

Canada. Parliament.
J House of Commons. Standing
103 Committee on External
H7 Affairs and National
1974 Defence, 1974.
E9 Minutes of proceedings
A1 DATE and evidence. NAME - NOM

NOV 20 1978

James Stewart (H.C.)

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Tuesday, March 5, 1974
Tuesday, March 12, 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 1

Le mardi 5 mars 1974
Le mardi 12 mars 1974

Président: M. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

External Affairs and National Defence

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

Organization meeting and Estimates 1974-75
Department of External Affairs

United Nations Law of the Sea Conference

CONCERNANT:

Réunion d'organisation et Budget des dépenses 1974-1975
Ministère des Affaires extérieures

Troisième Conférence des Nations Unies sur
le Droit de la Mer

WITNESSES:

(See Minutes of Proceedings)

Second Session

Twenty-ninth Parliament, 1974

TÉMOINS:

(Voir les procès-verbaux)

Deuxième session de la

vingt-neuvième législature, 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Messrs.

Barnett	Dupras
Bégin (M ^{lle})	Fairweather
Brewin	Hamilton (<i>Swift Current- Maple Creek</i>)
Corbin	Harney
Crouse	Hees
Cullen	Hopkins
Cyr	Howie
Danson	

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Président: M. Georges-C. Lachance

Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messieurs

Lachance	Munro
Langlois	(<i>Esquimalt-Saanich</i>)
Laprise	Pelletier (<i>Sherbrooke</i>)
MacLean	Rowland
Macquarrie	Stackhouse
Matte	Stollery
McCain	Wagner
McKinnon	Walker—(30).

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

On Friday, March 1, 1974:

Miss Bégin, Messrs. Gendron, Cullen, Douglas and Harney replaced Mrs. Morin, Messrs. De Bané, Béchard, Nelson and Barnett.

On Monday, March 4, 1974:

Messrs. Hees, Hamilton (*Swift Current-Maple Creek*), McKinnon and Howie replaced Messrs. Ritchie, MacLean, McCain and Haliburton.

On Tuesday, March 5, 1974:

Mr. Béchard, Mrs. Morin, Messrs. Haliburton, McCain, Nielsen, Hees, Stackhouse and Forrestall replaced Messrs. Gendron, Walker, Howie, Forrestall, Hees, Nielsen, Haliburton and McCain.

On Monday, March 11, 1974:

Messrs. Walker, Stollery and Barnett replaced Mrs. Morin, Messrs. Béchard and Douglas.

On Tuesday, March 12, 1974:

Messrs. MacLean and McCain replaced Messrs. Forrestall and Stewart (*Marquette*).

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Information Canada, Ottawa, Canada

Conformément à l'article 65(4)(b) du Règlement

Le vendredi 1^{er} mars 1974:

M^{lle} Bégin, MM. Gendron, Cullen, Douglas et Harney remplacent M^{me} Morin, MM. De Bané, Béchard, Nelson et Barnett.

Le lundi 4 mars 1974:

MM. Hees, Hamilton (*Swift Current-Maple Creek*), McKinnon et Howie remplacent MM. Ritchie, MacLean, McCain et Haliburton.

Le mardi 5 mars 1974:

M. Béchard, M^{me} Morin, MM. Haliburton, McCain, Nielsen, Hees, Stackhouse et Forrestall remplacent MM. Gendron, Walker, Howie, Forrestall, Hees, Nielsen, Haliburton et McCain.

Le lundi 11 mars 1974:

MM. Walker, Stollery et Barnett remplacent M^{me} Morin, MM. Béchard et Douglas.

Le mardi 12 mars 1974:

MM. MacLean et McCain remplacent MM. Forrestall et Stewart (*Marquette*).

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente à Information Canada, Ottawa, Canada

ORDER OF REFERENCE

Friday, March 1, 1974

Ordered,—That Votes 1, 5, 10, L15 and 20 relating to the Department of External Affairs;

Votes 25, 30 and L35 relating to the Canadian International Development Agency;

Vote 40 relating to the International Joint Commission;

Votes 1, 5, 10, 15 and 20 relating to the Department of National Defence;

Vote 25 relating to Defence Construction (1951) Limited, be referred to the Standing Committee on External Affairs and National Defence.

ATTEST

Le Greffier de la Chambre des communes

ALISTAIR FRASER

The Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Le vendredi 1^{er} mars 1974

Il est ordonné,—Que les crédits 1, 5, 10, L15 et 20 ayant trait au ministère des Affaires extérieures;

Les crédits 25, 30 et L35 ayant trait à l'Agence canadienne de développement international;

Le crédit 40 ayant trait à la Commission mixte internationale;

Les crédits 1, 5, 10, 15 et 20 ayant trait au ministère de la Défense nationale; et

Le crédit 25 ayant trait à la Construction de défense (1951) Limitée soient renvoyés au Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

ATTESTÉ

Wagner—12	Wagner—12	Wagner—12	Wagner—12
Stewart (Opposition)	Stewart (Opposition)	Stewart (Opposition)	Stewart (Opposition)
Paterson	Paterson	Paterson	Paterson
(Opposition)	(Opposition)	(Opposition)	(Opposition)
Hamilton	Hamilton	Hamilton	Hamilton
Halloran	Halloran	Halloran	Halloran
Farwell	Farwell	Farwell	Farwell
Clout	Clout	Clout	Clout
Richard	Richard	Richard	Richard
Danson	Danson	Danson	Danson
Cyr	Cyr	Cyr	Cyr
Colten	Colten	Colten	Colten
Coburn	Coburn	Coburn	Coburn
Bayn (Min)	Bayn (Min)	Bayn (Min)	Bayn (Min)
Richard	Richard	Richard	Richard

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 5, 1974

(1)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 4:00 o'clock p.m., for the purpose of organization.

Members of the Committee present: Mr. Béchard, Miss Bégin, Messrs. Brewin, Corbin, Crouse, Cullen, Cyr, Danson, Dupras, Fairweather, Haliburton, Hamilton (*Swift Current-Maple Creek*), Harney, Hopkins, Lachance, Langlois, Laprise, Macquarrie, Mrs. Morin, Messrs. McCain, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Nielsen, Patterson, Stewart (*Marquette*) and Wagner.

Other Members present: Messrs. Barnett and Kempling.

The Clerk of the Committee presided over the election of the Chairman.

Mr. Cyr, seconded by Mr. Wagner, moved,—That Mr. Lachance do take the Chair of this Committee as Chairman.

The question being put on the said motion, it was agreed to and Mr. Lachance was invited to take the Chair.

Mr. Lachance thanked the members of the Committee for the honour bestowed upon him and called for a motion to elect a Vice-Chairman.

On motion of Mr. Fairweather, seconded by Mr. Béchard, Mr. Danson was appointed Vice-Chairman of the Committee.

Mr. Nielsen moved,—That three Liberal representatives, three Progressive Conservative representatives, one representative from the New Democratic Party and one representative from the Social Credit do compose the Subcommittee on Agenda and Procedure.

After debate, the motion was agreed to on the following division:

YEAS

Messrs.

Brewin	Macquarrie
Crouse	McCain
Fairweather	McKinnon
Haliburton	Munro
Hamilton	(<i>Esquimalt-Saanich</i>)
(<i>Swift Current- Maple Creek</i>)	Patterson
Nielsen	Stewart (<i>Marquette</i>)
	Wagner—13.

NAYS

Messrs.

Béchard	Dupras
Bégin (Miss)	Harney
Corbin	Hopkins
Cullen	Langlois
Cyr	Laprise
Danson	Morin (Mrs.)—12.

Mr. Cullen moved,—That the Committee print 1000 copies of its Minutes of Proceedings and Evidence and as a supplementary issue, an Index prepared by the Library of Parliament.

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 5 MARS 1974

(1)

[Texte]

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale tient aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi sa séance d'organisation.

Membres du comité présents: M. Béchard, M^{lle} Bégin, MM. Brewin, Corbin, Crouse, Cullen, Cyr, Danson, Dupras, Fairweather, Haliburton, Hamilton (*Swift Current-Maple Creek*), Harney, Hopkins, Lachance, Langlois, Laprise, Macquarrie, M^{me} Morin, MM. McCain, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Nielsen, Patterson, Stewart (*Marquette*) et Wagner.

Autres députés présents: MM. Barnett et Kempling.

Le greffier du Comité préside à l'élection du président.

M. Cyr propose, appuyé par M. Wagner, que M. Lachance soit nommé président du Comité.

La motion, mise aux voix, est agréée et M. Lachance est invité à prendre place au fauteuil.

M. Lachance remercie les membres du Comité de l'honneur qu'on lui fait, puis demande que l'on propose quelqu'un pour la vice-présidence.

Sur motion de M. Fairweather, appuyé par M. Béchard, M. Danson est nommé vice-président du Comité.

M. Nielsen propose,—Que trois membres libéraux, trois membres conservateurs, un membre du Nouveau parti démocratique et un membre du Parti Crédit Social du Canada, forment le sous-comité du programme et de la procédure.

Après le débat la motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Brewin	Macquarrie
Crouse	McCain
Fairweather	McKinnon
Haliburton	Munro
Hamilton	(<i>Esquimalt-Saanich</i>)
(<i>Swift Current- Maple Creek</i>)	Patterson
Nielsen	Stewart (<i>Marquette</i>)
	Wagner—13.

CONTRE

Messieurs

Béchard	Dupras
Bégin (M ^{lle})	Harney
Corbin	Hopkins
Cullen	Langlois
Cyr	Laprise
Danson	Morin (M ^{me})—12.

M. Cullen propose,—Que le Comité fasse imprimer 1000 exemplaires des Procès-verbaux et Témoignages et, à titre de supplément, un index préparé par la Bibliothèque du Parlement.

After debate, the question being put on the said motion, it was agreed to.

On motion of Mr. Nielsen,

Agreed,—That the Chairman be authorized to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present.

At 5:00 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, MARCH 12, 1974
(2)

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 8:05 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Lachance, presiding.

Members of the Committee present: Mr. Barnett, Miss Bégin, Messrs. Brewin, Corbin, Crouse, Cyr, Danson, Dupras, Hees, Hopkins, Howie, Lachance, Laprise, MacLean, McCain, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Pelletier (*Sherbrooke*), Rowland, Stackhouse, Stollery and Walker.

Other Members present: Messrs. Béchard, Blais, Olausen and Rompkey.

Witnesses: Representing the Fisheries Council of Canada: Messrs. Eric Turnill, National Vice-Chairman, Kjell Henriksen, Vice-Chairman for Nova Scotia, and K. M. Campbell, Manager. *Representing the Pacific Trollers' Association*: Mr. R. Williams, Chairman of the International Committee.

The Committee proceeded to the consideration of the Estimates 1974-75 of the Department of External Affairs.

The Chairman made an introductory statement and called Vote No. 1—Canadian Interests Abroad, etc.—\$112,286,666.

Mr. Turnill and Mr. Williams made statements.

Agreed,—That the brief of the Fisheries Council of Canada with reference to the United Nations Law of the Sea Conference and the brief of the Pacific Trollers' Association be printed as appendices to this day's Minutes of Proceedings and Evidence (*See Appendices A & B*).

The witnesses answered questions.

At 9:45 o'clock p.m. the Committee adjourned until 11 o'clock a.m. Thursday, March 14, 1974.

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Après débat la motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. Nielsen,

Il est convenu,—Que le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre les témoignages et à en autoriser la publication en l'absence d'un quorum.

A 5 heures de l'après-midi le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 12 MARS 1974
(2)

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 8 h 05 du soir sous la présidence de M. Lachance.

Membres du comité présent: M. Barnett, M^{lle} Bégin, MM. Brewin, Corbin, Crouse, Cyr, Danson, Dupras, Hees, Hopkins, Howie, Lachance, Laprise, MacLean, McCain, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Pelletier (*Sherbrooke*), Rowland, Stackhouse, Stollery et Walker.

Autres députés présents: MM. Béchard, Blais, Olausen et Rompkey.

Témoins: Pour représenter le Conseil canadien des pêcheries: MM. Eric Turnill, vice-président national, Kjell Henriksen, vice-président de la Nouvelle-Écosse et K. M. Campbell, directeur-gérant. *Pour représenter la Pacific Trollers' Association*: M. R. Williams, président du Comité international.

Le Comité entreprend l'étude du Budget des dépenses 1974-1975 du Ministère des Affaires extérieures.

Le président fait une déclaration préliminaire et le crédit n° 1—Programme des intérêts du Canada à l'étranger, etc.—\$112,286,666. est appelé.

MM. Turnill et Williams font un exposé.

Il est convenu,—Que les mémoires du Conseil canadien des pêcheries et de la Pacific Trollers' Association soient imprimés en appendice aux Procès-verbaux et Témoignages d'aujourd'hui. (*voir appendices A & B*).

Les témoins répondent aux questions.

A 9 h 45 du soir, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 11 heures du matin le jeudi 14 mars 1974.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le mardi 12 mars 1974

[Text]

Le président: Messieurs, nous reprenons ce soir notre étude relative à la conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. Nous avons commencé l'étude de ce sujet, lors de la dernière session du Parlement l'automne dernier dans le cadre de notre étude du crédit numéro 1 du ministère des Affaires extérieures.

Before we hear our witnesses tonight, I would like to mention that we have got in touch with our ministers, Mr. Sharp and Mr. Richardson, to learn when they can appear before our Committee. It seems that Mr. Sharp will be with us on March 19.

Pour présenter les prévisions budgétaires de son Ministère et de l'ACDI. Et M. Richardson pourra venir le mardi 26 mars.

You have received, following the last meeting, a schedule of our sittings. One week we are meeting on Tuesday evening at 8 o'clock and Thursday morning at 11 o'clock, if I am correct. The other week we will have a meeting on Tuesday morning at 9:30, a meeting on Thursday afternoon at 3:30, and we also have a slot on that alternate week on Friday morning at 9:30.

After this meeting tonight, the next scheduled meeting is Tuesday, March 19, with the Hon. Mr. Sharp, then Tuesday, March 26, with Mr. Richardson, and also on Tuesday, April 9, at 8:00 p.m. avec M. Paul Gérin-Lajoie.

The other meetings have not yet been arranged.

Before we proceed I would like to give you a little more information.

Mr. Danson: Nothing this Thursday, Mr. Chairman?

The Chairman: Nothing has been arranged yet; I am told there will not be any meeting this week.

Mr. Hees: There will not be a meeting?

The Chairman: No, there will not be any. May I finish, because I want to give you all possible information before we get to the questions?

This morning, Mr. Sharp... et M. Paul Gérin-Lajoie ont été témoins devant le Comité des prévisions budgétaires en général et je pense qu'il serait bon que les députés prennent connaissance des témoignages de M. Sharp et de M. Paul Gérin-Lajoie. J'ai fait faire des copies du mot à mot non révisé de la réunion de ce matin. Le texte est en langue anglaise ou en langue française, suivant la langue que les témoins ont utilisée devant le Comité.

I would suggest that the members have a look at the copies, and the sooner the better, because I do not know when we shall have the final proceedings of the Committee in both languages.

Mr. Paul Gérin-Lajoie will be appearing before our Committee only on April 9, because he has to attend the World Bank meeting in Dakar and he will not return from this meeting before April 9.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Tuesday, March 12, 1974.

[Interpretation]

The Chairman: Gentlemen, we will resume this evening our debates on the United Nations Law of the Sea Conference. This was started during the last session of Parliament last fall during the examination of Vote 1 of the Department of External Affairs.

Avant d'entendre les témoins, je tiens à mentionner que nous avons communiqué avec les ministres Sharp et Richardson, afin de savoir à quel moment ils seraient disponibles pour témoigner devant notre Comité. Il semble que M. Sharp comparaitra le 19 mars.

He will then table the estimates of his Department and of CIDA. Mr. Richardson will appear on Tuesday, March 26.

Vous avez reçu, depuis notre dernière séance, l'horaire de nos réunions: une semaine nous siégerons le mardi soir à 20 heures puis le jeudi matin à 11 h 00, si je ne m'abuse. La semaine suivante, notre réunion aura lieu le mardi matin à 9 h 30 il y aura une séance le mardi après-midi à 15 h 30. Nous avons aussi l'alternative d'une séance le vendredi matin à 9 h 30 toutes les deux semaines.

La séance qui suivra notre réunion de ce soir aura lieu le mardi 19 mars et nous entendrons l'honorable M. Sharp, le mardi 26 mars et nous entendrons également M. Richardson le mardi 19 avril à 20 h. jointly with Mr. Paul Gérin-Lajoie.

The moment des autres séances n'a pas encore été fixé.

J'aimerais, avant de nous lancer dans les délibérations, vous donner encore quelques renseignements.

M. Danson: Rien ce jeudi, monsieur le président?

Le président: Rien n'a encore été décidé; on me dit qu'il n'y aura pas de réunion cette semaine.

M. Hees: Il n'y aura pas de réunion?

Le président: Non. Voulez-vous s'il vous plaît me permettre de terminer, car je tiens à vous donner autant d'informations que possible avant de passer aux questions.

Ce matin, M. Sharp... and Mr. Paul Gérin-Lajoie appeared before the Miscellaneous Estimates Committee and I suggest it would be advisable for the members to go over the testimony given by Mr. Sharp and Mr. Paul Gérin-Lajoie. I had two copies made of the proceedings of this morning and the text is either in English or French, according to the language used by the witnesses who appeared before the committee.

Je conseillerais aux membres du Comité d'examiner ce texte le plus tôt possible, car je ne sais quand nous pourrions obtenir les procès-verbaux dans les deux langues.

M. Paul-Gérin Lajoie ne témoignera devant le Comité que le 9 avril, car il doit assister à la conférence de la Banque mondiale à Dakar et ne sera pas de retour avant le 9 avril.

[Texte]

Entre-temps nous continuerons notre étude relative à la Conférence sur le Droit de la mer, après ces quelques remarques préliminaires, en vue de formuler nos recommandations avant l'ouverture de la conférence à Caracas, au mois de juillet. Nous comptons aussi entendre les témoins, à la suite de cette réunion du sous-comité du programme et de la procédure sur le sujet de l'aide canadienne à l'Afrique australe, sujet d'une importance particulière pour nous car le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a mentionné qu'il attend l'approbation du Parlement avant l'application de cette politique par L'ACDI. As you can see, we have a very heavy agenda because we have also the estimates of the Department of External Affairs and the Department of National Defence, and we have only until the end of May to study the estimates of both departments.

Before I introduce our witnesses I shall be very happy to entertain questions from the members of our Committee. I already have Mr. Pelletier; I know Mr. Brewin wants to say a word, and also Mr. Crouse.

May I ask Mr. Pelletier first.

M. Pelletier (Sherbrooke): Monsieur le président, j'ai deux points principaux à soulever. J'aimerais d'abord suggérer au comité directeur d'étudier la possibilité d'inviter notre ambassadeur auprès de la Communauté économique européenne, M. Langley, à venir devant le Comité pour que nous puissions étudier un peu les effets de l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun d'une part, et nos relations économiques avec l'Europe. Deuxièmement, j'aimerais que le Comité puisse étudier la possibilité, comme il a été fait l'an dernier et puisque le Parlement aura à se prononcer sur cette question-là, d'envoyer une délégation de trois ou des quatre partis en Chambre.

Le président: Des quatre partis, je suppose que c'est cela que vous voulez dire.

M. Pelletier (Sherbrooke): Oui. Des quatre partis pour se rendre en Afrique australe et voir sur place ce qui se passe actuellement, et jusqu'à quel point nous pouvons faire les recommandations pertinentes au Parlement.

Le président: D'accord. Je pense que toutes ces remarques vont être étudiées à la prochaine réunion du sous-comité du programme et de la procédure.

Monsieur Brewin.

Mr. Brewin: Mr. Chairman, I heard what you said about the very crowded program we have but I was asked by my colleague, Mr. Harney, who is away to raise a matter and I will do so very briefly. When I say he asked me to do that, I do not mean that I would not have been willing to do it myself.

There is a man named Harold Edleston who is the Swedish Ambassador to Chile and was recently expelled from Chile because of the activities he undertook in trying to assist refugees. At one stage he was at the point of being beaten up himself I understand. He has had a long and distinguished career. He was expelled from Norway by the Nazis during the last world war and he will be here in Ottawa on some sort of speaking tour in Canada. He will be here I think on Wednesday, March 20 and March 21 which is a Thursday. I would like it if possible to have the Committee have him as a witness because I think he would be a useful and worthwhile witness. We are interested in Chile. If it is not possible to have him as part of a formal

[Interprétation]

In the meantime, we will pursue our study of the Law of the Sea Conference, once these preliminaries are completed, with a view to formulate recommendations before the Conference convenes in Caracas next July. We also intend to call witnesses following the meeting of the Subcommittee on agenda and procedure on the subject of Canadian assistance to central Africa, of particular interest to us since the Secretary of State for External Affairs mentioned that he is awaiting approval from Parliament before this policy is put into effect by CIDA. Vous voyez que notre horaire est très chargé; nous devons aussi examiner les crédits du ministère des Affaires extérieures et de la Défense nationale et nous n'avons que jusqu'à la fin de mai pour approuver les budgets de ces deux ministères.

Avant de présenter les témoins, je répondrai volontiers aux questions que les membres du Comité pourraient juger à propos de me poser. M. Pelletier me l'a déjà signalé; je sais que M. Brewin a un mot à dire, de même que M. Crouse.

Vous permettez que je cède la parole d'abord à M. Pelletier.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Mr. Chairman, there are two main points I would like to raise. I would like first to suggest to the steering committee to consider the possibility of inviting our ambassador to the EEC, Mr. Langley, to appear before the Committee in order to assess the effects of Great Britain joining the Common Market on the one hand and our economic relations with Europe, and, secondly, I would like the Committee to consider the possibility, as was done last year since Parliament will have to state its position in this matter, of sending a delegation composed of members of the three or four parties sitting in the House.

The Chairman: I suppose you mean members of the four parties.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Yes. Send members of the four parties to central Africa for observation in the field in order to advise us of relevant recommendations to submit to Parliament.

The Chairman: Very well. I expect all these suggestions to be studied at the next meeting of the subcommittee on agenda and procedure.

Mr. Brewin.

Mr. Brewin: Monsieur le président, je vous ai entendu mentionner combien notre programme était chargé, mais mon collègue M. Harney m'a demandé de soulever un point et je vais le faire très brièvement. Ce n'est pas que je n'aie été disposé à le faire moi-même.

M. Harold Edleston, ambassadeur de la Suède au Chili d'où il a été expulsé récemment par suite de ses activités en faveur des réfugiés, qui y a été attaqué et battu, un diplomate distingué, également chassé de la Norvège par les Nazis durant la Première guerre mondiale, est en tournée de conférences au Canada et sera probablement à Ottawa les 20 et 21 mars, un mercredi ou jeudi. J'aimerais que le Comité le convoque comme témoin, car il me semble qu'il nous serait très avantageux de l'entendre vu l'intérêt que nous portons au Chili. Si ce n'est pas possible de le faire de façon officielle, peut-être le Comité consentirait-il à une rencontre intime avec M. Edleston pendant son séjour ici.

[Text]

program of this Committee, I am wondering if the Committee would agree that through you we might be able to raise an informal meeting with Mr. Edleston while he is here.

The Chairman: Are there any comments on this matter? Mr. Danson.

Mr. Danson: I would be very much interested in meeting this man and talking to him. I think it is a good suggestion. I do not think the Committee is the proper forum for it, nor should the Chairman necessarily be called upon in this regard. There are a lot of people many of us are interested in and I think the best way to handle this is to inform those who are interested to invite the other members. When you invite ambassadors of other countries, former ambassadors or people who have a viewpoint to express, I think we should do this privately rather than through the Committee. I would welcome the opportunity and I would be glad to cohost such a meeting in the parliamentary restaurant or elsewhere, but I would not think it would be too appropriate for the Committee or even as an informal part of the Committee.

Mr. Crouse: Mr. Chairman, on a point of order.

The Chairman: Yes, Mr. Crouse.

Mr. Crouse: I really do hate to raise this but we have witnesses here tonight who have come an awful long way and we could spend a lot of our time doing this. We have an hour and something like 12 minutes left before the bells start ringing. Could we not hear the witnesses and discuss that afterwards?

The Chairman: Would you agree that this matter be studied at a meeting of our steering committee which I hope we can have this week sometime?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Mr. Crouse.

Mr. Crouse: That is exactly the point I was going to raise, Mr. Chairman, and it has already been raised.

The Chairman: Are we ready to proceed with our witnesses?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: This evening we have with us representatives from two organizations who are particularly interested in fisheries matters. Both have submitted briefs which have been sent to the members. Mr. Eric Turnill, National Vice-Chairman of the Fisheries Council of Canada to my right will speak first and he will be followed by Mr. Williams on my far right who is from the Pacific Trollers' Association. Members will then be able to address their questions to either of these two gentlemen as well as to two other representatives of the Fisheries Council of Canada who are also here this evening: Mr. Kjell Henriksen, the Nova Scotia Vice-Chairman of the Fisheries Council of Canada and also Mr. Campbell, the National Manager of the Fisheries Council of Canada.

I understand that Mr. Etchegary is snow-bound somewhere and also that Mr. Turnill has a few words to say about the fact that Mr. Etchegary cannot be here tonight. So Mr. Turnill would you care to make some introductory comments at this time.

[Interpretation]

Le président: Est-ce qu'il y a des observations à faire à ce sujet? Monsieur Danson.

M. Danson: Je serais très intéressé à rencontrer cet homme et à lui parler. La suggestion me semble bonne. Cependant, il ne me semble pas approprié que le Comité se réunisse pour le faire ou que le président ait à s'en occuper. De nombreuses personnes nous intéressent et il me semble que la meilleure façon de les rencontrer est d'en informer la personne intéressée qui inviterait les autres membres à le rejoindre. Lorsqu'il s'agit d'inviter des ambassadeurs d'autres pays, des anciens ambassadeurs, ou des personnes qui ont des opinions à exprimer, il me semble que cela doit se faire dans l'intimité plutôt que par l'intermédiaire du Comité. Je serais heureux de participer à l'organisation d'une rencontre qui pourrait avoir lieu au restaurant du Parlement ou ailleurs, mais il ne me semble pas que cela convienne pour le Comité d'en prendre charge même de manière officielle.

M. Crouse: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: Oui, monsieur Crouse.

M. Crouse: Il me déplaît fort d'avoir à le faire, mais des témoins ont été convoqués et sont venus de très loin pour témoigner ici ce soir; nous ne pouvons passer beaucoup de temps à ces discussions. Nous avons une heure et douze minutes environ encore avant l'appel de la cloche. Ne pourrions-nous entendre les témoins et remettre la discussion à plus tard?

Le président: Êtes-vous d'accord pour que la question soit étudiée lors d'une réunion du Comité directeur qui doit avoir lieu, je l'espère, cette semaine?

Des voix: D'accord.

Le président: Monsieur Crouse.

M. Crouse: C'est précisément ce que j'allais proposer, monsieur le président et c'est fait.

Le président: Sommes-nous prêts à entendre les témoins?

Des voix: D'accord.

Le président: Nous accueillons ce soir des représentants de deux organismes qui s'intéressent plus particulièrement aux questions de la pêche. Les deux organismes ont soumis des mémoires qui ont été distribués aux membres. M. Eric Turnill, vice-président national du Conseil canadien des pêcheries est à ma droite et parlera le premier et sera suivi par M. Williams à mon extrême droite, qui représente la *Pacific Trollers' Association*. Vous pourrez alors adresser vos questions à l'un ou l'autre de ces deux témoins ou aux deux autres représentants du Conseil canadien des pêcheries qui sont également présents ce soir: M. Kjell Henriksen, vice-président du Conseil canadien des pêcheries en Nouvelle-Écosse et M. Campbell, directeur-gérant du Conseil canadien des pêcheries.

Je crois comprendre que M. Etchegary est retenu par une tempête de neige quelque part. M. Turnill pourra vous expliquer pourquoi M. Etchegary ne peut se présenter ce soir. Monsieur Turnill, est-ce que vous avez une déclaration à faire?

[Texte]

Mr. Eric Turnill (National Vice-Chairman, Fisheries Council of Canada): Thank you, Mr. Lachance. First of all I would like to apologize for not speaking in the French language but I am from British Columbia. We do not get the practice.

• 2020

I would like to apologize for having to act on behalf of our National President, Mr. H.P. Connor, who is out of the country at the moment and would have represented our council at this gathering. Your Chairman has already apologized because Mr. Etchegary could not be here. Again, Newfoundland does not have the weather conditions that British Columbia has so he was unable to get here.

You have received the brief and I presume you have read it. I would only like to highlight it because I understand my time is limited and I would like to highlight it by starting at page 7 to state the position that the Fisheries Council of Canada has taken. The council, I might add, represents 16 associations or groups and co-operatives from Newfoundland to British Columbia and we represent, in a sense, the major share of the fishing industry.

The position the council has put forward to our government for the Law of the Sea Conference is meant to achieve good management of the stocks off our coasts and to establish the special interest of Canada in them. We believe our position is consistent with the best interest of fishes in other parts of the world and of the legitimate claims of harvesting nations.

We, therefore, propose on the anadromous species—now, gentlemen, I may use words that I am quite prepared to explain afterwards. I will not explain them right now but I will use the words anadromous species.

The country of origin owns its anadromous species and has the sole right to harvest them wherever they occur.

The case for ownership of anadromous species is a strong one. Anadromous fishes, of which salmon is the most important, have two life phases: freshwater and saltwater. The salmon originate in streams and lakes as eggs, are reared in the freshwater habitat for varying periods depending on their species, migrate to sea for a period of feeding and growth, and then return to the home stream to repropagate the cycle.

The salmon cannot exist without a high quality freshwater environment. Today, with pollution and with development of river systems for industrial purposes, this requires a conscious effort and a substantial cost to the country of origin. Salmon stocks originating in Canada and in the other producing countries exist because those countries have decided that they should and have adopted appropriate conservation measures. They could also decide that they should not and utilize the freshwater systems for purposes incompatible with salmon reproduction. In Canada, we have given salmon priority for freshwater use and, in fact, have improved the freshwater habitat so as to produce even more salmon, recognizing it is a self-perpetuating food resource. This has been done at considerable cost and at considerable sacrifice in terms of other economic benefits.

[Interprétation]

M. Eric Turnill (vice-président national du Conseil canadien des pêcheries): Merci, monsieur Lachance. Je dois d'abord solliciter votre indulgence, car je ne pourrai parler français étant de la Colombie-Britannique. Nous n'avons pas l'occasion de parler français là-bas.

J'aimerais m'excuser de devoir agir au nom de notre président national, M. H. P. Connor, qui est actuellement à l'étranger et qui aurait normalement représenté notre conseil aujourd'hui. Votre président a déjà présenté nos excuses pour l'absence de M. Etchegary. Terre-Neuve n'a pas les mêmes conditions climatiques que la Colombie-Britannique et il n'a pu nous rejoindre.

Vous avez reçu le mémoire et je suppose que vous l'avez déjà lu. J'aimerais simplement en souligner les points saillants, car je crois disposer d'un temps limité. J'aimerais tout d'abord commencer par souligner à la page 7 du mémoire la position prise par le Conseil canadien des pêcheries. J'ajouterai que le Conseil représente 16 associations ou groupes et coopératives, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique; nous représentons, dans un certain sens, la majeure partie de l'industrie de la pêche.

L'attitude que le Conseil a exposé à notre gouvernement pour la conférence sur le droit de la mer vise à favoriser une bonne gestion des bancs de poissons au large de nos côtes et à faire admettre l'intérêt spécial du Canada à cet égard. Nous croyons que notre attitude sauvegarde au mieux l'état des réserves dans d'autres parties du monde ainsi que les revendications légitimes des états pêcheurs.

Nous proposons donc ce qui suit en ce qui concerne les espèces anadromes,—messieurs, je vais utiliser des termes que je suis prêt à expliquer par la suite. Je ne vais pas les expliquer maintenant, mais je vais utiliser l'expression: espèces anadromes.

Le pays d'origine est propriétaire de ces espèces anadromes et a seul le droit de les pêcher là où elles se trouvent.

La question de la possession d'une espèce anadrome est très importante. La vie des poissons anadromes dont le saumon est le plus important spécimen, comporte deux phases: l'une en eau douce et l'autre en haute mer. Les saumons naissent dans les cours d'eau et les lacs sous forme d'œufs. Ils croissent en eau douce pendant des périodes variables suivant les espèces; ils gagnent la mer pour se nourrir et se développer et remontent ensuite le cours d'eau qui les a vu naître pour frayer.

Le saumon ne peut survivre sans un habitat en eau douce de haute qualité. De nos jours, étant donné la pollution et l'aménagement des bassins fluviaux à des fins industrielles, le pays d'origine doit déployer des efforts véritables et supporter des frais considérables pour assurer cet habitat. Des réserves de saumons originaires du Canada et d'autres pays producteurs existent parce que ces pays ont décidé qu'ils devaient adopter des mesures de conservation adéquate et qu'ils ont agi en conséquence. Ils pourraient également décider le contraire et se servir des bassins d'eau douce à des fins incompatibles avec la production de saumons. Au Canada, nous avons accordé la priorité aux populations de saumons en ce qui concerne l'utilisation des eaux douces, et de fait, nous en avons amélioré l'habitat de façon à augmenter encore plus la production, car on reconnaît qu'il s'agit d'une denrée alimentaire qui se renouvelle d'elle-même. On a obtenu ces résultats au prix de sacrifices et de dépenses considérables.

[Text]

It has been argued that salmon utilize the high seas for feeding grounds and, therefore, any nation should have the right to fish them but the nations of the world do not contribute to the existence of salmon or of their high seas habitat. The salmon are merely grazing on the open range of the ocean and in a very real sense have been "put to sea" for this purpose by the country of origin.

It has been argued that nations through whose territorial waters or exclusive fishing zones salmon migrate on their way to sea or on their homeward migration should have the right to catch them. But here again, such countries are not contributing to the existence of those salmon. The salmon are merely taking up transient space in that country's waters, and may be feeding on natural organisms that are present. The passage of these salmon could be likened to the innocent passage of ships through such ocean waters. Any interceptions there should be by agreement with the country of origin.

Second, continental margin species. The coastal state has sovereignty and management responsibility over the fishery resources of the continental shelf and slope, to the edge of the continental margin.

• 2025

The matter of sovereignty and management of the continental margin species is an urgent one. The multilateral management of the northwest Atlantic species by ICNAF, which is the International Convention of the North Atlantic Fisheries, is probably the best such program anywhere; but the serious depletion of some of the northwest Atlantic stocks points up the short-comings of multinational agreement. The fate of the world's whales is probably the worst example of multinational management. The fewer nations managing a stock, the better; and usually the ideal number is one.

The Convention of the Continental Shelf from the 1960 Law of the Sea Conference established, as a matter of law, the principle that the coastal state owns the natural resources on and under the seabed without conferring any special sovereignty over the surface waters. Under this convention, the test for establishing which *living* resources were included was that they be in continuous contact with the seabottom during their harvestable stage. The rationale for such a decision is very flimsy because most of the species our fisheries pursue, both sedentary and pelagic, are no less associated with the continental shelf than are the crabs and lobsters, by way of example.

The extension of the convention to the living resources which inhabit the water column above the shelf is the natural completion of the idea or the principle established, which I have just mentioned.

In taking this position we are not precluding the participation of other nations in the fisheries concerned off our coasts. However, we do suggest that they would immediately become subject to Canadian management rules; would likely have their effort reduced immediately to relieve the pressure on the stocks; would probably be phased down in some fisheries and phased out completely in others over a period of time depending on the needs of the Canadian industry; would be charged a fee—an economic rent if you wish—for the privilege of participating in the Canadian fishing zone.

[Interpretation]

On a soutenu que le saumon va en haute mer pour se nourrir, et que, par conséquent, tous les pays devraient avoir le droit de les capturer là où ils se trouvent. Toutefois, les pays du monde entier ne contribuent pas à l'existence des saumons ni à l'entretien de leur habitat en haute mer. Les saumons ne font que se nourrir dans les vastes étendues de l'océan et c'est vraiment leur pays d'origine qui leur fait «prendre le large» pour cela.

On prétend que les pays dont les saumons traversent les eaux territoriales ou les zones de pêche exclusive lorsqu'ils gagnent la mer, ou lors de leur immigration de retour, devraient avoir le droit de les capturer. Mais là encore, ces pays ne contribuent pas à l'existence des saumons. Ceux-ci ne font que passer dans les eaux territoriales des divers pays et se nourrissent peut-être d'organismes naturels qui s'y trouvent. Les déplacements des saumons peuvent se comparer au passage autorisé des navires dans de telles eaux. Toute interception dans ces eaux devrait faire l'objet d'une entente avec les pays d'origine.

Deuxièmement, les espèces de la marge continentale. L'état côtier a la souveraineté et la responsabilité en matière de gestion des ressources piscicoles du plateau et de la pente continentale jusqu'aux limites de la marge continentale.

La question de la souveraineté et de la gestion des espèces de la marge continentale est urgente. La gestion multilatérale des espèces du nord-ouest de l'Atlantique par la CIPNA constitue probablement le meilleur programme de ce genre. La pénurie sérieuse de certaines populations du nord-ouest de l'Atlantique démontre les faiblesses d'une gestion multinationale. Le sort des baleines dans le monde en est le pire exemple. Moins il y a de pays qui s'occupent d'une population de poissons, mieux cela vaut et habituellement le nombre idéal est un seul.

La Convention du plateau continental dans le cadre de la Conférence de 1960 sur le Droit de la Mer a posé comme question de droit, le principe selon lequel le pays côtier possède les ressources naturelles sur et au-dessous du sol océanique sans aucune souveraineté particulière sur les eaux de surface. D'après cette convention, le critère servant à établir quelles étaient les ressources *biologiques* en question était le suivant: elles devaient se trouver en contact permanent avec le sol océanique pendant la période ouverte à la pêche. La raison d'une telle décision est fort peu convaincante, car la plupart des espèces sur lesquelles porte notre pêche, à la fois sédentaires et pélagiques, ne se trouvent pas plus sur le plateau continental que les crabes et les homards, par exemple.

En étendant les dispositions de la convention aux ressources biologiques qui peuplent la colonne d'eau au-dessus du plateau, on complète naturellement l'idée ou le principe établi à cet égard.

En adoptant cette position, nous n'empêchons pas d'autres pays de se livrer à la pêche au-delà de nos côtes. Nous recommandons toutefois fortement ce qui suit: ces pays devraient immédiatement être assujettis aux règles de gestion du Canada; il faudrait vraisemblablement réduire immédiatement leur activité afin de lutter contre l'extermination des populations de poissons; certaines de leurs activités de pêche seraient probablement réduites tandis que d'autres seraient supprimées complètement pendant un certain temps en fonction des besoins de l'industrie canadienne; ils devraient verser un droit, un loyer écono-

[Texte]

The third fishery that I mention probably is of lesser interest to Canada but is one we are prepared to support; it is the ocean far-ranging pelagic species of which tuna is a good example. The far-ranging pelagic species that are not associated with any continental mass should be managed by, and this is our stamp, an appropriate international agency or grouping.

• 2030

Mr. Chairman and members of the Committee, I know you have questions, and Mr. Henriksen, Mr. Campbell and I will attempt to answer them to the best of our knowledge. However, I would like to draw your attention to three different positions as posed, or that might be posed, between the position that the council takes, the position that the Canadian government takes in terms of the White Paper, and what appears to surface from preparatory meetings with other countries. If I may, I would like to spend a couple of minutes on this.

To summarize the council's position, which I have outlined, we first ask that there be ownership of the salmon resource on the Atlantic and Pacific Oceans; this is my reference to the anadromous species. Second, that there should be ownership and management of the fishery resources of the continental shelf. Third, the oceanic species not related to continental shelves, which we feel can only be managed by international agencies.

The Canadian government position, as expressed in the White Paper infers - as we understand it, in the case of the anadromous species, that there is some right to harvest salmon by nations through whose waters they may pass—these are other countries—or grasp, if you wish.

Second, the White Paper says that management and preferential rights to harvest in the case of the pelagic species that inhabit the continental shelf. Third, the oceanic species is very similar, if not exactly the same, to the position this council takes.

The third group of thinking and, as I mentioned, what appears to come from the preparatory meetings to this Law of the Sea Conference, indicates that in the case of the anadromous species there is no understanding at all of the salmon resource or appreciation of the special circumstances surrounding this resource. Second, there seems to be an acceptance for the 200-mile completely-exclusive fishing zone for all coastal states without due regard to the continental shelf, and you may wish to ask questions on this. Third, there is probable agreement amongst all countries on the international management of oceanic species.

Mr. Chairman, I would like to read the last part of our brief, which is on page 14, because I think it is important. It suggests that we may attain the Canadian position, the council's position, but it also concerns the prospects of failure. If the Law of the Sea Conference is successful in establishing Canada's goals, we must be prepared to put in place the machinery to manage our fisheries in the extended zones.

[Interprétation]

mique, si vous voulez, pour avoir le privilège de s'adonner à la pêche dans la zone canadienne.

Le troisième genre de pêche que je mentionne intéresse sans doute peu le Canada, mais nous sommes prêts à y donner notre appui; il s'agit des espèces pélagiques à grands déplacements, dont le thon est un bon exemple. La gestion des espèces pélagiques à grands déplacements qui ne se trouvent pas sur le plateau continental devrait incomber, c'est là notre position, à un organisme international approprié.

Monsieur le président et messieurs les membres du Comité, je sais que vous avez des questions; MM. Henriksen et Campbell et moi-même allons essayer d'y répondre de notre mieux. J'aimerais toutefois attirer votre attention sur trois positions différentes qui ont été, ou pourraient être prises; soit la position prise par le Conseil, la position prise par le gouvernement canadien dans Livre blanc et la position qui semble se dessiner suite aux réunions préparatoires avec d'autres pays. J'aimerais consacrer quelques minutes à cette question.

Pour résumer la position du Conseil que j'ai énoncée, nous demandons tout d'abord la propriété des populations de saumons des océans Atlantique et Pacifique; il s'agit ici des espèces anadromes. Deuxièmement, nous demandons le droit de propriété et de gestion des ressources piscicoles du plateau continental. Troisièmement, nous estimons que la gestion des espèces océaniques qui ne vivent pas sur les plateaux continentaux devraient être assurés par des organismes internationaux.

La position du gouvernement canadien, telle qu'énoncée dans le Livre blanc, si nous l'avons bien compris, suppose que, dans le cas des espèces anadromes, les nations dans les eaux desquelles le saumon passe, ou se nourrit, si vous voulez, aient certains droits de pêche—il s'agit là des autres pays.

Deuxièmement, le Livre blanc donne des droits de gestion et des droits préférentiels de pêche des espèces pélagiques qui vivent sur le plateau continental. Troisièmement, la position adoptée quant aux espèces océaniques est très similaire, si ce n'est identique, à la position adoptée par notre Conseil.

Je le répète, il semblerait qu'une troisième théorie soit en voie de se définir aux réunions préparatoires à la conférence sur le droit de la mer. Il semblerait que dans le cas des espèces anadromes, on ne comprenne pas du tout ce que représente le saumon et les circonstances spéciales qui entourent cette ressource. Deuxièmement, on semble accepter de tous les côtés la zone de pêche exclusive de 200 milles pour tous les États côtiers sans considération du plateau continental; vous serez peut-être intéressés à poser des questions à ce sujet. Troisièmement, il est possible que tous les pays s'entendent sur la gestion internationale des espèces océaniques.

Monsieur le président, j'aimerais lire la dernière partie de notre mémoire, à la page 14, qui, à mon avis, est importante. Elle évoque que nous pourrions peut-être faire accepter la position du Canada, la position du Conseil, mais elle envisage également la perspective d'un échec. Si la conférence du droit de la mer réussit à établir les objectifs préconisés par le Canada, nous devons nous préparer à mettre en place les mécanismes nécessaires à la gestion de nos pêches dans les zones élargies.

[Text]

I think Mr. Davis said in the House that Canada's land mass would be extended by 40 per cent. To monitor our zones for unauthorized foreign fishing, and to arrange the rules to be applied to permit foreign fishing, its phasing down or phasing out, reporting of catches, payment of rentals and so on.

• 2035

If the Conference is not successful in establishing a convention which Canada can accept, we must be prepared to extend unilaterally our exclusive fishing zones and management authority.

Mr. Chairman, thank you. I will now entertain questions.

The Chairman: I understand that Mr. Williams from the Pacific Trollers' Association has some comments before the question period starts.

Mr. R. Williams (Chairman, International Committee, Pacific Trollers' Association): I hope I can do as good a job as did the gentlemen before me. I will not read this brief; you all have it.

I will enlarge on some of the points on the first page. The Association I represent is made up of active fishermen, salmon trollers. Salmon trolling is their main livelihood. They also take part in other fisheries in the Province of B.C., if and when some people let us.

Our Association membership accounts for approximately 75 per cent of the troll salmon production in British Columbia. We have over 600 members. The last time I was in touch with the office we were growing at the rate of one new member a day, with which I am quite pleased. We must be doing something right even with all the troubles we have.

There is a slight misprint on the first page. We would not attempt to deal with all the issues to be decided at the Law of the Sea Conference. I think there are many persons here with much more knowledge on many of these things than we claim to have.

On the second page, the first paragraph I think speaks for itself. Nations of the world certainly have not entered fisheries in the best interests of their adjoining nations or those with the resources on the continental shelf. Because of this, I think the east coast has probably suffered more than we have in the west, but unfortunately we are not very far behind them. We have the Soviet Union, Japan, Korea, and now at last report we have two Polish ships and two Romanian ships working on the west coast. There but for the grace of God go we.

We are users and custodians of what we consider a Canadian resource. It is the second largest shelf in the world. If I may say so, that is one hell of a big pasture, and it certainly needs looking after.

• 2040

We have a bit of difference with the Fisheries Council on the size of the zone. I agree with the Council that 200 miles is not a cure-all. We do not feel its slope and margin really is a 100 per cent cure-all either. We are concerned about a buffer zone between our resources that are related to the shelf and the predatory methods of foreign fishing nations. If we can establish some sort of buffer zone between that continental shelf where these guys have to run the gauntlet to get in there and grab what they want, sooner or later

[Interpretation]

Je crois que M. Davis a déclaré à la Chambre que la superficie territoriale du Canada serait augmentée de 40 p. 100. On va contrôler nos eaux territoriales afin de repérer les pêcheurs étrangers non-autorisés, arrêter les règlements régissant les pêcheurs étrangers, la diminution ou la disparition éventuelle de ces pêches étrangères, les rapports sur les prises, les paiements de loyers, etc.

Si la Conférence ne réussit pas à adopter une convention acceptable du point de vue canadien, il nous faudra étendre unilatéralement la limite de nos eaux territoriales exclusives ainsi que notre pouvoir de gestion.

Monsieur le président, je vous remercie. Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

Le président: Monsieur Williams, représentant de l'Association des pêcheurs à la cuiller du Pacifique, aimerait ajouter quelques mots avant que l'on passe aux questions.

M. R. Williams (président, Comité international, Association des pêcheurs à la cuiller du Pacifique): J'espère pouvoir faire aussi bien que mon préopinant. Je ne vais pas vous donner lecture du mémoire étant donné que vous en avez tous reçu un exemplaire.

Je voudrais vous parler sur certains points figurant à la page 1. L'Association que je représente est constituée de pêcheurs de saumon qui vivent du produit de leurs pêches. En outre, ils participent à la pêche d'autres espèces dans la province de la Colombie-Britannique lorsqu'ils en ont la possibilité.

Notre Association représente 75 p. 100 environ de l'ensemble des pêcheurs de saumon de la Colombie-Britannique et compte plus de 600 membres. Aux dernières nouvelles, notre Association accueille un nouveau membre par jour, ce dont je suis fort heureux. Il faut croire que notre travail y est pour quelque chose.

Il y a une petite erreur à la page 1 du mémoire. Notre objet n'est pas de traiter de toutes les questions à l'ordre du jour de la Conférence sur le droit de la mer. En effet, les personnes présentes ici sont plus compétentes que nous pour traiter de ces problèmes.

À la page 2, le premier paragraphe est parfaitement clair. Il est évident que les pêcheurs de divers pays du monde n'exploitent pas les pêcheries dans l'intérêt des pays voisins et des pays en bordure du plateau continental. C'est la raison pour laquelle je pense que la côte est a souffert plus que la côte ouest, bien que l'impression ne soit pas enviable pour autant. En effet, des pêcheurs de l'Union Soviétique, du Japon et de la Corée exploitent nos eaux, et aux dernières nouvelles, deux bateaux polonais et deux roumains pêchent actuellement au large de la côte ouest.

Nous sommes les usagers et les gardiens d'une des ressources du Canada. Notre plateau continental est le deuxième du monde en importance. C'est donc une grande richesse qui mérite qu'on s'en occupe.

Nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec le Conseil des pêcheries quant à l'étendue de cette zone. Je conviens avec le Conseil qu'une limite de 200 milles ne règlera pas toutes les difficultés, mais le principe de la zone-tampon et du talus ne constitue pas davantage un remède efficace à 100 p. 100. Nous voudrions établir une zone tampon entre le plateau continental et les méthodes rapaces de pêche auxquelles s'adonnent les pêcheurs étrangers. Si une telle zone tampon était créée, on finirait bien par attraper ces

[Texte]

we are going to catch them. The wider that buffer zone is, the better the opportunity is of stopping them from getting into our resources.

As for pulse fishing, I think any fisherman on either coast has seen the results of that. It raises hob with any fishery that is working on a sustained yield basis. On the West Coast they worked on stocks that at the time we were not too concerned with, ocean perch and hake. At one time our fisheries department figured that ocean perch were an inexhaustible resource in the eastern and North Pacific. Well, we found out. It took only five years to prove that wrong.

The right to harvest salmon—anadromous species again, and this is my association's prime concern, of course—must be left to the country of origin. When you go through the sacrifices that we have inflicted on ourselves in maintaining and improving the water quality for salmon, it just cannot be left wide open for anyone to enter into it. Once again, I think the Atlantic salmon has been the one to suffer the first heavy blow. Fortunately, it takes them a little bit longer to find their way to the Pacific, but they are coming. In fact, just as a comment here, I personally was offered the opportunity to buy shares or stock—whatever you want to call it—in a vessel that is capable of fishing salmon on the high seas. It is fully refrigerated and is considering high seas salmon gill-netting, sailing from Port of Spain, Trinidad. It might be a hell of a lot better way of catching fish than trolling but I think my fellow man would cane me if I went any further on it.

As to our problems with the Americans, I mentioned them in here. We have salmon problems with our American neighbours; sometimes I think that is the greatest understatement I have put in this whole brief. In fact, sometimes I feel they are just downright unneighbourly. Sooner or later we will work it out, but they are pretty tough cookies.

As I have said here, the potential for food production from the living resources of our shelf is enormous, but it must be protected if it is going to survive on a maximum sustained yield basis. I think it is the responsibility of Canada to fulfill her obligations to the hungry millions of tomorrow's world and to ourselves.

One other point, Mr. Chairman, I would like to bring up here deals with proposed boundaries on an extension seaward of our limits, regardless of what distance was ever decided on, in your wisdom, I hope. On the West Coast and on the East Coast they published a small chart outlining the proposed boundaries and where they would take off from. The one from the mouth of the Straits of Juan de Fuca, in the way it is drawn here, is in one of our major fishing areas. Our troll production area is the biggest one on the coast and accounts for in the neighbourhood of 60 per cent of our troll production. This boundary, as it is drawn on this chart, cuts about one quarter of it off. It does not follow any natural contour; it does not relate to the lie of the land of Washington State and Vancouver Island.

We would like to point out that the whole idea of this extension to include our continental shelf and slope and/or margin, whatever you want to call it, is to protect the natural contours of the continental shelf as it is related to the dry land mass of Canada. The way it is drawn here is just absolutely unacceptable. There is a canyon that comes in a southwesterly direction which is a natural dividing

[Interprétation]

pêcheurs étrangers. Plus cette zone sera large, meilleures seront nos chances d'empêcher ces pêcheurs de s'emparer de nos ressources.

En ce qui concerne la pêche aux vibrations, je pense que tous les pêcheurs des deux côtes en ont vu les résultats. Elles gênent les pêches fondées sur le rendement soutenu. Sur la côte ouest, ils cherchaient des espèces qui ne nous préoccupaient pas beaucoup, la perche rose et la merluche. A une époque, notre ministère des Pêches pensait que la perche rose était une ressource inépuisable dans l'est et le nord du Pacifique. Eh bien, nous en avons découvert les résultats. Cinq années ont suffi à prouver le contraire.

Le droit de pêche du saumon — des espèces anadromes, et c'est là bien sûr la principale inquiétude de mon association—doit revenir au pays d'origine. Lorsque vous faites les sacrifices que nous avons faits pour conserver et améliorer la qualité de l'eau pour le saumon, on ne saurait permettre à tout le monde d'intervenir. De nouveau, je pense que le saumon de l'Atlantique a été celui qui a subi le coût le plus fort. Heureusement, il leur faut plus longtemps pour se rendre dans le Pacifique, mais ils y parviennent tout de même. En fait, à titre de commentaires, je dois dire que l'on m'a offert d'acheter des parts ou des actions—appeler cela comme vous voulez—dans un bateau capable de pêcher le saumon en haute mer. C'est un bateau complètement réfrigéré qui envisage la pêche du saumon de haute mer ou filet maillant à partir de Port d'Espagne, à Trinidad. C'est une méthode peut-être préférable au chalutage mais je pense que mon associé m'en voudrait si je m'étendais davantage.

Quant à nos problèmes avec les Américains, je les ai déjà mentionnés ici: nous avons des difficultés à propos du saumon avec nos voisins américains; souvent je pense que c'est là l'euphémisme le plus atténué que j'ai glissé dans le mémoire. En fait, j'ai souvent l'impression qu'ils ne se conduisent pas en bons voisins. Tôt ou tard nous réglerons ce problème, mais ils sont très difficiles à convaincre.

Comme je l'ai dit ici, la production alimentaire potentielle des ressources vivantes de notre plateau continental est énorme, mais elle doit être protégée si l'on veut en obtenir un rendement maximum continu. Je pense que le Canada se doit de remplir ses obligations à l'égard des millions d'affamés de demain et de nous-mêmes.

Monsieur le président, j'aimerais évoquer un autre point concernant les limites qui ont été proposées quant à notre zone maritime, sans tenir compte de la distance qui aurait pu être déterminée en toute sagesse, je l'espère. Sur la côte ouest et la côte est, on a publié une petite carte indiquant les limites proposées ainsi que leur lieu d'origine. Celle partant de l'embouchure du détroit Juan de Fuca, de la façon dont elle est ici délimitée, se trouve dans l'une de nos principales zones de pêche. Notre zone de chalutage est la plus importante de la côte et représente environ 60 p. 100 de notre production de chalutage. Cette limite, telle que l'indique la carte, l'ampute d'environ un quart. Elle ne suit aucun contour naturel, elle n'a aucun rapport avec la configuration du terrain de l'État de Washington et de l'île de Vancouver.

Nous aimerions rappeler que l'idée d'étendre ces limites pour inclure notre plateau continental et la pente est—ou le seuil, quelle que soit la façon dont vous l'appeliez, est de protéger les contours naturels du plateau continental par rapport au territoire continental canadien. Nous ne pouvons accepter les limites telles qu'elles sont ici fixées. Il y a une gorge de direction sud-ouest qui représente une sépa-

[Text]

line between the continuation of our Continental Shelf and the Continental Shelf off the United States and we do feel that this should definitely be looked at by you people. We would very much like to get it right down the canyon because it is a natural division and it would certainly protect the extension of our Continental Shelf.

I have the chart here and if any of you gentlemen are interested later on you will have an opportunity to look at it.

• 2045

The Chairman: Thank you very much, Mr. Williams. Is it agreed that the brief of the Fisheries Council of Canada and the Pacific Trollers' Association be printed as an appendix to this day's minutes of proceedings and evidence?

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Plus the chart.

An hon. Member: You will find it dirty to handle it.

The Chairman: I am afraid it will be hard to have this chart printed.

Mr. Rowland: How about the disputed area you have described?

The Chairman: Do you have a good copy of the chart you have referred to?

Mr. Williams: Yes, there is a copy of the one that was published this past summer.

I do not think anybody wants to claim that they have published it right now, but I imagine it was from the Department of the Environment.

Mr. Barnett: On a point of order, Mr. Chairman.

In reference to appending this chart, I would suggest (a) the first document was, to the best of my knowledge, issued and distributed through the fisheries service, and (b) if the witness would give us the number of the chart which shows the canyon in the Strait of Juan de Fuca, the Committee could take the initiative to have a blowdown of that from the hydrographic service that would be suitable for appending.

The Chairman: Yes, but there is only one problem, Mr. Barnett.

Mr. Barnett: We do not need a copy of this actual physical chart because we can easily get it if we have the number.

Perhaps the witness would care to specify the number of the chart to which he is referring.

The Chairman: Is there any reference on the chart, Mr. Williams?

Mr. Williams: The large chart is the only one you can use, and this is an American chart. The reason we have been using American charts is that they were ahead of our hydrographic department for many years in putting out loran charts. The quality of the charts, you might say, is nothing compared to our hydrographic service.

[Interpretation]

ration naturelle entre notre plateau continental et le plateau continental au large des États-Unis et je pense que vous devriez en tenir compte. Nous aimerions beaucoup que la limite suive la gorge, qui représente une séparation naturelle et permettrait de protéger l'extension de notre plateau continental.

J'ai ici la carte et si cela vous intéresse, vous pourrez l'examiner plus tard.

Le président: Je vous remercie, monsieur Williams. Êtes-vous d'accord pour que l'on imprime le mémoire du Conseil des pêches du Canada et de l'Association des pêcheurs à la cuiller du Pacifique en appendice au procès-verbal de la réunion d'aujourd'hui?

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Accompagné de la carte.

Une voix: Vous verrez que cette carte ne s'y prête guère.

Le président: Je crains qu'il soit difficile de l'imprimer.

M. Rowland: Qu'en est-il de la zone revendiquée dont vous avez parlé?

Le président: Avez-vous une excellente copie de la carte dont vous avez parlé?

M. Williams: Oui, j'ai un exemplaire de celle qui a été publiée l'été dernier.

Je ne pense pas que qui que ce soit veuille admettre maintenant l'avoir déjà publiée, mais je pense qu'il s'agit du ministère de l'Environnement.

M. Barnett: Un rappel au Règlement, monsieur le président.

A propos de l'impression de cette carte, il me semble que, premièrement, le premier document a été, pour autant que je sache, émis et distribué par le service des pêches et, deuxièmement, si le témoin nous donnait le numéro de la carte indiquant la gorge du détroit de Juan de Fuca, le Comité en obtiendrait auprès du service hydrographique un agrandissement qu'il serait plus facile de publier en appendice.

Le président: Oui, mais il y a toujours une difficulté, monsieur Barnett.

M. Barnett: Nous n'avons pas besoin de l'exemplaire de cette carte, nous pouvons simplement l'obtenir si nous en avons le numéro.

Peut-être que le témoin voudrait nous donner le numéro de la carte dont il parle.

Le président: Y a-t-il une référence sur cette carte, monsieur Williams?

M. Williams: La grande carte est la seule que vous puissiez utiliser et il s'agit d'une carte américaine. La raison pour laquelle nous avons utilisé des cartes américaines est qu'elles sont supérieures à celles de notre service hydrographique grâce au procédé. La qualité de leurs cartes est sans comparaison à celle à notre service hydrographique.

[Texte]

Mr. Danson: On a point of order, so that we can put it in context, Mr. Chairman, the question of the chart reading would really be involved in the Law of the Sea Conference. We are talking about a bilateral agreement between the United States and Canada, and this is not something that is involved in the Law of the Sea is it?

Mr. Barnett: I think the point, Mr. Chairman, if we are still on the point of order, is that what we are concerned about is pushing for a definition of a continental margin or a continental margin and slope and the question of where that is physically is very important to the presentation of Canada's position before the Law of the Sea Conference and it is very properly a concern of the Committee in this context.

I think at least we should have a specific reference to the chart in question and, if possible, the witness might give us the equivalent Canadian chart.

The Chairman: Could you, Mr. Williams, give us a specific reference of this chart?

Mr. Williams: Mr. Chairman, it is chart number 6102, it is the American hydrographic chart, and it is referred to as Destruction Island to Amphitrite Point.

The Chairman: Does this satisfy the members of Committee?

I have as questioners Mr. Danson, Mr. Crouse, Mr. Barnett, Mr. Pelletier, Mr. Dupras, Miss Bégin, Mr. Munro and Mr. McKinnon.

• 2050

Mr. Walker: On a point of order.

The Chairman: Mr. Walker.

Mr. Walker: Did you decide what to do about the small chart that Mr. Williams mentioned? Is that going in?

The Chairman: I believe it has been decided that we would not use this particular chart.

Mr. McKinnon: Mr. Chairman, might I suggest that the Clerk go out and bring us in 25 copies of that? Then whoever wants one could keep one.

Mr. Walker: I am bringing this up because if it is going to be printed as part of the minutes of this meeting then I certainly think it has to be identified. Otherwise the inference is that the chart is from a government department. I am not satisfied on this point yet. What is its origin? You just do not throw a chart in the minutes.

The Chairman: Miss Savard, is it possible to have copies made right away? We can try, I suppose.

Mr. Walker: Mr. Chairman, I am sorry, you have not got my point.

I want to know where the chart came from. If it came from one of our government departments, let us have it related to that department so there will be no misunderstanding.

[Interprétation]

M. Danson: J'invoque le Règlement, pour remettre les choses dans leur contexte, monsieur le président. La question de la lecture des cartes sera certainement mentionnée au cours de la Conférence du droit de la mer. Nous parlons d'un accord bilatéral entre les États-Unis et le Canada et cela ne fait pas partie du droit de la mer, n'est-ce pas?

M. Barnett: Le rappel au Règlement, monsieur le président, s'il s'agit toujours du rappel au Règlement, est que nous en sommes à la définition de la marge continentale ou de la marge continentale et de la pente et la question de son emplacement géographique est très importante pour définir la position du Canada au cours de la Conférence du droit de la mer et concerne sans aucun doute le Comité à l'heure actuelle.

Je pense que nous devrions avoir une référence précise à la carte en question et, si possible, le témoin pourrait nous donner l'équivalent canadien de cette carte.

Le président: Monsieur Williams, pourriez-vous nous donner une référence précise de cette carte?

M. Williams: Monsieur le président, il s'agit de la carte n° 6,102, c'est une carte des services hydrographiques américains, et elle est intitulée *Destruction Island to Amphitrite Point*.

Le président: Cela satisfait-il les membres du Comité?

J'ai maintenant les noms de MM. Danson, Crouse, Barnett, Pelletier, Dupras, M^{me} Bégin, MM. Munro et McKinnon.

M. Walker: J'invoque le Règlement.

Le président: Monsieur Walker.

M. Walker: Avez-vous décidé de ce que vous ferez de la petite carte mentionnée par M. Williams? Allons-nous en tenir compte?

Le président: Je pense que l'on a décidé de ne pas utiliser cette carte en particulier.

M. McKinnon: Monsieur le président, puis-je proposer que le greffier nous en fasse 25 exemplaires? Tous ceux que cela intéresse pourraient en conserver un exemplaire.

M. Walker: Je soulève la question car si on l'imprime dans le cadre du procès-verbal de la réunion, je pense qu'il faut l'identifier. Autrement, on supposera que la carte vient d'un des ministères gouvernementaux. Et je n'aime pas tellement cela. Quelle est l'origine de cette carte? On ne peut pas insérer une carte comme cela dans le procès-verbal.

Le président: Mademoiselle Savard, pourriez-vous nous en faire des exemplaires? Nous pouvons toujours essayer, je suppose.

M. Walker: Monsieur le président, je regrette, mais vous ne m'avez pas compris.

Je veux savoir d'où vient la carte. Si elle émane de l'un de nos ministères, nous devons mentionner ce ministère pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

[Text]

Mr. K. M. Campbell (Manager, Fisheries Council of Canada): Could I help?

The Chairman: Yes, please. Go ahead.

Mr. Campbell: I think I recognize the chart since I gave it to Mr. Williams today. It was attached to a recent press release from the Department of Environment. I do not have the date without having the rest of the document.

There were two charts attached to this press release; one was for the east coast and one was for the west. They were meant to show the present areas of Canadian fishery zones and where the continental slope would come, in a rough area, to show the 12-mile limit and the 200-mile limit. Whoever drew this chart took a westward direction for the boundary coming out of Juan de Fuca Strait and I do not think this chart presents a government position on where the boundaries should be between the two countries across the continental shelf. It purports to do this if you just take this chart on its own, but I think you would have to see the rest of the document. But that is the origin of it; it is a Fisheries service press release.

The Chairman: Do we agree that we have copies made by the Clerk to be distributed to the members?

Mr. Walker: Mr. Chairman, with the explanation that has just been given about the chart so we are not misled.

The Chairman: It is on the record now.

Mr. Danson.

Mr. Danson: Thank you, Mr. Chairman. Gentlemen, I am sure the rest of the Committee join me in thanking you for your very thoughtful briefs and for travelling all this distance, and for the courage in coming from British Columbia to Ottawa this time of year—courage or foolhardiness, I do not know which.

I might say that I too am a fisherman; I catch the most expensive fish per pound in Canada. I am interested in your remarks regarding the anadromous species and the country of origin. Even being a fisherman, I cannot tell the sex of a fish so how would you tell its nationality? How would you police this? How do you determine the country of origin of the fish? Are the species pretty obvious, the Canadian as opposed to the Norwegian salmon, for instance? How would you police this in international waters?

Mr. Turnill: Mr. Chairman, I might require some assistance in answering that question. First, in the use of the word "anadromous", I should point out that salmon is not the only anadromous fish. I believe the smelt is another.

Mr. Barnett: Arctic char.

Mr. Turnill: And Arctic char. Thank you, Mr. Barnett. And sturgeon.

• 2055

They are fish that start out in egg form in fresh water and spend varying degrees, depending on the species, of their life cycle in fresh water and then they migrate to sea, where they—I think I used the term "graze" because I liked it in reference to our agricultural economy—in the sea for varying degrees of time, ranging from one year to two and three years, and then return to the place where they were spawned. This, I suppose, in a sense describes

[Interpretation]

M. K. M. Campbell (directeur, Conseil canadien des pêches): Puis-je vous aider?

Le président: Oui, je vous en prie.

M. Campbell: Je pense que je reconnais la carte car je l'ai donnée aujourd'hui à M. Williams. Elle faisait partie d'un récent communiqué de presse du ministère de l'Environnement. Je n'en connais pas la date car je n'ai pas le reste du document.

Deux cartes étaient attachées à ce communiqué de presse; l'une concernait la côte est et l'autre la côte ouest. Elles indiquaient les zones de pêche canadienne actuelles et montraient la pente continentale faisant état de la limite de 12 milles et de celle de 200 milles. L'auteur de cette carte a fixé la limite vers l'Ouest à partir du détroit de Juan de Fuca et je ne pense pas que cette carte présente la position du gouvernement à propos des limites entre les deux pays à travers le plateau continental. Si on considère la carte seule c'est ce qu'elle vise à faire, mais je pense qu'il faut examiner le reste du document; mais comme je l'ai dit il s'agit d'un communiqué de presse du service des pêches.

Le président: Êtes-vous d'accord pour que le greffier en tire des exemplaires qu'il distribuera aux membres du comité?

M. Walker: Monsieur le président, il faut y ajouter les explications que l'on vient de nous donner pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

Le président: Elle figure au dossier maintenant.

Monsieur Danson.

M. Danson: Je vous remercie, monsieur le président. Messieurs, je suis sûr que les autres membres du comité se joignent à moi pour vous remercier de vos mémoires et du courage ou de l'intrépidité, je ne sais lequel, que vous avez montré pour venir de Colombie-Britannique à Ottawa en cette période de l'année.

Je pourrais ajouter que je suis moi-même pêcheur, j'attrape le poisson le plus cher à la livre de tout le Canada. Vos remarques concernant les espèces anadromes et le pays d'origine m'ont beaucoup intéressé. Même si je suis pêcheur, je ne saurais définir le sexe d'un poisson aussi comment pouvez-vous fixer sa nationalité? Comment procédez-vous à cet égard? Comment déterminez-vous le pays d'origine du poisson? Est-ce que les espèces sont facilement identifiables, le saumon canadien comparé au saumon norvégien, par exemple? Comment pourriez-vous réglementer cela en eau internationale?

M. Turnill: Monsieur le président, je dois demander l'aide de mes collaborateurs pour répondre à cette question. Tout d'abord, lorsque l'on emploie le mot «anadrome» il faut souligner que le saumon n'est pas la seule espèce anadrome. Je crois que l'éperlan en est une autre espèce.

M. Barnett: L'omble de l'Arctique également.

M. Turnill: C'est exact. Je vous remercie, monsieur Barnett. Il y a aussi l'esturgeon.

Il s'agit là de poissons qui naissent dans l'eau douce et y passent certaines périodes de leur cycle de vie, périodes variant selon les espèces; ils partent ensuite vers la mer, où ils «passent» (j'ai employé ce mot parce que je pense que est particulièrement appropriée) pendant des périodes variant de un à trois ans, pour retourner ensuite vers le lieu du frai. Ceci, je pense, décrit le cycle de vie des poissons anadromes. Tout en n'étant pas biologiste, je sais

[Texte]

anadromous. The Atlantic species—and I am not a biologist—does not work entirely like that because the Pacific species dies when it returns, and the Atlantic species does not necessarily do that.

Mr. Danson: I am sorry, but I think we went through the difference in the species before, in our Committee.

Mr. Turnill: Oh, did you?

Mr. Danson: And I was concerned about policing this in...

Mr. Turnill: How you flag them?

Mr. Danson: Right. How do you monitor them in the high seas?

Mr. Turnill: It is like a cattle ranch.

Mr. Danson: I think we would be sympathetic to the case that is made here.

Mr. Turnill: Yes. Let us draw the analogy of a cattle ranch. You do not necessarily have fences, but there are limits to the migration of the eastern Pacific salmon vis-à-vis the Asian Pacific salmon. In some instances they do meet at a spot, and let us say the one hundred and seventy-fifth or the one hundred and eightieth longitude in the middle of the Pacific Ocean. However, generally speaking, the species of salmon that are spawned in British Columbia or on Canada's Pacific coast are pretty easily identified in terms of their grazing land or habitat. I will stop there, and perhaps Mr. Campbell might like to add to that.

Mr. Campbell: I would like to say that I think Mr. Danson has brought up a very important point, because it is difficult to differentiate between the salmon, their origins, when they are on the high seas, and this is just our point; that for proper management of them you should allow them to come in close to their rivers of origin, where they are unseparated. This is the best way of managing them and this is what we are advocating; that they not be fished on the high seas, where they are mixed. There are some fisheries close to our shores where there is intermingling and, as far as Canada is concerned, on the Pacific coast we are talking about American and Canadian salmon and we are saying that where this intermingling takes place and it is necessary because of your fisheries to intercept fish of other origins, of American origin in our case and Canadian origin in their case, that there be a bilateral arrangement to balance those interceptions. We think that on the Atlantic coast the Danes should not catch Canadian salmon on the high seas or in Danish waters, and we think that the Americans should not catch Canadian salmon on the high seas. So, the point you raise is a very important one. It is difficult, except by tagging or scale examination—very specific examination of the fish—to decide what the river of origin was. So, the best way is to catch them once they have come close to home and you can differentiate.

Mr. Danson: So you are really advocating banning fishing of the anadromous species in the high seas, and really only in the coastal waters.

Mr. Campbell: Absolutely.

Mr. Danson: I see. That clarifies it considerably. Do you think this is a realistic objective for Canada to seek, that others would respect us?

[Interprétation]

que les espèces de l'Atlantique n'ont pas tout à fait le même type de cycle de vie, car les espèces du Pacifique meurent quand elles retournent vers l'eau douce, ce qui n'est pas le cas de celles de l'Atlantique.

M. Danson: Veuillez m'excuser, mais je pense que le Comité a déjà examiné cette question des espèces.

M. Turnill: Ah oui?

M. Danson: Et ce qui me préoccupait était surtout de contrôler...

M. Turnill: Comment on peut les repérer?

M. Danson: C'est cela. Comment peut-on les contrôler en haute?

M. Turnill: On procède comme pour le bétail.

M. Danson: C'est là un système qui ne nous déplairait pas.

M. Turnill: En effet. Prenons l'analogie d'une ferme d'élevage. Il n'est pas toujours nécessaire de construire des clôtures, mais nous savons que les migrations du saumon du Pacifique est comportent certaines limites, par rapport au saumon du Pacifique asiatique. Il y a certains points où ces deux espèces se rencontrent, disons au 175° ou au 180° degré de longitude, au milieu de l'océan Pacifique. Sur le plan général, cependant, les types de saumon de Colombie-Britannique ou de la côte pacifique du Canada sont relativement facilement identifiables par leur habitat naturel. Je voudrais ici demander à M. Campbell s'il a quelque chose à ajouter.

M. Campbell: Je pense que M. Danson a soulevé une remarque très importante, car il est assez difficile de différencier les divers types de saumon en haute mer; pour en assurer une surveillance efficace, il faudrait leur permettre de s'approcher de leur rivière d'origine, lorsqu'ils ne sont pas séparés. C'est là le meilleur système, que nous recommandons, à savoir de ne pas les pêcher en haute mer, lorsqu'ils sont mélangés. Il existe certains mélanges dans quelques pêcheries proches de nos côtes, et, sur la côte pacifique, ceci signifie qu'il s'agit de saumon canadien et américain; nous affirmons que ces mélanges sont inévitables et qu'il est nécessaire de passer un accord bilatéral avec les États-Unis pour équilibrer les prises de saumon canadien par des Américains et de saumon américain par des Canadiens. En ce qui concerne la côte de l'Atlantique, nous pensons que les Danois ne devraient pas pêcher de saumon canadien en haute mer, ni dans les eaux danoises, et que les Américains ne devraient non plus pêcher de saumon canadien en haute mer. Votre remarque est donc très importante. Si l'on ne veut pas procéder à une identification individuelle des poissons, par l'étiquetage ou l'écaille, examen très détaillé, il sera difficile d'en déterminer la rivière d'origine. Le meilleur système est donc de les capturer lorsqu'ils reviennent près de leur lieu d'origine, où on peut différencier.

M. Danson: En fait, vous recommandez que l'on interdise la pêche des poissons anadromes en haute mer, et qu'on l'autorise le long des côtes uniquement.

M. Campbell: C'est tout à fait cela.

M. Danson: Parfait. La situation me semble beaucoup plus claire. Pensez-vous qu'il s'agisse là d'un objectif raisonnable de la part du Canada, que les autres pays respecteraient?

[Text]

Mr. Campbell: Nations like Japan, that have had a high seas fishery for a good many years—unlike Denmark—would not see it as realistic because they have a fishery working on it, but it has to be realistic. There is no other way to manage salmon other than that way. If there is going to be indiscriminate high seas fisheries of salmon, then it is going to be impossible to manage them. Not only do you have races from different rivers intermingling in the high seas, but you have races of different strengths intermingling. So, if the total pool of salmon in a given spot in the high seas is strong and with the amount of fishery, depending on that strength, you may be overfishing a weak run which is intermingled with strong ones.

Mr. Danson: Are there many countries with anadromous species that are in commercial quantities around the world, or is Canada one of half a dozen nations that really produce...

Mr. Campbell: Canada is one of four or five in the Pacific that produces salmon. Canada, the U.S., Russia, Japan and China all have salmon runs. Those are the only ones that have Pacific salmon. There are a number of European nations that have Atlantic salmon, as well as Canada and the U.S. There is at least one transplanted salmon run in New Zealand. There may be others but I think that is the only one that has taken. Those are the only salmon producers in the world. There are other nations that have anadromous species, such as sturgeon, shad and smelts. There are other nations that have a few like that, but salmon is number one by far.

Mr. Danson: Thank you very much.

• 2100

Mr. Crouse: Mr. Chairman, I want to join with my colleagues in congratulating officials of the Fisheries Council of Canada as well as the representative from the West Coast on the high quality of their brief. I will try to be brief in my questioning, Mr. Chairman.

I am impressed with the entire brief submitted by the Fisheries Council, especially with the item on page 13, to which I would refer the witnesses. They deal with the marine environment. They say that the submission dealt entirely with the fisheries aspects but they are also concerned with the deliberations on the conference on the law of the sea on control of pollution. They go on to say that the conference will have the task of agreeing on rules to control the discharge of waste to the sea from whatever source.

I think, Mr. Chairman, in this instance the Council has put its finger on perhaps one of the most important problems the fisheries face at present. We have seen in recent years, for example, a very disastrous incident in Placentia Bay in Newfoundland. I am not trying to draw a red herring across these briefs but that is exactly what happened in Newfoundland. In my own Province of Nova Scotia, as a result of pollution in the sea, we have experienced the loss to the fishermen alone of something like a \$4 million to \$5 million swordfishing industry because of mercury pollution.

I would like to ask either one of the witnesses, how he proposes to correct effectively the abuses of the past. What do you propose to this conference which would enable the shipping interests around the world to discontinue their practices, because I feel that through the dumping of wastes and of oil at sea we are seeing the real reason for the loss of our fish, not necessarily the overfishing but the

[Interpretation]

M. Campbell: Des pays comme le Japon, qui font de la pêche en haute mer depuis très longtemps, ce qui n'est pas le cas du Danemark, ne considéreraient pas une telle mesure comme étant réaliste, car cela freinerait leurs activités de pêche. Cela reste cependant le seul moyen de gérer rationnellement la pêche du saumon. Si l'on autorise une pêche anarchique du saumon en haute mer, aucune gestion scientifique ne sera possible. En effet, il n'y a pas seulement un mélange de races de diverses rivières mais également de races de forces diverses. Dans un banc de saumon quelconque, en haute mer, on pourra alors parfaitement aboutir à la pêche excessive d'espèces faibles, se trouvant au milieu d'espèces fortes.

M. Danson: Trouve-t-on ces poissons anadromes, en quantité importante, dans plus d'une demi-douzaine de pays, dont le Canada?

M. Campbell: Le Canada est l'un des quatre ou cinq pays du Pacifique produisant du saumon. Les seuls pays produisant du saumon du Pacifique sont le Canada, les États-Unis, l'Union Soviétique, le Japon et la Chine. Un certain nombre de pays européens, ainsi que le Canada et les États-Unis, produisent du saumon dans l'Atlantique. Nous savons également qu'il y a au moins un élevage de saumons transplantés en Nouvelle-Zélande. Il se peut qu'il y en ait d'autres, mais je pense que c'est le seul cas qui ait réussi. Voilà donc les seuls producteurs de saumons au monde. D'autres pays, bien sûr, produisent des poissons anadromes, tel que l'esturgeon, l'allose et l'éperlan. Cependant, le saumon est le plus important de ce type de poisson.

M. Danson: Merci beaucoup.

M. Crouse: Monsieur le président, j'aimerais me joindre à mes collègues pour féliciter les responsables du Conseil Canadien des pêcheries, ainsi que les représentants de la côte Ouest, pour la qualité de leur mémoire. J'ai quelques questions à poser et je tenterai d'être bref.

L'ensemble du mémoire du Conseil des pêcheries m'a paru très intéressant mais je voudrais revenir ici à la page 13. Il s'agit de l'environnement marin. Le Conseil nous a dit que le mémoire ne parlait que des problèmes des pêches, mais je constate qu'il se préoccupe également des délibérations de la Conférence sur le droit de la mer portant sur le contrôle de la pollution. Il affirme à ce sujet que la Conférence aura pour tâche de parvenir à un accord sur certains règlements destinés à contrôler le rejet de déchets dans la mer, quelle qu'en soit l'origine.

Il me semble, monsieur le président, que le Conseil a relevé à cette occasion ce qui est sans doute l'un des problèmes les plus importants auquel doivent faire face les pêches. Je n'en citerai, pour exemple, que l'incident désastreux auquel nous avons assisté il y a quelque temps à Terre-Neuve, dans la baie de «Placentia». Je ne voudrais pas insister sur un problème bien connu, mais le cas de Terre-Neuve me paraît significatif. Dans ma propre province de Nouvelle-Écosse, la pollution par le mercure a entraîné des pertes de 4 à 5 millions de dollars chez les pêcheurs d'espadons.

J'aimerais donc demander aux témoins comment ils ont l'intention de s'y prendre pour remédier à cette situation. Avez-vous des propositions à faire, pour cette Conférence, qui permettraient de faire disparaître ce genre de pratique? En effet, je pense que le rejet dans la mer de déchets divers, ou de pétrole, est l'une des raisons fondamentales des pertes qu'encourent nos pêches, alors que l'on tente

[Texte]

pollution of the sea—because oil lies on the surface and this prevents the small eggs that are hatched by the fish from hatching. These eggs come to the surface from many species and if they come to the surface and are embedded in oil they never reach maturity.

I submit, Mr. Chairman, that the pollution of the sea is the real reason, not overfishing, that is causing a decline in our over-all fishing stocks. I think the Council has put its finger on the real problem, and I would like to know just what proposals you might have to recommend to the Canadian officials who are going to the Law of the Sea Conference that would be helpful in having nations realize that they have to stop dumping their mineral and oil wastes in the ocean.

Mr. Turnill: Mr. Chairman, I could not possibly answer that question in any detail, but I am sympathetic to Mr. Crouse's concern.

Mr. Crouse: Do you agree with my views on that?

Mr. Turnill: Yes, I very definitely do.

Our concern is the environment in which our resource exists. I suppose in a sense we have been concerned with it. We have gone on record with the Minister and with government, of course. The solution to it must be a very complicated one, one that would require resources and technology probably far beyond our capacity even to go so far as suggesting policing policies that would be meaningful at this stage. All we are asking is that the environment be cleaned up, be tidied up, be put in such a condition that the resources that we are representing live in an environment in which they can expand, be managed, and be reproductive.

It is difficult for us to be very specific about how you go about doing this, because it involves so much of our whole government policing legislation and so on. Maybe my two colleagues would like to add to that. I think I know how the Minister feels about it—that is the Minister who represents our industry.

Miss Bégin: Which Minister?

• 2105

Mr. Turnill: Mr. Davis.

Mr. Kjell Henriksen (Vice-Chairman for Nova Scotia, Fisheries Council of Canada): Mr. Chairman, if I may say to Mr. Crouse with respect to the swordfish, I do not think the mercury content today is any higher than it was 20 years ago. I think hysterics from civil servants and scientists created a problem which we did not need.

Mr. Crouse: Thank you.

Mr. Henriksen: At a university in the United States there is on record a swordfish 50 years old, I believe, and samples taken show a mercury content equal to that which we have today. People have been eating it for 50 years, and eating it in a normal way. It has not caused any harm to any human beings. It is latent in the fish; it is something the fish has. It builds up a resistance to it, as we do to some diseases, and I do not think any clean up will preserve the swordfish. I think it is there, it can be taken, it can be sold, and it can be eaten.

[Interprétation]

souvent de mettre cela sur le dos de pêches exagérées; en effet, le pétrole rejeté à la mer reste à la surface et empêche les œufs d'éclore. Il ne faut pas oublier que pour de nombreuses espèces, les œufs remontent à la surface, ce qui entraîne ce problème.

J'affirme donc, monsieur le président, que la pollution marine, et non pas la pêche anarchique, est la véritable raison du déclin de nos bancs de poissons. Il me semble donc que le Conseil a parfaitement saisi la gravité de ce problème et j'aimerais savoir quelles propositions il pourrait présenter aux représentants canadiens qui participeront à la Conférence du droit de la mer; en effet, il faut faire comprendre aux divers pays qu'ils doivent cesser ce genre de pratique déplorable.

M. Turnill: Monsieur le président, je ne pourrais pas répondre à cette question en détail mais je dois dire que je comprends parfaitement la préoccupation de M. Crouse.

M. Crouse: Êtes-vous d'accord avec ce que je viens de dire à ce sujet?

M. Turnill: Tout à fait.

Il est évident que l'environnement dans lequel vivent nos ressources nous préoccupe au premier point. Ceci me paraît naturel. Nous avons d'ailleurs fait part de notre attitude à ce sujet au ministre tout comme au gouvernement. La solution de ce problème sera naturellement très complexe, et exigerait des ressources et une technologie dont nous ne disposons pas; cette défaillance nous interdit même de faire à ce sujet des propositions pouvant être autre chose que des vœux pieux. Tout ce que nous demandons c'est que l'environnement soit assaini afin que les ressources que nous possédons puissent se développer, se reproduire et être contrôlées.

Il nous est difficile de dire exactement comment il faudrait procéder, car cela dépend essentiellement de la politique législative du gouvernement. Mes deux collègues pourront sans doute vous en dire davantage. Je sais ce que le ministre pense à ce sujet, je veux parler du ministre qui représente notre industrie.

Mlle Bégin: Quel ministre?

M. Turnill: M. Davis.

M. Kjell Henriksen (vice-président du Conseil canadien des pêcheries en Nouvelle-Écosse): Monsieur le président, je voudrais dire à M. Crouse, à propos de l'espadon, qu'à mon avis la teneur en mercure n'est pas plus élevée aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Certains fonctionnaires et hommes de science se sont laissés prendre par une panique irraisonnée, créant ainsi un problème dont nous n'avions pas besoin.

M. Crouse: Merci.

M. Henriksen: On peut voir, dans une université des États-Unis, un espadon d'une durée de vie record de 50 ans, me semble-t-il, et des prélèvements sur la teneur en mercure montrent que celle-ci était égale à celle que nous connaissons aujourd'hui. On en mange donc depuis 50 ans sans que rien d'anormal ne se produise. La consommation de tel poisson n'a fait aucun mal aux êtres humains. Cet espadon est là pour le prouver. Il s'est en quelque sorte immunisé, comme nous le faisons vis-à-vis de certaines maladies, et je ne pense pas que le fait d'assainir l'eau préservera l'espadon. Tout indique donc que ces poissons peuvent être mangés sans aucun danger.

[Text]

With respect to the clean up within the zone that Canada is requesting, I think it is the Council's view that Canada has a job to do to manage this area, and manage it in the best possible way—in relation to both the question of pollution and fisheries resource. We can only do the best we can.

Mr. Crouse: That brings me to my next question. The Council has put forth the view that Canada must be prepared to manage the fisheries in any extended fishing zone over which it gains jurisdiction. We have a problem in Atlantic Canada. For example: if France, in view of its ownership of St. Pierre and Miquelon, continues to claim a large area of ocean between France and St. Pierre, how can we persuade them not to fish on the high seas for salmon which originate in Canada?

How does the Council see that we can actually manage these zones? What do you propose by way of management control? How many ships, what size of ship do you suggest we should be considering right now to set up an adequate police force?

Mr. Turnill: I think, at this stage it depends on the outcome of the Law of the Sea Conference, which we would be very hopeful would be according to our position. Failing that, we have recommended to government that if there is a failure of the Law of the Sea Conference it cannot take a unilateral position towards her anadromous and her palagic continental shelf species and enforce it—and enforcing must be a part of any unilateral action or the preparation for it.

Whether or not this is gunboat politics or however you describe it, we are simply saying that this is the only other alternative to a failure of what we would hope to be a successful outcome to the Law of the Sea Conference.

Our view is really an expression of the Council's policies or suggestions towards the Law of the Sea Conference, or what we think our country should represent, and the rather refined or little differences we feel that government, or the white paper, has suggested. I think we tend to take a stronger view.

The Chairman: Mr. Campbell.

• 2110

Mr. Campbell: Could I comment on Mr. Crouse's question? It has been suggested that Canada does not have the resources to police foreign fishing which might occur in so broad an area as we are talking about on the Continental Shelf off our East Coast, but surely all law enforcement is by example of catching the odd one. This even happens in traffic control: you do not catch every guy who speeds but you hope that by catching the odd one and making an example of him the others will be deterred.

This is what we have to keep in mind in thinking about Canada's capability of managing or policing the area that we are talking about; we do not have to catch everybody who comes in. If Canada has control of the Continental Shelf there will not be very many foreign ships out there in the first place. They are not going to come there to fish legitimately so they are not likely to come to take the chance.

Alaska recently fined a Russian ship—maybe it was Japanese—a \$250,000 fine. This is a pretty powerful deterrent; that is the sort of thing that works. I do not think there should be any doubt in anyone's mind about Canada's capability of policing the Continental Shelf when we get it.

[Interpretation]

En ce qui concerne l'assainissement de la zone réclamée par le Canada, le Conseil estime que le Canada doit s'efforcer de gérer cette zone de la meilleure façon possible pour ce qui est de la pollution et des ressources poissonnières. Nous ferons de notre mieux, c'est tout ce que nous pouvons faire.

M. Crouse: Cela m'amène à la question suivante: le Conseil a déclaré que le Canada devait être prêt à contrôler la pêche dans toute zone ultérieurement rattachée sous sa juridiction. Nous avons un problème dans l'Atlantique. Par exemple, si la France, du fait qu'elle possède Saint-Pierre et Miquelon, continue de revendiquer une zone importante entre la France et Saint-Pierre, il est difficile de lui interdire de pêcher en haute mer des saumons venant du Canada.

Comment, selon le Conseil, pourrions-nous contrôler réellement ces zones? Que proposez-vous pour appliquer un tel contrôle? Combien de bateaux, et de quelle taille, pensez-vous qu'il faudrait réserver dès maintenant pour constituer une flotte policière?

M. Turnill: A l'heure actuelle, tout dépend des résultats de la Conférence sur le droit de la mer qui, nous l'espérons, nous sera favorable. Dans le cas contraire, nous avons recommandé au gouvernement de ne pas adopter une position unilatérale en ce qui concerne les espèces anadromes et pélagiques du plateau continental, et l'application d'une telle politique doit s'inscrire dans une action unilatérale.

Quel que soit le qualificatif que vous donnez à ce genre de politique, nous pensons que c'est la seule autre façon de régler ce problème, au cas où la Conférence sur le droit de la mer soit un échec.

Nous nous faisons l'écho des politiques ou suggestions du Conseil en ce qui concerne la Conférence sur le droit de la mer et sur les légères différences suggérées par le gouvernement ou par le Livre blanc. Nous avons tendance à adopter une position plus ferme.

Le président: Monsieur Campbell.

M. Campbell: Puis-je faire un commentaire sur la question de M. Crouse? On a dit que le Canada n'a pas les ressources nécessaires pour contrôler les bateaux étrangers qui pourraient venir pêcher sur une étendue aussi vaste, puisque nous parlons du plateau continental sur la côte est; mais il est évident que pour exécuter la Loi, il suffit de trouver le coupable. C'est la même chose que le contrôle de la circulation: vous ne pouvez pas arrêter tous ceux qui font des excès de vitesse, mais vous espérez qu'en arrêtant un coupable, cela incitera les autres à ne plus le faire.

C'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'on parle de la capacité du Canada à contrôler ou à surveiller la zone dont il est question; il ne s'agit pas d'arrêter tous les bateaux. Si le Canada contrôle cette partie du plateau continental, peu de bateaux étrangers viendront s'y risquer au début. Ils n'auront plus le droit de venir y pêcher et ils n'en prendront pas le risque.

L'Alaska a récemment infligé une amende de \$250,000 à un bateau russe ou japonais, je ne sais plus. C'est un moyen de dissuasion assez puissant; en tout cas, c'est ce qui marche. Par conséquent, nul ne devrait douter de la capacité du Canada à contrôler cette région du plateau continental qui nous sera octroyée.

[Texte]

The Chairman: May I give the floor to Mr. Barnett, because our time is very limited tonight.

Mr. Crouse: I will defer my other questions, Mr. Chairman.

The Chairman: I am sure you have many more.

Mr. Crouse: I have many questions, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Barnett.

Mr. Barnett: Mr. Chairman, I will try to be brief because I have had previous opportunity of exploring some of these matters particularly with the Fisheries Council of Canada. I would like to say that I am very pleased that both their brief and the one from the Pacific Trollers' Association have highlighted the importance of the question of the anadromous species and particularly our salmon. I would also like to thank Mr. Williams for giving us some very good input on the point of view of the working fishermen on just how important the question of some of these margins are to the success or failure of our attempt to manage our salmon.

My question arises out of the fact—I may have mentioned this in a previous meeting of this committee—of getting some reading down at the United Nations Assembly meeting this fall of the discussion on the forthcoming Law of the Sea Conference, and the apparent fact which I think has come out as a result of Mr. Danson's questions, that relatively few nations are involved in the way we are with anadromous fish in the sense that this may be a very difficult question on which to gain majority support in the Law of the Sea Conference for our position.

In particular I am wondering whether the Fisheries Council has been attempting in any way to assist in developing interest and understanding of our Canadian position on anadromous fish in particular in any equivalent industry organization in other countries in the world. I am quite interested in the reference on page 9 of the brief to this question of salmon being in a position of innocent passage through waters which is, I think, a very well taken point. I am wondering whether the council has been engaging in any discussions through contacts they may have with organizations in other countries, perhaps in this particular connection of innocent passage with the American industry organizations, about the position in the Law of the Sea on anadromous fish.

Mr. Turnill: Mr. Chairman, if I might answer Mr. Barnett's question, yes, very definitely. Mr. Campbell has been working with the Department of the Environment and the Department of External Affairs on an informal approach that the industry of Canada can take with our friends around the world to support Canada's position. The official position of Canada must, of course, be taken by the Government of Canada. As you may know, Mr. Barnett, there is a very elaborate brief—let us say it is a promotional sales piece—being prepared by the department to circulate amongst the countries of the world at an appropriate time.

• 2115

In the meantime, I think we should take advantage of any contract that we might have, wherever, either on an informal basis or a formal basis, regardless. Mr. Campbell has been spending a great deal of his time on this matter. We have had discussions about it and anything that we can do, we certainly will. It is our livelihood, so we have to. And we are dedicated to it.

[Interprétation]

Le président: Puis-je donner la parole à M. Barnett, car notre temps est très limité ce soir.

M. Crouse: J'attendrai donc pour poser mes autres questions, monsieur le président.

Le président: Je suis sûr que vous en avez beaucoup d'autres.

M. Crouse: Certes.

Le président: Monsieur Barnett.

M. Barnett: Monsieur le président, je vais essayer d'être bref, car j'ai déjà eu l'occasion d'examiner ces questions de près avec le Conseil canadien des pêcheries. Je suis très content de ce que l'exposé présenté par ce conseil et celui présenté par l'Association des pêcheurs à la traîne du Pacifique, ait souligné l'importance du problème des espèces anadromes, et spécialement du saumon. Je voudrais également remercier M. Williams de nous avoir donné des renseignements très précieux quant à l'opinion des pêcheurs sur le rôle de ces marges dans le succès ou l'échec de nos tentatives de contrôle des saumons.

L'Assemblée des Nations Unies se réunit cet automne pour discuter de la future conférence sur le droit de la mer et, à la suite de la question de M. Danson, je constate que très peu de pays ont autant de problèmes que nous avec les poissons anadromes, et il sera donc certainement difficile pour nous d'obtenir l'appui des autres pays à ce sujet lors de cette conférence.

Je me demande en particulier si le Conseil canadien des pêcheries a fait des efforts pour faire connaître à d'autres organisations industrielles étrangères la position du Canada en ce qui concerne les poissons anadromes. La référence de la page 9 du document m'intéresse beaucoup puisqu'il y est dit que les saumons traversent les eaux sans se soucier des frontières, et je pense que cela est évident. J'aimerais savoir si le Conseil a entamé des discussions avec d'autres organisations étrangères, en particulier avec des organisations américaines, quant à la question des poissons anadromes dans le droit de la mer.

M. Turnill: Monsieur le président, je répondrai par l'affirmative, sans hésiter. M. Campbell travaille avec le ministère de l'Environnement et le ministère des Affaires extérieures pour élaborer une méthode officielle par laquelle l'industrie du Canada pourrait rallier d'autres pays à sa théorie. C'est naturellement le gouvernement du Canada qui doit adopter la position officielle de ce pays. Vous savez sans doute, monsieur Barnett, qu'un document assez complet est actuellement préparé par la Ministère pour être envoyé à d'autres pays, en temps voulu.

En attendant, nous devrions tirer profit de tous les contrats que nous pouvons conclure, que ce soit officiel ou non. M. Campbell a consacré beaucoup de temps à ce travail. Nous en avons discuté et nous ferons naturellement tout ce que nous pourrons. C'est là notre tâche et nous nous y dévouons entièrement.

[Text]

Mr. Barnett: One of the reasons I raised this, Mr. Chairman, and the council may not want to be more specific than you have been about just what you are doing in this area, is because my reading is—and I think this is representative of the fact—that, essentially, the fishing organizations in Canada are in fairly close agreement on the kind of position that is being stated here tonight, that people concerned with the fishing industry and its survival in the world perhaps have a better and deeper appreciation of all of these factors of what is involved in its being a perpetual resource than is perhaps generally true.

If there is anything further that you could spell out or if there are any suggestions you have to offer regarding anything that the Committee might do which would further the establishment in the eyes of other countries of the world of the crucial importance of this position that is stated here quite well on the anadromous fish, I would certainly welcome it.

Mr. Turnill: Thank you, Mr. Barnett.

Mr. Chairman, you all heard the Minister of the Environment's speech to the House on Monday, March 4, and that it was suggested by Mr. McGrath that maybe the policy of Canada had not received too much attention from the government. I would like to ask Mr. Campbell and Mr. Henriksen to elaborate more specifically so as to answer your question.

Mr. Campbell: I can be specific on Mr. Barnett's question and say that the government, or, let us say, the Department of the Environment and the External Affairs department, together will be sending out a team to various nations—they have not quite decided which ones these will be—to sell its specific anadromous position, recognizing what you have said so well, that most of the nations do not understand what salmon is all about and that it is a special case. We know that if they are going to vote our way at the Law of the Sea Conference, then we have to tell them what salmon is, to start with, and then interest them in the Canadian position.

So, there will be a government team going out. In addition, there is some very elaborate and well-prepared literature being done now. Part of it will be rather widely distributed amongst nations in the hope of interesting them in salmon and, again, interesting them in voting our way.

Secondly, there will be a very elaborate set of literature and various other things sent to influential people in the countries that are involved in the law of the sea: in other words, the people who are going to be making the fisheries' policy for these countries at the Law of the Sea Conference. That will be going out soon.

In addition to this, the Canadian fishing industry will be using people who are in various foreign countries to contact their counterparts or government people of influence in those countries on this anadromous question. And we are zeroing right in on the problem that you point out, that we not only have to sell our position to a good many voting countries but have to make them aware of what salmon is all about and that it is different.

Mr. Henriksen: Mr. Chairman, if I may add to what Mr. Campbell has said, Canada has proven, by tagging salmon on the east coast and by tag recoveries in Canadian waters, the input of Canadian red salmon and the catches that have taken place, and consequently, has laid a basis for the claim it is making.

[Interpretation]

M. Barnett: Le Conseil ne veut peut-être pas se montrer plus précis que vous à ce sujet, mais la raison pour laquelle j'ai soulevé cette question, monsieur le président, est que, d'après ce que j'ai lu, les organismes de pêche canadiens sont tout à fait d'accord avec la position énoncée ce soir, et que ceux qui se préoccupent de la survivance de l'industrie de la pêche dans le monde ont sans doute une meilleure connaissance de tous les facteurs existants.

J'accueillerais favorablement toutes suggestions que vous pourriez faire au Comité visant à convaincre les autres pays du monde de l'importance décisive de cette question du poisson anadrome.

M. Turnill: Merci, monsieur Barnett.

Monsieur le président, vous avez tous entendu le discours que le Ministre de l'Environnement a prononcé à la Chambre, le lundi 4 mars; M. McGrath avait suggéré que le gouvernement ne s'était peut-être pas assez préoccupé de la politique du Canada. Je voudrais demander à MM. Campbell and Henriksen de vous donner une réponse plus détaillée.

M. Campbell: Le gouvernement, ou plutôt le Ministère de l'Environnement et celui des Affaires extérieures, va envoyer une délégation dans différents pays (nous ne savons pas encore lesquels) qui devra essayer de les rallier à notre position sur les poissons anadromes. Nous savons bien, et vous l'avez dit, que la plupart des pays sont étrangers au problème du saumon et ne comprennent pas que l'on en fasse un cas particulier. Si nous voulons qu'ils appuient notre position lors de la Conférence sur le droit de la mer, nous devons leur expliquer ce problème et ensuite les rallier à notre position.

Ainsi, le gouvernement va envoyer une délégation. En outre, on procède actuellement à la rédaction d'une documentation très importante et très complète. Cette documentation sera distribuée à la majorité des pays participants dans le but de les intéresser à cette question du saumon et, je le répète, de les rallier à notre position.

En second lieu, une documentation importante entre autres sera envoyée aux personnes influentes des pays participant à la Conférence sur le droit de la mer; il s'agit, en d'autres termes, de ceux qui élaborent la position de ces différents pays participants vis-à-vis de la pêche. Cela doit se faire sous peu.

En outre, l'industrie canadienne de la pêche demandera à des personnes vivant à l'étranger de contacter leurs collègues ou les hommes politiques de ces pays à propos de cette question des poissons anadromes. Nous nous concentrons donc exactement sur les problèmes que vous avez soulevés, à savoir qu'il ne nous faut pas seulement rallier les autres pays à notre position, mais aussi leur faire comprendre ce qu'est le vrai problème du saumon, et ce sont là deux choses bien différentes.

M. Henriksen: Monsieur le président, je voudrais ajouter que le Canada a prouvé, en étiquetant des saumons sur la côte est et en retrouvant des étiquettes dans les eaux canadiennes, l'importance du saumon rouge canadien et des prises qui ont été effectuées; il a donc légitimé sa revendication.

[Texte]

Secondly, I would like to point out that although salmon is a very important species, the east coast of Canada has many more people depending on fisheries other than salmon, which is also mentioned in this brief. That means an awful lot to the east coast of Canada and we should not lose sight of that.

Mr. Barnett: I understand that point. I was concentrating on the one point in view of the time limit.

• 2120

The Chairman: It is 19 minutes past 9 and we still have 6 or 7 names of members who wish to ask questions. I hope we can have as many questions as possible until the bell rings.

May I say that if you want to ask additional questions of our witnesses, we have a slot open on Thursday at 11 o'clock if we decide to have an additional meeting. Perhaps Mr. K. M. Campbell, who is from Ottawa, could be here that day, but we will have to decide by 9.30 o'clock whether we are going to have a meeting at 11 o'clock on Thursday on the same brief.

Mr. Pelletier will be the next questioner and then after Mr. Pelletier Mr. Munro, Mr. Dupras, Mr. McKinnon, Miss Bégin, Mr. Stackhouse—of course, if we cannot exhaust this list, I will try to give preference to the members who have not asked any questions so far. Mr. Pelletier.

M. Pelletier (Sherbrooke): Monsieur le président, j'aimerais, comme l'a fait M. Crouse tout à l'heure, féliciter les auteurs de l'exposé pour l'attention qu'ils ont apportée à l'environnement et aux problèmes de la pollution de nos mers et de nos eaux.

Je ne sais pas si j'interprète très bien la proposition qui est faite dans cet exposé, mais je crois comprendre qu'un saumon qui avance en haute mer peut très bien se retrouver sur les côtes africaines, mais il est encore à nous. Le considérez-vous alors comme un ressortissant canadien? Je ne saisis pas très bien et je trouve que c'est aller un peu loin qu'une telle prise de position sur le plan international ne se défend pas.

Mlle Bégin: Si on lui attache un petit drapeau canadien.

M. Pelletier (Sherbrooke): Est-ce que monsieur pourrait me répondre?

The Chairman: Did you get the interpretation?

Mr. Turnill: Yes. Mr. Pelletier, we contend, of course, that the salmon belong to Canada. We have invested in their rearing; we have provided for their environment; we have spent our taxpayers' money and we have sent them to pasture in a neutral zone, the ocean. Therefore, we feel that we must own them.

M. Pelletier (Sherbrooke): Bon! Alors, à ce moment-là, monsieur le président, cela deviendrait très difficile. Enfin, j'imagine que la position canadienne peut se défendre à cause de l'immensité du pays. Mais, je vois très bien les difficultés sur le plan international lorsqu'une dizaine de nations essaieront de faire la même chose. Mais je passe tout de suite à ma deuxième question.

Pour ce qui est de la surveillance: si jamais la Conférence acceptait des lois qui seraient également acceptables pour le Canada, il ne faut pas oublier que nous avons présentement un collège qui forme des gardes-côtes (et nos côtes sont sûrement parmi les plus longues au monde) et il n'y a qu'une vingtaine d'étudiants environ à ce collège-là,

[Interprétation]

Je voudrais également indiquer que bien que le saumon soit une espèce très importante, beaucoup d'habitants de la côte est du Canada dépendent d'autres produits de la pêche, et cela est également mentionné dans le document. La côte est du Canada connaît donc des problèmes très sérieux et nous ne devons pas perdre cela de vue.

M. Barnett: Je vous comprends. Je me limite à ce seul point, étant donné le délai.

Le président: Il est déjà 21 h. 19, et il me reste les noms de six ou sept députés qui veulent poser des questions. J'espère que nous pouvons entendre toutes les interventions avant la fin de la séance.

Permettez-moi de dire que, si vous voulez poser des questions supplémentaires aux témoins, nous avons une réunion libre, jeudi à 11 heures... si toutefois nous décidons d'organiser une réunion supplémentaire. Peut-être que M. K. M. Campbell qui est d'Ottawa pourra y assister mais il va falloir que nous décidions avant 9 h. 30, si oui ou non nous allons nous réunir pour étudier ce même mémoire le jeudi à 11 heures.

La parole est à M. Pelletier, après quoi, nous entendrons M. Munro, M. Dupras, M. McKinnon, M^{lle} Bégin, M. Stackhouse. Bien entendu, si nous ne pouvons pas entendre tout le monde, j'essaierai de donner la priorité aux députés qui n'ont pas encore posé de questions. Monsieur Pelletier.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Mr. Chairman, as Mr. Crouse did earlier, I should like to congratulate the authors of the brief for the attention that they have drawn to the environment and to the problems of pollution in our seas and waters.

I do not know whether I completely understand the proposal that was made in the brief, but I take it that a salmon that moves towards the high seas can very easily be found on the African coast, but that it still belongs to us. Would you then consider it to be a Canadian national? I really do not understand very well, and I think that this may be going a little far and that such a position really would not stand up on the international scale.

Miss Bégin: What if we put a small Canadian flag on it!

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Could the gentleman answer my question?

Le président: Avez-vous compris l'interprétation?

M. Turnill: Oui. M. Pelletier, nous prétendons, bien sûr, que les saumons appartiennent au Canada. Nous les avons élevés; nous avons surveillé leur environnement; nous avons dépensé l'argent de nos contribuables et nous les avons envoyés pâturer dans une zone neutre, c'est-à-dire, l'océan. Par conséquent, nous sommes d'avis qu'ils nous appartiennent.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Good! Then, it is at this point, Mr. Chairman, that the question becomes quite difficult. I imagine that the Canadian position can be sustained because of the vastness of the country. However, I understand the difficulties on an international level, when 10 or so countries try to do the same thing. However, I should like to move directly to my second question.

As concerns law enforcement: if ever the Conference were to accept laws with which Canada would be in agreement, we would have to remember that we presently do have a college that trains the Coast Guard, that we have one of the longest shore lines in the world, and that there are only about 20 students at that college, whereas we

[Text]

quand il faudrait une armée pour surveiller les côtes canadiennes. Alors, j'aimerais que vous me disiez comment on pourrait surveiller nos côtes par la suite s'il n'y a qu'une dizaine ou une vingtaine d'étudiants par année qui suivent ces cours de formation et cela ne veut pas nécessairement dire qu'ils vont la terminer. Alors, je trouve cela dérisoire si, éventuellement, il devait y avoir des ententes internationales et qu'on ne pourrait pas, ici, faire le *policing*, comme on dit, ou la surveillance de nos eaux.

Mr. Turnill: Mr. Pelletier, I am going to ask Mr. Campbell to answer specifically, but it is quite obvious that if we reach a solution at the Law of the Sea Conference—this really only provides a sort of convention—the countries who attend the Law of the Sea Conference must ratify the convention and I am sure that not all of them will. There is no likelihood that we will get 100 per cent acceptance. I think that is one point. On the question of policing, Mr. Campbell has already partly answered that one, but I would like him to answer this one more specifically.

• 2125

Mr. Campbell: This was partly Mr. Crouse's question. I tried to explain that by a proper police force you can catch enough of the transgressors to deter the others. You would probably still have violations, but if we have the full continental shelf control, then we would know who is going to be fishing there at all times, because any foreigners would be fishing there under Canadian permission.

If we have only 200 miles of control, then we have a bigger problem because there will be fishing grounds outside the 200 miles where we do not have control. But assuming that we get the continental shelf, we are going to know which foreign boats are going to be in there at any time.

The surveillance job is to determine how much they are catching. We are going to require the capability of going aboard to monitor their catches. They will have to tell us what they are catching, how much, at what times, and so on. The other part of the surveillance job is to see that there are not ships in there that should not be.

We may have to develop new techniques for this. I do not know. We are talking now about using satellites for sensing the presence of unauthorized vessels in an area of water. This may be a bit far out, but it is the type of thing we must start looking towards.

We do not know the total answer yet. As a matter of fact, at the Council's annual meeting here in a couple of months we are going to be examining that very question quite thoroughly. What must we put in place to do a proper job of managing these new fishery zones? We think we can do it, but the actual techniques still have to be developed.

The Chairman: Mr. Munro.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Some of the questions I had hoped to be asking have been asked in one way or another, but I would like to frame my question in a slightly different way.

[Interpretation]

would need a veritable army to effectively guard the Canadian coasts. I should therefore like you to tell me how our coasts could be guarded if we only have about 10 or 20 students per year who are taking the training courses—and that does not necessarily mean that they are going to finish the courses. I find it ridiculous that we may eventually have international agreements when we can't even police or guard our own waters here.

M. Turnill: Monsieur Pelletier, je vais demander à M. Campbell de répondre de façon très précise, mais il est tout à fait évident que si nous parvenons à résoudre cette question lors de la Conférence sur le droit de la mer, ce n'est qu'un genre de convention—les pays qui assistent à la Conférence sur le droit de la mer doivent ratifier la convention et je suis tout à fait certain que la ratification ne serait pas unanime. Il y a très peu de chance que la convention soit acceptée à 100 p. 100. C'est une chose. Pour ce qui est du problème de la surveillance, je sais que M. Campbell a partiellement répondu mais j'aimerais qu'il soit plus spécifique.

M. Campbell: Il s'agissait de la question de M. Crouse. J'ai tenté d'expliquer que lorsque l'on dispose d'une force de police suffisante, on parvient à attraper suffisamment de délinquants pour décourager les autres. Il y aura sans doute toujours des violations, mais si nous pouvons contrôler l'ensemble du banc continental, nous connaissons tous les navires qui pêcheront, car tous les étrangers devront obtenir la permission de notre pays.

Si nous n'avons de contrôle que sur 200 milles, notre problème sera plus difficile à résoudre, car il y aura des lieux de pêche au-delà de cette limite. Si nous avions le contrôle de tout le banc continental, nous connaîtrions tous les navires étrangers, à tous moments.

Notre tâche de surveillance consistera alors à déterminer l'importance des prises. Il faudra donc avoir la possibilité de monter à bord de ces navires pour effectuer des contrôles. Ils devront nous dire ce qu'ils ont pris, en quelle quantité, quand, etc. L'autre tâche de surveillance qui nous incombera sera de nous assurer qu'il n'y a pas dans nos lieux de pêche des navires non autorisés.

Ceci demandera peut-être que l'on crée de nouvelles techniques. Pour l'instant, on examine la possibilité d'utiliser des satellites pour repérer la présence de navires non autorisés dans certains endroits. C'est peut-être là une suggestion un peu trop avant-gardiste, mais il me semble que nous devons déjà l'envisager.

Nous n'avons pas encore de réponse définitive à ce sujet. En fait, le Conseil a l'intention d'examiner cette question en détail lors de sa prochaine assemblée générale annuelle, qui se tiendra à Ottawa dans deux mois. Quelle structure devons-nous mettre en place pour surveiller ces nouvelles zones de pêche de manière efficace? C'est une tâche que nous pouvons assumer, mais nous n'en avons pas encore défini les moyens pratiques.

Le président: Monsieur Munro.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Les orateurs précédents ont déjà posé certaines de mes questions, et je vais donc m'attaquer à un autre aspect des mêmes problèmes.

[Texte]

Do the two organizations that have presented briefs tonight feel that we do have a proper police force and a proper penalty system, either to impose or police, and make sure that the international convention is observed, if the international convention is approved along the lines we want, or for us to act unilaterally in case it is not? It probably involves two different types of police forces or two different sizes or scales.

Mr. Turnill: Mr. Chairman, I am not so sure we can give an opinion on Canada's capacity to face up to the policing problem we might envisage. Maybe this is something that comes after the fact, and I hope Mr. Williams agrees with me. I think Mr. Campbell has expressed the philosophy and the way in which we would expect it to happen.

I think our Minister is very confident that he can manage it. I guess we must be prepared to go with him on it.

Mr. Barnett: I am tempted to interject.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): May I interject first, please?

Mr. Barnett: Members of these organizations take care of some of these problems without a coast guard.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): That applies to certain other organizations on the high seas too. My question is that on the basis of present experience in trying to look after the existing area we are trying to fish, can we do it? I do not think we can. We are not doing it. Somebody mentioned a \$250,000 fine. That was American law.

Mr. Campbell: Ours is \$5,000 maximum.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Exactly. There is a fishing boat in Victoria harbour today that was caught, we believe, and the trial does not come up for another two months.

Mr. Campbell: You are absolutely right.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): There are fish on the back deck of that ship. I do not know what is going to happen to them two months from now. It will be summer by that time out there.

• 2130

Mr. Turnill: Mr. Henriksen will comment in this regard, Mr. Munro.

Mr. Henriksen: Mr. Chairman, on the east coast I believe we have the bigger problem, bigger than that of the west coast, in policing the coastline and the fishing zone. Through international agreement, we can board the various nations' vessels; and they can board ours. An agreement is only as good as the nations signatory to it. We like to think that we Canadians are the ones who never break the law. Unfortunately, our fishermen break it on occasion, too.

Mr. Williams: That is only on the east coast, not on the west coast.

Mr. Henriksen: No, the west coast fishermen are good. Obviously, we break it because we think it is overfished—and it really is overfished; but we must face the fact that we are parties to an agreement.

[Interprétation]

Les deux organismes qui nous ont présenté des mémoires ce soir considèrent-ils que nos forces de police et nos systèmes d'amende sont adéquats pour assurer le respect de toute convention internationale qui pourrait être adoptée avec notre assentiment, ou pour agir unilatéralement si nous ne l'approuvons pas? Ceci exigera peut-être d'autres forces de police de types différents.

M. Turnill: Je crains, monsieur le président, que nous ne soyons pas en mesure d'évaluer les possibilités du Canada dans ce domaine. C'est peut-être quelque chose qu'il faudra examiner lorsque nous nous trouverons réellement en face du problème. Il me semble que M. Campbell a expliqué la manière selon laquelle cela devrait se faire, selon nous.

Notre ministre paraissant assez sûr de ses moyens dans ce domaine, je suppose que nous ne pouvons que lui faire confiance.

M. Barnett: J'ai très envie de m'opposer à cette déclaration.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Me permettez-vous de le faire en premier, monsieur Barnett?

M. Barnett: Des membres de ces organismes règlent certains de ces problèmes sans garde côtière.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Ceci s'applique également à certains organismes de haute mer. Ma question est simplement la suivante: sommes-nous déjà en mesure d'assurer la surveillance des zones de pêche existantes? A mon avis, non. Quelqu'un a parlé tout à l'heure d'amende de \$250,000, mais il s'agissait là d'une loi américaine.

M. Campbell: Chez nous, l'amende maximum est de \$5,000.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Précisément. Je pourrais signaler qu'il y a aujourd'hui dans le port de Victoria un bateau de pêche qui a été pris en infraction, apparemment, et que son procès ne commencera pas avant deux mois.

M. Campbell: C'est tout à fait juste.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Ce navire est chargé de poisson. Je me demande ce que l'on va en faire pendant les deux prochains mois. Lorsque le problème sera réglé, nous serons déjà en été.

M. Turnill: M. Henriksen va faire des commentaires à ce propos, monsieur Munro.

M. Henriksen: Monsieur le président, je crois que le problème est plus grave sur la côte Atlantique que sur la côte Pacifique, en ce qui concerne la police du littoral et de la zone des pêches. En vertu d'accords internationaux, nous avons le droit d'aborder les navires des diverses nations; et ils ont le droit d'aborder nos navires. Un accord n'est utile que pour les nations signataires. En tant que Canadiens, nous aimons croire que nous ne violons jamais la loi. Malheureusement, nos pêcheurs la violent de temps en temps.

M. Williams: Vous parlez de la côte Atlantique, non pas de la côte Pacifique.

M. Henriksen: Non, les pêcheurs de la côte Pacifique sont très bons. Évidemment, nous la violons parce que nous croyons que cette région est surpêchée... et elle l'est vraiment; mais nous devons faire face au fait que nous sommes signataires d'une convention.

[Text]

Boarding various vessels, we say, embarrasses various nations; but that does not satisfy our fishermen. However, to answer your question, I would like to say I do not think we can today. But I think we are working toward the aim and we are making rapid progress. Hopefully, in another year, we might be able to do it; but today, no, we cannot.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Alright. Let us not live in a fool's paradise. We cannot do it today ...

Mr. Henriksen: No.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): ... and two years from now, when we have 200 miles, we are going to be able to do it a great deal less ...

Mr. Henriksen: No.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): ... unless there is a great deal more done.

Mr. Henriksen: We are making great progress but we cannot do it today, to answer your question.

The Chairman: Maybe we can now ask Mademoiselle Bégin to ...

Mr. Dupras: I thought I was next on the list ...

The Chairman: I am sorry, Mr. Dupras.

Mr. Dupras: ... if Miss Bégin is willing to yield in my favour.

The Chairman: No, it is your turn and my mistake.

Mr. Dupras: Je voudrais bien, pour débiter, monsieur le président, me joindre à ceux qui m'ont précédé et dire comme j'ai trouvé les mémoires qui ont été préparés par le Conseil et par l'Association intéressants.

While I may be interested in the way the policing of this policy could be done, I am interested in knowing what efforts we have made to convince other countries that we should discipline ourselves, and what success we are having in reaching the point where countries discipline themselves and will join with us in this conservation policy.

Mr. Turnill: I did not quite understand the translation but I think Mr. Campbell will probably answer this question.

Mr. Dupras: I was asking what effort we are making to convince other countries that we should all discipline ourselves in conserving the species, especially the anadromous species, and what co-operation can we expect from those other countries?

Mr. Campbell: We have bilateral negotiations going on with the Americans now regarding the interception of each other's salmon in the border areas between our two countries. That is not to say that they are really friendly co-operative negotiations, but an effort is being made to try to resolve that question. Also, with regard to anadromous species, you probably know that there have been representations made to Denmark regarding their catch of Canadian and American salmon off Greenland.

[Interpretation]

Le fait d'aborder des navires, peut embarrasser des pays différents; mais cela ne donne pas satisfaction à nos pêcheurs. Cependant, pour répondre à votre question, j'aimerais dire que je ne crois pas que nous pouvons le faire aujourd'hui. Mais je crois que nous essayons d'atteindre cet objectif et nous faisons des progrès rapides. Il est à espérer que nous pourrions le faire dans une année; mais à l'heure actuelle, nous ne pouvons pas le faire.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): D'accord. Il ne faut pas se bercer d'illusions. Nous ne sommes pas en mesure de le faire à l'heure actuelle ...

M. Henriksen: Non.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): ... et d'ici 2 ans, quand nous aurons une limite de 200 milles, il sera encore plus difficile de le faire ...

M. Henriksen: Non.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): ... à moins que l'on ne fasse beaucoup plus à l'heure actuelle.

M. Henriksen: Nous accomplissons bien du progrès mais pour répondre à votre question nous ne sommes pas en mesure de le faire à l'heure actuelle.

Le président: Nous pouvons maintenant demander à M^{lle} Bégin de ...

M. Dupras: Je crois que j'étais le prochain sur la liste ...

Le président: Je suis désolé, monsieur Dupras.

M. Dupras: ... si M^{lle} Bégin veut bien me donner la parole.

Le président: Non, vous avez la parole, j'avais tort.

Mr. Dupras: Mr. Chairman, I would like to begin by echoing the words of previous speakers and by stating how interesting I found the briefs prepared by the Council and the Association.

Bien que je m'intéresse à la façon dont on pourrait contrôler cette politique, je voudrais savoir quels efforts ont été faits pour convaincre les autres pays que nous devons nous contrôler nous-mêmes et en quelle mesure nous avons réussi à obtenir la collaboration d'autres pays pour cette politique de conservation.

M. Turnill: Je n'ai pas tout à fait compris la traduction, mais je crois que M. Campbell va répondre à cette question.

M. Dupras: J'ai demandé quels efforts nous avons faits auprès des autres pays pour les convaincre de la nécessité de nous discipliner tous pour la conservation des espèces, des espèces anadromes en particulier, et en quelle mesure ces autres pays seront prêts à collaborer.

M. Campbell: A l'heure actuelle, des négociations bilatérales se poursuivent avec les Américains concernant l'interception du saumon de nos pays respectifs aux frontières entre nos deux pays. Cela ne veut pas dire qu'il s'agit de négociations amicales et coopératives, mais on fait des efforts afin de résoudre ce problème. En plus, quant aux poissons anadromes, vous savez sans doute que des instances sont aussi faites au Danemark à propos de ses prises de saumon canadien ou américain au Groenland.

[Texte]

But, really, the thing has to be decided in the international forum of the United Nations, at the Law of the Sea Conference. It has to be established, as an international principle, that the country of origin has a special interest in those salmon. We cannot depend on countries just going along with the idea because they like Canada. It must be established as a principle.

That is with regard to the anadromous species. So far as the coastal species are concerned, there is a great deal of interest right around the world in establishing the principle of a special interest by the coastal state in the species on their continental shelves and this, of course, is because so many countries have coastal fish and coastal fisheries.

There does not seem much question but that there will be a principle established at this Law of the Sea Conference that the coastal state has a special interest in the fish off its coast. The question, though, is: how far off—200 miles, the continental shelf or whatever? However, that particular principle is coming along very well and most of the nations of the world seem to endorse it. A few of the distant-water fishery ones do not.

Mr. Dupras: Could you tell me, of the total catch of anadromous fish, of salmon, what is the percentage of anadromous fish caught in the international zones or beyond the 250-mile limit. What is that percentage of the total catch? Does it represent a major part of the catches?

Mr. Turnill: You mean today?

• 2135

Mr. Dupras: Yes.

Mr. Turnill: You are talking about world production?

Mr. Dupras: Yes. I am not talking only of Canadian production, I am talking of world production.

Mr. Turnill: You are going to have to excuse me because I do not think even our government has produced the figures yet, so it is going to be a bit wild. In 1973, British Columbia's catch probably accounted for 35 to 40 per cent of the world salmon catch. In previous years, British Columbia's catch of salmon was probably closer to 20 per cent, but Alaska, the United States of America, and Japan have had failures because of poor management and poor conservation.

Japan caught most of her catch in the high seas and my guess is that it probably represented 20 to 25 per cent of the world catch.

Mr. Dupras: Yes, would . . .

Mr. Turnill: Please appreciate that I am speculating.

Mr. Dupras: Yes. I wanted to bring out, in fact, the importance of the high sea catch of anadromous fish, and of course we will have to take these figures against the cost of policing such practices. Would there be any parallel of the anadromous activities to migrating birds, for instance? We seem not to have so much of a problem in policing the hunting or the game of migrating birds, so would this fall along the same lines?

[Interprétation]

Cependant, la décision doit être prise au sein du forum international des Nations Unies à la Conférence sur le Droit de la mer. Il faut établir, en tant que principe international, que les pays d'origine du saumon y ont un intérêt particulier. Nous ne pouvons nous en remettre au fait que les pays acceptent l'idée parce qu'ils aiment le Canada. Cela doit être établi comme principe.

Je parlais des poissons anadromes. En ce qui concerne les espèces côtières, un très grand intérêt se manifeste partout dans le monde pour l'établissement du principe de l'intérêt spécial de l'État côtier à l'égard des espèces qui se trouvent sur son plateau continental; cela s'explique, parce que tant de pays ont des poissons côtiers et des pêcheries côtières.

Il n'y a aucun doute que cette Conférence sur le Droit de la mer va établir le principe que l'État côtier a un intérêt particulier dans les poissons qui se trouvent au large de sa côte. Il s'agit, cependant, d'établir les limites de la zone, du plateau continental, 200 milles ou autre chose? Cependant, la plupart des nations du monde semblent accepter ce principe-là. Certains pays qui pêchent dans les mers éloignées ne l'acceptent pas.

M. Dupras: Pouvez-vous me dire quel pourcentage de poisson anadrome, c'est-à-dire le saumon, est pêché dans les zones internationales ou au large de la limite de 250 milles? Quel est le pourcentage de la pêche totale? Est-ce que cela représente une partie importante des pêches?

M. Turnill: Voulez-vous dire à l'heure actuelle?

M. Dupras: Oui.

M. Turnill: Vous parlez de la production mondiale?

M. Dupras: Oui. Je parle non simplement de la production canadienne, mais de la production mondiale.

M. Turnill: Je regrette beaucoup, mais je ne crois pas que notre gouvernement ait même encore publié ces chiffres, et ma réponse ne donne qu'une estimation. En 1973, la prise de la Colombie-Britannique a probablement représenté 35 à 40 p. 100 de la pêche mondiale de saumon. Au cours des années précédentes, la prise de saumon de la Colombie-Britannique a probablement représenté plutôt 20 p. 100, mais l'Alaska, les États-Unis et le Japon ont subi des échecs à cause de mauvaises méthodes de gestion et de conservation.

Le Japon a capturé la plupart de ses prises en pleine mer et j'estime que cela représentait 20 à 25 p. 100 de la pêche mondiale.

M. Dupras: Oui, est-ce que . . .

M. Turnill: Il faut comprendre que je ne fais que conjecturer.

M. Dupras: Oui. Je voulais signaler l'importance des prises en pleine mer de poissons anadromes, et évidemment il nous faudra comparer ces chiffres avec le coût de surveillance de telles pratiques. Y a-t-il un parallèle entre l'activité des poissons anadromes et des oiseaux migrateurs, par exemple? On ne paraît pas avoir de problèmes en ce qui concerne la surveillance de la chasse des oiseaux migrateurs; le problème est-il le même?

[Text]

Mr. Henriksen: On the East Coast, where I think it is primarily Canadian-bred salmon with some American influence but very little, strictly bred in the Maritimes I would say, their deep sea or offshore fishery would account for more than 60 per cent of the salmon taken; Canadian-bred salmon that Canadian taxpayers are paying for being bred.

With respect to migratory birds in Canada, on the East Coast they migrate to northern Canadian areas in the Canadian Arctic so we have fairly good control over them. They do not migrate to Greenland or to other countries, they stay within Canadian jurisdiction pretty well. So it is difficult to compare, but the salmon does lose, as much more than half is taken by nations which do not participate in the cost of rearing the salmon.

The Chairman: I will have to put your name down for the second round.

Gentlemen, before I give the floor to Mr. McKinnon, I am told that the bell will be rung at 9:45 a.m.

Mr. Dupras: The gentleman at the end had something to add to the answer.

The Chairman: Yes?

Mr. Williams: Mr. Chairman, on the question which was asked about what percentage of total world salmon production is being taken on the high seas now, well, for a ballpark figure, say 20 per cent, which is not the problem. However, this possibly is going to increase through other nations going into the salmon pool we have in the North Pacific. Mounting fisheries in that area on stocks that are not relative to the countries that put the fishery in there, much as the Danes did on the East Coast, is big money. One of these days someone, somewhere, as I said, somebody offers me a chance to buy shares in a boat sailing out of Trinidad to fish salmon on the high seas in the North Pacific. This is the kind of thing we want to protect against. We have not too much of a problem now. We have Japan in the NORPAC Treaty and they stay on the west side of the 175th parallel, but that is the only nation we have that agreement with. What is to come is the problem.

The Chairman: Mr. McKinnon.

• 2140

Mr. McKinnon: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to ask my questions mainly of Mr. Williams. Do you think the Japanese are not fishing east of the 175-degree line?

Mr. Williams: I think south of the Aleutians—possibly to some degree, yes. I think they are just as greedy as I am.

Mr. McKinnon: If this information we have received that they are catching 20 to 25 per cent of the world's supply of salmon is true, where do you think the salmon come from?

Mr. Williams: They fish Alaskan stocks, but mainly Siberian stocks, Soviet stocks. They negotiate an agreement with the Soviet Union as to how much the Soviets are going to allow them to take of that stock.

Mr. McKinnon: Is it true that certain smaller runs of salmon on the West Coast have almost disappeared entirely and must apparently have been picked up by deep-sea fishing in their entirety?

[Interpretation]

M. Henriksen: Sur la côte atlantique, il s'agit surtout de saumons élevés au Canada, c'est-à-dire dans les provinces Maritimes, alors qu'il y en a très peu qui viennent des États-Unis; je dirais que leur pêche en haute mer représenterait plus de 60 p. 100 de la prise de saumons. Je parle de saumons élevés au Canada et dont les coûts sont portés par les contribuables canadiens.

Quant aux oiseaux migrateurs au Canada, les oiseaux de la côte atlantique émigrent vers l'Arctique canadien et nous pouvons donc les surveiller. Ces oiseaux n'émigrent pas au Groenland ou dans d'autres pays; ils restent surtout dans les régions qui relèvent du Canada. Il est donc difficile de faire des comparaisons, mais nous perdons la moitié de notre saumon en faveur d'autres nations qui ne participent pas au coût d'élevage.

Le président: Je dois inscrire votre nom pour le deuxième tour des questions.

Messieurs, avant que je donne la parole à M. McKinnon, on me dit qu'on va sonner la cloche à 21 h 45.

M. Dupras: Ce monsieur là-bas veut ajouter quelque chose à la dernière réponse.

Le président: Oui.

M. Williams: Monsieur le président, en ce qui concerne le pourcentage de la production mondiale du saumon qui est pêché en haute mer à l'heure actuelle, je dirais 20 p. 100, mais là n'est pas le problème. Cependant, il est possible que ce montant augmente à cause des autres pays qui vont pêcher le saumon dans le Pacifique du Nord. Ces pays vont donc y pêcher du saumon bien qu'ils ne soient pas les pays éleveurs; c'est justement ce qu'ont fait les Danois sur la côte atlantique. Il y a de gros montants d'argent à faire. Un de ces jours, quelqu'un, quelque part, comme je l'ai dit, m'offrira l'occasion d'acheter des actions dans un bateau en provenance de Trinidad qui va pêcher le saumon en haute mer dans le Pacifique du Nord. C'est justement ce que nous voudrions éviter. Le Japon qui a signé le traité NORPAC reste à l'ouest du 175° parallèle et c'est le seul pays avec lequel nous avons conclu cet accord. C'est l'avenir qui nous inquiète.

Le président: Monsieur McKinnon.

M. McKinnon: Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Williams. Croyez-vous que les Japonais ne pêchent pas à l'est du 175° parallèle?

M. Williams: Oui, probablement au sud des Aléoutiennes car ils sont tout aussi rapaces que moi.

M. McKinnon: S'il est vrai qu'ils pêchent de 20 à 25 p. 100 de l'ensemble du saumon existant dans le monde, d'où vient le saumon dans ce cas?

M. Williams: Les Japonais pêchent du saumon de l'Alaska mais essentiellement le saumon de la Sibérie qui appartient à l'Union Soviétique. Ils ont conclu un accord avec l'Union Soviétique concernant l'importance de la prise qui leur est autorisée.

M. McKinnon: Est-ce exact que de petits bancs de saumons vivant au large de la côte ouest ont pratiquement disparu et ont probablement été pris par les pêcheurs en eau profonde?

[Texte]

Mr. Williams: Very doubtful. When you have all these stocks, you have the whole North Pacific there; you have salmon resources from California right all the way up and you have the same thing on the other side right down into Japan and China. It is pretty hard to say that because of the high seas fishery you have annihilated the run to one river system.

Mr. McKinnon: This brief, though, by the Fisheries Council says in part:

The country of origin owns its anadromous species and has the sole right to harvest them wherever they occur;

However, in the Straits of Juan de Fuca, the netting goes on by both nations. They catch each other's fish. Do you believe the nets should be moved back to the river mouths?

Mr. Williams: Not completely, no. It is too bad Homer is not here; he would love this one.

Certainly we create many problems in our own fisheries for various stocks and the regulation and management of these stocks is a real problem to the department. One of the areas where they are certainly having problems, some of our smaller runs on southern Vancouver island, is quite likely attributable to our own fishery in the Straits of Juan de Fuca, which is there mainly to harvest the Fraser River stocks under an international agreement with the Americans.

Mr. McKinnon: All right; I would just like one more question. I would like to put it to the first witness.

In view of each country's owning its anadromous species, Mr. Turnill, how do you feel about the Fraser River agreement where the Americans claim a right because of having invested some money in the Fraser River? It appears from their contention, that they claim a right in perpetuity to some of the fish coming out of the Fraser run.

Mr. Turnill: Mr. Campbell just participated in those negotiations, and if you do not mind I will ask him to answer that one more specifically. That is very difficult.

Mr. McKinnon: He looks to me as if he, too, is hoping the bells will ring.

Mr. Campbell: I think you feel the same way I do about it. We have an American fishery on Fraser stocks because of the fact that Fraser salmon pass through American waters. Under the present rules they can catch them and there is nothing we can do about it.

What we are trying to arrange with the Americans, bilaterally, is that if they are going to continue intercepting Fraser River fish or any other salmon of Canadian origin, we would be able to intercept an equal value or an equal number of American-bred salmon. That is what all these negotiations are about. Dick Williams' organization represents the trollers who are the ones that are mainly able to intercept American salmon. So, as long as there are going to be Canadian salmon passing through American waters and American salmon passing through Canadian fisheries, we feel that the only way you can do it is to work out a balancing agreement. Interceptions are going to continue so the best way is to balance out the value of interceptions, and this is what we are working towards.

[Interprétation]

M. Williams: Rien n'est moins certain. On trouve du saumon dans le Pacifique nord tout entier; il arrive de Californie pour atteindre la mer du Japon et de Chine. On ne peut donc dire que les bancs de saumons dans telle ou telle rivière ont été détruits par la pêche hauturière.

M. McKinnon: Néanmoins, le mémoire du Conseil des pêcheries dit ce qui suit:

Le pays d'origine possède en propre ses espèces anadromes et détient le droit exclusif de les pêcher où qu'elles se trouvent;

Ce qui n'empêche que dans le détroit de Juan de Fuca les deux pays pratiquent la pêche. Ils se prennent donc mutuellement le poisson. Est-ce qu'à votre avis, les filets devraient être retirés jusqu'aux embouchures des fleuves?

M. Williams: Pas entièrement. Dommage qu'Homère ne soit pas ici; il aurait été content.

Il est vrai que différentes espèces de poisson sont en difficulté dans nos propres pêcheries et la gestion de ces espèces pose un problème réel au ministère. La pénurie de poissons qui existe au sud de Vancouver est sans doute imputable à nos propres pêcheries du détroit de Juan de Fuca où l'on pratique la pêche de la rivière Fraser en application d'un accord international conclu avec les Américains.

M. McKinnon: D'accord. J'aimerais maintenant poser une question au premier témoin.

Vu que chaque pays possède ses propres espèces anadromes, que pensez-vous de l'accord de la rivière Fraser, accord aux termes duquel les Américains prétendent exercer un droit du fait qu'ils ont investi de l'argent dans la rivière Fraser? Ils semblent revendiquer un droit à perpétuité sur le poisson provenant de ce cours d'eau.

M. Turnill: Si vous le permettez, je demanderais à M. Campbell de répondre à votre question car il vient justement de participer à ces négociations.

M. McKinnon: Il semble aussi n'attendre que le son de la cloche.

M. Campbell: Vous partagez sans doute aussi mon avis à ce sujet. Les Américains pêchent le poisson du Fraser du fait que ce saumon passe par les eaux américaines. Aux termes des règlements existants ils sont libres de le faire sans que nous puissions faire quoique ce soit.

Nous cherchons actuellement à négocier un accord bilatéral avec les Américains aux termes duquel, s'ils sont libres de pêcher le saumon de la rivière Fraser ou le saumon canadien de toute autre origine, nous devons pouvoir en échange pêcher du saumon d'origine américaine d'une valeur ou un nombre égaux. Voilà donc l'objet de leurs négociations. Dick Williams représente l'organisation des pêcheurs à la cuiller qui sont les mieux placés pour attraper le saumon américain. Par conséquent, tant qu'il y a des saumons canadiens qui traversent des eaux américaines, et tant qu'il y a des saumons américains qui font l'objet des pêcheries canadiennes, nous croyons que le seul moyen de régler la question est d'établir un accord d'équilibre. Il y aura toujours des interceptions; donc, la meilleure façon serait d'équilibrer la valeur des interceptions. C'est ce que nous visons à faire.

[Text]

Mr. McKinnon: Thank you.

• 2145

Mlle Bégin: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Oui, mademoiselle Bégin.

Mlle Bégin: Je voudrais demander de faire ajouter que à celle-là la carte qui lui fait pendant, c'est-à-dire celle de la côte Atlantique et qu'on note qu'elles viennent du discours du ministre Davis du 26 mai 1973.

Le président: Où avez-vous pris ce document du ministre?

Mlle Bégin: Nous l'avons tous reçu comme députés l'an dernier.

Le président: D'accord.

Mlle Bégin: A titre d'identification des documents, je voudrais que la carte de l'Atlantique, qui est beaucoup plus controversée et critiquée, soit ajoutée.

Le président: Ce qui veut dire que nous aurions les deux cartes, alors.

I understand that the bell will be ringing in a few seconds. Is it the wish of the Committee that we meet this Thursday at 11 a.m.? I understand that Mr. Campbell, the Manager, of the Fisheries Council of Canada will be with us, and other witnesses if they wish. Am I correct, Mr. Campbell, that you will be able to attend our meeting Thursday at 11 a.m.?

Mr. Campbell: On Thursday at 11 a.m., yes.

Le président: M^{lle} Bégin est maintenant la première sur la liste, suivie par M. Stackhouse and I have also the names of Mr. Olaussen, Mr. McCain and other members.

This meeting is adjourned until Thursday at 11 a.m.

[Interpretation]

M. McKinnon: Merci.

Miss Bégin: On a point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes, Miss Bégin.

Miss Bégin: I should like to have the map of the Atlantic coast added and to have note made of the fact that the maps come from Minister Davis' speech on May 26, 1973.

The Chairman: Where did you get this document? From the Minister?

Miss Bégin: All the members received it last year.

The Chairman: All right.

Miss Bégin: To identify the documents, I should like the map of the Atlantic—which is much more controversial and criticized, to be added.

The Chairman: This means then that we will have the two maps.

Je crois comprendre que la cloche va sonner dans quelques instants. Est-ce le désir du Comité de se réunir jeudi à 11 heures du matin? Je crois comprendre que M. Campbell, directeur du Conseil canadien des pêcheries, va se joindre à nous, et qu'il y a d'autre témoins, si vous le voulez. Ai-je donc raison, monsieur Campbell, de croire que vous pourriez assister à notre réunion jeudi à 11 heures?

M. Campbell: Jeudi à 11 heures, oui.

The Chairman: Miss Bégin is now first on the list; she will be followed by Mr. Stackhouse. J'ai aussi les noms de M. Olaussen, M. McCain et plusieurs autres députés.

La séance est levée jusqu'à jeudi matin à 11 heures.

APPENDIX "A"

FISHERIES COUNCIL OF CANADA
BRIEF TO THE PARLIAMENTARY STANDING
COMMITTEE
ON EXTERNAL AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE
WITH REFERENCE TO
UNITED NATIONS LAW OF THE SEA CONFERENCE

FISHERIES COUNCIL OF CANADA
SUITE 209, 77 METCALFE STREET
OTTAWA, ONTARIO

January 4, 1974.

The Chairman and Members,
Parliamentary Standing Committee on
External Affairs and National Defence,
Ottawa, Canada.

Gentlemen:

- 1.1 On behalf of the Fisheries Council of Canada, we take pleasure in submitting this brief regarding Canada's participation in the forthcoming United Nations Law of the Sea Conference.
- 1.2 The Fisheries Council of Canada is a national federation of regional fishing industry Associations. Our membership which is listed in Appendix "A" consists of sixteen such regional Associations, which represent a total of some 200 fishing companies and fishermen's cooperatives across the country.

FISHERIES COUNCIL OF CANADA
BRIEF TO THE PARLIAMENTARY STANDING
COMMITTEE
ON EXTERNAL AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE
WITH REFERENCE TO
UNITED NATIONS LAW OF THE SEA CONFERENCE
SUMMARY OF THE BRIEF

The question of asserting Canadian jurisdiction over the fishery resources off our coasts and the anadromous fishes bred in our river systems is an urgent one from the point of view of both conservation and special Canadian interests. The Fisheries Council has proposed to our government that at the 1974 Law of the Sea Conference Canada should seek to establish that:

- A. The country of origin owns its anadromous species and has the sole right to harvest them wherever they occur;
- B. The coastal state has sovereignty and management responsibility over the fishery resources of the Continental Shelf and Slope to the edge of the Continental margin;
- C. Far ranging pelagic species should be managed by an appropriate international agency.

APPENDICE «A»

CONSEIL CANADIEN DES PÊCHERIES
MÉMOIRE À L'INTENTION DU COMITÉ
PARLEMENTAIRE PERMANENT DES
AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE
AU SUJET DE
LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE
DROIT DE LA MER

CONSEIL CANADIEN DES PÊCHERIES
SUITE 209, 77, rue Metcalfe
OTTAWA, Ontario

le 4 janvier 1974.

Au président et aux membres du
Comité parlementaire permanent des
Affaires extérieures et de la Défense nationale,
Ottawa, Ontario, Canada.

Messieurs,

- 1.1 Au nom du Conseil canadien des pêcheries, nous sommes heureux de vous soumettre le présent mémoire au sujet de la participation du Canada à la Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer.
- 2.2 Le Conseil Canadien des Pêcheries est une fédération nationale des Associations régionales d'industries de la pêche. Vous trouverez à l'appendice «A» une liste de nos membres qui consistent en 16 associations régionales de ce genre représentant en tout quelque 200 entreprises de pêche et coopératives de pêcheurs dans tout le Canada.

CONSEIL CANADIEN DES PÊCHERIES
MÉMOIRE À L'INTENTION DU COMITÉ
PARLEMENTAIRE PERMANENT DES
AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE
AU SUJET DE
LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE
DROIT DE LA MER
RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Il est urgent que le Canada revendique la juridiction sur les ressources piscicoles au large de ses côtes et sur les poissons anadromes de son réseau fluvial du double point de vue de la conservation et des intérêts spéciaux du pays. Le Conseil des pêcheries a proposé que le gouvernement, lors de la Conférence sur le Droit de la Mer en 1974, s'efforce d'établir:

- A. Que le pays d'origine des espèces anadromes en est le propriétaire et qu'il a seul le droit de les pêcher partout où ils se trouvent;
- B. Que l'État riverain exerce un droit souverain et assure la gestion des ressources piscicoles du plateau et de la pente continentale jusqu'à la limite de la marge continentale;
- C. Que les espèces pélagiques à grands déplacements devraient être gérées par un organisme international approprié.

The Fisheries Council of Canada further proposes that if the Law of the Sea Conference fails to establish a fisheries Convention which Canada can accept, Canada should unilaterally extend her exclusive fishing zones and management authority.

- 2.1 Our interest in the Law of the Sea Conference from a fisheries point of view is well known to the Secretary of State for External Affairs, to the Minister of Fisheries and to many of the members of this Committee. The importance of the industry to Canada is also well known. Quite apart from its economic value, its importance is magnified in many areas which have no alternate economic base and are wholly dependent on the fisheries.
- 2.2 The Conference is potentially the most important event of the decade for the Canadian fishing industry. The course of the industry's future development will be profoundly affected by its decisions, by its successes and by its failures.
- 2.3 The changes in the fisheries of the world have been very dramatic in the past 25 years and nowhere have the changes been more marked than on the coasts of Canada. There was a time when the combined Canadian and foreign fishing effort off our coasts was not heavy enough to adversely affect abundance. The cod came inshore; haddock was plentiful; the salmon went to sea and came back; the halibut stocks flourished.
- 3.1 After World War II all this began to change. Now, huge expeditionary fleets and factory ships from a score of nations, are scouring the fisheries in every ocean of the world. Conservation is unknown to many of them and the state of many stocks show the result. Canada has felt this on both coasts and the natural growth of our industry has been constrained by the competition for fish off our shores.
- 3.2 The fishing industry has long been concerned about the situation and has made many representations to government seeking action. We had great hopes for the 1958 Sea Law Conference and its 1960 successor. We were disappointed that they failed to establish wider fishing zones or to deal effectively with the outdated principle that freedom of the seas includes freedom to fish and even to fish stocks to extinction.
- 3.3 After 1960, the industry came to the conclusion that Canada had to take unilateral action. The Fisheries Council proposed the first steps that should be taken in a brief to the Government in January, 1963.
- 4.1 The Government did act on the recommendations in the brief—not as quickly as we would have liked nor as completely as we recommended. But the Government did come around to the right conclusions and most of our proposals are now in place.
- 4.2 But it was a case of too little, too late. While the straight baselines and fishery closing lines were being proclaimed, the industry was realizing that these would not be enough, important as they were, to serve the needs of conservation and Canada's interests. Depletion had started in earnest on both coasts and other countries were about to launch high seas salmon expeditions

Le Conseil canadien des pêcheries propose en outre que, si la Conférence sur le Droit de la Mer ne débouchait pas sur une convention sur la pêche acceptable pour le Canada, ce dernier décide unilatéralement d'étendre ses zones de pêche exclusives et le champ de sa gestion.

- 2.1 Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le ministre des Pêches et de nombreux membres du Comité n'ignorent pas l'intérêt que nous portons à la Conférence sur le Droit de la Mer, sur le plan piscicole. On connaît aussi l'importance de cette industrie pour le Canada, car, outre la valeur économique qu'elle représente, son importance s'accroît encore dans nombre de régions qui n'ont pas une autre activité économique de base et qui dépendent exclusivement de la pêche.
- 2.2 La prochaine conférence constituera sans doute l'événement le plus important de cette décennie pour l'industrie canadienne de la pêche dont l'avenir sera profondément marqué par les décisions qui se prendront au cours de cette conférence, par ses succès ou par ses échecs.
- 2.3 Au cours des 25 dernières années, de profonds changements se sont produits dans les pêcheries du monde mais jamais plus que sur les côtes canadiennes. Autrefois, les pêches canadiennes et étrangères au large de nos côtes n'étaient pas assez importantes pour menacer l'abondance des ressources. La morue venait dans les eaux côtières; l'aiglefin abondait; le saumon allait vers la mer et nous revenait; nos populations de flétans prospéraient.
- 3.1 Après la Seconde Guerre mondiale, le tableau a commencé à changer. Venues d'un grand nombre de pays, des flottes énormes et des navires usines sillonnent tous les océans du monde à la recherche du poisson. Bon nombre d'entre eux ignorent tout de la conservation et nous en voyons le résultat dans beaucoup de nos réserves. Le Canada en a ressenti les effets sur l'une et l'autre de ses côtes et l'expansion naturelle de notre industrie a été bridée par cette course au poisson au large de nos côtes.
- 3.2 L'industrie de la pêche s'inquiète depuis longtemps de cette situation et elle a entrepris à plusieurs reprises des démarches en vue d'amener le gouvernement à agir. Nous fondions de grands espoirs sur la Conférence sur le Droit de la Mer de 1958 et sur celle qui a suivi en 1960. Nous avons été déçus qu'elles n'aient pas réussi à délimiter des zones de pêche plus étendues ni à traiter efficacement du principe périmé voulant que la liberté des mers suppose la liberté de pêcher jusqu'à provoquer même l'extinction des bancs de poissons.
- 3.3 Après 1960, l'industrie en a conclu que le Canada devait agir unilatéralement. Le Conseil des pêcheries a proposé les premières mesures à prendre dans un mémoire qu'il a présenté au gouvernement en janvier 1963.
- 4.1 Le gouvernement a fait suite aux recommandations du mémoire—mais pas aussi rapidement ni aussi complètement que nous l'avions proposé. Néanmoins, il a tiré les conclusions qui s'imposaient et la plupart de nos propositions se sont depuis lors concrétisées.
- 4.2 C'était à la fois trop peu et trop tard. Alors qu'on traçait les limites et qu'on délimitait les zones où la pêche était interdite, l'industrie se rendait compte déjà de l'insuffisance de ces mesures, si importantes fussent-elles, pour sauvegarder les intérêts du Canada et répondre aux besoins de la conservation. Sur les deux côtes, les espèces étaient gravement décimées et d'autres pays étaient

in addition to those already operated by Japan in the western Pacific and by Denmark in the north Atlantic.

- 4.3 In spite of attempts like ICNAF and NORPAC, it was obvious that it is difficult to effectively manage fish species multinationally. It was also obvious that Canada's established fishing industry was suffering.
- 5.1 At the same time, other countries were asserting sovereignty over large areas adjacent to their coasts in relation to their special interests. Principally, these were South American nations and the distance from their coasts was 200 miles. Our government was opposed to such unilateral measures for Canada on the basis that it would offend the international community but it was apparent that it was a move in the necessary direction.
- 5.2 The possibilities for a new Law of the Sea Conference seemed to provide a suitable vehicle for Canadian government action. The industry has been skeptical about the Conference being able to achieve adequate measures in time to be effective. We still have very strong concerns in that regard but we have concentrated our efforts toward achieving our goals through the Conference. However, we do not reject the idea of unilateral action if that should be necessary to establish justifiable objectives.

FISHERIES COUNCIL OF CANADA POSITION

- 6.1 The Fisheries Council developed a position which it believed would serve Canada's interests and the needs of conservation. We have been aware that our position might be considered by some to be extreme but we have been encouraged by the fact that the Canadian government position as it has developed to date, has come close to that of the industry.
- 6.2 The Fisheries Council's position is based on three fundamental factors:
- (1) The Convention of the Continental Shelf established the preferential interest of the coastal state in the natural resources of this geological extension of the continental land mass. It established this by vesting in the coastal state, ownership of the resources on and under the seabed.
 - (2) Most species, with two classes of exceptions, are physically associated with the Continental Shelf and Slope even though they are not in actual contact with it.
 - (3) The exceptions are anadromous species like salmon and the oceanic species like tuna.
- 7.1 The special status of anadromous species was established in the Cordell Hull declaration of the 1930's in which the United States claimed ownership of American-bred salmon outside United States waters, and by the abstention principle and the presence of a line of division in the International North Pacific Fisheries Treaty. The oceanic species appear not to have a strong relationship to continental influence of any kind.

sur le point de se lancer dans des expéditions de pêche hauturières au saumon qui s'ajouteraient à celles que menaient le Japon dans l'ouest du Pacifique et le Danemark, dans l'Atlantique nord.

- 4.3 En dépit des tentatives du CIPNA et du NORPAC, on s'est aperçu qu'il était manifestement difficile de gérer multinationalement les espèces piscicoles. Il était évident de plus que l'industrie canadienne de la pêche en souffrait.
- 5.1 D'autres pays revendiquaient en même temps la souveraineté sur de vastes régions adjacentes à leurs côtes en égard à leurs intérêts particuliers. Il s'agissait surtout de pays sud américains et la limite s'étendait jusqu'à 200 milles des côtes. Notre gouvernement s'opposait à ce que le Canada prenne des mesures unilatérales de ce genre arguant du fait que nous offenserions ainsi la communauté internationale, mais il était clair qu'il fallait s'engager dans cette voie.
- 5.2 Les possibilités de convoquer une nouvelle Conférence sur le Droit de la Mer semblaient fournir au gouvernement canadien un moyen d'action approprié. L'industrie doute que la Conférence puisse prendre à temps et appliquer les mesures nécessaires. Nous avons encore de sérieuses inquiétudes à cet égard, mais tous nos efforts visent à atteindre nos objectifs grâce à cette Conférence. Nous ne rejetons pas toutefois l'idée d'une action unilatérale s'il fallait y recourir pour fixer des objectifs justifiables.

L'ATTITUDE DU CONSEIL CANADIEN DES PÊCHERIES

- 6.1 Le Conseil des pêcheries adopte une attitude qu'il croit propre à sauvegarder les intérêts du Canada et à assurer la conservation. Nous savons que certains trouveront extrême cette attitude, mais nous avons été encouragés dans ce sens par la position qu'a prise dernièrement le gouvernement canadien et qui se rapproche de la nôtre.
- 6.2 Notre attitude se fonde sur trois facteurs fondamentaux:
- (1) La Convention sur le plateau continental a admis l'intérêt préférentiel de l'État riverain en ce qui concerne les ressources naturelles de cette extension géologique de la masse terrestre continentale. Elle l'a établi en reconnaissant à l'état riverain le droit de propriété des ressources du sous-sol marin et du lit de la mer.
 - (2) La plupart des espèces, à l'exception de deux catégories, sont liées physiquement au plateau et à la pente continentale même si elles ne sont pas directement en contact avec eux.
 - (3) Les exceptions sont les espèces anadromes, comme le saumon et les espèces océaniques comme le thon.
- 7.1 Le statut particulier des espèces anadromes a été exposé dans la déclaration Cordell Hull de 1930, où les États-Unis ont réclamé un droit de propriété sur les saumons de souche américaine hors de leurs eaux territoriales et aussi par le principe d'abstention et la ligne de délimitation prévus par le traité international sur les pêcheries du Pacifique Nord. Les espèces océaniques ne semblent pas être intimement rattachées à quelque influence continentale que ce soit.

7.2 The position the Council has put forward to our government for the Law of the Sea Conference is meant to achieve good management of the stocks off our coasts and to establish the special interest of Canada in them. We believe our position is consistent with the best interests of stocks in other parts of the world and of the legitimate claims of harvesting nations. We propose that:

(A) ANADROMOUS SPECIES

7.3 THE COUNTRY OF ORIGIN OWNS ITS ANADROMOUS SPECIES AND HAS THE SOLE RIGHT TO HARVEST THEM WHEREVER THEY OCCUR;

8.1 The case for ownership of anadromous species is a very strong one. Anadromous fishes, of which salmon is the most important, have two life phases—fresh water and marine. The salmon originate in streams and lakes as eggs; are reared in the fresh water habitat for varying periods depending on their species; migrate to sea for a period of feeding and growth; then return to the home stream to spawn and repeat the cycle.

8.2 The salmon cannot exist without a high quality fresh-water habitat. Today, with pollution and with development of river systems for industrial uses, this requires a conscious effort and substantial cost to the country of origin. Salmon stocks originating in Canada and in the other producing countries exist because those countries have decided they should and have adopted appropriate conservation measures. They could also decide that they shouldn't and to utilize the freshwater systems for purposes incompatible with salmon production. In Canada, we have given salmon a priority of fresh water use and in fact have improved the fresh water habitat so as to produce even more salmon recognizing it as a self perpetuating food resource.

9.1 This has been done at considerable cost and at considerable sacrifice in terms of other economic benefits.

9.2 It has been argued that salmon utilize the high seas for feeding grounds and that therefore, any nation should have the right to fish them there. But the nations of the world do not contribute to the existence of salmon or of their high seas habitat. The salmon are merely grazing on the open range of the ocean and in a very real sense have been "put to sea" for this purpose by the country of origin.

9.3 It has been argued that nations through whose territorial waters or exclusive fishing zones salmon migrate on their way to sea or on their homeward migration, should have the right to catch them. But here again, such countries are not contributing to the existence of those salmon. The salmon are merely taking up transient space in that country's waters and may be feeding on natural organisms which are present. The passage of those salmon could be likened to the innocent passage of ships through such waters. Any interceptions there should be by agreement with the country of origin.

7.2 L'attitude que le Conseil a exposé à notre gouvernement pour la Conférence sur le Droit de la Mer vise à instaurer une bonne gestion des bancs de poissons au large de nos côtes et à faire admettre l'intérêt spécial du Canada à cet égard. Nous croyons que notre attitude sauvegarde au mieux l'état des réserves dans d'autres parties du monde ainsi que les revendications légitimes des États pêcheurs. Nous proposons ce qui suit:

(A) ESPÈCES ANADROMES

7.3 LE PAYS D'ORIGINE EST PROPRIÉTAIRE DE SES ESPÈCES ANADROMES ET A SEUL LE DROIT DE LES PÊCHER LÀ OÙ ELLES SE TROUVENT;

8.1 La question de la possession des espèces anadromes est très importante. La vie des poissons anadromes, dont le saumon est le plus important spécimen, comporte deux phases: l'une en eau douce et l'autre en haute mer. Les saumons naissent dans les cours d'eau et les lacs sous forme d'œufs. Ils croissent en eau douce pendant des périodes variables suivant les espèces; ils gagnent la mer pour se nourrir et se développer et remontent ensuite le cours d'eau qui les a vus naître afin de frayer et de recommencer le cycle.

8.2 Le saumon ne peut pas survivre sans un habitat en eau douce de haute qualité. De nos jours, étant donné la pollution et l'aménagement des bassins fluviaux à des fins industrielles, le pays d'origine doit déployer des efforts véritables et supporter des frais considérables pour assurer cet habitat. Des réserves de saumons originaires du Canada et d'autres pays producteurs existent parce que ces pays ont décidé qu'ils devaient adopter des mesures de conservation adéquates et qu'ils ont agi en conséquence. Ils pourraient également décider le contraire et se servir des bassins d'eau douce à des fins incompatibles avec la production de saumons. Au Canada, nous avons accordé la priorité aux populations de saumons en ce qui concerne l'utilisation des eaux douces, et de fait, nous en avons amélioré l'habitat de façon à augmenter encore plus la production car on reconnaît qu'il s'agit d'une denrée alimentaire qui se renouvelle d'elle-même.

9.1 On a obtenu ces résultats au prix de sacrifices et de dépenses considérables par rapport à d'autres avantages économiques.

9.2 On soutient que le saumon va en haute mer pour se nourrir, et que, par conséquent, tous les pays devraient avoir le droit de les capturer là lorsqu'ils s'y trouvent. Mais tous les pays du monde entier ne contribuent pas à l'existence des saumons ni à l'entretien de leur habitat en haute mer. Les saumons ne font que se nourrir dans les vastes étendues de l'océan et c'est vraiment leur pays d'origine qui les fait «prendre le large» pour cela.

9.3 On prétend que les pays dont les saumons traversent les eaux territoriales ou les zones de pêches exclusives lorsqu'ils gagnent la mer ou lors de leur immigration de retour devraient avoir le droit de les capturer. Mais là encore, ces pays ne contribuent pas à l'existence des saumons. Ceux-ci ne font que passer dans les eaux territoriales des divers pays et se nourrissent peut-être d'organismes naturels qui s'y trouvent. Les déplacements des saumons peuvent se comparer aux passages autorisés des navires dans de telles eaux. Toute interception dans ces eaux devrait faire l'objet d'une entente avec le pays d'origine.

(B) CONTINENTAL MARGIN SPECIES

- 10.1 THE COASTAL STATE HAS SOVEREIGNTY AND MANAGEMENT RESPONSIBILITY OVER THE FISHERY RESOURCES OF THE CONTINENTAL SHELF AND SLOPE TO THE EDGE OF THE CONTINENTAL MARGIN.
- 10.2 The matter of sovereignty and management of the continental margin species is an urgent one. The multilateral management of the northwest Atlantic species by ICNAF is probably the best such program anywhere. But the serious depletion of some of the Northwest Atlantic stocks points up the short-comings of multinational management. The fate of the world's whales is the worst example of multinational management. The fewer nations managing a stock, the better, and usually the ideal number is one.
- 10.3 The Convention of the Continental Shelf from the 1960 Law of the Sea Conference established, as a matter of law, the principle that the coastal state owns the natural resources on and under the seabed without conferring any special sovereignty over the surface waters.
- 11.1 Under this Convention, the test for establishing which *living* resources were included, was that they be in continuous contact with the seabottom during their harvestable stage. The rationale for such a decision is very flimsy because most of the species our fisheries pursue—both sedentary and pelagic—are no less associated with the Continental Shelf than are the crabs and lobsters, for example.
- 11.2 The extension of the Convention to the living resources which inhabit the water column above the Shelf is the natural completion of the idea or principle established therein.
- 11.3 In taking this position we are not precluding the participation of other nations in the fisheries concerned off our coasts. We do suggest that they:
- would immediately become subject to Canadian management rules;
 - would likely have their effort reduced immediately to relieve the pressure on the stocks;
 - would probably be phased down in some fisheries and phased out completely in others over a period of time depending on the needs of the Canadian industry;
- 12.1 (d) would be charged a fee for the privilege of participating in the Canadian fishing zone.

(C) OCEANIC SPECIES

- 12.2 FAR RANGING PELAGIC SPECIES WHICH ARE NOT ASSOCIATED WITH THE CONTINENTAL MASS SHOULD BE MANAGED BY AN APPROPRIATE INTERNATIONAL AGENCY.

200 MILE LIMIT

- 12.3 A great deal is heard these days about the probability of a 200 mile limit for fisheries being established at the Law of the Sea Conference. We are told that most of the nations which have coastal fisheries are more likely to support and vote for 200 miles than for the Continental Shelf because their Continental margins are less than 200 miles wide.

(B) ESPÈCES DE LA MARGE CONTINENTALE

- 10.1 L'ÉTAT CÔTIER A LA SOUVERAINETÉ ET LA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES DU PLATEAU ET DE LA PENTE CONTINENTALES JUSQU'AUX LIMITES DE LA MARGE CONTINENTALE.
- 10.2 La question de la souveraineté et de la gestion des espèces de la marge continentale est urgente. La gestion multilatérale des espèces du nord-ouest de l'Atlantique par la CIPNA constitue probablement le meilleur programme de ce genre. La pénurie sérieuse de certaines populations du nord-ouest de l'Atlantique démontre les faiblesses d'une gestion multinationale. Le sort des baleines dans le monde en est le pire exemple. Moins il y a de pays qui s'occupent d'une population de poissons, mieux cela vaut et habituellement le nombre idéal est un seul.
- 10.3 La Convention du plateau continental dans le cadre de la Conférence de 1960 sur le Droit de la Mer a posé comme question de droit, le principe selon lequel le pays côtier possède les ressources naturelles sur et au-dessous du sol océanique sans aucune souveraineté particulière sur les eaux de surface.
- 11.1 D'après cette convention, le critère servant à établir quelles étaient les ressources *biologiques* en question était le suivant: elles devaient se trouver en contact permanent avec le sol océanique pendant la période ouverte à la pêche. La raison d'une telle décision est fort peu convainquante, car la plupart des espèces sur lesquelles porte notre pêche, à la fois sédentaires et pélagiques, ne se trouvent pas plus sur le plateau continental que les crabes et les homards, par exemple.
- 11.2 En étendant les dispositions de la Convention aux ressources biologiques qui peuplent la colonne d'eau au-dessus du plateau, on complète naturellement l'idée ou le principe établi à cet égard.
- 11.3 En adoptant cette position, nous n'empêchons pas d'autres pays de se livrer à la pêche au-delà de nos côtes. Nous recommandons fortement ce qui suit:
- Ces pays devraient immédiatement être assujettis aux règles de gestion du Canada;
 - Il faudrait vraisemblablement réduire immédiatement leur activité afin de lutter contre l'extermination des populations de poissons;
 - Certaines de leurs activités de pêche seraient probablement réduites tandis que d'autres seraient supprimées complètement pendant un certain temps en fonction des besoins de l'industrie canadienne;
- 12.1 d) Ils devraient verser un droit pour avoir le privilège de s'adonner à la pêche dans la zone canadienne.

(C) ESPÈCES OCÉANIQUES

- 12.2 LA GESTION DES ESPÈCES PÉLAGIQUES À GRANDS DÉPLACEMENTS QUI NE SE TROUVENT PAS SUR LE PLATEAU CONTINENTAL DEVRAIT INCOMBER À UN ORGANISME INTERNATIONAL APPROPRIÉ.

LA ZONE DE 200 MILLES

- 12.3 On a beaucoup parlé ces derniers temps de l'établissement éventuel d'une zone de 200 milles réservée à la pêche lors de la Conférence sur le Droit de la Mer. On nous dit que la plupart des pays qui pratiquent la pêche côtière favoriseraient vraisemblablement l'établissement de cette zone de 200 milles plutôt que le plateau continental, car leur marge continentale s'étend sur une distance moindre.

12.4 But we must insist that the Continental Shelf and Slope is a more rational approach from the point of view of fisheries management and utilization than is 200 miles because:

13.1—200 miles would establish wider claim belts in most cases than would the Continental margin but it would have no recognizable, practical relationship to fishery stocks.

—In some instances, 200 miles would leave areas of the Continental Shelf outside the coastal state's exclusive fishing zone. Fish populations would move in and out of the exclusive fishing zone. Even if the coastal state had management authority over those areas, the job of effective management would be far more difficult. In Canada's case, it would cut off the Flemish Cap and a large part of the Grand Bank.

—200 miles would be less easily determined by fishermen and seamen than a standard depth description for the Continental margin.

THE MARINE ENVIRONMENT

13.2 Our submission has dealt entirely with the fisheries aspects of the Law of the Sea Conference. We are also directly concerned with the Conference's deliberations and decisions on control of pollution.

14.1 The protection of the marine environment is essential to the well-being of our fishery resources to say nothing of the well-being of mankind itself. Yet many people still hold the opinion that the sea is inexhaustible in its capacity to absorb wastes of all kinds. Scientists know that it is not and that some of the world's oceans are already suffering from chronic oil pollution.

The Conference will have the task of agreeing on rules to control the discharge of wastes to the sea from whatever source. Indeed, the means will have to be found to correct the abuses of the past. We would expect Canada to cooperate in this and in the scientific research that is required in connection with it.

AFTER THE CONFERENCE

14.2 If the Law of the Sea Conference is successful in establishing Canada's goals, we must be prepared to put in place the machinery to manage our fisheries in the extended zones; to monitor our zones for unauthorized foreign fishing; and to arrange

15.1 the rules to be applied to permitted foreign fishing—its phasing down or phasing out, reporting of catches, payment of rentals and so on.

15.2 If the Conference is not successful in establishing a Convention which Canada can accept, we must be prepared to unilaterally extend our exclusive fishing zones and management authority.

12.4 Toutefois, il faut insister sur le fait que la délimitation du plateau continental et de la pente continentale est une approche plus rationnelle du point de vue de la gestion de la pêche que l'établissement d'une zone de 200 milles car:

13.1 —cette zone établirait des zones de concessions beaucoup plus étendues dans la plupart des cas que la marge continentale, mais elle n'aurait aucun rapport concret et reconnu avec les réserves de poissons.

—dans certains cas, si l'on établissait cette zone de 200 milles, certaines zones du plateau continental seraient situées à l'extérieur de la zone de pêche exclusive de l'État côtier. Les populations de poissons traverseraient sans arrêt la zone de pêche exclusive. Même si l'État côtier a le droit de gestion sur ces zones, il serait beaucoup plus difficile de les gérer de façon efficace. Dans le cas du Canada, le *Flemish Cap* et une grande partie du *Grand Bank* se trouveraient isolés.

—les pêcheurs et les marins auraient plus de difficulté à déterminer cette zone de 200 milles que si l'on fixait une norme de profondeur pour la marge continentale.

L'ENVIRONNEMENT MARIN

13.2 Notre mémoire a traité entièrement des questions de pêche soulevées par la Conférence sur le Droit de la Mer. Nous sommes également directement concernés par les délibérations de la Conférence et des décisions prises au sujet de la lutte contre la pollution.

14.1 La protection de l'environnement marin est indispensable au bien-être de nos ressources piscoles sans parler du bien-être de l'humanité elle-même. Or bien des personnes sont encore d'avis que la mer a une capacité inépuisable d'absorber des déchets de toute sorte. Les hommes de sciences savent que ce n'est pas vrai et que certains des océans du monde entier subissent les effets d'une pollution chronique causée par les résidus de pétrole.

La Conférence aura pour tâche de faire adopter des règles permettant de contrôler le rejet des déchets à la mer de quelque source que ce soit. De fait, il faudra trouver les moyens de remédier aux abus qui sont survenus par le passé. Nous osons croire que le Canada collaborera à cette entreprise ainsi qu'aux recherches scientifiques nécessaires dans ce domaine.

APRÈS LA CONFÉRENCE

14.2 Si la Conférence du droit de la mer réussit à établir les objectifs préconisés par le Canada, nous devons nous préparer à mettre en place le mécanisme nécessaire à la gestion de nos pêches dans les zones élargies; à surveiller nos zones contre les incursions non autorisées des pays étrangers et à établir les règles à appliquer aux activités de pêche permises à des pays étrangers, notamment en ce qui concerne la réduction

15.1 et la suppression de certaines pêches, les comptes rendus de prises, le versement de droits et ainsi de suite.

15.2 Si la Conférence ne réussit pas à établir une convention que le Canada puisse accepter, nous devons être prêts à étendre de façon unilatérale nos zones de pêche exclusives ainsi que notre autorité en matière de gestion.

15.3 Canada is presently party to a number of bilateral and multilateral fisheries treaties and agreements. Each of these will have to be re-examined in the light of the results of the Conference, whatever they may be.

15.3 Le Canada fait actuellement partie d'un certain nombre d'ententes et de traités bilatéraux et multilatéraux en matière de pêche. Il faudra réexaminer ces ententes à la lumière des conclusions de la conférence quelles qu'elles soient.

Respectfully submitted,

Respectueusement soumis,

FISHERIES COUNCIL OF CANADA

LE CONSEIL DES PÊCHES DU CANADA

H. P. Connor,
President.

Le président,
H. P. Connor.

OTTAWA,
January 4, 1974.

OTTAWA,
Le 4 janvier 1974.

APPENDIX "A" TO BRIEF

APPENDICE «A»

- Atlantic Fisheries By-Products Association
- Atlantic Fishing Vessel Association
- Canadian Atlantic Salt Fish Exporters Association
- Fish & Seafood Association of Ontario
- Fisheries Association of British Columbia
- Fisheries Association of Newfoundland & Labrador Ltd.
- New Brunswick Fish Packers' Association
- Nova Scotia Fish Packers Association
- Ontario Fish Processors, Packers & Producers Association
- Prince Edward Island Fisheries Federation
- Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association
- Prince Rupert Fish Exchange
- Quebec Fish Producers Association
- Quebec Seafood Distributors Association
- Quebec United Fishermen
- Vancouver Wholesale Fish Dealers Association

- Atlantic Fisheries By-Products Association
- Atlantic Fishing Vessel Association
- Canadian Atlantic Salt Fish Exporters Association
- Fish & Seafood Association of Ontario
- Fisheries Association of British Columbia
- Fisheries Association of Newfoundland & Labrador Ltd.
- New Brunswick Fish Packers' Association
- Nova Scotia Fish Packers Association
- Ontario Fish Processors, Packers & Producers Association
- Prince Edward Island Fisheries Federation
- Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association
- Prince Rupert Fish Exchange
- Quebec Fish Producers Association
- Quebec Seafood Distributors Association
- Pêcheurs unis du Québec
- Vancouver Wholesale Fish Dealers Association

APPENDIX "B"

PACIFIC TROLLERS' ASSOCIATION
RICHMOND, B.C.

January 31, 1974.

Mr. Georges-C. Lachance,
Chairman of the Standing Committee,
External Affairs and National Defence,
House of Commons,
Ottawa, Ontario.

Dear Sir,

We thank you for this opportunity to present our views and position to you and your committee on the upcoming Law of The Sea Conference and its effect on our method and area of fishing.

Before going into the matter of the Law of The Sea Conference we would like to introduce ourselves.

Membership in the Pacific Trollers Association is voluntary but limited to fishing vessels owners. We have no affiliations with fishing companies or unions. Each Association member is an individual operating his own business.

Our members have business assets from \$20,000.00 to \$120,000.00, there are some valued above and some below these figures, but not many.

We have two paid employees, a manager and secretary. Our President and Board of Directors must be active fishermen and serve without pay, policy is decided by the membership. (As in my case, I'd much rather be fishing than preparing this brief).

We would not attempt to deal with the issues to be decided at the Law of The Sea Conference, but fisheries resources in general and salmon in particular are certainly vital to us as fishermen.

Fishing nations the world over have shown, in talks on management and conservation of the oceans resources that they cannot forget their nationalism and special interests for the benefit of all mankind.

The oceans of the world have provided food in a most bountiful way, and are capable of providing even more if they are properly managed.

Fishermen are users and custodians of an immense Canadian resource, the second largest Continental Shelf in the world.

To us, fishermen, the value of the Continental Shelf is in the fact that it is covered with water. Salt water and good weather are to us what soil and good weather are to farmers ashore,

There is no Continent without a Shelf and no Shelf without a Continent, as they are dependent and related to one another it follows that the resources related to the Continental Shelf are the responsibility of the nation of which the Shelf is a part.

With the possible exception of Whales and some Tuna type fishes all fish of the sea are dependent on a Continental Shelf. At various stages of their life cycle they may journey into areas of open ocean, open in depth or distance from shore. To protect these (in many cases immature) free swimming resources from the predatory fishing methods of many of the worlds nations a zone of Fisheries Management and Jurisdiction must be arrived at. A Fish-

APPENDICE «B»

PACIFIC TROLLERS' ASSOCIATION
RICHMOND, C.-B.

Le 13 janvier 1974

M. Georges-C. Lachance
Président du Comité permanent
des affaires extérieures et de la défense nationale
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
Monsieur,

Nous vous savons gré de nous donner l'occasion de vous exposer ainsi qu'à votre Comité, nos opinions et notre position au sujet de la prochaine Conférence sur le Droit de la mer et de ses répercussions éventuelles sur nos méthodes de travail et notre territoire de pêche.

Avant d'aborder la question de la Conférence sur le Droit de la mer, nous tenons à nous présenter.

Tous ceux qui le souhaitent peuvent faire partie de la *Pacific Trollers' Association* à condition d'être propriétaires d'un bateau de pêche. Nous ne sommes affiliés à aucune entreprise de pêche commerciale ni à aucun syndicat. Chaque membre de l'Association exploite sa propre entreprise.

Nos membres possèdent des actifs commerciaux de l'ordre de \$20,000 à \$120,000. Certains actifs, peu nombreux, sont supérieurs ou inférieurs, à ces montants.

Nous avons deux employés rémunérés, soit un directeur et un secrétaire. Notre président et les membres du conseil d'administration doivent s'adonner à la pêche et offrir gracieusement leurs services. Ce sont les membres qui fixent la politique de l'Association. (Quant à moi, je préférerais de loin pêcher que de rédiger ce mémoire).

Nous n'essaierons certes pas de régler les questions qui seront abordées à la Conférence sur le Droit de la mer, mais de toute évidence, les ressources de la pêche en général et plus particulièrement le saumon ont une importance vitale pour nous autres pêcheurs.

Tous les pays du monde qui font la pêche ont prouvé par leurs déclarations sur l'administration et la conservation des ressources maritimes qu'ils ne peuvent se dégager de leur nationalisme et de leurs intérêts particuliers au profit du bien-être de l'humanité toute entière.

Les océans ont généreusement fourni des ressources alimentaires et sont capables d'en fournir encore davantage si on les exploite comme il se doit.

Les pêcheurs exploitent une immense ressource canadienne dont ils ont soin et qui forme, par son étendue, le deuxième plateau continental du monde.

Pour nous, pêcheurs, le plateau continental tire sa valeur du fait qu'il est submergé. L'eau salée et le temps favorable sont pour nous ce que la terre et de bonnes conditions climatiques représentent pour les cultivateurs.

Il n'y a pas de continent sans plateau ni de plateau sans continent et, l'un dépendant de l'autre, il s'ensuit que les ressources du plateau continental relèvent du pays dont le plateau fait partie.

A l'exception peut-être des baleines et de certaines espèces de thon, tous les poissons marins ont besoin du plateau continental. A diverses étapes de leur cycle de vie, ils peuvent émigrer dans des zones de haute mer, très profondes ou éloignées du rivage. Pour protéger ces poissons (mais souvent immatures), contre les méthodes de pêche prédatrices de certains pays il faudrait créer une zone d'administration et de juridiction des pêcheries. Une telle

eries Management zone of 200 miles is not going to protect all our shelf related resources on either coast, but it will force fishermen of all nations to harvest the resource in such a management zone in an orderly manner. A sustained yield basis.

Many "Raider Nations" practice "pulse fishing", which surprisingly they call a conservation method.

A concentrated fishing effort is mounted on a particular specie of fish. The effort is maintained or even increased until the "pulse" or catch of the stock falls below economic operation. The fleet then moves on to some other specie in another part of the worlds oceans and will only return if and when the "pulsed out" stocks recover. No nation uses this so called "conservation" method on its own shelf but friends and neighbours with large fish resources are fair game.

The right to harvest salmon must be left to the country of origin. Consider the self inflicted sacrifices to protect our salmon and then to allow foreign nations to be the ones to benefit is absolutely unacceptable.

As long as salmon at sea have no national status the salmon resources, present and proposed, of the world are in jeopardy.

On the west coast we could use \$200,000,000.00 in the next few years on salmon enhancement projects. The return on such an investment is tremendous, but we would be very foolish to invest such sums with no more protection than we have at present from our many covetous "friends".

We have salmon problems with our American neighbours. They catch our fish in their territorial waters and we catch theirs in ours. I'm sure we can settle these problems in a "neighbours only" manner.

The potential food production from the living resource of our Continental Shelf is enormous. However, this resource can only survive to be harvested on a maximum sustained yield basis if Canada claims ownership.

Canada must accept this responsibility, not only for her own people, but to fulfill her obligations to the hungry millions of tomorrow's world.

R. Williams,
Chairman, International Committee,
Pacific Trollers Association.

zone d'administration, large de 200 milles ne protégera pas toutes les ressources de nos deux plateaux continentaux, mais elle forcera les pêcheurs de tous les pays à récolter cette ressource de façon méthodique, sur la base d'un rendement soutenu.

Un grand nombre de «pays prédateurs» pratiquent une pêche «d'épuisement» qu'ils considèrent, ce qui est surprenant, comme étant une méthode de conservation.

Des efforts concentrés s'exercent sur une espèce donnée de poisson. On maintient ou même on multiplie ces efforts jusqu'à ce que les prises de cette réserve tombent au-dessous du niveau de rentabilité. La flotte se rend alors dans une autre zone et ne retournera à la première que lorsque les réserves appauvries se seront reconstituées. Aucun pays n'adopte cette prétendue méthode de conservation sur son propre plateau; par contre, les amis et les voisins qui ont des ressources considérables de poisson sont une proie idéale.

Le droit de pêcher le saumon doit être réservé au pays d'origine. Pensons aux sacrifices que nous nous imposons pour protéger notre saumon et il devient alors inacceptable que des pays étrangers en profitent.

Tant que le saumon en haute mer n'appartiendra à aucun pays donné, les réserves mondiales actuelles et prévues de ce poisson, seront menacées.

Sur la côte Ouest, nous pourrions facilement consacrer 200 millions de dollars au cours des prochaines années, à des programmes d'encouragement à l'exploitation du saumon. Un investissement de ce genre est énormément rentable, mais il serait insensé d'investir de telles sommes sans être mieux protégés que nous ne le sommes actuellement de nos nombreux «amis» envieux.

Nous avons des difficultés avec nos voisins américains en ce qui a trait au saumon. Ils prennent notre poisson dans leurs eaux territoriales tandis que nous prenons le leur dans les nôtres. Je suis certain que nous pouvons régler ces problèmes au moyen d'une politique de «voisinage seulement».

Les possibilités de production alimentaire provenant de la ressource vivante de notre plateau continental sont considérables. Or cette ressource ne peut survivre pour qu'on la récolte sur la base d'un rendement soutenu maximal que si le Canada en revendique la propriété.

Le Canada doit assumer cette responsabilité non seulement envers son peuple, mais pour honorer ses obligations envers les millions d'affamés du monde de demain.

Le président du comité international
de la *Pacific Trollers' Association*
R. Williams

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 2

Thursday, March 14, 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 2

Le jeudi 14 mars 1974

Président: M. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

External Affairs and National Defence

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Department of External Affairs

United Nations Law of the Sea Conference

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1974-1975
Ministère des Affaires extérieures

Troisième Conférence des Nations Unies sur
le Droit de la Mer

WITNESS:

(See Minutes of Proceedings)

TÉMOIN:

(Voir les procès-verbaux)

Second Session
Twenty-ninth Parliament, 1974

Deuxième session de la
vingt-neuvième législature, 1974

CHAMBRE DES COMMUNES
Fascicule n° 1
Le jeudi 14 mars 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance
Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Messrs.

Barnett	Dupras
Bégin (Miss)	Fairweather
Brewin	Harney
Carter	Hees
Corbin	Hopkins
Crouse	Howie
Cullen	Langlois
Cyr	Laprise

HOUSE OF COMMONS
Issue No. 1
Thursday, March 14, 1974

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Président: M. Georges-C. Lachance
Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messieurs

MacLean	Pelletier
Macquarrie	(Sherbrooke)
Matte	Rowland
McCain	Stackhouse
McKinnon	Stollery
Munro	Wagner
(Esquimalt-Saanich)	Walker—(30)

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

On Thursday, March 14, 1974:

Mr. Carter replaced Mr. Hamilton (*Swift Current-Maple Creek*).

Conformément à l'article 65(4)(b) du Règlement

Le jeudi 14 mars 1974:

M. Carter remplace M. Hamilton (*Swift Current-Maple Creek*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MARCH 14, 1974

(3)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 11:05 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Lachance, presiding.

Members of the Committee present: Mr. Barnett, Miss Bégin, Messrs. Brewin, Carter, Corbin, Crouse, Cyr, Dupras, Hees, Howie, Lachance, Langlois, Laprise, MacLean, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Pelletier (*Sherbrooke*), Stollery and Wagner.

Other Members present: Messrs. Béchard and Olaussen.

Witness: Representing the Fisheries Council of Canada: Mr. K. M. Campbell, Manager.

The Committee resumed consideration of the Estimates 1974-75 of the Department of External Affairs.

Mr. Campbell answered questions in relation to the brief of the Council with reference to the United Nations Law of the Sea Conference presented on March 12.

At 12:15 o'clock p.m., the Committee adjourned until 9:30 o'clock a.m. Tuesday, March 19, 1974.

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 14 MARS 1974

(3)

[Texte]

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 11 h 05 du matin, sous la présidence de M. Lachance.

Membres du comité présents: M. Barnett, M^{lle} Bégin, MM. Brewin, Carter, Corbin, Crouse, Cyr, Dupras, Hees, Howie, Lachance, Langlois, Laprise, MacLean, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Pelletier (*Sherbrooke*), Stollery et Wagner.

Autres députés présents: MM. Béchard et Olaussen.

Témoin: Pour représenter le Conseil canadien des Pêcheries: M. K. M. Campbell, directeur-gérant.

Le Comité reprend l'étude du Budget des dépenses 1974-1975 du Ministère des Affaires extérieures.

M. Campbell répond aux questions relativement au mémoire présenté au Comité le 12 mars au sujet de la Troisième Conférence des Nations Unies sur le Droit de la mer.

A 12 h 15 de l'après-midi, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 9 h 30 du matin le mardi 19 mars 1974.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Thursday, March 14, 1974

[Text]

The Chairman: We are delighted that Mr. Campbell, the National Manager of the Fisheries Council of Canada, was able to return this morning to answer questions that members did not have time to ask last Tuesday evening, when our meeting was shortened by a division in the House.

I understand that Mr. Campbell would like to make some brief comments about the meeting last Tuesday, or would you prefer, Mr. Campbell, to get to the questions?

Mr. K. M. Campbell (Manager, Fisheries Council of Canada): I would prefer to get to the questions, Mr. Chairman.

Le président: De toute façon, M^{lle} Bégin est en tête de la liste de députés ayant demandé d'y être inscrit.

I also have on my list the names of Miss Bégin, Mr. Olausen will be next, and then I have Mr. Stackhouse and Mr. Howie.

Mr. Howie: I was not on your list at first. I just requested it.

• 1109

The Chairman: You are now, and Mr. Stollery and others in due course.

J'ai déjà votre nom, monsieur Pelletier, pour le deuxième tour; c'est un rappel au Règlement?

M. Pelletier (Sherbrooke): Oui.

The Chairman: On a point of order.

M. Pelletier (Sherbrooke): Oui.

Monsieur le président, je ne sais pas si vous avez jeté un coup d'œil sur les tables, mais c'est vraiment indigne d'un comité de la Chambre des communes. C'est sale, ne serait-il pas possible de demander à la personne responsable de remédier à cet état de choses? Non?

Le président: Nous allons prendre votre...

M. Pelletier (Sherbrooke): Je pense que cela aurait un peu plus de sens.

Le président: ... rappel au Règlement... Je suis certain que notre secrétaire qui est ici à côté de moi va signaler ce fait à qui de droit. Merci.

Mademoiselle Bégin.

Mlle Bégin: Merci, monsieur le président. J'arrive d'un comité sur les arts; je vais essayer de me plonger dans le poisson le plus rapidement possible. Je ne me souviens plus très bien de la ligne de raisonnement que nous avons suivie, n'ayant pas reçu le procès-verbal, mais je voudrais me placer dans une attitude pragmatique délibérément. Si je me résume à moi-même le problème, une zone 200 milles sur la côte Ouest du pays correspond à peu près à nos pêches de saumon et le problème est la côte Est où notre plateau s'étend en fait jusqu'à 400 milles d'une part. Je me pose la question suivante: premièrement, quel est le montant actuel de l'industrie de la pêche au saumon au Canada? C'est une industrie de combien de millions de dollars à peu près?

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le jeudi 14 mars 1974

[Interpretation]

Le président: Nous sommes heureux de revoir M. Campbell, le directeur gérant du Conseil canadien des pêcheries, qui a pu revenir ce matin afin de répondre aux questions que les membres du Comité n'avaient pas eu le temps de lui poser mardi soir, alors que la séance a été abrégée par un vote de non confiance en Chambre.

M. Campbell me laisse entendre qu'il a quelques observations à faire au sujet de la réunion de mardi dernier ou, préférez-vous, monsieur Campbell, répondre aux questions?

M. K. M. Campbell (directeur gérant du Conseil canadien des pêcheries): Je préfère répondre aux questions, monsieur le président.

The Chairman: In any case, Miss Bégin comes first.

J'ai aussi inscrit sur ma liste M^{lle} Bégin, M. Olausen ensuite, puis M. Stackhouse et M. Howie.

M. Howie: Je n'étais pas déjà sur la liste; je viens de demander d'y être inscrit.

Le président: Vous l'êtes maintenant, ainsi que M. Stollery, et d'autres le seront en temps opportun.

Mr. Pelletier, I have already put your name down for the second round; are you raising a point of order?

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Yes.

Le président: Un rappel au Règlement?

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Yes.

Mr. Chairman, I do not know whether you glanced at the tables, but they are truly unworthy of a committee of the House of Commons. It is real dirty work; would it not be possible to ask of the person responsible to do something about it? No?

The Chairman: We will take your...

Mr. Pelletier (Sherbrooke): I feel it would be a little more acceptable.

The Chairman: ... point of order... I am sure that the secretary, who is sitting next to me, will refer this whom it may concern. Thank you.

Miss Bégin.

Miss Bégin: Thank you, Mr. Chairman. I came here from the Arts Committee, but I will try to immerse myself into fisheries without delay. I am not too sure of the line of talk since I did not get a copy of the Rules and Proceedings, but I will deliberately adopt a pragmatic attitude. Reviewing the problem briefly to myself, I understand that some 200 miles on the West Coast is the spread of our salmon catches and that a true difficulty lies on the East Coast where our Continental Shelf extends 400 miles. I wonder firstly: what is the value of salmon fisheries in Canada? In terms of millions of dollars?

[Texte]

Mr. Campbell: Mr. Chairman, first of all, the 200-mile zone would not protect the salmon fishery, and this is a very important point. We would be happy if it would.

Miss Bégin: Could I then switch and ask immediately my second question? It may facilitate your replies.

En pratique, jusqu'à combien de milles pêchons-nous actuellement, tant sur la côte Ouest que sur la côte Est du pays? Je parle toujours du saumon.

Mr. Campbell: The Canadian salmon fishery is conducted very close to shore, within 50 miles, almost entirely. Sometimes our Canadian salmon fishermen will fish off the coast of Washington State outside American waters, but generally speaking it is all very close to shore. However, salmon are susceptible to capture as far as 2,000 miles from their rivers of origin, and this is the problem. This is why the industry and the government are asking for international recognition that these fish should not be fished on the high seas, and that the country of origin has an ownership right for the reasons contained in our brief, and no one else should catch them when they are at sea.

We do not fish them on the high seas and we do not think others should either. One of the reasons for fishing them closer to home is that when they are at sea, various runs are mixed. They vary in strength, and you can have over-fishing of stocks on the high seas. It is better to fish them when they are on their way to their home rivers.

You understand that salmon return to the very river they were born in. So they do come back where you can separate the runs and manage them properly.

Miss Bégin: What is the total amount of our industry now, approximately?

Mr. Campbell: We catch about 150 million pounds of salmon per year on the West Coast. I am not certain of the actual catch on the East Coast now. Most of the Atlantic salmon commercial catch has been cut off by closures.

Miss Bégin: Could you translate that into dollars, please?

• 1115

Mr. Campbell: The amount of 150 million pounds in terms of landed value would be about \$80 or \$90 million. In terms of wholesale values, it would be \$180 million. I think I could have this by actual . . .

Mlle Bégin: Non, vous me donnez un ordre de grandeur suffisamment précis, mais la dispute que vous entretenez par rapport à la prochaine Conférence sur le droit de la mer et de la position canadienne, c'est bien que vous ne voulez pas un droit de pêche exclusif, vous voulez un droit de «non-pêche» exclusif puisque vous dites qu'en pratique nous pêchons dans un rayon de cinquante milles des côtes.

Mr. Campbell: I am not sure I understand the question.

Miss Bégin: I am not sure I understand your contradiction, so that is why I am kind of mixed up. You speak of the stated fact by which we so fish within the 50-mile zone. What you seem to be requesting—I have the French text here, and it says:

[Interprétation]

M. Campbell: Monsieur le président, la limite de 200 milles ne protège pas l'industrie du saumon et voilà un point très important. Nous ne demanderions pas mieux qu'elle fût protégée.

Mlle Bégin: Pourrais-je poser immédiatement ma deuxième question? Cela faciliterait peut-être la réponse.

From the practical standpoint, how far do our fisheries extend presently, both on the West and East Coasts? I am still thinking of salmon fisheries.

M. Campbell: La pêche au saumon se fait tout près des côtes, presque entièrement à une cinquantaine de milles environ. Parfois, nos pêcheurs de saumon font des prises au large de la côte de l'État de Washington, en dehors des eaux américaines; mais de façon générale, ils se tiennent tout près de la côte. Cependant, le saumon s'aventure jusqu'à 2,000 milles de son habitat et c'est là que se situe le problème. C'est pourquoi l'industrie et l'État cherchent à conclure une entente internationale qui interdirait la pêche de cette espèce en haute mer et reconnaîtrait le droit de propriété du pays d'origine pour les raisons exposées dans le mémoire et qui empêcherait les flottes de pêche étrangères de le capturer.

Nous ne le prenons pas en haute mer et nous estimons que les autres ne doivent pas non plus le faire. Une des raisons de la pêche près de l'habitat, c'est que certaines espèces se mêlent à d'autres espèces dans les profondeurs de la mer. Ces espèces sont de force inégale et la pêche faite au large peut en épuiser. Il est préférable de les pêcher lorsqu'elles reviennent aux rivières de leur habitat.

Vous n'êtes pas sans savoir que le saumon revient dans les eaux mêmes où il est né. Il revient donc dans un endroit où il est possible de distinguer les montaisons et de les exploiter profitablement.

Mlle Bégin: Quel est le chiffre approximatif de notre industrie présentement?

M. Campbell: Nous capturons près de 150 millions de livres de saumon par année sur la côte du Pacifique. Je ne connais pas le chiffre exact des prises sur la côte de l'Atlantique. Presque toutes les prises commerciales de saumon sur la côte de l'Atlantique ont été interdites.

Mlle Bégin: Pourriez-vous l'exprimer en dollars?

M. Campbell: Un volume de 150 millions de livres de prises débarquées se chiffre à environ 80 ou 90 millions de dollars; la valeur de gros serait de 180 millions de dollars. Je pourrais peut-être aussi . . .

Miss Bégin: No, you have given me sufficient information as concerns size, but your argument concerning the forthcoming Law of the Sea Conference and the Canadian position is the following: You are not asking for an exclusive fishing right but rather for an exclusive "nonfishing" right, as you are saying that, in practice, we are fishing within a 50-mile limit from our shores.

M. Campbell: Je ne suis pas tout à fait certain d'avoir bien compris votre question.

Mlle Bégin: Je ne suis pas sûre de comprendre votre contradiction. C'est pourquoi je suis un peu embrouillée. Vous parlez du fait que nous pêchons dans un rayon de 50 milles des côtes. Ce que vous semblez demander, c'est . . . j'ai le texte français ici qui dit:

[Text]

... Le droit exclusif de pêcher ...

where they are. You spoke of thousands of miles, but if in fact they come back, and you just stated you want to fish them when they come back because they are mature—I do not know how you say that for fish in English—within 50 miles. What are you really arguing about? You want the right of fishing or the right of nonfishing and of protection within 200 miles—not within 200 miles, because you reject that concept.

Mr. Campbell: I see the confusion now. Our brief says that we should have exclusive right to harvest wherever they occur, and I can see how that is confusing because we do not mean that we want to fish them 2,000 miles off our shore or even 100 miles off our shore. We are saying that wherever they occur they belong to the country of origin and no one else should fish them.

The reason the words "wherever they occur" are in there is because they happen to pass through the territorial sea and, in some cases, the internal waters of the United States and Greenland. That is why we are saying that those countries should not fish them there either. We are not saying that we should fish them in their waters. We want to fish them close to our own shores and we do not want anybody else to fish them anywhere. Does that clarify it?

Miss Bégin: Yes. To conclude my remarks, it seems to me that the two real problems it presents is the one of enforcement, which was discussed at length at the last meeting, and your role in terms of making your Canadian position in the private sector known to your counterparts in the two "enemy countries", which you stated in this particular instance as being Denmark and the United States.

You spoke a bit about that at the last meeting, either you or the other representatives. What kind of "promotion" work do you think is your responsibility in the name of our country to make our interests known to these two other countries?

Mr. Campbell: As far as the United States is concerned we are involved in bilateral negotiations with them now regarding their interception of Canadian fish, salmon, and our interception of American ones. It works both ways in the border areas. The Americans feel the same way about salmon as we do because they are producers of salmon.

The Danes are not sold on the position but they have reduced their salmon fisheries to some extent, but there is still a selling job to be done there. Our government is working on it and so is our industry. We feel, in the context of the Law of the Sea Conference, where we want to establish the principle that salmon belong to the country of origin, that we have to convince a lot of nations that are uncommitted, uninterested or unfamiliar with salmon, and both the government and the industry are working very hard on this right now.

• 1120

Miss Bégin: I am not interested in what the government does; I think I know. I am interested in how you consider your own public responsibility in that regard.

[Interpretation]

... Le droit exclusif de pêcher... (The exclusive right to fish)

là où ils sont. Vous avez mentionné des milliers de milles, mais en réalité les saumons reviennent, et vous voulez qu'on les pêche à leur retour, alors qu'ils ont vieilli et je ne sais pas quel est le mot juste, dans un rayon de 50 milles des côtes. Quel est votre argument? Vous voulez un droit de pêche, ou un droit de non-pêche et une protection dans un rayon de 200 milles, non pas sur 200 milles, vous rejetez cette idée.

M. Campbell: Je vois en effet qu'il y a confusion. Notre mémoire stipule que nous devrions avoir un droit exclusif de pêche là où ils sont, et c'est ce qui crée la confusion, car cela ne signifie pas que nous voulons pêcher les saumons à 2,000 milles de nos côtes ou même à 100 milles du rivage. Ce que nous disons en réalité, c'est que quel que soit l'endroit où les saumons se trouvent, ils appartiennent au pays d'origine et personne d'autre ne doit les pêcher.

La raison pour laquelle on a incorporé les mots: «là où ils se trouvent», c'est que les poissons passent en mer territoriale et, dans certains cas, dans les eaux intérieures des États-Unis et du Groenland. C'est la raison pour laquelle nous disons que ces pays ne doivent pas les pêcher là non plus. Nous ne disons pas que nous devons les pêcher dans leurs eaux. Nous voulons les pêcher près de nos rivages, et nous voulons que personne d'autre ne le fasse ailleurs. Est-ce assez précis?

Mlle Bégin: Oui. Pour conclure, il me semble y avoir deux problèmes réels: un de mise à exécution, que nous avons longuement discuté à la dernière réunion, et votre rôle pour faire connaître notre position dans le secteur privé du Canada à vos homologues des deux «pays ennemis» qui, d'après vous, sont dans ce cas-ci le Danemark et les États-Unis.

Vous ou vos représentants avez soulevé ce sujet à la dernière réunion. De quel genre de «promotion» êtes-vous responsable au nom du pays pour faire connaître les intérêts du Canada à ces deux autres pays?

M. Campbell: Pour ce qui est des États-Unis, nous avons entrepris des négociations bilatérales au sujet de leur interception, du saumon canadien, et de notre interception du saumon américain. Elles s'appliquent dans les deux sens aux régions limitrophes. Les Américains ont les mêmes intérêts que nous pour le saumon, car ils sont eux aussi producteurs de saumon.

Les Danois n'acceptent pas encore notre position, mais ils ont réduit jusqu'à un certain point leur pêche de saumon; il y a encore du travail à faire. Notre gouvernement et notre industrie s'en occupent. Dans le contexte de la Conférence sur le droit de la mer, où nous voulons établir le principe que le saumon appartient à son pays d'origine, il nous faudra convaincre bien des nations qui n'ont pas d'intérêt, ne sont pas engagées ou connaissent peu ce problème du saumon. L'industrie et le gouvernement s'efforcent de travailler dans ce sens présentement.

Mlle Bégin: Ce que le gouvernement fait ne m'intéresse pas, je crois le savoir. Ce qui m'intéresse c'est de quelle façon vous envisagez votre responsabilité publique à cet égard.

[Texte]

Mr. Campbell: We feel that we can be influential, that we want to be influential and I suppose we have a responsibility to and . . .

Miss Bégin: By pushing on us or by pushing on your counterparts in other countries?

Mr. Campbell: Oh, no, pushing on the other countries, yes. We are not here to push you; we are here to familiarize you with the position that the industry takes on this.

Miss Bégin: Thank you very much.

The Chairman: Mr. Olausen.

Mr. Olausen: Mr. Campbell, in 1960 at the Second UN Conference of the Law of the Sea, problems relating to the breadth of the territorial seas and fishing zones were brought up for consideration. As I see it, the Fisheries Council of Canada originally proposed that the Government of Canada should take whatever steps necessary at that time to establish the breadth of our territorial sea six nautical miles measured from the proposed straight baseline and also that Canada should establish an exclusive fishing zone contiguous to its territorial sea extending six miles from the territorial sea line. What has occurred in the meantime to change the position of the Fisheries Council of Canada?

Mr. Campbell: We have touched on this to a small extent in the brief. We were proposing a 12-mile fishing zone at that time and it came very close to acceptance at the 1960 Law of the Sea Conference. What has happened since is that the foreign fisheries off our shores have increased alarmingly to the point now that we can see that we cannot manage the species of the Continental Shelf with a 12-mile exclusive fishing zone.

We are saying that most of the species that we fish are related to the Continental Shelf and slope, and therefore it is logical from the point of view of management and conservation of those stocks and from the special interest of Canada as a fishing nation to have control over the species right out to the edge of the continental margin. The other thing that has happened is that other countries are interested in fishing salmon on the high seas; we feel that if this happens the salmon would be doomed because it is necessary to take conscious efforts within your boundaries, within your territory for there to be any salmon at all. So this is the other thing that has changed: the interest of other nations in fishing salmon on the high seas and that is why we have developed this position here.

Mr. Olausen: Mr. Campbell, because of the increased activity of foreign fishing within the areas we are concerned about, are you in favour of Canada's taking unilateral action with regard to imposing a fishing limit?

Mr. Campbell: We certainly are and in fact we very strongly recommend that if the Law of the Sea Conference is not successful in resolving the issue. We have pressed the government over the past few years to take unilateral action to extend our fishing boundaries. The Law of the Sea Conference came along and this looked like a vehicle which could be successful in establishing it. We are prepared to make that effort but if it fails we would still be pressing for unilateral action by Canada.

[Interprétation]

M. Campbell: Nous croyons pouvoir exercer une influence, nous voulons le faire et je suppose que nous avons une responsabilité dans ce sens . . .

Mlle Bégin: En exerçant des pressions sur nous ou sur vos homologues des autres pays?

M. Campbell: Oh, non, en exerçant des pressions sur les autres pays, oui. Nous ne sommes pas ici pour vous forcer la main, mais pour vous faire connaître la position de l'industrie.

Mlle Bégin: Je vous remercie beaucoup.

Le président: Monsieur Olausen.

M. Olausen: Monsieur Campbell, lors de la seconde Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, en 1960, on a soulevé des problèmes relatifs à la largeur des eaux territoriales et des zones de pêche. D'après moi, le Conseil canadien des pêcheries a proposé à l'origine que le gouvernement du Canada prenne à ce moment-là les mesures nécessaires pour fixer nos eaux territoriales à six milles marins qui seraient mesurés à partir de la ligne de base droite proposée et aussi que le Canada crée une zone de pêche exclusive contiguë à ses eaux territoriales s'étendant à six milles de la limite territoriale. Qu'est-ce qui s'est produit, dans l'intervalle pour que le Conseil canadien des pêcheries change sa position?

M. Campbell: Nous en avons parlé un peu dans notre mémoire. Nous proposons une zone de pêche de 12 milles à ce moment-là, limite qui fut très près d'être acceptée à la Conférence du droit de la mer de 1960. Ce qui s'est produit depuis, c'est que les pêches étrangères au large de nos côtes ont augmenté de façon alarmante, et au point où nous constatons maintenant que nous ne pouvons gérer les espèces du plateau continental avec ce rayon de pêche exclusif de 12 milles.

Nous disons que la plupart des espèces que nous pêchons se rattachent au plateau et à la pente continentale et que, par conséquent, il est logique du point de vue gestion et conservation de ces espèces, et pour le bien du Canada en tant que pays de pêche, que nous exercions un contrôle sur les espèces de poissons précisément jusqu'à la limite de la marge continentale. On s'est rendu compte également que si d'autres pays s'intéressent à la pêche au saumon en haute mer, le saumon serait condamné, car il nous faut faire beaucoup d'efforts dans nos propres limites, dans notre territoire, pour qu'il y ait effectivement du saumon. Il y a donc eu cet autre changement, l'intérêt des autres nations à la pêche au saumon en haute mer, et c'est pourquoi nous avons adopté cette position.

M. Olausen: Monsieur Campbell, étant donné une plus grande activité de la pêche étrangère dans les régions qui nous intéressent, croyez-vous que le Canada doit prendre une action unilatérale pour imposer une limite de pêche?

M. Campbell: Certainement, et nous allons le recommander très sérieusement si la Conférence sur le droit de la mer ne peut résoudre le problème. Nous avons pressé le gouvernement au cours des dernières années de prendre une action unilatérale pour étendre nos limites de pêche. La Conférence sur le droit de la mer nous a semblé le véhicule qui pouvait nous aider à y arriver. Nous sommes disposés à faire l'effort, mais s'il y a échec, nous allons exercer des pressions pour que le gouvernement du Canada agisse unilatéralement.

[Text]

Mr. Olausen: You would prefer to wait until the Law of the Sea Conference has determined its position.

Mr. Campbell: I do not think I would say that we would prefer to wait; we are concerned that it may be too late. The downward trend in stocks is already occurring and if it takes too long before the resolutions of the conference are in place, it may be too late for some . . .

Mr. Olausen: In other words, you would like to see the Canadian government taking unilateral action immediately and let the conference decide as to its position.

Mr. Campbell: We are recommending that we try it at the conference which convenes this year but if the conference fails in resolving the matter, then we want unilateral action and not wait five years from now but immediately after we see what the conference can do.

Mr. Olausen: But if the conference is going to drag on for years you would like to see some action taken next year at the earliest.

Mr. Campbell: That is right.

• 1125

Mr. Olausen: Very good.

The Chairman: Mr. Howie.

Mr. Howie: Mr. Campbell, as you know we are undertaking a great deal of exploration now along the continental margin and in our international seabeds with regard to discovering minerals, and in particular oil. I am wondering what adverse effect this can have on our ocean life, and in particular what protective measures you would recommend we institute at this early stage before we get into production.

Mr. Campbell: I wish I could give you a complete answer on that. I am not too familiar with what the possible results would be. We know that when you are drilling for oil, there is a very high risk of oil spillage. We know there can be problems with capped wells, for instance, interfering with fishing operations. We know that already there are signs of chronic oil pollution in parts of the Atlantic Ocean. That is not to say that the source is from oil drilling. Probably it is from discharge from ships.

I cannot answer specifically what measures should be put in place. However, the industry is very concerned about the possibility, maybe even the probability, of pollution from oil-drilling operations off the coast.

Mr. Howie: Mr. Campbell, I am very interested in the concept of fish farming and potential benefit such a development can have from a constant flow of heat as a residual benefit from power plants. I am thinking of the Atlantic coast.

I am wondering what the Council's view is on the future of fish farming as differentiated from the conventional methods of fishing off our coasts, and particularly within our jurisdiction, what protection we should be prepared to give and in fact can give to fish farmers if we develop this type of fishing, as I rather hope we will.

[Interpretation]

M. Olausen: Mais vous attendez que la Conférence sur le droit de la mer ait fait connaître sa position?

M. Campbell: Je ne dirais pas que nous préfererions attendre; nous craignons qu'il soit trop tard. Les diminutions de stock se produisent déjà et si les résolutions de la Conférence arrivent trop tard, ce pourrait être trop tard pour quelque . . .

M. Olausen: Autrement dit, vous aimeriez que le gouvernement canadien prenne des mesures unilatérales immédiatement et laisse à la Conférence le soin de décider de sa position.

M. Campbell: Nous recommandons d'essayer d'obtenir des résultats à la Conférence de cette année, mais si on ne peut résoudre le problème à la Conférence, nous voulons une action unilatérale et non pas une attente de cinq ans. Nous voulons une action immédiate après nous être rendu compte de ce que la Conférence décidera.

M. Olausen: Et si la Conférence traîne pendant des années, vous voulez que le gouvernement agisse l'an prochain, au plus tôt.

M. Campbell: C'est exact.

M. Olausen: Très bien.

Le président: Monsieur Howie.

M. Howie: Monsieur Campbell, comme vous le savez, nous entreprenons l'exploration à présent de notre marge continentale et de notre fond marin international afin d'y découvrir des minéraux et en particulier du pétrole. Je me demande quels seraient les effets contraires que cela pourrait avoir sur la vie maritime et en particulier quelles sont les mesures de protection que vous recommanderiez avant de passer au stade de la production.

M. Campbell: J'aimerais pouvoir vous donner une réponse complète. Je n'en connais pas les conséquences possibles. Il est certain que lors de forages pour le pétrole, nous courons toujours le danger des déversements de pétrole. Nous savons que les puits fermés provisoirement peuvent représenter des difficultés lors des opérations de pêche. Nous savons qu'il existe déjà des signes de pollution pétrolière chronique dans certaines parties de l'océan Atlantique. Cela ne signifie pas qu'elle a pour origine le puits de forage, il s'agit probablement de la décharge faite par les bateaux.

Je ne saurais vous dire exactement quelles seront les mesures mises en place. Toutefois, l'industrie se préoccupe de la possibilité, peut-être même la probabilité, de la pollution due aux opérations de forage au large des côtes.

M. Howie: Monsieur Campbell, je m'intéresse à l'idée de la pisciculture et aux avantages que ces opérations peuvent tirer d'un flot constant de chaleur due aux centrales électriques. Je pense à la côte Atlantique.

Je voudrais savoir ce que pense le Conseil de l'avenir de la pisciculture par comparaison aux méthodes conventionnelles de pêche au large des côtes, et particulièrement dans le cadre de notre juridiction, quelles sont les mesures de protection qui devraient être préparées, et accordées aux pisciculteurs, si nous développons ce genre de pêche comme nous le ferons, je l'espère.

[Texte]

Mr. Campbell: Protection of what kind?

Mr. Howie: Of fish farmers in the fields of fishing within our jurisdiction.

Mr. Campbell: We see fish farming or aquiculture as a supplement to the present kind of industry. You would need an awful lot of space and territory to produce on land or in ponds the fish we produce now from the sea and from the lakes.

I think there are some quite good prospects for aquiculture, which at the moment is really experimental in most cases.

As for protection in the area off our coasts, do you mean to give some exclusive right to fish farmers to harvest, as opposed to traditional fishermen?

Mr. Howie: Right.

Mr. Campbell: I must admit I have not given that any thought. I would like to think about it before I answer.

Mr. Howie: Fine. How about the effect of a constant flow of hot water from a nuclear thermal plant, for example, into the cold water of Chaleur Bay of the Bay of Fundy or some area like that, creating a new attraction for a different species of fish or a better development of our existing fish? Has the Council had a look at this? I understand some experiments are under way in this field.

Mr. Campbell: Yes, there is quite a bit of work being done, but I think it is mostly with fresh water species or with brackish water species like shrimps.

Mr. Howie: We have had some experience in Nova Scotia with oysters, I believe.

Mr. Campbell: Yes, but I do not know if—there has to be control. Growth in fish is a function of heat as well as a number of other things. So it follows that if you can get a constant higher temperature, you might be able to get better growth rates. But I do not think it has been proven commercially yet. It is interesting because this would be a use of a waste product, waste heat from nuclear plants.

Mr. Howie: Do we have the facility to protect such an area from invasion by offshore fishermen from other countries?

Mr. Campbell: Oh yes, because it would all be in very close to shore.

• 1130

Mr. Howie: Is the area off the coast of Greenland a principal place where large schools of salmon from the east coast locate when they are on the high seas? Are there any other such identified areas of dense salmon population in the Atlantic Ocean?

Mr. Campbell: I understand that the Canadian Atlantic salmon spend their feeding time off the coast of Greenland...

[Interprétation]

M. Campbell: De quelle protection parlez-vous?

M. Howie: De la protection des pisciculteurs dans le cadre de notre juridiction.

M. Campbell: Nous envisageons la pisciculture comme un supplément à l'industrie de pêches actuelles. Nous aurions besoin de beaucoup d'espace pour produire sur terre ou dans des étangs les poissons que nous tirons à présent de la mer et des lacs.

Je pense que l'avenir de la pisciculture, qui à l'heure actuelle est au stade expérimental, est tout à fait encourageant.

En ce qui concerne la protection des zones situées au large, parlez-vous d'accorder des droits exclusifs aux pisciculteurs quant aux récoltes, par opposition aux pêcheurs traditionnels?

M. Howie: C'est exact.

M. Campbell: Je dois dire que je n'y ai pas encore songé. J'aimerais pouvoir le faire avant de vous répondre.

M. Howie: Excellent. Que pensez-vous de l'effet d'un flux constant d'eau chaude provenant des centrales thermiques nucléaires, par exemple, dans les eaux froides de la baie des Chaleurs ou de la baie de Fundy ou de régions identiques, et pouvant attirer de nouvelles espèces de poisson ou améliorer les espèces actuelles? Le Conseil a-t-il envisagé cette possibilité? Je sais que l'on poursuit des expériences en ce domaine.

M. Campbell: Oui, il y a beaucoup de travail en cours maintenant, mais je pense qu'il concerne essentiellement les espèces d'eau douce ou d'eau saumâtre, comme les crevettes.

M. Howie: Nous avons fait des expériences en Nouvelle-Écosse avec les huîtres, me semble-t-il.

M. Campbell: Oui, mais je ne sais pas si on a effectué un contrôle. La croissance du poisson est fonction de la chaleur et de plusieurs autres éléments. Ainsi, si vous disposez d'une température plus élevée, peut-être pourrez-vous améliorer le taux de croissance. Mais je ne pense pas que cela ait été prouvé commercialement. C'est une motion intéressante, car on pourrait ainsi utiliser des résidus, la chaleur résiduelle des centrales nucléaires.

M. Howie: Avons-nous les moyens de protéger de telles zones de l'invasion par des pêcheurs d'autres pays?

M. Campbell: Oui, car elles seraient situées à proximité immédiate des côtes.

M. Howie: La zone au large de la côte du Groenland est-elle une zone de prédilection pour les bancs de saumons de la côte Est lorsqu'ils se trouvent en haute mer? A-t-on identifié d'autres zones semblables où la population du saumon est dense dans l'océan Atlantique?

M. Campbell: Je pense que le saumon atlantique canadien va chercher sa nourriture au large des côtes du Groenland...

[Text]

Mr. Howie: Right.

Mr. Campbell: ... between Canada and Greenland. Of course there are other salmon producing countries—European countries.

Mr. Howie: In the event that we are not able to sell the idea that you have proposed to the Danes and other countries of non-fishing on the high seas, have you any alternative suggestions whereby we could protect these salmon on the high seas—perhaps not as good, but alternative.

Mr. Campbell: Well of course the 200-mile limit would provide protection within the 200-mile area off the coast, but our salmon stocks could still be decimated on the high seas. If there is going to be unrestricted international fishing out there, then they are going to take our salmon and it is going to mean the end of it.

Unfortunately I do not think there is another answer, but a principle of law that these salmon belong to the country of origin.

Mr. Howie: Your Council advocates that we claim our fishing rights to the edge of the continental margin, rather than seek agreement to the 200-mile zone. How do you feel about the areas where the margin is rather narrow? Would you go along with the idea of the 200-mile zone or the margin, whichever is farthest from our coast?

Mr. Campbell: Yes, we certainly support that idea. If it came down to a matter of choices like that we would prefer to have the continental margin and the salmon than just a straight 200-miles. We certainly support the 200-mile or margin, whichever is greater and the salmon.

Mr. Howie: I want to thank you very much, Mr. Campbell and I want to say I am very pleased to see your Council's interest in our Atlantic salmon.

Mr. Campbell: Thank you.

Le président: Monsieur Corbin.

M. Corbin: Merci monsieur le président. Monsieur Campbell, le ministre de l'Environnement et des Pêches et le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, témoignant devant ce Comité, ont déclaré tous les deux que la réussite de cette Conférence sur le Droit de la Mer exigera sans aucun doute une réconciliation des intérêts opposés des États qui y participeront. Cela implique nécessairement qu'il devra y avoir compromis. Si j'ai bien compris l'attitude que vous avez affichée devant ce comité, vous n'êtes pas tellement ouverts au compromis. D'une part, vous réclamez en terme absolu le règlement de certaines difficultés et si le Canada ne peut acquérir l'appui de la Conférence pour sa position, alors nous devons y aller seuls. J'ai peut-être mal compris votre prise de position, mais c'est ce que j'en déduis après avoir lu la documentation que vous nous avez présentée. Est-ce que vous voudriez élaborer sur ce point s'il vous plaît?

Mr. Campbell: Well, Mr. Chairman, I do not like to enter negotiating situations announcing fallback positions or areas of compromise. When I say that we would want unilateral action if the Conference does not resolve the problem, I am not saying that we are entirely inflexible in the position we have put forward. However, I think we have to say that the position we have put forward is a reasonable one, a supportable one and we should be able to negotiate something at the Law of the Sea Conference which is similar to this. We are very hopeful that we can.

[Interpretation]

M. Howie: C'est exact.

M. Campbell: ... entre le Canada et le Groenland. Bien sûr, il y a d'autres pays producteurs de saumon tels que les pays européens.

M. Howie: Dans la mesure où nous ne saurions convaincre les Danois et d'autres pays de ne pas pêcher en haute mer, comme vous l'avez proposé, avez-vous d'autres suggestions à faire nous permettant de protéger ces saumons de haute mer, solution peut-être pas aussi excellente mais possible.

M. Campbell: Eh bien, la limite de 200 milles assurerait la protection à l'intérieur d'une zone allant des côtes à 200 milles, mais nos bancs de saumons seraient toujours disséminés en haute mer. Si on ne parvient pas à limiter la pêche internationale dans ces eaux, notre saumon poura également s'y faire prendre et ce sera la fin.

Malheureusement, je ne pense pas qu'il y ait d'autre réponse, sinon le principe juridique qui veut que ces saumons appartiennent au pays d'origine.

M. Howie: Votre Conseil prétend que nous devrions affirmer nos droits de pêche jusqu'au bord de la marge continentale, au lieu de rechercher un accord sur la zone de 200 milles. Que pensez-vous des zones dont la marge continentale est plutôt étroite? Partagez-vous l'idée qu'il faille choisir entre la zone de 200 milles et la marge continentale celle qui est la plus éloignée des côtes?

M. Campbell: Oui, nous sommes sans aucun doute en faveur de cette idée. Si nous devons en arriver à un tel choix, nous préférons la marge continentale et le saumon qui s'y trouve à une simple limite de 200 milles. Entre la limite de 200 milles et la marge continentale, nous préférons certainement l'étendue qui est la plus importante et qui renferme du saumon.

M. Howie: Je veux vous remercier, monsieur Campbell et vous dire ma satisfaction à l'égard de l'intérêt que votre Conseil porte au saumon de l'Atlantique.

M. Campbell: Je vous remercie.

The Chairman: Mr. Corbin.

Mr. Corbin: Thank you very much, Mr. Chairman. Mr. Campbell, the Minister of Environment and Fisheries and the Secretary of State for External Affairs said before this Committee that the success of the United Nations Law of the Sea Conference will depend on a reconciliation of all the opposed interests of the different countries taking part in the Conference. This means necessarily that there will have to be compromises. If I understood your attitude while in front of the Committee, I do not think you are ready for compromises. For instance, you demand in absolute terms that some difficulties be settled and if Canada is not in a position to get some support at the Conference, we will have to act alone. Maybe, I misunderstood your attitude, but that is my impression after reading all the documents that you have presented to us. Could you elaborate on this point in particular, please?

M. Campbell: Eh bien, monsieur le président, je n'aime pas entamer de négociations en annonçant un recul ou des compromis. Lorsque je dis que nous voulons une action unilatérale si la Conférence ne règle pas les difficultés, je ne prétends pas que notre position soit inflexible. Cependant, je pense que nous devons affirmer que notre position est raisonnable et défendable et que nous devrions pouvoir obtenir quelque chose de semblable à la Conférence sur le droit de la mer. Nous avons beaucoup d'espoir en ce sens.

[Texte]

Now, if compromises have to be made in order to get agreement, well then this will be something that happens at the time. We will have to judge them then and afterwards to decide whether or not we would still want unilateral action.

M. Corbin: Monsieur le président, M. Campbell parle au nom d'une association qui se mérite certainement le respect de tous les Canadiens, elle est, en effet le porte-parole au niveau national, de cet important secteur de l'activité économique canadienne. Alors, je voudrais demander à M. Campbell, si, à l'occasion de réunions internationales, son Conseil s'est efforcé ou se propose d'appuyer la position que le Canada et, particulièrement le ministre des Pêches a l'intention de prendre à cette troisième conférence. Est-ce que, dans la même veine, M. Campbell pourrait nous dire s'il y a eu des réactions dans des réunions internationales auxquelles il a assisté à cette position canadienne? Et je voudrais aussi et c'est la première question que j'aurais voulu lui poser: est-ce qu'il endosse l'approche du ministre des Pêches telle qu'il l'a énoncée devant ce comité avant Noël?

• 1135

Mr. Campbell: Mr. Chairman, it was my understanding that one of the purposes of these hearings was to develop the Canadian government's position. You have a white paper in front of you, but the Canadian government's position is not yet finalized. Our purpose in submitting a brief was to have some input into the development of it. We feel that we have already had a great deal of input into the development of the Canadian position. The position stated by the Minister of Fisheries is very similar to ours, but it has some differences. We are saying that we think the law of the sea should recognize sovereign rights of the coastal state in the species of the continental shelf. The Minister's position is that it should be rights to manage and preferential rights to harvest. So there is a difference there.

On anadromous species, I think we are right on together and I think we are pretty close on oceanic species as well. So, when you ask if we endorse and support the Minister's position, I would say that we do endorse and support that position, but we think it needs to be a little stronger on the question of continental shelf species.

M. Corbin: Je suis entièrement d'accord avec M. Campbell et évidemment je n'ai pas voulu le pousser au pied du mur. Il s'agit d'abord et avant tout d'une proposition, d'un projet de position que le Canada a l'intention d'adopter, qu'on a développé jusqu'à l'étape présente. Évidemment, on recherche l'opinion de toutes les parties intéressées. Mais je reviens à un point que M. Campbell vient de soulever: Il a dit que M. Davis semblait mettre l'emphase sur la nécessité de gérer leurs ressources, alors que j'ai devant moi le texte de sa déclaration où il dit pertinemment que... je pourrais peut-être citer le plus entièrement possible cet extrait:

Le Canada comprend bien les besoins et les aspirations des pays en voie de développement concernant les pêches. Mais, par contre, la limite de 200 milles n'a que peu de rapport avec notre propre situation côtière. Tenant compte de tous ces facteurs, nous avons cherché un compromis. La solution que nous avons trouvée est énoncée dans le projet d'articles de traité sur les Pêches soumis au Comité des fonds marins de l'ONU

[Interprétation]

Maintenant, s'il faut faire des compromis pour parvenir à un accord, ces compromis viendront en temps voulu. Il nous faudra les évaluer, puis décider si oui ou non nous voulons une action unilatérale.

Mr. Corbin: Mr. Chairman, Mr. Campbell is the spokesman for an organization which certainly deserves respect from all Canadian people; in fact, it speaks, nationally, in the name of that important sector of the Canadian economy. Then I would like to ask Mr. Campbell whether, in the international meetings, his Council has tried or intends to support the position that Canada and particularly the Minister responsible for fisheries are going to take at this third conference. In this same vein, could Mr. Campbell tell us whether there have been any reactions to the Canadian position at the international meetings he has been attending. I would also like to know, and this is the first question I would ask him: does he endorse the Minister of Fisheries' approach as stated before this Committee before Christmas?

M. Campbell: Monsieur le président, je croyais qu'un des buts de ces audiences était de déterminer quelle serait la position du gouvernement canadien. Vous avez un Livre blanc en face de vous, mais la position du gouvernement canadien n'est pas encore véritablement définie. Notre but en soumettant un tel rapport était de contribuer quelque peu à son élaboration. Nous estimons que nous avons déjà eu une grosse influence à ce sujet. La position indiquée par le ministre des Pêches est très semblable à la nôtre, mais il y a toutefois quelque différence. Nous affirmons que, à notre avis, le droit de la mer devrait reconnaître les droits souverains des états côtiers pour les espèces du plateau continental. La position du ministre est qu'il devra s'agir de droits de gestion et de droits préférentiels pour la récolte. Il y a donc une différence ici.

Pour les espèces anadromes, je pense que nous sommes d'accord et je crois que nous sommes à peu près d'accord pour les espèces océaniques. Ainsi, lorsque vous me demandez si nous endossons et soutenons la position du Ministre, je dirais que oui, mais que nous estimons qu'elle devrait être un peu plus forte à propos des espèces du plateau continental.

Mr. Corbin: I fully agree with Mr. Campbell and I obviously did not want to be too insistent. It is, first of all, a proposal, a possible position that Canada intends to take, that has been developed to the present stage. The views of all interested are obviously looked for, but allow me to come back to a question that has just been raised by Mr. Campbell. He said that Mr. Davis; appeared to insist on the necessity of managing their resources and I have here the statement where he said quite rightly... Maybe I could quote him as fully as possible:

Canada understands quite well the needs and aspirations of the developing countries as far as fisheries are concerned. But, on the other hand, the 200-mile limit does not really apply to our own coastal situation. Taking all these factors into account, we have looked for a compromise. The solution that we have developed is stated in the draft sections of a convention on fisheries submitted to the United Nations Seabeds

[Text]

par les délégations du Canada, de l'Inde... Ces articles permettraient à l'État côtier de revendiquer des droits de souveraineté exclusifs pour ce qui est de la gestion et de l'exploitation de toutes les ressources vivantes en-deça de 200 milles des lignes de base de ces eaux territoriales. Et en plus, des droits préférentiels sur ces ressources dans les régions adjacentes à la limite de 200 milles.

Or, je ne peux pas tout à fait concilier ce que M. Campbell vient de dire avec le passage que je viens de citer de la présentation du ministre des Pêches où il se propose de revendiquer des droits de souveraineté exclusifs. Je me demande si M. Campbell voudrait élaborer un peu plus sur ce point-là.

Mr. Campbell: Did I understand that Mr. Davis is saying that the coastal state should have sovereign rights on the continental shelf?

M. Corbin: Je vais répéter le passage:

• 1140

Ces articles permettraient à l'état côtier de revendiquer des droits de souveraineté exclusifs pour ce qui est de la gestion et de l'exploitation de toutes les ressources vivantes en deçà de 200 milles etc.

«Des droits de souveraineté exclusifs pour ce qui est de la gestion et de l'exploitation.» Il me semble que ce n'est pas entièrement incompatible avec la position que le Conseil lui-même a adopté.

Mr. Campbell: I did not understand the phrase "refuse sovereign rights".

Mr. Dupras: "Exclusive sovereign rights".

Mr. Corbin: The interpretation may not be correct; I am sorry. Exclusive sovereign rights with respect to the management and the exploitation—harvesting, if you wish—of all living resources within the 200 mile baseline of its territorial waters. That is my translation.

Mr. Campbell: All right. If Mr. Davis is saying there should be exclusive sovereign rights in a coastal state then we are right on, together. I did not know he had gone that far yet.

Mr. Corbin: This is the statement he made to the Committee, so I think you are thinking along the same lines. I certainly appreciate that you feel Mr. Davis's position is generally a strong one. As we all appreciate, and as I pointed out, there has to be room for compromise and I am sure you sympathise to quite some extent with the Canadian government's position, which has been a strong one throughout and one which has gained considerable support in the international community.

Mr. Campbell: Yes, as I said before, we feel that we have had considerable influence in the development of that position.

Mr. Corbin: That is all to your credit. Thank you very much.

The Chairman: Mr. MacLean.

Mr. MacLean: Mr. Chairman, I want to pursue for a minute or two the same line that Mr. Corbin was pursuing. But before doing so, I would like clarification on one point. I agree completely with the concept that the country of origin should be the owner of salmon. But I presume this would not exclude the right of a country to enter into bilateral agreements with a neighbour in the development of the areas where salmon runs propagate themselves, as in

[Interpretation]

Committee by the representatives of Canada, India... These sections would allow the coastal state to claim exclusive sovereign rights on the management and harvesting of all the living resources within 200 miles from the basic lines of these territorial waters. In addition, preferential rights on these resources in adjoining areas to the limit of 200 miles.

Then, I cannot quite reconcile what Mr. Campbell has just said with the quotation I have just made of the Minister of Fisheries' presentation where it is stated that he intends to ask for exclusive sovereign rights. I wonder whether Mr. Campbell would elaborate a little on that point.

M. Campbell: Est-ce que j'ai bien compris que, d'après M. Davis, l'état côtier devrait avoir des droits de souveraineté sur le plateau continental?

Mr. Corbin: I am going to repeat the passage:

These sections would allow the coastal state exclusive sovereign rights for the management and the harvesting of all living resources within 200 miles, etc.

"exclusive sovereign rights for the management and harvesting". It seems to me that it is not entirely incompatible with the position that the Council has taken.

M. Campbell: Je n'ai pas bien compris cette expression «refuse les droits de souveraineté».

M. Dupras: «Droits de souveraineté exclusifs».

M. Corbin: Peut-être l'interprétation a-t-elle été inexacte; je suis désolé, des droits de souveraineté exclusifs pour ce qui est de la gestion et de l'exploitation de toutes les ressources vivantes en deçà de la ligne de base de 200 milles de ses eaux territoriales. C'est ainsi que je le traduirais.

M. Campbell: Très bien. Si donc d'après M. Davis on devrait accorder des droits de souveraineté exclusifs à l'état côtier, eh bien, nous sommes tout à fait d'accord. Je ne savais pas qu'il en était déjà arrivé à ce point.

M. Corbin: C'est la déclaration qu'il a faite à notre comité; donc, d'après moi, vous avez la même optique. Je suis certainement content de constater qu'à votre avis la position de M. Davis est en général assez forte. Comme nous le savons tous et comme je l'ai fait remarquer, il faut laisser place au compromis et je suis certain que vous êtes dans une certaine mesure d'accord avec la position du gouvernement canadien, qui a toujours été solide et qui a été très bien reçue par le monde entier.

M. Campbell: Oui, et comme je l'ai dit, nous estimons avoir eu une influence considérable dans l'élaboration de cette position.

M. Corbin: Le mérite vous en revient. Merci beaucoup.

Le président: Monsieur MacLean.

M. MacLean: Monsieur le président, je voudrais poursuivre une minute ou deux sur la question soulevée par M. Corbin. Mais avant cela, j'aimerais obtenir une clarification sur un point. Je suis tout à fait d'accord que le pays d'origine devrait être propriétaire du saumon. Mais je suppose que cela n'exclurait pas le droit d'un pays à signer des accords bilatéraux avec un voisin pour développer les zones de remontée du saumon, comme par exemple le

[Texte]

the case of the Fraser River. We work jointly with the United States in some salmon development which may be in our territory.

Mr. Campbell: Because salmon cross international boundaries, we think it necessary to have some sort of bilateral arrangement to balance out the take of both countries of the intermingled stocks. If you are suggesting though that we still support the idea that the U.S. should continue to invest in the Fraser, we do not. We see their catch of Fraser salmon as interceptions of Canadian fish and, if that is to continue, we would expect to be able to catch an equal value of American salmon. This is what the bilateral talks are about right now.

Mr. MacLean: Yes, but any country would have to be prepared to take full responsibility for the development of the productive river systems, for the exclusive use of them for salmon production, and to protect them against such other interests as hydro developments and so forth.

Mr. Davis: Absolutely.

Mr. MacLean: For a moment I want to go into the area of international bargaining, which is what we are entering into here. I want to make perfectly clear that I am for the strongest possible Canadian position and, therefore, I do not want to be misunderstood if I appear in some of my remarks to be acting as a sort of Devil's advocate with regard to Canada's position, and I do not want to be interpreted as being soft.

• 1145

But Mr. Campbell said a few moments ago that when you are going into a bargaining position you do not want to disclose any fallback positions you may have to go to at a later time: you do not want to admit even that that is a possibility.

On the other side of that coin, is there not the danger of creating in the Canadian public opinion unrealistic expectations as to what success Canada can have in this situation? I think we have to realize that, although the Canadian position I believe is right, we are bucking a centuries' old tradition of the freedom of the seas; that this is a world resource that anyone, first come first served, has a right to exploit, and the erroneous concept also that it is an inexhaustible resource.

We know better than that in Canada, I think generally. But in wide areas of the world it still is not realized that the resources of the sea have to be conserved. In underdeveloped countries where food—especially protein food—is in very short supply, there is a danger of the position of some of the developed countries being interpreted as a kind of resource grab on their part, so that they will have exclusive rights to exploit this resource in a high-cost economy rather than letting it be exploited by the countries whose need is greatest from a humanitarian point of view.

Is it not necessary for Canada's position to be founded chiefly on the necessity for conservation of the world's living resources of the sea, which are renewable resources, for the eventual benefit of all mankind—rather than from a purely economic point of view from the few fortunate countries that happen to have large fishery resources, wide continental shelves, and are adjacent to some of the richest fishery resources in the world? That is, Canada and Peru

[Interprétation]

Fraser. Nous travaillons en collaboration avec les États-Unis pour du saumon qui peut se trouver dans notre territoire.

M. Campbell: Comme le saumon traverse les frontières internationales, nous pensons en effet qu'il est nécessaire d'avoir certains arrangements bilatéraux pour équilibrer les prises des deux pays dans les bancs mélangés. Mais si vous pensez que nous acceptons toujours l'idée que les États-Unis continuent d'investir dans le Fraser, et bien non. Nous considérons que dans le Fraser, ils interceptent le poisson canadien et que si cela doit continuer, il faut que nous puissions de notre côté capturer autant de saumon américain. C'est là-dessus que portent actuellement les pourparlers bilatéraux.

M. MacLean: Oui, tout pays doit être prêt à assumer toute la responsabilité du développement des réseaux fluviaux productifs, afin qu'ils soient exclusivement utilisés pour la production du saumon, et qu'ils soient protégés contre d'autres intérêts tels que les travaux hydro-électriques, etc.

M. Davis: C'est tout à fait exact.

M. MacLean: Je voudrais un instant passer à la question des négociations internationales qui nous occupe actuellement. Je voudrais qu'il soit tout à fait clair que je suis en faveur d'une position canadienne la plus forte possible et que je ne veux donc pas que l'on se méprenne si certaines de mes remarques peuvent suggérer que j'agis un peu comme l'avocat du diable en ce qui concerne la position du Canada. Je ne veux pas être pris pour un tendre.

Mais M. Campbell a dit il y a quelques instants que lorsque vous négociez, vous ne voulez pas divulguer les reculs auxquels vous pourriez ensuite devoir vous résoudre. Vous ne voulez pas admettre que c'est là une possibilité.

Il y a l'envers de la médaille, n'y a-t-il pas danger de susciter dans le public canadien des espoirs irréalistes quant au succès que le Canada peut escompter d'une telle situation? Il nous faut concevoir, même si la position du Canada est juste, que nous allons à l'encontre de la tradition nelle liberté des mers; qu'il s'agit là d'une ressource mondiale, que le premier arrivé est le premier servi, qu'il a le droit de l'exploiter, qu'il s'agit là, on le pense bien à tort, d'une ressource épuisable.

Nous sommes au courant au Canada que tel n'est pas le cas. Mais dans bien des régions du monde, on n'a pas encore compris qu'il faut préserver les ressources marines. Dans les pays en voie de développement où il y a pénurie d'aliments, surtout d'aliments à base de protéines, on pourrait interpréter la position de certains pays industrialisés comme de leur part étant un moyen de d'accaparer. On pourrait prétendre que ces pays auront des droits exclusifs pour exploiter cette ressource dans une économie à coût élevé plutôt que de la laisser aux pays qui en ont le plus besoin au point de vue humanitaire.

Ne faudrait-il pas que la position du Canada repose principalement sur la nécessité de conserver les ressources vivantes des mers du monde, qui sont des ressources renouvelables, pour que toute l'humanité puisse en profiter, et non pas seulement, sur le simple plan économique quelques pays fortunés qui ont des ressources piscicoles importantes, de larges plateaux continentaux, qui sont voisins des ressources piscicoles les plus riches du monde?

[Text]

and countries of this sort, as against the underdeveloped countries, and also some developed countries like Japan, which feel that they should have the right to exploit the high seas resource?

Mr. Campbell: I think one of the things this conference has to establish is that the freedom of the seas, which has included freedom to fish, is an outdated concept.

Mr. MacLean: That is right.

Mr. Campbell: Just from a conservation point of view it is outdated.

If we look on the fishery resources of the oceans simply as a pool of wealth which should be available to developing nations I think we would do the fishery stocks a disservice. That implies international management for conservation and for catching and we feel this is not good enough. There have been some partial successes, like ICNAF, in managing on an international basis. But in spite of the best they can do the stocks are going down. We think from the management point of view alone it points to coastal-state ownership and management.

Second, from a point of view of the interests of the coastal states the idea that this should be a vast international pool does not work. Canada, although it is a rich country has a longstanding fishing industry has not always been rich and in some areas of the country the people that depend on its fishery now are not amongst our most wealthy. They have a special interest in the stocks off their shores. It is true that Canada has tended to fish close to shore but the stocks she is fishing are the same ones that are farther out. The foreign fishing that is taking place on our Continental Shelf is constraining the natural development for the Canadian fishing industry and the resource available to the Canadian fishermen. So from that Canadian point of view, which also applies to other countries, including developing ones, the idea of an international pool does not really make sense.

• 1150

There are probably better ways of assisting the development of developing nations than by trying to divide up the sea into a hunting ground for them. This would be our approach.

Mr. MacLean: I agree with everything you have said but I see the problem in an international conference of this sort where you have a large number of countries represented there who have really little interest in the subject, relatively speaking, and probably a relatively small amount of expertise in the field, plus another group whose selfish self-interests are opposed to this concept which you have just supported and with which I agree. Therefore, is it not fair to say that the success of the conference from our point of view will depend, to a very great extent, on how good a job we can do of educating, if you will, those other countries to the validity and the soundness of Canada's position in the matter?

[Interpretation]

Je pense au Canada et au Pérou et à d'autres pays du même genre, par opposition aux pays en voie de développement et aussi à des pays industrialisés comme le Japon, qui croient pouvoir avoir le droit d'exploiter les ressources hauturières?

M. Campbell: Cette conférence devra établir, entre autres, que la liberté des mers, y compris la liberté de pêcher, est une théorie périmée.

M. MacLean: C'est juste.

M. Campbell: Ne serait-ce que du point de vue conservation.

Si nous considérons les ressources piscicoles des océans tout simplement comme une réserve de richesse dont doivent disposer les nations en voie de développement, c'est rendre un mauvais service aux espèces priscoles. Cela signifie qu'il faudrait une gestion internationale pour la conservation et la pêche et nous croyons que ce n'est pas suffisant. Nous avons connu des succès partiels, comme à la CIPNA, pour la gestion à l'échelle internationale, mais, en dépit des efforts, les stocks diminuent. Du point de vue gestion seulement, il faudrait que la gestion revienne aux pays côtiers propriétaires.

Deuxièmement, du point de vue des intérêts des États côtiers, une vaste réserve internationale n'est pas la solution. Le Canada, même s'il est un pays riche, a depuis longtemps une industrie de pêche qui n'a pas toujours été prospère et dans certaines régions les habitants qui dépendent de la pêche ne sont pas parmi les plus opulents. Ils ont un intérêt particulier dans les réserves qui se trouvent au-delà de leurs côtes. Il est vrai que le Canada a eu tendance à pêcher près du rivage mais les réserves où prennent les pêcheurs sont les mêmes que celles qui se trouvent plus loin en mer. Les pêcheurs étrangers qui viennent sur notre plateau continental font obstacle au développement naturel de l'industrie canadienne de la pêche et limitent les ressources dont peuvent disposer les pêcheurs canadiens. Donc du point de vue canadien, et cela vaut également pour les autres pays, y compris ceux qui sont en voie de développement, l'idée d'un pool international n'a pas vraiment de sens.

Il y a certainement de meilleurs moyens d'aider au développement de pays non industrialisés que d'essayer de diviser la mer pour en faire leur terrain de chasse. Voici donc notre attitude.

M. MacLean: Je suis d'accord avec tout ce que vous avez dit, mais il faut voir le problème dans le cadre d'une conférence internationale de ce genre; il y aura alors un grand nombre de pays représentés qui seront peu intéressés par ce sujet, si je peux dire, et qui ont probablement peu d'expérience dans ce domaine et il y aura par ailleurs un autre groupe dont les intérêts égoïstes s'opposent à la théorie dont vous venez de vous faire l'apôtre et avec laquelle je suis d'accord. En conséquence, n'est-il pas juste de dire que le succès de la conférence de notre point de vue dépendra dans une large mesure des efforts que nous déploierons à faire valoir, si l'on peut dire, auprès de ces autres pays le bien-fondé et la justesse de l'attitude du Canada à cet égard?

[Texte]

Mr. Campbell: I certainly agree with that and of course this process is going on and has been for a couple of years.

Mr. MacLean: What specifically has the council been able to do if anything in this field as an organization?

Mr. Campbell: The council itself has people moving around the world in the course of business. We have taken advantage of this and are planning to do more in trying to make people in foreign countries that we come in contact with aware of our position and the validity of it.

Mr. MacLean: Thank you very much.

The Chairman: Mr. Stollery.

Mr. Stollery: Thank you, Mr. Chairman. I just wanted to ask a technical question, Mr. Campbell. You said that the value of the salmon catch was about \$180 million, I believe. Is that correct?

Mr. Dupras: The wholesale value.

Mr. Stollery: The wholesale value.

Mr. Howie: One hundred and fifty million pounds.

Mr. Campbell: The landed value in 1972 was \$114 million I believe. I could get this.

Mr. Stollery: All right.

Mr. Barnett: I suggest that these statistics that Mr. Campbell is looking at are freely available from the Fisheries Service of the government.

Mr. Stollery: I have a point which I will just get to in a minute. By the way, is that both coasts or is that just the Pacific Coast?

Mr. Campbell: That is the Pacific.

Mr. Stollery: The Pacific Coast. Could you give me some indication of how many boats are fishing in relation to that sum of money? In other words, how many Canadian boats are out?

Mr. Campbell: In the B.C. salmon fishery?

Mr. Stollery: Yes, roughly.

Mr. Campbell: There are about 6,000.

Mr. Stollery: About 6,000 boats.

Mr. Campbell: Yes, 6,000 to 7,000.

• 1155

Mr. Stollery: Six to seven thousand. Could you give us some indication what kind of a cargo would they land? What would the value, for example, of fish be that a Canadian boat would be carrying when it lands in British Columbia or wherever it lands roughly? Is there an average of some kind?

Mr. Campbell: I guess you could average it, but it would not mean much because you have every size of vessel, from 30 to 95 feet.

[Interprétation]

M. Campbell: Je suis certainement d'accord et bien sûr c'est ce que nous essayons de faire depuis deux ans.

M. MacLean: En tant qu'organisation, qu'a pu faire précisément le conseil dans ce domaine?

M. Campbell: Le conseil a des représentants qui voyagent dans le monde entier pour affaires. Nous en profitons et nous prévoyons d'essayer davantage de faire connaître l'attitude et la valeur de cette théorie aux ressortissants des pays étrangers que nous visitons.

M. MacLean: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Stollery.

M. Stollery: Merci, monsieur le président. Je voulais simplement poser une question d'ordre technique, monsieur Campbell. Vous avez, je crois, dit que la valeur des prises de saumon était d'environ 180 millions de dollars. Est-ce exact?

M. Dupras: Au niveau de la vente de gros.

M. Stollery: Au niveau de la vente de gros.

M. Howie: Cent cinquante millions de livres.

M. Campbell: La valeur des prises ramenées au rivage en 1972 était, je crois, de 114 millions de dollars. Je pourrais vous obtenir ces chiffres.

M. Stollery: Très bien.

M. Barnett: Je présume que les statistiques auxquelles M. Campbell se réfère pourraient gracieusement être obtenues du Service des pêches du gouvernement.

M. Stollery: Et il y a une question à laquelle je vais en venir dans une minute. A propos de ces chiffres, est-ce la totalité pour les deux côtes ou seulement pour la côte Pacifique?

M. Campbell: Pour le Pacifique.

M. Stollery: La côte Pacifique. Pouvez-vous me dire à peu près combien de bateaux de pêche opèrent dans cette région pour que je fasse le lien avec cette somme d'argent? En d'autres termes, combien de bateaux canadiens se livrent à la pêche?

M. Campbell: Dans les pêcheries de saumon de Colombie-Britannique?

M. Stollery: Oui, à peu près.

M. Campbell: Il y en a à peu près 6,000.

M. Stollery: A peu près 6,000 bateaux.

M. Campbell: Oui, entre 6,000 et 7,000.

M. Stollery: Entre 6,000 et 7,000. Pouvez-vous nous dire quelle quantité de marchandises ils peuvent ramener au rivage? Quelle serait, par exemple, la valeur du poisson qu'un bateau canadien pourrait transporter lorsqu'il accoste en Colombie-Britannique ou ailleurs... à peu près? Existe-t-il une moyenne?

M. Campbell: Je pense que l'on pourrait faire une moyenne, mais cela ne vaudrait pas dire grand chose car la grandeur des bateaux varie beaucoup; entre 30 et 95 pieds.

[Text]

Mr. Stollery: Could you give me some indication of how many foreign boats we are talking about, and what their catch would be worth; for example, if it were seized? What kind of sums are we talking about?

The reason I ask this is that I have noticed occasionally myself that pirate boats, which I am sure every fisherman in Canada is familiar with, wait outside the line, and come in at night and fish. I have seen them brought in and I often wonder what kind of fine would have to be meaningful; because, if the values are very high, if they are getting a very high-valued cargo, as they do in many places—red snapper boats and shrimpers, of course, are very famous for this; they do it all the time; they sit just outside the limits—then I wonder what kind of fines would be required to stop them. What kind of a cargo would a foreign salmon boat be carrying when they seize her?

Mr. Campbell: We have never had this because the line that you are talking about—at least for Japan—is the one hundred and seventy-fifth degree west, which is the middle of the Pacific Ocean. So the Japanese are not fishing our coast. The other foreign countries that are fishing off our coast claim not to be taking salmon. This would be just the Soviet Union, as we are talking about the Pacific coast.

So this means that you are talking about the Americans. If the Americans happen to be caught over the Canadian side of the line, then I think the maximum fine for their fishing in Canadian waters is \$5,000. Now, where we have accidental violations by Canadian boats and American boats, it has to be looked at in that way.

If you are really talking about other foreign countries that might come in and fish Canadian salmon, then the confiscation of the catch is part of the penalty. That, of course, has a deterrent effect.

Mr. Stollery: How much is the catch usually worth in the kind of boats that we are talking about?

Mr. Campbell: I cannot say because it has never happened. You are talking about a Japanese trawler. If it was loaded up with salmon, it might have a million dollars' worth. But I do not really know; this is really an academic answer.

Let us take other species. Alaska recently fined a foreign vessel that was caught in Alaskan waters, \$250,000; that is a deterrent, I think, compared with our \$5,000.

Mr. Stollery: That is just what I wonder. I may be a little circuitous but then I am not a fisherman. However, just from the odd observation that I have made, it seems that countries that do police their coast very heavily with gund boats still do not seem to be able to stop people from standing out in the daytime—and I have seen them myself—then coming in at night and taking a run at it, and filling up and getting out. I wonder how you could stop it.

But would it be a million dollars' worth of salmon on a trawler? I mean, if a guy actually took a chance of getting a million dollars' worth of salmon, then it would take some fine to restrain him from actually making a try for it.

[Interpretation]

M. Stollery: Pouvez-vous dire quel serait le nombre de bateaux étrangers dont nous parlons, et quelle serait la valeur de leurs prises; par exemple si on les saisissait? De quelles sommes d'argent parlons-nous?

Si je pose cette question c'est que j'ai moi-même remarqué à l'occasion que des navires pirates, et je suis sûr que les pêcheurs canadiens les connaissent tous, attendent au-delà de la ligne et viennent la nuit pour pêcher. J'en ai souvent vu que l'on ramenait et je me demande souvent quel genre d'amende on pourrait à raison leur imposer; car si la valeur est très élevée, s'ils obtiennent une cargaison de marchandise de très haute valeur comme c'est le cas dans beaucoup d'endroits—et les bateaux qui ramènent des red snappers et des crevettes sont très connus pour cela. Ils le font constamment. Ils attendent en dehors des limites—et je me demande quel genre d'amende on pourrait leur imposer pour que cela finisse. Quel genre de cargaison un bateau étranger pêchant le saumon pourrait-il transporter lorsqu'on le saisit?

M. Campbell: Cela ne s'est jamais produit car la ligne dont vous parlez—du moins pour le Japon—et le 175^{ième} degré ouest, c'est-à-dire le milieu de l'Océan Pacifique. Donc les Japonais ne pêchent pas sur nos côtes. Les autres pays étrangers qui pêchent au large de nos côtes prétendent ne pas pêcher du saumon. Ce serait alors l'Union Soviétique, puisque nous parlons de la côte Pacifique.

Donc cela veut dire que vous parlez des Américains. Si les Américains sont pris du côté canadien de la ligne, alors je pense que l'amende maximum pour pêcher en eau canadienne est de \$5,000. Maintenant, lorsque des bateaux canadiens et américains enfreignent accidentellement les lois, c'est ainsi qu'il faut considérer la chose.

Maintenant si vous parlez d'autres pays étrangers qui pourraient venir pêcher le saumon canadien, alors la confiscation de la prise fait partie de la punition. Cette mesure a bien sûr un effet préventif.

M. Stollery: Quelle est la valeur de la prise habituellement pour les bateaux dont nous parlons?

M. Campbell: Il m'est impossible de le dire car ce n'est jamais arrivé car vous parlez des chalutiers japonais. Alors s'ils étaient chargés de saumons, ils pourraient valoir 1 million de dollars. Mais je ne sais pas vraiment; ce n'est qu'une réponse académique.

Prenons d'autres exemples. L'Alaska a récemment demandé une amende de \$250,000 à un navire étranger qui a été pris dans les eaux de l'Alaska; voilà une mesure vraiment préventive comparée à notre \$5,000.

M. Stollery: C'est justement la question que je me pose. Je fais peut-être des circonvolutions mais je ne suis pas pêcheur. Toutefois, d'après les quelques observations que j'ai pu faire, il me semble que les pays qui mettent sur leurs côtes de très nombreuses canonnières ne semblent pas non plus réussir à empêcher ces gens de rester à l'écart pendant le jour—et je l'ai vu moi-même—ils viennent la nuit pour remplir leurs bateaux et repartir. Je me demande comment on pourrait empêcher cela.

Mais la cargaison d'un chalutier qui prendrait du saumon vaudrait 1 million de dollars? Il me semble que si quelqu'un prenait un risque pour prendre du saumon pour 1 million de dollars il faudrait lui imposer une amende en conséquence pour l'empêcher de tenter le coup véritablement.

[Texte]

Mr. Campbell: I am stretching it, probably. I really cannot picture it because I do not have an example in front of me, on salmon, because foreign vessels are not fishing for salmon off the British Columbia coast.

Mr. Stollery: How about off the Atlantic coast—the Danish boats?

Mr. Campbell: They are fishing off Greenland, where our salmon happen to be.

Mr. Stollery: I see.

Mr. Campbell: Again, this is a small boat fishery, primarily, although they have been building some bigger ones lately. I think it is clear we have to have bigger deterrents in our law than we have now; I can say that clearly, but what they should be, I think has to be examined.

Mr. Stollery: Do you think it is a real problem, coming up with a proper deterrent, if the value of the cargo is so high? I was very surprised when I learned just how high a value there can be in some of those cargoes. I know it is in areas other than the salmon area, but it seems to me that this relates to the problems all of us have in trying to come up with some kind of fair system for Canadian fishermen, and that is, what can be defended? What can be policed? I wonder if you have any other suggestions when you seize the boat but, as I say, I know that in areas such as Ecuador they have tried all kinds of things to protect their shrimp industry and—is it their anchovies?

Mr. Campbell: Tuna.

• 1200

Mr. Stollery: The tuna fishery. Boats will go half way around the world to load up. It is not just somebody up the coast. You see them in these odd places, maybe eight or ten shrimp boats all lined up, and you know that every one of them is fishing illegally and they only come in to take on petrol, and stuff like that.

Mr. Campbell: I cannot give you a list of things that should be done to make sure we have absolutely perfect monitoring of foreign fishing, but I hope in this whole problem you do not get hung up on whether or not Canada could effectively police these new fishing grounds, because we can. We are convinced that we can. We will have to mount a greater effort to do it, and it will cost us. We expect there will still be foreign fishing in our new areas, under our sufferance, and that these people will pay for the privilege, and this will be part of the source of funds. However, we can do it, and we can develop new means of doing it, if we have to. So, I hope you are not hung up on that; that you are worried about extending our boundaries.

Mr. Stollery: It seems to me to be the essential problem, really, because certainly I think we have to extend our shoreline, and I have always thought so. After all, it was not so long ago that three miles was the normal thing to claim, so something obviously has to be done, but the essential problem to me is, how do you enforce it?

[Interprétation]

M. Campbell: J'exagère probablement. Il m'est difficile de dire car je n'ai pas un exemple présent à l'esprit pour le saumon car les bateaux étrangers qui pêchent au large des côtes de la Colombie-Britannique ne prennent pas du saumon.

M. Stollery: Qu'en est-il sur la côte atlantique pour les bateaux danois?

M. Campbell: Ils pêchent au large du Groënland où se trouve notre saumon.

M. Stollery: Je vois.

M. Campbell: Là encore, il s'agit de petits bateaux essentiellement bien que dernièrement on ait construit de plus grands bateaux. Je pense qu'il est clair qu'il nous faudrait mettre dans nos lois des mesures préventives beaucoup plus importantes que nous n'en avons maintenant; je peux le dire très nettement, mais il faudrait faire des études pour savoir quelle devrait être leur ampleur.

M. Stollery: Pensez-vous que ce soit un véritable problème, que de trouver une mesure préventive adaptée si la valeur de la cargaison est si élevée? J'ai été très surpris d'apprendre la valeur que peut constituer la cargaison pour certains de ces bateaux. Je sais que c'est dans un domaine autre que celui du saumon, mais il me semble que tout est lié au problème que nous avons tous à essayer de trouver un système juste pour les pêcheurs canadiens; cela revient à se demander ce que l'on peut défendre et ce que l'on peut réglementer. Je me demande si vous avez d'autres suggestions à faire pour une chose de cette importance. On sanctionne le bateau mais, comme je l'ai dit, je sais qu'au large de l'Equador ils ont essayé toutes sortes de choses pour protéger la crevette et également, je crois, les anchois.

M. Campbell: Le thon.

M. Stollery: La pêche au thon. Les bateaux parcourant la moitié du monde pour trouver une cargaison. Ce ne sont pas seulement des gens qui viennent des pays voisins. On trouve dans ces endroits peut-être huit ou dix bateaux qui pêchent la crevette et qui sont en ligne, et vous savez que chacun pêche illégalement. Et pourtant ils viennent au rivage pour s'approvisionner en pétrole notamment.

M. Campbell: Je ne peux pas vous donner une liste de ce qu'on pourrait faire pour s'assurer le contrôle total de la pêche étrangère mais j'espère que pour ce problème, vous ne vous posez pas la question de savoir si le Canada peut ou non réglementer efficacement ces nouvelles zones de pêche, car il le peut certainement. Nous sommes convaincus que nous le pouvons. Il nous faudra y déployer un plus gros effort et cela nous coûtera de l'argent. Nous pensons qu'il y aura tout de même des bateaux étrangers dans ces nouvelles zones, avec notre permission tacite, et ces gens devront payer ce privilège, ce qui constituera en partie une source de fonds. Toutefois, nous pouvons trouver d'autres moyens, si le besoin s'en fait sentir. Donc, j'espère que vous ne vous arrêtez pas à cela; que vous ne vous préoccupez pas uniquement de repousser nos limites territoriales.

M. Stollery: Il me semble que c'est là le problème essentiel, en réalité, car il nous faut certainement repousser notre ligne de rivage et cela je l'ai toujours pensé. Après tout, il n'y a pas si longtemps, que l'on pouvait normalement prétendre à 3,000 il faut donc faire quelque chose, mais le problème essentiel me semble être: comment appliquer cela dans les faits?

[Text]

Mr. Campbell: Let me say that if we have control of the continental shelf nobody will go there except with our permission. This is the technical basis of it, so you will not find fishing fleets coming over there on spec or on the boundary. We could catch enough of them just by running our own outer limit with the old Argus, but we have better means than that to catch enough of them to deter them.

Where you do run into problems is where there is a fishing fleet legally in a nearby area and then crossing an artificial boundary, and you might have that problem if we only get 200 miles. If we get the continental shelf, which is what we are proposing, it is less of a problem.

Mr. Stollery: Thank you very much, Mr. Chairman.

Mr. Barnett: May I ask one question of Mr. Campbell, Mr. Chairman, on this point?

The Chairman: Yes, if I may say a word first, Mr. Barnett.

Mademoiselle and gentlemen, I thought we could have a meeting of our steering committee at 12 o'clock today, but, of course, I could not foresee exactly how long this meeting would last, and we have shorter hours in the House and we must try to have our meetings of the Subcommittee at some time. Notice was sent by our Clerk to the members of the steering committee that a meeting would be held at 12 noon. I am in your hands whether we should stop now or if you prefer to carry on for another 15 minutes. This would mean that three or four members could ask very short questions.

M. Corbin: La liste est-elle longue, monsieur le président?

The Chairman: I am trying to hear as many members as possible. Some of the members, of course, have asked to be on the second round, but I am trying to hear as many members as possible on the first round. Some of the members who asked to be recognized are not here this morning, and I am sure they have very good reasons, but there are members present now who have not been able to ask any questions yet. I have on my list the names of Mr. Bécharde and Mr. Cyr. Of course, other members have asked to speak, but they are not here at the moment. I also have Mr. Crouse who is here, Mr. Dupras and others who have already asked questions, and I also have Mr. Munro who has been able to ask questions the last time. With your agreement, should we have two or three members who have not been able to ask questions yet and then proceed to our adjournment at 12:15 and our subcommittee meeting? Do you agree to that?

Alors, M. Bécharde et M. Cyr.

• 1205

M. Bécharde: J'avais déjà pris 3 ou 4 minutes, monsieur le président.

Le président: Je m'excuse.

I am sorry, Mr. Bécharde; excuse me. Mr. Barnett had a supplementary question; could you postpone it until after the other questioners?

[Interpretation]

M. Campbell: Permettez-moi de vous dire que si nous avons le contrôle du plateau continental, personne ne pourra y entrer sans notre permission. C'est un point de départ technique, donc il n'y aura pas de flottes de pêche qui pourront y venir au hasard ou à la limite. Nous pourrions en attraper suffisamment simplement en faisant patrouiller notre bon vieil Argus le long de cette limite extérieure, mais nous avons de meilleurs moyens d'en attraper assez pour les empêcher de le faire.

Lorsque des problèmes se posent vraiment c'est lorsqu'il y a des flottes de pêcheurs qui sont là légalement dans une région voisine et qu'ils peuvent donc facilement traverser une limite artificielle; et ce problème pourrait très bien se poser si nous avons que 200 milles. Si nous obtenons le plateau continental chose que nous proposons, le problème sera moindre.

M. Stollery: Merci beaucoup, monsieur le président.

M. Barnett: Puis-je poser une question à M. Campbell, monsieur le président, sur ce point particulier?

Le président: Oui, si vous me permettez de dire un mot avant, monsieur Barnett.

Mademoiselle et messieurs, j'avais pensé que notre comité directeur pourrait se réunir aujourd'hui à 12 heures, mais bien sûr je ne pouvais pas prévoir exactement la durée de cette réunion, et les réunions de la Chambre sont moins longues et nous devons essayer de nous réunir en sous-comité à un moment donné. Notre greffier avait envoyé un avis aux membres du comité directeur selon lequel une réunion se tiendrait à 12 heures. Je suis à votre disposition et je vous laisse donc décider si l'on doit s'arrêter maintenant ou si vous préférez continuer encore pendant quinze minutes. Cela signifierait alors que trois ou quatre membres du comité pourraient poser de très brèves questions.

Mr. Corbin: How long is the list, Mr. Chairman?

Le président: J'essaie d'entendre le plus de membres possible. Certains membres ont bien sûr demandé à être sur la liste du second tour, mais j'essaie d'entendre le plus de gens possible parmi ceux qui figurent sur la première liste. Certains des députés qui avaient demandé la parole ne se trouvent pas ici ce matin mais je suis sûr qu'ils ont de bonnes raisons pour cela, mais il y a des membres présents qui n'ont pas encore eu la possibilité de poser des questions. J'ai sur ma liste les noms de MM. Bécharde et Cyr. D'autres députés ont bien sûr demandé à prendre la parole, mais ils ne sont pas ici en ce moment. J'ai également sur ma liste M. Crouse qui est ici, M. Dupras et d'autres qui ont déjà posé des questions, et M. Munro qui a pu en poser la fois dernière. Si vous êtes d'accord, nous pourrions entendre deux ou trois députés qui n'ont pas encore pu poser des questions et puis ajourner à 12 h 15 et avoir la réunion de notre sous-comité? Êtes-vous d'accord?

Then, Mr. Bécharde and Mr. Cyr.

Mr. Bécharde: I had already taken three or four minutes, Mr. Chairman.

The Chairman: I am sorry.

Je suis désolé, monsieur Bécharde, excusez-moi. M. Barnett voulait poser une question supplémentaire; pourriez-vous attendre que les autres aient posé leurs questions?

[Texte]

Mr. Barnett: If I could ask it now, Mr. Chairman, I do not think I will need . . .

The Chairman: I think we should proceed with those who have not been able to ask questions.

Mr. Barnett: O.K.

The Chairman: Mr. Béchard.

Monsieur Béchard.

M. Béchard: Merci, monsieur le président. Monsieur Campbell, le mémoire du Conseil canadien des pêcheries mentionne à plusieurs reprises mais en autres à la page 7 alors qu'il s'agit des espèces anadromes:

7.3 Le pays d'origine est propriétaire de ses espèces anadromes et a seul le droit de les pêcher là où elles se trouvent;

Est-ce que, monsieur Campbell, c'est facile de déterminer où sont les saumons, par exemple, où est le saumon canadien, c'est-à-dire le saumon qui vient de l'Atlantique? Disons qu'un saumon qui naît dans la rivière Restigouche, dans la rivière Matapédia ou dans la rivière Miramichi, s'il est rendu le long des côtes du Groenland. Est-ce que c'est facile à déterminer pour le pêcheur qui s'en va là pour faire la récolte?

Mr. Campbell: It is not easy but we know where the Canadian salmon go from taggings, scale samples and various other techniques. I think you are really bringing up the question of when you have stocks from different areas intermingled and how do you separate them. The position we take and the salmon management people take is that for that very reason you should wait until they get close to their home rivers where they are separated and then you know for sure whose is whose.

M. Béchard: Vous le savez quand ils sont rendus là, mais quand ils sont au large, le long du Groenland, qui va dire aux pêcheurs que le saumon qui va entrer dans son bateau, c'est du saumon canadien, du saumon de l'Atlantique ou un autre saumon? Qu'est-ce qu'il fait du saumon de l'Atlantique? Est-ce qu'il est obligé de le renvoyer par-dessus bord ou quoi?

Mr. Campbell: This is the problem. If you accept that there are Greenland salmon in the same fishery along with Canadian and maybe some British or Irish, then if you cannot separate them either they have to avoid fishing in their own waters where the stocks are intermingled or there has to be some sort of understanding that the fishing effort there will not be excessive; then you accept the fact they are going to take some Canadian.

The biggest part of the problem is what happens outside their waters. They have been fishing Canadian salmon outside their waters and this is the first thing to stop. We think it is logical to stop it but the problem you mention is pretty difficult.

M. Béchard: Je ne continuerai pas là-dessus, puisqu'il faut que je pose des questions assez rapidement d'après le président.

La morue, il y en a dans plusieurs eaux; elle ne nage pas seulement dans les eaux canadiennes, les morues; et je ne pense pas qu'il y ait de la différence entre une morue du Mexique et une morue de la Gaspésie.

[Interprétation]

M. Barnett: Si je pouvais la poser maintenant, monsieur le président, je ne pense pas qu'il me faille . . .

Le président: Je pense qu'il faudrait que nous continuions avec ceux qui n'ont pas encore pu poser des questions.

M. Barnett: D'accord.

Le président: Monsieur Béchard.

Mr. Béchard.

Mr. Béchard: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Campbell, in the brief presented by this Canadian Council on Fisheries, it is mentioned on several occasions but especially on page 7 with regard to anadromous species:

7.3 The country of origin owns its anadromous species and has the sole right to harvest them wherever they occur;

Mr. Campbell, is it easy to determine where the salmon is, for instance, where the Canadian salmon is, that is, the salmon that comes from the Atlantic? Let us say that salmon born in the Restigouche River, in the Matapedia River or in the Miramichi River, if it reaches the Greenland Coast, is it easy to determine for the fishermen who goes there to harvest?

M. Campbell: Ce n'est pas facile, mais nous savons où va le saumon canadien grâce à l'étiquetage des échantillons d'écaillés et diverses autres techniques. Je pense que votre question est en fait de savoir comment séparer les bancs qui viennent de différentes régions. Nous estimons comme les responsables de la gestion du saumon que c'est pourquoi il faut attendre. Ils se rapprochent de leur rivière d'origine où ils se séparent pour être sûrs du pays auquel ils appartiennent.

Mr. Béchard: You know it when they are there, but when they are off shore, who is going to tell the fishermen that the salmon that comes into his boat is Canadian, comes from the Atlantic or somewhere else? What does he do with the Atlantic salmon? Does he have to throw it back or else?

M. Campbell: C'est là le problème. Si vous acceptez qu'il y a du saumon du Groenland dans les mêmes pêcheries que le même saumon canadien, britannique peut-être ou irlandais, et si l'on ne peut pas les séparer, il faut soit éviter de pêcher dans les eaux où les bancs sont mélangés, ou bien il faut arriver à un genre d'entente aux termes duquel la pêche ne dépassera pas certaines limites; et là on accepte qu'ils attrapent quelques saumons canadiens.

Le plus gros problème est ce qu'il se passe en dehors de leurs eaux. Ils ont pêché du saumon canadien en dehors de leurs eaux et c'est là la première chose à arrêter. Nous pensons que c'est logique, mais le problème dont vous parlez est assez difficile.

Mr. Béchard: I will not go on any longer on that, since I must ask short questions the Chairman said.

There is cod in several waters not only in Canadian waters. I do not think there is any difference between cod from Mexico and cod from the Gaspe region.

[Text]

De toute façon, monsieur Campbell, on parle beaucoup, et à juste titre, de conservation de l'espèce. Est-ce que le Conseil canadien des pêcheries a une opinion ou s'est déjà prononcé sur les ravages que peuvent faire chez le poisson, qui est une source de revenus très importante pour les pêcheurs, les phoques dont on est en train d'empêcher la chasse pour certaines autres causes que la disparition de l'espèce? Je ne sais pas exactement, je n'ai pas vérifié dernièrement, mais je sais qu'un phoque mange une quantité considérable de poissons par jour et si le troupeau est d'un million ou deux millions, alors plusieurs livres de poisson disparaissent dans une journée. Est-ce que votre Conseil a déjà adopté une attitude sur la campagne anti-chasse aux phoques?

• 1210

Mr. Campbell: No, it would have the opposite effect. It would decrease the fish stocks. If the seal population is allowed to grow unhindered, then you are quite right; it would decrease the fish stocks. I think this is the position of our Council: perhaps we could see controls on the seal harvest to make sure that it is done humanely but we do not support the ban on the seal harvest. One of the reasons is the one you mentioned, that certainly they eat a lot of fish. They are entitled to eat fish for their living, I guess, but nevertheless they are a predator. They have a value in themselves, and a very real value, to the seal hunters on the Atlantic Coast. For both of those reasons, we think it was a mistake to ban the seal hunt.

M. Bécharde: Est-ce que le Conseil a fait des représentations à cet effet auprès du ministère de l'Environnement et des Pêches lorsqu'on a décidé...

Mr. Campbell: Oh, yes.

M. Bécharde: Oui.

Merci beaucoup, monsieur Campbell.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Ma question a été posée par M. Bécharde. A la suite de certaines craintes exprimées par plusieurs pays, y compris le Canada, en ce qui a trait à la pêche abusive, on impose des restrictions même à l'égard de la pêche au saumon pour plusieurs années à venir. Je lis dans le livre que j'ai ici que les phoques adultes de l'Arctique et de l'Est du Canada, pèsent environ 200 livres chacun et mangent leur poids en poisson tous les jours. Leur principale nourriture est le saumon, la morue, l'aiglefin, l'éperlan et les crevettes. Alors je crois que la réponse a été donnée sur les préoccupations du Conseil canadien des pêcheries.

Le président: Cela prouve que les phoques ont bon goût.

M. Cyr: Je crois que nous devrions réviser notre politique de restrictions sur la chasse aux phoques lorsqu'on songe que ce sont les plus grands braconniers que l'on puisse avoir le long de l'Atlantique.

Le président: Si je comprends bien ce n'est pas une question, c'est une remarque que vous nous faites.

[Interpretation]

Anyway, Mr. Campbell, a great deal has been said and quite rightly about the conservation of species. Has the Canadian Council on Fisheries taken a position on the damages on fish, which is very important source of income, created by the seals whereas we are banning the hunting of this species for other regions than its disappearance? I do not know exactly, I have not verified it recently, but I know a seal eats a considerable quantity of fish in a day. If the seal herd is one or two million strong, then several pounds of fish disappear in a day. Has your Council already taken a position on this notorious anti-seal hunting campaign?

M. Campbell: Non, cela aurait le résultat contraire. Il diminuerait les bancs de poissons. Si les phoques pouvaient se reproduire sans obstacle, alors vous avez raison, cela diminuerait les bancs de poissons. Je crois que telle est la position de notre Conseil: on prévoit peut-être un contrôle de la chasse aux phoques pour nous veiller à ce qu'elle soit faite de façon humaine mais nous sommes contre l'arrêt complet de cette chasse au phoque. Vous avez déjà mentionné qu'ils mangent beaucoup de poissons. Ils ont le droit j'imagine de manger le poisson, néanmoins ce sont des prédateurs. Ils ont une valeur en soi, et ils sont très importants aux chasseurs de phoque sur la côte atlantique. Pour ces deux raisons, je crois que c'est une erreur d'arrêter la chasse au phoque.

Mr. Bécharde: Has the Council made any representations to this effect to the Ministry of the Environment and Ministry of Fisheries once we had decided...

M. Campbell: Oui.

Mr. Bécharde: Yes.

Thank you very much, Mr. Campbell.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: My question has already been asked by Mr. Bécharde. In response to certain fears expressed by certain countries, including Canada, in regard to abuse of fishing practices, restrictions even on salmon fishing for the next few years. I see in this book that I have here that an adult seal from the Arctic or eastern Canada weighs about 200 pounds and eats its weight in fish every day. Their main food is salmon, cod, haddock, smelt and shrimp. Therefore, I feel the concerns of the Council of Canadian Fisheries are obvious.

The Chairman: This at least shows that seals have good taste.

Mr. Cyr: I think we should revise our policy on the restrictions regarding the seal hunt when we realize that they are probably the worst poachers that we have along the Atlantic coast.

The Chairman: If I understand you correctly, this is not a question but a remark that you are presenting to us.

[Texte]

M. Cyr: A la suite de la question que M. Béchard a posée.

Le président: D'accord. Remarque pertinente.

Mr. Crouse: Mr. Chairman, could I just ask one question?

The Chairman: Yes. We have two minutes...

Mr. Crouse: I have just one brief question.

The Chairman: Two five-second questions.

Mr. Crouse: Mr. Chairman, it would be an ideal situation if we could go to the Law of the Sea Conference presenting a united front of Canada and the United States. But obviously the Americans are objecting to Canada's proposals, stating that the right to manage our resources would interfere with the right of innocent passage of shipping. It is apparent that the Americans are not in agreement with what we propose.

Have you any recommendation that could be made to the Canadian Government as to how we might get unanimity between Canada and the U.S. so that we would present a united front from North America at the Law of the Sea Conference?

Mr. Campbell: It is not innocent passage of ships that they are concerned about because our proposal would not interfere with innocent passage.

Mr. Crouse: I realize that.

Mr. Campbell: But the Americans are concerned about passage of warships through what they call international straits.

Mr. Crouse: I meant that. I did not put it quite correctly.

Mr. Campbell: From my reading of it, the American State Department, from a fisheries' point of view, supports our position, but the over-all American State Department position is modified because of this international strait and the passage of warships. I really do not see them getting off that until they get some assurance that international law would permit passage of warships through international straits. It is a real tough one.

The Chairman: Mr. McKinnon, you have a short question?

Mr. McKinnon: I was wondering about Mr. Campbell's contention that the Russians are not fishing for salmon. Do you think they are not catching salmon?

Mr. Campbell: I think they are catching salmon. I said they are not fishing for it.

• 1215

Mr. MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Yes. The only other thing I would like to add is that it seems to me that at these meetings in Parliament here we are always discussing the East Coast fishing and the industry is out on the West Coast. Would you agree with that generalization?

Mr. Campbell: Sir, could you...

Mr. MacInnis (Cape Breton-East Richmond): The fishing industry is really on the West Coast and we are forever discussing the East Coast whenever we discuss fishing. It is always in an East Coast context.

[Interprétation]

Mr. Cyr: It follows Mr. Béchard's question.

The Chairman: Very well. That is a pertinent remark.

M. Crouse: Monsieur le président, puis-je poser une question?

Le président: Oui. Il nous reste deux minutes.

M. Crouse: Ma question est très brève.

Le président: Deux questions de cinq secondes.

M. Crouse: Ce serait une situation idéale, monsieur le président, si nous pouvions nous présenter à la Conférence sur le droit de la mer avec une position identique à celle des États-Unis. Évidemment, les Américains s'opposent aux propositions du Canada, en disant que la gestion de nos propres ressources ferait obstacle au droit de passage des navires. Il me semble évident que les Américains ne sont pas d'accord avec ce que nous proposons.

Auriez-vous des recommandations à faire au gouvernement du Canada pour réaliser l'unanimité entre le Canada et les États-Unis telles de sorte que nous puissions présenter une position commune de l'Amérique du Nord à cette Conférence sur le droit de la mer?

M. Campbell: Ce n'est pas le passage des navires qui les inquiète parce que notre proposition ne toucherait pas ce passage.

M. Crouse: Je m'en rends compte.

M. Campbell: Les Américains sont inquiets du passage de navires militaires à travers les détroits internationaux.

M. Crouse: C'est cela que je voulais dire. Je me suis peut-être mal exprimé.

M. Campbell: Selon mon interprétation, le Département d'État du point de vue des pêcheries, appuie notre position, mais la position générale du Département d'État américain est modifiée à cause de ces détroits internationaux et le passage des navires militaires. Je ne crois pas du tout qu'ils changent cette position avant d'être sûr que le droit international permette le passage des navires militaires à travers ces détroits internationaux. C'est une situation très difficile.

Le président: Monsieur McKinnon, vous avez une brève question?

M. McKinnon: A propos de la déclaration de M. Campbell qui disait que les Russes ne pêchent pas le saumon. Vous croyez qu'ils ne prennent pas de saumon?

M. Campbell: Je crois qu'ils prennent du saumon. Ils n'en pêchent pas.

M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Oui. La seule chose que j'aimerais ajouter est qu'il me semble qu'à toutes ces réunions nous discutons toujours de la pêche sur la côte est du Canada, et l'industrie se trouve sur la côte ouest. Seriez-vous d'accord avec cette généralisation?

M. Campbell: Monsieur, pourriez-vous...

M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond): L'industrie de la pêche est vraiment sur la côte ouest et nous discutons toujours de la côte est lorsque nous abordons le problème de la pêche. Ceci est toujours présenté dans le contexte de la côte est.

[Text]

Mr. Campbell: In my present position I am bound to say that we have a very important fishery on both coasts.

Mr. MacInnis (Cape Breton-East Richmond): What percentage of the salmon are at present caught on the West Coast and on the East Coast by Canadians?

Mr. Campbell: Salmon is primarily a West Coast fishery. We have the stock on both coasts though, and it is worth protecting on the East Coast as well. Certainly the B.C. salmon fishery is the big Canadian salmon fishery.

Mr. Béchard: Salmon is better on the East Coast, though.

The Chairman: We have reached our 12.15 goal, and I want to thank Mr. Campbell of the Fisheries Council of Canada for being our witness. Let him be assured that his remarks were very much appreciated.

Our meeting is adjourned to 9.30 a.m. next Tuesday, March 19, when we will hear from Mr. Sharp. We will not get a statement in advance; Mr. Sharp apparently has good reason for not giving us one.

Mr. Hees: Mr. Chairman, we should have brought this up before. We are having a very special annual meeting of our party right in the middle of that morning and there are committees that all of us have to attend. Is there any way this could be put off until another day? We end Tuesday noon, but Tuesday morning is going to be pretty tough. I am sorry about this.

The Chairman: I am sorry that this was not brought to my attention before, Mr. Hees . . .

Mr. Hees: It should have been, it should have been. Perhaps we could discuss it at the steering committee meeting.

The Chairman: Yes, let us discuss it at our steering committee meeting in a few minutes.

Mr. Hees: Okay, fine. I am sorry it was not brought up before. We just thought about it now.

The Chairman: The meeting is adjourned.

[Interpretation]

M. Campbell: J'admets que nous avons des industries très importantes sur les deux côtes.

M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Quel est le pourcentage du saumon pris sur la côte ouest et sur la côte est par les Canadiens?

M. Campbell: Le saumon se trouve essentiellement, sur la côte ouest. Nous avons des bancs de poisson sur les deux côtes, et il faudrait également protéger l'industrie sur la côte est. Certes, la pêche au saumon en Colombie-Britannique est la plus importante au Canada.

M. Béchard: Par contre, le saumon de la côte est est meilleur.

Le président: Nous avons atteint notre but de 12 h 15, et j'aimerais remercier M. Campbell du Conseil des pêches du Canada pour son témoignage que nous avons beaucoup apprécié.

Notre réunion est ajournée jusqu'à mardi prochain, 19 mars; nous entendrons M. Sharp à 9 h 30. On ne nous remettra pas de déclaration à l'avance; M. Sharp, apparemment, a de bonnes raisons pour cela.

M. Hees: Monsieur le président, on aurait dû le mentionner plus tôt. Notre parti a organisé une réunion annuelle spéciale pour ce matin-là, il y a aussi beaucoup de comités auxquels il faut participer. Serait-il possible de reporter la réunion du comité à un autre jour? Nous finissons mardi midi, mais mardi matin sera très chargé. Je m'en excuse.

Le président: C'est dommage que ceci ne m'ait pas été signalé auparavant, monsieur Hees . . .

M. Hees: On aurait dû, on aurait dû. Peut-être que nous pourrions en discuter à la réunion du Comité directeur.

Le président: Oui, discutons-en à la réunion du Comité directeur qui aura lieu dans quelques minutes.

M. Hees: D'accord, très bien. Je regrette qu'on ne l'ait pas mentionné plus tôt. On vient juste d'y penser.

Le président: La séance est levée.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Tuesday, March 19, 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 3

Le mardi 19 mars 1974

Président: M. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

External Affairs and National Defence

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Department of External Affairs

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1974-1975
Ministère des Affaires extérieures

APPEARING:

The Hon. Mitchell Sharp,
Secretary of State for External Affairs

COMPARAÎT:

L'honorable Mitchell Sharp,
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

WITNESS:

(See Minutes of Proceedings)

TÉMOIN:

(Voir les procès-verbaux)

Second Session

Twenty-ninth Parliament, 1974

Deuxième session de la

vingt-neuvième législature, 1974

CHAMBRE DES COMMUNES
Fascicule n° 3
STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Messrs.

Bégin (M^{lre})
Brewin
Carter
Corbin
Crouse
Cullen
Cyr
Douglas

Dupras
Fairweather
Harney
Hees
Hopkins
Howie
Langlois
Laprise

HOUSE OF COMMONS
Issue No. 3
COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Président: M. Georges-C. Lachance

Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messieurs

MacLean
Macquarrie
Matte
McCain
McKinnon
Munro
(Esquimalt-Saanich)

Pelletier
(Sherbrooke)
Rowland
Stackhouse
Stollery
Wagner
Walker—(30)

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

On Monday, March 18, 1974:

Mr. Douglas replaced Mr. Barnett.

Conformément à l'article 65(4)(b) du Règlement

Le lundi 18 mars 1974:

M. Douglas remplace M. Barnett.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 19, 1974

(4)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 9:35 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Lachance, presiding.

Members of the Committee present: Miss Bégin, Messrs. Brewin, Corbin, Crouse, Cullen, Cyr, Danson, Dupras, Fairweather, Harney, Hopkins, Howie, Lachance, Langlois, Laprise, MacLean, Macquarrie, McKinnon, Rowland, Stollery and Walker.

Appearing: The Honourable Mitchell Sharp, Secretary of State for External Affairs.

The Committee resumed consideration of the Estimates 1974-75 of the Department of External Affairs.

The Minister read a statement.

At 10:33 o'clock a.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m., Thursday, March 21, 1974.

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 19 MARS 1974

(4)

[Texte]

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 9 h 35 du matin, sous la présidence de M. Lachance.

Membres du comité présents: M^{lle} Bégin, MM. Brewin, Corbin, Crouse, Cullen, Cyr, Danson, Dupras, Fairweather, Harney, Hopkins, Howie, Lachance, Langlois, Laprise, MacLean, Macquarrie, McKinnon, Rowland, Stollery et Walker.

Comparait: L'honorable Mitchell Sharp, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le Comité reprend l'étude du Budget des dépenses 1974-1975 du Ministère des Affaires extérieures.

Le Ministre fait lecture d'une déclaration.

A 10 h 33 du matin, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 3 h 30 de l'après-midi le jeudi 21 mars 1974.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le mardi 19 mars 1974

[Text]

Le président: Il me fait plaisir d'accueillir ce matin le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, qui est ici pour présenter les prévisions budgétaires de son Ministère et celles de l'ACDI.

Because of the range of the issues with which the Minister will be dealing and their importance, I understand the statement will be lengthy and that the Minister will be following his text carefully. Since our Minister has agreed to meet the Committee again this Friday morning, and since members will benefit from time to reflect on the Minister's remarks, it has been suggested that we do not begin questioning Mr. Sharp until Friday morning. This, incidentally, will respect the fact that the Progressive Conservative Party's policy convention is meeting this morning. In any event, the length of Mr. Sharp's statement would have left little time for questions today.

Mr. Sharp's statement, we have been told, will include specific comments on the possibility of granting Canadian aid for projects of a humanitarian nature to the indigenous people of southern Africa. Before the Easter recess the Committee will be having one meeting each with advocates and critics of this policy. You will note that I said before Easter. If we decide to have more meetings after Easter this will be up to the members of the steering committee as well as members of this Committee to decide.

On Thursday afternoon, March 21, at 3.30 p.m. we will hear from a Canadian journalist, Mr. Robert Duffy, who will present one view on this controversial matter. A representative group of advocates—Reverend Floyd Honey of the Canadian Council of Churches, Professor Crawford Pratt of the University of Toronto, Mr. Romeo Maione of the Canadian Labour Congress, and Mr. Clyde Sanger of the Southern Africa Information Group—will be appearing on April 4. Mr. Gérin-Lajoie will be here.

M. Gérin-Lajoie sera ici le 9 avril pour présenter le budget de l'ACDI et pour répondre à vos questions au sujet de l'Afrique australe. Je crois que c'est le terme qu'on peut employer dans les circonstances.

Monsieur le ministre, . . . we are all anxious to hear your statement.

Hon. Mitchell Sharp (Secretary of State for External Affairs): Thank you, Mr. Chairman and members of the Committee.

In presenting the estimates of the Department of External Affairs and of CIDA in this Committee I shall confine myself to a few major topics of importance to Canada's external relations, even though my statement is a good deal longer than I customarily give.

This means that I shall leave aside a number of other matters which are also of importance, but on which either this Committee has recently had rather full briefings, as, for instance, on the Law of the Sea question, or which are moving towards some significant stage in the coming months.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Tuesday, March 19, 1974

[Interpretation]

The Chairman: I am happy to welcome here this morning the Secretary of State for External Affairs, the honorable Mitchell Sharp, who will present the estimates of his department and of CIDA.

Étant donné la diversité et l'importance des problèmes dont va traiter le ministre, je crois que sa déclaration sera assez longue et qu'il va suivre son texte de très près. Comme il a accepté de revenir nous rencontrer vendredi matin, et comme cela nous permettra tous de réfléchir sur ses remarques, on a pensé qu'il serait mieux d'attendre vendredi matin pour interroger M. Sharp. Cela permettra d'ailleurs de tenir compte du fait que le parti conservateur a une réunion ce matin. De toute façon, la déclaration de M. Sharp étant très longue, nous n'aurions pas eu beaucoup de temps pour poser des questions aujourd'hui.

On nous a prévenus que la déclaration de M. Sharp renfermait certains détails sur la possibilité que le Canada offre son aide pour financer certains travaux à caractère humanitaire au peuple d'Afrique du Sud. Avant les vacances de Pâques le Comité aura une réunion avec chacun des supporters et des critiques de cette politique. Vous remarquerez que j'ai bien dit avant Pâques. Si nous décidons d'avoir d'autres réunions après cette date, cela devrait être décidé par les membres du comité directeur ainsi que par vous messieurs les députés.

Jeudi après-midi, le 21 mars à 15 h 30, nous entendrons M. Robert Duffy, journaliste canadien qui présentera un point de vue sur cette question controversée. Le 4 avril nous entendons un groupe représentatif d'organismes qui sont en faveur de cette initiative, à savoir le Rév. Floyd Honey du Conseil canadien des Églises, le professeur Crawford Pratt de l'Université de Toronto, M. Romeo Maione, du Congrès du travail du Canada, et M. Clyde Sanger du groupe d'information de l'Afrique du Sud. M. Gérin-Lajoie . . .

Mr. Gérin-Lajoie will be here on April 9 to present the estimates of CIDA and to answer your questions about southern Africa. I think this is the right term in the circumstances.

Mr. Minister, nous sommes tous très impatients d'entendre votre déclaration.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Merci, monsieur le président, Mesdames, Messieurs.

En présentant le budget des dépenses du ministère des Affaires extérieures et de l'ACDI aux membres de ce Comité je me limiterai à aborder quelques grandes questions auxquelles le Canada attache de l'importance dans ses relations extérieures.

Cela signifie que j'éviterai maintenant un certain nombre de sujets qui ont aussi leur importance mais qui ont déjà été soumis en détail à l'attention de ce Comité, notamment le Droit de la mer, ou encore qui vont atteindre une étape importante au cours des mois prochains.

[Texte]

For instance, the structures and relationships in Latin America are going through a period of active reassessment which we are following with great interest. As the results of this rethinking emerge, I shall wish to take a later opportunity to suggest where Canada might fit into any new hemispheric patterns and proposals.

Since last I spoke to this Committee on the estimates of the Department of External Affairs and of CIDA, there has occurred a series of related events with far-reaching and widespread consequences for the world as a whole and inevitably, therefore, for Canada. The major event of this series is, of course, what has been called the energy crisis. In fact, the problems of the supply and price of oil are only the currently most acute symptoms of a much wider problem: the increasing demands made by mankind on the world's food and industrial resources.

When I spoke to you last May, I mentioned the increasing preoccupation about a prospective energy shortage and associated balance of payments questions. At the time, it was clear that the world would have to think hard and rapidly about its energy resources, in view of the tremendous annual increase in demand upon these resources, which has been the pattern in recent years. What was not foreseen at that time, was that this situation would suddenly become acute, with respect to both supply and price, particularly of oil.

The sharp and sudden rise in the price of oil has had extraordinary effects throughout the world. Unless measures are taken to ensure continued growth of the world economy, the world trading system could as a result be seriously undermined.

The main industrialized countries, which are large users of energy, have a major responsibility because of their importance in world trade, to try to prevent this from happening. It was with this end in view that Canada attended the Washington Energy Conference in early February and has co-operated in the follow-up to that conference which is aimed essentially at identifying the economic facts of the situation, trying to ensure that appropriate steps to correct the situation are being taken in the various international institutions, and to lay the ground work for an early and meaningful dialogue with the oil-producing countries on problems of mutual concern.

Another broad area of agreement in Washington was on the necessity for research into and development of the world's untapped sources of energy. These include the known deposits of the more complex forms in which oil is found, such as heavy oil and oil sands in Western Canada, and the oil shale deposits in the United States. There is also the longer-term problem of the smooth transition to other forms of energy such as nuclear power, about which quite a bit is already known, and the longer-term quest for geothermal and solar power.

As both producer and consumer of oil, Canada occupies a rather different position from a good many of the other industrialized countries. While the net effect of oil price increases on our balance of payments is very small, we cannot hope to escape the inflationary effects of still rising prices in an already serious world inflationary situation.

[Interprétation]

Considérons, par exemple, le cas de l'Amérique latine, où les structures et les relations font actuellement l'objet d'une réévaluation active que nous suivons avec un grand intérêt. Dès que nous connaissons les résultats de cette révision, je voudrais avoir l'occasion de suggérer en quoi le Canada pourrait s'adapter à toutes ces nouvelles structures et propositions qui touchent notre hémisphère.

Depuis que j'ai entretenu les membres de ce Comité du budget des dépenses du ministère des Affaires extérieures et de l'ACDI, il s'est produit une série d'événements connexes dont les conséquences de longue portée s'étendent au monde entier. Le plus grand de ces événements est, bien sûr, celui qu'on appelle la crise énergétique. En fait, les problèmes actuels de l'approvisionnement et des prix du pétrole ne sont que les symptômes les plus frappants d'un problème bien plus étendu: celui des besoins croissants de l'humanité à l'égard des ressources alimentaires et industrielles du monde.

En m'adressant à vous, en mai dernier, j'ai signalé qu'on s'inquiétait de plus en plus d'une éventuelle pénurie d'énergie et de ses incidences sur la balance des paiements. A l'époque, il était évident que le monde serait amené à réfléchir intensivement et rapidement à la question des ressources énergétiques puisque les besoins en la matière augmentent énormément chaque année et ce depuis quelques années déjà. Ce qui était imprévisible à l'époque est que cette situation allait subitement devenir critique en matière d'approvisionnement et des prix, surtout en ce qui concerne le pétrole.

La forte et soudaine majoration des prix du pétrole a produit des effets extraordinaires à travers le monde. Si des mesures ne sont pas prises pour maintenir la croissance de l'économie mondiale, le commerce mondial risque d'être sérieusement affaibli.

En raison de leur importance dans le monde commercial, les principaux pays industrialisés, qui sont d'importants consommateurs d'énergie, sont les premiers à devoir tout faire pour éviter que cet état de choses se produise. C'est dans cette optique que le Canada a participé à la Conférence sur l'énergie tenue à Washington au début de février et qu'il a coopéré aux travaux donnant suite à cette Conférence et visant essentiellement à identifier les données économiques de la situation, à faire en sorte que des mesures susceptibles de redresser la situation soient prises dans les diverses institutions internationales, et à préparer au plus tôt un dialogue significatif avec les pays producteurs de pétrole sur des problèmes d'intérêt mutuel.

On s'est généralement entendu à Washington sur la nécessité de rechercher et de mettre en valeur les sources d'énergie encore inexploitées dans le monde. Celle-ci comprennent les gisements connus où le pétrole se présente sous des formes complexes, comme l'huile lourde et les sables pétrolifères de l'Ouest du Canada, ainsi que les gisements de schiste bitumineux des États-Unis. Il y a aussi le problème à long terme du passage sans heurts à d'autres formes d'énergie, telle que l'énergie nucléaire, au sujet de laquelle on est déjà assez bien renseigné, et l'utilisation à plus long terme encore de l'énergie géothermique et de l'énergie solaire.

Le Canada, à la fois producteur et consommateur, occupe une position assez différente de celle d'un bon nombre d'autres pays industrialisés. Quoique l'effet de la majoration des prix du pétrole sur notre balance des paiements soit très faible, nous ne pouvons espérer échapper aux effets inflationnistes de prix qui continuent de monter

[Text]

Nor can we as a country heavily dependent on foreign trade afford to ignore the possible adverse effects on world trade caused by the run down of foreign exchange reserves and the general destabilization of world production.

Canada therefore has supported vigorously efforts to maintain the world pace of economic activity and to encourage the newly wealthy oil producers to play a role in international financial institutions commensurate with their new financial status.

We have learned with great interest that the producing countries are actively seeking ways in which to share with other developing countries some of their newfound wealth. Canada welcomes this positive step. Most of these countries are themselves in the process of development and in the earliest stages of industrialization. They have made clear their desire to use these funds for the rapid development of their economies, as well as for a large range of social purposes.

• 0950

A number of these countries have made known to Canada their wish for closer relations for the mutual benefit of both sides. We have therefore begun a program of extending our representation in the Middle East to assist this process. The opening of a Canadian embassy in the Saudi Arabian capital of Jeddah was announced on December 21. At that time, I said that the government would shortly be considering the opening of other missions in the Middle East such as in Baghdad and elsewhere.

Apart from the opening of embassies, the earlier step of establishing formal diplomatic relations with Bahrain, Qatar, Oman and the Federation of Arab Emirates was announced on February 2. The Canadian Ambassador resident in Teheran will be the Canadian representative accredited to these states.

We have also agreed to establish diplomatic relations with the two Yemens: the Arab Republic and the People's Democratic Republic. We had already established commercial relations with these two countries. This now completes the formal establishment of relations with all countries in the Middle East.

At the intergovernmental level we shall wish to encourage discussion: first, to ensure the dependability of world oil supply; second, to discourage the use of oil and other commodities for political purposes; and third, to achieve some stabilization of oil prices at levels which are reasonable from the point of view of both producers and consumers. Oil prices did indeed remain low for a good many years, and there was room for upward movement to reflect the cost of bringing on new conventional and non-conventional sources of energy.

We are particularly concerned to ensure that action is taken to prevent the economic collapse of those developing countries heavily dependent on imports of oil. An over-all increase in the flow of development aid, bilaterally and through multilateral institutions, is urgently required from major traditional donors and from those who have benefited from increased oil revenues, together with a

[Interpretation]

alors que l'inflation est déjà sérieuse à l'échelle mondiale. En outre, puisque nous comptons beaucoup sur le commerce extérieur, nous devons absolument tenir compte des incidences défavorables sur le commerce mondial que pourraient avoir l'épuisement des réserves en devises étrangères et le déséquilibre général de la production mondiale.

Le Canada a donc appuyé vigoureusement les efforts visant à maintenir le rythme mondial de l'activité économique et à encourager les producteurs de pétrole récemment enrichis à jouer, dans les institutions financières internationales, un rôle qui soit en harmonie avec leur nouvelle situation financière.

Nous avons appris avec beaucoup d'intérêt que les pays producteurs de pétrole cherchent activement les moyens de partager avec d'autres pays en voie de développement une certaine partie de leur prospérité nouvelle. Le Canada accueille favorablement cette mesure positive. La plupart de ces pays sont eux-mêmes en voie de développement et aux premiers stades de leur industrialisation. Ils ont nettement exprimé le désir d'utiliser leurs capitaux pour accélérer le développement de leurs économies et pour poursuivre la réalisation de divers objectifs sociaux.

Un certain nombre de ces pays ont exprimé le souhait de resserrer leurs relations avec le Canada en vue des avantages mutuels qui en découleraient. Nous avons donc entrepris un programme d'expansion de notre représentation au Moyen-Orient afin de répondre à ce souhait. Le 21 décembre, nous annonçons l'ouverture d'une ambassade du Canada à Djeddah, capitale diplomatique de l'Arabie Saoudite. A cette époque, j'ai fait savoir que le Gouvernement étudierait prochainement l'ouverture d'autres missions au Proche-Orient, à Bagdad par exemple, et ailleurs.

A part l'ouverture d'ambassades, l'étape préalable de l'établissement de relations diplomatiques officielles était annoncée le 2 février dans le cas de Bahreïn, de Qatar, du Sultanat d'Oman et des Émirats arabes unis. L'ambassadeur du Canada résidant à Téhéran sera le représentant du Canada accrédité auprès de ces États.

Nous avons aussi accepté d'établir des relations diplomatiques avec les deux Yémens, soit la République arabe et la République populaire démocratique, avec lesquels nous avons déjà établi des relations commerciales. Ainsi se trouvent établies des relations officielles avec tous les pays du Proche-Orient.

Au niveau intergouvernemental, nous souhaiterions encourager les discussions visant à: premièrement assurer l'approvisionnement mondial en pétrole; deuxièmement décourager l'utilisation du pétrole et d'autres produits à des fins politiques; et troisièmement réaliser une certaine stabilisation des prix du pétrole à des niveaux qui soient raisonnables tant pour les producteurs que pour les consommateurs. Le prix du pétrole est effectivement resté bas durant bien des années et il était devenu nécessaire qu'un certain mouvement à la hausse reflète le coût accru de la production des nouvelles sources d'énergie traditionnelles et autres.

Nous nous employons particulièrement à assurer que des mesures soient prises pour éviter l'effondrement économique de tous les pays en voie de développement qui doivent compter beaucoup sur les importations de pétrole. Un accroissement global de l'aide au développement, au niveau bilatéral et par l'intermédiaire des institutions multilatérales, s'impose d'urgence de la part de tous les grands dona-

[Texte]

reassessment of the geographic allocation and the composition of aid programs, both bilateral and multilateral in the light of the differing effects on developing countries of those higher oil prices.

The current uncertainty as to the prospective level of world oil prices makes it, of course, extremely difficult to extrapolate the effects of the situation even over a one-year period. However, certain inescapable facts confront us. Almost three quarters of the developing countries do not produce their own energy supplies. Based on oil demand projections calculated prior to October 1973, those countries might expect to pay for their oil imports in 1974 triple the amount they paid for oil imports in 1973. The resulting foreign exchange costs could surely not be borne without cutting back severely on other essential imports or running down already limited exchange reserves.

The amount of aid extended to all developing countries was approximately twice their estimated oil import bill in 1972. By contrast, in 1974 the oil import bill for all LDCs could approach twice the 1972 aid level. In dollar terms, the 1972 oil import bill for these countries was \$3.7 billion. In 1974 they will have to pay at least \$15 billion. In some individual cases, such as that of India, the added costs will completely offset the flow of development assistance from all quarters. It is, of course, misleading to generalize on the effects of increased oil prices on the seventy odd oil importing LDCs. These effects will vary depending on the nature of their economies and the movement of other import and export prices. Certain major fast-growing exporters may be better able to withstand increased costs. Populous countries of slow export growth, yet with a growing industrial base catering to domestic needs, will be particularly hard hit. The gravest indirect effect of the oil situation is likely to be in the agricultural sector of developing countries. Fertilizers and pesticides which have been so necessary for the success of the "green revolution" are energy-intensive products and there is already a growing shortage of fertilizer.

For some time now, fertilizer production has been inadequate to meet demand and new capacity has not been built at a sufficient rate. This shortfall, combined with growing demand for food, means that food grains are almost certain to remain in short supply, and the developing countries will have to spend considerably more for their imports of a number of essential commodities. To cite a few examples: the price of wheat has increased sharply over the past two years from \$86 a metric ton in 1972 to \$210 today—an increase of 146 per cent. Rapeseed went up from \$130 a ton to \$300. Prices of other commodities and products, and of services such as transportation have shot up as well. Potash fertilizers have gone up 71 per cent in one year. Prices of lead and zinc have almost doubled in the last 12

[Interprétation]

teurs traditionnels et de tous ceux qui ont bénéficié d'une augmentation des revenus du pétrole. Cet accroissement doit aller de pair avec une réévaluation de la répartition géographique et de la composition des programmes d'aide, sur les plans tant bilatéral que multilatéral, à la lumière des effets différents que la majoration des prix du pétrole a eu sur les divers pays en voie de développement.

L'incertitude actuelle quant au niveau éventuel des prix du pétrole dans le monde rend évidemment très difficile de prévoir les effets de la situation même sur une période d'un an. Nous nous trouvons tout de même devant certains faits inéluctables. Presque les trois quarts des pays en voie de développement ne produisent pas l'énergie qui leur est nécessaire. Selon une évaluation des besoins en pétrole faite avant octobre 1973, ces pays pourraient s'attendre à payer pour leurs importations de pétrole en 1974 le triple du montant qu'ils ont versé pour ces importations en 1973. C'est dire que, sur le plan du change étranger, il leur faudrait sans doute réduire sérieusement leurs autres importations essentielles, à moins d'épuiser des réserves déjà faibles de devises étrangères.

Le montant de l'aide octroyée aux pays en voie de développement était approximativement le double du montant des dépenses à faire pour les importations de pétrole de ces pays en 1972. Par contre, en 1974, le montant des importations de pétrole pour tous les pays les moins avancés pourrait atteindre le double du niveau d'aide de 1972. Calculées en dollars, les importations de pétrole de ces pays étaient en 1972 de 3.7 milliards de dollars. En 1974, il faudra payer au moins 15 milliards de dollars. Dans certains cas particuliers, comme celui de l'Inde, l'accroissement du prix du pétrole va neutraliser complètement le flot d'aide au développement provenant de partout. Il est certes trompeur de considérer globalement les effets de la hausse des prix du pétrole sur les quelques soixante-dix pays importateurs les moins avancés. Ces effets varieront selon la nature des économies nationales et selon la fluctuation des prix tant à l'importation qu'à l'exportation. Certains pays dont l'exportation connaît des progrès rapides pourraient mieux supporter les frais accrus. Mais les pays très peuplés et dont le commerce d'exportation se développe lentement seront plus sérieusement touchés quoique leur secteur industriel en voie d'expansion alimente le marché intérieur. Ce sera probablement le secteur agricole des pays en voie de développement qui subira indirectement les effets les plus graves de la crise du pétrole. Les engrais et les pesticides, si nécessaires au succès de la «révolution verte», sont des produits à grande utilisation d'énergie et il y a déjà une pénurie d'engrais croissante.

Depuis quelque temps la production d'engrais ne suffit pas à répondre à la demande et la capacité de production n'a pas été accrue à un rythme satisfaisant. Cette insuffisance, qui s'ajoute à la demande croissante de produits et de denrées alimentaires, signifie que les céréales alimentaires continueront presque certainement de manquer, et que les pays en voie de développement devront payer considérablement plus cher un certain nombre de leurs importations de produits de base indispensables. Citons quelques exemples à l'appui: le prix du blé a grandement augmenté au cours des deux dernières années, passant de \$86 la tonne métrique en 1972 à \$210 aujourd'hui, soit une augmentation de 146%. La graine de colza est passée de \$130 à \$300 la tonne. Les prix d'autres denrées et produits et ceux de

[Text]

months and fabricated steel has risen to \$800 a ton from \$500 a ton a year ago.

• 0955

The full significance of these price increases is only apparent when actual quantities likely to be shipped are taken into account. A few years ago, for example, we shipped roughly 600,000 tons of wheat to India at a cost of \$40 million. A similar shipment today would cost \$128 million. Looking at our food aid program as a whole, the cost of providing the identical quantity, roughly 750,000 tons, of food that was made available to developing countries two years ago under our program has risen by 123 per cent, from \$81 million in 1972-73 to \$181 million in 1974-75 without taking account of shipping cost which have also risen by over 100 per cent during the same period.

Mr. Chairman, Canada is already on record as being against any cutback in aid flows. At the energy conference in Washington in February, my colleagues and I went still further, taking a leading part in getting the conference to endorse a statement in the official communiqué that a strenuous effort must be made "to maintain and enlarge the flow of development aid bilaterally and through multilateral institutions, on the basis of international solidarity embracing all countries, with appropriate resources."

Here in Canada the government is exploring several approaches:

1. The use of our membership in the various multilateral institutions including the regional development banks to encourage and support a reassessment of lending programs, enabling a redirection of resources to those developing countries that are most severely affected by the increases in oil prices.

2. We have requested legislative authority for Canada's contribution to the fourth replenishment of the funds of the International Development Association, commonly known as IDA. This is the arm of the World Bank on which the very poorest countries depend for development assistance. It provides loans on the most concessional terms, usually at zero interest.

3. Bilaterally, CIDA programs will be adapted to the new situation wherever appropriate. Some countries have already stated their most pressing needs and the World Bank has also identified some areas where assistance is urgently needed.

Clearly, CIDA will need not only more money but also a great deal of adroitness in adapting Canada's development assistance to off-set some of the adverse effects of recent dislocations, while continuing to maintain the momentum of development in those countries of the Third World with which we have well-established relationships.

[Interpretation]

services comme les transports sont également montés en flèche. Parmi les engrais, le prix de la potasse a augmenté de 71% en un an. Les prix du plomb et du zinc ont presque doublé au cours des 12 derniers mois et l'acier marchand s'est élevé à \$800 la tonne en regard de \$500 il y a un an.

Pour qu'apparaisse toute l'importance de ces hausses de prix, il faut tenir compte des quantités qui devront probablement être expédiées. Il y a quelques années, par exemple, nous avons expédié en Inde environ 600,000 tonnes de blé coûtant 40 millions de dollars. Un envoi analogue coûterait aujourd'hui 128 millions de dollars. Dans notre programme global d'aide alimentaire, le coût du ravitaillement pour la quantité d'aliments (environ 750,000 tonnes) fournie il y a deux ans a augmenté de 123% en passant de 81 millions de dollars pour 1972-1973 à \$181 millions pour 1974-1975, et cela sans égard aux frais d'expédition, qui ont aussi augmenté de plus de 100% durant la même période.

Le Canada, M. le président, a déjà formellement déclaré qu'il s'opposait à toute réduction de l'aide. Lors de la Conférence de Washington sur l'énergie, en février, mes collègues et moi sommes même allés plus loin en jouant un rôle de premier plan en vue d'amener la Conférence à appuyer une déclaration publiée dans le communiqué officiel et voulant que l'on fasse des efforts vigoureux pour «maintenir et élargir le flux d'assistance au développement par la voie bilatérale et par l'entremise d'institutions multilatérales sur la base d'une solidarité internationale englobant tous les pays dotés des ressources appropriées.»

Au Canada, le Gouvernement envisage plusieurs possibilités:

1. Notre participation à diverses institutions multilatérales, y compris les banques de développement régionales, pourrait nous permettre d'encourager et d'appuyer une réévaluation des programmes de prêts, et de réorienter les ressources vers les pays en voie de développement qui sont les plus sérieusement touchés par la hausse des prix du pétrole.

2. Nous avons demandé que des mesures législatives autorisent le Canada à apporter sa contribution à la quatrième campagne de refinancement de l'Association internationale de développement (AID). C'est là l'instrument de la Banque mondiale sur lequel comptent les pays les plus pauvres pour obtenir une assistance au développement. Les prêts octroyés par l'Association le sont à des conditions extrêmement modérées, généralement sans intérêts.

3. Sur le plan bilatéral, les programmes de l'ACDI seront adaptés au nouvel état de chose chaque fois que cela s'imposera. Certains pays ont déjà déclaré quels étaient leurs besoins les plus pressants et la Banque mondiale a aussi identifié quelques-unes des régions où l'assistance est requise d'urgence.

Il est évident que l'ACDI aura non seulement besoin d'une sensible augmentation de fonds mais qu'elle devra aussi faire preuve d'une haute compétence pour modifier le programme canadien d'assistance au développement de manière à neutraliser certains des effets défavorables des bouleversements récents et pour maintenir l'impulsion donnée au développement dans les pays du Tiers monde avec lesquels nous avons des relations bien établies.

[Texte]

The energy price question is coming to a head at a period when terms of trade have shifted significantly in favour of primary commodity producers. The demand generated by high levels of industrial activity during the past two years, reinforced by inflation, has driven the prices of minerals and agricultural products to unprecedented levels. The earnings developing countries as a whole derive from high commodity prices far outweigh the transfer of resources to them by way of development assistance. Thus, to some extent at least, the health and vigour of the world economy, including particularly the maintenance of strong demand for commodities, is more important to the oil importing developing countries than the maintenance of development assistance.

The situation I have just described is particularly relevant to the Special Session of the General Assembly of The United Nations on the issue of raw materials and development which will start on April 9.

As both an important producer and consumer of natural resources—renewable and nonrenewable—Canada has a deep interest in ensuring the maintenance of markets, of orderly supply, reasonable prices for both producer and consumer, and the best use of the world resources both in domestic terms and internationally.

• 1000

While it is likely that agricultural commodities and food supply problems will be discussed to some extent at the forthcoming Special Session they will be at the centre of the World Food Conference which will take place in Rome next November.

The relationship of resources, food and population is obvious. Within a space of 25 years, the world's population is expected to reach a figure of 6 billion. To underline the common concern about this problem, 1974 has been designated World Population Year. A World Population Conference will be held in Bucharest in August. The conference will examine the relations between population and economic and social development, resources and environment. These are questions of the first importance to all countries. The government has initiated major preparations for Canada's participation. The Canadian Institute of International Affairs, in conjunction with the Family Planning Federation and the Inter-Church Project on Population, will be holding a series of meetings across Canada beginning this week. The provinces will also be consulted in the final preparations for the Canadian delegation's brief.

Changing demand and consumption patterns and the aggravation of the supply situation by natural causes are already such that food reserves are being run down at an alarming rate and starvation conditions already exist in some parts of Africa. The shortfall in production in the Asian subcontinent this year is expected to reach serious proportions. Shortages of fertilizer and the high cost of other agricultural inputs can only serve to aggravate the situation, particularly in the developing countries which have struggled to attain some measure of self-sufficiency.

[Interprétation]

La question des prix de l'énergie vient au premier plan à une période où les termes de l'échange ont basculé en faveur des pays de production primaire. La demande engendrée par les hauts niveaux de l'activité industrielle des deux dernières années, renforcée par l'inflation, a fait monter les prix des minéraux et des produits agricoles à des niveaux sans précédent. Les revenus que l'ensemble des pays en voie de développement tirent du prix élevé des produits dépassent de beaucoup le transfert de ressources qui découle de l'aide au développement. C'est ainsi que dans une certaine mesure au moins, le tonus et la vigueur de l'économie mondiale, y compris le soutien d'une forte demande à l'égard des produits, ont plus d'importance pour les pays en voie de développement importateurs de pétrole que le maintien de l'aide au développement.

La situation dont je viens de parler est d'une portée toute particulière à l'égard de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies qui se réunira le 9 avril pour examiner la question des matières premières et du développement.

En tant qu'important producteur et consommateur de ressources naturelles—renouvelables et non renouvelables—le Canada a profondément intérêt à assurer le maintien des marchés, d'un approvisionnement ordonné, de prix raisonnables pour le producteur et le consommateur, et la meilleure utilisation des ressources mondiales sur les plans national et international.

Les problèmes relatifs aux denrées et à l'approvisionnement alimentaires, qui seront examinés dans une certaine mesure à la session extraordinaire, se situeront au cœur des débats de la Conférence alimentaire mondiale qui doit se réunir à Rome en novembre prochain.

Il existe un rapport évident entre les ressources, les denrées alimentaires et la question démographique. Dans l'espace de vingt-cinq ans, la population mondiale doit atteindre le chiffre de 6 milliards, et afin de souligner les préoccupations générales causées par ce problème, l'année 1974 a été désignée comme l'Année mondiale de la population. Une conférence mondiale de la population, qui aura lieu en août à Bucarest, examinera les rapports qui existent entre la population, le développement économique et social, les ressources et l'environnement, questions qui sont d'une importance primordiale pour tous les pays. Le Gouvernement a lancé d'importants préparatifs en vue de la participation du Canada. L'Institut canadien des affaires internationales, de concert avec la Fédération du planning familial et le Projet inter-églises en matière de population, tiendra une série de réunions dans les diverses parties du Canada à partir de cette semaine. Les provinces seront aussi consultées au stade final des préparatifs où la délégation du Canada recevra des instructions appropriées.

L'évolution de la demande et des tendances de la consommation, et l'aggravation, du fait de causes naturelles, de la situation en matière d'approvisionnements sont déjà telles que les réserves de denrées alimentaires s'épuisent à un rythme alarmant et que la famine sévit déjà dans certaines parties de l'Afrique. L'insuffisance de la production dans les sous-continent asiatique doit atteindre cette année de graves proportions. Le manque d'engrais et le coût élevé des autres éléments de la production agricole ne peuvent que servir à aggraver la situation, en particulier dans les pays en voie de développement qui ont lutté pour atteindre une certaine mesure d'autosuffisance économique.

[Text]

Canada will look to the World Food Conference to marshal opinion and forces for a concerted and coherent attack on the problem.

I may say to you, Mr. Chairman, and to the members of the Committee, I do not think I can exaggerate the seriousness of the outlook for food in the world.

Canada is an important food producer and exporter and we have in the past been a major provider of emergency supplies in times of world need. Although we are in effect a marginal supplier of world food requirements, we will continue to do our part in improving production and providing emergency aid. But the real nub of the problem lies in capitalizing on the food production potential of the developing countries where the worst food supply situations will arise. The Food Conference must place its main emphasis on the building of agricultural productivity in the developing countries.

The role and financing of future food aid will also have to be re-examined in the light of rising commodity prices and short supply. We shall have to aim at greater co-ordination of food stocks on the international plane which would encourage growth of these stocks outside the food-exporting countries.

Mr. Chairman, last year I spoke at some length of the three broad directions which were open to us in the balance of our relations between the United States and other countries. I said that the government had opted for a long-term strategy to develop and strengthen the Canadian economy and other aspects of our national life and, in the process, to reduce the present Canadian vulnerability.

This process of diversifying our foreign relations has continued in the last year both across the Atlantic and the Pacific.

The government welcomes the fact that the constructive dialogue promised Canada by the nine members of the European Community at the Paris Summit meeting of October 1972 has now entered what might be called its creative phase. The most important development in recent months has been the invitation of the Nine to Canada to make its views known on how its relations with them might be collectively defined. This invitation did not just happen. It is a result of our increased efforts over the past several years to add to the substance of Canada/West Europe relations and to create a greater awareness among our European partners of Canada's specific and distinct personality as well as of its problems and aspirations as a North American country with uniquely close relations with Europe.

Canada's response to the Nine's invitation, which I hope to have completed before long, will be in line with the government's policy of diversification. The government is very much intent on achieving, as a priority objective, stronger and more dynamic ties with the Community as a collective entity, and with each and every one of its member states.

• 1005

The emergence of a strong, united and friendly European Community corresponds to the fundamental interests of Canada. As the Nine and the United States are our two major allies and trading partners, it is of vital importance

[Interpretation]

Le Canada espère que la Conférence alimentaire mondiale pourra mobiliser l'opinion publique et un appui actif en vue d'une attaque concertée du problème.

Je dois vous dire, meusieur le président et messieurs les députés, que je ne peux pas exagérer la gravité des prévisions en ce qui concerne l'alimentation mondiale.

Le Canada est un important producteur et exportateur de denrées alimentaires, et il a fourni dans le passé d'importants secours d'urgence en temps de crise. Bien que notre rôle soit de fait marginal par rapport à l'ensemble, des besoins alimentaires mondiaux, nous continuerons, pour notre part, à contribuer à améliorer la production dans ce domaine et à fournir des secours d'urgence. Mais l'important est de capitaliser le potentiel de production alimentaire des pays en voie de développement, où se font sentir les besoins les plus pressants. La Conférence alimentaire doit accorder toute son attention au développement de la productivité agricole dans ces pays.

Le rôle et le financement de l'aide alimentaire future devront aussi être réexaminés à la lumière de la hausse des prix des produits et de l'insuffisance des approvisionnements. Nous devons rechercher une plus grande coordination des réserves alimentaires sur le plan international et encourager une croissance de ces stocks en dehors des pays exportateurs de denrées alimentaires.

Monsieur le président, j'ai exposé l'an dernier de façon assez détaillée les trois grandes options qui nous étaient offertes concernant l'équilibre de nos relations avec les États-Unis et d'autres pays. J'ai dit que le Gouvernement avait opté pour une stratégie à long terme visant à développer et à renforcer l'économie canadienne et d'autres aspects de notre vie nationale, et nous permettant de ce fait de réduire la vulnérabilité actuelle du Canada.

Cette diversification de nos relations extérieures s'est poursuivie l'an dernier au travers de l'Atlantique comme du Pacifique.

Le Gouvernement est très heureux que le «dialogue constructif» promis au Canada par les neuf membres de la Communauté européenne à la réunion du sommet de Paris en octobre 1972 soit maintenant entré dans ce qu'on pourrait appeler sa phase de créativité. Fait particulièrement important des derniers mois, le Canada a été invité à faire connaître son point de vue sur la manière dont ses relations avec les Neuf pourraient être définies sur un plan collectif. Cette invitation ne s'est pas spontanément produite. Elle est le résultat des efforts que nous déployons depuis plusieurs années pour enrichir les relations entre le Canada et l'Europe de l'Ouest et pour rendre nos partenaires européens plus conscients de la personnalité de la nation canadienne, ainsi que de ses problèmes et aspirations en tant que pays nord-américain que a des relations particulièrement étroites avec l'Europe.

La réponse du Canada à l'invitation des Neuf, que j'espère compléter, bientôt, sera en harmonie avec la politique gouvernementale de diversification. Le Gouvernement est déterminé à réaliser à titre prioritaire des liens plus forts et plus dynamiques avec la Communauté en tant qu'entité collective, et avec chacun de ses États membres.

L'émergence d'une Communauté européenne forte et unie, amicale à notre égard, correspond aux intérêts fondamentaux du Canada. Les Neuf et les États-Unis étant nos deux principaux alliés et partenaires commerciaux, il est

[Texte]

to Canada that there should be the widest possible measure of co-operation and understanding with them and also, I must say, between them. I have no illusions about the difficulties of such an ambitious endeavour as the harmonizing of relations between two major entities like the United States and the European Community in periods of peace and prosperity, and recent events certainly underline the difficulty of this exercise.

For its part Canada's stake in the success of this endeavour is considerable. It is an important prerequisite for our security and continued well-being.

We have for some years regarded our NATO membership as going well beyond a concern for some narrow definition of security. We see the organization as an indispensable forum for the common pursuit of political aims of détente and the harmonization of views on a whole range of issues. NATO has never been more active in this field than at the present time.

Canada will continue, therefore, to play a useful role in the elaboration within NATO of a declaration flowing from Dr. Kissinger's initiative of April 23 last year, which has the aim of revitalizing the solidarity of the Alliance. At the same time, the government will continue to work in the context of the Conference on Security and Co-operation in Europe towards the lowering of barriers which impede the freer movement of persons, ideas, information and trade between East and West.

If agreement is reached on satisfactory provisions in these and other areas, the final stage of the conference will take place in Helsinki in the course of this summer at ministerial or higher level. Simultaneously, Canada is participating in the talks going on in Vienna on the Mutual and Balanced Forces Reduction between NATO and Warsaw Pact countries.

Canada became a full-fledged member of the United Nations Economic Commission for Europe in July 1973, enabling it to make an increasingly valuable contribution to the work of this important United Nations body. On the strictly bilateral plane, the traditionally good relations which we are enjoying with the individual West European states are developing quite substantively in many fields. I have in mind the fruitful and concrete co-operation which is emerging from the cultural as well as scientific and technological agreements we have with a number of them.

Finally, Mr. Chairman, I should like to refer to the exchange of visits between Canadian parliamentarians and their colleagues from the European parliament. The government welcomes this development which adds to the stimulating link which has already existed for several years with the 17-member nations of the Consultative Assembly of the Council of Europe.

Relations with the Soviet Union and the countries of Eastern Europe have continued to develop. The main challenge now is not so much to expand relations further—although this may be possible—but to build on the foundations that have been laid. This challenge is perhaps less exciting but no less demanding than the one we faced a few years ago when we were trying to find new areas for co-operation.

[Interprétation]

d'une importance vitale qu'il existe la plus grande mesure possible de coopération et de compréhension entre eux et nous et, j'ajoute, entre eux-même. Je n'ai aucune illusion sur les difficultés d'une entreprise aussi ambitieuse que l'harmonisation des relations entre deux grandes entités comme les États-Unis et la Communauté européenne dans des périodes de paix et de prospérité.

L'enjeu du Canada dans la réussite de cette entreprise est considérable. C'est une condition importante pour notre sécurité et la continuation de notre bien-être.

Depuis un certain nombre d'années, le rôle que nous jouons en qualité de membre de l'OTAN dépasse de beaucoup, à nos propres yeux, la simple recherche de la sécurité. Nous voyons dans l'Organisation un forum indispensable pour la poursuite en commun des objectifs politiques de la détente et l'harmonisation de nos vues sur de nombreuses questions. L'OTAN n'a jamais été aussi active dans ce domaine qu'à l'heure actuelle.

Le Canada continuera donc de jouer un rôle utile dans l'élaboration, au sein de l'OTAN, d'une déclaration qui, à la suite de l'initiative prise par M. Kissinger le 23 avril de l'an dernier, aura pour but de revitaliser la solidarité de l'Alliance. Le Gouvernement continuera en même temps de travailler dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à abaisser les barrières qui gênent le libre mouvement des personnes, des idées, de l'information et du commerce entre l'Est et l'Ouest.

Si un accord est réalisé sur des dispositions satisfaisantes dans ces domaines et dans d'autres, l'étape finale de la Conférence, à l'échelon ministériel ou supérieur, aura lieu à Helsinki au cours de l'été. Simultanément, des Canadiens participent aux négociations de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces entre pays de l'OTAN et pays du pacte de Varsovie.

Le Canada est devenu, en juillet 1973, un membre à part entière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, ce qui lui permet de fournir un apport de plus en plus utile aux travaux de cet important organisme des Nations Unies. Sur un plan strictement bilatéral, les relations traditionnellement bonnes que nous avons avec les divers États d'Europe de l'Ouest connaissent un essor marqué dans de nombreux domaines. Je pense en particulier à la collaboration fructueuse et concrète qui s'exerce à la suite des accords culturels, scientifiques ou technologiques que nous avons conclus avec un certain nombre de ces pays.

Je mentionnerai enfin, Monsieur le président, l'échange de visites qui a eu lieu entre des parlementaires du Canada et leurs homologues du Parlement européen. Le Gouvernement est heureux de cette initiative qui renforce les liens stimulants qui existent déjà depuis plusieurs années entre les 17 pays membres de l'Assemblée consultative du Conseil d'Europe.

Les relations avec l'Union soviétique et les pays d'Europe de l'Est ont continué de se développer. Mais le principal défi à relever maintenant ne consiste pas vraiment à élargir ces relations, bien que la chose puisse être possible, mais à bâtir sur les fondations qui ont été créées. La tâche qui nous attend est peut-être moins passionnante, mais elle ne comporte pas moins d'exigences que celle que nous avons abordée il y a plusieurs années, lorsque nous nous efforcions de trouver de nouveaux domaines de coopération.

[Text]

I remain convinced of the desirability of good relations, on the basis of reciprocity, with these countries. This serves not only Canada's bilateral interests, but should also be seen as a contribution to détente.

When I spoke to you in May last year, I said that we had been attempting to "politicize" our bilateral relationship with Japan which had in the past been too narrowly commercial. I have met twice since that time with my Japanese counterpart to discuss matters of mutual interest. Canadian officials have conducted several informal talks with their Japanese colleagues, and I am glad to be able to report that there has been an increasing trend towards consulting with the Japanese on world issues.

Japan, as the Committee knows, is our second largest trading partner. Japanese investment could play an important role in furthering Canadian development objectives, and in this context we welcome it. Discussions with Canadian officials and their Japanese counterparts now take place in an impressive number of economic-related fields—science and technology, atomic power, minerals and energy, to name a few. Other areas, where less formal discussions now take place, are being looked at to see whether it is not possible to initiate more regular and structured contacts.

We shall have an opportunity of reviewing the whole range of our relationships at the Seventh Meeting of the Canada/Japan Ministerial Committee which is expected to take place in the near future, indeed, about the middle of May.

• 1010

The high point in the past year in our developing relationship with China was undoubtedly the official visit made by the Prime Minister last October, the fruits of which included a trade agreement, understandings on consular relations and reunification of Chinese-Canadian families and negotiation of exchanges in fields as diverse as medicine, trade, culture, and sport; in addition, exchanges were agreed in the fields of science and technology, following upon the visit to China of the Minister of State for Science and Technology just prior to the Prime Minister's visit. In view not only of our growing trade relationship, but also of the expanding and mutually beneficial contacts in the human field, I think we can anticipate that the momentum of this very fruitful relationship, with a nation populated by a quarter of the world's people, will be successfully maintained.

Mr. Chairman, my report to this Committee would not be complete without some reflections on our relations with the United States. These have improved considerably during the past year and I should like to review the reasons and the prospects ahead.

To obtain the proper perspective one must look beyond bilateral matters. First, there has been the rapid and imaginative reorientation in the United States foreign policy since the elaboration of the Nixon Doctrine a few years ago. A policy of negotiation has been substituted for confrontation of the cold-war period. The ensuing rapprochement with the Soviet Union and the contacts with China contain enormous possibilities. Areas of détente,

[Interpretation]

Je demeure convaincu qu'il est souhaitable d'entretenir de bonnes relations avec ces pays sur une base de réciprocité. Non seulement cela sert-il les intérêts du Canada sur le plan bilatéral, mais on peut y voir aussi une contribution à la détente.

Dans mon allocution du mois de mai de l'an dernier, j'ai dit que nous nous étions efforcés de donner un caractère politique aux relations bilatérales canado-japonaises qui, par le passé, avaient été trop strictement commerciales. J'ai depuis rencontré à deux reprises mon homologue japonais afin de discuter de questions d'intérêt commun. Des représentants du Canada ont eu divers entretiens officiels au Japon, et je suis heureux de pouvoir dire que nous avons de plus en plus tendance à consulter les Japonais sur les grandes questions mondiales.

Le Japon comme le comité sait très bien, est notre second grand partenaire commercial. Les investissements japonais pourraient contribuer à la réalisation d'objectifs canadiens de développement économique et, dans ce contexte, nous les envisageons d'un œil favorable. Des discussions entre des représentants du Canada et leurs homologues japonais ont actuellement lieu dans un nombre impressionnant de domaines qui ont des incidences sur l'économie—science et technologie, énergie nucléaire, minéraux et énergie, pour n'en nommer que quelques-uns. Des entretiens de caractère moins officiel se déroulent également dans d'autres domaines en vue de l'établissement éventuel de contacts plus réguliers et plus structurés.

Nous aurons l'occasion de revoir l'ensemble de nos relations lors de la réunion du Comité ministériel canado-japonais qui doit avoir lieu prochainement.

L'événement marquant de l'an dernier, dans l'essor de nos relations avec la Chine, a été sans aucun doute la visite officielle faite par le Premier ministre en octobre et qui a abouti à la conclusion d'un accord commercial, d'ententes sur les relations consulaires et la réunification des familles canado-chinoises, ainsi qu'à la négociation d'échanges dans des domaines aussi variés que la médecine, le commerce, la culture et les sports; des échanges ont aussi été approuvés en matière de science et de technologie, à la suite de la visite que le ministre d'État aux sciences et à la technologie a faite en Chine juste avant la visite du Premier Ministre. Étant donné non seulement l'essor de nos relations commerciales, mais aussi les contacts plus nombreux et mutuellement avantageux que nous avons sur le plan humain, je crois que nous pouvons nous attendre à une continuation réussie de ces relations fructueuses avec une nation qui compte un quart de l'ensemble de la population mondiale.

Monsieur le président, le rapport que je fais devant le Comité ne saurait être complet sans des réflexions sur nos relations avec les États-Unis. Ces dernières se sont améliorées considérablement pendant l'année écoulée et j'aimerais en examiner les raisons et les perspectives nouvelles.

Afin d'obtenir une juste perspective des choses, il convient de regarder au-delà des questions bilatérales. Premièrement, il y a eu la réorientation rapide et audacieuse donnée à la politique étrangère des États-Unis depuis que la doctrine Nixon a été élaborée il y a quelques années. Une politique de négociations a remplacé l'affrontement du temps de la guerre froide. Le rapprochement qui a suivi avec l'Union soviétique et les contacts avec la Chine com-

[Texte]

disarmament and exchanges are now being explored across formerly closed frontiers. The United States has withdrawn from Viet Nam, it is deeply engaged in bringing a peaceful solution to the Middle East; many international institutions, arrangements and relationships are being adjusted; the post-war period has ended, and its structures are being modified in what clearly is a new period.

The posture of the United States on many international issues is similar to our own. Our perceptions of what the new political, trading and monetary environment requires have many points in parallel.

Second, of course, there is the bilateral dimension. The introduction of the New Economic Policy by the United States on August 15, 1971 had, the Committee will remember, profound effects in Canada. A number of essentially shorter term issues introduced uncertainties about our longer term relationship. However, the Canadian response has been both measured and reflective. I conducted a series of policy studies in order to put our relationship into a new perspective and I outlined to the Committee last year the options facing Canada. We have since had a number of bilateral consultations at the ministerial and official level, including those I have had with Dr. Kissinger. These have helped to clarify a number of aspects of the new relationship on both sides.

This better climate has also been brought about by the resiliency of the American economy and by the turnaround in the United States balance of payments. The consequence of these developments is that the trade and economic irritants of a few years ago seem less immediate.

There are nevertheless several areas of great importance for both Canada and the United States such as the resource, economic and environmental sectors, where the formulation and implementation of our respective national policies will not necessarily coincide. Close consultation and mature consideration are necessary to ensure American understanding of policies likely to affect their interests.

On the one hand, the elaboration of a Canadian energy policy must, for instance, not only take our own long-term requirements into account, but also the consequences of the United States' intention to become self-sufficient by 1980. On the other hand, the Canadian desire to develop mineral resources at its own pace and to encourage further processing in Canada may not entirely accord with the United States' desire for rapid exploitation of known resources, an accelerated program of exploration for unproven resources and the importation of resources in increasing amounts and in their raw form.

• 1015

The United States will remain Canada's major economic partner for the foreseeable future. The trend, in fact, points toward an increase in transborder trade. From this, we can expect problems to occur, along with the obvious benefits. To ensure that the problems will not unbalance our relationship, we shall rely on the habit of consultation and timely explanation.

[Interprétation]

portent d'énormes possibilités. On explore maintenant, au travers de frontières auparavant fermées, les domaines de la détente, du désarmement et des échanges. Les États-Unis se sont retirés du Vietnam. Ils jouent un rôle actif pour favoriser un règlement pacifique au Moyen-Orient. De nombreuses institutions, ententes et relations internationales sont en voie de transformation. La période de l'après-guerre est terminée; ses structures évoluent en fonction de ce qui constitue une ère nouvelle.

L'attitude des États-Unis à l'égard de nombreuses questions internationales est analogue à la nôtre. Nos perceptions des exigences que comporte le nouveau milieu politique, commercial et monétaire se ressemblent sur bien des points.

En second lieu, il y a la dimension bilatérale. La mise en œuvre de la nouvelle politique économique des États-Unis le 15 août 1971, a eu de profondes répercussions au Canada. Diverses questions qui se posaient essentiellement à court terme ont soulevé des incertitudes quant à nos relations à long terme. Toutefois, la réaction du Canada a été réfléchie et mesurée. J'ai dirigé une série d'études de politique afin de placer nos relations dans une nouvelle perspective. J'ai exposé au Comité, l'an dernier, les choix qui s'offraient pour le Canada. Nous avons eu depuis un certain nombre de consultations bilatérales, notamment à l'échelon ministériel, ce qui comprend mes consultations avec M. Kissinger. Ces entretiens ont contribué à éclaircir, de part et d'autre divers aspects de nos nouvelles relations.

Ce climat amélioré est également dû au ressort dont a fait preuve l'économie des États-Unis et au changement de position de la balance de ses paiements. A la suite de ces développements, les facteurs d'irritation commerciaux et économiques d'il y a quelques années semblent avoir un caractère moins immédiat.

Il y a néanmoins plusieurs domaines d'une grande importance pour le Canada et les États-Unis, comme les ressources, le secteur économique et l'environnement, où la formulation et la mise en œuvre de nos politiques nationales respectives ne coïncident pas nécessairement. Des consultations étroites et un esprit de maturité sont indispensables pour assurer la compréhension, par les États-Unis, de politiques qui peuvent avoir des incidences à l'égard de leurs intérêts.

D'une part, l'élaboration d'une politique canadienne de l'énergie doit par exemple tenir compte non seulement de nos besoins à longue échéance, mais aussi des conséquences de l'intention qu'ont les États-Unis de suffire à leurs besoins d'ici 1980. D'autre part, le désir du Canada d'exploiter ses ressources minières à son propre rythme et d'encourager leur transformation dans le pays même peut ne pas s'accorder entièrement avec le désir américain d'une exploitation rapide des ressources connues, d'un programme accéléré d'exploration des ressources non confirmées, et de l'importation de ressources en quantités croissantes et sous leur forme brute.

Les États-Unis resteront, dans l'avenir prévisible, le grand partenaire économique du Canada. Tout semble indiquer, de fait, une hausse possible du commerce transfrontière. Nous pouvons nous attendre à ce que certains problèmes se présentent en même temps que les avantages évidents qui découlent de ces échanges. Afin que ces problèmes ne mettent pas nos relations en déséquilibre, nous ferons confiance au processus de consultations et d'explications opportunes.

[Text]

Like resources and economic policy, environmental questions have a direct and immediate impact upon the populations of both countries. Perhaps for this reason, Canada and the United States have for over 65 years been innovators in dealing with bilateral environmental problems. From the Boundary Waters Treaty of 1909, through the Great Lakes Water Quality Agreement of 1972, our two nations have worked out responsibilities, obligations and courses of action that are precedents in international terms. As technological capability grows, and as resource requirements increase, there is an accompanying need for new measures to protect our physical and ecological environment. The examples are many: weather modification projects in one country that could affect the other; trans-boundary air pollution problems; tanker traffic along our two coastlines; pipelines through the tundra; the proposed flooding of the Skagit Valley; the Garrison Diversion Project. These challenges require answers on the part of government. It is not unexpected that in the realization of certain jointly agreed goals, such as the cleanup of the Great Lakes, we will face difficulties.

In summary, we are in a new phase of our relations with the United States in which both countries are adjusting to new conditions abroad and more affirmative national policies at home.

Mr. Chairman, I come to the question of humanitarian aid for Southern Africa.

The Canadian people, through successive governments, have made it very clear that they abhor the racist and colonialist policies existing in Southern Africa. The present Canadian government fully shares this view. Reflecting this concern, the Canadian government has already contributed funds to several programs of the United Nations and Canadian and international voluntary bodies designed to assist the victims of these policies in Southern Africa. Canadian aid has been channelled mainly to assist refugees from Southern Africa and to provide scholarships. The total amount during the present fiscal year is approximately \$302,000. I want to make it quite clear that is during the present fiscal year and not in the coming fiscal year whose estimates we are now considering.

The Commonwealth Heads of Government meeting in Ottawa in August, 1973 agreed on the need to give humanitarian assistance to the indigenous people in Southern Africa struggling to achieve human dignity and the right to self-determination. This was unanimously agreed upon by the Prime Ministers of Great Britain, of Australia, of New Zealand, of Canada and of the other members of the Commonwealth.

In the spirit of the final communiqué of the Commonwealth Conference, the Canadian government undertook to broaden the current aid program for the African people residing in Southern Africa.

I announced that we were considering such a program when I addressed the United Nations General Assembly on September 25, 1973. This new policy would mean helping the people who on a daily basis suffer from racist and colonialist injustices. Under this program, CIDA would consider requests for contributions from reputable Canadian nongovernmental organizations and international

[Interpretation]

De même que l'économie et les ressources, les politiques de l'environnement ont des répercussions directes et immédiates pour les populations des deux pays. Pour cette raison peut-être, le Canada et les États-Unis jouent depuis plus de 65 ans un rôle d'innovateurs en s'attaquant à des problèmes bilatéraux d'environnement. Depuis l'époque du Traité des eaux limitrophes de 1909, et pour ne citer que l'exemple récent de l'Accord de 1972 relatif à la qualité de l'eau dans les Grands-Lacs, nos deux nations se sont fixées des responsabilités, des obligations et des lignes de conduite qui sont sans précédent sur le plan international. Au fur et à mesure que la capacité technologique s'accroît et que les besoins en ressources augmentent, de nouvelles mesures visant à protéger notre milieu physique et économique deviennent nécessaires. Il y a de nombreux exemples à cet égard: projets de modifications météorologiques exécutés dans un pays et pouvant avoir des conséquences dans l'autre pays; problèmes de la pollution atmosphérique transfrontière; circulation des pétroliers le long de nos côtes; pipe-lines au travers de la toundra; inondation envisagée de la vallée de la Skagit; projet de dérivation de Garrison. Ces défis doivent trouver une réponse de la part du Gouvernement. Il est à prévoir que dans la réalisation de certains objectifs communs, comme le nettoyage des Grands-Lacs, nous nous heurterons à des difficultés.

En conclusion, nous nous trouvons maintenant dans une nouvelle phase de nos relations avec les États-Unis, phase qui voit les deux pays s'adapter à de nouvelles conditions à l'étranger et à des politiques nationales mieux affirmées à l'intérieur de leurs frontières.

M. le président, je vais maintenant aborder la question de l'aide humanitaire pour l'Afrique Australe.

Par la voie des gouvernements qui se sont succédés, la population canadienne a manifesté de façon non équivoque sa désapprobation à l'endroit des politiques racistes et colonialistes qui règnent en Afrique australe et l'actuel gouvernement du Canada partage entièrement cette opinion. Ainsi, nous avons déjà affecté des fonds à plusieurs programmes des Nations Unies et d'organismes bénévoles canadiens et internationaux destinés à venir en aide aux victimes de ces politiques. L'aide canadienne a d'abord servi à secourir les réfugiés d'Afrique australe et à fournir des bourses d'études. L'aide totale durant la présente année financière se chiffre à environ \$302,000.

Au cours de la Réunion des Chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Ottawa en août 1973, les participants ont convenu de la nécessité de fournir une aide humanitaire aux autochtones d'Afrique australe qui cherchent à atteindre leur dignité d'homme et à parvenir à l'autodétermination.

Conformément à l'esprit du communiqué final de la Réunion, le gouvernement du Canada a entrepris d'élargir son programme d'aide actuel aux populations africaines qui vivent en Afrique australe.

J'ai annoncé que le gouvernement envisageait un tel programme dans le discours que j'ai prononcé le 25 septembre 1973 devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette nouvelle politique viserait à aider les populations qui souffrent dans leur vie de tous les jours des injustices des régimes racistes et colonialistes. Selon ce programme, L'ACDI étudierait les demandes de contributions prove-

[Texte]

bodies for projects of a humanitarian nature in Namibia, Rhodesia, the Portuguese African territories and South Africa. The project clearly would not be practical without at least the tacit concurrence of the local authorities in the particular regions concerned. Moreover CIDA, in consultation with External Affairs, would also be able to consider requests from Canadian, United Nations and other international bodies for humanitarian aid to (a) peoples in liberated areas in Southern Africa and (b) peoples from the white-ruled territories who have taken refuge in adjacent African countries. Here again, no projects would be feasible without the agreement of whoever is in *de facto* control of a particular area where a project is located.

• 1020

All such projects would have to be of a humanitarian or developmental nature. We would require firm assurances that the aid is utilized for purely peaceful purposes involving strict accountability by sponsoring bodies for any CIDA funds. There is no intention to make funds directly available to the liberation movements. Under no circumstances would there be any arms or cash granted. As it is intended to help as many Africans as possible who are suffering from injustices, it is obvious that the ultimate recipients will include both those who are politically militant and those who are not. The test is not the political militancy of the recipients but the peaceful and humanitarian nature of the project itself.

To refuse humanitarian aid to people who happen to be politically militant would be discriminatory. I see no reason why Canada should indulge in such discrimination, especially since such people will have a key place in the future of those areas. It would be against Canada's traditions and interests to ignore the needs of these potential leaders in their communities for education, medical care and other basic human requirements.

Our aid would go to sponsoring bodies which have in mind medical, educational, agricultural, or other humanitarian projects. For example, one current such proposed project would provide university and secondary school scholarships for African Rhodesians to study in existing Rhodesian educational institutions.

I reject the proposition that providing humanitarian aid to oppressed people should be avoided on the basis that it supposedly represents a form of interference in other people's affairs.

The questions of Namibia, the Portuguese African territories, apartheid in South Africa and Rhodesia have been the subject of continued concern in the United Nations for many years now. The overwhelming majority of United Nations members, including Canada and other Western states, has condemned the policies that deny human dignity and self-determination to the large majority in Southern Africa who happen to be black. The international community has acknowledged that it has a responsibility

[Interprétation]

nant d'organisations non gouvernementales canadiennes et d'organismes internationaux réputés; ces contributions seraient affectées à des projets de nature humanitaire en Namibie, en Rhodésie, dans les territoires africains du Portugal et en Afrique du Sud. Les projets ne sauraient évidemment être mis effectivement à exécution sans l'approbation, à tout le moins tacite, des autorités locales des régions intéressées. L'ACDI, en consultation avec le ministère des Affaires extérieures, pourrait également étudier les demandes d'organismes du Canada, des Nations Unies et d'autres organismes internationaux visant à fournir une aide humanitaire a) aux populations des «régions libérées» d'Afrique australe et b) aux populations des territoires à régime blanc qui ont trouvé refuge dans des pays africains voisins. Là encore, on ne pourrait exécuter aucun projet sans l'approbation de quiconque exerce le pouvoir *de facto* dans la région intéressée.

Tous ces projets devraient être axés sur l'aide humanitaire ou sur le développement. Nous devrions avoir l'assurance que l'aide est utilisée à des fins exclusivement pacifiques et nous exigerions des organismes qui parrainent les projets un contrôle très strict de l'utilisation des fonds de L'ACDI. Le gouvernement du Canada n'a pas l'intention d'affecter directement des crédits aux mouvements de libération. En aucun cas, nous ne leur fournirions des armes ou des fonds. Étant donné que les projets doivent aider le plus grand nombre d'Africains possible qui sont victimes des injustices, il va de soi que les bénéficiaires seront constitués tant de militants politiques que non-militants. Nous ne nous attachons pas tellement à l'aspect de militantisme politique des bénéficiaires qu'à la nature pacifique et humanitaire intrinsèque de chaque projet.

Nous ferions preuve de discrimination si nous refusions notre aide à une population au sein de laquelle se trouvent des militants politiques. Je ne vois aucune raison qui pousserait le Canada à se livrer à une telle discrimination, si l'on tient notamment compte du fait que ces bénéficiaires seront appelés à jouer un rôle-clé dans l'avenir de ces régions. Le Canada irait à l'encontre de ses traditions et de ses intérêts s'il négligeait les besoins de ces dirigeants éventuels de leurs collectivités en matière d'instruction, de soins médicaux et d'autres nécessités humaines fondamentales.

Notre aide irait aux organismes qui parrainent des projets axés sur les secteurs de la médecine, de l'instruction et l'agriculture ou d'autres secteurs humanitaires. Ainsi, un projet envisagé à l'heure actuelle permettrait aux Africains de la Rhodésie d'obtenir des bourses afin de poursuivre leurs études secondaires ou universitaires dans les institutions d'enseignement rhodésiennes actuelles.

Je n'admets pas le principe selon lequel il faudrait éviter d'apporter une aide humanitaire aux populations opprimées du fait que cette action représenterait une forme d'ingérence dans les affaires d'un autre pays.

Les questions de la Namibie, des territoires africains du Portugal, de l'apartheid en Afrique du Sud et en Rhodésie constituent des sujets de préoccupation constante pour les Nations Unies depuis de nombreuses années. Les pays membres des Nations Unies, y compris le Canada et d'autres États du monde occidental, ont condamné majoritairement les politiques qui refusent les droits à la dignité humaine et à l'autodétermination à la majorité de la population en Afrique australe du fait qu'elle est de race noire.

[Text]

to seek social justice and self-determination for the people in that area of the world and this acknowledgement was made crystal clear in the final communiqué of the recent Commonwealth Conference which Canada hosted.

Mr. Chairman, I find the argument that by providing peaceful assistance to needy people we indirectly release funds for violent objectives not entirely without substance, but on the whole rather specious and really an excuse for doing nothing. By this logic every time we help starving people in one or another region of the world, we make it possible for the governments in these countries to increase their military budgets.

The government does not support violence to solve the current conflicts in Southern Africa. However, I trust that all members of Parliament are concerned about the flagrant injustices in Southern Africa. We must do something more to demonstrate our support for the millions of people in Southern Africa who are denied the right to choose their own future in a free and open society. Peaceful humanitarian aid is one tangible method of demonstrating where we stand on the issue of racist and colonialist injustices.

The Committee will, I hope, provide an opportunity for those like church groups who are providing humanitarian aid—and who will be seeking supplementary funds from the government out of the estimates now before you—to appear and describe their work.

Mr. Chairman, in conclusion may I sum up this way? I have mentioned the global implications of the oil and food shortages and the implications for trade and aid policies. I have spoken of the diversification of our international relations. But underlying our view of the problems facing Canada and the relationships which we are developing must be a constantly up-dated appreciation of what we are, in terms of our geography, our physical assets and our place, morally and intellectually, in the world community.

Canada is, of course, a Western industrialized country. Without close co-operation between such countries, there is little hope of developing just and orderly procedures for the more equitable sharing of the world's wealth, particularly those resources in short supply, and for the control of inflation. Disarray in the West could have short-term or windfall benefits for some Third World countries, but in the long run the consequences would be wasteful, disruptive and dangerous for all countries.

Canada is also a developing country, but unlike most western or industrialized countries, a major producer of resources. In this sense, Canada has many interests in common with other producers, including stable markets, a reasonable price structure, and a growing capacity to subordinate international business decisions to the national interest. But while most producer countries are comparatively poor, Canada is not. We enjoy the third highest standard of living in the world. Moreover, while Canada is more nearly self-sufficient in key natural resources than any other country in the world except the Soviet Union, we

[Interpretation]

La communauté internationale a reconnu qu'elle se doit de rechercher la justice sociale et l'autodétermination pour les populations de cette partie du monde, conviction qu'elle a d'ailleurs exprimée de façon éloquente dans le communiqué final de la Réunion des Chefs de gouvernement du Commonwealth qui s'est tenue récemment au Canada.

L'affirmation selon laquelle l'apport d'une aide pacifique aux populations nécessiteuses équivaut à libérer des fonds pour favoriser la violence n'est pas entièrement dénuée de fondement, mais je considère que, dans l'ensemble, elle est plutôt spécieuse et qu'elle sert d'excuse à l'inaction. D'après ce raisonnement, nous permettons aux gouvernements d'augmenter leur budget militaire toutes les fois que nous aidons les populations affamées quelque part.

Le gouvernement du Canada n'appuie pas le recours à la violence comme moyen de résoudre les conflits actuels en Afrique australe; j'estime toutefois que tous les députés se soucient des injustices qui s'y commettent. Il nous faut faire davantage pour démontrer que nous appuyons les millions de gens vivant en Afrique australe qui se voient refuser le droit de façonner leur avenir dans une société libre et ouverte. L'aide pacifique et humanitaire est une façon de faire connaître notre attitude face aux injustices des régimes racistes et colonialistes.

J'espère que le Comité donnera aux groupes religieux et autres qui fournissent une aide humanitaire et qui solliciteront à cette fin des fonds additionnels à même ce budget, l'occasion de venir discuter de leur travail avec vous.

J'ai déjà fait allusion aux répercussions mondiales de la pénurie du pétrole et des denrées sur les politiques du commerce et de l'aide. J'ai également parlé de la diversification de nos relations internationales. Notre vision des problèmes qui se posent pour le Canada et des relations que nous cherchons à établir doit toutefois se fonder sur une évaluation toujours renouvelée de notre identité, que façonnent notre position géographique, nos ressources physiques et la place que nous occupons sur les plans moral et intellectuel au sein de la communauté mondiale.

Le Canada compte évidemment parmi les pays industrialisés du monde occidental. En l'absence d'une collaboration étroite entre ces pays, il y a peu d'espoir de mettre au point des pratiques justes et ordonnées visant d'une part, une répartition plus équitable des richesses mondiales et notamment des ressources décroissantes et, d'autre part, le contrôle de l'inflation. La confusion dans le monde occidental pourrait procurer certains avantages à court terme ou inattendus pour certains pays du Tiers-monde, mais les conséquences d'une telle situation seraient, à long terme, coûteuses, perturbatrices et dangereuses pour tous les pays.

Le Canada est également un pays en voie de développement mais, à l'encontre de la plupart des pays occidentaux ou industrialisés, il compte parmi les principaux pays producteurs de ressources. A cet égard, le Canada partage de nombreux intérêts avec les autres pays producteurs et notamment la stabilité des marchés, l'établissement d'une structure des prix raisonnable et la capacité croissante de subordonner les décisions commerciales internationales à l'intérêt national. Le Canada n'est pas un pays pauvre si on le compare aux autres pays producteurs. Notre niveau de vie vient au troisième rang de tous les pays. En outre, bien

[Texte]

depend more than most countries on trade for our prosperity and particularly trade with the United States.

This dependence, both on trade and high living standards, as well as the producer-consumer character of our economy, gives a special incentive to Canada to be active in preventing trade confrontations and devising machinery for co-operation. In this context I agree with the recent remark of Mr. Maurice Strong, that "Canada first cannot mean Canada only".

This country has a proud record of international achievement. Canadians would not wish, nor does this government intend, to let that record become an historical curiosity. The international social and economic challenges of today call for new concepts and habits of international behaviour, just as the international political circumstances of the late 1940s called for and provoked new ways of keeping the peace. Now, as then, this country is in a strong position. We have taken advantage of that position to pioneer new concepts of international law, particularly, of course, for the Law of the Sea. We are beginning now to focus our attention on international resource management, partly because it is in our interest to do so, but also because it is in the international interest to find solutions to global problems. Indeed, we have no choice. Canada's good fortune will be short-lived if it is not accompanied by a sense of responsibility for the fortunes of others.

Without international agreement on such matters as resource conservation, population planning and food distribution, many, perhaps a majority, of the world's people face a grim future.

There is no basic obstacle to such agreement and co-operation, given the leadership of those countries both able and willing to lead, and provided that the world can continue to avoid a general war. For want of something better as a means of avoiding such a war, we shall have to continue to rely on the system of mutual deterrence constructed in the fifties and the sixties. While no one can guarantee its continued success, the tensions of yesterday are no longer our primary concern. It is not the least hopeful sign that the old political and ideological East-West divisions are irrelevant to the solution of the new global challenges, with their strong North-South elements. These latter challenges require, and may even promote, co-operation between East and West to the mutual benefit of all.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Tel qu'il a été entendu, nous aurons une réunion vendredi, alors que le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures sera de nouveau parmi nous. J'aimerais de nouveau faire remarquer aux députés que l'honorable M. Sharp et M. Gérin-Lajoie ont déjà répondu à certaines questions devant le Comité permanent des prévisions budgétaires en général, le 12 mars 1974. Je vous ai fait distribuer une copie non éditée de cette réunion. But now we have the official version of the Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing

[Interprétation]

que le Canada soit plus autonome au chapitre des ressources naturelles essentielles que tout autre pays à l'exception de l'URSS, il n'en demeure pas moins que sa prospérité, plus que celle de la majorité des autres pays, dépend de ses échanges commerciaux et notamment de ses échanges avec les États-Unis.

Cette dépendance à l'égard du commerce et du niveau de vie, et le caractère de producteur-consommateur de notre économie, doivent notamment inciter le Canada à poser des gestes visant à éviter les affrontements commerciaux et à concevoir un mécanisme de coopération. J'appuie, dans ce contexte, une remarque faite récemment par M. Maurice Strong selon laquelle «le Canada d'abord ne peut pas signifier le Canada seulement».

Notre pays peut s'enorgueillir de ses réalisations internationales. Les Canadiens ne désireraient pas—et ce n'est certes pas l'intention du gouvernement—que ces réalisations deviennent des «pièces de musée». Les défis actuels qui se posent à l'échelle internationale sur les plans social et économique exigent la formulation de nouveaux concepts et de nouveaux modes de comportement tout comme la situation politique internationale de la fin des années 1940 a nécessité et suscité de nouveaux moyens de maintenir la paix. Maintenant, comme autrefois, notre pays jouit d'une position ferme. Nous avons tiré parti de cette position pour mettre de l'avant de nouveaux concepts dans le secteur du droit international et évidemment dans le cas du droit de la mer. Nous cherchons maintenant à axer nos efforts sur la gestion internationale des ressources, en partie parce qu'il y va de notre intérêt d'agir ainsi, mais également parce qu'il y va de l'intérêt international de trouver des solutions aux problèmes mondiaux. Nous n'avons pas le choix. La prospérité du Canada sera de courte durée si elle ne s'accompagne pas du souci de la prospérité des autres.

A défaut d'une entente internationale sur des questions comme la conservation des ressources, la planification démographique et la distribution des denrées, beaucoup et peut-être même la majorité des pays du monde sont voués à un avenir peu réjouissant.

Rien n'empêche de parvenir à cette entente et de fournir notre coopération pourvu que la direction provienne des pays qui peuvent et qui désirent prendre la tête du mouvement et pourvu que le monde puisse continuer à éviter une guerre générale. Faute de mieux comme moyen d'éviter une telle guerre, nous devons continuer de compter sur le système de dissuasion mutuelle qui a été établi au cours des décennies 1950 et 1960. Bien que nul ne puisse assurer le succès de ce système, les tensions d'hier ne constituent plus maintenant notre principal sujet de préoccupations. Les anciennes divisions politiques et idéologiques entre l'Est et l'Ouest ne suffisent plus à la solution des nouveaux défis planétaires, qui suivent principalement l'axe nord-sud. Ces défis exigent et peuvent même favoriser la coopération entre l'Est et l'Ouest, à l'avantage mutuel de tous.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. As agreed, we shall have a meeting Friday with the Secretary of State for External Affairs. I would like once again to point out to the members that the hon. Mr. Mitchell Sharp and Mr. Gérin-Lajoie have already answered a number of questions before the Standing Committee on Miscellaneous Estimates on March 12, 1974. I distributed an unedited copy of the Proceedings of this meeting. Nous avons donc la version officielle des procès-verbaux et témoignages du fascicule 2 du comité permanent des prévisions budgétaires

[Text]

Committee of Miscellaneous Estimates, Issue No. 2. I would suggest that members take the opportunity of reading this document before Friday. Some of the questions may have been answered in this particular issue.

• 1030

I have here, prepared by our Clerk, a schedule of meetings until Easter. I think we have enough copies to distribute to all the members. Have they been distributed now? These copies will be distributed to you.

So this Thursday, as I mentioned before, we will have as our witness Mr. Robert Duffy from the *Toronto Star*; Friday March 22, Mr. Sharp; Tuesday March 26, the Minister of National Defence, Mr. Richardson; Thursday, March 28, Mr. Kirkwood, Assistant Deputy Minister of National Defence; et aussi le général Dextraze, le 2 avril, mardi, Mr. Ritchie, Under Secretary of State for External Affairs; Jeudi le 4, . . . Reverend Floyd Honey from the Canadian Council of Churches; Professor Cranford Pratt of the University of Toronto, Mr. Romeo Maione, Canadian Labour Congress, and Mr. Clyde Sanger, South African Information Group;

Vendredi le 5, des représentants de la Compagnie des mines Noranda, et plus particulièrement M. Hinds, le président et M. Jones de l'administration; mardi le 9, M. Paul Gérin-Lajoie, président de l'ACDI. Le 11, Jeudi saint, et mardi après Pâques, nous ne croyons pas qu'il sera possible d'avoir de réunion. Other dates are open for discussion and suggestions. Mr. Corbin.

Monsieur Corbin.

M. Corbin: Monsieur le président, dans quel contexte faisons-nous venir ici vendredi le 5, Noranda Mines Limited?

Le président: Dans le cadre de l'étude sur le Droit de la mer.

M. Corbin: Merci.

Mr. Brewin: The same question.

The Chairman: Mr. Danson.

Mr. Danson: Mr. Chairman, I think this has been an important statement. I think it is realistic, it is philosophical, it is moral. I think it is the sort of thing that every Canadian should read really. There are some gaps too, but in the main I think it has been one of the broadest reviews of Canada's foreign policy I have ever seen. Therefore, would it be possible, because of the importance that I give it, I do not know whether other members of the Committee share my view and I do not know about the availability of the Minister, to have more time with the Minister to discuss this statement?

The Chairman: Well, already the Minister is coming this Friday and after that I think members of the Committee may take a decision.

Mr. Danson: Well, really I want to make a plea. If the Minister can be available for more time, if other members of the Committee share my feeling, I think there are many areas here which many of us would like to explore.

[Interpretation]

en général. Je proposerais aux membres du comité de lire ce document avant vendredi. Ce numéro contient peut-être des réponses à certaines questions.

J'ai ici l'horaire des réunions prévues jusqu'à Pâques, horaire qui a été établi par le greffier du Comité. Nous avons suffisamment d'exemplaires pour en distribuer à tous les membres du Comité.

Donc, jeudi prochain ainsi que je viens de le dire, nous aurons comme témoin M. Robert Duffy, du journal le *Toronto Star* et le vendredi 22 mars, M. Sharp. Le mardi 26 mars, le ministre de la Défense nationale, M. Richardson et le jeudi 28 mars, M. Kirkwood, sous-ministre adjoint de la Défense nationale. As well as general Dextraze on Tuesday, April 2 . . . et M. Ritchie, sous-secrétaire aux Affaires extérieures. Jeudi le 4, le révérend Floyd Honey du Conseil canadien des églises, le professeur Cranford Pratt de l'université de Toronto, M. Roméo Maione, du Congrès canadien du travail et M. Clyde Sanger, du groupe de l'Information de l'Afrique du Sud.

Friday April 5, Noranda Mines Limited with Mr. Hinds, chairman, and Mr. Jones from the management; Tuesday April 9, Mr. Paul Gérin-Lajoie, chairman of CIDA. There will not be any meeting on Thursday April 11 or on Easter Tuesday. D'autres dates peuvent maintenant faire l'objet de discussion. Mr. Corbin.

Mr. Corbin.

Mr. Corbin: Why should Noranda Mines Limited appear before us?

The Chairman: About the study of the law of the Sea.

Mr. Corbin: Thank you.

M. Brewin: C'était la même question.

Le président: Monsieur Danson.

M. Danson: Monsieur le président, à mon avis, la déclaration du ministre est de la plus haute importance et présente un caractère réaliste philosophique et moral à la fois. Tous les Canadiens à mon avis, devraient en prendre connaissance. Il y a quelque lacune qui n'empêche que, dans l'ensemble, l'exposé sur la politique étrangère du Canada fait par le ministre est le plus approfondi que j'aie jamais eu l'occasion d'entendre. Étant donné l'importance que j'attache à ce document, et sans connaître l'avis des autres membres du Comité à ce sujet, j'aimerais savoir si le ministre serait disposé à venir en discuter avec nous à une autre occasion.

Le président: Le ministre pourra déjà comparaître vendredi et après cela, la décision appartient aux membres du Comité.

M. Danson: Si le ministre peut se libérer et si d'autres membres du Comité partagent mon avis, je pense qu'il y aurait bien des questions sur lesquelles nous aimerions poser des questions plus détaillées au ministre.

[Texte]

Mr. Sharp: May I say, Mr. Chairman, that if I can fit in the time, I would be happy to appear before you.

Le président: Merci monsieur le ministre.

Alors, tel qu'il a été entendu, cette séance est maintenant levée.

The meeting is adjourned until this Thursday at 3.30 in the afternoon when we will hear Mr. Robert Duffy from the Toronto Star. Meeting is adjourned.

[Interprétation]

M. Sharp: Monsieur le président, à condition d'avoir le temps, je suis tout à fait disposé à comparaître de nouveau devant vous.

The Chairman: Thank you Mr. Minister.

The meeting is then adjourned.

La séance est levée jusqu'à jeudi prochain à 15 h. 30 lorsque nous entendrons M. Robert Duffy du journal le Toronto Star. La séance est levée.

External Affairs and National Defence

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Department of External Affairs
Humanitarian Aid in Southern Africa

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1974-1975
Ministère des Affaires extérieures
Aide humanitaire en Afrique australe

WITNESS:

(See Minutes of Proceedings)

TÉMOIN:

(Voir les procès-verbaux)

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Thursday, March 21, 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 4

Le jeudi 21 mars 1974

Président: M. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

External Affairs and National Defence

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Department of External Affairs
Humanitarian Aid in Southern Africa

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1974-1975
Ministère des Affaires extérieures
L'aide humanitaire en Afrique australe

WITNESS:

(See Minutes of Proceedings)

TÉMOIN:

(Voir les procès-verbaux)

Second Session

Twenty-ninth Parliament, 1974

Deuxième session de la

vingt-neuvième législature, 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance
Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Messrs.

Bégin (M ¹¹⁰)	Dupras
Brewin	Fairweather
Carter	Harney
Corbin	Hees
Crouse	Hopkins
Cullen	Howie
Cyr	Langlois
Douglas	Laprise

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Président: M. Georges-C. Lachance
Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messieurs

MacLean	Pelletier
Macquarrie	(Sherbrooke)
Matte	Rowland
McCain	Stackhouse
McKinnon	Stollery
Munro	Wagner
(Esquimalt-Saanich)	Walker—(30)

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

Conformément à l'article 65(4)b) du Règlement

ERRATUM

Issue No. 3

Fascicule n° 3

The last line of the 4th paragraph
on page 3:4 should read:
on April 4.

La dernière ligne du 4^e paragraphe
à la page 3:4 devrait se lire
comme suit:

Sanger du groupe d'information
de l'Afrique du Sud.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MARCH 21, 1974
(5)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 3:45 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Lachance, presiding.

Members of the Committee present: Miss Bégin, Messrs. Brewin, Crouse, Cyr, Danson, Harney, Hopkins, Howie, Lachance, Langlois, Laprise, MacLean, Macquarrie, McKinnon, Munro (Esquimalt-Saanich), Stackhouse, Stollery, Walker.

Witness: Mr. Robert Duffy, Journalist, Toronto Star.

The Committee resumed consideration of the Estimates 1974-75 of the Department of External Affairs, in relation to Humanitarian Aid in Southern Africa.

Mr. Duffy made a preliminary statement and answered questions.

At 5:30 o'clock p.m. the Committee adjourned until 9:30 o'clock a.m., Friday, March 22, 1974.

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 21 MARS 1974
(5)

[Texte]

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 3 h. 45 de l'après-midi sous la présidence de M. Lachance.

Membres du Comité présents: M^{lle} Bégin, MM. Brewin, Crouse, Cyr, Danson, Harney, Hopkins, Howie, Lachance, Langlois, Laprise, MacLean, Macquarrie, McKinnon, Munro (Esquimalt-Saanich), Stackhouse, Stollery, Walker.

Témoïn: M. Robert Duffy, journaliste du Toronto Star.

Le Comité reprend l'étude du Budget des dépenses 1974-1975 du ministère des Affaires extérieures, en ce qui a trait à l'Aide humanitaire en Afrique australe.

M. Duffy fait un exposé préliminaire et répond aux questions.

A 5 h. 30 de l'après-midi, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 9 h. 30 du matin le vendredi 22 mars 1974.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Thursday, March 21, 1974

• 1547

[Text]

The Chairman: We are pleased to have with us this afternoon a distinguished Canadian journalist, Mr. Robert Duffy who has agreed to discuss with us the question of aid to southern Africa.

Mr. Duffy wrote an extremely well informed series of article on Africa a couple of years ago for the *Globe and Mail* following an extended visit to the region. He is now with the *Toronto Star* although he is of course appearing in his personal capacity today.

The steering committee of the External Affairs Committee decided to ask Mr. Duffy to appear before us because he has some reservations based on his experience with Africa to the government's announced policy of aid to southern Africa. At a future meeting we will hear from several supporters of this policy. I should add that Mr. Duffy's opposition to white controlled states of Rhodesia and South Africa and the various Portuguese colonies of southern Africa is well known. He is by no means an apologist for any of these regimes, but rather a respected and informed journalist who is appearing before us today to question one aspect of the government's aid program. I think we owe it to Mr. Duffy to make that point clear.

Mr. Duffy, would you care to make some remarks to the Committee at this time?

Mr. Robert Duffy (Toronto Star): Yes. I do not have a prepared statement, but there are a few things I would like to say.

First of all, I am not certainly appearing here as an expert on Africa or on race relations in Africa, but simply as a journalist who had certain impressions from a trip to Africa in 1971. I spent about six weeks there. I was based in London and I went on a trip through central and southern Africa to do certain stories and this sort of thing and that started chiefly because of the Commonwealth Conference in Singapore in that year. We expected news-wise that some of the African countries might leave the Commonwealth because of this whole issue of arms to South Africa and all the rest of it. So I went first of all to Zambia and took off, the date I have forgotten, on a BOAC flight going through Entebbe in Uganda to Lusaka which I had decided to go to first. If I had any sense at all, I would have stopped in Entebbe for a couple of days because by the time I got to Lusaka where the revolution was on, Milton Obote had been overthrown and I missed the big news story.

Mr. Walker: You might still be there.

Mr. Duffy: It is possible, yes. Anyway, I got to Lusaka and I was sitting around waiting for an interview with Kenneth Kaunda about things when I got a cable from my office, the *Globe and Mail* at this point, in Toronto, saying how about a quick side trip to Uganda to cover

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le jeudi 21 mars 1974

[Interpretation]

Le président: Nous sommes heureux d'accueillir cet après-midi un éminent journaliste canadien, M. Robert Ruffy, qui a accepté de venir discuter avec nous de la question de l'aide à l'Afrique du Sud.

M. Duffy a écrit une série d'articles de fond sur l'Afrique il y a quelques années pour le *Globe and Mail* à la suite d'une longue visite qu'il a faite dans la région. Il travaille maintenant pour le *Toronto Star* mais bien entendu c'est à titre personnel qu'il est ici aujourd'hui.

Le comité directeur du Comité des affaires extérieures a décidé de demander à M. Duffy de venir témoigner car son expérience de l'Afrique fait qu'il a quelques réserves à émettre concernant la politique d'aide à l'Afrique du Sud annoncée par le gouvernement. Lors d'une prochaine réunion nous entendrons le témoignage de plusieurs personnes favorables à cette politique. Je devrais ajouter que M. Duffy ne défend pas les États de Rhodesie, d'Afrique du Sud ainsi que les différentes colonies portugaises d'Afrique du Sud contrôlés par les blancs. Il ne défend aucunement ces régimes, mais en tant que journaliste respecté et bien informé qui veut nous faire part de certaines objections au sujet d'un des aspects du programme d'aide du gouvernement. Je crois que nous devons à M. Duffy d'expliquer cela bien clairement.

Monsieur Duffy, voudriez-vous faire part de vos observations au Comité maintenant?

M. Robert Duffy (Toronto Star): Oui. Je n'ai pas préparé de déclaration, mais il y a un certain nombre de choses que j'aimerais dire.

Premièrement, je ne me présente certainement pas ici en tant que spécialiste de l'Afrique ou des rapports raciaux en Afrique, mais simplement en tant que journaliste qui a recueilli certains renseignements d'un voyage en Afrique en 1971. J'y ai passé environ six semaines. Je me trouvais à Londres et je suis parti en voyage en Afrique centrale et en Afrique du Sud pour écrire des articles et à l'origine cela était dû principalement à la Conférence du Commonwealth se tenant à Singapour cette année-là. Nous nous attendions à ce que certains pays africains quittent le Commonwealth à cause de ce problème de vente d'armes à l'Afrique du Sud entre autres. Je suis donc parti d'abord pour la Zambie et j'ai pris, je ne sais plus à quelle date, un vol de la BOAC pour me rendre à Lusaka où j'avais décidé d'aller en premier en passant par Entebbe en Ouganda. Si j'avais réfléchi, je me serais arrêté à Entebbe pendant quelques jours car lorsque je suis arrivé à Lusaka en pleine révolution, Milton Obote avait été renversé et j'ai raté un beau papier.

M. Walker: Vous y seriez peut-être toujours.

M. Duffy: C'est possible, oui. De toute façon, je me trouvais à Lusaka et j'attendais de pouvoir avoir une entrevue avec Kenneth Kaunda lorsque j'ai reçu un télégramme de mon bureau, il s'agissait à ce moment-là du *Globe and Mail*, de Toronto, me proposant d'aller faire

[Texte]

a revolution and this meant backtracking 1,000 miles via Dar es Salaam and Nairobi which shows you how much Canadian news editors know about the size of Africa. Anyway, I did go back there and then I went to Tanzania again for a longer stay and finally into South Africa where I spent about a month, I think, altogether. That seems to be the central country of all of these issues in southern Africa.

I did not manage to get to Mozambique and I do not think this was because the Portuguese were deliberately trying to exclude me, but simply because their bureaucracy could not get a visa fast enough for a journalist to get into the country. So I have never been either to Angola or to Mozambique.

However, I was in Africa at the time when the World Council of Churches was pretty controversial with their offers of aid to the guerilla groups in Mozambique and this is one of the reasons I suppose I am here, because I did not like this idea of aiding, or particularly of churches helping out forceful movements, and I had found by this time, having met a lot of people in South Africa and having made some friends in London, that this kind of thing was working in a counterproductive way. There are people in South Africa who are—Do you not have microphones here? Sorry.

The general impression I had about South Africa is that there are a lot of people there who are trying to do something about this policy of apartheid and race relations and their cause is really weakened whenever there is an external threat, because it strengthens the hardliners and the people who say the only thing we can do is to hang on to what we have and keep the outside world out and all this communist conspiracy and all the rest of it. This is one of the impressions I have. There are people like Helen Sugman and I know the editor of the *Johannesburg Star* and various other people in the South African Institute of Race Relations. That is one point, I think, about Canadian policy in aiding these groups and I am not quite clear exactly what the policy Mr. Sharp has announced is going to be.

Certainly in South Africa itself, I think, the apartheid system has in it the seeds of its own destruction, because it is establishing the Bantustans, the black nations within the country, that are forming bases for further evolution of the black people and certainly they have produced many leaders who are beginning to be heard more and more in South African politics, but when there is an external threat, then the whole process is slowed down.

Going back to Mr. Sharp's speech here on Tuesday, which I listened to and have read since, the one thing that bothers me about this whole issue right now is that I am not sure whether Mr. Sharp and the government have changed their emphasis or whether I have been reading the wrong newspapers or what, because most of what he said in the speeches is the sort of thing I entirely agree with.

For instance, he talks about setting up scholarships in Rhodesia for secondary and university graduates and I think this is a fine idea. I think the sort of thing Canadian aid should be doing is trying to overcome the real

[Interprétation]

un petit tour rapide en Ouganda pour couvrir la révolution ce qui signifiait un voyage en arrière de 1,000 mille via Dar es Salaam et Nairobi, ce qui vous montre que les rédacteurs connaissent la taille de l'Afrique. De toute manière, j'y suis retourné et je suis revenu en Tanzanie pour y séjourner plus longtemps et finalement en Afrique du Sud où j'ai passé à peu près 1 mois, sauf erreur. Ce pays semble être au centre de tous ces problèmes de l'Afrique du Sud.

Je n'ai pas réussi à me rendre au Mozambique et je ne pense pas que cela soit dû aux Portugais qui ont délibérément essayé de m'en empêcher, mais simplement dû à leur bureaucratie qui n'a pas pu m'obtenir un visa de journaliste suffisamment rapidement pour entrer dans le pays. Je n'ai donc jamais été ni en Angola ni en Mozambique.

Toutefois, j'étais en Afrique au moment où le Conseil mondial des églises a été très controversé en offrant son aide aux groupes des guerilleros du Mozambique et c'est une des raisons de ma présence ici, je suppose, car je n'ai pas aimé cette forme d'aide ou plus particulièrement cette idée de l'Église aidant des mouvements violents, et j'avais déjà constaté ayant rencontré un grand nombre de personnes de l'État d'Afrique du sud et m'étant fait quelques amis à Londres, que ce genre d'aide s'avérait négatif. Il y a des personnes en Afrique du Sud qui sont—vous n'avez pas de microphone? Je m'excuse.

L'impression générale que m'a donnée l'Afrique du Sud est qu'il y a beaucoup de personnes qui essaient de faire quelque chose au sujet de cette politique d'apartheid et de rapports raciaux et leur cause est relativement affaiblie chaque fois qu'il y a une menace extérieure, car cela renforce la position des défenseurs de cette politique et des personnes qui disent que la seule chose qu'on puisse faire c'est de s'en tenir à ce qu'on a et fermer la porte au monde extérieur et à cette conspiration communiste, etc. etc. C'est une des impressions que j'ai eues. Il y a des gens comme Helen Sugman et je connais le rédacteur du *Johannesburg Star* ainsi que différentes autres personnes du South African Institute of Race Relations (Institut d'Africains de rapports raciaux). Cette aide à ces groupes est évoquée dans la politique canadienne, sauf erreur, et je ne sais pas exactement ce que la politique annoncée par M. Sharp sera.

Pour ce qui est de l'État d'Afrique du Sud lui-même, je pense que le système de l'apartheid porte en lui les germes de sa propre destruction, car il établit les Bantustans, les nations noires à l'intérieur du pays, qui forment des bases pour évolution future de la population noire et ils ont produit de nombreux dirigeants qui commencent à être de plus en plus entendus dans les sphères politiques sud-africaines, mais lorsqu'il y a une menace extérieure, tout ce processus s'en trouve ralenti.

Pour en revenir au discours que M. Sharp a prononcé ici mardi, que j'ai écouté et que j'ai relu depuis, ce qui m'inquiète à son sujet à l'heure actuelle c'est que je ne suis pas certain si M. Sharp et le gouvernement se sont engagés dans une nouvelle voie ou si je n'ai pas lu les journaux qu'il fallait, car d'habitude je suis tout à fait d'accord avec ce qu'il dit dans ses discours.

[Text]

problem, which is education, training and preparing people for the modern world.

• 1155

However, there were two points in the speech that bothered me. First, he says to refuse humanitarian aid to people who happen to be politically militant would be discriminatory. I see no reason for Canada to indulge in such discrimination, especially since such people will have a key place in the future of those areas.

I think there is a perfectly good reason for being discriminatory in this sort of thing because the Canadian government has said again and again that we do not believe in violence as the solution to the Southern African problems, so why can we not be discriminatory and say that people who are involved in violent political movements should be excluded from Canadian aid, because we have so little money to give to these projects. There are so many things you can do in Southern Africa. For instance, one of the things that I think is very good is that there is a couple of million dollars going into the University of Botswana and Lesotho and Swaziland and the projects there. These are independent countries which can use the money to develop their economies and the education of their people. Why do we have to get involved in the controversial revolutionary movements which are certainly involved in international politics as well. The guns they are using come from China, Russia and Czechoslovakia.

I meant to mention that one of the people I met in FRELIMO in Dar-es-Salaam was certainly not a black African. He was a guy from Algeria who knew China very well. He did not tell me very much about where he came from, but he was one of the officers in the liberation movement, which makes me suspect the truth of what these liberation movements are really about. Are they the liberation of people or are they part of the whole complex of international politics? If we want to take the position that we do not support violence as the solution to African problems, then why can we not make a discriminatory selection and choose to do things that will help lots of other people in Africa, without getting involved in this very uncertain area of politics.

The other point is that Mr. Sharp said:

I find the argument that by providing peaceful assistance to needy people we indirectly release funds for violent objectives not entirely without substance, but on the whole rather specious and really an excuse for doing nothing.

Again I say it is not an excuse for doing nothing; it is directing your aid into areas that will not be involved in these, to my mind, still rather doubtful political movements. Those are the only two points I wanted to make.

However, there is one other thing. If this money is going to be given to various private agencies, which I am a bit doubtful about, Oxfam, the World Council of Churches, whatever else, what control do we still

[Interpretation]

Par exemple, il parle de créer des bourses en Rhodésie pour les élèves du secondaire et pour les étudiants des universités et à mon avis c'est une très bonne idée. A mon avis, le Canada devrait offrir son aide pour essayer de régler le véritable problème, à savoir l'éducation, la formation et la préparation des gens au monde moderne.

• 1547

Néanmoins, deux points du discours m'ont préoccupé. Premièrement, il dit que refuser une aide humanitaire à des personnes qui sont des militants politiques serait faire de la discrimination. Je ne vois pas pourquoi le Canada devrait s'effrayer d'une telle discrimination, surtout lorsque de telles personnes occuperont les postes clés de ces régions dans le futur.

Je pense qu'il est tout à fait raisonnable de faire preuve de discrimination à cet égard, car le gouvernement canadien a toujours dit qu'il ne croyait pas à la violence comme solution aux problèmes de l'Afrique du Sud, et pourquoi ne pouvons-nous pas alors faire preuve de discrimination et dire que ces personnes qui sont engagées dans des mouvements politiques violents ne devraient pas bénéficier de l'aide canadienne, étant donné le peu d'argent que nous pouvons consacrer à ces programmes. Il y a tant de choses qu'on peut faire en Afrique du Sud. Par exemple, une chose qui me paraît excellente c'est les 1 ou 2 millions de dollars qui vont à l'Université de Botswana, de Lesotho et de Swaziland et aux programmes en cours là-bas. Il s'agit de pays indépendants qui peuvent utiliser cet argent pour développer leur économie et parfaire l'éducation de leur population. Pourquoi devons-nous nous laisser entraîner dans ces mouvements révolutionnaires controversés qui débordent assurément sur le domaine de la politique internationale. Les fusils utilisés viennent de Chine, de Russie, de Tchécoslovaquie.

Une des personnes du FRELIMO que j'ai rencontrées à Dar-es-Salaam n'était certainement pas un noir africain. C'était un Algérien qui connaissait très bien la Chine. Il ne m'a pas dit d'où il venait, mais c'était un des officiers du mouvement de libération, ce qui me fait douter de l'authenticité de ces mouvements de libération. Sont-ils pour la libération des populations ou font-ils partie de tout ce complexe de politiques internationales? Si vraiment nous disons que nous ne sommes pas en faveur de la violence comme solution aux problèmes africains, alors pourquoi ne pouvons-nous pas procéder à un choix discriminant de n'opter que pour ce qui aidera beaucoup d'autres personnes en Afrique, sans se laisser entraîner dans ces domaines très incertains de la politique. L'autre chose que M. Sharp a dit est la suivante:

Je trouve que dire qu'en fournissant une aide pacifique aux populations nécessiteuses nous alimentons indirectement des fonds destinés à des actions violentes n'est pas entièrement sans substance. Mais que cela reste quand même très spécieux et avant tout une excuse pour ne rien faire.

Je répète que ce n'est pas une excuse pour ne rien faire; il s'agit d'apporter notre aide dans des domaines étrangers à ces mouvements politiques qui me semblent relativement douteux. Il s'agit des deux points que je voulais évoquer.

Cependant, il y a encore une chose. Si cet argent doit être confié à des différents organismes privés, qui

[Texte]

have over how it is used? I refer now to a quote which I scribbled down from a Toronto *Star* clipping of February 13. Bruce McLeod, Moderator of the United Church of Canada, said:

We do not encourage violence on either side. We are not giving money for guns, although we cannot be sure it is not used for that.

If we do not know what the money is going for, then why are we offering it? These are just the thoughts I have.

The Chairman: Thank you very much. I have a list of questioners. They are Mr. Macquarrie, Mr. Stollery, Mr. Stackhouse, Mr. MacLean, Miss Bégin, Mr. Walker, Mr. Danson and Mr. Howard.

• 1600

Mr. Macquarrie: Thank you Mr. Chairman, and I thank our witness whom I have known as a journalist of great ability and articulation for a long time. I will not say how long I have known him because he looks so much younger than your humble servant.

I think it is well to have points of view as have been presented by Mr. Duffy. We would not want, as thoughtful Canadians, to have our zeal outrun our wisdom, although my general orientation is along an approach other than Mr. Duffy's. I wonder, as you look at South Africa noting your observation that many well motivated people within that Republic, as you say, are trying to do something about it, and that outside activity helps the hardliners—I think it is generally true that sometimes outside intervention does do that sort of thing—how long you think, barring outside intervention perhaps tending toward and actually reaching violence, it will be before human freedom and departure from colour bias in the Republic of South Africa will come about? How long must we wait for these forces within the Republic to bring about something like that?

Mr. Duffy: I will tell you one thing that very much impressed me when I was in South Africa. It was just at the time when Allan Tatten, a very fine novelist and, I guess, the most distinguished writer that South Africa has ever produced, announced in a publication of the South African Institute of Race Relations that he was supporting apartheid, the separate development, because he thought by establishing the Bantustan nations, the black nations in South Africa, the Afrikaner government was sowing the seeds of the destruction of the system. He said that this would give the blacks a grouping from which they could work and eventually it would lead to a fraternal relationship between the two races, and eliminate the dominance of the whites. To a certain extent I think this trend seems to be showing up. People like Chief Buthe of the Transvaal and so forth are getting more and more outspoken, more and more demanding on the South African government for what they need in

[Interprétation]

me laissez songeur, Oxfam, le Conseil mondial des églises, entre autres, quel contrôle avons-nous sur son utilisation? Je me réfère maintenant à une citation que j'ai griffonnée tirée d'une coupure du *Toronto Star* du 13 février. Bruce McLeod, modérateur de l'Église unie du Canada a dit:

Nous n'encourageons la violence ni d'un côté ni de l'autre. Nous ne donnons pas d'argent pour acheter des fusils, bien que nous ne puissions être sûrs qu'il n'est pas utilisé à cette fin.

Si nous ne connaissons pas la destination de cet argent, pourquoi alors l'offrons-nous? Ce sont simplement des réflexions que je me suis faites.

Le président: Je vous remercie infiniment. J'ai sur ma liste les noms de MM. Macquarrie, Stollery, Stackhouse, MacLean, M^{lle} Bégin et MM. Walker, Danson et Howard.

M. Macquarrie: Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie notre témoin dont je connais la réputation de grand journaliste depuis longtemps. Je ne dirais pas depuis combien de temps je le connais car il donne l'impression d'être beaucoup plus jeune que votre humble serviteur.

Je pense qu'il est très profitable d'avoir des points de vue tels que celui présenté par M. Duffy. Canadiens pensant, nous ne voudrions pas que notre zèle dépasse notre sagesse, bien que mon point de vue général diffère quelque peu de celui de M. Duffy. Je me demande, pour ce qui est de l'Afrique du Sud, notant que vous avez remarqué que de nombreux habitants au motif noble de cette république, comme vous le dites, essaie de faire quelque chose, et que les activités extérieures aident les «durs»—il est en général vrai que quelquefois l'intervention extérieure à ce résultat—combien de temps pensez-vous, en empêchant toute intervention extérieure pouvant entraîner à brève ou à longue échéance la violence, il faudra avant que la liberté humaine et la disparition des préjugés raciaux en République sud-africaine deviennent une réalité? Combien de temps devons-nous attendre pour que les forces intérieures de la République provoquent un tel changement?

M. Duffy: Je vais vous faire part d'une chose qui m'a très fortement impressionné lorsque j'étais en Afrique du Sud. C'est le jour où Allan Tatten, excellent romancier et, à mon avis, le plus éminent écrivain jamais produit par l'Afrique du Sud, a annoncé dans une publication du *South African Institute of Race Relations* qu'il défendait l'apartheid, le développement séparé, car il pensait qu'en établissant les nations bantustanes, les nations noires en Afrique du Sud, le gouvernement sud-africain semait les graines de la destruction du système. Selon lui, cela permettait aux Noirs de se regrouper, de travailler ensemble et que cela aboutirait finalement à des rapports fraternels entre les deux races et éliminerait la domination des Blancs. Dans une certaine mesure, cette notion commence à se répandre. Des personnes comme le chef Buthe de la Transvaal entre autres mâchent de moins en moins leurs mots, et réclament de plus en plus du gouvernement sud-africain ce dont

[Text]

order to develop these independent states within the South African federation. It is a long term project.

Mr. Macquarrie: Then it may be a long, long time.

Mr. Duffy: Yes, but there are other economic things too. The South African economy is running short of skilled labour, for instance, and they are having constantly to back away from their job reservation system and give the black people more rights, even in the gold mines which are the last reserve of the white supremacy, I think, in the industrial question.

Mr. Macquarrie: I wonder, too, about your comment on Mr. Sharp's statement. You would not entertain the thought that perhaps this kind of aid might take a very high priority because it deals with a pretty fundamental thing, basic freedom and the right not to be discriminated against on a colour basis. I do not usually try to support Mr. Sharp's statements, but might it not be a credible position that despite the tendency to violence, despite the fact of what he called "discrimination", this might be a very high priority for Canadian humanitarian aid because the goal is so very high? It is really so fundamental, the rights of man in reference to his colour, something over which he has no control.

Mr. Duffy: As an ideal, certainly. We believe in ideal societies where everybody is equal, one man, one vote and all that sort of thing, but really it is a question of method. How do we get there? I am not convinced that the revolution or the liberation movement, let us say, in Mozambique is the way the problem of new territory should be solved. Mozambique, in spite of Portuguese control, is really trying to establish a multi-racial society there. You do not have the kind of discrimination in these Portuguese territories that you have in South Africa: a deliberate effort to separate the blacks from the whites and saying, "Never the twain shall meet".

• 1605

Mr. Macquarrie: The thing that worried me most about Mr. Sharp's statement was that the reference to: "No projects would be feasible without the agreement of whoever is in *de facto* control of a particular area where a project is located". That strikes me as logically very, very difficult.

Do you think, from your knowledge of the area, that there are any congeries of sections of those areas where there is a clear *de facto* control, which is the liberation movement, for us to deal with?

Mr. Duffy: I have never been to any of these territories and I really do not know; but as far as I read, particularly the British newspapers—they follow this far more closely than our papers do or even the *New York Times*—there is no clear idea of anybody having any control of any liberated territory.

These are jungles. I saw a map of Mozambique while I was there which simply showed most of the northern territory as vast white space, meaning that it had not

[Interpretation]

ils ont besoin afin d'élaborer ces étapes indépendantes à l'intérieur de la fédération sud-africaine. C'est un projet à long terme.

M. Macquarrie: Cela peut donc prendre très très longtemps.

M. Duffy: Oui, mais il y a d'autres facteurs économiques. L'économie sud-africaine manque d'ouvriers qualifiés, par exemple, et les dirigeants doivent constamment amputer le système d'emploi sur les réserves et accorder plus de droits aux Noirs, même dans les mines d'or qui représentent le dernier bastion de la suprématie blanche, dans le problème industriel.

M. Macquarrie: Je me pose également des questions au sujet de vos commentaires relatifs à la déclaration de M. Sharp. Vous ne penseriez pas que peut-être ce genre d'aide pourrait bénéficier d'une très grande priorité car elle touche à une chose très fondamentale, à la liberté fondamentale et au refus à la discrimination de couleur. Généralement je n'essaie pas de défendre les déclarations de M. Sharp, mais ne serait-il pas crédible de dire que malgré cette tendance à la violence, malgré le fait de ce qu'il a appelé «discrimination», cela pourrait occuper une très grande priorité dans l'aide humanitaire canadienne l'objectif étant si élevé? Les droits d'un homme par rapport à sa couleur, sur laquelle il n'a pas de contrôle sont très fondamentaux.

M. Duffy: Du point de vue idéal, certainement. Nous croyons à cette société idéale où tous sont égaux, ou un homme égale une voix, etc., etc., mais il s'agit avant tout d'une question de méthode. Comment accomplir cela? Je ne suis pas convaincu que ce soit la révolution ou le mouvement de libération, disons, au Mozambique qui résoudra les problèmes des nouveaux territoires. La Mozambique essaie de créer une société multiraciale en dépit de la domination portugaise. Dans ces territoires portugais il n'y a pas ce genre de discrimination raciale, cette volonté délibérée de séparer les noirs des blancs qui, jamais, ne doivent se rencontrer comme en Afrique du Sud.

M. Macquarrie: Dans la déclaration de M. Sharp se trouve une remarque qui m'inquiète tout particulièrement. Il dit: «Aucun projet ne pourra être réalisé sans l'accord de ceux, qui *de facto*, contrôlent la région en question». Le respect de ce principe me semble extrêmement difficile.

Avez-vous pu voir s'il y a des régions qui sont effectivement contrôlées par un mouvement de libération auquel nous pourrions donc nous adresser?

M. Duffy: Je ne sais pas, car je n'ai jamais visité ces territoires. A en juger de ce que j'ai lu dans les journaux britanniques qui suivent ces événements de beaucoup plus près que les nôtres ou même le *New York Times* il ne semble pas y avoir des territoires qui sont vraiment passés sous le contrôle d'un mouvement de libération.

Il ne faut pas oublier que ce sont des jungles. J'ai vu sur place une carte de la Mozambique où la plus grande

[Texte]

been surveyed. Nobody know whether it was swamp or jungle or savanna or what. They know what surrounds the Cabora Bassa area, of course, because they are building the hydro project there. But to talk about liberated territories—certainly I do not see any proof either way.

Certainly Frelimo can move in from Tanzania and carry out raids, and control people to a certain extent simply by force of arms. Then the Portuguese, if they choose, can send a party in and chase them all out again. It just goes back and forth like that. There is no stable government, as far as I know, in any of these territories.

Mr. Macquarrie: So then you get to the very difficult problem of recognizing opposing sovereignties over the same domain. That is pretty hard to pull off.

An hon. Member: Alternating sovereignties.

Mr. Macquarrie: And alternating, yes. But opposing, essentially.

Now to the final question. As an honorary officer of Oxfam, why are you doubtful about Oxfam?

Mr. Duffy: I am not doubtful about Oxfam but I think if we have a few hundred thousand dollars to give to them, why can they not use it in Central Africa where millions more are going to be starving this year because of the drought.

Again, I am just not in favour of violence as a solution to this problem and it seems to me that Oxfam is getting involved, and the World Council of Churches, too, in a dramatic situation in a particular area of Africa unnecessarily. There are lots of other priorities that we can use money for.

Mr. Macquarrie: They do not strike me, quite frankly, as a very violent crew of men and women. They are pretty good people, really, Oxfam.

Mr. Duffy: Oh, Oxfam. Yes, sure.

Mr. Macquarrie: Well, it is late in the day. I will finish now, and thank you very much.

The Chairman: Mr. Stollery.

Mr. Stollery: Thank you, Mr. Chairman.

I really wanted to ask about Mr. Duffy's impressions of the Portuguese territories but I gather that you have not been in the Portuguese territories. It seems to me that when we deal with this area of southern Africa, we often do not appreciate the fact that we are dealing with a couple of very different areas. I think we either judge everything by South Africa or judge everything by some other country and think South Africa is like that other country.

I have been in South Africa and I have been in Central Africa, and they are, of course, as different as

[Interprétation]

partie du nord du pays était laissée en blanc ce qui signifie que l'on ne la connaît pas encore. Personne ne savait si c'était un marais, une jungle, une savane ou je ne sais pas quoi. On connaît, évidemment, la région de Cabora Bassa parce qu'on y construit actuellement une centrale hydro-électrique. Je pense, toutefois, que l'on ne peut pas affirmer que de tels territoires soient libérés, ou, par la même occasion, ou qu'ils ne le sont pas.

Un jour, le FRELIMO entre par exemple faire un raid à partir de la Tanzanie et contrôle alors dans une certaine mesure simplement par la force des armes la population. Ensuite, les Portugais répliquent, peut-être, et reprennent le territoire. C'est tout le temps comme ça. A mon avis, dans aucun de ces territoires il n'y a de gouvernement stable.

M. Macquarrie: C'est alors que se pose le problème très difficile de la reconnaissance d'un des souverains ennemis sur le même domaine. C'est extrêmement difficile.

Une voix: Des souverains qui se succèdent.

M. Macquarrie: Qui changent, oui, mais qui sont surtout des ennemis.

Une dernière question maintenant. En tant que membre honoraire d'OXFAM, je vous demande pour quelles raisons vous avez de la défiance à l'égard de cette organisation?

M. Duffy: Je ne me méfie pas d'OXFAM, je me pose simplement la question pourquoi cette organisation ne peut-elle pas utiliser les quelques centaines de milliers de dollars que nous sommes prêts à donner à l'Afrique centrale où des millions de personnes vont encore mourir de faim à cause de la sécheresse.

Je répète que je n'accepte pas la violence comme solution à ce problème et il me semble qu'OXFAM, comme le Conseil oecuménique mondial, d'ailleurs, se laissent inutilement entraîner dans une situation tragique dans une des régions de l'Afrique. L'argent peut être utilisé pour un tas d'autres projets prioritaires.

M. Macquarrie: Je n'ai, franchement, pas l'impression qu'il s'agisse là d'hommes et de femmes particulièrement violents. OXFAM se compose de personnes vraiment très valables.

M. Duffy: Ah, vous parlez d'OXFAM. Oui, c'est sûr.

M. Macquarrie: Il est tard déjà et je vais m'en tenir là, merci beaucoup.

Le président: Monsieur Stollery.

M. Stollery: Merci, monsieur le président.

J'avais l'intention de poser à M. Duffy des questions au sujet des territoires portugais, mais apparemment, il n'y est pas allé. Il me semble que l'on oublie souvent que cette partie de l'Afrique du Sud se compose de régions très différentes. Souvent, on juge comme si tous les pays ressemblaient à l'Afrique du Sud, ou bien à l'envers.

J'ai vu l'Afrique du Sud et l'Afrique centrale qui sont, du point de vue géographique et social aussi différentes que le Canada et le Texas. J'allais vous poser une question qui m'intéresse depuis longtemps déjà,

[Text]

Canada is from Texas—geographically, the people that live there, and the way of life. I did wonder if you would have any comment on something that has always perplexed me and that is the change in percentage over the years of the Assimilatos in the Portuguese territories. The Portuguese, I always felt, oversold their case for a multi-racial society by presenting you with a certain number of assimilatos but the percentage—and I do not know the Portuguese Territories, never seems to be very significant. It was rather a token percentage. I wondered if, over this past decade since I left Africa, the change has been any more rapid in the number of “assimilatos”?

• 1610

Mr. Duffy: I would not know; I can only go on what I have read about Mozambique. As you know, it is very difficult for any journalist to get in. Apart from the fact that I could not get in—and, as I said, I do not think it was deliberate exclusion because of my ideas—the Portuguese just do not like people having too close a look at what is going on. That is obvious. I am not defending them particularly, but factually they do have a fairly multiracial approach to the society there. It is colonial, but it is not white-dominated, as far as I know. They have black troops. If you have troops armed with automatic weapons and so forth it must indicate a certain trust of what the black people intend to do in the society.

Mr. Stollery: I suppose one could also reflect on the fact that in East Africa they used to have the King's African Rifles. All the colonial powers have used local troops. I do not think there is anything . . .

Mr. Duffy: But even in Rhodesia today the police are armed and they are black.

Mr. Stollery: Yes, I know. That is a very usual state of affairs, but I do not think it really indicates the state of affairs in the country. There is always a lot of pressure on someone to get a job in the army or in the police—after all, the rate of pay may be higher than in other employment.

The only other question I, and perhaps other members of the Committee, have wondered about is whether you have any reaction to some of the comments on the situation in the African colonies made by the general who has just been given the sack in Portugal.

Mr. Duffy: I do not know enough about it to make any real comment except that it indicates that the situation is evolving there. You get people like this general; he has been in Africa and recognizes that this is a war that cannot be won. It probably cannot be lost either. This could go back and forth for years and years and years for a kind of Viet Nam situation, where a lot of innocent people are getting killed and nobody is really winning. He is coming up with a new idea which, it is not only his own; I think there are other political forces in Portugal looking towards the same kind of solution. They have this strong national pride in their colonies. Without these African territories I suppose Portugal is nothing but a very small country on the fringes of Europe.

[Interpretation]

c'est-à-dire l'augmentation du pourcentage d'Assimilatas dans les territoires portugais. J'ai toujours eu l'impression que les Portugais exagéraient lorsqu'ils se servaient des Assimilatas pour prouver que leur société était multi-raciale. Je ne connais pas les territoires portugais, mais le pourcentage de noirs assimilés ne m'a jamais paru important. C'était plutôt symbolique. Je me demandais justement si le nombre d'assimilatos avait sensiblement augmenté dans les dix dernières années, c'est-à-dire depuis que j'ai quitté l'Afrique.

M. Duffy: Je l'ignore, je ne peux que vous parler de ce que j'ai lu au sujet de la Mozambique. Vous savez qu'il est très difficile pour les journalistes d'y rentrer. Je ne pense pas que l'on ait délibérément refusé l'entrée à cause de mes opinions, mais les Portugais n'aiment pas que les gens voient de trop près ce qui se passe. C'est évident. Je ne tiens pas particulièrement à les défendre, mais ils essaient de créer une société relativement multi-raciale. C'est une société coloniale, mais, tant que je sache, elle n'est pas dominée par les plans. Il y a des soldats noirs. Le fait que l'on donne des armes automatiques à des noirs indique quand même qu'il y a une certaine confiance en leurs intentions quant à l'avenir de la société.

M. Stollery: Souvenez-vous de l'ancien corps des «King's African Rifles» en Afrique de l'est. Tous les pays colonisateurs ont eu recours à des troupes locales. Cela ne vaut nullement dire . . .

M. Duffy: Même en Rhodésie, la police est maintenant armée et elle se compose de noirs.

M. Stollery: Oui, je sais. C'est tout à fait normal, mais cela ne permet nullement de tirer des conclusions sur la situation dans le pays. Il y a toujours beaucoup de pressions qui s'exercent pour que les gens entrent dans l'armée ou la police; et, après tout, c'est probablement mieux payé qu'ailleurs.

Il me reste une seule question à laquelle d'autres membres du Comité ont peut-être également réfléchi. Que pensez-vous des commentaires au sujet de la situation dans les colonies africaines du général que l'on vient de mettre à la porte du Portugal.

M. Duffy: Je ne suis pas suffisamment au courant de la situation. Tout ce que je peux vous dire, est que cela indique une certaine évolution des choses. Il arrive que des gens, comme ce général qui a vécu en Afrique, reconnaisse qu'il est impossible de gagner la guerre. Probablement, il est également impossible de la perdre. Il est possible que ce genre de mouvement de conquête et de reconquête dure pendant des années, que je crains une situation comme au Vietnam dans laquelle une masse de gens innocents se font tués et où personne ne remporte vraiment de victoire. Je crois d'ailleurs que le général n'est pas le seul à avoir eu cette idée, le même genre de solution a été envisagée par d'autres groupes politiques au Portugal. Le Portugal est

[Texte]

There are ideas there developing. I think Caetano is a fairly liberal—comparatively...

Mr. Stollery: He just fired the general, who was his Commander in Chief.

I must say that one certainly does have reservations. I spent a long time in Algeria during the Algerian civil war, and I often wonder if we recognize just how bloodthirsty some of these things can get. I have reservations, though in favour of independence and human rights in Africa. It is not just a matter of independence, but a question of human rights. Sometimes one has to wonder at what cost. When the cost is hundreds of thousands of people killed, it gives one a lot of food for thought. Anyway, thank you very kindly, Mr. Chairman. That is all I wanted to ask.

The Chairman: Mr. Stackhouse.

Mr. Stackhouse: I should like to continue the line of questioning that I gather was followed by Mr. Stollery. It is to come back to something Mr. Duffy said about the way in which very often guerrilla, and comparable movements harden the resistance of the white rulers of the countries that we are considering. In effect, unintentionally, they make the lot of the blacks harder than it was before.

I am informed that 70 per cent of the casualties suffered as a result of guerrilla activity is suffered by blacks, so the black people are actually in greater danger of being killed or wounded than the whites.

• 1615

Mr. Duffy, in your experience and observation of South Africa, can you elaborate on the possibility, that unintentionally—and worthy as the objective of black independence, black equality, is—are the blacks more likely to suffer because of this violence than they might if there could be a more peaceful development towards independence?

Mr. Duffy: Well, in any kind of revolutionary situation you have the militants on both sides. There are the people who are trying to maintain the authority of the state—we are talking about northern Mozambique, I suppose?

Mr. Stackhouse: South Africa, too, and Rhodesia. So I am informed, Mr. Duffy.

Mr. Duffy: There is not too much revolutionary activity in South Africa itself. There is a Bureau of State Security—BOSS they call it—it has absolute control. It has such a thorough intelligence operation that nothing gets started.

In the area of Rhodesia where there have been incursions, and in Mozambique, you have the militants on one side and the authority of the state on the other. As in most countries I think the majority of people are really concerned with getting on with their own lives

[Interprétation]

très fier de ses colonies africaines, sans lesquelles, il ne sera probablement plus qu'un tout petit pays au bord de l'Europe.

On constate, néanmoins, l'émergence de nouvelles idées. Caetano me fait l'impression d'un membre d'état relativement libéral, comparé à...

M. Stollery: Il vient de mettre à la porte un général qui était son propre chef d'état major.

J'avoue que j'ai des réserves. J'ai passé beaucoup de temps en Algérie, pendant la guerre, et je sais que ce genre de situation peut devenir extrêmement violente et sanglante. J'ai mes réserves, tout en étant pour l'indépendance et le respect des droits de l'homme en Afrique. L'indépendance n'est pas tout, il s'agit également des droits de l'homme. Parfois, on se demande seulement si le prix vaut l'enjeu. On commence à réfléchir sérieusement lorsque des milliers de personnes doivent payer avec leur vie. Quoi qu'il en soit, merci beaucoup, monsieur le président. C'est tout ce que j'avais à demander.

Le président: Monsieur Stackhouse.

M. Stackhouse: J'aimerais continuer dans le sens de M. Stollery. C'est-à-dire que j'aimerais revenir à ce que M. Duffy vient de dire au sujet du fait que l'action de la guérilla et des mouvements analogues endurent la résistance des autorités blanches dans ces pays. Sans le vouloir, ces mouvements rendent encore plus dure la vie des noirs. Apparemment, 70 p. 100 des victimes des actions de la guérilla sont des noirs qui risquent donc beaucoup plus de se faire tuer ou blesser que les blancs.

Monsieur Duffy, croyez-vous à en juger de ce que vous avez pu voir en Afrique du Sud, que les Noirs risquent de souffrir davantage de la violence, sans qu'on le veuille et aussi valable que soit l'objectif de l'indépendance, de l'égalité des Noirs, que s'il y avait un mouvement plus pacifique que l'indépendance?

M. Duffy: Dans n'importe quelle situation révolutionnaire il y a des militants des deux côtés. D'un côté, il y a ceux qui essaient de maintenir au pouvoir les autorités en place; j'imagine que vous faites allusion au nord de la Mozambique, n'est-ce pas?

M. Stackhouse: Je pense également à l'Afrique du Sud et à la Rhodésie. C'est ce qu'on vient de me dire, monsieur Duffy.

M. Duffy: Il n'y a pas tellement de mouvements révolutionnaires en Afrique du Sud. Le Bureau de la sécurité de l'État que l'on appelle BOSS aide actuellement au contrôle de la situation. C'est un service secret tellement bien organisé qu'aucune action n'est possible.

En Mozambique et dans les régions de la Rhodésie où il y a eu des attaques, il y a les militants d'un côté et les autorités de l'autre. Je crois que, comme dans la plupart des pays, la majorité des gens se préoccupent surtout de leur propre survie qui est menacée des deux côtés. Leur

[Text]

and they are interfered with on both sides, one way or the other. As far as their welfare goes, certainly they are being harmed, because any kind of war is going to damage people who are not politically motivated.

What bothers me about this situation is that there are encouragements from outside. In a country like South Africa, the heartland of this whole problem of race relations, the situation becomes bad enough where human beings are willing to sacrifice their lives and shed their blood, destroy everything, in order to win their rights. That is one thing, but what bothers me is that a lot of this is coming from outside.

Mr. Stackhouse: You say: a lot of this; what are you referring to specifically?

Mr. Duffy: Political motivation, the arms, the equipment to carry it on with; this kind of thing. Even in South Africa itself the majority of the people are not really troubled. Black people are not really politically conscious yet. They will come to this point, I think.

I would like to see Canadian aid programs helping to develop this self-consciousness, by education, expertise, agricultural projects, whatever you like, so that people are in command of their own affairs. Then when they are strong enough they assert their political control.

Mr. Stackhouse: I am sure, Mr. Duffy, that most Canadians would agree with any purely humanitarian aid that Canada could give to any group of people in Africa or in any other part of the world. But there are some Canadians who are troubled that the giving of even non-military aid to guerrilla or allied movements can give some military benefit to the violent program. We might send blankets, for example, as a purely humanitarian gift, but they may be used by guerrillas. Would you include in your criticism the prospect of Canadian government aid to such movements?

Mr. Duffy: You know, that is the whole thing, I do not like this at all. Mr. Sharp said that it would be discriminatory to refuse aid to groups that are politically militant. I think this is fair discrimination. Why not? We have little enough money to send around the world on aid and development projects. It seems fair enough to apply our principle that we are not in favour of violent solutions to these problems and therefore to cut off anybody who is in any movement that is involved in violence. There are lots of other places you can spend the money just as effectively.

• 1620

Mr. Stackhouse: Yes. One final question, Mr. Chairman. With regard to the claim that Canadian companies should cut off trade relationships with South Africa, do you see this as helpful assistance to the black people, or is this something that might unintentionally bring them more harm than good?

Mr. Duffy: I do not know. Sanctions never seem to work, do they? Stop buying Greek goods because of the

[Interpretation]

niveau de vie en souffre évidemment, parce que n'importe quelle guerre heurte les gens qui sont politiquement passifs.

Ce sont les encouragements qui viennent de l'extérieur qui me gênent. Dans un pays comme l'Afrique du Sud qui est au cœur de tout ce problème des relations raciales, la situation est déjà suffisamment grave lorsque des êtres sont prêts à donner leur vie, de détruire tout pour obtenir leurs droits. C'est une chose, mais en plus, il y a l'ingérence de l'extérieur.

M. Stackhouse: De quoi parlez-vous plus précisément?

M. Duffy: Je pense aux armes, aux équipements, aux idéologies qui viennent de l'extérieur. La majorité des gens ne sont pas vraiment conscients de l'existence de ces problèmes, même en Afrique du Sud. Les Noirs n'ont pas encore de conscience politique. Je pense que cela va venir.

Je voudrais que les programmes d'aide du Canada contribuent à faire naître cette conscience grâce à la réalisation de projets d'aide à l'enseignement, à l'agriculture, etc., pour aider les personnes concernées à apprendre à contrôler elles-mêmes leurs propres affaires. Une fois qu'elles seront suffisamment compétentes, elles vont affirmer leurs droits politiques.

M. Stackhouse: Je suis sûr que toutes formes purement humanitaires d'aide du Canada à n'importe quel groupe de personnes en Afrique ou ailleurs trouveraient l'accord de la plupart des Canadiens. Un certain nombre d'entre eux s'inquiètent néanmoins de la possibilité que, même si elle est non militaire, notre aide à la guérilla ou d'autres mouvements alliés puisse encourager la violence. Les couvertures que nous allons, par exemple, envoyer comme un don purement humanitaire seront peut-être utilisées par la guérilla. Est-ce que votre critique de l'aide gouvernementale tient justement compte de cette possibilité?

M. Duffy: C'est cela, exactement. Je n'aime pas cela du tout. M. Sharp a déclaré que ce serait discriminer que de refuser l'aide aux groupes militants. Cette discrimination me semble justifiée. Pourquoi pas? Nos moyens d'aide sont déjà suffisamment limités dans le monde. Puisque nous sommes, par principe, contre les solutions violentes, il serait tout à fait justifié de ne pas donner de l'argent à des personnes qui participent à de tels mouvements. L'argent peut être dépensé ailleurs tout aussi bien.

M. Stackhouse: Oui. Une dernière question, monsieur le président. L'entreprise canadienne a été invitée à rompre la relation commerciale avec l'Afrique du Sud. Croyez-vous qu'une telle rupture pourrait aider les Noirs ou pensez-vous que sans le vouloir, cela risquerait d'aggraver encore leur situation.

M. Duffy: Je ne le sais pas. Apparemment, ce genre de sanction ne fonctionne jamais. A cause des colonels, il

[Texte]

colonels, and stop buying South African wine and South African oranges.

Mr. Stackhouse: Yes.

Mr. Duffy: What do you accomplish, really?

Mr. Stackhouse: I am not sure that you accomplish much more than hardening the core that is...

Mr. Duffy: You probably do, but the guy who gets hurt is whoever is stamping on the grapes or picking the oranges, or whatever it is that you stop buying.

Mr. Stackhouse: Yes. I also wonder why people want to cut off trade with South Africa and not with the USSR, where there are millions of people living under tyranny too, but it seems to me that the value of sanctions is very much in doubt.

Mr. Duffy: Unless you get into some critical area, and I suppose South Africa is vulnerable to a determined world embargo on oil shipments because one thing they do not have in that country is oil. But then you are getting into acts of war, really. You can say that nobody in the world is going to sell South Africa oil. You can probably damage the economy, but that kind of major sanction is really an act of war, and I suppose the South Africans would react to it on those terms.

Mr. Stackhouse: Could they survive it?

Mr. Duffy: I suppose they have a large storage of oil. They also have a military machine which I am pretty sure could disrupt Africa all the way up to the Sahara if they felt that they were being threatened.

Le président: Mademoiselle Bégin.

Mlle Bégin: Merci, monsieur le président. Je suis un peu surprise par la présentation du témoin. Au début, je me suis dit: «Bon, c'est un journaliste, alors il nous donne des sophismes assez intéressants.» Ensuite au fil de sa pensée, je me suis dit: «Non, c'est un homme qui se pose des questions et qui a des doutes sur un des problèmes sûrement les plus difficiles à résoudre. Ensuite, je n'ai pas du tout compris parce que j'ai eu l'impression que la ligne de raisonnement que vous développiez était la suivante: par rapport aux territoires non autonomes de l'Afrique, plus un territoire était loin du jour de son indépendance, plus il fallait aider à financer des programmes d'enseignement et plus il était proche du jour de son indépendance, moins il fallait se permettre de l'aider.

Vous me corrigerez si j'ai mal compris votre pensée et, mais pour l'instant, c'est ce que j'ai saisi. Des territoires les plus importants d'Afrique, il est admis que, outre la Guinée-Bissau, c'est en Angola et au Mozambique et ensuite en Namibie ou Zimbabwe et Dieu sait quand, en Afrique du Sud ou en Rhodésie ces territoires deviendront indépendants.

Ce n'est pas nous qui avons décidé qu'ils vont devenir indépendants. C'est d'abord une très ancienne résolution des Nations Unies où tous les pays ont voté à très forte majorité et c'est aussi un fait historique irréversi-

[Interprétation]

ne faut plus acheter de marchandises grecques, ensuite; le boycottage du vin et de l'orange de l'Afrique du Sud.

M. Stackhouse: Oui.

M. Duffy: Qu'est-ce que cela fait?

M. Stackhouse: Pas grand chose, sinon de rendre encore plus dur...

M. Duffy: Oui, probablement, mais les gens qui vont en souffrir sont justement ceux qui pressent les raisins ou qui récoltent les oranges, etc.

M. Stackhouse: Oui. A ce propos, je me demande pour quelles raisons les gens veulent rompre les relations commerciales avec l'Afrique du Sud et non pas avec l'Union soviétique où des millions de personnes sont également opprimées. Je ne pense pas que ce genre de sanction ait beaucoup de valeur.

M. Duffy: Oui, à moins de choisir quelque chose comme le pétrole, par exemple. L'Afrique du Sud serait extrêmement sensible à un tel embargo parce que le pétrole est une des choses que l'on n'y trouve pas. Cela reviendrait néanmoins presque à une déclaration de guerre. Le monde peut, par exemple, décider que personne ne va plus livrer de pétrole à l'Afrique du Sud. On pourrait théoriquement détruire l'économie, mais ce genre de sanction revient à l'acte de guerre et j'imagine que l'Afrique du Sud réagirait dans ce sens.

M. Stackhouse: Pourrait-elle survivre?

M. Duffy: J'imagine que l'Afrique du Sud a de grandes réserves de pétrole. D'ailleurs, je suis sûr qu'avec leur armée, elle pourrait, si elle se sentait vraiment menacée, semer le trouble dans toute l'Afrique, jusqu'au Sahara.

The Chairman: Miss Bégin.

Miss Bégin: Thank you, Mr. Chairman. I am a little surprised by the presentation of the witness. At the beginning, I said to myself "well, he is a journalist, giving us the benefit of his wanderings." Then, following his thoughts, I said to myself: "no, there is somebody who is trying to find a solution to most difficult questions." Then, I did not understand any longer because I had the impression that you developed the following line of thought. The farther non-autonomous African territories are away from their own independence, the more we have to help financing educational projects and the more the day of independence is approaching, the less we are allowed to help.

Correct me, if I misunderstood you, but that is so far my interpretation of your comments. It is an admitted fact that, apart from Guinée-Bissau, most important African territories in Angola, Mozambique, Namibie, Zimbabwe and God knows where else in South Africa or Rhodesian are going to be independent.

It is not us who have decided that they are going to be independent. First, there is a very old resolution passed at an important majority by the United Nations and then it is irreversible historic fact. Politically, a country like Canada which appears to be viewed in many African countries, in particular, as an ex-colony itself is able to offer a certain purely international aid and,

[Text]

ble. Politiquement, un pays comme le Canada qui est quand même perçu, me semble-t-il par beaucoup des pays d'Afrique en particulier, comme une ancienne colonie lui-même qui peut leur offrir une certaine aide en termes de politique purement internationale, et j'insiste sur les mots que fait le Canada? Il y a 20 ans exactement, aux Nations Unies, on a adopté à l'unanimité une résolution disant qu'il fallait aider par des bourses d'étude les territoires qui ne sont pas encore indépendants. Tout d'un coup en 1974, on s'affole parce que le Canada augmente sa contribution à \$175,000 par année, mon Dieu, à \$10,000 par étudiant, bon, c'est peut-être beaucoup, à \$5,000 par étudiant, les faire manger, les faire vivre et payer leurs études, ça fait quand même 35 étudiants. «C'est pas les chars», comme on dit au Québec, ça ne fera la révolution d'aucun pays. Ça nous met quand même en tête de dix des 24 pays qui contribuent. Et c'est un geste humanitaire qui n'a pas de rapport avec les armes; enfin, moi je ne vois pas très bien. Alors je me dis, bon, on ne fait pas beaucoup, on fait ça, c'est beaucoup par rapport aux autres, et relativement beaucoup, mais ce n'est pas plus qu'à peu près 35. On peut, si on veut, décider qu'on aide 50 étudiants. C'est tout. C'est une contribution pour une année donnée. Entre parenthèses, je dois bien spécifier que je trouve cela complètement séparé de la question du Sahel qui a été soulevée, je pense, par mon collègue, M. Macquarrie.

Alors, quelle est votre position exactement, je ne la comprends pas. Vous voulez nous faire réfléchir sur des dangers, mais lesquels? Nous, nous sommes ici pour voter des solutions, pas pour voter des problèmes. Je m'excuse d'être aussi brutale, mais je voudrais vous demander de préciser votre pensée.

Mr. Duffy: I will reply in English, if I may. One of the things that struck me when I went to Africa on this first trip was the enormity of the problems involved there, and also that they are not to be solved in our traditional concept of nation states.

In a country like Uganda, for instance, which is not in very good condition right now, the essential political problem is the struggle between various tribes. In the same way, most of Africa was carved up by the imperialist nations in the nineteenth century. Queen Victoria and various other people drew lines across the map and said, "This is yours and this is mine", with no regard for human beings.

I suppose you go back to the slave trade and the demoralization of the civilizations in Africa at that time, which were fairly advanced. To me it seems to be a human problem rather than a political one, and we are not going to solve anything by modern theories of one man, one vote, and let them get on with it. Even decolonization went far too rapidly considering what Western Europe had done to Africa by moving in in the first place.

To move out suddenly and just leave the whole thing there was a kind of irresponsibility. But it is really a problem of economic development and education before it becomes a political problem. To say, for instance, that Southwest Africa should be an independent state overnight because of a United Nations resolution seems

[Interpretation]

I insist to ask, what do we do? Exactly 20 years ago, a resolution was passed unanimously by the UN to the effect that we should help with scholarships the territories that are not yet independent. And all of a sudden in 1974, people get frantic because Canada increases its contribution up to \$175,000 a year, while \$10,000 per student, maybe that is a bit too much, let us say \$5,000 per student, for food, for support and studies, which means at any rate 35 students. That is peanuts as we say here, it will not bring about revolution in any country. However, that means that we take the lead of 10 of the 24 countries that contribute. This is a humanitarian gesture that has nothing to do with weapons; well, I do not see how it could. Then I say, we do not do much, we do that, which is much vis-a-vis all this, and even rather much more, but it does not go over 35. We can decide if we want to help 50 students. That is all. This is the contribution for a given year. By the way, I want to be clear that I find that totally different from the Sahelian question that was raised, I think, by my colleague, Mr. Macquarrie.

So, where do you exactly stand, I do not understand? You want us to ponder over dangers, but which ones? We are here to vote solutions and not to vote problems. I am sorry to be abrupt but I would like you to be more precise about what you think.

M. Duffy: Je répondrai en anglais, si vous me le permettez. Une des choses qui m'a frappé lorsque j'étais en Afrique lors de mon premier voyage a été l'immensité des problèmes et aussi qu'ils ne pouvaient être résolus selon le concept traditionnel de nos États nationaux.

Dans un pays tel que l'Uganda, par exemple, où la situation n'est pas très bonne à l'heure actuelle, le problème politique essentiel provient de la lutte entre différentes tribus de la même manière la plus grande partie de l'Afrique a été découpée par les nations impérialistes au 19^e siècle. La Reine Victoria et d'autres personnes ont tracé des lignes sur la carte et l'on dit: «Ceci est à vous et ceci est à moi», sans tenir aucun compte des populations des habitants.

On peut retourner à l'époque du commerce de l'esclavage et de la démoralisation des civilisations africaines qui étaient déjà relativement avancées. A mon avis, il s'agit plus d'un problème humain que d'un problème politique, et nous ne résoudrons rien en appliquant des théories modernes d'un homme, une voix, et en les laissant se débrouiller. La décolonisation elle-même a été faite beaucoup trop rapidement si on considère ce que l'Europe de l'Ouest a fait à l'Afrique en s'y rendant en premier lieu.

Partir soudainement et tout laisser en plan a été une sorte d'aide irresponsable. Qu'il s'agit avant tout d'un

[Texte]

to me nonsense. You just do not make a nation state by fiat in New York.

Mlle Bégin: Nous, nous sommes ici, malheureusement, parfois nous avons envie de nous excuser d'être des politiciens, c'est notre métier, nous allons parler de politique. Nous ne pouvons pas parler philosophiquement de l'analyse de la décolonisation. Politiquement, le Canada a toujours préconisé l'aide humanitaire contre la violence. La forme d'aide humanitaire qui a été annoncée, puis qui est un peu probablement l'objet de votre visite, c'est d'augmenter à \$175,000 notre contribution au fonds de l'Afrique australe à travers les organismes internationaux connus pour faire ce travail-là. Êtes-vous pour ou contre? Et si oui, quels organisme devraient ou ne devraient pas faire ceci, voir à ceci, à l'administration de ces bourses d'étude et ces programmes de formation? Ou si vous trouvez que cette idée même ne devrait pas exister?

• 1630

Mr. Duffy: Well the only thing that bothers me about the program that has been announced is this. As I say, I am not clear exactly what CIDA is up to with this, but I would say that we should establish a clear line saying that certainly there are revolutionary movements in Southern Africa. They may or may not be justified. We do not in principle believe in violence as the method of solving these race problems in Southern Africa, and therefore we will use what aid we can towards enterprises that are not involved with the political militancies that exist.

Miss Bégin: That would be the thrust of your testimony here today. Is that correct?

Mr. Duffy: Yes. It is not as though we had \$100 billion to solve all the problems of Southern Africa.

Miss Bégin: Well anyway, we are not the ones who are going to solve the problem of Africa.

Mr. Duffy: We are not going to solve it. We owe an obligation I think to people everywhere in the world. This is not merely a race political problem but the Third World and the whole business. There are so many things you can do with money and I do not think we should get involved in any way with organizations that are using violence. They may have their own reasons, they may have their own justice, but if we are taking a position that we do not believe in violent solutions, then let us use our money some place else and wait and see.

Mlle Bégin: Pour terminer, monsieur le président, est-ce que vous voulez dire que votre théorie correspond à ceci: plus un pays est loin de son indépendance, plus on est sûr de ne pas se tromper en accordant des petites bourses pour former quelques-uns des citoyens dans un

[Interprétation]

problème de développement économique et d'éducation, le problème politique venant plus tard. Dire par exemple que l'Afrique du Sud-Ouest devrait être un État indépendant du jour au lendemain parce que les Nations unies ont adopté une résolution me semble absurde. On ne peut pas créer une nation par simple décret à New York.

Miss Bégin: Sometimes we do apologize for being politicians, but unfortunately it is our job and we talk politics. We cannot philosophize over the analysis of the colonization. Politically, Canada has always supported humanitarian aid against violence. The form of humanitarian aid that was announced, which is probably the purpose of your visit, brings up to \$175,000 our contribution to the southern African fund through the international agencies known to do that kind of job. Are you for or against that measure? And if you are for, what agencies should or should not do this, see to that, administer those scholarships and those training programs? Or do you think that it should not even exist?

M. Duffy: La seule chose qui m'inquiète au sujet du programme qui a été annoncé est la suivante. Comme je l'ai dit, je ne vois pas très bien dans quoi l'ACDI s'engage à ce sujet, mais je dirais que nous devrions dire clairement qu'il y a des mouvements révolutionnaires en Afrique australe. Ils peuvent être ou ne pas être justifiés. En principe, nous ne croyons pas à la violence comme moyen de résoudre des problèmes raciaux en Afrique australe et par conséquent, nous apporterons l'aide que nous pouvons à des organismes étrangers au mouvement politique existant.

Mlle Bégin: C'est le fond de votre message?

M. Duffy: Ce n'est pas comme si nous avions 100 milliards de dollars pour résoudre tous les problèmes d'Afrique australe.

Mlle Bégin: De toute façon ce n'est pas nous qui allons résoudre les problèmes de l'Afrique.

M. Duffy: Nous ne les résoudrons pas. A mon avis, nous avons des obligations envers toutes les populations du globe. Il ne s'agit pas simplement d'un problème politique de race mais de tout le problème du Tiers monde. Il y a tant de choses que l'on peut faire avec de l'argent qu'à mon avis, nous ne devrions pas être associés de près ou de loin avec les organismes qui emploient la violence. Ils peuvent avoir leurs propres raisons, ils peuvent avoir leur propre justice, mais si nous affirmons que nous ne croyons pas aux solutions violentes, employons alors notre argent ailleurs et voyons venir.

Miss Bégin: To conclude, Mr. Chairman, do I correctly understand your theory: the farther a country is from achieving its independency, the surer we are not to be mistaken by giving small scholarships to train a few of the citizens in some areas, in view of the fact that

[Text]

certain domaine, vu que l'éducation est censée mener un jour à la révolution, comme on l'a dit parfois. Je ne suis pas sûre de votre raisonnement, mais c'est ce que j'ai cru comprendre?

Mr. Duffy: Well there are countries in Africa that are independent: Botswana, Swaziland, Lesotho. We can put our money in there. They are independent black nations, thoroughly...

Mlle Bégin: De toute façon d'autres programmes ont trait à la formation.

Mr. Duffy: Sure, we can put more money into those.

Miss Bégin: Would you forget completely about the territories under colonial domination?

Mr. Duffy: Well, I would be inclined to let the Portuguese...

Miss Bégin: The ones to which we have already given, by the way, \$100,000.

Mr. Duffy: I would be inclined to let the Portuguese and the black people in Mozambique work a little longer to try and work out their own problems before we stick our fingers into...

Miss Bégin: They may never forgive us. Thank you.

The Chairman: Mr. MacLean.

Mr. MacLean: I would like to have your comments on what I consider perhaps a basic thing, with regard to this whole question of racial frictions. How much time am I allowed?

The Chairman: Let us say I have allowed as much as members wanted.

Mr. MacLean: With regard to the relationship between races, I have a feeling that the language has been prostituted in many ways where, for example, the words colonialism and apartheid, have been used in a way to mean the most abhorrent thing possible, whereas liberation of any country and the end of so-called colonialism and so on is painted as the solution for everything. Concurrent with that is the implication that a multi-racial society is the ideal, and supposedly at some future date, centuries hence, when humanity is all grey and completely homogenized, you have solved everything. Do you believe this is necessarily so? I have found, in my limited experience, that many cultures different from our own have a great pride in their culture. They want to retain it, preserve it, and they do not want to be made over into the image of the European culture, of which we are a part. This applies even to our own Indian native peoples, I suppose.

• 1635

In the arguments that are put forward by many people, they take the attitude that so-called liberation is an illusion. Regarding that I would ask you this: In the

[Interpretation]

education is supposed to lead one day to revolution as it is sometimes said. I am not clear about your rationale, but it is what I understood.

M. Duffy: Il y a des pays indépendants en Afrique tels que le Botswana, Swaziland, et le Lesotho. Nous pouvons leur donner de l'argent. Il s'agit de nations noires indépendantes totalement...

Miss Bégin: At any rate, other programs deal with training.

M. Duffy: Assurément, nous pouvons y consacrer plus d'argent.

Mlle Bégin: Voudriez-vous qu'on oublie totalement les territoires sous domination coloniale?

M. Duffy: J'aurais tendance à laisser les Portugais...

Mlle Bégin: Ceux à qui nous avons déjà donné, en passant, 100,000 dollars.

M. Duffy: J'aurais tendance à laisser les Portugais et les populations noires du Mozambique travailler un peu plus longtemps pour essayer de résoudre leurs propres problèmes avant que nous mêlions...

Mlle Bégin: Ils ne nous pardonneront peut-être jamais. Je vous remercie.

Le président: Monsieur MacLean.

M. MacLean: J'aimerais que vous me fassiez part de vos observations au sujet de ce que je considère comme étant peut-être la chose fondamentale à savoir la question des frictions raciales. Combien ai-je de temps de parole?

Le président: J'ai accordé aux députés autant qu'ils le désiraient.

M. MacLean: En ce qui concerne les rapports entre races, j'ai l'impression qu'on a prostitué quelque peu la langue, par exemple, les mots colonialisme et apartheid, ont été utilisés de manière à signifier la chose la plus horrible possible, alors la libération d'un pays et la soi-disant fin du colonialisme etc. etc., est dépeint comme la solution à tout. La société multiraciale devient l'idéal et à une date future, dans quelques siècles, quand l'humanité sera toute grise et complètement homogène, on aura tout résolu. Pensez-vous que cela soit nécessairement vrai? Mon expérience limitée m'a démontré que de nombreuses cultures différentes de la nôtre étaient très fières de cette culture justement. La population veut la conserver, la préserver, et elle ne veut pas qu'on leur fasse adopter la culture européenne dont nous faisons partie. Cela s'applique même à nos populations autochtones indiennes, je pense.

Selon beaucoup de personnes, la soi-disant libération est une illusion. Dans cette optique, j'aimerais vous poser la question suivante: dans les pays principalement

[Texte]

countries of chiefly Central Africa that have been liberated, how many of them now have a functioning democracy, as we know it, where there is a rule of law, freedom of the individual, a complete absence of oppression, a reasonable degree of equality of opportunity and a reasonable level of such things as medical services and education, and so on?

Mr. Duffy: Well, I cannot think of any of them, really. But our ideals of western democracy are, to my mind, chiefly a luxury of stable societies—Britain to some extent, other countries of Western Europe with varying degrees over the last 50 years.

We can talk about democracy and the rights of the individual and that sort of thing, but we are sitting on a fat land here. You do not have the same kind of tensions that you have in African countries. I suppose many of the African leaders have deliberately said that they cannot have the British style, two-party democracy, the alternative and this sort of thing. They just have not got the time or the energy; they have too many other problems to work with.

Mr. MacLean: We in Canada, it seems to me, tend to take a hypocritical, holier-than-thou attitude to the problems that other people are trying to grapple with, and they are horrendous problems. Do you think that we would feel the same about it if our own problems were larger?

For example, there is world-wide condemnation of apartheid—and it has its unfortunate aspects that are repugnant to many people; there is no question about that. Do you believe that enough basic objective research has been done on the basic questions facing humanity, such as anthropology, sociology, of the whole situation so that we are looking at it as objectively and as fairly as possible? Or are we, whatever our point of view is, just kind of rearranging our prejudices?

Mr. Duffy: I think we use the word apartheid as a flagword for everything that is wrong with South Africa and Vorster, and all the rest of it. One thing that struck me while I was there is that apartheid is not the problem in itself; the problem is race relations. This is the Afrikaner's way of dealing with the problem of relations between black and white. Now, he may be sitting on a keg of dynamite, but they are running an effective economy on this basis. Apartheid means separate development theoretically; it is not really a put down.

The theory of the thing is not that the white man is forever going to sit on the backs of the black man, but that the two races are to be developed separately. I do not agree with it. I go with Alan Payton and other friends I have in South Africa that this is not a workable thing in the long run. But I also was struck by his feeling—as I mentioned before—that the logic of the apartheid policy is going to lead ultimately to a multi-racial society in South Africa because it is going to give the black people the social and economic base in their own homelands, the Bantustans, which will enable them to move out more strongly into the rest of the country and its economy.

[Interprétation]

d'Afrique centrale qui ont été libérés, combien d'entre eux ont maintenant un système démocratique, celui que nous connaissons, où il y a des lois, la liberté de l'individu, l'absence complète d'oppression, un degré raisonnable d'égalité des possibilités et un niveau raisonnable de choses telles que les services médicaux, l'éducation etc., etc.?

M. Duffy: En fait, je n'en vois aucun. A mon avis, nos idéaux de démocratie occidentale sont principalement un luxe de société stable—la Grande-Bretagne dans une certaine mesure, d'autres pays d'Europe occidentale à des degrés différents depuis cinquante ans.

On peut parler de démocratie et des droits des individus etc., etc., mais nous nous trouvons dans un pays énorme. Nous n'avons pas les mêmes genres de tensions qui existent dans les pays africains. De nombreux dirigeants africains ont dit délibérément qu'ils ne pouvaient avoir une démocratie de type britannique avec une alternance au pouvoir etc., etc. Ils n'ont pas le temps ni l'énergie; ils ont beaucoup d'autres problèmes à résoudre.

M. MacLean: Il me semble qu'au Canada nous avons tendance à adopter une attitude hypocrite et saint-nitouche par rapport aux problèmes que d'autres populations essaient de régler et ces problèmes sont terrifiants. Pensez-vous que nous agirions de même si nos problèmes étaient plus importants?

Par exemple, la condamnation de l'apartheid est mondiale et elle comporte des aspects malheureux condamnés par beaucoup de personnes; cela ne fait pas de doute. Pensez-vous qu'on a fait suffisamment de recherches de base objective sur les questions fondamentales confrontant l'humanité dans le domaine de l'anthropologie, de la sociologie si bien que nous jugions de toute la situation avec autant d'objectivité et de justice que possible? Ou bien, quel que soit notre point de vue, essayons-nous simplement de raccommoier nos préjugés?

M. Duffy: A mon avis, nous brandissons l'apartheid, comme un drapeau pour condamner tout ce qui est mauvais en Afrique du Sud et au Voster, et tout le reste. Ce qui m'a frappé là-bas c'est que l'apartheid n'est pas le problème en lui-même, le problème se situe au niveau des rapports de races. Il s'agit de la manière dont les Sud-Africains traitent du problème des relations entre les noirs et les blancs. Il se peut qu'ils soient assis sur un baril de poudre, mais du point de vue économique cela fonctionne très bien. En théorie, l'apartheid signifie un développement séparé; il ne s'agit pas véritablement d'un abaissement.

En théorie, il ne s'agit pas que le blanc vive pour toujours sur le dos du noir, mais que les deux races se développent séparément. Je ne suis pas d'accord avec cette théorie. Comme Alan Payton et d'autres amis que j'ai en Afrique du Sud, je pense qu'à long terme cela ne peut pas durer. Une idée, dont je vous ai déjà parlé, m'a également frappé, c'est-à-dire que la politique d'apartheid va finalement créer une société multi-raciale à l'Afrique du Sud parce qu'elle donnera aux noirs qui vivent dans les Bantustans suffisamment de force sociale et économique pour qu'ils puissent participer plus activement à la vie économique du reste du pays.

[Text]

● 1640

Mr. MacLean: Are you familiar with the relationship between the South African government and the independent native countries within South Africa, the homelands and what is being done there?

Mr. Duffy: Not enough has been done. Zululand and Transvaal and so forth are still very much captive of white policy. But places like Swaziland, Botswana and Lesotho are fully independent former British colonies and although they are again economically dependent on South Africa, the same type of restrictions tend to apply there.

Mr. MacLean: I do not want to take up a great deal of time of the Committee; I am just about finished. There are a couple of observations I would like to make and I would ask you if you think they are beneficial.

You spoke of some difficulty in getting into Angola.

Mr. Duffy: Mozambique.

Mr. MacLean: Oh, Mozambique. One or the other, it does not matter. But you believe that this is possible after a period of time and so on.

Mr. Duffy: Well what happened was that I left London to go to Southern Africa fairly hurriedly because of what seemed to be developing over the Commonwealth Conference and I wanted to be there in case Kaunda walked out and to see what was going to happen. But I did go to the Portuguese Embassy in London and asked for a journalist visa to go to Mozambique. He was very sympathetic; he did not seem to see any objection. The *Globe and Mail* as far as he knew was not on the black list of the Portuguese authorities and he took notes on where I would be. Failing other evidence I simply think the Portuguese bureaucracy did not catch up with it fast enough because I have never had any trouble going into Lisbon, Portugal.

Mr. MacLean: I am not up to date on this and what I am about to say hopefully is out of date, but I do not think it is. Anyone carrying a Rhodesian passport is not allowed into Canada under any circumstances.

Mr. Duffy: We do not recognize them. Do we recognize Rhodesia? I do not know.

An hon. Member: Only under certain circumstances.

Mr. MacLean: Concerning this general attitude with regard to Africa: here in Ottawa, as you may know, there are military attachés of most of the eastern countries, the U.S.S.R., Poland, Czechoslovakia and so on. But a few years ago the South African Embassy was asked not to replace its military attaché when the term of the holder of that position here ended. Do you think this is beneficial to the general situation in the Continent of Africa?

Mr. Duffy: Why were they asked not to send him back—because he was spying or what?

Mr. MacLean: No, it was not the individual, not to fill the position.

[Interpretation]

M. MacLean: Êtes-vous au courant des rapports entre le gouvernement de l'Afrique du Sud et les territoires indépendants des différents groupes autochtones à l'intérieur du pays?

M. Duffy: On n'en a pas fait assez. Le Transvaal et le Zululand etc., sont encore prisonniers de la politique des blancs. Le Swaziland, le Botswana et le Lesotho sont devenus complètement indépendants de la Grande-Bretagne, et même s'ils dépendent maintenant économiquement de l'Afrique du Sud, il y a certaines restrictions analogues.

M. MacLean: J'ai presque terminé, je ne voudrais pas prendre trop de temps. J'aimerais faire plusieurs remarques pour voir si vous les trouvez utiles.

Vous avez parlé de vos difficultés d'entrer à l'Angola.

M. Duffy: En Mozambique.

M. MacLean: Oh, Mozambique. Peu importe. Croyez-vous qu'il sera possible d'entrer après un certain temps?

M. Duffy: Eh bien, ce qui est arrivé, c'est que j'ai quitté Londres en toute hâte pour me rendre en Afrique du Sud à cause de la tournure des événements à l'époque de la Conférence du Commonwealth. Je voulais être sur place si jamais le Kaunda se décidait à sortir. Je voulais voir ce qui allait se passer. J'ai demandé à l'ambassade portugaise à Londres un visa de journaliste pour me rendre en Mozambique. Apparemment, il n'y avait pas d'objection. L'employé de l'ambassade était très compréhensif. Apparemment, le *Globe and Mail* n'était pas sur l'index du gouvernement portugais et il a pris note de mon itinéraire. Dans l'absence d'autres preuves, je pense tout simplement que l'administration portugaise n'était pas suffisamment rapide car je n'ai eu aucun problème de rentrer à Lisbonne, la capitale du Portugal.

M. MacLean: Je ne suis pas au courant des derniers événements, mais j'espère me tromper. Quoique je n'y crois pas tellement. Apparemment, le Canada n'admet pas de porteur de passeport rhodésien.

M. Duffy: Je crois que nous n'avons pas reconnu la Rhodésie, n'est-ce pas?

Une voix: Seulement dans certaines circonstances.

M. MacLean: J'aimerais dire une chose au sujet de notre attitude à l'égard de l'Afrique. Vous savez la plupart des pays de l'Est, c'est-à-dire l'U.R.S.S., la Pologne, la Tchécoslovaquie, etc., ont des attachés militaires ici à Ottawa. L'ambassade de l'Afrique du Sud a été invitée il y a quelques années de ne pas envoyer de nouvel attaché militaire lorsque la mission de l'ancien allait prendre fin. Croyez-vous que c'est une décision positive pour la situation générale sur le continent africain?

M. Duffy: Pour quelle raison n'en voulait-on plus? Est-ce que c'était un espion ou pourquoi?

M. MacLean: La décision ne concernait pas l'attaché, mais le poste.

[Texte]

Mr. Duffy: Yes.

Mr. MacLean: It was a means of expressing our abhorrence I suppose of the type of government that happens to be in power in South Africa.

Mr. Duffy: Well if you want to carry that to a logical extreme, why do we have the ambassador here?

Mr. MacLean: I do not know. This strikes me as a kind of a petty attitude which presumably is catering to what is considered to be popular opinion.

• 1645

Mr. Duffy: I am not familiar with what the reasons were. I suppose it was some way of making a gesture, which was throw somebody out of the Soviet Embassy here and then they promptly find some reason to throw somebody out of the Canadian Embassy in Moscow. So it is a little game that goes on.

The Chairman: Can I give the floor to someone else?

Mr. MacLean: Yes. I am finished anyway.

The Chairman: I have the names of Mr. Walker, Mr. Brewin, Mr. Howie, Mr. Danson, Mr. Munro, Mr. Cyr and Mr. Crouse.

Mr. Harney: You might as well put my name on the list while you are at it. It will not crowd the list.

Mr. Walker: Mr. Chairman, I certainly do not have any answers to this. Before I say a few things, I think the statement the Secretary of State for External Affairs made the other day has not received the important attention really that it should have. There are some very grave implications. I see new directions, critical decisions apparently that have been made, and I think it deserves a great deal of study. I am concerned with effectiveness, frankly, of whatever we are doing.

If there is anything I would like to have cleared up in the Minister's statement it is whether CIDA, through one channel or another, have decided that political aid will now become part of their program, as well as economic and educational aid. That seems to me one of the implications of what I think is a new departure. Really, I believe in legitimate people's revolutions, what they used to say about South America—that a revolution was nothing but an honest election. And this may well apply. But, again, I am concerned with the effectiveness of what we do.

For instance, I do not know how we Canadians would feel if for some reason or other Australia offered aid to, say, militant separatists in the Province of Quebec who felt very deeply about their own liberation within their own province. I personally think Canada would raise hell about this. I do not know whether this is the same type of situation—I do not think it is—that they face in Africa. But there are conflicts in this whole area. I certainly would not want to see us go the way, if you will, of the United States, who, if we believe some of the things we read about the CIA and their political interventions, put into power certain regimes in certain coun-

[Interprétation]

M. Duffy: Je vois.

M. MacLean: Elle devait traduire notre dégoût du genre de gouvernement qui est en place en Afrique du Sud, j'imagine.

M. Duffy: Pour être logique, il faudra alors se demander pour quelle raison l'ambassadeur est resté.

M. MacLean: Je l'ignore. A mon avis, c'est une mesure mesquine dans laquelle on a tout simplement voulu se rendre plus populaire.

M. Duffy: Je ne suis pas au courant des raisons. Je crois que c'était tout simplement pour faire un geste. On n'a qu'à renvoyer quelqu'un de l'Ambassade soviétique ici pour que, à Moscou, on trouve tout de suite une raison pour sortir quelqu'un de notre ambassade là-bas. C'est un petit jeu, c'est tout.

Le président: Puis-je donner la parole à quelqu'un d'autre?

M. MacLean: Oui. De toute façon, j'ai terminé.

Le président: Il me reste encore les noms de MM. Walker, Brewin, Howie, Danson, Munro, Cyr et Crouse.

M. Harney: Ajoutez également mon nom, puisque vous y êtes. Cela ne fera pas de différence.

M. Walker: Monsieur le président, je n'ai évidemment pas la réponse. Avant tout, je tiens à vous dire que la déclaration du ministre des Affaires extérieures n'a pas reçu l'attention qui lui était due. Elle comporte des implications sérieuses. Je vois que l'on a pris des décisions très graves qu'il faudrait sérieusement étudier. Personnellement, je me soucie avant tout de l'efficacité.

J'aimerais savoir si la déclaration du ministre signifie que l'ACDI a maintenant décidé d'intégrer dans ses programmes d'aide économique et scolaire l'aide politique, en passant par un truchement ou un autre. Voilà ce qui est nouveau. Personnellement, je crois qu'il y a des résolutions populaires légitimes. Pour l'Amérique du Sud, on disait simplement qu'une révolution n'était rien d'autre que des élections honnêtes. Ici, c'est peut-être la même chose. Je répète, néanmoins, que c'est l'efficacité qui m'intéresse avant tout.

Je me demande, par exemple, ce que les Canadiens penseraient si l'Australie se mettait tout d'un coup à encourager les séparatistes québécois qui militent pour la libération de leur propre province. Je pense que le Canada protesterait violemment. Je ne sais pas si cette comparaison est valable pour l'Afrique, si la situation est la même. Il y a des conflits partout. Je n'aimerais pas que nous suivions le chemin des États-Unis qui, à en croire ce que l'on écrit au sujet de la CIA et de ses interventions politiques, mettent en place certains régimes ou en détruisent d'autres. Je pense que ce serait terrible si nous nous laissions entraîner dans ce genre de situation par l'ACDI.

Nous devons donc chercher un moyen qui nous permette de répondre aux aspirations tout à fait légitimes

[Text]

tries and then destroy them and this sort of thing. I think it would be just terrible under the guise of CIDA, if you will, if we got involved in that area.

So my view is that we must try to find a way to assist in the very legitimate aspirations of the people in Africa who do not enjoy the freedoms and liberties that we individuals in Canada do. But how one accomplishes this, I am not sure.

I just want to point out, Mr. Chairman, that this is not just a flash in the pan statement that was made, it has some very serious implications, and deep thought should be given to it. I would also like to point out that all the revolutions in Africa are not revolutions of white against black. You think of the case of Uganda and my former friend, Obote, whom I knew very well. It was not white against black there; it was black against black. So it is not even a racial business in all circumstances. I do not know how aid can be directed in a way that Canada cannot be accused, if you will, of aiding militants. Take a country like Tanzania, for instance. We might well increase our aid to Tanzania and this would allow them, if they wished, to be of considerable assistance to groups who may be stationed in their country helping a liberation movement in another country.

• 1650

I am not opposed to this and I do not think we should worry about it. I do not think there is any way of saying this aid shall not be used for certain purposes, because they may well use educational aid which relieves the local country of having to raise money for education. So, if we are going to give this aid, then I do not think we should be naive enough to think that it is not going to help in some way.

Frankly, this does not bother me; I might well be in favour of it. There are those who feel we should not, on principle, give aid of any description because it can be used to assist revolutionaries, if you will. If we are going to do that we must be consistent in principle, and we would not be doing any manufacturing in this country of any kind of materials that we ship to the United States that may or may not be used in their war efforts.

I know I am just raising more questions. I have just one question that I would like to ask Mr. Duffy. Your feeling, Mr. Duffy, is that, for effectiveness, CIDA really should confine themselves to trade and aid and education and that sort of thing rather than have political intonations, if you will, in the aid that they are giving?

Mr. Duffy: Yes, I think so. There are two things. One is that this particular program seems to me a rather funny way of handing over money to unofficial groups such as OXFAM, which is perfectly all right as far as I am concerned, and the World Council of Churches, which gives a little more unusual help. In effect, I am not sure that we have adequate control of what happens to the money that is handed over in this way.

Mr. Sharp talks about having audited accounts and full reports on what is done for various projects, but then you have this McLeod statement saying that we are trying not to have this money go for any arms or any

[Interpretation]

des peuples africains qui ne jouissent pas des mêmes droits et de la même liberté que les Canadiens. Je ne vois seulement pas comment.

Je voulais simplement attirer votre attention sur le fait que cette déclaration n'a pas seulement été faite pour la forme, mais qu'elle peut avoir des conséquences très graves auxquelles il faudra sérieusement réfléchir. Par ailleurs, je voudrais vous faire remarquer que les révolutions en Afrique n'opposent pas toujours seulement les Noirs aux Blancs. Je pense, par exemple, à l'Uganda et mon ancien ami, Obote, que j'ai bien connu. Là ce n'était pas les Noirs contre les Blancs, mais les Noirs contre les Noirs. Ce n'est donc pas toujours un problème racial. Je ne vois pas comment nous pourrions aider sans que l'on puisse accuser le Canada d'encourager les militants. Prenons, par exemple, la Tanzanie. Nous pourrions augmenter notre aide à la Tanzanie ce qui lui permettrait d'entretenir les groupes qui, à partir de ce pays, vont soutenir les mouvements de libération d'autres pays.

Je ne m'y oppose pas et je ne pense pas que nous devrions nous en inquiéter. Il ne sert à rien de spécifier que notre argent doit être utilisé pour tel ou tel but car grâce à notre aide à l'enseignement le gouvernement local n'a plus besoin de garder son argent pour les écoles. Donc, quoi que nous fassions, ne soyons pas naïfs, d'une manière ou d'une autre, nous allons les aider.

Cela ne m'inquiète franchement pas, au contraire, peut-être. Il y en a qui disent que, par principe, nous devons nous abstenir de toute aide parce que cela risquerait d'encourager les révolutionnaires, disons. Dans ce cas, il faudra être logique et s'abstenir au Canada de fabriquer les biens que nous exportons aux États-Unis et qui pourraient peut-être être utilisés dans leurs interventions militaires.

Je sais que je ne fais que multiplier les questions. J'en ai au moins une que j'aimerais poser à M. Duffy. Croyez-vous que l'ACDI devrait se limiter à des projets d'échanges commerciaux, d'aide et d'éducation et ce genre de choses et se tenir à l'écart de toute pensée politique pour être aussi efficace que possible?

M. Duffy: Oui, c'est mon avis. Il y a deux choses. D'un côté, ce programme me semble une manière bizarre de donner de l'argent à des groupes privés tels que OXFAM qui me semble, soit dit en passant, une organisation tout à fait correcte et le Conseil œcuménique mondial qui offre une aide un peu plus inhabituelle. Je pense que nous n'avons pas suffisamment de contrôle sur l'emploi qui est fait de cet argent. M. Sharp a déclaré qu'il y aura des comptes entièrement vérifiés et des rapports sur tout ce qui s'est fait dans les différents projets, mais d'un autre côté, il y a M. McLeod qui dit que nous essayons de veiller à ce que notre argent ne serve pas à l'achat

[Texte]

other violent purpose but we cannot be sure what is happening to it.

Mr. Walker: Do you feel it is more desirable for the Canadian government to provide direct assistance to certain groups? It is no use supplying it to the country because they would never give it to the groups concerned. Do you feel it is better to give this directly from Canada than to go through international agencies or nongovernmental bodies? Their political aims may not be the same as the Canadian government's.

Mr. Duffy: Well, Mr. Sharp talks about giving aid for scholarships in Rhodesia, to go to Rhodesian universities, and he also says somewhere else in the statement that all of this money would be spent with the approval of the local authorities. We do not recognize the independent Rhodesian government, but if we are going to give money I am entirely in favour of that, because there is a multiracial university in Salisbury in Rhodesia with a fairly substantial black student body. Sure, let us put some money into that so black Rhodesians can go to university. I am just not sure how this works in terms of recognizing the local authority, but if that is what he wants to do I am entirely with it.

The Chairman: Mr. Brewin.

Mr. Brewin: Mr. Chairman, I must first of all apologize to the witness for not having been here when he opened his remarks, so I do not know exactly what was said. I may cover some of the ground that other questioners have already asked about. But I do understand the witness to say that if we are extending aid through CIDA to nongovernmental agencies, as is proposed, we should not do so where the group to whom the aid is being extended is employing violence. Did I rightly gather that was one of your attitudes?

• 1655

Mr. Duffy: Yes, that is right.

Mr. Brewin: I wonder how you separate violence in Africa, one side from the other. I want to read to you a statement which was prepared I think by CCIC, which I think is called the Canadian Committee for International Co-operation. I think they are an amalgum of voluntary agencies interested in this field. The quotation is not a very long one, and I would like your comment.

The history of non-violent protest . . . non-violent protest by the Africans of Southern Africa is a long one. The narrative of events in Angola, Mozambique, Guinea-Bissau, Namibia, Zimbabwe and South Africa all show clearly that every effort towards self-determination has been met with violent repression. This has included arrest, imprisonment, torture and even death for representatives of the African people in these territories. Likewise, all efforts by the international community at ensuring some degree of social justice for the Africans and thus making a reality of the Universal Declaration on Human Rights have been frustrated by the unyielding attitudes and actions of the minority regimes.

[Interprétation]

d'armes ou la propagation d'actes violents, mais que nous n'avons aucun moyen de nous en assurer.

M. Walker: Croyez-vous que le gouvernement canadien devrait plutôt fournir une aide directe à certains groupes? Cela ne servirait à rien à le donner au gouvernement, car il ne le transmettrait jamais aux groupes en question. Croyez-vous qu'il serait préférable d'agir directement et non pas par l'entremise d'agences intergouvernementales ou des organisations non gouvernementales? Leurs buts politiques ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux du gouvernement fédéral.

M. Duffy: M. Sharp a parlé de bourses pour les étudiants rhodésiens en Rhodésie; il a également déclaré que tout cet argent sera dépensé avec l'accord des autorités locales. Nous n'avons pas reconnu la Rhodésie, mais je suis d'accord avec ce qu'a déclaré M. Sharp à cet égard, car il y a une université multiraciale à Salisbury qui compte beaucoup d'étudiants noirs. Donnons-leur de l'argent pour qu'il y ait davantage d'étudiants noirs dans les universités rhodésiennes. Seulement, je ne sais pas si, pour cela, il ne faudra pas reconnaître les autorités locales, mais je suis d'accord avec lui, si c'est ce qu'il désire faire.

Le président: Monsieur Brewin.

M. Brewin: Monsieur le président, je m'excuse auprès du témoin de ne pas avoir assisté au début de la séance; j'ignore donc ce qu'il a dit dans son introduction. Il se pourrait que je répète certaines questions. Apparemment, le témoin a déclaré que l'ACDI peut peut-être aider par l'entremise d'agences non gouvernementales, mais non pas les groupes qui ont recours à la violence. Est-ce que j'ai bien compris que c'était là une de vos attitudes?

M. Duffy: Oui, c'est exact.

M. Brewin: Je me demande comment vous distinguez la violence en Afrique. J'aimerais vous lire une déclaration préparée je crois par le CCCI qui se nomme je crois le Comité canadien pour la coopération internationale. Je pense qu'il y a toute une quantité d'organismes bénévoles qui s'intéressent à ce domaine. La citation n'est pas très longue et j'aimerais que vous me disiez ce que vous en pensez.

L'histoire des manifestations non violentes . . . les manifestations non violentes des Africains d'Afrique du Sud remontent loin. Les événements d'Angola, de Mozambique, de Guinée-Bissau, de Namibia, de Zimbabwe et d'Afrique du Sud indiquent tous clairement que chaque tentative d'autodétermination s'est soldée par une répression violente. Notamment des arrestations, des emprisonnements, des tortures et même la mort pour les représentants des Africains dans ces territoires. De même, tous les efforts déployés par la Communauté internationale en vue d'assurer un certain degré de justice sociale pour les Africains et ainsi de concrétiser la Déclaration universelle des Droits de l'homme ont été anéantis par

[Text]

Having exhausted every available channel of peaceful change, Africans throughout Southern Africa have reluctantly been forced to accelerate their struggle by taking up arms. The struggle of the liberation movements, however, is also an economic, political and social one. In the course of the struggle, new societies are being built.

I would like to suggest to you, in the light of what is said there, that indeed there has been violence in Africa, violence on both sides. One side is using violence to maintain a particular type of regime against the will of the majority, the other side is using violence to try to establish some sort of free regime. And, as it says here, these liberation movements are not only military in nature but they also are creating new societies of an economic, political and social nature. What I do not quite follow from this is that if this statement is correct, a correct summary of the situation, why Canada and the other members of the international community should not assist the building of these new societies. I can see why we should not assist the military struggle, but in helping to build education and health centres in areas controlled by these liberation movements, it seems to me that we are only doing what is right.

Mr. Duffy: Where are these areas that are liberated?

Mr. Brewin: Where are they?

Mr. Duffy: Yes.

Mr. Brewin: I do not have a map to show you. I think there are substantial areas in Angola, I think there are substantial areas in Mozambique, I think two thirds at least of Guinea-Bissau. These are areas which for some considerable time now have in fact been under the administration of liberation movements. There may be denials of this but I think those are the facts.

Mr. Duffy: I am afraid I do not accept them as facts. I know that Frelimo claims to control large areas of northern Mozambique. As far as I know, there is practically no activity now in Angola. The Portuguese have apparently been able to expell most of the guerilla movements and the main effort is not there. But in any case it is a question of claim and counter claim and I just do not know. I do not see any signs of a stable liberated area, even in Mozambique, because if there were such a thing why would the bases still be in Tanzania and Zambia, the military bases that they use for their raiding.

Mr. Brewin: Their whole means of communication comes through Tansania and Zambia, as you probably know, if you have been in the area.

Mr. Duffy: But the base camps are in Zambia and Tanzania, they are not in Mozambique.

Mr. Brewin: They have some bases, surely, within Mozambique, have they not? Is your information that they have not?

[Interpretation]

les positions et actions intransigeantes des régimes minoritaires.

Ayant épuisé toute possibilité de réformes pacifiques, les Africains de toute l'Afrique du Sud se sont trouvés malgré eux obligés d'accélérer leur lutte en prenant les armes. La lutte du mouvement de libération est toutefois également économique, politique et sociale. Au cours de cette lutte, ce sont de nouvelles sociétés qui se construisent.

J'aimerais vous indiquer, à la lumière de ce que je viens de dire, qu'il y a en effet de la violence en Afrique, et ceci des deux côtés. Un côté se sert de la violence pour maintenir un type particulier de régime contre la volonté de la majorité, l'autre côté utilise la violence pour tenter d'établir une sorte de régime libre. Et, comme il est dit ici, ces mouvements de libération ne sont pas seulement de nature militaire mais sont également en train de créer de nouvelles sociétés économiques, politiques et sociales. Ce que je ne suis pas très bien ici c'est que si cette déclaration est exacte, s'il s'agit d'un résumé fidèle de la situation, pourquoi alors le Canada et les autres membres de la Communauté internationale n'aident pas à l'établissement de ces nouvelles sociétés. Je vois pourquoi nous ne prétons pas main forte dans le combat militaire, mais il me semble qu'il serait tout à fait bien au contraire d'aider à construire des centres d'instruction et d'hygiène dans des régions contrôlées par ces mouvements de libération.

M. Duffy: Où sont ces régions que l'on libère?

M. Brewin: Où sont-elles?

M. Duffy: Oui.

M. Brewin: Je n'ai pas de carte à vous montrer ici. Je pense qu'il y a des régions importantes en Angola, en Mozambique également, deux tiers au moins je crois de la Guinée-Bissau. Ce sont là des régions qui depuis très longtemps ont en fait été administrées par les mouvements de libération. Peut-être a-t-on nié cela mais je pense que ce sont là les faits.

M. Duffy: Je crains ne pouvoir accepter cette affirmation. Je sais que Frelimo prétend contrôler de larges zones de la Mozambique du Nord. D'après les renseignements que je possède, il n'y a pratiquement aucune activité en cours en Angola. Les Portugais ont apparemment réussi à chasser la plupart des mouvements de guérilla et l'effort principal ne se trouve donc pas là. Mais de toute façon il s'agit de revendication et de contre-revendication et je ne sais tout simplement pas ce qu'il en est. Je ne vois aucun signe de régions libérées stables, même en Mozambique, car c'était le cas pourquoi les bases resteraient alors en Tanzania et en Zambie, ces bases militaires dont ils se servent pour leurs raids.

M. Brewin: Tout leur système de communication passe par la Tanzania et la Zambie, comme vous le savez probablement, si vous avez été dans cette zone.

M. Duffy: Mais les camps militaires sont en Zambie et en Tanzania, non pas en Mozambique.

M. Brewin: Ils ont certaines bases en Mozambique, n'est-ce pas? Vous vous attendiez qu'ils n'en avaient pas?

[Texte]

Mr. Duffy: Not as far as I know, no. As I say, I do not know. I am not claiming one way or the other, except my impression, from all I have read about it—I have been following this sporadically since I left Africa—is that you have a situation where a raiding party from FRELIMO can do a lot of damage in Mozambique. Then if it gets too troublesome the Portuguese send up a task force and shoot them out. There is really no stable control or any liberated area as we would understand a stable government in those areas.

Mr. Brewin: That is a question of fact we will have to look into.

Now I would like to ask you another question. I understand you to have said that a lot of what Mr. Sharp told us you agreed with. I was not here when you said that but I believe you said that. What I would like to put to you is why would you think the 92 nations of the United Nations, including Canada, would support a resolution for material aid to the liberated movements? Why should we not pay some attention to what the world community, through the United Nations, has said is the proper thing to do?

Mr. Duffy: I personally do not agree with every decision that the United Nations makes, or necessarily respect the motives of the countries that vote for certain things.

Mr. Brewin: I see. Would you take the same attitude towards the Commonwealth nations which, as Mr. Sharp told us, unanimously, at a recent conference—not quite a long time ago but at a recent conference...

Mr. Duffy: In August.

Mr. Brewin: ...also supported this type of aid?

Mr. Duffy: Yes, I would take the same attitude.

Mr. Brewin: I see; they are wrong too.

Mr. Duffy: No, I did not say they are wrong, but they have their own motives and their own interests that they are pursuing.

Mr. Brewin: Well, it is interesting.

Now, one other point. I think you said that you did not put reliance upon the voluntary agencies concerned to control where their aid actually went. Did you say something like that?

Mr. Duffy: I was quoting Mr. McLeod, who said:

We do not encourage violence on either side. We are not giving money for guns, although we cannot be sure it is not used for that.

Mr. Brewin: Mr. Macquarrie, I think, asked you about OXFAM. That is a world-wide organization that has experience in many parts of the world. Do you think they are not capable of making sure that their aid is used for the purposes for which it is given?

Mr. Duffy: I do not know.

[Interprétation]

M. Duffy: Non, d'après les renseignements que j'ai, il n'en ont pas. Mais comme je l'ai dit, je ne sais pas. Je ne me prononce ni d'un côté ni de l'autre, mais j'ai l'impression, d'après tout ce que j'ai lu à ce sujet, j'ai suivi cela assez sporadiquement depuis que j'ai quitté l'Afrique, c'est que la situation là-bas est qu'une incursion de Frelimo peut être cause de beaucoup de mal en Mozambique. Ensuite si la situation devient trop dangereuse les Portugais envoient les forces armées pour les éliminer. Il n'y a pas vraiment de contrôle stable et aucune région libérée tel qu'en définit normalement un gouvernement stable.

M. Brewin: Nous devons étudier cette question.

Je voudrais maintenant vous poser une autre question. Si j'ai bien compris vous avez dit que vous êtes d'accord avec beaucoup des commentaires de M. Sharp. Je n'étais pas ici quand vous avez dit cela mais je le crois. Je voudrais donc savoir pourquoi vous pensez que les 92 nations des Nations Unies, y compris le Canada, appuieraient une motion dans le but d'aider des mouvements de libération? Ne devrait-on plutôt faire attention à ce que la communauté mondiale, par l'intermédiaire des Nations Unies, croit qu'il faut faire.

M. Duffy: Je ne suis pas toujours d'avis des décisions prises par les Nations Unies et je ne respecte pas nécessairement les motivations des pays qui votent pour certaines choses.

M. Brewin: Je vois. Est-ce que votre attitude est la même envers les pays du Commonwealth qui, M. Sharp nous a dit, lors d'une conférence récente, à l'unanimité...

M. Duffy: Au mois d'août.

M. Brewin: ...ont également appuyé ce genre d'aide?

M. Duffy: Oui, mon attitude est la même.

M. Brewin: Je vois; ils ont tort aussi.

M. Duffy: Non, je n'ai pas dit qu'ils ont tort, mais qu'ils ont leurs propres raisons et intérêts.

M. Brewin: Cela est très intéressant.

J'ai une autre question. Je pense que vous avez dit que vous n'aviez pas confiance en les agences bénévoles en question quant au contrôle de la distribution de leur aide. Est-ce cela que vous avez dit?

M. Duffy: Je citais M. McLeod, qui a dit:

Nous n'encourageons pas la violence. Nous ne donnons pas de l'argent pour des armements, mais nous ne pouvons nous assurer pour quelles fins l'argent sera utilisé.

M. Brewin: M. Macquarrie, je crois, vous a posé une question à propos d'OXFAM. Ceci est une organisation mondiale qui a eu beaucoup d'expériences partout dans le monde. Croyez-vous qu'ils soient incapables de s'assurer que leur aide soit utilisée pour les fins dont il est donné?

M. Duffy: Je ne sais pas.

[Text]

Mr. Brewin: You say you do not know.

Mr. Duffy: I do not know, no. I say I am simply quoting a statement made by...

Mr. Brewin: I am not asking you about that statement. I am asking you about your own view—if we are to put any weight to it—your own view, as to whether an organization like OXFAM is to be trusted to see that the aid that is given to it and its own projects are not wasted but going to the people that it is supposed to go to? Do you think we can trust them or not?

Mr. Duffy: I suppose we ought to be able to, certainly.

Mr. Brewin: Ought to be able to. And would you say the same of the World Council of Churches? They have been in this field for a decade or more, aiding people in many corners of the globe. Do you think they have experienced enough people to know and to ensure that their schemes are not just thrown away?

Mr. Duffy: I do not suppose their money would be thrown away, but I have the impression about the World Council of Churches that it is not entirely divine guidance that guides its policy.

Mr. Brewin: You do not think it is capable of exercising...

Mr. Duffy: I think it is...

Mr. Brewin: ...common sense even without divine guidance?

Mr. Duffy: Common sense. If you are talking about common sense, surely with...

Mr. Brewin: I do not think even the World Council of Churches would claim that everything they did was done with divine guidance, but I think they would claim that their projects are pretty well through out and they have experience and knowledge in this field. Do you suggest we should not agree with that, accept that?

Mr. Duffy: They have experience, knowledge, capability, and they probably know what they are doing. But I am not sure what their objectives are.

Mr. Brewin: You question their objectives then, do you?

Mr. Duffy: Yes.

Mr. Brewin: I see. I do not have a list of the other agencies with me. Do you know of any of the other agencies—I am sure we will get the list later—that would be used to administer this program that our government has suggested to us?

Mr. Duffy: No, I do not. I do not have a list.

• 1705

Mr. Brewin: If you do not know them you cannot very well express any opinion on whether they are capable of administering it properly or not.

Mr. Duffy: No, I have no opinion.

[Interpretation]

M. Brewin: Vous dites que vous ne savez pas.

M. Duffy: Je ne sais pas, non. J'ai simplement cité les propos de...

M. Brewin: Ma question ne concerne pas cette déclaration-là. Je voudrais savoir quelle est votre opinion personnelle à savoir si l'on peut avoir confiance dans une organisation telle qu'OXFAM pour s'assurer que l'aide qu'elle donne aux projets ne soit pas gaspillée mais sera utilisée pour les fins visées? Pensez-vous qu'on peut leur donner confiance?

M. Duffy: Certainement, nous devrions être en mesure de le faire.

M. Brewin: Nous devrions être en mesure de la faire. Et que pensez-vous du *World Council of Churches*? Ce Conseil a travaillé dans ce domaine depuis dix ans et a aidé les gens partout dans le monde. Croyez-vous qu'ils ont assez d'expérience des gens et qu'ils sont en mesure de déterminer que leurs projets n'ont pas été gaspillés?

M. Duffy: Je n'imagine pas que leur argent serait gaspillé mais j'ai l'impression que la politique du Conseil mondial des Églises n'est pas entièrement guidée par le bon Dieu.

M. Brewin: Vous ne pensez pas qu'il est en mesure d'exercer...

M. Duffy: Je crois que oui...

M. Brewin: ...de bon sens même sans la gouverne divine?

M. Duffy: Le bon sens. Si vous parlez de bon sens, eh bien...

M. Brewin: Je ne pense pas que même le Conseil mondial des Églises voudrait prétendre qu'il faisait tout sous la direction divine, mais à mon avis il le prétendrait que leurs projets soient bien planifiés et qu'ils ont de l'expérience et la connaissance dans ce domaine. Est-ce que vous suggérez que nous ne devrions pas accepter cela?

M. Duffy: Ils ont de l'expérience, des connaissances et la capacité, et il est probable qu'ils savent ce qu'ils font. Mais je ne suis pas tout à fait certain ce que sont leurs objectifs.

M. Brewin: Vous questionnez leurs objectifs?

M. Duffy: Oui.

M. Brewin: Je vois. Je n'ai pas de liste des autres agences. Connaissez-vous d'autres agences... je suis certain que j'obtiens la liste... qui serait utilisée pour l'administration de ce programme suggéré par notre gouvernement?

M. Duffy: Non, je ne sais pas. Je n'ai pas de liste.

M. Brewin: Si vous ne les connaissez pas, vous ne pouvez pas exprimer d'opinion sur leur compétence de gérer ce programme.

M. Duffy: Non, je n'ai aucune opinion.

[Texte]

Mr. Brewin: As a matter of interest, although I understand you work for the *Toronto Star*, I do not suppose that you write their editorials nor would it be fair to ask you even if you contributed to their editorials, but there was an editorial on Friday, March 15 in the *Toronto Star* and I do not know whether you are familiar with that editorial?

Mr. Duffy: Yes.

Mr. Brewin: Does that editorial express your views? I am not asking whether you contributed or not.

Mr. Duffy: I would not disagree with it. The *Toronto Star's* editorials are the corporate opinion of the newspaper.

Mr. Brewin: I see. I would like to ask you about one particular statement and then I will be through, there are others. "What he"—that is Mr. Sharp—

What he is actually doing is trying to make a covert gesture to appease various intemperate pressure groups at home and abroad and evading the logic of the principle involved.

We will not worry about "the logic of the principle involved" for a minute. Who are these "various intemperate" agencies that Mr. Sharp is seeking to appease?

Mr. Duffy: Surely there is a good deal of pressure from various organizations in Canada. The United Church of Canada is the one that comes to mind.

Mr. Brewin: Intemperate organizations to which you refer?

Mr. Duffy: Oh, I do not know...

Mr. Brewin: I beg your pardon.

Mr. Duffy: ...but there is pressure on the government to get more involved with the...

Mr. Brewin: I appreciate that, of course there is pressure from them and I think that people most interested perhaps in this matter because there are a few humanitarian implications, are indeed the Churches, various churches. I am asking you whether you include the churches, and I do not say you, but you have approved of this editorial, in the groups that Mr. Sharp is trying to appease? The United Church of Canada, for example, are they an intemperate pressure group?

Mr. Duffy: I suppose that is a question you would have to ask the editor of the *Toronto Star*.

Mr. Brewin: I see. You are not able to expand on who these intemperate pressure groups are then?

The Chairman: I have to give the floor to some other questioner Mr. Brewin.

Mr. Stollery: On a point of order, Mr. Chairman, what time will we finish?

The Chairman: I was going to put the question to members of the Committee. How long do you want to sit this afternoon?

[Interprétation]

M. Brewin: Une question, monsieur Duffy. Vous travaillez pour le *Toronto Star*, mais je ne pense pas que vous écriviez les éditoriaux. Bref, avez-vous lu l'éditorial du vendredi 15 mars dans le *Toronto Star*?

M. Duffy: Oui.

M. Brewin: Cela correspond-il à vos vues? Je ne vous demande pas si vous avez écrit l'article ou non.

M. Duffy: Je ne serais pas en désaccord avec cette opinion. Les opinions éditoriales du *Toronto Star* sont les opinions du journal.

M. Brewin: Je comprends. J'aimerais vous poser une question sur un des points soulevés avant de terminer mes questions, car il y a d'autres membres qui veulent vous poser des questions. «Ce qu'il fait», c'est-à-dire M. Sharp:

Ce qu'il fait actuellement, c'est de tenter un geste couvert afin d'apaiser les divers groupes de pression au Canada et à l'étranger et il cherche à passer au-dessus de la logique du principe impliqué.

Laissons tomber pour l'instant «la logique du principe impliqué». Qui sont ces «divers organismes» que M. Sharp cherche à apaiser?

M. Duffy: Certainement il y a beaucoup de pression de divers organismes au Canada. L'Église unie du Canada me vient tout de suite à l'esprit.

M. Brewin: A quel organisme référiez-vous?

M. Duffy: Je ne sais pas...

M. Brewin: Excusez-moi.

M. Duffy: ...mais il y a une forte pression au gouvernement de s'engager...

M. Brewin: Je reconnais le fait qu'il y a naturellement de la pression de leur part et je crois que les gens les plus intéressés dans cette affaire, parce qu'il y a quelques implications humanitaires, sont en effet les diverses églises. Je vous demande si vous cherchiez à inclure les églises dans ce groupe, et je ne vous le demande pas directement, mais vous avez donné votre approbation à cette opinion éditoriale, n'est-ce pas? L'Église unie du Canada, par exemple, est-elle parmi les groupes de pression?

M. Duffy: J'imagine que cette question devrait être posée à l'éditeur du *Toronto Star*.

M. Brewin: Je vois. Vous ne pouvez pas alors m'expliquer qui sont ces groupes de pression.

Le président: Il faut que je donne la parole à quelqu'un d'autre que vous, monsieur Brewin.

M. Stollery: J'invoque le Règlement, monsieur le président. A quelle heure terminons-nous?

Le président: J'allais justement demander cette question aux membres du Comité. Jusqu'à quelle heure siégeons-nous cet après-midi, messieurs?

[Text]

Mr. Cyr: Five-thirty.

The Chairman: Five-thirty, we should be through with three more questioners I suppose. Very good, if the members agree.

Mr. Howie.

Mr. Howie: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Duffy, I would like you to give me the benefit of your opinion based on your observations in Africa on several statements and ideas that I have read expressed in the news medium. I will not ask you to share your thoughts with us on the possible results of the application of some of the principles set out by Mr. Sharp. Is the charge true that many of the guerillas are professionally trained in Communist countries?

Mr. Duffy: That is my impression, yes.

Mr. Howie: What is their purpose in being in Africa?

Mr. Duffy: I could not answer that.

Mr. Howie: Does our announced policy on the one hand encourage violence and terrorist activities by the guerillas and on the other hand encourage more rigidly unyielding attitudes by the white governments?

Mr. Duffy: I am sorry.

Mr. Howie: Does our announced policy on the one hand encourage violence and terrorist activities by the guerillas and on the other hand encourage more rigidly unyielding attitudes by the white governments?

Mr. Duffy: No.

Mr. Howie: Are economic and social pressures in South Africa and Rhodesia creating conditions leading toward more liberal regimes with greater freedom and opportunity for black populations?

Mr. Duffy: Yes, I think so.

Mr. Howie: How can our small contribution be peacefully and more constructively spent in your view Mr. Duffy?

• 1710

Mr. Duffy: In almost anything you do for education and economic development in the black countries in southern Africa.

Mr. Howie: Did you feel that, in effect, we are going through the back door to support revolutionary movements as differentiated from helping the victims of oppression?

Mr. Duffy: Well, I still do not understand the rationale of why whatever amounts of money are available cannot be handled directly, government to government, in purposes in Southern Africa—why they have to be handled through private organizations, to be used for projects under their control.

[Interpretation]

M. Cyr: 17 h. 30.

Le président: 17 h. 30. Trois autres députés pourraient encore poser leurs questions, j'imagine. Très bien, si les membres sont d'accord.

Monsieur Howie.

M. Howie: Merci, monsieur le président. Monsieur Duffy, j'aimerais votre opinion, en vous basant sur vos observations en Afrique, concernant plusieurs déclarations et l'idée que j'ai lue dans la presse. Je ne vous demanderai pas de partager votre opinion avec les nôtres sur les résultats possibles de l'application de quelques-uns des principes établis par M. Sharp. Est-ce vrai que plusieurs guérillas reçoivent une formation professionnelle dans des pays communistes?

M. Duffy: Cela est mon opinion.

M. Howie: A quelle fin sont-ils en Afrique?

M. Duffy: Je ne peux répondre à cette question.

M. Howie: Est-ce que notre politique d'un côté encourage la violence et les activités terroristes de la part des guérillas et d'un autre côté encourage les attitudes plus fermes par les gouvernements blancs?

M. Duffy: Je regrette, je n'ai pas saisi le sens de votre question.

M. Howie: Est-ce que notre politique d'un côté encourage la violence et les activités terroristes de la part des guérillas et d'un autre côté encourage les attitudes plus fermes par les gouvernements blancs?

M. Duffy: Non.

M. Howie: Est-ce que les pressions sociales et économiques en Afrique du Sud et la Rhodésie créent des conditions menant au régime libéral donnant plus de liberté et d'occasion pour la population noire?

M. Duffy: Oui, je crois que c'est là le cas.

M. Howie: D'après vous, monsieur Duffy, comment pourrions-nous nous assurer que notre petite contribution soit dépensée d'une façon plus constructive et plus paisiblement?

M. Duffy: De n'importe quelle façon dans les domaines de l'enseignement et de développement économique dans les pays noirs de l'Afrique du Sud.

M. Howie: Vous semble-t-il, en effet, que nous rentrons vers la porte en arrière pour appuyer ces mouvements révolutionnaires comme différent d'aider les victimes de l'oppression?

M. Duffy: Bien, je ne comprends pas pourquoi les montants d'argent disponibles ne peuvent pas être transférés directement de gouvernement à gouvernement à l'Afrique du Sud, pour être utilisés pour des projets sous leur compétence, et pourquoi il faut distribuer cet argent par l'entreprise des organismes privés.

[Texte]

Mr. Howie: You would be more inclined to build the economic infrastructure in these countries than to attempt to channel funds directly to the black people?

Mr. Duffy: You can use it for scholarships, for educating people, for agricultural developments or for industrial things. There is a considerable amount of money already going into Botswana, Basuto and Swaziland for various projects of this type.

Mr. Howie: What is the level of education and its prognosis in preparing the blacks for self-government and assisting them through social progression to a peaceful revolution?

Mr. Duffy: I said when I came here that I am not an expert on southern Africa, so I just do not know.

Mr. Howie: What do you feel we can do under existing laws in Rhodesia and South Africa to enhance educational facilities for blacks in these countries?

Mr. Duffy: Mr. Sharp seems to think that he can somehow deal with the Rhodesian government to provide scholarships for blacks to go to their own university in Salisbury, which I think is a good idea.

Mr. Howie: How extensive is the rule of law, as we know it, in the Congo and newly-emerging countries, and how does this relate to the rule of law in South Africa and Rhodesia, from your observations of being there?

Mr. Duffy: One thing that impressed me about South Africa is the integrity of the courts there. Obviously, if the South African Parliament passes a law that says you can arrest somebody the moment he has been acquitted on one charge, as has happened, then the courts cannot do anything about it, Parliament being sovereign; but my total impression is that the courts in South Africa are doing the best they can to maintain the rule of law, given the structure of the policies handed to them, and there have been some fairly striking cases, I think.

Mr. Howie: Some thoughts have been expressed that we should break off relations with South Africa and Rhodesia, and there have been some trading sanctions, and this type of thing. I tend to the view that in any of these events, the people who suffer most are those that can endure it the least; and they are the people at the lower level of our economic structures. What are your thoughts on that?

Mr. Duffy: I am doubtful about it. There is a certain appeal to applying sanctions, in saying: "We will have nothing to do with a country that we do not approve of", and this kind of thing. But the whole history of sanctions has never produced any effective result and, as you say, it tends to harm the little guy in the country rather than the political régime.

Mr. Howie: On the positive side, what do you see that we as a nation can do through trade exchanges and

[Interprétation]

M. Howie: De votre opinion, serait-il mieux de construire les infrastructures économiques dans ces pays au lieu d'essayer de donner ces fonds directement aux peuples noirs?

M. Duffy: Vous pourriez utiliser ces fonds pour des bourses, pour l'éducation, pour le développement agricole ou pour les choses industrielles. Il y a déjà beaucoup d'argent qui se dirige vers le Botswana, Basuto et Swaziland pour divers projets de ce genre.

M. Howie: Quel est le niveau d'éducation et quel est le pronostic pour préparer les Noirs pour l'autonomie et pour les assister d'une façon progressive vers une révolution ethnique.

M. Duffy: J'ai déjà indiqué que je ne suis pas expert sur l'Afrique du Sud, alors je ne sais pas.

M. Howie: Que pensez-vous que nous pourrions faire sous les lois actuelles en Rhodésie et en Afrique du Sud pour améliorer les installations éducationnelles pour les Noirs dans ces pays?

M. Duffy: M. Sharp semble penser de traiter directement avec le gouvernement rhodésien pour fournir des bourses pour les Noirs pour poursuivre leurs cours dans l'université à Salisbury, et je pense que ceci est une bonne idée.

M. Howie: Quelle extension a la loi ordinaire, telle que nous la connaissons, dans le Congo et les nouveaux pays, et comment ceci est-il relié à la loi ordinaire dans l'Afrique du Sud et la Rhodésie basé sur vos observations et vos visites?

M. Duffy: Une chose qui m'a impressionné de l'Afrique du Sud et l'intégrité des tribunaux là. Évidemment si le Parlement sud-africain rédige une loi disant que vous pouviez arrêter une personne au moment où elle a été acquittée d'une accusation, qui est déjà le cas, alors les tribunaux ne peuvent rien y faire, car le Parlement fait les lois. Mais mon impression globale est que les tribunaux en Afrique du Sud font le mieux qu'ils peuvent à maintenir la loi, étant donné la structure des politiques disponibles, et il y a eu plusieurs cas très impressionnants, je crois.

M. Howie: On a quelquefois exprimé l'opinion que nous devrions rompre les relations avec l'Afrique du Sud et la Rhodésie, et il y a déjà eu des sanctions commerciales, et ce genre de choses. Je suis de l'opinion dans tous ces cas que les peuples qui en souffrent le plus sont ceux qui ne peuvent moins soutenir le coup; et il y a beaucoup de gens au niveau inférieur des structures économiques. Que sont vos opinions de cela?

M. Duffy: Je m'en doute. Il y a une certaine attraction aux sanctions, nous disions: «Nous n'aurions aucune relation avec un pays duquel nous n'approuvons pas» et ce genre de choses. Mais l'histoire complète des sanctions n'a jamais produit de résultat efficace et, comme vous le dites, et elles semblent faire souffrir le petit individu dans le pays à la place du régime politique.

M. Howie: Du côté positif, que pensez-vous que nous, comme pays, pourrions faire par l'entremise des échanges

[Text]

dialogue to see that substantial justice is done for blacks in South Africa and Rhodesia?

Mr. Duffy: There are a number of Canadian companies operating in South Africa. They are profitable and I suppose what we should do is try to put the same kind of pressure on them as the British have put on their companies there, to raise African wages and training schedules and to turn away from this exploitation of cheap labour. If we can develop attention on that, we are doing something for the African people.

Mr. Howie: Your remarks were very helpful, Mr. Duffy, and thank you very much for coming here.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président. Je m'excuse,—je ne suis pas arrivé au début de la séance parce que j'étais au Comité des Affaires indiennes et développement du Nord canadien. Dans les discussions qui ont suivi, M^{lle} Bégin a souligné la contribution du Canada à la formation professionnelle de groupes d'étudiants et je sais que d'autres pays aussi imitent ce geste humanitaire du Canada. Moi je suis à Ottawa depuis près de dix ans et j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs étudiants qui ont bénéficié de ces bourses et qui fréquentent les universités canadiennes.

• 1715

Ceci m'amène à poser une question à M. Duffy. Lors de votre séjour dans le sud de l'Afrique avez-vous pu discuter avec les autorités en place ou avec les habitants de l'endroit de l'éducation en général et surtout de la formation professionnelle et de l'aide qui vient des pays plus riches? Et mes deux questions sont les suivantes: avez-vous pu constater que le choix des candidats qui doivent bénéficier de ces bourses se fait dans la bourgeoisie du pays et deuxièmement vous êtes-vous posé des questions sur le grand nombre de boursiers qui établissent domicile au Canada, en Angleterre ou en France après avoir terminé le stage de formation au lieu de retourner dans leur pays pour faire bénéficier leurs concitoyens des études qu'ils ont faites dans ces pays et avez-vous une solution à suggérer aux membres de ce Comité?

Mr. Duffy: No solutions. This is a question I have not really gone into, education. I have heard again and again that a lot of the people come here to take courses and then decide they want to live in Western Europe or in North America. I do not know how extensive a problem that is. But I would think it is a matter for control by the countries concerned. If they authorize a student to come here and take a course, there must be ways they can compel him to return to make the benefits.

As far as the choice and who gets the scholarships and this sort of thing, I have no information at all.

Le président: Je crois, monsieur Cyr, que M. Sharp a discuté un peu de cette question du retour des étudiants

[Interpretation]

commerciaux et le dialogue pour s'assurer que la justice substantielle est un fait accompli pour les Noirs en Afrique du Sud et la Rhodésie?

M. Duffy: Il y a plusieurs compagnies canadiennes en opération en Afrique du Sud. Elles sont très rentables et j'imagine que nous devrions essayer d'imposer les mêmes genres de pressions sur eux que les Anglais ont mises sur leurs compagnies en Afrique du Sud, pour augmenter le traitement des Africains et les horaires de formation, et d'éviter cette exploitation de main-d'œuvre à bon marché. Si nous pouvions attirer l'attention sur cela, nous ferions quelque chose de constructif pour le peuple africain.

M. Howie: Vos observations étaient très utiles, monsieur Duffy, et je vous remercie d'avoir témoigné.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman. I am sorry I couldn't make it for the beginning of the meeting. I was at the Northern Affairs Committee. As to the discussion which followed, Miss Bégin underlined Canada's contribution to the professional training of student groups and I know that other countries are also imitating this humanitarian gesture on the part of Canada. I have been in Ottawa for nearly 10 years and I have had the opportunity to meet several students who benefited from these grants and who attended Canadian universities.

This brings me to my question for Mr. Duffy. During your travels in Southern Africa, were you able to discuss with the local authorities or with the people of an area matters of education in general and especially the professional training and the financial aid which comes from richer countries? I have two questions on this subject: were you able to affirm that the candidates chosen to benefit from these grants came from the middle stratum of the country, and secondly, did you give consideration to the fact that a large number of these award holders established themselves in Canada, in England or in France after having completed their professional training rather than returning to their country of origin in order to apply the training they received abroad to the benefit of the citizens of the country? Would you have any solutions to suggest to the members of this Committee?

M. Duffy: Aucune solution. Ceci est une question que je n'ai pas vraiment étudiée, c'est-à-dire l'éducation. J'ai souvent entendu que plusieurs des gens viennent ici pour suivre des cours et ensuite décident qu'ils veulent vivre dans l'Europe ou dans l'Amérique du Nord. Je ne sais pas quelle étendue est ce problème. Mais je crois que cela tombe sous la compétence des pays impliqués. Si le pays autorise un étudiant de venir ici et de suivre des cours, il doit avoir des mesures qu'il peut prendre pour s'assurer qu'il revient à son pays pour faire bénéficier les citoyens.

En ce qui concerne le choix des candidats qui reçoivent les bourses et ce genre de chose, je n'ai aucun renseignement sur cette question.

The Chairman: I think, Mr. Cyr, that Mr. Sharp mentioned this problem of repatriating students to their

[Texte]

dans leur pays d'origine. Vous pourrez lire ses commentaires dans le fascicule n° 2 du Comité des prévisions budgétaires en général le 12 mars 1974. M. Sharp sera ici demain, d'ailleurs, comme vous le savez.

J'ai le nom de M. Munro.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): I would like to have Mr. Duffy's reactions to a number of questions. I would like to precede, however, with some comments. I think we have all been a little misled by the use of this term "humanitarian aid" in southern Africa. I see that it is somewhat modified on page 15. It says there that all such projects would have to be of a humanitarian or a developmental nature. This talks about scholarships.

Humanitarian aid, in the past at least, has normally been thought of in the context of providing medical equipment or bandages, or antibiotics and things of that sort. I do not think that is what they have in mind in this particular thing. If it is antibiotics, it might be for those who are damaged in raids across borders. I am sure that is not the intent.

However, if we can leave that aside for a minute, and take into consideration a couple of statements which I find very difficult to understand, I would like your comments on them. You cannot be held responsible for them.

One says that the project clearly would not be practical without at least the tacit concurrence of the local authorities in the particular regions concerned. It says regions. A little further on it is said that no project would be feasible without the agreement of whoever is in *de facto* control of a particular area where the project is located.

I find this somewhat difficult to reconcile with the developmental nature and scholarships.

There is another thing on which you might care to comment a little further down—to reduce humanitarian aid. Here again we have these words "humanitarian aid". To people who happen to be politically militant, it would be discriminatory. I see no reason why people should indulge in such discrimination, especially since such people will have a key place in the future of those areas. That is presuming that the militants will "overcome", and that is it, finished.

I am wondering about that general background, and the notion that was introduced in the next paragraph that there seems to be an inclination to treat with the Rhodesian authorities and help them in their university, with which I fully agree.

I am going to ask for your reaction to this. As against the type of aid which we seem to be thinking about here, what is your reaction to what is sometimes described as third-country assistance? There was in Central Africa a university called Makerere in Uganda. I am not sure whether it still exists. There was another one in South Africa to which African students could go. But let us say we could decide to be completely objective, to establish an institution in Lesotho or in Botswana to which students could go to form the administrative cadres that are going

[Interprétation]

country of origin. I think you can find his remarks in Issue 2 of Miscellaneous Estimates dated March 12, 1974. In any case, Mr. Sharp will be here tomorrow as you well know.

I have Mr. Munro next on my list.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): J'aimerais avoir la réaction de M. Duffy sur plusieurs questions. J'aimerais commencer d'ailleurs, avec quelques remarques. Je crois que l'utilisation du slogan «d'aide humanitaire» en Afrique du Sud est un peu trompeuse. Je vois qu'on a modifié cette notion à la page 15. On y indique là que certains projets devraient être d'un caractère humanitaire ou exploitationnel. Ceci inclut des bourses.

L'aide humanitaire, au passé au moins, était vue dans un contexte de fournir l'équipement médical ou des pansements, ou des antibiotiques, et ce genre de chose. Je ne crois pas que ceci est ce qu'il est indiqué dans cette chose en particulier. Si nous parlions d'antibiotiques, il consisterait peut-être de ceux qui sont endommagés dans des querelles aux frontières. Je suis sûr que ceci n'est pas l'intention.

Néanmoins, si nous voulions laisser cela de côté pour l'instant, et considérer quelques déclarations que je trouve très difficiles à comprendre j'aimerais bien à avoir vos réactions sur celles-ci. On ne vous accuse pas d'être l'auteur.

Une des déclarations dit très clairement qu'il serait très impraticable, sans l'approbation des autorités locales dans les régions particulières impliquées. Elle dit région. Un peu plus loin, on dit que aucun projet serait faisable sans l'accord de ceux qui sont *de facto* en contrôle d'une région particulière où le projet se trouve.

Je trouve ceci un peu difficile à réconcilier avec la nature ex-totationnelle de ces programmes et les bourses.

Il y a un autre point sur lequel vous pourriez peut-être exprimer vos observations un peu plus tard, c'est-à-dire, à réduire l'aide humanitaire. Ici encore nous avons ces mots «aide humanitaire». Pour les gens qui sont militants d'une façon politique, cela serait discriminatoire. Je ne vois aucune raison pourquoi les peuples doivent se permettre cette discrimination, surtout si nous acceptons le fait que ces personnes auront une place importante dans l'avenir de ces régions. Ceci pré-suppose que les militants «gagneront», et cela terminera la chose, point final.

Je me posais des questions sur cet antécédent général, et l'idée qui était présentée dans le paragraphe suivant qu'il semble avoir une tendance à traiter avec les autorités rhodésiennes et les aider dans leur université, notion avec laquelle je suis complètement d'accord.

Je vais vous demander votre opinion sur ceci. En distinction entre l'aide que nous proposons ici, quelle serait votre réaction à ce qu'on appelle souvent l'assistance au Tiers-Monde? Il y a en Afrique du Sud une université nommée Makerere dans l'Uganda. Je ne suis pas sûr si elle existe toujours. Il y en avait une autre en Afrique du Sud à laquelle assistaient les étudiants. Mais disons que nous pouvons être complètement objectifs, et nous établirons une institution à Lesotho ou à Botswana qui servira aux étudiants des cadres adminis-

[Text]

to be required in the development of their respective countries. Why should Canada not go into this really big and establish...

Mr. Duffy: We already are.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): But are we doing it as much as we ought to? Why do we have to fracture off little bits of this. It overcomes the problem of disorientation, diculturalization, if you like, and the problem of getting these people back to the country where they should be helping develop their own country. Maybe we should establish four, five or six of these things in strategic places throughout Africa. Would this sort of assistance appeal to you?

Mr. Duffy: Yes, this is the sort of thing I would like to see done.

I heard about this. Actually, I have forgotten the details, but while I was in South Africa in 1971, somebody in the Canadian embassy told me there was, I think, \$2 million in that year's appropriations for this. I think it is called the University of Lesotho and Swaziland and Botswana, establishing campuses in these different countries.

Sure, this is the kind of thing that I think should be done.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): With capital assistance.

Mr. Duffy: Yes, and educational assistance. I should not think there would be any problem of getting Africans from all over the continent to come to these places for their training. After all, the South African gold mines attract blacks from all over southern Africa and the independent countries, so there is no problem of mobility, I guess.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): And further north, say in Tanzania, where they might conceivably have...

Mr. Duffy: There is a lot of Canadian aid there, I think. In Zambia, education.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): But are we doing enough in this area?

Mr. Duffy: Nothing is enough. It is such an enormous problem of development and education and everything else in that continent.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Why do you think we are getting into this controversy? It has become controversial. "Humanitarian aid"—what does it mean? It says we are not going to assist people who are revolutionaries, and yet they are going to be the key people in the areas.

Mr. Duffy: Yes, that is something that bothered me when I read the statement too. Perhaps you want to ask Mr. Sharp about that.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): I am planning to do that, very definitely.

[Interpretation]

tratifs qui seront requis dans le développement de leur pays respectif. Y a-t-il une raison pour laquelle le Canada ne devrait pas embarquer dans cette chose et établir...

M. Duffy: Nous y sommes déjà.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Mais faisons-nous de notre mieux? Pourquoi faut-il en découper de petits morceaux? Ceci réglerait le problème de désorientation, de déculturalisation, si vous voulez, et le problème de répartir ces étudiants à leur propre pays où ils pourraient faire bénéficier leurs concitoyens. Nous devrions peut-être établir 4, 5 ou 6 de ces universités dans des endroits stratégiques à travers l'Afrique. Est-ce que ce genre d'assistance vous plairait?

M. Duffy: Oui, ceci est le genre de choses que j'aimerais voir.

On en a déjà parlé. Actuellement, j'ai oublié les détails, mais quand j'étais en Afrique du Sud en 1971, quelqu'un à l'ambassade canadienne m'a dit qu'il y avait, je crois, 2 millions de dollars au budget annuel pour ceci. Je crois que cela s'appelle l'Université de Lesotho et Swaziland et Botswana, et le programme tente d'établir des campus dans ces divers pays.

Certainement, ceci est le genre de choses que je crois qu'on devrait faire.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Il faudrait de l'aide financière.

M. Duffy: Oui, et de l'aide éducative. Je crois qu'il n'y aurait aucun problème d'attirer des Africains de tout le continent de venir à ces endroits pour leur formation professionnelle. Après tout, les mines d'or de l'Afrique du Sud attirent les Noirs de toute l'Afrique du Sud et tous les pays indépendants, alors il ne semble pas y avoir de problème de mobilité.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Et plus au Nord, par exemple en Tanzanie, où l'on pourrait peut-être avoir...

M. Duffy: Il y a beaucoup d'aide canadienne dans cet endroit je crois. En Zambie, éducation.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Mais est-ce que nous faisons assez pour cette région?

M. Duffy: On ne peut jamais en faire assez. Le problème de développement et d'éducation est tout autre dans ce continent énorme.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Pourquoi embarquons-nous dans cette controverse? Cela est devenu une question très controversée (siale!). L'aide humanitaire(?) qu'est-ce que cela veut dire? Cela indique que nous n'aidons pas les gens qui sont révolutionnaires et par contre, ils deviendront les gens importants dans ces régions.

M. Duffy: Oui, cela m'a posé des inquiétudes quand je l'ai lu. Peut-être vous vouliez interroger M. Sharp sur cette question.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je le ferai sans doute.

[Texte]

Mr. Walker: Maybe we could establish an RMC, somewhere over in the university.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): I am not thinking in those terms at all. I am thinking in administrative terms for the development of the cadres. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Harney.

Mr. Harney: Thank you, Mr. Chairman. I too apologize for being late. I was trying to take an aeroplane to get to Toronto. But they decided not to take me or anybody else.

The United Church of Canada and its predecessors have been in Africa for quite a number of years, Mr. Chairman. I make the following statement which I am going to ask Mr. Duffy to comment on. It is going to be a rather flat-footed statement and it is this: The United Church of Canada and the churches in Canada probably know more about Southern Africa, at least the Portuguese sections of Southern Africa, than the Department of External Affairs.

Mr. Duffy: It is possible, yes.

• 1725

Mr. Harney: It is quite possible. They have had quite a range of experience. They have been involved in missionary work, educational work, social work.

An hon. Member: China.

Mr. Harney: Yes, for example, our missionaries in China probably knew much more about China than our Department of External Affairs did for a very long time indeed. They appear, to me at any rate, to speak with a certain knowledge about the area. Would you grant them that, that they have a fair awareness of what is going on in that part of the world?

Mr. Duffy: Certainly those members of the church who have been to Africa would, yes.

Mr. Harney: They do claim that there is a very considerable movement of liberation going on, particularly in the Portuguese colonies. They also exhort many people, particularly the Government of Canada, to support these movements. On the basis that they are fairly well aware of what is going on in Africa, could you not give them credit for at least suggesting aid in an effective way?

Mr. Duffy: Well, this is where I disagree with the policy of the United Church.

Mr. Harney: Can I ask another question, just to come at it in another way?

Do you think it is not a good idea for the Canadian government to channel aid through non-governmental organizations in other areas of the world? Let us forget the areas of the world which are subject to turmoil and strife of the violent kind.

Mr. Duffy: I cannot see the reasons why it should be channeled through a non-governmental agency when there is a basically good international system of relations between governments.

[Interprétation]

M. Walker: Peut-être nous pourrions établir un collège militaire, quelque part dans l'université.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Cela n'est pas du tout ce que je veux dire. Je parle de mesures administratives pour l'exploitation de ce cadre. Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Harney.

M. Harney: Merci, monsieur le président. Moi aussi je m'excuse pour être en retard. J'étais à l'aéroport et j'essayais de me rendre à Toronto. Mais ils ont annulé le départ.

Il y a plusieurs années que l'Église unie du Canada et ses prédécesseurs sont en Afrique, monsieur le président. Je vais faire quelques commentaires et j'aimerais l'opinion de M. Duffy sur cette déclaration. La suivante serait une déclaration un peu franche et la voici: L'Église unie du Canada et les églises au Canada ont probablement plus de connaissances de la situation sur le sud de l'Afrique, au moins du quartier portugais de l'Afrique du Sud, que le Ministère des Affaires extérieures.

M. Duffy: C'est très possible, oui.

M. Harney: Il est très possible. Ils ont eu beaucoup d'expérience. Ils sont engagés dans des travaux de mission, des travaux d'éducation, des travaux sociaux.

Une voix: La Chine.

M. Harney: Oui, par exemple, les missionnaires en Chine ont probablement plus de connaissance sur la Chine que le ministère des Affaires extérieures il y a beaucoup de temps. Il me semble, de mon opinion, d'avoir de bonnes connaissances de cette région. Seriez-vous d'accord, monsieur Duffy, qu'ils ont une bonne connaissance de la situation présente dans cette partie du monde?

M. Duffy: Certainement, cela serait vrai pour les membres de ces églises qui ont travaillé en Afrique. Oui.

M. Harney: Ils constatent qu'il y a une tendance considérable de libération, particulièrement dans les colonies portugaises. Ils demandent fortement à plusieurs gens, particulièrement au gouvernement fédéral d'appuyer ces mouvements. Du fait qu'ils sont au moins connaissant de qu'est-ce qui se passe en Afrique, auriez-vous pas de confiance dans leur suggestion de dépenser cette aide canadienne dans une façon efficace?

M. Duffy: Eh bien, c'est sur cette question que je ne suis pas d'accord avec la politique de l'Église unie.

M. Harney: Puis-je vous poser une autre question, pour approcher cette chose d'une autre façon?

Pensez-vous que c'est une méchante idée de la part du gouvernement canadien de transmettre l'aide à l'entremise des organismes non gouvernementaux dans les autres régions du monde? Oublions pour l'instant les régions du monde qui sont assujetties à la violence.

M. Duffy: Je ne vois pas aucune raison pourquoi ces fonds doivent être transmis à l'entremise des agences non gouvernementales quand il existe déjà un système de relations internationales très bon entre les gouvernements.

[Text]

Mr. Harney: You realize, through you again, Mr. Chairman, Mr. Duffy, that we do, as part of our policy, take a fair amount of our aid and channel it through NGO's—non-governmental organizations? That is a very definite part of Canadian policy that has been established for some time. It is this aspect of the aid for the liberation movements that you question?

Mr. Duffy: I am simply bothered by the contradiction between Canadian policy in which, as Mr. Sharp says, we do not support violence as the solution to the problems in Southern Africa. Yet we are going to give money to these non-governmental groups who are going to be dealing, it seems to be fairly clear, with these violent groups.

Mr. Harney: Are you suggesting, then, that we would all be so much better off if we were more explicit about our objectives? In other words, if we fully expect and hope that these liberation movements will pursue their goals effectively and will reach their goals soon? Would you feel much better if Mr. Sharp came out and said that?

Mr. Duffy: I might disagree with him, but I think it would be more straightforward for him to say that.

Mr. Harney: Fine. I might not disagree with him but I certainly would feel that it would be much more straightforward. I think you are right in noticing that there has been quite a shift in the Canadian official opinion in these matters. Mr. Walker pointed out earlier that the document presented to this committee by Mr. Sharp the other day did indicate some considerable shift in direction, a shift which, by the way I approved—not that this would convince you in any way.

But really what we are coming down to, Mr. Duffy, is that we are not talking about the way the aid is channeled. You might have some objections to operating through non-governmental organizations. You are not terribly worried, really, about the effectiveness, you just do not like supporting liberation movements, is that correct? I mean, in black Africa.

Mr. Duffy: At this stage I just do not like encouraging violence as a solution to this problem in Southern Africa. I think there are other ways. There are forces at work which show some chance still, of producing a solution.

Mr. Harney: Mr. Chairman, Portugal has been spending about 50 per cent of its national budget...

Mr. Duffy: They do not have all that big a budget in the first place.

Mr. Harney: It is not a very rich country, you know that. They are spending 50 per cent of its national budget on maintaining armed forces in Africa. They have about 120,000 troops under arms in Africa. Do you not think that is a form of violence?

[Interpretation]

M. Harney: Vous vous rendez compte, monsieur Duffy, par votre entremise, monsieur le président, que nous dirigeons une partie importante de notre aide à l'entremise de ces organismes non gouvernementaux? Ceci fait partie d'une politique canadienne qui a été établie il y a plusieurs années. Est-ce que c'est cet aspect du programme d'aide internationale pour les mouvements de libération que vous vous opposez?

M. Duffy: Ce qui m'inquiète est la contradiction qui semble exister dans la politique canadienne, qui exige comme dit M. Sharp, que nous n'appuyons pas la violence comme solution au problème de l'Afrique du Sud. Malgré ça, nous donnons de l'argent à ces groupes non gouvernementaux qui vont traiter, il me semble très clair, avec ces groupes violents.

M. Harney: Suggérez-vous alors qu'il serait mieux si nous serions plus explicites de nos buts? En d'autres mots, si nous attendons et espérons que ces mouvements de libération poursuivront leur but de façon efficace et qu'ils atteindront leur but bientôt. Seriez-vous plus heureux si M. Sharp faisait une déclaration à ces fins?

M. Duffy: Je serais peut-être en désaccord avec lui, mais je crois que cela serait plus honnête de sa part.

M. Harney: Très bien. De ma part je ne serai peut-être pas en désaccord avec lui mais je trouverais certainement que cela serait beaucoup plus franc. Je crois que vous avez raison en indiquant qu'il y a eu un changement d'opinion officielle canadienne dans ces affaires. M. Walker a indiqué plus tôt que le document présenté à ce Comité par M. Sharp l'autre jour semble indiquer un changement considérable dans ces directions, un changement d'opinion que j'appuie, mais cela ne vous convaincrat pas plus.

Ce qui me semble être fondamental, monsieur Duffy, est le fait que nous ne parlons pas de la façon dont cette aide est dirigée. Vous auriez peut-être des objections parce que nous fonctionnons à l'entremise des organismes non gouvernementaux. Vous ne vous inquiétez pas trop, vraiment, de l'efficacité, vous ne voulez pas appuyer ces mouvements de libération, n'est-ce pas? Je veux dire dans l'Afrique noire.

M. Duffy: A cette étape, je n'aime pas encourager la violence comme solution aux problèmes en Afrique du Sud. Je crois qu'il y a d'autres façons de traiter ces problèmes. Il me semble qu'il y a d'autres manières de trouver une solution.

M. Harney: Monsieur le président, le Portugal dépense à peu près 50 p. 100 de son budget national...

M. Duffy: Ils n'ont pas un budget tellement énorme pour commencer.

M. Harney: Ce n'est pas un pays très riche, je le sais. Il dépense quand même 50 p. 100 de son budget national pour maintenir une force armée en Afrique. Ils ont environ 120,000 militaires en Afrique, ne trouvez-vous pas que cela est une forme de violence?

[Texte]

● 1730

Mr. Duffy: Sure.

Mr. Harney: Now which violence came first in your opinion? Was it the violence of oppression or the violence of liberation?

Mr. Duffy: I am not defending the Portuguese in this. They have problems, historical problems, and they have to get out of them somehow but the expansion of violence is not going to solve the problems.

Mr. Harney: What is likely to solve the problems and I do not accept that a few scholarships here and there and a little bit of building of infrastructure and of more paved roads and of more paved roads and of bridges and what have you really will resolve the problem that exists in southern Africa. What do you think would? Time? How much time? Another 300 years?

Mr. Duffy: I have no idea.

Mr. Harney: No idea.

Le président: Je crois bien que nous avons atteint la limite de notre temps.

Mr. Harney: We are all out of time.

Le président: Comme il est 17 h. 30, je pense qu'il serait temps que nous levions la séance jusqu'à demain matin, alors que M. Sharp reviendra devant le Comité à 9 h. 30. Je tiens à remercier M. Duffy d'avoir accepté d'essayer le feu des questions des députés des deux côtés de la Chambre et merci beaucoup de votre sincérité.

Alors pour répondre à la question de M. Cyr, à la page 27 du fascicule 2, à une question de notre collègue M. Munro, d'Esquimalt-Saanich, M. Gérin-Lajoie a répondu au sujet du retour des étudiants dans les pays d'origine et je pense qu'il n'est pas dans l'ordre de répéter ce que M. Gérin-Lajoie a dit.

M. Cyr: Page 27 du fascicule 2?

Le président: Des procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des prévisions budgétaires en général, c'est le fascicule du 12 mars dernier. Alors la réunion est ajournée à demain matin à 9 h. 30.

[Interprétation]

M. Duffy: Certainement.

M. Harney: Alors quelle violence prend la première place dans votre opinion? La violence de l'oppression ou la violence de la libération?

M. Duffy: Je ne veux pas défendre le Portugais dans cette situation. Ils ont des problèmes, des problèmes historiques, et il faut en sortir d'une façon ou d'une autre mais l'extension de la violence ne résoudra pas le problème.

M. Harney: Quelle serait la solution au problème, et je n'accepte pas que quelques bourses ici et là et un peu de construction de l'infrastructure, et quelques routes pavées, des ponts et que voulez-vous vont vraiment résoudre le problème qui existe dans le Sud de l'Afrique. Quoi va résoudre le problème? Le temps? Combien de temps? Encore 300 ans?

M. Duffy: Je n'ai aucune idée.

M. Harney: Aucune idée.

The Chairman: I think we have run out of time.

M. Harney: Il ne nous reste plus de temps.

The Chairman: As it is now 5:30 I think we should adjourn the meeting until tomorrow morning when Mr. Sharp will be back before the Committee at 9:30 a.m. I would like to thank Mr. Duffy for having accepted to bravely draw the fire of the questions from the members of both sides of the House, and I thank you very much for your sincerity.

In reply to Mr. Cyr's question, on page 27 of Issue No. 2, in replying to a question by our colleague Mr. Munro of Esquimalt-Saanich, Mr. Gérin-Lajoie spoke on the subject of repatriating foreign students to their country of origin, and I feel it would be out of order to repeat what Mr. Gérin-Lajoie said.

Mr. Cyr: Page 27 of Issue No. 2?

The Chairman: Yes, of the Minutes and Proceedings of the Standing Committee on Miscellaneous Estimates, that is the issue for March 12. The meeting is adjourned until tomorrow morning at 9:30 a.m.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 5

Friday, March 22, 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 5

Le vendredi 22 mars 1974

Président: M. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages -
du Comité permanent des*

External Affairs and National Defence

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Department of External Affairs

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1974-1975
Ministère des Affaires extérieures

APPEARING:

The Hon. Mitchell Sharp,
Secretary of State for External Affairs

COMPARAÎT:

L'hon. Mitchell Sharp,
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

WITNESSES:

(See Minutes of Proceedings)

TÉMOINS:

(Voir les procès-verbaux)

Second Session

Twenty-ninth Parliament, 1974

Deuxième session de la

vingt-neuvième législature, 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance
Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Messrs.

Bégin (M ^{11e})	Dupras
Brewin	Fairweather
Carter	Harney
Corbin	Hees
Crouse	Hopkins
Cullen	Howie
Cyr	Langlois
Douglas	Laprise

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Président: M. Georges-C. Lachance
Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messieurs

MacLean	Pelletier
Macquarrie	(Sherbrooke)
Matte	Rowland
McCain	Stackhouse
McKinnon	Stollery
Munro	Wagner
(Esquimalt-Saanich)	Walker—(30)

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

FRIDAY, MARCH 22, 1974
(6)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 9:40 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Lachance, presiding.

Members of the Committee present: Miss Bégin, Messrs. Brewin, Cyr, Danson, Dupras, Harney, Hopkins, Lachance, Langlois, Macquarrie, Munro (Esquimaux-Saanich), Stackhouse and Stollery.

Appearing: The honourable Mitchell Sharp, Secretary of State for External Affairs.

The Committee resumed consideration of the Estimates 1974-75 of the Department of External Affairs.

The Minister answered questions.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned until 8:00 o'clock p.m., Tuesday, March 26, 1974.

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE VENDREDI 22 MARS 1974
(6)

[Texte]

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 9 h. 40 du matin, sous la présidence de M. Lachance.

Membres du comité présents: M^{lle} Bégin, MM. Brewin, Cyr, Danson, Dupras, Harney, Hopkins, Lachance, Langlois, Macquarrie, Munro (Esquimaux-Saanich), Stackhouse et Stollery.

Comparait: L'honorable Mitchell Sharp, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le Comité reprend l'étude du Budget des dépenses 1974-1975 du Ministère des Affaires extérieures.

Le Ministre répond aux questions.

A 11 heures du matin, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 8 heures du soir le mardi 26 mars 1974.

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)*

Friday, March 22, 1974.

● 0938

[Text]

The Chairman: Gentlemen, I will call the meeting to order. We are very pleased that Mr. Sharp was able to return this morning to answer questions in connection with the statement he presented last Tuesday.

Étant donné que nous n'avons pas beaucoup de temps et que la Chambre siège à 11 h 00, j'ai pensé que nous pourrions commencer immédiatement à poser des questions au Ministre.

In view of our meeting yesterday with Mr. Duffy and in order to try to make our proceedings as organized as possible, I propose to give priority, if you agree, for the first half hour or so to questions dealing with the issue of Canadian aid to Southern Africa.

I imagine there will be no lack of questions in members' minds on that matter.

Would you agree to spend the first part of our session this morning on the subject of Canadian aid to South Africa?

Mr. Danson: To spend it on that issue?

The Chairman: No, no, just for half an hour.

Mr. Danson: Mr. Chairman, I think we are still hearing witnesses on that. We had someone yesterday and I think it has been covered to some extent. I do not think we should avoid it, necessarily, but it might be unfortunate if we spent too much time on it when there is so much of a broader nature contained in the Minister's statement.

The Chairman: I see that...

Mr. Danson: I certainly consider it extremely important but I think we could get bogged down on it, too.

The Chairman: I see no agreement, so members may direct their questions on whatever matter they wish.

Mr. Sharp mentioned on Tuesday that he would be pleased to return a third time if the members so wished. We shall see how much progress we make today. I assume that members will have further questions as our hearings proceed.

● 0940

I shall consult with the steering committee and our Minister and we will try to work out mutually agreeable arrangements.

I have as questioners, Mr. Macquarrie, Mr. Stackhouse, Mr. Munro; I know I have Mr. Danson also on my right who wishes to ask questions; Mr. Dupras and Mr. Harney. So the first questioner will be Mr. Macquarrie.

Mr. Macquarrie: Thank you, Mr. Chairman. Belonging to a highly organized and cohesive political party, I am here representing my colleague, Mr. Wagner, in

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)*

Le vendredi 22 mars 1974

[Interpretation]

Le président: Messieurs, je déclare la séance ouverte. Nous sommes très heureux que M. Sharp ait pu revenir ce matin pour répondre aux questions sur sa déclaration de mardi.

As we do not have much time, and the House is sitting at 11 o'clock, I thought we might start questioning the Minister right away.

A la lumière de notre réunion hier avec M. Duffy, et pour que notre débat se poursuivre d'une façon ordonnée, je propose d'accorder la priorité si vous êtes d'accord, au cours de la première demi-heure, aux questions ayant trait à l'aide canadienne à l'Afrique australe.

J'imagine que les députés ont un bon nombre de questions à poser à ce sujet.

Êtes-vous d'accord pour que la première partie de notre séance de ce matin soit consacrée à la question de l'aide canadienne à l'Afrique australe?

M. Danson: De la consacrer à cette question-là?

Le président: Non, non, juste une demi-heure.

M. Danson: Monsieur le président, il me semble que nous recevons encore des témoignages à ce sujet. Un témoin est venu hier, et nous avons déjà discuté de la question dans une certaine mesure. Je ne propose certes pas d'éviter systématiquement cette question, mais il serait dommage d'y consacrer trop de temps, alors que la déclaration du ministre soulève tant de questions d'ordre général.

Le président: Je constate que...

M. Danson: Je crois que c'est une question très importante, mais il ne faudrait tout de même pas se laisser embourber.

Le président: A ce que je vois, il n'y a pas consentement général, de sorte que les députés peuvent poser des questions à n'importe quel sujet.

M. Sharp a dit jeudi qu'il serait heureux de revenir une troisième fois si les députés le voulaient. Nous allons voir combien de progrès nous ferons aujourd'hui. Je suppose que les députés auront d'autres questions à poser au fur et à mesure de nos audiences.

Je vais consulter le Comité de direction et le Ministre et prendre les dispositions qui leur conviennent à tous les deux.

J'ai sur ma liste les noms de: MM. Macquarrie, Stackhouse et Munro. M. Danson à ma droite veut également poser des questions, ensuite MM. Dupras et Harney. M. Macquarrie a la parole.

M. Macquarrie: Je vous remercie, monsieur le président. Comme j'appartiens à un parti politique bien organisé et qui se tient, je représente ici mon collègue, M. Wagner,

[Texte]

a certain sense, but I am also a member of the Committee. That does not mean I will take double time.

But just to make a helpful observation, since I am now the senior soul on this Committee, having been on it every session of every Parliament for 17 years, getting a little trouble, but we should think a little more carefully about our efficiency. Thirty people questioning a witness for an hour and a quarter—that is usually what we get—is not going to give anything much more than a cursory observation or overview. Being faced with deadlines of estimates and so on makes the situation even more serious.

I will renew what I tried to present last session: that until this Committee is seized with the Minister's report as its term of reference, then we are going to have constant difficulty. The Minister gave 12 pages the other day. It took nearly all the meeting, as he should have, because it was a very important statement, and we are constantly short of time in our examination. So I make that suggestion and perhaps the suggestion that in order to be more serious, we might reconsider the prospect of subcommittees going into matters of depth. There were many things in the Minister's statement and I am glad he touched on so many, but there are many I would want to go into more deeply.

Now to cut that procedural suggestion short, I will ask first about the humanitarian aid. What struck me most was the section on page 10:

The projects clearly would not be practical without at least the tacit concurrence of the local authorities in the particular regions concerned.

Later on in the next sentence...

...no projects would be feasible without the agreement of whoever is in *de facto* control of a particular area where a project is located.

I told someone in the press last week that I thought this would be the area of greatest concern, but since I spoke so carefully and so wisely, I doubt if that was reported. But I am wondering about this.

I take it that we recognize that the sovereignty here referred to is in the liberated areas. If these are warring sovereignties—presumably the freedom fighters if I may use that umbrella term—and have as their goal, the establishment of sovereignty over the whole territory, whether it be Angola, whether it be South Africa, whether it be Rhodesia or any of the others mentioned, do we ever reach a stage where it would be logical and consistent to recognize *de facto* sovereignty of those who in a region are in *de facto* control? Do we ever reach a position where we find ourselves having to consider the nonrecognition of the *de jure* sovereignty of that governmental authority against which they are struggling?

We, at the present time, not only recognize South Africa but we continue to trade with her as if she were a member of the Commonwealth, and she with us. We have clearly no indication of fracturing our relations

[Interprétation]

mais je suis aussi un membre du Comité. Cela ne veut pas dire que je vais avoir un double temps de parole.

Pour vous aider, étant donné que je suis le plus ancien au Comité, j'en ai fait partie à chaque session de chaque Parlement depuis 17 ans, nous devrions peut-être nous préoccuper un peu plus de notre efficacité. Lorsque 30 personnes posent des questions à un témoin pendant une heure et quart, et c'est habituellement ce qui se produit, on ne peut obtenir autre chose que des remarques ou un exposé très superficiel. A cause du délai fixé pour le budget, la situation est encore plus sérieuse.

Je vais reprendre ce que j'ai demandé lors de la dernière session: jusqu'à ce que le Comité soit saisi du rapport du Ministre pour son mandat, nous allons éprouver des difficultés constantes. Le Ministre nous en a donné douze pages l'autre jour, et nous avons passé presque toute la réunion, comme il se doit, à en discuter, comme il se doit, puisqu'il s'agissait d'une déclaration importante. Nous avons toujours trop eu de temps pour l'interrogation. Je propose donc pour que le travail soit plus sérieux, que nous réexaminions la possibilité de former des sous-comités pour étudier les questions en profondeur. Il y avait plusieurs choses dans la déclaration du Ministre, je suis heureux qu'il en ait soulevées autant, mais j'aimerais en étudier quelques-unes plus sérieusement.

Pour couper court, je vais d'abord lui parler d'aide humanitaire. Ce qui me frappe le plus au paragraphe de la page 10:

Les projets ne sauraient évidemment être mis effectivement à exécution sans l'approbation, à tout le moins tacite, des autorités locales des régions intéressées.

Un peu plus loin dans la phrase suivante...

...on ne pourrait exécuter aucun projet sans l'approbation de quiconque exerce le pouvoir *de facto* dans la région intéressée.

J'ai dit à quelqu'un de la presse la semaine dernière qu'à mon avis c'était le domaine important mais, étant donné que j'ai parlé en pesant bien mes mots, je doute qu'on l'ait mentionné. Mais je me pose des questions à ce sujet.

Je suppose que nous reconnaissons que la souveraineté à laquelle on fait mention est celle des secteurs libérés. Si ce sont des secteurs où la souveraineté est contestée, probablement par les combattants de la liberté, si je puis utiliser ce terme général, qui ont pour objectif d'établir la souveraineté sur tout le territoire, que ce soit en Angola, en Afrique du Sud, en Rhodésie ou dans les autres pays mentionnés, arrivez-vous à un point où il serait logique et conforme de reconnaître *de facto* la souveraineté de ces régions où il y a un contrôle *de facto*? En arrivons-nous à un point où nous devons considérer la non-reconnaissance de la souveraineté de droit de cette autorité gouvernementale contre laquelle ils se battent?

Non seulement nous avons reconnu l'Afrique du Sud, mais nous continuons à faire du commerce avec elle, en tant que membre du Commonwealth, et elle fait la même chose avec nous. Nous ne sommes pas sur le point

[Text]

with Portugal. I am wondering if the government has thought through this—I presume it has—and if so, I would like to hear where this leads us.

I want to say at the outset that I personally have no desire to make difficult the extension of this humanitarian aid, because I think you may well do more to help people build the road to freedom than build a highway into the interior or across the swamps of the land. I am not at all concerned about the decency of the goal but I am wondering about some of the problems inherent in the means. Putting it simply: With whom will we be dealing? Who will be giving the right of good conduct to the personnel involved and referred to specifically in paragraph 4, page 10?

Hon. Mitchell Sharp (Secretary of State for External Affairs): Mr. Chairman, may I begin by making two general observations about the problem, which is undoubtedly a very difficult and complex one.

● 0945

First, as I have emphasized in my opening statement, we are not talking about aid to violent activities. We are talking about humanitarian aid in the form of education, medical supplies, hospitals, the kinds of activities that it is very difficult for any local authority to take action against.

Second, the Canadian government itself will not be directly involved in the sense that it will be seeking permission to carry on these activities. These activities will be carried on by nongovernmental organizations or by intergovernmental organizations, in other words, either voluntary groups or international organizations.

The point that I was trying to make in my opening statement was that if these projects are being carried on in countries neighbouring the states of Southern Africa that engage in racism, then, of course, you have to have the agreement of those governments. A non-governmental organization—or the United Nations or the Red Cross or what have you—has to be accepted by the territories in Zambia, in Tanzania, in Uganda, in Kenya, or whatever it might be. Those countries would have to give their blessing to that activity.

If it is in the white-dominated countries of Southern Africa, in South Africa, in Rhodesia, in the Portuguese Territories—and some of the projects are accepted for that purpose—for carrying out help to black Africans in those territories then, of course, you have to have at least the tacit agreement of those governments.

For example, one of the projects that we are now considering consists of helping Rhodesians to be educated in Rhodesia. So, we have to have the agreement of the Rhodesian government if there is help to black Rhodesians to be educated in Rhodesia.

Then you have the in-between situation, the one that is most delicate and most difficult, that is, the activities that are carried on in the so-called liberated areas, the areas that, for the time being, or perhaps indefinitely, are under the control of the groups that are contesting the right of the recognized government to carry on its

[Interpretation]

de rompre nos relations avec le Portugal. Je me demande si le gouvernement y a songé, je suppose qu'il l'a fait; dans l'affirmative, j'aimerais savoir où cela va nous conduire.

J'aimerais dire au départ que personnellement je n'ai pas l'intention de m'opposer à l'augmentation de l'aide humanitaire, car je crois qu'on peut faire autre chose pour aider les gens sur la voie de la liberté que de construire des routes à l'intérieur ou à travers les marécages. Je ne m'intéresse pas à la légitimité de l'objectif, mais je me pose des questions sur le problème que posent les méthodes. Un mot bien simple: avec qui faisons-nous affaire? Qui a le droit de diriger le personnel impliqué et dont on parle au paragraphe 4, de la page 10.

L'hon. Mitchell Sharp (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, je vais d'abord faire deux observations sur le problème qui est sans doute très difficile et très complexe.

Tout d'abord, comme j'ai souligné dans ma déclaration d'ouverture, nous ne parlons pas d'aider la violence. Mais nous parlons d'une aide humanitaire sous forme d'enseignement, d'approvisionnements médicaux, d'hôpitaux, de ce genre d'activités auxquelles l'autorité locale ne pourrait s'opposer.

Deuxièmement, le Gouvernement canadien ne sera pas en soi directement impliqué, dans ce sens qu'il cherchera à obtenir la permission de poursuivre ses activités. Ce sont des organisations non-gouvernementales ou inter-gouvernementales qui s'en chargeront. Autrement dit, des groupes bénévoles ou des organisations internationales.

Dans ma déclaration d'ouverture, je soulignais le fait que si ces projets sont en vigueur dans des pays voisins des États de l'Afrique du Sud qui pratiquent le racisme, évidemment il faudra l'accord de ces gouvernements. L'organisation non-gouvernementale, les Nations-Unies ou la Croix-Rouge, par exemple, doit être acceptée par les territoires en Zambie, tant en Tanzanie, en Uganda, ou Kenya ou ailleurs. Ces pays devront permettre ce genre d'activités.

S'il s'agit d'un pays dominé par les Blancs, en Afrique du Sud, en Afrique australe, en Rhodésie, dans les territoires du Portugal, certains des projets ont été acceptés à cette fin, pour aider les Africains noirs de ces territoires, il est évident qu'il nous faudra obtenir l'accord tacite du Gouvernement.

Un des projets à l'étude consiste à aider les Rhodésiens qui veulent s'instruire en Rhodésie. Par conséquent, il nous faut l'accord du gouvernement rhodésien, et on doit aider les Rhodésiens à s'instruire en Rhodésie.

Vous avez des situations intermédiaires, qui sont plus délicates et plus complexes, celles qui touchent aux activités ayant lieu dans des régions soi-disant libérées. Les régions qui pour le moment ou peut-être pour une période indéfinie, sont sous le contrôle de groupes qui contestent le droit du gouvernement reconnu à exercer

[Texte]

activities in that area. There, of course, the authority from whom the nongovernmental group would get its agreement might vary.

In Guinea Bissau, as you probably know, the extent of the control of the liberation groups is a matter of controversy. The situation seems to be that the Government of Portugal has control in the bigger cities and has some sort of control over rural areas to the east. But, on the ground, the control may be in the hands of the so-called liberation groups.

So, any nongovernmental group that is carrying on humanitarian activities in those areas, may find that it is accepted for a time by one group and then its presence is contested by the Portuguese authorities. But, as I say, since this is not aid in the form of arms or in a form that is anything more than just helping to keep people alive and well and preparing for their future life, even those whose control may be contested may be prepared to tolerate that kind of activity. It all depends upon the local circumstances.

• 0950

Mr. Macquarrie: I submit that you might, sir, be a bit over-relaxed in that last category. Do you concede that a government whose sovereignty's overthrow is the goal of the other freedom activists—they admit that, naturally, and I can quite understand their feeling... Do you think if Canadian personnel—we call them humanitarian, nongovernmental officials, yet they have their government behind them... What do you do if you have Mr. Smith and Mrs. Jones in an area where the writ of authority is not that of Portugal but of a group that is determined to overthrow Portugal? What do you do then? What is the protection that the Canadian government gives to these people? Are they there at their own risk? That would seem inconsistent with our government's determination to assist them.

I think there are profound problems once Canadian personnel enter these areas, and I think the public would like to know just how much thought has gone into this and how far the Canadian government will throw the blanket of its protection. A passport is the protection of the state, basically. We have had serious problems with Canadian abroad in peaceful areas. Do these people go in at their own risk? Do you say that your policy is, that because the aid is humanitarian, Pretoria and Lisbon will say, "Oh, that is fine, they are just nice Canadian"? That would be expecting a lot; these régimes are not noted for that kind of overwhelming broadmindedness, from what I understand of it.

Mr. Sharp: Basically, these Canadians who would be engaged in helping by way of providing hospitals or medical services and so on would be there at their own risk. It would be part of their involvement. We, I should make quite clear, have not yet approved any such projects. We have not had any put forward yet of that kind, as I emphasized on a number of occasions when people thought this was the kind of activity that we had been so far engaged in. We have yet to look at the first application from a nongovernmental Canadian group who want to engage in these activities, except in

[Interprétation]

ses activités dans cette région. Évidemment, le groupe non-gouvernemental devra s'adresser à diverses autorités pour obtenir l'accord.

En Guinée-Bissau, comme vous le savez probablement, le contrôle des groupes de libération est assez controversé. La situation semble la suivante: que le gouvernement du Portugal contrôle les grosses villes et jusqu'à un certain point les régions rurales à l'est. Mais, sur le terrain, le contrôle peut très bien être aux mains des groupes soi-disant groupes de libération.

Par conséquent, tout groupe non-gouvernemental qui exerce des activités humanitaires dans ces régions, doit d'abord être accepté pour un temps donné par un groupe et si sa présence est contestée, par les autorités portugaises. Comme je l'ai dit, comme notre aide ne se fait pas sous forme d'armes ou sous une forme autre que celle d'aider les gens à rester en vie et à se préparer à une meilleure vie, même ceux dont le contrôle est contesté peuvent être disposés à tolérer ce genre d'activités. Cela dépend de la situation locale.

M. Macquarrie: Je pense que vous êtes un peu trop détendu sur ce dernier point. Croyez-vous qu'un gouvernement dont le renversement de la souveraineté est l'objectif des activistes de la liberté puisse l'admettre, tout naturellement, je pourrais très bien comprendre le sentiment. Croyez-vous, si du personnel canadien que nous appelons des représentants humanitaires, non-gouvernementaux, et pourtant derrière qui il y a un gouvernement... Que feriez-vous si M. Smith ou M^{me} Jones se trouve dans une région où le contrôle n'est pas celui du Portugal mais d'un groupe déterminé à renverser le Portugal? Que faites-vous à ce moment-là? Quelle protection le gouvernement canadien donne-t-il à ces gens? Sont-ils là à leur propre risque? Cela semble un peu contraire à l'intention du gouvernement de les aider.

Je crois qu'il y a des problèmes sérieux lorsque le personnel canadien se rend dans ces régions et je suis certain que le public aimerait savoir dans quelle mesure on y a songé, et dans quelle mesure le gouvernement canadien les prend sous sa protection. Le passeport est fondamentalement une protection de l'État. Certains Canadiens ont eu des problèmes graves à l'étranger dans des régions pacifiques. Le groupe humanitaire travaille-t-il à son propre risque? Quelle est votre politique, croyez-vous parce que l'aide est humanitaire que Pretoria et Lisbon diront: «Oh, c'est très bien, ils sont de bons Canadiens»? Nous serions trop optimistes. Ces régimes ne nous ont pas habitués à ce genre d'ouverture d'esprit, d'après ce que j'entends dire.

M. Sharp: En général ces Canadiens s'engagent à aider ces régions en fournissant des hôpitaux ou des services médicaux, mais ils y seront à leur propre risque. Cela fait partie de leur engagement. Je dois préciser, qu'on ne nous a pas demandé d'approuver un projet de ce genre. On ne nous en a présenté aucun, comme je l'ai souligné à plusieurs reprises lorsque les gens me parlaient de ce genre d'activité. Il nous faut attendre d'étudier la première demande d'un groupe canadien non-gouvernemental qui désire faire ce travail, sauf dans le domaine de l'éducation où ce genre de problème ne se pose pas, car là

[Text]

the field of education where this kind of problem does not generally arise because the education of the kind that we have helped has been education in other institutions outside the area of contestation itself.

It will be a very difficult problem and a very serious undertaking on the part of any nongovernmental Canadian organization that wants to go in and provide humanitarian aid, because essentially it will be at their risk. The Canadian government would do everything possible to protect them as Canadian citizens, but it would be understood from the beginning that the extent to which we could help might be very limited.

Mr. Macquarrie: So that this announcement of government policy stemming from the Commonwealth meeting does nothing at all for those volunteers. Volunteers could have gone in a year ago, could have gone in a month ago, at their own risk. This adds nothing, really, to the quasi-endorsation of this kind of activity on the part of...

Mr. Sharp: Oh yes it does; it adds money.

Mr. Macquarrie: Only money?

Mr. Sharp: Yes.

Mr. Macquarrie: Would the Canadian government put nothing but money? Do you envisage a situation in which you might recognize these communities as governments in exile?

Mr. Sharp: I am sorry. Which communities as governments in exile?

Mr. Macquarrie: We have reached the stage where you point out that you must have the agreement of the *de facto* group in these areas. A logical consequence, I suppose, would be that eventually you would recognize the authority of these groups from the whole area. Is this in mind for the Canadian government?

Mr. Sharp: I am sorry, I do not understand the question.

Mr. Macquarrie: All right. I will be more explicit. Supposing the day comes when the freedom fighters in Angola so push back the Portuguese that they are in charge of a considerable portion of that area, and there has been growing involvement of Canadian personnel. Do you envisage this day when the Canadian government will recognize that successful new authority as the *de facto* government of the whole of Angola?

• 0955

Mr. Sharp: I would not have thought that the presence of Canadians representing nongovernmental organizations would have very much effect upon the decision in that respect. It would have to be decided whether there was a government in effective control of the area. This is the criteria upon which we base recognition.

There are, of course, two kinds of circumstances involved here. If we take Guinea-Bissau as an example, the groups that are contesting the rule of Portugal are claiming to be the government of the whole of that territory and the question arises: who is effectively in

[Interpretation]

où nous avons aidé, c'était dans des institutions à l'extérieur des domaines de contestation.

Ce sera un problème complexe et très sérieux pour toute organisation canadienne non-gouvernementale qui désire fournir une aide humanitaire, car essentiellement elle le fera à ses propres risques. Le gouvernement canadien fera tout son possible pour protéger comme citoyens canadiens, mais il doit être entendu au départ que notre aide ne peut être que très limitée.

M. Macquarrie: Par conséquent, l'annonce de la politique gouvernementale résultant de la réunion du Commonwealth n'aide dans rien ces bénévoles. Les bénévoles auraient pu s'y rendre il y a un an, il y a un mois, à leurs propres risques. Cette politique n'ajoute rien, pour les groupes qui se sont presque engagés dans ce genre d'activité...

M. Sharp: Oui, elle ajoute quelque chose, de l'argent.

M. Macquarrie: Seulement de l'argent?

M. Sharp: Oui.

M. Macquarrie: Et si le gouvernement canadien ne fournit rien d'autre que de l'argent. Envisagez-vous une situation où le gouvernement canadien pourra reconnaître ces collectivités comme étant des gouvernements en exil?

M. Sharp: Excuse-moi, de quelles localités s'agit-il?

M. Macquarrie: Nous en sommes au point où il vous faut l'accord de groupes *de facto* dans ces régions. Une conséquence logique, je suppose, serait qu'éventuellement vous reconnaissez l'autorité de ces groupes dans toute la région. Le gouvernement canadien y songe-t-il?

M. Sharp: Je regrette, je ne comprends pas votre question.

M. Macquarrie: Très bien, je vais être plus précis. Supposons qu'un jour, les combattants de la liberté d'Angola repoussent les Portugais et qu'ils contrôlent une grande partie de la région, où il y a un bon nombre de Canadiens. Croyez-vous que le jour viendra où le gouvernement canadien reconnaîtra cette nouvelle autorité comme étant le gouvernement *de facto* de toute l'Angola?

M. Sharp: Je n'aurais pas cru que la présence de Canadiens représentant des organismes non gouvernementaux, aurait eu beaucoup de répercussion sur cette décision à cet égard. Il aurait fallu décider si le gouvernement détenait un contrôle réel de la région. Voilà le critère sur lequel nous nous fondons lorsqu'il s'agit d'établir des relations diplomatiques.

Naturellement, il y a deux genres de circonstance en cause ici. Si par exemple nous prenons le cas de la Guinée-Bissau, les groupes qui contestent le droit pour le Portugal de gouverner ce pays prétendent aussi être le seul gouvernement reconnu de tout l'ensemble de ce

[Texte]

control? So far in our judgment the so-called liberation forces have not established control. So we continue to recognize Portugal as the government of that area.

You could have a different situation arise in which the claim was made not of the control of the whole of the area but the establishment of a new country. Then we would have to decide whether there was a new country which only comprised part of the original area.

So my answer to you I think must be, Mr. Macquarrie, that the question of recognition is a matter to be settled per se and the presence of Canadians would not have very much to do with the decision of the Canadian government.

Mr. Macquarrie: I will conclude by saying that if the Canadians are there to assist the goal of the revolution, the goal of the revolution is the assumption of sovereignty. So it is not all that miniscule that they are there and I think the day will come when we cannot have it both ways, that we will either have to make a commitment and stop walking the halls of power in Pretoria and Lisbon in greatest geniality or make good on our activities elsewhere.

Mr. Sharp: But may I just interrupt, Mr. Chairman, to say that the attitude of the Canadian government is quite clear on this question. We want the independence of the Portuguese territories. We want the end of racism in Rhodesia and South Africa.

Mr. Macquarrie: I submit with considerable confidence that as the months go by you will not be able to deal with this so comfortably. It is a situation that I trust you have thought through. You have not indicated that you have but I hope you have.

Can we expect from this that there will be a new attitude towards governments in exile generally or groups that are trying to achieve freedom? The elected President of Chile was "foully murdered" a few months ago, to quote Shakespeare. One can conceive a government in exile being set up by refugees from the junta, would this development make it more likely that Canada would look with favour upon lending humanitarian assistance to these people if they sought to return to their country and establish a government.

Mr. Sharp: Mr. Chairman, the policies that I announced on behalf of the government in relation to southern Africa stem from almost universal condemnation of racism and colonialism in Africa, any they are directed to that end. What we might do to help in the efforts of people throughout the world to achieve freedom and dignity where there is a different kind of oppression is a question to be looked at on its merits and I think any effort to try to confuse these only results in a weakening of what I consider is desirable support by the

[Interprétation]

territoire et il s'agit alors de déterminer qui de fait détient le contrôle. Jusqu'à maintenant à notre avis, les soit-disantes forces de libération n'ont pas établi le contrôle. Par conséquent nous continuons à reconnaître le Portugal comme étant chef du gouvernement dans cette région.

Il se peut qu'il y ait une situation différente qui survienne, où on ne prétend pas contrôler tout l'ensemble d'une région mais où l'on désire établir plutôt un nouveau. Il nous faudrait alors désirer s'il s'agit là d'un pays nouveau qui ne comprendrait uniquement qu'une partie de la région d'origine.

Je dois donc vous répondre monsieur Macquarrie que la question de reconnaissance d'un pays est une question qui doit être résolue en soi et que la présence canadienne n'aurait rien à voir avec la décision prise par le gouvernement canadien.

M. Macquarrie: Je conclurai en disant que si les Canadiens sont là pour aider à promouvoir les objectifs de la révolution, cette révolution a ordinairement pour but d'acquérir la souveraineté. Par conséquent, il n'est pas sans importance qu'ils soient sur place et je crois que le jour viendra où nous ne pouvons agir dans les deux sens et qu'il nous faudra décider alors de nous engager plutôt que de côtoyer des autorités à Prétoria et à Lisbonne avec grande amabilité ou bien il nous faudra agir efficacement ailleurs.

M. Sharp: Permettez-moi de vous interrompre monsieur le président pour déclarer que l'attitude du gouvernement canadien est très claire sur cette question. Nous souhaitons l'indépendance des territoires portugais. Nous voulons la fin du racisme en Rhodésie et en Afrique du Sud.

M. Macquarrie: Je suis à peu près certain que, au fur et à mesure que les mois passeront vous ne serez pas en mesure de traiter de cette question d'une façon aussi facile. Sans doute, vous avez étudié en profondeur la situation, vous ne l'avez pas indiquée et j'espère qu'il en est ainsi.

Pouvons-nous alors nous attendre, compte tenu de ce qui précède, qu'il y aura une nouvelle attitude vis-à-vis les gouvernements en exil de façon générale ou vis-à-vis les groupes qui essaient d'obtenir leur libération? Le président élu du Chili a été assassiné d'une façon «répugnante» il y a quelques mois si vous me permettez de citer Shakespeare. On peut concevoir un gouvernement en exil qui soit mis sur pied par des réfugiés de la junte militaire et s'il en était ainsi vraisemblablement est-ce que le Canada serait d'accord pour leur fournir une aide humanitaire si ces personnes désiraient retourner dans leur pays pour y établir un gouvernement?

M. Sharp: Monsieur le président, les politiques que j'ai annoncées de la part du gouvernement en rapport avec l'Afrique du Sud, découlent d'une condamnation presque universelle du racisme et du colonialisme en Afrique et sont dirigées à cette fin. Ce que nous pourrions espérer de faire c'est de nous joindre aux efforts des peuples du monde entier qui veulent en arriver à obtenir la liberté et la dignité là où il existe de l'oppression est une question qui doit être étudiée selon ses mérites et je crois que tout effort pour essayer de jeter de la con-

[Text]

Government of Canada for an end of racism and of colonialism in Africa.

Mr. Macquarrie: Believing that political freedom is universal I do not like to suggest that I am trying to confuse the issue. I think that is rather a dusty answer, if I may say so.

Mr. Sharp: I thought it was a rather dusty question, Mr. Macquarrie.

Mr. Macquarrie: If what happened in Chile is that simple that you want to make a sarcastic reply you take the responsibility for that.

Mr. Sharp: I do not think it was sarcastic, Mr. Chairman. I was trying to be sure in dealing with this very serious question, which I know Mr. Macquarrie takes very seriously, that we do not get into an argument as to whether we should not do something in Africa because there are other causes that may deserve our support also.

• 1000

Mr. Macquarrie: I asked you if this move was an indication that the government might be moving along other lines. There is no interest in confusing the issue at all, but I will recognize your unwillingness to discuss the matter and stop it.

The Chairman: May I put down your name for further questions?

Mr. Macquarrie: Yes.

The Chairman: Thank you, Mr. Macquarrie. I would like to remind the members of the Committee that I do not like to intervene too much in the questioning, but 20 minutes have been used up by the first questioner. Mr. Danson.

Mr. Danson: Yes, I will use my 20 minutes as well as I can, Mr. Chairman.

The Chairman: Please.

Mr. Danson: In the interests of equal time and democracy, I think it would only be fair.

Mr. Chairman, I would like to ask the Minister if Canadians' providing assistance to the independence movements would, in a sense, because of the Commonwealth decisions, carry with them the prestige and, I think, a certain amount of protection of the Commonwealth and is this not an indication of the value and strength of the Commonwealth.

Mr. Sharp: Mr. Chairman, I thought it was very significant that after the Commonwealth meeting held here in Ottawa, there would have been the degree of unanimity that did emerge on this particular question. I do not think it is any secret that there are certain black African countries of the Commonwealth that might

[Interpretation]

fusion ne pourrait avoir comme résultat qu'une faiblesse de ce que je considère comme un appui souhaitable par le gouvernement canadien afin de mettre fin au racisme et au colonialisme en Afrique.

M. Macquarrie: Si l'on croit que la liberté politique est universelle je n'aimerais pas qu'on prétende que j'essaie de jeter de la confusion dans cette affaire. Je crois que c'est là, si vous me le permettez, une réponse un peu trop rabâchée.

M. Sharp: A mon avis, c'était là une question plutôt traditionnelle, monsieur Macquarrie.

M. Macquarrie: Si ce qui s'est passé au Chili est aussi simple que vous aimiez faire une réponse sarcastique, c'est vous qui en prenez la responsabilité.

M. Sharp: Je ne crois pas que ma réponse était sarcastique, monsieur le président. J'essayais de m'assurer en traitant de cette question très grave, que M. Macquarrie, je le sais, prendrait au sérieux est de ne pas provoquer une discussion à l'effet que nous ne devrions pas faire quoi que ce soit en Afrique puisqu'il y a d'autres causes qui méritent aussi notre appui.

M. Macquarrie: Je vous ai demandé si cette prise de position devait laisser entendre que le gouvernement allait adopter d'autres lignes de conduite. Il n'y a aucun intérêt à jeter de la confusion dans cette affaire, mais je reconnaitrai que vous n'êtes pas désireux de discuter de cette question et m'arrêterai ici.

Le président: Puis-je mettre votre nom sur la liste pour un autre tour de questions?

M. Macquarrie: Oui.

Le président: Merci, monsieur Macquarrie. J'aimerais rappeler aux membres du Comité que je n'aime pas intervenir lorsqu'ils posent des questions, mais le premier orateur a parlé durant 20 minutes. Monsieur Danson.

M. Danson: J'essaierai d'utiliser mon 20 minutes des questions du mieux que je le peux, monsieur le président.

Le président: S'il vous plaît.

M. Danson: Je pense qu'il serait juste d'agir ainsi dans l'intérêt du temps égal accordé à tous et de la démocratie.

Monsieur le président, j'aimerais demander au ministre si les Canadiens qui fournissent de l'aide aux mouvements d'indépendance ne devraient pas, en un certain sens, à cause des décisions du Commonwealth, poursuivre leur aide en s'entourant du prestige et jusqu'à un certain point de la protection du Commonwealth, et n'est-ce pas là une preuve de la valeur et de la force du Commonwealth?

M. Sharp: Monsieur le président, je crois qu'il est très important de remarquer qu'à l'issue de la réunion du Commonwealth tenue ici à Ottawa, il y a eu un certain montant d'unanimité qui est ressorti au sujet de cette question en particulier. Je ne crois pas que l'on doive attacher un caractère confidentiel au fait qu'il y a un cer-

[Texte]

have preferred that Canada, Britain, Australia and New Zealand should have gone further and have given aid to other forms of activity.

As I said quite clearly, Canada does not advocate violent solutions. They hope for a peaceful solution and, therefore, we could not support violence and this was a view taken by some of the other countries, too, but what was significant was that there was complete unanimity on the provision of humanitarian aid. Sometimes when I hear it suggested that Canada is somehow going out on some bold and new kind of support for quote violence unquote, I wonder whether this would apply also to Mr. Heath, to Mr. Whitlam and Mr. Kirk. These are people I think similar to ourselves who are interested in the preservation of peace and of the advancement of humanity in the world. Therefore, I feel that in this respect the Commonwealth has shown the ideals for which it stands and the way in which it can give practical help for the realization of those ideals.

Mr. Danson: Could I ask, Mr. Sharp, what other nations are involved in humanitarian aid? You have mentioned some of the other white Commonwealth nations, but what other countries are involved in this area and in what way?

Mr. Sharp: Quite a bit of aid is being given, particularly by the Scandinavian countries. There is increasing support throughout the world for this form of humanitarian aid because there is a universal concern about the destiny of Africa. It is widely believed, and I am glad to say this, that policies of racism and colonialism are obsolete in the modern world and are not consistent with the ideals for which most of us stand. As I said, most of the aid that is being provided to these indigenous groups in Africa is coming from the United Nations organizations and from the Scandinavian countries. I think these are the principal suppliers at the moment.

Mr. Danson: Is it not possible that if we did not carry on with the Commonwealth commitment here we might, in a sense, undermine the Commonwealth or certainly our position in the Commonwealth and also leave that form of aid open to other nations who are anxious to get in there and do not share our general political philosophies?

Mr. Sharp: That may be so. Certainly, the resolution that was passed in Singapore marked a turning point in the evolution of the Commonwealth. Then there was a declaration on the principles of support for those who are fighting racism and so on—and the support was for the idea of racial equality.

That declaration in Singapore did mark a turning point. Without that declaration, the Commonwealth might have been in danger of breaking up.

[Interprétation]

tains pays de l'Afrique noire qui font partie du Commonwealth qui auraient préféré que le Canada, la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande aillent plus loin et accordent leur aide à d'autres formes d'activités.

Comme je l'ai dit assez clairement, le Canada ne prônait pas de solution violente. Il espère réaliser une solution pacifique et par conséquent nous ne pouvons pas appuyer la violence, ce qui est un point de vue qui était partagé par certains des autres pays également; mais ce qui est encore plus important, c'est que l'on a réussi à obtenir l'unanimité complète au sujet des dispositions visant l'aide humanitaire. Parfois lorsque j'entends dire que le Canada prône de nouvelles initiatives qui sont d'avant-garde et encourage ainsi la violence, je me demande si cela s'appliquerait également à M. Heath, à M. Whitlam et à M. Kirk. Ce sont là des personnes qui nous ressemblent beaucoup et qui sont intéressées au maintien de la paix et à l'avancement de l'humanité dans le monde. Par conséquent j'estime qu'à cet égard, le Commonwealth a démontré les objectifs qui sont les siens et la façon dont il peut accorder une aide pratique pour la réalisation de ces objectifs.

M. Danson: Pourrais-je demander, monsieur Sharp, quelles autres nations s'occupent d'aide humanitaire? Vous avez mentionné certaines des autres nations blanches du Commonwealth mais quels autres pays s'intéressent à ce domaine et de quelle façon?

M. Sharp: Il y a beaucoup d'aide qui nous parvient des pays scandinaves en particulier. Il y a une augmentation de l'appui un peu partout dans le monde pour ce genre d'aide humanitaire, car à l'échelle internationale on s'inquiète de la destinée de l'Afrique. On croit généralement et je suis heureux de le dire, que les politiques du racisme et du colonialisme sont désuètes dans un monde moderne et ne sont pas conformes avec les idéaux que nous prônons. Comme je l'ai dit, la plupart de l'aide qui est consentie à ces groupes indigènes en Afrique provient des organismes des Nations unies et des pays scandinaves. Ce sont les principaux intéressés pour le moment.

M. Danson: N'est-il pas possible que si nous ne devions pas faire honneur aux engagements pris par le Commonwealth ici, nous pourrions en un certain sens saper la valeur du Commonwealth ou mettre en danger notre position au sein du Commonwealth et laisser cette forme d'aide entre les mains d'autres nations qui ont hâte de s'ingérer dans ces pays et ne partagent pas nos principes politiques de base?

M. Sharp: Il se peut qu'il en soit ainsi. Certainement la résolution qui a été adoptée à Singapour marque un point tournant dans l'évolution du Commonwealth. Puis il y a eu une déclaration de principe au sujet de l'appui accordé à ceux qui luttent contre le racisme et le reste—et cet appui a également été accordé à l'idée d'une égalité raciale.

Cette déclaration à Singapour a marqué un point tournant. Sans cette déclaration, il y aurait eu danger de désintégration du Commonwealth.

[Text]

• 1005

Mr. Danson: Having been at that conference, I can say that I had the very strong feeling that, had there not been such a declaration, and, frankly, had Canada and our Prime Minister not taken the lead in a very tense situation, the Commonwealth surely would have broken up. That is a commentary.

I would like to move to another area, Mr. Minister, relating to the re-assessment of the U.S. position vis-à-vis Europe. How does this affect Canada's relationships with the United States and with the European community, and what is our general posture in relationship to these two major areas of our interest?

Mr. Sharp: Obviously, Mr. Chairman, the tension between the United States and Europe is a cause of very great concern to Canada. These are the two areas of the world with which we have the closest relations in terms of trade, in terms of cultural relations, in terms of the origins of our people. Indeed the Committee will recall that the government looks upon the development of our relations with Europe as being an essential part of the development of the so-called third option.

Moreover, Mr. Chairman, any breakdown in relations between Europe and America, or any confrontation, would, of course, have the most serious implications for Canada. The Committee may recall that a few years ago I took an initiative in the NATO council to bring this matter forward under the so-called economic clauses of the NATO treaty to draw attention to the implications of a trade war between the United States and Europe upon the strength and unity of the alliance.

But may I add here a personal comment, that I do not think that that is what we face. I do not believe that we are facing a major issue between the United States and Europe of the kind that might have faced us a few years ago in the trade field.

There are difficulties in relations between the United States and Europe today. They arise out of, it seems to me, two strong tendencies: one, a desire on the part of the United States to, in a sense, re-assert its leadership in the western world, and its desire to see the free world united in support of the advancement of the ideals of the western world; and the other, the desire of the Europeans of achieve unity within their own group.

•1010

These two tendencies tend to come into conflict because the United States believes that before the European Community makes up its mind on a particular issue of importance to the cause of the free world, they ought to consult with the United States. The Europeans tend to look upon that as an interference in the internal affairs of the European Community.

[Interpretation]

M. Danson: Comme je faisais partie de cette conférence, je peux dire que j'ai le sentiment très fort qu'il n'y a pas eu à cet endroit une telle déclaration et, à vrai dire, si le Canada et notre premier ministre ne prennent pas la position de chef de file dans une situation exarcerbée comme celle-là il est sûr que le Commonwealth se serait désintégré. C'est là un simple commentaire.

J'aimerais passer à un autre domaine, monsieur le ministre, se rapportant à la réévaluation de la position des États-Unis vis-à-vis l'Europe. Comment cela affecte-t-il les relations du Canada avec les États-Unis et avec la communauté européenne et quelle est notre position générale en rapport avec ces deux points d'intérêt?

M. Sharp: Il est évident, monsieur le président, que la tension qui existe entre les États-Unis et l'Europe est un sujet de grande préoccupation pour le Canada. Ce sont là les deux régions du monde avec lesquelles nous avons les relations les plus étroites au point de vue commercial, au point de vue de relations culturelles et au point de vue de l'origine de notre peuple. De fait le Comité se rappellera que le gouvernement étudie l'extension de nos relations avec l'Europe comme faisant partie intégrante du développement de ce que l'on appelle la troisième option.

De plus monsieur le président, toute rupture des relations entre l'Europe et l'Amérique ou toute confrontation entre ces deux blocs aurait naturellement les conséquences les plus graves pour le Canada. Le Comité se rappellera peut-être qu'il y a quelques années j'ai pris l'initiative au sein du Conseil de l'OTAN de mettre cette question de l'avant en vertu des articles soi-disant économiques du traité de l'OTAN pour attirer l'attention sur les implications d'une guerre commerciale entre les États-Unis et l'Europe et de ses répercussions sur la force et l'unité de l'alliance.

Permettez-moi d'ajouter cependant un commentaire personnel et je dirais que ce n'est pas le genre de situation à laquelle nous devons faire face. Je ne crois que nous avons à faire face à une rupture grave entre les États-Unis et l'Europe du genre de celle à laquelle nous avons dû faire face il y a quelques années dans le domaine commercial.

Il y a des difficultés à l'heure actuelle dans les relations entre les États-Unis et l'Europe. Elles découlent il me semble, de deux tendances très fortes: l'une est le désir de la part des États-Unis pour réaffirmer en un certain sens son rôle de chef de file dans le monde occidental et son désir également de voir le monde libre s'unir pour appuyer l'avancement des idéaux du monde occidental; par ailleurs les Européens désirent réaliser l'unité au sein de leur propre groupe.

Ces deux tendances semblent vouloir s'opposer vu que les États-Unis pensent qu'avant que la Communauté européenne prenne une décision sur un problème d'une importance particulière pour la cause du monde libre, elle doit consulter les États-Unis. Les Européens tendent à considérer cela comme une ingérence dans les affaires intérieures de la Communauté européenne.

[Texte]

This is the nature of the problem. My own view is that this will be resolved, although it may take quite some time and there may be a good deal of loud talking on both sides in the process. In other words, I do not think it does represent any differing view of the desirability for unity amongst the free world community.

Mr. Danson: How does this affect Canada, Mr. Sharp, and our relationship with the U.S.? Does it change or alter our relationships in any way, or does it affect our relationships in Europe in any way?

Mr. Sharp: Yes, it does in many respects. For example, Dr. Kissinger had proposed that there should be a reassertion of the unity of the NATO countries, a rededication to the purposes of the NATO alliance. One of the results of this initiative was that the Europeans proposed a declaration of principles governing relations between Europe and America, and when this leaked to the press, I immediately reacted by saying that I hoped that the Europeans and the Americans would not think we were ready to go along with such a declaration with respect to which we have not negotiated.

The response of the Europeans eventually was, well, if you would like to have a declaration with us, that is fine.

It is not quite clear whether there will be a declaration between Europe and America. There are better prospects of a declaration within NATO. But of course that does not cover all the countries that might be involved in a declaration of principles.

The position I have taken with the Europeans, with the Americans, and in NATO, is that we do not want the Europeans and the Americans to decide all the issues that affect us without consulting with us and negotiating with us. So our position is a bit different from either side. On the contrary, we would want, however, to see the Europeans and the Americans reach agreement on their mutual interrelationships, so long as they do not say, well, that will do for you. You just say you will concur.

So this is the nature of the problem, but it is very serious for us if you cannot get that essential agreement between Europe and America.

Mr. Danson: Mr. Chairman, I would like to conclude this, and then I have one other subject I would like to touch upon.

Has this added any strains to our relations with the Americans in any sense? Do they feel we are in this picture, out of this picture, or dirtying up the waters in any way?

Mr. Sharp: No, I have not detected any effect upon our relations either with the United States or with the European Community arising out of this particular conflict between Europe and America. Indeed, I suppose it is not out of the question that at some time they might say, Well now, Canada, you are not involved. Could you not help us in resolving our difficulties? But, as I say, I never act in this respect unless I am asked.

[Interprétation]

Voilà la véritable nature du problème. A mon avis, une solution viendra mais elle pourrait se faire attendre assez longtemps et s'accompagner de discussions longues et animées de part et d'autre. En d'autres termes, je ne pense pas que le désir d'unité exprimé dans l'ensemble du monde libre fasse l'objet d'opinion différente.

M. Danson: Dans quelle mesure tout ceci touche-t-il le Canada, monsieur Sharp, ainsi que nos relations avec les États-Unis? Nos rapports sont-ils modifiés d'une façon ou d'une autre et nos rapports avec l'Europe le sont-ils également?

M. Sharp: Certainement. M. Kissinger avait par exemple proposé une réaffirmation de l'unité des pays de l'OTAN et un réengagement des pays membres aux objectifs poursuivis par l'Alliance. L'un des résultats de cette initiative a été que les Européens ont proposé une déclaration de principe pour régir les rapports entre l'Europe et l'Amérique et, lorsque la presse en a eu vent, j'ai immédiatement réagi en disant que j'espérais que les Européens et les Américains ne penseraient pas que nous serions disposés à nous rallier à une déclaration que nous n'avons pas négociée.

Les Européens ont fini par répondre que si nous voulions une déclaration commune, c'était parfait.

Mais il n'est point du tout clair qu'il y aura une déclaration commune pour l'Europe et l'Amérique. Une telle perspective serait davantage vraisemblable dans le cas de l'OTAN. Néanmoins, cela ne vise pas tous les pays qui pourraient souscrire à une déclaration de principe.

La position que j'ai soutenue devant les Européens, les Américains et les pays de l'OTAN, c'est que nous ne voulons pas que les Européens et les Américains tranchent toutes les questions qui nous touchent sans nous consulter ou sans négocier avec nous. Notre position diffère donc légèrement de celle des deux autres parties. Par contre, nous souhaitons voir les Européens et les Américains arriver à un accord précisant leurs rapports mutuels, pour autant qu'ils ne disent pas que cela s'applique également à nous et qu'il nous suffit d'y souscrire.

Voilà donc la véritable nature du problème. C'est assez sérieux pour nous surtout si l'Europe et l'Amérique n'arrivent pas à conclure cet accord fondamental.

M. Danson: Monsieur le président, j'aimerais clore ce point pour aborder une autre question.

Cette situation a-t-elle contribué à tendre nos relations avec les Américains? Les Américains pensent-ils que nous sommes dans le jeu, que nous sommes hors du jeu ou que nous sommes d'une manière ou d'une autre dans le chemin?

M. Sharp: Non, le conflit qui oppose l'Europe et l'Amérique ne semble pas à mon avis avoir modifié nos relations, que ce soit avec les États-Unis ou avec la Communauté européenne. Il n'est à mon avis pas exclu toutefois qu'on nous dise un jour ou l'autre: Vous qui n'êtes pas en cause, pouvez-vous nous aider à résoudre le problème? Mais, comme je l'ai dit, je ne m'engage jamais si on ne me le demande pas.

[Text]

The Chairman: Mr. Danson, it is true that I gave 20 minutes to Mr. Maquarrie, but I hope all the members will not take 20 minutes.

Mr. Danson: No, I thought just equal time per side. I am sure with the passionate devotion to fairness and democracy of my friends opposite, they would agree that if one of their speakers has that length of time. . .

Mr. Macquarrie: On a point of order, I was following the Minister who spoke 40 minutes last week. This was not my concept of equal time at all.

Mr. Danson: Well, it is 20 minutes each, so that would make it equal.

Mr. Macquarrie: Well, he was your spokesman last week.

• 1015

Mr. Danson: I shall try to be brief, Mr. Chairman.

On page 1 of your statement you refer to the energy situation, and the world's untapped sources of energy. That brings up the subject in which I have been deeply interested, the pursuit of alternate energy sources. Perhaps Canada could take the lead, or perhaps it is a U.N. lead, in putting forth an effort on an international scale—maybe following the Kissinger conferences in Washington a bit, but I think going much further. It would be a program of the type that built the atomic bomb, put people on the moon, and like the space program—an absolute, all-out crash program to use the best technology and co-ordinate the various technologies in the world to pursue such things as more economic and more general use of nuclear, tidal, hydro-electric and geothermal power; better use of coal in gasification and the extraction of oil from coal; use of human and animal wastes. I think you could go on fairly indefinitely—solar energy is another major one.

It occurred to me that if countries got together and pooled their best brains on these, possibly with certain countries or groupings of companies taking the lead to co-ordinate and publish the findings, we could untap some really startling new developments in energy and lessen our reliance on oil.

I learned, for instance, that at its current rates of consumption India has enough proven coal reserves to last for well over a thousand years. At the same time I learned that South Africa has a very advanced technology for extracting oil and gas from coal, which they do profitably.

Is there room for international effort in this field? Would Canada be interested in pursuing this, or even

[Interpretation]

Le président: Monsieur Danson, il est exact que j'ai accordé 20 minutes à M. Macquarrie, mais j'espère que tous les membres ne réclameront pas également 20 minutes.

M. Danson: Non, je voulais simplement que chaque partie ait droit à un temps égal de parole. Je suis sûr que, compte tenu de leur intérêt passionné, de leur sens de la justice et de la démocratie, mes amis d'en face conviendront aisément du fait que, puisque un de leurs porte-parole a bénéficié de ce temps de parole. . .

M. Macquarrie: J'invoque le Règlement. La semaine dernière, j'ai pris la parole après le ministre qui avait parlé pendant 40 minutes. Ce n'est pas de cette manière que je conçois l'égalité.

M. Danson: Nous avons chacun 20 minutes, et nous serons donc sur un pied d'égalité.

M. Macquarrie: Le ministre était votre porte-parole la semaine dernière.

M. Danson: Je vais essayer d'être bref, monsieur le président.

A la page 1 de votre déclaration, vous parlez de la situation énergétique et des sources énergétiques mondiales non encore exploitées. Il s'agit d'un sujet qui m'intéresse énormément, à savoir la recherche de nouvelles sources d'énergie. Le Canada pourrait peut-être prendre la tête dans ce domaine, peut-être également les Nations Unies, et agir sur la scène internationale, à la suite des conférences tenues à Washington par M. Kissinger, mais en allant plus loin. Il s'agirait d'un programme semblable au programme de construction de la bombe atomique, au programme lunaire américain, au programme spatial, il pourrait s'agir d'un programme global et absolu utilisant les dernières techniques et assurant la coordination de recherches techniques à l'échelle mondiale pour aboutir par exemple à une utilisation plus généralisée et plus économique de l'énergie nucléaire, de l'énergie marémotrice, de l'énergie hydro-électrique et de l'énergie géothermique; ce programme pourrait également viser à améliorer les possibilités d'extraction du charbon par gazéification et de la production de pétrole à partir du charbon; on pourrait également étudier la possibilité de récupération des déchets humains et animaux. On pourrait poursuivre de cette manière à l'infini, il y a également l'énergie solaire qui est une source énergétique importante.

Je me suis dit que si les pays se réunissaient et mettaient en commun leurs meilleures ressources intellectuelles et si, peut-être également, certains pays ou groupes de sociétés s'occupaient de la coordination et de la publication des résultats, nous pourrions aboutir à l'exploitation des sources énergétiques entièrement nouvelles et abondantes, et, partant, moins dépendre du pétrole.

J'ai appris par exemple que proportionnellement au rythme actuel de consommation, l'Inde dispose de suffisamment de réserves prouvées de charbon pour au moins 1,000 an. J'ai appris en même temps que la technologie d'extraction du pétrole et du gaz à partir du charbon était très avancée en Afrique du Sud et extrêmement fructueuse pour ce pays.

Est-il possible d'agir à l'échelon international dans ce domaine? Cela intéresserait-il le Canada, le Canada se-

[Texte]

taking a lead in it, to make certain that we use the best brains and technology available all around the world, and making the results available to all other countries? We would lessen this dependence on single energy sources, and also find sources that best suit. A developing nation might be quite different from a developed nation. Even if we do not find them in all those fields, the technological fall-out from the other major programs, like the space program or the nuclear program, has been immense.

Mr. Sharp: I shall not comment in detail on what Mr. Danson has said; I do not know that I have the expertise. But I should like to make two general observations.

First, I rather share his view that, if we are going to deal adequately with the crisis the world now faces in food and fuel, a great deal of the world's efforts will have to be concentrated upon developing food and energy production in the under-developed countries of the world. I do not believe we are going to solve the food problem adequately by improving the food production capabilities of the developed countries of the world. In the first place, their size is limited and the resources are limited. Second, it would be very difficult to move that much food from one country to another.

I think the same is true about energy. Your reference to the coal mines in India and so on indicates to me that a great deal more effort is going to have to be concentrated by the world community in the areas of need. Certainly in the case of food in India there are great possibilities for increasing food production, but there has not been a concentration of technology and of interest upon that possibility. That can only be done, of course, with the agreement of the local government, with the Indian government. But it seems to me that the question you have asked is pointing in the right direction; that is, if we are going to overcome the crisis that faces the world now, the United Nations or other international organizations will have to concentrate their attention upon exploiting the resources of the under-developed countries of the world for their own advantage.

• 1020

Mr. Danson: Yes. I was referring to large-scale—not only, but certainly including the underdeveloped nations or the developing nations, but using the technology that is available all around the world.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Twenty minutes.

Mr. Danson: Eighteen.

The Chairman: By my watch it is twenty. In all fairness, I think the NDP should have the same length of time. If they want to divide the time in two, then they are free to do it.

[Interprétation]

rait-il disposé à prendre les devants et à faire en sorte que nous utilisions les meilleures sources intellectuelles et techniques du monde entier et pour que nous communiquions les résultats à tous les autres pays? Nous dépendrions ainsi beaucoup moins d'une source énergétique unique et nous pourrions également découvrir des sources énergétiques mieux adaptées à nos besoins. Les besoins d'un pays en développement peuvent différer assez fort de ceux des pays développés. Même si nous ne les trouvons pas dans tous ces domaines, les retombées technologiques des autres grands programmes comme le programme spatial ou le programme nucléaire ont été démesurés.

M. Sharp: Je ne commenterai pas en détail l'intervention de M. Danson; je ne sais pas si je suis compétent pour le faire. J'aimerais cependant faire deux observations générales.

Tout d'abord je suis d'accord avec lui pour dire que si nous voulons régler de façon appropriés la crise alimentaire et énergétique mondiale, une partie importante des efforts consentis dans le monde entier devront se concentrer sur la mise en valeur des sources alimentaires et énergétiques dans les pays en voie de développement. Je ne pense pas que nous puissions résoudre le problème alimentaire comme il se doit en améliorant simplement la capacité de production des pays développés. Tout d'abord, les dimensions de ces pays sont limitées, tout comme les ressources d'ailleurs. En second lieu, il serait extrêmement difficile de transporter des quantités importantes d'aliments d'un pays à l'autre.

Le même raisonnement s'applique à l'énergie. Lorsque vous avez parlé des mines de charbon de l'Inde, notamment, j'ai immédiatement pensé que la communauté mondiale devrait se consacrer bien davantage dans les secteurs qui ont besoin d'aide. Il ne fait aucun doute que l'Inde, qui connaît des problèmes alimentaires, a un potentiel alimentaire énorme; toutefois, on n'a pas accordé suffisamment d'intérêt ni de moyens techniques au développement de ce potentiel. Évidemment, on ne pourrait le faire qu'avec l'accord du gouvernement local, du gouvernement de l'Inde. Il me semble toutefois que vos questions visaient juste; si nous voulons résoudre la crise qui frappe pour l'instant le monde entier, les Nations Unies ou d'autres organisations internationales devront accorder toute leur attention à l'exploitation des ressources des pays en voie de développement pour le plus grand bénéfice de ces derniers.

M. Danson: C'est exact. Je parlais d'une entreprise à grande échelle impliquant non seulement, mais à coup sûr, les pays sous-développés ou les pays en voie de développement tout en ayant recours à la technologie à l'échelon mondial.

Merci, monsieur le président.

Le président: Vingt minutes.

M. Danson: Dix-huit.

Le président: A ma montre, vingt minutes. En toute justice, je crois que nous devons accorder la même chose aux NPD. Si ce parti veut diviser cette période d'interventions en deux, libre à lui de le faire.

[Text]

Mr. Harney, or Mr. Brewin.

Mr. Brewin: Mr. Chairman, thank you very much. First of all, I would like to make a comment on a subject I do not intend to question the Minister about, and that is the question of nonmilitary aid to the non-governmental organizations in what has been at least Portuguese Africa. The reason I do not want to question the Minister, is that both my party and I have firmly supported this move, and more as a matter of fact, for a long time. I agree with the Minister's statement, I agree with his program, and I do not see any great advantage in questioning him about it.

Mr. Chairman, there are other matters I would like to question the Minister about in his statement. At page 3, and I am taking the text of his original statement of the other day, he states:

An over-all increase...

This is when the Minister is speaking about the danger of...

...economic collapse of those developing countries heavily dependent on imports of oil. An over-all increase in the flow of development aid, bilaterally and through multilateral institutions, is urgently required from major traditional donors and from those who have benefited from increased oil revenues,...

I take it that Canada is one of the major traditional donors, and that this statement, therefore, recognizes an urgent requirement for an overall increase in the form of development aid. Is that over-all increase reflected in the estimates we have before us?

Mr. Sharp: Yes, it is, Mr. Chairman. Certainly I approved it in that form. I am sorry I do not have the figures in front of me. There is an increase for CIDA this year, and it is not impossible if things were to continue as they are now, that it might be necessary to come back for a supplementary, but that is a question we have not looked at yet. There is included in our estimates an increase in the appropriation for CIDA over last year.

Mr. Brewin: And you do contemplate that if the urgency of the situation develops you may come back to Parliament for a further grant?

Mr. Sharp: It could be.

Mr. Brewin: Along the same lines, on page 4 you state that some countries have already stated their most pressing needs and the World Bank has also identified some areas where assistance is urgently needed. Could you expand on that? Just what countries have indicated their pressing needs and what areas have the World Bank identified?

Mr. Sharp: Mr. Chairman, I can identify some of the very obvious ones, and when the CIDA estimates are

[Interpretation]

M. Harney ou M. Brewin.

M. Brewin: Monsieur le président, je vous remercie. Tout d'abord, j'aimerais quelques observations à propos d'une question pour laquelle je n'interrogerai pas le ministre, il s'agit de celle de l'aide non-militaire apportée aux organisations non-gouvernementales dans l'ancienne Afrique portugaise. La raison pour laquelle je ne veux pas poser de question au Ministre, c'est que mon parti et moi-même avons vigoureusement soutenu cette aide et, en fait, c'est ce que nous faisons depuis longtemps. Je suis d'accord avec ce qu'a dit le Ministre, je suis d'accord avec son programme et je ne pense pas que cela serve à grand chose de lui poser des questions à ce sujet.

Il est d'autres sujets, monsieur le président, à propos desquels j'aimerais poser des questions au Ministre dans le cadre de sa déclaration. A la page 3, et je reprends ici la déclaration qu'il a faite l'autre jour, on peut lire:

Une augmentation totale...

C'est à ce moment-là que le Ministre parlait du danger

...d'effondrement économique des pays en voie de développement qui dépendent énormément de l'importation du pétrole. Une augmentation globale des courants d'aide au développement, par des initiatives bilatérales et grâce à des institutions multilatérales, est indispensable et urgente de la part des grands donateurs traditionnels et de la part de tous ceux qui ont profité d'un accroissement des recettes provenant de la vente du pétrole,...

Je pense que le Canada est l'un des grands donateurs traditionnels et que cette déclaration reconnaît en conséquence qu'il est urgent que nous augmentions globalement l'aide au développement. Le budget dont nous sommes saisis traduit-il cette augmentation globale?

M. Sharp: Certainement, monsieur le président. Je l'ai, à coup sûr, approuvé de cette manière. Je suis tout à fait désolé de ne pas avoir les chiffres sous la main. Nous avons pour cette année une augmentation pour l'ACDI et, si la situation évolue comme elle le fait actuellement, il n'est pas impossible que nous ayions à redemander des crédits supplémentaires, mais nous n'avons toutefois pas encore envisagé la question. Notre budget traduit une augmentation des crédits accordés à l'ACDI par rapport à ceux de l'an dernier.

M. Brewin: Et, si la situation vient à s'aggraver, vous envisagez de redemander une nouvelle subvention au Parlement?

M. Sharp: C'est possible.

M. Brewin: Dans le même ordre d'idée, vous dites à la page 4 de votre déclaration que certains pays ont déjà formulé des besoins pressants et que la Banque mondiale a également défini certains secteurs qui ont un urgent besoin d'aide. Pourriez-vous nous donner davantage de détails? Quels sont les pays qui nous ont fait part de leurs besoins pressants et quels sont les secteurs qui ont été définis par la Banque mondiale?

M. Sharp: Monsieur le président, je pourrais préciser certains des secteurs les plus évidents et, lorsque le

[Texte]

before the Committee perhaps you could go into greater detail, but I have particularly in mind the countries of the Indian subcontinent: India, Pakistan, Bangladesh and Ceylon, that are particularly hard hit by the energy crisis.

Mr. Brewin: What about the World Bank areas? Do you have that available now?

Mr. Sharp: They have identified the same areas.

Mr. Brewin: The same areas?

Mr. Sharp: Yes.

Mr. Brewin: Then passing on to the next page, you refer to the alarming running down of food reserves and:

...starvation conditions already exist in some parts of Africa.

May I ask you again, roughly speaking, what parts of Africa, and are we doing anything now about that?

• 1025

Mr. Sharp: Yes, Mr. Chairman. I have in mind particularly the Sahelian area, which has suffered from drought over a number of years now. The situation there remains very serious indeed. As the Committee knows, it is only in comparatively recent months that the full extent of the drought in Ethiopia became known to the world. So the situation remains very serious indeed. Canada has made very substantial contributions to the relief of the people through the provision of food, directly and indirectly, and also we have been working on projects to try to relieve the underlying problem, by the digging of wells and so on.

Mr. Brewin: And I think orally you spoke even more strongly about the threat, the very grave threat of famine than the written statement indicates. Did I gather correctly that you regard this as an extremely grave situation?

Mr. Sharp: Yes, Mr. Chairman. I believe the world faces a very serious risk of wide-spread suffering as a result of food shortages. World grain stocks, for example, are now at the absolute minimum levels and this means that the feeding of the world depends upon the size of the crop. There are no reserves available anywhere in the world of any substantial size now to be drawn upon. Let us hope that the crops throughout the world are at least adequate, and I say "at least adequate" because just a normal sort of crop might not be sufficient.

Mr. Brewin: You refer here to the World Food Conference as an opportunity to marshal opinion and forces for a concerted and coherent attack on the problem. Where and when is the World Food Conference going to take place?

[Interprétation]

Comité sera saisi du budget de l'ACDI, vous pourrez peut-être aller davantage dans les détails; toutefois, je pense ici tout particulièrement aux pays de la péninsule indienne, l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et Ceylan qui sont très durement touchés par la crise énergétique.

M. Brewin: Et quels sont les secteurs définis par la Banque mondiale? Pourriez-vous nous en parler?

M. Sharp: La Banque mondiale a défini les mêmes secteurs.

M. Brewin: Les mêmes?

M. Sharp: Oui.

M. Brewin: Si nous passons à la page suivante, nous remarquons que vous parlez de l'épuisement alarmant des réserves alimentaires et de:

...la famine qui existe déjà dans certaines parties de l'Afrique.

J'aimerais vous demander à nouveau quelles sont, en gros, ces parties de l'Afrique et ce que nous faisons actuellement à ce sujet.

M. Sharp: Certainement, monsieur le président. Je pense particulièrement à la région du Sahel qui souffre de sécheresse depuis plusieurs années. La situation dans cette partie de l'Afrique reste très sérieuse. Comme les membres du Comité le savent, ce n'est que depuis quelques mois que la gravité de la sécheresse qui règne en Éthiopie a été portée à l'attention du monde et la situation reste donc extrêmement grave. Le Canada a apporté une contribution importante au fonds de secours destiné à ces populations en fournissant, directement ou indirectement, des produits alimentaires. Nous avons également participé à des projets visant à résoudre les problèmes sous-jacents grâce au forage de nouveaux puits et ainsi de suite.

M. Brewin: Et je pense que vous vous êtes également exprimé oralement beaucoup plus vivement que dans votre document à propos de la menace de famine extrêmement sérieuse. Ai-je raison de croire que vous considérez qu'il s'agit là d'une situation extrêmement grave?

M. Sharp: En effet, monsieur le président. J'estime que le monde court pour le moment le risque extrêmement sérieux d'une catastrophe généralisée due à une carence de produits alimentaires. Les réserves mondiales de blé, par exemple, ont atteint à l'heure actuelle leur niveau minimal, ce qui veut dire que le monde entier dépend de la récolte à venir. Dans le monde entier, il n'existe plus de réserves suffisamment importantes dans lesquelles on pourrait s'approvisionner. Espérons que la récolte sera au moins suffisante à l'échelle mondiale et je dis «au moins suffisante» car une récolte normale pourrait ne pas suffire.

M. Brewin: Vous évoquez ici la Conférence mondiale sur l'alimentation qui pourrait permettre de mobiliser l'opinion et les forces afin d'attaquer le problème de manière concertée et cohérente. Où et quand cette conférence mondiale aura-t-elle lieu?

[Text]

Mr. Sharp: We do not know yet where it is going to be held but it will be held in the fall, I believe, of this year. I am informed it is in Rome in November.

May I just offer one or two comments that I hope will be constructive in this respect. When the World Food Conference was originally called the full dimensions of the food situation were not understood and it may be that this conference will be held in a very different environment to what was originally intended. For example, one of the proposals that was to be centre piece in the discussions was the creation of buffer stocks, stocks of grain that would be available to make up any deficiencies in current supplies, and it would help to stabilize the prices and markets. Well, there are no buffer stocks now available except at extraordinarily high prices. In my presentation to the Committee I gave some comparisons on how much it had cost us to provide wheat to underdeveloped countries in comparison with the prices at which we now have to replace that wheat. Well, the same problem is going to face any international body that might be tempted to create buffer stocks from unused reserves to be held against an emergency. The emergency is now. So there is no physical way of creating these buffer stocks. And it seems to me, therefore, that at this World Food Conference the concentration should be not upon stocks but upon the necessity of enlarging the food production potential of the world. And as I said, in answer to Mr. Danson, the potentiality must be expanded in the underdeveloped countries themselves. If India is going to be fed, the output of India must be enlarged. As the Committee knows, there has been a very great improvement in the production of grain in India arising out of the green revolution, but that requires very large amounts of fertilizer and water, and the supplies of fertilizer are now in doubt. So, it is upon this kind of issue that I believe the World Food Conference ought to concentrate, rather than upon the rather more theoretical question for the time being of the creation of buffer stocks.

• 1030

Mr. Brewin: Mr. Chairman, there is another subject which is quite an extensive one that I would like to take up with the Minister, but I think perhaps this is not the appropriate time. However, I would like to give him notice now that I wish, at some appropriate occasion, he would make available to this Committee details of all aid that is going to either North or South Viet Nam or to the areas administered by the PRG, the Provisional Revolutionary Government, in Viet Nam, and the type of aid that is going there. I understand that on occasions the Minister has said that none is going to North Viet Nam because they have not asked for it, or words to that effect. I would like to know what has been offered, if anything, and the details of any offer that has been made to North Viet Nam.

Mr. Sharp: Mr. Chairman, I would be glad to provide this information later, and I think it would be more appropriate later. I just want to check that.

[Interpretation]

M. Sharp: Nous ne savons pas encore où elle aura lieu, mais elle aura lieu je crois au cours de l'automne de cette année. On me dit qu'elle aura lieu en novembre à Rome.

J'aimerais vous soumettre une ou deux idées qui, je l'espère, seront constructives. Lorsqu'on a prévu initialement la Conférence mondiale sur l'alimentation, l'ampleur du problème alimentaire n'était pas encore bien clair et il se peut que cette conférence ait lieu dans une atmosphère tout à fait différente de celle qui avait été prévue à l'origine. Par exemple, l'une des propositions qui devait constituer le cœur des discussions était la création de réserves-tampon, de réserves de blé dans lesquelles on pourrait puiser pour pallier l'insuffisance des approvisionnements normaux et qui auraient servi à stabiliser les prix et les marchés. En fait, sauf à des prix extraordinairement élevés, il n'existe plus de réserves-tampon. Dans ma présentation devant le Comité, j'ai précisé ce qu'il nous en avait coûté de fournir du blé aux pays sous-développés par rapport à ce qu'il nous en coûte maintenant pour remplacer les stocks de blé que nous avons ainsi épuisés. Eh bien, le même problème va se poser aux organismes internationaux qui pourraient être tentés de créer, à partir de certaines réserves inutilisées, des réserves-tampon devant servir en cas d'urgence. Mais la situation actuelle est une situation d'urgence. Il est donc totalement impossible de créer ces réserves-tampon. Il me semble quant à moi qu'au cours de cette conférence mondiale sur l'alimentation, il ne faudra pas tellement aborder la question des réserves, mais plutôt discuter de la nécessité d'accroître le potentiel mondial de production d'aliments. Et comme je l'ai dit en réponse à M. Danson, ce potentiel doit être élargi dans les pays en voie de développement eux-mêmes. Si l'on veut en arriver à ce que les Indiens soient bien nourris il faut que le rendement de l'Inde soit augmenté. Comme le Comité le sait il y a eu beaucoup d'améliorations dans la production des céréales aux Indes découlant d'une réforme agraire, mais cela exige de grands montants d'engrais et d'eau et les approvisionnements d'engrais ne nous semblent pas suffisants à l'heure actuelle. Par conséquent c'est sur ce genre de question que devrait se pencher la conférence mondiale sur l'alimentation plutôt que d'étudier la question un peu plus théorique à l'heure actuelle la création d'approvisionnements tampons.

M. Brewin: Monsieur le président, il y a un autre sujet qui est très vaste et dont je voudrais parler avec le ministre mais je ne crois pas que ce soit le moment approprié. Toutefois j'aimerais l'aviser que je désire à une occasion appropriée qu'il puisse nous donner aux membres du Comité tous les détails de l'aide qui sera accordée soit au nord soit au sud Vietnam ou aux régions administrées par le PRG, le gouvernement révolutionnaire provisoire au Vietnam et sur le genre d'aide qui leur sera accordée. Si je comprends bien le ministre a déclaré à plusieurs occasions qu'aucune aide ne sera fournie au Vietnam parce qu'il n'en ont pas fait la demande. J'aimerais savoir ce qui a été offert s'il y a lieu, et les détails de quelque offre qui a été faite au nord Vietnam.

M. Sharp: Monsieur le président, je serais heureux de vous fournir ce renseignement un peu plus tard et je crois qu'il serait plus approprié que je vous les donne ulté-

[Texte]

The Chairman: We will be having Mr. Paul Gérin-Lajoie in a short time.

Mr. Brewin: Yes, but if the Minister comes back again, as I hope he will, I would like to ask him about some of the policy implications in respect to this situation.

Mr. Sharp: I would be very happy to return for this purpose, but I would like to have notice of that question so that I can answer it.

Mr. Brewin: Yes, and included in that question is what contribution has Canada been asked to make to the reconstruction of any of the countries in Viet Nam, North, South or PRG, through the World Bank, the Asian Development Bank or any other international institutions. What have we been asked to furnish and what in fact have we furnished or what are we committed to furnish in respect to those areas?

Mr. Sharp: I will be happy to take notice of that.

Mr. Brewin: I have one other question. I want to leave a little time to my colleagues. On page 8 of his statement dealing with Canada-U.S. relations the Minister makes this statement:

The U.S. has withdrawn from Viet Nam.

I want to ask the Minister if that is factual. I have in front of me an article published in the *Globe and Mail* of March 2, which is a reprint of an article in the *New York Times*, which goes into great detail to show massive military aid going into South Viet Nam from United States' sources and a request for over \$1 billion and various other indirect forms of aid, all of which, according to the article, are encouraging the South Viet Nam regime not to seek accommodation with the communists there because they do not need to under the circumstances of the massive aid they are securing. I would like to ask the Minister if in his view the article is erroneous or whether we have the real facts in respect to that. It would seem quite inconsistent with the Minister's statement to this Committee.

Mr. Sharp: Mr. Chairman, when I used he very cryptic comment in my statement, I had in mind the withdrawal of United States combat units from Viet Nam. The last time that I appeared before the committee, the process of withdrawal of the combat units was under way and I drew attention to the great change that had occurred in the interval as a result of the withdrawal of those units.

• 1035

Under the international agreement, or the agreement on the cease-fire, and so on, in Viet Nam, I understand it is provided that each side may replace existing equipment as it becomes obsolete or is destroyed. Whether in

[Interprétation]

rieurement parce que j'aimerais simplement vérifier certains détails auparavant.

Le président: M. Paul Gérin-Lajoie comparaitra ici dans un bref délai.

M. Brewin: Oui, mais si le ministre revient parmi nous comme je l'espère j'aimerais lui demander quelles sont certaines des implications politiques par rapport à cette situation.

M. Sharp: Je serais très heureux de comparaître à nouveau à cette fin mais j'aimerais qu'on me donne un préavis de cette question pour que je puisse y répondre.

M. Brewin: C'est entendu et j'aimerais que soit compris dans cette question quelle contribution a-t-on demandée au Canada en vue de reconstruire les installations du Vietnam du nord ou du sud ou du PRG par l'entremise de la banque mondiale de la banque de développement de l'Asie ou de toutes autres institutions internationales. Quel montant nous a-t-on demandé de fournir et de fait quel montant avons-nous déjà fourni ou quels engagements avons-nous pris à cet égard?

M. Sharp: Je serais heureux d'avoir un préavis de cette question.

M. Brewin: J'ai une autre question à poser. J'aimerais laisser un peu de temps de parole à mes collègues. A la page 8 de votre déclaration au sujet des relations canado-américaine vous avez fait, monsieur le ministre, cette déclaration:

Les États-Unis se sont retirés du Vietnam.

J'aimerais demander au ministre si cela est exact. J'ai vers moi un article publié dans le *Globe and Mail* du 2 mars qui est une reproduction de l'article qui a paru dans le *New York Times* où l'on entre dans tous les détails pour démontrer une aide militaire massive à l'endroit du Vietnam du sud de la part des États-Unis plus d'une demande de ces pays pour plus d'un milliard de dollars ainsi que d'autres formes d'aide indirecte lesquelles, selon cet article, encourage le régime du Vietnam du sud de ne pas conclure d'entente avec les communistes à cet endroit puisqu'ils n'ont pas besoin dans ces circonstances de l'aide massive qu'ils pourraient leur fournir. J'aimerais demander au ministre si à son avis cet article de journal est erroné ou s'il détient les effets réels à cet égard. Il semble que ces faits ne s'accordent pas du tout avec la déclaration du ministre aux membres du Comité.

M. Sharp: Monsieur le président, lorsque j'ai fait ce commentaire très bref dans ma déclaration j'avais à l'esprit le retrait des unités de combat américaines du Vietnam. La dernière fois que j'ai comparu devant le Comité, le retrait des unités combattantes était en cours et j'avais attiré l'attention du Comité sur les changements importants qui avaient eu lieu dans l'intervalle suite au retrait de ces mêmes unités.

En vertu de l'accord international, ou de l'accord de cessez-le-feu, et ainsi de suite, au Vietnam, il est prévu je crois que chaque partie peut remplacer le matériel existant qui détruit ou devient désuet. La question

[Text]

fact the supplies that are being provided by the United States to the Republic of Viet Nam forces is within that agreement or not, I do not know. We have no means of knowing that.

As far as I know, and as I recall, during the time that we were members of the International Control Commission, there were no allegations of that kind that we were asked to investigate. But whether this is contrary to the agreement, we are in no position to judge.

Therefore, I cannot really comment upon the statements made in the article referred to by Mr. Brewin. My statement was a very simple one and was intended to convey the tremendous change for the better that had occurred as a result of the United States withdrawal of its combat units, which at one time numbered some half-a-million people.

The Chairman: There are three minutes left for Mr. Harney.

Mr. Harney: Mr. Chairman, if I can come back to the points raised by Mr. Macquarrie, and the remarks made by Mr. Brewin at the beginning of his questioning, I would like to reiterate what Mr. Brewin has said about the government's decision to participate actively in aid for the liberation movements in southern Africa, and particularly in the Portuguese-held territories there.

I understand very clearly from the Minister that the policy of the Canadian government has been that of favouring independence for these areas and also of being opposed to racism. In that sense of those terms, I would take it that the Canadian aid there is no political. In other words, our motivation is anti-racist and anti-colonial. Is that correct?

Mr. Sharp: Yes, and this is why we are providing humanitarian aid to those groups. As I said very clearly in my statement, and perhaps I might refer again to what I said:

Peaceful humanitarian aid is one tangible method of demonstrating where we stand on the issues of racist and colonialist injustices.

Mr. Harney: Mr. Minister, there has in the past been a very strong distinction between political activity and our efforts in trade and aid, and I think, although I may not be quoting you exactly, that you said in the House sometime last fall that we never let politics interfere with our trade or aid policies. Now, in the sense that a policy of anti-colonialism and anti-racism can be called political—and it is, broadly speaking, political, in the best sense of that term—are we not in this case letting our politics, our political view of the world, influence our trade and our aid policies—our aid policy particularly—in this case?

Mr. Sharp: Perhaps I should go back to deal with the point in principle. Canada does not believe that

[Interpretation]

de savoir si le fait que des approvisionnements sont fournis par les États-Unis aux forces de la république du Vietnam est prévu dans l'accord ou non, je ne le sais pas. Il nous est impossible de le savoir.

Pour autant que je sache, et si je me souviens bien, lorsque nous étions membres de la Commission internationale du contrôle, aucune allégation de ce genre n'a été portée à notre attention pour que nous enquêtions. Mais nous ne sommes pas en mesure de juger si cela est ou non contraire à l'accord.

Je ne peux dès lors nullement commenter les déclarations faites dans l'article dont M. Brewin a parlé. Mon exposé a été très simple et je voulais simplement parler des améliorations considérables qui s'étaient produites suite au retrait, par les États-Unis, des unités combattantes, dont l'effectif avait été jusqu'à atteindre le demi-million.

Le président: Il reste trois minutes pour M. Harney.

M. Harney: Monsieur le président, si vous me permettez de revenir sur les questions évoquées par M. Macquarrie et les remarques formulées par M. Brewin au début de son intervention, j'aimerais répéter ce que M. Brewin a dit à propos de la décision prise par le gouvernement de participer activement au programme d'aide aux mouvements de libération de l'Afrique du Sud, et particulièrement dans les territoires africains du Portugal.

J'ai très bien compris lorsque le ministre a dit que la politique du gouvernement canadien était favorable à l'indépendance pour ces régions et s'opposait au racisme. Selon cette acception et ces termes, je conclus que l'aide apportée par le Canada n'est pas une aide politique. En d'autres termes, nos motifs sont anti-raciaux et anti-colonialistes. Est-ce exact?

M. Sharp: En effet, et c'est pourquoi nous apportons à ces groupes une aide humanitaire. Comme je l'ai dit très clairement dans mon exposé, et je pourrais peut-être le répéter maintenant:

L'aide humanitaire pacifique est une méthode tangible qui nous permet de manifester notre position quant aux questions d'injustice raciale et colonialiste.

M. Harney: Monsieur le ministre, on a fait jadis une distinction bien tranchée entre l'activité politique et nos efforts dans le domaine du commerce et de l'aide et je crois, sans toutefois être sûr de vous citer exactement, que vous avez dit à la Chambre au cours de l'automne dernier que nous ne laissons jamais la politique influencer nos activités commerciales ou nos programmes d'aide. Évidemment, dans la mesure où une politique anti-colonialiste et anti-raciste peut être qualifiée de programme politique, ce qui est exact au sens large du terme et au meilleur sens du terme, ne permettons-nous pas dans le cas présent à nos politiques et à nos opinions politiques d'influencer nos programmes commerciaux et nos programmes d'aide—et surtout nos programmes d'aide—dans le cas présent?

M. Sharp: Je devrais peut-être réaborder le principe de cette question. Le Canada ne croit pas qu'il faille

[Texte]

trade policy should be used to promote political ends. This is why we have resisted all efforts to impose sanctions in order to promote our particular views on a variety of subjects. The exception to that, of course, is that we observe United Nations sanctions approved by the Security Council and that is why we have not recognized Rhodesia nor do we have any trade with her.

• 1040

Conversely, we are very strongly opposed to the policies of the United States which impose sanctions against trade with Cuba, and to some extent still will trade with China for the promotion of political purposes. We take the strongest exception to that. We also have taken the strongest exception to the use of oil as a weapon for the advancement of political ideas in relation to the Arab countries. I do not believe we can take a view opposed to those kinds of trade measures designed for political purposes and support their use for any purpose by ourselves.

I believe the position we have always taken has been the correct one, that trade should not be used for this purpose. That does not mean we have neutral views about racism or colonialism and in many of our policies we reflect those views. For example, we do not provide any arms to South Africa, and have not for a very long time. We do not recognize Rhodesia, we do not trade with her. We take a position about Namibia which is dictated by our own views as to what is the right policy. In the United Nations we have supported various resolutions condemning racism and colonialism in Africa. We do not believe, however, it is either in the interest of ourselves or of the world that we should have selective boycotts of trade. In the first place, we doubt whether they would be effective and, second, we doubt whether they really advance the cause which we are supporting.

Mr. Harney: May I be allowed one short question?

The Chairman: No, your time is over, Mr. Harney.

Mr. Sharp: I am sorry to have taken so long in answering, Mr. Harney.

Mr. Harney: That is all right, Mr. Sharp.

The Chairman: There are only 13 minutes left before 10:55 a.m., the time of adjournment, and I suggest that members take 3 or 4 minutes each. Mr. Stackhouse has the floor now.

Mr. Stackhouse: Mr. Chairman, you usually give us five minutes, so just note.

I would like to return to the subject of Canadian aid to certain groups operating in South Africa and reiterate the proposition Mr. Macquarrie has advanced, that while we certainly share the government's objective to aid

[Interprétation]

utiliser une politique commerciale à des fins politiques. C'est pourquoi nous avons résisté à tous les efforts visant à apposer des sanctions de manière à promouvoir nos propres opinions sur toute une gamme de sujets. L'exception est évidemment le fait que nous observons les sanctions des Nations unies qui ont été adoptées par le conseil de sécurité et c'est pour cette raison que nous n'avons pas reconnu la Rhodésie et que nous n'entretiens pas de relations commerciales avec ce pays.

Par contre, nous sommes vigoureusement opposés aux politiques des États-Unis qui imposent des sanctions aux pays qui ont des échanges commerciaux avec Cuba et qui, dans une certaine mesure, ont des échanges commerciaux avec la Chine à des fins politiques. Nous nous opposons très vivement à cela. Nous sommes également opposés à l'utilisation du pétrole comme arme pour la promotion des idées politiques dans le cadre des pays arabes. Je ne pense pas que nous puissions à la fois nous opposer à des mesures commerciales de ce genre visant des fins politiques tout en acceptant d'y avoir recours nous-mêmes.

J'estime que la position que nous avons toujours adopté est la bonne, à savoir que les relations commerciales ne doivent pas servir à cette fin. Cela ne veut pas dire que nous ayons une opinion neutre à propos du racisme ou du colonialisme et bon nombre de nos politiques reflètent nos opinions à ce sujet. Nous ne fournissons par exemple, pas d'arme à l'Afrique du sud, et nous n'en avons pas fourni depuis très longtemps. Nous ne reconnaissons pas la Rhodésie et nous ne faisons pas commerce avec ce pays. Nous avons une position à l'égard de la Namibie, position qui est le reflet de ce qui est à notre avis, la bonne politique. Au sein des Nations unies, nous avons soutenu diverses résolutions condamnant le racisme et le colonialisme en Afrique. Nous ne croyons pas toutefois que, dans notre intérêt ou dans l'intérêt du monde, nous devrions appliquer un boycottage commercial sélectif. Premièrement nous doutons de l'efficacité de cette mesure et, en second lieu, nous doutons qu'une mesure de ce genre puisse servir à faire progresser la cause que nous soutenons.

M. Harney: Puis-je poser une petite question?

Le président: Non, votre temps de parole est écoulé monsieur Harney.

M. Sharp: Je suis désolé d'avoir été aussi long à répondre, monsieur Harney.

M. Harney: C'est parfait, monsieur Sharp.

Le président: Il ne nous reste que 13 minutes avant 10 h 55 qui est l'heure de l'ajournement, et je suggère que les membres disposent de trois ou quatre minutes chacun. M. Stackhouse a maintenant la parole.

M. Stackhouse: Monsieur le président, vous nous donnez généralement 5 minutes, prenez donc acte.

J'aimerais revenir à la question de l'aide apportée par le Canada à certains groupes agissant en Afrique du sud et répéter la proposition formulée par M. Macquarrie, à savoir que nous soutenons à coup sûr l'objectif du gou-

[Text]

deprived people and to oppose racism, I would want to raise certain questions about this method. It seems to me that has been a normal practice for governments to involve themselves in other countries, either through the government of those countries or in agreement and in co-operation. It would seem to me in this respect we are departing from that practice, that we are in some sense involving ourselves with groups that are in active opposition to the existing and recognized governments. This is a serious departure, and it would seem to me, therefore, Mr. Chairman, that we ought not to confine the discussion simply to the very brief opportunity afforded in these Committee meetings, but this ought to be brought into the House of Commons for full debate. I would hope the government might entertain putting a resolution before the House and there ought to be some opportunity for the House of Commons and the various parties within it to declare themselves on this important matter.

I would think, as well, in terms of the funds involved that there ought to be a more detailed accounting of the proposals for expenditure. We ought to know just how much is involved in the various items; to what purposes they will be directed, and to what groups they will be offered. I think, failing this kind of detailed information, Parliament will certainly not be in a position to give its consent to the granting of these funds.

I feel that we certainly ought to be doing all we can as a country to aid deprived people. It would seem to me that the opportunities for such aid are so enormous in other parts of the world, indeed, in other parts of Africa, that we could well serve a humanitarian objective without involving ourselves in this political problem. If I am not misunderstanding and misinterpreting Mr. Harney, I find it rather difficult to distinguish as precisely as I think the Minister is endeavouring to do between what could be called social or humanitarian objectives, and political ones.

It seems to me that the objective of ending colonialism and establishing a black government in Guinea, Basses-Alpes, or whatever is the area involved, is a political objective in the right sense of the term. If we are giving indirect aid to movements that are seeking that objective, we are involving ourselves in the political activity.

● 1045

It would seem to me that it is questionable on the part of the Canadian government to involve itself in this activity and enterprise. It is something different from giving humanitarian aid to needy individuals who, as human beings, are suffering deprivation and who can call on the assistance and the goodwill of the Canadian people. I think they are two entirely different objectives, and we ought to distinguish between them.

I would hope, therefore, that this matter which has concerned members of this Committee and members of the public would have a full discussion and debate and further consideration within the House.

How much more time do I have, Mr. Chairman?

[Interpretation]

vement qui est de venir en aide aux peuples brimés et nous opposer au racisme. Toutefois, j'aimerais poser certaines questions à propos de notre méthode. Il me semble que le gouvernement a toujours eu coutume de travailler dans d'autres pays, que ce soit par l'entremise du gouvernement de ce pays ou par un accord de coopération. Il me semble qu'ici nous nous écartons de cette coutume et que, dans une certaine mesure, nous aidons les groupes qui constituent l'opposition active à un gouvernement existant et reconnu. Il s'agit d'un écart assez sérieux, et il me semblerait donc, monsieur le président, que nous ne devrions pas nous borner tout simplement à discuter pendant un temps limité en comité, mais plutôt porter cette question à l'attention de la Chambre des communes pour qu'elle y soit discutée en détail. J'espérerais que le gouvernement accepterait d'étudier cette question à la Chambre afin que la Chambre et les divers parties qui la composent puissent se prononcer sur cette question aussi importante.

Pour ce qui est de l'aspect financier je pense qu'il faudrait une comptabilité plus détaillée des propositions entraînant des dépenses. Nous devrions savoir ce que représente exactement les divers crédits, à quoi ils sont destinés et à quels groupes ils seront versés. A mon avis, si nous n'obtenons pas des renseignements détaillés à ce sujet, le Parlement ne sera certainement pas en mesure d'accepter l'affectation de ces crédits.

Il est certain à mon avis que nous devons faire tout ce que nous pouvons en temps que nation pour aider les populations démunies. Il me semblerait quant à moi, que nous avons tellement de possibilités d'aider d'autres parties du monde ou même d'autres parties de l'Afrique, que nous pourrions très bien répondre à nos objectifs humanitaires sans nous ingérer dans une situation d'ordre politique. Si j'ai bien compris et bien interprété M. Harney, je trouve qu'il est difficile de faire la distinction, comme le ministre tente de le faire, entre ce que l'on appelle des objectifs sociaux ou humanitaires et des objectifs politiques.

Il me semble que l'objectif de mettre un terme au colonialisme et d'établir un gouvernement noir en Guinée, dans les basses Alpes ou dans toute autre région, est un objectif politique dans le bon sens du terme. Si nous accordons une aide indirecte à des mouvements qui ont cet objectif, nous nous engageons nous-mêmes dans une activité politique.

Il me semble que la participation du Canada à cette activité, à cette entreprise, est discutable. Ce n'est pas la même chose que d'accorder une aide humanitaire à des individus qui en ont besoins, qui, en tant qu'êtres humains, sont privés et qui peuvent demander l'aide et la bonne volonté des Canadiens. Ce sont là deux objectifs tout à fait différents et il nous faut faire la distinction.

J'espère donc que cette question qui inquiète les membres du Comité et le public fera l'objet d'un débat et d'une étude à la Chambre.

Combien me reste-t-il de temps, monsieur le président?

[Texte]

The Chairman: Half a minute.

Mr. Stackhouse: I wish there could be further discussion with the Minister, if he consents to come, on the expansion of Canadian representation and activity in the Middle East. I want to say that, in this respect, I welcome what the government is doing in expanding our diplomatic relationships in the Middle East. I can only regret, Mr. Minister, that there is not opportunity this morning to have further discussion about it. However, if the Minister can take time to come and meet with us, I would hope, Mr. Chairman, that the steering committee would make that a priority item.

Also, on conclusion, could the Minister at some time indicate to us what the Canadian government is doing with regard to the *Greenpeace* problem. I noted in his remarks that he said as for the security of individual Canadians operating in southern Africa, the Canadian government might do very little. I thought he was telling the truth there. We seem to have done very little to assist these Canadians who suffered such abuse and brutalization from agents of the Government of France.

Mr. Sharp: May I comment briefly on the three points made by Mr. Stackhouse?

First, on the question of a House debate, that is a matter that I will not commit the House to. I would suggest, however, that the best place to discuss this situation is here in this Committee because it would be quite impossible for the nongovernmental organizations to appear before the House of Commons.

I believe there is a wonderful opportunity here for Mr. Stackhouse and other members of the Committee to find out what these nongovernmental organizations are now doing. To examine them carefully on their proposals would certainly help us in dealing with them later when they make application. This is why I had welcomed having the matter referred here to this Committee. I certainly appreciate the initiative that has been taken by the Committee to call representatives of these organizations.

On the second point about the political implications, I find myself in agreement with what Mr. Stackhouse has said, that we are making our views very clearly known on these issues, not only by this action, but by the actions that I have been taking in the past, and without questioning, I believe, in the House of Commons. Indeed, it was upon the urging of some members.

When I speak to the Portuguese Minister and tell him that the Canadian government favours the freedom and self-determination of the colonies in Africa, I am taking a very direct part in urging a government to change its policies. When I speak to the South African Minister and express our abhorrence of the principles of apartheid. I am taking a very direct part in trying to influence the government of South Africa and the people of South Africa to change the policies under which they are now governed. When our representative speaks in the United Nations, as Miss Bégin did, in support of the end of racism and colonialism in Africa, she is expressing the Canadian government's view on this question. We are taking an active part in the promotion of these purposes. That is why I had no hesitation in saying when I

[Interprétation]

Le président: Une demi-minute.

M. Stackhouse: J'aimerais qu'on puisse de nouveau parler au ministre, qu'il consente à revenir de l'expansion et de la représentation et de l'activité canadiennes au Moyen-Orient. A ce sujet, je me réjouis du fait que le gouvernement étend ses relations diplomatiques au Moyen-Orient. Je regrette toutefois, monsieur le ministre, que nous n'ayons pas eu l'occasion ce matin d'en parler davantage. Toutefois, si le ministre peut revenir, j'espère, monsieur le président, que le Comité de direction donnera la priorité à cette question.

Pour conclure, le ministre pourrait-il nous dire à un moment donné ce que le gouvernement canadien fait dans le cas du *Greenpeace*. Dans ses remarques, il a souligné que le gouvernement canadien ne pourra peut-être pas faire grand chose pour la sécurité des Canadiens des particuliers canadiens travaillant en Afrique du Sud. Je pense qu'il était sincère. Nous avons fait très peu pour aider ces Canadiens qui ont été brutalisés injuriés par les agents du gouvernement français.

M. Sharp: Me permettez-vous de répondre brièvement à ces trois points soulevés par M. Stackhouse?

Tout d'abord, au sujet des débats de la Chambre, je ne puis m'engager au nom de la Chambre. Toutefois, je vous souligne que le meilleur endroit pour discuter de cette situation c'est ici en comité, car il ne serait pas possible pour les organisations gouvernementales de comparaître devant la Chambre des communes.

Je crois que M. Stackhouse a une occasion unique ainsi que pour les autres membres du Comité, de déterminer ce que les organisations non-gouvernementales veulent faire. Si vous étudiez soigneusement leurs propositions, vous nous aiderez certainement beaucoup dans nos relations avec eux plus tard au moment de leur demande. C'est pourquoi j'étais heureux que cette question soit transmise au Comité. J'apprécie l'initiative qu'a prise le Comité de convoquer les représentants de ces organisations.

En deuxième lieu, au sujet des implications politiques, je suis d'accord avec M. Stackhouse, que nous fassions connaître nos opinions très clairement sur ces questions, non pas seulement en agissant, mais en rappelant que cela été fait par le passé et, sans aucun doute, à la Chambre des communes. C'était, je crois, à la demande de certains députés.

Lorsque je dis au ministre portugais que le gouvernement canadien favorise la liberté et l'autodétermination des colonies en Afrique, je prends une part active en exerçant un gouvernement à changer ses politiques; de même, lorsque je mentionne à un ministre sud-africain notre dégoût de notre politique de l'apartheid. Je m'applique très sérieusement à persuader le gouvernement de l'Afrique du Sud et la population de l'Afrique du Sud, de modifier les politiques actuelles du gouvernement. Lorsque notre représentant parle devant les Nations Unies, comme l'a fait M^{lle} Bégin, en faveur d'abolir le racisme et le colonialisme en Afrique, il exprime le point de vue du gouvernement canadien sur cette question. Nous jouons un rôle actif dans ce genre de propagande. C'est pourquoi lorsque j'ai comparu au-

[Text]

appeared before the Committee earlier that this action in helping in the peaceful solution to this question is consistent with what I believe to be the views of Canada.

• 1050

The third point concerns the *Greenpeace*. I hope within the very near future to be able to announce another step in the process of trying to settle this very difficult situation. We have not, I believe, been dilatory in this respect, it is an extremely difficult matter. The problem, if I may say, is briefly, that this incident involving Captain McTaggart occurred on the high seas, according to the French, within a zone of security that we do not recognize. Now, how, under these circumstances do we get justice for the Canadian citizen who alleges, and we believe with some considerable justification, that he was beaten up by the French Navy. If Mr. Stackhouse or anyone else would like to look at the international law on this question and see the attitude of the French government towards the International Court of Justice, he would understand how difficult it to pursue the case in the interests of Mr. McTaggart.

The Chairman: We still have three minutes before the adjournment, Mr. Dupras.

Mr. Dupras: Yes, well with your permission, Mr. Chairman, I would like to record my objection to the practice of recognizing two members of a party when they have only two members here. Out of six members of our party, I am the second and you only allow me three minutes. I think this is most unfair and I want to record my objection.

Monsieur le ministre, nous avons passablement révisé sur l'Afrique australe et avec votre permission, je voudrais poursuivre la ligne de discussion que M. Brewin a ouverte, c'est-à-dire le sort des prisonniers au Vietnam. Comme vous le savez, cela préoccupe un grand nombre de Canadiens, le nombre de prisonniers semble imprécis et je voudrais savoir quel genre de représentation, si le Canada en a faite, quel genre de représentation nous avons faite pour protéger ces prisonniers?

Mr. Sharp: Mr. Chairman, I have had very considerable discussion and correspondence with Mr. Brewin in particular, and with others, on what we can do to get at the facts about the political prisoners in South Viet Nam. I have on two or three separate occasions spoken to the Foreign Minister and the President of Viet Nam when I visited there, and expressed the concern of Canadians about this matter. As I reported in the House, and perhaps before to this Committee, the answer I received was "There are no political prisoners." Now that is the answer I expected to get. I urged upon the Minister of Foreign Affairs, the last time I saw him in New York, to provide some means by which the facts could be ascertained, but so far very little progress has been made in this direction.

There have been suggestions that this matter ought to be raised in the United Nations, in the Human Rights Commission. We have some doubts about the efficacy of

[Interpretation]

paravant devant ce Comité je n'ai pas hésité à affirmer que cette aide qui vise à une solution pacifique de ce problème est tout à fait compatible à ce que je reconnais être le point de vue canadien.

La troisième question a trait au *Greenpeace*. J'espère être bientôt en mesure d'annoncer une nouvelle avance vers la solution de cette situation extrêmement délicate. Je ne trouve pas que nous ayons été retardataires à cet égard, car le problème est extrêmement difficile. Le nœud du problème, pour ainsi dire, c'est que l'incident qui est arrivé au Capitaine McTaggart est survenu en haute mer, selon les Français, à l'intérieur d'une zone de sécurité que nous ne reconnaissons pas. Or, comment, dans de telles circonstances, pouvons-nous obtenir qu'on rende justice à un citoyen canadien qui affirme, avec justification, du moins le croyons, avoir été battu par les marins français. Si M. Stackhouse ou quiconque d'autre veut se donner la peine d'examiner la loi internationale à ce sujet, et de constater l'attitude du gouvernement français envers la Cour internationale de Justice, il comprendra très vite la difficulté qu'entraîne la défense des intérêts de M. McTaggart.

Le président: Il nous reste trois minutes avant l'ajournement, monsieur Dupras.

M. Dupras: Bien, si vous le permettez, monsieur le président, j'aimerais protester officiellement contre la pratique qui consiste à donner la parole à deux députés d'un quartier donné lorsqu'il s'agit de deux seuls représentants de ce parti qui soient présents. Je ne suis que le deuxième orateur de mon parti, et vous ne m'accordez que trois minutes. J'estime que cela est très déloyal, et je proteste officiellement.

Mr. Minister, we have had a pretty good look at Southern Africa, and with your permission, I should like to follow up the discussion that Mr. Brewin started in connection with the fate of prisoners of war in Viet Nam. As you know, this is of concern to a great number of Canadians, the given number of prisoners seems to be unreliable, and I should like to know what representations, if any, Canada has made to protect these prisoners of war.

M. Sharp: Monsieur le président, j'ai eu de nombreuses discussions et un échange de lettres avec M. Brewin et d'autres sur le meilleur moyen d'obtenir des renseignements valables sur les prisonniers politiques au Vietnam du Sud. J'en ai parlé à deux ou trois reprises au Ministre des Affaires étrangères et au Président du Vietnam lorsque j'étais sur place, et j'ai exprimé l'inquiétude des Canadiens à ce sujet. Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, et peut-être aussi devant ce Comité, on m'a répondu tout simplement que «il n'y a pas de prisonniers politiques». C'est d'ailleurs la réponse à laquelle je m'attendais. La dernière fois que je l'ai vu, à New York, j'ai essayé de persuader le Ministre des Affaires étrangères de fournir un moyen de vérifier ce fait, mais jusqu'ici ont fait très peu de progrès dans ce sens.

Certains ont suggéré qu'il faudrait soulever cette question devant la Commission des droits de l'homme de l'organisation des Nations Unies. Il nous reste des doutes

[Texte]

such a move, but we still have it under consideration. We have been canvassing the views of other governments throughout the world, and we find that their attitude is very similar to our own. So it is very difficult to know. . .

There is oppression and there is a denial of human rights in many, many countries of the world. It is difficult to isolate the particular case and concentrate one's attention entirely upon that. Questions would immediately be raised as to why you selected Viet Nam and not some other country where we know that there is suppression of civil rights.

● 1055

However, the Canadian government continues to take a very strong and active interest in the promotion of international efforts to end oppression and the suppression of human rights. We do this in the United Nations, we do it with the Red Cross, we do it at International Red Cross meetings, we do it wherever we can be effective. This is something that has to be carried on in a way that is consistent and that is not labelled as having a motivation other than our interest in the achievement of humanitarian ends.

Mr. Dupras: Thank you very much, Mr. Minister. I would love to pursue this, but I hope there will be other occasions.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Minister.

Mlle Bégin: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Oui.

Mlle Bégin: Je vois sur notre feuille, vous me corrigerez si je n'ai pas la bonne feuille, que nous ne verrons plus le Ministre. Nous allons voir un très grand nombre de représentants de tous les mouvements possibles pour ou contre notre politique en Afrique australe, mais il n'y a qu'un secrétaire d'État aux Affaires extérieures au Canada, et c'est l'honorable Mitchell Sharp; son sous-ministre n'est pas ministre. Et j'aimerais bien savoir s'il n'y aurait pas moyen qu'il revienne devant le Comité parce que j'ai l'impression que le sujet est relativement plus important que n'importe quoi d'autre.

Some hon. Members: Hear, hear!

Mlle Bégin: Je m'explique pour ne pas être mal interprétée auprès du grand public et des citoyens du Canada, de mes concitoyens: leurs mémoires et leurs vues nous sont connus, nous pouvons les lire. Disons que celles de notre Ministre sont plus importantes, me semble-t-il, par rapport au but, au rôle et à l'impact du travail d'un comité de la Chambre.

Le président: Mademoiselle Bégin, si vous regardez votre feuille il n'y a qu'une seule réunion avant Pâques qui sera consacrée à entendre des groupes non-gouvernementaux.

Mlle Bégin: Oui, mais si le Ministre ne peut pas venir le 2 avril, ni...

[Interprétation]

quant à l'efficacité d'une telle mesure, mais nous étudions encore cette possibilité. Nous avons sollicité les opinions d'autres gouvernements de par le monde et nous découvrons que leur attitude est sensiblement pareille à la nôtre. Il est donc extrêmement difficile de savoir...

Il existe au monde de nombreux pays opprimés où l'on nie les droits de l'homme. Il est difficile de choisir un seul cas pour y consacrer toute son attention. Cela donnerait tout de suite lieu à des questions quant aux motifs du choix du Vietnam au dépens de quelque autre pays dont la suppression des droits civils est bien connue.

Cependant, le gouvernement canadien continue à s'intéresser très vivement, et très activement, à l'avancement de l'effort international pour mettre fin à l'oppression et à la suppression des droits de l'homme. Nous le faisons au sein des Nations unies, nous le faisons au sein de la Croix-Rouge, nous le faisons aux réunions internationales de la Croix-Rouge, bref, nous le faisons partout où cela peut être efficace. C'est un sujet à poursuivre d'une façon consistante, sans s'exposer aux accusations de mobiles autres que la poursuite des fins humanitaires.

M. Dupras: Merci, monsieur le ministre. J'aimerais beaucoup approfondir cette question, mais j'espère que nous aurons d'autres occasions pour le faire.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Miss Bégin: On a point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes.

Miss Bégin: I see from our order sheet, tell me if I have the wrong one, that we will not be seeing the Minister again. We are to hear from a great many representatives of every kind of movement for or against our policy in Southern Africa, but there is only one Secretary of State for External Affairs in Canada, and he is the Hon. Mitchell Sharp; his Deputy Minister is not a minister. And I should really like to know if there is any way we could get him back before the Committee, because it seems to me that this subject is a good deal more important than any other.

Des voix: Bravo!

Miss Bégin: Let me explain, so as not to be misunderstood by the general public and by my general Canadians, we know their briefs and their opinions, we can read them. But those of the Minister are more important, I think, in terms of the rule and the impact of the Committee's work in the House of Commons.

The Chairman: Miss Begin, if you look at your order sheet there is only one meeting before Easter for hearing from nongovernment groups.

Miss Bégin: Yes, but if the Minister cannot come on April 2, nor...

[Text]

Le président: Bien, voici. Comme vous le savez, nous avons non seulement les prévisions budgétaires du ministère des Affaires extérieures, mais nous avons aussi celles du ministère de la Défense nationale. Mardi soir, nous entendrons le ministre de la Défense nationale; jeudi prochain, M. Kirkwood, sous-ministre adjoint de la Défense nationale; ensuite, M. Ritchie, le sous-secrétaire d'État...

Mlle Bégin: Je n'ai pas compris si M. Sharp pouvait venir le 2 avril ou non.

Le président: Bien, peut-être pourrait-on demander à M. Sharp s'il peut venir le 2 avril, mais déjà cette réunion est consacrée à entendre le sous-ministre, M. Ritchie.

Mlle Bégin: Oui, mais je pense que j'ai exprimé carrément mon point de vue en tant que politicienne.

Mr. Sharp: May I say, Mr. Chairman, I believe this is a very important session of your Committee. Important issues are involved here. I will make a special effort to get here again, but I cannot fix a time now because I have other commitments.

Miss Bégin: With all due respect to Mr. Ritchie, I must say.

Le président: Je suis convaincu que vos remarques seront prises en très grande considération. Alors, la prochaine réunion aura lieu mardi soir pour entendre, comme je l'ai dit, le ministre de la Défense nationale, M. Richardson.

La séance est levée.

[Interpretation]

The Chairman: Well, let us see. As you know, we have not only the estimates of the Department of External Affairs, but also those of the Department of National Defence. On Tuesday evening, we are to hear the Minister for National Defence, next Thursday, Mr. Kirkwood, Assistant Deputy Minister of National Defence; then Mr. Ritchie, the Under-Secretary of State...

Miss Bégin: I was not able to understand if Mr. Sharp could come on April 2 or not.

The Chairman: Well, perhaps he might ask Mr. Sharp if he can come on April 2, but that meeting is already set aside for the Deputy Minister, Mr. Ritchie.

Miss Bégin: Yes, but I think I have expressed my point of view pretty clearly, as a politician.

M. Sharp: Permettez-moi, monsieur le président, de dire que je crois que c'est une séance très importante de votre comité. On a soulevé des questions très importantes. Je ferais un effort particulier pour revenir, mais je ne peux pas vous fixer une date maintenant, car j'ai d'autres engagements.

Mlle Bégin: Sans manque de respect pour M. Ritchie, je dois dire.

The Chairman: I am sure that all consideration will be given to your comments. So the next meeting will be on Tuesday evening to hear, as I said, The Minister of National Defence, Mr. Richardson.

The meeting is adjourned.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 6

Fascicule n° 6

Tuesday, March 26, 1974

Le mardi 26 mars 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

Président: M. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

External Affairs and National Defence

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Department of National Defence

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1974-1975
Ministère de la Défense nationale

APPEARING:

The Honourable James Richardson,
Minister of National Defence

COMPARAÎT:

L'honorable James Richardson,
Ministre de la Défense nationale

WITNESSES:

(See Minutes of Proceedings)

TÉMOINS:

(Voir les procès-verbaux)

Second Session
Twenty-ninth Parliament, 1974

Deuxième session de la
vingt-neuvième législature, 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance
Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Messrs.

Bégin (M ^{re})	Fairweather
Brewin	Gendron
Carter	Haliburton
Comtois	Harney
Cullen	Hees
Douglas	Hopkins
Dupras	Howie

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Président: M. Georges-C. Lachance
Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messieurs

Hueglin	Rowland
Langlois	Stackhouse
Laprise	Stollery
Macquarrie	Trudel
Matte	Wagner
McKinnon	Walker
Munro (<i>Esquimalt- Saanich</i>)	Whittaker—(30)

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

On March 25, 1974:

Mr. Gendron replaced Mr. Corbin.

On March 26, 1974:

Mr. Comtois replaced Mr. Cyr
Mr. Trudel replaced Mr. Pelletier
Mr. Hueglin replaced Mr. McCain
Mr. Haliburton replaced Mr. MacLean
Mr. Whittaker replaced Mr. Crouse

Conformément à l'article 65(4)b du Règlement

Le 25 mars 1974:

M. Gendron remplace M. Corbin.

Le 26 mars 1974:

M. Comtois remplace M. Cyr
M. Trudel remplace M. Pelletier
M. Hueglin remplace M. McCain
M. Haliburton remplace M. MacLean
M. Whittaker remplace M. Crouse

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Information Canada, Ottawa, Canada

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente à Information Canada, Ottawa, Canada

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 26, 1974

(7)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 8:05 o'clock p.m., the Vice-Chairman, Mr. Danson presiding.

Members of the Committee present: Miss Bégin, Messrs. Brewin, Comtois, Danson, Dupras, Gendron, Haliburton, Hees, Hopkins, Howie, Hueglin, Langlois, Macquarrie, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Rowland, Stollery, Trudel, Walker and Whittaker.

Appearing: The Honourable James Richardson, Minister of National Defence.

Witnesses: From the Department of National Defence: Lt.-General A. C. Hull, Vice-Chief of Defence Staff; Mr. J. R. Killick, Chief of Supply; Rear Admiral R. H. Leir, Chief of Maritime Operations; Mr. D. H. W. Kirkwood, Acting Deputy Minister, (Policy); Lt.-General W. A. Milroy, Assistant Deputy Minister, (Personnel); Major General R. A. Reid, Chief of Land Operations.

The Committee proceeded to the consideration of the Estimates 1974-75 of the Department of National Defence.

The Acting Chairman called Vote 1—Operating Expenditures—\$1,720,885.

The Minister made opening remarks.

Agreed.—That the Minister's statement be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (*See Appendix "C"*).

On motion of Mr. Stollery, seconded by Mr. Whittaker,

Agreed.—That reasonable travelling and living expenses be paid to out-of-town witnesses who are invited to appear before the Committee.

The Minister and the witnesses answered questions.

At 9:45 o'clock p.m. the Committee adjourned until 11:00 o'clock a.m. Thursday, March 28, 1974.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 26 MARS 1974

(7)

[Texte]

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 8 h 05 du soir, sous la présidence de M. Danson, vice-président.

Membres du comité présents: M^{lle} Bégin, MM. Brewin, Comtois, Danson, Dupras, Gendron, Haliburton, Hees, Hopkins, Howie, Hueglin, Langlois, Macquarrie, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Rowland, Stollery, Trudel, Walker and Whittaker.

Comparaît: L'honorable James Richardson, ministre de la Défense nationale.

Témoins: Du Ministère de la Défense nationale: Lt.-Général A. C. Hull, Vice-Chef de l'état-major de la Défense; M. J. R. Killick, Chef, Approvisionnement; Contre-amiral R. H. Leir, Chef des opérations maritimes; M. D. H. W. Kirkwood, Sous-ministre intérimaire, (Politiques); Lt.-Général W. A. Milroy, Sous-ministre adjoint, (Personnel); Major-général R. A. Reid, Chef, opérations terrestres.

Le Comité entreprend l'étude du Budget des dépenses 1974-1975 du Ministère de la Défense nationale.

Le président suppléant appelle le crédit n° 1—Dépenses de fonctionnement—\$1,720,885.

Le Ministre fait un exposé préliminaire.

Il est convenu.—Que la déclaration du Ministre soit imprimée en appendice aux Procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui. (*Voir Appendice «C»*).

Sur motion de M. Stollery, appuyé par M. Whittaker,

Il est convenu.—Que des frais raisonnables de déplacement et d'hébergement soient payés aux témoins n'habitants pas la ville d'Ottawa, qui sont invités à comparaître devant le Comité.

Le Ministre et les témoins répondent aux questions.

À 9 h 45 du soir, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 11 heures du matin le jeudi 28 mars 1974.

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Tuesday, March 26, 1974

• 2008

[Text]

The Vice-Chairman: Gentlemen, regrettably our regular Chairman could not be here tonight, so I am taking the Chair to discuss the estimates of the Department of National Defence, Vote 1.

We are delighted to have with us the Minister of National Defence to present his estimates. I believe all of you have received a copy of the Minister's prepared statement and I think we can assume everyone has read it, as you are so diligent. I believe the Minister would like to make some introductory comments on the statement so we can get into the questioning as early as possible. We have a rather short evening tonight because of the vote and I would hope that we could agree to perhaps 10 minutes questioning per person, and if we have more time we can get to round two.

I might add that we will continue our study of the estimates of the Department of National Defence on Thursday morning at 11 a.m. when our witnesses will be the Acting Deputy Minister of the Department of National Defence, Mr. Kirkwood, who is on the Minister's right, and the Vice-Chief of the Defence Staff, General Hull, who is on Mr. Kirkwood's right.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): On a point of order, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Yes, Mr. Munro.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): I would like, on this point of order, first of all to congratulate the Minister and thank him for letting us have in advance the statement he has prepared for us, thus enabling us to read it before we came here.

Having said that, I want to propose a motion, and I hope I can get the concurrence of all members of the Committee to this motion, that all statements by ministers or officials be tabled in advance, and if they are not, they be tabled at the opening of the session for subsequent study and questioning and that the meeting proceed on the item that we are studying and that we will come back to the Minister's or the officials' statement, if we have not had a chance to study it.

The Vice-Chairman: I think that is a constructive statement. Would you like to take it as a point of order and refer it to the steering committee? Would you be satisfied with that, Mr. Munro? We can discuss it in the steering committee because there is probably a general consensus on the thrust of your remarks and we can get on with the questioning now.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): The matter will be brought up at the very next meeting.

• 2010

The Vice-Chairman: At the very next meeting of the steering committee and it will be. Right.

I want to welcome you, gentlemen, and if you can put on your eyeshades—I have not been in the presence of so much brass since I was court-martialed—we could probably proceed with the estimates. I would call Vote 1. Mr. Hees, did you have a point to make?

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le mardi 26 mars 1974

[Interpretation]

Le vice-président: Messieurs, je regrette de vous annoncer que le président de ce Comité n'a pas pu nous rejoindre ce soir, de sorte que je préside notre étude du Crédit 1 des prévisions budgétaires du ministère de la Défense nationale.

Le ministre de la Défense nationale nous a honorés de sa présence et nous soumettra les prévisions de son ministère. Je crois que vous avez tous reçu un exemplaire de la déclaration du ministre, et je présume que vous l'avez déjà lue. Le ministre souhaite faire quelques remarques préliminaires, et nous passerons ensuite aux questions. Notre temps est quelque peu limité ce soir, à cause du vote, et j'espère que tout le monde sera d'accord pour restreindre à 10 minutes par personne le temps des questions et, s'il nous reste du temps, nous pourrions recommencer.

Nous reprendrons notre étude des prévisions du ministère de la Défense nationale jeudi matin à 11h00, et nous aurons comme témoin le sous-ministre intérimaire de la Défense nationale, M. Kirkwood, qui se trouve à la droite du ministre, et le sous-chef de l'état-major de la Défense, le général Hull, à la droite de M. Kirkwood.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Vous permettez que je prenne la parole, monsieur le président?

Le vice-président: Oui, monsieur Munro.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): J'aimerais tout d'abord féliciter le ministre de nous avoir fait parvenir d'avance sa déclaration, nous donnant ainsi l'occasion de nous préparer.

Ayant dit cela, je veux proposer une motion sur laquelle j'espère que tous les membres du Comité seront d'accord. Je propose que toutes les déclarations faites par les ministres ou les fonctionnaires soient présentées d'avance et, sinon, qu'elles nous soient soumises au début de la séance, en vue d'une étude et de questions ultérieures, et que nous continuions notre étude de l'article qui nous intéresse pour revenir ensuite à la déclaration dans le cas où nous n'aurions pas eu l'occasion de l'examiner.

Le vice-président: Vous avez soulevé un point valable. Accepteriez-vous que cette question soit étudiée par le comité directeur? Il y a sans doute accord général sur votre but et nous pourrions en discuter au comité directeur, ce qui nous permettra de passer immédiatement aux questions.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Nous parlerons de cette question à la toute prochaine réunion du comité directeur.

Le vice-président: C'est exact.

Je veux vous souhaiter la bienvenue, messieurs, et soit dit en passant, je n'ai jamais vu autant de galons depuis que je suis passé en cour martiale. Passons maintenant aux prévisions, c'est-à-dire au Crédit 1. Monsieur Hees, avez-vous quelque chose à dire?

[Texte]

Mr. Hees: No, no. I just wanted to be sure she had my . . .

The Vice-Chairman: Okay. I would like to call upon the Minister to comment on his statement and then we will get on with the questioning. Mr. Richardson.

Hon. James Richardson (Minister of National Defence): Thank you, Mr. Chairman. I am very pleased to be appearing before your Committee once again.

I would like to thank Mr. Munro for his remarks about the statement that I have prepared and having it out some twenty-four hours in advance of the meeting. I would also point out, Mr. Chairman, that I have distributed even a more extensive document called *Defence 1973*; the description of which could be best described as an annual report. It goes even into much more detail than my statement. These combined, I hope, have given the members of the Committee all the information that they require.

I will highlight one or two items in the statement because I know you want to get into questions. I also, if I might, open our discussions with something of my own philosophy in thinking about national defence. I think it is correct to say that the main purpose for my appearance before your Committee is to discuss the very major financial requirements of the Department of National Defence, what I will be asking you to approve as an expenditure of some two billion three hundred and sixty-one million dollars. I need not remind you that these are taxpayers, dollars and this is for the year 1974-75.

When we give consideration to a huge expenditure of this kind, I think we should be looking at the effectiveness and particularly the sense of purpose of more than 80,000 men and women who are in the regular Canadian Armed Forces and more than 36,000 civilian employees of the Department of National Defence.

I would like to say at the outset that the central question that I have to ask myself, as Minister of National Defence, and I think it is really the overall question that you should be asking me, is this: are the men and women in the Canadian Armed Forces today able to play an important and useful part in protecting Canada and in helping to build Canada? It is because I believe the answer to that is yes, and very definitely yes, that I am here and prepared to recommend the very large sums of money that you have before you for consideration this evening. As I have said, my main objective is to enable the Canadian Armed Forces to continue to have a sense of purpose and a conviction that they are needed in today's world. What is more important, that they know that what they do is important to Canada.

• 2015

I think it is also important not just that the members of the Armed Forces feel this sense of usefulness and importance in their work, but that the Canadian taxpayer, who has to foot this bill, sees and understands the importance of what the Armed Forces are doing. I think a great deal of that message can be relayed to the Canadian taxpayers by the members of this Committee.

I will be very brief here, Mr. Chairman, but in my own mind there are four main reasons—this is a kind of an overview that I am discussing at the moment, of the Canadian Armed Forces—why I believe they should recognize the importance of the role that they play in Canadian life.

[Interprétation]

M. Hees: Non, je voulais simplement savoir si . . .

Le vice-président: Le ministre fera quelques remarques sur sa déclaration, et nous commencerons les questions. Monsieur Richardson.

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Merci, monsieur le président. Je suis content d'assister encore une fois à une séance de votre Comité.

J'aimerais remercier M. Munro concernant ma déclaration, que j'ai pu vous livrer vingt-quatre heures avant la séance. J'aimerais aussi signaler, monsieur le président, que j'ai fait distribuer un document plus détaillé intitulé *Défense 1973*, constituant en quelque sorte un rapport annuel. Il contient beaucoup plus d'explications que ma déclaration. J'espère que l'un et l'autre vous apporteront tous les renseignements que vous souhaiteriez.

Je vais souligner seulement quelques points de ma déclaration, parce que je sais que vous voulez passer aux questions. Si vous permettez, j'aimerais d'abord exprimer quelques opinions personnelles sur la défense nationale. Comme vous savez, la raison principale de ma présence à cette réunion est de vous expliquer les postes budgétaires très importants du ministère de la Défense nationale, parce que vous aurez à approuver la dépense de 2,361 millions de dollars. Inutile de vous rappeler qu'il s'agit de l'argent des contribuables et que l'année financière en question est 1974-1975.

En étudiant des dépenses d'une aussi grande importance, je crois que nous devrions considérer non seulement l'efficacité mais aussi l'esprit de dévouement des 80,000 hommes et femmes membres des Forces armées canadiennes, et des 36,000 employés civils du ministère de la Défense nationale.

En tant que ministre de la Défense nationale, je me pose une question fondamentale, qui ne vous laisse pas indifférents. Il s'agit de savoir si les Forces armées canadiennes continuent à remplir une fonction importante et utile pour la protection du Canada et dans d'autres domaines également. Étant fermement convaincu de l'importance de ce rôle, je suis venu à ce Comité recommander l'approbation des dépenses importantes que vous étudiez ce soir. Comme je viens de le dire, mon but principal est de permettre aux Forces armées canadiennes de garder leur sens de mission et la conviction qu'elles jouent un rôle utile dans le monde d'aujourd'hui. Plus important encore, c'est la conscience de l'importance de leur travail pour le Canada.

Il est également essentiel que le contribuable canadien, qui supporte ce coût, se rende compte de la valeur du travail des Forces armées. Je crois que les membres du Comité sont en mesure de faire comprendre en grande partie, ce sens de mission à la population canadienne.

Je serai très bref, monsieur le président, j'aimerais indiquer les quatre raisons principales qui, à mon sens, confirment l'importance accordée au rôle des Forces armées dans la vie canadienne.

[Text]

The first is pretty obvious, but perhaps it must be re-stated. It is that any self-respecting nation in today's world must maintain in being air, land and sea forces to meet emergencies and to protect Canada from any hostile acts.

Second, in addition to this need, I believe even if there were no emergency we would and should maintain a core of expertise, a core of knowledge, that even if there were a hundred years without an emergency we would want to carry forward the military capability, the military skills, in order that if we needed to mobilize a larger force of Canadians, there would be a core and a nucleus around whom a larger group could be trained. So that is the second fundamental reason.

To me, the third clear reason for having armed forces and for their importance in today's world is centred around the concept of deterrence. If nations or groups of nations in an alliance are strong, they are less in danger of attack than if they are weak and unarmed. In other words, it could be said if hostilities should break out that the Canadian Armed Forces had failed in one of their main purposes which is, by their very existence, to deter the outbreak of war.

Finally, if those are the three central and main reasons why the Armed Forces are important, to protect against emergency, to be a core for training and as a deterrent to attack, if those are the military reasons and the military ones must come first, the fourth reason for maintaining the Canadian Armed Forces is that the use of military skill and experience, which is achieved by having a military capability, can be used to achieve non-military objectives.

Now I have spoken about this nonmilitary purpose for the Canadian Armed Forces on a number of occasions. Although I believe, and I have said many times, that the military capability is the first requirement, I also firmly believe that the military skills acquired in achieving that military capability can and should be used for nonmilitary objectives. I think the most obvious example of that is search and rescue. There are several examples, but as I pointed out, and I am certain the Committee well know, if we did not have a search and rescue capability within the Canadian Armed Forces, this country would have to establish one. All of the dollars used for that purpose in my budget, and in the budget which I am asking you to approve tonight, would have to be found from some other source and would be an expense on the taxpayer in another budget.

• 2020

It is against that background that I was going to highlight two or three items in the statement. The Chairman probably will want to get very quickly into the questioning, so, I am going just to highlight peace keeping—it is mentioned on page 3 of the statement.

I attach very great importance to our work in that area. I think it significant that throughout recorded history people have left their countries in uniform to fight, and that three times in the course of 1973 Canadian Armed Forces left this country in uniform not to fight, but to help prevent fighting. I think we are only at the beginning of a new era in which increasingly we shall see the use of military personnel in peace-keeping roles, and I think Canadians should be proud of the role their armed forces are playing in this area.

[Interpretation]

La première vous paraîtra sans doute évidente mais elle n'en est pas moins valable. Toute nation qui se respecte doit maintenir des forces aériennes et des forces de terre et de mer afin de prévoir des cas d'urgence et des actes hostiles.

Même en temps de paix, il nous faudrait maintenir certaines connaissances techniques militaires. De cette façon, l'acquis ne serait pas perdu et il existerait un noyau capable de former la population si le besoin se présentait. Il s'agit là d'une deuxième raison fondamentale.

En troisième lieu vient le concept du pouvoir de dissuasion. Plus une nation ou une alliance est forte, moins elle risque le danger d'une attaque. En d'autres termes, une déclaration de guerre montre un échec total de ce pouvoir de dissuasion.

Finalement, à part ces trois raisons essentielles notamment la protection, le maintien d'un noyau capable de former des militaires et le pouvoir de dissuasion, nous pouvons mentionner la possibilité d'atteindre des objectifs non militaires en se servant des compétences et expériences militaires.

J'ai parlé à plusieurs reprises des fonctions non militaires de Forces armées canadiennes. Tout en restant persuadé que la capacité militaire reste primordiale je suis convaincu que les compétences militaires peuvent servir dans d'autres domaines. Je n'ai qu'à faire allusion aux opérations de sauvetage comme exemple. Je pourrais vous en citer d'autres mais, comme vous le savez, si nous ne pouvions pas faire appel aux Forces armées pour remplir cette mission, il faudrait que le Canada crée un service spécial. Tout l'argent du budget de mon ministère consacré à cette fonction serait canalisé ailleurs, ce serait la seule différence.

C'est dans cette optique que j'allais attirer votre attention à certaines parties de ma déclaration. Puisque le président veut vous donner l'occasion de poser des questions, je vais limiter mes remarques au sujet du maintien de la paix, dont on parle à la page trois de la déclaration.

Notre travail en ce domaine me paraît d'une importance primordiale. Au cours de l'histoire, des soldats ont quitté leur pays pour combattre et, trois fois pendant 1973, les Forces armées canadiennes se sont déplacées, non pas pour livrer combat, mais pour surveiller la suspension d'arme. A mon avis, une nouvelle ère commence dans laquelle les militaires seront de plus en plus appelés à maintenir la paix et je crois que les Canadiens devraient être fiers du rôle de leurs Forces armées dans ce domaine.

[Texte]

I want also to mention the reserves. I think you know I wanted to increase these in numbers and in capability. I shall not go into that other than to say that I have set an objective to double the strength of the air reserves. They are not now a big force. There are some 700 personnel, but we are moving towards a target of 1,500. We shall not only be adding individuals to the squadrons, but we shall be creating new air reserve squadrons. As we go into an era of increasing costs in the regular force, I believe it is important that we make more use of personnel who are on somebody else's payroll, we should have more men and women who are trained and who have a military capability, who are not on the regular payroll of the Canadian Armed Forces. I leave it at that.

Mr. Chairman, my main thought in starting off the discussion was the importance of the armed Forces. I am going to conclude this opening statement by reading to you a sentence I gave when I was on the parade square at RMC. I am glad to see that Mr. Hees is with us tonight as a graduate. I do not know whether or not he agrees with this, but, Mr. Hees, said to your fellow graduates:

I hope that you have all learned that a great military college such as this is not created in order that its graduates may be privileged individuals; it is created so that its graduates may be better able to serve their country. The measure of RMC success and the ultimate measure of your own success is therefore to be found in the kind of country that you help to build.

It is my belief that the Canadian Armed Forces are not just protecting Canada, but are helping to build Canada. For that reason, I seek the approval of this Committee for the funds set out in my department's estimates for 1974-75.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Is it agreed that the Minister's statement, which was circulated before, be printed as an appendix to this day's *Minutes of Proceedings*. Is that agreed?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: As we have a quorum, there is a small procedural matter. I should appreciate someone's moving, if he so wishes, to allow reasonable travelling and living expenses to be paid to out-of-town witnesses who have been invited to appear before the Committee.

Mr. Stollery: I so move.

• 2025

An hon. Member: I second that.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Such as who?

The Vice-Chairman: Such as our last witness, Mr. Duffy.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Oh, I am sorry. I thought you meant the Minister.

The Vice-Chairman: No, the Minister came here at his own expense tonight.

Thank you very much, Mr. Minister. We appreciate your very thoughtful statement. I will now start the questioning.

[Interprétation]

Je voulais également faire allusion aux réserves, notamment en ce qui concerne l'augmentation du nombre et l'amélioration de leur capacité. Notre objectif est de doubler le nombre du personnel des réserves aériennes pour atteindre le chiffre de 1,500, le nombre actuel étant de 700. Il ne s'agit pas seulement d'augmenter l'effectif des escadrons mais aussi d'en créer de nouvelles. Au fur et à mesure qu'augmentent les dépenses des Forces régulières, je crois qu'il devient plus important de pouvoir faire appel à des hommes et femmes ayant une formation militaire mais ne figurant pas sur la liste du personnel des Forces armées canadiennes. C'est tout ce que j'ai à dire là-dessus.

Monsieur le président, avant de commencer les questions, je voulais simplement souligner l'importance que j'accorde aux Forces armées. Je vais conclure en vous lisant une phrase du discours que j'ai prononcé sur la Place d'Armes du Collège militaire royal. Je suis content de voir que M. Hees se trouve parmi nous, étant ancien élève de cet établissement. Je ne sais pas si vous êtes d'accord, mais voici ce que j'ai dit:

J'espère que vous avez tous appris qu'un Collège militaire de cette renommée n'est pas destiné à former des individus privilégiés mais plutôt à préparer des citoyens à mieux servir leur pays. La réussite du Collège militaire royal et votre réussite aussi se mesurent en fin de compte par votre apport à l'amélioration du Canada.

J'ai la conviction que les Forces armées canadiennes ne se limitent pas à protéger le Canada mais contribuent à construire un meilleur pays. Pour cette raison, je demande l'approbation de ce Comité des crédits qui se trouvent dans les prévisions budgétaires de mon ministère pour 1974-1975.

Le vice-président: Merci, monsieur le ministre.

Convenez-vous que la déclaration du ministre, qui a été circulée avant la séance, soit jointe en appendice aux procès-verbaux et témoignages de ce jour?

Des voix: D'accord.

Le président: Puisqu'il y a quorum il y a une question de procédure à soulever. Est-ce qu'un député aurait l'amabilité de proposer que les frais de voyage et de séjour encourus par les témoins non-résidant d'Ottawa soient payés?

M. Stollery: Je la propose.

Une voix: Je l'appuie.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Vous parlez de qui?

Le vice-président: Notre dernier témoin, par exemple, M. Duffy.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Oh, pardonnez-moi, je croyais que vous parliez du ministre.

Le vice-président: Non, le ministre est venu ici à ses propres frais.

Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre, nous apprécions beaucoup votre déclaration bien réfléchie. Passons maintenant aux questions.

[Text]

I have a list of questioners and we will start with the first questioner on the list, Mr. Hees.

Mr. Hees: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, I am very interested in the armament of our overseas brigade in Germany. As you know, due to your kindness and courtesy, I was privileged to visit that brigade last year, just about this time. I was most impressed by the *esprit de corps* and the spirit and all the rest of it; but I was most impressed by talking, not to your senior men but to the junior officers, NCOs and so on, who are the people who really can tell you what is going on.

I was very perturbed at their worry about the tank which they have been using for a number of years, the Centurions, which they described to me as being held together by baling wire and hardly able to get on the road. I have been impressed also by talking to people from other countries at the NATO conferences I have been to, and by studying the armament that the other side, the Russians, use in this regard—the tank which is their main armament, the U-62—and its capabilities; and also, that of our main allies: the British, with the *Chieftain*; the Germans, with the *Leopard*; and so on.

These people, as you know, have absolutely first-class armament; these tanks are really first-class machines. Our brigade, which of course was cut in half six years ago, it seems to me at least, should, in its diminished form, be absolutely first-class in fighting ability and equipment. We learn now that the government is sort of patching up these Centurions, and although the Minister says they are just as good as new, having seen the Centurions that are patched, I am saying, Mr. Chairman, that these tanks are a very sad affair.

I wonder if the Minister could tell me what the attitude of the government is towards our responsibility for holding our section of the line and doing our job as part of an international force, where everybody else is using first-class armoured equipment, against a very first-class and highly-trained enemy, realizing that the only thing that the other side understands is strength and ability to perform in the field, if necessary.

I wonder what our attitude is towards the reluctance to replace our tanks with something like the *Leopard* or the *Chieftain*, so as to give our people, our first-class fighting men, first-class fighting equipment to do a job that they have to do. Would you tell me that?

Mr. Richardson: Mr. Chairman, I would like to say, first of all, that I agree with Mr. Hees' assessment of the quality of our personnel and their professionalism. I have often thought that we should not judge their capability by their numbers. They are career soldiers and I think that 5,000 men who are career soldiers are worth many more who are in and out of the armed forces on a draft, or in for 18 months and waiting to get out.

I also would say to him that our capability in Europe is not centred only around the Centurion. We have our air squadrons . . .

Mr. Hees: Yes, there is no question about that.

• 2030

Mr. Richardson: . . . flying the 104, which is a very competent piece of equipment. I would say that the view that was expressed in the White Paper indicated that we wanted, as far as possible, to equip our forces everywhere, Europe or anywhere else, in a way that was consistent with the type of equipment that might be used in Canada,

[Interpretation]

En tête de liste se trouve le nom de M. Hees.

M. Hees: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je m'intéresse beaucoup à la question des armements de nos troupes en Allemagne. Comme vous le savez, grâce à vous, j'ai eu le privilège de rendre visite à la brigade en question, l'année dernière. J'ai été très impressionné par l'*esprit de corps* qui y régnait mais ce qui m'a plus le plus, c'était l'occasion de parler aux sous-officiers et aux officiers subalternes, les gens qui sont le mieux placés pour vraiment bien vous informer.

J'ai été troublé d'apprendre que les chars d'assaut utilisés par nos troupes depuis longtemps c'est-à-dire les centurions, tiennent ensemble seulement grâce à des fils métalliques et peuvent à peine bouger. J'ai parlé de la question à des délégués que j'ai rencontrés aux conférences de l'OTAN et j'ai étudié en même temps l'armement principal des Russes, c'est-à-dire le char d'assaut U-62 aussi bien que celui de nos alliés principaux: le *Chieftain* des Britanniques et le *Leopard* des Allemands.

Comme vous le savez, ces pays ont des armements de tout premier ordre, notamment les chars d'assaut dont j'ai fait mention. Notre brigade qui a été diminuée de moitié il y a six ans, devrait, à mon sens, posséder l'habileté de combattre et un matériel de première classe. Voici qu'on nous apprend que le gouvernement commence à rafistoler ses Centurions. Bien que le ministre dise que ces chars valent aussi bien que les nouveaux, je peux lui dire qu'ils font très triste mine.

Le ministre pourra-t-il m'expliquer comment le gouvernement envisage notre responsabilité? Comment il entend assurer que le Canada fera sa part dans une force internationale où tous les autres pays se servent d'équipement de premier ordre contre un ennemi éventuel tout aussi bien équipé qui se laisse seulement influencer par la force et les capacités militaires?

Pourquoi si peu d'empressement pour remplacer nos chars par des *Leopard* ou des *Chieftain* pour permettre à nos excellents hommes de guerre de bien remplir leur rôle?

M. Richardson: Monsieur le président, je voudrais dire d'abord que je partage l'opinion de M. Hees sur la qualité de notre personnel et leurs aptitudes professionnelles. J'ai souvent pensé qu'il ne fallait pas juger leur capacité par leur nombre. Il s'agit de soldats de carrière. Il me semble que 5,000 militaires de ce genre valent beaucoup plus que des conscrits qui attendent seulement de sortir.

J'aimerais aussi signaler que notre capacité en Europe ne dépend pas seulement des Centurions puisque nous avons aussi des escadrilles aériennes.

M. Hees: Je suis tout à fait d'accord.

M. Richardson: Elles se servent de l'avion 104 qui est un appareil tout à fait acceptable. Il ne faut pas oublier que dans le Livre blanc, on a émis le principe qu'il serait mieux d'équiper nos forces n'importe où de matériel qui pourrait être utile au Canada et aux Canadiens non-militaires, qu'il s'agisse de retraités des Forces armées ou non. Nous ne

[Texte]

equipment where the training might be valuable to Canadians in other walks of life after they have retired from the armed forces. We do not really feel that a heavy tank is a piece of equipment that is as consistent with Canadian requirements as are ships, aeroplanes, over-the-snow vehicles, trucks, and so on. So, for that reason we have not made any decision to continue with a heavy tank. On the other hand, we have not yet made a decision not to do this. We have simply extended the life of the heavy tank, the Centurion, which has been repaired and, as you have pointed out, we are spending several million dollars in making those tanks into very effective fighting machines during the period they are in operation. It will not be until we have completed a reassessment of our role in Europe that we will be able to announce a decision about our armament after 1976.

Mr. Hees: Mr. Chairman, the Minister knows perfectly well that he is procrastinating. I have had some experience in this, I have been a Minister myself, and this is a ministerial statement saying that we are not going to do a damn thing. You know that and I know that, and you are not going to do anything. I wonder what the Minister really thinks the connection is between what we have to use, in case a conflict breaks out in Europe, on the fighting line with our men in machines to do their fighting, and what that has to do with what we are using in Canada. They have to use what is necessary to hold their place in the line and to do their job—not to create war, but to stop a war from starting. You and I know perfectly well that the only thing the Russians understand is strength, and the only reason they will not attack is because they think they will be hurt more than they are able to hurt us. If we put tin cans around our men we will have them murdered, and our job is not going to be done, and this is exactly the kind of thing in modern warfare where an enemy, if it ever came about, would simply go right through the Canadian force with their little tin cans, or whatever they are supposed to be, fan out behind, and that would be the ball game. I wonder how you can justify using this very, very old and worn-out equipment to operate under our first-class men, who certainly have to be prepared to fight a war using this equipment. I think it is scandalous.

Mr. Richardson: Mr. Chairman, I do not agree that the Centurion is a tin can.

Mr. Hees: If the condition these tanks are in today are as I saw them a year ago.

Mr. Richardson: If we had purchased the little lighter vehicle, the Scorpion, the argument that Mr. Hees is making perhaps would be more valid. We wanted to maintain our strength on the central front during the period of negotiations on mutual and balanced force reduction. That is why we stayed with the heavy tank. It is a very competent piece of equipment. There is no way that we would leave Canadian personnel without the protection of the heavy tanks.

Mr. Hees: Why would you not buy the Leopard, which is a fast, light and extraordinarily mobile tank. This is exactly what our men, from the commander down, want.

[Interprétation]

pensons pas vraiment qu'un char lourd soit un article qui corresponde aux besoins du Canada, comme c'est le cas pour les navires, les avions, les véhicules spéciaux pour la neige, les camions, et ainsi de suite. C'est pour cette raison que nous n'avons pas décidé de continuer à nous équiper en chars lourds. D'autre part, nous n'avons pas non plus pris la décision de ne plus utiliser ce matériel. Nous avons simplement prolongé la vie active du char lourd Centurion, qui a été réparé, et, comme vous l'avez fait remarquer, nous dépensons plusieurs millions de dollars à faire de ces chars des engins de combat extrêmement efficaces pendant toute leur vie active. Tant que nous n'aurons pas réévalué totalement notre rôle en Europe, nous ne pourrions pas annoncer une décision pour notre armement après 1976.

M. Hees: Monsieur le président, le ministre sait parfaitement qu'il temporise. J'ai une certaine expérience en la matière, car j'ai été moi-même ministre, et on nous présente ici une déclaration ministérielle selon laquelle nous n'allons absolument rien faire du tout. Vous le savez, je le sais, et vous n'allez rien faire. Je me demande ce que le ministre pense en réalité du lien qui existe entre le matériel que nous devons utiliser au cas où un conflit viendrait à éclater en Europe, nos hommes se trouvant à ce moment en première ligne à bord de leurs engins, et le matériel que nous utilisons au Canada. Nos combattants doivent utiliser le matériel nécessaire pour garder leurs positions et faire leur boulot—c'est-à-dire ne pas engendrer une guerre, mais empêcher qu'une guerre n'éclate. Vous et moi, nous savons parfaitement bien que le seul élément que les Russes comprennent est la puissance et que la seule raison pour laquelle ils ne vont pas attaquer c'est qu'à leur avis s'ils attaquent ils seront plus durement touchés qu'ils ne seront capables de nous toucher. Si nous faisons combattre nos hommes dans des boîtes de conserve, nous allons les livrer au massacre et nous n'allons pas remplir notre contrat; c'est exactement ce qui se passerait au cours d'un engagement moderne si l'ennemi, au cas où il y en aurait un, viendrait à attaquer. Il passerait au travers des Forces canadiennes et de leurs boîtes de conserve, quelle que soit l'appellation qu'on donne à ces engins, il se déploierait derrière les lignes et ç'en serait fait. J'aimerais savoir comment vous pouvez justifier le fait que nos soldats d'élite utilisent un matériel ancien et usé jusqu'à la corde, alors que ce sont ces soldats qui doivent être prêts à aller au feu avec ce matériel. A mon avis c'est scandaleux.

M. Richardson: Monsieur le président, je ne suis pas d'accord lorsque le député dit que le Centurion est une boîte de conserve.

M. Hees: C'est tout à fait vrai si ces chars sont actuellement dans l'état où je les ai vus l'an dernier.

M. Richardson: L'argument de M. Hees serait peut-être plus que valable si nous avions acheté le Scorpion, qui est un véhicule plus petit et plus léger. Nous voulions conserver notre puissance sur le front central pendant les négociations portant sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe. Voilà pourquoi nous avons conservé le char lourd. Il s'agit d'un matériel extrêmement valable. Nous ne pourrions en aucune manière priver les soldats canadiens de la protection que représentent les chars lourds.

M. Hees: Pourquoi ne pas acheter le Léopard qui est un char rapide, léger et extraordinairement mobile? C'est exactement le type de char que veulent nos hommes, du simple soldat jusqu'au commandant.

[Text]

Mr. Richardson: To do that would be a major decision to stay in the heavy tanks . . .

Mr. Hees: In Europe.

Mr. Richardson: . . . on the central front, and we have not taken that decision.

Mr. Hees: In other words, you are just putting it off year after year. This is the same talk we heard a year ago, Mr. Minister. Great is the power of inertia. You are not going to do anything, and there it is. My sympathy is with those men overseas who are first-class people and are being let down by their government with very, very inferior equipment, and anybody who doubts that can go and visit that brigade and talk to the men and you will find out that what I say is true. They are shocked at the equipment with which they are supplied, and I think it is a crime.

The Chairman: Thank you, Mr. Hees. On that note, I am afraid your time is up.

Mr. Hees: Right.

The Chairman: We will move to Mr. Dupras, Mr. McKinnon and then Mr. Brewin. Mr. Dupras.

• 2035

Mr. Dupras: Mr. Chairman, I think the only part of Mr. Hees contribution I agree with is that we all should go to Germany and inspect . . .

Some hon. Members: Oh, oh.

Mr. Hees: It would be a great trip, and you would learn a great deal.

Mr. Dupras: . . . what the Canadian troops are equipped with. It ahs become more and more difficult for the members of this Committee to make a valid assessment of the equipment which we Canadians should perhaps buy when we never have had a chance of going out and seeing what the others are using and what the possibilities are, after looking over the equipment that perhaps could be purchased. On this I agree with you, Mr. Hees.

However, my interest lies with the long-range patrol aircraft, Mr. Minister. I see in Vote 5 we have an estimated expenditure of \$287 million. This is almost twice as much as it was in 1972-73, yet I see no provision for the long-range patrol aircraft.

Mr. Richardson: No, the only budgetary provision for the long-range patrol aircraft is a relatively small amount for the contract definition phase which we are in now. We have agreed to pay the two successful companies, Lockheed and Boeing to help them to design or to work to the specifications that we have established, but we have not authorized any expenditure of funds yet for the possible purchase of an aircraft. That will be in a future budget.

Mr. Dupras: Have we rested our choice as to the type or make of aircraft yet, or are we still down to two suppliers?

[Interpretation]

M. Richardson: Acquérir des chars de ce genre reviendrait à décider de conserver les chars lourds . . .

M. Hees: En Europe.

M. Richardson: . . . sur le front du centre, et nous n'avons pas encore pris cette décision.

M. Hees: En d'autres termes, vous remettez la question d'année en année. Nous avons entendu exactement la même chose il y a un an de cela, monsieur le ministre. La puissance d'inertie est phénoménale. Vous n'allez rien faire, voilà tout. Je sympathise quant à moi à la cause de nos merveilleux soldats qui sont stationnés outre-mer et que leur gouvernement abandonne avec un matériel tout à fait insuffisant; pour ceux qui en douteraient, il suffit de faire la tournée des brigades et d'interroger les hommes pour se rendre compte que ce que je dis est la vérité. Ils sont bouleversés par le matériel qu'on leur fournit et je pense que c'est un crime.

Le président: Merci, monsieur Hees. J'ai bien peur maintenant que votre temps de parole soit écoulé.

M. Hees: Bon.

Le président: Nous passons à M. Dupras, puis à M. McKinnon et à M. Brewin. Monsieur Dupras.

M. Dupras: Monsieur le président, je crois que la seule partie de l'intervention de M. Hees avec laquelle je sois d'accord est que nous devrions tous nous rendre en Allemagne pour inspecter . . .

Des voix: Oh, oh.

M. Hees: Ce serait un merveilleux voyage et vous pourriez apprendre énormément.

M. Dupras: . . . le matériel des troupes canadiennes. Il est maintenant de plus en plus difficile pour les membres du Comité de porter un jugement valable quant au matériel que le Canada devrait acheter, puisque nous n'avons jamais eu la possibilité d'aller voir sur place ce que les autres armées utilisent et quelles sont les possibilités, pour passer en revue le matériel que nous pourrions peut-être acquérir. A ce sujet, je suis d'accord avec vous M. Hees.

Toutefois, je m'intéresse tout particulièrement à l'avion-patrouilleur à long rayon d'action, monsieur le ministre. Je remarque au crédit 5 une dépense prévue de 287 millions de dollars. Cette somme est pratiquement le double de celle qui figurait dans le budget de 1972-1973, et pourtant, je vois qu'il n'y est pas fait mention de l'avion-patrouilleur à long rayon d'action.

M. Richardson: Non, le seul poste budgétaire visant l'avion-patrouilleur à long rayon d'action est un crédit relativement faible visant à couvrir la phase de définition du contrat, à laquelle nous travaillons actuellement. Nous sommes convenus de payer les deux meilleurs soumissionnaires, Lockheed et Boeing, afin de les aider à concevoir ou à élaborer les spécifications que nous avions établies, mais nous n'avons pour l'instant autorisé aucune dépense dans l'optique de l'achat possible d'un avion. Ce point fera l'objet d'un budget ultérieur.

M. Dupras: Avons-nous fixé notre choix quant au type ou la marque de l'avion ou bien en sommes-nous encore à la phase de consultation avec les deux fournisseurs?

[Texte]

Mr. Richardson: We are still negotiating with Lockheed and with Boeing.

Mr. Dupras: Mr. Minister, do we have in our consideration request a minimum percentage of Canadian manufactured aircraft parts? I am thinking of undercarriage, wings or engines perhaps. What is the percentage cost in dollars of the aircraft that we insist on having built or constructed in Canada?

Mr. Richardson: One of the areas where we are trying to increase the competition between the two companies is in the amount of Canadian content that they will use in their aircraft. We cannot give a percentage figure yet, because they are still preparing their means of doing that. But one of our main requirements is to maximize the Canadian content. We are aiming up towards 60 per cent, when we include the electronic equipment that is in the aircraft as well as the frame itself.

Mr. Dupras: Is the Boeing we already have, the 707, equipped with Canadian-made electronics equipment, navigational aids and everything?

Mr. Richardson: That would be what we would visualize, that they would be equipped in Canada by Canadian equipment. It would be the air frame and the engines essentially that we would be purchasing in the United States.

Mr. Dupras: Mr. Minister, because of our geography would you say that we should put the emphasis on our participation into the protection of our part of the continent in the air instead of putting the emphasis on buying tanks or having troops? I note the figure on our participation in Europe is 5,000 men and the Americans have over 60,000. With 5,000 men, should we go into buying tanks to equip these men, or should we be going into more mobile equipment which perhaps would be more useful in other ways?

Mr. Richardson: I think that is exactly the kind of consideration that we have been looking at, that we should not restrict ourselves to the type of equipment that might not be widely used. Certainly we are now making a major contribution to NATO at sea, and this is a very appropriate Canadian capability. We are making a contribution, as I indicated, in the air and it is exactly along this line that we are looking. We have not, as I said, reached a conclusion, but I think I like the direction in which your thought has been going.

Mr. Dupras: Mr. Richardson, you mentioned activities at sea. What is the state of our DDH now? Do we have any in active service as yet?

• 2040

Mr. Richardson: Yes, Mr. Chairman, four DDH destroyers are now in service. They have been through their trials. They are working well. Although we expected them to work well, I think they are working even better than our expectations, and what is even better, they have come in finally below the estimate that Mr. Macdonald, my predecessor, made about three years ago when he said the outside figure would be some \$252 million. The final figure is now in the order of \$244 million, some \$7 million below the estimate of 3 years ago.

[Interprétation]

M. Richardson: Nous sommes toujours en train de négocier avec Lockheed et Boeing.

M. Dupras: Monsieur le ministre, envisageons-nous toujours la possibilité que l'avion comporte un nombre minimum de pièces fabriquées au Canada? Je pense ici tout particulièrement aux trains d'atterrissage, aux ailes ou peut-être encore aux moteurs. Par rapport au coût de l'appareil, quel sera le pourcentage des pièces construites ou assemblées au Canada?

M. Richardson: L'un des domaines dans lesquels nous essayons de stimuler la concurrence entre les deux Sociétés est justement le contenu canadien de l'appareil. Nous ne pouvons encore avancer de chiffre, car les sociétés en sont encore à étudier leurs possibilités. Mais nous insistons surtout pour que cet appareil ait un caractère aussi canadien que possible. Notre objectif est de l'ordre de 60 p. 100, y compris le matériel électronique à bord de l'avion et le fuselage lui-même.

M. Dupras: Le Boeing que nous avons déjà, le Boeing 707, est-il équipé de matériel électronique, d'instruments de navigation et d'autres dispositifs fabriqués au Canada?

M. Richardson: C'est ce que nous envisagerions justement, que cet appareil soit équipé au Canada avec du matériel canadien. Nous achèterions principalement aux États-Unis le fuselage et les moteurs.

M. Dupras: Monsieur le ministre, compte tenu de notre situation géographique, seriez-vous d'avis que nous devrions mettre l'accent sur notre participation à la protection aérienne de notre partie du continent au lieu de mettre l'accent sur l'achat de chars ou le maintien de troupes? Je remarque que notre participation en Europe se chiffre à 5,000 hommes par rapport à 60,000 pour les Américains. Puisque nous avons 5,000 hommes, au lieu de leur acheter des chars, ne devrions-nous pas plutôt acquérir du matériel plus mobile qui pourrait peut-être nous aider davantage dans d'autres domaines?

M. Richardson: C'est justement là le genre de considération auquel nous nous sommes attachés. Nous ne devrions pas nous limiter à une catégorie de matériel dont l'utilisation ne serait pas générale. Il est certain qu'à l'heure actuelle notre contribution aux forces navales de l'OTAN est considérable et il s'agit-là d'un secteur qui correspond très bien au potentiel canadien. Comme je l'ai dit, nous participons également à la défense aérienne et nous étudions la situation dans cette optique. Comme je l'ai dit, nous n'en sommes pas encore arrivés à une conclusion, mais je pense que je me rallierais à l'orientation que vous avez évoquée.

M. Dupras: Monsieur Richardson, vous avez parlé de nos activités dans le domaine de la défense navale. Où en est à l'heure actuelle notre programme de DDH? Avons-nous déjà des destroyers porte-hélicoptères en service actif?

M. Richardson: Oui, monsieur le président, nous en avons actuellement quatre. Ils viennent de terminer les essais et les résultats sont concluants. Bien que nous espérons des résultats positifs, je crois que les résultats le sont encore davantage et, mieux encore, le prix de revient est en fin de compte inférieur aux prévisions formulées par mon prédécesseur, M. Macdonald, il y a environ trois ans lorsqu'il a dit que le chiffre total avoisinerait 252 millions de dollars. Le chiffre définitif est pour l'instant de l'ordre de 244 millions, soit 7 millions de moins que les estimations d'il y a trois ans.

[Text]

Mr. Dupras: Thank you very much, sir.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Dupras.

Before I call you Mr. McKinnon—apparently I have deviated from a practice of the Committee by canvassing all parties—as there is time and you will come on next, would you mind if I asked the spokesman for the New Democratic Party to ask his questions now and then we will come to you?

Mr. McKinnon: I would be very pleased to defer to them provided "for whom the bell tolls" could be them instead of me. If that is the case, go ahead.

The Vice-Chairman: Mr. Brewin.

Mr. Brewin: Mr. Chairman, I would like, if I may, to defer to Mr. Rowland who was not here when I put my name on the list. However, I would like to be put down on the list at a later time and take my luck with the others.

The Vice-Chairman: Okay, fine. If we will stop deferring now and get on with the questioning, it will be great.

Mr. Rowland.

Mr. Rowland: Mr. Chairman, I would like to begin by pursuing the line of questioning taken by Mr. Hees in respect of the future of the main battle tank with our Brigade Group in Europe. I was fortunate enough to have seen our troops on manoeuvres in Bavaria this past autumn and saw broken down Centurions all over the Bavarian landscape. I understand they are being re-equipped with engines. However, I wondered whether part of the program the Minister is examining might include a concept of a sort of rent-a-tank, given a number of assumptions. One, that we need a main battle tank in Europe for the role to which we have been assigned; two, that we really do not need a main battle tank for the role which our troops adopt elsewhere in the world and in Canada; three, that there are other more cost-effective ways of spending money than purchasing a battle tank for Europe and then others for training in Canada, and four, that we have in Canada now in Suffield, Alberta, the British Chieftain tank with trained instructors and Leopard tanks in Shilo, or will have soon, with trained German instructors. Is the Minister examining the possibility of arranging with the British or with the Germans for the provision to our Brigade Group of tanks in effect on a rental basis with one of the conditions of their using Canadian training bases being that they train Canadian troops who are going to Europe in the use of these particular pieces of equipment?

The Vice-Chairman: From Tilden which is an all-Canadian rental company.

[Interpretation]

M. Dupras: Merci beaucoup, monsieur.

Le vice-président: Merci, monsieur Dupras.

Avant de vous donner la parole, monsieur McKinnon, je vais apparemment à l'encontre de notre méthode habituelle en passant d'un parti à l'autre, puisque nous avons le temps et que vous serez le prochain à prendre la parole, auriez-vous objection à ce que je demande maintenant au porte-parole du Nouveau Parti démocratique de poser ses questions, étant bien entendu que vous le suivriez immédiatement après?

M. McKinnon: Je serais extrêmement heureux de lui céder mon tour à condition que ce soit pour lui, et non pour moi, que «sonne le glas». Si c'est le cas, je suis d'accord.

Le vice-président: Monsieur Brewin.

M. Brewin: Monsieur le président, j'aimerais, si vous le permettez, passer la parole à M. Rowland, qui était absent lorsque j'ai demandé à ce que mon nom soit inscrit sur la liste. J'aimerais toutefois que mon nom soit remis au bas de la liste afin que je puisse tenter ma chance ultérieurement, comme les autres.

Le vice-président: D'accord, bien. Si nous pouvions maintenant passer aux questions au lieu de changer sans cesse l'ordre des interventions, ce serait parfait.

Monsieur Rowland.

M. Rowland: Monsieur le président, j'aimerais commencer en reprenant les questions posées par M. Hees au sujet de l'avenir de notre principal char de bataille pour nos brigades stationnées en Europe. J'ai eu la chance d'assister aux manœuvres de nos troupes qui ont eu lieu l'automne dernier en Bavière, et j'ai pu remarquer des Centurions en panne dans tous les recoins du paysage bavarois. Je crois comprendre qu'on va les doter de moteurs neufs. J'aimerais toutefois savoir si on ne pourrait pas, dans le cadre du programme que le Ministre étudie actuellement, envisager le concept de la location de chars, compte tenu, bien sûr, de toute une série d'hypothèses. Tout d'abord, le rôle qui nous a été imparti exige que nous ayons en Europe un char de bataille lourd; deuxièmement, nous n'avons pas vraiment besoin d'un char de bataille lourd dans l'optique du rôle joué par nos troupes dans les autres parties du monde et au Canada; troisièmement, il est d'autres manières plus rentables de dépenser de l'argent que d'acheter un char de bataille pour l'Europe et un autre type de char pour l'entraînement au Canada et, quatrièmement, nous avons à Suffield, en Alberta, le char britannique Chieftain avec des instructeurs qualifiés, nous avons ou nous allons avoir bientôt à Shilo des chars Léopards avec des instructeurs allemands qualifiés. Le Ministre étudie-t-il pour le moment la possibilité de conclure avec les Britanniques ou avec les Allemands un accord permettant de doter nos brigades mobiles en Europe de chars de location, étant bien entendu qu'ils pourraient utiliser les bases d'entraînement canadiennes à condition, notamment, qu'ils forment à l'utilisation de ce matériel les troupes canadiennes qui vont se rendre en Europe?

Le vice-président: On pourrait les louer chez Tilden puisqu'il s'agit d'une société de location entièrement canadienne.

[Texte]

Mr. Rowland: Yes, Tilden tanks.

Mr. Richardson: Mr. Chairman, we do have, as I think I have indicated, a land study going forward in the department and the alternative that Mr. Rowland has mentioned is certainly one that has been put forward; I do not think with perhaps very great conviction, but it is a possibility not to rent a tank, but to tie our own forces beside those who are operating tanks, other NATO countries. I do not believe it is, as I said, a particularly attractive alternative.

Mr. Rowland: It might sound ridiculous but I think it would be cost effective and I would urge you to look at the possibility in any case.

• 2045

There is such a large amount of ground to cover, I am going to be hopping around quite a bit. It will be catholic questioning.

I would like to ask the Minister the reason for his decision to have made two major announcements on defence policy outside the House. I have been here for four years now and we have never had a major debate on defence, nor have we had many opportunities on motions to discuss the matter of defence. It involves the expenditure of \$2.25 billion a year and I think it should be brought to the attention of the House. I do not fault the government any more than the opposition parties for that because we do have Opposition Days. However, on two occasions in this past year the Minister has announced a program that he called a modernization and renewal program for the armed forces. He also announced some significant changes with respect to the role of the reserve forces in Canada. Could the Minister take a moment to explain why he chose to make those announcements outside the House where there was no possibility of response?

Mr. Richardson: Mr. Chairman, I believe on the first one, the modernization and renewal program, Mr. Rowland did have a question on the Order Paper which I answered. I think there were some dates involved there that prevented me from making the announcement at a time when the House was sitting. The House was not sitting then and that was the simple reason for not announcing that in the House. That was, of course, the most important of the two.

On the second one, the reserves, there was a meeting of the defence associations in Ottawa, personnel who are particularly interested in the reserves and it seemed appropriate to make the announcement to them. But it was not by any means because I would not have wanted to make that announcement in the House and I certainly would welcome the opportunity to have a debate on defence in the House either on an Opposition Day or some other suitable occasion.

Mr. Rowland: To go to the announcement on the modernization and renewal program, as it was called, one of the things that rather startled me in that announcement was that in effect it involved a fairly substantial cutback in the equipment available to the Maritime Command.

[Interprétation]

M. Rowland: Oui, des chars Tilden.

M. Richardson: Monsieur le président, notre ministère procède actuellement à une étude sur place, comme je l'ai, je crois, indiqué, et la solution mentionnée par M. Rowland a évidemment déjà été proposée; elle ne l'a pas été, devrais-je dire, avec beaucoup de conviction, mais il serait possible, non pas de louer des chars, mais de rattacher nos propres forces aux autres armées, les armées des autres pays de l'OTAN, qui ont des blindés. Je ne pense pas qu'il puisse s'agir, comme je l'ai déjà dit, d'une solution particulièrement intéressante.

M. Rowland: Cela peut paraître ridicule, mais je pense que cela serait très rentable et je vous prierais instamment, quoi qu'il en soit, d'étudier cette possibilité.

Il y a tant de choses à aborder que je vais à coup sûr passer sans cesse du coq-à-l'âne. Il s'agira d'une série de questions très orthodoxes.

J'aimerais demander au ministre pourquoi il a décidé de faire deux déclarations importantes en matière de politique de défense en dehors du cadre de la Chambre. Cela fait quatre ans que je suis ici et nous n'avons jamais eu une discussion majeure sur les questions de défense, nous n'avons pas eu non plus très souvent la possibilité de présenter des motions pour discuter du problème de la défense. Il s'agit d'un secteur pour lequel les dépenses se chiffrent à 2.25 milliards de dollars par an et je pense qu'il convient d'attirer l'attention de la Chambre sur ce sujet. Je n'en blâme pas le gouvernement plus que les partis de l'opposition, car nous avons assurément certaines journées consacrées à l'opposition. Cependant, à deux reprises cette année, le Ministre a annoncé un programme qu'il a intitulé «Programme de modernisation et de renouvellement pour les Forces armées». Il a également annoncé des modifications importantes du rôle des forces de réserve au Canada. Le Ministre pourrait-il nous répondre en quelques instants et nous dire pourquoi il a préféré faire ces déclarations à l'extérieur de la Chambre, dans un contexte dans lequel aucune réponse n'a pu lui être renvoyée?

M. Richardson: Monsieur le président, pour ce qui est du premier programme, le programme de modernisation et de renouvellement, M. Rowland a inscrit une question au *Feuilleton*, question à laquelle j'ai répondu. Je pense que le calendrier des séances m'a empêché de faire ces annonces au moment où la Chambre siègeait. La Chambre ne siègeait pas à ce moment-là et c'est pour cette seule et unique raison que je n'ai pas annoncé ce programme devant elle. Il s'agissait, bien sûr du programme le plus important.

Pour ce qui est du second programme, celui consacré aux forces de réserve, nous avons eu à Ottawa une réunion des associations de défense, c'est-à-dire des membres du personnel qui s'intéressent tout particulièrement aux problèmes des forces de réserve, et il m'a semblé opportun de leur réserver la primeure de cette annonce. Mais je ne l'ai en aucune manière fait parce que je ne voulais pas faire l'annonce en question devant la Chambre, et je serais extrêmement heureux de pouvoir participer à un débat à la Chambre sur le problème de la défense, que cela soit au cours d'une journée réservée à l'opposition ou à tout autre moment opportun.

M. Rowland: Pour ce qui est de l'annonce du programme de modernisation et de renouvellement, comme on l'a appelé, l'une des choses qui m'ont beaucoup surpris, c'est qu'il s'agissait en fait d'une réduction assez importante du matériel mis à la disposition du Commandement maritime.

[Text]

About 50 per cent of our trackers will be out of service in 1974. I realize they are aging aircraft but they are still capable of patrol. The Argus—some of them are being cannibalized in order to keep the others flying.

We still have at least four first-class destroyers in a black squadron up against the wall, not going to sea and at the same time the country is engaged in studying the possibility of extending jurisdiction over fisheries, extending our jurisdiction in terms of pollution control and extending our jurisdiction over maritime shipping and we have outside of the armed forces only I think 48 vessels capable of operating up to the 200 mile limit and most of those are otherwise employed fully.

I am startled by the cutback in Maritime Command's equipment at that point. I know that the Minister will probably say, well, we have four new DDH's but they only cover so much ocean. I know that the Minister will probably say, we are looking at LRPA but that will not be in service before the trackers are out. What is the rationale?

Mr. Richardson: Mr. Chairman, Mr. Rowland has answered his own question. I think when you do look at the Maritime Command you see that we have, over-all, concentrated a good deal of our funds there in the destroyer purchase and as you point out in the long-range patrol aircraft which will replace the Argus which you have mentioned.

Mr. Rowland: But they are not there now and we are still cutting back on equipment.

Mr. Richardson: The Argus aircraft are still there, and are operating very effectively. We have also added a number of helicopters. So I think taking the balance that we have to achieve in land, sea and air you really do not have reason to be concerned about the percentage going to Maritime Command.

Mr. Rowland: Has the department made any estimate of the kind of vessels we will need in order to enforce the kind of policies we are talking about at the Law of the Sea Conferences? Are we doing that kind of advance planning? Do we base our purchases of aircraft on the amount of money available or the number of aircraft needed? How is that kind of planning done? Once again I find it difficult to understand how we should be reducing equipment, even short term. We are looking at four or five years where there is an actual reduction in the number of pieces of equipment available.

• 2050

Mr. Richardson: There are two questions there. We are actively studying the kind of ship that would be required. We make our judgments concerning the number of long-range patrol aircraft really as a combination of the money available and the job that has to be done. We do not have unlimited funds. So obviously dollars do have to be a controlling factor.

[Interpretation]

Environ 50 p. 100 de nos chasseurs de sous-marins seront retirés du service en 1974. Je sais bien qu'il s'agit d'avions qui ont fait leur temps, mais ils peuvent encore être chargés de missions de patrouillage. Pour ce qui est de l'Argus, par exemple, certains des avions de ce type sont mis en pièces pour en reconstituer d'autres.

Nous avons encore au moins quatre torpilleurs de classe qui sont en radoub et donc retirés du service actif alors que notre pays étudie la possibilité d'étendre sa juridiction en matière de pêche, de lutte contre la pollution et de navigation maritime et que nous n'avons actuellement que 48 navires non-militaires dont le rayon d'action leur permet de franchir la limite de 200 milles, et la plupart de ces navires sont déjà utilisés à plein temps à d'autres tâches.

Je suis vraiment abasourdi par la réduction du matériel mis à la disposition du Commandement maritime. Je sais que le ministre dira probablement que nous avons quatre nouveaux DPH, mais il y a tant d'étendue à surveiller. Je sais que le Ministre nous dira probablement que nous envisageons les APLRA, mais ils n'entreront pas en service avant que nos autres chasseurs de sous-marins soient retirés du service. Où est la logique?

M. Richardson: Monsieur le président, M. Rowland a répondu lui-même à sa question. Lorsqu'on étudie la situation du Commandement maritime, on peut, je crois, constater que nous avons dans l'ensemble consacré une bonne partie de nos crédits à l'achat de destroyers et, comme vous l'avez fait remarquer, au programme de construction de nouveaux avions—patrouilleurs à long rayon d'action, qui remplaceront l'Argus, dont vous avez parlé.

M. Rowland: Mais ces nouveaux appareils ne sont pas encore en service et pourtant nous réduisons le matériel.

M. Richardson: L'Argus est toujours en service et il donne d'excellents résultats. Nous avons également ajouté un certain nombre d'hélicoptères. Je crois donc que du point de vue de l'équilibre d'étages que nous devons assumer sur terre, en mer et dans l'air, vous ne devez aucunement vous préoccuper du pourcentage du matériel destiné au Commandement maritime.

M. Rowland: Le Ministère a-t-il pu se faire une idée du type de navires qui sera nécessaire pour faire appliquer les politiques dont nous discutons au cours des Conférences sur le droit de la mer? Procédons-nous à ce type de planification au préalable? Basons-nous nos achats d'avions sur le montant des crédits disponibles ou le nombre d'avions nécessaires? Comment la planification est-elle effectuée? Ici encore, il m'est difficile de comprendre pourquoi nous devons réduire le matériel, même à court terme. Sur une période de 4 ou 5 années, il y a véritablement réduction quantitative du matériel disponible.

M. Richardson: Il y a ici deux questions en jeu. Nous étudions de manière active le type de navire qui serait nécessaire. Nous évaluons le nombre des avions-patrouilleurs à long rayon d'action en fonction à la fois des crédits disponibles et des tâches à accomplir. Nos crédits ne sont pas illimités et, de toute évidence, l'aspect financier est un facteur déterminant.

[Texte]

Mr. Rowland: In the purchase of the maritime patrol aircraft, is your primary consideration its effectiveness as an ASW weapon, or is your primary objective to get an aircraft capable of long-range surveillance of the sea lanes? That has a lot to do with cost.

Mr. Richardson: It is both, but our primary requirement is still the antisubmarine capability with other surveillance capability as well. But the really most apparent need is in the ASW rather than in the general surveillance.

Mr. Rowland: With respect to the use of reserves, the Minister's second major announcement, he anticipates the possibility of using reserves in a number of tasks where they have not been employed in the past.

I welcome the idea of a more full utilization of the potential of the reserve force, both in terms of cost effectiveness and in terms of the morale of that force. However, I think there is something missing in that announcement. Before you can use reserves in roles which have previously been filled by regular professional troops, those troops have to be well trained. I did not notice any provision in the Minister's announcement for the allocation of additional regular force personnel to reserve units to ensure that those reserves were properly trained, and without them I submit they cannot be.

Secondly, I did not notice anything in the Minister's announcement which would indicate that consideration is being given to improving officer training in the reserve corps, something which in the case of the sea element at least has deteriorated fantastically since the integration of the forces.

Mr. Richardson: In the statement I made, Mr. Chairman, I talked particularly in the case of the air reserves about a total force concept, which really means having the reserves and regular force working more closely together. That will, I think, to some extent assist in the training of the reserves. They will be working with the regular force and will in fact be using regular force equipment.

The Chairman: Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: Mr. Chairman, we seem to get 10 minutes once or twice a year to discuss these things with the Minister. I appreciate his being here, but I have also learned the danger of the one-minute question and the nine-minute answer. So I may pose several questions in a row and trust that the Minister will be given an opportunity to answer.

My first question to the Minister is on the estimates. I refer to page 15-12 of the 1973-74 estimates under Objects of Expenditure under the Operating Costs under Information. Last year we provided for a \$2 million increase in expenditure, and you may recall that I spoke on that subject. We went from a budget of \$5,245,000 to a budget of \$7,245,000. In this year's budget or estimates again, at page 15-12, Objects of Expenditure, under Information, it says "Forecast Expenditures 1973-74"—that is ending in three or four days—is \$8,425,000. This amount is \$1,180,000 in excess

[Interprétation]

M. Rowland: Pour ce qui est de l'achat d'avions-patrouilleurs pour les forces navales, quel est votre objectif principal? L'efficacité de l'appareil comme arme anti-sous-mersible ou l'efficacité de l'appareil pour la surveillance à long rayon d'action des couloirs de navigation? L'aspect financier compte donc énormément.

M. Richardson: Les deux objectifs sont importants, mais le principal reste la lutte contre les sous-marins avec un potentiel de surveillance approprié. Toutefois, les besoins les plus évidents se font sentir dans le domaine de la lutte contre les sous-marins plutôt que dans celui de la surveillance générale.

M. Rowland: Pour ce qui est de l'utilisation des forces de réserve, c'est-à-dire l'objet de la seconde annonce importante fait par le ministre, ce dernier envisage-t-il la possibilité de recourir aux forces de réserve pour un certain nombre de tâches pour lesquelles on n'y a pas eu recours jusqu'à présent?

Je souscris volontiers à l'idée d'une utilisation plus complète du potentiel que représentent les forces de réserve, tant du point de vue de la rentabilité que de celui du moral de ces forces. Je pense toutefois qu'un point manquait dans votre annonce. Avant de pouvoir utiliser les forces de réserve pour des tâches qui, auparavant, étaient accomplies par des soldats de métier, il faut former les troupes de réserve. Que je sache, le ministre n'a aucunement parlé, lorsqu'il a fait son annonce, du placement de personnel de métier supplémentaires au sein des unités de réserve afin d'assurer la formation de ces dernières, formation qui ne pourrait être effectuée sans cette participation.

En second lieu, le ministre n'a, à cette occasion, nullement indiqué qu'il envisageait l'amélioration de la formation des officiers dans les corps de réserve, formation qui, pour ce qui est des forces navales, s'est sérieusement détériorée depuis l'intégration des forces.

M. Richardson: Dans la déclaration que j'ai faite, monsieur le président, j'ai parlé d'un concept total des forces, tout particulièrement dans le cas des corps de réserve de la force aérienne, ce qui signifie que les forces de réserve et les forces normales travailleront en plus étroite collaboration. Cela contribuera, à mon avis, en une certaine mesure, à assurer la formation d'une réserve. Les réserves travailleront avec les forces normales et utiliseront le matériel de ces dernières.

Le président: Monsieur McKinnon.

M. McKinnon: Monsieur le président, nous avons apparemment une ou deux fois par an la possibilité de discuter de ces questions avec le ministre pendant une dizaine de minutes. Je suis très heureux d'être ici, mais je suis très conscient du danger des questions qui durent une minute et qui prennent une réponse de 9 minutes. J'aimerais donc poser plusieurs questions de suite et espérer que le ministre aura la possibilité d'y répondre.

Ma première question portera sur le budget. Il s'agit des dépenses de fonctionnement à la rubrique Information du chapitre: Articles de dépenses, du budget de 1973-1974, page 15-13. L'an dernier nous avons accepté une augmentation de 2 millions de dollars de dépenses et vous vous rappellerez que j'avais pris la parole à ce sujet. Nous sommes passés d'un budget de \$5,245,000 à un budget de \$7,245,000. Cette année, dans notre budget des dépenses, on trouve à la page 15-13, à la même rubrique, c'est-à-dire l'Information, au même chapitre, c'est-à-dire les Articles de

[Text]

of what we had provided for, including the \$2 million extra provided last year.

• 2055

I have searched in vain through the Supplementary Estimates (A) and (B) trying to find where the supplementary estimates provide for this additional expenditure of \$1,180,000 for information. I would appreciate it if you would point out later where it does so.

My second question concerns the provision of aircraft and engines. Perhaps you could refer to pages 15-18 and 15-20 of this year's estimates. I would like to point out that "Aircraft and Engines", as an item, appears in six different places: under "Protection of Canada," under "North American Defence," under "Contribution to NATO Collective Defence Measures," under "National Support and Development," and under "Military Training." The amounts involved for expenditure this year range from a high of \$18,877,000 under "Contribution to NATO Collective Defence Measures" to a low of \$65,000 under "Contribution to International Stability." The total comes to the rather substantial amount of \$57,980,000, and, substantial as that amount is, it appears to me it is not going to include any real movements towards the acquisition of the replacement for the long-range patrol aircraft. If there is a commitment to this project, the LRPA, in the 1974-75 estimates perhaps you would be good enough to point it out to me.

My third question on the estimates, and I had presumed this is what we were going to discuss tonight, has to do with the reply that was given to a question of mine in the House of Commons on, I believe, March 13, a reply to Question 117. It stated, and I quote your reply:

In the DDH-280 program there were certain other costs traditionally excluded from the scope of shipbuilding projects and known as "related costs." The amount of these costs came out to a total of \$42,400,000.

I would like it explained to me under what section of the estimates this amount will be shown or is shown. I notice that in the estimates, page 15-22, you show the previously estimated total cost and the currently estimated total cost for the DDH Destroyers to be \$252 million.

I might say that when I was researching this I looked through 17 questions, I believe it was, on the same subject in *Hansard* and on the Order Paper, and in the answer to my Question 117 I saw used for the first time the term "related costs." A skeptical person might think that related costs are those costs that go over the estimated limit.

My next question concerns page 15-24 under "Ammunition and Bombs." I offer no apology for not having been in this House many years ago when the torpedo program apparently started. I notice you are only planning to spend \$1.6 million and some in this program this year. I notice with some amazement that the previously estimated total cost of the program is \$54 million. I am curious about our present stock of torpedoes if we have, and we apparently have, spent over \$40 million for torpedoes in the last few years. If this program is coming to an end, as it indicates it is, and we have bought \$40 million worth of torpedoes, I am curious about how many we have in stock at present.

[Interpretation]

dépenses, dans la colonne des «Dépenses prévues 1973-1974», c'est-à-dire pour la période qui va se terminer dans 3 ou 4 jours, la somme de \$8,425,000. Cette somme est supérieure de \$1,180,000 à ce que nous avons accordé l'an dernier, y compris les 2 millions supplémentaires.

J'ai cherché, en vain, dans les Budgets supplémentaires (A) et (B) pour trouver des détails sur cette somme supplémentaire de \$1,180,000 pour l'Information. J'aimerais que vous me disiez, plus tard, où je pourrais trouver ces renseignements.

Ma seconde question concerne les aéronefs et les moteurs. Il s'agit des pages 15-19 et 15-21 du budget de cette année. Le poste «Aéronefs et moteurs» figure sous six rubriques différentes: «Protection du Canada», «Défense de l'Amérique du Nord», «Contribution aux mesures collectives de défense de l'OTAN», «Contribution à la stabilité internationale», «Soutien et développement nationaux», et «Instruction militaire». Les dépenses prévues cette année vont d'un maximum de \$18,877,000, sous la rubrique «Contribution aux mesures collectives de défense de l'OTAN», à un minimum de \$65,000, sous la rubrique «Contribution à la stabilité internationale». Ces différentes sommes représentent un montant total de \$57,980,000; ce chiffre semble peut-être considérable, mais je ne pense pas qu'il comprenne l'acquisition d'avions patrouilleurs à longue autonomie. Si ce projet APLA est prévu dans le budget de 1974-1975, je vous demanderais de m'indiquer sous quelle rubrique.

Ma troisième question concerne la réponse qui a été donnée à une question que j'ai posée à la Chambre des communes le 13 mars, me semble-t-il; il s'agissait de la question 117, qui s'énonçait comme suit:

Dans le programme DDH-280, certains autres coûts étaient traditionnellement exclus des projets de chantier naval, et étaient mentionnés par «dépenses connexes». Le montant de ces dépenses s'élevait à \$42,400,000.

Pourriez-vous me dire dans quelle section du budget figure ce montant. Je constate, à la page 15-23 du budget, que les dépenses totales prévues auparavant pour les destroyers porte-hélicoptères DHD sont estimées à 252 millions de dollars.

Alors que je cherchais ce renseignement, j'ai examiné 17 questions portant sur le même sujet dans le *hansard* et dans le *Feuilleton*, et j'ai constaté que dans la réponse donnée à ma question 117, on employait pour la première fois l'expression «dépenses connexes». Si l'on est sceptique, on peut penser que l'adjectif «connexe» porte sur les dépenses dépassant la limite prévue.

Ma question suivante concerne la rubrique «Munitions et bombes» figurant à la page 15-25. Je n'étais pas encore au Parlement lorsque le programme de torpilles a été lancé, il y a longtemps. Je constate que le budget prévu pour ce programme, cette année, n'est que de \$1,600,000. Cela me surprend beaucoup puisque les prévisions précédentes de ce programme s'élevaient à 54 millions de dollars. Je serais curieux de connaître nos réserves actuelles de torpilles puisque nous avons dépensé, apparemment, plus de 40 millions de dollars à ce sujet, au cours des dernières années. Si l'on a prévu de mettre un terme à ce programme, et que nous avons acheté pour 40 millions de dollars de

[Texte]

My next question is ...

The Chairman: I wonder, Mr. McKinnon, if we could give the Minister an opportunity to respond.

Mr. McKinnon: I am sure if he was given an opportunity ...

The Chairman: It will go well over the time if we do it this way.

Mr. McKinnon: Mr. Chairman, I started speaking at 9.53 a.m., some six minutes ago. I would like to go out my 10 minutes.

The Chairman: You are free to ask as many questions as you want but there may not be an opportunity to reply to them.

Mr. McKinnon: I am sure the Minister will be gracious enough to give me a reply in writing if he has no verbal opportunity.

My next question is prompted mainly by curiosity. On page 15-24, under "Miscellaneous Equipment—Military Lightweight Binoculars," I see that we plan to spend \$600,000 on this program this year, part of a program of \$1,861,000. By almost any kind of reckoning that appears to me that we are buying something in the order of 10,000 pairs of binoculars each year for three years. I hope the Minister will be good enough to tell me if my assumptions are correct and, if so, if he does not think the supply is going to outweigh the demand.

My final question for this round relates to page 15-24, under "Ammunition and Bombs—Replacement Ammunition—Air (Recurring)." We are to spend in the coming year \$7 million, and another \$16 million in succeeding years. I am curious about this \$24 million worth of ammunition and I would like to know if there are atomic warheads included in the amount. Also, perhaps the Minister would be kind enough to supply some historical background concerning atomic warheads for air missiles in Canada:

(a) Is our squadron at Comox still equipped with atomic warheads?

• 2100

(b) If so, did we purchase them or do we have them on some kind of lease-lend basis from the United States?

(c) If we purchased them, how much did they cost?

(d) When did we pay for them, out of what vote?

I could go on for another seven or eight minutes, but that will do for the first round. Thank you, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: We are in a difficult position. There have been a lot of questions which cannot possibly be responded to in the time allotted the questioner.

Mr. McKinnon: I am not just certain that the Minister is on the same time limitation as the questioner. If he is, I will accept written answers to these later.

[Interprétation]

torpilles, je serais donc curieux de savoir combien nous en avons en réserve.

Ma question suivante porte sur ...

Le président: Peut-être, monsieur McKinnon, pourriez-vous permettre au ministre de répondre.

M. McKinnon: Je suis sûr que s'il avait l'occasion ...

Le président: Si nous continuons ainsi, nous allons dépasser notre temps.

M. McKinnon: Monsieur le président, j'ai commencé à parler à 9 h 53, il y a six minutes environ. J'aimerais utiliser mes dix minutes.

Le président: Vous avez le droit de poser autant de questions que vous voulez, mais le ministre n'aura peut-être pas la possibilité d'y répondre.

M. McKinnon: Je suis sûr que le ministre aura l'amabilité de me répondre par écrit, s'il n'en a pas l'occasion oralement.

C'est par simple curiosité que je poserai ma question suivante. A la page 15-25, sous la rubrique «Matériel divers—Jumelles militaires légères», je constate que \$600,000 sont prévus pour ce programme cette année, cette somme faisant partie d'un montant \$1,861,000 prévu pour le programme d'ensemble. Il me semble que depuis trois ans, nous avons acheté, chaque année, environ 10,000 paires de jumelles. J'espère que le ministre pourra me dire si mes calculs sont exacts et, dans ce cas, si l'offre ne va pas dépasser la demande.

Ma dernière question concerne la rubrique «Munitions et bombes—Munitions de remplacement—Air (renouvelables)», à la page 15-25. Nous allons dépenser cette année 7 millions de dollars, et 16 millions de plus au cours des années suivantes. Je voudrais avoir des détails sur ces 24 millions de dollars qui vont être dépensés pour l'achat de munitions, et je voudrais savoir si cela comprend également l'achat de fusées atomiques. Le ministre pourrait-il également nous donner des détails sur l'achat de têtes nucléaires pour les fusées canadiennes:

(a) notre escadre de Comox est-elle toujours équipée de têtes nucléaires?

(b) Si oui, les avons-nous achetées ou les avons-nous louées aux États-Unis?

(c) Si nous les avons achetées, combien les avons-nous payées?

(d) Quand les avons-nous payées, et sur quel crédit?

Je pourrais continuer pendant sept ou huit minutes mais j'en terminerai là pour le premier tour. Merci, monsieur le président.

Le vice-président: Nous nous trouvons dans une situation délicate. Tant de questions ont été posées par le député que le ministre ne pourra y répondre dans le délai imposé.

M. McKinnon: Je ne pense pas que le ministre soit aussi limité dans le temps que l'orateur. Si c'est le cas, je serais d'accord pour qu'il me réponde par écrit.

[Text]

Mr. Richardson: Mr. Chairman, that is what I was going to suggest, if Mr. McKinnon would agree, to most of them. In the case of your first question on information, I am advised by the Director General that our budget for information has not changed in three years; that is, the part strictly attributable to information. But there are some printing costs that may be increased in the current year. If you want further detail on that, General Morrison could respond.

When you refer to ammunition and bombs at 15-24, I can assure you that they are not atomic warheads included in the estimates.

The other questions are of a nature which, if you would agree, I would provide answers to at the next meeting of the Committee when you meet with the Deputy Minister. The details are simply not available.

Mr. McKinnon: That would be suitable. The Minister might answer one question which only requires a yes or no. Is our squadron at Comox still equipped with atomic warheads? This is not a financial question.

Mr. Richardson: Mr. Chairman, there are aircraft that can carry atomic warheads. They are not permanently equipped, they are not regularly equipped with atomic warheads.

Mr. McKinnon: Are the atomic warheads at Comox?

Mr. Richardson: General Hull is here and he could speak to that.

The Vice-Chairman: If we could be brief, General Hull.

Gen A. C. Hull (Vice-Chief of Defence Staff): Mr. Chairman, the stockpiles of atomic rockets are held in safe storage and are never put on the aircraft for training purposes and never become airborne with them. In other words, they are available, as the Minister has said, but we do not actually get airborne with them. They are under the control of the United States Air Force.

Mr. McKinnon: But the physical location is Comox?

The Vice-Chairman: I am sorry, Mr. McKinnon. I have to move on.

Mr. McKinnon: This is really . . .

The Vice-Chairman: It is a difficulty we all have. It is one of the frustrations of committee work for all of us. I hope that you will get on at the next committee meeting and perhaps this can be answered at that time. I know how you feel. I have been in precisely the same position. I must call upon Mr. Stollery now.

Mr. Langlois: On a point of order, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Yes, Mr. Langlois?

Mr. Langlois: I can see that Mr. McKinnon is very disappointed that he is not getting the answers, but if he had not taken nine minutes asking questions and leaving only a minute for answers, he would have had a few answers. I think it is a very wrong way to proceed to have eight, nine or ten questions packed in eight or nine minutes. If people want to know what is going on, they should ask one question and wait for the answer. If it happens to be a long answer, he will have fewer questions in his 10 minutes. But that is the way it should be.

[Interpretation]

M. Richardson: Monsieur le président, c'est ce que j'allais suggérer, et je répondrai donc à la plupart de ces questions par écrit, si M. McKinnon est d'accord. En ce qui concerne votre première question sur l'Information, le directeur général m'informe que notre budget pour l'Information est le même depuis trois ans; je parle de la somme strictement allouée à l'Information. Toutefois, certains coûts d'imprimerie pourront augmenter au cours de l'année. Si vous voulez davantage de détails, le général Morrison pourra vous en donner.

En ce qui concerne les munitions et les bombes, à la page 15-25, je peux vous assurer que le budget ne prévoit pas l'achat de têtes nucléaires.

Les autres questions sont d'une nature telle qu'avec votre permission, je n'y répondrai que lors de la prochaine séance du Comité, lorsque le sous-ministre sera là. Tout simplement, je n'ai pas les détails ici.

M. McKinnon: Cela me convient. Le ministre pourrait peut-être répondre à une question qui exige simplement un oui ou un non. Notre escadre de Comox est-elle toujours équipée de têtes nucléaires? Ce n'est pas une question d'ordre financier.

M. Richardson: Monsieur le président, certains aéronefs peuvent transporter des têtes nucléaires. Ils n'en sont pas équipés en permanence.

M. McKinnon: Y en a-t-il à Comox?

M. Richardson: Le général Hull, qui est ici, va pouvoir vous en parler.

Le vice-président: Je vous demanderais d'être bref, général.

Le Gén. A. C. Hull (sous-chef du personnel de la Défense): Monsieur le président, nos fusées atomiques ont gardées en lieu sûr et nos aéronefs n'en sont jamais équipés pour l'entraînement ou pour des vols simples. En d'autres termes, ces fusées nucléaires existent, comme le ministre l'a dit, mais les aéronefs ne les transportent pas. Ces fusées dépendent de l'armée américaine.

M. McKinnon: Elles se trouvent à Comox?

Le vice-président: Je suis désolé, monsieur McKinnon, mais nous devons poursuivre.

M. McKinnon: C'est . . .

Le vice-président: Nous avons tous les mêmes problèmes et les mêmes frustrations. J'espère que vous pourrez assister à la prochaine séance du Comité et peut-être obtenir des réponses à vos questions. Je sympathise avec vous, car je me suis souvent trouvé dans la même situation. Toutefois, je dois laisser la parole à M. Stollery.

M. Langlois: Je voudrais invoquer le Règlement, monsieur le président.

Le vice-président: Monsieur Langlois?

M. Langlois: Je vois que M. McKinnon est très déçu de ne pas avoir obtenu de réponse. Toutefois, s'il n'avait pas pris neuf minutes pour poser ses questions, il aurait peut-être pu obtenir davantage des réponses. A mon avis, c'est une mauvaise méthode que de poser huit, neuf ou dix questions en l'espace de huit ou neuf minutes. Si on veut vraiment savoir ce qui se passe, il ne faut poser qu'une question et attendre la réponse. Ainsi, si la réponse est longue, l'orateur devra limiter ses autres questions. Mais c'est ainsi qu'on devrait procéder.

[Texte]

The Vice-Chairman: That is the difficulty, Mr. Langlois, and I am afraid Mr. McKinnon has to accept that.

I call on Mr. Stollery, please.

Mr. McKinnon: I am sorry. I thought he could answer yes or no as quickly as he could give me this garbage about U.S. custody.

The Vice-Chairman: Mr. Stollery, are you happy?

Mr. Stollery: I am happy. I will be happier if I can get my question answered.

• 2105

Mr. Chairman, thank you very kindly. As one who knows very little about the Canadian Armed Forces and does not pretend to be any authority on the subject, I would like to ask the Minister, following the line of questioning started by Mr. Hees, about the age of some of the equipment. Are the Canadian army trucks as old as I have heard they are? How long have some of them been in use?

An hon. Member: Very old.

Mr. Stollery: That are still operating.

Mr. Hees: There are some from the end of the last world war.

The Chairman: Order, please.

Mr. Richardson: Mr. Chairman, we are replacing many of our trucks, but in answer specifically to your question I would say that some of them are certainly more than 20 years old. That is why we are negotiating for the purchase of trucks of various sizes. We have contracted for 500 trucks and we are in the process of taking delivery of them right now.

Mr. Stollery: We actually have trucks operating in 1974 that were built in 1954. I do not mean to be frivolous about it but I have a car, a 1964 Envoy Epic. It is, of course, 10 years old. I really would like to know just how you keep these 1954 trucks running because I am having a hell of a time keeping my 1964 Envoy Epic running. I would appreciate any information that I could get that I could pass on to my mechanic.

Mr. Richardson: Mr. Chairman, I think there are at least two reasons: one, we have very good mechanics in the Canadian Armed Forces, and two, we do not have any Envoy trucks.

Mr. Stollery: Perhaps I am getting instructions here.

The Vice-Chairman: Mr. Stollery.

Mr. Stollery: Thank you, Mr. Chairman; that was my question. I really would like, if there is any possibility, some detailed information as to how this is done. I am quite serious. I would appreciate it because I have to buy a new engine for my car and I would like to know how they do it in the Armed Forces. Thank you, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Mr. Trudel, do you have a supplementary since there is some time left on Mr. Stollery's question.

[Interprétation]

Le vice-président: C'est là le problème, monsieur Langlois. Malheureusement, M. McKinnon doit se résigner.

Je vais laisser la parole à M. Stollery.

M. McKinnon: Je suis désolé, mais je croyais que le ministre pourrait répondre par oui ou par non à la plupart de mes questions.

Le vice-président: Monsieur Stollery, êtes-vous satisfait?

M. Stollery: Oui. Je le serai davantage si j'obtiens une réponse à ma question.

Monsieur le président, je vous remercie. Je ne connais pas beaucoup ce domaine des Forces armées canadiennes, et je ne prétends donc pas faire autorité en la matière; je voudrais donc, à la suite des questions posées par M. Hees, savoir si la majorité de notre matériel est vraiment vétuste. Les camions de l'Armée canadienne sont-ils aussi vieux que je l'ai entendu dire? Depuis combien de temps sont-ils en circulation?

Une voix: Ils sont très vieux.

M. Stollery: Mais ils circulent toujours.

M. Hees: Certains d'entre eux datent de la fin de la Seconde guerre mondiale.

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Richardson: Monsieur le président, nous remplaçons actuellement la plupart de nos camions, mais pour répondre à votre question, je dirais que la plupart d'entre eux ont certainement plus de vingt ans. C'est la raison pour laquelle nous sommes en train de négocier l'achat de camions de différentes tailles. Nous avons demandé 500 camions, et nous pensons en recevoir la livraison très bientôt.

M. Stollery: Ainsi, nous utilisons en 1974 des camions qui ont été fabriqués en 1954. J'ai, moi-même, une Envoy Epic de 1964. Elle a donc dix ans. J'aimerais donc savoir comment vous réussissez à utiliser encore ces camions de 1954, car j'ai moi-même beaucoup de mal à garder ma voiture de 1964 en état de marche. J'aimerais bien avoir à ce sujet des renseignements que je pourrais transmettre à mon garagiste.

M. Richardson: Monsieur le président, il y a deux raisons à cela: d'une part, nous avons de très bons mécaniciens dans les Forces armées canadiennes et, d'autre part, nous n'avons pas de camions «Envoy».

M. Stollery: On va peut-être me donner des tuyaux.

Le vice-président: Monsieur Stollery.

M. Stollery: Merci, monsieur le président. C'est la question que je voulais poser. Toutefois, je voudrais vraiment obtenir, si possible, davantage de renseignements à ce sujet. Je suis très sérieux. En fait, je dois acheter un nouveau moteur pour ma voiture, et j'aimerais savoir comment ils font dans les Forces armées. Merci, monsieur le président.

Le vice-président: Monsieur Trudel, voulez-vous poser une question supplémentaire puisque M. Stollery n'a pas utilisé tout son temps.

[Text]

An hon. Member: Not on his car.

Mr. Trudel: The Minister has said that he has many trucks on order. My understanding is that civilian orders are taking some 18 to 24 months. Could the Minister comment on the delivery of the new trucks because I understand that deliveries are really tight right now. Has this affected the Armed Forces?

Mr. Richardson: We have been taking delivery. I would have to ask Mr. Killick. How is it going?

The Vice-Chairman: Could you come to the table so we can register your answer, please.

Mr. J. R. Killick (Chief of Supply, Department of National Defence): For the 500 vehicles, the contract took place with Chrysler. The first vehicles will arrive in April and they will all be delivered by the end of the summer. That is the first major buy. There is an evaluation in progress for the balance of some 3,000 vehicles and we hope to have a selection for that by the end of the summer.

Mr. Rowland: Are these 2½-ton or 5-ton?

The Vice-Chairman: I do not know if supplementaries are in order. I allowed them before as Mr. Stollery took such a short time with his question.

Mr. Dupras: Just one short question, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Mr. Dupras.

Mr. Dupras: Yes, thank you very much. I would like to know where these trucks are built. Are they Canadian-made?

Mr. Richardson: Yes, as Mr. Killick has said, they are built by Chrysler, probably most of them in Windsor.

The Vice-Chairman: Mr. Munro.

• 2110

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Thank you, Mr. Chairman.

I, too, would like to come and offer my questions serially and hope to get answers after each question is asked. I would like first of all to ask the Minister if in a press interview in November he made it known that a decision had been taken to phase armour in general and tanks in particular out of the equipment inventory of Canada's land forces sometime after 1976?

Mr. Richardson: No, I do not think I made a statement in exactly the way that was worded. I indicated, as I have many times, that there has been no decision concerning the use of tanks after 1976.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): May I ask a somewhat related question? Since the Minister has mentioned that there is a very strong maritime contingent assigned to NATO, and he has mentioned the air contribution, and presumably there is a ground contribution both infantry and armour because we hear something of these rumbles across the countryside, how is Canada's role in NATO decided? Does Canada just say we are going to do this, that and that, or is there a common decision taken as to what role each country is expected to make to the NATO forces in Europe?

[Interpretation]

Une voix: Pas à propos de sa voiture.

M. Trudel: Le ministre a dit qu'il avait commandé un grand nombre de camions. Or, dans le secteur civil, les commandes ne sont livrées qu'au bout de 18 à 24 mois. J'aimerais donc que le ministre me donne des détails sur la livraison de ces nouveaux camions, car il a parlé d'une livraison très rapide.

M. Richardson: Nous en avons déjà reçus. Je vais demander à M. Killick de vous donner des détails.

Le vice-président: Pourriez-vous vous approcher de la table afin que nous puissions enregistrer votre réponse.

M. J. R. Killick (Chef des approvisionnements, ministère de la Défense nationale): Nous avons conclu ce contrat d'achat de 500 camions avec Chrysler. Les premiers véhicules arriveront en avril et les livraisons devraient être terminées d'ici la fin de l'été. C'est le premier achat important. Nous procédons actuellement à l'évaluation des 3,000 autres véhicules, et nous espérons faire une sélection d'ici la fin de l'été.

M. Rowland: S'agit-il de véhicules de 2 tonnes et demie ou de 5 tonnes?

Le vice-président: Je ne sais pas si les questions supplémentaires peuvent être autorisées. Je l'ai fait tout à l'heure, car M. Stollery n'avait pas utilisé tout son temps.

M. Dupras: Je voudrais poser une question très brève monsieur le président.

Le vice-président: Monsieur Dupras.

M. Dupras: Merci beaucoup. Je voudrais savoir où ces camions sont fabriqués. Le sont-ils au Canada?

M. Richardson: Oui, comme M. Killick l'a dit, ils sont fabriqués par Chrysler, donc essentiellement à Windsor.

Le vice-président: Monsieur Munro.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Merci, monsieur le président.

Je voudrais poser mes questions une par une et obtenir une réponse pour chacune d'elles. Tout d'abord, je voudrais demander au ministre si, au cours d'une interview en novembre, il a dit qu'une décision avait été prise pour supprimer progressivement le blindage, en général, et les tanks, en particulier, de l'équipement des Forces canadiennes, d'ici 1976?

M. Richardson: Non, je ne pense pas avoir fait une telle déclaration. J'ai dit, à maintes reprises, qu'aucune décision n'avait été prise en ce qui concerne l'utilisation de tanks après 1976.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Puis-je poser une question connexe? Étant donné que le ministre a indiqué qu'un contingent maritime extrêmement important avait été affecté à l'OTAN, et il a également parlé d'une contribution aérienne, et il y a certainement une contribution terrestre (sur le plan de l'infanterie et de blindés), pourrait-il me dire comment a été défini le rôle du Canada au sein de l'OTAN? Le Canada déclare-t-il qu'il va faire ceci ou cela, ou une décision commune doit-elle être prise en ce qui concerne le rôle de chaque pays membre des forces de l'OTAN en Europe?

[Texte]

Mr. Richardson: It is decided primarily by the Canadian government on the recommendation of the Minister of National Defence, who in turn is relying understandably on the Chief of Staff and his officers. However, we naturally consult with our allies in Europe and in NATO and the part that is most appropriate is worked out in a mutual agreement. But the essential decision is ours, not theirs.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): We have decided, then, that maritime is our principal strength, air second, and as far as our land contribution is concerned, we are prepared to let it phase out. Is that right?

Mr. Richardson: No, I do not think we have sharpened the policy to that extent. We are still making a contribution in land, sea and air.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): With all the same sort of land contributions that other countries are making? Comparably?

Mr. Richardson: Well, we have a complete land force but we are not, of course, anything approaching the size of our allies. The reason for that is not only related to our own population. I think you are referring to Europe, and something that even the Europeans seem to forget is that we are involved in the defence of two continents; they are largely involved with only the defence of one. We share, as you know, with the United States in the defence of North America, so you have to consider that in relation to our size and our contribution in Europe.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Would the Minister be prepared to provide us with some sort of a rough figure as to the strength of the Warsaw Pact armour in Europe?

Mr. Richardson: I would be glad to have that provided, to the extent that we are able to do so, at the next meeting of the Committee.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): If I may turn to this document Defence 1973 which you kindly let us have in advance: on page 35 there is a very interesting summary of the fleet deployment as at the end of 1973 on the Atlantic and the Pacific. I was wondering if the Minister could say, as of December 31, that all vessels mentioned here were crewed and operational and ready to take to sea.

An hon. Member: Who can confirm that?

• 2115

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Or in refit or at some state of that.

Mr. Richardson: Admiral Leir, can you confirm that those ships are all operational?

Rear Admiral R. H. Leir (Chief Maritime Operations, Department of National Defence): All of those ships are in category A, which is that they are ready. Some of them are immediately ready for sea and others are on 30-day notices and refit. Others are as much as three months in refit during their cyclical repair periods.

As to crew ability, after three months delay we can have crews to man those ships upon refit and be able to take to sea. Each ship as it comes forward after a refit is crewed. The crew is reduced during refit for training. It is the cyclical system, that various vessels as they go into their cycle of repair are reduced, some of them completely, to

[Interprétation]

M. Richardson: C'est essentiellement le gouvernement canadien qui décide, sur la recommandation du ministre de la Défense nationale qui, à son tour, recherche les conseils du chef du personnel et de ses fonctionnaires. Cependant, nous consultons naturellement les autres pays membres de l'OTAN et décidons, d'un accord mutuel, du rôle le plus approprié. Mais essentiellement, c'est à nous que la décision appartient.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Nous avons donc décidé que notre flotte maritime était notre force principale, la flotte aérienne étant la seconde, et que notre armée de terre devait être progressivement supprimée. Est-ce exact?

M. Richardson: Non, la politique n'est pas aussi précise que cela. Notre contribution est à la fois terrestre, maritime et aérienne.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Notre contribution terrestre est-elle comparable à celle des autres pays?

M. Richardson: Notre armée de terre est totalement équipée, mais elle n'est pas comparable à celle de nos alliés. Cela ne s'explique pas uniquement par notre population. Vous voulez sans doute parler de l'Europe, et les Européens oublient souvent que nous devons participer à la défense de deux continents. Eux, ils n'ont à s'occuper essentiellement que de la défense d'un continent. Nous assurons, avec les États-Unis, la défense de l'Amérique du Nord, et il faut donc tenir compte de cela lors de l'évaluation de notre contribution à l'OTAN.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Le ministre pourrait-il nous donner un chiffre approximatif quant à l'importance des blindés en Europe dans le cadre du Pacte de Varsovie?

M. Richardson: Je vous donnerai ces renseignements lors de la prochaine séance du Comité, si nous pouvons les obtenir.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je voudrais maintenant en venir à ce document «Défense 1973» que vous avez bien voulu nous transmettre à l'avance: à la page 35 vous faites un exposé très intéressant sur le déploiement des forces, à la fin de 1973, dans l'Atlantique et dans le Pacifique. Le ministre pourrait-il nous dire si, au 31 décembre, tous les navires mentionnés dans ce document avaient un équipage et étaient prêts à prendre la mer?

Une voix: Qui pourrait le dire?

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Ou en réparation?

M. Richardson: Amiral Leir, pouvez-vous dire si tous ces bateaux étaient en état de prendre la mer?

Contre-amiral R. H. Leir (chef des Opérations maritimes, ministère de la Défense nationale): Tous ces bateaux appartiennent à la catégorie «A», ce qui signifie qu'ils sont en état de prendre la mer. Certains d'entre eux sont prêts à prendre la mer immédiatement, tandis que d'autres peuvent le faire dans un délai de 30 jours. D'autres nécessiteraient peut-être 3 mois de réparation, dans le cadre de leurs périodes de réparation cycliques.

En ce qui concerne les équipages, nous pouvons, dans un délai de 3 mois, en affecter à chacun de ces bateaux en réparation, de sorte qu'ils sont prêts à prendre la mer. Ainsi, chaque bateau venant d'être réparé reçoit un équipage. Cet équipage est réduit pendant le temps de réparation, ce qui permet la formation ou le perfectionnement du

[Text]

just a watch aboard and then are built up when their repairs are completed. About one quarter of the fleet is always undergoing some kind of cyclical repair in the yards.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): To the Minister then, in other words, I understand that about one third or one quarter of the crew strength to man these ships was not available as at the end of December 1973.

Mr. Richardson: Mr. Kirkwood.

Mr. D. H. W. Kirkwood (Acting Deputy Minister National Defence (Policy), Department of National Defence): Mr. Chairman, I think perhaps Admiral Leir would be in a better position to answer that.

RAdm Leir: We could say the crews are not available. They are in inventory. We are manning, at this time . . .

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): How many are there?

RAdm Leir: There are 20 destroyers with 20 crews. There are four, as you know, in category C with no crews at this time. But of the 20 destroyers, there are 20 crews.

There are three supply ship crews in existence and four submarine crews in existence. Some of those men are in training schools during the period their ships are refitted.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Well I do not feel that I should put Admiral Leir on notice about these, but I do feel that the Minister should be able to tell us whether there are actually eight destroyer escorts on the Pacific available for operation or in refit.

RAdm Leir: Yes.

Mr. Richardson: I think this is the answer that Admiral Leir has been giving.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): There are nine helicopter destroyers in the Atlantic, plus four DDH-280s . . .

An hon. Member: Plus three destroyer escorts.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): . . . and three submarines.

RAdm Leir: That is correct.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): I have heard that one of the submarines, a submarine on the Pacific, on December 31—now do not get me wrong for a day or two here—or maybe on January 1 it was not going to be operational.

Mr. Richardson: That is correct. It is being taken out of service.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): This could not have been brought up to date then. This is the 1973 report.

Mr. Richardson: I said, it is being taken out of service.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): I see. For what reason may I ask, are four oceanographic research vessels added to this impressive list of naval vessels?

[Interpretation]

personnel. Il s'agit d'un système cyclique. L'équipage sert à un navire. Lorsque les navires entrent dans leurs cycles de réparation, il est réduit, parfois complètement, à un homme de quart à bord, l'équipage étant reconstituée à la fin des réparations. A tout moment, environ un quart de notre flotte se trouve en réparation dans les chantiers navals.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Si je comprends bien, environ un tiers ou un quart de l'équipage de ces bateaux n'était pas disponible à la fin de décembre 1973.

M. Richardson: Monsieur Kirkwood.

M. D. H. W. Kirkwood (sous-ministre adjoint de la Défense nationale, Politique, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, l'amiral Leir serait peut-être plus en mesure de répondre à cette question.

Contre-amiral Leir: On pourrait dire que ces équipages n'étaient pas disponibles. Toutefois, ils étaient inscrits sur les listes et . . .

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Combien y en a-t-il?

Contre-amiral Leir: Nous avons 20 *destroyers* avec 20 équipages. Il y en a 4 dans la catégorie «C» qui n'ont pas d'équipages à l'heure actuelle. Mais pour les 20 *destroyers*, il y a 20 équipages.

Il y a actuellement 3 équipages de bateau et 4 équipages de sous-marin. Certains membres de ces équipages sont envoyés dans des écoles de formation lorsque leurs bateaux sont en réparation.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je ne voudrais pas insister auprès de l'amiral Leir, mais je pense que le ministre devrait pouvoir nous dire si, en fait, il y a bien 8 équipages de *destroyers* dans le Pacifique, prêts à prendre la mer.

Contre-amiral Leir: Oui.

M. Richardson: La réponse est celle que vient de vous donner l'amiral Leir.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Il y a 9 *destroyers* porte-hélicoptères dans l'Atlantique, plus 4 DHD-280.

Une voix: Plus 3 équipages de *destroyers*.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): . . . et 3 sous-marins.

Contre-amiral Leir: C'est exact.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): J'ai appris que l'un des sous-marins, dans le Pacifique, le 31 décembre, ou le 1^{er} janvier, n'était pas en état de prendre la mer.

M. Richardson: C'est exact. Il est actuellement mis hors de service.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Cela n'aurait donc pas pu être mis à jour; il s'agit du rapport de 1973.

M. Richardson: J'ai dit que ce sous-marin était actuellement mis hors service.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je vois. Puis-je savoir pourquoi 4 navires de recherche océanique ont été ajoutés à notre liste impressionnante de navires?

[Texte]

A Witness: What was the question?

Mr. Richardson: The question is why the oceanographic research vessels are included among the naval vessels.

RAdm Leir: They are manned by and are costed to the Department of National Defence, the Defence Research Board.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): I understood that oceanographic work was going into the Department of the Environment, that the Department of the Environment was opening the Oceanographic Institute in Patricia Bay.

RAdm Leir: No, we have always had ocean research vessels, particularly in the study of water conditions to do with the propagation of sonar, which is what the major requirements of these oceanographic vessels are. Their research is into all aspects of the war underwater.

• 2120

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): To the Minister again, on these DDH-280s. We are talking about December 31, 1973; this is fleet deployment. Were they operational on December 31? They were just off the stocks.

Mr. Richardson: No, I do not think they were fully operational on December 31, 1973.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): So that is not really quite the situation. They have made a fleet deployment. It is not operational until ready. Here is another curiosity: could someone tell me what a gate vessel is? Is it "Water-gate" or something like that?

RAdm Leir: These vessels were originally designed to manipulate the big steel-mesh antisubmarine nets. They have been used almost exclusively for reserve training, and make very good training vessels.

The Vice-Chairman: Mr. Munro, I think your time has just about expired.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Has it expired? I did want to get to page 87 to ask about this proliferation of Assistant Deputy Ministers, Associate Assistant Deputy Ministers, most of whom I think are here.

The Vice-Chairman: I think that would be an exciting one to start off in your next round of questioning, Mr. Munro.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Will they all be back?

The Vice-Chairman: I expect so; maybe more.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Will there be room for the Committee?

The Vice-Chairman: I now call upon Miss Bégin and then Mr. Brewin.

Mademoiselle Bégin.

Mlle Bégin: Merci, monsieur le président. J'espère que le fait de parler en français ne m'enlèvera pas quelques secondes précieuses, autrement, inscrivez dès maintenant mon nom sur la deuxième ronde, s'il vous plaît. Je ne parlerai pas des chars d'assaut, des missiles et des autres outils dont nous parlons depuis tout à l'heure, je voudrais parler des gens, parce que s'il en manque, comme je le comprends, il n'y a rien qui marchera de toute façon. Quand on est à Crowsnest à Saint-Jean, Terre-Neuve ou à

[Interprétation]

Un témoin: Quelle était la question?

M. Richardson: Le député demande pourquoi les navires de recherche océanographique sont compris dans les navires ordinaires.

Contre-amiral Leir: C'est le ministère de la Défense nationale qui les finance et qui y affecte un équipage. Il s'agit en fait du Conseil de recherche pour la défense.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je croyais que les activités océanographiques relevaient du ministère de l'Environnement, et que ce ministère allait ouvrir un institut d'océanographie à Patricia Bay.

Contre-amiral Leir: Non, nous avons toujours eu des navires de recherche océanographique, surtout pour étudier la propagation du son dans l'eau, et c'est pourquoi ces navires océanographiques nous sont extrêmement importants. Ils étudient tout ce qui concerne les fonds marins.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Une question au ministre encore une fois, à propos de ces DDH-280. Nous parlons du 31 décembre 1973; il s'agit du déploiement de la flotte. Les navires étaient-ils opérationnels le 31 décembre? Ils sortaient du chantier.

M. Richardson: Non, je ne pense pas qu'ils étaient entièrement opérationnels le 31 décembre 1973.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Donc ce n'est pas vraiment la situation réelle. Ils ont fait un déploiement de la flotte. Le navire n'est pas opérationnel tant qu'il n'est pas prêt. Voici une autre question curieuse: quelqu'un pourrait-il me dire ce qu'est un bateau «porteur d'eau», ou quelque chose du genre?

Contre-amiral Leir: Ces navires étaient conçus à l'origine pour manipuler les grands filets arctiques sous-marin à mailles d'acier. Ils ont été utilisés presque plus exclusivement pour l'instruction de la réserve et ils font d'excellents navires d'instruction.

Le vice-président: Monsieur Munro, je crois que votre temps de parole vient d'expirer.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Vraiment? Je voulais passer à la page 94 pour poser des questions à propos de cette prolifération de sous-ministres adjoints et de sous-ministres associés aux sous-ministres adjoints, la plupart desquels sont d'ailleurs présents.

Le vice-président: Je pense que ce serait là une question intéressante pour débiter votre prochain tour, monsieur Munro.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Reviendront-ils?

Le vice-président: Je le suppose; peut-être y en aura-t-il d'autres.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Y aura-t-il de la place pour le Comité?

Le vice-président: Je donne maintenant la parole à M^{lle} Bégin, qui sera suivie de M. Brewin.

Miss Bégin.

Miss Bégin: Thank you, Mr. Chairman. I hope that by speaking French I will not waste precious seconds; otherwise, put my name down right now for the second round, please. I will not talk about tanks, missiles and other tools we have been talking about for a little while. I would like to talk about people, because if they are not numerous enough, as I understood it, nothing will work in any case. When we go to Crowsnest, St. John's, Newfoundland, or to the Citadel in Quebec, as I come from the east, we hear the

[Text]

la Citadelle à Québec, comme vous voyez je viens de l'Est du pays, on entend les officiers et les non-officiers se plaindre entre eux du très haut taux, semble-t-il, de rotation au travail, *labour turnover*. J'ai essayé de trouver quel était le pourcentage de ce taux mais, c'est bien difficile en lisant votre rapport annuel de le savoir. Vous parlez des effectifs des forces régulières comme étant de 83,048 individus et vous dites qu'au cours de l'année ils ont diminué à 82,400 et entre-temps il a pu en rentrer des nouveaux alors, c'est impossible de savoir le taux de rotation au travail. Je crois que c'est très important de le connaître, vous le mentionnez vous-même comme un grave problème mais vous glissez dessus et nous n'en savons pas plus. Vous investissez de grosses sommes sur la formation de chacun des individus.

Je voudrais donc jumeler deux questions pour commencer. Quel est le taux annuel de rotation au travail en ce moment et préférez-vous l'identifier par rapport à une classe précise d'individus? Est-ce que notre problème au Canada se pose par armes, l'armée de terre, de l'air, l'aviation, la marine, est-ce que c'est par classe d'officiers, non-officiers par région, par groupes francophones, anglophones? Est-ce que vous avez eu des études qui ont permis de l'identifier et par conséquent de tirer une idée du coût global annuel auquel ce taux vous revient cette année par exemple?

Mr. Richardson: Mr. Chairman, we in the armed forces are faced with the question of a buoyant economy where there are very attractive opportunities outside the armed forces. Also, we have very excellent training programs within the armed forces which train personnel to take jobs in industry. That is one of the main reasons why there is a very large turnover, some individuals join the armed forces to be trained. We have a requirement of five years and after that they are free if they want to, to use their training in the private sector or in industry. Or, if they are pilots, they have an opportunity to fly with a commercial airline.

• 2125

Miss Bégin: I appreciate the fact you helped the Hon. Mr. Andras, but I also think you would agree, as stated in your annual report, that there is such a problem as the very high rate of turnover in our armed forces. I do not believe you gave me the approximate annual percentage of such rate of turnover, and if it applied to one particular category.

Mr. Richardson: I did not give you the number. I would like to ask General Milroy, who is Assistant Deputy Minister of Personnel, if he has a figure for turnover. There are really two questions, the rate of turnover and, more specifically, whether that rate is higher in certain categories or certain trades.

LGen Milroy: The turnover is approximately up to 10,000 a year, counting officers and other ranks. Within a year we take up to 10,000.

Mr. Richardson: And can you identify the trades where there is a higher turnover?

LGen Milroy: Not specifically here, but we could find out.

[Interpretation]

officers and the enlisted men complain amongst themselves about the apparently very high labour turnover rate. I have tried to find out what was that rate, but this is very difficult to do when reading your annual report. You say that the total strength of the regular forces was 83,048. You say that during the year the strength decreased to 82,400 and that meanwhile there were newcomers; thus, it is impossible to find out what was the turnover rate. I think it is very important to know it. You yourself admit that it is a serious problem, but you glance over it and we learn nothing more. You are investing a lot of money on the training of each individual.

I would therefore like to put two questions to start off. What is the annual turnover rate at the present time and do you prefer identifying it to a specific class of individuals? Is the problem in Canada won by arms, army, aviation, maritime command; is it by class of officers, non-officers, by region, by group, French-speaking, English-speaking? Have you had studies made which make it possible to identify this and, thus, to get an idea of the annual global cost which this turnover rate comes to each year, for example?

M. Richardson: Monsieur le président, les Forces armées sont aux prises avec une économie florissante qui offre des possibilités de carrières très attrayantes à l'extérieur des Forces armées. Nous avons en outre un excellent programme de formation au sein des Forces armées qui donne au personnel une formation utilisable dans l'industrie. C'est là une des principales raisons pour lesquelles le taux de roulement est si élevé; certains individus entrent dans les Forces armées pour recevoir une formation. Nous exigeons d'eux 5 années après quoi ils sont libres, s'ils le désirent, d'utiliser leur formation dans le secteur privé ou l'industrie. S'il s'agit de pilotes, ils ont la possibilité d'être engagés par une société aérienne.

Mlle Bégin: Je comprends que vous puissiez aider l'honorable Andras, mais je pense que vous admettez également, comme il est écrit dans votre rapport annuel, que ce taux très élevé de roulement dans les Forces armées constitue un problème. Je ne crois pas que vous m'avez donné un pourcentage approximatif annuel d'un tel taux de roulement et s'il s'appliquait à une catégorie particulière.

M. Richardson: Je ne vous ai pas donné de chiffre. J'aimerais demander au général Milroy, qui est sous-ministre adjoint du personnel, s'il a un tel chiffre. Il y a en fait deux questions: le taux de roulement et, plus précisément, à savoir si ce taux est plus élevé dans certaines catégories ou certains métiers.

LGen Milroy: Il y a un roulement d'environ 10,000 personnes par année, si l'on compte les officiers et les autres grades. Chaque année, nous engageons jusqu'à 10,000 personnes.

M. Richardson: Pouvez-vous identifier les métiers qui ont le taux de roulement le plus élevé?

LGen Milroy: Pas de façon précise maintenant, mais nous pourrions le découvrir.

[Texte]

Miss Bégin: Usually in industry the rate of turnover increases as the level of educational training decreases. It is in inverse proportion. So I think the 12 per cent rate must be quite normal. But I would like to know how it compares with other countries, countries with which we can make comparisons. Maybe I am a little unfair, because we are one of the rare countries without compulsory military service. But still I would like to have a comparison with other countries.

LGen Milroy: We have not made that directly, but we could do it.

Miss Bégin: Why then do you underline turnover as a particular problem in the first sentence of your report on personnel?

LGen Milroy: The more people we have to put through the more time we have to devote to training them, and fewer people we can get into the operational positions. So we always have some turnover.

Miss Bégin: Did you try to estimate the cost of the turnover for your department?

LGen Milroy: We could do that, but not directly.

Mr. Richardson: This is one of the areas that we have wanted to point out as a contribution the armed forces makes to the whole development of the country. We are providing training for many people who go out and serve in other areas. We upgrade their capability. I think you are quite right in pointing out that we have a higher cost as a result of that, but I think in a broader sense the country as a whole is benefiting by that training. The taxpayer, for instance, pays for all the education of young people and it is not unreasonable that the taxpayer, through national defence, should pay for some training of individuals. We have as many as 80 trades, and I think we are performing a service that is of benefit to the individuals and to the development of the country, even though it costs us more than if we tried to hold everybod in the service.

Miss Bégin: I think you are now doing a very good promotion job but I submit it should be written that way in your report, because the way it is described . . .

Mr. Richardson: I do not write the report.

Miss Bégin: . . . it is a problem. You sign it and present it to Parliament.

I would like to know what is the average age at which people—Non, comment vais-je le dire? Quel est l'âge moyen auquel le plus grand nombre de gens quittent les Forces armées canadiennes autrement dit, combien se rendent jusqu'à l'âge de la retraite?

Were you unplugged?

Mr. Richardson: Yes.

Miss Bégin: I will try the English translation.

Mr. Richardson: You asked what number continue right through to pension.

[Interprétation]

Mlle Bégin: Habituellement, dans l'industrie, le taux de roulement augmente à mesure que le niveau de formation diminue. C'est en proportion inverse. Je pense donc qu'un taux de 12 p. 100 doit être tout à fait normal. J'aimerais toutefois savoir comment il se compare à d'autres pays, à des pays avec lesquels nous pouvons faire des comparaisons. Je suis peut-être quelque peu injuste, car nous sommes l'un des rares pays qui n'a pas de service militaire obligatoire. J'aimerais néanmoins savoir si on a des comparaisons avec d'autres pays.

LGen Milroy: Nous ne l'avons pas fait de façon directe, mais nous pourrions le faire.

Mlle Bégin: Pourquoi dans ce cas soulignez-vous que c'est là un problème dans la première phrase de votre rapport sur le personnel?

LGen Milroy: Plus nous devons former - de gens, plus nous devons consacrer de temps à la formation et moins nous avons de gens à mettre dans des postes opérationnels. Nous avons donc toujours un certain roulement.

Mlle Bégin: Avez-vous essayé d'estimer le coût du roulement pour votre ministère?

LGen Milroy: Nous pourrions le faire, mais pas de façon directe.

M. Richardson: C'est là l'un des domaines où nous voulions souligner la contribution des Forces armées au développement général du pays. Nous donnons une formation à beaucoup de gens qui vont ensuite travailler dans d'autres secteurs. Nous augmentons leurs capacités. Je pense que vous avez raison de souligner que cela nous coûte plus cher pour cette raison, mais je pense que de façon générale le pays dans son ensemble profite de cette formation. Par exemple, le contribuable paie pour la formation des jeunes et il n'est pas déraisonnable que le contribuable, par l'intermédiaire de la défense nationale, paie la formation de certains individus. Nous comptons au moins 80 métiers et je pense que nous accomplissons un service à l'avantage des individus et du pays, même si cela nous coûte plus cher que si nous essayions de conserver tous ces gens dans les Forces armées.

Mlle Bégin: Je pense que vous faites là un excellent travail de promotion, mais je dirais que vous auriez dû dire cela dans votre rapport car de la façon dont on le décrit . . .

M. Richardson: Je n'écris pas le rapport.

Mlle Bégin: . . . c'est un problème. Vous le signez et vous le présentez au Parlement.

J'aimerais connaître l'âge moyen auquel les gens . . . No, how am I going to say it? What is the average age at which the greatest number of people leave the Canadian Armed Forces, in other words, how many reach retirement age?

Étiez-vous débranché?

M. Richardson: Oui.

Mlle Bégin: Je vais essayer de traduire en anglais.

M. Richardson: Vous avez demandé combien continuent jusqu'à la retraite.

[Text]

LGen Milroy: Right through to pension.

Mr. Richardson: Yes, what percentage or what number.

LGen Milroy: No, I could not give a figure right off the top of my head on that.

Miss Bégin: What is the age group in which you have the highest number of people leaving or quitting the forces? I could put it in another way, how many people or what proportion of the forces reach the pension age?

LGen Milroy: It is not as high a percentage as you would think, Mr. Chairman. The ranks really at which most people are leaving at the present time are the rank of recruit, that is the chap who comes in, tries it and either fails or cannot qualify, and the chap who gets to corporal rank whose service could be heading up to 15 or 20 years, so I could not give you a quick statement as to what the age is.

Miss Bégin: Thank you very much. Do I still have a few minutes?

The Vice-Chairman: I am afraid Miss Bégin your time has expired.

Miss Bégin: Could you put my name on the list for the second round?

The Vice-Chairman: Yes, it will go on for the second round. We have a gentlemen's agreement here amongst fine gentlemen that Mr. Brewin would defer to Mr. Howie for the moment and keep his place immediately following.

Mr. Howie: Thank you very much, Mr. Chairman, and thank you, Mr. Brewin. Mr. Richardson, some time ago in response to a question I asked you in the House, I understood you to say that an increase in activity and strength at Canadian Forces Base Gagetown would take place. As there is no evidence of such an increase at this time, can the Minister say what is the present status in this regard?

Mr. Richardson: For some time all of the buildings at Gagetown were not occupied.

Mr. Howie: Right.

Mr. Richardson: They have been filled over the last two or three years. I am sorry to say that one group was from Shilo, Manitoba that moved to fill up space in Gagetown. I think it is correct that there are more personnel on the base now than there were when I made that statement.

Mr. Howie: Are you going to increase the training facilities at the combat arms school?

Mr. Richardson: I do not think there is a particular plan to increase the training facilities, but I would have to have further advice on that.

Mr. Howie: I think you should get some.

Mr. Richardson: Who knows that? Come on, all you fellows sitting down the wall.

Mr. Howie: Somebody must know.

Mr. Richardson: General Reid please.

Major-General R. A. Reid (Chief Land Operations): I am General Reid, Chief Land Operations. I will just give you a number. In the last three years, as the Minister has and, we have concentrated the . . .

[Interpretation]

LGen Milroy: Jusqu'à la retraite?

M. Richardson: Oui, quel pourcentage ou quel nombre?

LGen Milroy: Non, je ne peux vous donner de chiffres sans vérifier.

Mlle Bégin: Quel est le groupe d'âge parmi lequel le plus grand nombre de personnes quittent les Forces armées? Autrement dit, combien de personnes ou quelle proportion des militaires atteignent l'âge de la pension?

LGen Milroy: Ce pourcentage n'est pas aussi élevé qu'on pourrait le penser, monsieur le président. Le grade auquel la plupart des gens quittent l'armée actuellement est celui de recrue, c'est-à-dire au moment où le postulant s'inscrit, passe l'examen et le rate ou n'est pas qualifié, ou celui où il atteint le rang de caporal et peut prévoir une carrière de 15 à 20 ans, je ne peux donc pas vous donner rapidement l'âge moyen.

Mlle Bégin: Merci beaucoup. Me reste-t-il un peu de temps?

Le vice-président: Mademoiselle Bégin, je crains que votre temps de parole ne soit expiré.

Mlle Bégin: Pourriez-vous inscrire mon nom sur la liste pour la prochaine série?

Le vice-président: Oui, d'accord. Nous avons convenu que M. Brewin laisserait sa place à M. Howie, et la retrouverait dès que celui-ci aura parlé.

M. Howie: Merci beaucoup, monsieur le président, et merci, monsieur Brewin. Monsieur Richardson, il y a quel-que temps, en réponse à une question que je vous posais à la Chambre, il me semble que vous avez indiqué que la base des Forces canadiennes de Gagetown gagnerait en importance. Puisqu'il n'y a rien jusqu'ici pour prouver le développement, le Ministre pourrait-il indiquer quelle est actuellement la situation à cet égard?

M. Richardson: Pendant un certain temps, tous les bâtiments n'étaient pas occupés à Gagetown.

M. Howie: C'est juste.

M. Richardson: Depuis deux ou trois ans, on les occupe. Je suis désolé qu'un groupe en provenance de Shilo, au Manitoba, se soit déplacé pour occuper des postes à Gagetown. Je pense qu'il est exact qu'il y a plus de personnel à la base maintenant que lorsque j'ai fait ma déclaration.

M. Howie: Allez-vous augmenter le matériel d'entraînement à l'école de maniement des armes de combat?

M. Richardson: Je ne pense pas qu'il existe de plan précis pour augmenter ce matériel, mais il faudra que je me renseigne.

M. Howie: Ce serait une bonne chose.

M. Richardson: Qui le sait? Allons, les gens assis le long du mur.

M. Howie: Quelqu'un doit le savoir?

M. Richardson: Le général Reid, s'il vous plaît.

Le major-général R. A. Reid (chef des Opérations terrestres): Je suis le général Reid, chef des Opérations terrestres. Je ne vais vous donner qu'un chiffre. Au cours des trois dernières années, comme vous l'a indiqué le Ministre, nous avons concentré . . .

[Texte]

Mr. Howie: Are you going to increase the combat arms training school at base Gagetown? It will be a million dollar undertaking or more.

MGen Reid: We are increasing the number of courses being given by the combat arms school, yes, we are. We are particularly planning to increase the support to the reserves in certain parts of the training area.

Mr. Howie: Are you going to increase the school? I read a news release, supposedly given by the Minister, to the effect that the combat arms training school at base Gagetown was going to be increased and I understood this would involve additional plant, another building.

MGen Reid: There are plans for construction of at least one additional building, yes . . .

Mr. Howie: Thank you.

MGen Reid: . . . for better facilities for the combat arms school.

Mr. Howie: Thank you very much. We were informed several months ago that Canada's participation in the International Control Commission in Indochina has ceased. Would the Minister say if any continuing expense in this regard is included in the budget in the vote, Contribution to International Security and, if so, in what amount?

Mr. Richardson: Is there anything left in that?

Mr. Kirkwood: Mr. Chairman, I am not aware of any continuing expense connected with the Commission. We may still have some bad debts there because there has always been a problem of recovering costs from the United Nations or other international peacekeeping organizations, as in this case.

Mr. Howie: Under the Contribution to NATO Collective Defence Measures, cost of ships, this vote now having reached the currently estimated total cost of \$141,099,000 and as the United States navy carries almost the entire responsibility for protection of our shipping on the high seas, could the Minister say if any serious consideration is being given to changing the role of our naval forces to that of an enlarged and more effective coast guard service?

Mr. Richardson: No. I do not know, Mr. Chairman, that I understand the import of the question. We are not going to use naval ships, destroyers, for coast guard or for fishing fleet surveillance if that is the question.

• 2135

Mr. Howie: You have no study underway into whether or not you would emphasize a coast guard service in the future?

Mr. Richardson: Well other departments would be more directly involved, either Environment or Transport as well as ourselves.

Mr. Howie: But you are not studying a changed role for the naval forces?

Mr. Richardson: No, we are not specifically studying that.

[Interprétation]

M. Howie: Allez-vous agrandir l'école de maniement des armes de combat de la base de Gagetown? Cela représente des travaux d'un million de dollars ou plus.

Le major-général Reid: Nous allons augmenter le nombre de cours donnés à l'école de maniement des armes de combat, en effet. En particulier, nous allons augmenter l'appui accordé aux forces de réserve dans certaines parties de la zone d'entraînement.

M. Howie: Allez-vous agrandir l'école? J'ai lu un communiqué distribué sans doute par le Ministre, selon lequel l'école de maniement des armes de combat de la base de Gagetown allait être agrandie, et j'ai compris qu'un autre bâtiment serait construit à cet effet.

Le major-général Reid: En effet, nous avons des plans de construction d'au moins un bâtiment supplémentaire.

M. Howie: Je vous remercie.

Le major-général Reid: Pour améliorer les installations de l'école de maniement des armes.

M. Howie: Merci beaucoup. On nous a dit il y a plusieurs mois que le Canada mettait un terme à sa participation à la Commission internationale de contrôle. Le Ministre pourrait-il dire si les dépenses relatives à cette question sont incluses dans le budget, sous le poste Contribution à la sécurité internationale et, si c'est le cas, à combien elles se chiffrent?

M. Richardson: Reste-t-il quelque chose?

M. Kirkwood: Monsieur le président, je ne pense pas qu'il reste de capitaux concernant la Commission. Nous avons peut-être de grosses dettes parce qu'il est toujours difficile de rembourser les frais des Nations Unies ou d'autres organisations internationales de maintien de la paix, comme dans ce cas.

M. Howie: Le total prévu pour notre contribution aux mesures collectives de défense de l'OTAN, pour les frais de la Marine, atteint actuellement \$141,099,000; puisque ce sont presque uniquement les États-Unis qui sont responsables de la protection de notre navigation en haute mer, le Ministre pourrait-il indiquer si l'on envisage de modifier le rôle de nos forces navales pour qu'elles deviennent un service plus important et plus efficace de garde côtière?

M. Richardson: Non, monsieur le président, je ne pense pas comprendre le sens de la question. Nous n'allons pas nous servir des bateaux de guerre, des destroyers, pour surveiller les côtes, ou les flottilles de pêche, si c'est là la question.

M. Howie: Vous n'avez pas d'études en cours sur le développement futur du service de garde côtière?

M. Richardson: Eh bien, d'autres ministères que le nôtre seraient plus directement intéressés, celui de l'environnement ou du transport.

M. Howie: Mais n'étudiez-vous pas la possibilité de modifier le rôle des forces navales?

M. Richardson: Non, nous n'étudions pas cette question précise.

[Text]

Mr. Haliburton: Can I get in with a supplementary?

Mr. Howie: Just a minute. Under the heading of "Contribution to External Reinforcement of the Northern Flank of NATO" in the report *Defence 1973* at page 13 it is stated:

The force is capable of rapid reinforcement . . .

In view of the generally accepted capability of our only likely enemy to break through existing defences, would the Minister say how rapid the reinforcement would be, particularly as it relates to the secondary reinforcement being sent by sea and air?

Mr. Richardson: Are you referring to our flyover capability?

Mr. Howie: Also our sea capability and the secondary reinforcement.

Mr. Richardson: We have undertaken a major exercise in the last few months flying over the fighter aircraft supported by our Boeing with supplying gasoline . . .

Mr. Howie: I am sorry, Mr. Minister, I did not make myself clear.

You say we are capable of rapid reinforcement and I find that kind of hard to believe. I just sort of wonder how rapid?

Mr. Richardson: General Hull, can you tell us how rapid?

LGen Hull: Well it depends on what you are talking about.

Mr. Howie: Let me be more specific still as it relates to the secondary reinforcement sent by sea and air.

LGen Hull: We have several commitments to NATO, Mr. Chairman. One commitment is to put the equivalent of a battalion in seven days into Europe and that is all done by air.

The second commitment is to back that up with the task combat group and that has a much longer period which involves sea transportation.

Mr. Howie: If 100 Russian divisions pushed us toward the sea in three days, in effect you are saying that we really have no reinforcement capability, are you not?

An hon. Member: We cannot get our trucks to move that fast.

Mr. Richardson: As we say in the House, that is a hypothetical question.

LGen Hull: Might I speak to that?

Mr. Richardson: If you can.

LGen Hull: I think one has to take into account the context. I do not think a war in Europe is going to occur without some indicators that it is going to be upon the western nations; therefore, we must plan on having such indicators. Obviously if something as dramatic as you are indicating happened, then one day perhaps might be too late.

[Interpretation]

M. Haliburton: Puis-je poser une question supplémentaire?

M. Howie: Un moment. Sous le titre «Contribution aux renforcements externes du Flanc nord de l'OTAN», dans le rapport *Défense 1973*, à la page 13, on peut lire:

Cette force pourrait augmenter rapidement ses effectifs et son matériel . . .

Étant donné la possibilité reconnue de notre seul ennemi vraisemblable de percer les défenses actuelles, le ministre pourrait-il indiquer quelle serait la rapidité de cette augmentation, surtout des renforts qui seraient envoyés par mer et par air?

M. Richardson: Voulez-vous parler de notre capacité aérienne?

M. Howie: Maritime, également, ainsi que des deuxièmes, renforts.

M. Richardson: Au cours des derniers mois, nous avons entrepris un important exercice, avec la traversée de chasseurs ravitaillés en vol par nos Boeings . . .

M. Howie: Je suis désolé, monsieur le ministre, mais je ne me suis pas exprimé clairement.

Vous dites que nous pourrions augmenter rapidement nos effectifs, et je trouve cela difficile à croire. Dans quel délai?

M. Richardson: Général Hull, pourriez-vous nous dire dans quel délai?

LGen Hull: Cela dépend de ce dont vous parlez.

M. Howie: Soyons encore plus précis et parlons des deuxièmes renforts envoyés par mer et par air.

LGen Hull: Nous avons plusieurs engagements envers l'OTAN, monsieur le président. L'un de ceux-ci est d'expédier en Europe en sept jours l'équivalent d'un bataillon, ce qui se fait entièrement par voie aérienne.

Un deuxième engagement est d'appuyer celui-ci avec un détachement de combat, ce qui prend beaucoup plus de temps, étant donné le transport maritime.

M. Howie: Si 100 divisions russes nous poussent à la mer en trois jours, vous prétendez en fait que nous n'avons aucune possibilité de renfort, n'est-ce pas?

Une voix: Nous ne pouvons transporter nos camions si vite.

M. Richardson: Comme on dit à la Chambre, c'est une question hypothétique.

LGen Hull: Puis-je répondre?

M. Richardson: Si vous le pouvez.

LGen Hull: Je pense qu'il faut tenir compte du contexte. Je ne pense pas qu'une guerre se déclare en Europe sans que certains indices soient transmis aux pays occidentaux; nous devons donc prévoir des indices. Il est évident que si des mesures aussi graves que celles que vous indiquez sont prises, un seul jour sera sans doute trop long.

[Texte]

Mr. Howie: It would probably take 18 months to get your full reinforcement over there, would it not?

LGen Hull: I do not believe we have any plans that it would take 18 months to get reinforcements over there.

Mr. Howie: Thank you.

Now reference was made on page 3 of the report *Defence 1973* to the Conference on Security and Co-operation in Europe and the involvement by this department on these discussions. Could you comment on this and I will just put it in the form of three questions. Are we not, in this instance, venturing outside the orbit of any effective influence? What actually are the benefits in this for Canada and why is it a defence matter rather than one of primary concern to External Affairs, if it has to exist at all?

Mr. Kirkwood: Mr. Chairman, if I might try to answer that, the Conference on Security and Co-operation in Europe is indeed, as the question suggests, primarily but not solely of interest to External Affairs. We have a participating role in the development of the Canadian position in that Conference and we have one officer as part of our delegation to the continuing Conference.

The reason it has a defence connection is that in the complicated international negotiating situation, there is a link between that Conference and the discussions going on between certain NATO countries and certain Warsaw Pact countries on what the NATO countries have been accustomed to call mutual and balanced force reductions, which of course have very direct defence implications. Because there is a link between those conferences we feel we have to participate, although in a very modest way, in the CSCE Conference.

The Chairman: I am afraid, Mr. Howie, your time is up. We will now hear from Mr. Brewin, Mr. Walker and then Mr. Haliburton.

• 2140

Mr. Howie: Mr. Chairman, I would like to express my thanks to the Minister. It is unfortunate that we only have you with us for an hour and a half because we do have some more questions. I would like to say that in any contacts I have had with your staff I have very much appreciated their co-operation on many occasions.

Mr. Richardson: Thank you very much.

Mr. Stollery: On a point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes.

Mr. Stollery: What happens with the business tonight? Does it start at 9.30 p.m. or 9.45 p.m.?

The Chairman: When the bells ring, we go.

Mr. Stollery: I thought it was 9.30 p.m.

An hon. Member: Can we hear the bells here?

The Chairman: Yes.

An hon. Member: Urge Mr. Brewin to be short.

An hon. Member: Maybe someone could open the door.

Mr. Brewin: Mr. Chairman, if I may employ the remaining four minutes. In the statement which the Minister has given to us he disclaims any intention to cover what he calls the "historical ground" of NATO and NORAD. Nevertheless, I want to ask a question in respect to NORAD because, if my memory serves me right, this Committee recommended approximately one year ago that we accept the government's proposal for a two-year renewal of the NORAD agreement, with a view to a careful reassessment

[Interprétation]

M. Howie: Cela vous prendrait sans doute 18 mois pour faire traverser tous vos renforts, n'est-ce pas?

LGen Hull: Je ne pense pas que nous ayons de plan de transport des renforts échelonné sur 18 mois.

M. Howie: Je vous remercie.

A la page 3 du rapport *Défense 1973*, vous faites allusion à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, et à la participation de votre ministère à ces entretiens. J'aimerais savoir ce que vous en pensez; je vais pour cela vous poser trois questions. Dans ce cas, ne nous aventurons-nous pas hors de l'orbite de toute influence efficace? Quels avantages réels le Canada peut-il en tirer, et pourquoi la question relève-t-elle de la Défense et non pas surtout des Affaires extérieures, si elle se pose?

M. Kirkwood: Monsieur le président, si je puis essayer de répondre, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe intéresse en effet surtout les Affaires extérieures, mais pas uniquement, comme l'indique la question. Nous participons à la définition du rôle du Canada dans cette conférence, et l'un de nos officiers fait partie de notre délégation auprès de la Conférence permanente.

Si la question intéresse la Défense, c'est que, dans la situation complexe des négociations internationales, il existe un lien entre cette Conférence et les entretiens se déroulant entre certains pays de l'OTAN en certains pays du pacte de Varsovie sur ce que les pays de l'OTAN appellent actuellement la réduction mutuelle et équilibrée des forces, sujet qui, évidemment, intéresse de très près la Défense. Étant donné le lien qui existe entre ces conférences, nous pensons devoir participer, ne serait-ce que modestement, à la CSCE.

Le président: Je crains, monsieur Howie, que votre temps de parole soit expiré. Je vais donner la parole à M. Brewin, à M. Walker, puis à M. Haliburton.

M. Howie: Monsieur le président, j'aimerais remercier le ministre. Il est dommage que vous ne restiez parmi nous qu'une heure et demie, parce que nous aurions d'autres questions à vous poser. Je dois dire que lors de tous les rapports que j'ai eus avec votre personnel, j'ai beaucoup apprécié sa collaboration.

M. Richardson: Merci beaucoup.

M. Stollery: J'invoque le règlement, monsieur le président.

Le président: Oui.

M. Stollery: Que faisons-nous ce soir? Commençons-nous à 9 h 30 ou à 9 h 45?

Le président: Dès que la cloche sonne.

M. Stollery: Je pensais que c'était 9 h 30.

Une voix: Peut-on entendre la cloche d'ici.

Le président: Oui.

Une voix: Demandez à M. Brewin d'être bref.

Une voix: On devrait peut-être ouvrir la porte.

M. Brewin: Monsieur le président, j'aimerais me servir des quatre minutes qui me restent. Dans la déclaration qu'il nous a distribuée, le ministre nie toute intention de discuter de «l'origine historique» de l'OTAN et du NORAD. J'aimerais cependant poser une question sur le NORAD, parce que, si j'ai bonne mémoire, le Comité a recommandé il y a environ un an que nous acceptions la proposition gouvernementale de renouvellement pour deux ans de l'accord du NORAD, tout en réalisant une réévaluation minu-

[Text]

before that two years expired. Therefore I think we only have about one year to go, and this is a rather big subject. In that connection I want to call the attention of the Minister, if it has not already been called, to a statement made by the U.S. Secretary of Defense to Congress of February 26, 1974, when he said that the administration intended to decrease our active air defence of the continental United States since, without an effective anti-missile defence, a defence against Soviet bombers is of little practical value. I want to ask the Minister whether the view of the Secretary of Defense—a view, I may say, which I have held rather strongly for a good many years, as the Minister probably knows—alters in any way the attitude of the department towards the whole subject of continental defence? If we accept the view that defence against Soviet bombers is of little practical value, one would assume that it would have a big impact on our final decisions about NORAD.

Mr. Richardson: Yes. First of all, Mr. Chairman, it is quite true that we did extend the NORAD Agreement for two years from May 12, so we still have a year from next May before we have to renegotiate that agreement. It is also true that the Secretary of Defense for the United States did make a statement along the lines that Mr. Brewin has given us and has decided to reduce the resources allotted to air defence. I believe the exact numbers are that they want to bring their interceptor squadrons from 27 squadrons down to 20.

An hon. Member: How many of those are reserve?

Mr. Richardson: I do not know how many are reserve.

An hon. Member: I believe it is 13.

Mr. Richardson: In answer to your question concerning their judgment about the bomber threat, this of course will have an influence on our thinking and on our assessment.

Mr. Brewin: May I ask, assuming we are all going to be here in the fall, whether the Minister would agree that sometime ahead of May we should start on a study of this NORAD business. I have a sort of recollection that last time it was on us before we almost knew about it. I certainly think the government made a decision before we knew very much about it in this Committee.

• 2145

Mr. Richardson: I would agree with that, Mr. Chairman. Although the committee is not able to be actively involved currently, the senior personnel in National Defence are in close contact with the development of the American air defence systems, and we are giving very active consideration to the type of involvement that we will have in the air defence of North America, which will be reflected in the NORAD agreement.

Mr. Brewin: Mr. Chairman, I probably can get one more question in. First of all, I would like to make it by way of a statement of commendation to say that I am glad to see that the emphasis was put in this statement on our peace-keeping role in the Middle East, which I think is very vital and justifies those people who have emphasized this role. I am also very pleased to see the contribution the armed services have made to the famine situation in Africa last summer. I welcome those two points. And may I just finish with a question that there may not be time to answer now.

[Interpretation]

tieuse avant l'expiration de ces deux ans. Je pense donc qu'il nous reste un an, et que la question est importante. A cet égard, j'aimerais porter l'attention du ministre, si ce n'est déjà fait, sur une déclaration faite par le secrétaire américain à la Défense au Congrès le 26 février 1974, lorsqu'il a indiqué que l'administration a l'intention de diminuer la défense aérienne active des États-Unis continentaux, puisque, sans défense anti-missile efficace, la défense contre les bombardiers soviétiques a peu de valeur pratique. J'aimerais demander au ministre si l'opinion du secrétaire de la Défense, opinion, je dirais, que j'appuie fortement depuis plusieurs années, comme le fait sans doute le ministre, ... change de quelque manière l'attitude du Ministère à l'égard de l'ensemble de la question de la défense continentale? Si nous acceptons l'opinion selon laquelle la défense contre les bombardiers soviétiques a peu de valeur pratique, il faut en conclure que cela aurait de fortes répercussions sur nos dernières décisions à propos du NORAD.

M. Richardson: Oui. D'abord, monsieur le président, il est exact que nous avons prolongé l'accord du NORAD pour deux ans à partir du 12 mai, ce qui nous laisse, à partir de mai prochain, un an avant de renégocier cet accord. Il est vrai également que le secrétaire américain à la Défense a fait une déclaration dans le sens qu'a indiqué M. Brewin et a décidé de réduire les crédits à la défense aérienne. Pour donner des chiffres exacts, je pense qu'il a l'intention de réduire le nombre d'escadrilles intercepteurs de 27 à 20.

Une voix: Combien de ceux-ci sont en réserve?

M. Richardson: Je ne sais pas.

Une voix: Je pense que c'est 13.

M. Richardson: Pour répondre à votre question sur son jugement à propos des bombardiers soviétiques, la question va évidemment influencer sur notre point de vue et notre évaluation.

M. Brewin: Puis-je demander, au cas où nous saurions encore tout cela à l'automne, si le ministre pense que nous devrions commencer d'étudier avant mai la question du NORAD? Je me souviens que la dernière fois, elle se posait presque avant que nous le sachions. Je suis certain que le gouvernement a pris une décision avant que nous n'en fassions grand chose dans ce Comité.

M. Richardson: Je suis tout à fait d'accord, monsieur le président. Même si le Comité ne peut s'occuper activement de la question pour l'instant, les hauts fonctionnaires du ministère de la Défense nationale suivent de près la création des systèmes américains de défense aérienne, et nous étudions très activement les modalités de notre participation à la défense aérienne de l'Amérique du Nord qui se traduira dans l'accord du NORAD.

M. Brewin: Monsieur le président, j'aimerais poser une dernière question. D'abord, j'aimerais le faire sous forme de déclaration en indiquant que je me félicite qu'on ait souligné dans cette déclaration notre rôle de maintien de la paix au Moyen-Orient, que j'estime vital et qui justifie les personnes qui ont souligné ce rôle. Je suis également très heureux de constater la contribution que les Forces armées ont apportée l'été dernier à la résolution de la famine en Afrique. Je m'en félicite et, pour terminer, je vais poser une question à laquelle on ne pourra peut-être pas répondre tout de suite.

[Texte]

There is quite a good deal stated here—I have not the exact reference in front of me at the moment—to the contribution that is made by the armed services in the field of development in Canada, broadly speaking. Mention is also made of search and rescue operations. I would ask that at some future time the Minister or one of his assistants expand on that and give us a clear account of what precisely that role is. I think it is an interesting one and one that should be encouraged. I would like to know more of the details.

Mr. Richardson: Mr. Chairman, I would thank Mr. Brewin for those remarks. I think you came in after I had made an opening statement. I made a particular reference to peacekeeping and to the importance that I attach to our role in peacekeeping work concerned with various places.

Mr. Brewin: I am sorry.

Mr. Richardson: I think there are three. I pointed out that we have been on three peacekeeping missions: continuing in Cyprus in Viet Nam and the Middle East—all in the year under review. I could spend a great deal of time on your point of our involvement in national development. I think it is of very great importance to the future of the armed forces to use their military skills to meet nonmilitary objective. But the bells are ringing!

Mr. Hees: And you are saved by them.

Mr. Brewin: Saved by the bell.

The Vice-Chairman: Gentlemen, we ought to thank the Minister. We adjourn until Thursday morning at 11 o'clock, when the Acting Deputy Minister, Mr. Kirkwood and General Hull will be with us. You have the revised program.

This meeting is adjourned.

[Interprétation]

On parle beaucoup dans ce document, je n'ai pas la référence exacte pour l'instant, de la contribution que les Forces armées apportent au développement du Canada de manière générale. On y parle également des opérations de recherches et de sauvetage. J'aimerais que, plus tard, le ministre ou l'un de ses représentants élabore là-dessus et nous précise ce rôle. Il me semble qu'il est intéressant et qu'on devrait l'encourager. J'aimerais le connaître plus en détail.

M. Richardson: Monsieur le président, je remercie M. Brewin de ses commentaires. Je pense que vous êtes arrivé après ma déclaration préliminaire. J'ai fait allusion en particulier au maintien de la paix et à l'importance que j'attache à notre rôle à cet égard en divers endroits.

M. Brewin: Je suis désolé.

M. Richardson: Je pense qu'il y en a trois. J'ai indiqué que nous avons participé à trois missions de maintien de la paix: A Chypre, au Vietnam, et au Moyen-Orient, toujours pour l'année étudiée. Je pourrais parler de votre argument sur votre participation au développement du Canada. Je pense qu'il est très important pour l'avenir des Forces armées que nous nous servions des ressources militaires pour atteindre des objectifs non-militaires. Mais la cloche sonne.

M. Hees: Et c'est ce qui vous sauve.

M. Brewin: Sauver par le gong.

Le vice-président: Messieurs, nous devons remercier le ministre. Nous levons la séance jusqu'à jeudi matin, 11 heures, moment où témoignera le sous-ministre suppléant, M. Kirkwood et le général Hull. Vous avez le programme révisé.

La séance est levée.

APPENDIX "C"

Statement on Defence Estimates
For 1974-75
By the
Hon. James Richardson
Minister of National Defence
to the
Standing Committee on
External Affairs and National Defence
Tuesday 26 March, 1974

Mr. Chairman, the aim of this statement is to provide you and members of your committee with background information that will better enable you to examine the estimates of my department now before you. While it is my intention in this statement to give you as much information as you can usefully use, I do not want to duplicate information available to you elsewhere. For that reason I recently asked my staff to distribute to you copies of our annual review, "Defence 1973" in which the activities and organization of the department are described in detail. I will be referring to "Defence 1973" from time to time in this statement. With that document, this statement and the information provided by officials of the department who will be available to you while you are considering our estimates, I hope you will have all the assistance needed for your deliberations.

Since my last appearance on estimates ten months ago, there have been some significant decisions made and actions taken in terms of defence commitments, the organizational structure of the department and the financing of the defence services program. Before proceeding to direct discussion of the estimates I would like to discuss some of these by:

- reviewing the departmental objectives;
- examining the personnel resources of the department;
- providing a status report on our capital equipment procurement program; and then
- examining the highlights of our departmental estimates for 1974-75.

You will recall that last year my statement provided a rather full review of our international defence relationships both within the NATO Alliance and under the NORAD agreement. This is now quite familiar to most members of this Committee and I do not propose to cover that historical ground again except, as necessary to place our various defence arrangements in their correct relationship.

Although this statement will primarily deal with money, hardware and organization in respect to your consideration of the departmental estimates, we must not lose sight of that most significant of all resources of the department—our people. The 82,400 servicemen and women voluntarily serving this nation as regular members of the Canadian Forces; the 18,600 Reserve Force men and women voluntarily serving Canada during their evenings, weekends and holidays; the 65,000 cadets, the boys officially and girls still unofficially, serving in this youth leadership and development program; the 32,300 continuing and 5,500 temporary public servants who provide administrative, technical, scientific and clerical support services to the department.

APPENDICE «C»

Déclaration du ministre de la Défense nationale
faite par
l'hon. James Richardson,
ministre de la Défense nationale
devant le comité permanent des
Affaires extérieures et de la Défense nationale,
le mardi 26 mars 1974,
au sujet des prévisions budgétaires
pour l'année 1974-1975

Monsieur le Président, le but de la déclaration que je vais prononcer est de vous fournir, ainsi qu'aux membres de votre Comité les informations nécessaires qui faciliteront l'examen des prévisions budgétaires du ministère de la Défense nationale maintenant soumises à votre attention. Bien que j'ai l'intention de vous donner le maximum d'informations utiles, je tiens cependant à éviter la répétition de renseignements qui sont déjà disponibles par ailleurs. C'est dans cette optique que j'ai demandé dernièrement à mon personnel de vous remettre des exemplaires de notre revue annuelle «Défense 1973» qui contient le détail des activités et de l'organisation de mon Ministère. Je citerai donc, à l'occasion, des passages de cette revue dans le cours de mon exposé. Je suis persuadé qu'à l'aide de cette documentation, de cet exposé et des renseignements que vous fourniront les fonctionnaires du Ministère qui seront à votre disposition pendant que vous procéderez à l'examen de nos prévisions, vous disposerez de tous les éléments qui vous seront nécessaires au cours de vos délibérations.

Depuis le dernier exposé que j'ai fait il y a dix mois, des décisions et des mesures importantes ont été prises en matière d'engagements intéressant la défense, l'organisation des structures du Ministère et le financement du programme des services de défense. Je tiens d'ailleurs, avant de passer à l'examen des prévisions proprement dit, à discuter certains de ces points particuliers:

- en revoyant les objectifs poursuivis;
- en examinant les effectifs du Ministère;
- en faisant le point de la situation concernant notre programme d'acquisition d'équipements importants; et enfin
- en revoyant les points saillants des prévisions pour 1974-1975.

Vous vous rappelez, sans doute, que ma déclaration de l'année dernière comprenait, entre autres, un rappel détaillé des engagements que nous avons pris, à la fois dans le cadre de l'OTAN et dans celui de l'Accord du NORAD. La majeure partie des membres de ce Comité connaissent bien la question, aussi n'ai-je pas l'intention d'en couvrir à nouveau l'historique, sauf si cela s'avère nécessaire pour définir la relation qui existe entre nos divers traités de défense.

Bien que cette déclaration porte essentiellement sur des questions de crédits, de matériel et d'organisation relatives aux prévisions budgétaires de mon Ministère qui vous sont soumises, il convient de ne pas perdre de vue la plus importante de nos ressources: le personnel, comprenant les 82,400 militaires hommes et femmes qui servent volontairement la Nation comme membres réguliers des Forces canadiennes, les 18,600 hommes et femmes de la Force de réserve qui servent volontairement le Canada au cours de leurs soirées, de leurs fins de semaine et de leurs vacances, les 65,000 cadets qui suivent le programme de leadership et de formation (les jeunes gens à titre officiel, mais les jeunes filles toujours à titre officieux), ainsi que les 32,300

Members are aware that shortly after my last appearance before this committee a decision was taken to withdraw from the International Commission of Control and Supervision (ICCS) in Vietnam. Canada tried to ensure that the ICCS would be an impartial fact finding body, supported by the parties to the Paris Peace Agreement. Canada also wanted sufficient freedom of movement and access to enable ICCS to learn the facts about any alleged breach of the agreement and report these quickly, not only to parties to the Agreement, but to the world at large.

As members know, the Canadian concept was not accepted and consequently on July 31, the Canadian delegation returned to Canada. It is unfortunate that other considerations prevented the ICCS from becoming the fully effective instrument for peace we had hoped for. Even so, the Canadian Forces obtained operational experience which will be of value in the years to come.

Less than three months after our return from Vietnam, we undertook another mission; this time in the Middle East.

Renewed hostilities broke out between the Arabs and Israelis on October 6, and continued until a ceasefire was established on October 25. At that time United Nations planning began for an Emergency Force (UNEF) of about 7,000. Canada and Poland were requested jointly to provide the logistics support.

Canada initially provided a signals unit and Poland an engineers unit, while negotiations on the remainder of the logistics organization continued. Accordingly the movement by air of 481 members of the Canadian Forces began on November 10.

On November 23, agreement was reached for Canada to also provide a supply company, a maintenance company, a postal detachment, a military police detachment, a movement control unit, and an air transport unit bringing our total commitment to approximately 1,100 personnel. Poland would also provide a road transport company and a field hospital.

The Headquarters and bulk of the Canadian contingent, approximately 900, is located at Camp Chams near Cairo with small detachments at Suez City, Ismailia, Tel Aviv, Rabah and Alexandria.

As you know, the disengagement of the Israeli and Egyptian forces has been completed. In consequence, the headquarters of the UNEF and the base of operations for the Canadian contingent are being moved from Cairo to Ismailia, just west of the canal after the 1st of April this year.

Another event I would like to mention, under the category of assistance to the United Nations is the food airlift in Africa last summer.

fonctionnaires civil permanents et les 5,500 membres temporaires qui assurent le soutien administratif, technique, scientifique du Ministère.

Les membres du Comité se souviennent certainement de la décision, prise peu de temps après ma dernière venue devant eux, de nous retirer de la Commission internationale de contrôle et de surveillance (CICS) au Vietnam. Le Canada a fait l'impossible pour que la CICS devienne un organisme acceptable pour les parties présentes aux Accords de paix de Paris, susceptible de faire la lumière sur les événements de façon impartiale. Le Canada désirait, de plus, obtenir une liberté de mouvement suffisante pour lui permettre de prendre connaissance des faits relatifs à toute allégation de violation des Accords et d'en faire rapport, non seulement aux Parties impliquées, mais aussi au monde extérieur.

Les membres du comité le savent bien, la proposition canadienne n'a pas été retenue et, par conséquent, le contingent canadien est retourné au Canada le 31 juillet. Il est regrettable que d'autres considérations aient empêché la CICS de devenir le véritable instrument de paix que nous avions souhaité. Néanmoins, les Forces canadiennes y ont acquis une expérience opérationnelle précieuse qui leur sera utile dans les années à venir.

Moins de trois mois après notre retour du Vietnam, nous étions engagés dans une autre mission, cette fois au Moyen-Orient.

Les hostilités ont repris entre Arabes et Israéliens le 6 octobre et elles se sont poursuivies jusqu'à la déclaration du cessez-le-feu, le 25 octobre. C'est à ce moment que les Nations Unies lancèrent leur projet d'une Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) d'un effectif d'environ 7,000 personnes. Le Canada et la Pologne furent conjointement priés d'y apporter un soutien logistique.

Dès le début, le Canada a fourni une unité de transmissions et la Pologne une unité de génie, pendant que se poursuivaient des négociations sur le reste de l'organisation logistique. En conséquence, le transport par avion de 481 membres des Forces canadiennes commençait le 10 novembre.

Le 23 novembre, on convenait que le Canada fournirait aussi une compagnie de ravitaillement, une compagnie d'entretien, un détachement postal, un détachement de police militaire, une unité de contrôle des mouvements et une unité de transport aérien, de sorte que les effectifs canadiens engagés s'élèveraient à environ 1,100 hommes. La Pologne fournirait une compagnie de transport routier et un hôpital de campagne.

Le Quartier général et le gros du contingent canadien, soit environ 900 hommes, se trouvent au Camp Chams, près du Caire, tandis que de petits détachements se trouvent à Suez, à Ismailia, à Tel-Aviv, à Rabah et à Alexandria.

Comme vous le savez, le désengagement des Forces israéliennes et égyptiennes est chose accomplie. En conséquence, le quartier général de la FUNU et la base des opérations du contingent canadien vont devoir se déplacer du Caire à Ismailia, immédiatement à l'ouest du canal, après le 1^{er} avril.

Un autre événement que je voudrais mentionner, toujours dans le cadre de l'aide au Nations Unies, est le transport aérien de vivres qui a été effectué en Afrique l'été dernier.

Unusually bad drought conditions in the South Sahara region threatened major famine for approximately 11 million people in Mali, Niger and Chad. As a result, the UN in June requested an immediate airlift of food to the affected populations.

The Canadian Forces' Air Transport Command, in cooperation with the Canadian International Development Agency (CIDA), was tasked to deliver 4.4 million pounds of sorghum, dry milk and seed grain from Lagos, Nigeria, to the area. The airlift began on July 1 and one month later the food had been delivered. The airlift was extended a further 12 days, and when our commitment ended we had lifted 5,350,000 pounds of food in our three Hercules aircraft.

DEPARTMENTAL OBJECTIVES

Members of the Committee will no doubt have noticed the reference on page 7 of "Defence 1973" to our departmental objectives, and the display of these objectives on pages 8, 9, 10 and 11. During the past year we developed a more precise and detailed expression of the objectives which should guide the Department in pursuing the Government's policies expressed in the White Paper, "Defence in the 70's". The statement of departmental objectives provides a graphical derivation of the broad range of defence activities from the aims of national policy. We hope it will enable us to maintain a sound perspective and sense of priorities as we develop our future defence program.

The primary objectives of the Department, as reflected in that statement, involve the direct military roles of the Armed Forces. These, as you know, relate to the protection of our national sovereignty, cooperation with the United States in the Defence of North America, collective defence arrangements in NATO, and participation in international peacekeeping. I think the Committee is familiar at least in general terms, with the current activities associated with these roles; they are described in "Defence 1973" and I do not propose to elaborate on them here.

As members of the Committee may recall, however, I have consistently attached importance to the idea that the Armed Forces can be used to improve Canada as well as to protect Canada. This concept is reflected in what we have identified as the Department's collateral objectives. I should like to say something about these, as their relationship to our more direct military objectives is not always fully appreciated.

We know that the Canadian Armed Forces consist of a highly responsible and disciplined human resource which brings together volunteers from all across the nation. Recognizing that the requirements imposed by our primary tasks must be satisfied within the existing manpower and resource constraints, there is increasing recognition that the Department provides an important reservoir of skills and capabilities that can help meet the requirements of national support and development.

There are many examples of capabilities maintained or projects undertaken to meet our primary objectives, which are applied to or have important implications for national development. An obvious illustration is the task of search and rescue, which is not inherently military; indeed the federal responsibility for it is shared between the Depart-

Une sécheresse exceptionnellement sévère dans les régions du Sud du Sahara menaçait de famine environ 11 millions d'habitants du Mali, du Niger et du Tchad. L'O.N.U. demanda donc, en juin, que des vivres soient envoyés immédiatement par avion aux populations touchées.

On confia au Commandement du Transport aérien des Forces canadiennes la tâche de transporter, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), 4.4 millions de livres de sorgho, de lait en poudre et de graines de semence, de Lagos, au Nigeria, jusqu'à la zone atteinte. Le pont aérien débuta le 1^{er} juillet, et un mois plus tard les vivres étaient rendus à destination. Le pont aérien fut prolongé de 12 jours, et à la fin de notre engagement nous avions transporté 5,350,000 livres de nourriture avec trois de nos appareils *Hercules*.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Les membres du comité auront sans doute remarqué le renvoi, en page 7 de Défense 1973, à nos objectifs ministériels de même que l'énumération de ces derniers en page 8-9-10 et 11. Au cours de l'année passée, nous avons mis au point une description plus précise et détaillée de nos objectifs, ce qui devrait permettre au Ministère de suivre davantage les politiques gouvernementales mises de l'avant dans le Livre Blanc: «La Défense dans les années '70». L'énoncé de nos objectifs trace un tableau comparatif des changements survenus au sein des activités générales de Défense par rapport aux buts de la politique nationale. Nous espérons qu'il nous permettra de garder une juste optique et un solide sens des priorités lorsque nous établirons nos nouveaux programmes de défense.

Les premiers objectifs, tels que décrits dans cette déclaration, impliquent un rôle militaire actif des Forces canadiennes. Ces objectifs, vous le savez, concernent la sauvegarde de la souveraineté canadienne, la collaboration avec les États-Unis en matière de défense du continent nord-américain, les mesures de défense collective au sein de l'OTAN et la participation au maintien de la paix internationale. Je crois que les membres du comité connaissent toutes les grandes lignes de ces activités. De plus, ces dernières étant décrites en détail dans «Défense 1973», il devient inutile de s'étendre davantage sur le sujet.

Vous vous rappellerez sans doute, messieurs, que nous avons toujours insisté sur le fait que les Forces canadiennes peuvent contribuer à l'amélioration de la situation du Canada aussi bien que d'assurer sa protection. C'est ce que nous appelons les objectifs collatéraux du Ministère. J'aimerais vous entretenir davantage de ces derniers, leurs étroits rapports avec les objectifs militaires directs n'étant pas toujours clairement compris.

Nous savons que les Forces armées canadiennes constituent une ressource humaine hautement compétente et disciplinée qui réunit des volontaires provenant de tous les coins du pays. Étant donné qu'il faut satisfaire aux tâches essentielles qui nous incombent, par la seule intervention de nos ressources, particulièrement nos ressources humaines, il est de plus en plus manifeste que notre Ministère constitue une source importante d'éléments qualifiés, susceptibles d'aider à répondre aux impératifs du soutien et du développement nationaux.

Nombreux sont les exemples qui montrent comment le maintien de certains moyens ou l'entreprise de certains projets destinés à atteindre nos principaux objectifs ont d'importantes conséquences sur le plan du développement national. La recherche et le sauvetage, tâches qui ne sont pas exclusives au domaine militaire, en est un exemple

ment of National Defence and the Ministry of Transport. Nevertheless, the facilities, organization and skills of the Armed Forces, developed for other reasons enable them to make an invaluable contribution in this area. What is sometimes forgotten is that if national defence requirements had not led to the development of these capabilities, some other organization would have to be created—and paid for—to provide them. The same is true of a wide range of activities undertaken by the Armed Forces in pursuit of our collateral objectives.

Before leaving the subject of departmental objectives, I should mention our continuing belief that collective defence arrangements in NATO over the years have made, and continue to make, an important contribution to the deterrence of aggression and the maintenance of peace.

As stated in "Defence 1973", the departmental objectives serve as the basis of planning within the Department. They provide us with criteria against which to test the continuing relevance of our current defence policies, and they serve as the foundation on which to base proposed changes in those policies where our analysis of the course of future events points up the need to do so.

MILITARY FORCES

Mr. Chairman, as I mentioned earlier, I will not attempt to cover in detail those activities adequately dealt with in "Defence 1973". I believe the capabilities and activities of the Canadian Forces are well covered on pages 27-58 of that review. Each Command of the Canadian Forces is dealt with individually under the following general headings:

- Tasks
- Organization
- Exercises and Training
- Major Activities

However, I would like to make some additional comments to those contained on page 59—65 of "Defence 1973" in respect to the Reserves. In my statement to the Committee last year I mentioned that we had undertaken a two-part study in an attempt to determine a more effective program for the reserves.

As a result of that study we have determined ways by which the Reserves can better serve Canada and I now can report on certain actions taken in 1973 which should have the effect of increasing their contribution to our defence effort.

In this regard, since the start of this year I have made two major announcements to reserve organizations to emphasize this point. In January I spoke to the Conference of Defence Associations and outlined a six-point package of change including better pay, better equipment, new uniforms, support for traditional dress in Highland Regiments, approval for Rifle Regiments to wear their traditional black belts and new regulations concerning the wearing of beards by the reserves. This month I spoke to air reservists in Toronto and outlined a new set of proposals for the air reserves which I described as a "total force concept." We plan to double the size of the air reserve, to give it new roles with the use of regular force equipment and to open new opportunities for interested Canadians to become members of the air reserve either in new units or as individuals.

typique; en effet, la responsabilité fédérale est partagée entre le ministère de la Défense nationale et celui des Transports. Néanmoins, les possibilités, l'organisation et la compétence des Forces armées, mises au point pour d'autres raisons, leur permettent d'apporter une contribution inestimable dans ce domaine. On a malheureusement tendance à oublier que si les exigences de la défense nationale n'avaient pas stimulé le développement de ces possibilités, il aurait fallu créer d'autres organismes pour remplir ce rôle, et engager d'autres dépenses. Le même phénomène se produit pour un grand nombre d'autres tâches assurées par les Forces armées dans le cadre de nos objectifs collatéraux.

Avant de passer à un autre sujet, j'ajouterai que nous sommes toujours persuadés que les accords collectifs de défense de l'OTAN ont grandement contribué et contribuent encore à prévenir les actes d'agression et à maintenir la paix.

Comme il est écrit dans *Défense 1973*, les objectifs ministériels sont à la base de la planification au sein du Ministère. D'une part, ils fournissent les critères qui permettent de juger du bien-fondé de notre politique de défense, et d'autre part, ils servent de base aux changements d'orientation que nous inspire l'analyse du cours des événements futurs.

FORCES MILITAIRES

Monsieur le Président, comme je l'ai déjà mentionné, je n'essaierai pas d'exposer en détail les activités qui ont été suffisamment traitées dans *Défense 1973*. Je crois que les possibilités et les activités des Forces canadiennes ont été expliquées de la façon qui s'imposait aux pages 27 à 62 de cette revue. Chaque commandement des Forces canadiennes y est étudié individuellement sous les aspects généraux suivants:

- Tâches
- Organisation
- Exercices et instruction
- Activités importantes

Cependant, j'aimerais apporter d'autres précisions à celles qui figurent déjà aux pages 63 à 69 de *Défense 1973*, à l'égard de la Réserve. Dans la déclaration que j'ai faite devant le Comité l'année dernière, j'ai mentionné que nous avions entrepris une étude qui se divisait en deux parties, en vue d'essayer d'établir un programme plus efficace pour la Réserve.

À la suite de cette étude, nous avons déterminé certains moyens par lesquels la Réserve pourrait mieux servir le Canada. Je puis donc maintenant vous faire part de certaines mesures prises en 1973 qui devraient avoir comme effet d'accroître sa participation à nos activités de défense.

À cet égard, j'ai fait deux déclarations importantes depuis le début de l'année devant des organismes de la Réserve pour bien souligner ce point. En janvier, je m'adressais à la Conférence des associations de défense devant laquelle j'ai exposé, dans ses grandes lignes, une série de six changements, y compris une majoration de la solde, l'amélioration de l'équipement, de nouveaux uniformes, l'appui accordé au port de la tenue traditionnelle dans les régiments Highland, l'approbation du port de la ceinture noire traditionnelle dans les régiments de fusiliers et les nouveaux règlements concernant le port de la barbe par les réservistes. Au cours de ce mois, je me présentais devant les réservistes de l'élément Air à Toronto et je leur faisais part dans ses grandes lignes, d'une nouvelle série de propositions qui leur était destinée, propositions que j'ai décrites comme étant «un concept englobant toute cette

These new policies not only emphasize the reserves' traditional role of providing back-up support for the regular force, but, as I have mentioned, reinforces the concept that they are an integral part of the total force.

As an example, you may be interested to know that the reservists response to being asked to take part in the Middle East operations has been gratifying. To date 633 applications have been received to fill 120 available positions with our contingent.

Steps taken during 1973-74 designed to revitalize the reserves in accordance with my statement to you last year include a raise in rates of pay; a bonus for three years service with appropriate rank qualifications; work dress for the naval, air and communications reserves; combat clothing for Mobile Command units; diesel engines as training aids for the naval reserves; an additional vessel, HMCS Fort Steele, for the Reserve Training Fleet; 814 new or nearly new jeeps for militia units; and VHF radios for the air reserve.

Further plans for support of the Reserves are being prepared at this time.

I would like to conclude these remarks on the reserves, Mr. Chairman, with the assurance that while we have been taking steps to revitalize the reserves by bringing them into closer contact with the regular force, we do not intend that the reserves be swallowed up by the regular force. The reserves will continue to be a distinct component of the total force with their own particular part to play in meeting the objectives of the department and with the continuation of their own important identity, customs and traditions.

Sea, army and air cadets are sponsored by civilian leagues and supported by the department thus providing an important link with the civilian community.

This support of the volunteer youth movement is an example of the department's determination to fulfil its role in national development and we recognize that the military character of the training produces capable and responsible leaders within the community. If this training is returned to the Canadian Forces by future enlistment, it is a bonus.

Efforts are being made to provide personal challenge in each cadet program. The air cadets have embarked upon an ambitious program to acquire additional powered aircraft and gliders by the end of this year. Through department financed scholarships 200 air cadets will qualify to private pilot standard and about 300 cadets to glider pilot licence standard this year.

force de la réserve». Nous prévoyons doubler les effectifs de la Réserve aérienne, lui assigner de nouveaux rôles qui pourront être remplis à l'aide de l'équipement de la Force régulière et de fournir de nouvelles occasions aux Canadiens intéressés de s'enrôler dans la Réserve aérienne, que ce soit dans de nouvelles unités ou à titre individuel.

Ces nouvelles politiques mettent non seulement en valeur le rôle traditionnel de la Réserve qui consiste à fournir des services d'appui à la Force régulière, mais également, comme je l'ai mentionné, l'idée qu'elle constitue une partie intégrante des Forces prises dans leur ensemble.

Par exemple, il peut vous intéresser d'apprendre que les réservistes ont répondu avec empressement à notre demande de prendre part aux opérations au Moyen-Orient. Nous avons reçu, jusqu'à maintenant, 633 demandes de miliciens pour combler 120 postes.

Parmi les mesures prises au cours de l'année financière 1973-1974 en vue de donner un second souffle aux Réserves et suite à la déclaration que je prononçais devant vous l'an dernier, notons celles-ci: un relèvement des taux de solde, une prime pour trois ans de service en fonction du grade atteint, la fourniture de tenues d'hiver aux Réserves navale, aérienne et des communications, et de tenues de combat aux unités du Commandement de la Force Mobile, de moteurs diesels destinés à servir de matériel d'instruction à la Réserve navale, d'un navire additionnel, le *HMCS Fort Steele*, à la Flotte-école de la Réserve, de 814 jeeps neuves ou à l'état neuf aux unités de la Milice, ainsi que des appareils radios VHF à la Réserve aérienne.

D'autres projets visant au soutien des Réserves sont en cours de mise au point à l'heure actuelle.

Pour conclure ces propos sur les Réserves, je voudrais, M. le Président, vous donner l'assurance que bien que nous ayons pris des mesures en vue de donner ce second souffle aux Réserves en les mettant en contact plus étroit avec la Force régulière, il n'est pas dans notre intention de les voir assimiler par cette dernière. Les Réserves continueront de constituer un élément distinct des Forces canadiennes, c'est-à-dire d'avoir leur propre rôle à jouer en vue d'atteindre les objectifs du Ministère et de conserver l'essentiel de leur identité, de leurs coutumes et de leurs traditions.

Les cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation sont patronnés par des ligues civiles et soutenus par le Ministère, ce qui assure au mouvement un lien important avec la société civile.

Le soutien apporté par le Ministère à ce mouvement volontaire pour les jeunes constitue un exemple de sa détermination à remplir son rôle dans l'essor de la nation et nous sommes bien conscients que le caractère militaire de l'instruction tend à produire des chefs de file à la hauteur et responsables au sein de la collectivité canadienne. Si cette instruction par ailleurs rapporte des bénéfices aux Forces canadiennes sous forme d'enrôlements futurs, eh bien! la chose est perçue comme une prime.

Des efforts sont faits en vue d'infuser un élément de défi personnel à chaque programme à l'intention des cadets. Les cadets de l'Air sont depuis peu engagés dans un ambitieux programme visant à l'acquisition d'appareils à moteur et de planeurs additionnels d'ici la fin de l'année. Grâce à des bourses octroyées par le Ministère, 200 cadets de l'Air atteindront les normes nécessaires à l'obtention d'une licence de pilote d'appareil à moteur tandis qu'environ 300 autres atteindront le niveau de la licence de pilote de planeur et ce, dès cette année.

Army cadets will continue to be interested and challenged through an improved program of adventure or "outward bound" type training. For this program it is intended to provide special clothing and equipment to be purchased by the department over a five-year period.

The Sea Cadets will continue to go to sea in Canadian Forces and Ministry of Transport ships whenever room is available, serving as part of the ship's company. In addition, the Navy League is acquiring more small boats for the cadets.

Local unit training is provided year round for approximately 65,000 cadets supervised by about 6,000 Cadet Instructor List Officers. It is proposed to amend the National Defence Act to permit girls to participate in this training in the near future.

PERSONNEL RESOURCES OF THE DEPARTMENT

The subject of motivation and attitudes of Canadian servicemen, as affected by their conditions of services, is obviously of fundamental importance to the department. A study into this subject identified six areas where action should be taken. These are:

- a. communications within the chain of command;
- b. definitions of conditions of service;
- c. comparability with Public Service in pay and allowances;
- d. the relationship between pay and charges for services;
- e. the grievance procedure; and
- f. priorities given conditions of service within the Canadian Forces.

We have now made progress in all of these areas. Nevertheless, the improvement of conditions of service, a prime motivator in attracting and retaining personnel in the Forces, is an ongoing process.

Recruiting for the past year has been adequate for officers and for most trades in which there is a civilian application. There is still some difficulty in recruiting sufficient suitable personnel for the land combat and non-technical trades.

The department is reviewing its recruitment activities and terms of engagement with a view to making changes which may be helpful in attracting Canadians to trades which are of lesser appeal.

The particular emphasis which the department has placed on increasing the number of Francophone applicants has been successful to the extent that 30% of the recruits for trades training and 40% of the officers accepted are Francophones.

During the year nearly 1000 young women were enrolled in 16 different trades, several of which were technical. This is in support of the department's long term objective of 8,000 female members in the Forces.

Un programme d'entraînement amélioré, axé sur l'aventure ou les activités sur le terrain (outward bound) continuera de susciter l'intérêt des cadets de l'Armée et de leur poser un défi. Dans le cadre de ce programme, on se propose de fournir des vêtements spéciaux et du matériel dont l'acquisition par le Ministère doit s'échelonner sur une période de cinq ans.

Compte tenu des places disponibles, les cadets de la Marine continueront de sortir en mer à bord des navires des Forces canadiennes et du ministère des Transports, agissant en qualité de membres d'équipage. En outre, la Ligue de la Marine compte faire l'acquisition de plusieurs petites embarcations à l'intention des cadets.

Environ 65,000 cadets reçoivent, à l'année longue, l'instruction à leur unité locale, sous la surveillance d'environ 6,000 officiers du Cadre des instructeurs de cadets. On projette sous peu de modifier la Loi sur la défense nationale pour permettre aux jeunes filles de participer à ce programme d'instruction.

EFFECTIFS DU MINISTÈRE

Il ne fait aucun doute que la motivation et l'attitude des militaires canadiens face aux conditions de service, revêtent pour le Ministère une importance fondamentale. Les conclusions d'une étude recommandent que des mesures soient prises dans les six domaines qui figurent ci-dessous:

- a. la communication entre les divers échelons de commandement;
- b. définition des conditions de service;
- c. parité de la solde et des indemnités avec les traitements de la Fonction publique;
- d. la corrélation entre la solde et les coûts des services;
- e. la procédure de grief; et
- f. les priorités accordées aux conditions de service au sein des Forces canadiennes.

Nous avons déjà réalisé des progrès dans tous ces domaines. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que l'amélioration des conditions de service, suprême sujet de motivation en vue d'attirer et de conserver le personnel au sein des Forces, demeure une préoccupation de tous les instants.

Au cours de la dernière année, le recrutement a été suffisant pour les cours d'officiers et pour la plupart des spécialités qui ont une application dans la vie civile. Nous éprouvons actuellement des difficultés à recruter suffisamment de fantassins et de spécialistes non techniques.

Le Ministère est en train d'examiner ses méthodes de recrutement et les conditions d'enrôlement en vue de faire quelques changements qui pourraient attirer les Canadiens vers certains métiers moins attrayants.

L'effort particulier que le Ministère a mis à augmenter le nombre de recrues francophones a si bien réussi que 30% des recrues pour les spécialités d'hommes et 40% des aspirants-officiers sont francophones.

Au cours de l'année, près de 1,000 jeunes filles se sont enrôlées dans 16 métiers différents dont plusieurs sont de nature technique. L'objectif à long terme du Ministère est d'enrôler 8,000 femmes dans les Forces canadiennes.

DND has accepted the principle for women and has implemented a gradual program to achieve this, while at the same time ensuring the Canadian Forces can maintain its combat role.

As long as society has not accepted the role of women in combat, military forces will have difficulty providing equal opportunity. Nevertheless, of the six recommendations concerning the Forces made by the Royal Commission on the Status of Women in Canada, three have been implemented in total, two are in the process of partial or gradual action and the one concerning the provisions of the Canadian Forces Superannuation Act is expected to be actioned by legislation in the near future. Marriage is no longer a bar to enrolment and married women are no longer automatically released from the service. Action is underway to provide equality in financial benefits to the married woman. Maternity benefits have been instituted which provide 15 weeks leave without pay, during which unemployment insurance benefits apply, and medical coverage is provided.

The Canadian Forces has not opened the Military Colleges to women as the majority of graduates continue to be employed in operational areas not yet open to women. We have, however, accepted the principle of equality in subsidized education plans and have opened all civilian university training plans to women. There are 90 women in various states of university training from a total woman officer group of approximately 500.

As I mentioned, all trades and classifications have not been opened to women. Women may not serve in combat, in isolation or at sea. These restrictions are subject to review each year to allow for a change in policy. Within these restrictions, all trades and officer classifications have been studied with the intention to open them to women unless it can logically be proven that the job must be done by a man. As a result of this study, the employment areas for both women officers and women other ranks have doubled.

Civilians in the department perform a wide variety of functions such as supply, construction, maintenance, transport, communications, research, finance and engineering in the support of military operations. Many are managers who, along with their military counterparts, are responsible for ensuring the effectiveness of the department and the Armed Forces.

During the past year emphasis has been placed on closer integration of military and civilian functions in the department. Organizational arrangements in National Defence Headquarters now permit greater flexibility in civilian manpower use. The objective of improving civilian employee development, training and career opportunities is constantly being pursued.

Over the past year it has been necessary to make decisions that have affected some of our civilians. Specifically, I refer to my announcement to close out the three Ontario radar sites, Foymount, Ramore, and Armstrong, which had

Le MDN a accepté le principe de l'égalité de la femme et a mis en œuvre un programme à cette fin, tout en s'assurant que les Forces canadiennes peuvent maintenir leur efficacité opérationnelle.

Tant et aussi longtemps qu'il répugnera à la société de voir des femmes prendre une part active au combat, les diverses forces militaires auront de la difficulté à instaurer une parité totale entre les sexes. Néanmoins, des six recommandations, concernant les Forces canadiennes, présentées par la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme au Canada, trois sont présentement en vigueur dans leur totalité, deux autres font l'objet d'une mise en application partielle ou progressive, tandis que l'autre, concernant les amendements à la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes, fera incessamment l'objet d'un projet de loi. Le mariage n'est plus un obstacle à l'enrôlement et les femmes mariées ne sont plus automatiquement libérées des Forces. Des mesures sont présentement en voie de préparation qui accorderont aux femmes mariées la parité sur le plan des avantages financiers. En ce qui a trait à la maternité, un certain nombre d'avantages sociaux ont été approuvés, lesquels comportent un congé sans solde d'une durée de 15 semaines, admissible aux prestations d'assurance-chômage, et les soins médicaux appropriés.

Les Forces canadiennes n'ont pas encore ouvert les portes de leurs collèges militaires aux femmes, car la grande majorité des diplômés qui en sortent sont affectés à des secteurs opérationnels qui ne sont pas encore accessibles au personnel féminin. Le principe de la parité en matière d'éducation subventionnée a cependant été accepté, et tous les programmes d'instruction dans les universités ont été ouverts aux femmes. Sur un effectif total d'environ 500 femmes-officiers, 90 d'entre elles en sont présentement à divers paliers d'une formation universitaire.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, les catégories d'emploi et les métiers ne sont pas encore tous accessibles au personnel féminin. Les femmes ne sont appelées ni à combattre, ni à servir dans des unités isolées, ou en mer. Ces restrictions feront l'objet d'une révision annuelle aux fins d'y apporter les changements appropriés. Dans le cadre de ces restrictions, toutes les catégories d'emploi et tous les métiers ont fait l'objet d'une étude approfondie en vue de les ouvrir aux femmes, à moins qu'il ne puisse être prouvé hors de tout doute que le travail ne peut être accompli que par un homme. A la suite de cette étude, les secteurs d'emploi pour le personnel féminin, officiers et non officiers, ont doublé.

Les civils qui travaillent au Ministère accomplissent une variété de tâches dans les divers services: approvisionnements, construction, maintenance, transport, communications, recherche, finances et génie, à l'appui des opérations militaires. Certains sont des administrateurs qui, de concert avec leurs homologues militaires, assurent la bonne marche du Ministère et des Forces canadiennes.

L'année dernière, nous avons mis l'accent sur un plus grand rapprochement des postes militaires et civils au sein du Ministère. Le Quartier général de la Défense nationale a modifié sa structure organisationnelle en vue d'une utilisation plus souple des effectifs civils. Nous travaillons sans cesse à leur donner la chance de se perfectionner, de se former et de se tailler une carrière satisfaisante au sein du Ministère.

L'année dernière, nous avons dû prendre des décisions qui ont touché une partie de notre effectif civil. Je songe plus spécialement à la fermeture des trois stations de radar en Ontario: Foymount, Ramore et Armstrong, dont les

a total of 180 civilian employees. While the stations will not be closing until October, 1974, 48 of the employees have already been placed within the Department or elsewhere. In addition, over 700 job offers have been made to the remaining employees of these three sites, and if they are willing to move, they can be placed.

The amalgamation of Bases Uplands and Rockcliffe to form Base Ottawa, achieved civilian manpower savings to the total of 129 positions, but will not result in the lay-off of a significant number of employees. At the present time there are 27 employees left to be placed and these have been offered term employment effective 1 April 1974. Most have been absorbed within the Department.

In 1973, the department's bilingualism and biculturalism program gathered considerable momentum. Funds totaling \$12 Million were provided to support activities over and above those contained in the Defence Service Program. Further to those resources provided to support the military bilingualism and biculturalism program, the Department received \$275,400 and 35 civilian man-years to permit initial work to be undertaken to comply with the Treasury Board guidelines concerning the identification of language requirements for civilian members.

The process of identification and designation of civilian positions which require knowledge of one or both official languages was completed last December as was work on the plan indicating the date by which each bilingual position was to be occupied by a bilingual person. As a result, it is anticipated that approximately 550 persons must acquire a bilingual qualification each year for the next five years. Training to achieve this will begin next month.

CAPITAL PROGRAMS

Last October I announced that over the next five years the Canadian Forces will embark on a major effort of modernization of defence equipment and systematic renewal of near obsolete equipment. The basis of this modernization and renewal program is the government's new formula for financing the Department. This formula will be discussed later in this statement under the section dealing with estimates. Under the formula it is expected that capital expenditures will rise from a present 11 percent of the total defence budget to approximately 18% by the end of the five-year period.

Mr. Chairman, for the benefit of the Committee, I would now like to highlight a few of the activities taking place in the capital program.

First of all, the DDH 280 program is nearing completion with the last destroyer, HMCS Algonquin, commissioned last November. The four destroyers in this program were delivered at a cost of \$244.6 million which is under the \$252 million shown in the estimates.

In connection with this program, I would point out that during the post delivery trials period, it was decided as an assurance of operational availability, to purchase two spare turbines for the main engines plus certain additional electronic spares. This amounted to a total of \$1.6 million.

effectifs civils totalisent 180 employés. Quoique ces stations ne fermeront pas avant le 1^{er} octobre 1974, 48 de ces employés ont trouvé de l'emploi au sein du Ministère ou ailleurs. En plus, le Ministère a déjà fait plus de 700 offres d'emploi aux autres employés qui pourront accepter, s'ils sont prêts à déménager.

Le fusionnement des bases d'Uplands et de Rockcliffe en la Base d'Ottawa nous a valu une économie de 129 emplois, mais n'entraînera pas pour autant de nombreuses mises à pied. Il reste actuellement 27 employés à placer, à qui nous avons offert des postes pour une période déterminée qui débutera le 1^{er} avril 1974. La plupart sont maintenant employés par le Ministère.

En 1973, le programme de bilinguisme et de biculturalisme mis en œuvre par le Ministère a atteint un ampleur considérable. Des crédits atteignant un total de \$12 millions ont été affectés à des réalisations qui sont allées au delà de ce que les programmes des services de la Défense avaient prévu. En plus des ressources mises en œuvre pour mener à bien le programme militaire de bilinguisme et de biculturalisme, le Ministère a bénéficié de \$275,000 et de 35 années-hommes d'employés civils, en vue de permettre la mise en marche du travail d'identification des connaissances linguistiques requises pour les membres du personnel civil, dans le cadre de la mise en application des directives du Conseil du Trésor.

Le travail d'identification et de désignation des postes civils nécessitant la connaissance de l'une ou l'autre ou des deux langues officielles, a été terminé en décembre dernier, ainsi que la mise sur pied du plan indiquant la date à laquelle chaque poste classifié bilingue doit être tenu par une personne bilingue. Il en résulte que quelque 550 personnes devront, chaque année, acquérir la qualification de bilingue au cours des cinq prochaines années. La formation nécessaire à cet effet commencera d'être dispensée dès le mois prochain.

IMMOBILISATIONS DE CAPITAUX

En octobre dernier, j'annonçais qu'au cours des cinq prochaines années les Forces canadiennes entreprendraient un programme important de modernisation du matériel de défense et de renouvellement systématique du matériel démodé. Ce programme de modernisation et de renouvellement repose sur la nouvelle formule gouvernementale du financement du Ministère. Nous traiterons de cette formule plus loin, lorsque nous aborderons la question des prévisions budgétaires. Conformément à cette formule, il est prévu que les engagements de capitaux augmenteront en premier lieu de 11% du budget total de défense pour atteindre environ 18% à la fin de la période quinquennale.

Monsieur le Président, qu'il me soit maintenant permis, afin d'éclairer le comité, de mettre en lumière certaines des activités qui ont lieu présentement dans le cadre de ce programme d'immobilisations.

D'abord, le programme DDH 280 est presque terminé, à la suite de la mise en service en novembre dernier du dernier des bâtiments, le destroyer *Algonquin*. Les quatre destroyers construits dans le cadre de ce programme ont coûté \$244.6 millions, somme inférieure au chiffre de \$252 millions qui figurait aux prévisions.

En rapport avec ce programme, je voudrais signaler que pendant la période d'essais qui a suivi la livraison, il a été décidé, afin de garantir un meilleur facteur de disponibilité opérationnelle, de faire l'achat de deux turbines de rechange pour les moteurs principaux ainsi que d'une quantité supplémentaire de pièces électroniques de

I now wish to advise the Committee that the joint Department of Supply and Services/Department of National Defence Project Management Office was disbanded last November and the individual departmental organizations have now assumed their respective management functions. I would also like to say that these ships have just returned to port after a most successful series of trials and I have been advised that they are meeting or exceeding our expectations.

I would now like to provide the Committee with an update on a few of our key air projects.

Production is now in progress at Canadair, Montreal, on 18 CF5D dual seat aircraft. The first was delivered in January, 1974, and the program calls for the remainder to be delivered by December, 1974. The total DND cost of the program is \$11.18 million of which \$8 million is expected to be spent this year.

Concerning the Long Range Patrol Aircraft (LRPA), you are undoubtedly aware that on July 19, 1972, the Cabinet approved the start of negotiations for a possible replacement of the Argus Maritime Patrol Aircraft and invited manufacturers of suitable aircraft to submit their proposals. These proposals were received and evaluated and on November 29, 1973, Cabinet approved continuing negotiations with the Boeing Aircraft Company and the Lockheed Aircraft Corporation as having put forward the two most responsive proposals. It authorized commencement of the Contract Definition Phase during which the program is to be more precisely defined to permit development of proposals.

Generally speaking, the purpose of the Contract Definition Phase, is for the two contractors to fully define a system which best meets our requirements and which maximize Canadian industrial benefits, all within a competitive environment. We firmly believe that this approach will avoid many of the pitfalls associated with some past procurements.

It is anticipated that contracts for the definition phase will be executed during the latter part of next month. The schedule calls for completion of definition by December of this year.

Should the Project Implementation Phase be approved by Cabinet, deliveries could commence during 1978 or 79.

A considerable amount of capital funds will be expended in procurement and modification of military helicopters. The 74/75 estimates include \$9.457 million for medium transport helicopter procurement and an estimated \$7 million for improvements to the Sea King helicopter that is used on board helicopter-carrying destroyers. In addition, smaller amounts of money will be spent on utility helicopters and light observation helicopters.

As reported last year, the department plans to initiate an extensive replacement program for military trucks. Trials and evaluations on various vehicles are still being conducted.

rechange. Ces dépenses se sont élevées à un total de \$1.6 million.

Il me fait plaisir de vous informer que le Bureau conjoint, ministère des Approvisionnements et Services/ Défense nationale, chargé de la gestion de ce projet a été dissous en novembre dernier et que les divers organismes ministériels qui y étaient affectés ont maintenant repris leurs fonctions normales. J'aimerais mentionner également que ces destroyers ont rejoint leur port d'attache après une série d'essais des plus satisfaisants et on m'a informé que non seulement ils ont répondu à notre attente, mais l'ont largement dépassée.

Je me propose maintenant de faire part à votre Comité de l'état actuel de quelques-uns de nos projets les plus importants en matière d'aéronautique.

La production de 18 avions biplace CF5D est présentement en cours à l'usine de la société Canadair, à Montréal. Le premier appareil a été livré en janvier 1974 et, selon le calendrier du programme, le dernier devrait être livré en décembre 1974. Le coût total de ce programme, pour le MDN, est de \$11.18 millions dont \$8 millions seront dépensés au cours de la présente année.

En ce qui a trait à l'avion de patrouille à grande autonomie, vous savez tous que, le 19 juillet 1972, le Cabinet a approuvé la mise en marche de négociations en vue de remplacer l'Argus, avion de patrouille du Commandement Maritime, et a invité divers constructeurs d'aéronefs de ce genre à présenter leurs propositions. Ces propositions ont été reçues et évaluées, et le 29 novembre 1973, le Cabinet a approuvé la poursuite des négociations avec la «Boeing Aircraft Company» et la «Lockheed Aircraft Corporation» dont les deux propositions nous convenaient le mieux. Le Cabinet autorisa le début de la phase suivante au cours de laquelle le programme serait plus précisément défini, afin de permettre la mise au point des propositions.

En termes généraux, la phase de définition a pour but d'amener les deux contractants à élaborer un système capable de répondre à nos besoins et d'apporter des bénéfices maximaux à l'industrie canadienne, dans le contexte d'un marché concurrentiel. Nous croyons fermement que cette approche nous évitera les difficultés qu'ont rencontrées dans le passé certains de nos programmes d'approvisionnement.

Nous comptons mettre les contrats au point à la fin d'avril et terminer la phase de définition en décembre cette année.

Si le Cabinet approuve la phase d'exécution, la livraison des avions devrait commencer au cours de 1978 ou 1979.

Nous dépenserons des sommes considérables pour l'achat et la modification d'hélicoptères militaires. Les prévisions pour 1974-1975 sont de \$9.457 millions pour l'achat d'hélicoptères de transport moyens et de \$7 millions pour l'amélioration des hélicoptères Sea King que nous utilisons à bord des destroyers porte-hélicoptères. En plus, nous dépenserons des sommes moindres à l'égard des hélicoptères de servitude et des hélicoptères légers d'observation.

Ainsi qu'il a été énoncé l'an dernier, le Ministère projette de mettre en œuvre un programme de remplacement à grande échelle des camions militaires. Des essais ainsi que des évaluations de divers type de véhicules se poursuivent toujours.

However, procurement of approximately 500 one-ton commercial four-wheel drive trucks is continuing and it is estimated \$2 million will be spent in Fiscal Year 74-75.

The SAMSON project office is continuing its work on the program of replacing the existing defence communications system with a modern automatic communication network in Canada and Europe. The current total cost estimate is \$45.87 million. Nearly \$10 million is expected to be spent in Fiscal Year 74-75 when most of the main contracts are expected to be let.

As can be seen in the estimates for Fiscal Year 74-75 a number of construction projects are scheduled. I would like to mention two of general interest. Firstly, a major modernization project for base development at Canadian Forces Base St. Jean was approved during 1973 at a programmed cost of approximately \$50 million. It is anticipated that construction will commence during 1975 and be completed by 1979. Secondly, the science and engineering facilities at the Royal Military College, Kingston, are being brought up to modern standards by construction of new accommodation estimated to cost approximately \$15 million. The work is being done in two stages, with two of five modules now under construction and the remainder to commence in mid-1974. Completion is scheduled for August 1976.

As I mentioned last year we are cooperating with the Department of Indian and Northern Affairs and the Ministry of Transport in the construction of gravel airstrips in the Northwest Territories. We finished a 4,400 x 300 ft. airstrip at Whale Cove this past year and we will be spending approximately \$500,000 on three similar airstrips this summer at Cape Dorset and Pond Inlet on Baffin Island and Eskimo Point on the West shore of Hudson Bay. The total Indian and Northern Affairs/National Defence program involves the construction of six airstrips on a cost shared basis.

Military engineers are also involved in working with the Departments of Indian and Northern Affairs and Public Works for the construction of a 300-foot, single-span steel bridge across a river on the Dempster Highway in the Arctic Circle. This bridge is to be constructed by Canadian Forces personnel over the next two winter periods.

Last year I mentioned to you the importance I and my Cabinet colleagues place on the departments contribution to national development and the increased job opportunities the equipment and construction program affords. By working closely with the Departments of Supply and Services and Industry, Trade and Commerce and carrying out more advanced plannings, we have been able to increase Canadian content in our Capital Program and, in addition, have had success placing more contracts in the Atlantic and Western provinces. For example, new naval tugs are being built on the West coast and in Prince Edward Island. The SAMSON communications program and the Long Range Patrol Aircraft program tender invitations to industry stress Canadian content and these are getting special attention.

Toutefois, l'acquisition d'environ 500 camions d'une tonne à quatre roues motrices se poursuit et il est prévu que \$2 millions seront dépensés à cette fin au cours de l'année financière 1974-1975.

Le bureau du projet SAMSON continue de travailler sur le programme de remplacement de l'actuel système de communication de la Défense nationale par un réseau de communication automatisé et moderne qui sera utilisé tant au Canada qu'en Europe. Le coût total de ce projet est actuellement estimé à \$45.87 millions. Près de \$10 millions doivent être dépensés au cours de l'année financière 1974-1975, année où la plupart des contrats importants devraient être adjugés.

Comme l'indique le budget des dépenses pour l'année financière 1974-1975, certains projets de construction sont prévus. Permettez-moi d'en mentionner deux qui sont d'intérêt général. Tout d'abord, un projet de modernisation important, en vue de l'expansion de la Base des Forces canadiennes de St-Jean, a été approuvé en 1973; selon les prévisions, il entraînera des dépenses d'environ \$50 millions. Nous nous attendons à ce que la construction commence en 1975 et se termine avant 1979. Deuxièmement, la construction actuelle, au *Royal Military College*, à Kingston, de locaux dont le coût atteindra probablement environ \$15 millions, permettra aux installations réservées aux sciences et au génie de satisfaire aux normes modernes. Les travaux s'effectuent en deux étapes: deux des cinq modules prévus sont actuellement en construction, et les trois autres seront érigés à compter du milieu de 1974. Nous prévoyons que le tout sera terminé d'ici août 1976.

Comme je l'ai mentionné l'année dernière, nous collaborons avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord, et avec celui des Transports, pour construire dans les Territoires du Nord-Ouest des pistes d'atterrissage en gravier. L'année dernière, nous avons terminé à Whale Cove une piste de 4,400 pi. x 300 pi.; cet été, nous affecterons environ \$500,000 à la construction de trois pistes semblables, à Cape Dorset et Pond Inlet, dans l'Île de Baffin, et à Eskimo Point, sur la côte ouest de la baie d'Hudson. L'ensemble du programme des ministères des Affaires indiennes et du Nord, et de la Défense nationale, comporte la construction de six pistes d'atterrissage dont le coût est partagé.

Les ingénieurs militaires collaborent également avec les ministères des Affaires indiennes et du Nord, et des Travaux publics, afin de jeter un pont de 300 pieds, à travée unique, sur une rivière que doit enjamber le *Dempster Highway* à l'intérieur du cercle arctique. Le personnel des Forces canadiennes construira ce pont au cours des deux prochains hivers.

L'an dernier je vous ai souligné l'importance de plus en plus grande que mes collègues et moi-même accordons aux contributions des divers ministères en ce qui touche, d'une part, le développement de notre pays dans son ensemble et, d'autre part, le nombre croissant d'emplois rendus possibles par le programme de construction et de matériel. Grâce à une étroite collaboration avec le ministère des Approvisionnements et Services et le ministère de l'Industrie et du Commerce et à la suite d'une planification améliorée, nous avons réussi à accroître le contenu canadien de notre programme d'investissements et, par le fait même, nous avons accordé un nombre plus important de contrats dans l'Ouest et l'Est du pays. Pour ne citer que quelques exemples, de nouveaux remorqueurs maritimes sont en voie de construction sur la Côte Ouest et sur l'Île-du-Prince-Édouard. En ce qui a trait au Programme de communications SAMSON et au Programme de construction de patrouilleurs à long rayon d'action, nous avons

1974-75 ESTIMATES

Under the new financial formula mentioned earlier the National Defence budget will increase by 7% in each of the next five years starting from a base of \$2,143 million in fiscal year 1973-74. As I have said, one of the main objectives of this arrangement is to enable a substantial increase in defence expenditures on capital equipment during the five-year period.

In relation to the base figure the comparative budget figure for 1974-75 is \$2,292 million which represents an increase of 7%. In addition, two items have been added to our 1974-75 budget which are outside the formula. These include an adjustment arising from the quinquennial (five year) valuation of the Canadian Forces Superannuation Account (\$65 million in 1974-75), and supplementary employment and environment programs of \$4 million. These two non-formula items make up the total Estimates of \$2,361 million which are summarized in the Blue Book on page 15.2.

Within the total budget it was envisaged that personnel costs would increase annually by about 6% to provide for pay and salary increases and related factors. It was also envisaged that the annual increase in net operating expenditures, other than personnel costs, would not exceed 4%.

I should mention, however, that the rapidly increasing pressure of rising prices, particularly since the advent of the energy crisis, is making it increasingly difficult to support our current level of defence activities. We intend to make certain that inflationary pressures on our personnel and operating costs will not absorb the funding intended for our planned increases in capital expenditures within the formula budgets.

As I have stated earlier, the 1974-75 Estimates for all our programs are summarized on page 15.2 of the Blue Book and total \$2,361 million. This compares with Estimates of \$2,216 million for 1973-74. This latter figure includes the Supplementary Estimates "A" approved last session. The main increase over the 1973-74 Estimates is in operating expenditures for the Defence Services where there is an increase of \$89 million, mainly due to the higher costs in payrolls and materials. There is also a substantial increase of \$58 million for capital and an increase of \$3 million for the defence research program.

Last month, as members are aware, I announced the redefinition of the functions of the Defence Research Board. This decision was taken after the preparation of the 1974-75 Estimates. Consequently, we are submitting the Defence Research Program for 1974-75 for approval in its original form. The staffs and organization of this program will be integrated into the Defence Services Program during the year, but the funding for the program for

présenté des demandes de soumissions à l'industrie en accordant une importance particulière aux offres canadiennes.

BUDGET DES DÉPENSES DE 1974-1975

Aux termes de la nouvelle formule de financement mentionnée plus tôt, le budget de la Défense nationale augmentera annuellement de 7 p. 100 au cours des cinq prochaines années depuis un chiffre de base de 2,143 millions de dollars pour l'année financière 1973-1974. Comme je l'ai dit auparavant, l'un des principaux objectifs de cette nouvelle formule est d'assurer une augmentation substantielle des dépenses de la défense à l'égard de biens d'équipement au cours de la période quinquennale en cause.

En se fondant sur le chiffre de base de \$2,143 millions pour l'année 1973-1974, le budget des dépenses de 1974-1975 s'élève à \$2,292 millions, soit une augmentation de 7 p. 100. En outre, deux postes de dépenses qui ne font pas partie de la nouvelle formule de financement ont été ajoutés à notre budget pour l'année 1974-1975. D'une part, il s'agit d'un crédit de \$65 millions, pour l'année 1974-1975, dû au rajustement quinquennal de la valeur estimée du Compte de la pension de retraite des Forces canadiennes, et d'autre part, d'un crédit de \$4 millions destiné à des programmes d'emplois supplémentaires et d'études environnementales. Ces deux postes qui ne font pas partie de la formule de financement complètent les prévisions budgétaires au total de \$2,361 millions dont un résumé se trouve à la page 15.3 du Livre bleu.

Les prévisions budgétaires totales tenaient compte d'une augmentation annuelle d'environ 6 p. 100 pour le personnel, répartie entre les augmentations de solde et de traitement et autres facteurs connexes. Il était également prévu que les dépenses nettes d'exploitation, sauf celles pour le personnel, connaîtraient une augmentation annuelle qui ne dépasserait pas 4 p. 100.

Je dois cependant faire remarquer que la rapide augmentation des prix, particulièrement depuis le début de la crise énergétique, rend de plus en plus difficile le maintien de nos activités de défense à leur niveau actuel. Nous désirons assurer que l'inflation n'affectera pas nos coûts aux chapitres de l'exploitation et du personnel au point d'absorber les crédits de plus en plus élevés que nous avons l'intention de consacrer aux dépenses d'immobilisation dans le cadre de la nouvelle formule budgétaire.

Comme je l'ai déclaré plus tôt, vous trouverez à la page 15.3 du Livre bleu un résumé des prévisions budgétaires 1974-1975 pour tous nos programmes, lesquelles s'élèvent à \$2,361 millions au regard de \$2,216 millions pour 1973-1974. Ce dernier montant comprend le budget supplémentaire «A» qui a été approuvé au cours de la dernière session. La principale augmentation pour l'année 1974-1975 est celle des dépenses d'exploitation au chapitre des services de défense, soit \$89 millions, attribuable en grande partie à l'augmentation de la solde et des traitements, ainsi que des prix du matériel. Il y a également une importante augmentation de \$58 millions dans les dépenses d'immobilisation et une augmentation de \$3 millions pour le programme de recherches pour la défense.

Les membres sont au courant que le mois dernier, j'ai redéfini des fonctions du Conseil de recherche pour la Défense. Cette décision a été prise après la préparation des prévisions budgétaires 1974-1975. C'est pourquoi nous demandons que le programme 1974-1975 du Conseil soit approuvé dans sa forme originale. Les effectifs et l'organisation de ce programme seront intégrés au programme des services de défense au cours de l'année, mais le finance-

1974-75 will be provided from Defence Research appropriations as in prior years.

While on this subject I would like to emphasize that defence research continues to be an essential factor of the National Defence effort.

The Board, which was established in 1947, will now concentrate its activities on advising the Minister of National Defence on scientific matters and to evaluating the contribution of science and technology.

It has also been announced that the Canada Civil Emergency Measures Organization, which has formed part of this department, is being re-organized and a substantial portion of its activities will be handled through other agencies. As a result of this, the Civil Emergency Measures Program has been dropped as such from our 1974-75 Estimates. Activities which remain in our department will be integrated into the Defence Services Program for 1974-75 as part of the National Support and Development activity.

The main program in our Estimates is, of course, the Defence Services Program. The votes and statutory items appear on page 15.4. The various activities and budgetary categories are displayed on pages 15.6 and 15.7. The various activities are described in the narrative on pages 15.8 and 15.10.

The operating costs of the activities of the Defence Services Program are displayed on page 15.6 and show, for the most part, increases over 1973-74. In the case of National Support and Development, the 1973-74 figures include expenditures on Student Summer Employment and the Federal Labor Intensive Program for which supplementary funding was provided in that year. Taking account of these factors, estimates for National Support and Development for 1974-75 exceed the original 1973-74 Estimates by some \$2 million.

The capital budget for the Defence Services Program totals \$287 million for 1974-75. This is an increase of \$58 million over 1973-74, or 25.6 per cent. The expenditures for 1974-75 include the following:

Procurement of Major Equipment	\$215,126,000
Construction and Land Acquisition	62,262,000
Development	10,000,000
	<hr/>
Total	\$287,388,000
	=====

The Capital expenditures for the various activities are displayed on page 15.7 and the detailed program on pages 15.18 and 15.20. In most cases the 1974-75 figures represent substantial increases over 1973-74. In the case of the Control, Management and Administration and the Supply and Technical Support activities the decrease reflects progress made in 1973-74 towards completion of a number of automated data systems, and a general orientation of the capital program towards operational activities.

ment du programme 1974-1975 proviendra des crédits alloués au Conseil de recherche pour la Défense, comme dans le passé.

Je profite de l'occasion pour souligner que le Conseil continue d'être un élément indispensable du ministère de la Défense nationale.

Créé en 1947, le Conseil sera dorénavant chargé particulièrement de conseiller le ministre de la Défense nationale sur les questions scientifiques et tentera d'évaluer l'apport des sciences et de la technologie.

Il a également été annoncé que l'organisation des mesures d'urgence civile du Canada, qui a fait partie de notre Ministère, serait réorganisée et qu'une partie importante de ses attributions serait confiée à d'autres organismes. En conséquence, le Programme de mesures civiles d'urgence ne figure plus comme tel dans le Budget de l'année 1974-1975. Les activités qui continueront de relever de notre Ministère seront incorporées au Programme des services de défense pour l'année 1974-1975, au poste Soutien et développement nationaux.

Le programme principal de notre Budget est, bien entendu, celui des services de défense. Les crédits et services votés figurent à la page 15.5. Les diverses activités et catégories budgétaires sont présentées aux pages 15.6 et 15.7. Les diverses activités sont décrites aux pages 15.9 et 15.11.

Les coûts de fonctionnement des activités entreprises dans le cadre du Programme des services de défense sont indiqués à la page 15.7. Dans la plupart des cas, ils représentent des augmentations par rapport à l'année 1973-1974. Au poste Soutien et développement nationaux, les chiffres pour l'année 1973-1974 comprennent des dépenses attribuables au Programme d'emplois d'été pour les étudiants et au Programme fédéral à forte proportion de main-d'œuvre, pour lesquels des crédits supplémentaires ont été approuvés au cours de la même année. Compte tenu de ces facteurs, les prévisions au poste Soutien et développement nationaux pour l'année 1974-1975 dépassent les premières prévisions pour l'année 1973-1974 d'environ \$2 millions.

Le budget des dépenses d'immobilisations pour le Programme des services de défense s'élève à \$287 millions pour l'année 1974-1975, ce qui représente une augmentation de \$58 millions, soit 25.6% par rapport à l'année 1973-1974. On relève les dépenses suivantes pour l'année 1974-1975:

Acquisition de matériel important	\$215,126,000
Construction et acquisition de terrains	62,262,000
Développement	10,000,000
	<hr/>
Total	\$287,388,000
	=====

Les dépenses d'immobilisation réparties entre les diverses activités sont présentées aux pages 15.19 et 15.21. Dans la plupart des cas, les chiffres pour l'année 1974-1975 représentent des augmentations considérables par rapport à l'année 1973-1974. Aux postes Contrôle, Gestion et Administration, et Approvisionnement et Soutien technique, les diminutions résultent des progrès accomplis au cours de l'année 1973-1974 dans le perfectionnement d'un certain nombre de systèmes automatisés de traitement des données, ainsi que d'une orientation générale du programme de dépenses d'immobilisation vers les activités opérationnelles.

The capital budget for the Defence Services Program represents 12.2 per cent of the total DND budget, an increase of 1.8 per cent from the previous year. As mentioned, the objective is to reach 18 per cent of the budget for this purpose.

The Grants and Contributions shown on page 15.7 reflect a decrease of \$3.1 million. Further details appear on pages 15.26 and 15.28. In the case of National Support and Development, there is a reduction of \$1.5 million in the proposed contributions to the provinces and municipalities for emergency preparedness purposes. In addition, the transitional grant to the Province of New Brunswick in respect of the Town of Oromocto will no longer be required in 1974-75.

The Estimates for the Defence Services provide for 118,313 man-years of which 81,970 are military personnel and 36,343 are civilian. These represent a slight decrease from the figures for 1973-74. The distribution of manpower by activities is shown on page 15.6 and a detailed analysis is provided at pages 15.14 and 15.16.

The Defence Construction (1951) Limited estimates totalling \$3,743,000, an increase of \$345,000 over last year's estimates, appear on pages 15.36 to 15.39. As could be expected the major change is in the area of estimates for salaries and wages. The other minor increases over last year's estimates will be virtually offset by increased reimbursement for services rendered by DCL to other departments and agencies. For a summary of DCL activities committee members are referred to page 26 of "Defence 1973".

Le budget de dépenses d'immobilisation pour le Programme des services de défense constitue 12.2% du budget total du MDN, soit une augmentation de 1.8% par rapport à l'année précédente. Comme nous l'avons déjà signalé, notre objectif est d'arriver à consacrer à ce chapitre 18% du budget.

Les subventions et contributions qui figurent aux pages 15.27 et 15.29 représentent une diminution de \$3.1 millions. Des détails plus amples sont fournis aux pages 15.27 et 15.29. Au titre Soutien et développement nationaux, on constate une réduction de \$1.5 million des contributions que l'on prévoit attribuer aux provinces et municipalités pour leur préparation aux situations d'urgence. De plus, la subvention provisoire remise au Nouveau-Brunswick pour la ville d'Oromocto ne sera plus nécessaire pour l'année 1974-1975.

Les crédits demandés pour les services de défense au cours de l'année iront à 118,313 personnes dont 81,970 sont des militaires et 36,343 des civils. Ces chiffres représentent une légère diminution par rapport à ceux de 1973-1974. La répartition de la main-d'œuvre par activité figure aux pages 15.6 et 15.7 et une analyse détaillée est fournie aux pages 15.15 et 15.17.

Les prévisions budgétaires pour Construction de Défense (1951) Limitée (CDL) totalisant \$3,743,000, soit une augmentation de \$345,000 sur les prévisions de l'année dernière, figurent aux pages 15.38 et 15.39. Comme on pouvait s'y attendre, la plus forte augmentation se situe au niveau des crédits demandés pour les traitements et les salaires. Les autres augmentations moins importantes sur les crédits de l'année dernière seront en fait contrebalancées par une augmentation des sommes remboursées pour les services rendus par la CDL aux autres ministères et organismes. Pour un résumé des activités de la CDL, les membres du Comité sont priés de se reporter à la page 26 de *Défense 1973*.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 7

Fascicule n° 7

Thursday, March 28, 1974

Le jeudi 28 mars 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

Président: M. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

External Affairs and National Defence

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Department of National Defence

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1974-1975
Ministère de la Défense nationale

WITNESSES:

(See Minutes of Proceedings)

TÉMOINS:

(Voir les procès-verbaux)

Second Session

Deuxième session de la

Twenty-ninth Parliament, 1974

vingt-neuvième législature, 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

Président: M. Georges-C. Lachance

Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messrs.

Messieurs

Bégin (M^{lle})

Gendron

Laprise

Pelletier (*Sherbrooke*)

Brewin

Haliburton

Macquarrie

Rowland

Carter

Harney

Matte

Stackhouse

Cullen

Hees

MacLean

Stollery

Douglas

Howie

McKinnon

Trudel

Dupras

Hueglin

Munro (*Esquimalt-*

Wagner

Fairweather

Langlois

Saanich)

Walker—(30)

Fleming

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

Conformément à l'article 65(4)b du Règlement

On Thursday, March 28, 1974:

Le jeudi 28 mars 1974:

Messrs. Pelletier (*Sherbrooke*), MacLean and Fleming replaced Messrs. Comtois, Whittaker and Hopkins.

MM. Pelletier (*Sherbrooke*), MacLean et Fleming remplacent MM. Comtois, Whittaker et Hopkins.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MARCH 28, 1974

(8)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 11:07 o'clock a.m., the Chairman Mr. Lachance, presiding.

Members of the Committee present: Miss Bégin, Messrs. Cullen, Danson, Dupras, Fairweather, Fleming, Gendron, Howie, Lachance, Langlois, Laprise, MacLean, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Pelletier (*Sherbrooke*), Rowland, Stollery, Trudel and Walker.

Other Members present: Messrs. Alexander and Nelson.

Witnesses: From the Department of National Defence: Mr. D. H. W. Kirkwood, Acting Deputy Minister; Rear Admiral D. A. Ross, Chief of Personnel, Senior Appointments; Lieutenant-General A. C. Hull, Vice-Chief of Defence Staff; Mr. John Killick, Chief of Supply; Mr. T. G. Morry, Associate Deputy Minister (Personnel); and Major-General W. K. Carr, Chief of Air Operations.

The Committee resumed consideration of the Estimates 1974-75 of the Department of National Defence.

Mr. Kirkwood made an opening statement.

The witnesses answered questions.

At 12:30 o'clock p.m., the Committee adjourned until 9:30 o'clock a.m. Tuesday, April 2, 1974.

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 28 MARS 1974

(8)

[Texte]

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 11 h 07 du matin, sous la présidence de M. Lachance.

Membres du Comité présents: M^{lle} Bégin, MM. Cullen, Danson, Dupras, Fairweather, Fleming, Gendron, Howie, Lachance, Langlois, Laprise, MacLean, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Pelletier (*Sherbrooke*), Rowland, Stollery, Trudel et Walker.

Autres députés présents: MM. Alexander et Nelson.

Témoins: Du Ministère de la Défense nationale: M. D. H. W. Kirkwood, sous-ministre suppléant, Contre-amiral D. A. Ross, chef du personnel, nominations supérieures; Lt-Général A. C. Hull, vice-chef de l'État-major de la Défense; MM. John Killick, chef, approvisionnement; T. G. Morry, sous-ministre associé (personnel); et Major-Général W. K. Carr, chef, opérations aériennes.

Le Comité reprend l'étude du Budget des dépenses 1974-1975 du Ministère de la Défense nationale.

M. Kirkwood fait un exposé préliminaire.

Les témoins répondent aux questions.

A 12 h 30 de l'après-midi, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 9 h 30 du matin le mardi 2 avril 1974.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le jeudi 28 mars 1974

• 1108

[Text]

Le président: Est-ce que quelqu'un fermerait la porte, s'il vous plaît, en arrière?

Une voix: Oui, monsieur le président.

Le président: Merci. Nous continuons ce matin l'étude du Budget des dépenses 1974-1975—ministère de la Défense nationale. Our witnesses today are the Acting Deputy Minister, Mr. David Kirkwood, and the Vice-Chief of Defence Staff, General Hull. Mr. Kirkwood and General Hull are accompanied by several officials who may also be able to assist in answering members' questions.

Department of National Defence
Defence Services Program

Vote 1—Defence Services—Operating expenditures and authority for total commitments—\$1,720,884,785

Vote 5—Defence Services—Capital expenditures—\$287,388,000

Vote 10—Defence Services—The grants listed in the Estimates,—\$19,856,648

Defence Research Program

Vote 15—Defence Research—Operating expenditures—\$44,319,400

Vote 20—Defence Research—Contributions—\$7,500,000

Defence Construction (1951) Limited

Vote 25—Defence Construction (1951) Limited—Expenses incurred in procuring the construction and maintenance of defence projects—\$3,743,000

Je tiens à remercier notre collègue, M. Barnett Danson, qui a très bien présidé la réunion de mardi soir à laquelle je ne pouvais assister, ayant dû me rendre ailleurs. The list of questioners has been carried over from the last meeting and we will now proceed with questioning, unless either of our witnesses wishes to make any comments about matters that arose on Tuesday evening.

Mr. Rowland: Mr. Chairman, on a point of privilege, I would like to raise one matter that came up at the last meeting. It was an error on my part which I would like to correct.

• 1110

During my comments, in the interests of brevity, I used a term which could misrepresent what I was trying to say. I said that Argus aircraft were being cannibalized and that is not an accurate representation of what is happening. What I really wished to point out with that word was that on occasion Argus aircraft, in order to go on task, repairs are necessary and substitution of equipment from one aircraft to another is necessitated but not to the extent of actually cannibalizing the aircraft.

The Chairman: Do you have any comments, Mr. Kirkwood?

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Thursday, March 28, 1974

[Interpretation]

The Chairman: Would somebody back there please close the door?

An hon. Member: Yes, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. We are continuing our study of the estimates 1974-75 for the Department of National Defence. Nos témoins aujourd'hui sont le ministre adjoint, M. David Kirkwood et le Vice-Chef de l'État major de la défense, le général Hull. M. Kirkwood et le Général Hull sont accompagnés par d'autres représentants du ministère qui pourraient également répondre à vos questions.

Ministère de la Défense nationale
Programme des services de défense

Crédit—1—Services de défense—Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter des crédits d'un total de—\$1,720,884,785

Crédit—5—Services de défense—Dépenses en capital—\$287,388,000

Crédit 10—Services de défense—Subventions inscrites au budget—\$19,856,648

Recherches pour la Défense

Crédit—15—Dépenses de fonctionnement—\$44,319,400

Crédit 20—Recherches pour la défense—Contributions—\$7,500,000

Construction de défense (1951) Limitée.

Vote 25—Construction de défense (1951) Limitée—Dépenses engagées en vue d'assurer l'exécution de travaux de construction et d'entretien—\$3,743,000

I would like to thank our colleague, Mr. Barnett Danson, who presided over the Tuesday night meeting which I was unable to attend. Nous allons passer aux questions en suivant la liste de mardi dernier, à moins que nos témoins désirent répondre à des questions qui sont restées en suspens la dernière fois.

M. Rowland: Permettez-moi de soulever une question qui s'est posée lors de notre dernière réunion, monsieur le président. J'avais commis une erreur que j'aimerais corriger.

Dans le désir d'être aussi bref que possible j'avais utilisé un terme qui a pu déformer ce que j'avais voulu dire. J'avais dit que l'on était en train d'abâtardir les avions Argus, mais ce n'est pas vraiment cela. Je voulais dire par là qu'il est parfois nécessaire de réparer ces avions avant qu'ils puissent partir en mission et que l'on utilise pour cela les pièces qui se trouvent sur un autre avion, mais le mot d'abâtardir était un peu exagéré.

Le président: Monsieur Kirkwood.

[Texte]

Mr. D. H. W. Kirkwood (Assistant Deputy Minister, National Defence (Policy), Department of National Defence): Thank you, Mr. Chairman, I would like to say a word. First, I am very pleased to be here this morning and to have the opportunity to assist the Committee. I would like to record my regret at the circumstances that put me in this chair because, as members of the Committee perhaps are aware, the Deputy Minister, Mr. Cloutier who would normally be here recently entered hospital for what may be a relatively extended period and I am replacing him as Acting Deputy Minister.

The Chief of the Defence Staff is on a previously planned trip to visit military installations in western Canada and is being replaced by the Vice-Chief, General Hull.

I have also asked Mr. Greig, the Assistant Deputy Minister of Finance, who has the particular responsibility for the preparation of our estimates to sit at the table here because I think he will probably be able to assist with some of the answers.

I would also like to respond very briefly to several questions asked at Tuesday's session which we undertook today, either to reply to or to amplify replies that were given on that occasion by the Minister.

First, Mr. Hees, Mr. Rowland and others expressed interest in the equipment status of the land force in Europe with particular reference to the operational effectiveness of the Centurion tank and I would like to say a word on that.

There are some 11 countries today which have the Centurion tank in the inventory of their armies. Two of these 11 countries are other members of NATO, the Netherlands and Denmark. It is true that we experienced difficulties with the Centurion in 1971 and 1972 and in part of 1973. I think those were the difficulties to which Mr. Hees and Mr. Rowland particularly referred. These were a result of the change of the logistics support system which occurred when the Canadian land force moved to Lahr from northern Germany in 1971. Previously the Canadian brigade had been supported by the British army of the Rhine which had workshops and supply facilities to service our tanks, but these were no longer available to us after the move to Lahr. Since that time there has been an aggressive program to establish a sound logistics support system. We have reestablished means of overhauling repairable assemblies such as engines and gear boxes and have set up adequate reserve stocks of our own. The readiness of our Centurion tanks has improved significantly already and by the time this logistic improvement program is completed late this year, our fleet will be in first class condition.

I should add a further point on this subject relating to the fact that an important use of tanks is as an antitank weapon. A development affecting the operational effectiveness of our land forces in Europe is the department's current major investment of some \$17 million for an antitank missile system named TOW, standing for tube-launched optically-guided wire-controlled. This item is shown on page 15-24 of the Estimates under the title Ammunition—Heavy Anti-Armour Weapon. It will provide our forces with an excellent capability of destroying tanks and other armoured vehicles. The TOW will be introduced into service in the later part of 1975.

[Interprétation]

M. D. H. W. Kirkwood (sous-ministre adjoint, Défense nationale (Politique), ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur le président. Tout d'abord, je suis heureux d'être venu ici ce matin et d'avoir l'occasion d'aider le Comité. En même temps, je déplore les circonstances qui m'ont fait venir ici, car vous savez très certainement que celui que je remplace aujourd'hui, le sous-ministre, M. Cloutier, a dû être hospitalisé récemment et le sera probablement pendant longtemps encore.

Le Chef de l'État-major, comme il avait été prévu, inspecte des installations militaires dans l'Ouest du Canada, et est remplacé par son vice-chef, le général Hull.

J'ai également prié le Sous-ministre adjoint des Finances, M. Greig, qui est particulièrement responsable de la préparation de nos prévisions budgétaires, de venir à la table parce qu'il pourra vous être utile.

Maintenant, j'aimerais brièvement répondre à plusieurs questions qui avaient été posées mardi dernier et compléter celles que vous a fournies le Ministre.

M. Hees et M. Rowland se sont intéressés, entre autres choses, à la situation de l'équipement des troupes de terres stationnées en Europe, en faisant tout particulièrement allusion à l'efficacité opérationnelle des tanks de type Centurion.

Le Centurion est utilisé actuellement dans environ onze pays. De ces onze pays deux sont d'autres membres de l'OTAN, c'est-à-dire le Danemark et les Pays-bas. Il est vrai que nous avons eu des problèmes avec le Centurion en 1971, 1972 et, pendant une certaine période, en 1973. J'imagine que c'est à ces difficultés que M. Hees et M. Rowland ont voulu faire allusion. Elles résultaient des modifications apportées au système de logistique au moment où les troupes de terres canadiennes ont quitté le nord de l'Allemagne pour s'établir à Lahr. C'était en 1971. Auparavant la brigade canadienne avait utilisé les services de l'armée britannique stationnée sur le Rhin, mais après le transfert à Lahr, elle ne pouvait plus utiliser les ateliers de celle-ci pour les réparations et le maintien de nos tanks. Nous nous sommes alors activement mis à créer un système de support logistique adéquat. Les moteurs, boîte de vitesses ou autres ensembles qui ont besoin de réparations sont envoyés ailleurs, et pour les autres travaux, nous avons nos propres stocks de pièces de rechange. L'état de nos tanks Centurion s'est déjà sensiblement amélioré et sera parfait à la fin de l'année lorsque notre programme d'amélioration du système logistique sera complété.

Je devrais ajouter à ce propos que les chars sont essentiellement utilisés comme armes antichar. L'efficacité opérationnelle de nos troupes en Europe sera améliorée par l'investissement d'environ 17 millions de dollars que va effectuer le Ministère pour acheter des lance-roquettes antichar du type TOW, ce qui, en anglais, veut dire lancé par tube, optiquement guidé et contrôlé par câble. Vous trouverez ce poste à la page 15-25 du Livre bleu au titre de Munitions pour arme lourde antichars. Ce système fournira à nos forces armées une excellente capacité de destruction de chars et d'autres véhicules blindés. Il sera utilisé à partir de la fin de l'année 1975.

[Text]

Mr. McKinnon asked a series of questions about the manner in which there is reflected in the Estimates expenditures relating to some five different activities or projects. The areas involved had to do with the information program, aircraft and aircraft engine procurement, the related costs for the DDH 280 program, ammunition and bombs, and binoculars. We have detailed information available on the manner in which these activities are reflected in the Estimates and will make that information available to Mr. McKinnon. We can give that to the Committee if members wish to have it now but it would take a certain amount of time because it is relatively technical. Unless someone particularly wishes it, I would not propose to take it up now.

Mr. McKinnon: I would suggest, Mr. Chairman, that you send me written answers but send it to all other members of the Committee as well.

Mr. Kirkwood: We would be very glad to do that.

• 1115

Mr. McKinnon: It would save a bit of time anyway.

Mr. Hargrave: Possibly, through you, Mr. Chairman, it might be appended to our minutes.

The Chairman: I think it would be proper to make a decision at the time we receive them.

Mr. Hargrave: It should be part of the public record, not just for our information; this is a public meeting.

Mr. Dupras: Yes, he is right, it should be included in the report.

Mr. Hargrave: The questions were public.

Mr. Kirkwood: Miss Bégin asked questions concerning the rate of turnover of personnel, the implications of this for our training program and for the cost of training.

We have information on that and I might pick out one or two of the principal points, although we can give Miss Bégin fuller detail.

The median age at which members leave the forces is 29. The average annual turnover for officers is approximately 1,500 and for other ranks, approximately 8,000, for a total of about 9,500 per year turnover. The average annual cost of our training programs, not including the pay of the trainees themselves, is approximately \$300 million. The highest rate of turnover is experienced in certain groups, in particular the so-called "under training" group up to the classification qualification level for officers and the journeyman level for other ranks. In these two areas the order of turnover is 36 per cent and 23 per cent respectively.

The next highest turnover category, approximately 20 per cent, is within the sea trades and certain aviation technical trades. We have never carried out and, therefore, have not available a comparison of our turnover rates with those of the armed forces of other countries.

With regard to the percentage of our personnel who remain to pensionable age, among the officers approximately 45 per cent remain long enough to qualify for a pension and among other ranks it is approximately 25 per cent. The numbers remaining in the service until compulsory retirement age, which in many cases is longer than is necessary to qualify for a pension, would be somewhat lower than those figures but I do not have that number.

[Interpretation]

M. McKinnon a posé plusieurs questions sur la manière dont les prévisions budgétaires traduisent les dépenses effectuées au titre de cinq différents projets. Il s'agit, entre autres, du programme d'information, de la procurement d'avions et de réacteurs d'avion, du coût du programme DHD 280, des munitions, bombes et jumelles. Nous possédons ces renseignements en détail et allons les fournir à M. McKinnon. Si vous le désirez, nous pouvons vous fournir ces renseignements tout de suite, mais cela va prendre un certain temps en raison du caractère technique de la question. A moins que vous le désiriez expressément, je m'absentierai de le faire maintenant.

M. McKinnon: Envoyez-nous les réponses écrites, monsieur le président, mais faites-les parvenir à tous les membres du Comité.

M. Kirkwood: Avec plaisir.

M. McKinnon: Cela va nous faire gagner du temps.

M. Hargrave: Si vous êtes d'accord, nous pourrions le faire imprimer en annexe à notre procès-verbal.

Le président: Je crois qu'il serait préférable d'en décider au moment où nous recevrons ces renseignements.

M. Hargrave: Je trouve qu'ils devraient être annexés à notre procès-verbal, c'est une réunion publique.

M. Dupras: Oui, il a raison, cela devrait faire partie de notre procès-verbal.

M. Hargrave: Les questions étaient posées en public.

M. Kirkwood: M^{lle} Bégin a posé des questions au sujet du roulement du personnel et des conséquences de cela sur notre programme de formation et le prix que cela nous coûte.

Nous avons ces renseignements et je veux vous citer les chiffres les plus importants, quoique nous puissions les lui fournir plus au complet.

L'âge moyen auquel les gens quittent l'armée est de 29. Pour les officiers, le roulement annuel moyen est environ 1,500 et, pour les autres rangs, environ 8,000 ce qui nous donne un total de 9,500. Nous dépensons environ 300 millions de dollars par année pour couvrir les frais de nos programmes de formation, ce qui ne comprend pas le solde des stagiaires. Le roulement est particulièrement fort dans certains groupes surtout dans les groupes soi-disant sous-formés jusqu'au niveau de classification et de qualification des officiers et, pour les autres rangs, de celui des gens de métier. Dans ces deux groupes, le taux de roulement est de 36 p. 100 et de 23 p. 100.

La catégorie la plus proche, avec un taux d'environ 20 p. 100 se trouve dans la marine et dans certains emplois techniques dans l'aviation. Nous n'avons jamais fait d'étude comparée des taux de roulement dans les armées d'autres pays et nous ne pouvons donc pas vous fournir ces renseignements.

Pour ce qui est du nombre de personnes qui restent jusqu'à l'âge de la retraite, je peux vous dire qu'environ 45 p. 100 des officiers et environ 25 p. 100 des autres soldats restent suffisamment longtemps pour avoir droit à une pension. Le pourcentage de militaires qui restent jusqu'à l'âge de la retraite obligatoire, c'est-à-dire qui ne se retirent pas dès qu'ils ont droit à une pension est probablement moins important, mais je ne le connais pas.

[Texte]

Finally, of the questions that I have something to contribute on now, Mr. Brewin asked for rather greater detail on the activities that we carry out under the broad heading of national development. Mr. Brewin referred to the fact that this subject was not dealt with in any depth in the statement which the Minister had circulated before the meeting; however, a certain amount of material on this subject is supplied in *Defence 73* which had been previously circulated to members of the Committee. I do not know whether Mr. Brewin was familiar with that material. If he is and has further questions of detail, we will be glad to supply the information.

On the final question, Mr. Munro asked for information concerning the armoured strengths of the Warsaw Pact countries. I would like to ask General Hull to respond to that question.

Lieutenant General A. C. Hull (Vice-Chief of Defence Staff, Department of National Defence): The total number of Warsaw Pact main battle tanks is about 24,000 of which approximately 11,000 are in units of the U.S.S.R. Some 18,000 of the 24,000 are disposed on the northern and central fronts in Eastern Germany, Poland and Czechoslovakia. The remaining 6,000 are on the southern front in Bulgaria, Rumania and Hungary.

The Chairman: As I mentioned . . .

M. Trudel: Monsieur le président.

Le président: Oui.

M. Trudel: Est-ce que je peux poser une question à la suite de la réponse qu'on vient de donner?

Le président: Je pense qu'il faudrait que vous attendiez d'être sur la liste . . .

• 1120

M. Trudel: Une explication seulement pour savoir à quelle date remontent les chiffres qu'on vient de donner, parce que, dans les journaux de ce matin, on mentionnait 50,000 unités au lieu de 24,000. Je voudrais savoir à quelle date remontent les chiffres que l'on vient de donner?

LGen Hull: The information is taken from the 1973-74 edition of the *Military Balance*, an annual publication of the International Institute of Strategic Studies.

The Chairman: Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: I have a question of the same type as that of Miss Bégin. What time were these statistics gathered of the 45 per cent retirement of personnel serving to pension, and the 25 per cent? Is that over the last 10 years, or does that go back to include World War II?

Mr. Kirkwood: I will ask Mr. Morry to provide this information, or Admiral Ross.

Major-General C. W. Ross (Chief of Personnel, Careers and Senior Appointments, Department of National Defence): The statistics that our Deputy Minister presented have been gathered over the last three years. They are percentages of the personnel who had left the forces, who had reached the compulsory retirement age, or who had arrived at a position where they would receive an annuity from the Government of Canada.

[Interprétation]

Pour terminer, j'aimerais revenir à la question posée par M. Brewin au sujet de nos activités dans le cadre très large du développement national. M. Brewin parlait du fait que ce chapitre n'avait pas été traité en profondeur par le ministre dans la déclaration qui avait été distribuée avant la réunion. Ce sujet se trouve néanmoins largement traité dans le livre sur la défense dans les années 70 que vous avez reçu. Je ne sais pas si M. Brewin a lu ce livre. Je suis tout à fait disposé à lui fournir des renseignements qui pourraient lui manquer après lecture de ce document.

M. Munro avait posé une dernière question concernant le nombre de véhicules blindés dont disposent les pays du Pacte de Varsovie. Le général Hull pourra peut-être vous répondre.

A. C. Hull (Vice-Chef de l'état-major, ministère de la Défense nationale): Les pays du Pacte de Varsovie disposent d'environ 24,000 chars dont environ 11,000 appartiennent à des unités soviétiques. Environ 18,000 de ces chars sont disposés sur le front nord et centre en Allemagne de l'Est, en Pologne et en Tchécoslovaquie. Les autres 6,000 sont disposés sur le front sud en Bulgarie, Roumanie et en Hongrie.

Le président: Comme je viens de le mentionner . . .

Mr. Trudel: Mr. Chairman.

The Chairman: Yes, sir.

Mr. Trudel: May I ask a question arising out of the answer which was given us now?

The Chairman: I think that you will have to wait for your turns—

Mr. Trudel: It is only for an explanation, I would like to know when those valuations were done, because today's newspapers mention the existence of 50,000 units and not 24,000. When did you get those informations?

L-Gén. Hull: Ce chiffre se trouve dans l'édition 1973-1974 de *Military Balance*, une parution annuelle de l'Institut international d'études de stratégie.

Le président: Monsieur McKinnon.

M. McKinnon: J'ai une question du genre de celle de M^{lle} Bégin. A quelle date remonte les statistiques sur les 45 ou 25 p. 100 des militaires qui restent jusqu'à l'âge de la retraite? Est-ce que ces statistiques portent sur les dix dernières années ou bien remontent-elles à la Deuxième Guerre mondiale?

M. Kirkwood: M. Morry ou l'amiral Ross pourrait peut-être vous répondre.

Major-général C. W. Ross (Chef du personnel, Nominations supérieures, ministère de la Défense nationale): Les statistiques que notre sous-ministre vient de vous présenter ont été compilées au cours des trois dernières années. Elles indiquent le pourcentage de militaires qui ont quitté les forces armées, qui ont atteint l'âge de la retraite obligatoire ou qui ont acquis le droit de recevoir une pension du gouvernement fédéral.

[Text]

The Chairman: The list of questioners I have been carried over from the last meeting. I have Mr. Walker as the first questioner, followed by Messrs. Fairweather, Danson and Munro (Esquimalt-Saanich). I have also the names of Messrs. Rowland, Stollery and McKinnon. Who else? Messrs. Dupras, Howie and Laprise.

Je m'excuse, monsieur Laprise, je vais vous donner un meilleur rang, étant donné qu'aucun représentant de votre parti n'a posé de questions lors de la dernière séance.

Mr. Walker.

Mr. Walker: Mr. Chairman, I would like to express my appreciation for the increased emphasis that seems to be placed on the reserves and their usefulness. I can remember at previous meetings of this Committee a number of us were interested and concerned about the equipment and the personnel for our reserves. I am very pleased to see that there seems to be increased appropriations for them this year.

I have only one question following up the subject Mr. McKinnon raised in the last meeting, having to do with the inventory or stockpile of atomic warheads or rockets and where they are stored. I do not necessarily want to know where they are stored. That might be classified information.

Under what circumstances would our weaponry be equipped with these warheads? I wonder if it is possible to have an answer to this? What would be the circumstances that would take any material with atomic content out of inventory and place it on our weapons, our planes, or whatever?

LGen Hull: In the first instance, the use of weapons is dependent upon the defence alert readiness that is declared. Without explaining what those are, it is at a very high state of readiness before the President of the United States would in the first instance release the weapons to us, and secondly, the Prime Minister of Canada would authorize their employment.

• 1125

Mr. Walker: But I presume that the circumstances would be such that these two gentlemen you just mentioned were considered to be severe enough to put that action into play.

LGen Hull: That is correct. Both governments are involved in establishing the alert state. In other words, there is consultation between both Canada and the United States at government level before any state of alert is declared.

Mr. Walker: And the request, if you will, or the order to release any atomic weapon would come from the President of the United States. Do we own these, or are we simply stockpiling them here for the U.S.A.?

LGen Hull: We do not own the weapons.

Mr. Kirkwood: And that is reflected in the answer given to Mr. McKinnon, that there is no appearance in the estimates related to them because we have no costs relating to them.

[Interpretation]

Le président: Je vais utiliser la liste des noms qui a été établie lors de la dernière réunion. J'ai les noms de MM. Walker, Fairweather, Danson et Munro (*Esquimalt-Saanich*). J'ai également les noms de MM. Rowland, Stollery et McKinnon. Qui d'autres? MM. Dupras, Howie et Laprise.

Excuse me, Mr. Laprise, I am going to give you better rank since no representative of your party asked questions at our last meeting.

Monsieur Walker.

M. Walker: Monsieur le président, je suis heureux de voir que l'on accorde enfin davantage d'attention aux forces de réserve et à leur utilité. Je me souviens que plusieurs d'entre nous ont posé lors de séances antérieures des questions au sujet de l'équipement et de la situation générale de nos forces de réserve. Je suis heureux de voir que l'on en ait augmenté leur budget.

J'ai une seule question qui enchaîne d'ailleurs sur ce que M. McKinnon a dit lors de notre dernière réunion. Il s'agit de notre stock de têtes de missiles atomiques et de leur lieu d'entreposage. Je ne tiens pas nécessairement à connaître le lieu d'entreposage, il se pourrait que ce soit un secret.

Dans quelles circonstances équiperait-on notre armement de ces têtes? Pouvez-vous me fournir ce renseignement? Dans quelles circonstances sortirait-on ces têtes de missiles de leur lieu de stockage pour les monter à bord d'un avion ou je ne sais quoi?

L-Gen. Hull: L'usage de telle ou telle arme dépend en premier lieu de l'urgence de l'état d'alerte. Sans les expliquer, il y aurait un état très poussé de disponibilité avant que le président des États-Unis nous relâche en premier lieu les armes, et deuxièmement, le Premier ministre du Canada en autorise l'emploi.

M. Walker: Toutefois, je présume que les circonstances seraient assez graves pour amener ces deux messieurs dont vous venez de parler à actionner les armes.

L-Gen. Hull: C'est exact. Les deux gouvernements participent à établir l'état d'alerte. Autrement dit, il y a consultation entre le Canada et les États-Unis au niveau gouvernemental avant que l'état d'alerte soit déclaré.

M. Walker: Et la demande, si vous voulez, ou l'ordre de relâcher une arme atomique quelconque proviendrait du président des États-Unis. Est-ce que ces armes nous appartiennent? Ou bien est-ce que nous les entreposons pour les États-Unis?

L-Gen. Hull: Les armes ne nous appartiennent pas.

M. Kirkwood: Cela se voit dans la réponse donnée à M. McKinnon; en effet, il n'y a pas de poste dans le budget pour ces armes parce qu'elles ne nous coûtent rien.

[Texte]

Mr. Walker: Then I take it that there are no Canadian planes flying over Canadian territory for surveillance that are equipped at any time with these.

Are there other planes of other countries flying over our territory, by agreement, that have this equipment in readiness?

LGen Hull: The reason for the hesitation is whether you are talking about at any particular time or under any particular state of alert.

Mr. Walker: No, at any particular time.

LGen Hull: There are no weapons being carried by any country over Canada at this time.

Mr. Walker: Thank you.

Mr. Danson: That is on our side.

LGen Hull: Yes.

Mr. Fairweather: I wanted to discuss a couple of issues, one being housekeeping and the other perhaps not quite so local in its nature.

As I understand it, at the moment there is a crash program in Europe to rebuild the motors of a good many of these Centurion tanks. Why is this taking place on the Island of Jersey? It seems a rather obscure place to rebuild tank motors. And how do we go about getting motors rebuilt? Are there tenders called, or what is the system? Or do we use other countries' facilities?

Mr. Kirkwood: I would like, if I might, to ask Mr. Killick, the Chief of Supply to deal with that question.

The Chairman: Mr. Killick, will you identify yourself.

Mr. J. R. Killick (Chief of Supply, Department of National Defence): The Centurion tank has a Rolls-Royce engine in it and the company located in Jersey is the designated agent for repair and overhaul of this Rolls-Royce product. In an earlier statement made by the Deputy Minister he indicated we are rebuilding these engines, and we had the Department of Supply and Services award the contract to the designated company that had the tooling and the material to do this.

Mr. Fairweather: I am not making a judgment, so I have to be careful what I ask. It does seem to a lot of people in the Armed Forces that I have spoken to that Jersey is a rather remote place in which to be rebuilding 30 tank engines. Representations have been made to me that this is a peculiarly expensive and remote place in which to be rebuilding tank engines. Can we be reassured that this is not the case?

Mr. Killick: Sir, this decision was not taken lightly. We had discussions with the Ministry of Defence in England, we discussed it with certain other companies that had built similar type engines, and we also had discussions with Rolls Royce. You should remember that these tanks are in Europe and it is not that far a distance from Lahr to Jersey. The company is performing very well. I do not have the precise contract details; we could get them from the Department of Supply and Services but I have the delivery schedule and they are ahead of the schedule at present. It is quite a tough program.

[Interprétation]

M. Walker: Eh bien, je conclus qu'il n'y a pas d'avions canadiens survolant les territoires canadiens pour la surveillance, équipés d'armes atomiques?

Y a-t-il d'autres avions ou d'autres pays qui survolent nos territoires, suite à un accord, qui sont équipés d'armes atomiques?

L-Gen. Hull: Nous hésitons parce qu'il faut savoir si vous vous réferez à un moment particulier ou à un état particulier d'alerte.

M. Walker: Non, n'importe quand.

L-Gen. Hull: Il n'y a pas d'armes dans l'équipement des avions qui survolent le Canada en ce moment.

M. Walker: Merci.

M. Danson: Cela veut dire des avions de notre côté.

LGen. Hull: Oui.

M. Fairweather: Je voulais discuter de quelques questions, l'une étant une question d'argent, et l'autre, une question d'intérêt plus général.

D'après mes connaissances, il y a un programme d'urgence actuellement en Europe afin de reconstruire les moteurs de pas mal de chars d'assaut Centurion. Pourquoi est-ce que cela se fait sur l'île de Jersey? A mon avis, c'est un endroit assez éloigné pour refaire des moteurs de chars d'assaut. Et comment est-ce qu'on refait le moteur? Est-ce qu'on demande des soumissions, ou est-ce qu'il y a un autre système? Est-ce qu'on se sert des installations d'autres pays?

M. Kirkwood: Si vous permettez, j'aimerais demander à M. Killick, chef de l'Approvisionnement, de répondre à cette question.

Le président: Monsieur Killick, veuillez vous identifier.

M. J. R. Killick (Chef de l'Approvisionnement, ministre de la Défense nationale): Le char d'assaut Centurion a un moteur Rolls-Royce, et la société située dans l'île de Jersey est l'agent désigné de réparation et de remise en état de ce produit Rolls-Royce. Dans une déclaration antérieure, le sous-ministre a indiqué que nous reconstruisons ces moteurs, et le ministère des Approvisionnements et Services a donné le contrat à la société désignée, qui disposait des outils et du matériel nécessaire pour le faire.

M. Fairweather: Je ne porte pas un jugement, et il faut donc que je fasse attention à ce que je vous demande. J'ai parlé à pas mal de gens dans les Forces armées, et il leur semble assez bizarre qu'on ait choisi un endroit éloigné comme l'île de Jersey pour refaire 30 moteurs de chars d'assaut. On m'a fait remarquer que c'est un endroit particulièrement cher et très éloigné pour refaire nos moteurs de chars d'assaut. Pouvez-vous nous rassurer, nous dire que ce n'est pas le cas?

M. Killick: Monsieur le président, on a pris cette décision après une étude en profondeur. Nous en avons discuté avec le ministère de la Défense en Angleterre, nous en avons discuté avec certaines autres sociétés qui avaient construit des moteurs semblables, et nous en avons également discuté avec la société Rolls-Royce. Vous devez vous rappeler que ces chars d'assaut se trouvent en Europe, et la distance entre Lahr et l'île Jersey n'est pas énorme. Les travaux se poursuivent de façon satisfaisante. Je n'ai pas les détails précis sur le contrat; nous pourrions vous les obtenir du ministère des Approvisionnements et Services, mais j'ai le plan de livraison et, actuellement, on est même en avance sur le calendrier. C'est un programme extrêmement difficile.

[Text]

• 1130

Mr. Fairweather: That is fine. The second question has to do with the present arrangements for pay of our armed forces in Europe and the fluctuating exchange rates. It has been put to me that there has been a substantial drop in take-home pay for our armed forces. Can I have an explanation for this, and what assurance have we that pay rates reflect this serious problem of exchange rates?

Mr. Kirkwood: I could say a few general words on the subject but I suspect that I might place the emphasis wrongly if I attempted to deal with it but I would like to ask Mr. Morry, who is much more familiar than I with the details, to try to deal with that question.

Mr. T. G. Morry (Associate Assistant Deputy Minister of Personnel, Department of National Defence): Sir, the troops in Europe are paid in deutschemarks, local currency. Any fluctuations in that currency normally will reflect itself in the number of Canadian dollars, in other words, the translation into dollars. Adjustments are made regularly on the basis of the exchange rates on a once-a-month basis. For a while the pay went up considerably. It went up three times in a period of, I think, under six months. The recent reflections, however, have been in the other direction.

Second, part of the allowances that are paid are based on the differential in living costs between Ottawa, as a base, and Lahr. The information is gathered monthly by Canada Statistics and it is on this basis that the allowance is adjusted. It too will vary, therefore. With a very substantial increase in the cost of living in Germany, this would have an upward effect. If the cost of living in relation to Ottawa, however, is at par, then it will go in the other direction.

Mr. Kirkwood: Perhaps I could add a comment, Mr. Chairman. These arrangements, which Mr. Morry has described, inevitably involve a certain time lag. If exchange rates are fluctuating very rapidly, there may be a lag in either direction depending on whether they were up or down.

Mr. Fairweather: Will there be an eventual reflection when serious fluctuations occur?

Mr. Kirkwood: This is true. There is provision for adjustment of their actual take-home pay. It lags behind the event a bit; the Treasury Board has never been prepared to contemplate retroactive adjustments so there is sometimes a period of dissatisfaction on this point. I take it that that is really what you are addressing. Is that the case?

Mr. Fairweather: I am addressing the fact that a good many troops that I have spoken to are quite upset about this issue. I feel that this is a representation that should be made publicly here so that we can have a response. I am reassured about it.

Mr. Kirkwood: General Hull, has a point to add to this.

LGen Hull: If you were talking to the troops six months ago or longer, you might have received the kind of impression that you have. If you were talking to them . . .

[Interpretation]

M. Fairweather: C'est très bien. la seconde question a trait aux dispositions de paie pour nos forces armées en Europe et aux fluctuations du taux des changes. On m'a dit que le salaire net de nos forces armées a beaucoup diminué. Pouvez-vous expliquer ceci, et pouvez-vous m'assurer que les taux de paie reflètent en effet ce problème très grave des taux de change?

M. Kirkwood: Je pourrais faire quelques commentaires généraux à ce sujet, mais je pourrais peut-être me tromper en ce qui concerne les nuances. Par conséquent, j'aimerais demander à M. Morry, qui est beaucoup plus au courant des détails, d'essayer de répondre à cette question.

M. L. G. Morry (sous-ministre adjoint (Personnel), ministère de la Défense nationale): Monsieur, on paie les forces en Europe en marks allemands, les devises locales. Toute fluctuation de ces devises se traduirait normalement dans le nombre de dollars canadiens, c'est-à-dire dans la conversion. On fait des rajustements de façon régulière sur la base des taux de change mensuels. Pendant un moment, les montants ont augmenté de façon considérable. Les montants ont triplé dans une période de six mois. Cependant, récemment on a connu une baisse.

Deuxièmement, une partie des allocations payées sont fondées sur la disparité entre les niveaux de vie à Ottawa et à Lahr. Statistique Canada rassemble des renseignements tous les mois, et c'est sur cette base qu'on ajuste les allocations. Par conséquent, il y a souvent des variations. Avec une augmentation assez importante du coût de la vie en Allemagne, il y aurait une augmentation. Si le coût de la vie par rapport à Ottawa est au même niveau, il y aura une baisse.

M. Kirkwood: Peut-être que je pourrais ajouter un commentaire, monsieur le président. Les dispositions qu'a décrites M. Morry comprennent inévitablement un certain délai. Si les taux de change varient très rapidement, il peut y avoir un écart dans les deux sens, découlant d'une augmentation ou d'une baisse.

M. Fairweather: Il y aura des effets lorsqu'il y aura des variations importantes?

M. Kirkwood: Oui. Il y a une disposition pour ajuster le véritable salaire net. C'est un peu après le fait; le Conseil du Trésor n'a jamais été prêt à envisager des ajustements rétroactifs; par conséquent, il y a parfois une période d'insatisfaction à cet égard. Sauf erreur, c'est de quoi vous parlez. Est-ce bien cela?

M. Fairweather: Je fais allusion au fait qu'il y a pas mal de soldats auxquels j'ai parlé qui se font des soucis sur cette question. Je crois qu'on doit formuler cette représentation ici même, en public, afin d'obtenir une réponse. Je suis rassuré par la réponse.

M. Kirkwood: Le Général Hull veut ajouter quelque chose.

LGen Hull: Si vous avez parlé aux soldats il y a six mois ou avant, vous auriez pu recevoir ce genre d'impression. Si vous leur aviez parlé . . .

[Texte]

Mr. Fairweather: I was talking to them on Monday afternoon in Lahr, as a matter of fact.

LGen Hull: I am surprised, because the delay in making the adjustment has been reduced very dramatically. I would say that the adjustments are made within a month.

Mr. Fairweather: Good. Now, the issue of rationalization of procurement; what do we do, as a country within NATO or within the Western world, about procurement? It is an idea that I have, and I would like to have it tested by experts here, that we are going to have to rationalize procurement because of costs throughout the whole of the NATO alliance. Are steps being taken to this end? Well, just tell me a little about it.

• 1135

Mr. Kirkwood: This subject has been a matter of continuing discussion, and in some respects concern, within NATO, almost since its formation. Clearly in purely theoretical terms the maximum degree of standardization of equipment with the possibility thereby of achieving economies of scale in production and more efficient logistic support systems and so on, is very attractive.

On the other hand, there are clearly also national interests in their particular production capability which tend to perpetuate the system of individual national procurement.

NATO has sought to get as great a degree of standardization and common procurement as possible. It has established a military agency for standardization to assist in this process, which is an active concern, but certainly the Supreme Commander on more than one occasion, the Supreme Commander, Europe, that is on the Continent—I am not aware that SACLANT has addressed himself to this—but certainly SACEUR has expressed publicly on more than one occasion dissatisfaction with the degree of common procurement that it has so far been possible to organize. Efforts to improve this continue, but there is always a considerable degree of built-in resistance and it would be unrealistic, I think, to expect dramatic breakthroughs.

Mr. Fairweather: Is it an exaggeration to say that unless something is done about standardizing procurement, we may find ourselves in a state—this is somewhat ironical too—of not being able to go ahead with major procurement because of the excessive cost, and that standardization is something devoutly to be sought? You may not like my adjectives, I do not care about that, but I want some response to the general thrust.

Mr. Kirkwood: There can be no question that in terms of the economic problem of financing the collective defence program a greater degree of common procurement than now exists would be highly desirable. At the same time, I have to mention again the difficulties we can all recognize readily that slow up the process. I do not think I would like to venture a judgment on the particular question you have asked: unless we achieve a major change in this area will we find ourselves unable to equip our forces? That is a very broad and very difficult question and it will be in part a political matter how one sees the answer.

[Interprétation]

M. Fairweather: Je leur ai parlé lundi après-midi à Lahr, en fait.

LGen Hull: Cela m'étonne, car on a réduit de façon spectaculaire l'écart en ce qui concerne ces ajustements. Je dirais qu'on fait maintenant les ajustements dans une période d'un mois.

M. Fairweather: Très bien. Maintenant, je passe à la question de la normalisation des approvisionnements. En tant que pays de l'OTAN ou de l'Occident, que faisons-nous au chapitre de l'approvisionnement? C'est une idée que j'ai à l'esprit et j'aimerais que les experts ici la vérifient. Ne faudrait-il pas normaliser l'approvisionnement à cause des coûts dans tous les pays qui appartiennent à l'alliance de l'OTAN? Est-ce qu'on prend des mesures à cet effet? Parlez-moi en un peu s'il vous plaît.

M. Kirkwood: Actuellement, on discute de cette question au sein de l'OTAN comme on a fait depuis sa création. Évidemment, du point de vue purement théorique, le degré maximal de normalisation du matériel, avec l'éventualité de faire des économies de production et d'établir des systèmes de soutien en logistique plus efficace, etc., est extrêmement attrayant.

D'autre part, il est évident qu'il y a aussi les intérêts nationaux en ce qui concerne la capacité de production, et ceci a tendance à perpétuer le système d'approvisionnement individuel national.

L'OTAN a fait des efforts d'obtenir un niveau de normalisation d'approvisionnement aussi grand que possible. Il a établi une agence militaire de normalisation afin de faciliter ce processus, mais le commandant en Chef, en Europe, c'est-à-dire sur le continent... je ne crois pas que SACLANT s'est adressé à cette question... mais certainement SACEUR a déjà exprimé publiquement à plusieurs reprises sa dissatisfaction avec le degré de l'approvisionnement commun qu'on a pu organiser jusqu'ici. On essaie toujours d'améliorer la situation, mais il y a un degré assez important de résistance, et il serait peu réaliste, à mon avis, de s'attendre à des changements dramatiques.

M. Fairweather: Est-ce donc exagéré de dire qu'à moins qu'on ne fasse quelque chose pour normaliser l'approvisionnement, nous allons nous trouver dans un état... et c'est quelque peu ironique... de ne plus pouvoir obtenir d'approvisionnements majeurs à cause des coûts excessifs, et que la normalisation est quelque chose à souhaiter? Il se peut fort bien que vous n'aimiez pas mes adjectifs, peu importe, mais je veux entendre une réponse à la tendance générale de cette question.

M. Kirkwood: En termes du problème économique de financement du programme de défense collectif, il est certain qu'un plus grand degré d'approvisionnement commun serait souhaitable. En même temps, je dois mentionner encore une fois les difficultés qui retardent le processus. Je n'aimerais pas porter jugement sur ces questions en particulier: Allons-nous nous trouver dans l'impossibilité d'équiper nos forces, si il n'y a pas de changement majeur dans ce domaine? C'est une question extrêmement générale et très difficile, et la réponse va dépendre de votre optique politique.

[Text]

Mr. Fairweather: Have I a minute more or am I out of time?

The Chairman: I am afraid you have already had at least 10 minutes, Mr. Fairweather.

Mr. Fairweather: Thank you, I will go to the next round.

The Chairman: Shall I put your name at the bottom of the list?

Mr. Fairweather: Yes, thank you.

Le président: Monsieur Laprise.

M. Laprise: Oui, ma question porte plutôt sur NORAD. Je voudrais savoir si, compte tenu des recherches qui ont été faites surtout dans le système d'alerte, quelles sont les raisons qui peuvent pousser le ministère à prévoir la fermeture de certaines stations de radar. Je pense par exemple que dans le nord de l'Ontario on a entendu une rumeur voulant que la station de Raymond serait fermée d'ici quelque temps. Est-ce que des développements importants sont survenus dans le système d'alerte? A-t-on trouvé d'autres méthodes pour prévoir les attaques possibles pour qu'on ferme comme ça des bases, des stations de radar qui existent au Canada?

Mr. Kirkwood: I think, Mr. Chairman, to respond to that question one has to take a short backward glance at the history of the detection systems that are involved in our continental defence program. At the time that the air defence system which now exists in North America was originally set up there was perceived a very major and urgent threat of possible bomber attack. The systems at that time when they were established were very extensive and very effective systems. They did include a considerable degree of double coverage or in some areas even triple coverage because of the possibility that individual stations in the chain could be destroyed and leave a gap.

• 1140

As time has passed, and this was a subject of discussion in this Committee a year ago, the relative importance of the bomber threat has certainly declined. There have been other developments: the development of intercontinental missiles and so on which have had a bearing on this.

Canada and the United States have been gradually reducing over the years the resources committed directly to the Air defence task, both in terms of detection systems and in terms of interceptor aircraft. The particular three radar stations that we will shortly be closing out are elements of the system which, in the judgment of the military staffs concerned, were important in the past, are less important now and without which it is possible to operate the system in a manner that is considered effective in relation to the threat as it exists today.

I do not know if I really should have attempted to answer this question; I should have asked Gen. Hull to do so. Perhaps, he would wish to add to what I have said.

M. Laprise: Est-ce que ce système va être remplacé effectivement ou est en train d'être remplacé par un système de surveillance, soit par avion, soit par satellite?

[Interpretation]

M. Fairweather: Est-ce qu'il me reste encore une minute ou non?

Le président: Je regrette que vous avez déjà épuisé au moins dix minutes, monsieur Fairweather.

M. Fairweather: Merci, je vais attendre le prochain tour.

Le président: Devrais-je inscrire votre nom en bas de la liste?

M. Fairweather: Oui. Merci.

The Chairman: Mr. Laprise.

Mr. Laprise: Yes, my question deals with NORAD. I should like to know, taking into account the research that has been done, particularly on the alert system, what are the reasons that have led the department to provide for a closing of certain radar stations? For example, I think that in Northern Ontario there have been some rumours that the Raymond station will be closed in a short while. Have there been any important developments in the alert system? Have you found any other methods to foresee possible attacks which might have led to the closing of these bases, these radar stations that we have here in Canada?

M. Kirkwood: Je crois, monsieur le président, que pour répondre à cette question, il faut regarder un peu l'histoire des systèmes de détection qui font parti de notre programme de défense continentale. Lorsqu'on a établi le système de défense aérienne qui existe maintenant dans l'Amérique du Nord, il existait la menace très urgente et très importante de l'éventualité d'une attaque d'avions de bombardement. A cette époque, les systèmes étaient très extensifs et très efficaces. Ils comprenaient un degré assez important de protection double et, dans quelques régions, même triple, à cause de l'éventualité qu'on pourrait détruire des stations et des individus de la chaîne, laissant ainsi un trou.

Le temps s'est écoulé, et on a discuté de cette question, il y a un an devant ce Comité. Il y a eu une réduction nette dans l'importance d'une menace de bombardiers. Il y a eu d'autres changements: le développement de projectiles intercontinentaux, etc., qui ont eu beaucoup à faire avec ces questions.

Le Canada et les États-Unis ont petit à petit réduit les ressources directement affectées à la défense aérienne, en termes des systèmes de détection et en termes des avions d'interception. Les trois stations de radar, que nous allons bientôt fermer, font partie des systèmes qui, de l'avis du personnel militaire intéressé, étaient importants par le passé, mais qui sont moins importants maintenant. Il est possible de faire fonctionner un système efficace sans ces stations.

Je ne sais pas si j'aurais dû tenter de répondre à cette question; j'aurais dû demander au général Hull de le faire. Peut-être aimerait-il ajouter quelque chose.

Mr. Laprise: Is the system in fact going to be replaced or is it in the process of being replaced by a surveillance system of aircraft or satellite?

[Texte]

Mr. Kirkwood: There is no plan to replace the Pine Tree Radar System of which those three stations were a part, by any new system. We intend to continue the Pine Tree Radar System, in effect, for the foreseeable future. It serves a variety of purposes not all related strictly to air defence. It provides very effective support to the Ministry of Transport air traffic and control system and will continue. There is no plan to replace that.

The Chairman: Mr. Danson.

Mr. Danson: Thank you, Mr. Chairman.

I notice in the Minister's remarks, Mr. Kirkwood, that he mentions a 7 per cent increase in the budget for the next five years. Would you anticipate this would be a net increase in expenditures when we take into consideration the inflationary factors or would this really just help you hold your own?

Mr. Kirkwood: That is a very difficult question to answer precisely, Mr. Chairman, because it calls for some judgment about the rate of inflation or the rate of cost increase that we may anticipate over the years ahead and it certainly is not the province of the Department of National Defence, still less of me, to offer estimates on that particular problem.

There is no doubt that current rates of cost increases are substantially higher than we have been accustomed to over the last decade, and this does present us with some problems in managing our budget. I am sure this is true of other departments of government and of industrial corporations and so on. Whether this will be a major problem through the five-year period for which the financing arrangements extend that the Minister referred to, I do not think I am really in a position to guess.

Mr. Danson: If the inflationary increases continue at the present rate, this would wipe out this increase and would not even permit you to remain current. Then would you anticipate that you would have to come back for a further increase just to stay in operation or would you be in the position where previously when you were frozen, it was actually a net decrease in budget in constant dollars?

• 1145

Mr. Kirkwood: There is no doubt that in such a situation we would face very considerable difficulties in maintaining our current package of defence programs within the financial allocations envisaged by that 7-per-cent formula. In what manner the government might choose to address that problem I am in no position to guess.

Mr. Danson: I have not done the arithmetic—I do not know precisely what percentage our armed forces budget is in relationship to the total budget—but I would be interested in knowing how it relates to other western nations, particularly our NATO allies and Australia as well, which is somewhat a comparable nation with different responsibilities.

[Interprétation]

M. Kirkwood: Il n'y a pas de projet pour remplacer le système de radar Pine Tree, auquel ces trois stations appartiennent, par un nouveau système. Nous avons l'intention de continuer à faire fonctionner ce système de radar Pine Tree pour le moment. Ce système répond à une variété de besoins qui n'ont pas strictement trait à la défense aérienne. Il fournit un soutien très efficace au ministère des Transports, système de contrôle et de trafic aérien, et il va continuer de le faire. On n'a pas de projet pour le remplacer.

Le président: Monsieur Danson.

M. Danson: Merci, monsieur le président.

J'ai remarqué dans la déclaration préliminaire du ministre, monsieur Kirkwood, qu'il mentionne qu'il y a une augmentation de 7 p. 10 - dans le budget pour les cinq prochaines années. Penseriez-vous qu'il s'agirait d'une augmentation nette des dépenses lorsque nous tenons compte les facteurs d'inflation, ou est-ce tout simplement pour vous aider à tenir le coup?

M. Kirkwood: C'est une question à laquelle il est extrêmement difficile à répondre de façon précise, monsieur le président, parce qu'il faut passer un jugement quant aux taux d'inflation ou aux taux d'augmentation des coûts auxquels nous nous attendons à l'avenir. Il n'incombe certainement pas au ministère de la Défense nationale ni même moins à moi-même, de vous offrir des prévisions sur ce problème particulier.

Sans doute, les taux actuels de l'augmentation des coûts sont beaucoup plus élevés que pendant la dernière décennie, et ceci nous pose certains problèmes en ce qui concerne la gestion de notre budget. Je suis certain que c'est la même chose pour d'autres ministères, et pour des sociétés industrielles aussi. Je ne peux pas dire si, oui ou non, ceci va être un problème majeur pendant la période de cinq ans mentionnée par le ministre.

M. Danson: Si les augmentations inflationnistes continuent à se produire au taux actuel, ceci éliminerait cette augmentation et vous ne pourriez même pas rester en opération. Par conséquent, croyez-vous que vous auriez à revenir nous demander une autre augmentation afin de pouvoir fonctionner, ou est-ce qu'il y aurait une réduction nette du budget en dollars fixes, comme c'était le cas pour le gel antérieur?

M. Kirkwood: Nous aurions beaucoup de mal à maintenir nos programmes des services de défense si on applique cette formule des 7 p. 100 à notre budget. Je ne peux pas devenir comment le gouvernement va résoudre ce problème.

M. Danson: Je n'ai pas fait ce calcul. Je ne sais pas quel pourcentage du budget national est consacré à la défense. J'aimerais néanmoins savoir comment cela se compare aux autres nations occidentales, surtout à nos alliés de l'OTAN et à l'Australie qui se trouvent dans une situation comparable, quoique ayant des responsabilités différentes.

[Text]

Mr. Kirkwood: Are you looking for a comparison between the percentage, let us say, of total national budgets?

Mr. Danson: It could be total national budget or GNP; I would like to have both but if you have any indication of either or both of those I would appreciate it.

Mr. Kirkwood: At the present time the GNP is growing and I would suspect is likely to continue to grow at a rate faster than 7 per cent a year. That has certainly been the case for some years and there is no reason to suppose it will change.

Mr. Danson: How does this compare with other nations, what they spend on their military in relation to the GNP or their total budgets?

Mr. Kirkwood: We have some data on that. On defence expenditures as a percentage of national budget among the countries in NATO, the country that has the highest figure is Portugal: 43.5 per cent of its national budget appears as defence expenditure. The lowest is Luxembourg; although I do not have the exact figure, it is of the order of 2 or 3 per cent. Canada is at the bottom of what I would call the middle group. Norway, the Netherlands, Italy, Canada, Belgium and Denmark, are all in the area between 10 and 15 per cent.

An hon. Member: How about France?

Mr. Kirkwood: France is significantly higher; the United Kingdom is significantly higher; Germany is higher; Greece is higher.

Mr. Danson: Significantly, does that mean about 20 per cent?

Mr. Kirkwood: Unfortunately, the particular table I am reading from does not give . . . yes, here we are; here are the percentages.

The Chairman: Mr. Danson, it could be a very long answer. Do you think you could have this list distributed to the members?

Mr. Danson: I think that would be worth while. I would appreciate that, Mr. Chairman, if it could be done, if it is a lengthy answer, because I do have other questions. I think we would all be interested.

Mr. Kirkwood: Yes, we could certainly distribute this material; it is readily available.

Mr. Danson: Good; I would appreciate that, Mr. Chairman. I would like to move on, Mr. Chairman, to the question of increasing our capital expenditures so that by the end of the seventies it is about 18 per cent. Again, I would be interested in knowing how this compares with other nations. Do we have those figures or could they be available?

Mr. Kirkwood: We have and could make available some figures on the percentage of the defence budget that capital procurement has represented in the past. We have only very sketchy indications, if any, of what percentage capital is likely to be of the total defence budget for the future in other NATO countries. We have some indications but not enough to give a direct comparison over the five-year period. There is a number of difficulties in producing directly comparable figures but it is fair to say that most of the other NATO countries have been spending a higher percentage of their defence budgets on capital than Canada has been doing and that is one of the reasons we

[Interpretation]

M. Kirkwood: Vous voulez savoir combien de pour cent du budget national sont accordés à la défense dans les différents pays?

M. Danson: J'aimerais connaître le pourcentage par rapport au budget national ou par rapport au PNB. En fait, j'aimerais avoir les deux, mais je contenterais le cas échéant d'un seul pourcentage.

M. Kirkwood: Le PNB est en train de croître et continuera probablement à augmenter de plus de 7 p. 100 par an. Cela est vrai depuis plusieurs années déjà, il n'y a aucune raison de croire qu'il n'en sera plus ainsi.

M. Danson: Comment notre budget militaire se compare-t-il à celui d'autres nations par comparaison à leur PNB ou leur budget national?

M. Kirkwood: Nous avons quelques informations à ce sujet. Si l'on compare le budget militaire au budget total des pays de l'OTAN, on remarque que le Portugal est le pays avec le pourcentage le plus élevé, ça veut dire 43.5 p. 100. Le Luxembourg est avec un pourcentage de 2 ou 3 p. 100, je ne connais pas le chiffre exact, le pays avec le budget militaire le moins important. Le Canada se trouve en bas de la liste des pays du groupe moyen. La Norvège, les Pays-Bas, l'Italie, le Canada, la Belgique et le Danemark dépensent tous à peu près 10 ou 15 p. 100 de leur budget national pour la défense.

Une voix: Et la France?

M. Kirkwood: La France et le Royaume-Uni se situent beaucoup plus haut sur cette liste, l'Allemagne et la Grèce également.

M. Danson: Vous dites beaucoup. Est-ce que cela signifie environ 20 p. 100?

M. Kirkwood: Malheureusement ma liste n'indique pas . . . Oui, nous voilà. Voici les pourcentages.

Le président: Monsieur Danson, la réponse risque d'être très longue. Pouvez-vous faire distribuer cette liste aux membres du Comité?

M. Danson: Je crois que cela en vaut la peine. Je serais heureux si vous pouviez fournir cette réponse par écrit, car j'ai encore d'autres questions à poser. Je crois que cela nous intéresse tous.

M. Kirkwood: Nous pouvons vous faire distribuer ce document; cela ne pose pas de problème.

M. Danson: Très bien. Merci beaucoup, monsieur le président. Parlons maintenant de l'augmentation de nos investissements en équipement qui doivent atteindre à peu près 18 p. 100 à la fin des années soixante-dix. J'aimerais, encore une fois, que l'on compare ce pourcentage à ce qui se passe dans les autres pays. Pouvez-vous m'obtenir ce renseignement?

M. Kirkwood: Nous pouvons vous fournir quelques chiffres qui vous indiquent le pourcentage du budget militaire utilisé par le passé pour acheter de l'équipement. Nous n'avons néanmoins qu'une très vague idée de ce que les autres membres de l'OTAN vont dépenser à l'avenir pour leur équipement. Les indices dont nous disposons ne suffisent pas à faire une comparaison directe sur une période de cinq ans. Pour plusieurs raisons, une comparaison directe est difficile, mais on peut dire que la plupart des autres pays de l'OTAN ont dépensé un pourcentage plus importante de leur budget de la défense dans l'équipement que le Canada. Et c'est une des raisons pour lesquelles nous

[Texte]

are anxious to increase the percentage. However, one has to bear in mind that Canada with a voluntary military program, let us say with the armed forces manned on a voluntary basis, has pay costs that are very much higher than those of countries which rely on conscription for the bulk of their armed forces manpower; so the percentage of the budget that is devoted to capital in itself is not necessarily a very fair comparison unless one takes account of our very high personnel costs.

Mr. Danson: Yes, it is very helpful but I would like to have an indication of what information is available.

Mr. Kirkwood: We could get you figures on that.

• 1150

Mr. Danson: When the Minister was in Australia, there was some indication that we might work with the Australians in the joint purchase of equipment, perhaps standardizing equipment. I was wondering what the nature of this could be, if that has been explored any further, or if there are any results from that trip.

Mr. Kirkwood: There was further discussion on that subject when the Australian Defence Minister and Deputy Prime Minister visited Ottawa this winter. Following Mr. Richardson's meeting with the Australian Defence Minister at that time, directives were issued to the two defence departments to establish and develop contact to provide for the exchange of information with regard to future requirements in order that efforts could be made to identify particular procurement requirements that might be common, or that might involve a significant degree of overlap where common procurement could be helpful. That process has only begun, and certainly it would be premature to try to estimate how much may flow from it. But at least we are making the effort to see what can be done.

Mr. Danson: Being a country with a large coasted state, do they have a requirement for long-range patrol aircraft such as we have? It would be rather interesting to see if there is a possibility for pooling efforts in that area.

Mr. Kirkwood: They have such a requirement and they have, for several years, been considering the purchase of a new aircraft for this role. The change of government in Australia—about 18 months ago, as I recall—did, however, involve some significant rethinking of defence policy and the relative emphasis to be given to defence in the national budget and so on. I believe their current longer-term procurement plans have not been fully revised to take account of that change.

Mr. Danson: But there could be an area of common interest in the long-range patrol aircraft?

Mr. Kirkwood: It is possible. But I have the impression that the present Australian government is somewhat more economy-minded than its predecessor was with regard to major capital procurement for defence.

Mr. Danson: Could I move to one other area, which is the status of our forces in the Middle East? Are they serving the role, not the original role they envisaged, but the one that they settled for? Or if that role has changed in any way, how are our troops making out there? I am sure, under General Holmes, they will be in great shape but I

[Interprétation]

tenons à augmenter ce pourcentage chez nous. Il ne faut néanmoins pas oublier que le Canada doit dépenser beaucoup plus d'argent au titre de soldes, puisque notre armée est entièrement constituée de volontaires et qu'il n'y a pas de service militaire comme dans les autres pays. On ne peut donc pas vraiment comparer des pourcentages du budget consacré à l'équipement, à moins de tenir compte du fait que nous avons des frais de personnel particulièrement élevés.

M. Danson: Oui, c'est très utile mais j'aimerais obtenir les informations disponibles.

M. Kirkwood: Nous allons vous fournir des chiffres.

M. Danson: Lors du dernier voyage du ministre en Australie, il semblait que nous allions travailler de concert avec les Australiens en vue d'acheter de l'équipement ou même peut-être de normaliser l'équipement actuel. J'aimerais savoir ce qui s'est passé et si l'on a étudié la question davantage et si, grâce à ce voyage, on est arrivé à certains résultats.

M. Kirkwood: Nous avons eu des discussions assez longues à ce sujet lors de la visite à Ottawa, cet hiver, du ministre de la Défense et du premier ministre suppléant de l'Australie. A la suite de la réunion de M. Richardson avec le ministre australien de la Défense à ce moment-là, nous avons émis des directives à l'égard des ministères de la Défense respectifs afin de promouvoir l'échange d'information visant les exigences à venir, de telle sorte que l'on pourrait déceler les exigences particulières qui seraient communes aux deux gouvernements ou pourraient impliquer un assez important chevauchement alors qu'il serait plus utile de mettre les efforts en commun. Ce processus vient tout juste de commencer et il serait évidemment un peu prématuré d'évaluer les bénéfices qui en découleront. Toutefois, nous faisons du moins l'effort pour savoir ce qui peut se faire.

M. Danson: Puisque ce pays comporte de vastes régions côtières, n'a-t-il pas besoin, tout comme nous, d'un service de patrouille aérienne sur une vaste étendue? Il serait intéressant de voir s'il y a une possibilité de mettre nos efforts en commun dans ce domaine.

M. Kirkwood: Il a en effet besoin d'une telle patrouille et depuis bon nombre d'années, il étudie la possibilité d'acheter de nouveaux avions à cet effet. Le renversement du gouvernement en Australie, il y a quelques 18 mois, a exigé en effet qu'on étudie à nouveau en profondeur la politique de défense tout en accordant l'importance relative à attribuer à la défense au compte du budget national, et le reste. Je crois que la méthode de financement à long terme à l'heure actuelle n'a pas encore été complètement révisée pour tenir compte du changement de gouvernement.

M. Danson: Mais n'y aurait-il pas un domaine d'intérêt commun dans l'avion de patrouille aérienne à longue portée?

M. Kirkwood: C'est possible. Mais j'ai l'impression que le gouvernement australien actuel soit plus économe que l'ancien gouvernement en ce qui touche les engagements importants de capitaux pour la défense.

M. Danson: Pourrais-je passer à un autre domaine, soit celui du statut de nos forces armées au Moyen-Orient? Ces forces armées jouent-elles le rôle que l'on avait envisagé pour elles à l'origine ou mais plutôt un rôle dont elles ont dû s'accommoder? Si le rôle qu'elles jouent est changé de quelque façon, quelle est la situation de nos troupes à cet

[Text]

would be interested in knowing how that whole operation is going, and if we are fulfilling the role that was intended.

Mr. Kirkwood: I think I can say without any reservation that the troops we have in the Middle East are doing a superb job in carrying out the role that has been assigned. There were, as you know, some difficulties in the early days in developing a clear, coherent and effective plan, difficulties on the part of the United Nations as to how the Force should be structured, organized and supported, and which country should take on which tasks. Those problems were resolved. Tasks were assigned. Those that we have been given our people are carrying out extremely effectively.

In addition, and I would not want to underline this point, some of the other countries participating have apparently encountered some difficulties in fulfilling completely some of the tasks they took on. I think there have been cases where our people, in addition to doing their own tasks, were carrying a part of the load that, formally speaking, had been assigned to others.

The role they are performing is the role that was announced in November, as I recall, and has not been changed. Of course, negotiations are going on at the moment with regard to a possible disengagement of forces on the Golan Heights front. It is too early yet to say whether such a disengagement will be agreed to and, if so, what additional responsibilities the United Nations Emergency Force might have to take on in connection with that front and what role, if any, Canadian troops might play in that. But the possibility exists.

Mr. Danson: I would like to go on, but I see that my time is up, Mr. Chairman. Thank you very much, Mr. Kirkwood.

The Chairman: Mr. Rowland.

• 1155

Mr. Rowland: Mr. Chairman, the whole process of base consolidation which is continuing to some extent is one that has caused some considerable difficulty in understanding; not the concept of consolidation, but the manner in which it was carried out. Could the Deputy Minister outline for the Committee the process which was followed from the point at which it was determined that base consolidation would be a desirable avenue of saving money, then what happened, and who makes final decisions on which bases will ultimately be closed. Just take it through step by step.

Mr. Kirkwood: I am not sure that I am in a position to give a full answer to that question. For one thing it depends to some extent on what point in time one starts at. Over the last decade the Forces have been considerably contracted and obviously some process of base consolidation was a logical accompaniment to that. In more recent years, in addition, we have had to conduct our operations within certain financial limits that did not increase the funds available to us at the same rate that costs were increasing, so we have had to carry out at various stages in recent history a number of programs designed to achieve economies in operation. Base consolidation is one of the processes that can contribute to such economies. We seek

[Interpretation]

endroit? Je suis certain que sous le commandement du général Holmes qu'elles sont en bonne forme, mais je serais intéressé à savoir comment tout l'ensemble des opérations militaires se déroule et j'aimerais savoir aussi si nous remplissons les fonctions prévues à l'origine.

M. Kirkwood: Je peux dire sans réserve que nos troupes stationnées au Moyen-Orient font un travail superbe en remplissant le rôle qui leur a été assigné. Au tout début, comme vous le savez, il y a eu certaines difficultés lorsqu'il s'est agi de mettre de l'avant un projet clair, cohérent et efficace, et les Nations Unies nous ont causé des difficultés lorsqu'il s'est agi de déterminer comment les forces armées seraient structurées, organisées et appuyées, et lorsqu'il a fallu déterminer le portage des tâches entre les pays. Ces problèmes ont été résolus et l'on a réparti les diverses tâches. Les tâches confiées à nos forces armées sont remplies d'une façon très efficace.

De plus, et cela est très important, certains des pays participants ont apparemment dû faire face à certaines difficultés lorsqu'il s'est agi de remplir et de mener à bien les tâches qu'on leur avait confiées. Il y a eu certains cas où nos forces armées, en plus de remplir leurs propres tâches, ont dû supporter une part du fardeau, si l'on peut dire, des tâches assignées à d'autres pays.

Le rôle qu'elles jouent est celui qui a été annoncé en novembre si je me souviens bien, et qui n'a pas encore été changé. Naturellement, des négociations se poursuivent à l'heure actuelle au sujet d'un désengagement possible de nos troupes sur les hauteurs du Golan. Il est trop tôt pour dire encore si l'on sera d'accord pour un tel désengagement et, s'il a lieu, quelles responsabilités supplémentaires les Forces d'urgence des Nations Unies devront prendre par rapport au front militaire à cet endroit et quel rôle, s'il y a lieu, les troupes canadiennes pourraient jouer à cet égard. Néanmoins la possibilité existe.

M. Danson: J'aimerais poursuivre, mais je vois que mon temps de parole est écoulé, monsieur le président. Merci beaucoup, monsieur Kirkwood.

Le président: Monsieur Rowland.

M. Rowland: Monsieur le président, tout ce processus de rationalisation de base est assez difficile à comprendre et ceci en raison de la façon dont il est mis en œuvre. Le sous-ministre pourrait-il expliquer au Comité comment exactement on procède à cette rationalisation à partir du moment où il a été décidé que cela permettrait d'économiser des fonds et à qui appartient la décision de fermer telle ou telle base.

M. Kirkwood: Je ne sais pas si je serai à même de répondre à votre question de façon satisfaisante. Tout dépend du point de départ. Au cours de la dernière décennie les forces armées ont été sensiblement réduites ce qui s'est forcément accompagné d'une réduction du nombre de nos bases. Tout récemment, nos opérations étaient soumises à des restrictions financières du fait que les fonds mis à notre disposition ne correspondaient pas au taux d'accroissement d'écoute ce qui nous a obligés à mettre sur pied des programmes destinés à réaliser des économies. Or, la rationalisation des bases pourra justement nous permettre de le faire. L'ensemble de nos programmes y compris les bases font l'objet d'un examen permanent de façon à pouvoir

[Texte]

as a continuing matter to keep our entire program including the base structure and so on under review with a view to identifying areas where economy may be possible.

When proposals are developed for consolidation of bases, it is recognized that the decisions have very considerable impact in the areas of the bases affected. Accordingly, it cannot be regarded purely as a matter for managerial decision by the Department of National Defence and the Armed Forces on the basis of the most economical way of running the entire defence program across the country. The decisions therefore to close particular bases—perhaps I should distinguish between bases and smaller units—stations and detachments—will always be taken at ministerial level. If the decision proposed is a major one, of which the impact is likely to be substantial, it would be normal for the Minister to consult his colleagues, either individually or perhaps formally and collectively in Cabinet. Any major base closure would normally be a cabinet decision.

Mr. Rowland: What kind of supporting material does DND, or another government department in the case of major decisions, provide to the ministers making the final decision? For example, do you include, if you were deciding between closing airbase A and airbase B, do you include figures on the general employment picture in the two areas, the percentage of local income which is related to the operation of the base? Is that kind of economic picture presented by DND or any other government department prior to the taking of a decision?

Mr. Kirkwood: Certainly such material is examined. Of course our own department is not always in the best position to have complete information of that kind and we do seek assistance, advice and information from other departments likely to have an input: DREE obviously, depending on the circumstances, Industry, Trade and Commerce, Manpower and Immigration. Also, as I have said any major closure would be decided at cabinet level and those factors would certainly be considered by ministers collectively on the basis of inputs not only from us but from those other departments.

Mr. Rowland: If I could look at one specific instance, the recently announced I believe it was definite decision—you can correct me if I am wrong—to phase out over the next three years the defence research establishment at Suffield. One of the reasons given for the phasing out, as I recall, was that it was in the interest of decentralization. Even though I come from Winnipeg which may well be one of the beneficiaries of this decentralization, I find it hard to understand at this point how one can classify as decentralization the phasing out of a base near a smaller city in southern Alberta and moving its functions to Ottawa and Winnipeg. I wondered if there were some comments that might be made on that?

Mr. Kirkwood: I think there were several different processes involved here.

• 1200

The Defence Research Establishment at Suffield, for a variety of operational reasons that I think you are probably aware of, has been to some extent a declining establishment for some considerable time. It does perform certain functions that should continue, but some of the more important functions it carried several years ago have either been phased out entirely or significantly reduced. So

[Interprétation]

dégager les points sur lesquels on pourrait réaliser des économies.

Lorsqu'on a proposé de consolider certaines bases on s'est bien entendu rendu compte que cette décision aurait des répercussions graves pour les régions concernées. Cette décision ne peut donc être considérée uniquement comme une décision de gestion par le ministère de la Défense nationale, décision qui lui permettrait de gérer le programme de la défense de la façon la plus économique possible. C'est pourquoi les décisions de fermer telle ou telle base sont toujours prises à l'échelle ministérielle. S'il s'agit d'une décision d'importance majeure, répercussion considérable, le ministre consulte ses collègues soit individuellement soit de façon officielle lors d'une réunion de Cabinet. Toute fermeture d'une base importante fera normalement l'objet d'une décision du Cabinet.

M. Rowland: Quelle pièce justificative le ministère de la Défense nationale et les autres ministères apportent-ils au ministre avant que ceux-ci ne prennent une décision définitive? Ainsi s'il fallait décider entre la fermeture de la base A plutôt que la base B, est-ce qu'on vous soumet des tableaux de l'emploi dans les deux régions, le pourcentage du revenu local découlant du fonctionnement de cette base? Est-ce que le ministère de la Défense nationale et les autres ministères soumettent cette vue d'ensemble de la situation économique avant qu'une décision de ce genre soit prise.

M. Kirkwood: On tient certainement compte de ce genre de renseignement. Néanmoins ce n'est pas nécessairement notre ministère qui est nécessairement le mieux posté pour avoir une vue d'ensemble de la situation si bien que nous cherchons toujours à obtenir des renseignements auprès d'autres ministères tel que celui de l'Expansion économique régionale, de l'Industrie et du Commerce, de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Par ailleurs, ainsi que je l'ai dit, les fermetures de bases importantes sont décidées par le Cabinet lequel tient certainement compte de ces facteurs.

M. Rowland: Je voudrais parler de la décision annoncée récemment de liquider graduellement au cours des quatre années à venir l'institut de recherche de Suffield. Une des raisons avancées pour fermeture graduelle de ces installations est la décentralisation. Tout en venant de Winnipeg qui risque de bénéficier de cette décentralisation, je ne vois pas bien comment on peut dire que la fermeture d'une base à proximité d'une petite ville du Sud de l'Alberta et son déplacement à Ottawa et à Winnipeg est l'œuvre de la décentralisation. Auriez-vous quelque chose à dire à ce sujet.

M. Kirkwood: Il y a plusieurs facteurs en cause.

L'Institut de recherche de la défense à Suffield déclinait depuis quelque temps déjà et ce pour diverses raisons. Certaines de ces fonctions devraient être maintenues mais d'autres parmi les plus importantes ont soit été réduites, soit abandonnées entièrement. Donc du point de vue opérationnel, il était tout indiqué d'envisager pas nécessairement l'abandon complet de ces opérations mais éventuelle-

[Text]

that on straight operational grounds there was a case for considering, not the termination of what is done at Suffield, but the possible incorporation, in some other establishment that would have a greater long-term viability, of those things now being done at Suffield that it is intended to continue doing.

The decentralization aspect of the proposal has to do with the movement from the Ottawa area of certain activities that have been performed here and that can reasonably and with functional effectiveness be combined with those continuing activities now at Suffield in some other establishment.

The transfer of activities from Suffield to Winnipeg does not in itself contribute to decentralization, I would agree. But the establishment that is suggested for Winnipeg would have a number of functions other than those now at Suffield, and those would come from Ottawa, for the most part.

Mr. Rowland: Is this now a definite decision or is reconsideration of the decision being undertaken as a result of a presentation to the Department of National Defence in March by, I believe it was the Union of National Defence Employees, Local 907?

Mr. Kirkwood: I believe—I think I am correct—the Minister announced the decision in principle to proceed with the move. I am not aware myself, but I am sure others are, probably Mr. Morry is, of the representation to which you refer, if it took place. That might have some bearing on the planning of the exercise, but to my knowledge no question has been raised of reconsidering the basic decision in principle.

Mr. Rowland: May I ask one final question that has to do with fighter aircraft?

All three types that we have in service now are approaching the end of their airframe life in not too distant periods. In the case of the CF-5 the role is being changed, as I understand it, from a tactical support fighter to a training aircraft. Are there active studies now underway to obtain the information necessary to undertake a new purchasing program and, if so, what specific aircraft are being examined? Are we looking at two or three different types of aircraft or at a single multipurpose aircraft? Are such highly expensive pieces of equipment as the improved manned interceptor being considered at all?

LtGen. Hull: Mr. Chairman, General Carr could give greater details, but I will give an answer to a couple of your points.

In the first place, the CF-5 will continue in its role of support and will in addition be used as a training aircraft.

• 1205

On the point of a general nature, and without attempting to identify the particular aircraft that we are examining, we have been examining this problem with all the options you have mentioned still in mind and we will not be able to resolve those until we have all the factors in from the various countries and the various companies we have visited that are in the process of either producing or projecting aircraft. If you need the specifics as to the aircraft, I think General Carr would probably be in a better position to comment. I know some of them but I would not be sure that I had them all.

[Interpretation]

ment l'incorporation des installations de Suffield dans une institution destinée à vivre plus longtemps.

La décentralisation se rapporte au déplacement de certaines activités jusqu'à présent effectuées dans la région d'Ottawa dans d'autres établissements où on exécuterait pas la même occasion les opérations jusqu'à présent effectuées à Suffield.

Je conviens néanmoins qu'en soi-même le transfert de Suffield à Winnipeg de certaines activités ne contribue pas à la décentralisation. Mais les installations qui devraient être mises sur pied à Winnipeg comporteront des fonctions autres que celles exécutées actuellement à Suffield et notamment les activités venant principalement de la région d'Ottawa.

M. Rowland: S'agit-il d'une décision définitive ou bien cette décision fait-elle actuellement l'objet d'un examen à la suite de la pétition soumise au ministère de la Défense nationale par le Syndicat des employés de la défense nationale, bureau 907?

M. Kirkwood: Je crois que le ministre a rendu public la décision de principe d'agir en ce sens. M. Morry est sans doute au courant des représentations que vous venez d'évoquer. On en a peut-être tenu compte lors de la prise de décision mais à ma connaissance il n'a pas été question de remettre en cause la décision de principe.

M. Rowland: J'aimerais maintenant poser une dernière question au sujet des avions de combat.

Les trois types que nous utilisons actuellement seront bientôt périmés. En ce qui concerne le CF-5, il sera utilisé en tant qu'appareil d'entraînement plutôt que chasseur de soutien tactique. Des recherches sont-elles actuellement en cours en vue d'élaborer un programme de recherche et dans l'affirmative de quel appareil s'agirait-il? Est-il question de 2 ou 3 types d'appareil différent ou d'un seul appareil à usage multiple? A-t-on envisagé de se doter d'intercepteur à pilotage perfectionné, appareil extrêmement coûteux.

Lieutenant-général Hull: Monsieur le président, le Général Carr serait mieux à même de répondre que moi je vais essayer néanmoins de vous donner une idée.

Premièrement le CF-5 sera toujours utilisé en tant qu'appareil de soutien et en outre il servira également au vol d'entraînement.

Donc, généralement parlant, nous avons examiné les problèmes en tenant compte de tous les facteurs que vous avez évoqués; mais aucune décision ne sera prise jusqu'à ce que nous ayons obtenu tous les renseignements en provenance des divers pays et sociétés de construction que nous avons consultés et qui sont soit en train de construire cet appareil soit en train de le mettre au point. Le général Carr pourra vous donner plus de détails au sujet de cet avion.

[Texte]

The Chairman: Do you want General Carr to comment?

Mr. Rowland: I would be interested, Mr. Chairman, in hearing General Carr. I realize other members wish to question.

The Chairman: Yes, perhaps General Carr could give us a brief answer.

Mr. Kirkwood: Before that answer is given I would like to add one comment. As a departmental staff, we are of course looking at aircraft in this area, as we look at other items of equipment, so as to be fully informed to meet a requirement, but the government has not yet determined, let alone announced, the precise requirements that it foresees for successor aircraft.

Mr. Rowland: So we have no target date for reaching a decision on successor aircraft at this time.

Mr. Kirkwood: Only in the sense that the CF-104 and the CF-101 will both approach the end of their normal life about 1980, the CF-105 more like 1985, and because of the lead times involved it does mean that decisions of some kind will have to be taken fairly soon.

The Chairman: General Carr, are you going to give a long technical answer?

Major-General W. K. Carr (Chief of Air Operations): No, Mr. Chairman.

I think the question has been answered as precisely as it can be. Studies are ongoing at the present time. There are many types of aircraft being examined. The aim is to acquire a single type of aircraft to replace all three. Obviously there are many factors which have to be considered, one being the possibility, or at least the desirability and probably the objective, to make sure that we get the maximum Canadian production into whatever aircraft is chosen.

The Chairman: Mr. Munro.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Thank you. Do we have 10 minutes?

The Chairman: We try to keep it in the 10 minute range.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): First of all I would like to thank the Secretariat for having provided the members with this forecast of our meetings. It does help in planning, I must admit.

Having done that I would like to just ask a question which I will leave on the record—there is no need for an answer today—and perhaps it could be provided. Using the same source of the Institute of Strategic Studies that was used for providing the number of tanks facing our forces in Europe, or let us say stationed in eastern Europe, what are the particulars in that publication concerning Canadian tank strength in Europe?

LGen Hull: I could have given you the total NATO tanks but on the actual number of Canadian tanks I would have to refresh my memory, because there are certain categories and it would depend on whether we were talking about those in support of.

The Chairman: Could you provide us with a detailed answer and we could have it circulated to the members.

[Interprétation]

Le président: Aimeriez-vous entendre le général Carr.

M. Rowland: Oui, ce serait très intéressant mais je sais que d'autres députés aimeraient aussi poser des questions.

Le président: Le général Carr pourrait nous donner une brève réponse.

M. Kirkwood: J'aimerais avant ajouter quelques mots. Nous sommes bien entendu en train d'examiner les appareils tout comme d'autres types d'équipement de façon à être pleinement au courant de nos besoins, mais jusqu'à présent le gouvernement n'a pas encore pris de décision en ce qui concerne le type d'avion destiné à remplacer celui-ci.

M. Rowland: Donc aucune date limite n'a été fixée.

M. Kirkwood: Tout ce que l'on sait c'est que le CF-104 et le CF-101 devraient normalement faire leur temps vers 1980 et le CF-105 vers 1985; mais étant donné les délais requis il faudra nécessairement prendre une décision assez prochainement.

Le président: Monsieur le général, pourriez-vous nous donner des détails techniques?

Major-Général W. K. Carr (chef des opérations aériennes): Non, monsieur le président.

La question a déjà été répondue dans tous ses détails. Des études suivent actuellement leur cours et celles-ci portent sur différents types d'appareils. Nous cherchons à nous doter d'un seul appareil apte à remplacer ces trois modèles. Il faut bien entendu tenir compte d'une série de facteurs entre autres de nous assurer que quel que soit le modèle sélectionné, il assure le maximum de travail canadien.

Le président: Monsieur Munro.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je vous remercie. Est-ce que j'ai bien 10 minutes.

Le président: Il faudrait essayer de s'en tenir aux dix minutes.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je tiens tout d'abord à remercier le secrétariat de nous avoir remis ce tableau des réunions qui aide à nous organiser.

J'aimerais maintenant poser une question à laquelle je ne m'attends pas à recevoir une réponse nécessairement aujourd'hui. Qu'est-ce que la Revue de l'Institution des études stratégiques dit du nombre de tanks canadiens stationnés en Europe?

LGen Hull: Je peux vous donner le nombre global des tanks de l'OTAN mais en ce qui concerne le nombre de tanks canadiens je ne m'en souviens pas exactement étant donné qu'il existe différentes catégories.

Le président: Pourriez-vous nous donner une réponse détaillée que nous pourrions ensuite distribuer aux députés?

[Text]

LGen. Hull: Yes.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Thank you. My main interest today is to carry on a little bit from an answer I secured at our last meeting about the operation of the oceanographic research vessels, which I was given to understand were operated probably for the Defence Research Board to provide information for our Maritime forces. Sonabuoy experiments were mentioned on that particular occasion.

This brings me to an article which I recently read with a certain amount of confusion in my mind. About 10 days ago—I guess it was in *The Citizen*; I cannot give an exact date but I will find it if it is necessary—there was some mention of the fact that the Defence Research Board is about to be dismantled, split up, divided, and the team that has been gathered together over the last 20 years and more is about to suffer the shock of dismemberment as a result of a management review group study, I am told in this article. I wonder if the report is available publicly, if it is available to the Committee and if it has been made available to those directly affected. If it is not available to the Committee, and I can understand, being an internal management assessment, that it might not be available, but would it be available to those directly affected by this particular move, this dismantlement of the whole Defence Research Board notion.

• 1210

In the article it suggests that the advisory and the research roles of the Defence Research Board are to be sort of separated and that the components are to be absorbed in the normal civilian strength of the Defence Department. I wonder if this has been considered by the Board, not just by the political or the killer's role office strength of the Department of National Defence, and whether this report has received the approbation of the Board. What effect does this have? I believe Dr. Harry Sheffer is the Vice-Chairman of the Board. He mentions in this article that there are—it is an interview with a Miss Joanne Gosselin—plenty of areas of responsibility still open, but I still think a team which has been brought together to perform these advisory and research duties for the department are going to find it very difficult to reconcile themselves as having been recruited and working together all this time and then find that they are just going to be chopped and disappear into the morass of a department. I wonder if there is any comment that anyone here, either Mr. Kirkwood or one of the other officers, can make?

Mr. Kirkwood: I think, Mr. Chairman, I can throw some light on this situation. The press report to which Mr. Munro has referred I believe was principally based upon an announcement by the Minister. A press release was issued and, although I do not happen to have a copy, I am sure that one is either available in the room or could be made available. That announcement related to a decision with regard to the manner in which the functions now performed by the Defence Research Board should be carried out in future. Under the act the Board has had three responsibilities; first, to advise the Minister on all aspects of science and technology that bear upon defence; second, to administer a program of grants that are designed to foster defence-related research in universities and industry; third, to conduct direct research.

[Interpretation]

LGen Hull: Certainement.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je vous remercie. Je voudrais maintenant poursuivre la partie d'une réponse qui m'a été fournie lors d'une dernière réunion concernant les vaisseaux de recherches océanographiques lesquels relèvent de la Commission de recherches sur la défense et ont pour objectif de fournir des renseignements à nos forces navales. Il avait été question notamment des expériences sur les bouées munies de sonars.

Ce qui m'amène à un article que j'ai eu l'occasion de lire récemment et qui a créé de la confusion dans mon esprit. Ainsi, il y a dix jours, j'ai lu dans le journal *The Citizen* que l'Office de la recherche militaire serait sur le point d'être démembré, si bien qu'une équipe qui a été réunie au cours des 20 dernières années risque de disparaître à la suite d'une décision d'un groupe d'études chargé de revoir les problèmes de gestion, ou du moins c'est ce que prétend cet article. J'aimerais savoir si ce rapport a été rendu public, si le Comité pourrait en avoir un exemplaire et si ceux qui sont le plus directement concernés l'ont en main. Si le Comité ne peut pas en avoir une copie, ce qui pourrait être justifié, est-ce que, au moins, les personnes directement concernées par la dissolution pourraient l'obtenir.

L'article laisse entendre que les travaux consultatifs et les travaux de recherche du Conseil de recherches pour la défense vont être scindés pour faire désormais partie des sections civiles de la Défense nationale. J'aimerais savoir si ceci a déjà été examiné par le Conseil non pas uniquement par le bureau politique du ministère de la Défense nationale, et si ce rapport a été approuvé par le Conseil. Quel en sera l'effet? M. Harry Sheffer est le vice-président du Conseil. Il dit, étant interviewé par M^{me} Joanne Gosselin, que toutes les décisions n'ont pas encore été prises; je pense néanmoins qu'une équipe qui travaille depuis de nombreuses années à des travaux de recherche et dans un rôle consultatif acceptera difficilement de se voir scindée et amalgamée dans l'anonymat d'un ministère. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Kirkwood: L'article de presse que M. Munro vient d'évoquer se base principalement sur une déclaration du Ministre. En effet, un communiqué de presse avait été publié, et bien que je n'en aie pas un exemplaire ici, on pourrait vous en faire distribuer. Ce communiqué de presse traite de la décision relative à la façon dont les fonctions actuellement effectuées par le Conseil de recherches pour la défense devraient être exécutées à l'avenir. Aux termes de la loi, le Conseil est chargé de trois fonctions: premièrement, de conseiller le Ministre sur tout ce qui touche à la science et à la technologie militaire; deuxièmement, de mettre en œuvre un programme de subventions destinées à encourager la recherche militaire dans les universités et l'industrie; troisièmement, de diriger elle-même un programme de recherche.

[Texte]

The Board's structure has consisted of the Board proper, of whom the Chairman and Vice-Chairman are permanent full-time members. The other members are appointed to serve in an advisory capacity on a part-time basis. That Board structure will continue in existence and will continue to perform the advisory function, and indeed it is the hope that it will do so more actively than it has in the past. The reason for that is that the full-time officers of the Board, the Chairman and Vice-Chairman, with the headquarters' staff of the Defence Research Board organization, have had a very heavy administrative load in directing the activities of the research establishment. There are some eight or nine defence research establishments distributed throughout the country that specialize in particular areas of defence research. There is no intention to dismember in any way those defence research establishments, but the Chairman, Vice-Chairman, and their immediate headquarters staff will be relieved of the administrative responsibility of directing the activities of those establishments. They will fall for general managerial control under the general direction of the Assistant Deputy Minister, Materiel, who is responsible, broadly speaking, for development and procurement, as well as for logistics now.

The term "dismemberment", which is natural to use when such a change is being discussed, is, I think, very misleading. We have no intention of breaking up these organizations or of breaking up the esprit de corps of the defence research scientists who see their career in them, and I think the impression one gains from the article on that point may be a little misleading.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Can the Assistant Deputy Minister tell us whether he has had any reactions from the members of this team, the scientists, who are doing the work, that they are reasonably happy with the decisions being taken. Are they going to be able to reconcile themselves with this change, or are you going to find perhaps that you are going to have difficulty recruiting replacements, just generally morale, if you like.

Mr. Kirkwood: It is possible that such problems may arise. We hope to avoid them. One aspect of the situation in particular could create that problem. The Defence Research Board hitherto has been, and I am not sure of the technical wording, a separate employer, and its staff have not been regular career members of the full-time Public Service. As a part of the change, the staffs of the Defence Research establishments will be brought into the Public Service structure. Now, that in itself, because they are unfamiliar with it, has made them a little uneasy . . .

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): They will be able to unionize and that sort of thing.

Mr. Kirkwood: . . . and I am not surprised. I think there would be a real problem if the process of assimilation were to involve some major change in the kind of classification structure that now exists so that they would lose their identity as defence research scientists and just be assimilated into the broad mass of the Public Service. The possibility does concern them. It is not our intention that that should happen, but this is a matter not entirely in our control. We are in discussion with the Treasury Board and the Public Service Commission on how to bring about this change with a minimum of disruption, both of the organizations and of the individual career patterns, opportunities and conditions of employment of the individuals. We have

[Interprétation]

Le Conseil est constitué d'un conseil d'administration, qui comporte un président et un vice-président à titre permanent. Les autres membres servent à temps partiel et ont un rôle consultatif. Cette structure sera retenue et le Conseil continuera à remplir ses fonctions consultatives et même, nous l'espérons, plus activement que par le passé. En effet, les membres à plein temps du Conseil, notamment le président et le vice-président, ont une lourde charge de travaux administratifs exigés par la gestion des diverses instituts de recherche. Il existe quelque huit ou neuf instituts de ce genre, répartis dans l'ensemble du pays qui se spécialisent dans tel ou tel domaine de la recherche militaire. Nous n'avons nullement l'intention de morceler ces instituts de recherche militaires; mais le président, le vice-président et leurs adjoints immédiats seront déchargés de leurs fonctions administratives relevant de la gestion de ces institutions. Ces fonctions seront dévolues au sous-ministre adjoint, section Matériel, qui est chargé du développement, de l'approvisionnement et de la logistique.

Il est donc faux de parler de démembrement. Il n'entre pas du tout dans notre intention de morceler ces institutions ni de briser l'esprit de corps des hommes de science travaillant à la défense nationale. Je crains donc que cet article ne puisse prêter à des malentendus.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Le sous-ministre adjoint pourrait-il nous dire si, à sa connaissance, les personnes travaillant dans ce secteur approuvent la décision qui a été prise. Est-ce qu'elles acceptent le changement ou pensez-vous avoir des difficultés à recruter des remplaçants, et pourriez-vous nous dire également quel est le moral de ce groupe?

M. Kirkwood: Des problèmes de ce genre pourraient effectivement se poser. Mais nous espérons néanmoins les éviter. Un aspect de la situation est assez délicat. Le Conseil de recherches pour la défense a jusqu'à présent joué le rôle d'employeur distinct, si bien que les personnes qui y travaillaient n'étaient pas assimilées à des fonctionnaires de la Fonction publique. Or, à l'application de ce changement, les personnes travaillant à la recherche militaire relèveront désormais de la Fonction publique. Or, cela risque de susciter un certain malaise.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Elles pourront désormais s'affilier à des syndicats, etc.

M. Kirkwood: Cela risque de poser des problèmes réels si cette évolution se traduisait par une modification majeure de la classification existant à l'heure actuelle, ce qui leur ferait perdre leur caractère de chercheurs travaillant à la défense nationale pour être englobés dans la masse des fonctionnaires. C'est une possibilité qui les inquiète. Nous voudrions l'éviter, mais cela ne relève pas uniquement de nous. Nous sommes en pourparlers avec le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique sur la façon de savoir comment réaliser ce changement avec le moins d'accrocs possibles, aussi bien en ce qui concerne l'organisation que les carrières individuelles, les possibilités de promotion et les conditions d'emploi. Nous les avons

[Text]

assured them that we will be doing everything possible to protect their situations in a manner as close to the present as we can, but this remains to be worked out in detail.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): And the management report, is it . . .

Mr. Kirkwood: It is not a public document. There were earlier references to the same possibility in the Glassco Commission Report, however, which is public.

The Chairman: Mr. Dupras.

Mr. Dupras: Thank you, Mr. Chairman. I see that the aircraft CF-5 is still in production. you answered a while ago to Mr. Rowland that the active life period of the CF-5 would be up to 1985, but some are still in production, I understand.

LGen Hull: I think I can answer that, Mr. Chairman. As I mentioned in answer to Mr. Rowland's question, the CF-5 has the additional role of a training aircraft and the aircraft that are in production at Canadair are the dual aircraft for training purposes.

Mr. Dupras: That means they will not be obsolete for quite a few years then?

LGen Hull: That is correct, at least until 1985, if not longer.

Mr. Dupras: I see that the cost is \$11,180,000 for 18 aircraft. I gather this does not include electronic and navigation aids?

Mr. Kirkwood: Mr. Killick can answer that.

• 1220

Mr. Dupras: I gather that the cost of these 18 aircraft, \$11,180,000, does not include electronic and navigational aids. Is that right?

Mr. Killick: Mr. Chairman, I cannot answer that question because I have to give you some other information. You will recall when the role of the aircraft was changed, the mix of singles and dual aircraft was changed, and Canada sold 20 aircraft to Venezuela.

We took those dollars from the sale and then added \$11 million, which gave us our 20 dual aircraft. It is those additional 20 that are being built. So therefore, it shows the difference of cost of \$11 million in the budget.

The aircraft are complete. We sold them for about \$1.2 million each, so we got that from the sale of the aircraft . . .

Mr. Dupras: How many aircraft were involved in this Venezuelan deal?

Mr. Killick: Sixteen singles and four duals.

Mr. Dupras: Is the Canadian government being sued because of this sale to Venezuela?

Mr. Killick: There is a contract dispute between the Government of Canada and Northrup, and this is being handled by our purchasing agency, the Department of Supply and Services.

[Interpretation]

assurées que nous ferions tout ce que nous pouvons pour protéger leur situation, mais les modalités n'ont pas encore été arrêtées.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Et le rapport de gestion . . .

M. Kirkwood: Il ne s'agit pas d'un document public. Il en avait déjà été question auparavant dans le rapport de la Commission Glassco qui, lui, est un document public.

Le président: Monsieur Dupras.

M. Dupras: Je vous remercie, monsieur le président. Je vois qu'on continue encore à produire l'appareil CF-5. Vous aviez dit, en réponse à une question posée par M. Rowland, que cet appareil devrait rester opérationnel jusqu'à 1985, ce qui n'empêche qu'on continue encore à le produire.

LGen Hull: J'aimerais répondre à cette question, monsieur le président. Ainsi que je l'ai dit en réponse à la question posée par M. Rowland, le CF-5 est utilisé en tant qu'appareil d'entraînement et c'est justement ce type d'appareil biplace que Canadair est en train de produire actuellement.

M. Dupras: Vous voulez dire qu'ils resteront en usage pendant encore plusieurs années?

LGen Hull: C'est exact, au moins jusqu'en 1985, peut-être bien.

M. Dupras: Je vois que 18 appareils reviennent à \$11,180,000 mille. Ce montant ne comprend pas, je suppose, les dispositifs électroniques et de navigation?

M. Kirkwood: M. Killick peut répondre à votre question.

M. Dupras: Si je comprends bien, le coût de ces 18 avions, soit \$11,180,000, ne comprend pas les aides électroniques à la navigation?

M. Killick: Monsieur le président, je ne peux répondre à cette question parce que je dois auparavant vous donner certains autres renseignements. Vous vous rappellerez que lorsque l'on a changé les objectifs des patrouilles aériennes, il y a eu changement aussi du prototype, et c'est alors que le Canada a vendu 20 avions au Venezuela.

Nous avons conservé le montant de cette vente pour y ajouter ensuite 11 millions de dollars, ce qui nous a donné 20 avions à double objectif. Ce sont ces 20 avions supplémentaires que l'on est en train de construire. Par conséquent, on indique ici ce coût de 11 millions qui figure au budget.

La construction de ces avions est maintenant terminée et nous les avons vendus à raison de \$1,200,000 chacun, et par conséquent, nous avons retiré de la vente de ces avions . . .

M. Dupras: Quel était le nombre d'avions impliqués dans cet accord avec le Venezuela?

M. Killick: Seize avions à simple objectif, et quatre avions à double objectif.

M. Dupras: A-t-on intenté un procès au gouvernement canadien à la suite de cette vente au Venezuela?

M. Killick: Il y a un différend au sujet du contrat qui lie le gouvernement canadien et la société Northrup et tout cela est entre les mains de notre agent d'achat, soit le ministère des Approvisionnements et Services.

[Texte]

Mr. Dupras: Have we registered the counterclaim against the aircraft manufacturers?

Mr. Killick: I am not aware of the current status of the contract dispute.

Mr. Dupras: Mr. Chairman, I believe Mr. Killick should stay because I have other questions. Maybe the gentleman capable of answering me—I see “Sea King Helicopter Improvement”—\$24 million. How many do we improve? That is a lot of money for improving helicopters.

MGen Carr: The answer is 32 aircraft.

Mr. Dupras: What improvement are we going to make to these helicopters?

MGen Carr: It is a mid-life improvement program which is replacing a number of the obsolescent or obsolete equipment in the aircraft at the present time, particularly those of a flight safety nature. In other words, they improve the safety of the aircraft. They improve navigational systems, instruments, and so on.

Mr. Dupras: How long have these helicopters been in active service? How long are they going to be in service because of this improvement?

MGen Carr: The date of purchase was the early sixties. I can get you the exact date.

Mr. Killick: Mr. Chairman, I can give you that information. We have about 32 aircraft.

During the normal course of an aircraft program, it comes in for a major overhaul, as you overhaul a car. Part of this program of spending \$24 million is to improve the undercarriage of the aircraft when it lands in rather difficult circumstances on a ship at sea, under rough conditions. It is to put a new radar in the aircraft. It is to put a new crash safety fuel system, and really to bring it up to day-one, and generally clean the aircraft up and make it a better vehicle.

Mr. Dupras: All right. I have another question for Mr. Killick, with your permission, Mr. Chairman. I would like to know what other countries who use the Centurion tank have their Rolls-Royce engines overhauled at Jersey.

Mr. Killick: That is correct, sir.

Mr. Dupras: Are we the only one who has these engines overhauled at Jersey?

Mr. Killick: No, a number of other countries do, sir.

Mr. Dupras: Would this be considered the main overhaul plant for the Rolls-Royce company?

[Interprétation]

M. Dupras: A-t-il enregistré une contre-réclamation à l'égard des fabricants de ces avions?

M. Killick: Je ne suis pas au courant de ce qui en est, à l'heure actuelle, au sujet de ce différend.

M. Dupras: Monsieur le président, j'aimerais bien que M. Killick demeure parmi nous parce que j'ai d'autres questions à lui poser. Il peut être la personne qui puisse me répondre—je constate une affectation de 24 millions de dollars à l'amélioration de l'hélicoptère *Sea King*. Quel est le nombre d'hélicoptères que nous avons l'intention d'améliorer? Il me semble que cela représente une assez forte somme simplement pour apporter des améliorations aux hélicoptères.

Le major-général Carr: Il s'agit de 32 hélicoptères.

M. Dupras: Quelles améliorations allons-nous apporter à ces hélicoptères?

Le major-général Carr: Il s'agit d'un programme d'amélioration en vue de remplacer un certain nombre de pièces d'équipement désuètes à l'heure actuelle, particulièrement celles qui permettent la sécurité aérienne. Autrement dit, on améliore la sécurité de ces avions. Ensuite, on apporte des améliorations au système de navigation, aux instruments de bord et le reste.

M. Dupras: Depuis combien de temps ces hélicoptères ont-ils été en service actif? Pendant combien de temps seront-ils en service à la suite de cette amélioration?

Le major-général Carr: La date d'achat se situait au début des années soixante et je pourrais vous obtenir la date exacte.

M. Killick: Monsieur le président, je peux vous donner ce renseignement. Nous avons environ 32 avions en opération et nous pouvons vous donner un chiffre précis.

Durant le cours normal d'usage un avion doit subir un examen complet de la même façon que l'on fait l'examen d'une automobile. Une partie de ces 24 millions de dollars ira à l'amélioration du train d'atterrissage de l'avion lorsqu'il doit atterrir dans des circonstances assez difficiles ou bien sur un bateau en mer dans des conditions peu propices à un atterrissage. Nous avons également l'intention de mettre un nouveau système de radar dans cet avion. Cet argent servira aussi à installer un nouveau système de sécurité en cas d'écrasement en plus de le moderniser et de procéder à un nettoyage général pour en faire un meilleur véhicule.

M. Dupras: Très bien. Permettez-moi, monsieur le président, de poser une autre question à M. Killick. J'aimerais savoir si les autres pays qui utilisent le char d'assaut Centurion font procéder à un examen complet de leurs engins Rolls-Royce à Jersey.

M. Killick: C'est exact, monsieur.

M. Dupras: Sommes-nous les seuls à procéder à un tel examen de nos moteurs à Jersey?

M. Killick: Non, monsieur, il y a un certain nombre d'autres pays qui le font également.

M. Dupras: Cela devrait-il être considéré comme la principale usine d'examen de la société Rolls-Royce?

[Text]

Mr. Killick: They were the designated company by Rolls-Royce and the Ministry of Defence.

Mr. Dupras: So this work could not be done either in Germany or in Canada?

Mr. Killick: It could be, sir, but it would be more expensive because of the procurement of the special components and processes, and the tooling required.

• 1230

Mr. Dupras: What other components of these tanks do we have to overhaul? Is the engine the only component that is going to be looked after?

Mr. Killick: Yes, the engine and the tracks and certain calibrations of the gun system itself. Transmission, we could provide that.

Mr. Dupras: It is more or less quite an improvement on this tank?

Mr. Killick: I would have to challenge the use of the word "improvement". It is bringing them back to how they should be, to the standard that they were at.

Mr. Dupras: So without improving or changing the communication system or the other systems, because of this overhaul, then, how many years longer will they remain in active service? This is not only for a couple of years, I would imagine.

Mr. Kirkwood: The government has announced that it intends to continue the Centurion in service until 1976, and it has been our judgment that the overhaul work now being done is cost effective for that period. It is certainly the case that the tanks will have some continuing capability after that date, but the question of what use will be made of the tanks we hold after that date is a matter for government decision.

Mr. Dupras: What will be the cost in percentage of the total price of the original machine—this cost of overhaul?

Mr. Kirkwood: I think, Mr. Chairman, we are not in a position to answer that today. We can get that information, certainly.

Mr. Dupras: All right. Thank you very much.

The Chairman: I still have the names of seven members of the Committee on my list. Mr. McKinnon will be the next questioner. I have the names of Mr. Trudel, Mr. Howie, Miss Bégin, Mr. Alexander . . .

Mr. McKinnon: I would suggest, Mr. Chairman, that we stop at 12.30 p.m. and have another day.

The Chairman: Of course, whenever we have not exhausted the list we keep them for the next meeting on defence.

Mr. McKinnon: I would suggest we call it 12.30 p.m. and come another day. I hate to lose my turn for three minutes. I certainly have 10 or 20 or 30 minutes more worth of questions.

The Chairman: The trouble is that I do not know when the next meeting will be. The Steering Committee will make the decision about that.

[Interpretation]

M. Killick: C'est la société Rolls-Royce ainsi que le ministère de la Défense nationale qui ont confié ce service à cette compagnie.

M. Dupras: Par conséquent, cet examen ne pourrait se faire, soit en Allemagne, soit au Canada?

M. Killick: On pourrait le faire, monsieur, mais il en coûterait beaucoup plus cher, à cause de la difficulté d'obtenir des pièces et accessoires spéciaux ainsi que les outils nécessaires.

M. Dupras: Quels sont les autres composants de ces chars d'assaut qu'il faut refaire? S'agit-il seulement du moteur?

M. Killick: Oui, le moteur et les voies et certaines calibrations du système de canons. Nous pourrions fournir les réparations de la transmission.

M. Dupras: S'agit-il de beaucoup d'améliorations sur ce char d'assaut?

M. Killick: Je dois contester votre emploi du mot «améliorations». On les remet à neuf, à la norme de laquelle ils sont partis.

M. Dupras: Sans améliorer ou modifier le système de communication ou les autres systèmes, par ces réparations; pour combien d'années supplémentaires pourrait-on se servir de ces chars d'assaut? Il ne s'agirait pas simplement de quelques années?

M. Kirkwood: Le gouvernement a déclaré qu'il compte garder le char d'assaut Centurion en service jusqu'en 1976, et nous estimons que les travaux actuellement en train d'être effectués seront efficaces, du point de vue des coûts, pour cette période. Les chars d'assaut vont certainement avoir une capacité ultérieure à cette date, mais c'est au gouvernement de décider comment on va les utiliser après la date limite.

M. Dupras: Combien est-ce que cela va coûter, en termes de pourcentage du prix total du char d'assaut original?

M. Kirkwood: Monsieur le président, nous ne sommes pas en état de répondre à cette question aujourd'hui. Nous pouvons sûrement vous trouver les renseignements.

M. Dupras: Très bien. Merci beaucoup.

Le président: J'ai toujours les noms de 7 membres de ce Comité sur ma liste. M. McKinnon serait le prochain questionneur. J'ai aussi les noms de MM. Trudel, Howie, Alexander et de M^{lle} Bégin . . .

M. McKinnon: Monsieur le président, je suggérerais que l'on s'arrête à 12 h 30, et que l'on poursuive les discussions à une date ultérieure.

Le président: Bien entendu, lorsque nous n'avons pas épuisé la liste de noms, nous les gardons pour la prochaine réunion au sujet de la défense.

M. McKinnon: Je suggère que nous nous mettions d'accord sur l'heure de 12 h 30, et revenions un autre jour. Je ne veux pas perdre mon tour pour 3 minutes. J'ai certainement 10, 20 ou 30 minutes de questions à poser.

Le président: L'ennui, c'est que je ne sais pas la date à laquelle la prochaine réunion aura lieu. Le comité directeur va prendre une décision à cet égard.

[Texte]

I want to thank our witnesses and all the officials of the department. Before we adjourn I would like to remind members of the Committee that our next meeting will be on Tuesday, April 2, 1974, at 9.30 in the morning, when we will hear from Mr. Ritchie, Deputy Secretary of State for External Affairs.

The next meeting will be in room 371. I mention this because we usually meet in room 308 or 208 but our next meeting will be in room 371.

I am told by the Clerk that it is not always possible to get room 308, which is larger and which has a better communications system, more seats for the press, but unfortunately we cannot have this room all the time. We are trying.

Mr. Harney: Mr. Chairman, would you express our thanks to the large number of staff people who have attended these two meetings?

The Chairman: Yes, of course. Again, I want to thank our witnesses and also all the other officials who have come this morning.

Mr. Kirkwood: Mr. Chairman, I wonder if I could improve two of the answers that have been given recently.

I am informed that the total inventory of Sea King Helicopters is 32 and the number of Centurion tanks held by our land force in Europe is 54.

The Chairman: Thank you very much. This meeting is adjourned.

[Interprétation]

J'aimerais remercier nos témoins et tous les fonctionnaires du Ministère. Avant de lever la séance, j'aimerais rappeler aux membres de ce Comité que notre prochaine réunion aura lieu mardi le 2 avril 1974 à 9 h 30 du matin, lorsque nous allons entendre M. Ritchie, secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures.

La prochaine réunion aura lieu dans la salle 371. Je veux mentionner ceci parce que, d'habitude, nous nous réunissons dans la salle 308 ou 208, mais notre prochaine réunion aura lieu dans la salle 371.

Le greffier me dit qu'il n'est pas toujours possible d'obtenir la salle 308, qui est une salle plus grande avec un système de communication plus perfectionné, plus de sièges pour les journalistes; mais, malheureusement, nous ne pouvons pas obtenir cette salle tout le temps. Nous faisons de notre mieux.

M. Harney: Monsieur le président, pourriez-vous remercier de notre part le grand nombre de personnes du personnel qui ont assisté à ces deux réunions?

Le président: Oui, bien sûr. Encore une fois, j'aimerais remercier nos témoins, ainsi que tous les autres fonctionnaires qui sont venus ici ce matin.

M. Kirkwood: Monsieur le président, je me demande si je pourrais améliorer deux des réponses qu'on vous a données tout à l'heure.

On me dit que l'inventaire total des hélicoptères Sea King se chiffre à 35, et que le nombre de chars d'assaut Centurion que détiennent nos forces en Europe se chiffre à 32.

Le président: Merci beaucoup. La séance est levée.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 8

Tuesday, April 2, 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 8

Le mardi 2 avril 1974

Président: M. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

External Affairs and National Defence

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Department of External Affairs

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1974-1975
Ministère des Affaires extérieures

WITNESSES:

(See Minutes of Proceedings)

TÉMOINS:

(Voir les procès-verbaux)

Second Session

Twenty-ninth Parliament, 1974

Deuxième session de la

vingt-neuvième législature, 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance
Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Messrs.

Bégin (M ¹¹ *)	Gendron
Brewin	Harney
Carter	Hees
Crouse	Hopkins
Cullen	Howie
Douglas	Langlois
Dupras	Laprise
Fairweather	MacLean

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Président: M. Georges-C. Lachance
Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messieurs

Macquarrie	Rowland
Matte	Stackhouse
McCain	Stollery
McKinnon	Trudel
Munro	Wagner
(Esquimalt-Saanich)	Walker—(30)
Pelletier	
(Sherbrooke)	

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

On Friday, March 29, 1974:

Messrs. Crouse and McCain replaced Messrs.
Hueglin and Haliburton.

On Monday, April 1, 1974:

Mr. Hopkins replaced Mr. Fleming.

Conformément à l'article 65(4)b) du Règlement

Le vendredi 29 mars 1974:

MM. Crouse et McCain remplacent MM. Hueglin et
Haliburton.

Le lundi 1^{er} avril 1974:

M. Hopkins remplace M. Fleming.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 2, 1974
(9)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 9:40 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Lachance, presiding.

Members of the Committee present: Miss Bégin, Messrs. Brewin, Danson, Dupras, Harney, Hees, Hopkins, Lachance, Laprise, MacLean, Macquarrie, McCain, McKinnon, Pelletier (*Sherbrooke*), Rowland, Stackhouse, Stollery, Trudel, Walker.

Witnesses: From the Department of External Affairs: Messrs. A. R. Ritchie, Under-Secretary of State for External Affairs; D'Iberville Fortier, Assistant Under-Secretary of State for External Affairs; Larry J. O'Toole, Assistant Under-Secretary of State for External Affairs.

The Committee resumed consideration of the Estimates 1974-75 of the Department of External Affairs.

The Chairman called Votes 1, 5, 10, L15 and 20 relating to the Department of External Affairs, Votes 25, 30 and L35 relating to CIDA, and Vote 40 relating to the International Joint Commission.

Messrs. Ritchie, Fortier and O'Toole answered questions.

At 11:05 o'clock a.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m., Thursday, April 4, 1974.

TÉMOIGNAGES

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 2 AVRIL 1974
(9)

[Texte]

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 9 h. 40 du matin, sous la présidence de M. Lachance.

Membres du Comité présents: M^{lle} Bégin, MM. Brewin, Danson, Dupras, Harney, Hees, Hopkins, Lachance, Laprise, MacLean, Maquarrie, McCain, McKinnon, Pelletier (*Sherbrooke*), Rowland, Stackhouse, Stollery, Trudel, Walker.

Témoins: Du Ministère des Affaires extérieures: MM. A. E. Ritchie, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures; D'Iberville Fortier, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures; Larry J. O'Toole, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures.

Le Comité reprend l'étude du Budget des dépenses 1974-1975 du Ministère des Affaires extérieures.

Le président appelle les crédits n^{os} 1, 5, 10, L15 et 20 ayant trait au Ministère des Affaires extérieures, les crédits 25, 30 et L35 ayant trait à l'Agence canadienne de développement international et le crédit 40 ayant trait à la Commission mixte internationale.

MM. Ritchie, Fortier et O'Toole répondent aux questions.

A 11 h. 05 du matin, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 3 h. 30 de l'après-midi le jeudi, 4 avril 1974.

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

• 0940

[Text]

Tuesday, April 2, 1974

The Chairman: Order, please. We are pleased to have with us this morning the Under-Secretary of State for External Affairs, Mr. Ritchie, who needs no introduction to most members of this Committee, as well as several officials of the Department.

Our study of the Estimates of the Department of External Affairs will continue on Thursday afternoon of this week at 3:30 when we will hear from four supporters of the government's proposed policy of extending humanitarian aid to Southern Africa.

On Friday morning this week, Mr. Sharp will be back once again since members expressed such a special interest in seeing him. On Tuesday next we will meet with Mr. Gerin-Lajoie. I trust that this schedule will give members an opportunity to explore as many areas of interest as possible before Easter.

I would now like to call Votes 1, 5, 10, L15, and 20 relating to the Department of External Affairs, Votes 25, 30 and L35 relating to CIDA and Vote 40 relating to the International Joint Commission.

Department of External Affairs

Canadian Interests Abroad Program

Vote 1—Canadian Interests Abroad—Operating expenditures—\$112,286,666

Vote 5—Canadian Interests Abroad—Capital expenditures—\$9,982,000

Vote 10—Canadian Interests Abroad—The grants listed in the Estimates, contributions and authority to pay assessments—\$30,996,635

Vote L15—Advances in accordance with terms and conditions approved by Treasury Board—\$263,000

World Exhibitions Program

Vote 20—World Exhibitions—Program Expenditures and contributions—\$440,000

Canadian International Development Agency

Vote 25—Canadian International Development Agency—Operating expenditures—\$17,685,000

Vote 30—Canadian International Development Agency—The grants listed in the estimates—\$332,000,000

Vote L35—International Development Assistance—Special loan assistance—\$217,289,000

International Joint Commission

Vote 40—International Joint Commission—Salaries and expenses of the Canadian Section—\$1,284,000

The Chairman: We will proceed directly with questioning unless Mr. Ritchie would like to make any preliminary comments?

Mr. E. A. Ritchie (Under-Secretary of State for the Department of External Affairs): No, Mr. Chairman, we

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Interpretation]

Le mardi 2 avril 1974

Le président: A l'ordre, je vous prie. Nous sommes heureux d'accueillir ce matin le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Ritchie, qui n'a pas besoin d'être présenté à la plupart des députés de ce Comité, ainsi que plusieurs des fonctionnaires de son ministère.

Nous poursuivrons l'étude du budget du ministère des Affaires extérieures jeudi après-midi à 15h. 30, réunion au cours de laquelle nous entendrons quatre défenseurs de la politique du gouvernement proposant d'étendre l'aide humanitaire à l'Afrique du Sud.

Vendredi matin, M. Sharp sera de nouveau parmi nous, certains députés ayant exprimé l'intérêt spécial que sa présence revêtait. Nous reverrons M. Gerin-Lajoie mardi prochain. Je suis convaincu que cet emploi du temps offrira la possibilité aux députés d'explorer autant de domaines d'intérêt que possible avant Pâques.

Je mets maintenant en délibération les crédits 1, 5, 10, L15 et 20 relatifs au ministère des Affaires extérieures, les crédits 25, 30 et L35 relatifs à l'ACDI et le crédit 40 relatif à la Commission mixte internationale.

Ministère des Affaires extérieures

Programme des intérêts du Canada à l'étranger

Crédit 1^{er}—Intérêts du Canada à l'étranger—

Dépenses de fonctionnement—\$112,286,666

Crédit 5—Intérêts du Canada à l'étranger—

Dépenses en capital—\$9,982,000

Crédit 10—Intérêts du Canada à l'étranger—

Subventions inscrites au budget, contributions et autorisation de payer des cotisations \$30,996,635

Crédit L15—Avances accordées conformément aux conditions et modalités approuvées par le conseil du Trésor—\$263,000

Programme des expositions universelles

Crédit 20—Expositions universelles—

Dépenses du programme et contributions—\$440,000

Agence canadienne de développement international

Crédit 25—Agence canadienne de développement international—

Dépenses de fonctionnement—\$17,685,000

Crédit 30—Agence canadienne de développement international—

Subventions inscrites au Budget—\$332,000,000

Crédit L35—Aide au développement international—

Aide spéciale sous forme de prêts—\$217,289,000

Commission mixte internationale

Crédit 40—Commission mixte internationale—

Traitements et dépenses de la section canadienne—\$1,284,000

Le président: Nous allons passer directement aux questions à moins que M. Ritchie ne veuille faire quelques remarques préliminaires?

M. E. A. Ritchie (sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur le président, nous sommes

[Texte]

are available to try to answer any questions you might have to ask.

The Chairman: My first questioner on the list is Mr. Stackhouse, and then Mr. Danson, Mr. Pelletier, Mr. Macquarrie and others. Mr. Stackhouse.

Mr. Stackhouse: Mr. Chairman, I take it our questioning is not confined to CIDA and such matters.

The Chairman: No.

Mr. Stackhouse: I would like to direct two questions to Mr. Ritchie. One concerns the development of Canada's external affairs and relationships in the Middle East. We have made, I think, a notable and good advance in recent months but I wonder if Mr. Ritchie would indicate to the Committee some of the long-term planning of the Department in respect to enlarging the number of missions in the Middle East, also indicate the lines the Department might be considering following in terms of policy in so far as they could share them publicly and in some way bring the Committee into the thinking of the Department with regard to this matter.

It seems to me that for a long time we have looked upon the Middle East as essentially a crises situation. We have been absorbed by the dissension between Israel and the Arab countries; the reasonse for that are obviously clear. Nonetheless, I think in recent months we have become aware, if we did not realize it before, that the Middle East has an important role to play in the life of the world as a whole. We have a development of a new power structure in the world and consequently the Arab nations in the Middle East cannot be ignored. Rather, I should think we ought to see those countries not so much as a problem but as an opportunity, particularly in respect to trade. I believe some advance has been made by the Canadian government in that connection. It would seem to me that the Canadian government ought to be considering ways of expanding our trade with the Middle Eastern countries. I was recently impressed by some of the statements of one of the senators supporting the government along the same lines. I would welcome hearing Mr. Ritchie on that subject.

Mr. Chairman, I would also welcome him giving us some direction in respect to another matter, also in the East, but in this case what used to be called the Far East. It would seem that there is a shifting of emphasis by the Government of China in its relationship with the United States; the new relationship that blossomed a few years ago at the time of President Nixon's visit to China is now perhaps taking on another complexion. The Government of China is, perhaps, moving away from the warmth of its friendship with the West and we may be entering into a new development in relationships between China and Western countries. To what extent does this impinge upon Canada/China relationships? How would Mr. Ritchie describe the present character of those relationships? What, if anything, are the plans of the Canadian government to respond to what may be a new outlook on the part of the Chinese government?

[Interprétation]

a la disposition des députés pour essayer de répondre à toutes les questions qu'ils voudront bien poser.

Le président: Le premier nom que j'ai sur ma liste est celui de M. Stackhouse, ensuite viennent M. Danson, M. Pelletier, M. Macquarrie ainsi que d'autres. Monsieur Stackhouse.

M. Stackhouse: Monsieur le président, si j'ai bien compris nos questions ne doivent pas se limiter forcément à l'ACDI.

Le président: Non.

M. Stackhouse: J'aimerais poser deux questions à M. Ritchie. L'une concerne le développement des affaires extérieures et des rapports du Canada avec le Moyen-Orient. A mon avis, nous avons fait des progrès remarquables au cours des derniers mois, mais M. Ritchie pourrait-il indiquer au Comité certains des plans à long terme du ministère relatifs à l'agrandissement du nombre de missions installées au Moyen-Orient, et pourrait-il également indiquer les grandes lignes que le ministère pourrait envisager de suivre en matière de politique dans la mesure où elles peuvent être rendues publiques, et d'une certaine manière éclairer le Comité sur le raisonnement du ministère à cet égard?

Il me semble que pendant longtemps nous avons considéré le Moyen-Orient comme étant essentiellement une région en crise. Nous nous sommes surtout inquiétés de la dissension entre Israël et les pays Arabes, les raisons en étant évidemment claires. Néanmoins, je crois qu'au cours des derniers mois nous avons pris conscience, si nous ne l'avions pas fait auparavant, que le Moyen-Orient joue un rôle important dans la vie du monde entier. Le monde connaît une évolution dans sa structure des pouvoirs et en conséquence les pays Arabes et le Moyen-Orient ne peuvent être ignorés. Tout au contraire, je pense que nous ne devrions pas tant considérer ces pays comme un problème mais comme une ouverture, en particulier dans le domaine du commerce. Je crois que le gouvernement canadien a fait quelques progrès à cet égard. Il me semble que le gouvernement canadien devrait étudier les moyens d'accroître nos relations commerciales avec les pays du Moyen-Orient. Dernièrement, j'ai été impressionné par certaines déclarations d'un sénateur appuyant le gouvernement dans cette voie. J'aimerais énormément entendre M. Ritchie à ce sujet.

Monsieur le président, j'aimerais également qu'il nous donne quelques indications au sujet d'une autre question, également relative à l'Orient, mais plus particulièrement à ce qu'on avait pour habitude d'appeler l'Extrême-Orient. Il semblerait que le gouvernement chinois déplace l'accent dans ses rapports avec les États-Unis; les nouvelles relations qui ont fleuri il y a quelques années à la suite de la visite du président Nixon en Chine semblent changer maintenant de teinte. Il se peut que le gouvernement chinois tempère la chaleur de son amitié avec l'Occident et que nous entrons dans un nouveau cycle de relations entre la Chine et les pays occidentaux. Dans quelle mesure cela influence-t-il les relations entre le Canada et la Chine? Comment M. Ritchie décrirait-il le caractère actuel de ces relations? Que prévoit de faire, s'il prévoit quoi que ce soit, le Canada pour répondre à ce qu'on pourrait considérer comme une nouvelle orientation de la politique du gouvernement chinois?

[Text]

● 0945

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, Mr. Stackhouse has raised some very large questions and I am sure you will understand if, as a mere official, I do not attempt to...

Mr. Stackhouse: Not a mere official—an official, perhaps, but not mere.

Mr. Ritchie: All officials are mere, but that will not inhibit me too much from...

Mr. Stackhouse: Not a mere official.

Mr. Ritchie: ...commenting on the questions that have been raised. First, with regard to the Middle East, Mr. Chairman, Mr. Stackhouse asked what are our long-term plans and do we recognize that the Middle East is more than simply a place where crises occur, that it does have significance for Canada of a continuing and important character in trade and other respects. I can assure the Committee that the significance of the Middle East in these various respects has been well appreciated. The question of representation in the Middle East is a matter on which, not just External Affairs but the other departments represented on the Interdepartmental Committee for External Relations gives careful examination regularly. The plans that are reflected in the decision of the government announced recently to open in Jeddah were developed on an interdepartmental basis and did take account of the interest which the various departments saw in more direct Canadian relations in the Middle East at this time. That is true also for such plans as are being made for the future. They are being developed on an interdepartmental basis to take account of the variety of Canadian interests that are apparent in that region.

Of course those plans are put as recommendations to the government which has to consider how far it is able to go in the particular period. I must say as officials we also have to consider how much we can take on in all parts of the world in a particular year because although the opening of a mission may sound very simple, that we issue a communique or wave a wand or something of that sort and a mission appears in the particular capital, as you well know, that is not the case. It is a complex operation to establish a mission in almost any country and that is certainly true in the countries of the Middle East. We have to consider carefully what the priorities are that we should recommend to the government for the use of the manpower and the money and the communications facilities and all that is involved in establishing a mission, what priorities we should recommend from one time to another.

So it is a complex operation. We try to look at it from the point of view of concrete Canadian interests and certainly the trade interest and the energy interest in the Middle East are very much on people's minds and we go as far in our recommendations as we feel the available resources would permit.

[Interpretation]

M. Ritchie: Monsieur le président, M. Stackhouse a posé des questions d'envergure et je suis certain que vous comprendrez si, simple fonctionnaire, je n'essaie pas de...

M. Stackhouse: Pas simple fonctionnaire—fonctionnaire, peut-être, mais pas simple.

M. Ritchie: Tous les fonctionnaires sont simples, mais cela ne m'empêchera pas trop...

M. Stackhouse: Pas un simple fonctionnaire.

M. Ritchie: ...de faire des remarques relatives aux questions qui ont été posées. Premièrement, pour ce qui est du Moyen Orient, monsieur le président, M. Stackhouse m'a demandé quels étaient nos plans à long terme et si nous reconnaissons que le Moyen Orient est plus qu'un endroit traversant des crises, qu'il revêt de l'importance pour le Canada dans le cadre d'échanges commerciaux permanents entre autres. Je peux assurer le Comité que l'importance du Moyen Orient à ces divers égards a été reconnue. La question de la représentation au Moyen Orient est un sujet qui fait l'objet d'études régulières et attentives non seulement des Affaires extérieures mais des autres ministères représentés au sein du Comité interministériel pour les relations extérieures. Ces plans reflétés dernièrement dans la décision du gouvernement annonçant l'ouverture d'une mission à Jeddah avaient été mis au point au niveau interministériel et tenaient compte des différents intérêts des ministères à des relations canadiennes plus directes avec le Moyen Orient à cette époque-là. C'est également vrai pour les plans qui sont dressés pour le future. Ils sont mis au point au niveau interministériel pour tenir compte des différents intérêts canadiens qui sont apparents dans cette région.

Certes, ces plans sont présentés comme des recommandations au gouvernement qui doit déterminer jusqu'où il peut aller à ce moment particulier. Je dois dire qu'au niveau des fonctionnaires nous devons également déterminer la charge que nous pouvons assumer dans toutes les régions du monde au cours d'une année particulière car bien que l'ouverture d'une mission puisse sembler très simple, qu'on puisse sembler qu'il suffit de publier un communiqué ou de donner un coup de baguette magique pour qu'une mission apparaisse dans une capitale, comme vous le savez, il n'en est rien. Établir une mission est chose très complexe dans presque tous les pays et assurément rien n'est plus vrai dans les pays du Moyen Orient. Nous devons tout particulièrement tenir compte des priorités dans nos recommandations au gouvernement pour l'utilisation de la main-d'œuvre, de l'argent, des installations de communication et tout ce qu'entraîne l'établissement d'une mission, de priorités qui se modifient constamment.

C'est donc chose complexe. Nous essayons de les étudier du point de vue concret des intérêts canadiens et il est certain que les intérêts commerciaux et énergétiques du Moyen Orient occupent énormément l'esprit des gens et dans nos recommandations nous allons aussi loin que les ressources disponibles nous semblent le permettre.

[Texte]

Canadian representation in the Middle East, as you know, is not a new thing. We have had a mission in Israel, in Egypt, in Lebanon, covering several other countries from Lebanon, in Iran, covering several other countries from there. We added other ones on for that Embassy during the year and now we will have a mission in Jeddah. This provides fairly effective coverage and I think the exchanges of the recent period with regard to energy matters bore this out. It provides fairly effective coverage even for countries in which we may not have resident missions.

Our ambassadors in Tehran and Beirut, Mr. George and Mr. Gignac were certainly very active through this recent period in taking care of Canadian interests in different parts of that region. Their task will be simplified now with the opening of the mission in Jeddah and, as I say, adding the Arab emirates to our double accreditation there does give us coverage in other parts of that region. At what point additional missions in the Middle East would be warranted is a matter on which the government will have to take a decision and the interdepartmental committee considering all of Canada's interests will be making its recommendations. As the Minister has indicated, Iraq is obviously a country of very substantial importance in economic and other respects for the not too distant future.

• 0950

So I think, Mr. Chairman, a general answer to the question is that we have had what we consider to be pretty good representation, although it has been stretched pretty tightly, in that area now for sometime. We have been improving on that representation as we have been able to, we are making improvements of quite a substantial character this year, and we shall be making recommendations to ministers with regard to further improvement of our operations in the Middle East, on which the government can make its decisions in the very near future. These missions, in the localities where they are located and in the countries to which they are doubly accredited, I think do go far beyond crises situations. Although crises situations do unfortunately occur from time to time, these missions are conscious of the continuing and important interests that are there quite apart from crises.

On the Far East, I think all I could say at this stage is that our relations with China are developing very actively. Progress is being made on the very difficult question of reunification of families. Trade with China is developing actively and exchanges in the cultural and scientific, even recently in the ice hockey area with a country that has not been involved in that sport for long, have all been happening at quite a tempo. Our mission in Peking and our missions elsewhere in that area have had a very active time and we look forward to even greater activity in our relations with China over the period ahead.

[Interprétation]

La représentation canadienne au Moyen Orient, comme vous le savez, n'est pas chose nouvelle. Nous avons une mission en Israël, en Égypte, une au Liban couvrant plusieurs autres pays et une en Iran couvrant plusieurs autres pays également. Nous en avons ajouté d'autres pour cette ambassade au cours de l'année et nous allons maintenant avoir une mission à Jeddah. Cela assure une couverture relativement efficace et je crois que les derniers échanges relatifs aux questions d'énergie sont là pour le prouver. Cela assure une couverture relativement efficace même pour les pays dans lesquels nous n'avons pas de mission résidente.

Nos ambassadeurs à Téhéran et à Beyrouth, M. George et M. Gignac ont assurément été très actifs au cours de cette dernière période en s'occupant des intérêts canadiens dans les différentes parties de cette région. Leur tâche sera maintenant simplifiée avec l'ouverture de la mission à Jeddah et, comme je l'ai dit, en ajoutant les émirats arabes à cette double représentation nous assureront la couverture d'autres parties de cette région. Quant à savoir à partir de quel moment l'émission supplémentaire au Moyen-Orient serait justifiée, la décision en reviendra au gouvernement et le comité interministériel fera ses recommandations dans la perspective de tous les intérêts canadiens. Comme le ministre l'a indiqué, l'Irak sera de toute évidence un pays d'une importance très considérable en matière économique et autres, dans un avenir pas très éloigné.

Par conséquent, monsieur le président, pour répondre d'une manière générale à cette question, nous avons joui de ce que nous tenons pour une très bonne représentation, bien qu'elle ait été étirée presque au maximum, dans cette région depuis quelque temps maintenant. Nous avons apporté des améliorations à cette représentation dans la mesure de nos possibilités, nous apporterons des améliorations assez substantielles cette année, et nous ferons des recommandations au ministre relatives à une amélioration encore accrue de nos opérations au Moyen Orient, recommandations à partir desquelles le gouvernement pourra prendre des décisions dans un proche avenir. Ces missions, dans les localités où elles sont situées et dans les pays auxquelles elles sont doublement accréditées, dépassent à mon avis, le cadre des situations de crise. Bien que ces situations de crise surviennent malheureusement de temps en temps, ces missions ont conscience des intérêts permanents et importants qui existent dans ces régions en deça de ces crises.

Pour ce qui est de l'Extrême-Orient tout ce que je peux dire pour le moment c'est que nos relations avec la Chine se développent très activement. La question très difficile de réunification des familles fait des progrès. Le commerce avec la Chine se développe activement et les échanges dans le domaine culturel et scientifique, et même tout dernièrement dans le domaine du hockey sur glace avec un pays qui ne pratique pas ce sport depuis longtemps, se font à un rythme accéléré. Notre mission à Pékin et nos autres missions dans ce pays ont été très actives et nous nous attendons à des activités encore plus grandes dans le cadre de nos relations avec la Chine au cours de la période devant nous.

[Text]

The Chairman: Before I give the floor to Mr. Danson may I remind the members of the Committee that we will have to vacate this room by 11 o'clock because another committee is sitting here at that time.

Mr. Danson: I will be finished by eleven, Mr. Chairman.

The Chairman: I am sure you will.

Mr. Danson: Mr. Chairman, I would like to ask Mr. Ritchie, following along Mr. Stackhouse's questioning relating to the Mid-East, about a report in the *Toronto Star* of a week ago Saturday that Canada had negotiated or was considering a sale of a CANDU reactor to, I think it was, Saudi Arabia, but without the normal safeguards that are applied when we sell nuclear reactors.

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, if that was a report it is quite unfounded.

Mr. Danson: So all our sales of nuclear reactors do require the safeguard provisions?

Mr. Ritchie: All are subject to the international safeguards, yes.

Mr. Danson: The next question, Mr. Chairman, is on the safety of Canadians travelling abroad. With more Canadians travelling abroad, particularly youth, we find more and more are getting into very difficult situations, as we saw in Zambia last year. Just this morning we read of another young man who was robbed, shot and died in Mexico. And I am aware of other cases, particularly one in Sicily. In such places people are accused of breaking the laws, and of course we do not know until they are tried if they have broken the laws. But sometimes the legal procedures are very long, the communications are difficult, and in many of these places, such as Sicily, we do not have our own consulate—we work through the British consulate there. This creates considerable anguish, particularly for parents. I am not saying the kids are lily white in these cases, but we do have communication difficulty. The processes of law are different in those countries. What leverage do we have to gain access to these prisoners to assist them legally and to make certain that the processes are carried out more expeditiously than they seem to be?

• 0955

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, the problem to which Mr. Danson referred is one that we in External Affairs have been very deeply concerned about, particularly as has been noted, since so many young Canadians now are travelling abroad without the experience and some of the normal protections that older people make sure they have when they make such journeys. Unfortunately, a considerable number of these young people do run into difficulties.

What can an embassy do? Mr. Sharp made a statement recently on this and he is making another couple of speeches on it, I know, around now to attempt to

[Interpretation]

Le président: Avant de donner la parole à M. Danson, j'aimerais rappeler aux membres du comité que nous devons quitter cette salle à 11 heures car un autre comité doit y siéger.

M. Danson: J'en aurai terminer à 11 heures monsieur le président.

Le président: J'en suis certain.

M. Danson: Monsieur le président, j'aimerais poser des questions à M. Ritchie pour faire suite à celles de M. Stackhouse relatives au Moyen-Orient, au sujet d'un rapport publié par le *Toronto Star* samedi dernier, révélant que le Canada avait négocié ou envisagé la vente d'un réacteur CANDU à l'Arabie saoudite si je ne m'abuse, mais sans les garanties normales que nous appliquons lorsque nous vendons des réacteurs nucléaires.

M. Ritchie: Monsieur le président, ce rapport n'est absolument pas fondé.

M. Danson: Toutes nos ventes de réacteurs nucléaires exigent donc l'application des dispositions de garantie?

M. Ritchie: Elles sont toutes soumises aux garanties internationales, oui.

M. Danson: Ma question suivante, monsieur le président, touche à la sécurité des Canadiens voyageant à l'étranger. De plus en plus de Canadiens travaillant à l'étranger surtout des jeunes, nous constatons qu'un nombre croissant d'entre eux se retrouvent dans des situations très difficiles comme nous avons pu le voir au Zambie l'année dernière. Ce matin, nous avons encore pu lire qu'un autre jeune homme s'était fait voler et assassiner à Mexico. Je connais d'autres cas, en particulier un en Sicile. Dans tels endroits, ces personnes sont accusées d'avoir enfreint la loi, et bien entendu, nous ne savons pas qu'ils ont été jugés, ils ont été vraiment contre la loi. Quelquesfois, les procédures juridiques sont très longues, les communications sont difficiles, et dans nombre de ces endroits, comme en Sicile, nous n'avons pas notre propre consulat, nous y sommes représentés par le consulat britannique. Cela crée une angoisse considérable, en particulier pour les parents. Je ne dis pas que ces enfants sont toujours innocents, mais nous avons des problèmes de communication. Les procédures juridiques sont différentes dans ces pays. Quels moyens avons-nous pour approcher ces prisonniers, leur faire bénéficier d'une assistance juridique et nous assurer que les procédures soient plus rapides qu'elles ne semblent l'être?

M. Ritchie: Monsieur le président, le problème évoqué par M. Danson fait l'objet d'une attention toute particulière aux affaires extérieures, surtout comme il l'a fait remarqué, depuis que tant de jeunes canadiens se déplacent maintenant à l'étranger sans l'expérience et certaines des protections normales que des personnes plus âgées s'assurent d'avoir lorsqu'elles font de tels voyages. Malheureusement, un nombre considérable de ces jeunes connaissent des difficultés.

Que peut faire une ambassade? M. Sharp a fait dernièrement une déclaration à ce sujet et il prépare un ou deux autres discours pour essayer d'expliquer maintenant

[Texte]

explain how much and how little, in some cases frustratingly, it is possible for an embassy to do to help out such people in distress whether young or old. Obviously, the laws of the country where the person is travelling must apply and the laws in some countries are pretty harsh; and they are not as well known in all their details to the travellers as they might be. We put around a little green pamphlet, which I believe is issued now to everybody who secures a passport, which contains some warnings about the problems as well as the delights of travel abroad but that does not keep people from getting into trouble.

When they are in trouble, what can we do? In the first place we have to know they are in trouble and that depends on their being willing to get word to the embassy that they have run into difficulty. Sometimes they are a little reluctant to do that; they do not want the government to get involved or their families to be worried and so on, so that is an initial problem. Sometimes the local governments are remiss—I should not say remiss because I suppose they have no formal obligation to inform us in every instance—sometimes they do not let us know that a Canadian has run afoul of the law. Usually, I must say, they do get word to us. Our embassies and consulates do try to maintain the kinds of relations with the local authorities that will ensure that we are aware, formally or informally, of some Canadian being in trouble.

What can we do when that stage is reached? We can give some advice to the person, young or old, on what legal counsel might be available to him in that place and it is then his responsibility if he wants to take advantage of that. If the case seems to warrant it, we can appeal to that government to show some consideration for the individual's special circumstances if there were special circumstances in the case. Where the case is one of considerable gravity, we can say to the local government that we would hope they would deal with it in the manner that would take account of that country's general relations with Canada. But none of this can alter the fact that the laws of that country do apply in that case and the government of that country, however helpful it may want to be, has to act obviously within that country's laws and we would not have it otherwise. That means that there are limits to what it is possible for us as a government to do even when we know of the case, but we do use our best efforts to see that consideration is shown.

Some of the places to which people are consigned in some countries are not very hospitable or comfortable establishments compared with some of ours and it can be pretty rough. The important thing, I think, is for the traveller to realize that he must respect the laws of the country where he is travelling and he should also realize, that while his embassy will be as helpful as it can, there are limits to what it can do. We, as representatives of the government abroad and of travelling Canadians abroad, have to try to maintain the sorts of relationships with the local authorities and the local government so we can be of maximum help when somebody is in trouble, but the

[Interprétation]

combien et combien peu, dans certains cas c'est frustrant, une ambassade peut faire pour venir en aide à ces personnes en détresse qu'elles soient jeunes ou plus âgées. De toute évidence, les lois du pays où la personne voyage doivent être appliquées et les lois dans certains pays sont relativement sévères, et elles ne sont pas aussi connues dans leurs détails des voyageurs qu'elles pourraient être. Nous avons publié une petite brochure verte, qui, sauf erreur de ma part, est maintenant donnée à toute personne faisant une demande de passeport, et qui contient certains avertissements relatifs aux problèmes autant qu'aux joies des voyages à l'étranger mais ce qui n'empêche pas les gens d'avoir des ennuis.

Lorsqu'ils ont des ennuis, que pouvons-nous faire? Premièrement, il faut que nous sachions qu'ils ont des ennuis et cela dépend entièrement d'eux et de leur volonté de faire part de leurs difficultés à l'ambassade. Quelquefois, ils ne sont pas très disposés à le faire; ils ne veulent y mêler le gouvernement ou que leur famille se fasse du souci etc., etc.; ce qui pose un premier problème. Parfois, les gouvernements locaux sont négligents—je ne devrais pas dire négligents car en fait rien ne les oblige officiellement à nous informer de chaque cas—parfois, ils ne nous préviennent pas qu'un canadien a enfreint la Loi. Généralement, je dois dire, qu'ils nous préviennent. Nos ambassadeurs et nos consulats essaient de maintenir le genre de relations avec les autorités locales qui assurent que nous soyons prévenus officiellement ou officieusement, de tout cas de canadiens connaissant des ennuis.

Que pouvons-nous alors faire à ce moment-là? Nous pouvons donner des conseils à la personne, jeune ou âgée, relatifs à l'assistance juridique disponible à cet endroit c'est alors à elle de décider si elle veut en bénéficier ou non. Si le cas semble le justifier, nous pouvons en appeler auprès du gouvernement pour qu'il tienne compte des circonstances spéciales de la personne si circonstances spéciales il y a... Lorsque le cas est très grave, nous pouvons dire au gouvernement local que nous apprécions s'il en traitait en tenant compte des relations générales de ce pays avec le Canada. Cependant, rien de ceci ne peut changer le fait que les Lois de ce pays s'appliquent dans ce cas et que le gouvernement de ce pays, aussi gracieux qu'il puisse vouloir être, doit de toute évidence agir conformément selon ses Lois. Nous nous opposerions d'ailleurs à ce qu'il en aille autrement. Cela veut dire qu'il y a des limites à ce que nous pouvons faire en tant que gouvernement même quand nous connaissons l'affaire, mais nous faisons de notre mieux pour veiller à ce que l'on fasse preuve d'une certaine considération.

Certains des endroits où les personnes sont incarcérées dans certains pays ne sont pas très hospitaliers ou confortables en comparaison avec certains des nôtres et les conditions peuvent être assez rudes. Ce qui importe, à mon avis, c'est que le voyageur se rende compte qu'il lui faut respecter les Lois du pays où il se déplace et qu'il devrait également rendre compte, que bien que son ambassade fera tout son possible pour l'aider, il y a des limites à ce qu'elle peut faire. Comme nous représentons le gouvernement à l'étranger et les Canadiens voyagent à l'étranger, nous devons essayer d'entretenir avec les gouvernements locaux des relations qui nous permettent

[Text]

person often has to resort to his own resources in getting local legal counsel to help out. We cannot provide—and I think you would understand this, Mr. Chairman—counsel or take responsibility for the detailed conduct of counsel in individual cases. That must obviously be a matter for the affected individual to judge, but we do endeavour to be helpful. However, as I said, it is a pretty frustrating and sometimes heartbreaking experience for our people's abroad attempting to assist individuals in distressed circumstances.

• 1000

Fortunately, the cases are not that numerous. In fact, we had 200,000 consular cases in the last year, I think, as I recall the figures, some serious, some not so serious...

Mr. Danson: How many?

Mr. Ritchie: We had 200,000. That includes inquiries, I do not mean big formal actions, 200,000 cases where our consular people had to provide assistance. That figure still is only a small proportion of the Canadian travelling public when you take account of the number of travellers there are all around the world.

Mr. Danson: Thank you, Mr. Ritchie. I just have one last question.

The Chairman: Yes, okay.

Mr. Danson: I have others, but I would like to deal with this one, which is really a carry over from last year when we discussed the question of human rights, particularly with regard to our relations with the Soviet Union. We seem to be making some progress in the movement of people and the re-unification of families. I wonder how that program is coming along, whether progress continues, and whether it is getting better or worse. What progress has there been in that general area of freedom of movement of peoples in the Soviet bloc of countries and with the Soviet Union particularly?

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, I think one can say generally the progress has continued, which does not mean that the movement has been in the numbers that we would have desired. It does not mean that every time we provide a name to the authorities that action follows immediately. However, we do keep in touch with the Soviet authorities with regard to the numerous cases and progress, I would say, over the past year, has been at an improving rate in terms of the numbers who have been able to move. I am talking about numbers in which we have actually been directly involved. The statistics on the total numbers of persons who have chosen and been allowed to leave the Soviet Union, I think, have been put out by the Soviet authorities covering all destinations. Those figures, I think, also show improvement over the years.

[Interpretation]

d'apporter une aide maximum lorsque quelqu'un a des ennuis, mais il faut souvent que la personne en question s'occupe elle-même d'obtenir les services d'un conseiller juridique local. Nous ne pouvons pas fournir nous-mêmes de conseiller ni prendre la responsabilité de régler les cas individuels et je pense, monsieur le président, que ceci est très compréhensible. Il appartient de toute évidence à l'individu concerné d'en juger mais nous nous efforçons de notre côté d'apporter toute l'aide possible. Toutefois, comme je l'ai dit, notre personnel qui à l'étranger essaie d'aider des individus dans des circonstances pénibles se trouve bien souvent dans des situations très frustrantes et parfois désolantes.

Mais heureusement ce n'est pas tellement fréquent. En fait, nous avons eu l'année dernière 200,000 cas consultaires, je crois, et d'après ce que je me rappelle, il ne s'agissait pas toujours de questions très graves...

M. Dawson: Combien?

M. Ritchie: Deux cent mille. Cela comprend les demandes de renseignements, je ne veux pas dire de grosses questions officielles, 200,000 cas où les membres de notre consulat ont dû aider. Ce chiffre ne représente qu'une petite proportion des Canadiens qui voyagent si l'on tient compte du nombre de voyageurs qui circulent dans le monde entier.

M. Danson: Merci, monsieur Ritchie. J'ai encore une dernière question.

Le président: Oui, d'accord.

M. Danson: J'en ai d'autres mais j'aimerais passer à celle-ci qui revient en fait sur nos discussions de l'année dernière à propos des droits de l'homme, et surtout de nos relations avec l'Union soviétique. Il semble que nous soyons en train de réaliser certains progrès en ce qui concerne la réunification des familles. Je me demande comment évolue ce programme, si ces progrès se poursuivent et si la situation s'améliore ou empire. Quels progrès a-t-on faits dans ce domaine général de liberté de mouvement des peuples dans le bloc soviétique et particulièrement en ce qui concerne l'Union soviétique?

M. Ritchie: Monsieur le président, je pense que l'on peut dire qu'en gros les progrès se sont poursuivis, ce qui ne signifie pas toutefois que le mouvement a touché autant de monde que nous l'aurions souhaité. En effet, bien des fois lorsque nous présentons un nom à ces gouvernements il ne s'ensuit pas de mesures immédiates. Toutefois, nous restons certainement en contact avec les gouvernements soviétiques quant aux nombreux cas et je dirais que l'année passée nous avons pu constater des progrès puisque le nombre des personnes ayant été autorisées à quitter leur pays a augmenté. Je parle ici du nombre de cas qui nous ont directement intéressés. Les statistiques dont on dispose quant au nombre total de personnes ayant choisi de quitter l'Union soviétique et y ayant été autorisées ont, je crois, été fournies par les autorités soviétiques pour toutes les destinations. Ces chiffres indiquent également, je crois, une amélioration au cours des années.

[Texte]

Generally, I think the answer is, there has been continuing progress.

Mr. Danson: Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Rowland.

Mr. Rowland: Thank you, Mr. Chairman. I would like to ask Mr. Ritchie some questions relating to our aid program, especially as it pertains to food aid and so forth, given the rapid increases in the world market prices for food stuffs.

I know from the Minister's statement that there have been some attempts on the part of the government to make adjustments relating to pricing, or at least they are thinking of policy changes.

What kind of methods is the Department looking at in an attempt to meet this situation? Does it go beyond simply appropriating more money? I see there has been an increase in the CIDA budget. Is there any attempt to define our aid in other than dollar terms, such as the number of bushels of grain we would be sending to a country? I can see the difficulties in that because it really means an open-ended budget, which is hardly acceptable under our system, but what kind of modalities is the Department looking at to meet this situation?

• 1005

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, I think probably Mr. Gérin-Lajoie will be able to provide you with a detailed statement on just what is happening and what the prospects are ahead. I know from the discussions in the Board and other interdepartmental discussions in which External Affairs has been involved that the question of maintaining the physical as distinct from only money flow has been causing a good deal of concern. As Mr. Rowland noted, to undertake to maintain the physical flow, the flow in real terms, with prices behaving as they have been behaving, means very heavy and even indeterminate financial commitments. That is a problem. Nonetheless, the fact that money alone is not going to feed people adequately is certainly appreciated. There is the need to keep up the physical flow, to keep up the flow of materials like fertilizers, which as you know are scarce and expensive now, that will permit a higher volume of production of food indigenously. This is what we have been aiming at, keeping up the flow of food and keeping up the flow of the materials on the basis of which food can be produced in those countries.

There are some commitments which are in physical terms. Under the wheat arrangements, there are some physical commitments with regard to the supply of cereals. But I think, Mr. Chairman, beyond those very general remarks, this probably is a matter that you could best pursue with Mr. Gérin-Lajoie whose agency is administering the program.

Mr. Rowland: There has been recently a number of stories in the various news media relating to prospects of a famine of considerable proportions throughout the developing world. I wondered if the Department of External Affairs has been doing any assessment of these allegations,

[Interprétation]

Je pense donc qu'en général la réponse est que cette évolution se poursuit.

M. Danson: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Rowland.

M. Rowland: Merci, monsieur le président. Je voudrais poser à M. Ritchie quelques questions à propos de notre programme d'aide et spécialement en ce qui concerne l'alimentation, etc., étant donné la hausse très rapide des prix de produits alimentaires dans le monde.

D'après la déclaration du Ministre le gouvernement aurait fait quelques tentatives pour apporter des rajustements liés à ces prix, ou qu'au moins on envisage une révision de la politique suivie jusqu'ici.

Quel genre de méthodes le Ministère envisage-t-il pour essayer de faire face à cette situation? Est-ce que cela va au-delà de l'augmentation pure et simple des crédits? Je constate une hausse dans le budget de l'ACDI. Est-ce que l'on essaie de définir notre aide autrement qu'en dollars, par exemple par un nombre de boisseaux de grain que nous pourrions envoyer à un pays? Je sais que cela comporte certaines difficultés car cela signifie en fait d'avoir un budget ouvert, ce qui est difficilement acceptable dans un régime tel que le nôtre, mais quel genre de modalités le Ministère envisage-t-il pour faire face à cette situation?

M. Ritchie: Monsieur le président, je pense que M. Gérin-Lajoie sera en mesure de vous donner des détails sur ce qui se passe exactement et sur ce que l'on prévoit. D'après certaines discussions on conseille et avec d'autres ministères je sais que la question de la séparation entre le courant physique et le courant purement financier est très préoccupante. Comme me l'a fait remarquer M. Rowland, essayer de soutenir le courant physique, réel, avec des prix évoluant comme nous l'avons vu, représente des engagements financiers très lourds et même assez indéterminés. C'est là un problème. Néanmoins, on sait très bien que l'argent ne peut pas suffire à nourrir adéquatement ces peuples. Qu'il faut maintenir un courant physique, l'apport de matériaux comme des engrais, qui comme vous le savez sont devenus rares et très chers, afin de permettre un volume de production supérieur dans l'alimentation indigène. C'est ce vers quoi nous tendons, en maintenant l'apport d'aliments et l'apport de matériaux à partir desquels les aliments peuvent être produits dans ces pays.

Nous avons certains engagements sur le plan physique. Au niveau du blé, nous nous sommes engagés à fournir des céréales. Mais je pense, monsieur le président, qu'au delà de ces remarques très générales, c'est encore une question qu'il serait mieux de poursuivre avec M. Gérin-Lajoie dont l'organisme est responsable du programme.

M. Rowland: On a récemment entendu parler dans les journaux de possibilités des famines considérables dans tout le monde en voie de développement. Je me demandais si le ministère des Affaires extérieures avait essayé d'évaluer ces affirmations et d'en vérifier l'exactitude et

[Text]

on just how accurate they are, and whether if there is any accuracy at all in those assertions, what steps our country is taking to meet that situation in conjunction with other donor countries. Are there conferences taking place and that kind of thing?

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, the facts in some areas are pretty clear. They are painfully clear in the Sahelian region. It is obvious that there is famine. In other areas it is clear that the food prospect is quite worrying. What that means in terms of famine is difficult to say.

Discussions have been taking place about the nature of the situation ahead, which I think is of a critical character. There is, as I think the members of the Committee know, a world food conference focusing on these problems, and one hopes at not too late a stage, being held this November. I have no doubt that in relation to the upcoming session of the General Assembly, which is called to talk about commodity trade and not specifically about either energy or food, both energy and food will find their way into that session.

In the meetings and perhaps even more in the corridors at the General Assembly, starting on April 9, there will be discussions and consultations about the nature of the food situation that is seen ahead by individual countries.

Mr. Rowland: Have we anticipated these conferences with any kind of general plan which would appeal to us as a means of dealing with the situation, and if so, could you give us a broad outline of it?

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, I am not quite sure what would be regarded as constituting a plan. The best plan as far as Canada is concerned, I would have thought, has been the efforts that have been made to produce a good crop and the efforts that are being made to assist the developing countries through our aid program in their irrigation, fertilizer and related activities to support their food production. However, as for a plan in quantitative terms, I would not say there is a plan in that sense, but a good deal of effort is being directed towards meeting, so far as Canada can contribute to this, bilaterally or through the world agencies, the difficult food situation that is seen ahead.

• 1010

Mr. Rowland: This will be my final question, Mr. Chairman. A great number of donor countries have managed to provide aid which has a very high commercial content, as opposed to the general assistance for what has been called the green revolution. In relation to the prospects of famine, I wondered if Canada is making any attempts to persuade countries such as—perhaps I should not mention any particular names but I was thinking, from my own experience, of countries such as Germany and Japan, which go heavily into the commercial end of things—whether Canada is making any attempts to persuade them to go along, hopefully with our own country, in developing an aid program which would meet this immediate situation, and perhaps di-

[Interpretation]

si elles sont fondées, quelles mesures notre pays compte-t-il prendre pour faire face à cette situation en collaboration avec d'autres pays donateurs. Est-ce qu'il y a des conférences ou d'autres choses en cours?

M. Ritchie: Monsieur le président, dans certaines régions les données sont très claires. Elles sont par exemple terribles dans la région de Sahélien. Il est évident que la famine sévit là-bas. Dans d'autres régions, il est certain que l'aspect alimentaire est très inquiétant. On ne sait pas exactement comment cela se traduit en termes de famine.

Des entretiens ont eu lieu à propos de la nature de la situation qui se prépare, et qui me semble assez critique. Je pense que les membres du Comité savent qu'une conférence internationale sur l'alimentation aura lieu en novembre prochain et concentrera ses efforts sur ces problèmes en tenant compte de leur urgence, espère-t-on. Je suis certain qu'à propos de la prochaine session de l'assemblée générale, qui a été convoquée pour traiter du commerce et non pas précisément de l'énergie ou de l'alimentation, ces deux problèmes seront abordés.

Au cours des réunions et peut-être plus dans les couloirs, à partir du 9 avril, date de l'ouverture de l'Assemblée générale, on discutera de cette situation alimentaire.

M. Rowland: Est-ce que nous nous présenterons à cette conférence avec une sorte de programme général qui nous semblerait constituer un moyen d'aborder la situation, et le cas échéant, pourriez-vous nous en donner un aperçu?

M. Ritchie: Monsieur le président, je ne sais pas exactement ce que l'on pourrait considérer comme un programme. Le meilleur projet à mon avis pour le Canada a été les efforts que nous avons faits pour avoir une bonne récolte et ce que nous faisons en aidant les pays en voie de développement dans le cadre de notre programme d'aide à irriguer, à fertiliser, etc.; afin d'améliorer leur production alimentaire. Toutefois, en ce qui concerne un plan, en termes quantitatifs, je ne dirais pas que nous avons un plan, mais que nous nous efforçons de faire face, dans la mesure où le Canada y peut quelque chose, bilatéralement ou par l'intermédiaire d'organismes internationaux, aux difficultés que l'on peut prévoir en matière d'alimentation.

M. Rowland: Voici ma dernière question, monsieur le président. Beaucoup de pays donateurs ont réussi à fournir une aide très chargée commercialement parlant, par opposition à l'assistance générale dans le cadre de ce que l'on a appelé révolution verte. Je me demandais si, devant l'éventualité de la famine, le Canada avait fait certaines tentatives pour persuader des pays comme,—peut-être ne devrais-je pas citer de noms en particulier, mais je pensais, d'après mon expérience, à des pays comme l'Allemagne et le Japon, qui sont très orientés sur le côté commercial des choses,—je me demandais donc si le Canada avait essayé de les persuader à suivre cette évolution, et peut-être à transférer certains de leurs fonds investis dans des entreprises commerciales, qui leur

[Texte]

verting some of their funding for commercial projects, which would result in purchases in their own countries, into the development of indigenous agriculture to try to meet the prospects of a famine.

Mr. Ritchie: If I understand the question correctly, I think in the first place the answer is that our own aid terms are relatively as generous as those of any country in the world. Secondly, in the Development Assistance Committee of the OECD, in which most of the substantial donors are represented, including the ones which have been mentioned, there has been some very serious talk about the terms on which aid is provided and the extent to which, particularly in the present situation with the erosion of aid by the increases in prices, particularly of energy, in those circumstances what might be further done to improve the terms of aid. Thirdly, there has been a good deal of discussion internally, within the government here and also in the international groups, about the reallocation of aid that might provide more assistance on favourable terms to the countries which have had their needs aggravated by recent developments.

Mr. Rowland: Do you think there are any prospects of those talks resulting in some diversion?

Mr. Ritchie: I would expect virtually all countries that have major aid programs are going to be doing some reallocating to take account of the changes that have occurred in the receiving countries, but again I would say that Mr. Gérin-Lajoie is perhaps in a better position to comment on this in more detail than I am.

The Chairman: Mr. Macquarrie.

Mr. Macquarrie: Mr. Chairman, I would like to begin by...

The Chairman: Mr. Brewin, do you have a point of order.

Mr. Brewin: Mr. Chairman, I have one supplementary, but if you prefer, I will wait my turn.

The Chairman: I think we would prefer that, yes. Oui, monsieur Pelletier?

M. Pelletier: Est-ce que c'est fini...

The Chairman: I have the name of Mr. Macquarrie now.

Monsieur Pelletier, vous êtes le suivant.
Mr. Macquarrie.

Mr. Macquarrie: You have almost taken the words out of my mouth, which is a highly unsanitary thing to do. However, I understand the problem, Mr. Chairman.

I would like to begin by saying how very pleased I am to have the Under-Secretary here and to congratulate him for winning the Outstanding Achievement Award for the Public Service. Knowing a great deal about him, I know that is a well-merited distinction, and I commend him for leading us in many, many parts of the world with skill and wisdom.

[Interprétation]

rapporteront des bénéfices à eux, au développement, de l'agriculture des pays en cause, afin d'essayer d'enrayer la famine.

M. Ritchie: Si je comprends bien votre question, je pense que tout d'abord je peux répondre que nos propres programmes d'assistance sont en général aussi généreux que ceux du reste du monde. Deuxièmement, à propos du Comité d'aide au développement de l'OCDE, où sont représentés la plupart des grands donateurs, notamment ceux dont vous avez parlé, il y a eu des pourparlers très importants sur les conditions d'apport d'aide, et la mesure dans laquelle, particulièrement dans la situation actuelle où l'aide diminue avec l'augmentation des prix, surtout de l'énergie, on s'est donc demandé comment on pourrait améliorer cette formule d'aide dans les circonstances actuelles. Troisièmement, on a beaucoup réfléchi à la fois au sein de notre gouvernement canadien et dans les groupes internationaux, à la redistribution des programmes d'aide qui pourraient être plus utiles aux pays dont les besoins ont singulièrement augmenté récemment.

M. Rowland: Pensez-vous que ce genre de pourparlers puisse aboutir à des changements?

M. Ritchie: Je pense que pratiquement tous les pays qui ont un programme d'assistance vont réviser ceci pour tenir compte des changements intervenus dans les pays destinataires, mais là encore, je dirais que M. Gérin-Lajoie est peut-être mieux placé que moi pour vous donner plus de détails là-dessus.

Le président: Monsieur Macquarrie.

M. Macquarrie: Monsieur le président, je voudrais commencer...

Le président: Monsieur Brewin, désirez-vous invoquer le règlement?

M. Brewin: Monsieur le président, je voudrais poser une question supplémentaire, mais si vous préférez que j'attende mon tour...

Le président: Je pense en effet que ce sera préférable. Yes, Mr. Pelletier?

Mr. Pelletier: Are you finished...

Le président: J'ai maintenant sur ma liste M. Macquarrie.

Mr. Pelletier, you are next.
Monsieur Macquarrie.

M. Macquarrie: Vous venez presque de me tirer les mots de la bouche, ce qui n'est pas très hygiénique. Toutefois, je comprends le problème, monsieur le président.

J'aimerais commencer par remercier le sous-secrétaire d'être venu ce matin et j'en profiterai pour le féliciter d'avoir gagné le prix pour service insigne de la Fonction publique. Le connaissant très bien, je sais qu'il a bien mérité cette distinction, et je le félicite de nous conduire comme il le fait dans bien des parties du monde avec habileté et sagesse.

[Text]

I would like to return with Mr. Stackhouse to the Middle East, and thinking about the condition of the Palestinian refugees, I believe this is one of the great blots upon civilization; it is a terrible situation. I notice that we, through UNRWA, are giving about 75 cents a year, which is not very much to solve that terrible problem.

• 1015

Out of the grant to International Food Aid Program, including commodity contributions to the United Nations Relief and Works Agency, etc., how much of that \$95 million is to go to this particular area of human suffering?

I would like to know, too, what, beyond paying its UNRWA contributions Canada is doing on the human problem? Are we doing anything at all to offer educational facilities or technical training for the young students, many of whom have grown up in these camps? Everywhere I go in the world I see Palestinian students. Are any being brought to Canada? Are we giving them any assistance there?

I wonder too, in a more specific way, at what date it is now planned to open the embassy in Baghdad? It strikes me as indelicate, to say the least, that the Iraqi's have been here for months and we have not opened a mission there, while the Saudi Arabians are not here and are not coming very soon and yet we have given priority to Saudi Arabia. I am delighted that we are going to have a mission there, but I wonder whether there is not a certain built-in delicacy about leaving the Iraqi's the way they are. I know the problem is not in housing because I asked the Minister of Housing when I was in Baghdad if there were any problem in that regard. Can we have a date as to when the mission may be opened in Baghdad? I would like to know about the students and I would like to know about that second vote, how much more we are aiding these poor people.

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, with regard to the vote, again, I am afraid this is one that Mr. Gérin-Lajoie can probably comment upon more expertly than I can. I know we have in the past, on occasion, supplemented our UNRWA aid with special food assistance and the World Food Program has been of help in that connection as well, but just what the current situation might be I would suggest Mr. Gérin-Lajoie could provide more precise detail than I can.

Second, with regard to the young Palestinians emigrating to Canada, I am not, and I regret to say this, aware to just what extent that may be happening. There is no obstacle to its happening beyond the normal immigration procedures, but unless there were a special request from the UN or UNRWA, I am not aware that any special facility has been provided for such movement. In fact, I am not aware that it is happening with regard to other countries of immigration. Generally, as I think Mr. Macquarrie knows, our policy on immigration is as liberal as that of any other country and to what extent individual Palestinians from the camps or with any kind of assis-

[Interpretation]

J'aimerais revenir sur la question soulevée par M. Stackhouse à propos du Moyen-Orient, et des réfugiés palestiniens, qui représentent je crois une des tâches les plus graves marquant notre civilisation; la situation est terrible. Je remarque que par l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies), nous donnons 75 c. par an, ce qui n'est certainement pas beaucoup si l'on veut résoudre un tel problème.

Sur la subvention au Programme international d'aide alimentaire, notamment les contributions en espèces à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies, etc., combien de ces 95 millions de dollars sont consacrés à ce domaine particulier des souffrances humaines?

J'aimerais également savoir ce que fait le Canada sur le plan humain une fois qu'il a payé ses contributions à l'UNRWA? Est-ce que nous offrons des possibilités d'étude ou de formation technique aux jeunes, dont beaucoup ont été élevés dans ces camps? Partout où je vais dans le monde je vois des étudiants palestiniens. Est-ce que nous en avons fait venir au Canada? Est-ce que nous les aidons là-bas?

Je me demande également plus précisément quand projette-t-on maintenant d'ouvrir notre ambassade à Bagdad? Il me semble assez peu délicat, pour ne pas dire plus, d'avoir des Irakiens ici depuis des mois alors que nous n'avons pas encore ouvert de mission là-bas, et que l'Arabie Saoudite n'est pas représentée ici ni ne le sera dans un proche avenir alors que nous avons donné priorité à ce pays. Je suis très heureux d'apprendre que nous aurons une mission là-bas, mais je me demande s'il n'est pas maladroit de laisser l'Irak comme cela. Je sais que ce n'est pas un problème de logement car j'ai demandé au ministre du Logement à Bagdad si la situation était difficile. Est-ce que nous pourrions avoir une date quant à l'ouverture de notre mission à Bagdad? J'aimerais également avoir une réponse à propos des étudiants et savoir en ce qui concerne ce second crédit, quelle somme supplémentaire nous consacrons à l'aide de ces pauvres gens.

M. Ritchie: Monsieur le président, en ce qui concerne le crédit, je crains ici encore que M. Gérin-Lajoie soit mieux placé que moi pour répondre. Je sais qu'il nous est arrivé d'ajouter à nos contributions à l'UNRWA une assistance alimentaire spéciale et que le Programme alimentaire international a également été une grande ressource dans ce contexte mais quant à la situation actuelle, je pense que M. Gérin-Lajoie pourra vous donner plus de détails que moi.

Deuxièmement, à propos des jeunes Palestiniens immigrants au Canada, je ne sais pas, et je le regrette, exactement quelle est la situation. Nous ne voyons pas d'obstacle à ce que cela se fasse au-delà des normes régulières d'immigration, mais s'il n'y a pas de requête spéciale de l'ONU ou de l'UNRWA, je ne crois pas que l'on ait institué un système spécial dans ce sens. En fait, je ne sais pas si c'est le cas dans d'autres pays d'immigration. En général, M. Macquarrie doit le savoir, notre politique d'immigration est tout aussi libérale que celle des autres pays et quant au nombre de Palestiniens que nous accueillons et auxquels nous apportons notre aide

[Texte]

tance or sponsorship by the administration, the UNRWA, may be coming to Canada, I just do not know.

Mr. Macquarrie: You know of no Canadian action, policy or regulation which deters these students from coming in if they so wish.

Mr. Ritchie: I know of no such deterrent.

Third, on Iraq, I was attempting to indicate earlier that the process by which suggestions are made to the government as to which missions might open and when they might be manageable in terms of our available resources, are made pretty methodically and are made on the basis of pretty careful interdepartmental discussion, and then the government has to take its decision as to the timing and the sequence in which the few missions we are able to open each year shall be opened.

The fact that a country may have a mission in Canada can be adduced as an argument for going ahead and opening a mission in that country. Of course, when that country has a pretty effective mission in this country, it does mean that there is a channel of useful communication already in existence. One could argue that made it less necessary to have a mission of Canada in that country that quickly. I would not argue that at all, but I...

Mr. Macquarrie: No, I hope you would not.

Mr. Ritchie: I would say this. I think the important point I am trying to make is that our communications with Iraq are good. I would say we are able to communicate very effectively, both through their effective mission here and also through our visits and contacts in Baghdad. That does not minimize in any way the importance of the early opening of a mission in Iraq and, as Mr. Sharp has indicated, his expectation is that a mission in Iraq will be open in the very near future. Whether that means next year, I cannot say with precision, because that is a decision the government will have to make.

• 1020

Mr. Macquarrie: May it be soon. I just have one more little question. I think we were all uplifted in 1966 when Mr. Pearson presided over the Commonwealth Caribbean Conference. It was thought then there would be heads of state meetings. Is there any plan in the months ahead for such a meeting?

Mr. Ritchie: There is no plan for a meeting exclusively of Commonwealth heads of government or heads of state. As you will realize, the heads of government or heads of state of all of those countries in the Caribbean—or those who were able to come here at that time—did meet in Ottawa with other Commonwealth heads of government on the occasion of the recent Commonwealth Heads of Government Meeting last autumn. But no meeting exclusively of Commonwealth Caribbean heads of government is currently planned.

[Interprétation]

ou notre parrainage pour entrer au Canada au sortir des camps, je ne le connais tout simplement pas.

M. Macquarrie: Vous ne pensez pas que le Canada ait pris des mesures, ait adopté une politique ou un règlement qui pourraient empêcher ces étudiants de venir s'ils le souhaitaient.

M. Ritchie: Non.

Troisièmement, à propos de l'Irak, j'ai essayé d'indiquer tout à l'heure que les propositions faites au gouvernement quant à l'ouverture et à la date souhaitable d'ouverture de telle ou telle mission font l'objet d'un processus assez méthodique et de discussions interministérielles très sérieuses avant que le gouvernement n'en vienne à prendre une décision quant aux dates et aux priorités à accorder aux quelques missions que nous pouvons ouvrir chaque année.

Le fait qu'un pays ait une mission au Canada peut évidemment servir d'argument à l'ouverture d'une mission canadienne dans ce pays. Il est évident que si le pays en question a une mission très efficace au Canada, cela ne signifie pas qu'il existe déjà un système de communication valable. On pourrait dire au contraire que cela nécessiterait moins d'avoir une mission canadienne dans le pays en question. Ce n'est pas là du tout mon avis, mais je...

M. Macquarrie: Non, j'espère que ce n'est pas votre avis.

M. Ritchie: ... je dirais que je pense, et cela me semble important, que nos communications avec l'Irak sont bonnes. Je dirais que nous avons eu des échanges très efficaces aussi bien avec la mission ici que lors de nos visites et grâce à nos contacts à Baghdad même. Cela ne réduit en rien l'importance d'avoir rapidement une mission en Irak. M. Sharp a d'ailleurs indiqué qu'il s'attend à ce que nous y en ayons une dans un avenir très proche. Je ne sais pas avec précision si c'est pour l'année prochaine, car ce sera au gouvernement d'en décider.

M. Macquarrie: J'espère que ce sera pour bientôt. J'ai encore une petite question. Je crois que nous avons tous été étonnés de voir M. Pearson présider la Conférence des Antilles du Commonwealth en 1966. On s'attendait à l'époque à une réunion des chefs d'État. A-t-on l'intention d'organiser une telle réunion dans les prochains mois?

M. Ritchie: Le gouvernement n'a pas l'intention d'organiser une conférence qui réunirait exclusivement les chefs de gouvernement ou d'état du Commonwealth. Vous savez que les chefs de gouvernement ou d'état de la région des Caraïbes, au moins ceux qui ont pu venir, ont rencontré à Ottawa les chefs de gouvernement d'autres pays du Commonwealth lors de la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth en automne dernier. Nous n'avons pas l'intention d'inviter les chefs de gouvernement des Antilles du Commonwealth à une conférence spécialement organisée pour eux.

[Text]

Mr. Macquarrie: No meeting such as was envisaged in that protocol?

Mr. Ritchie: I am not sure to what extent meetings, as such, were specifically envisaged in the protocol. Close consultations were envisaged and close consultations have been occurring at various levels.

Le président: Monsieur Pelletier.

M. Pelletier: J'aimerais poser quelques questions au sujet du bilinguisme dans votre ministère. Existe-t-il des directives que vous donnez aux ambassades à l'étranger, en ce qui a trait à l'application du bilinguisme dans nos ambassades?

Mr. Ritchie: Certainly guidance to our missions abroad about the carrying on of their activities in either of the official languages has been provided. In addition to providing the guidance, we have endeavoured to staff our missions in a manner that would enable them to operate effectively in either language as might be required. Certainly the intention is that our missions shall comply not with just the letter, but with the spirit of the official languages legislation and the government's policy. I would not say that we are 100 per cent successful; Mr. Spicer has commented on some incidents that have come to his notice, most of which had been known to us and about which some remedial action has been taken. But, without claiming perfection, I think we have made very substantial progress.

M. Pelletier: Le texte des directives qui sont données aux ambassades, aux missions à l'étranger est-il un document confidentiel? Alors, j'aimerais qu'on m'en fasse tenir copie.

Vous avez dit vous-même, tout à l'heure, que ce n'est pas seulement en mots mais en actions que vous vouliez agir. Je vous donne un exemple: Bruxelles est la seule capitale où nous avons trois ambassadeurs, un à l'OTAN, un aux communautés économiques européennes, et un pour la Belgique. Est-ce que vous trouvez admissible que lorsque, sur une délégation de dix députés, il y en a huit qui sont francophones, on nous serve en anglais seulement puisque, vous venez de le dire, vous voulez prouver ce que vous avez l'intention de faire sur le plan du bilinguisme non seulement en paroles mais aussi en actions?

Mr. Ritchie: No, it is not confidential; we should be happy to make it available. Mr. Roussin, our bilingualism adviser, perhaps has a copy with him. Vous vouliez prouver ce que vous aviez l'intention de faire au point de vue du bilinguisme.

• 1025

Le président: Pouvez-vous identifier, monsieur Pelletier, la conférence en question?

M. Pelletier (Sherbrooke): Une conférence, une invitation, on ne sait pas trop, mais apparemment ce serait une invitation qui aurait été lancée par le Service d'information de l'OTAN.

Une voix: Oui.

[Interpretation]

M. Macquarrie: Le protocole ne prévoit pas de telles réunions?

M. Ritchie: Je ne sais pas dans quelle mesure de telles réunions sont prévues par le protocole. Il y est question de consultations suivies et nous menons de telles consultations à plusieurs niveaux.

The Chairman: Mr. Pelletier.

Mr. Pelletier: I would like to ask several questions on bilingualism in your department. Are there any guidelines for the application of the policy of bilingualism in our embassies?

M. Ritchie: Oui, nos ambassades et missions à l'étranger ont reçu des directives sur la manière de fonctionner dans les deux langues. Nous nous sommes par ailleurs spécialement efforcés de composer le personnel de nos missions de manière à pouvoir servir le public dans les deux langues. Ceci a été fait dans l'intention de permettre aux missions de respecter la Loi sur les langues officielles et la politique du gouvernement non simplement à la lettre, mais jusque dans son esprit. Je ne voudrais pas prétendre que nous avons du succès à 100 p. 100. M. Spicer a parlé de plusieurs incidents dont nous étions au courant pour la plupart et nous avons, d'ailleurs, déjà pris des mesures correctives. Je crois que nous avons fait un progrès remarquable, sans pour autant pouvoir prétendre à la perfection.

Mr. Pelletier: Are the guidelines to our missions abroad considered confidential?

I would be happy to get a copy.

A while ago, you stated yourself that words are not enough, but that you want to act. To give you an example, Brussels is the only capital where we have three ambassadors, one for the NATO, one for the European Economic Community and one for Belgium. Do you find it acceptable that when a delegation of 10 members out of whom 8 speak French, they are only served in English? I ask you this question because you just mentioned that you want to prove that you have the intention to comply, not just with the letter, but with the spirit of the policy of bilingualism.

M. Ritchie: Non, ce n'est pas confidentiel. Nous allons vous l'envoyer. Peut-être que notre conseiller en bilinguisme, M. Roussin, en a un exemplaire sur lui. You said that you wish to prove your belief in bilingualism through deeds and not simply by words.

The Chairman: Mr. Pelletier, could you identify the conference in question?

Mr. Pelletier (Sherbrooke): There was an invitation to a conference, and though I am not too sure I think it was issued by the NATO Information Service.

An hon. Member: Yes.

[Texte]

M. Pelletier (Sherbrooke): Il semble que ce soit cela. Alors, est-ce que vous trouvez cela normal, puisque vous venez de dire vous-même que ce n'est pas seulement en mots mais en actions que vous voulez agir?

Mr. Ritchie: The three missions which we have in Brussels have a very substantial bilingual capacity. Certainly our mission to the European community is fully bilingual in all respects.

Our mission to NATO is capable of a high degree of bilingualism and whether that was evident on the occasion of your visit there I cannot say. I know that some of the documentation was available in only one language. That was regrettable and, I believe, has since been remedied, as I understand.

Our Embassy to Belgium itself is fully bilingual. I do not know whether Mr. Fortier, who has followed this very closely in the department, would care to add anything about the question Mr. Pelletier has raised.

M. Pelletier (Sherbrooke): J'aurais deux ou trois remarques à faire auparavant. D'une part, aussi bien à l'ambassade qu'aux communautés économiques européennes, qu'à notre mission à l'OTAN, effectivement je crois qu'il y a un très haut degré de bilinguisme, les gens qui sont là maîtrisent les deux langues d'une façon vraiment surprenante. Ce que je ne comprends pas, c'est que, avant l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, l'anglais n'était pas la langue officielle de la Communauté économique européenne, par conséquent en l'espace d'un an, on n'a pas radicalement changé les règles qui existaient dans le Marché commun. Les langues les plus parlées étaient le français, l'italien et l'allemand. Et puis on arrive, là, et du jour au lendemain on nous sert en anglais seulement. Je voudrais savoir si c'est une réaction traditionnelle de votre ministère parce qu'ils sont tellement habitués à travailler en anglais ou est-ce que c'est tout simplement un oubli?

M. Fortier (sous-secrétaire d'État adjoint, ministère des Affaires extérieures): Monsieur le président, j'ai en effet, comme l'a dit M. Ritchie, eu l'occasion de prendre connaissance de ce dossier et de cette invitation et de quelque ambiguïté dans les termes de cette invitation. Je crois, monsieur le président, que ce s'est produit en matière d'information documentaire, c'est que notre mission n'a pas suivi le précepte donné par l'illustre diplomate Talleyrand et a fait un peu de zèle. Comme je crois, les participants l'ont indiqué, le bilinguisme oral était de premier ordre. On s'est efforcé, juste avant l'arrivée de cette importante délégation, de produire un certain nombre de documents et c'est peut-être là qu'on a fait du zèle, puisque, en l'occurrence, il n'a pas été possible, à cause du temps, de les produire en français, ce qui est regrettable, et comme le disait M. Ritchie, cela ne se reproduira pas, je pense. Il ne s'agissait pas de documentation permanente, qui aurait évidemment existé dans les deux langues, mais d'exposés préparés spécifiquement à l'intention des parlementaires et on aurait pu souhaiter que cette préparation se fasse plus tôt, qu'on ait le temps là où il le fallait de produire une version en français, ce qui serait plus conforme à l'usage dans ce domaine-là.

M. Pelletier (Sherbrooke): Est-ce qu'il y a, dans votre ministère, des règles . . .

[Interprétation]

Mr. Pelletier (Sherbrooke): That seems to be it. Do you find that normal, in view of the fact that you yourself have said that you wish to prove yourself by deeds and not mere words.

M. Ritchie: Les trois missions que nous avons à Bruxelles ont une capacité bilingue très importante. Bien sûr, notre mission à communautés européennes est complètement bilingue de tout point de vue.

Notre mission à l'OTAN a une très grande capacité bilingue, mais je ne peux pas dire si cela a été évident à l'occasion de votre visite. Je sais que certains documents n'étaient disponibles que dans une seule langue. Cela a été regrettable et je crois qu'on a remédié à cette situation, si je comprends bien.

Notre ambassade de Belgique est complètement bilingue. Je ne sais pas si M. Fortier, qui a étudié de près cette situation, voudrait ajouter quelques commentaires sur la question posée par M. Pelletier.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): I would first like to make two or three comments. First of all, I believe that there is a very high degree of bilingualism at our Embassy, our mission to the European Economic Community and our mission to NATO. The staff at these missions have a truly surprising mastery of both languages. What I do not understand, is that before Great Britain entered the Common Market, English was not an official language of the European Economic Community, consequently in the space of one year there was no radical change made in the rules that had existed in Common Market. The languages most frequently used were French, Italian and German. And then we arrived there to find ourselves being served only in English. I would like to know whether this is a traditional reaction of your department because they are so used to working in English or was it simply an oversight?

Mr. Fortier (Assistant Under-Secretary of State, Department of External Affairs): Mr. Chairman, as Mr. Ritchie has said, I had the opportunity to study this matter and the ambiguity which existed in the terms of the invitation. I believe, Mr. Chairman, that what did happen with the information documents in question was that our mission did not follow the precepts of that illustrious diplomat Talleyrand and was somewhat overzealous. As I believe, the participants have indicated, oral bilingualism was of major importance. However, just before this important delegation arrived, an effort was made to produce a certain number of documents and this was perhaps over-zealous since, as it happened, there was not sufficient time to produce them in French. This is regrettable and as Mr. Ritchie said, I do not think that it will re-occur. The documents in question were not permanent ones already in existence in both languages, but rather reports specially prepared for use by the Parliamentarians and it would have been desirable that such preparations be done earlier, so that there would have been sufficient time to produce a French version. This would have been more in accordance with the general practice in this field.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Does your department have rules?

[Text]

• 1030

M. Pelletier (Sherbrooke): Est-ce qu'il y a dans votre Ministère des règles . . .

Le président: Ce sera votre dernière question.

M. Pelletier (Sherbrooke): Mon Dieu! J'en ai trois autres.

Le président: Bien, oui.

M. Pelletier (Sherbrooke): Mais, je vais essayer régler ce cas-là et pour l'autre, j'y reviendrai, parce que c'est au sujet de l'ACDI. Je poserai ma question lorsque M. Lajoie sera là.

Est-ce que vous avez des règles précises en ce qui a trait aux députés ou sénateurs qui se présentent dans une ambassade, n'importe où dans le monde? Et, si vous avez des règles, est-ce qu'il y aurait moyen de les connaître? Ou, est-ce que l'on fait cela, un peu comme dans bien d'autres domaines, au «pifomètre» c'est-à-dire que l'on procède selon le rang ou selon la personne ou selon son humour ou selon son humeur? Est-ce que vous avez des règles précises?

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, I am not quite sure in what connection Mr. Pelletier is asking whether we have precise regulations with regards to such visits.

We endeavour at our missions abroad to provide good service to any Canadians who seek our service or of whom the mission may be aware. Obviously when a senator or a member of Parliament, whether on his own or in a delegation, goes to visit a country and we are aware of it, we do see to it that our embassy is informed and our embassy then provides whatever assistance may be required.

I do not think any general rule or guidance would cover the great variety of cases that occur but I would simply say our embassies are obviously under instructions, and that is what they are in the particular country for, to provide service and assistance to all Canadians who have dealings in that country. With regard to particular Canadians of whose visits we may be aware, we do ensure that our embassies are informed so they can provide the best assistance that is possible.

With delegations, obviously the intention is that where it is a delegation of governmental representatives, whether from the legislative or other parts of the government, our missions are expected to be of direct assistance and to enable those representatives to carry out their functions most effectively. Sometimes perhaps we do not do that as well as we should but we do in the individual case, not by a general rule but in the individual case, encourage our missions to provide the sort of assistance that will make that particular visit most effective.

Le président: Monsieur Dupras.

M. Dupras: Merci, monsieur le président. Monsieur Ritchie, moi aussi mon intérêt porte sur nos relations avec l'Europe, particulièrement avec l'Europe des neuf. En novembre dernier, une délégation du Parlement euro-

[Interpretation]

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Does your department have regulations . . .

The Chairman: This will be your last question, Mr. Pelletier.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): My goodness! I have three more questions.

The Chairman: All right, then.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): I will try to settle this one, and come back to the other one because it is about CIDA. I will ask that question when Mr. Lajoie is here.

Do you have specific regulations governing visits by Members of Parliament or Senators to embassies throughout the world? And if so, how can we find out about them? Or is this done, as in many other fields, by 'playing it by ear,' meaning that it depends on the person's rank, or on who he is and what mood he is in? Do you have specific regulations?

M. Ritchie: Monsieur le président, je ne suis pas tout à fait certain à quel égard M. Pelletier demande s'il existe des règles précises en ce qui concerne de telles visites.

Nos ambassades à l'étranger essaient de fournir un bon service à tout Canadien qui le demanderait, ou donc l'ambassade serait au courant. Évidemment, lorsqu'un sénateur ou un député, qu'il soit seul ou dans une délégation quelconque, visite un pays étranger, et que nous sommes au courant, nous en informons notre ambassade, qui lui fournit toute l'aide nécessaire.

Je ne crois pas qu'il existe de règles générales ou de directives qui s'appliquent également à la grande variété des cas qui se produisent, mais je dirais seulement que nos ambassades ont bien sûr, leurs directives, c'est pourquoi on les établit, pour fournir un service et une aide à tous les Canadiens qui ont à faire dans le pays en question. Dans le cas des Canadiens dont nous sommes au courant de la visite, nous nous occupons d'en informer nos ambassades pour qu'ils puissent leur fournir la meilleure aide possible.

Dans le cas des délégations, et surtout des délégations gouvernementales, qu'il s'agisse de membres du pouvoir législatif ou d'autres branches du gouvernement, on s'attend évidemment à ce que nos ambassades leur fournissent une aide directe pour que ces représentants puissent remplir leur fonction de la façon la plus efficace. Il se peut que nous manquions parfois à notre devoir, mais dans les cas particuliers, non pas comme règle générale, nous encourageons nos ambassades à fournir toute aide susceptible de contribuer à l'efficacité de la visite en question.

The Chairman: Mr. Dupras.

Mr. Dupras: Thank you, Mr. Chairman, Mr. Ritchie, I too am concerned with our relations with Europe, especially with the Common Market. Last November, a delegation from the European Parliament came to

[Texte]

péen venait au Canada et, à ce moment-là, dans un communiqué conjoint, on émettait le vœu qu'un bureau d'information serait ouvert au Canada tout comme celui qu'on a ouvert au Japon, et aussi qu'on établirait des communications beaucoup plus constantes et régulières avec le Parlement européen et la Communauté des neuf. Quel progrès avons-nous fait dans ce domaine-là? Je vois que dans son exposé du 19 mars, le Ministre disait que nos relations sont maintenant entrées dans ce qu'on pourrait appeler leur phase de créativité. Alors, voulez-vous m'expliquer un peu ce que cela veut dire et où nous en sommes dans nos relations avec l'Europe des neuf?

Le président: A quelle page, monsieur Dupras?

M. Dupras: A la page sept du texte français de la déclaration du ministre, monsieur le président.

Le président: Oui.

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, I think there are two questions here that are somewhat separate. One is, what may be happening about the idea of a community information office in Ottawa which was referred to at the time of the recent visit. On that one, I am not aware of anything specific that has happened since on the side of the community with regard to the opening of such an office in Ottawa, but they know they would be more than welcome.

• 1035

The second question is: What are the creative things that have been occurring or that are in the process or on the verge of occurring between Canada and the community? I think the term used by Mr. Sharp is a very accurate one. We are endeavouring to create a new relationship between the community and Canada with regard to trade and exchanges on other matters such as environment, science and technology, and other subjects in which the community and Canada may have something to offer to each other.

Discussions with regard to our future trade relations, and the basis on which those might be supported, have been going on very intensively. The development in the exchanges between the United States and the community have been proceeding as well, but our discussions have been of a somewhat different character, and I hope their progress will not be affected by any problems that may occur, one hopes of a temporary character, in the exchanges between the Americans and the Nine. So, we are proceeding intensively with plans for discussions with the Commission and with the Nine at a very early date, with a view to arriving at something that would be acceptable to both the community and Canada in regard to future trade relations.

That is pretty general, but I think until we can get to detailed discussions with the proper representatives of the community, whether it is the commission or the Nine—as, you know, they have a fairly complex organization—we are not in a very good position to say just exactly what may be possible. However, we have had good discussions at various levels with the community and the Nine, and we are preparing for further intensive discussions with them in the very near future.

[Interprétation]

Canada, and at that time, in a joint communiqué, we expressed the wish for an information bureau to be opened in Canada, just like the one we opened in Japan, and also that far more ongoing and regular communications would be set up with the European parliaments, and with the EEC. What progress has been made in that respect? I see that the Minister said in his remarks on March 19 that these relations had now entered what might be called their creative phase. Could you give me some explanation of what that means, and say what stage has been reached in our relations with the EEC?

The Chairman: What page is that on, Mr. Dupras?

Mr. Dupras: On page 7 of the French text of the Minister's statement, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes.

M. Ritchie: Monsieur le président, je crois qu'il s'agit ici de deux questions un peu différentes. D'abord, où en est l'idée d'établir à Ottawa, un bureau d'information sur le marché commun, idée qu'on a soulevée lors de cette visite récente. A ce sujet-là, je ne suis pas au courant de mesures précises que le marché commun aurait prises depuis lors, en vue d'ouvrir un tel bureau à Ottawa, mais je peux vous assurer que notre accueil serait des plus chaleureux.

Maintenant, ma deuxième question: de quels événements positifs pouvez-vous nous parler concernant nos relations avec la communauté? Je crois que M. Sharp a utilisé un terme très précis. Le gouvernement s'efforce à créer des relations nouvelles pour ce qui est du commerce et les échanges en matière d'environnement, de science, de technologie ou pour tous autres sujets où la communauté ou le Canada ont quelque chose à offrir à l'autre.

L'avenir de nos relations commerciales et leur infrastructure font l'objet de discussions intenses. Il y a également eu de telles discussions entre les États-Unis et la communauté, mais les nôtres revêtent un caractère quelque peu différent et j'espère que leur succès ne sera pas compromis par de nouveaux problèmes dans les échanges entre les Américains et les Neuf qui ne seront, il faut l'espérer, que de courte durée. Il y a donc toute une série de discussions avec la Commission et la communauté et nous espérons que ce qui en découlera pour nos échanges commerciaux sera acceptable aussi bien aux yeux de la communauté qu'à ceux du Canada.

Ces remarques sont peut-être très générales, mais il nous est difficile de nous fixer davantage avant que nous n'ayons eu des discussions détaillées avec les représentants officiels de la communauté, qu'il s'agisse de la commission ou des Neuf; vous savez qu'il s'agit d'une organisation très complexe. Les discussions que nous avons menées à plusieurs niveaux avec la communauté et les Neuf ont néanmoins été bonnes et nous avons l'intention de les continuer intensivement dans un avenir très proche.

[Text]

M. Dupras: Monsieur Ritchie, merci.

L'orientation de la politique des États-Unis et les déclarations de M. Kissinger sur la participation de son pays dans l'organisation de l'OTAN pourraient-elles affecter l'orientation que nous entendons donner à notre participation à l'OTAN ou cours des prochaines années?

Mr. Ritchie: Mr. Kissinger's attitude on what, on the Nine...

Mr. Dupras: On NATO participation from his country.

Mr. Ritchie: I do not think anything that Mr. Kissinger has said with regard to their approach, or that President Nixon has said, really affects the future of NATO or our role in it. A good deal of fairly direct exchange is taking place between spokesmen for the United States...

Mr. Dupras: Yes.

Mr. Ritchie: ...and for different elements in Europe, and there were reports this morning that you would have heard of some differences within the community on some of these matters. It is impossible to predict what this may all hold for the future, but I would say that as of now relations within NATO are continuing in a vigorous and I think a pretty effective way, with no signs of any real weakening of NATO, up to this point, anyway.

Mr. Dupras: "Affect" is your interpretation. I said "influence".

Mr. Ritchie: Yes.

Mr. Dupras: I do not know if you heard me correctly. I wonder if their position is going to influence ours with regard to our participation in NATO.

Mr. Ritchie: Well...

Mr. Dupras: I know, I...

Mr. Ritchie: This is not easy to say. I think our participation is justifiable in its own terms, and presumably that is the basis on which the Canadian government has supported that degree and that type of participation.

Mr. Dupras: Yes.

Mr. Ritchie: I think the American participation will be looking at it on their own terms. We have had no indication that they are thinking in terms that would, as you say, influence our role in NATO in any direction that is different from the current one.

Mr. Dupras: I have one more question, Mr. Chairman. It has to do with employees of companies working outside of Canada being deprived of their election rights when we have general elections. This has been raised a few times and I wonder if there would be any mechanism to assure that people working outside the country, not on official missions but working for companies in the private sector, would be entitled to vote when they are outside the country.

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, thanks in large measure to what representatives of the government abroad regarded as a very constructive attitude of this Committee in the

[Interpretation]

Mr. Dupras: Mr. Ritchie, thank you.

Is it possible that the orientation of the policy of the United States and Mr. Kissinger's statements on the American participation in NATO will have an effect on the nature of our own participation in NATO over the next years?

Mr. Ritchie: L'attitude de M. Kissinger par rapport aux Neuf...

Mr. Dupras: Sur la participation américaine à l'OTAN.

Mr. Ritchie: Je ne pense pas que l'avenir de l'OTAN ou notre rôle à cet égard puisse être modifié en quoi que ce soit par ce que M. Kissinger, ni le président Nixon d'ailleurs ont dit à cet égard. Il y a des discussions relativement directes entre les porte-parole américains...

M. Dupras: Oui.

Mr. Ritchie: ...et les représentants européens. Ce matin, il a été dit que vous avez entendu parler de certaines différences d'opinions au sein de la communauté à ce sujet. Il est, évidemment, impossible de dire ce que cela signifie pour l'avenir, mais je dirais que les relations sont bonnes et vigoureuses entre les pays membres de l'OTAN et, au moins jusqu'à maintenant, il ne peut nullement être question d'un affaiblissement réel de cette organisation.

Mr. Dupras: C'est vous qui avez dit «affecter», moi j'ai parlé de «influence».

Mr. Ritchie: Oui.

Mr. Dupras: Je ne sais pas si vous m'avez bien entendu. Je voulais savoir si la position américaine va influencer la nôtre pour ce qui est de notre participation à l'OTAN.

Mr. Ritchie: Eh bien...

Mr. Dupras: Je sais, je...

Mr. Ritchie: Ce n'est pas facile. Je pense que notre participation se justifie elle-même et c'est peut-être la raison pour laquelle le gouvernement l'a appuyée sous cette forme et à ce degré.

Mr. Dupras: Oui.

Mr. Ritchie: Je pense que les Américains appliqueront leurs propres mesures pour décider de leur participation. Rien n'indique qu'ils vont aller dans un sens qui va influencer, comme vous le dites, notre rôle au sein de l'OTAN et nous obliger à modifier notre orientation.

Mr. Dupras: J'ai encore une question, monsieur le président. Je voulais parler du fait que les employés des sociétés canadiennes à l'étranger ne peuvent pas participer aux élections générales et sont donc privés de leur droit de vote. Cette question a été posée à plusieurs reprises. Ne pourrait-on pas trouver un moyen pour permettre aux employés, non pas des missions officielles, mais des sociétés privées à l'étranger d'exercer leur droit de vote.

Mr. Ritchie: Monsieur le président, grâce surtout à ce qui a été considéré par les représentants du gouvernement à l'étranger comme une attitude très constructive

[Texte]

past, Canadians officially serving abroad now do enjoy the vote, the last election being the first occasion when that had occurred.

This was a pretty complex operation. The military had, previously, and when the civilian officials abroad were added on, it was quite a complicated operation but it did work. To go beyond that and to include persons who are stationed abroad in a private capacity, it is even more complicated. You have problems with which you are much more familiar than I: how the rolls are prepared and how one keeps a check on that kind of process involving persons whose movements back and forth, whose length of time abroad may be short or long, and the way they establish their qualification to be on the rolls, may be somewhat difficult to regulate.

All this makes it, as I say, a complicated problem, but certainly as persons have felt the disfranchisement of serving abroad ourselves, we can sympathize with those who serve abroad in a private capacity who find on election day that they are not able to...

Mr. Dupras: To exercise their right.

Mr. Ritchie: Yes.

Mr. Dupras: I was speaking of people working for banks all over the world and they are not only there for a stay of three months, they are more or less on a permanent basis—years. These people feel very badly because more or less they are deprived of their right to vote.

Mr. Ritchie: This is really a matter I think of technique and method that the electoral officer could better comment on than I could. Many of these people are in locations, of course, where it is difficult to set up a polling office of any kind, but this is something the electoral officer could comment on more authoritatively than I could.

Mr. Dupras: Thank you.

The Chairman: There are not more than 15 minutes left, gentlemen, and I have a long list of questioners. Mr. Brewin.

Mr. Brewin: Mr. Chairman, I will try to be brief then. I would like to ask Mr. Ritchie about our representation in different parts of Viet Nam. I understand we have a chargé d'affaires at Saigon and I would like to know if there are any plans to expand that, or to change it.

Mr. Ritchie: We have an ambassador in Bangkok who is accredited to Saigon and we have a chargé d'affaires on the ground in Saigon. That is correct. It is intended to be the arrangement for the immediate future. In any event we have no plans for a change.

Mr. Brewin: Have you any plans for expanding the physical presence there of personnel?

Mr. Ritchie: There are no current plans for an expansion at that establishment that I am aware of.

Mr. Brewin: If we come to the DRVN, which the Hanoi Regime is called, I understand we gave it diplomatic

[Interprétation]

de ce comité, les Canadiens qui ont une mission officielle à l'étranger peuvent voter maintenant. Et ce depuis les dernières élections.

Il s'agit d'une question très complexe. Les militaires avaient déjà ce droit. Ensuite, on y a ajouté le civil qui avait une mission officielle à l'étranger et l'opération est devenue très compliquée, mais cela a marché. Ce sera encore plus compliqué si on voulait inclure toutes les personnes qui sont à l'étranger à titre privé. Vous connaissez, d'ailleurs, bien mieux les problèmes que cela pose: il faut préparer les listes et vérifier les noms. Quelques personnes font constamment du va-et-vient, elles peuvent être envoyées à l'étranger pour une durée plus ou moins longue, et il sera peut-être difficile de trouver une règle spécifiant dans quelles conditions elles auront le droit d'être inscrites dans telle ou telle liste.

Tous ces problèmes en font une opération très compliquée, mais ayant connu nous-mêmes les frustrations de servir à l'étranger, nous sympathisons avec ceux qui le font pour le secteur privé et qui ressentent au jour d'élection le fait de ne pas pouvoir...

M. Dupras: Voter.

M. Ritchie: Oui.

M. Dupras: Je pensais aux banques qui envoient leurs employés dans le monde entier non pas pour une durée de trois mois mais pour des années, sur une base plus ou moins permanente. Ces gens ressentent le fait d'être privés de leur droit de vote.

M. Ritchie: C'est une question de méthode et de technique qu'un directeur du scrutin pourrait vous expliquer mieux que moi. Bon nombre de ces personnes se trouvent à des endroits où nous pourrions difficilement ouvrir un bureau de vote, mais je pense encore une fois, qu'il vaudrait mieux que vous vous adressiez avec cette question à un directeur du scrutin.

M. Dupras: Merci.

Le président: Il ne nous reste plus que quinze minutes, messieurs, et j'ai encore une longue liste. Monsieur Brewin.

M. Brewin: Monsieur le président, j'essayerai alors d'être bref. J'aimerais que M. Ritchie nous parle de notre représentation dans les diverses parties du Vietnam. Apparemment, nous avons un chargé d'affaires à Saïgon et j'aimerais savoir si vous avez l'intention d'élargir ou de modifier nos contacts.

M. Ritchie: Nous avons un ambassadeur à Bangkok qui est accrédité auprès des autorités de Saïgon et nous avons un chargé d'affaires sur place. C'est juste. Pour l'avenir immédiat, c'est notre arrangement et nous n'avons pas l'intention de le modifier.

M. Brewin: Avez-vous l'intention d'augmenter le personnel qui se trouve sur place?

M. Ritchie: Je ne suis au courant d'aucun projet dans ce sens.

M. Brewin: Pour ce qui est de la RDVN, c'est-à-dire du régime de Hanoi, il me semble que nous l'avons re-

[Text]

recognition some time I think after the Paris Agreement, but we have no personnel there. Is that correct?

Mr. Ritchie: No, again we offered to the North Vietnamese government an ambassador from another capital who would be accredited as the ambassador there. That has not yet been accepted by the DRVN and consequently there has been no question of any local office.

Mr. Brewin: The other capital was Peking and the People's Republic of China?

Mr. Ritchie: That is correct.

Mr. Brewin: Is it practical for the representative at Peking to attend to any considerable amount of duties as far away as Hanoi is?

Mr. Ritchie: Certainly other ambassadors in other parts of the world manage to do it quite effectively for distances as great or greater than that.

Mr. Brewin: I take it that we grant no recognition of any sort to the PRD which is one of the parties to the Paris Agreement?

Mr. Ritchie: No. As you know we had contact with them with regard to practical questions at the time when we were involved in connection with the Paris Agreement in Viet Nam.

• 1045

Mr. Brewin: They were a party to the agreement, were they not, Mr. Ritchie?

Mr. Ritchie: But as I say we did have what contact was required to enable us to do our part in relation to that agreement while we were there.

Mr. Brewin: I do not know whether you can help me on this. When Mr. Sharp was here, I asked him to provide information about our aid to the different areas in Viet Nam including, if he had it available, aid through such international organizations like the World Bank, the Asian Development Bank, the International Development Assistance, I think it is. Do you know if that information is available?

Mr. Ritchie: As to what aid was provided through international channels, Mr. Brewin?

Mr. Brewin: Both through CIDA and through international channels although you might tell me that we could wait until Mr. Gérin-Lajoie is here to get the details of CIDA aid.

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, as I think several members are aware, when Mr. Sharp was in North Viet Nam on his visit there, he did discuss the question of assistance, direct or through international channels. We have not, to my knowledge, had any further response from the DRVN with regard to direct assistance since that time. They are aware, with regard to the general reconstruction in Viet Nam in all its parts, that Canada in the past has indicated its readiness to assist. That is known to

[Interpretation]

connu un certain temps après l'accord de Paris, mais que nous n'y ayons pas de représentant, est-ce juste?

M. Ritchie: Non, nous avons offert au gouvernement du Vietnam du Nord la possibilité d'accréditer l'ambassadeur qui se trouve dans une autre capitale, la RDVN n'a néanmoins pas encore accepté cette offre et il ne peut donc pas encore être question d'un bureau sur place.

M. Brewin: Est-ce que «l'autre capitale» voulait dire Pékin, c'est-à-dire la capitale de la République Populaire de Chine?

M. Ritchie: C'est juste.

M. Brewin: Pensez-vous qu'un représentant qui se trouve à Pékin puisse être vraiment utile dans un endroit aussi éloigné que l'est Hanoi?

M. Ritchie: Il y a d'autres ambassadeurs dans d'autres régions du monde qui y réussissent assez bien, et parfois à des distances encore plus grandes.

M. Brewin: J'imagine que nous ne reconnaissons en rien le gouvernement provisoire qui est également partie à l'Accord de Paris?

M. Ritchie: Non, vous savez que nous avons des contacts avec lui au sujet de questions pratiques qui se sont posées lors de notre engagement lié à l'Accord de Paris au Vietnam.

M. Brewin: Ils étaient signataires de l'accord, n'est-ce pas, monsieur Ritchie?

M. Ritchie: Mais comme je l'ai dit nous avons les contacts nécessaires pour faire ce qui nous incombait dans le cadre de cet accord.

M. Brewin: Je ne sais pas si vous pourriez m'aider là-dessus. Lorsque M. Sharp est venu, je lui ai demandé de nous donner des renseignements quant à notre aide aux différentes régions du Vietnam notamment, s'il pouvait, à l'aide que nous apportions par l'intermédiaire des organismes internationaux tels que la Banque mondiale, la Banque de développement asiatique, l'Aide internationale au développement, je crois que c'est le titre. Est-ce que vous savez si on pourrait obtenir ces renseignements?

M. Ritchie: En ce qui concerne l'aide apportée par l'intermédiaire de ces organismes internationaux.

M. Brewin: Oui, à la fois par l'intermédiaire de l'ACDI et d'organismes internationaux bien que vous me diriez peut-être qu'il serait mieux d'attendre que M. Gérin-Lajoie soit là pour avoir les détails concernant l'ACDI.

M. Ritchie: Monsieur le président, je pense que plusieurs membres du Comité savent que lorsque M. Sharp est allé au Nord du Vietnam, il a en effet discuté de cette question d'assistance directe ou par intermédiaire des canaux internationaux. Nous n'avons pas, à ma connaissance, eu d'autres réponses du DRVN à propos d'une assistance directe. On sait qu'en ce qui concerne la reconstruction générale de tout le Vietnam, le Canada a déjà indiqué qu'il était disposé à apporter son aide. Ceci

[Texte]

the DRVN. As I say, it was raised more specifically when Mr. Sharp was there.

With regard to assistance through the Red Cross and UNICEF, we do provide some assistance. In 1973-74, we contributed a total of \$400,000 to the Red Cross Indochina operations group, which I take to be under the ICRC, the International Committee of the Red Cross. In the four Indochina countries including the part of South Viet Nam controlled by the PRG and, I assume, to the extent that the ICRC was able to operate in North Viet Nam, assistance would have been available and was available there as well. That is the only information I have with regard to humanitarian assistance that was available, whether or not advantage was taken of it, through an international organization.

Mr. Brewin: What about this—I am not quite sure whether it is the—World Bank or one of the other international agencies connected with the World Bank? Are we making contributions to that? Is there some planned consortium to give aid to some parts of Viet Nam?

Mr. Ritchie: You say some parts of Viet Nam?

Mr. Brewin: Yes.

Mr. Ritchie: I am not able to say exactly what the World Bank or IDA, or any other instrument of the World Bank may have in mind with regard to Viet Nam. To the extent that they have anything in mind out of their regular funds, we are, of course, a major contributor to the World Bank as a subscriber and to IDA as a contributor.

Mr. Brewin: I suppose a contributor to the making of policy too.

Mr. Ritchie: Indeed.

Mr. Brewin: Just one more question, Mr. Chairman. Has the Under-Secretary any explanation of why apparently, as I am informed, the Australians have been asked and are, in fact, furnishing reconstruction aid to North Viet Nam, the DRVN and we are not? Has there been any explanation forthcoming of why they look to one nation in the Commonwealth and not another?

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, I am not able to explain just why the DRVN may have taken a particular attitude towards Australian aid and apparently a different attitude or no attitude towards aid from Canada of the kind that Mr. Sharp was mentioning when he was there. I do not know the explanation. I do not know in fact to what extent they have been receptive to Australian aid.

• 1050

Le président: Monsieur Trudel et ensuite, M. Hees.

M. Trudel: Merci, monsieur le président. A la page 7-13 on parle de Transports et communications pour lequel on avait prévu un budget de 14 millions de dollars en 1973-1974 et de 17 millions de dollars en 1974-1975. Il y a donc eu une augmentation assez considérable. Je vou-

[Interprétation]

le DRVN le sait. Comme je l'ai dit, la question a été soulevée plus précisément lors de la visite de M. Sharp là-bas.

En ce qui concerne notre assistance par l'intermédiaire de la Croix-Rouge et de l'UNICEF, nous apportons en effet une contribution. En 1973-1974, celle-ci s'est élevée à \$400,000 au groupe des opérations de la Croix-Rouge en Indochine, qui je crois fait partie du Comité international de la Croix-Rouge, CICR. Dans les quatre pays de l'Indochine, notamment dans cette partie du Vietnam du sud contrôlée par le PRGE, je suppose, dans la mesure où le CICR a pu opérer au Nord du Vietnam, on a pu apporter également une certaine assistance là-bas. Ce sont là les seuls renseignements dont je dispose quant à une assistance humanitaire fournie dans le cadre d'un organisme international, qu'elle ait servi ou non.

M. Brewin: Et—je ne sais pas bien s'il s'agit de la Banque mondiale ou d'un autre organisme international relié à la Banque mondiale—est-ce que nous apportons des contributions à cela également? Est-ce que nous prévoyons d'aider certaines parties du Vietnam?

M. Ritchie: Vous avez bien dit à certaines parties du Vietnam?

M. Brewin: Oui.

M. Ritchie: Je ne peux pas dire exactement ce que la Banque mondiale ou l'ADI ou tout autre organisme de la Banque mondiale compte faire à propos du Vietnam. Dans la mesure où cela implique leurs moyens de financement réguliers, nous avons bien sûr une forte contribution à la Banque mondiale et à l'ADI.

M. Brewin: Je suppose que nous contribuons également à l'élaboration de la politique.

M. Ritchie: Certainement.

M. Brewin: Plus qu'une question, monsieur le président. Est-ce que le sous-secrétaire pourrait nous expliquer pourquoi apparemment, d'après ce que j'ai appris, on a demandé aux Australiens, qui se sont pliés à la requête, de fournir une aide en vue de la reconstruction du Nord du Vietnam, DRVN, et pas nous? Est-ce qu'on a expliqué pourquoi on s'adressait à un des pays du Commonwealth et non pas à un autre?

M. Ritchie: Monsieur le président, je ne pourrai pas vous expliquer exactement pourquoi le DRVN a adopté une attitude particulière à l'égard de l'aide australienne et apparemment différente ou inexistante quant à celle du Canada dont a parlé M. Sharp lorsqu'il était là-bas. Je ne connais pas d'explication. Je ne sais pas dans quelle mesure ils ont reçu de l'aide de l'Australie.

The Chairman: Mr. Trudel, followed by Mr. Hees.

Mr. Trudel: Thank you, Mr. Chairman. On page 713 figures are given for transport and communications, the budget for which was \$14 million in 1973-74 and \$17 million in 1974-75. There has thus been a rather considerable increase. I would like to know what proportion

[Text]

drais savoir quelle partie des deux sommes mentionnées est réservée aux transports et aux communications?

Monsieur le président, j'aimerais poser d'autres questions. On pourrait peut-être me fournir le renseignement tantôt.

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, I would not be able, with confidence, to give the detailed breakdown here. It is travel and it is communications, in the telecommunications sense, it has to do with a great variety of operations around the world, and to attempt to explain it orally I think would be very difficult.

The Chairman: Could you prepare a statement on this that could be sent to the Clerk and distributed to all members?

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, we would be very happy to do that. I still would say it is going to be difficult to break it down in great detail but we will do our best to provide the sort of breakdown that Mr. Trudel has requested.

Le président: Monsieur Trudel.

M. Trudel: Monsieur le président, je comprends les difficultés que M. Ritchie peut avoir présentement, mais je suis certain qu'on pourra nous procurer deux budgets séparés, un pour les transports et l'autre pour les communications. Même si le domaine des télécommunications, est complexe, je pense qu'on devrait pouvoir obtenir des renseignements au sujet d'un budget d'un milliard de dollars. Je voudrais savoir également à combien d'ambassades et de consulats à travers le monde nous sommes reliés par Téléx au ministère des Affaires extérieures.

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, may I go back just to the figures we were talking about? The annual increase seems to have been about the same in successive years, and to some extent I suspect it is a straight-cost increase spread over the whole range of passport and communications services. On the number of missions abroad... this may sound surprising but it depends on how one classifies individual offices abroad—there are roughly 80 embassies. That is separate from the figure for consulates in the United States.

Mr. Danson: Miscellaneous offices add up to about...

Mr. Ritchie: Would you speak to that, Mr. O'Toole.

Mr. L. J. O'Toole (Assistant Under-Secretary of State for External Affairs): I have recently heard that the total offices of one kind or another in which we become involved adds up to somewhere around 125, of which about approximately 80 would be classified as embassy or high commission, the remainder being immigration offices.

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, could I give you the exact figures, which I am sure will bear out everything Mr. O'Toole was just saying.

Mr. Trudel: Mr. Ritchie, I hope you are not going to add to what he has said, because he did not answer the question that I posed.

[Interpretation]

of the two sums mentioned is allocated to transport and to communications?

Mr. Chairman, I have a number of other questions. The information could perhaps be supplied to me later.

M. Ritchie: Monsieur le président, je ne pourrai pas vous donner les détails précis à ce sujet. Il s'agit de voyages et de communications, dans le sens télécommunications, et il s'agit de diverses opérations partout au monde mais, à mon avis, il serait très difficile d'essayer d'expliquer oralement.

Le président: Pourriez-vous préparer une déclaration à cet égard et l'envoyer au greffier qui la distribuera à tous les membres?

M. Ritchie: Monsieur le président, nous serions contents de le faire. Je tiens à dire, cependant, qu'il sera très difficile de faire ceci en détail, mais nous ferons de notre mieux afin de fournir le genre de renseignements qu'a demandés M. Trudel.

The Chairman: Mr. Trudel.

Mr. Trudel: Mr. Chairman, I appreciate the difficulties that Mr. Ritchie may have at the moment, but I am sure that we could be provided with two separate budgets, one for transport and the other for communications. Even if the telecommunications field is a complex one, I believe that we should be able to obtain information about a budget of \$1 billion.

I would also like to know how many embassies and consulates throughout the world are linked by a telex system to the Department of External Affairs.

M. Ritchie: Monsieur le président, j'aimerais revenir aux chiffres dont nous venons de parler. L'augmentation annuelle semble avoir été à peu près la même au cours des années, et je pense que dans une certaine mesure il s'agit tout simplement d'une augmentation de coûts pour toute une gamme de services de passeports et de communications. Quant au nombre de missions à l'étranger... cela pourrait être surprenant, mais cela dépend de la façon dont on classe les bureaux individuels à l'étranger... il y a environ 80 ambassades. Cela ne comprend pas les consulats aux États-Unis.

M. Danson: Les divers bureaux se chiffrent...

M. Ritchie: Voulez-vous répondre à cette question, monsieur O'Toole.

M. L. J. O'Toole (Sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures): J'ai entendu dire récemment que le nombre total de bureaux que nous avons à l'étranger est d'environ 125, dont 80 seraient des ambassades, des hauts-commissariats, le restant étant des bureaux d'immigration.

M. Ritchie: Monsieur le président, puis-je vous donner les chiffres exacts, qui, je suis certain, appuieront tout ce que M. O'Toole vient de dire.

M. Trudel: Monsieur Ritchie, j'espère que vous n'allez pas ajouter des commentaires à ce sujet, car il n'a pas répondu à la question que j'ai posée.

[Texte]

Mr. Ritchie: Embassies and High Commissions, 72; permanent delegations to international organizations, 12; consular and other offices, 29.

Does that provide the information you desire?

M. Trudel: Je peux essayer à nouveau en français ou en anglais, monsieur le président, mais il me semble qu'on ne se comprend pas. Je vais recommencer à la page 1. J'ai demandé combien d'ambassades ou de consulats, à travers le monde, étaient reliés directement avec le ministère des Affaires extérieures d'Ottawa par Téléx. Si je demande l'inventaire des consulats et des ambassades, c'est une autre chose. Je veux savoir avec combien d'endroits nous pouvons communiquer directement, par Téléx, que ce soit une ambassade ou autre, présentement?

Mr. Ritchie: The answer seems to be 85.

M. Trudel: Merci.

Monsieur Ritchie, vous avez parlé de votre hâte de voir à ce que vos opérations soient tout à fait efficaces à travers le monde, et je vous j'appuie là-dessus.

• 1055

Comment classiez-vous un endroit qui doit avoir une communication presque instantanée et d'autres endroits comme l'Orient et le Moyen-Orient. J'ai visité dernièrement des ambassades qui reçoivent vos communiqués deux, trois et même quatre semaines après l'émission à d'autres ambassades. Si on parle d'efficacité, je pense qu'on doit donner au moins aux représentants des Affaires extérieures dans les différents pays les outils pour travailler. Je pense qu'on manque, et puis j'ai des exemples spécifiques que je pourrai préciser tantôt, mais je voudrais savoir que c'est qui vous permet de faire des décisions aussi arbitraires et de donner à certaines ambassades, le Téléx, l'information instantanée et priver d'autres de ces outils.

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, with regard to the 85 missions that I mentioned, we have virtually instantaneous communications on business matters. Information material may take somewhat longer to reach any of these destinations. There are, of course, some central points which are relay or repeat stations for other missions. Those central points may receive material somewhat earlier than would the missions to which they relay that material. But there is no discrimination as among missions on other than technical grounds and also, obviously, on grounds of the volume of business which has to be handled. The big missions, which have a tremendous volume of business, obviously have to have a larger communications establishment which works around the clock. Those are generally also the relay stations.

With regard to other missions, the material is passed on to them as rapidly as we can.

The Chairman: In order to give Mr. Hees a few minutes of questioning, is it possible, Mr. Ritchie, that in the statement you will prepare for Mr. Trudel and the members of the Committee, you will expand on this particular matter?

Mr. Ritchie: Surely.

[Interprétation]

M. Ritchie: Les ambassades et les hauts-commissariats, 72; les délégations permanentes aux organismes internationaux, 12; les bureaux consulaires et autres, 29.

Est-ce que cela répond à votre question?

Mr. Trudel: I can try again in French or in English, Mr. Chairman, but it seems my question was not understood. I will start all over again. I asked how many embassies or consulates, around the world, were linked directly to the Department of External Affairs in Ottawa by telex. If I ask for an inventory of consulates and embassies that is another matter. I want to know how many locations can be contacted directly by telex, whether they be embassies or other types of missions?

M. Ritchie: La réponse semble être 85.

Mr. Trudel: Thank you.

Mr. Ritchie, you mentioned that you are anxious for your operations to be fully effective throughout the world and you have my support in this.

How do you classify a place which has to have almost instantaneous communications and other locations such as the east and the middle east? I recently visited some embassies which receive your communications, two, three and even four weeks after they have been received by other embassies. If we are going to speak of efficiency, I think that the representatives of the External Affairs Department in the various countries must at least be given the tools they need for their work. I think that they lack such tools and I could give specific examples later, but I would like to know what entitles you to take such arbitrary decisions and to give certain embassies telex services or instant communication and to deprive others of such equipment.

M. Ritchie: Monsieur le président, Nous avons des communications presque instantanées avec les 85 missions dont j'ai parlé, en ce qui concerne les affaires. Le matériel dans le domaine de l'information peut prendre plus de temps pour arriver à ces endroits. Bien sûr il y a certains points centraux qui servent de relais pour les autres missions. Ces missions peuvent recevoir du matériel avant les autres missions auxquelles ils envoient le matériel en question. En ce moment, il n'y a pas de discrimination parmi les missions sauf pour des raisons techniques et également, bien sûr, en fonction du volume de travail qui doit être fait. Les grandes missions, qui doivent faire beaucoup de travail ont besoin d'installations de communications plus importantes et travaillant 24 heures par jour. En général, ce sont aussi des stations de relai.

Quant aux autres missions, on leur envoie le matériel aussi vite que possible.

Le président: Monsieur Ritchie, afin de donner à M. Hees l'occasion de poser quelques questions, pourriez-vous donner des précisions à ce sujet dans la déclaration que vous avez préparée pour M. Trudel et tous les membres du comité?

M. Ritchie: Bien sûr.

[Text]

M. Trudel: Je voudrais juste terminer par une remarque, monsieur le président. J'avais un point spécifique, mais vous m'avez coupé à peu près la moitié des questions que je voulais poser. Serait-il possible d'examiner ce qu'on fait avec l'Iran, à Téhéran. A un endroit, on parle de l'Iraq, mais l'Iran semble avoir des relations acceptables avec Affaires extérieures, mais ne disposant pas de l'équipement nécessaire.

J'aurais beaucoup d'autres questions, monsieur le président, mais si vous m'accordez une demi-seconde, M. Ritchie ou les représentants de son ministère pourraient-ils me donner des renseignements concernant ce qui a paru dans le *Montreal Star* hier soir où on accuse le ministère des Affaires extérieures de ne pas s'occuper des Canadiens à l'étranger, en particulier dans le cas Rochon. Je ne veux pas avoir de réponse. Je voudrais seulement qu'on examine cette question. Si c'était possible je voudrais que M. Ritchie ou d'autres, je me prépare quelque chose là-dessus pour que je puisse répondre aux accusations qui sont faites dans les journaux. C'est une personne de Montréal qui a été appréhendée au Liban, je crois.

Merci, monsieur le président.

The Chairman: It is also possible, Mr. Ritchie, to have some remarks prepared for Mr. Trudel and the members of the Committee on this particular matter? It is on this particular matter, Mr. Trudel, is it not? On the Rochon case?

M. Trudel: Oui, si c'est possible, parce que cela fait les manchettes. On accuse le ministère des Affaires extérieures de toutes sortes de choses. M. Ritchie qui nous disait ce matin comment on procède quand a des Canadiens à l'étranger ont des difficultés avec la loi. Or cela ne confirme pas ce qu'on a dit dans les journaux. Je voudrais donc qu'on examine ce cas spécifique, si c'est possible, monsieur le président.

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, we would be happy, perhaps through the Minister, to provide our comment on this, what appears to be, a very unfortunate case.

On the matter of communications with Iran, our communications with our embassy in Tehran are, in our view, as good as they are with any mission; and we think they compare pretty well with those of other embassies in Tehran. But we will have a look at them to see if they are as good as we think they are.

M. Trudel: S'il vous plaît, parce que j'ai très peu de temps. J'aurais voulu faire d'autres commentaires.

The Chairman: Mr. Hees.

Mr. Hees: Mr. Ritchie was speaking earlier about the great necessity, with which I completely agree, of creating and maintaining very good relations between Canada and the European Economic Community. I have noticed, as all of us have, that during the past year all the heads of governments of the major trading nations of the world have visited the European Economic Community in person with the idea obviously of creating the best possible relationship between their country and the Community, a very, very important trading bloc. I am wondering if

[Interpretation]

Mr. Trudel: I would like to make one closing remark, Mr. Chairman. I had one precise question but you have cut off about half the questions I wanted to ask. Would it be possible to examine what is being done with Iran and Tehran. Mention is made of Iraq, but Iran also seems to have acceptable relations with External Affairs, but the necessary equipment is not available.

I had a great many other questions, Mr. Chairman, but if you will give me one moment, perhaps Mr. Ritchie or his officials could give me some information on an article that appeared in yesterday's *Montreal Star* in which the Department of External Affairs was accused of not taking care of Canadians travelling abroad, particularly in the Rochon case. I do not want an answer to this question. I would simply like the matter to be looked into. If possible, I would like Mr. Ritchie or someone else to prepare for me a report on this matter so that I can answer the accusations which have been made in the newspapers. The person in question is a Montrealer who has been arrested in Lebanon, I believe.

Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Serait-il, monsieur Ritchie, possible de faire préparer quelques commentaires à l'intention de M. Trudel et les autres membres du comité à ce sujet précis? Il s'agit du cas Rochon, n'est-ce pas, monsieur Trudel?

Mr. Trudel: Yes, if possible, because it is in the headlines. The Department of External Affairs is being accused of all sorts of things. Mr. Ritchie spoke this morning on procedures followed with Canadians travelling abroad who get into difficulties with the law. His statements do not confirm what was said in the newspapers. I would therefore like this particular case to be studied, if possible, Mr. Chairman.

M. Ritchie: Monsieur le président, nous serions heureux, peut-être par l'intermédiaire du ministre, de fournir nos commentaires à ce sujet qui me semble être très malheureux.

En ce qui concerne les communications avec l'Iran, nous communiquons avec notre ambassade à Téhéran et ceci est aussi bon que les communications avec toute autre mission. Nous pensons qu'elles sont comparables à celles d'autres ambassades à Téhéran. Nous les étudierons de près afin de voir si elles sont vraiment si bonnes.

Mr. Trudel: If you do not mind, as I have very little time. I would have liked to make some other comments.

Le président: Monsieur Hees.

M. Hees: Monsieur Ritchie, parlez-nous de la grande nécessité de créer et de maintenir de très bonnes relations entre le Canada et la Communauté économique européenne et je suis complètement d'accord avec lui à ce sujet. J'ai remarqué, comme nous tous, d'ailleurs, qu'au cours de l'année dernière les chefs du gouvernement de tous les pays importants du point de vue du commerce se sont rendus en personne à Bruxelles pour établir des relations commerciales aussi bonnes que possible entre leur pays et cet important bloc que constitue

[Texte]

Mr. Ritchie could tell us what attempts have been made through the Department to arrange a visit for our Prime Minister to the European Economic Community and to tell us if such attempts have been made and as they do not seem to have been brought to fruition, what is the trouble that we have been running into regarding making these obviously desirable arrangements for our Prime Minister to make such a visit.

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, this is certainly one of those subjects on which I would insist that I am a mere official. The travels of Prime Ministers are matters that are very much determined by the Prime Ministers themselves. I think this has traditionally been the case.

An hon. Member: Right.

Mr. Ritchie: Just exactly when Mr. Trudeau might travel to the European Economic Community, to Brussels, I am certainly not in a position to say. There have been visits by the President of the European Economic Community, Mr. Malfatti, when he was President, and Mr. Ortoli more recently has planned visits to Canada which one hopes will happen in due course. The contact at that level has been, I think, close. As to how many other heads of government may already have visited the Community, I am not in a position to comment on what Mr. Hees was saying. I do know, however, that the relations with visitors from the Community and by Canadian Ministers visiting Europe with the Community are pretty active. At what point the Prime Minister might be involved in a visit to Europe is, of course, not something I could comment on.

Mr. Hees: Mr. Chairman, I would not ask Mr. Ritchie, as a public servant, to say when the Prime Minister does intend to go or when he will go or anything like that. I am also not interested in the visits of the President of the Community to Canada. These things are facts and this also is every reason why our Prime Minister should return those visits. It is also a fact that the head of every other major trading nation in the last 12 months has visited the European Economic Community. I am simply asking Mr. Ritchie, and surely he knows as a chief public servant of the Department of External Affairs, what attempts have been made by his Department—and the arrangements would be made through his Department—for our Prime Minister to visit the European Economic Community? Just tell me that. This is a factual question, not a policy question. I am simply asking what attempts have you made and what rebuffs or other reasons have been the reasons why these trips have not been made? This is not policy; this is fact I am asking you.

Mr. Ritchie: Mr. Chairman I can respond factually. There have been contacts between our Ambassador, Mr. Langley, in the EEC and the Community on several occasions as to when visits in both directions might be most useful. There has been no occasion when any specific proposal has been made that has been rebuffed, not at all.

Mr. Hees: In other words, we have not made a specific proposal.

[Interprétation]

le Marché commun. J'aimerais que M. Ritchie nous dise quelles tentatives ont été faites par le ministère pour organiser une visite de notre premier ministre à la Communauté économique européenne et, puisqu'elles n'ont apparemment pas porté de fruits, qu'est-ce qui a empêché une rencontre aussi souhaitable.

M. Ritchie: Monsieur le président, voilà un de ces sujets où je dois rappeler que je ne suis qu'envoyé du Ministère. Un premier ministre décide plus ou moins de lui seul des visites qu'il va faire. Je pense que c'est ainsi depuis toujours.

Une voix: C'est juste.

M. Ritchie: Je ne peux certainement pas vous dire quand M. Trudeau va se rendre à Bruxelles, à la Communauté européenne. Nous avons reçu la visite de M. Malfatti, ancien président de la Communauté européenne, et nous nous attendons à recevoir M. Ortoli, qui a récemment exprimé son intention de venir au Canada. Je crois qu'il y a des contacts étroits à ce niveau. Je ne suis néanmoins pas en mesure de répondre à ce que M. Hees vient de dire et de vous indiquer combien de chefs de gouvernement ont déjà rendu visite à la Communauté. Je sais, néanmoins, qu'il y a des échanges actifs avec les représentants de la Communauté qui viennent ici et avec les ministres canadiens en visite en Europe. Je ne peux néanmoins pas vous dire si et quand le premier ministre va se rendre en Europe.

M. Hees: Monsieur le président, je n'attends pas de M. Ritchie, qui est un fonctionnaire, de nous dire à quel moment le premier ministre a l'intention de partir ou quelque chose de ce genre. Les visites du président de la Communauté au Canada ne m'intéressent pas non plus. Ces choses-là sont des fêtes et constituent d'ailleurs une excellente raison pour laquelle votre premier ministre devrait y répondre. C'est un fait que les chefs de toutes les autres grandes nations commerçantes sont allés à Bruxelles depuis douze mois. Je demande simplement, monsieur Ritchie, et je suis sûr qu'en tant que haut fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures il aura la réponse, quelles tentatives ont été faites par son ministère, car c'est lui qui est responsable de ce genre de questions, pour que notre premier ministre rende visite à la Communauté économique européenne. C'est tout ce que je veux savoir. Je vous demande des faits, non pas une déclaration de politique. Je vous demande simplement quels efforts ont été déployés et à quels obstacles ils se sont heurtés pour qu'un tel voyage n'ait pas eu lieu. Il ne s'agit pas de politique, mais de faits.

M. Ritchie: Monsieur le président, je vais vous donner les faits. Notre ambassadeur auprès de la CEE, M. Langley, a communiqué avec la Communauté à plusieurs reprises pour savoir à quel moment une visite conviendrait le mieux aux deux côtés. Aucune proposition n'a néanmoins été soumise ni rejetée. Pas du tout.

M. Hees: Autrement dit, nous n'avons pas soumis de proposition.

[Text]

Mr. Ritchie: Not a specific proposal that got to the point of a decision that a visit would take place or that we would definitely urge that a visit take place. No, that is correct. There was a report which members would be aware of when Mr. Trudeau was in Europe recently for the meeting of the Club of Rome that he might have gone by way of Brussels. That was a suggestion that was aired at that time. Whenever the Prime Minister is travelling in any direction, obviously there are questions raised in the different capitals as to whether he might visit this place or that place. But there was no definite proposal which was turned down or rebuffed in any way at all. I have no doubt that when the Prime Minister of Canada finds it possible in his general program to visit the European Economic Community, the Prime Minister of Canada will be welcomed and well received.

The Chairman: I am sorry, but gentlemen...

• 1105

Mr. Hees: May I ask one further very short question. And this is this—speaking about reports, there have been persistent reports for quite some time that the reason our Prime Minister does not visit the European Economic Community is because France is flatly unwilling to issue an invitation to Mr. Trudeau to visit France because of the feeling that was generated at the time of President De Gaulle's visit to Canada, and which has not abated. I wonder if Mr. Ritchie could comment on that? Has the department run into such difficulties in setting up a visit for our Prime Minister?

Mr. Ritchie: To the European Community?

Mr. Hees: No, a visit to France, because obviously the Prime Minister would visit France if he visited the Community. He would certainly have to visit both.

Mr. Ritchie: If I may say so, I think it is impossible for me to give a factual answer to that particular question.

Mr. Hees: Thank you. I would say that the Deputy Minister has been very wise in not giving a factual answer to this. It leaves a very interesting question unanswered, Mr. Chairman.

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, if I may say so, there has been no obstacle to the Prime Minister visiting the European Community whenever it is considered by the European Community and the Prime Minister that such a visit would be timely.

Mr. Hees: In other words, if the Prime Minister wanted to go he could very easily go?

The Chairman: The next Committee...

Mr. Hees: You are wise in not answering that, too. I think that is a high point on which to close the meeting.

The Chairman: I am sorry, but we have to vacate this room in five seconds. I want to thank Mr. Ritchie—et aussi les hauts fonctionnaires qui l'accompagnent...

[Interpretation]

M. Ritchie: Non, pas dans le sens qu'on aurait annoncé ou recommandé avec urgence une telle visite. Non, c'est vrai. Vous êtes peut-être au courant du rapport disant que M. Trudeau passerait peut-être par Bruxelles pour se rendre à la Conférence du Club de Rome qui a récemment eu lieu en Europe. On en a parlé à l'époque. Chaque fois que le premier ministre se rend quelque part, on se demande s'il va peut-être également rendre visite à telle ou telle autre capitale. Aucune proposition n'a néanmoins été faite ou rejetée. Je suis sûr que le premier ministre du Canada sera le bienvenu à Bruxelles si jamais son programme lui permettait de s'y rendre.

Le président: Je regrette, mais...

M. Hees: J'aimerais poser une question très brève encore. Parlant de rapport, je pense justement aux rumeurs qui persistent disant que notre premier ministre ne rend pas visite à la Communauté économique européenne parce que la France refuse tout simplement d'inviter M. Trudeau à cause de la réaction à la visite rendue par le général de Gaulle au Canada et qui n'a pas changé. Qu'en pensez-vous, monsieur Ritchie? Votre ministère a-t-il rencontré des difficultés de ce genre en voulant préparer une visite de notre premier ministre?

M. Ritchie: A la Communauté européenne?

M. Hees: Non, à la France, car le premier ministre s'y rendrait évidemment aussi s'il devait aller à Bruxelles. Il devrait évidemment rendre visite au deux.

M. Ritchie: Il m'est malheureusement impossible de vous fournir des faits en réponse à cette question.

M. Hees: Merci. A mon avis, le sous-ministre fait bien de ne pas me donner des faits. Cela laisse ouverte une question très intéressante, monsieur le président.

M. Ritchie: Permettez-moi néanmoins de vous dire que rien ne s'oppose à ce que le premier ministre visite la Communauté européenne à un moment qui conviendrait aux deux côtés.

M. Hees: Autrement dit, s'il le désirait, le premier ministre n'aurait aucun problème pour partir?

Le président: Le prochain comité...

M. Hees: Une fois de plus, vous faites bien de ne pas répondre à cette question. Je pense que c'est le point culminant de la séance et le moment propice pour lever la séance.

Le président: Je regrette, mais il nous faut quitter la salle dans cinq secondes. Je voudrais remercier M. Ritchie...

...and his senior officials...

[Texte]

An hon. Member: From our point of view it is the low point!

Le président: J'aimerais demander aux députés qui sont membres du Sous-comité du programme et de la procédure de venir dans mon bureau pour une courte réunion et vous dire que la prochaine réunion aura lieu jeudi après-midi à 15h30.

Ajournée.

[Interprétation]

Une voix: De notre point de vue, c'est le point le moins intéressant.

The Chairman: I would like to ask the members of the subcommittee on organization and procedure to come for a short meeting to my office. Our next meeting will take place on Thursday afternoon at 3:30.

The meeting is adjourned.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 9

Thursday, April 4, 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

External Affairs and National Defence

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Department of External Affairs—
Humanitarian Aid in Southern Africa

WITNESSES:

(See Minutes of Proceedings)

Second Session
Twenty-ninth Parliament, 1974

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 9

Le jeudi 4 avril 1974

Président: M. Georges-C. Lachance

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Affaires extérieures et de la Défense nationale

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1974-1975
Ministère des Affaires extérieures—
L'Aide humanitaire en Afrique australe

TÉMOINS:

(Voir les procès-verbaux)

Deuxième session de la
vingt-neuvième législature, 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Messrs.

Bégin (M ^{lle})	Fairweather
Brewin	Gendron
Carter	Harney
Crouse	Hees
Cullen	Hopkins
Cyr	Howie
Douglas	Laprise
Dupras	MacLean

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Président: M. Georges-C. Lachance

Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messieurs

Macquarrie	Pelletier (<i>Sherbrooke</i>)
Matte	Rowland
McCain	Stackhouse
McKinnon	Stollery
Munro	Trudel
(<i>Esquimalt-</i> <i>Saanich</i>)	Wagner
	Walker—(30)

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

Mr. Cyr replaced Mr. Langlois April 2, 1974.

Conformément à l'article 65(4)b du Règlement

M. Cyr remplace M. Langlois le 2 avril 1974.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, APRIL 4, 1974
(10)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 3:47 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Lachance, presiding.

Members of the Committee present: Miss Bégin, Messrs. Brewin, Danson, Douglas, Lachance, Macquarrie, Stackhouse, Stollery, Wagner and Walker.

Witnesses: Rev. Floyd Honey, Secretary General, Canadian Council of Churches; Mr. Romeo Maione, Director, International Affairs Department, Canadian Labour Congress; Prof. Cranford Pratt, University of Toronto; and Mr. Clyde Sanger, Southern Africa Information Group.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the Estimates of the Department of External Affairs for the fiscal year ending March 31, 1975. (See *Minutes of Proceedings, Tuesday, March 12, 1974, Issue No. 1*).

The Chairman reported on the meeting of the Subcommittee on Agenda and Procedure of Tuesday, April 2nd. The report was concurred in.

Agreed.—That the four witnesses appearing today be allowed to make a statement before questioning.

The witnesses made introductory comments.

Ordered.—That the briefs on Humanitarian Aid in Southern Africa submitted by Rev. T. E. Floyd Honey, General Secretary, Canadian Council of Churches, and by the Southern Africa Information Group, Ottawa, be printed as appendices to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (See *Appendices "D" and "E"*).

The witnesses answered questions.

At 4:45 o'clock p.m., the sitting was suspended until 5:30 o'clock p.m. this day.

5:30 o'clock p.m.

The sitting resumed;

Questioning was concluded.

The Chairman informed the Committee of a request received from Mr. Jacques Roy to show a 40-minute coloured film on Angola and Southern Africa Liberation Movements.

Agreed.—That this matter be referred to the Subcommittee on Agenda and Procedure.

At 6:10 o'clock p.m. the Committee adjourned to 9:30 o'clock a.m. Friday, April 5, 1974.

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 4 AVRIL 1974
(10)

[Texte]

Le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale se réunit aujourd'hui à 3 h 47 de l'après-midi, sous la présidence de M. Lachance.

Membres du Comité présents: M^{lle} Bégin, MM. Brewin, Danson, Douglas, Lachance, Macquarrie, Stackhouse, Stollery, Wagner et Walker.

Témoins: Révérend Floyd Honey, secrétaire général, Conseil canadien des Églises; M. Roméo Maione, directeur du service des Affaires internationales, Congrès du Travail du Canada; le professeur Cranford Pratt, Université de Toronto; M. Clyde Sanger, Groupe d'Information sur l'Afrique australe.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi ayant trait au Ministère des Affaires extérieures pour l'année financière se terminant le 31 mars 1975. (Voir *procès-verbaux de mardi le 12 mars 1974, fascicule n° 1*).

Le président fait rapport de la réunion du Sous-comité du programme et de la procédure tenue le 2 avril. Ledit rapport est agréé.

Il est convenu.—Que les quatre témoins fassent, s'ils le désirent, une déclaration avant que la période de questions ne commence.

Les témoins font successivement un exposé préliminaire.

Il est ordonné.—Que les mémoires sur l'Aide humanitaire à l'Afrique australe présentés par le Révérend Floyd Honey, secrétaire général du Conseil canadien des Églises et par le *Southern Information Group* d'Ottawa, soient imprimés en appendice aux procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui. (Voir *appendices «D» et «E»*).

Les témoins répondent aux questions.

A 4 h 45 la séance est suspendue jusqu'à 5 h 30 cet après-midi.

5 h 30 de l'après-midi

La séance reprend;

L'interrogatoire se termine.

Le président informe le Comité que M. Jacques Roy désire projeter pour les membres du Comité un film en couleurs d'une durée de 40 minutes sur les mouvements de libération de l'Angola et de l'Afrique australe.

Il est convenu.—Que cette question soit déferée au sous-comité du programme et de la procédure.

A 6 h 10 de l'après-midi, le Comité suspend sa séance jusqu'à 9 h 30 du matin le vendredi 5 avril 1974.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le jeudi 4 avril 1974

• 1549

[Text]

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Avant de commencer la réunion, j'aimerais résumer, pour le bénéfice des membres du Comité, les décisions qui ont été prises lors de la dernière réunion du Sous-comité du programme et de la procédure, qu'on appelle communément le *Steering Committee*, qui s'est tenue mardi de cette semaine.

Premièrement, les membres de ce sous-comité, qui représentent chacun des partis politiques, se sont mis d'accord pour que chaque période de questions, à l'avenir, donne à chaque député dix minutes, pour interroger un ou deux témoins, ce qui comprend le temps des réponses. Evidemment il peut y avoir une certaine souplesse. On peut prendre 11 minutes ou 12 suivant certaines circonstances mais c'est dix minutes. Toutefois, en certaines occasions, le président du comité se servira de sa discrétion pour allouer 15 minutes, particulièrement lorsque le témoin sera un ministre ou une personnalité. Nous avons aussi examiné la suggestion de notre collègue M. Munro quant à la meilleure façon d'aborder les déclarations des témoins préparées pour le comité. Il fut convenu de contourner le problème qu'une motion formelle pourrait créer, afin de garder une certaine souplesse et nous nous sommes entendus pour que les notes et les déclarations des témoins soient distribuées à l'avance, autant que possible au moins 24 heures à l'avance. C'est une pratique que nous avons généralement suivie, mais nous allons un peu plus loin parce que les membres du sous-comité ont demandé au président qui se fera aider par notre secrétaire et par les conseillers du comité, de préparer une note qui sera distribuée à l'avance aux témoins pour leur renseigner sur la conduite habituelle de nos affaires. Par exemple, il a été décidé que les déclarations des témoins ainsi que leurs remarques ne devraient pas durer plus que 10 minutes, afin que les membres du comité aient plus de temps pour la période de questions.

• 1550

La troisième décision prise par notre sous-comité fut d'inviter des représentants d'OXFAM à venir devant notre comité le ou vers le 25 avril prochain, étant donné qu'OXFAM est un des organismes qui s'occupent très activement, de porter secours en Afrique australe et que ses représentants ont manifesté le désir de venir témoigner devant le Comité.

We are continuing this afternoon our study of the government's proposed policy of extending humanitarian aid to the indigenous peoples of Southern Africa.

On March 21 we heard from a critic of this policy, Mr. Robert Duffy. Today we will hear from a representative group of advocates. They are: Rev. Floyd Honey of the Canadian Council of Churches; Mr. Romeo Maione, Director of the International Affairs Department, Canadian Labour Congress; Mr. Clyde Sanger of the Southern Africa Information Group; and Professor Cranford Pratt from the University of Toronto.

You have also been sent a two-page extract from the CLC's recent memorandum to the government which presents the CLC's views in general terms on the question of Southern Africa.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Thursday, April 4, 1974

[Interpretation]

The Chairman: Order, please. Before proceeding with our business, I would like to give you a summary of the decisions which were taken at the last meeting of your subcommittee on agenda and procedure, generally called the steering committee, which was held last Tuesday.

First, the members of the subcommittee who are representatives of each political party, agreed that in the future they would have ten minutes to ask questions of one or two witnesses, the answers being included in that time. Of course, there might be some flexibility, it could go to 11 or 12 minutes according to circumstances but it is generally 10 minutes. However, in some circumstances, the chairman of the committee has the discretionary power to allocate 15 minutes, especially when the witness is a minister or some well-known personality. We have also examined the suggestion of our colleague, Mr. Munro, as to the best way to deal with statements by witnesses for the committee. It was agreed to go around the problem which could arise from an official motion in that regard in order to give some flexibility and we agreed also that notes and statements by witnesses would be handed over in advance, whenever possible, 24 hours in advance. This is a practice we have been mostly following but we are going a little bit farther because members of the subcommittee asked the Chairman to prepare a note, with the help of the Clerk and the advisors to this Committee, to inform the witnesses about our proceedings. For example, it was decided that statements and comments by witnesses would not last more than 10 minutes in order that the members may have more time to ask questions.

The third decision of our subcommittee was to invite representatives of OXFAM to come before us sometime around next April 25, as OXFAM is one of the organizations which is most actively engaged in South African aid and as its representatives have expressed the wish to come before our Committee.

Nous poursuivons cet après-midi l'étude de la politique envisagée par le gouvernement de poursuivre l'aide humanitaire aux populations indigènes d'Afrique du Sud.

Le 21 mars, nous avons entendu la déposition d'un adversaire de cette politique, M. Robert Duffy. Aujourd'hui nous entendrons des partisans. Il s'agit du Rev. Floyd Honey du Conseil canadien des églises, de M. Romeo Maione, directeur du Département des affaires internationales. Congrès canadien du travail; M. Clyde Sanger du Groupe d'information sur l'Afrique du Sud et du professeur Cranford Pratt de l'Université de Toronto.

On vous a également distribué un résumé de deux pages du récent mémoire du CLC au gouvernement lequel expose le point de vue de cet organisme sur la question de l'Afrique du ... australe.

[Texte]

Our witnesses this afternoon will appear in this order: Rev. Floyd Honey, first, to be followed by Mr. Romeo Maione, Professor Cranford Pratt and finally, Mr. Clyde Sanger.

I have asked our witnesses to give brief introductory remarks so that we could have more time for the question period.

Mr. Walker: Mr. Chairman, on a point of order. I would like the Committee to consider this: we might do better by our witnesses if they all made their statements and then we questioned them, rather than questioning Mr. Honey and the others who are here.

I have been at meetings where two of the witnesses get on but, because of extended questioning, the other two do not get a chance. I do not know how the Committee feels about this but, if they are willing I would suggest that we should have the statements from all of the gentlemen and then we can make our own notes. All right?

Some hon. Members: Agreed.

• 1555

The Chairman: Reverend Honey.

Rev. Floyd Honey (Canadian Council of Churches): Mr. Chairman and members of the Committee, I have prepared a text and it is here in mimeographed form. Unfortunately it was not completed until yesterday and, even more unfortunately, I did not have time to have it translated into French.

In order to save time, Mr. Chairman, I hope that it might be possible to have the text distributed so that I might comment on some sections of it, rather than reading it in its entirety. Possibly I might read some sections. May I first have a ruling from you on whether that procedure is in order. At the same time, I hope that the complete text could be included in the record of proceedings, if that is possible.

The Chairman: Is it the wish of the members of the Committee?

Some hon. Members: Agreed.

Rev. Honey: While the text is being distributed I would like to express appreciation, first of all, to the Committee for being given the opportunity to make a presentation in support of the policy of the government concerning the extending of humanitarian aid to liberation movements in southern Africa.

I will not read the opening paragraphs of the statement, which simply have to do with the fact that in these territories of southern Africa there is either a colonial government, such as the Portuguese government, which is resisting change in terms of turning over a responsibility to the territories which were under their colonial domination, and the white minorities in Rhodesia and the Union of South Africa which are equally resisting change.

We have noted in the fourth paragraph that with all avenues of reform or change closed to them the inhabitants of these territories, the Africans, have seized on violent means not from choice but from necessity.

[Interprétation]

Nos témoins comparaitront cet après-midi dans l'ordre suivant: Rev. Floyd Honey, d'abord, suivi de M. Romeo Maione, puis du professeur Cranford Pratt et enfin de M. Clyde Sanger.

J'ai demandé à nos témoins de nous faire quelques brèves remarques d'introduction de façon à avoir plus de temps pour la période des questions.

M. Walker: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je pense qu'il serait mieux d'entendre d'abord toutes les déclarations des témoins et ensuite de leur poser des questions plutôt que d'entendre d'abord M. Honey seulement ensuite les autres témoins.

J'ai assisté à des séances où deux témoins arrivent à s'exprimer tandis que les deux autres n'y arrivent pas car les questions posées sont trop longues. Je ne sais pas ce qu'en pense le Comité, mais je proposerais d'entendre d'abord les déclarations de tous ces messieurs et ensuite nous leur poserons des questions. Cela pourrait-il convenir?

Des voix: Convenu.

Le président: Le révérend Honey.

Rév. Floyd Honey (Conseil canadien des Églises): Monsieur le président, messieurs les membres du Comité, j'ai préparé un texte qui se trouve ici sous forme polygraphiée. Malheureusement, ce texte n'a été prêt qu'hier et je n'ai pas eu le temps de le faire traduire en français.

Pour gagner du temps, monsieur le président, il serait bon de distribuer ce texte et je n'en citerai que des extraits plutôt que de le lire en entier. Peut-être en lirai-je certains passages. J'aimerais d'abord savoir si cette procédure est acceptable. En même temps, j'espère que le texte complet pourra figurer dans le procès-verbal.

Le président: Si les membres du Comité le souhaitent?

Des voix: D'accord

Rév. Honey: Pendant que l'on distribue le texte, je voudrais tout d'abord remercier de nous donner l'occasion de nous exprimer en faveur de la politique du gouvernement sur la prolongation de l'aide humanitaire au gouvernement de libération d'Afrique australe.

Je ne lirai pas le paragraphe d'introduction de ma déclaration qui explique simplement que dans ces territoires de l'Afrique australe il y a soit un gouvernement colonial, et l'aide que le gouvernement portugais qui résiste aux changements dans les territoires qui sont sous sa domination coloniale, soit des minorités blanches comme en Rhodésie et en Afrique du Sud, lesquels résistent également aux changements.

Nous notons dans le 4^{ème} paragraphe que, étant que toutes les possibilités de réforme ou de changements leur sont interdites, les habitants de ces territoires, les Africains, doivent user de violence non par libre choix mais par nécessité.

[Text]

It is also noted, of course, that these liberation movements in southern Africa are not only engaged in armed struggle but also in the provision of education, medical services and economic opportunities, and it is in this context that the Canadian Council of Churches applauds the recent government decision to provide humanitarian assistance to these movements and urges the government to implement them as soon as possible.

If I might add parenthetically in this context, you may have noticed in one of the morning papers that yesterday the East Toronto presbytery of the Presbyterian Church in Canada, which is the largest presbytery of that church, by an overwhelming majority voted its support and endorsement of this policy of the government, and I think that is a very interesting commentary on the position of churches on this issue.

Some hon. Members: Hear, hear!

Rev. Honey: On the second page of my memorandum I have outlined some of the reasons that we support this policy. I will not read all of these.

The first one is that such an action is just, that it is entirely consistent with the government's commitment to social justice, and as Christians we are committed to the cause of social justice and the liberation of the oppressed and, speaking as a Christian, for that reason I would fully endorse the lending of humanitarian support to the liberation movements of southern Africa.

Second, not only does this serve a just cause, it also serves to promote a cohesive multiracial commonwealth. I do not think it is necessary to labour that point, I believe it has been pretty well covered in previous discussions of the Committee, so I will leave that section.

• 1600

Third, this policy will help to maintain and strengthen the United Nations and we note that concrete steps by the government such as the ones proposed here would move Canada part way towards fulfilling its global responsibilities and its support of the United Nations policies which too largely have been given verbally but have not sufficiently been followed up in concrete action.

Finally, there exists in southern Africa a real danger of racial war. The only hope, we believe, for a peaceful solution lies in building up sufficient pressure on the white minority regimes to induce them to adopt self-determination. We believe this can be done by action in two directions—because moral exhortation in itself has failed—first of all, by extending, as the government now proposes, to those engaged in armed struggle against racial oppression our humanitarian assistance, but also going further to refrain from giving succour to the white minority regimes in Salisbury and Pretoria and to the Portuguese authorities. In this way we might go some distance in helping to prevent an East-West ideological dimension from being introduced into the struggle and ensure that the lines of conflict are not drawn solely in colour.

Mr. Chairman, I think I should read quite a bit of this next portion of the memorandum, if I may have your permission:

[Interpretation]

Nous notons également, bien sûr, que ces mouvements de libération en Afrique australe ne poursuivent pas seulement leur lutte armée, mais agissent également dans le domaine de l'éducation, des services médicaux et de l'économique, et c'est dans ce contexte que le Conseil canadien des églises applaudit à la récente décision du gouvernement de fournir une aide humanitaire à ces mouvements et exhorte le gouvernement à exécuter cette décision aussi rapidement que possible.

Si vous me permettez d'ouvrir une parenthèse à cet égard, vous avez peut-être vu dans l'un des journaux du matin que, hier, le presbytère de l'Est de Toronto de l'Église canadienne presbytérienne, qui est le plus grand presbytère de cette confession, a voté par une majorité écrasante son soutien à cette politique du gouvernement et je pense que cette décision dénote très bien la position des églises sur cette question.

Des voix: Bravo!

Le Rév. Honey: A la deuxième page du mémoire j'énumère certaines de nos raisons pour soutenir cette politique. Je ne vais pas toutes les lire.

La première est qu'une telle politique est juste, qu'elle correspond tout à fait à la volonté du gouvernement de promouvoir la justice sociale; en tant que chrétien, nous ne pouvons qu'être en faveur de la justice sociale et de la libération des opprimés et pour cette raison nous approuvons sans réserve l'aide humanitaire aux mouvements de libération d'Afrique australe.

Deuxièmement, non seulement est-ce là une cause juste, mais cette politique sert également à promouvoir un Commonwealth multi-racial uni. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de m'étendre sur ce sujet; on en a déjà beaucoup parlé lors des précédentes séances du Comité, aussi je m'en tiendrai là sur ce chapitre.

Troisièmement, cette politique contribuera à préserver et à renforcer les Nations Unies et nous notons que des mesures concrètes de la part du gouvernement telles que celles qui sont proposées ici constituent une partie des engagements que le Canada a souscrits vis-à-vis de la politique des Nations Unies, engagement qui ne reste que trop souvent verbal et n'est pas suivi de mesures concrètes.

Enfin, il existe en Afrique australe un véritable danger de guerre raciale. Selon nous, le seul espoir d'une solution pacifique consiste à soumettre les minorités blanches à une pression suffisante pour les inciter à adopter l'auto-détermination. Nous croyons que cela peut être fait au moyen d'une action double—étant que la persuasion morale a échoué—qui consiste, tout d'abord, à fournir une aide humanitaire à ceux qui luttent par les armes contre l'oppression raciale et, d'autre part, d'aller plus loin dans le refus de soutien à un régime militaire de Salisbury et Pretoria et aux autorités portugaises. De cette façon, on pourrait contribuer à éviter qu'un affrontement idéologique entre l'Est et l'Ouest vienne se greffer sur cette lutte et assurer que les parties en présence ne soient pas uniquement départagées par la couleur de leur peau.

Monsieur le président, avec votre permission, je vais lire un grand passage de partie suivante du texte:

[Texte]

Notwithstanding the strength of our interests in the southern Africa struggle, there are still some Canadians who remain reluctant to see our government involved in any way with organizations engaged in violent activities. Those that are honestly concerned about this question, and not simply anxious to find a hook on which to hang the liberation movements as "terrorists," deserve a sincere response.

It may satisfy some that the planned aid will take the form of humanitarian rather than military assistance. Thus, for example, the Canadian Council of Churches hopes to receive a CIDA grant to supplement funds contributed by its member churches to the World Council of Churches Program to Combat Racism. The CIDA funds, if granted, will not go to the World Council's general Fund to Combat Racism, but rather to a special Program of Assistance to Non-Church Groups in Africa, administered by the Material Aid desk of the WCC's Commission on Inter-Church Aid, Refugee and World Service. This program was designed to provide for the material needs of humanitarian programs of those liberation movements working in African countries still under Portuguese colonial domination. Thus far the program has assisted three liberation movements: the Mozambique Institute of FRELIMO; the MPLA (Movimento Popular de Liberação de Angola); PAIGC (Partido Africano de Independencia da Guiné et Cabo Verde). (The latter movement, incidentally, has not become the Government of the State of Guinea-Bissau in the liberated section of Portuguese Guinea—a government recognized by slightly more than seventy countries.)

This program provides school and medical equipment and supplies, agricultural and fishing equipment, blankets, food and transportation. All donations are given in kind except funds for transportation.

In the last analysis, however, it is impossible to dissociate humanitarian assistance . . .

Perhaps I should add a word here in parenthesis. I have said that the program to which CIDA is being asked to contribute is not the regular fund to combat racism of the World Council of Churches, but rather the special program which is given almost entirely in kind. It should be said that the fund to combat racism operates on a different principle. Here financial grants are given to liberation movements by the World Council without any strings except that they give an undertaking that the funds will be used for humanitarian and not for military purposes. The World Council of Churches does not require an accounting of these funds, but we do have confidence in these liberation movements and, in fact, often without being asked to they do give an accounting of what has been done with them. We are morally certain that these liberation movements are honouring their commitments.

I should say that the Canadian churches that have contributed to the programs to combat racism have contributed to that fund on this basis. We are not asking at this moment the Canadian government to do that. We are asking CIDA to contribute to this other program which, in a sense, is more strictly controlled.

[Interprétation]

Malgré l'intérêt que nous portons à la lutte de l'Afrique australe, il reste toujours des Canadiens qui sont réticents à voir notre gouvernement entretenir des relations avec des organisations engagées dans une lutte armée. Ceux qui s'inquiètent sincèrement de ces questions et qui ne cherchent pas uniquement à décerner l'étiquette de «terroristes» aux mouvements de libération, méritent une réponse franche.

Certains seront satisfaits de voir que l'aide projetée sera sous forme humanitaire plutôt que militaire. Ainsi, par exemple, le Conseil canadien des Églises espère obtenir une subvention de l'ACDI pour compléter les donations des Églises membres au programme de lutte contre le racisme du Conseil mondial des Églises. La subvention de l'ACDI si elle nous est accordée, ne sera pas versée au fonds général de lutte contre le racisme du Conseil mondial, mais plutôt à un programme spécial d'aide aux groupes laïcs africains, programme administré par la section de l'Aide matérielle de la Commission de l'aide inter-Églises, des régugiés et des services mondiaux du CCE. Ce programme est destiné à fournir une aide matérielle humanitaire aux mouvements de libération des pays africains sous domination coloniale portugaise. Jusqu'à présent, ce programme est venu en aide à trois mouvements de libération: l'Institut du Mozambique, FRELIMO; le MPLA (Movimento Popular de Liberação de Angola); le PAIGC (Partido Africano de Independencia da Guiné et Cabo Verde). (Ce dernier mouvement, d'ailleurs, a maintenant formé le gouvernement de l'État de la Guinée-Bissau dans la partie libérée de la Guinée portugaise, un gouvernement reconnu par plus de 70 pays.)

Ce programme fournit des équipements scolaires et médicaux, du matériel d'agriculture et de pêche, des couvertures, des denrées alimentaires et des moyens de transport. Tous les dons sont remis en espèces, à l'exception de l'aide pour les transports.

En dernière analyse, cependant, il est impossible de dissocier l'aide humanitaire . . .

Peut-être devrais-je ouvrir ici une courte parenthèse. J'ai dit que le programme auquel nous demandons à l'ACDI de contribuer n'est pas le fonds général de lutte contre le racisme du Conseil mondial des Églises, mais plutôt un programme spécial qui fournit une aide versée presque entièrement en espèces. Il faut dire que le fonds de lutte contre le racisme opère selon un principe différent. Dans ce cas, les dons financiers sont versés aux mouvements de libérations par le Conseil mondial, sans conditions, excepté l'engagement qu'ils seront utilisés à des fins humanitaires et non militaires. Le Conseil mondial des Églises n'exige pas une comptabilité sur l'utilisation de ces fonds car il fait confiance à ces mouvements de libération et d'ailleurs, très souvent, les mouvements remettent d'eux-mêmes une comptabilité sur l'utilisation qu'ils en ont faite. Nous sommes moralement convaincus que ces mouvements de libération respectent leurs engagements.

Les Églises canadiennes qui ont contribué à ces programmes de lutte contre le racisme l'ont fait sur cette base. Nous ne demandons pas au gouvernement canadien d'en faire autant. Nous demandons à l'ACDI de contribuer à cet autre programme qui, dans un sens, est contrôlé plus strictement.

[Text]

• 1605

In the last analysis, however, it is impossible to dissociate humanitarian assistance from the military struggle. Although Christians abhor violence and consider it sinful, the Church has traditionally distinguished between situations that justify violence and those that do not.

The Central Committee of the World Council of Churches said at its meeting in Addis Ababa, in January, 1971 and I quote:

The Central Committee believes that the churches must always stand for the liberation of the oppressed and the victims of violent measures which deny basic human rights. It calls attention to the fact that violence is in many cases inherent in the maintenance of the status quo. Nevertheless, WCC does not and cannot identify itself completely with any political movement, nor does it pass judgment on those victims of racism who are driven to violence as the only way left to them to redress grievances and so open the way for a new and more just social order.

Just as we found it in our hearts to admire the resistance movements in France and Holland during World War II, as the Primate of the Anglican Church recently argued, so Southern African liberation movements deserve our support today. They are, as he put it, simply "black resistance movements," who "have put their lives on the line to seek freedom for themselves and their children—seeking to affirm their own worth and dignity as human beings, their right to have some say in shaping their future." That is a quotation from the Primate.

Finally, we say that we really have no choice. Either we extend humanitarian assistance to the liberation movements and thus stand with those who seek to overcome oppression and entrenched injustice, or we continue as before, trying carefully to walk both sides of the street, annoying no one, but helping no one either. As the conflict escalates, such a middle position becomes untenable. By default we shall be placed on the side of the colonial oppressor and the white racist. We must choose now before the decision is made for us.

Thank you Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Honey. The second witness will be Mr. Maione.

M. Maione: Monsieur le président, au Congrès, cela fait longtemps que nous avons pris position en faveur de l'auto-détermination des faits. Je pense dans le cas de l'Angola et du Mozambique entre dans ce cadre. J'ai fait une petite étude, une affaire de cinq minutes, le gouvernement en 1961 a demandé dans un mémoire de 1961 le droit à l'auto-détermination pour tous les peuples colonisés. En 1962, on a dit exactement la même chose, en précisant pour le peuple de l'Algérie. En 1967, nous avons réitérés les invitations que nous avons faites antérieurement en vue d'un boycottage de la part des consommateurs de toutes les denrées en provenance de l'Afrique du sud et de l'application de mesures sévères contre le gouvernement de l'Afrique du sud et du Portugal. Le gouvernement de la République de l'Afrique du sud défie l'opinion du monde civilisé en poursuivant une politique d'apartheid, l'oppression brutale et la persécution contre la majorité écrasante de sa population,

[Interpretation]

En dernière analyse, cependant, il est impossible de dissocier l'aide humanitaire de la lutte armée. Bien que les chrétiens aient horreur de la violence, ils considèrent qu'elle est un péché, l'Église établit traditionnellement une distinction entre les situations qui justifient la violence et celles qui ne le font pas.

Le Comité central du conseil mondial des églises a déclaré à l'occasion de sa réunion d'Addis Ababa, en janvier 1971, et je cite:

Le comité central croit que les églises doivent en toute circonstance se prononcer en faveur de la libération des opprimés et des victimes des mesures violentes qui nient les droits humains fondamentaux. Il attire l'attention sur le fait que la violence est très souvent inhérente au maintien du statu quo. Néanmoins, le CCE ne peut pas et ne veut pas s'identifier totalement avec un mouvement politique et ne juge pas non plus les victimes du racisme qui sont poussées à la violence comme étant le seul moyen qui leur reste pour redresser les torts et ouvrir ainsi la voie à un ordre social nouveau et plus juste.

De même que nous avons admiré dans le fond de notre cœur les mouvements de résistance en France et en Hollande au cours de la deuxième guerre mondiale, comme l'a dit récemment le primat de l'église anglicane, les mouvements de libération d'Afrique australe méritent notre soutien aujourd'hui. Ils sont, dit-il, simplement des mouvements de résistance noirs dont les partisans risquent leur vie à la poursuite de la liberté et pour eux-mêmes et pour leurs enfants, qui cherchent à affirmer leur dignité d'être humains, leur droit à décider de leur avenir. C'était là une citation du primat.

Enfin, nous disons que nous n'avons pas vraiment le choix. Soit en donnant une aide humanitaire aux mouvements de libération et ainsi nous nous mettons du côté de ceux qui cherchent à vaincre l'oppression et l'injustice, soit nous continuons comme auparavant cherchant à maintenir un équilibre périlleux, ne faisant de tort à personne mais n'aidant personne non plus. Au fur et à mesure que le conflit prend de l'ampleur, une telle position médiane devient de plus en plus intenable. Nous serons placés par défaut du côté des oppresseurs colonialistes et racistes blancs. Nous devons choisir maintenant avant que quelqu'un ne prenne la décision pour nous.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie, monsieur Honey. Le deuxième témoin sera M. Maione.

Mr. Maione: Mr. Chairman, it has been a long time since the Congress took a position in favour of self determination. This has been the case especially for Angola and Mozambique. I have made a little study on that subject. In 1961, asked for the right to self determination for all colonized peoples. In 1962, the same thing was repeated, thinking this time of Algeria. In 1967, we have reiterated our goal for a consumer boycott of all South African products and the implementation of strict control measures against the South African and Portuguese governments. The South African government challenges the whole civilized world by pursuing its apartheid policy, one of brutal persecution of the huge majority of its population, while the Government of Portugal is the only great colonial power remaining in Africa.

[Texte]

tandis que le gouvernement du Portugal est la seule grande puissance coloniale qui reste en Afrique.

En 1970, on a dit presque exactement la même chose. Nous avons encouragé le gouvernement de demander aux Nations Unies d'exercer de toute urgence toutes les pressions possibles contre le gouvernement du Portugal en vue d'instaurer l'autodétermination, d'assurer les droits fondamentaux des peuples d'Angola, de Mozambique et de Guinée Bissau. En 1973, nous avons fait cet appel une autre fois pour que le Portugal commence à s'apercevoir que la période coloniale est terminée en Afrique. En 1974, nous sommes revenus une autre fois à la charge dans notre mémoire au gouvernement cette année. Nous avions pensé lors de la préparation du mémoire que l'aide humanitaire, c'était presque une politique du gouvernement canadien. Nous avons été assez surpris d'apprendre que certaines éditorialistes de deux ou trois journaux au Canada, sont presque capables d'avoir une si grande influence sur la politique extérieure du gouvernement canadien, qu'on reprenne la toute question et qu'on en fait un débat.

Pour nous, l'aide humanitaire est essentiellement un acte politique de la part du gouvernement. On dit aussi au gouvernement du Portugal: «Voyons mes amis, cela fait longtemps que nous avons pris position contre le colonialisme et il est temps que cela finisse.» Je pense que quand le gouvernement du Canada décidera de mettre en place une politique d'aide humanitaire, ce sera un signal au gouvernement du Portugal. Le Canada aura ainsi franchi un pas en avant en vue de la décolonisation de cette partie du monde. We are not that involved in humanitarian aid, in fact the Canadian Labour Congress has not in the past distributed funds across the world because our policy has been that any funds available for international work was channelled through our international organization called the International Confederation of Free Trade Unions, which regroups the trade unions of Canada, England, Belgium, France and practically all of the other free democratic trade unions across the world. In fact, about 95 per cent of the workers of the world, outside of the Iron Curtain, are organized within the I.C.F.T.U. and Donald MacDonald who is our president, is also president of the International Confederation of Free Trade Unions.

I am reading here from the *African Labour News* which is the newspaper of the International Confederation of Free Trade Unions for the African region. Very symbolically, the International Confederation of Trade Unions gave only \$1,500 to the liberation movements to help African refugees who are resident in Zambia fighting against colonialism and racism in southern Africa. We also made another donation to the Zambia Congress of Trade Unions in Lusaka. These are very symbolic actions that we feel are very political actions in the sense that it is time that the countries of the free world tell the Portuguese government, not just by words, but certain actions that this period has to end. We feel that this is a very minimal action that the government is proposing, a very minimal action, in an area where racial and ideological conflict can really develop into something worse than what we have in Viet Nam.

This is why we have asked the Canadian government this year to take a good look at our policy vis-à-vis South Africa, our trade with South Africa. It does seem to me kind of immoral when on one hand we are giving \$300,000 for humanitarian reasons in Angola-Mozambique but we continue trading at \$140 million per year with South Africa and we are also having some of our firms in Namibia

[Interprétation]

In 1970, almost the same thing was repeated. We encouraged the government to ask the United Nations to apply urgently every possible pressure on the Portuguese government in order to bring about self determination and to ensure the fundamental rights of the people of Angola, Mozambique and Guinee Bissau. In 1973, we have renewed this appeal so that Portugal would begin to see that the colonial era is over in Africa. In 1974, we reiterated our views in a memorandum to the government. In preparing this memorandum, we felt that humanitarian aid was almost government policy in Canada. We were very surprised to hear that some editorialists of two or three newspapers in Canada exert so much influence over Canada's foreign policy as to open a new debate on these questions.

To us, humanitarian aid is almost a political action on the part of the government. We also say to the Portuguese government, look my friends, it has been a long time since we took a position against colonialism and it is high time to put an end to it. I think when the Government of Canada will decide to adopt a policy of humanitarian aid, this will be a signal to the Government of Portugal. Canada will thus have made a step towards de colonization of that of the world. Nous ne fournissons pas nous-mêmes d'aide humanitaire, en fait, le Congrès canadien du travail n'a jamais distribué de fonds lui-même car notre politique est que tous les fonds pour l'aide internationale sont distribués par notre organisation internationale intitulée la Confédération internationale des syndicats libres qui regroupe les syndicats du Canada, d'Angleterre, de Belgique, de France et pratiquement tous les syndicats démocratiques libres du monde. Cette confédération regroupe près de 85 p. 100 des ouvriers du monde en-deçà du Rideau de fer et notre président Donald MacDonald, est également président de la Confédération internationale des syndicats libres.

Je vous cite le bulletin *African Labour News* qui est le journal de la Confédération internationale des syndicats libres pour la région africaine. La Confédération a versé de façon très symbolique la petite somme de \$1,500 aux mouvements de libération en vue d'aider les réfugiés africains vivant en Zambie à lutter contre le colonialisme et le racisme en Afrique du sud. Nous avons également fait un

[Text]

pulling money out of that area. God knows I would like to make a study to find out how much help we give to certain corporations through our Export Development Corporation to be able to carry out business in this part of the world.

All I hope, and the Canadian Labour Congress hopes, is that this is just a step in the right direction to help the victims of terrorism in this area. We feel that there is a kind of a hidden coalition at work between I prop you up and you prop me up and it is time, I think, at least one prop is knocked loose. This is why we feel that this humanitarian aid is a political signal that Canada is going to remain faithful to the promise it made at the Commonwealth and we are going to take a policy that is in favour of our friends in Africa and not of those who we condemn at least on paper for their apartheid and their colonialism. Thank you.

The Chairman: Professor Pratt.

Professor Cranford Pratt (University of Toronto): Mr. Chairman, members of the Committee, I appreciate your invitation to appear before you today and I join with my colleagues in their plea to you that you stiffen the resolve of the Secretary of State by a forthright endorsement of his proposal to extend humanitarian assistance in southern Africa.

There is, however, some risk that in pursuing that particular objective we fail to focus upon the broader implications of the issues which are involved. There have been important differences between the way this new initiative has been discussed by interested and concerned Canadians and the way Mr. Sharp presented it to you and to the Canadian public. In the more general debate, the central issue is clearly whether Canada ought to support the liberation movements in their struggle for majority rule in southern Africa. Mr. Sharp, in contrast, has not identified his proposal in such terms. He does not talk of Canadian humanitarian assistance to the liberation movements. Instead, he invites us to view the new initiative as a further elaboration of a pre-existing Canadian concern to provide humanitarian aid to those who are suffering as a consequence of racist and colonial policies in southern Africa.

• 1615

The issues raised in the more general debate are, in my judgment, more important than those raised by Mr. Sharp. A profound historical process began in 1947 when India gained her independence. In that process peoples and nations whose populations totalled in the hundreds of

[Interpretation]

don au Congrès des syndicats de Zambie à Lusaka. Il s'agit là d'actes très symboliques mais qui ont une grande portée politique en ce sens qu'il est temps pour les pays du monde libre de dire au gouvernement portugais, non seulement par des paroles mais également par des actes, que cette période est révolue. Nous pensons que cette politique du gouvernement est le moins qu'il puisse faire dans ce domaine où les conflits raciaux et idéologiques pourraient aboutir à une situation pire que celle du Vietnam.

C'est pourquoi nous avons demandé au gouvernement canadien cette année d'examiner de très près notre politique vis-à-vis de l'Afrique du Sud, notre commerce avec l'Afrique du Sud. Il me semble quelque peu immoral d'accorder d'un côté \$300,000 d'aide humanitaire à L'Angola Mozambique et d'un autre côté de continuer un commerce de 140 millions de dollars par an avec l'Afrique du Sud, pendant que certaines de nos sociétés s'enrichissent dans cette région. Dieu sait combien j'aimerais à faire une étude pour déterminer combien nous versons à certaines corporations, par l'intermédiaire de la Corporation de développement des exportations, afin de les aider à faire des affaires dans cette partie du monde.

Tout ce que j'espère, et tout ce que le Congrès canadien du travail espère, est qu'il ne s'agira là que d'un premier pas dans la bonne direction afin d'aider les victimes du terrorisme dans cette région. Nous pensons qu'il y a là une sorte de coalition cachée et qu'il est temps d'y mettre fin. C'est la raison pour laquelle nous considérons que l'aide humanitaire est un signe politique que le Canada tiendra la promesse qu'il a faite au Commonwealth et que nous allons adopter une politique favorable à nos amis africains plutôt qu'à ceux que nous condamnons, du moins sur le papier, pour cause de ségrégation raciale et de colonialisme. Je vous remercie.

Le président: Professeur Pratt.

Professeur Cranford Pratt (Université de Toronto): Monsieur le président, messieurs les députés, je vous remercie de votre invitation à comparaître devant vous aujourd'hui et je joins ma voix à celle de mes collègues pour vous demander de renforcer la résolution du gouvernement en endossant sans réserve son projet d'aide humanitaire à l'Afrique australe.

Cependant, nous courons le risque qu'en poursuivant cet objectif particulier, nous oublions les implications plus vastes de ces problèmes. Il y a des différences importantes entre la façon dont cette nouvelle initiative a été débattue par les Canadiens intéressés et la façon dont M. Sharp l'a présentée à vous et au public canadien. Pour l'opinion publique, l'avant de question est de savoir si le Canada doit venir en aide aux mouvements de libération dans leur lutte pour la loi majoritaire en Afrique australe. M. Sharp, à l'opposé, ne présente pas sa politique sous la même lumière. Il ne parle pas d'aide humanitaire canadienne aux mouvements de libération. Au lieu de cela, il nous invite à considérer cette nouvelle initiative comme une poursuite de la politique canadienne existante visant à fournir une aide humanitaire à ceux qui souffrent en raison de politiques racistes et coloniales en Afrique australe.

Les problèmes posés dans le débat général sont, selon moi plus importants que ceux soulevés par M. Sharp. Un processus historique de grande ampleur a commencé en 1947 lorsque l'Inde a accédé à l'indépendance. Par ce processus, des peuples et des nations dont la population se

[Texte]

millions have regained their right to live free of foreign rule. That process, however, has faltered in Southern Africa. There alone, amongst the erstwhile colonial powers, Portugal seeks to perpetuate her rule over 15 million blacks. There as well, minority communities of whites have established their authoritarian rule over the indigenous majorities. Gradually, as a result, armed African resistance has developed, until now there are full-scale repressive colonial wars in Mozambique, in Angola, in Guinée-Bissau, and there are very significant armed resistances as well in Rhodesia and in Namibia. These wars will continue and they will escalate. Very nearly 50 per cent of Portugal's budget is now absorbed by her colonial wars. To sustain these wars there is now military conscription for a three-year period in Portugal; more than 150,000 Portuguese troops are deployed in her African colonies.

At the moment, approximately one quarter of Mozambique containing about a seventh of the population is now in liberated areas, that is to say, areas, in which the Portuguese though not totally excluded can move only under military protection and, increasingly, only by air. In Guinée-Bissau some two thirds of the country is similarly liberated and the resistance movement has set up an elected government which is now recognized by more than 70 nations.

The full force of these facts must be taken. The African liberation movements are not tiny bands of tribal warriors, they are major popular movements with the most powerful cause a movement can have in the contemporary world: the desire of peoples to be free of alien rule. They have an adequate supply of sophisticated weapons; they are unequivocally supported by communist nations and by independent African states. The legitimacy of their struggle has been recognized by almost the entire international community including Canada.

In this situation Canadian policy, as I view it, has had these three features. Firstly, we have condemned apartheid and colonial rule and we have expressed the judgment in the White Paper that the white régimes in question will fight to the bitter end to preserve their privileges. Secondly, we have continued to deplore the use of violence by Africans as they seek to gain their rights. And thirdly, we have continued to facilitate and to encourage increased Canadian trade with and investment in Southern Africa.

Merely to deplore violence is to suggest that Africans should not resort to armed struggle in a situation where alternative means have failed and are no longer open to them for the removal of grave injustices. It is in fact to advise Africans to surrender. The imbalance within our policy is revealed as well by the fact that we encourage Canadian trade and investment in Southern Africa in ways which directly, immediately and to an important degree reinforce the régimes whose rule and whose racist policies we publicly condemn.

The implication of my remarks is clearly that the decision to grant humanitarian assistance in Southern Africa is welcome but that it is occurring within an over-all policy which on a number of more important issues continues to reinforce and to augment our linkages with those who are oppressing Africans in Southern Africa. This critical view is, I think, substantiated by many of the details of the new Southern African initiative which is the immediate focus of your interest today.

[Interprétation]

compte par centaines de millions ont retrouvé leur droit à vivre libres de toute interférence étrangère. Cependant, ce processus a été enrayé en Afrique australe. Là seul, parmi toutes les anciennes puissances coloniales, le Portugal charge à perpétuer son emprise sur 15 millions de Noirs. Là également, des populations minoritaires blanches ont imposé leur gouvernement totalitaire aux majorités indigènes. En conséquence, la résistance africaine armée s'est développée peu à peu jusqu'au point où nous avons maintenant de véritables guerres coloniales répressives au Mozambique, en Angola, en Guinée-Bissau ainsi que des mouvements de résistance armés très importants en Rhodesie et en Namibie. Ces guerres se poursuivront et s'étendront. Près de 50 p. 100 du budget du Portugal est maintenant absorbé par ces guerres coloniales. Pour les mener, on a maintenant décidé une conscription militaire de trois ans au Portugal et plus de 150,000 hommes de troupes portugaises sont déployés dans des colonies africaines.

A l'heure actuelle, environ un quart du Mozambique comptant un septième de la population est maintenant libéré, c'est-à-dire que ce sont des régions où les Portugais ne peuvent plus se déplacer que sous protection militaire ou par voie aérienne. En Guinée-Bissau, quelque deux tiers du territoire sont similairement libérés et le mouvement de résistance a mis sur pied un gouvernement élu qui est maintenant reconnu par plus de 70 pays.

Il faut tenir compte de toute la portée de ces faits. Les mouvements de libération africains ne sont pas de petits mouvements tribaux mais un grand mouvement populaire qui défend la plus grande cause à exister dans le monde contemporain: le désir des peuples d'être libérés de l'oppression étrangère. Ils disposent en abondance d'armes modernes, ils sont le soutien inconditionnel des pays communistes et des états africains indépendants. Pratiquement toute la communauté internationale, y compris le Canada, reconnaît là la légitimité de leur lutte.

Dans cette situation, la politique canadienne est marquée par trois caractéristiques. Tout d'abord, nous avons condamné l'apartheid et le colonialisme et nous avons exprimé l'avis dans le Livre blanc que les régimes blancs en question se battent jusqu'au bout pour préserver leurs privilèges. Deuxièmement, nous n'avons pas cessé de déplorer le recours à la violence des Africains dans leur lutte. Troisièmement, nous continuons à faciliter et à encourager le commerce et les investissements canadiens en Afrique Australe.

De déplorer la violence revient à dire que les Africains ne doivent pas recourir à la lutte armée même si tous les autres moyens ont échoué. Cela revient à conseiller aux Africains de se rendre. Ce déséquilibre de notre politique est également mis en lumière par le fait que nous encourageons le commerce et les investissements canadiens en Afrique Australe ce qui a immédiatement et directement pour effet de renforcer les régimes dont nous condamnons publiquement les politiques racistes.

Il ressort de mes remarques que la décision d'accorder une aide humanitaire à l'Afrique Australe est la bienvenue mais qu'elle est prise dans le cadre d'une politique générale qui contribue à renforcer et à resserrer nos liens avec ceux qui oppriment les Africains. Cette attitude critique est justifiée par de nombreux détails de la nouvelle initiative du gouvernement qui nous intéresse aujourd'hui . . .

[Text]

In five important ways the policy which Mr. Sharp has announced differs very significantly from the parallel policies of Holland, Norway, Sweden, Denmark and Finland with which it bears similarities. Firstly, the Canadian government will not deal directly with the African leaders of the liberation movements. In contrast to this, senior officials and ministers of each of these five countries I have named have recently visited Africa for detailed discussions with these leaders to sort out with them how to provide the most effective forms of non-military aid.

• 1620

Secondly, these countries provide this aid directly to the liberation movements. In contrast, Canadian aid will be provided to Canadian voluntary agencies which have acceptable humanitarian projects in southern Africa. The centrality of the liberation movements is thus blurred by the Canadian program while it is recognized by the programs of these other nations.

Thirdly, Canada alone has stipulated the rigid condition that our aid cannot involve the transfer of money to the liberation movements.

Fourthly, Canadian aid will reach southern Africa only to the extent that voluntary agencies are able to produce projects and, presumably, can provide the matching grants which CIDA's program of non-governmental aid requires. This means therefore that a technique which elsewhere in the world provides marginal supplementary aid to direct Canadian aid is, in the case of southern Africa, to be relied upon entirely for all the aid Canada plans to offer outside of its multilateral programs.

Finally, these restrictions are bound to keep the total sums involved very low. Swedish aid to the liberation movements is to total \$10.7 million next year. Finnish aid will be approximately \$2.5 million. Dutch aid is to total \$4 million. These are all dollar equivalents. The only indication I have seen of the sums that are likely to be involved in the Canadian program is Mr. Gérin-Lajoie's recent comment, "You can bet it will not be in the millions." It is a safe bet which he recommends.

These considerations, in my view, reinforce the judgment that our government has only begun to reorder its policies and priorities in regard to southern Africa.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Sanger.

Mr. Clyde Sanger (Southern African Information Group): Mr. Chairman, and members of the Committee, I appreciate very much the opportunity to appear in front of the Committee on behalf of the Southern African Information Group. I will not speak for more than just a very few minutes. Our group submitted a brief; I think it reached the members both in English and in French some days ago.

The brief was an attempt to anticipate some of the questions that might be asked here this afternoon, and to clarify some of the points that have been raised in previous committee hearings here and raised also in the correspondence in the newspapers. I am not sure whether I am in order in suggesting it, but I would hope that even though I am not going to take your time in reading it, it might be appended as an annex to the proceedings.

[Interpretation]

La politique annoncée par M. Sharp diffère sur cinq points importants de la politique similaire de la Hollande, de la Norvège, de la Suède, du Danemark et de la Finlande. Tout d'abord, le gouvernement canadien ne traitera pas directement avec les chefs africains du mouvement de libération. Par contre, les principaux hauts fonctionnaires et ministres de chacun de ces 5 pays que j'ai nommés ont récemment visité l'Afrique en vue d'entretiens compréhensifs avec ces leaders, afin de déterminer les formes plus efficaces d'aide non militaire.

Deuxièmement, ces pays fournissent cette aide directement à la libération. Au contraire, l'aide offerte par le Canada est accordée à des agences canadiennes bénévoles qui dirigent des projets humanitaires approuvés en Afrique du Sud. Le mouvement central de la libération est brouillé par le programme canadien, alors que le programme des autres pays s'y prêtent.

Troisièmement, seul le Canada a stipulé une condition inflexible voulant que notre aide ne peut être transférée au mouvement de libération.

Quatrièmement, l'aide canadienne parviendra en Afrique du Sud seulement dans la mesure où les agences bénévoles peuvent soumettre des projets et, présument, fournir les formes correspondant à ce que le programme d'aide non-gouvernementale ACIDI exige. Cela signifie donc que la modalité technique qui assure dans d'autres parties du monde une aide supplémentaire marginale à l'aide canadienne est, dans le cas de l'Afrique du Sud, la seule sur laquelle peut s'appuyer le Canada pour toute l'aide offerte en dehors du programme multilatéral.

Enfin, ces restrictions tendent à réduire les sommes à un très bas niveau. L'aide consentie par la Suède au mouvement de libération constituera une somme globale de 10,7 millions de dollars l'an prochain. La Finlande fournira environ 2,5 millions de dollars. La Hollande accorde une somme globale de 4 millions de dollars. Ce sont les équivalents en dollars. Les seuls chiffres indiquant les sommes que le Canada versera en vertu de son programme est l'observation faite récemment par M. Gérin-Lajoie: «Vous pouvez gager que ça ne sera pas des millions.» C'est une gageure qu'il recommande.

Cela confirme, à mon avis, que le gouvernement commence à peine à réorganiser ses politiques et ses priorités concernant l'Afrique du Sud.

Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Sanger.

M. Clyde Sanger (de l'Information sud-africaine): Monsieur le président, messieurs les membres du Comité, j'apprécie beaucoup l'occasion que vous m'offrez de me faire le porte-parole auprès du Comité du groupe d'information de l'Afrique du Sud. Je ne vous entretiendrai que quelques minutes. Notre groupe a soumis un mémoire; je crois que des exemplaires en anglais comme en français vous sont parvenus il y a quelques jours.

Le mémoire anticipe sur certaines questions pouvant être posées aujourd'hui et vise à élucider certains points soulevés au cours de séances antérieures du Comité ici aussi bien que par correspondance et dans les journaux. Je ne sais si j'ai raison de le proposer, mais j'ose espérer, bien que je ne veuille exiger que vous en écoutiez la lecture, que le mémoire sera annexé aux témoignages.

[Texte]

I would like, if I may, to point to four out of the 12 questions we have covered in this brief, because they give, I think, fuller answers and are more clarifying of points that have been raised. Mr. Duffy in his evidence poured complete doubt on whether there were any liberated areas at all, and he spoke from the viewpoint of—I do not know whether it was the Portuguese or the South Africans. We have included a map, and also at least a page and a half of description of the liberated, semi-liberated, disputed areas, and I hope that will play some part in clarification on this point.

In question 10 in our brief we dealt with the question of whether Canadian personnel would be involved in work in the liberated areas and whether their safety could be assured. Mr. Sharp they would be sent at their own risk. The point we make is that it is most unlikely that any Canadian personnel will be sent to that area. Certainly as far as CUSO and other organizations I have checked with are concerned, there has been no request of this sort, and we bring out why it is unlikely that they would be asked.

In question 11 we faced the question of whether assistance given in kind does not free up money to buy arms. We think the answer to that is a very simple one, that in fact, arms are not bought. They are given. So the irony of the situation is that there is no difficulty in acquiring arms, either by the liberation movements or by the regimes there. The difficulty is in receiving humanitarian assistance.

• 1625

Lastly, we raise the question of Canadian policy in a broader aspect, which has just been dealt with by Professor Pratt, and we ask that there be, when your Committee has time available, a broader enquiry into this whole area. Professor Pratt has said it more eloquently than I can, so I will not linger on that point. However, I think those are four of the more important points in our brief.

The Southern Africa Information Group is an organization based in Ottawa that has attempted to play a role as a co-ordinating group among other groups that are concerned in this issue. We felt that our geographical location in the capital of the country, the fact that we put out a monthly news clipping service that in a way is a vehicle for other groups here, and I hope reaches members of this committee, gives us, to a degree, some role as a co-ordinator.

At this moment we do not have projects of non-military aid in Southern Africa ourselves, although we are considering getting into this. However, during this last week I have made it my business to check with the executive directors of the World University Service of Canada, of OXFAM, of CUSO, as well as representatives of the Toronto Committee for the Liberation of Portugal's African Colonies, and African Relief Services, to learn from them what their projects amount to at present, what their likely ones are and the methods by which this aid is passed, whether it be in cash or in kind, and several of these organizations have, in a way, delegated me to answer these questions for you as they are not appearing before you, except representative of OXFAM later on this month.

[Interprétation]

J'aimerais, si vous le voulez bien, rappeler quatre des douze questions auxquelles il a été répondu dans le mémoire, car elles donnent des réponses plus complètes et jettent plus de lumière sur les points qui ont été soulevés. M. Duffy a complètement mis en doute dans son témoignage la possibilité qu'il y ait des zones libérées sans que je puisse saisir s'il inclinait du côté des Portugais ou des Sud-Africains. Nous avons inséré dans notre mémoire, une carte et au moins une page et demie de description des zones libérées, à demi libérées, ou dont le sort n'est pas définitif et j'espère que cela contribuera à élucider ce point.

A la question 10 de notre mémoire, nous avons traité de la possibilité d'utiliser du personnel canadien dans les zones libérées et des mesures à prendre pour leur sécurité. M. Sharp a déclaré que ces personnes servaient à leurs propres risques. Nous soutenons qu'il est peu probable que des Canadiens soient envoyés dans cette zone. D'après mes consultations avec la CUSO et d'autres organismes intéressés, cette demande n'a pas été faite et nous expliquons pourquoi il est probable qu'elle ne le sera pas.

A la question 11, nous avons voulu démontrer si l'aide en nature ne serait pas une façon de libérer de l'argent pour l'achat des armes. La réponse à cette question nous semble toute simple, c'est que les armes ne sont pas achetées, mais données. La question d'obtenir des armes ne se pose donc pas ni pour les mouvements de libération, ni pour les régimes. La difficulté se situe au niveau de la réception d'aide humanitaire.

Finalement, nous soulevons la question de la politique canadienne dans un sens plus général, dont vient de parler le professeur Pratt, et nous demandons que, lorsque votre Comité disposera du temps nécessaire, l'on fasse un enquête plus générale dans tout ce secteur. Le professeur Pratt s'est exprimé plus éloquemment que moi et je ne vais donc pas m'attarder sur ce point. Toutefois, j'estime que ce sont là les quatre aspects les plus importants de notre mémoire.

Le groupe d'information de l'Afrique du Sud est une organisation établie à Ottawa qui a essayé de jouer un rôle de groupe de coordination au sein des groupes qui s'intéressent à cette question. Nous estimons que notre emplacement géographique dans la capitale du pays, la publication d'un service mensuel de coupures de presse et d'une certaine façon un véhicule pour les autres groupes qui se trouvent ici, et j'espère que ceci atteint les membres du Comité, nous donne, dans une certaine mesure, un rôle de coordinateur.

Pour l'instant, nous n'avons aucun projet d'aide non militaire à l'Afrique du Sud, même si nous y songeons. Toutefois, au cours de la dernière semaine, je me suis donné la peine de consulter les directeurs exécutifs du Service universitaire international du Canada, d'OXFAM, de SUCO, ainsi que les représentants du Comité torontois pour la libération des colonies africaines du Portugal et les services d'aide à l'Afrique, pour apprendre quels étaient les projets qu'ils avaient actuellement et les méthodes utilisées pour fournir cette aide, que ce soit en espèce ou en nature; plusieurs de ces organisations m'ont d'une certaine façon délégué pour répondre à vos questions car elles ne comparaissent pas devant le Comité, exception faite des représentants d'OXFAM qui viendront un peu plus tard ce mois-ci.

[Text]

My final point is that I wonder, before the Committee's full report on the estimates comes out, whether it would not be possible to have some sort of interim report to clear this particular point which has caused a good deal of concern, correspondence and, in a way, obfuscation; that it be cleared by some sort of interim report, because as far as CIDA is concerned there definitely is at this time a freeze on any support, and quite rightly so, because this is a matter before Parliament. However, when Parliament has spoken on this, I think CIDA could play the part that Parliament would want it to play. At the moment I have one example of a very urgent plea—from people in Zimbabwe who are faced with a cholera outbreak—for vaccine and they turned to CUSO for \$10,000 worth of vaccine and other materials. It was a very well-written project and CIDA very understandably, in my view, and very properly at this time said that it cannot do anything about this because the matter is before Parliament. This is just one example of what I see as the urgency of dealing with this matter and for Parliament to have said what it believes should be the policy of the government and of the government agencies. Thank you very much.

Mr. Chairman: Thank you, Mr. Sanger. Before I give the floor to the first questioner, is it agreed that the two briefs presented by Reverend Honey and Mr. Sanger be appended to today's proceedings?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: I have a long list of questioners, almost everybody on the Committee. I will first give the floor to Mr. Stollery and then to . . .

. . . M. Wagner, M. Brewin et nous verrons par la suite.

Mr. Stollery: Thank you, Mr. Chairman. I would like to thank the four witnesses for the very excellent presentation of their view-points.

I would first like to preface my questions with the comment that in general I agree with much of what they said.

J'ai fait une partie de la guerre d'Algérie entre 1958 et 1962, au Congo et au Cameroun, tout cela, entre 1958 et 1962, quand il y avait tant d'histoires en Afrique, lors du déclenchement des mouvements d'indépendance en Afrique. Et cela à plus ou moins coloré mes idées sur les mouvements d'indépendance en Afrique, c'est pour ça que je suis un petit peu de pacifiste. You know, one always runs the risk of being opposed to the kind of view that has been presented by the witnesses, but because so many people were killed at some point you really become a pacifist, simply because of the awful carnage that goes on. I particularly can refer to the OAS business between February and June of 1962, when I was at Sidi-bel-Abbès, the Foreign Legion headquarters. In those days in the newspaper there was a murder column that came out every day at noon and you looked through the column to see who had been killed in the last 24 hours.

• (1630)

I just wanted to preface my question with this sort of thing, because I would go further than General Spinoza has gone with his problem. I think the quicker the Portuguese get out of Africa the better for Portugal, and there is no question about that. But I do see, on the other hand, a

[Interpretation]

Enfin, je me demande, avant que ne paraisse le rapport définitif du Comité sur le budget, s'il ne serait pas possible d'avoir une certaine forme de rapport intérimaire afin d'éclaircir un point particulier qui a créé beaucoup d'inquiétude, de correspondance et, d'une certaine façon, d'obfuscation; que l'on éclaircisse ce point grâce à une sorte de rapport intérimaire car, du moins en ce qui a trait à l'ACDI, il y a certainement à ce moment-ci un blocage de l'aide, et avec raison, car cette question est devant le Parlement. Toutefois, lorsque le Parlement aura pris une décision, je pense que l'ACDI pourrait jouer le rôle que le Parlement voudrait lui accorder. J'ai actuellement l'exemple d'une demande très urgente des population des Zimbabwe, qui sont aux prises avec une épidémie de choléra, pour des vaccins et ils ont demandé à SUCO \$10,000 de vaccins et autres matériels. Le projet était très bien présenté et l'ACDI a dit à fort juste titre, à mon avis, qu'elle ne pouvait rien répondre pour l'instant parce que cette question était devant le Parlement. C'est là un exemple entre autres de ce que je considère comme l'urgence de devoir s'occuper de cette question et du besoin pour que le Parlement exprime la politique du gouvernement et des organismes du gouvernement. Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Sanger. Avant de donner la parole au premier député, est-il convenu que les deux mémoires présentés par le révérend Honey et M. Sanger soient annexés au compte rendu de la séance d'aujourd'hui?

Des voix: D'accord.

Le président: J'ai une longue liste d'interrogateurs, presque tout le monde au sein du Comité. Je donne tout d'abord la parole à M. Stollery qui sera suivi . . .

. . . by Mr. Wagner, and Mr. Brewin; we will see after that.

M. Stollery: Merci, monsieur le président. J'aimerais remercier les quatre témoins pour l'excellence de la présentation de leurs opinions.

J'aimerais tout d'abord préfacier mes questions en disant que je suis, de façon générale d'accord avec une grande partie de leurs observations.

I did a part of the Algerian War between 1958 and 1962, in the Congo and in Cameroun, all this between 1958 and 1962, when there were so many things going on in Africa, during the beginning of Independence Movement in Africa, and that has more or less modified my ideas on the liberation movements in Africa, that is why I am . . . quelque peu pacifiste. Vous savez, on court toujours le risque de s'opposer au but exprimé par les témoins, mais, lorsque de nombreuses personnes sont tuées, vous devenez pacifiste, simplement à cause de ce carnage qui se poursuit. Je pourrais faire allusion aux opérations de l'OAS entre février et juin 1962 lorsque je me trouvais à Sidi-bel-Abbès, le quartier général de la légion étrangère. A l'époque, les journaux faisaient paraître tous les jours à midi la liste des victimes, et vous pouviez voir qui avait été tué au cours des dernières 24 heures.

Je voulais commencer mes questions par ce genre de remarque, car j'aimerais aller plus loin que ne l'a été le général Spinoza à ce sujet. Je pense que plus tôt les Portugais partiront d'Afrique, mieux cela sera pour le Portugal, et il n'y a pas de doute à ce sujet. Mais d'un autre côté, je

[Texte]

much different situation in the Republic of South Africa, a far more long-term and more difficult problem.

Has any thought been given to something that was brought up by Professor Pratt, that there are 150,000 Portuguese troops in Africa and they do have three-year conscription. It is always difficult to compare people's misery because one form of misery is difficult to compare with another, but I wonder about all these Portuguese conscripts. What percentage of them, Professor Pratt, are conscripted troops?

Professor Pratt: Oh, I think the great bulk of them. That is my understanding.

Mr. Stollery: Have you ever seen any casualty lists?

Professor Pratt: No, I have not.

Mr. Stollery: Have you seen any lists of prisoners taken on either side, by the Portuguese or by the liberation movements?

Professor Pratt: As I understand it, from time to time one sees reference to small numbers of Portuguese prisoners who show up under FRELIMO jurisdiction in Tanzania or in Zaïre under the jurisdiction of the Angolan forces. But I have really no impression of numbers. On the other side, again, I do not see the Portuguese papers, which would be the source of figures on captured FRELIMO fighters there.

Mr. Stollery: Does the Government of Portugal publish any casualty figures?

Professor Pratt: Presumably they must, but I do not know the answer.

Mr. Stollery: I suppose I wanted to ask because there is so much hypocrisy in these affairs. I do not mean from the groups that you represent or the witnesses at all. But you mentioned the Swedes, on the other hand, and they have been known to do business with both sides, as everyone seems to do. And Royal Dutch Shell does quite a business in the Republic of South Africa. I wondered in respect of any of the moneys the Canadian government is providing if some pressure could be brought to bear on that to assist in the repatriation or whatever of some of the Portuguese prisoners that are taken—because presumably there must be quite a lot of Portuguese casualties. I have never seen any lists. I do not think the Portuguese government publishes any lists. I think it is a dreadful situation if you have 150,000 men and if a large percentage of those are conscripted troops and have no particular interest in spending three years in Africa. I just wonder if there is not something on that side that we could do. What do you think about our providing more funds? Does anyone have any comment on that?

Mr. Sanger: I think there is a great emigration from Portugal of young Portuguese in Europe. Whether you can separate them between those who are fleeing the draft and those who are positively seeking jobs in the more industrialized parts of Europe or whether the motive is a mixed one, I would think the latter. I would think the motivation is to get away from conscription and your chances are 90 per cent to 10 that you will be sent to Africa. Ninety per cent of the Portuguese forces are in Africa at the moment and it is a dangerous place. I would think those who are moving, they are in the hundreds of thousands, out of Portugal are in fact fleeing the draft. This leads me to suggest that when the war is over there Metropolitan Portugal itself has a much greater chance of industrializing and catching up with the rest of Europe.

[Interprétation]

pense que la situation en République d'Afrique du Sud est différente, c'est un problème plus difficile et à plus long terme.

A-t-on réfléchi à la remarque du professeur Pratt, voulant qu'il y ait 150,000 soldats portugais en Afrique et une conscription de 3 ans. Il est toujours difficile de comparer les malheurs de gens car une forme de malheur est difficile à comparer à une autre, mais je pense souvent à ces conscrits portugais. Professeur Pratt, quel est le pourcentage des soldats conscrits?

Professeur Pratt: Oh, je pense que la majorité d'entre eux le sont, c'est ce que je comprends.

M. Stollery: Avez-vous jamais eu une liste des victimes?

Professeur Pratt: Non, jamais.

M. Stollery: Avez-vous vu une liste des prisonniers de part et d'autre, prisonniers des Portugais, ou des mouvements de libération?

Professeur Pratt: Si je comprends bien, de temps en temps il est fait allusion aux petits nombres de prisonniers Portugais qui apparaissent dans le cadre de la juridiction FRELIMO en Tanzanie ou au Zaïre dans le cadre des forces armées angolaises. Mais je n'ai aucune idée du nombre exact. D'un autre côté, je ne vois pas les documents portugais, qui seraient la source des chiffres des combattants FRELIMO.

M. Stollery: Le gouvernement du Portugal publie-t-il le nombre des victimes?

Professeur Pratt: Je crois que oui, mais je ne saurais l'affirmer.

M. Stollery: Je voulais vous demander cela car il y a tellement d'hypocrisie dans cette affaire. Je ne parle pas des groupes que vous représentez ou des témoins. Mais vous avez mentionné les Suédois, d'un côté, et ils ont donné l'impression de traiter avec les deux partis, comme chacun semble le faire. Et Royal Dutch Shell traite pas mal d'affaires en République d'Afrique du Sud. Je me demande si en tenant compte des sommes d'argent fournies par le gouvernement canadien, on ne pourrait pas exercer de pressions pour permettre le rapatriement ou autres de certains prisonniers portugais car il doit y avoir de nombreuses victimes portugaises. Je n'ai jamais vu de liste. Je ne pense pas que le gouvernement portugais en publie. Je pense que la situation est terrible, lorsqu'il y a 150,000 soldats dont un grand nombre sont des conscrits et n'ont pas tellement l'envie de passer 3 ans en Afrique. Je me demande si nous ne pourrions pas faire quelque chose en ce sens. Que pensez-vous de l'octroi de fonds supplémentaires? Quelqu'un a-t-il une idée à ce sujet?

M. Sanger: Je pense qu'il y a une forte immigration hors du Portugal en Europe. Si l'on veut établir une distinction entre ceux qui cherchent à échapper au service militaire ou ceux qui cherchent du travail dans les pays plus industrialisés d'Europe, je pense que les motifs sont mélangés. La motivation principale est d'échapper à la conscription d'autant plus que vous avez 90 p. 100 de chances que vous serez envoyé en Afrique. Quatre-vingt-dix p. 100 des forces portugaises sont situées en Afrique aujourd'hui c'est un endroit dangereux. Les centaines de milliers de jeunes qui fuient le Portugal, cherchent selon moi, à éviter la conscription. Cela m'amène à penser que, une fois que la guerre sera finie, la métropole elle-même aura beaucoup plus de possibilités de s'industrialiser et de rattraper le reste de l'Europe.

[Text]

• 1635

Mr. Stollery: Yes. I know we have a lot of Portugese, as you know, coming to Canada, not just to Western Europe. In fact I believe our second or third largest immigration office is now in Lisbon depending on some of the figures. I understand that from the Azores alone in the later part of 1973, 1,000 men went to Africa and I do not believe many of them were particularly interested in going there. I just generally wondered and wanted to make the comment that I hope some of our assistance can be used to possibly extricate some of the prisoners. There is undoubtedly a lot of nastiness that goes on on both sides in this kind of a war. It is a very dreadful business, as we all know. In Algeria, of course, we had a thousand murders a month, just individual murders in the latter part that were considered mostly to be not even politically motivated. I just wanted to make that comment, Mr. Chairman, and to express my hope that something could be done in this area. Thank you.

Rev. Honey: If I could make a supplementary comment, Mr. Chairman, following Mr. Sanger's comment on the exodus of young Portugese draft dodgers and deserters into Europe, the churches are giving some help there. The world Council of Churches recently, a year ago, issued an appeal, and if my memory serves me correctly, it was for about \$100,000, to its member churches to help the European church agencies in ministering to Portugese draft dodgers and deserters who were crossing the border, mainly into France. There is a French Interchurch Aid Agency which is mainly involved in this, and the task is far beyond their own resources, and they have asked for help. I believe some of the Canadian churches have contributed to this. Yes. I have some people from the churches in the audience and they are nodding yes.

I am not sure that we have applied for CIDA aid to help with this fund, but I think it would be very appropriate if CIDA would like to give us some additional funds to have in this particular fund.

Mr. Stollery: Mr. Chairman, may I just ask one short question to Mr. Maione? I wonder if the British Trades Union Congress is a member of the International Confederation, is it, of Trade Unions?

Mr. Maione: Yes, the TUC in Great Britain. The major unions, so called, outside of the iron curtain countries are all members of the International Confederation of Free Trade Unions.

Mr. Stollery: Did the Canadian Labour Congress have any thoughts or do you have any thoughts on the delegation from the TUC that visited South Africa three or four months ago led by . . .

Mr. Maione: Mr. Bigfeather. He was the secretary at that time.

Mr. Stollery: . . . Mr. Bigfeather. Yes.

Mr. Maione: The report has just come out and we are 100 per cent behind it. We are circulating it all across Canada. One of the things we hope will happen in South Africa is that the black workers will get the right to organize into unions just as much as the white workers have.

[Interpretation]

M. Stollery: Oui. Je sais que beaucoup de Portugais partent pour le Canada, et non seulement pour l'Europe de l'Ouest. Je crois que notre deuxième ou troisième bureau d'immigration, par ordre d'importance, est celui de Lisbonne. Je crois, que, rien que dans les Açores, plus de mille hommes ont été envoyés en Afrique et je suppose qu'ils ne tenaient pas particulièrement à y aller. Je me demandais de façon générale, si on ne pourrait pas utiliser une partie de notre aide pour délivrer certains des prisonniers. Dans une guerre de ce genre, pas mal d'atrocités doivent être commises des deux côtés. En Algérie, il y avait un millier de meurtres par mois dont la plus grande partie n'était même pas politiquement motivée. Voilà ce que je voulais dire, monsieur le président, et exprimer mon espoir que nous pourrions faire quelque chose dans ce domaine. Je vous remercie.

Rév. Honey: Si vous me permettez de rajouter quelque chose à ce qu'a dit M. Sanger sur l'exode des jeunes Portugais et des déserteurs, les Églises fournissent une certaine aide à cet égard. Récemment, il y a un an, le Conseil mondial des Églises a lancé un appel pour \$100,000 je crois, auprès des Églises membres pour aider les autorités religieuses européennes à accueillir les déserteurs portugais qui franchissent la frontière, principalement vers la France. Une organisation religieuse française s'en occupe mais la tâche dépasse largement ses moyens. Elle a demandé de l'aide. Je crois que certaines Églises canadiennes ont contribué. Oui. Je vois des gens dans la salle qui font signe que oui.

Je ne suis pas sûr que nous ayons demandé l'aide de l'ACDI pour ce fonds mais elle serait certainement la bienvenue.

M. Stollery: Monsieur le président, j'aimerais poser une brève question à M. Maione. Je me demande si la *British Trades Union Congress* est membre de la Confédération internationale des syndicats?

M. Maione: Oui, il l'est. Les principaux syndicats des pays situés en dehors du rideau de fer sont membres de la Confédération internationale des syndicats libres.

M. Stollery: Est-ce que le Congrès canadien du travail connaît les conclusions de la délégation du TUC qui a visité l'Afrique du Sud il y a trois ou quatre mois, sous la présidence de . . .

M. Maione: M. Bigfeather. Il était secrétaire à ce moment-là.

M. Stollery: . . . M. Bigfeather. Oui.

M. Maione: Le rapport vient d'être publié et nous le soutenons à 100 p. 100. Nous le distribuons dans tout le Canada. Une des choses que nous espérons pour l'Afrique du Sud est que les ouvriers noirs auront le droit de se syndiquer au même titre que les travailleurs blancs.

[Texte]

Mr. Stollery: Right.

Mr. Maione: At the present time the black workers are only allowed to be active in work councils. They are not allowed into free trade unions to collectively bargain as the white workers are.

Mr. Stollery: Thank you.

Le président: Monsieur Wagner.

M. Wagner: Monsieur le président, en écoutant les exposés de nos distingués témoins, tout en les appréciant comme mes collègues, je n'ai pu résister à la tentation de conclure que ces témoins nous donnaient véritablement une leçon de justice. J'espère qu'on s'achemine lentement vers cet idéal que la poursuite des affaires extérieures devrait être en même temps la poursuite de la justice internationale. C'est dans ce contexte que je situe vos exposés. Je ne crois pas qu'il y ait quelqu'un dans cette salle qui mette en doute l'objectif que nous nous fixons, c'est-à-dire porter secours aux peuples qui en ont besoin, donner de l'aide pour des fins humanitaires. Je ne conçois pas, à moins d'être extrêmement naïfs, comment on peut mettre en question un tel idéal. Il s'agit de savoir comment on doit le faire, dans quelles circonstances, par quels moyens et en vertu de quelles règles. Je pense que les témoins aujourd'hui ont été très polis à notre endroit ou à l'endroit des membres du comité. S'ils avaient voulu parler de façon beaucoup plus frappante, ils nous auraient fait mettre le doigt sur ce que M. Maione expliquait, l'hypocrisie: l'hypocrisie de la poursuite des affaires extérieures quand d'un côté par exemple on encourage par des millions le commerce international avec des pays qu'on condamne et que de l'autre côté on se limite à quelque \$300,000 en mains.

• 1640

Je pense que la leçon que vous nous donnez, c'est de laisser tomber les masques et de laisser tomber cette hypocrisie, qu'on se branche une fois pour toutes. Mais on agit dans le cadre d'une politique gouvernementale déjà énoncée. C'est cette politique que vous critiquez, que nous critiquons et que nous essayons d'expliquer ou de préciser. Lorsque, par exemple, on estime qu'il y a environ 26,000 guérilleros africains dans diverses parties de l'Angola, du Mozambique, de la Guinée-Bissau, de l'Afrique du Sud, le gouvernement déclare d'une part qu'il n'appuie pas l'usage de la violence en Afrique du Sud et qu'il n'accordera aucun fonds qui puisse servir directement au mouvement de libération. D'un autre côté, le Canada a voté aux Nations-Unies en faveur d'une résolution qui reconnaît la légitimité, cela va plus loin que l'aide humanitaire, la légitimité des organismes travaillant pour la libération des possessions portugaises en Afrique australe.

Le président: Monsieur Wagner, je m'excuse. A ce moment-ci je pense que nous devons nous intéresser à ce qui se passe à la Chambre des communes. Je m'excuse auprès des témoins ainsi que de toutes les personnes du parti présentes, mais nous sommes membres du comité et aussi de la Chambre des communes. Lorsqu'il y a un vote à la Chambre des communes, nous nous devons au moins d'examiner sérieusement la question.

Avec votre permission, je suggérerais que nous ajournions pour une minute afin que nous sachions ce qui se passe à la Chambre et dans une minute ou deux nous étudierons si nous devons lever la séance ou continuer de siéger. Est-ce acceptable?

[Interprétation]

M. Stollery: Bien.

M. Maione: A l'heure actuelle, les ouvriers noirs n'ont le droit de se regrouper qu'en conseils de travail. Ils n'ont pas le droit de former des syndicats libres pour négocier collectivement comme les ouvriers blancs.

M. Stollery: Je vous remercie.

The Chairman: Mr. Wagner.

Mr. Wagner: Mr. Chairman, while listening to the presentations of our distinguished witnesses, and although I appreciate them just as my colleagues, I could not resist the temptation to conclude that these witnesses are giving us a lesson in justice. I hope that we are slowly moving towards this ideal that the pursuit of External Affairs should at the same time be the pursuit of international justice. It is in this context that I am situating your briefs. I do not feel that there is anyone in this room who would cast doubt on the objective that we have set for ourselves, that is to help people in need, to give aid for humanitarian reasons. At the risk of being extremely naive, I cannot conceive how one might cast doubt on such an ideal. We have to know how we have to do it, in what circumstances, by what means and under what rules. I think that today's witnesses were very polite to myself and to the members of this Committee. If they had wanted to speak in a more striking manner, they would have moved us to put the finger on what Mr. Maione explained, hypocrisy: the hypocrisy of pursuing External Affairs when, on the one hand, we contribute millions to encourage international trade with countries that we condemn and then, on the other hand, we limit ourself to some \$300,000 on hand.

I think that the lesson that you are giving us is that we should remove our masks and lift up this curtain of hypocrisy and get moving once and for all. However, we operate within the framework of a government policy that has already been set out. It is this policy that you are criticizing, indeed, that we are criticizing and that we are trying to explain in detail. For example, when you think that there are about 26,000 African guerrillas in various parts of Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, and South Africa, the government states on the one hand that it does not support the use of violence in South Africa and that it will not give any moneys that might be directly used for the liberation movement. On the other hand, at the U.N., Canada voted in favour of a resolution recognizing the legitimacy of this, and this goes much farther than humanitarian aid—the legitimacy of the agencies working for liberation of Portuguese possessions in southern Africa.

The Chairman: I am sorry, Mr. Wagner, at this point I think that we should take an interest in what is going on at the House of Commons. I should like to apologize to the witnesses and to all the representatives of the parties here today, but we are members of the Committee and also of the House of Commons. When there is a vote in the House of Commons, we have to at least seriously consider the question.

With your permission, I might suggest that we adjourn for a minute so we might find out what exactly is happening at the House. In a minute or two, we will consider whether or not we should adjourn or continue to sit. Is that agreeable?

[Text]

Mr. Danson: Mr. Chairman, we have to vote.

Mr. Walker: Mr. Chairman, really there is no choice. If it is good enough for the Watergate Committee to break into their proceedings—I remember Sam Ervin getting up all the time and saying «We have a vote now».

For the convenience of the witnesses, I certainly would be quite willing to come back when it is over. I do not know the witnesses' plans but I am very glad we have on record statements from all of them. So it is entirely up to the other members of the Committee what they want to do. I would doubt if we would be back here before 5:30 p.m.

• 1645

The Chairman: We never know, because the bell may well ring for half an hour.

Mr. Douglas: Mr. Chairman, would it be convenient to those who are making the presentation if we adjourned until—I would think we might be through by 5:15 p.m. We should certainly be through by 5:30 p.m. Would they be able to wait?

The Chairman: We do not know.

Mr. Douglas: I wonder if you would like to ask them.

The Chairman: We do not know whether we will be back at 5:30 p.m.

Mr. Walker: Mr. Chairman, if we are not back here by 5:30 p.m. and if the witnesses are willing to wait until 5:30 p.m., I think it should be considered that we have had our meeting and at some other time they might come back. I would be delighted.

The Chairman: How about this suggestion? Is it agreed by the members of the Committee?

Mr. Danson: I think that sounds reasonable. If it is long after 5:30 p.m. I do not think there is much point in resuming.

Mr. Pratt: We could do that.

Professor Walker: Can I make another suggestion, Mr. Chairman.

Mr. Wagner, incidentally whose birthday it is today—congratulations, Claude—has posed questions. Would it not be possible to have answers for Mr. Wagner? I do not know if you are quite through, Claude.

Mr. Wagner: I was coming to the questions.

The Chairman: Let us say you carry on your questioning for another two or three minutes. Then we adjourn until 5:30. Mr. Wagner.

M. Wagner: Je vous remercie, monsieur le président. Continuant dans la même veine de mon inspiration, je voulais poser une question assez directe et peut-être brutale. Est-il raisonnable de supposer qu'une partie de l'aide humanitaire accordée par le Canada, profitera indirectement à ces groupes de libération? Comme deuxième comme corollaire, qui est aussi très directe, si le Canada appuie l'indépendance de ces régions, comme en fait foi sa déclaration aux Nations-Unies, ces régions dont le Portugal, par exemple, a toujours refusé de tenir compte, ne serait-il pas logique d'appuyer directement ces groupes de guérilleros, vu qu'il est fort improbable qu'ils puissent obtenir l'indépendance par des moyens purement pacifiques?

[Interpretation]

M. Danson: Monsieur le président, il faut que nous votions.

M. Walker: Il n'y a pas de choix vraiment. Si le Comité du Watergate pourrait interrompre ses auditions, je me souviens que Sam Ervin se levait tout le temps et disait «Nous avons un vote maintenant».

Pour convenir aux témoins, je serais certainement prêt à revenir lorsque le vote sera terminé. Je ne connais pas les projets des témoins mais je suis très content que nous avons des déclarations de tous les témoins dans les procès-verbaux. Ainsi, cela dépend entièrement des autres membres de ce Comité quant à ce qu'il faut faire. Je doute fort que nous puissions revenir avant 17 h 30.

Le président: Sait-on jamais. Il se peut bien que la cloche sonne pendant une demi-heure.

M. Douglas: Monsieur le président, serait-il possible aux personnes qui font l'exposé d'attendre car nous en aurons sans doute terminé vers 17 h 15 et certainement à 17 h 30?

Le président: Nous ne savons pas.

M. Douglas: Pouvez-vous leur demander?

Le président: Nous ne savons pas si nous serons de retour à 17 h 30.

M. Walker: Monsieur le président, si nous ne sommes pas de retour à 17 h 30 et si les témoins veulent bien attendre jusqu'à 17 h 30, je pense que nous pourrions estimer que la réunion sera terminée et qu'ils pourront revenir à un autre moment. J'en serais très heureux.

Le président: Que pensez-vous de cette idée? Les membres du Comité sont-ils d'accord?

M. Danson: Je pense que cela a l'air raisonnable. Si nous en terminons bien après 17 h 30 je ne pense pas que cela vaille la peine de reprendre.

Professor Pratt: Oui, nous pourrions faire cela. Nous pourrions attendre jusqu'à 17 h 30 et si vous n'êtes pas de retour à ce moment-là, nous pourrions revenir à une réunion ultérieure.

M. Walker: Puis-je faire une autre proposition, monsieur le président?

M. Wagner, dont c'est l'anniversaire aujourd'hui, soit dit en passant—compliment, Claude—a posé des questions. Serait-il possible que M. Wagner—obtienne des réponses? Je ne sais pas si vous en aviez terminé, Claude?

M. Wagner: J'en arrivais aux questions.

Le président: Disons que vous pouvez continuer à poser vos questions pendant deux ou trois minutes. Puis nous ajournerons jusqu'à 17 h. 30. Monsieur Wagner.

Mr. Wagner: Thank you, Mr. Chairman. To follow up on what I was saying previously, I would like to ask a rather direct and perhaps abrupt question. Is it reasonable to think that part of the humanitarian assistance given by Canada will indirectly profit these liberation groups? As a corollary, which is also a direct question, if Canada supports the independence of these regions, as is stated in a statement to the United Nations, those countries among which Portugal, for instance, has always refused to take it into account, would it not be logical to support directly those gorilla groups, since it is very unlikely they should get independent through purely pacific means?

[Texte]

Cela revient à ce que M. Mahoney nous disait: «A bas les masques, regardons donc les faits froidement». Est-ce que vous pourriez répondre à cet question?

• 1650

Le président: J'ai bien peur que l'on n'ait pas le temps de répondre à cette question, monsieur Wagner. Nous devons participer à une mise aux voix dans quelques minutes, et si l'on commence à jouer à la balle, il va falloir finir la partie.

Alors, allons-nous revenir à 17 h 30? Le Comité est ajourné jusqu'à 17 h 30.

• 1730

The Chairman: Order. Will the witnesses resume their seats.

I should like to have the guidance of the members of the Committee as to the time they want the Committee to adjourn. Would six o'clock be agreeable?

Mr. Danson: I must go, Mr. Chairman. I do not know how the others feel.

The Chairman: Since you have to go at six o'clock, we shall adjourn at six o'clock.

Monsieur Wagner.

M. Wagner: Est-ce que le quatrième témoin doit revenir?

Mr. Sanger: He had to leave for Toronto to a meeting he has to speak at tonight.

The Chairman: He is not coming back.

Mr. Sanger: I am afraid he had to catch a plane.

Le président: Monsieur Wagner je pense que vous avez encore quatre ou cinq minutes.

M. Wagner: Oui. Mais j'avais terminé cette question.

Le président: D'accord.

M. Wagner: Si les distingués témoins veulent répondre à la question, au meilleur de leur connaissance, je leur en saurais fort gré. Je pourrais aborder ensuite une autre question.

M. Honey: Il y a deux questions n'est-ce pas?

M. Wagner: Oui.

M. Honey: Pourriez-vous les préciser encore une fois?

M. Wagner: Pour les préciser encore une fois, je voudrais simplement rappeler l'ambivalence de l'attitude actuelle du Canada, c'est-à-dire que d'un côté avec la déclaration faite au Nations Unies en faveur de l'aide qui doit être donnée pour la libération des possessions portugaises en Afrique australe et d'autre part l'aide qui est donnée au point de vue humanitaire tout simplement à ces pays-là. Dans le contexte de cette attitude ambivalente, j'ai posé deux questions: la première, est-il raisonnable de supposer qu'une partie de l'aide humanitaire accordée par le Canada profitera indirectement à ces groupes de libération et la deuxième question voulait que si le Canada appuie l'indépendance de ces régions dont le Portugal a d'ailleurs refusé de tenir compte, ne serait-il pas logique d'appuyer directement ces groupes de guérilleros, vu qu'il est fort improbable qu'ils puissent obtenir l'indépendance par des moyens purement pacifiques?

[Interprétation]

This amounts to what Mr. Mahoney was saying: "Let us drop the marks, let us consider the facts calmly." Could you answer this question.

The Chairman: I do not think we have the time to answer this question, Mr. Wagner. We will have to take part in a vote in a few minutes and if we start playing with the ball, we will have to end the match.

Are we coming back at 5.30 p.m.? The Committee stands adjourned until 5.30 p.m.

Le président: A l'ordre. Les témoins voudraient-ils regagner leur siège.

J'aimerais que les membres du Comité me disent à quelle heure ils aimeraient que la séance soit levée. Six heures vous conviendrait-il?

M. Danson: Je dois partir, monsieur le président. Je ne sais ce qu'en pensent les autres.

Le président: Étant donné que vous devez partir à six heures, nous lèverons la séance à six heures.

Mr. Wagner.

Mr. Wagner: Will the fourth witness come back?

M. Sanger: Il a dû partir pour Toronto où il doit prendre la parole ce soir à une réunion.

Le président: Il ne revient pas.

M. Sanger: Il devait malheureusement prendre l'avion.

The Chairman: Mr. Wagner, I think that you still have four or five minutes.

Mr. Wagner: Yes. But I was through with that question.

The Chairman: All right.

Mr. Wagner: If the distinguished witnesses would answer that question to the best of their knowledge, I would greatly appreciate it. I could then pursue another question.

Rev. Honey: There are two questions, are there not?

Mr. Wagner: Yes.

Rev. Honey: Could you specify them once more?

Mr. Wagner: To specify them once more, I would simply mention again the ambivalence of Canada's present stand, namely that on one hand with the statement to the United Nations supporting the aid that is to be given for the liberation of Portuguese possessions in Southern Africa and, on the other hand, the aid that is given simply for humanitarian purposes to these countries. In the light of that ambivalent stand, I asked two questions. First, is it reasonable to suppose that part of the humanitarian aid given by Canada will indirectly benefit those liberation groups and second, if Canada supports the independence of these areas, which by the way Portugal refused to take into account, would it not be logical to support directly those guerrillas, in view of the fact that it is highly improbable that they will gain independence through purely peaceful means?

[Text]

Rev. Honey: Just for clarification, I think there is kind of another point in the second question. There is one question as to whether humanitarian aid should be given directly to the liberation movements and whether that is the point of Mr. Wagner's question directly rather than indirectly, or whether he means humanitarian and military aid to the liberation movements.

Mr. Wagner: I submit both points for your consideration.

• 1735

Professor Pratt: Let me start with your first question. I assume and hope that a significant part of the assistance we are talking about will, in fact, indirectly assist the liberation movements.

Obviously, if we help with schools, if we help with hospitals, if we help with agricultural equipment in the liberated areas, we are aiding the *de facto* authorities that are trying to establish social services and ordered life there. So I think the answer to your first question is clearly, yes. And it is an important reason, in my judgment, why one should do that.

The second question: I hope others will also comment, and this is only a personal view, I would think the logic of the position that I at least have taken is that Canada ought to be doing more. Indeed, I think that was the thrust of my comments: that the carefully boxed in and very limited definition of what Mr. Sharp is willing to do, stands in sharp contrast to the rhetoric of our position when we speak about our abhorrence of apartheid and the regurgitation of colonial rule. So I feel we ought to be doing more.

But it would seem to me that the ways in which we can be of additional assistance, the ways in which we can give—we can send to Portugal the signals that Mr. Maione was suggesting we should do—are not so much suggesting military aid to the liberation movements, which they are not seeking from us, but that rather there are a whole range of Canadian activities which tie us into close linkages with those who are now oppressing the Africans.

In my view, the additional steps that are required would focus on those additional linkages. Why do we still, for example, give Commonwealth preference to South Africa 12 or 13 years after we played a leading role in securing her withdrawal from the Commonwealth?

Why do we have four or five trade commissioners in these areas actively promoting increased Canadian trade and investment there, increasing the linkages and in consequence, augmenting the strength in Canada of those who have a stake in the pattern of oppression that exists there?

Why do we continue to give export credit guarantees to companies that are trading in areas, the legitimacy of whose regimes we publicly question? Why do we not take a much stronger line within NATO in regard to Portugal's continued participation there as long as she continues to hold her African peoples in submission?

[Interpretation]

Rév. Honey: Pour préciser, je crois que la seconde question comporte un autre élément. Il y a la question de savoir s'il faut accorder une aide humanitaire directement aux mouvements de libération et il y a la question de savoir si l'intervention de M. Wagner visait l'aide directe plutôt qu'indirecte et s'il voulait parler d'une aide humanitaire et militaire apportée aux mouvements de libération.

M. Wagner: Je soumetts les deux aspects à votre attention.

Professeur Pratt: J'aimerais commencer par la première question. Je suppose et j'espère qu'une partie importante de l'assistance dont nous parlons aidera en fait de manière indirecte les mouvements de libération.

Il est évident que si nous apportons une aide dans le domaine des écoles, des hôpitaux et du matériel agricole dans les régions libérées, nous aidons *de facto* les pouvoirs qui essaient d'instituer dans ces régions des services sociaux et une société organisée. Je pense donc que la réponse à votre première question est sans nul doute oui. Et à mon avis, nous devrions procéder de la sorte pour une raison bien importante.

Pour la deuxième question, et j'espère que les autres témoins vont nous donner leurs observations à ce sujet, car je n'exprime ici qu'une opinion personnelle, je pense que la position que j'ai quant à moi adoptée se base sur le fait que le Canada doit en faire davantage. C'est là à mon avis le cœur de mon intervention: la définition extrêmement limitée et soigneusement emballée que M. Sharp a donnée des mesures que nous avions l'intention de prendre s'oppose très vivement à l'argumentation de notre propre position, lorsque nous disons que nous abhorrons l'apartheid et que nous ne considérons qu'avec répugnance les régimes coloniaux. A mon avis donc nous devrions en faire plus.

Mais il me semblerait que, pour en faire davantage, nous pourrions faire pour le Portugal ce que M. Maione a proposé, il ne faudrait pas tellement parler de l'aide militaire à apporter aux mouvements de libération qui, par ailleurs, ne s'adressent pas tellement à nous, mais davantage réétudier toute la gamme des activités du Canada qui lient étroitement notre pays aux puissances qui actuellement oppriment les Africains.

A mon avis, ces mesures supplémentaires indispensables devraient se concentrer sur les autres liens. Pourquoi par exemple continuons-nous à faire jouir l'Afrique du Sud du tarif de préférence britannique alors qu'il y a douze ou treize ans nous avons amplement contribué au retrait de l'Afrique du Sud du Commonwealth?

Pourquoi conserver dans ces régions quatre ou cinq délégués commerciaux chargés de promouvoir et d'encourager les échanges avec le Canada ainsi que les investissements canadiens, ce qui renforce encore davantage les liens mutuels et augmente au Canada la puissance de ceux qui se rallient au mouvement d'oppression qui existe sur place?

Pourquoi continuons-nous à accorder des garanties financières à l'exportation aux sociétés qui font commerce avec des régions dont nous contestons publiquement la légitimité des régimes? Pourquoi n'adoptons-nous pas au sein de l'OTAN une position beaucoup plus stricte pour ce qui est de la participation permanente du Portugal aussi longtemps que ce pays continue à garder les peuples africains sous sa tutelle?

[Texte]

These would be, it seems to me, the more effective ways that could augment the first beginnings of a somewhat less ambiguous and ambivalent policy. It would be those sorts of issues that I myself would direct your attention to.

An hon. Member: Thank you.

Mr. Sanger: If I might say a few words to supplement those of Professor Pratt, they have not asked us for military aid. I do not think they are going to. But I think the questions that have been asked about whether our giving aid to the peoples of Southern Africa is not going to free cash to buy arms, can be turned around the other way to Portugal. The very much increased trade that Canada has had with Angola, coffee, and more recently with Cabinda Gulf Oil, has produced a very handsome benefit in favourable trade terms; \$47 million, I think, was the figure last year, which metropolitan Portugal can make use of. They run their international trade deficit on the escudo, and undoubtedly they must use some of this to secure arms when 50 per cent of their budget is... So this is just one area in which I think you yourself used the phrase "the hypocrisy of trade" as it is balanced against aid.

1740

M. Wagner: Si vous me permettez une dernière question, monsieur le président, qui relève des propos tenus particulièrement par M. Sanger tout à l'heure. Lorsque M. Sharp a comparu devant le Comité le 22 mars, il a mentionné que les Canadiens qui entreprendraient des programmes à caractère humanitaire dans les zones libérées d'Afrique australe sans le consentement du gouvernement du territoire, le feraient à leurs propres risques. D'autre part, je pense que dans le mémoire qui a été présenté par le *South Africa Information Group*, on dit ce qui suit et je cite: «Aucun des projets proposés par les mouvements de libération ou SUCO ne recommandait l'envoi de travailleurs canadiens dans les régions libérées et il est peu probable qu'il en soit autrement plus tard.»

J'aimerais savoir si vous pensez, qu'avec l'aide qui pourrait être donnée, soit par votre entremise, ou par l'entremise d'autres organismes non-gouvernementaux, on aura besoin de quelques travailleurs canadiens dans ces régions libérées? En d'autres termes, quelle est l'aide la plus nécessaire dans ces régions? Est-ce que les Indigènes peuvent tirer le meilleur parti de l'aide humanitaire sans être assistés par l'aide technique de l'étranger. Par exemple, est-ce qu'il n'y a pas un besoin de médecins ou d'enseignants? Et si votre réponse est oui, si ces travailleurs canadiens, médecins, enseignants, techniciens ou autres sont envoyés dans ces régions libérées, quelles mesures le gouvernement devrait-il prendre pour les protéger le mieux possible?

The Chairman: It is a very long question; I hope that one of our witnesses will answer briefly.

Mr. Sanger: Well, since it came out of our brief perhaps I will answer it, briefly.

I checked with CUSO after Mr. Sharp said that. They have had experience because they have people on the ground in Zambia and in Tanzania. The field workers are in Zambia and in Tanzania. The projects that have come to them have consisted either in work in those two countries with the people who are close to the liberation movements or else projects in the liberated areas which concern ma-

[Interprétation]

Voilà me semble-t-il les méthodes les plus efficaces qui nous permettraient de jeter les bases d'une politique un peu moins ambiguë et ambivalente. Voilà les problèmes auxquels je m'attacherais quant à moi.

Une voix: Merci.

M. Sanger: Si vous me permettez d'ajouter quelques mots à l'intervention de M. Pratt, je dirais qu'on ne nous a pas demandé d'aide militaire. Je ne pense pas que cela se produise d'ailleurs. Mais à mon avis lorsqu'on laisse entendre que l'aide financières que nous accordons à l'Afrique du Sud pourrait servir à acheter des armes, on pourrait très bien se servir du même argument pour le Portugal. L'augmentation des échanges commerciaux entre le Canada et l'Angola, ce qui est du café, et plus récemment encore entre le Canada et la Gulf Oil de Cabinda, a eu des résultats extrêmement positifs pour la balance commerciale portugaise. L'an dernier, le Portugal a, je crois, dérivé de ces échanges 47 millions de dollars qu'il a pu consacrer à d'autres fins. Le déficit international de la balance des paiements portugaise due au cours de l'escudo est indébitable et il est certain que le Portugal doit utiliser une partie de cette somme pour acheter des armes puisque 50 p. 100 du budget de ce pays et est... il s'agit ici d'un secteur à propos duquel vous avez parlé, je crois, vous-même de «l'hypocrisie du commerce» par opposition à l'aide que nous accordons d'autre part.

Mr. Wagner: I would like, if I may, Mr. Chairman, to ask a last question concerning something said a few moments ago by Mr. Sanger. When Mr. Sharp appeared before our Committee on March 22, he had mentioned the fact that Canadians who would start humanitarian aid programs in the liberated regions of South Africa without the consent of the country's government would do so at their own risk. On the other hand, I believe that the brief submitted by the South Africa Information Group said the following, and I quote: "None of the projects suggested by liberation movements to CUSO have involved the placement of a Canadian worker in the liberated areas, and it seems unlikely that they will have any requirements for such volunteers."

I would like to know whether you think that, with the assistance which could be granted to you, either through you, either through other non-governmental organizations, Canadian workers would be required in those liberated areas? In other words, which form of assistance is mostly required in those areas? Can the natives fully benefit from the humanitarian assistance without being helped by technical foreign aid? Do they need for instance doctors or teachers? If this is the case, and if Canadian workers, doctors teachers, technicians or others are to be sent in those liberated areas, which steps would the government be required to take in order to protect them to the fullest extent possible?

Le président: La question est extrêmement longue et j'espère que l'un de nos témoins y répondra brièvement.

M. Sanger: Puisque cette question émerge de notre mémoire, je pourrais peut-être y répondre brièvement.

Lorsque M. Sharp a dit cela, j'ai vérifié auprès du SUCO. Cet organisme a une certaine expérience dans la matière car il a des représentants sur place en Zambie et en Tanzanie, où se trouvent d'ailleurs les travailleurs. Les projets qui leur ont été soumis comportaient soit certaines tâches à effectuer dans ces deux pays en coopération avec les gens qui gravitent autour des mouvements de libération ou

[Text]

terial they would supply in kind. Clearly they do need doctors, they do need nurses, they do need trained people, but balanced against that is their realization that a white person is, as is said here, a very conspicuous stranger, and when these people have gone with them, journalists like Basil Davidson or David Martin from Tanzania, all these people have imposed extra inhibitions on their own movement and they, for their own self-interest, are more keen at this stage on getting supplies and perhaps training outside for their own people, but technical assistance I think would come at a later stage when these areas are much more securely liberated.

Mr. Wagner: Can I give the floor to Mr. Brewin now?

Mr. Brewin: Mr. Chairman, some of our panelists at least have expressed very clearly what I agree with, that this policy alone is certainly not enough and does not go far enough. I want to ask the panel whether they think this proposal, though some of us might think it was inadequate, is so much better than nothing, so much an advance in the right direction that we should welcome it and hope that it is a prelude to other means. In other words, we should not allow our feelings that perhaps we would like to see a lot more to deter us from giving support to this particular proposal.

• 1745

Rev. Honey: Certainly I have come here primarily to offer support to this proposal of the government, and that is the burden of what I have had to say. I did in one sentence, perhaps open up the possibility that there is more the government ought to do when I said that we must be prepared to go even further and refrain from giving succour to the white minority regimes in Salisbury and Pretoria, and to the Portuguese authorities. That has been so well spelled out by some of my colleagues, Mr. Maione and recently, Professor Pratt I do not need to enlarge on it. I endorse everything they have said.

My own position is, yes, we are very happy that the government has taken this step, and we are here to support it, but we hope it will be the beginning of a more solid policy on the part of the government in terms of recognizing the validity of the struggle of the people of southern Africa for their liberation.

Mr. Brewin: I had one other question, which I think, probably, I should address to Mr. Sanger, which has partly been answered already. We had a witness here—Mr. Duffy—I could not remember his name for a moment, and he seemed to be apprehensive that the so-called voluntary organizations or the nongovernmental organizations which would be the instruments of this policy would not be fitted perhaps to administrate.

First of all, we have heard of several of these agencies: OXFAM, CUSCO, the World Council of Churches or The Canadian Council of Churches. We have heard from those three. Are there other organizations in this field that will be seeking support if this policy is approved and have we reason to trust their experience, knowledge and ability to handle the projects and the programs they put forward?

[Interpretation]

d'autres projets qui, dans les régions libérées, portent sur l'aide en nature. Il est certain que des médecins, des infirmières et des spécialistes sont nécessaires, mais il faut opposer à cela que le Blanc est, comme on dit là-bas, un étranger qui se fait remarquer et que les journalistes comme Basil Davidson ou David Martin en Tanzanie, journalistes qui accompagnent les travailleurs, viennent encore inhiber davantage les mouvements de libération qui, dans leur propre intérêt, préfèrent pour l'instant une aide en nature et peut-être une formation extérieure pour leurs propres représentants. Je pense toutefois que l'aide technique doit être introduite ultérieurement, au moment où ces régions sont devenues plus sûres.

M. Wagner: Pourrais-je maintenant donner la parole à M. Brewin?

M. Brewin: Monsieur le président, certains de nos témoins, du moins, ont dit très clairement, et je suis d'accord avec eux, que la seule politique ne suffit pas et qu'elle ne va pas assez loin. Je voudrais demander aux témoins si à leur avis cette proposition que certains d'entre nous pourraient juger inadéquate est à ce point préférable à une carence totale dans ce domaine et si elle constitue à ce point un progrès dans la bonne direction, nous devrions l'accepter en espérant qu'il ne s'agit que d'un prélude. En outre, nous ne devrions pas laisser transparaître notre sentiment selon lequel nous préférierions peut-être qu'on nous dissuade beaucoup plus d'accorder notre appui à cette proposition.

Rév Honey: Je suis sans aucun doute venu ici principalement pour appuyer cette proposition gouvernementale et c'est là l'essentiel que j'avais à dire. En une phrase, j'ai peut-être laissé entendre que le gouvernement pourrait en faire davantage, lorsque j'ai dit que nous devons être prêt à aller de l'avant et nous interdir d'accorder notre aide au régime blanc minoritaire de Salisbury et de Pretoria, ainsi qu'aux autorités portugaises. Certains de mes collègues, M. Maione et il y a quelques instants M. Pratt l'ont très bien dit et je ne pense pas qu'il me faille élaborer à ce sujet. Je me rallie à tout ce qu'ils ont dit.

Je dirais quant à moi oui, nous sommes très heureux que le gouvernement ait pris cette mesure, nous sommes venus pour lui accorder notre appui, mais nous espérons toutefois qu'il s'agit des premières phases d'une politique gouvernementale beaucoup plus vigoureuse destinée à reconnaître le bien-fondé de la lutte que mènent les peuples d'Afrique du Sud pour leur libération.

M. Brewin: Il me reste une autre question que je devrais probablement poser à M. Sanger et pour laquelle une réponse partielle a déjà été donnée. Nous avons entendu au comité un témoin—M. Duffy—pendant quelques instants je ne me suis pas rappelé son nom, qui semblait craindre que les prétendues organisations bénévoles ou non-gouvernementales qui seraient les instruments de cette politique pourraient ne pas être en mesure d'administrer ces programmes.

Nous avons entendu les représentants de plusieurs organismes de ce genre: l'OXFAM, l'OEUC et le Conseil mondial des églises ou le Conseil canadien des églises. Nous avons entendu des repr/sentants de ces trois organisations. Y a-t-il d'autres organismes qui, dans ce domaine, chercheraient à obtenir un appui si cette politique venait à être approuvée et avons-nous de bonnes raisons d'avoir confiance en leur expérience, en leur connaissance et en leur compétence et pouvons-nous espérer qu'elles pourront

[Texte]

Mr. Sanger: I have a list of about four or five of the agencies that I have been checking with this last week: The World University Service of Canada is working in the area which Mr. Sharp spoke about when he appeared before this Committee; that is, to give educational assistance to students inside Rhodesia at high school or university level who would otherwise not be able to find the fees to go through. Canada would be following in the steps of the Danish government, the Swedish Government, the West German Government who have given it in these past years. The numbers last year that were helped at the university by those governments were 137 as well as 264 students at high school level. There is a local WUSC Committee in Salisbury headed by a former headmaster who sees that the funds reach those people. So I do not think anyone should be concerned about that money not reaching the students for whom it is intended.

Concerning OXFAM, you will hear from OXFAM when the representative appears before you, but the executive director Jacques Jobin told me yesterday that they have produced cash to the Mozambique Institute for the training that is done there, but that is done inside Dar es Salaam, inside Tanzania, and they are able to keep quite closely in touch with the money there. They have given agricultural implements for work inside northern Mozambique and he tells me that they have had accounting from them on these projects and they are detailed and as satisfactory as for other projects.

CUSO have raised \$1,700 voluntary. A Toronto group, I think it was a car wash, raised most of the money for a bore hole pump for the Namibian refugees who are farming 25 miles outside Lusaka and for this the materials were bought in Zambia. Each of these, I think, has been quite closely followed through by the donor agency and in the cases where cash was given or the kind went into liberated areas they have been satisfied with the accounting that has been given.

• 1750

The Toronto Committee for the Liberation of Portuguese African colonies has raised \$15,000 for a truck that is going to be used inside Northern Mozambique to bring out cashew nuts, ground nuts and so on for trade in Tanzania and this would join a fleet of trucks that the Swedish government has supplied in that area. In a way, the roots of this aid are fairly well mapped out already and other people have said that they are satisfactory.

Le président: Mademoiselle Bégin.

Mlle Bégin: Merci monsieur le président. Je voudrais d'abord tenir pour acquis que cette aide humanitaire fort modeste, toute proportion gardée, comme j'ai eu l'occasion de le dire dans une réunion précédente, va être donnée. Quelle est la position officielle de notre gouvernement? J'apprécie les témoignages des témoins d'aujourd'hui, qui viennent renforcer l'opinion de plusieurs Canadiens qui sont visiblement d'accord à l'égard de cette politique. De

[Interprétation]

administrer les projets et les programmes qui seront proposés?

M. Sanger: J'ai ici une liste d'environ 4 ou 5 organismes auprès desquels j'ai vérifié la chose au cours de la semaine passée. Les services universitaires mondiaux du Canada travaillent dans ce domaine et M. Sharp l'a d'ailleurs évoqué lors de sa comparution devant le Comité; il s'agit d'une aide pédagogique accordée au niveau secondaire ou universitaire aux étudiants rhodésiens qui n'auraient pas les moyens de se procurer les frais d'inscription nécessaires. A cet égard, le Canada a suivi la ligne qui a été tracée ces dernières années par le Danemark, la Suède et l'Allemagne de l'ouest. L'an dernier, au niveau universitaire, 137 étudiants ont ainsi reçu une aide, de même que 264 au niveau secondaire. Les SUMC ont à Salisbury un comité local présidé par un ancien professeur qui veille à ce que les fonds soient versés aux intéressés. Je ne pense pas donc qu'il faille se préoccuper des questions de crédit qui ne serait pas versé aux étudiants pour lesquels ils étaient prévus.

Pour ce qui est de l'OXFAM, vous vous rendrez compte de la situation lorsque les représentants de cette organisation comparaitront devant vous. Toutefois, M. Jacques Jobin, le directeur administratif, m'a dit hier que l'organisation avait versé à l'institut du Mozambique des crédits destinés au programme de formation de cet institut, mais tout se fait à Dar es Salaam, en Tanzanie, et les représentants de l'organisation peuvent vérifier de très près les transferts de fonds sur place. L'OXFAM a accordé une aide financière agricole pour certains projets dans le nord du Mozambique et le vice-président m'a dit que tous ces projets faisaient l'objet d'une vérification comptable effectuée par l'OXFAM, que les livres de compte étaient suffisamment détaillés et aussi satisfaisants que ceux des autres projets.

Le SUCO a recueilli des contributions bénévoles pour un montant de \$1,700. Un groupe de Toronto, je crois qu'il s'agissait d'un poste de lavage pour voitures, a collecté la plus grande partie des fonds nécessaires au forage d'un puits destiné aux réfugiés namibiens qui ont une exploitation agricole à 25 milles de Lusaka. Les matériaux nécessaires à la réalisation de ce projet ont été achetés en Zambie. Étroitement supervisée par l'organisme donataire et, dans les cas d'aide financière ou d'aide en nature pour les régions libérées, la comptabilité a été extrêmement satisfaisante.

Le comité de Toronto pour la libération des colonies portugaises en Afrique a recueilli \$15,000 destinés à l'achat d'un camion qui servira au transport des noix d'acajou et des arachides, notamment, depuis le nord du Mozambique jusqu'en Tanzanie, et qui viendra s'ajouter à une flottille de camions fournis par le gouvernement suédois. Dans une certaine mesure, l'assistance de base a été relativement bien répartie et d'aucuns ont dit que la situation était satisfaisante.

The Chairman: Miss Bégin.

Miss Bégin: Thank you Mr. Chairman. First of all, I would like to take for granted that this quite modest, all things being equal, humanitarian assistance is going to be granted, as I have already had the opportunity of saying during a previous meeting. What is the formal position of our government? I can appreciate our witnesses comments which corroborate the opinion expressed by many Canadians who, apparently, support this policy. In any event, I

[Text]

toute façon, j'ai déjà exprimé mon opinion personnelle, c'est une goutte d'eau dans l'océan, je ne parle que du fonds spécial auquel nous donnerons \$175,000 sous approbation du Parlement, ce qui, seulement par rapport aux autres pays donateurs nous met en tête de liste.

Cependant, j'ai une petite question mais je crois qu'on y a partiellement répondu quand M. Brewin a questionné les témoins. Est-ce que vous avez bien dit votre position sur ce point de la politique exprimée par M. Sharp à ce Comité, soit l'aide aux étudiants africains en territoire non libéré pour, par exemple, des études universitaires? Est-ce que c'est une des formes d'aide que vous trouvez particulièrement productrice ou intéressante, ou le contraire? Quel est votre point de vue à ce sujet et après cela, je voudrais aborder un tout autre sujet.

Mr. Sanger: Yes, I do. I lived in Rhodesia for two years and saw this university grow up. It has had a good start; it has had difficult times recently when the Rhodesian régime itself has cut grants to the university and they have taken various ways of trying to cut down on the African body. They have done it on the grounds of their having been involved in demonstrations and so on.

There are, I think we said in the brief, only three high schools that prepare as far as the university level. So the more Rhodesian Africans or Zimbabweans who are trained in that country rather than having to go into exile for an education, the better. The problems are going to be solved inside the country and I do not like to see people go into exile to get educated.

Miss Bégin: And would that money go to directly to the African, and I will use the words "black Africans", of a territory such as Rhodesia or would it indirectly be trade and commerce which means the *vilain*?

Mr. Sanger: It would go through the WUSC network to the WUSC Committee in Salisbury headed by this man, Mr. Nottenbelt. They would get the funds to the students as such. There is the converse of this, whether the Rhodesian régime would not cut further its grants to the university. Certainly it is going to get the benefit of foreign exchange that goes into the country but this is recognized by the Canadian Order in Council which accepts educational and humanitarian aid going through the sanctions barrier.

I think that has to be balanced against the undoubted benefit it gives to the students.

Mlle Bégin: Merci sur ce point.

Maintenant, je voudrais aborder une question que je trouve plus fondamentale parce que l'aide humanitaire sous le fonds dont nous parlons qui est de \$175,000, pour ma part, c'est réglé, enfin, je ne vois qu'il y ait lieu de s'inquiéter outre mesure dans quelque sens que ce soit. Je pense bien que les appréhensions que certains ont eues à cause des subtilités peut-être trop diplomatiques de la part du Ministre, doivent être interprétées dans le sens le plus libéral du terme. Alors moi je voudrais vous demander maintenant autre chose: j'ai été assez surprise de l'angélisme de déclarations qui m'ont précédé, selon lesquelles nous sommes excessivement hypocrites en ayant un com-

[Interpretation]

already have expressed my own opinion in this regard, this is a drop in the ocean, and I only mention here the special fund through which we would grant, provided the Parliament consent, a sum of \$175,000 which, compared with the other donor countries' contribution, puts us ahead.

I have nevertheless a brief question to ask, for which a partial answer has already been given during Mr. Brewin's questioning. Have you expressed your position as regards this point of the policy mentioned by Mr. Sharp before this Committee, namely the aid granted to African students in non-liberated areas to continue, for instance, university education? Is this a form of aid that is from your point of view particularly productive or interesting or is it the opposite? What is your opinion in this regard? After your answer, I would like to skip to an entirely different subject.

M. Sanger: Certainement. J'ai vécu deux ans en Rhodésie et j'ai assisté à la croissance de l'université. Le début a été excellent; plus récemment, il y a eu des périodes difficiles au moment où le régime rhodésien a supprimé ses subventions à l'université et lorsqu'il a pris diverses mesures pour réduire le nombre d'étudiants africains. Le gouvernement a pris ces mesures en prétendant que les étudiants africains avaient participé à des manifestations, etc.

Comme nous l'avons, je crois dit dans notre mémoire, il n'y a en Rhodésie que trois écoles secondaires qui préparent les étudiants à l'université. Donc, plus il y a d'étudiants africains rhodésiens ou d'étudiants de Zimbabwe qui sont formés en Rhodésie au lieu de devoir s'exiler pour étudier, mieux cela vaut. Les problèmes vont être réglés pour le pays et je n'aime pas beaucoup que les étudiants aient à s'exiler pour poursuivre leurs études.

Mlle Bégin: Mais ces crédits vont-ils directement aux Africains, je parlerai ici des «Africains noirs» qui habitent un territoire comme la Rhodésie, où ce transfert affecte-t-il indirectement les manants par le truchement des relations commerciales?

M. Sanger: Les crédits sont répartis grâce au réseau des SUMC au comité des sumc qui se trouvent à Salisbury et qui est présidé par M. Nottenbelt. Les représentants de l'organisation donnent directement les crédits aux étudiants. Cela serait le contraire si le régime rhodésien renonçait à couper les crédits de l'université. Le pays bénéficie sans nul doute de devises étrangères qui y parviennent, mais ce facteur est reconnu par le décret du conseil du Canada qui accepte l'aide humanitaire et l'aide d'enseignement qui franchissent l'obstacle que représente les sanctions économiques.

Je pense que cela est compensé par les bénéfices indubitables qu'en retirent les étudiants.

Miss Bégin: I would like to thank you for your answer in this regard.

I would like now to skip to a question which is in my opinion more fundamental because the humanitarian assistance under the \$175,000 fund which we are speaking about is, as far as I am concerned, completely settled and I would not think we would have to be too much worried in either case. I am pretty sure that the fears that some people experience due to some more or less exceedingly subtleties of the Minister, should be interpreted as liberally as possible. I would like now to ask you one thing in particular; I have been rather surprised to hear the previous angelic statements, according to which we are exceedingly hypercritical, given the fact that we are engaged in foreign trade

[Texte]

merce extérieur «X» avec les territoires non libérés, et qu'en même temps nous leur donnons de l'aide.

• 1755

Premièrement je voudrais faire une rectification. On donne un très petit montant d'aide sous la forme dont nous parlons, mais à l'ensemble des pays et non des territoires non libérés, des pays de cette partie Sud de l'Afrique, nous donnons sous forme d'assistance et de développement beaucoup plus d'argent, nous donnons des millions.

Alors l'angélisme des déclarations selon lesquelles on doit couper tout commerce, me tue. Je suis bien d'accord de ne pas aimer vivre dans l'hypocrisie, j'ai assisté à la Quatrième commission des Nations-Unies et je ne crois pas que le Canada est perçu comme un pays hypocrite; il est peut-être des fois perçu comme un pays qu'on voudrait voir aller plus vite, mais il n'est sûrement pas perçu comme un pays hypocrite et je dois dire que je suis un peu irritée de voir qu'on se réfère toujours à des pays amis du bloc occidental comme étant des anges qui donnent des montants humanitaires extraordinaires alors qu'on sait très bien qu'ils font du commerce à peu près juste dix fois plus que nous par en arrière.

Ceci étant dit, je voudrais vous poser carrément la question, nous faisons, et le témoin du bout de la table a cité un montant, je crois 47 millions de dollars qui est je crois erroné et beaucoup trop élevé, mais je n'ai malheureusement pas mes chiffres avec moi, nous faisons du commerce avec les territoires encore non libérés d'Afrique. Quand je dis territoires non libérés, je me réfère évidemment au forum international des Nations-Unies qui les ont ainsi appelés et du consensus mondial sur cette question. Dans ces territoires, certains d'entre eux sont, semble-t-il, plus proches de leur autonomie. Il se fait que nous faisons avec ces territoires-là, c'est-à-dire ceux sous occupation portugaise, beaucoup moins de commerce qu'avec l'Afrique du Sud même. Avez-vous des solutions à apporter? Quant à dire carrément que nous sommes hypocrites et puis faire de l'angélisme pour ou contre le commerce, il y a une marge et je voudrais savoir ce que ferait l'honorable député de Saint-Hyacinthe s'il était ministre du Commerce du Canada. Il y a un équilibre à garder. On fait en ce moment du commerce; on le fait, certaines compagnies canadiennes le font du moins mal qu'elles le peuvent, en terme de code de travail qu'elles appliquent dans ces pays-là. C'est évident que j'aimerais mieux qu'on n'en fasse pas. On en fait. Comment en sortir du jour au lendemain? Est-ce que vos groupements ont préparé des résolutions ou émis des idées sur, par exemple, la diversification de marchés? Quelle est votre position à cet égard?

La deuxième question, c'est au professeur Pratt en particulier que je voudrais la poser, je voudrais savoir s'il pense que le Canada devrait avoir, dans le cadre des règles diplomatiques conventionnelles qui sont faites de nos pays, déjà reconnu la Guinée-Bissau?

Professor Pratt: I would like to see Canada recognize Guinée-Bissau. It is just a question of time and I...

Miss Bégin: May I interrupt you right there? Do you think Canada should recognize it right now?

[Interprétation]

with non-liberated territories whereas we are granting them our aid and assistance.

First of all, I would like to rectify something. The total amount of assistance we are granting in this form is quite minimal; nevertheless, we are granting much more money, millions of dollars, in terms of assistance and development for this whole part of Southern Africa, to all the non-liberated nations and territories.

Consequently, the angelism of the statements, according to which we should put an end to all our foreign trade with those countries simply kills me. I agree that I do not like to live in hypocrisy, I have attended meetings of the United Nation's Fourth Commission and I do not believe Canada is considered an hypocritical country; we are sometimes considered as a country that should develop more rapidly, but in no way as a hypocritical country. I must say, I am somewhat irritated when I hear people always speaking of western hemisphere countries as angels giving out extraordinary humanitarian amounts of money, whereas, it is known for a fact that they are, indeed, trading under the table ten times more than we are.

This being said, I would like to ask you straightaway the following question. The witness at the end of the table has quoted, I think, the amount of \$47 million which I believe is wrong and much too high, but unfortunately I have not the figures here, but we are engaged in trade activities with the non-liberated territories in Africa. When I am referring to non-liberated territories, I am of course referring to the international United Nations forum, which have called them this way, and to the world consensus in this regard. Among those territories, certain are apparently near to independence. It happens that we are engaged in much less trade activities with those territories under Portuguese domination than with South Africa itself. Would you have any alternative to suggest? The fact of saying straightaway that we are being hypocritical and the fact of being angelic and to stand in favour or against trade, is quite a different thing. I would like to know what would the hon. member for Saint-Hyacinthe do if he were the federal minister of Trade and Commerce. We ought to maintain a certain balance. For the moment being, we are trading; we are trading certain Canadian corporations are trading in as good a way as they can in terms of the working conditions they are applying in those countries concerned. Obviously, I would rather prefer we not trade at all with those countries. But we are trading. How could we get out of the dilemma overnight? Have your organizations prepared any resolutions or expressed any views concerning, for instance, the market diversification? What is your stand in this regard?

I would like to ask my second question more particularly to Professor Pratt. I would like to know whether, in his view, Canada should already have recognized the Guinée-Bissau in terms of the traditional diplomatic regulations of our countries.

Professeur Pratt: J'aimerais que le Canada reconnaisse la Guinée-Bissau. Mais c'est une question de temps, et je...

Mlle Bégin: Puis-je vous interrompre ici? Pensez-vous que le Canada devrait reconnaître cet État dès maintenant?

[Text]

Mr. Douglas: The questioner took four or five minutes to ask the question, a long preamble. Surely, the person who came all the way to give evidence to this Committee should be given a chance to answer.

Miss Bégin: Yes, it is to get the proper answers that I—maybe the translation was . . .

Mr. Douglas: I would like to get his answer rather than the . . .

Professor Pratt: I am anxious to hear the questions directly.

Miss Bégin: You spoke like Mr. Sharp, in a way, or like a diplomat; I did not exactly understand your answer. Did you say we should recognize Guinée-Bissau or had recognized it? Or did you say «as soon as possible»? I am not sure when, and what does it do for a country like ours if we do it tomorrow?

• 1800

Professor Pratt: My opinion, for what it is worth, is that I think we ought to recognize Guinée-Bissau. And what it does for us is to demonstrate to the world that we are not one of those laggards that waits until the very end before finally and reluctantly demonstrating our sympathies for the blacks. I see it, I am afraid, terribly simply, but that is how I see it.

Your first question is of very central importance. There is no doubt that in the last 12 years Canadian trade with Angola and Mozambique has increased a great deal. The totals are, in fact, still not enormous, but we are the largest importer of Cabinda oil coming in through Gulf Canada to the Point Tupper refinery. We are a significant importer of Angolan coffee. And it is not inevitable that our coffee should come from Angola. There are other possible sources, and by having several Canadian companies purchase this coffee from Angola the net result is that—this calculation was made by a colleague at the University of Toronto—13 per cent of the fob price of the Angolan coffee which we buy is a direct contribution to the Portuguese war effort. There is no reason that Canadians ought to be involved in that.

It is for External Affairs or Industry, Trade and Commerce to advise on how the Canadian government can make its displeasure on these arrangements known to companies, but there are clearly some obvious things that can be done. I mentioned a few already. There is the Commonwealth preference, there is the activity of the trade commissioners, there is the activity of export credit guarantees, there is the fact in Namibia, the legality of the regime we deny, and yet a major company based in Canada, not actually Canadian in ownership, Falconbridge, is presently actively engaged in the removal of exhaustible resources. It is an extractive industry. So by the time Namibia becomes free we will have made a contribution of a particularly negative sort. We will have helped to deplete its resources before Africans are in charge.

[Interpretation]

M. Douglas: Le député a pris quatre ou cinq minutes pour poser sa question, il s'agit d'un préambule assez long. Il est certain que le témoin qui a pris la peine de venir devant le Comité devrait avoir la possibilité de répondre.

Mlle Bégin: En fait, j'ai fait cela pour obtenir les réponses que je voulais, peut-être l'interprétation était-elle . . .

M. Douglas: Je préférerais entendre la réponse que . . .

Professeur Pratt: Je suis impatient d'entendre directement les questions.

Mlle Bégin: Vous avez parlé comme M. Sharp, dans une certaine mesure, ou comme un diplomate; je n'ai pas bien compris votre réponse. Avez-vous dit que nous devrions reconnaître la Guinée-Bissau ou que nous l'avions déjà reconnue? Ou avez-vous dit "dès que possible"? Je ne sais pas vraiment quand, et je ne sais pas non plus ce que cela ferait comme différence pour un pays comme le nôtre si nous reconnaissons ce pays dès demain.

Professeur Pratt: Je suis d'avis, quant à moi, que nous devrions reconnaître la Guinée-Bissau. Cela contribuerait à prouver au monde que nous ne sommes pas de ces traîneurs qui attendent jusqu'à la toute dernière extrémité avant de témoigner avec répugnance leur sympathie à l'égard des noirs. C'est une façon extrêmement simple ou trop simple, j'en ai peur, d'envisager les choses, mais c'est comme cela que je vois la situation.

Votre première question est d'une importance cruciale. Il ne fait aucun doute qu'au cours des 12 dernières années les échanges commerciaux du Canada avec l'Angola et le Mozambique ont augmenté considérablement. Les chiffres totaux ne sont pas encore énormes mais c'est le Canada qui est le principal importateur du pétrole de Cabinda qui est raffiné à Point Tupper par Gulf Canada. Nous sommes également un gros importateur de café de l'Angola. Il n'est pas indispensable que notre café provienne de l'Angola. Il existe d'autres sources et le fait que plusieurs sociétés canadiennes achètent leur café en Angola a pour résultat que—et le calcul a été fait par un de mes collègues de l'Université de Toronto—13 p. 100 FOB du café angolais que nous achetons va directement à l'effort de guerre du Portugal. Il n'y a aucune raison pour que le Canada participe de la sorte.

C'est au ministère des Affaires extérieures ou au ministère de l'Industrie et du Commerce de dire comment le gouvernement canadien pourrait faire savoir aux sociétés intéressées que ces arrangements commerciaux ne lui plaisent pas; toutefois, certaines choses peuvent de toute évidence être faites. J'en ai déjà mentionné quelques-unes. Il y a le tarif de préférence britannique, il y a les activités des délégués commerciaux, il y a le programme de garanties financières à l'exportation, il y a la Namibie dont nous contestons la légalité du régime alors qu'une grosse société dont le siège est au Canada mais qui n'est pas en fait canadienne, la société Falconbridge, s'attache vigoureusement à l'heure actuelle à épuiser les ressources naturelles non renouvelables. Il s'agit d'une industrie d'extraction. Ainsi donc, lorsque la Namibie deviendra indépendante, nous aurons apporté nos contributions assez négatives. Nous aurons contribué à épuiser ses ressources naturelles avant même qu'elles passent entre les mains des Africains.

[Texte]

So in this area of trade and investment, it seems to me, there are many things that can be done which would demonstrate far more convincingly than merely reaffirmations of our ...

Le président: Je pense que c'est une question que nous ne réussirons pas à régler ce soir, mais le professeur Pratt a donné une réponse et je crois qu'il aurait lieu que nous ajournions puisque les députés ont manifesté l'intention d'ajourner pour 18 h 00. Avant d'ajourner j'aimerais remercier nos témoins qui se sont déplacés et pour venir devant nous aujourd'hui. Nous n'avons peut-être pas pu accorder autant d'importance à leur visite que nous l'aurions voulu puisque nous avons dû nous absenter pendant une bonne demi-heure ou même trois quarts d'heure.

De toute façon, avant que nous n'ajournions, j'aimerais porter à l'attention des députés un petit problème qu'il y aurait lieu de régler, avant de partir. J'ai eu l'occasion hier ou avant hier, d'avoir une conversation avec M. Jacques Roy, qui est à l'emploi d'organismes qui œuvrent dans le cadre de la campagne en faveur de l'Angola et de l'Afrique australe. Ce M. Roy, on me dit qu'il a passé 5 mois en 1968, 6 mois en 1971 et au début 1972 et 2 mois en 1974 avec le mouvement populaire pour la libération de l'Angola. Il a un film documentaire de 40 minutes en couleurs, qu'il a tourné sur les activités du mouvement populaire pour la libération de l'Angola.

Au cas où les membres du Comité voudraient voir ce film, j'ai pris des arrangements avec M. Lecci, de l'administration du parlement qui est prêt à mettre à notre disposition la salle 112, mardi à 11 h 00 ainsi que les équipements sonores adéquats. Si les députés veulent voir ce film, vous n'avez qu'à en manifester le désir. Si les députés considèrent qu'ils n'ont pas le temps mardi matin étant donné les nombreux comités qui siègent, je crois qu'il y en a cinq qui siègent mardi matin et nous-mêmes nous siégeons mardi soir pour entendre M. Paul Gérin-Lajoie, mais c'est aux membres du comité que revient le privilège de décider si nous devons faire venir M. Roy avec ses films. J'aimerais connaître l'opinion des membres du comité.

• 1805

M. Wagner: Monsieur le président, puisque vous sollicitez notre opinion, je dois vous dire que nous sommes malheureusement à la merci du temps et comme l'horaire est tellement chargé au cours de la semaine prochaine, juste avant Pâques, il nous est assez difficile de trouver une heure ...

Le président: Peut-être plus tard.

M. Wagner: Oui.

Le président: Qu'est-ce que vous en pensez?

Mr. Walker: I am in the same position as Mr. Wagner, Mr. Chairman.

The Chairman: Do you have any views, Mr. Brewin?

Mr. Brewin: It so happens that I cannot be here on Tuesday. I would like to see the film, so if you could bring them back after our recess I would be happy to see the film.

[Interprétation]

Ainsi donc, pour ce qui est du commerce et des investissements, il me semble que nous pourrions faire beaucoup de choses pour prouver de façon bien plus convaincante notre position au lieu de nous contenter de réitérer notre ...

The Chairman: I believe we are not going to settle this question tonight; nevertheless, Professor Pratt has answered the question and I think it would be appropriate for us to adjourn, given the fact the hon. members have indicated their intention to adjourn at 6 p.m. Before adjourning, I would like to thank our witnesses who have travelled a long way to appear before us today. Perhaps had we not been able to attach to their visiting us as much importance as we had intended, but this is due to the fact that we have had to adjourn temporarily for half an hour or three-quarters of an hour.

Anyway, before adjourning, I would like to bring to the members attention a small problem which would be appropriate to settle before leaving. Yesterday or the day before yesterday I had the opportunity of talking with Mr. Jacques Roy who is working with organizations dedicated to the assistance campaign for Angola and southern Africa. I have been told that Mr. Roy has spent five months in 1968, six months in 1971 and the beginning of 1972, and two months in 1974 in Angola with the people's liberation movement. He has brought back a 40-minute colour documentary film, which he has himself taken, concerning the people's liberation movement's activities in Angola.

If some members of the Committee would like to see this film, I have made some arrangements with Mr. Lecci from parliamentary administration, who is prepared to make available for us, on Tuesday at 11 a.m., Room 112 and the appropriate sound equipment. If some members wish to see this picture, please say so. If they consider they are too busy on Tuesday morning due to the number of committees sitting, five I think Tuesday morning and we are going to meet ourselves on Tuesday evening to hear Mr. Paul Gérin-Lajoie, that the members of the Committee have the privilege to decide whether we should ask Mr. Roy to come along with his films. I would like to know the Committee's point of view in this regard.

Mr. Wagner: Mr. Chairman, given the fact that you are asking us for our opinion, I should say that we are unfortunately very much depending upon the time as our timetable is very much booked up for next week, just before Easter, it would be extremely difficult for us to find one extra hour ...

The Chairman: Later maybe.

Mr. Wagner: Certainly.

The Chairman: What do you think about that?

M. Walker: Je suis, monsieur le président, dans la même situation que M. Wagner.

Le président: Avez-vous une opinion à ce sujet, monsieur Brewin?

M. Brewin: Il se fait que je ne pourrai être là mardi. J'aimerais beaucoup voir ce film. Pourriez-vous demander à ce monsieur de revenir après l'intersession?

[Text]

Mr. Danson: If that is possible, that would be more satisfactory to me, Mr. Chairman.

The Chairman: Do you agree that we submit this matter to the steering committee for a decision?

Some hon. Members: Agreed.

Mr. Walker: Having heard the opinions suggested . . .

The Chairman: Yes. The Committee is adjourned until tomorrow morning at 0930 in room 371 to hear from Mr. Sharp.

[Interpretation]

M. Danson: Si c'est possible, cela me satisferait davantage, monsieur le président.

Le président: Êtes-vous d'accord pour que nous soumettions la question à l'attention du comité directeur afin qu'il prenne une décision à ce sujet?

Des voix: D'accord.

M. Walker: Après avoir entendu les opinions qui ont été exprimées . . .

Le président: La séance est levée. Nous reprendrons nos travaux demain matin à 9 h 30 dans la salle 371 avec M. Sharp.

APPENDIX "D"

BRIEF ON HUMANITARIAN AID IN SOUTHERN AFRICA

PRESENTED TO THE STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE BY T. E. FLOYD HONEY, GENERAL SECRETARY, CANADIAN COUNCIL OF CHURCHES, APRIL 4, 1974

Over the last quarter of a century most of the Middle East, Asia and Africa have secured their independence from alien rule. Under pressure from their own population as well as from within each of their colonies, the European powers chose to hand over the reins of government to indigenous rulers rather than, at great cost, to hang on to their overseas territories.

By contrast to this relatively peaceful process of decolonisation, the Portuguese have clung to their colonies with stubborn perversity. Cut off from the "winds of change" that swept through the rest of Europe, the Portuguese have justified their continuing rule in Africa on the basis of longevity and as the last bastion of freedom and Christianity on the dark continent. Any serious suggestion of change, such as was recently made by General Spínola, is dealt with summarily by the metropolitan authorities.

Similarly, in Rhodesia and South Africa, the white minority regimes have consistently refused to share power with their black majorities. As the Canadian White Paper, *Foreign Policy for Canadians*, states, the one characteristic which is common to all these areas is that:

"Each is governed by a white minority whose prosperity and power is based on command of the resources of the country and on the subordination of a black majority, and each recognizes that the application of the concepts of political and racial equality would be ruinous to the existing way of life and is therefore to be resisted to the bitter end."

In the face of such resistance to change, the inhabitants of Portugal's African colonies and, to a lesser extent, those of Rhodesia, Namibia and South Africa, have launched struggles for the liberation of their national territory. With all avenues of reform or change closed to them, these Africans have seized on violent means not out of choice but from necessity.

It is important to stress as well that the liberation movements in southern Africa are engaged not only in armed struggle, but also in the provision of education, medical services and economic opportunities. Either in a friendly neighbouring country or on liberated territory, the freedom movements do try wherever funds are available to set up health clinics, schools and agricultural development projects.

The Canadian Council of Churches therefore applauds the recent Government decision to provide humanitarian assistance to these movements and urges the Government to implement it as soon as possible. We do so for several reasons.

Most obviously, such an action is just, entirely consistent with the Government's commitment to social justice. No one can deny the inherent justice that resides in the cause of black Africans struggling to rectify a situation in which human rights are violated and social injustice

APPENDICE «D»

MÉMOIRE SUR L'AIDE HUMANITAIRE À L'AFRIQUE AUSTRALE PRÉSENTÉ AU COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE NATIONALE

PAR T. E. FLOYD HONEY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL CANADIEN DES ÉGLISES, LE 14 AVRIL 1974

Au cours du dernier quart de siècle, la plupart des pays du Moyen-Orient, d'Asie et d'Afrique ont gagné leur indépendance en se libérant du joug étranger. Cédant à la pression exercée par leurs propres citoyens comme par ceux des colonies, les puissances européennes ont décidé de remettre les rênes du gouvernement aux dirigeants autochtones au lieu de s'accrocher, à grand frais, à leurs territoires d'outre-mer.

Par contraste avec ce mode relativement pacifique de décolonisation, les Portugais se sont agrippés à leurs colonies avec un entêtement absurde. Isolés de la « vague de changement » qui a balayé le reste de l'Europe, le Portugal a justifié le maintien de sa domination en Afrique en invoquant sa longévité et en la présentant comme le dernier bastion de la liberté et de la chrétienté sur le continent noir. Toute proposition sérieuse de changement, comme celle qu'a faite récemment le général Spínola, est traitée de façon sommaire par les autorités de la métropole.

De la même façon, en Rhodésie et en Afrique du sud les régimes des minorités blanches ont toujours refusé de partager le pouvoir avec les majorités noires. Comme l'affirme le livre blanc du Canada, *La politique étrangère au service des Canadiens*, voici le trait commun de tous les pays de cette région:

« Mais tous ont en commun le fait d'être gouvernés par une minorité blanche qui assoit sa prospérité et sa puissance sur l'exploitation des richesses du pays et de sa majorité noire. Tous d'ailleurs maintiennent que l'application du principe d'égalité politique et raciale détruirait leur présent mode de vie et sont d'accord pour y résister jusqu'au bout. »

Face à une telle résistance aux changements, les habitants des colonies africaines du Portugal et, dans une moindre mesure, ceux de la Rhodésie, de Namibie et d'Afrique australe, ont entrepris une lutte en vue de la libération de leur territoire national. Toutes les voies de la réforme ou du changement leur étant fermées, ces Africains ont recouru à des moyens violents non par choix mais par nécessité.

Il est également important de souligner que les mouvements de libération en Afrique australe ne participent pas seulement à des luttes armées; ils s'emploient aussi à fournir un enseignement, des services médicaux et des chances d'avancement économique. Qu'ils agissent dans un pays avoisinant sympathique ou en territoire libéré, les mouvements de libération essaient de mettre sur pied, quand des fonds sont disponibles, des cliniques médicales, des écoles et des projets de développement agricole.

Le Conseil canadien des Églises applaudit donc à la décision récente du gouvernement d'apporter une aide humanitaire à ces mouvements et il prie le gouvernement de la mettre en application aussitôt que possible et ce, pour plusieurs raisons.

Certes, une telle mesure est juste et correspond parfaitement aux engagements pris par le gouvernement en matière de justice sociale. Nul ne peut nier la justice inhérente à la cause des Noirs africains qui se battent pour remédier à une situation dans laquelle les droits de

perpetated; or fighting to reassert control over their own lives. No compassionate person, no humanitarian, can fail to stand for the liberation of the oppressed. As a Christian I would fully endorse the lending of humanitarian support to the liberation movements of southern Africa. This is nothing more than a concrete expression of our often voiced revulsion against racial discrimination there and of our endorsement of the principle of self-determination for Africans. It is a logical, necessary and just extension of previous Government policies.

But aid to liberation movements not only serves a just cause. It also serves to promote a cohesive multiracial Commonwealth; to encourage the growth of a strong United Nations; and to prevent a racial conflagration that would dwarf the Vietnam holocaust. In a world divided by racial differences and economic disparities, the Commonwealth stands out as an important standard for the global community. Recognition of its special importance as a bridge across the chasm of colour has, in the past, led to the forcing of South Africa's withdrawal from continued membership in the Commonwealth, to the application of economic sanctions against the illegal Smith regime in Salisbury and, more recently, to the call for humanitarian support for all of those engaged in the struggle for self-determination. The Government policy under discussion here is therefore an integral part of our continued membership in the Commonwealth. If the Government were to change its mind and reverse its earlier decision, this could only harm our real interest in an effective Commonwealth and do untold damage to our present excellent relations with the coloured members of that association.

Similarly, if Canada is concerned with maintaining and strengthening the United Nations, it must give effective support to the principles of non-discrimination and self-determination to which it has only verbally subscribed. The prolonged ineffectiveness of the United Nations in promoting change in southern Africa can only increase the already widespread disillusionment with that organization. Canada and other developed western countries bear a particular responsibility for the UN's past failure in this regard. Concrete steps by the Government, such as the one proposed here, would move Canada part way towards fulfilling its global responsibilities.

Finally, there exists in southern Africa a real danger of racial war. The battle lines are now sharply drawn. With each passing day the prospect for peaceful change grows dimmer and dimmer, while the likelihood of armed confrontation is enhanced. The only hope for a peaceful solution lies in building up sufficient pressure on the white minority regimes to induce them to accept self-determination. Moral exhortation has failed to move them in this direction in the past, and so we must now escalate our response. As the Government now proposes, we must extend to those engaged in armed struggle against racial oppression our humanitarian assistance. But we must be prepared to go even further than that, and refrain from giving succour to the white minority regimes in Salisbury and Pretoria and to the Portuguese authorities. In this manner Canada may possibly exert some positive influence on the racist regimes in southern Africa and, in the event of failure, prevent an East-West ideological dimension from being introduced into the struggle, and ensure that the lines of conflict are not drawn solely in colour.

l'homme sont violés et l'injustice sociale perpétrée; ou qui combattent pour reprendre en mains leur destinée. Toute personne compatissante, au sentiments humanitaires, ne peut s'empêcher de prendre parti pour la libération des opprimés. En tant que chrétien, j'appuie entièrement l'aide humanitaire prêtée aux mouvements de libération de l'Afrique australe. Il ne faut y voir que l'expression concrète de notre répulsion si souvent exprimée pour la discrimination raciale qui existe là-bas et de notre approbation du principe d'autodétermination des Africains. Il est le prolongement logique, nécessaire et juste des politiques gouvernementales antérieures.

Non seulement l'aide apportée aux mouvements de libération sert-elle une juste cause, mais elle sert également à promouvoir la cohésion d'un Commonwealth multiracial, à encourager le renforcement des Nations Unies et à empêcher une conflagration raciale qui ferait pâlir l'holocauste du Vietnam. Dans un monde divisé par les différences raciales et la disparité économique, le Commonwealth émerge comme un important pilier de l'unité mondiale. La reconnaissance de son importance spéciale comme un pont jeté par-dessus le hiatus de la couleur a, dans le passé, forcé l'Afrique du sud à se retirer du Commonwealth, à appliquer des sanctions économiques contre le régime Smith de Salisbury qui est illégal et, plus récemment, à rapporter un appui humanitaire à tous ceux qui étaient engagés dans la lutte pour l'autonomie. La politique gouvernementale que nous examinons ici fait donc partie intégrante de notre adhésion ininterrompue au Commonwealth. Si le gouvernement changeait d'idée et revenait sur sa décision, nous ne ferions que nuire à notre intérêt réel dans un Commonwealth efficace et causer des dommages indescriptibles à nos relations, actuellement excellentes, avec les membres de couleur de cette association.

De même, si le Canada tient à maintenir et à renforcer les Nations Unies, il doit appuyer efficacement les principes de non-discrimination et d'autodétermination auxquels il n'a fait que souscrire verbalement. L'impuissance prolongée des Nations Unies à promouvoir un changement en Afrique australe ne peut qu'accroître la déception déjà général ou inspire cette organisation. Le Canada et d'autres pays industrialisés de l'Ouest ont une responsabilité toute particulière dans l'échec passé des Nations Unies à cet égard. Des mesures concrètes prises par le gouvernement, comme celles que nous proposons ici, permettraient au Canada de remplir en partie l'ensemble de ses responsabilités.

Enfin, il existe en Afrique australe un réel danger de guerre raciale. Les lignes de combat sont maintenant nettement dessinées. Chaque jour qui passe diminue la perspective d'un changement pacifique, tandis qu'il accentue l'éventualité d'une confrontation armée. Le seul espoir d'une solution pacifique consisterait à exercer une pression suffisante sur les régimes minoritaires blancs pour les forcer à accepter l'autodétermination. L'exhortation morale a échoué jusqu'à dans ce sens; nous devons donc accentuer notre réaction. Comme le gouvernement le propose maintenant, nous devons accorder notre aide humanitaire à ceux qui sont engagés dans la lutte armée contre l'oppression raciale. Mais nous devons être prêts à aller plus loin encore et à cesser de protéger les régimes minoritaires blancs de Salisbury et de Pretoria ainsi que les autorités portugaises. De cette façon, le Canada pourra peut-être exercer une influence positive auprès des régimes racistes de l'Afrique australe et, en cas d'échec, empêcher qu'une dimension idéologique est-ouest ne soit introduite dans la bataille, tout en s'assurant que les lignes de conflits ne soient pas dessinées uniquement en couleur.

Notwithstanding the strength of our interests in the southern African struggle, there are still some Canadians who remain reluctant to see our Government involved in any way with organizations engaged in violent activities. Those that are honestly concerned about this question, and not simply anxious to find a hook on which to hang the liberation movements as "terrorists", deserve a sincere response.

It may satisfy some that the planned aid will take the form of humanitarian rather than military assistance. Thus, for example, the Canadian Council of Churches hopes to receive a CIDA grant to supplement funds contributed by its member churches to the World Council of Churches Program to Combat Racism. The CIDA funds, if granted, will not go to the World Council's general Fund to Combat Racism, but rather to a special "Program of Assistance to Non-Church Groups in Africa," administered by the Material Aid desk of the WCC's Commission on Inter-Church Aid, Refugee and World Service. This program was designed to provide for the material needs of humanitarian programs of those liberation movements working in African countries still under Portuguese colonial domination. Thus far the program has assisted three liberation movements: the Mozambique Institute of FRELIMO; MPLA (Movimento Popular de Liberação de Angola); PAIGC (Partido Africano de Independência da Guiné et Cabo Verde). (The latter movement, incidentally, has now become the Government of the State of Guinea-Bissau in the liberated section of Portuguese Guinea—a government recognized by seventy countries).

self-determination

The program provides school and medical equipment and supplies, agricultural and fishing equipment, blankets, food, and transportation. All donations are given in kind except funds for transportation.

the church's role

In the last analysis, however, it is impossible to dissociate humanitarian assistance from the military struggle. Although Christians abhor violence and consider it sinful, the Church has traditionally distinguished between situations that justify violence and those that do not. The Central Committee of the World Council of Churches said at its meeting in Addis Ababa in January 1971:

"[The Central Committee] believes that the churches must always stand for the liberation of the oppressed and of victims of violent measures which deny basic human rights. It calls attention to the fact that violence is in many cases inherent in the maintenance of the status quo. Nevertheless, the WCC does not and cannot identify itself completely with any political movement, nor does it pass judgment on those victims of racism who are driven to violence as the only way left to them to redress grievances and so open the way for a new and more just social order."

Just as we found it in our hearts to admire the resistance movements in France and Holland during World War Two, recently argued the Primate of the Anglican Church of Canada, so Southern African liberation movements deserve our support today. They are, as he put it, simply "black resistance movements," who "have put their lives on the line to seek freedom for themselves and their children—seeking to affirm their own worth and dignity as

Quelle que soit la profondeur de notre intérêt à la lutte de l'Afrique australe, il y a encore des Canadiens qui voient de mauvaise grâce le gouvernement s'engager, sous quelque enseigne que ce soit, à aider des organisations qui ont recours à la violence. Les personnes honnêtement préoccupées par cette question, non simplement anxieuses de trouver un gibet où exécuter les mouvements de libération dits «terroristes», méritent une réponse sincère.

Certains peuvent être heureux à l'idée que l'aide projetée adoptera une formule humanitaire plutôt que militaire. Ainsi, par exemple, le Conseil canadien des églises espère recevoir une subvention de l'ACDI pour arrondir les fonds versés par ses membres au programme du Conseil mondial des églises destiné à la lutte contre le racisme. Ces fonds de l'ACDI, s'ils sont accordés, ne seront pas versés au fonds général du Conseil mondial destiné à la lutte contre le racisme, mais seront plutôt affectés à un «programme d'aide aux groupes non confessionnels de l'Afrique» spécial, administré par le bureau d'aide matérielle de la Commission d'aide oécuménique du Conseil mondial des églises, service aux régugés et mondial. Ce programme a été élaboré en vue de pourvoir aux exigences matérielles des programmes humanitaires des mouvements de libération œuvrant dans les pays africains encore sous la domination coloniale du Portugal. Jusqu'à maintenant, le programme a aidé trois mouvements de libération: L'institut mozambique du FRELIMO; le MPLA (Movimento Popular de Liberação de Angola); le PAIGC (Partido Africano de Independência da Guiné et Cabo Verde). (Le dernier mouvement, incidemment, est maintenant devenu le gouvernement de l'état de la Guinée-Bissau dans le secteur libéré de la Guinée portugaise—gouvernement reconnu par soixante-dix pays).

Dans le cadre du programmes, sont fournis du matériel et des fournitures scolaires et médicales, de l'outillage agricole et de l'équipement de pêche, des couvertures, des denrées alimentaires et des moyens de transports. Tous ces dons sont effectués en espèce, à l'exception des fonds destinés au transport.

En dernière analyse, il est impossible de dissocier l'aide humanitaire de la lutte militaire. Bien que les Chrétiens abhorrent la violence et qu'ils la considèrent coupable, l'Église a toujours fait une distinction entre les situations qui justifiaient la violence et les autres. Le Comité central du Conseil mondial des églises a déclaré, lors de la réunion tenue à Addis Ababa, en janvier 1971:

«Le Comité central croit que les églises doivent toujours défendre la libération des opprimés et des victimes de mesures de violence qui font abstraction des droits humains. Il souligne le fait que la violence, en plusieurs cas, est inhérente au maintien du statu quo. Néanmoins, le Conseil mondial des églises ne s'identifie pas tout à fait, et elle ne s'aurait le faire, à aucun mouvement politique, pas plus qu'il ne juge ces victimes du racisme qui s'adonnent à la violence comme le seul moyen de redresser leurs griefs et qui, ce faisant, ouvrent la voie à un ordre social nouveau et plus juste».

Comme nous n'avons pu nous empêcher d'admirer les mouvements de résistance, en France et en Hollande, au cours de la Seconde Guerre Mondiale, faisait récemment remarquer l'archevêque de l'Église Anglicane du Canada, les mouvements de libération de l'Afrique australe méritent notre appui aujourd'hui. Ils constituent, selon lui, «des mouvements de résistance de Noirs», qui «exposent leur vie pour acquérir leur liberté et celle de leurs enfants—cher-

human beings, their right to have some say in shaping their future."

In fact, we really have no choice. Either we extend humanitarian assistance to the liberation movements and thus stand with those who seek to overcome oppression and entrenched injustice; or we continue as before, trying carefully to walk both sides of the street, annoying no one, but helping no one either. As the conflict escalates, such a middle position becomes untenable. By default we shall be placed on the side of the colonial oppressor and the white racist. We must choose now before the decision is made for us.

chant ainsi à affirmer leur propre valeur et dignité en tant qu'êtres humains, leur droit à avoir voix au chapitre de leur avenir.»

En fait, nous n'avons pas le choix. Nous accordons notre aide humanitaire aux mouvements de libération et appuyons ainsi ceux qui tentent de vaincre l'oppression et l'injustice établie; ou bien, nous gardons notre attitude, tentant, avec soin, de marcher des deux côtés de la rue, sans ennuyer n'y aider personne. A mesure que le conflit s'amplifie, adopter une telle attitude devient insoutenable. Par défaut, nous serons alors placés du côté de l'opresseur colonial et du raciste blanc. Nous devons choisir maintenant alors que nous en avons encore la latitude

APPENDIX "E"

BRIEF TO
the STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL AFFAIRS
AND NATIONAL DEFENCE
on the question of
HUMANITARIAN ASSISTANCE TO THE PEOPLES OF
SOUTHERN AFRICA
submitted by the
SOUTHERN AFRICA INFORMATION GROUP, OTTAWA
for the hearings on 4 April 1974.

Introduction:

The Southern Africa Information Group wishes to submit this brief in support of the Canadian Government's proposed offer of indirect support, through reputable Canadian and international organizations, of humanitarian assistance—or non-military aid—to the peoples of southern Africa and Guine-Bissau. We would strongly urge the Standing Committee to recommend the acceptance of the Government's proposals.

We want to pitch our argument on a very positive plane at the outset, although the major part of this brief will deal with the criticisms and questions of those Canadians who have doubts about the Government's plan.

We see this aid as the first stage in development assistance to the peoples, both in semi-liberated areas and in areas still under the control of the white regimes, who are beginning to form a new society during their struggle for self-determination.

It is also a fulfillment of pledges made to Commonwealth leaders by the Canadian Government when it endorsed the section dealing with humanitarian assistance in the Commonwealth Conference communiqué in August 1973; and to the United Nations in September and December, when Mr. Sharp and Miss Monique Bégin elaborated on these intentions to the General Assembly and the Trusteeship Committee. To turn back on these pledges now would threaten Canada's relations with many Commonwealth countries and hurt the effectiveness of the United Nations. We cannot think the Canadian Parliament would want to do that.

The remainder of this brief is written in a question-and-answer form, as a reply to the dozen questions most frequently raised in recent correspondence in newspapers, and in letters to Members of Parliament. It is an attempt to avoid more emotion about this important issue, and to look more closely at the facts. We hope that the brief in this form will be useful to the members of the Standing Committee in their study of the issue.

A. *The present situation in southern Africa.*

1. Why is help needed by these people?

Before fighting started in the early 1960s, the education and health services in the Portuguese territories were among the worst in the world. Even the latest available Portuguese statistics list only 325 doctors and 1200 nurses and assistants in the whole of Angola. (That means 1 doctor to every 17,500 people in Angola, compared with 1 to 800 in Canada). Infant mortality figures are only speculative, but it is known that in many parts of Mozambique and Angola more than half the children die before the age of five.

APPENDICE «E»

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
AU COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE NATIONALE
SUR L'AIDE HUMANITAIRE À LA POPULATION DE
L'AFRIQUE AUSTRALE PAR LE
SOUTHERN AFRICA INFORMATION GROUP
D'OTTAWA
POUR LA SÉANCE DU 4 AVRIL 1974

Introduction

Le Southern Africa Information Group désire présenter ce mémoire à l'appui de l'offre faite par le gouvernement canadien d'apporter aux peuples de l'Afrique australe et de la Guinée-Bissau une aide financière indirecte, par l'intermédiaire d'organisations reconnues tant canadiennes qu'internationales, ainsi qu'une aide humanitaire, c'est à dire à caractère non militaire. Nous prions instamment le Comité de recommander l'adoption des propositions du gouvernement.

Nous voulons dès le départ placer notre raisonnement sur un plan très positif, bien que la majeure partie du mémoire traite des critiques et des questions avancées par les Canadiens qui doutent du plan du gouvernement.

Nous considérons cette aide comme la première étape d'une aide au développement des peuples qui, tant dans les régions semi-libérées que dans celles se trouvant encore sous la domination des régimes blancs, commencent à former une société nouvelle en luttant pour l'autodétermination.

C'est également l'accomplissement des promesses faites par le gouvernement canadien d'une part aux chefs du Commonwealth, lorsqu'il a appuyé la partie du communiqué relative à l'aide humanitaire de la Conférence sur le Commonwealth, en août 1973, et d'autre part, aux Nations-Unies en septembre et décembre quand M. Sharp et M^{lle} Monique Bégin ont fait un exposé de ces intentions devant l'Assemblée générale et la Commission de tutelle. Renier maintenant ces promesses mettrait en danger les relations du Canada avec un grand nombre de pays du Commonwealth et nuirait à l'efficacité des Nations-Unies.

Le reste du présent mémoire, écrit sous forme de dialogue, répond aux douzes questions les plus fréquemment soulevées dans les lettres envoyées aux journaux et aux députés. On essaie d'y examiner de plus près les faits en évitant de polariser davantage sur cet important sujet. Nous espérons que le mémoire, présenté sous cette forme, sera utile aux membres du Comité lors de l'étude de la question.

A. *La situation actuelle en Afrique australe.*

1. Pourquoi ces peuples ont-ils besoin d'aide?

Avant que les combats ne commencent au début des années 1960, les services de santé et d'enseignement dans les territoires portugais étaient parmi les pires du monde. Selon les dernières statistiques portugaises elles-mêmes, on ne compte que 325 médecins et 1200 infirmières et aides dans tout l'Angola. (Cela représente 1 médecin pour 17,500 personnes comparativement à 1 médecin pour 800 au Canada). Déterminer le taux de mortalité infantile est pure spéculation mais on sait que dans beaucoup de régions du Mozambique et de l'Angola, plus de la moitié des enfants meurent avant l'âge de cinq ans.

Under the pressure of the alternative offered by the liberation forces, the Portuguese have increased their services. Elementary school enrolment nearly quadrupled in Angola during the 1960s. But very few are yet allowed to go beyond Grades 3 or 4. In Mozambique in 1972, of 445,000 children in schools no more than 5000 were doing post-primary courses (and most of these were in technical courses).

The Portuguese policy, in the areas they control, is to offer enough schooling and health services to offset to some degree the appeal of the liberation forces, but not enough to allow for full human development. And there are now large areas of Guiné-Bissau, Angola and Mozambique which the Portuguese do not in any real sense control any longer. The administration has broken down, and the Portuguese move there only in armed convoys or in helicopters. It is in such areas that the liberation movements have been working to set up schools and clinics, and need textbooks and medical supplies. As well, there are hundreds of old people, women and children—from Namibia and Angola and Mozambique—who, caught in a fighting area, have crossed into Zambia and southern Tanzania and need help as refugees.

In Rhodesia, the opportunities for African students to complete an education have been curtailed by the white authorities. Elementary and secondary schooling is segregated by race, and there are still only three secondary schools for Africans that have classes preparing for university entrance. These schools are given inadequate funds, and many promising students cannot afford the fees. Similarly, African students at the University College of Rhodesia have had grants cut off; as well, following demonstrations in mid-1973 some 120 African students were banned from the university and half of them were unable to take their examinations. The ban has been imposed for three years. Christian Care, World University Service and other organisations have been providing funds to help the secondary and university students overcome their difficulties. They need further help.

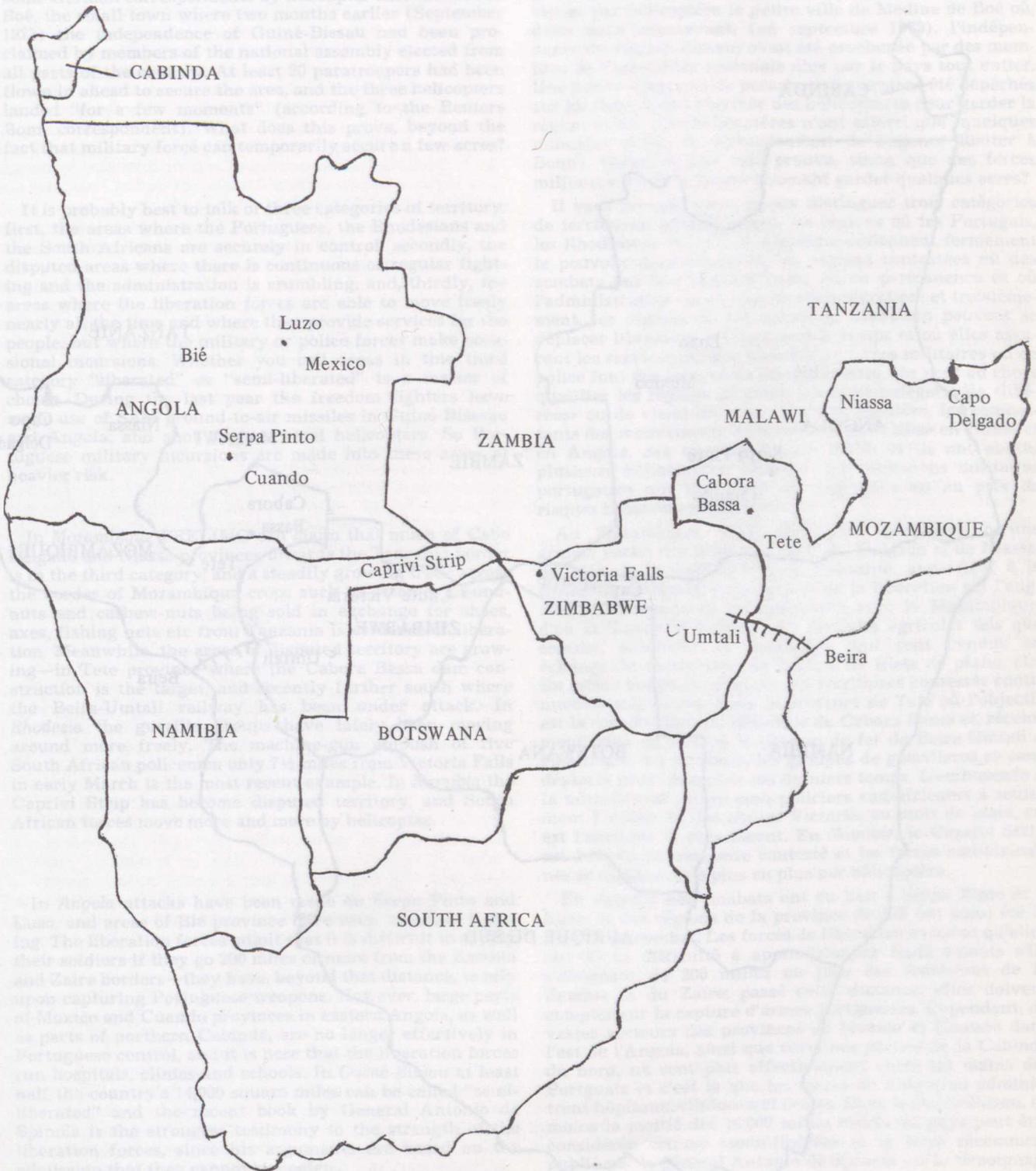
Sous la pression de l'alternative présentée par les forces de libération, les Portugais ont amélioré leurs services. L'inscription dans les écoles élémentaires a presque quadruplé en Angola au cours des années 60, mais rares sont ceux qui ont le droit de dépasser la troisième ou la quatrième année. Au Mozambique, en 1972, sur 445,000 écoliers pas plus de 5,000 suivaient des cours post-primaires (qui étaient pour la plupart des cours techniques).

La politique des Portugais dans les régions qu'ils dominent est d'assurer suffisamment de services de santé et d'éducation pour contrebalancer jusqu'à un certain point l'appel des forces de libération, mais pas suffisamment toutefois pour permettre le plein épanouissement humain. Il se trouve maintenant de grandes parties de la Guinée-Bissau, de l'Angola et du Mozambique que les Portugais ne contrôlent plus vraiment. L'administration s'est effondrée et les Portugais ne se déplacent qu'en convois armés ou en hélicoptères. C'est justement dans ces régions que les mouvements de libération sont en train de mettre sur pied des écoles et des cliniques et qu'elles ont besoin de manuels scolaires et de fournitures médicales. Il y a également des centaines de vieillards, de femmes et d'enfants, venus de Namibie, d'Angola et du Mozambique, qui, surpris dans des zones de combats, ont traversé la frontière de la Zambie et du sud de la Tanzanie et, étant maintenant réfugiés, ont besoin d'aide.

En Rhodésie, les autorités blanches ont restreint les chances qu'avaient les étudiants africains de terminer leurs études. Les élèves des écoles élémentaires et secondaires sont séparés en fonction de la race; d'ailleurs, seules trois écoles secondaires pour Africains donnent des cours préparatoires permettant d'accéder à l'université. Ces écoles reçoivent des subventions insuffisantes et un grand nombre d'élèves doués ne peuvent en assumer les frais. Il en va de même pour les étudiants africains de la *University College of Rhodesia* auxquels on a retiré les subventions. En outre, suite à des manifestations qu'ont eu lieu au milieu de l'année 1973, on a renvoyé de l'université 120 étudiants africains dont la moitié se sont vus interdire de se présenter aux examens. Cette interdiction leur a été imposée pour une période de trois ans. *Christian Care*, l'Entraide universitaire mondiale ainsi que d'autres organismes fournissent depuis quelque temps des fonds aux étudiants des niveaux secondaires et universitaires afin de les aider à surmonter leurs difficultés. Ils ont besoin qu'on les aide davantage.

APPENDIX

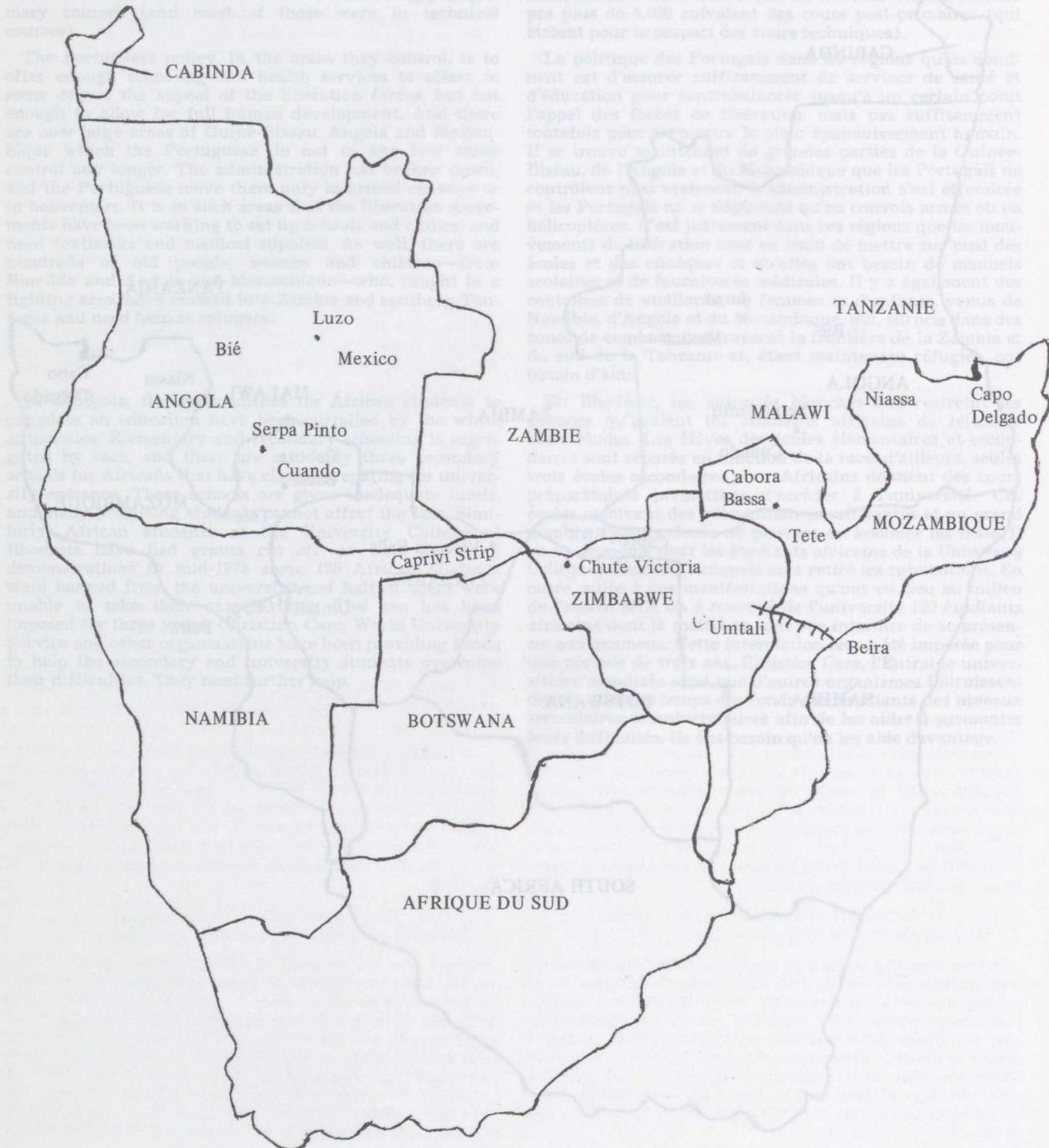
Annex to SAIG Brief



This map is to show positions of place-names and provinces referred to on pages 3 and 4 of the SAIG Brief.

APPENDICE

Annexe au mémoire du SAID



Cette carte indique la position des noms de lieux et de provinces mentionnés aux pages 5 et 6.

This map is to show positions of place-names and provinces referred to on pages 5 and 6 of the SAIG Brief.

2. Are there really any "liberated areas" in these countries? The Portuguese claim there is no place in any of their African territories where they cannot go.

The Portuguese dramatised this claim recently by flying some German correspondents by helicopter into Medina de Boé, the small town where two months earlier (September 1973) the independence of Guinée-Bissau had been proclaimed by members of the national assembly elected from all parts of the country. At least 20 paratroopers had been flown in ahead to secure the area, and the three helicopters landed "for a few moments" (according to the Reuters Bonn correspondent). What does this prove, beyond the fact that military force can temporarily secure a few acres?

It is probably best to talk of three categories of territory: first, the areas where the Portuguese, the Rhodesians and the South Africans are securely in control; secondly, the disputed areas where there is continuous or regular fighting and the administration is crumbling; and, thirdly, the areas where the liberation forces are able to move freely nearly all the time and where they provide services for the people, but where the military or police forces make occasional incursions. Whether you call areas in this third category "liberated" or "semi-liberated" is a matter of choice. During the last year the freedom fighters have made use of SAM ground-to-air missiles in Guinée-Bissau and Angola, and shot down several helicopters. So Portuguese military incursions are made into these areas at heavier risk.

In *Mozambique* FRELIMO can claim that much of Cabo Delgado and Niassa provinces towards the Tanzania border is in the third category; and a steadily growing trade across the border of Mozambique crops such as sesame, ground-nuts and cashew-nuts being sold in exchange for shoes, axes, fishing nets etc from Tanzania is evidence of liberation. Meanwhile, the areas of disputed territory are growing—in Tete province where the Cabora Bassa dam construction is the target, and recently further south where the Beira-Umtali railway has been under attack. In *Rhodesia* the guerilla groups have lately been moving around more freely. The machine-gun ambush of five South African policemen only 7½ miles from Victoria Falls in early March is the most recent example. In *Namibia* the Caprivi Strip has become disputed territory, and South African forces move more and more by helicopter.

In *Angola* attacks have been made on Serpa Pinto and Luso, and areas of Bié province have been scenes of fighting. The liberation forces admit that it is difficult to supply their soldiers if they go 200 miles or more from the Zambia and Zaire borders—they have, beyond that distance, to rely upon capturing Portuguese weapons. However, large parts of Moxico and Cuando provinces in eastern Angola, as well as parts of northern Cabinda, are no longer effectively in Portuguese control, and it is here that the liberation forces run hospitals, clinics and schools. In *Guinée-Bissau* at least half the country's 14,000 square miles can be called "semi-liberated" and the recent book by General Antonio de Spínola is the strongest testimony to the strength of the liberation forces, since his arguments are based on the admission that they cannot be beaten.

2. Existe-il, dans ces pays, des régions vraiment «libérées»? Les Portugais prétendent que pas un seul endroit de leurs territoires africains ne leur est interdit.

Récemment, les Portugais ont affirmé avec éclat cette prétention en invitant des correspondants allemands à visiter par hélicoptère la petite ville de Medina de Boé où, deux mois auparavant, (en septembre 1973), l'indépendance du «Guinée-Bissau» avait été proclamée par des membres de l'assemblée nationale élus par le pays tout entier. Une bonne vingtaine de parachutistes avaient été dépêchés sur les lieux avant l'arrivée des hélicoptères pour garder la région et les trois hélicoptères n'ont atterri que «quelques minutes» (selon le correspondant de l'agence Reuter à Bonn). Qu'est-ce que cela prouve, sinon que des forces militaires peuvent temporairement garder quelques acres?

Il vaut probablement mieux distinguer trois catégories de territoires: premièrement, les régions où les Portugais, les Rhodésiens et les Sud-Africains détiennent fermement le pouvoir; deuxièmement, les régions contestées où des combats ont lieu régulièrement ou en permanence et où l'administration est en voie de désintégration; et troisièmement, les régions où les forces de libération peuvent se déplacer librement presque tout le temps et où elles assurent les services publics mais où les forces militaires ou de police font des incursions intermittentes. On peut au choix qualifier les régions de cette troisième catégorie de «libérées» ou de «semi-libérées». L'année dernière, les combattants des mouvements de libération ont utilisé en Guinée et en Angola, des missiles sol-air, SAM, et ils ont abattu plusieurs hélicoptères. Lorsque des incursions militaires portugaises ont lieu dans ces régions, c'est au prix de risques beaucoup plus grands.

Au *Mozambique*, FRELIMO peut prétendre qu'une grande partie des provinces de Cabo Delgado et de Niassa, du côté de la frontière de la Tanzanie, appartient à la troisième catégorie; et la preuve de la libération est l'augmentation constante du commerce avec le Mozambique, d'où la Tanzanie importe des produits agricoles tels que sésame, arachides et anacardes, qui sont vendus en échange de chaussures, de haches, de filets de pêche, etc. En même temps, les régions des territoires contestés continuent à augmenter, dans la province de Tete où l'objectif est la construction du réservoir de Cabora Bassa et, récemment, plus au sud, où le chemin de fer de Beira-Umtali a été attaqué. En *Rhodesie*, les groupes de guerilleros se sont déplacés plus librement ces derniers temps. L'embuscade à la mitrailleuse contre cinq policiers sud-africains à seulement 7 milles ½ des chutes Victoria, au mois de mars, en est l'exemple le plus récent. En *Namibie*, le Caprivi Strip est devenu un territoire contesté et les forces sud-africaines se déplacent de plus en plus par hélicoptère.

En *Angola*, des combats ont eu lieu à Serpa Pinto et à Luso, et des régions de la province de Bié ont aussi été le théâtre de combat. Les forces de libération avouent qu'elles ont de la difficulté à approvisionner leurs soldats s'ils s'éloignent de 200 milles ou plus des frontières de la Zambie et du Zaïre; passé cette distance, elles doivent compter sur la capture d'armes portugaises. Cependant, de vastes secteurs des provinces de Moxico et Cuando dans l'est de l'Angola, ainsi que certaines parties de la Cabinda du nord, ne sont plus effectivement entre les mains des Portugais et c'est là que les forces de libération administrent hôpitaux, cliniques et écoles. Dans le *Guinée-Bissau*, au moins la moitié des 14,000 milles carrés du pays peut être considérée comme «semi-libérée» et le livre récemment publié par le général Antonio de Spínola est le témoignage

B. Canadian policy and humanitarian aid.

3. Won't the Government's move mean a radical shift in Canadian policies?

What the decision involves is that, for the first time, some of the Canadian assistance will go to activities run by the liberation movements. Whether you choose to regard this as a radical shift or not is an individual judgement. There are many in Canada who think it is only a small and overdue step in the right direction, and that much more should be done to dissociate Canada from the oppressive regimes of southern Africa and to associate this country with the aspirations of the peoples of that region.

Existing support to education in southern Africa is given at present through the United Nations, the Commonwealth Secretariat and the International University Exchange Fund (IUEF). In 1973-74 some \$302,000 was channelled through these bodies, nearly all for scholarships for refugees. The new move means that help will reach those further down the education pyramid, those needing textbooks and materials for elementary and secondary schooling. There is no other way of outside assistance reaching down this far on the pyramid except through the liberation movements. It will mean, in sectors such as health and agriculture, some help to those who have so far had the least chance of human development. This is in the direct and logical path of CIDA's policies of development assistance to the most needy: the people to be helped are those who, because of being held back by colonialism, have much distance to catch up on other developing countries.

4. All the same, isn't the giving of this aid still a connivance with violence—what the newspaper headline called "aid to terror"? After all, it will be the same groups who get this aid. . . . and fire the guns.

"Violence" and "terror" are very emotive words. The fact is that a violent situation has been created in southern Africa by the minority regimes when they impose racial or colonial structures on the people. Mr. Sharp has spoken several times of "the violence of apartheid". It is only after trying for 50 years, in the case of black South Africans, every peaceful means of calling for change that the people have taken up arms. Equally in Rhodesia, Namibia and the Portuguese territories the African leaders tried all forms of non-violent protest—petitions, demonstrations, strikes—and only turned to military methods when their protests (and often their political parties) were suppressed by violent police action.

But that in itself is not a full answer to the question of whether violence can be supported, even when it is being used to combat a prior violence or a clear evil. It is not a question that can be answered in a paragraph. All we can say here is this: first, the liberation forces have used very little violence except against military foes or fortified farms—their self-interest and indeed survival dictate that they should build up goodwill among the African peoples where they are operating; and, secondly, the people for whom the humanitarian aid is intended are civilians in desperate need, and not the people under arms. Further, we believe that the objectives for which the liberation movements are striving are so important in terms of basic

le plus probant de la vigueur des forces de libération puisque son argumentation est fondée sur l'aveu qu'elles ne peuvent être battues.

B. Politique du Canada et aide humanitaire.

3. La décision du gouvernement ne constituerait-elle pas un changement radical de la politique canadienne?

Ce que la décision comporte, c'est que, pour la première fois, une partie de l'aide fournie par le Canada ira à des activités dirigées par les mouvements de libération. Qu'il faille considérer cela comme un changement radical ou non, il appartient à chacun d'en juger. Nombreux sont les Canadiens qui pensent qu'il s'agit là simplement d'un petit pas dans la bonne direction attendu depuis longtemps et qu'il faudrait faire beaucoup plus pour dissocier le Canada des régimes oppresseurs d'Afrique du Sud et l'associer aux aspirations des populations de cette région.

Un appui est donné à l'éducation en Afrique du Sud par l'intermédiaire des Nations Unies, du Secrétariat du Commonwealth et du Fonds d'échanges universitaires internationaux. En 1973-1974, ces organismes ont versé environ \$302,000 presque entièrement en bourses à des réfugiés. La nouvelle initiative signifie que l'aide atteindra ceux qui sont moins avancés dans le domaine de l'éducation, ceux qui ont besoin de manuels et de matériel scolaires pour les classes élémentaires et secondaires. L'aide extérieure ne peut atteindre le bas de la pyramide autrement que par l'intermédiaire des mouvements de libération. Il s'ensuivra, dans des secteurs comme la santé et l'agriculture, que de l'aide sera apportée à ceux qui jusqu'ici ont été les moins favorisés sur le plan de progrès humain. Cette mesure découle directement et logiquement de la politique d'assistance aux plus nécessiteux poursuivie par l'ACDI: ceux qu'on doit aider sont ceux que le colonialisme a maintenu en arrière et qui ont beaucoup à faire pour rejoindre les autres pays industriels.

4. Quoi qu'il en soit, n'est-ce pas être complice de la violence que d'accorder cette aide—ce que les manchettes des journaux appellent «l'aide à la terreur»? Après tout, les mêmes groupes qui recevront cette aide . . . se serviront aussi des armes.

«Violence» et «terreur» sont des mots chargés d'émotion. Le fait est que les régimes minoritaires ont créé une situation violente en Afrique australe lorsqu'ils ont imposé des structures raciales ou coloniales au peuple. M. Sharp a souvent parlé de la «violence de l'apartheid». C'est seulement après avoir recouru pendant 50 ans tous les moyens pacifiques possibles pour réclamer des changements, que les Sud-Africains noirs ont pris les armes. En Rhodesie, en Namibie et dans les territoires portugais, les leaders africains ont également épuisé toutes les formes de protestation non violentes,—pétitions, manifestations, grèves—et ils n'ont eu recours aux moyens militaires que lorsque leurs protestations (et souvent leurs partis politiques) ont été supprimées par des mesures policières violentes.

Mais cela en soi ne répond pas complètement à la question de savoir s'il faut ou non appuyer la violence même quand on s'en sert pour lutter contre une violence qui s'exerce déjà ou contre un mal évident. Il est impossible d'y répondre en quelques lignes. Tout ce qu'on peut affirmer c'est, tout d'abord, que les forces de libérations ont rarement recours à la violence, sauf contre l'ennemi militaire ou les entreprises agricoles fortifiées: leur intérêt personnel et, de fait, leur propre survie, leur dictent de se constituer une clientèle chez les populations africaines où elles opèrent. En second lieu, ceux à qui l'aide humanitaire est destinée sont des civils désespérément dans le besoin et non ceux qui ont pris les armes. En outre, nous estimons

freedom for millions of people that they outweigh their profound concern about violence held by many of us.

5. Won't it mean that Canada is out on her own, as far as the West is concerned?

No. The governments of Sweden, Norway, Denmark and the Netherlands have been giving humanitarian aid to the liberation movements. Sweden has been doing so since 1968, and its planned aid for 1973-74 was valued at the equivalent of \$6.5 million. Norway's contribution was the equivalent of \$875,000. The Netherlands Government has provided aid to the liberation movements since 1971.

Among international non-governmental organizations the World Council of Churches and the IUEF have given direct assistance. So has Oxfam, CUSO, some Miles for Millions organizations and major church agencies in Canada.

6. Nevertheless, aren't these movements predominantly Communist-backed? If these movements win power in southern Africa, won't they take the whole region into the Communist camp? Won't aid to these movements hurt the security of the West?

The liberation movements have turned to China and the East European countries for arms. They did this after they had failed to persuade the United States, Britain and other Western powers to use their influence with Portugal for a peaceful transition to majority rule; after Britain had failed to put down the rebel Rhodesian regime; and after Western countries had failed to take any practical responsibility for the future of the UN Trust Territory of Namibia.

Now these liberation movements are turning to the West again for non-military support. Is this not a signal that they want to preserve links with the West? The acceptance of military aid does not mean that a movement has sold itself to the donor country, and surrendered its political independence. Nigeria took a large quantity of Soviet arms during the civil war. Algerians, in their struggle against French colonialism, were also supplied from the East. They are nobody's puppets today.

The answer to whether humanitarian support for these movements will hurt the security of the West depends on your general ideas of strategy. If you think Portugal is a valuable ally in NATO, rather than an acute embarrassment, you might conclude that any show of support for Lisbon's enemies—including resolutions in the UN General Assembly—hurts the security of the West. But it is hardly possible to argue (as K.G. Farrell sought to do in the Ottawa Citizen, February 26) that Portugal's ability to play its role in the security of Western Europe "decreases as its overseas problems increase", when already 90% of Portugal's armed forces are committed to holding down its African colonies and only 10% to the defence of Western Europe. Taking the defence of Western Europe as the sole consideration, the withdrawal of all Portuguese troops from Africa would be a wise move.

que les objectifs que se sont fixés les mouvements de libération ont une telle importance pour la liberté fondamentale de millions de gens qu'ils ont plus de poids que le souci, que beaucoup partagent, d'éviter à tout prix la violence.

5. Cela ne signifiera-t-il pas que le Canada est le seul pays en Occident à s'engager dans cette voie?

Non. Les gouvernements de la Suède, de la Norvège, du Danemark et des Pays-Bas ont tous accordé une aide humanitaire aux mouvements de libération. La Suède le fait depuis 1968 et l'aide qu'elle prévoit accorder en 1973-1974 équivaut à 6.5 millions de dollars. La contribution de la Norvège s'est montée à 875,000 dollars. Quant au gouvernement des Pays-Bas, il accorde de l'aide aux mouvements de libération depuis 1971.

Parmi les organismes non gouvernementaux, le Conseil mondial des Eglises et la FEUI ont fourni directement de l'aide, ainsi que Oxfam, des organisations pour la marche des millions et les principaux organismes confessionnels du Canada.

6. Néanmoins, ces mouvements ne bénéficient-ils pas principalement de l'appui des communistes? Si ces mouvements accèdent au pouvoir en Afrique australe, n'entraîneront-ils pas toute la région dans le camp communiste? L'aide accordée à ces mouvements ne porterait-elle pas atteinte à la sécurité du bloc occidental?

Les mouvements de libération se sont adressés à la Chine et aux pays d'Europe de l'Est pour obtenir des armes, lorsqu'ils n'ont pas réussi à persuader les États-Unis, la Grande-Bretagne et d'autres puissances occidentales à user de leur influence auprès du Portugal pour effectuer pacifiquement la transition en vue de l'établissement d'un gouvernement qui représente la majorité de la population après que la Grande-Bretagne n'ait pas réussi à renverser le régime rebel rhodésien, et que les pays occidentaux aient refusé d'assumer toute responsabilité pour décider l'avenir de la Namibie, territoire sous mandat des Nations Unies.

Or, ces mouvements de libération se tournent à nouveau vers les pays occidentaux pour demander une aide non militaire. N'est-ce pas une indication qu'ils veulent maintenir des relations avec ces pays? L'acceptation d'une aide militaire ne signifie pas qu'un mouvement s'est vendu au pays donateur et qu'il ait renoncé à son autonomie politique. Durant la guerre civile le Nigéria a accepté une importante quantité d'armes fournis par l'Union Soviétique. Les pays de l'Est ont également fourni des armes aux Algériens durant leur lutte contre le colonialisme français. Actuellement, ils ne se laissent influencer par personne.

La réponse à la question de savoir si une aide humanitaire accordée à ces mouvements portera atteinte à la sécurité du bloc occidental dépend de vos conceptions générales en matière de stratégie. Si vous pensez que le Portugal est un allié important au sein de l'OTAN, au lieu d'être une cause d'embarras, vous pourriez conclure que toute manifestation de soutien aux ennemis de Lisbonne, y compris des résolutions à l'assemblée générale des Nations Unies, portent atteinte à la sécurité du bloc occidental. Mais il est à peine possible de prétendre (comme K. G. Farrell a cherché à le faire dans l'Ottawa Citizen du 26 février) que la capacité du Portugal a contribué à la sécurité de l'Europe de l'Ouest «diminue à mesure que ses difficultés augmentent dans ses territoires d'outre-mer», lorsque le Portugal utilise déjà 90 p. 100 de ses forces armées pour la répression dans ses colonies africaines et seulement 10 p. 100 pour la défense de l'Europe occidentale.

7. By giving aid to liberation movements (even if it is humanitarian aid) we are interfering in the internal domestic affairs of countries with which we have diplomatic relations. It is a dangerous precedent. How can we complain if, for instance, France started giving aid to the FLQ?

Canada does not recognize the Ian Smith regime in Rhodesia: it has voted many times at the UN that it is an illegal regime, and Canada is carrying out economic sanctions against the Rhodesian regime. Similarly, Canada voted (in October 1966) that South Africa had forfeited its mandate over Namibia, whose people became "henceforth a direct responsibility of the United Nations". In 1971 Canada formally notified South Africa that it considered its continued occupation of Namibia illegal.

We recognize the governments of South Africa and Portugal, but in numerous UN resolutions we have voted with the great majority in condemning apartheid in South Africa and Portuguese colonialism in Africa. In November 1972 Canada voted for General Assembly resolution 2918 which called for early negotiations between Portugal and the liberation movements with a view to ending the colonial wars and granting independence. Thus we have already decided that these situations are beyond any normal bounds of sovereign behaviour.

Is this a precedent for interference in Canada's domestic affairs? There is surely no parallel between the situation in Quebec, where the people do possess a democratic route to change, and the situation in southern Africa where such routes are closed. Many Canadians have said that, if ever conditions here resembled those in southern Africa, they would hope for interference from outside groups to improve the situation. But is there any reason to think such a time will come for Canada?

8. Won't the Canadian Government policy of offering humanitarian aid hurt Canadian commercial interests in the area?

Many will argue that Canadian trade and investment with these countries ought to be discouraged and diminished; that (for instance) Canadian purchase of Angolan coffee directly contributes to a Portuguese "war fund", and that investment by Canadian firms in South Africa has buttressed the apartheid structure (see "Investment in Oppression", published by the YWCA 1973). Putting these arguments aside, there is no evidence that the South African and Portuguese would try to penalise private Canadian businesses for an act of the Canadian Government in support of the liberation movements. They are almost certainly too eager for investment and trade to contemplate such measures.

En prenant seulement en considération la défense de l'Europe occidentale, le retrait de toutes les troupes portugaises d'Afrique, serait une décision judicieuse.

7. En accordant une aide à des mouvements de libération (même s'il s'agit d'une aide humanitaire) nous nous ingérons dans les affaires intérieures de pays avec lesquels nous entretenons des relations diplomatiques. C'est un précédent dangereux. Comment pourrions-nous nous plaindre, si par exemple, la France décidait d'accorder une aide au FLQ?

Le Canada ne reconnaît pas le régime de Ian Smith en Rhodésie, il a voté de nombreuses fois aux Nations Unies en faveur de résolutions décrétant ce régime illégale et le Canada applique des sanctions économiques contre le régime rhodésien. De même, le Canada a voté (en octobre 1966) en faveur d'une résolution selon laquelle l'Afrique du Sud avait été déchue de son mandat sur la Namibie, dont les habitants «se trouvent désormais placés directement sous la responsabilité des Nations Unies.» En 1971, le Canada a officiellement avisé l'Afrique du Sud qu'il considérerait la poursuite de son occupation de la Namibie illégale.

Nous reconnaissons les gouvernements d'Afrique du Sud et du Portugal, mais avec la grande majorité des pays-membres, nous avons voté en faveur des nombreuses résolutions condamnant la ségrégation en Afrique du Sud et le colonialisme portugais en Afrique. En novembre 1972, le Canada a voté en faveur de la résolution 2918 de l'Assemblée générale qui préconisait des négociations dans un bref délai entre le Portugal et les mouvements de libération en vue de mettre un terme aux guerres coloniales et pour accorder l'autonomie aux pays en cause. Ainsi, nous avons déjà décidé que ces situations sortent du cadre normal de la souveraineté nationale.

Est-ce un précédent qui justifierait toute ingérence dans les affaires intérieures du Canada? Il n'y a certainement aucun parallèle entre la situation au Québec, où les habitants ont recours à des moyens démocratiques leur permettant d'effectuer des changements et la situation en Afrique australe où de tels moyens sont inexistantes. Un grand nombre de Canadiens ont déclaré que si jamais la situation qui existe au Canada venait à ressembler à celle qui prévaut en Afrique australe, ils espéreraient que des groupes étrangers interviendraient pour améliorer la situation. Mais y a-t-il des raisons de penser que cela se produira éventuellement au Canada?

8. La politique du gouvernement canadien préconisant l'aide d'une offre humanitaire nuira-t-elle aux intérêts commerciaux du Canada dans cette région?

Un grand nombre de gens déclareront qu'on devrait dissuader le Canada d'entretenir des relations commerciales avec ces pays et d'y effectuer des investissements, que «par exemple» l'achat du café angolais par le Canada contribue directement aux «fonds de guerre» portugais, et que des investissements effectués par des sociétés canadiennes en Afrique du Sud ont renforcé les structures de la ségrégation (voir «Investment in Oppression», publié par la YWCA en 1973). Ces arguments mis à part, rien ne prouve que les Sud-Africains et les Portugais essaieraient de pénaliser les entreprises privées canadiennes du moment où le gouvernement canadien appuierait les mouvements de libération. Il est presque certain qu'ils ont bien trop besoin des investissements et des échanges commerciaux pour envisager de telles mesures.

Even if South Africa and Portugal decided to penalise Canadian businesses, this action would serve to commend such companies to African governments north of the Zambezi where increasingly good opportunities exist for Canadian business. An example of the swift positive reaction that might be expected from independent states in Africa is the offer made by the Zambian Government to Swedish firms after the electro-manufacturing company ASEA decided to withdraw from a \$37 million contract with the Cabora Bassa dam project in Mozambique in 1969.

C. Methods of giving humanitarian aid.

9. How much are we likely to give? Won't it be a burden on the tax-payer?

It is for the Government and for Parliament, not for us, to make an estimate. Mr. Gérin-Lajoie, the CIDA President, told the Miscellaneous Estimates Committee that "it won't run into the millions". Any amounts granted in 1974-75 would be taken from the presently requested appropriations, and would not involve an increase. Since part of the program would entail government funds being handed to a "reputable Canadian organization" to match the funds already raised by that organization, the first half of the amount would in any case come from the voluntary, private sector.

To put a personal view, SAIG members would hope that the program did indeed "run into the millions" in years to come, when procedures become well established and more territory is southern Africa in liberated by these movements, thus laying greater responsibility on them for development. We see the present political struggle as a prelude to real development, and would cite the changed situation of Bangladesh. In 1971 the people of Bangladesh were engaged in their struggle for independence: as early as 1972-73 Canadian disbursements of aid to Bangladesh via CIDA had become second only to the amount of development assistance to India.

10. In what form would the humanitarian aid be given? Would it be mostly in cash? Would Canadian personnel be involved in the work in liberated areas?

It would nearly all be given in kind, not cash. Organizations which have already been giving humanitarian assistance—Canadian organizations as well as the Scandinavian governments and the World Council of Churches—have provided it in the form of actual medical supplies, or clothing, or agricultural implements, or books. Either these are shipped to Africa from Europe and North America, or sometimes bought elsewhere in Africa with a representative of the donor organization supervising the transaction. A small amount of cash has been provided for administration purposes and, in this case, the liberation movements have volunteered to produce detailed statements of expenditure.

Concern has been expressed by members of the Standing Committee about the protection of Canadian personnel who might be working in liberated areas, and Mr. Sharp has warned that they would be there at their own risk. From inquiries made by SAIG, it seems that this anxiety may be unnecessary. For example, none of the projects suggested by liberation movements to CUSO have involved the placement of a Canadian worker in the liberated areas, and it seems unlikely that they will have any requirement for such volunteers. Journalists and other whites who are active supporters of the movements have

Même si l'Afrique du Sud et le Portugal décidaient de pénaliser les entreprises canadiennes, ce gest n'aurait pour conséquence que de recommander ces compagnies auprès des gouvernements africains sis au nord du Zambèze, où les perspectives ne cessent de s'améliorer pour l'entreprise canadienne. L'offre faite par le gouvernement du Zambèze aux sociétés suédoises après que la Société de fabrication électrique ASEA ait décidé de se retirer d'un contrat de \$37 millions passé avec le Mozambique en 1969 pour le projet de barrage de Cabora Bassa est un exemple de la réaction positive rapide que l'on peut attendre des États indépendants d'Afrique.

C. Comment apporter une aide humanitaire.

9. Combien pouvons-nous vraisemblablement donner? Cela ne constituera-t-il pas un fardeau pour le contribuable?

C'est au gouvernement et au Parlement et non à nous qu'il revient de faire une estimation. M. Gérin-Lajoie, président de l'ACDI, a dit au Comité des prévisions budgétaires en général qu'il ne s'agirait pas de millions. Tous les octroyés en 1974-1975 seraient tirés des crédits actuellement demandés et ne comporteraient pas d'augmentation. Vu qu'en vertu d'une partie de ce programme, les fonds de l'État remis à une organisation canadienne honorable devraient égaler les fonds déjà recueillis par elle, la première moitié proviendrait de toute façon du secteur privé bénévole.

A titre d'opinion personnelle, les membres du GIAS espèrent que ce programme atteindra en fait, le million dans les années à venir, lorsque les procédures seront bien établies et que d'autres territoires d'Afrique du Sud seront libérés par ces mouvements qui se trouveront ainsi chargés davantage de leur développement. A nos yeux, le combat politique actuel est le prélude à un développement réel et nous donnerons en exemple l'évolution de la situation au Bangladesh. En 1971, les habitants du Bangladesh se battaient pour obtenir leur indépendance; dès 1972-1973, les sommes déboursées par le Canada, par l'intermédiaire de l'ACDI pour aider ce pays, venaient en seconde position après celles versées à l'Inde pour son développement.

10. Quelle forme prendrait l'aide humanitaire? Serait-elle principalement en argent? Le personnel canadien serait-il affecté dans les régions libérées?

L'aide serait presque entièrement donnée en nature, et non en espèces. Les organismes qui ont déjà fourni une aide humanitaire—les organismes canadiens ainsi que les gouvernements scandinaves et le Conseil œcuménique des Églises l'ont fait sous forme de produits médicaux, de vêtements, d'outils agricoles, ou de livres. Tous ces biens sont expédiés en Afrique à partir de l'Europe et de l'Amérique du Nord, ou parfois, acheté en Afrique sous la surveillance d'un représentant de l'organisme donateur. Une petite somme d'argent a été distribuée à des fins administratives, et, dans ce cas, les mouvements de libération se sont engagés à présenter des états de compte détaillés.

Les membres du Comité permanent se sont inquiétés au sujet de la protection du personnel canadien qui pourrait éventuellement travailler dans les régions libérées; M. Sharp a prévenu que ce personnel irait là-bas à ses propres risques. D'après des renseignements recueillis auprès du SAIG, il semble que cette inquiétude ne soit pas fondée. Par exemple, aucun des projets proposés par les mouvements de libération aux SUCO ne recommandait l'envoi de travailleurs canadiens dans les régions libérées, et il est peu probable qu'il en soit autrement plus tard. Les journalistes et autres Blancs qui appuient activement les mouve-

travelled in the liberated areas, but the safety of such conspicuous strangers has often placed extra constraints on the ease of movement of the guerilla groups. For this reason the liberation forces are more interested in receiving materials than manpower from other countries.

11. Even if it is given in kind, rather than in cash, won't it free funds so that the liberation movements are able to buy more arms?

This is a question that has been often asked, and the answer is simple. The liberation movements have not needed cash to buy arms. They have been provided by governments in Eastern Europe and China, with the support of the Organization for African Unity, and there is every likelihood that plentiful supplies will continue to flow from these sources. It is a sad reflection on human or political nature that neither warring side in southern Africa has any difficulty in acquiring arms, while the liberation movements have had considerable difficulty in getting humanitarian assistance.

D. A final policy question.

12. Isn't Canada's announced policy two-faced? After all, it's "business as usual" with the white regimes, and at the same time we support those who are trying to overthrow those regimes.

We in SAIG believe Canada's policy towards southern Africa has been two-faced for a long time. Such an admission was in effect made in the 1970 government booklet, "Foreign Policy for Canadians", when it was suggested the government's role was to reconcile the considerations of economic growth (i.e. trade and investment) with those of social justice (i.e. the rights of peoples to self-determination). The booklet added that the government "intends, however, to give more positive expression to Social Justice policy theme". It did this by offering increased development assistance to border states, in particular to Botswana, Zambia and Malawi; by establishing a High Commission in Lusaka; and by increasing scholarship support for southern Africa refugees. Humanitarian aid to the liberation movements is a further positive expression of concern for Social Justice. But at the same time there has been no attempt to discourage investment (even in Namibia) or to stop preferential trade arrangements with South Africa.

It is this unresolved contradiction in Canada's policy which we request the Standing Committee to examine in some depth when time is available. A Select Committee of the British House of Commons (the Rodgers Committee) took such action after the revelations last year in *The Guardian* about low wages paid to African workers by British firms in southern Africa, and has recently published its report. Similar revelations were made about wages paid to Africans by Canadian firms in a series of articles by Mr. Hugh Nangle in *Southam Newspapers* last June. There is other documentation available—"Investment in Oppression" previously referred to, and a study of both South African interests in Canada as well as Canadian business in South Africa by Mr. Ashwin Shingadia—which could give an excellent basis for such an examination by MPs. But in the meantime we would end by urging again that you endorse the Government's concern for Social Justice, and support its proposed offer of humanitarian assistance to the peoples of southern Africa.

ments se sont déplacés dans les régions libérées, mais la sécurité de ces étrangers bien en vue a souvent gêné le mouvement des guerillas. Pour cette raison, les forces de libération préfèrent qu'on leur envoie du matériel plutôt que de la main-d'œuvre.

11. Même si elle est donnée en nature plutôt qu'en espèce, cette aide ne libérera-t-elle pas des fonds avec lesquels les mouvements de libération pourront encore acheter des armes?

Cette question est revenue très souvent, et la réponse est simple. Les mouvements de libération n'ont pas eu besoin d'argent pour acheter des armes. Elles leur ont été fournies par des gouvernements d'Europe de l'Est et par la Chine, avec l'appui de l'Organisation de l'unité africaine, et il est très probable que ces fournitures continueront à affluer. Il est triste de songer que, du point de vue humain et politique, aucun des antagonistes en Afrique australe n'a de difficulté à se procurer des armes, tandis que les mouvements de libération ont eu beaucoup de peine à obtenir une aide humanitaire.

D. Une dernière question de politique.

12. La politique annoncée par le Canada n'est-elle pas à double face? Après tout, nous traitons affaires comme d'habitude avec des régimes blancs et en même temps, nous appuyons ceux qui essaient de renverser ces régimes.

Nous du SAIG croyons que la politique du Canada à l'égard de l'Afrique centrale a été, depuis longtemps, une politique à double face. On l'a d'ailleurs admis dans le fascicule que le gouvernement a publié en 1970 sous le titre: «Politique étrangère au service des Canadiens». On y disait que le rôle du gouvernement était de concilier les considérations de croissance économique (c.-à-d. commerce et investissements) avec celles de justice sociale (c.-à-d. le droit des peuples à l'auto-détermination), en ajoutant que le gouvernement avait l'intention, toutefois, d'insister sur l'aspect de justice sociale, ce qu'il a fait en accordant une aide accrue au développement de certains États avoisinants, comme le Botswana, la Zambie et le Malawi; en ouvrant un haut-commissariat à Lusaka, et en augmentant les bourses d'études aux réfugiés de l'Afrique australe. L'aide humanitaire aux mouvements de libération est encore une forme active de l'intérêt que l'on accorde à la justice sociale. Mais en même temps, aucune tentative n'a été faite pour décourager l'investissement (même en Namibie), ou pour mettre fin aux accords commerciaux préférentiels avec l'Afrique du Sud.

C'est cette contradiction, non résolue, de la politique du Canada que nous demandons au Comité permanent d'examiner en profondeur lorsque il en aura le temps. Un comité spécial de la Chambre des communes britannique (le comité Rodgers) a pris cette initiative après les révélations parues l'an dernier dans le journal *The Guardian* au sujet des salaires modestes versés aux travailleurs africains par les entreprises britanniques opérant en Afrique australe; ce comité a récemment publié un rapport. Des révélations semblables ont été faites au sujet des salaires versés aux Africains par des sociétés canadiennes, dans une série d'articles de M. Hugh Nangle parus dans les journaux de la chaîne Southam, en juin dernier. Voici une autre source de documentation: il s'agit d'«*Investment in Oppression*» auquel on a fait allusion plus tôt; c'est une étude des intérêts sud-africains au Canada ainsi que du commerce canadien en Afrique du Sud, par M. Ashwin Shingadia, qui pourrait fournir une excellente base de départ à celle que feraient les députés. Mais entre-temps, nous vous engageons de nouveau à partager l'intérêt de votre gouvernement pour la justice sociale, et à appuyer les offres qu'il a

faites en vue d'accorder une aide humanitaire aux populations d'Afrique australe.

For the Southern Africa Information Group
Box 4443, Station 'E',
Ottawa.

Pour: *The Southern Africa Information Group*
C.P. 443, Succursale E,
Ottawa

25 March 1974.

Le 25 mars 1974.

Issue No. 10

Fascicule n° 10

Friday, April 5, 1974

Le vendredi 5 avril 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

Président: M. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

External Affairs and National Defence

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Department of External Affairs

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1974-1975
Ministère des Affaires extérieures

APPEARING:

The Honourable Mitchell Sharp,
Secretary of State for External Affairs

COMPARAÎT:

L'honorable Mitchell Sharp,
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

WITNESS:

(See Minutes of Proceedings)

TÉMOIN:

(Voir les procès-verbaux)

Second Session

Twenty-ninth Parliament, 1974

Deuxième session de la

vingt-neuvième législature, 1974

CHAMBRE DES COMMUNES
Assemblée n° 10
Le vendredi 5 avril 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

HOUSE OF COMMONS
Issue No. 10
Friday, April 5, 1974

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance
Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Président: M. Georges-C. Lachance
Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messrs.

Messieurs

Bégin (Miss)	Gendron
Brewin	Grier
Carter	Hees
Crouse	Hopkins
Cyr	Howie
Douglas	Laprise
Dupras	MacLean
Fairweather	Macquarrie

Matte	Railton
McCain	Rowland
McKinnon	Stackhouse
Munro	Stollery
(Esquimalt- Saanich)	Trudel
Pelletier (Sherbrooke)	Wagner
	Walker—(30).

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

Conformément à l'article 65(4)(b) du Règlement

On Friday, April 5, 1974

Le vendredi 5 avril 1974

Messrs. Railton and Grier replaced Messrs. Cullen and Harney.

MM. Railton et Grier remplacent MM. Cullen et Harney.

MINUTES OF PROCEEDINGS

FRIDAY, APRIL 5, 1974

(11)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 9:38 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Lachance, presiding.

Members of the Committee present: Miss Bégin, Messrs. Danson, Douglas, Dupras, Grier, Lachance, MacLean, Macquarrie, Railton, Stackhouse, Stollery, Trudel, Wagner, Walker.

Appearing: The Honourable Mitchell Sharp, Secretary of State for External Affairs.

Witness: From the Department of External Affairs: Mr. A. E. Ritchie, Under-Secretary of State for External Affairs.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the Estimates of the Department of External Affairs for the fiscal year ending March 31, 1975. (See *Minutes of Proceedings, Tuesday, March 12, 1974, Issue No. 1*).

The Minister and the witness answered questions.

At 10:50 o'clock a.m. the Committee adjourned until 8 o'clock p.m., Tuesday, April 9, 1974.

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE VENDREDI 5 AVRIL 1974

(11)

[Texte]

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 9 h 38 du matin, sous la présidence de M. Lachance.

Membres du comité présents: M^{lle} Bégin, MM. Danson, Douglas, Dupras, Grier, Lachance, MacLean, Macquarrie, Railton, Stackhouse, Stollery, Trudel, Wagner, Walker.

Comparait: L'honorable Mitchell Sharp, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Témoin: Du Ministère des Affaires extérieures: M. A. E. Ritchie, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi ayant trait au Ministère des Affaires extérieures pour l'année financière se terminant le 31 mars 1975. (Voir *procès-verbaux du mardi 12 mars 1974, fascicule n° 1*).

Le Ministre et le témoin répondent aux questions.

A 10 h 50 du matin, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 8 heures du soir le mardi 9 avril 1974.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le vendredi 5 avril 1974

• 0937

[Text]

Le président: A l'ordre. Il me fait plaisir d'accueillir ce matin le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui revient devant nous pour la troisième fois depuis trois semaines...

M. Dupras: Le sous-secrétaire d'État?

Une voix: Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le président: Le Secrétaire d'État, je m'excuse. C'est bien le Secrétaire d'État.

Mr. Sharp has kindly agreed to return today to respond to members' questions. However, as he is Acting Prime Minister today I think maybe we should adjourn at 10:45 a.m. to let the Acting Prime Minister return to his office before going to the House of Commons.

Mr. Walker : It might not be necessary if our friends across the table tell us what questions they are going to ask in the House today.

The Chairman: We will proceed with questions unless the Secretary of State for External Affairs would care to make any introductory remarks.

Hon. Mitchell Sharp (Secretary of State for External Affairs): No, Mr. Chairman, I stand ready to do my best to answer questions.

The Chairman: I have kept a list of questioners who were unable to catch the eye of the Chairman the last time Mr. Sharp was here and I will ask Mr. Walker to be the first questioner, and I understand Mr. Macquarrie has some questions also or Mr. MacLean. Mr. Walker.

Mr. Walker: Thank you very much, Mr. Chairman. Mr. Minister, there was an article in the *Toronto Star* of March 23 by a Michael Lavoie headlined "And where will the Arabs spend all that new money? A lot in Canada, we hope". Generally, it was an interesting article, but there are two paragraphs that bother me considerably and I wonder if you would comment on them. They are talking about Tehran. I am quoting.

• 0940

Canada maintains a special staff at its new embassy building in Tehran to promote military sales to the Iranian government. But there is an embargo on sales of military equipment to Israel and the Arab states. Canada spent \$129 million on Iranian oil last year.

True or false? I would like to know, because a little paragraph slid in like that in the whole context is missed sometimes but I think it is very important. I would like to know what our External Affairs position is on that particular paragraph.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Friday, April 5, 1974

[Interpretation]

The Chairman: Order please. I have the pleasure of introducing this morning the Under Secretary of State for Foreign Affairs who is coming for the third time in as many weeks.

Mr. Dupras: The Under Secretary of State?

An hon. Member: The Secretary of State for Foreign Affairs.

The Chairman: Excuse me. The Secretary of State.

M. Sharp a accepté de revenir aujourd'hui pour répondre aux questions des députés. Toutefois, vu qu'il a aujourd'hui la charge de premier ministre suppléant, je pense que nous devrions lever la séance à 10 h 45 afin de lui permettre de passer par son bureau avant de se rendre à la Chambre des communes.

M. Walker: Ce sera peut-être inutile si les députés d'en face nous disent quelles questions ils ont l'intention de poser à la Chambre.

Le président: Nous allons donc passer aux questions à moins que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ait une déclaration d'ouverture à nous faire.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur le président, je vais faire de mon mieux pour répondre aux questions.

Le président: J'ai gardé la liste des députés qui n'ont pas eu l'occasion de poser des questions lors de la dernière comparution de M. Sharp et je demanderais donc à M. Walker de commencer après quoi il y aura M. Macquarrie et M. MacLean. Monsieur Walker.

M. Walker: Je vous remercie, monsieur le président. Monsieur le ministre, je voudrais vous entretenir d'un article qui a paru dans le *Toronto Star* daté du 23 mars sous la plume de Michael Lavoie et intitulé «Où les Arabes vont-ils dépenser tout cet argent? Nous espérons qu'ils en dépenseront beaucoup au Canada». Dans l'ensemble c'était un bon article mais deux paragraphes m'ont laissé rêveur et j'aimerais avoir votre opinion à leur sujet. Il était question de terrains et je cite:

Le Canada a un personnel spécialisé dans sa nouvelle ambassade à Téhéran, personnel chargé d'appuyer les ventes de matériel militaire au gouvernement iranien. Et s'il y a un embargo sur la vente d'équipements militaires en destination d'Israël et des États arabes. L'an dernier, le Canada a dépensé 129 millions de dollars pour l'achat de pétrole iranien.

Cette déclaration est-elle exacte ou non? J'aimerais le savoir car bien qu'il ne s'agisse que d'un petit paragraphe, il est fort important. J'aimerais savoir quelle est la solution du ministère des Affaires extérieures dans cette question.

[Texte]

Mr. Sharp: Mr. Chairman, Canada's policy is not to supply arms to countries engaged in armed conflict or on the verge of engaging in conflict. For that reason we have never supplied any arms to any of those engaged in the war in the Middle East. During the time that India and Pakistan were at war we stopped supplying arms, and we follow a similar policy elsewhere.

Iran, however, has never been involved in the Middle East War, and Iran can purchase arms from us, as can other countries. There is nothing extraordinary about this. Sometimes people think that Iran is involved in the Middle East war, but of course it is not. Iran has always remained outside. And it does not consider itself as an Arab state.

Mr. Walker: Well, might I ask this, and it is more a trade question actually. Is there an increased impetus in our attempt to sell arms to other nations, or is this just a response when, for their own domestic security, they may need arms? Is that when we respond, or are we trying to push arms sales?

Mr. Sharp: No, we are not trying to push arms sales. Canada is not a principal supplier of arms, except in the Defence Production sharing agreement with the United States, when we exchange arms. We import and we export because of the close proximity of the two countries, but we are not a major supplier of arms and we do not make any great effort to sell arms abroad. But Iran is looking for arms. It wants to defend itself. It considers itself in a very vulnerable position, surrounded as it is by countries, not all of which have the same view as Iran. And I do not think we should refuse to sell arms to a friendly country like Iran that is trying to defend itself.

Mr. Walker: All right. This is my last question, if I may. It goes on in this article about trade, oil and the rest of it. I quote:

The trade campaign is beset by tricky diplomatic problems. Both Macdonald and Gillespie . . .

I always wonder why they do not give them their proper names, such as the Honourable Mr. Macdonald and the Honourable Mr. Gillespie.

. . . are determined that expanded trade with the Middle East be strictly for cash—no trade-offs for oil concessions and no extensive new credit arrangements with such non-oil countries as Israel and Turkey.

As a result both Israel and Turkey have been given the brush-off in their efforts to finance CANDU nuclear power stations through the Export Development Corporation, Ottawa's credit agency for foreign sales.

. . . By contrast, Macdonald and officials of Atomic Energy of Canada Limited prompted a CANDU sale last month in Saudi Arabia even though the Saudis refused to sign the nuclear non-proliferation treaty.

[Interprétation]

M. Sharp: Monsieur le président, le Canada a pour politique de ne pas fournir d'armes aux pays engagés dans des conflits armés ou sur le point de participer à pareils conflits. C'est pourquoi nous n'avons jamais fournir d'armes aux belligérants pendant la guerre du Proche-Orient. Pendant la guerre entre l'Inde et le Pakistan, nous avons également arrêté nos livraisons d'armes.

L'Iran toutefois ne participe pas à la guerre du Proche-Orient si bien que nous lui vendons des armes comme à d'autres pays d'ailleurs. Il n'y a donc rien d'extraordinaire. On pense parfois que l'Iran peut être un belligérant dans la guerre du Proche-Orient, ce qui n'est pas le cas évidemment. L'Iran s'est toujours tenu à l'écart de ce conflit et ne se considère d'ailleurs pas comme un État arabe.

M. Walker: Est-ce que nous cherchons maintenant à augmenter nos ventes d'armes à d'autres pays ou est-ce que nous leur vendons des armes uniquement lorsqu'ils en ont besoin pour leur sécurité antérieure? Est-ce que nous cherchons à promouvoir ces ventes d'armes ou est-ce que nous bornons à donner suite à des demandes?

M. Sharp: Non, nous ne cherchons pas à promouvoir la vente d'armes. Le Canada n'est d'ailleurs pas un gros fournisseur d'armes sauf dans le cadre de l'accord sur la production de défense conclu avec les Nations Unies. Nous importons et exportons des armes vers et à partir de ce pays étant donné nos frontières communes, mais nous ne sommes pas un gros fournisseur d'armes par ailleurs nous ne faisons pas d'efforts de promouvoir ces ventes à l'étranger. Mais l'Iran cherche à acquérir des armes pour assurer sa défense. Ce pays en effet, se considère dans une situation vulnérable étant donné qu'il est entouré de pays qui lui sont plus ou moins hostiles. Je ne trouve pas que nous devons refuser de vendre des armes à un pays ami comme l'Iran qui cherche à assurer sa défense.

M. Walker: D'accord. J'en arrive maintenant à ma dernière question. Cet article poursuit avec des questions de commerce de pétrole etc., et je cite:

La campagne commerciale se heurte à des difficultés d'ordre diplomatique. Aussi bien Macdonald que Gillespie . . .

Je me suis toujours demandé pourquoi les journaux ne se donnent pas la peine de dire l'Honorable M. Macdonald et l'Honorable M. Gillespie.

. . . tiennent à ce que l'extension du commerce avec les pays du Proche-Orient se fasse strictement pour de l'argent comptant. Il n'y aura pas d'échanges pour des concessions pétrolières ni d'octrois de crédit en partant pour des pays non-producteurs de pétrole tels qu'Israël et la Turquie.

C'est ce qui fait qu'Israël aussi bien que la Turquie se sont heurtés à une fin de non-recevoir lorsqu'ils ont cherché à financer des stations nucléaires CANDU par l'entremise de la Société pour l'expansion des exportations

. . . Par contre M. Macdonald et les fonctionnaires de l'Atomic Energy of Canada Limited ont encouragé le mois dernier la vente d'une station nucléaire CANDU à l'Arabie saoudite, bien que ce dernier pays ait refusé de signer l'accord sur la non-prolifération des armes nucléaires.

[Text]

Would you care to comment on the accuracy of that or give an explanation.

Mr. Sharp: Yes, I would like to comment on the whole of the statement that has been read. This is the first time that I had noticed this article, and it is full of inaccuracies.

In the first place we have extended very large credits to Israel. I think approximately a year and a half ago we extended a credit to Israel of \$100 million, we are continuing to extend credits for various types of equipment, even for grain, so that part of the statement is quite inaccurate.

The second part of the statement that I recollect that is inaccurate is the reference to the sale of reactors to Israel. That is not true. Israel has been offered a reactor, and we are prepared to discuss it with them. We have invited representatives of Israel to come to Canada for this purpose. So that is not accurate.

The third is that we have offered to sell a CANDU reactor to a country that has not agreed to international safeguards. That is not true.

• 0945

Mr. Walker: Thank you very much. That relieves my mind.

The Chairman: Mr. McLean.

Mr. McLean: I am going to start by asking a supplementary question to the last one. Generally speaking, what are the terms of these credit extensions to foreign countries, the terms of repayment and . . . Could you give me a general opinion.

Mr. Sharp: Yes. I do not have the figures. Each of them would vary. In the case of Israel this was a credit extended by the Export Credits Corporation of Canada, and I do not have the terms with me. You would have to ask the Minister responsible. But it is a credit which can be used a wide variety of products. I do not have before me either the term of the loan or the interest but it was a very substantial one, which could be used for purchasing a wide variety of merchandise.

Mr. MacLean: Is there not some reaction, a feeling that in some cases we are more generous to foreign countries than we are to worthy developments within our own country—the philosophy that charity should start at home? Sometimes development projects within Canada itself would benefit greatly, as far as their capital costs are concerned, by some sort of guarantee of bonds and this sort of thing for provincial governments involved in very expensive developments such as hydro projects and that sort of thing. In other words, the type of thing that we do for foreign countries.

Mr. Sharp: Yes, I have heard these criticisms, Mr. Chairman. Perhaps I should explain that we are talking here about a wide variety of loans or grants. At the one end of the scale you have grants that require no repayment, no interest, which are, you might say, gifts to very poor countries for the purpose of providing them sometimes with food, sometimes with materials, or for a very wide variety of things. These are countries where the per capita income is perhaps around \$100 or something of this kind.

In the next category are the very long-term loans, 50 years, sometimes with no interest, sometimes with a very low rate of interest beginning 10 years from now, with repayment over a very long period. Those are, in effect, a form of grant. The country concerned, however, prefers to receive our assistance in the form of a repayable loan,

[Interpretation]

Est-ce que ceci est exact et qu'en dites-vous?

M. Sharp: Je tiens à faire une mise au point. C'est la première fois que cet article est porté à mon attention et je constate qu'il est plein d'inexactitudes.

Premièrement nous avons accordé des crédits très importants à l'Israël. En effet, il y a un an et demi environ nous avons accordé un crédit de 100 millions de dollars à ce pays et nous lui accordons différents autres crédits pour l'achat d'équipements et même du blé. Donc, cette partie de l'article est tout à fait inexacte.

Deuxièmement, il est également inexact en ce qui concerne la vente de réacteurs à Israël. Ce n'est pas vrai. Nous avons offert de vendre un réacteur à Israël et nous sommes disposés à en discuter avec eux. Des représentants d'Israël ont été invités à venir au Canada à cet effet, donc cette partie non plus n'est pas exacte.

Troisièmement, il n'est pas vrai que nous ayons offert de vendre un réacteur CANDU à un pays qui refuse de signer des accords sur la sécurité internationale.

M. Walker: Je vous remercie et je suis heureux de vous l'entendre dire.

Le président: Monsieur MacLean.

M. MacLean: Je voudrais poser une question supplémentaire à la suite de celle qui vient d'être posée. Pourriez-vous me dire quelles sont les conditions de crédit accordées aux pays étrangers.

M. Sharp: Certainement. Je n'ai pas les chiffres ici, mais ces conditions varient selon les pays. En ce qui concerne Israël, c'est la Société pour l'expansion des exportations qui a accordé le crédit mais je n'en connais pas les conditions. Il faudrait poser la question au ministre responsable. Mais ce crédit servira à l'achat d'une large gamme de produits. Je n'ai pas ici les conditions de l'emprunt ni le taux d'intérêt mais il s'agit d'un prêt fort important pouvant servir à l'achat de toute une variété de marchandises.

M. MacLean: Ne pensez-vous pas que dans certains cas nous sommes plus généreux pour les pays étrangers que pour notre propre pays et ne pensez-vous pas que comme dit le proverbe que Charité bien ordonnée commence par soi-même? Il y a certains projets ici au Canada qui pourraient bénéficier grandement par l'octroi de ce type d'emprunt comme par exemple la construction de projet hydro-électrique etc.

M. Sharp: J'ai déjà entendu ce genre de critique monsieur le président. Il s'agit en l'occurrence de différents types de prêts ou de subventions. Il y a d'une part les subventions non remboursables et ne portant pas d'intérêt qui sont donc des dons que nous faisons à des pays très pauvres pour leur fournir des produits alimentaires et parfois toutes sortes d'autres produits. Il s'agit de pays dont le revenu par habitant est environ \$100 par an.

Il y a d'autre part les prêts à long terme, 50 ans parfois ne portant pas d'intérêt ou un intérêt très bas dont les premières tranches ne seront dues que d'ici 10 ans et remboursables sur une très longue période de temps. Il s'agit donc en fait d'une sorte de subvention. Toutefois le pays bénéficiaire préfère recevoir notre assistance sous forme de prêts

[Texte]

perhaps because they do not want it to appear that they are unwilling to repay the assistance that is being given by Canada. Those loans are extended in general to very low-income countries also, and they are, in effect, a concealed form of grant. At existing rates of interest, a very high proportion are in fact a grant from the people of Canada to the people of that country.

Then there is the next category in which the country is much better able to pay and in which the loan would be at somewhat higher rates of interest for a shorter period.

Finally you get over to the commercial-type loans extended by the Export Credits Corporation, where they are internationally competitive. Mr. Chairman, if you look at that array you will see that the first part is not comparable with anything being offered in Canada. That is, in effect, assistance from Canada intended to be non-repayable in whole or in part, intended to help those countries to raise their standard of living or indeed in some cases to meet urgent needs for food or for some other material without which they could not carry on. That is not comparable to anything in Canada.

• 0950

When you get over to the righthand side to the commercial loans, the test there is whether they are internationally competitive. The purpose of those loans is to sell Canadian products. They are of direct value to Canada. They are intended to assist a factory in Canada that is trying to compete with factories in the United States, Japan, and Europe in selling in the third country. There the rate of interest must be comparable with the rates of interest being offered by other competitive manufacturers offering the same merchandise in the third country.

We have the same situation in reverse where countries are selling merchandise in Canada on credit. They often offer lower rates of interest than can be obtained in Canada because they are competing with other countries selling goods to Canada and the rate of interest is one of the competitive terms and so are the terms of repayment. Indeed, this problem has caused us a good deal of concern recently, because we believe this can be used as a form of concealed dumping or of concealed subsidy. A country will deliberately lose money in order to promote the sale of its merchandise and does it not by being competitive in price but by being competitive in terms of the credit.

So this is the framework within which one must look at these matters. The loans that are being granted abroad for the sale of Canadian merchandise are of direct benefit to the Canadians who are selling the merchandise abroad. If we did not offer them competitive terms, we would not sell them merchandise.

Mr. MacLean: In this regard, is there any limitation on whether or not the Canadian supplier is a genuine Canadian firm or a Canadian subsidiary of a multinational corporation? Is there not a danger that the multinational corporations are in a position to have countries bidding against each other? For example, some large multinational corporation will shop around and see which country gives the best export credit terms and have that subsidiary supply it regardless of where it is. Is there not a lack of good corporate citizenship taking place if this happens? How are we to protect ourselves against this sort of thing?

[Interprétation]

remboursables pour ne pas avoir l'air de ne pas vouloir rembourser l'aide que nous lui accordons. Généralement ce type de prêts est accordé à des pays à très faible revenu, ils constituent donc en réalité une subvention. Vu les taux d'intérêt, une part importante de ces prêts sont en fait un don que nous faisons à ces pays.

Il y a ensuite les pays dont la situation financière leur permet de rembourser les prêts et pour lesquels les prêts portent un intérêt légèrement supérieur et une période de remboursement moins longue.

Il y a enfin les prêts commerciaux accordés à la Société pour l'expansion des exportations, prêts accordés à des conditions compétitives du point de vue international. Il est évident que nous n'avons pas ici au Canada des prêts du type de la première catégorie. Il s'agit en fait d'une assistance que fournit le Canada sans attendre se faire rembourser en tout ou en partie mais pour aider ces pays à élever leur niveau de vie ou même dans certains cas à faire face aux besoins urgents touchant les livres ou d'autres produits sans lesquels ils ne pourraient survivre. Cela ne peut se comparer à rien au Canada.

Quand on passe aux prêts commerciaux, la question est de savoir s'ils peuvent être internationalement concurrentiels. Le but de ces prêts est de vendre les produits canadiens. L'intérêt est donc direct pour le Canada. Ils doivent aider une usine canadienne qui essaie de concurrencer les usines des États-Unis, du Japon et de l'Europe à vendre dans le pays tiers. C'est alors que le taux d'intérêt doit être comparable aux taux d'intérêt offerts par d'autres industriels distribuant la même marchandise dans le pays tiers.

Nous nous trouvons dans la même situation mais inversée lorsque des pays vendent de la marchandise au Canada à crédit. Ils offrent souvent des taux d'intérêt inférieurs à ceux que l'on peut obtenir au Canada car ils doivent concurrencer d'autres pays vendant des marchandises au Canada et le taux d'intérêt constitue un des termes de la concurrence au même titre que les conditions de remboursement. Ce problème a en effet récemment beaucoup retenu notre attention car nous pensons que cela peut être utilisé pour camoufler une certaine forme de dumping ou de subvention. Un pays peut délibérément perdre de l'argent pour promouvoir la vente de sa marchandise et pour cela n'offre pas des prix mais des possibilités de crédit défiant toute concurrence.

C'est donc dans ce contexte qu'il faut examiner ces questions. Les prêts consentis à l'étranger pour la vente de la marchandise canadienne intéressent directement les Canadiens qui vendent ladite marchandise. Si on ne leur offrait pas des conditions concurrentielles, on ne leur vendrait pas la marchandise.

M. MacLean: A cet égard, a-t-on imposé des restrictions quant à la nationalité véritable de la société vendeuse, n'est-ce pas une différence entre une société entièrement canadienne et une branche canadienne d'une grande société multinationale? Ne risque-t-on pas que ces sociétés multinationales voient les différents pays surencherir entre eux? Par exemple, une de ces grandes sociétés va prospecter et déterminera quel pays offre les meilleures possibilités de crédit à l'exportation pour ensuite faire vendre ses produits par la branche canadienne sans se préoccuper du but dont il s'agit. Dans ce cas ne devrait-on pas être plus

[Text]

Mr. Sharp: I am not quite sure, Mr. Chairman, what it is we are protecting ourselves from. If we are trying to protect Canadian manufacturers from being underbid abroad by countries that are subsidizing the rate of interest, the only way we can combat that is either by being competitive or by trying to get international rules. We do both. We try to get agreement that countries will not use rates of interest in terms of repayment as a means of undercutting other countries. We have limited success, but we do have some success from time to time. If however, we do not succeed, then the only way we can be competitive is to offer comparable rates of interest.

This goes on every day I can assure you. I am not responsible for this. The Minister of Trade and Commerce should be examined, but I know from my own experience as minister and from my conversations with him that Canadian companies do feel that other countries often get business because they offer lower rates of interest on export business.

Mr. MacLean: I have a question in an entirely different field and I have not been at every meeting of the Committee, so if this has already been covered, perhaps the Chairman will tell me. I wanted to ask what the foreign language policy is within the department. I am not talking about either of the official languages, but it seems to me that certainly it is desirable that people within the department have a good working knowledge of some foreign language as well as one or both of the official languages. I am wondering what the incentive in the program is for this development of a working knowledge of foreign languages in the department.

Mr. Sharp: Mr. Chairman, could I ask my Under Secretary to deal with this question?

• 0955

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, we do provide assistance; we do provide tuition in the particular foreign language required at a post where the ambassador or senior officer or officer may not already be proficient in that language, that is, somebody going to Latin America may take instruction in Spanish, either in one of the schools in Mexico or at his own post.

We also have special provision for training in what are described as the more difficult languages. That includes instruction in Chinese and Japanese, and we have personnel in the department studying both languages in Tokyo and in Hong Kong. We also have students from time to time in other languages, where this fits in with their future career prospects. That is true of Arabic. It has been true of the Russian language from time to time.

Generally the object is to put our people in a position where they are capable of carrying on business in the language of the country where they are going to be located or where they are likely to be located in the course of their careers.

The Chairman: I am sorry, Mr. MacLean, but your time is up; you have had more than 10 minutes already—12 minutes.

[Interpretation]

strict quant à la nationalité de la société? Comment allons-nous nous protéger contre ce genre de chose?

M. Sharp: Je ne comprends pas très bien, monsieur le président, de quoi il faudrait nous protéger. Si nous essayons de protéger les industriels canadiens de se faire dépasser à l'étranger par des pays qui subventionnent le taux d'intérêt, la seule façon de nous y opposer est soit d'être concurrentiels soit d'essayer d'obtenir un règlement international. C'est ce que nous faisons. Nous essayons en effet d'arriver à un accord aux termes duquel les pays ne se servent pas des taux d'intérêt s'appliquant au remboursement pour vendre à meilleur marché que les autres pays. Notre succès dans cette entreprise est assez limité mais il existe. Si toutefois nous ne réussissons pas eh bien la seule façon pour nous d'être concurrentiels est d'offrir des taux d'intérêt comparables.

Cela se passe tous les jours je peux vous l'assurer. Je n'en suis pas responsable. C'est le ministre de l'Industrie et du Commerce qui pourrait peut-être vous aider là-dessus mais mon expérience de ministre et mes conversations avec lui m'ont fait comprendre que les sociétés canadiennes obtiennent souvent des marchés parce qu'elles offrent des taux d'intérêt inférieurs à l'exportation.

M. MacLean: Je voudrais poser une question dans un domaine totalement différent et comme je n'ai pu être présent à toutes les réunions du Comité, si le problème a déjà été soulevé, le président voudra peut-être m'en avvertir. Quelle est la politique du ministère à propos des langues étrangères? Je ne parle pas ici des langues officielles, mais il me semble qu'il est certainement souhaitable que le personnel du ministère ait une bonne connaissance pratique d'une langue vivante quatre que les langues officielles. Je me demande dans quelle mesure le programme encourage les agents du ministère à acquérir cette connaissance d'une autre langue vivante.

M. Sharp: Monsieur le président, pourrais-je demander à mon sous-secrétaire de répondre.

M. Ritchie: Monsieur le président, nous offrons en effet une certaine assistance; nous avons des cours dans les langues vivantes requises par les postes à l'étranger où doivent être envoyé un ambassadeur, un agent supérieur ou tout autre personne ne connaissant déjà la langue en question, par exemple quelqu'un qui va en Amérique latine peut suivre un cours d'espagnol, soit dans une des école de Mexico soit au poste où il se trouve.

Nous avons également des dispositions spéciales relativement à la formation dans ce que l'on pourrait appeler les langues plus difficiles. A savoir le chinois et le japonais et nous avons au ministère du personnel qui étudie ces langues à Tokio et à Hong Kong. Certains apprennent également de temps en temps d'autres langues, lorsque cela correspond à l'évolution de leur carrière. C'est le cas pour la langue arabe. C'est également le cas pour le russe.

En général l'objectif est de rendre notre personnel capable de traiter dans la langue du pays où il va être envoyé à plus ou moins brève échéance.

Le président: Je suis désolé, monsieur MacLean, mais vous avez épuisé votre temps; vous avez plus de 10 minutes... 12 minutes.

[Texte]

Mr. MacLean: Could I ask one quick supplementary.

The Chairman: Sorry. I will put your name on the second round. Mr. Douglas.

Mr. Douglas: Mr. Chairman, yesterday the Committee had before it a delegation of persons interested in the liberation movements in southern Africa. They expressed some concern that Canada had not recognized Guinée-Bissau. I would like to ask the Minister: what are the obstacles to the Canadian Government recognizing this country, and when such recognition might be forthcoming?

Mr. Sharp: Mr. Chairman, as I am sure the Committee knows the doctrine of recognition that we follow and that is followed by most western countries, is that this is an act, not of a political nature so much as a matter of fact. We do not give or withhold recognition because of our views about the political attitude or position of the government that is in control.

Perhaps I should say this: the question of recognition begins with recognition of a state and then the question as to which is the authority in control of the state. It is very easy to deal with this question of the recognition of a state if the state has come into being as a result of an agreement with the previous colonial power. For example, when the French and the British granted independence to their colonies in Africa, we immediately recognized them. These were recognized as sovereign independent states. We do not recognize Rhodesia because that act never occurred. The general attitude in the United Nations opposing what is considered to be an illegal régime in Rhodesia. Otherwise, in the case of the African colonies, both of France and of the United Kingdom, we recognized them as soon as independence was granted by the former colonial power.

• 1000

In the cases of a violent overthrow one has to establish the fact as to who is effectively in control because the purpose of recognition is not approval; the purpose of recognition is to deal with the authorities for the protection of Canadian interests. So in the case of Guinée-Bissau, we have not recognized that there is a state called Guinée-Bissau nor, of course, have we recognized that there is any effective independent government in control.

I have said in the House of Commons, and I am quite happy to repeat it here, that just as soon as it is clear that there is an independent country called Guinée-Bissau which has its own independent government we will recognize it. We have no objection; indeed, we would encourage it. Our policy is opposed to the colonial policies of Portugal and we have urged Portugal to grant independence. So we have no problem in recognizing Guinée-Bissau as soon as there is an independent country. The information we have, however, is that the capital and most of the surrounding area where the people are concentrated is still in the hands of Portugal and, therefore, if we want to protect the interest of Canadians in Guinée-Bissau we would have to deal with the Portuguese authorities. There would be no one else to deal with. So we have not recognized Guinée-Bissau as a separate state nor, of course, as there being an independent government.

[Interprétation]

M. MacLean: Puis-je poser encore une question supplémentaire très rapide?

Le président: Non, je suis désolé. Je vais vous mettre sur ma liste pour le prochain tour. Monsieur Douglas.

M. Douglas: Monsieur le président, hier le comité a reçu une délégation de personnes s'intéressant au mouvement de libération en Afrique du Sud. Ils se sont déclarés ennuyés que le Canada n'ait pas reconnu la Guinée-Bissau. J'aimerais demander au ministre quels sont les obstacles à cette reconnaissance par le gouvernement canadien, et quand on pourrait prévoir de reconnaître ce gouvernement?

M. Sharp: Monsieur le président, comme le Comité le sait certainement le principe que nous suivons en matière de reconnaissance est celui de la plupart des pays occidentaux, en ce sens qu'il s'agit d'un acte, non pas de nature politique mais très pratique. La reconnaissance que nous donnons ou refusons ne dépend pas de notre point de vue quant à l'attitude ou à la situation politique du gouvernement au pouvoir.

Je pourrais peut-être préciser en disant que pour nous la question de reconnaissance commence par la reconnaissance d'un État il s'agit ensuite de savoir quelle est l'autorité au pouvoir. La reconnaissance d'un État est très facile si cet État a pris jour suite à un accord avec l'ancien pouvoir colonial par exemple, lorsque les Français et les Anglais ont accordé l'indépendance à leurs colonies d'Afrique, nous les avons immédiatement reconnus. Nous les avons reconnus à titre d'États souverainement indépendants. Nous ne reconnaissons pas la Rhodésie parce que ça n'a pas été le cas. Et l'attitude générale aux Nations Unies est de s'opposer à ce que l'on considère comme un régime illégal en Rhodésie. Sinon, dans le cas des colonies africaines, tant de la France que du Royaume-Uni, nous les avons reconnus dès que l'indépendance leur a été accordée par l'ancienne puissance coloniale.

Dans le cas de prise de pouvoir par la violence la question est de savoir qui est effectivement au pouvoir car le but de la reconnaissance n'est pas d'approuver; c'est de traiter avec les autorités afin de protéger les intérêts canadiens. Donc dans le cas de la Guinée-Bissau, nous n'avons pas reconnu qu'il y a un État appelé Guinée-Bissau ni bien sûr n'avons-nous reconnu qu'il y ait un gouvernement au pouvoir là-bas.

J'ai déclaré à la Chambre des communes, et je ne demande pas mieux que de le répéter ici, que dès que l'on pourra établir clairement qu'il existe un pays indépendant appelé Guinée-Bissau avec un gouvernement propre, nous le reconnaitrons. Nous n'y voyons aucune objection; nous l'encouragerions peut-être plutôt. Notre politique s'oppose aux politiques coloniales de Portugal et nous avons instamment demandé à ce pays d'accorder l'indépendance à ses colonies. Il n'y aurait donc aucun problème pour que nous reconnaissons la Guinée-Bissau dès qu'elle sera devenue indépendante. Toutefois d'après les renseignements que nous possédons, la capitale et la plupart des régions qui l'entourent où la population est la plus concentrée est encore entre les mains du Portugal si bien que si nous voulons protéger les intérêts des Canadiens en Guinée-Bissau, il nous faudra traiter avec les autorités portugaises. Il n'y a personne d'autre avec qui traiter. C'est pourquoi nous n'avons pas reconnu là d'État distinct, ni bien sûr, de gouvernement indépendant.

[Text]

Mr. Douglas: Mr. Minister, in view of the fact that more than 70 other nations seem to be satisfied that Guinée-Bissau is a state and have recognized it, how many more countries will have to recognize it before Canada decides to join the parade?

Mr. Sharp: Mr. Chairman, I have discussed this matter with a number of countries that have recognized Guinée-Bissau and they say that they do not believe there is a government in control in Guinée-Bissau. It is a political act that they have taken. This is an act intended to support the idea of Guinée-Bissau and we said we do not have any such doctrine. When we recognize a state or a government, it is not an act of approbation; it is not a political act. For example, no one would suggest that we had recognized the new government of Chile because we approved of it.

Mr. Douglas: The Minister has opened up another topic that I would like to ask him about. I would like to ask him about the Inter-American Development Bank in which Canada has invested some \$74 million. At the recent meeting of the Bank in Santiago, Mr. Paul Gérin-Lajoie was present as the representative from Canada. I would like to know whether any funds through the Inter-American Development Bank is going from Canada to support the régime in Chile which came into office by violence and which is retained in office by oppression and a program of retaining political prisoners without the due process of law.

Mr. Sharp: Mr. Chairman, I do not know whether I can answer this off-hand. I have not received yet a report on what went on at the Inter-American Bank meeting so I am at a bit of a loss. Is Mr. Gérin-Lajoie appearing before the Committee?

The Chairman: Yes, next Tuesday night.

Mr. Sharp: Yes. He has just arrived home and he would be in a position to answer this question.

• 1005

Mr. Douglas: I am not just concerned about this particular act. I take it for granted that any of the international agencies through which the Canadian Government deals in the giving of aid or development funds subscribe to whatever the foreign policy is as laid down by the Minister of External Affairs. What is the policy that is laid down with respect to any form of aid or any development funds, whether direct or through an international organization, with respect to Chile?

Mr. Sharp: I do not think we have laid down any special rules, Mr. Chairman. These institutions, the Inter-American Development Bank, are very responsible organizations composed of countries, most of them with responsible directors and governors, as I think we are providing.

Mr. Douglas: Is that why they held their meeting in Santiago?

Mr. Sharp: They were invited by the Allende government to go there, so that was why they held the meeting there, and no one took any exception to the meeting being held. It was for the purpose of getting together with people in Latin America, the governors of the bank and the government leaders who represent the countries concerned. It included many countries, I am sure, for which Mr. Douglas and I have a very high regard. They felt that it would be highly undesirable not to interrupt the work of

[Interpretation]

M. Douglas: Monsieur le ministre, étant donné que plus de 70 autres pays semblent être convaincus que la Guinée-Bissau est un État et qu'ils l'ont reconnu, combien d'autres pays devront la reconnaître avant que le Canada se décide à en faire autant?

M. Sharp: Monsieur le président, j'ai discuté de cette question avec un certain nombre de pays qui ont reconnu la Guinée-Bissau et ils déclarent qu'ils ne croient pas qu'il y ait un gouvernement au pouvoir en Guinée-Bissau. Il s'agit d'un acte politique pour eux. Acte qui vise à appuyer l'idée d'une Guinée-Bissau. Nous avons dit que pour notre part nous n'acceptons pas cette doctrine. Lorsque nous reconnaissons un État ou un gouvernement, il ne s'agit pas d'un acte d'approbation; il ne s'agit pas d'un acte politique. Par exemple, récemment, personne ne dirait qu'en reconnaissant le nouveau gouvernement du Chili, nous l'approuvions.

M. Douglas: Le ministre vient de soulever un autre sujet que je voulais justement aborder. J'aimerais lui parler de la Banque inter-américaine de développement dans laquelle le Canada a investi quelque 74 millions de dollars. A une réunion récente de cette banque à Santiago, M. Paul Gérin-Lajoie a représenté le Canada. J'aimerais savoir si le Canada par l'intermédiaire de cette banque va envoyer des fonds pour soutenir le régime chilien qui a pris le pouvoir par la violence et qui se maintient par l'oppression et un programme qui consiste à garder des prisonniers politiques de façon parfaitement illégale.

M. Sharp: Monsieur le président, je ne sais pas si je peux répondre à cela comme cela. Je n'ai pas encore reçu de rapport quant à ce qui s'est passé à la réunion de la Banque inter-américaine et cela m'est donc assez difficile. Est-ce que M. Gérin-Lajoie doit comparaître devant le Comité?

Le président: Oui, mardi soir prochain.

M. Sharp: Oui, c'est vrai, il vient de rentrer et il sera en mesure de répondre à cette question.

M. Douglas: Ce qui m'intéresse ce n'est pas seulement cet acte particulier. Je tiens pour acquis que tous les organismes internationaux par l'intermédiaire desquels le gouvernement canadien apporte son aide au développement acceptent la politique étrangère fixée par le ministère des Affaires extérieures. Quelle politique a-t-on fixé en matière d'aide ou de fonds de développement, soit directement par l'intermédiaire d'un organisme international, à propos du Chili?

M. Sharp: Je ne pense pas que nous ayons adopté une règle de conduite spéciale, monsieur le président. Ces organismes, la Banque interaméricaine de développement, sont des organismes très sérieux composés de pays dont la plupart sont sérieusement gouvernés et représentés comme je crois que nous le sommes.

M. Douglas: Est-ce que c'est pour cela qu'ils ont tenu leur réunion à San Diego?

M. Sharp: Il ont été invités par le gouvernement Allende et c'est pourquoi la réunion eut lieu là-bas et personne n'y a vu d'objection. Le but était de réunir des gens d'Amérique Latine, les gouverneurs de la Banque et les chefs de gouvernement représentant les pays concernés. Cela comprenait de nombreux pays que M. Douglas et moi-même tenons je suis sûr en haute considération. Ils ont estimé qu'il serait très mal venu d'interrompre l'œuvre de cet organisme précieux et je ne pense pas que nous aurions dû

[Texte]

this very valuable institution and I do not think we should have taken any action to have prevented this. It has to hold its meetings in various capitals from time to time and I think the presence of this group of people including, as I said, Mr. Gérin-Lajoie, was evidence to the people of Chile that democracy is still alive.

Mr. Douglas: May I ask...

The Chairman: This will be your last question, Mr. Douglas.

Mr. Douglas: ... if it is the intention of the Canadian government to make it clear to its partners in the Inter-American Development Bank that we do not want to supply funds for the support of the regime in Chile until such time as it institutes, at least, the basic democratic and human rights to which we think the people of that country are entitled?

Mr. Sharp: Mr. Chairman, it is very difficult to know just how best to promote the restoration of democracy in Chile. I would have thought there is just as good a case in terms of the people of Chile and their hopes for a restoration of democracy to see that there remain contacts between the people of Canada and the people of Chile, that the people of Canada have not cut off the people of Chile, that they are hoping for a restoration of democracy. Transactions that are approved by the Inter-American Development Bank—I do not know if any of them have been approved for Chile, I am just arguing this in general—are designed for the purpose of improving the standard of living of the people of Chile and not for the support of the particular authority. After all, throughout Latin America and, indeed, throughout the world, there are many governments that do not observe what I hope are the high standards of democracy that we observe in Canada. We have not written off those people. We have not left them to their fate. We are surely concerned as good democrats to continue to support those people and to keep alive their hopes for the restoration of democracy.

Mr. Douglas: I am sure the government of Chile will make that clear to the people.

Mr. Sharp: We do.

Le président: Mademoiselle Bégin.

Mlle Bégin: Merci, monsieur le président.

• 1010

Vous voudrez m'excuser, monsieur le Ministre, je ne savais pas que vous étiez notre témoin ce matin. J'ai le mauvais document. Le président me fait l'honneur de donner mon nom, pensant que j'ai les idées claires, mais elles sont sur des papiers dans mon bureau. Je vais faire de mon mieux et je voudrais vous demander d'abord, pour en terminer avec la question de notre influence possible et de notre apport en termes de travail international des Nations Unies, en regard des territoires sous occupation coloniale en Afrique australe. Vous avez déjà répondu, et je n'ai malheureusement pas le document ici, que vous avez dans le passé fait des pressions auprès des compagnies canadiennes qui ont des investissements étrangers, qui sont installées dans ces territoires. Par ailleurs, les pays africains nous disent que ce sont les activités des intérêts économiques étrangers qui sont le symbole de ce qu'ils ne veulent pas voir comme étant la barrière qui retarde le plus l'accès à l'autonomie des territoires occupés d'Afrique. Pourriez-vous alors nous dire comment vous faites et quel est, par exemple cette année, votre programme d'actions en termes de pressions ou de conversations avec nos compagnies

[Interprétation]

essayer d'éviter cela. La Banque doit organiser ces réunions dans diverses capitales de temps en temps et je pense que la présence de ce groupe de gens dont M. Gérin-Lajoie, comme je l'ai mentionné, prouvait au peuple chilien que la démocratie existe toujours.

M. Douglas: Puis-je demander...

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Douglas.

M. Douglas: ... si le gouvernement canadien a l'intention de préciser à ses partenaires de la Banque interaméricaine de développement que nous ne voulons pas offrir de fond pour soutenir le régime chilien tant qu'il n'aura pas au moins établi des bases démocratiques qui respectent les lois de l'homme auxquelles nous estimons que le peuple chilien a droit?

M. Sharp: Monsieur le président, il est très difficile de savoir comment promouvoir au mieux la restauration de la démocratie au Chili. J'aurais pensé qu'il est tout aussi bon pour les Chiliens et leurs espoirs de la restauration de la démocratie de voir que les contacts existent toujours entre le peuple canadien et le peuple chilien, que le peuple canadien n'a pas abandonné le peuple chilien, qu'il espère que la démocratie sera rétablie. Les transactions approuvées par la Banque interaméricaine de développement—je ne sais pas si l'on en a approuvé pour le Chili, je parle en général—sont destinées à améliorer le niveau de vie du peuple chilien et non pas à soutenir le régime en question. Après tout, dans toute l'Amérique latine et d'ailleurs dans le monde entier, il y a bien des gouvernements qui n'observent pas ce que nous espérons être les règles supérieures de démocratie que nous observons au Canada, et ce n'est pour cela que nous avons abandonné ces peuples à leur destin. Nous nous préoccupons certainement en bons démocrates que nous sommes de soutenir comme avant ces peuples et d'essayer de leur faire garder l'espoir que la démocratie sera restaurée pour eux.

M. Douglas: Je suis certain que le gouvernement du Chili précisera cela à son peuple.

M. Sharp: En effet.

The Chairman: Miss Bégin.

Miss Bégin: Thank you, Mr. Chairman.

You will please excuse me, Mr. Minister, I did not know that you were appearing this morning, I do not have the right papers. The Chairman honours me in recognizing me, thinking that my thoughts are clear, but I left them on paper in my office. I will try my best and I would like to ask you first to finish off with the question of our possible influence and contribution in terms of international work through the United Nations, with regard to colonized territories in Southern Africa. You have already answered, and unfortunately I do not have the text here, that in the past you have exercised some pressures on Canadian companies investing abroad or settled in these territories. The African countries tell us that it is the activities of foreign economic interests that are the symbol of what they no longer wish to see as an obstacle delaying access to self government for the occupied territories of Africa. Could you therefore tell us what you are doing and for example what sort of program you have this year with a view to applying pressure on or holding conversations with our Canadian companies? Are you discussing with them the possibility of diversifying their markets outside of these

[Text]

canadiennes? Est-ce que vous discutez avec elles de possibilités de diversification de marché hors de ces territoires non libérés, dans des pays autres de l'Afrique ou d'autres endroits du monde? Enfin, est-ce que vous pourriez nous dire exactement comment se font ces pressions que vous exercez?

Mr. Sharp: Mr. Chairman, I asked officials of my department to visit the head office of Canadian companies that have investments in Southern Africa and to urge them to maintain the standards of wages and of working conditions that would serve as a symbol of the standards that Canadians generally observe, in other words that they should give leadership in those areas by improving the working conditions of the black people and of avoiding discrimination wherever it was possible within the law. We cannot say to companies operating in foreign countries that we want them to break the laws of another country. We protest very strongly when an American company tells a Canadian company to break Canadian laws, or even to act in a way that is contrary to the policies of the Canadian government. We have had a recent example in the case of MLW Worthington Ltd., where we protested very strongly about the attitudes of the United States government in threatening to prosecute the American directors of that company for selling to Cuba. So we have that limitation, that we must observe in our dealings with the subsidiaries of Canadian companies exactly the same principles that we ask other companies with their head offices abroad who have subsidiaries in Canada to act. But within those limitations we think there is still room for improvement in the way in which Canadian companies operate abroad. So this is the burden of the advice that we have given. We have not dealt with any other subject.

Mlle Bégin: Puisque vous dites qu'il y a place pour des améliorations, avez-vous l'intention d'aller plus loin?

Mr. Sharp: May I express a personal view and say, from what I understand about the operations of Canadian companies in Southern Africa, that some companies have higher standards than others and we are hoping that there will be an improvement in those who have not yet given the sort of leadership that I think Canadians should give in these situations.

Mlle Bégin: Mais vous ne parlez pas du tout de diversification de marché vers d'autres pays quant à des investissements supplémentaires des compagnies déjà installées ou par rapport à des compagnies qui penseraient aller s'installer dans ces territoires non libérés?

Mr. Sharp: Well, Mr. Chairman, if—and this is one of the typical cases we were talking about, mining—there are some Canadian companies that have mining operations in Southern Africa they are there because those minerals are there and the diversification is impossible if they want to find that kind of mineral and it is located in Southern Africa.

• 1015

It is different in the case of manufacturing. There I must observe that some Canadian companies are well established in black Africa too. When I have been in that part of the world I have seen the Bata Shoe Company, for example, almost everywhere. They have diversified into black Africa. And there are other examples. As far as manufacturing operations are concerned, I do not think there is any need to advise them to diversify their operations into black countries in Africa because they are only too happy to do

[Interpretation]

unliberated territories and expanding into countries elsewhere in Africa or in other parts of the world? Can you tell us therefore exactly what pressures are being applied?

M. Sharp: Monsieur le président, j'ai demandé à certaines personnes de mon Ministère de se rendre au siège social des Sociétés canadiennes investissant en Afrique australe et de les prier instamment de maintenir les niveaux de traitement et les conditions de travail qui pourraient symboliser les normes respectées en général par les canadiens, autrement dit de montrer l'exemple dans ces régions en améliorant les conditions de travail des noirs et en évitant la discrimination partout où c'était possible juridiquement. Nous ne pouvons pas dire aux sociétés opérant à l'étranger que nous voulons qu'elles enfreignent aux lois d'un autre pays. Nous protestons très fortement lorsqu'une société américaine dit à une société canadienne d'enfreindre les lois, ou même d'agir de façon contraire aux politiques du gouvernement canadien. Et nous avons eu un exemple récemment avec le cas de MLW Worthington Ltd; nous avons violemment protesté contre la position du gouvernement des États-Unis qui menaçait de poursuivre les administrateurs canadiens de ces sociétés pour les ventes effectuées à Cuba. C'est donc la limite que nous observons dans nos rapports avec les filiales des sociétés canadiennes exactement comme nous demandons d'agir aux autres sociétés dont le siège social se trouve à l'étranger et qui ont des filiales au Canada. Mais nous pensons qu'à l'intérieur de ces limites il est encore possible d'améliorer le mode d'action des sociétés canadiennes à l'étranger. C'est donc là les conseils que nous avons données. Nous n'avons pas abordé d'autres sujets.

Miss Bégin: Since you said there is room for improvement, do you plan any further action?

M. Sharp: Puis-je vous dire qu'à mon avis d'après ce que je sais des activités des sociétés canadiennes en Afrique australe, certains pays observent des normes supérieures à celles des autres et que nous espérons qu'on pourra constater une amélioration chez ceux qui n'ont pas encore donné le genre d'exemple qu'à mon avis les canadiens devraient donné dans de telles situations.

Miss Bégin: But you are not talking at all about diversifying the market towards other countries with regard to additional investments by existing companies or to companies considering to invest in these unliberated territories?

M. Sharp: Eh bien, monsieur le président, vous parlez là d'un des cas typique, du cas des mines, certaines sociétés canadiennes ont en effet des mines en Afrique australe car c'est là que se trouve les minerais et la diversification devient donc impossible s'ils cherchent ce minerai en particulier qui se trouve en Afrique australe.

Le problème est différent dans le cas de l'industrie de transformation. Je dois vous faire remarquer ici que certaines sociétés canadiennes sont également installées en Afrique noire. Lorsque je suis allé dans cette partie du monde j'ai vu la société Bata par exemple à peu près partout; la diversification a donc porté sur l'Afrique noire. Il y a d'autres exemples. En ce qui concerne l'industrie de transformation, je ne pense pas qu'il soit besoin de leur conseiller de diversifier leurs opérations afin de toucher les pays

[Texte]

so. Sometimes, of course, they run up against legal obstacles and the nationalistic aspirations of some countries that are sometimes opposed to Canadian multinational corporations.

Mlle Bégin: Mais, monsieur le ministre, d'une façon générale, car j'ai vu que vous ne touchiez pas du tout la question de simples importations par exemple, par le Canada, de denrées de ces pays, sans qu'il y ait là-bas un processus d'extraction ou quoi que ce soit, vous considérez donc, puis-je en conclure, que les activités économiques des sociétés canadiennes ou les simples importations par des sociétés canadiennes de denrées en provenance des territoires occupés, ne nuisent aucunement au rôle international et à la crédibilité du Canada?

Mr. Sharp: I would doubt it, Mr. Chairman. It certainly would harm those countries if we were to refuse to buy, and it would harm all those people engaged in that particular activity if our example were to be followed by a lot of other countries. Of course, in most cases it would not. Any such unilateral gesture on our part would simply make those products available for someone else to purchase and they would have no hesitation in buying.

Miss Bégin: Do you mean Portugal?

Mr. Sharp: Yes. For example, if we were to follow the advice that is sometimes given to us to stop buying coffee from Angola, coffee would be purchased from Angola probably by the Soviet Union. Under present circumstances people are looking around for raw materials, and I do not think they would consider that that kind of gesture had any meaning whatever. Indeed, it would probably be quite nonproductive in its political impact.

If it were a universal boycott such as exists on Rhodesia, that is a different matter. But these unilateral gestures are for the satisfaction of those who hold a moral position. They have very little effect upon the countries that we are trying to influence, indeed, they are probably counter-productive.

Miss Bégin: It does not really work in Rhodesia.

Mr. Sharp: Perhaps this is another argument against any form of boycott.

Those who advocate these kinds of boycotts have to look at the over-all position. We take a view about colonialism in Portuguese Africa. I take it very strongly. So I think do most members of this Committee. They would favour the independence of those colonies. So we take that attitude and we say, "We", Canada, "Should apply some sort of economic sanctions against Portugal or against the Portuguese territories." I am not advocating this. I am saying that there are people who advocate this. Those people then must agree that the Arabs, who have a moral view about Israel, were quite justified in applying oil sanctions. They must also agree that the United States, which has a moral attitude towards communism was justified in applying economic sanctions against trade with Cuba and China. The list is endless. I think the Canadian government very wisely has said, "Let us keep politics out of trade."

[Interprétation]

de l'Afrique noire car ils ne sont que trop contents de le faire. Quelquefois, bien sûr, ils se heurtent à des obstacles d'ordre juridique et au nationalisme de ces pays qui s'opposent parfois aux sociétés multinationales canadiennes.

Miss Bégin: But, Mr. Minister, generally speaking, since I have noticed that you are not dealing at all with the matter of mere imports for instance by Canada, of food from these countries, without it being there an extracting process or whatever, should I understand that you then consider that the business operations of Canadian companies or the imported goods from unliberated territories by Canadian companies are not jeopardizing Canada's international role or creditability?

M. Sharp: Cela m'étonnerait, monsieur le président. Nous nuirions certainement à ces pays en refusant d'acheter et nous nuirions à tous ceux qui sont concernés par l'activité en question si notre exemple devait être suivi par beaucoup d'autres pays. Bien sûr, dans la plupart des cas, ils ne le feraient pas. Tout geste unilatéral semblable de notre part mettrait tout simplement ces produits à la disposition de quelqu'un d'autre qui voudrait les acheter et qui n'hésiterait pas à le faire.

Mlle Bégin: Vous voulez dire le Portugal?

M. Sharp: Oui. Par exemple, si nous voulions suivre le conseil que l'on nous donne quelquefois d'arrêter d'acheter du café à l'Angola, ce café lui serait acheté probablement par l'Union soviétique. Dans ces circonstances on recherche des matériaux bruts et je ne pense pas que ce genre de geste aurait une signification quelconque. En fait, les conséquences politiques seraient probablement tout à fait stériles.

S'il s'agissait d'un boycottage général comme dans le cas de la Rhodésie, c'est une autre histoire. Mais ces gestes unilatéraux ne servent qu'à satisfaire ceux qui ont des prétentions morales. Leur effet est très mineur sur les pays que nous essayons d'influencer et ils sont même probablement contraires.

Mlle Bégin: Ca ne marche pas vraiment en Rhodésie.

M. Sharp: Peut-être est-ce là un autre argument contre toute forme de boycottage.

Ceux qui préconisent ce genre de boycottage doivent examiner la situation générale. Nous avons notre avis sur le colonialisme en Afrique portugaise. Je suis très ferme à ce propos comme, je crois, la plupart des membres de ce Comité. Nous serions pour l'indépendance de ces colonies. Alors nous en arriverions à dire «Nous, le Canada, devrions prendre certaines sanctions économiques contre le Portugal ou contre les territoires portugais.» Il y en a qui soutiendraient cette position. Ils doivent alors convenir que les Arabes, qui opposent un point de vue moral à propos d'Israël, avaient de très bonnes raisons en prenant des sanctions relativement au pétrole. Ils doivent aussi être d'accord avec les États-Unis, qui proposent une question de principe relative au communisme et à la Chine et qui ont donc raison de prendre des sanctions économiques d'ordre commercial contre Cuba et la Chine. Il y aurait bien d'autres exemples. Je crois que le gouvernement canadien a très sagement déclaré qu'il nous fallait séparer le politique et le commercial.

[Text]

The Chairman: Mr. Macquarrie.

Mr. Macquarrie: Thank you, Mr. Chairman. I noted the Minister's reply about the sale of arms, that they would not be sold to countries at war or on the verge of war. How he makes the judgment of where the verge is is an interesting one.

Mr. Sharp: It is very difficult.

• 1020

Mr. Macquarrie: Unlike Mr. Walker I am not at all reassured by the replies. I am profoundly disturbed to know that we are, in fact, merchants of death, that we are selling munitions and that we are making very, I would say extremely, difficult judgments as to where we sell them. Regrettably not long ago there was armed conflict and serious casualties between Iran and Iraq and Canadian arms are now being supplied to one of these combatants. This strikes me as something less than a detached Canadian attitude, and I wonder if as a result of this incident there is any alteration in our plan to supply Iran with arms and if the hostility between these two countries would not have constituted something close to being on the verge of war, or did the Canadian government not take seriously the anxieties reflected in the breaking of diplomatic relations between these two countries over many years?

I would like to know, and perhaps someone in the department could provide the Committee with this information, to what countries in the world Canada is supplying arms and to what countries it has refused arms. I am appalled that we are in this business at all. It seems to me that we are great to proclaim our peaceful intentions and then we sell military hardware.

I would also like to know what credits—I am now referring to the credit of \$100 million to Israel—have been extended to Arab countries outside of Africa.

Mr. Sharp: On the first question may I say to Mr. Macquarrie that it is indeed a very difficult problem. We have never taken the view that countries should not be able to establish adequate defence forces. We certainly do not take that view about ourselves. We feel that we are justified in having defence forces for our own defence, and we think that all countries should have the same right.

However, we do not want to contribute to tension in areas where there is war or where countries seem to be about to go to war. This is a very difficult judgment and it is a matter of judgment.

In the case of Iran we felt that Iran was justified in having adequate defence forces and we have not denied the sale of arms to that country. We have not sold any arms to countries that are directly involved in the Middle East war for years. The difficulties between Iran and Iraq are of very long standing, but they have never seemed to us to be likely to erupt into war. This is the position we take. However, it is a question of judgment, and it is a very very difficult judgment.

Moreover, if I may take the point made by Mr. Macquarrie, Mr. Chairman, about the moral side of it, one is driven to the conclusion, if one pushes that argument too far, that we should not provide any aid to a country that is building up its armaments. That, of course, would deny aid from

[Interpretation]

Le président: Monsieur Macquarrie.

M. Macquarrie: Merci, monsieur le président. J'ai remarqué la réponse du Ministre à propos de la vente des armes, à savoir que l'on n'en vendrait pas aux pays en guerre ou au bord de la guerre. Comment peut-il juger si un pays est au bord de la guerre ou non?

M. Sharp: C'est en effet très difficile.

M. Macquarrie: Contrairement à M. Walker je ne suis pas du tout rassuré par ces réponses. Je suis très ennuyé d'apprendre que nous sommes en fait des marchands de mort, que nous vendons des munitions et que nous prenons des décisions qui, à mon avis, sont extrêmement difficiles à prendre quant à savoir à qui les vendre. Malheureusement il n'y a pas si longtemps l'Iran et l'Iraq ont pris les armes et les pertes ont été sérieuses et aujourd'hui des armes canadiennes sont vendues à l'un des combattants. A mon avis, ce n'est pas là une attitude très neutre de la part du Canada; et je me demande si à la suite de cet incident nous avons modifié notre projet de vendre à l'Iran de vendre des armes ou si l'hostilité entre ces deux pays n'aurait pas constitué quelque chose qui puisse nous faire dire qu'ils sont au bord de la guerre, ou est-ce que le gouvernement n'a pas pris au sérieux les anxietés reflétées dans la rupture des relations diplomatiques entre ces deux pays depuis bien des années?

J'aimerais savoir et peut-être quelqu'un de votre ministère pourrait donner ces renseignements au Comité, à quels pays le Canada fournit des armes et à quels pays il en a refusées. Je suis effrayé que nous soyons même dans ce genre de commerce. Il me semble que nous sommes toujours très forts pour proclamer nos intentions pacifiques et qu'ensuite nous allons vendre du matériel militaire.

J'aimerais également savoir quels crédits—je parle maintenant du crédit de 100 millions de dollars à l'Israël—ont été offerts aux pays arabes à l'extérieur de l'Afrique?

M. Sharp: A propos de votre première question je dirais à M. Macquarrie qu'il s'agit en effet d'un problème très difficile. Nous n'avons jamais estimé que les pays ne devraient pas avoir la possibilité de se constituer une défense suffisante. C'est certainement notre point de vue. Nous estimons que nous avons raison d'avoir des forces armées pour nous défendre, et nous pensons que tout le pays devrait avoir le même droit.

Toutefois, nous ne voudrions pas contribuer la tension dans des régions en guerre ou sur le point d'entrer en guerre. C'est en effet là une distinction assez difficile à faire et c'est une question de jugement.

Dans le cas de l'Iran nous avons estimé que ce pays avait le droit de se constituer une défense suffisante et nous n'avons pas refusé de lui vendre des armes. Nous n'avons pas vendu d'armes du tout aux pays directement impliqués dans la guerre du Moyen-Orient depuis des années. Les difficultés entre l'Iran et l'Iraq ne sont pas neuves mais elles ne nous ont jamais semblé pouvoir déboucher sur une guerre. C'est la position que nous avons prise. Toutefois, c'est une question de jugement et il est très très difficile de juger.

En outre, si je peux revenir sur ce qu'a dit M. Macquarrie, monsieur le président, à propos du côté moral de la chose, on en arrive à la conclusion, si l'on pousse l'argument trop loin que nous ne devrions fournir aucune aide à un pays qui se constitue une armée. Cela, bien sûr, revient

[Texte]

Canada to most countries in the world. We believe that we must assume that countries have the right to self-defence.

The second question, which relates to credits to Arab countries, we have extended extensive credits to Egypt, Syria and I think to Lebanon.

An hon. Member: Iraq?

Mr. Ritchie: I do not think Iraq has asked for any.

Mr. Sharp: No, I do not think Iraq has asked for any as yet. We do not allow politics to enter into these kinds of decisions. We have extended extensive credits to Arab countries to buy grain, for example.

Mr. Macquarrie: I think the thing is getting seriouiser and seriouiser. Do I take it that the provision of arms to Iran indicates that the Canadian government looks upon Iran as the defender and Iraq as the aggressor? I cannot see the logic of it otherwise.

Mr. Sharp: No, Iraq has been involved in the Middle East war. That is a very simple answer.

Mr. Macquarrie: But because Iraq has fought Israel . . .

Mr. Sharp: No, it is because it is at war, and it is still at war.

• 1025

Mr. Macquarrie: Yes, but it was also at war when it was fighting with Iran and in that . . .

Mr. Sharp: No; no, this is not so.

Mr. Macquarrie: It was not in war when it sold . . .

Mr. Sharp: No, Iraq is at war in the Middle East; it has supplied troops in the battle that has been going on and still continues unfortunately. This is the simple principle that we have had to follow.

Mr. Macquarrie: I think it is—

Mr. Sharp: We do not supply any arms to Israel.

Mr. Macquarrie: But it is a little too simple for the Iraqi to comprehend. If there is confrontation between Iran and Iraq, the Canadian government in the principles which you have enunciated five minutes ago about defence, surely if one of these combatants is armed by Canada and the other is not, you must be surely giving the weight of the argument to one of the combatants, the thing I would not presume to do, to suggest that one is the defender and one is the aggressor. I doubt if you . . .

Mr. Sharp: I did not say that. I said that Iraq was at war in the Middle East.

Mr. Macquarrie: Because Iraq . . .

Mr. Sharp: Is Mr. Macquarrie denying this?

Mr. Macquarrie: Because Iraq is at war with Israel another combatant of Iraq is aided by Canada.

[Interprétation]

drait à refuser l'aide du Canada à pratiquement tous les pays du monde. Nous croyons que nous devons prendre pour acquis que les pays ont un droit d'autodéfense.

Votre deuxième question qui porte sur les crédits aux pays arabes, me conduit à vous répondre que nous avons accordé des crédits très importants à l'Égypte, à la Syrie et je crois au Liban.

Une voix: A l'Iraq?

M. Ritchie: Je ne pense pas que l'Iraq en ait demandé.

M. Sharp: Je ne crois pas que l'Iraq n'en ait encore demandé. Nous ne voulons pas qu'il entre de politique dans ce genre de décision. Nous avons accordé des crédits très importants aux pays arabes pour qu'ils achètent du grain par exemple.

M. Macquarrie: Je pense que le problème devient de plus en plus sérieux. Dois-je comprendre que la vente d'armes à l'Iran indique que le gouvernement canadien considère l'Iran comme la victime et l'Iraq comme l'agresseur? Sinon je ne vois pas le raisonnement.

M. Sharp: Non, l'Iraq a été impliqué dans la guerre au Moyen-Orient. La réponse est très simple.

M. Macquarrie: Mais parce que l'Iraq s'est battu contre Israël . . .

M. Sharp: Non, parce que l'Iraq est en guerre et l'est toujours.

M. Macquarrie: Oui, mais ce pays était aussi en guerre lorsqu'il y a eu des incidents avec l'Iran et à cette époque . . .

M. Sharp: Non; non, ce n'est pas le cas.

M. Macquarrie: Il n'était pas en guerre lorsqu'il a vendu . . .

M. Sharp: Non, non, l'Iraq est en guerre au Moyen-Orient; il a fourni des soldats dans la bataille qui a eu lieu, et qui continue malheureusement. C'est le principe très simple que nous avons eu à suivre.

M. Macquarrie: J'estime qu'il est . . .

M. Sharp: Nous ne fournissons pas d'armes à Israël.

M. Macquarrie: Mais il s'agit d'une question un peu trop simpliste pour que les Irakis comprennent. S'il y a une confrontation entre l'Iran et l'Iraq, le gouvernement canadien doit décider entre les deux combattants, d'après les principes que vous venez d'énoncer il y a cinq minutes à propos des défenses, particulièrement si le Canada fournit les armes à un des combattants. Moi, je n'oserai pas faire ce genre de jugement de valeur, de suggérer qu'un est le défenseur le l'autre est l'agresseur. Je ne crois pas que si vous . . .

M. Sharp: Je n'ai pas dit ceci. J'ai dit que l'Iraq avait déclaré la guerre au Moyen-Orient.

M. Macquarrie: Parce l'Iraq . . .

M. Sharp: Est-ce que M. Macquarrie le nie . . .

M. Macquarrie: Parce que l'Iraq a déclaré la guerre contre Israël, un autre combattant de l'Iraq est aidé par le Canada.

[Text]

Mr. Sharp: No, no; Iran is not at war nor do I see any prospect of it being at war.

Mr. Macquarrie: The Department has had no information about the death of Iranian and Iraqi troops recently?

Mr. Sharp: We have heard, there have been incidents of this kind along that border when I was in Iran in 1969. This tension between the two has existed over a long period of time about the borders. This is true, of course, in many countries in the world where there are border difficulties. Is this just a long continuing tension that has never erupted into war or something that is going to result in the imminent start of war in which Canadians will find themselves, by having supplied arms, feeling that we should not have done so. In the case of Iran we have not had the view that war is imminent.

The Chairman: Can we stop for 30 seconds to let Mr. Sharp take knowledge of the letter. I will give you some more time.

Mr. Sharp: That is all I have to say.

Mr. Macquarrie: All I want to say is that I may be overly logical, overly brittle in my logic, but the infliction of casualties, deaths by armed combatants of two nations strikes me as being something less than peace; something somewhat warlike. But if the Minister is satisfied with the adjudication that he has made on this that is his responsibility. I think it is very dangerous for Canada to get involved in this sort of thing, especially to the degree which we have had it revealed today.

The Chairman: Have you finished, Mr. Macquarrie?

Mr. Macquarrie: Yes, thank you very much.

The Chairman: Thank you.

Monsieur Trudel.

M. Trudel: Merci, monsieur le président. La semaine dernière, mon collègue, Irénée Pelletier, posait à M. Ritchie des questions sur le bilinguisme. Nous avons reçu à notre bureau un document qui répond très bien à la question et je vous sais gré qu'on se soit attardé à cette question, mais j'avais posé des questions sur le transport et les communications, et je me demande si on pourrait manifester de la même courtoisie qu'envers mon autre collègue. Je crois qu'on ne disposait pas des renseignements et qu'on devait nous les donner je ne voudrais pas prendre dix minutes là-dessus, mais qu'on me donne des explications. Je vais vous dire pourquoi je pose cette question monsieur le président. En examinant le budget de telex et de téléphone de cinq sociétés japonaises qui doivent communiquer à travers le monde j'ai constaté qu'il était de l'ordre de 17 millions de dollars et que celui du Canada qui fait affaires avec 127 ou 129 pays, est à peu près le même. C'est ce qui m'inquiète. Pourrait-on me dire si je pourrai obtenir un document? Cela m'intéresserait énormément car j'ai d'autres questions à poser.

Mr. Sharp: I am very sorry, Mr. Chairman. Could the question be repeated. I was listening but I did not get the exact question that Mr. Trudel had put forward.

[Interpretation]

M. Sharp: Non, non; l'Iran n'a pas déclaré la guerre, et je ne crois pas qu'ils vont déclarer la guerre. Du moins, j'espère que non.

M. Macquarrie: Le Ministère n'a pas reçu de renseignement à propos des militaires Iraniens et Irakais qui ont été récemment tués...

M. Sharp: Nous avons entendu parler de certains incidents de ce genre au long de la frontière. Lorsque j'étais en Iran en 1969, il y avait ce genre de tension entre les deux pays. Depuis longtemps il y a eu ces disputes à cause des frontières. Il est vrai, bien sûr, dans beaucoup de pays du monde qu'il y a des difficultés à cause des frontières. Il faut comprendre cette situation comme une longue tension qui n'est jamais transformée en guerre et qui ne va pas se transformer en guerre à laquelle les Canadiens vont avoir à participer parce qu'ils leur avaient fourni des armes.

Le président: Pouvons-nous nous arrêter pendant 30 secondes afin que M. Sharp puisse lire sa lettre. Je vais vous donner davantage de temps.

M. Sharp: C'est tout ce que j'ai à dire.

M. Macquarrie: Tout ce que je veux dire c'est que je suis, peut-être trop logique, ou bien pas assez souple dans ma logique, mais le fait qu'il y a eu des morts par suite de cet incident entre deux pays est, à mon avis, quelque peu moins que la paix. C'est plutôt la guerre. Pourtant, si le ministre est satisfait de l'arbitrage qu'il a faite sur cette question, c'est sa propre responsabilité. J'estime qu'il est extrêmement dangereux pour le Canada de participer à ce genre de chose, particulièrement au point qui a été mentionné ici aujourd'hui.

Le président: Avez-vous terminé, monsieur Macquarrie?

M. Macquarrie: Oui, merci beaucoup.

Le président: Merci.

Mr. Trudel.

Mr. Trudel: Thank you, Mr. Chairman. Last week, my colleague, Irénée Pelletier, asked Mr. Ritchie some questions on bilingualism. We received a document which answered the question put very well, indeed, and I certainly would have liked to have dealt with this question in greater detail. However, I ask questions on transportation and communications, and I wonder if I could be shown the same courtesy as was given my other colleague. I do not believe that the information was available at the time and that it was to be given to us. I do not want to take up all my 10 minutes with this question, but I would like to receive some explanation. I am going to tell you why I ask this question, Mr. Chairman. I was looking at the budget for telex and telephone communications for the five Japanese companies that have to communicate all over the world, and I notice that it was about \$17 million; whereas that of Canada, which does business with 127 or 129 countries, is about the same. That is what worries me. Could you tell me whether or not I might obtain a document thereon? I am extremely interested in it, because I have a lot of other questions to ask.

M. Sharp: Je m'excuse, monsieur le président. Est-ce qu'on pourrait répéter la question? J'écoutais mais je n'ai pas tout à fait saisi la question précise que posait M. Trudel.

[Texte]

• 1030

M. Trudel: Monsieur le ministre, pendant qu'on s'amusaît, j'ai obtenu la réponse. J'apprécie énormément la vitesse à laquelle votre ministère travaille. J'en prendrai connaissance tantôt, mais j'ai d'autres questions à poser. Je n'ai pas à la répéter, j'ai eu le document.

Je ne sais pas si vous êtes familier, monsieur le ministre, avec la série d'émissions télévisées intitulée «Agora», une série de dossiers consacrés à la coopération internationale. Je peux vous nommer quelques programmes en ce qui concerne le Sénégal, «Diaraina»; il y en a d'autres: «Galio de l'air», le Niger; dans lesquels on veut démontrer comment la coopération internationale aide ces pays.

Est-ce que cela figure au budget à l'étude? Est-ce que vous avez participé financièrement à l'élaboration de ces émissions qui doivent être présentées au Canada au réseau national de Radio-Canada? Est-ce qu'il n'y a que la participation de Radio-Canada ou également celle de votre ministère.

Le président: Pourriez-vous vous identifier monsieur, avant de commencer?

Mr. Sharp: Perhaps, Mr. Chairman, this question should be directed to Mr. Gérin-Lajoie. Our policy is to help in the preparation of information of this kind, television programs. My official advises me that he is not sure whether we have actually participated in this particular program. So perhaps this could be directed to Mr. Gérin-Lajoie when he comes on Tuesday. He will have notice of the question.

M. Trudel: Je vous sais gré de votre réponse monsieur le ministre. Même si je pose la même question à M. Gérin-Lajoie, il me répondra: «Vous poserez cette question au ministre parce que c'est lui qui administre le budget de son ministère». Je ne sais pas si c'est cela qui va se produire, mais entre-temps on pourrait peut-être examiner la question ensemble.

J'ai d'autres questions à poser et j'espère que je n'aurai pas le même silence que j'ai eu par les questions précédentes. A la page 7-17, vous avez: Programme du Commonwealth pour la jeunesse avec un budget de \$341,000. L'an passé, il était de \$244,000. Pourrait-on me donner un peu plus de détails là-dessus? Je suis toujours intéressé un peu à savoir où va l'argent et pourquoi on a augmenté le budget de 33 1/3 p. 100.

Mr. Sharp: Mr. Chairman, at the meeting of the Commonwealth heads of government and meetings of the Commonwealth secretariat it has been very clear that these youth programs are one of the most effective forms of co-operation amongst the countries of the Commonwealth. The program has gradually been stepped up as it has shown its success. We have a number of programs of education, of sports, of seminars, of groups of young people learning about the Commonwealth and exchanging information amongst the youth of the Commonwealth countries.

This is, in general, what it is all about. If you want the particulars of the program, I suggest that you should ask the officials who are administering them; but this, in general, is the purpose of all these youth programs. They are intended to provide a means of exchanging information and bringing youth together in an association where there are very amicable and friendly relations, which does not exist, of course, amongst all the countries of the world.

[Interprétation]

Mr. Trudel: Mr. Minister, while time was passing, I obtained the answer. I really appreciate the speed with which your department works. I will make note of it for future reference; however, I have other questions to ask. I do not have to repeat that one, I have the document.

I do not know whether or not you are familiar with the television series entitled *Agora*, which is a series of programs on international co-operation. I can name several of the programs: on Senegal, "Diarama;" there were others: "Galio de l'air," on Nigeria. In these programs they want to show how international co-operation is helping these countries.

Does that appear in the estimates currently under consideration? Did you participate in the financing of these programs that are to be shown in Canada on the national network, CBC? Did only the CBC participate, or did your department also participate?

The Chairman: Could you identify yourself, sir, before beginning?

M. Sharp: Peut-être, monsieur le président, que cette question devrait s'adresser à M. Gérin-Lajoie. Notre politique est d'aider à préparer ces renseignements de ce genre, des émissions qui vont passer à la télévision. Mon collègue me dit qu'il n'est pas certain de notre participation à cette émission spécifique. Ainsi peut-être pourriez-vous poser cette question à M. Gérin-Lajoie lorsqu'il comparaitra mardi. Il en sera avisé.

Mr. Trudel: Thank you very much for your answer, Mr. Minister. Even if I ask Mr. Gérin-Lajoie the same question, he is going to answer with: "You should ask the minister this question because he is the one who administers his department budget." I do not know if this is going to happen, but meanwhile perhaps we could look at the question together.

I have other questions to ask, and I hope that I will not have the same silence that I had for the preceding questions. On pages 7-16, I see: Commonwealth Youth Program with a budget of \$341,000. Last year, it was \$244,000. Could you give me a bit more detail concerning this matter? I am always a little bit interested in knowing where the money goes and why the budget was increased by 33-1/3 per cent.

M. Sharp: Monsieur le président, à la réunion des chefs du gouvernement du Commonwealth et aux réunions du secrétariat du Commonwealth, il était très évident que ces programmes de jeunesse étaient une des manifestations des plus efficaces de la coopération parmi les pays du Commonwealth. Petit à petit, on a augmenté le programme à cause de ses réussites. Nous avons quelques programmes d'éducation, de support, de séminaire, de groupes de jeunes qui apprennent à connaître le Commonwealth et il y a des échanges de renseignements parmi les jeunes des pays du Commonwealth.

En général, c'est ce dont il s'agit. Si vous voulez avoir les détails du programme, je vous suggère de poser des questions aux fonctionnaires qui gèrent ces programmes; mais de façon générale, c'est le but de tous ces programmes de jeunesse. Ils visent à fournir des moyens d'échanger les renseignements et de faire rencontrer des jeunes dans une association où il y a des rapports très amicaux, ce qui n'existe pas, bien entendu, parmi tous les pays du monde.

[Text]

M. Trudel: J'ai l'intention de le faire, monsieur le président, et la raison pour laquelle je posais cette question, même si on a augmenté l'offre de \$100,000, je pense qu'on devrait réexaminer nos budgets. Il y en a qui sont trop élevés pour moi et d'autres pas suffisamment. Là-dedans, je pense qu'on devrait s'y adresser d'une façon bien différente.

A la même page 7-17, vous avez un programme de l'ordre de \$400,000 pour l'aide militaire à certains qui ne font pas partie de l'OTAN. Serait-il possible d'avoir un peu plus de détails là-dessus? Quels sont ces pays et quelle aide a été donnée? Est-ce de l'aide militaire ou, comme le ministre préconise dans certains cas, de l'aide à des gens qui essaient de se libérer, et jusqu'à quel point cela a-t-il été fait, pour chaque pays?

Le président: De quel crédit parlez-vous?

• 1035

M. Trudel: C'est pour l'«Aide aux services de soutien de la Défense accordée aux pays qui ne sont pas membres de l'OTAN»; vous avez un budget de \$440,000, il n'y a pas beaucoup d'augmentation par rapport à l'an dernier alors qu'on demandait \$437,530. C'est à peu près au milieu de la page 7-17, monsieur le président.

Mr. Sharp: Perhaps I could give the answer. I can read the explanation; it would probably save time.

Under the Military Assistance Program, Canada provides to members of the Armed Forces of selected developing countries—at their request—course spaces on basic officer or staff training as well as instruction in various military and technical trades. The program is a modest one with... emphasis on training in Canada. The few cases where we have sent Canadians abroad in recent years are: Ghana—one training adviser, Malaysia—two scientific advisers, and Tanzania—1 logistics adviser and 1 air transport adviser, where at the request of these countries, the provision of this kind of technical advice was considered to be most worthwhile. The Military Assistance Program is not involved in the provision of advice relating to military operations and does not include the provision of military equipment.

At present, 17 countries are receiving assistance under continuing agreements, or are in the process of negotiating with Canada on the provision of training assistance. These are: Barbados, Burma, Cameroon, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guyana, Jamaica, Kenya, Malaysia, Nigeria, Singapore, Swaziland, Tanzania, Trinidad and Tobago, Zaire and Zambia.

M. Trudel: Merci, monsieur le président. Cela répond très bien à ma question.

Maintenant, je vois qu'il ne me reste que trois minutes.

Le président: Pas plus.

M. Trudel: Non, parce que je l'avais noté, monsieur le président.

Dans le *Washington Post* du 25 mars, il y avait un article consacré à la force des blindés russes. Le ministre de la Défense nationale est venu devant nous, et je pense que le ministre préconise la détente en Europe. Maintenant, si mes renseignements sont valides, et je voudrais qu'on me donne un peu plus de détails, à voir la balance militaire qui existe là-bas, je me demande comment les principes que le

[Interpretation]

Mr. Trudel: I intend to do so, Mr. Chairman, and the reason why I asked this question—even if there was a \$100,000 increase—is that I think our main estimates should be re-examined. Some appropriations are too high, in my opinion, whereas others are not high enough. Therein, I think that we should study the question somewhat differently.

On the same page, 7-16, you have a program for \$400,000 for defence support assistance to non-NATO countries. Would it be possible to have more details concerning this matter? What are the countries, and what aid has been given to them? It is military aid, or, as the departments want to do in certain cases, is it aid for people who are trying to liberate themselves, and to what point has this been done for each country?

The Chairman: What item are you speaking about?

Mr. Trudel: It is for "defence support assistance to non-NATO countries"; you have a budget of \$440,000. There is not a great deal of increase with respect to last year when you requested \$437,530. It is more or less in the middle of the page on page 716, Mr. Chairman.

M. Sharp: Peut-être que je pourrais vous donner la réponse. Je peux lire l'explication; cela nous économisera du temps.

Aux termes du programme d'assistance militaire, le Canada fournit aux membres des forces armées de certains pays en voie de développement—à leur demande, des cours sur la formation de base des officiers ou du personnel aussi bien que l'instruction dans les différents métiers militaires et techniques. Le programme est assez restreint avec insistance sur la formation au Canada. Les quelques cas où nous avons envoyé des Canadiens à l'étranger récemment sont: Ghana, un conseiller de formation; Malaisie, deux conseillers scientifiques; et Tanzanie, un conseiller en logistique et un conseiller en transport aérien, ou, d'après les pays, ce genre de conseils techniques étaient extrêmement valables. Le programme d'assistance militaire ne fournit pas de conseillers en ce qui concerne les opérations militaires et il ne comprend pas la fourniture d'équipement militaire.

A présent, 17 pays reçoivent l'aide aux termes d'accords qui se poursuivent, ou sont en train de négocier avec le Canada quant à la fourniture d'aide à la formation. Ces pays sont: les Barbades, la Birmanie, le Cameroun, l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, Guyana, la Jamaïque, le Kenya, la Malaisie, le Niger, Singapour, Swaziland, TanZanie, Trinidad et Tobago, Zaire et Zambia.

Mr. Trudel: Thank you, MR. Chairman. That answers my question quite fully.

Now, I see that I only have three minutes left.

The Chairman: No more.

Mr. Trudel: No, because I noticed the time myself, Mr. Chairman.

In the *Washington Post* on March 25, there was an article dealing with Russian heavy artillery. The Department of National Defence appeared before us, and I think that the Minister advocates détente in Europe. Now, if my information is correct and I would like a little bit more detail thereon—particularly on the military balance that exists in Europe—I wonder how the philosophy that the Minister

[Texte]

ministre énonçait vont pouvoir se réaliser. Si ce qu'on lit dans l'article est vrai, il y a 50,000 blindés du côté Pacte de Varsovie, et 4,500 dans les pays de l'OTAN. Je ne sais pas si c'est cela qui va amener la détente. Maintenant, avant que le ministre ne réponde parce que je n'ai pas beaucoup de temps, je tiens à dire qu'il y a des chiffres contradictoires qui paraissent même aux États-Unis: on nous dit qu'il y a 23,000 ou 24,000 blindés au lieu de 50,000. Je ne sais pas, le ministre pourrait peut-être nous donner, monsieur le président, une petite réponse là-dessus?

Le président: Je pense que, dans les circonstances, monsieur Trudel, la question technique du nombre des blindés ne ressort peut-être pas du secrétariat d'État aux Affaires extérieures. La question de la détente, peut-être oui.

Mr. Sharp: Yes, well, Mr. Chairman, I am very happy to comment on this.

It is unfortunately true that in Europe there is a formidable military confrontation. The Warsaw Pact countries have very heavy armaments. I cannot, of course, support or deny the particular number, but the military intelligence that I have been acquainted with confirms that there is a great concentration of this kind of equipment, facing the NATO countries, in Eastern Europe.

That is the reason why we in Canada have been so keen to try to bring about a mutual and balanced force reduction. We believe that the presence of these very large armed forces in Eastern Europe is, in itself, a cause of tension, and that the same degree of security could be attained if there was to be a mutual reduction on both sides and thereby reducing the tension that arises from the presence of these forces. Moreover, we have suggested that in order to reduce the tension and the possibility of an accidental war or a war due to misunderstanding, that the two sides should agree that they should inspect one another's movements and should be asked to participate as observers in watching military manoeuvres.

• 1040

This seems a very radical idea, but if in fact the purpose of the confrontation in the West is to maintain the peace, then of course one ought to do everything possible to try to reduce the possibility of a misunderstanding of a military manoeuvre that is taking place simply for the purpose of exercising troops.

So I say to Mr. Trudel, Mr. Chairman, that it is because of this confrontation that Canada has been so interested in promoting détente, and in promoting in particular a reduction of military forces in Europe on both sides that would leave the balance unaffected at a lower level of military expenditures.

M. Trudel: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Wagner.

J'aimerais faire remarquer aux députés que de 10 h 45 approche à ma montre. Si nous voulons lever la séance vers cette heure pour permettre au ministre de retourner à son bureau, étant donné qu'il est le premier ministre intérimaire, alors, vous serez donc le dernier à poser des questions.

[Interprétation]

set out is going to be realized. If it is true, as you said in the article, that there are 50,000 tanks on the Warsaw Pact side, and 4,500 in the NATO countries, I do not know how this is going to lead to détente. Now, before the Minister answers, because I do not have a great deal of time left, I should like to say that there are some inconsistent figures that appear even in the United States: we are told that there are 23,000 or 24,000 instead of 50,000. I do not know if the Minister could give us a short answer thereon, Mr. Chairman?

The Chairman: I think that, under the circumstances, Mr. Trudel, the technical question of the number of tanks does not come under the Secretary of State for External Affairs. Perhaps the question of détente would apply.

M. Sharp: Eh bien, monsieur le président, je serai très content de commenter cette question.

Il est malheureusement vrai qu'en Europe il y a une confrontation militaire formidable. Les pays du Pacte de Varsovie ont beaucoup de blindés. Bien entendu, je ne peux pas appuyer ni nier le chiffre précis, mais d'après les renseignements des intelligences militaires, il y a une forte concentration de ce genre d'équipement en face des pays de l'OTAN dans l'Europe de l'Est.

C'est la raison pour laquelle nous, au Canada, avons essayé de réaliser une diminution mutuelle et équilibrée des forces armées. Nous croyons que la présence de ces forces armées importantes dans l'Europe de l'Est, et, par le fait même, une cause de tension et qu'on pourrait atteindre le même degré de sécurité s'il y aurait une diminution mutuelle des deux côtés. On pourrait ainsi réduire la tension qui découle de la présence de ces formes armées. De plus, nous avons suggéré qu'afin de réduire la tension et la possibilité d'une guerre accidentelle ou d'une guerre à cause d'un malentendu, les deux côtés devraient se mettre d'accord sur une inspection mutuelle, et on devrait leur demander de participer à des manœuvres militaires en tant qu'observateurs.

On pourrait penser que ceci est une idée assez radicale, mais si en effet le but de la confrontation dans l'Ouest est de maintenir la paix, et bien on devrait faire tout son possible d'essayer de réduire l'éventualité de malentendu lorsqu'il s'agit d'une manœuvre militaire qui a lieu tout simplement pour l'exercice des militaires.

Ainsi, j'ai dit à M. Trudel, monsieur le président, que c'est justement à cause de cette confrontation que le Canada s'intéresse si vivement à promouvoir la détente et à promouvoir, en particulier, une diminution des forces militaires en Europe de deux côtés qui n'aurait aucun effet sur la balance en ce qui concerne le niveau moins élevé de dépenses militaires.

Mr. Trudel: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Wagner.

I should like to point out to the members that it is almost 10 h 45 by my watch. If we wish to adjourn about this time to allow the Minister to go back to his office, in view of the fact that he is Acting Prime Minister, perhaps you would then be the last member to ask questions.

[Text]

M. Wagner: Est-ce que je dois comprendre que j'aurai moins de 10 minutes?

Le président: Je laisse cela à votre bonne...

Mr. Sharp: May I say, Mr. Chairman, the message I received was, would I be available at about a quarter to 11 o'clock to talk to one of my colleagues?

The Chairman: Is it possible?

Je garderai votre nom en réserve?

M. Wagner: Je le ferai très brièvement.

Le président: D'accord.

M. Wagner: Monsieur le président, je pense qu'au cœur des préoccupations des membres du comité si on en juge par la teneur des questions depuis quelque temps et par le temps consacré aux questions, se trouve le rôle de l'ACDI.

Nous avons l'impression que l'ACDI échappe peut-être à l'œil scrutateur du Parlement. Je sais qu'il y a quand même 7 ou 8 séances du comité où nous pouvons interroger le ministre ou le président de l'ACDI, mais à part ces réunions du comité une fois par année, très rares sont les occasions où sur motion, par exemple, il y a des déclarations du ministre touchant les activités de l'ACDI. On a l'impression très nette que l'ACDI est une espèce de super-ministère ou d'empire à l'intérieur même d'un ministère, empire sur lequel le ministre n'a pas le contrôle qu'il désirerait avoir ou que le Parlement souhaiterait qu'il ait.

Si on regarde les dépenses de voyage de l'ACDI, par exemple, j'ai les chiffres de 1971-1972 et on me dit que pour 1973-1974 c'est plus élevé, elles se chiffrent à près d'un demi-million de dollars. Si on regarde les activités de l'ACDI, on voit le président se rendre à Haïti, à Cuba et ailleurs, signer des ententes et son co-signataire est le ministre des Affaires extérieures de ces pays-là. En conséquence, le président de l'ACDI agit quasiment au même titre que le ministre des Affaires extérieures du Canada. Or, on se pose la question suivante. Lorsque l'ACDI signe une entente avec un pays à l'effet que ce pays jouira d'une aide donnée par le Canada, est-ce que l'ACDI ou son représentant agit alors en fonction d'un mandat cadre, d'un mandat général ou est-ce que, pour chaque cas spécifique, il existe un mandat spécifique précisant la nature, le montant et les limites de l'entente? Comme corollaire à cette question, est-ce que ce mandat en est accordé, qu'il soit général ou spécifique provient du seul ministre des Affaires extérieures ou de l'ensemble du Cabinet?

• 1045

Mr. Sharp: Mr. Chairman, the procedure is this: Cabinet approves an allocation of resources to each country. I present to Cabinet, for approval, an allocation of the funds that have been voted by Parliament, or are about to be voted by Parliament in the form of estimates. Each activity within that allocation is approved by me. CIDA has very limited authority to commit the funds without my personal signature. The limit is quite a small one. I do not think I should deal with every \$25,000 but if it gets to more than about \$100,000, I have to approve each project.

[Interpretation]

Mr. Wagner: Am I to understand that I will have less than 10 minutes?

The Chairman: I will leave that up to your good...

M. Sharp: Permettez-moi de dire, monsieur le président, que la lettre que j'ai reçue était dans le but de me demander d'être disponible vers 10 h 45. Vous pourriez parler à un de mes collègues.

Le président: Est-ce possible?

I will keep your name on the list.

Mr. Wagner: I will be very brief.

The Chairman: All right.

Mr. Wagner: Mr. Chairman, I think that CIDA's role is at the very heart of the preoccupations of the members of this Committee, if we are to judge by the content of questions that have been put for some time now and by the time that has been given over to these questions.

We have the impression that CIDA is perhaps escaping the watchful eye of our parliamentary watchdogs. I know that there are about seven or eight meetings of this Committee when we have the opportunity to question the Minister or the president of CIDA; however, aside from these committee meetings once a year, there are very few occasions upon which we can deal with the Minister's statements on CIDA's activities. We feel quite strongly that CIDA is a type of super-department or empire within a department; it is an empire over which the Minister does not have the control that he would like to have or that Parliament would like him to have.

If we look at CIDA's travel expenses, for example, I have the 1971-72 figures and I am told that for 1973-74 the figures are even higher. It is almost a half million dollars. If we look at CIDA's activities, we can see that the president goes to Haiti, to Cuba and elsewhere to sign agreements, and his co-signor is the Minister of External Affairs for the countries in question. Consequently, the president of CIDA is almost acting as the Minister of External Affairs for Canada. Thus, we ask ourselves the following question. When CIDA signs an agreement with a country to the effect that this country will be given aid by Canada, does CIDA or its representative then act within the boundaries of a framework mandate—a general mandate or, for each specific case, is there a special mandate which specifies the nature, amount and limits of the agreement? As a corollary to this question, is this mandate, be it general or specific, given by just the Minister of External Affairs or by the whole Cabinet?

M. Sharp: Monsieur le président, la procédure est la suivante: le cabinet adopte une affectation de crédits pour chaque pays. Je demande l'approbation du cabinet pour la répartition des crédits votés par le Parlement ou qui vont être affectés par le Parlement dans le cadre de l'adoption du budget. J'approuve quant à moi chaque activité particulière et les pouvoirs autonomes dont dispose l'ACDI sans ma signature sont très limités pour ce qui est de l'affectation de crédits. La limite est assez faible. Je ne pense pas pouvoir étudier chaque affectation de \$25,000, mais s'il s'agit d'une somme supérieure à \$100,000 je dois voir moi-même le projet.

[Texte]

I have to approve personally any contracts that are entered into by CIDA with Canadian suppliers. I have to approve, on the recommendation of CIDA, who is to get the business, the procedures for competitive bidding is required and so on. I have to approve any agreements for a program that are signed by the President of CIDA with a country. In many cases in large contracts there has to be approval by the Governor in Council. So this is the general procedure.

M. Wagner: Le ministre ne conviendrait-il pas qu'il serait souhaitable que le Parlement puisse avoir un contrôle plus serré des activités de l'ACDI?

Mr. Sharp: I would welcome this Committee taking a more active interest in CIDA. I think this would be good for the officials of CIDA who would feel that the members of Parliament were taking a greater interest than they sometimes show. This would, I know, please them, and therefore I would like to see this Committee, for example, taking a more active interest. I have no objection to this at all and indeed would welcome it.

Le président: Est-il possible que nous levions la séance...

Des voix: D'accord.

Le président: ... pour mardi soir alors que M. Paul Gérin-Lajoie, président de l'ACDI, sera parmi nous.

In this room at 8 p.m. next Tuesday.

Merci, monsieur le ministre.

[Interprétation]

Je dois approuver personnellement tous les contrats signés entre l'ACDI et des fournisseurs canadiens. Je dois également approuver, sur la recommandation de l'ACDI, puisque c'est l'ACDI qui administre le programme, les règles qui régissent les concours et ainsi de suite. Je dois approuver tous les accords d'institution de programmes qui sont signés par le président de l'ACDI avec un pays étranger et, dans de nombreux cas, lorsqu'il s'agit de contrats importants, le contrat doit également être approuvé par le gouverneur en conseil. Voilà donc la procédure générale.

Mr. Wagner: Would not the Minister agree that it would be advisable for Parliament to have a more stringent control on CIDA activities?

M. Sharp: Je serais très heureux de voir le Comité s'intéresser plus activement à l'ACDI. Je pense que ce serait souhaitable également pour les fonctionnaires de l'ACDI qui pensent que les députés font preuve de plus d'intérêt qu'ils ne le montrent vraiment. Cela leur ferait plaisir, je le sais, et j'aimerais donc que le Comité s'intéresse plus activement à la question. Je n'ai aucune objection à formuler, bien au contraire.

The Chairman: Could we possibly adjourn now...

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: ... to Tuesday evening, when we have the Chairman of CIDA, Mr. Paul Gerin Lajoie, before us.

La réunion aura lieu ici même à 20 h mardi prochain.

Thank you, Mr. Minister.

Issue No.11

Fascicule n° 11

Tuesday, April 23, 1974

Le mardi 23 avril 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

Président: M. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

**External Affairs
and
National Defence**

**Affaires extérieures
et de la
Défense nationale**

RESPECTING:

CONCERNANT:

Estimates 1974-75
Department of External Affairs—
United Nations Law of the Sea Conference

Budget des dépenses 1974-1975
Ministère des Affaires extérieures—
Troisième Conférence des Nations Unies sur
le Droit de la Mer

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See Minutes of Proceedings)

(Voir les procès-verbaux)

Second Session
Twenty-ninth Parliament, 1974

Deuxième session de la
vingt-neuvième législature, 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance
Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Messrs.

Bégin (M ^{lre})	Fairweather
Brewin	Fraser
Carter	Gendron
Crouse	Grier
Cyr	Haliburton
Douglas	Hees
Dupras	Hopkins

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

On Tuesday, April 23, 1974:

Mr. Haliburton replaced Mr. MacLean
Mr. Fraser replaced Mr. Howie.

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Président: M. Georges-C. Lachance
Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messieurs

Laprise	Pelletier (Sherbrooke)
Macquarrie	Railton
Matte	Rowland
McCain	Stackhouse
McKinnon	Stollery
Munron	Trudel
(Esquimalt-Saanich)	Wagner
	Walker—(30)

Conformément à l'article 65(4)(b) du Règlement

Le mardi 23 avril 1974:

M. Haliburton remplace M. MacLean
M. Fraser remplace M. Howie.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 23, 1974

(12)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 8:12 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Lachance, presiding.

Members of the Committee present: Miss Bégin, Messrs. Fraser, Haliburton, Hopkins, Lachance, Laprise, McCain, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Railton, Rowland, Stollery, Trudel, Walker.

Other Members present: Messrs. Barnett, Harney, Rondeau.

Witnesses: On behalf of Imperial Oil Limited: Messrs. D. K. McIvor, Senior Vice-President and Director of the Company; D. D. Lougheed, Vice-President and General Manager of the Production Department; J. B. Murphy, Administrative Services Manager; W. H. Abel, Manager, Marine Department; H. H. Clare, Coordinator, Environmental Protection.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the Estimates of the Department of External Affairs for the fiscal year ending March 31, 1975. (See *Minutes of Proceedings, Tuesday, March 12, 1974, Issue No. 1*).

Mr. McIvor made opening remarks and Mr. Lougheed read a summary of the submission to the Committee in the matter of the Third United Nations Law of the Sea Conference.

The witnesses answered questions.

Ordered,—That the submission of Imperial Oil Limited be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence (See *Appendix F*).

The witnesses answered further questions.

At 10:05 o'clock p.m., the Committee adjourned until 11:00 o'clock a.m. Thursday, April 25, 1974.

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 23 AVRIL 1974

(12)

[Texte]

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 8 h 12 du soir, sous la présidence de M. Lachance.

Membres du comité présents: M^{me} Bégin, MM. Fraser, Haliburton, Hopkins, Lachance, Laprise, McCain, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Railton, Rowland, Stollery, Trudel et Walker.

Autres députés présents: MM. Barnett, Harney et Rondeau.

Témoins: Pour représenter Imperial Oil Limited: MM. D. K. McIvor, premier vice-président et directeur de la Compagnie, D. D. Lougheed, vice-président et directeur général du service de la production, J. B. Murphy, directeur des services administratifs, W. H. Abel, directeur du service de la marine, H. H. Clare, coordonnateur, protection de l'environnement.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi ayant trait au ministère des Affaires extérieures pour l'année financière se terminant le 31 mars 1975. (Voir *procès-verbaux du mardi 12 mars 1974, fascicule n° 1*).

M. McIvor fait un exposé préliminaire et M. Lougheed fait lecture d'un résumé du mémoire présenté au Comité au sujet de la Troisième Conférence de l'Organisation des Nations Unies sur le droit de la mer.

Les témoins répondent aux questions.

Il est ordonné,—Que le mémoire de l'Imperial Oil Limited soit imprimé en appendice aux Procès-verbaux et Témoignages d'aujourd'hui. (Voir *appendice F*).

L'interrogatoire se termine.

A 10 h 05 du soir, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 11 heures du matin le jeudi 25 avril 1974.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Tuesday, April 23, 1974

[Text]

The Chairman: This evening we are continuing our study of issues concerning the Law of the Sea. Several weeks ago we examined the question of fisheries. Tonight we will examine another aspect of importance to Canada at the forthcoming Law of the Sea Conference, namely, exploration for oil on the seabed.

Nos témoins de ce soir nous viennent de la compagnie *Imperial Oil Limited* qui nous a déjà communiqué un document qui a été distribué aux membres du Comité et il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à M. D. K. McIvor, premier vice-président et directeur de la compagnie, to Mr. Lougheed, Vice-President and General Manager of the Production Department.

Et aux conseillers M. W. H. Abel, directeur du service de la marine, Mr. H. H. Clare, Co-ordinator, Environmental Protection.

M. J. B. Murphy, directeur des services administratifs et d'autres personnes que M. McIvor voudra peut-être nous présenter. We will proceed with questions after Mr. McIvor makes a brief introductory statement.

Mr. D. K. McIvor (Senior Vice-President and Director, *Imperial Oil Limited*): Thank you, Mr. Chairman. Perhaps, before we summarize our submission, I could make a brief opening remark.

After the Law of the Sea Conference was announced, we realized that the results of this conference would be very important to Canada and to *Imperial Oil Limited*. Our particular interest is as an offshore explorer and as an operator of a small fleet of tankers. Thus, we considered the issues and we prepared three position papers on those issues where we had some interest and/or knowledge. We were aware of the preliminary Canadian government position and took no significant disagreement with it. Nevertheless, we submitted our position paper to the Department of External Affairs last summer so that they might know of our support and our recommendations. Their white paper on the Law of the Sea issued in November, 1973, is an excellent summary we believe of the issues and of the recommended Canadian position.

When this Standing Committee informed us that you would like us to make a submission, we naturally were very pleased to do so. Moreover, we are pleased to be invited to answer questions. Undoubtedly, your deliberations and the recommendations to the Canadian government position can be aided by receiving different points of view from various points in society.

With that very brief introduction, I would like to have Mr. Lougheed, who has represented *Imperial* at several previous meetings concerning the Law of the Sea, give a quick summary of our submission. Then perhaps we could go to questions.

Mr. D. D. Lougheed (Vice-President and General Manager of the Production Department, *Imperial Oil Limited*): Our submission to this Committee makes no attempt to address all the issues pertaining to the Law of the Sea. We have restricted our remarks to the following

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le mardi 23 avril 1974

[Interpretation]

Le président: Ce soir, nous poursuivons notre étude des questions ayant trait au Droit de la mer. Il y a quelques semaines, nous avons étudié la question des pêches. Ce soir, nous allons étudier un autre aspect important, du point de vue du Canada, de la prochaine conférence sur le Droit de la mer, c'est-à-dire la prospection pour le pétrole au fond de la mer.

Our witnesses this evening come to us from *Imperial Oil Limited*, which company has already sent us a document that was distributed to the members of the Committee. I am pleased to welcome Mr. D. K. McIvor, Senior Vice-President and Director of the Company, M. Lougheed, vice-président et directeur général du Service de la production.

And the advisors, Mr. W. H. Abel, Manager of the Marine Department, M. H. H. Clare, coordonnateur, Protection de l'environnement.

Mr. J. B. Murphy, Administrative Services Manager, as well as several other persons that Mr. McIvor might like to introduce to us. Nous allons passer aux questions après la déclaration préliminaire de M. McIvor.

M. D. K. McIvor (premier vice-président et directeur de la compagnie *Imperial Oil Limited*): Merci, monsieur le président. Avant de résumer notre mémoire, permettez-moi quelques mots de présentation.

A l'annonce de la Conférence sur le Droit de la mer, nous avons compris que les résultats en seraient fort importants pour le Canada et pour *l'Imperial Oil*. Nous y sommes particulièrement intéressés comme explorateurs en mer et comme exploitants d'une petite flotte de pétroliers. Nous avons par conséquent étudié les questions en jeu, et nous avons préparé trois exposés de positions sur les questions que nous connaissons ou qui soulèvent notre intérêt. Nous étions au courant de la position préliminaire du gouvernement, avec laquelle nous n'avons eu aucun désaccord sensible. Néanmoins, nous avons soumis nos exposés de positions au ministère des Affaires extérieures l'été dernier, pour lui faire connaître notre appui et nos recommandations. Son livre blanc sur le Droit de la mer est un excellent abrégé des questions en jeu et de la position recommandée du Canada.

Lorsque le comité permanent a informé *l'Imperial Oil* qu'il aimerait recevoir un mémoire de notre part, nous avons été heureux de le faire, comme tout bon citoyen. De même, il nous plaît grandement d'être invités à répondre à vos questions. Nul doute que les points de vue reçus de divers secteurs de notre société peuvent vous aider dans vos délibérations et dans vos recommandations touchant la position du gouvernement canadien.

Avec ce résumé très bref, j'aimerais que M. Lougheed, qui a déjà représenté *l'Impérial Oil* à quelques réunions précédentes ayant trait au Droit de la mer, nous donne un résumé rapide de notre mémoire. Après cela, nous pouvons passer aux questions.

M. D. D. Lougheed (vice-président et directeur général du Service de la production de *l'Impérial Oil Limited*): Sans traiter, dans ce résumé, de toutes les questions en jeu dans le Droit de la mer, j'aborderai les suivantes: La compétence des États touchant les ressources du fond de la

[Texte]

issues in which we have some involvement or knowledge: jurisdiction of seabed resources, transit, protection of the marine environment, and Marine scientific research.

First, Imperial's recommended position on the jurisdiction of seabed resources: Canada, with a shoreline on three oceans and the second largest continental margin in the world after Russia, naturally should have a great interest in seabed-resource jurisdiction. The continental margin is the geologic extension of Canada's land mass and comprises the continental shelf, the continental slope and the continental rise. These terms are shown schematically in figure 1 of our submission.

Coastal states, including Canada, which have signed the 1958 Convention on the Continental Shelf now have exclusive jurisdiction to the subsea and subsoil resources out to the seaward edge of the continental margin.

Canada should permit the continuation of oil and gas exploration and development out to the edge of the continental margin, pending any new international agreement.

• 2020

Canada should attempt at the Law of the Sea Conference to have the treaty affirm coastal state jurisdiction to the subsea and subsoil resources out to the seaward edge of the continental margin or 200 miles, whichever is greater.

A coastal state should develop its seabed resources according to its own policies and regulations, subject only to international agreement on regulations concerning the principles of preventing unreasonable interference with other uses of the ocean, and protecting the ocean from pollution.

Where the adjacent ocean lying between nations is entirely within the continental margin, the equidistance rule should ordinarily apply, in accordance with current international law, subject only to special arrangements between the countries involved.

All subsea resources beyond the greater of 200 miles or the edge of the continental margin should be developed under an international regime for the benefit of all signatory nations.

Second, our position on transit through waters used for international navigation. Imperial, as an importer of crude oil, has a fundamental interest in the related issues of the width of territorial seas, and the passage of commercial vessels through straits and other waters over which a coastal state simply claims or in fact has jurisdiction. In summary, we recommend:

A uniform width of twelve miles for the territorial sea.

The concept of a right of passage for commercial vessels through straits used for international navigation.

[Interprétation]

mer. Le transit ou passage dans les eaux. La protection de l'environnement. La recherche scientifique en mer.

En premier lieu, voyons la position que recommande l'*Imperial Oil* sur la compétence en matière de ressources de la mer. Le Canada, dont le littoral donne sur trois océans et qui possède la marge continentale la plus grande du monde après celle de la Russie, possède naturellement un vif intérêt à la compétence des États relativement aux ressources du fond de la mer. La marge continentale est le prolongement géologique en mer du territoire canadien et comprend le plateau continental, la talus continentale et le seuil continental. On en trouve le schéma à la figure 1 de notre mémoire.

Les États côtiers, dont le Canada, qui ont signé la Convention de 1958 sur le plateau continental, possèdent actuellement une compétence exclusive relativement aux ressources du fond et du sous-sol de la mer jusqu'à la limite de la marge continentale du côté de la mer;

Le Canada devrait autoriser que se poursuive l'exploration et la mise en valeur du pétrole et du gaz jusqu'à la limite de la marge continentale en attendant tout nouvel accord international;

Le Canada, à la Conférence sur le Droit de la mer, devrait viser à ce que le traité proclame nettement la compétence des États côtiers relativement aux ressources du fond et du sous-sol de la mer jusqu'à la limite de la marge continentale du côté de la mer ou jusqu'à 200 milles, soit la plus grande de ces deux distances;

Un État côtier devrait mettre en valeur les ressources de son fond de mer selon ses propres politiques et règlements, sous réserve uniquement de l'accord international touchant les règlements sur la prévention de tout obstacle irraisonnable aux autres usages de l'océan et sur la protection de l'océan contre la pollution;

Lorsque la partie de l'océan qui sépare des pays se situe entièrement dans la marge continentale, la règle de l'équidistance devrait s'appliquer, conformément au droit international actuel, sous réserve uniquement des ententes particulières entre les pays en jeu;

Toutes les ressources sous-marines situées au-delà de 200 milles ou de la limite de la marge continentale, soit la plus grande de ces distances, devraient être mises en valeur en vertu d'un régime international à l'avantage de tous les pays signataires.

Voyons maintenant notre position au sujet du passage dans les eaux affectées à la navigation internationale. L'*Imperial Oil*, comme importateur de pétrole brut, est fondamentalement intéressée aux questions connexes de la largeur des eaux maritimes territoriales et du passage des navires de commerce dans les détroits et les autres eaux sur lesquels un État côtier réclame simplement ou possède de fait la compétence. En résumé, nous préconisons:

Une largeur uniforme de douze milles pour les eaux territoriales;

Le concept d'un droit de passage pour les navires de commerce dans les détroits affectés à la navigation internationale;

[Text]

International agreements covering commercial vessels transiting all seas except internal waters but including straits used for international navigation, which will include general principles pertaining to safe navigation and pollution control.

Special international agreements covering commercial vessels transiting ice-covered waters except internal waters, but including straits used for international navigation. These will include general principles pertaining to safe navigation and pollution control for such ice-covered waters.

Third, our position on the protection of the marine environment. Protection of the marine environment has been discussed recently at two major conferences: the United Nations Conference on the Human Environment held in Stockholm in 1972, and the Intergovernmental Maritime Consultative Organization (IMCO) Conference in 1973.

In its adoption of a Declaration on the Human Environment and its endorsement of a Statement of Objectives, the 1972 Stockholm Conference made a significant contribution toward the formulation of positions for the Third Law of the Sea Conference.

The 1973 IMCO Conference of Maritime States resulted in an International Convention for the Prevention of Pollution from Ships. It will come into force one year after it has been ratified by at least 15 maritime states. We would recommend that Canada promptly ratify this Convention.

The most contentious issue during the IMCO conference was the degree to which individual states should retain the sole right to enact more stringent local legislation in respect of ship design and equipment and in respect of discharge standards. The Canadian delegates took the position that coastal states should be empowered to prescribe and enforce their own antipollution discharge standards to the extent necessary, over and above internationally agreed rules, not only in their own territorial waters but within their areas of jurisdiction beyond; and that additional ship design and equipment standards should only be enacted by a coastal state where the environment is especially vulnerable, such as the Arctic. The principles were included in Draft Article 9 which pertained to Powers of Parties to the IMCO Convention. It just failed to obtain a two-thirds majority.

Imperial strongly endorses the principles and objectives outlined at the 1972 Stockholm Conference on the Environment and the IMCO Convention for the Prevention of Pollution from Ships. Consequently, we recommend that the Canadian position at the Law of the Sea Conference with respect to preserving the marine environment include the following:

An "umbrella" treaty which would link all other pertinent treaties pertaining to the realm of marine environment. However, we believe that treaties of a technical nature such as those developed by IMCO should not be reopened for substantive discussion by Law of the Sea. We believe that IMCO is the only technically competent body

[Interpretation]

Des ententes internationales touchant les navires de commerce qui transitent par toutes les mers à l'exception des eaux intérieures, mais y compris les détroits affectés à la navigation internationale, lesquelles ententes doivent inclure les principes généraux relatifs à la sécurité de la navigation et à la lutte contre la pollution;

Des ententes internationales *spéciales* au sujet des navires de commerce qui transitent par les eaux recouvertes de glace à l'exception des eaux intérieures, mais y compris les détroits affectés à la navigation internationale, lesquelles ententes doivent inclure les principes généraux relatifs à la sécurité de la navigation et à la lutte contre la pollution dans ces eaux recouvertes de glace.

En troisième lieu, voici ce que nous recommandons pour la protection de l'environnement marin. La protection de l'environnement marin a été l'objet de discussions récentes à d'importantes conférences: la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, tenue à Stockholm en 1972, et la conférence de 1973 de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO).

En adoptant une déclaration sur l'environnement humain et en endossant un exposé d'objectifs, la conférence de Stockholm de 1972 a contribué notablement à l'expression des points de vue pour la troisième conférence sur le droit de la mer.

La conférence de 1973 de l'IMCO entre les États maritimes a suscité une convention internationale de la prévention de la pollution par les navires. Elle entrera en vigueur un an après avoir été sanctionnée par au moins quinze États maritimes. Nous recommandons que le Canada ratifie rapidement la convention.

La question la plus controversée de la conférence de l'IMCO fut de déterminer dans quelle mesure chaque État devrait conserver le droit exclusif de légiférer de façon plus rigoureuse à l'échelon local sur la conception et l'aménagement des navires et sur les normes relatives aux rejets. Les délégués canadiens ont avancé que les États côtiers devraient avoir le pouvoir de prescrire et d'appliquer dans la mesure du besoin leurs propres normes antipollution au sujet des rejets, en sus des règlements internationaux convenus, non seulement dans leurs eaux territoriales, mais également au-delà dans les secteurs de leur compétence; et qu'un État côtier ne devrait émettre des normes supplémentaires sur la conception et l'aménagement des navires que dans les cas où l'environnement est particulièrement vulnérable, comme dans l'Arctique. Les principes ont été inclus dans le projet d'article 9 touchant les Droits des parties à la Convention de l'IMCO. Il a passé tout près d'obtenir la majorité requise, soit les deux tiers des voix.

L'Imperial Oil endosse fortement les principes et les objectifs exposés à la conférence de 1972 de Stockholm sur l'environnement et dans la Convention de l'IMCO pour la prévention de la pollution par les navires. Nous recommandons par conséquent que la position du Canada à la conférence sur le Droit de la mer comprenne, au sujet de la protection de l'environnement marin, les éléments suivants:

Un traité de couverture devrait relier tous les autres traités relatifs à l'environnement marin. Toutefois, nous estimons que les traités de caractère technique comme ceux qu'a mis au point l'IMCO ne devraient pas être remis en discussion de fond par le Droit de la mer. Nous sommes d'avis que l'IMCO est le seul organisme technique compé-

[Texte]

to deal with ship-source pollution, and that the Law of the Sea should recognize this fundamental IMCO role.

Canada's concern for its ice-covered waters and those with high ice concentrations should not override the major issue since such concerns should be covered as an exception.

Fourth, Imperial supports the Canadian government position on marine scientific research which in effect "recognizes that scientific research undertaken in the jurisdictional area of a coastal state should only be undertaken with its prior consent, and must have due regard for pollution control regulations, non-interference with other uses of the marine environment, and must be conducted in accordance with the rules and recognized principles of international law". We agree with the concept of encouragement of wide dissemination of findings.

That concludes my brief summary. We would be pleased to answer your questions.

• 2025

We have already distributed copies of what I have just read in both English and French. Have we actually distributed it?

The Chairman: Yes.

Monsieur Laprise vous avez des questions?

M. Laprise: Je remercie d'abord M. Lougheed de son exposé. La société *Imperial Oil Limited* veut probablement protéger son avenir en demandant au Canada d'être prudent dans les négociations au cours de la prochaine Conférence sur le droit de la mer, à Caracas. Les décisions qui y seront prises ne s'appliqueront pas nécessairement uniquement à l'*Imperial Oil* mais, je pense bien, à n'importe quelle autre compagnie pétrolière qui s'occupe d'exploration.

La question que je me pose est celle-ci: actuellement, le sol canadien a-t-il été complètement prospecté, quelle est la participation de la compagnie *Imperial Oil* à la prospection qui se fait dans la province de Québec et dans l'Est du Canada?

Mr. McIvor: The extent of our exploration in the Province of Quebec has been very small. In the remainder of eastern Canada it has been rather considerable. Off the Grand Banks of Newfoundland we are embarked on a joint venture with Amoco Canada Petroleum Co. Ltd., and other companies where we have drilled to this date approximately 27 wells, none of which have encountered any particular success.

In the remainder of the East Coast of Canada we hold a very considerable amount of acreage in very deep waters. These are waters generally between 3,000 feet and 9,000 feet deep and for which we are in essence banking on future technological advances to allow us to explore these by exploration drilling.

On the West Coast of Canada we are not represented at all. We are represented in two other offshore areas, one in the open sea off the delta of the Mackenzie River, and to a more minor degree in the inter-island channels of the Arctic Islands. In essence, the bulk of our offshore exploration to date has been off the Grand Banks of Newfoundland, plus some seismographic surveys further north off the coast of Labrador.

[Interprétation]

tient pour traiter de la pollution par les navires et que le Droit de la mer devrait reconnaître ce rôle fondamental de l'IMCO;

La préoccupation du Canada à l'égard de ses eaux recouvertes de glace et à forte concentration de glace ne devrait pas avoir préséance sur la question principale puisque les préoccupations de cet ordre devraient être considérées comme exceptions.

En quatrième lieu, au sujet de la recherche en mer, l'*Imperial Oil* appuie le point de vue du gouvernement canadien, lequel «reconnait que la recherche scientifique réalisée dans le domaine qui relève de la compétence d'un État côtier ne devrait être entreprise qu'avec l'assentiment de cet État et qu'elle devrait tenir compte comme il se doit des règlements antipollution, ne pas faire obstacle aux autres usages de l'environnement marin, et être exécutée conformément aux règlements et aux principes reconnus de droit international». Nous endossons le principe d'encourager la large dissémination des résultats.

Après ce bref résumé, nous nous ferons maintenant un plaisir de répondre à vos questions.

Nous avons déjà distribué des exemplaires de ce que je viens de lire en anglais et en français également. Est-ce que les deux versions ont été en effet distribuées?

Le président: Oui.

You have some questions to ask, Mr. Laprise?

Mr. Laprise: I should first of all like to thank Mr. Lougheed for his brief. *Imperial Oil Limited* probably wants to protect its future by asking Canada to be prudent in its negotiations at the forthcoming Law of the Sea Conference in Caracas. The decisions that will be made there will not necessarily apply solely to *Imperial Oil*, but, I believe, to all other oil companies who are involved in exploration.

The question that I ask myself is the following: at the present time has the Canadian bed been completely explored? To what extent does *Imperial Oil* participate in exploration presently being carried on in Quebec or in Eastern Canada.

M. McIvor: Nous avons très peu participé à l'exploration de la province de Québec. Ailleurs dans l'Est du Canada, il y a eu pas mal de participation. Sur le Grand Banc de Terre-Neuve, nous participons à un projet d'exploration avec *Amoco Canada Petroleum Co. Ltd.*, et avec d'autres sociétés où nous avons foré, jusqu'à date, à peu près 27 puits, dont aucun ont connu un succès spectaculaire.

Ailleurs, dans l'Est du Canada, nous travaillons un grand nombre d'acres dans les eaux très profondes. Au point de vue général, ce sont des eaux d'entre 3,000 et 9,000 en profondeur et pour lesquelles nous fondons nos espoirs sur les progrès technologiques futurs qui nous permettraient de les prospecter grâce au forage de prospection.

Sur la côte ouest du Canada, nous n'avons pas d'intérêt. Nous avons des intérêts dans les deux autres zones en mer, l'une en haute mer, tout près du delta de la rivière Mackenzie, et à moindre degré dans les chemins inter-îles des Îles Arctiques. En effet, la plus grande partie de notre exploration en mer s'est trouvée, jusqu'à date, près du Grand Banc de Terre-Neuve et il y a eu quelques sondages séismographiques plus hauts vers le nord sur la côte du Labrador.

[Text]

M. Laprise: Quand on parle d'une compagnie comme *Imperial Oil* on pense surtout aux produits pétroliers mais je crois qu'*Imperial Oil* a aussi des intérêts dans d'autres ressources minières, par exemple. Est-ce que vous vous intéressez également, dans le domaine minier, aux métaux qui se trouvent sous la mer?

Mr. McIvor: Up until this point, sir, we have no particular plans for subsidy mining ventures. I understand that Noranda Mines have some plans in this regard off the coasts. The only other scheme with which I am personally acquainted is in the United States, and there I believe Tenneco Inc., the Tennessee company, has some plans for mining manganese nodules from the seashore. These are at quite considerable depths, as I understand it.

At this point in time the intentions and plans of *Imperial Oil Limited* in mining are on solid ground, if you like.

The Chairman: Mr. Munro.

• 2030

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Thank you. If I may, Mr. Chairman, I would like to concentrate my attention on that section of the presentation which is headed Jurisdiction of Seabed Resources, the second portion of the yellow booklet, which was touched on briefly in the opening remarks, and I wish to thank our guests this evening for giving us quite a quick summary of their statement. In the third paragraph of that particular part of their presentation, the Jurisdiction of Seabed Resources, they mention the 1958 Geneva Convention, which is I suppose the first Law of the Sea Conference you might say, when the rights to the exploitation might be extended to the limits of exploitability. I notice the words seabed exploitation there. I wonder if they mean not only seabed but subsoil.

Mr. Lougheed: We mean subsoil.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Subsoil as well, because this is related to the question which Mr. Laprise just asked, seabed being the floor and subsoil of course being...

Now, has there been any efforts and drilling exercises by *Imperial Oil* in that area which would be beyond the limits of the national jurisdiction of Canada if the limits were extended to 200 miles or the edge of the continental shelf whichever is greater?

Mr. Lougheed: The answer is yes. A few of the wells on the Grand Banks were more than 200 miles from Newfoundland and the Grand Banks of course do extend more than 200 miles offshore.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): And under the present regime the permission to go into the drillings was obtained from Canada?

Mr. Lougheed: Correct.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Canada and Newfoundland? Or Canada? For the same well, let us say.

Mr. Lougheed: Yes, we have mineral rights from both. When I say "we" it is *Amoco Canada Limited* that took out the original mineral rights from both the Canadian government and the Newfoundland government in 1964.

[Interpretation]

Mr. Laprise: When we talk about a company like *Imperial Oil*, we mostly think about its petroleum products; however, I believe that *Imperial Oil* also has certain interests in other mineral resources for example. Do you also have interests in the mining field, in metals that can be found under the sea?

M. McIvor: Pour le moment, monsieur, nous n'avons pas de projet particulier pour l'exploration minière. Je comprends que les mines Noranda ont des projets pour l'exploration en mer. Le seul autre projet dont j'ai personnellement connaissance est un projet américain. Je crois que c'est la Société *Tenneco Inc.*, une société du Tennessee, qui voudrait exploiter des mines de nodules de manganèse en mer. Il s'agit de profondeurs très importantes, si je comprends bien.

Actuellement, les projets miniers de *Imperial Oil Limited* se trouvent sur le solide, si vous voulez.

Le président: Monsieur Munro.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Merci. Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais m'arrêter sur la partie intitulée Jurisdiction des ressources maritimes, à savoir la deuxième partie du livret jaune, dont on a rapidement parlé dans l'introduction, et je voudrais remercier nos invités de ce soir de ce bref résumé. Dans le troisième paragraphe de cette partie de leur rapport, ils mentionnent la Conférence de Genève en 1958, qui était je crois la première conférence sur le Droit de la mer, lorsque des droits d'exploitation pourraient être portés aux limites maximum. Je vois ici l'expression exploitation du lit marin. Je me demande si cela ne comprend pas aussi le sous-sol.

M. Lougheed: Oui. C'est un fait.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Le sous-sol aussi, car cela touche la question que vient de poser M. Laprise, les fonds marins étant le sol et le sous-sol bien sûr, autre chose...

Est-ce que *Imperial Oil* a donc essayé de faire des forages dans cette zone qui dépasserait les limites dépendant de la juridiction nationale canadienne, si celles-ci étaient étendues à 200 milles ou au bord du plateau continental selon le cas?

M. Lougheed: La réponse est oui. Quelques-uns des puits de Grand Banks étaient à plus de 200 milles de Terre-Neuve et Grand Banks vont évidemment à plus de 200 milles de la côte.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Et dans le régime actuel, c'est le Canada qui autorisait ces forages?

M. Lougheed: C'est exact.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Le Canada et Terre-Neuve? Ou le Canada seulement? Pour le même puits, entendons-nous.

M. Lougheed: Oui, nous avons reçu des droits et quand je dis «nous», c'est *Amoco Canada Limited* qui a le premier obtenu ces droits, à la fois du gouvernement canadien et du gouvernement de Terre-Neuve en 1964.

[Texte]

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Would you permit an assumption that the technical developments would permit the drilling beyond the 200-mile limit or the edge of the continental shelf whichever is greater, say, in the next five or six or seven years? I would just like to get your reactions to the notion of whether you would be pleased or displeased or what you would do about an international regime. What are your views on an international regime in this area beyond the national regime?

Mr. McIvor: Answering the first part of the question first, we are currently investing our money in the work obligations in these permits in the full expectation that drilling technology will be available. Did you attach a five- or six-year...

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Well, I just picked it out of the air.

Mr. McIvor: That might be optimistic for drilling in the very deepest portions. We have considerable optimism, let us say, that in 3,000 feet of water we could well be drilling within that time span but that is on an everything-goes-right basis. I do not have any specific ideas on how an organization would handle international development beyond that point. Perhaps some of my colleagues would like to comment. I do not know how remote they are but I believe there are at least some precedents in the United Nations for this type of thing.

Mr. Loughheed: I think it was first brought up by Malta in 1967 and then it was passed in some way or other by the United Nations in 1970 that there should be an international regime.

• 2035

Let me just comment on an international regime. It could be structured in many ways but the main issue would be how this international regime would dispose of mineral rights. Our position would be that they should be disposed of on some competitive basis. It can be similar to the Canadian system, where the first time they are disposed of they are filed on, or later on they could be sold for cash. But the main thing is that it be on a competitive basis by this international authority so that whether it is a Canadian or British enterprise—it does not matter what—it would know what it was going to acquire in the way of mineral rights and that they had some legal right to those mineral rights if they were successful in exploiting them.

Mr. McIvor: Perhaps I could amplify for just a minute on Mr. Loughheed's reply. In committing the type of resources, both human and capital, required for an undertaking of this magnitude it is extremely important to have some idea of the terms and conditions over a considerable time span. I would add that to Don's comment.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): If I could amplify my question somewhat, Mr. Chairman, there has been talk of course that in this area beyond national jurisdiction the resources belong to the inhabitants of the world. What do you envisage as the sort of broad lines of regulation there that you would require to make it financially viable, the cost-benefit ratio and that type of thing, to do your drilling here and then dividing the resources that you might discover in this area with the rest of living humanity?

[Interprétation]

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Serait-il permis de supposer que l'expansion technique permettrait le forage au-delà de la limite de 200 milles ou du bord du plateau continental selon le cas, d'ici, disons, cinq, six ou sept ans? Je voudrais seulement savoir quelle serait là votre réaction, seriez-vous content, ou que penseriez-vous d'un régime international? Que pensez-vous donc d'un régime international au-delà du régime national dans cette région?

M. McIvor: Pour répondre tout d'abord à la première partie de votre question, nous n'investissons en ce moment de l'argent là-dedans qu'en espérant pouvoir bénéficier des techniques de forage. Avez-vous inclus...

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Non, j'ai juste pris ça au hasard.

M. McIvor: C'est peut-être un peu optimiste pour les forages dans les sols les plus profonds. Nous avons beaucoup d'espoir que dans 3000 pieds d'eau, nous pourrions en effet effectuer des forages d'ici là, mais il faudrait que tout se passe bien. Je n'ai pas d'idée précise sur la façon dont un organisme devrait s'occuper du développement international au-delà. Peut-être que certains de mes collègues pourraient ajouter quelque chose. Je ne sais pas s'ils sont très éloignés, mais je crois qu'il y a au moins eu des précédents aux Nations Unies pour ce genre de choses.

M. Loughheed: Je pense qu'on en a eu le premier exemple à Moncton en 1967 et qu'ensuite les Nations Unies ont d'une façon ou d'une autre en 1970, décidé qu'il devrait y avoir un régime international.

Permettez-moi seulement d'ajouter quelque chose sur l'idée d'un régime international. Il pourrait être organisé de maintes façons mais le problème essentiel serait de savoir comment il réglerait le problème des droits à l'exploitation minérale. A notre avis, il faudrait qu'on établisse une certaine concurrence. Cela pourrait être similaire au système canadien où la première fois qu'ils sont vendus on les enregistre à moins qu'on les vende comptant plus tard. Mais l'essentiel est qu'une certaine concurrence se crée sous cette autorité nationale de sorte qu'il s'agisse d'une entreprise canadienne ou britannique—cela n'a aucune importance—que celle-ci sache ce qu'elle va acheter en fait de droits d'exploitation minérale et que ses droits lui appartiennent légalement si elle réussit son exploitation.

M. McIvor: Peut-être pourrais-je m'étendre une minute sur la réponse de M. Loughheed. Lorsqu'on engage le genre de ressources, en hommes et en capital, nécessaires pour une entreprise de cette ampleur il est extrêmement important d'avoir quelque idée des conditions applicables pendant une très longue période. C'est ce que je voulais ajouter.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Si je peux pousser ma question un peu plus avant, monsieur le président, on a dit bien sûr que dans cette région au-delà de l'autorité nationale, les ressources appartenaient à tout le monde. Quel genre de règlements faudrait-il pour que cela soit financièrement viable, quel serait le taux de rentabilité nécessaire, par exemple, pour que vous alliez forer et que vous dussiez ensuite diviser les ressources découvertes dans cette région avec le reste des hommes?

[Text]

Mr. Lougheed: First of all, when it comes to drilling in the international regime area, which is outside the continental rise, it may be generations away before it would be economic to explore at all from the point of view of drilling for oil or gas outside the continental rise, and the chances of finding oil or gas outside the continental rise are pretty low. As far as mining outside the continental rise is concerned, we really do not know what the value of this kind of enterprise is. There are some companies that have been studying it, as Mr. McIvor mentioned, but certainly the explorer-developer in that kind of situation would probably not be able to pay too much in an initial fee, such as a cash bonus to start with, if he is not even sure whether he could explore it and develop it. So my guess is that an international authority could decide that, all right, we will take bids on what the royalty might be.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): It is my understanding that Bechtel is already doing some experimental work in mining of the seabed.

Mr. Lougheed: There are companies studying it and looking into it.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): And Imperial is following this to determine what the potential might be in terms of revenue and possibly a splitting of the proceeds?

Mr. Lougheed: No, we really are not following it very closely because we just do not have any real understanding whether mining nodules from 15,000 feet under the sea would ever be economic.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): I am not surprised.

Le président: Monsieur Trudel.

M. Trudel: Merci, monsieur le président. J'écoutais tantôt, monsieur le président, alors qu'on essayait de décrire, je crois, je vais utiliser les termes anglais: *shelf, slope et rise*. Quand M. McIvor nous a dit tantôt qu'il faisait des recherches au Canada, il nous a parlé de la mer de Beaufort, et puis des Grands Banks.

• 2040

Maintenant, j'ai l'impression que, surtout à Terre-Neuve, les explorations se faisaient à environ 250 milles de la côte. Est-ce que la distance est juste?

Mr. Lougheed: That is correct.

M. Trudel: Quelle était la profondeur en mètres, avant d'atteindre le fond de la mer?

Mr. Lougheed: The deepest water we have drilled is around 400 feet.

M. Trudel: À ce moment-là, dans l'esprit des gens de l'*Imperial Oil Limited*, est-ce que cela se trouvait sur la tablette continentale, sur la pente ou au bout de la tablette?

Mr. Lougheed: It is on the continental shelf.

M. Trudel: Même si c'était à 250 milles de la terre ferme?

Mr. Lougheed: Yes.

M. Trudel: Vous avez mentionné le Canada. Pourriez-vous me dire brièvement, parce que nous avons très peu de temps à notre disposition, dans combien d'autres endroits à travers le monde vous faites des explorations semblables à celles que vous faites au Canada, soit dans l'Arctique, soit dans l'Est du Canada?

[Interpretation]

M. Lougheed: Tout d'abord, quand on arrive au forage dans la région du régime international, située au-delà du seuil continental, il faut peut-être des générations avant que la prospection du pétrole ou du gaz au-delà du seuil continental soit rentable, et les chances sont alors assez réduites. Donc, au-delà de seuil continental, nous ne savons réellement pas comment évaluer la rentabilité de ce genre d'entreprise. Comme l'a indiqué M. McIvor, certaines sociétés ont étudié la question mais il est sûr que l'explorateur exploitant qui se trouverait dans une situation semblable ne serait probablement pas en mesure de payer au départ un tarif très élevé et de payer comptant s'il ne sait même pas s'il pourra prospector et exploiter. Je suppose donc que si une autorité internationale pouvait décider cela, ce serait très bien, et nous ferions des offres.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je crois que Bechtel a déjà commencé l'exploitation minière des fonds marins à titre expérimental.

M. Lougheed: Il y a en effet des sociétés qui étudient la question.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Et Imperial suit cela pour décider quel pourrait être le revenu éventuel et comment on pourrait diviser les bénéfices?

M. Lougheed: Non, nous ne suivons pas cela de très près car nous ne savons réellement pas si des mines commençant à 15,000 pieds de profondeur pourraient jamais être rentables.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je n'en suis pas surpris.

The Chairman: Mr. Trudel.

Mr. Trudel: Thank you, Mr. Chairman. I was listening earlier, Mr. Chairman, when we were I think trying to describe what I will quote in English: *shelf, slope and rise*. When Mr. McIvor said that he had undertaken some research in Canada, he talked about Beaufort Sea and the Grand Banks.

Now, my impression is that, particularly in Newfoundland, the exploration was being carried out about 250 miles offshore. Is that the correct distance?

M. Lougheed: C'est exact.

Mr. Trudel: What is the depth in metres before you reach the seabed?

M. Lougheed: Les eaux les plus profondes où nous avons foré sont d'à peu près 400 pieds en profondeur.

Mr. Trudel: Then, in the opinion of the people from Imperial Oil Limited, is that on the continental shelf, on the slope or on the rise?

M. Lougheed: C'est sur le plateau continental.

Mr. Trudel: Even if it is 250 miles from solid land?

M. Lougheed: Oui.

Mr. Trudel: You mentioned Canada. Could you tell me briefly, because we have very little time at our disposal, in how many other places throughout the world you are operating explorations similar to those in Canada, in the Arctic or in Eastern Canada?

[Texte]

Mr. Lougheed: We only operate in Canada.

M. Trudel: Ah, bon! Alors on ne parlera pas des autres filiales, parce que vous en avez beaucoup. Selon votre rapport financier, je veux y revenir si vous me le permettez, monsieur le président, il y a environ une quarantaine de compagnies qui sont des filiales, je crois, de la compagnie *Imperial Oil Limited*. Maintenant, je comprends que ces gens-là parlent pour l'*Imperial Oil Limited* seulement, mais je me demandais s'il y avait une des filiales dont il est question dans votre rapport annuel de 1973, qui, elle, ferait des recherches ailleurs pour la compagnie *Imperial Oil Limited*.

Mr. McIvor: Perhaps I could answer that. Imperial's charter, as Mr. Lougheed has said, is restricted to Canada. Some of our affiliated companies, rather than in any way subsidiary companies, through the Exxon Corporation, certainly do explore around the world. They are exploring in waters off most continents, as a matter of fact. This, of course, could be of considerable technological benefit to us in Canada to—to use the vernacular—"go to school" on some of the results that are obtained.

The Exxon Corporation currently has under construction in a shipyard in Japan a vessel called "Discoverer 534"—and I hope that that is an apt name—which will be capable, with modification, of drilling in up to 3,000 feet of water.

I think that is the extent of my answer.

M. Trudel: Ces jours-ci, comme parlementaires, nous entendons parler des profits que la compagnie *Imperial Oil Limited* fait qui sont de l'ordre de: un million de dollars par jour.

Maintenant, dans le même rapport que je mentionnais tantôt, monsieur le président, je vois que la compagnie a consacré 299 millions de dollars à l'exploitation et à l'exploration. Je me demande si un des témoins pourrait me dire combien on a consacré à l'exploration. L'exploitation c'est très bien décrit, mais, d'après tous les témoins de l'*Imperial Oil Limited*, elle a besoin de capitaux énormes pour l'exploration, et je me demande si un des témoins pourrait me dire quel montant, quelle partie de ces 300 millions de dollars on affecte à l'exploration au Canada ou dans l'océan Arctique.

Mr. McIvor: I am having a little difficulty identifying the \$290 million. Regarding our expenditures, I can answer precisely. In 1973, on exploration, they were about \$60.5 million and were spent primarily in the Mackenzie Delta region of the northwest Territories; a much lesser amount was spent in the Arctic islands and a much lesser amount again on the east coast of Canada.

Our anticipations for the future are very considerably higher than this figure, for each year in the next 10 years or roughly as far ahead as we feel capable of planning. You may have seen in this morning's newspaper a quote from our President at the annual meeting yesterday worded: "We feel that for the exploration for and the development of new energy sources that we may spend as much as \$6 billion over the next 10 years."

[Interprétation]

M. Lougheed: Nous n'explorons qu'au Canada.

Mr. Trudel: Oh. Then we will not talk about the other subsidiaries, because you do have many of them. With your permission, Mr. Chairman, I should like to go back to the financial report. I see that there are about 40 companies that are subsidiaries of Imperial Oil Limited. Now, I understand that these people are speaking on behalf of only Imperial Oil; however, I was wondering if any of the subsidiaries mentioned in your 1973 annual report do in fact conduct research elsewhere for Imperial Oil Limited.

M. McIvor: Peut-être je pourrais répondre à cette question. Comme a dit M. Lougheed, la charte d'*Imperial Oil Limited* est restreinte au Canada. Quelques-unes de nos sociétés apparentées à la Corporation Exxon, plutôt que de nos filiales, en effet font des recherches partout au monde. Elles prospectent dans des eaux des côtes dans la plupart des continents. Bien entendu, le Canada pourrait en tirer des profits énormes du point de vue technologique—en langage familier «apprendre comme à l'école»—sur les résultats qui en découlent.

La Corporation Exxon est en train de construire dans un chantier japonais un navire qui est appelé "Discoverer 534"—et je crois que c'est un nom très apte—qui pourrait, avec quelques modifications forer dans 3,000 pieds d'eau.

Je crois que c'est tout ce que j'ai à répondre.

Mr. Trudel: Nowadays, we, as members of Parliament, hear that the profits made by Imperial Oil Limited are about one million dollars a day.

Now, in the same report that I mentioned earlier, Mr. Chairman, I see that the company had \$299 million available for exploration operations. I wonder if one of the witnesses might be able to tell me how much was given over to exploration. The exploration itself is very well described; however, according to all the witnesses from Imperial Oil Limited, the company needs enormous capital for exploration. I wonder whether one of the witnesses might tell me how much, that is, what part of the \$300 million, is appropriated for exploration in Canada or in the Arctic Ocean.

M. McIvor: J'ai de la difficulté à identifier les 290 millions de dollars. En ce qui concerne nos dépenses, je peux vous répondre d'une façon plus précise. En 1973, les frais d'explorations se chiffraient à a peu près 60,5 millions de dollars et ce montant a été dépensé dans la région du Delta de la rivière Mackenzie des Territoires du Nord-Ouest. On a dépensé moins d'argent dans les îles arctiques et beaucoup moins d'argent sur la côte Est du Canada.

Nos prévisions à l'avenir seront beaucoup plus élevées, c'est-à-dire pour chaque année dans la prochaine décennie ou pour autant d'années qu'on veut faire des projets. Peut-être vous avez vu, dans les journaux de ce matin, une citation de notre président lors de la réunion annuelle qui a eu lieu hier: "Nous estimons qu'en ce qui concerne l'exploration et la mise au point de nouvelles sources d'énergie, nous aurons à dépenser presque 6 milliards de dollars dans la prochaine décennie".

[Text]

Mr. Trudel: This is the reason why I posed the question because I was familiar with the statement that you just made. \$60 million dollars is a long cry from the \$60 million that you spent last year.

• 2045

Mr. McIvor: Yes, the \$60 million figure referred to conventional exploration for oil and gas. The \$6 billion figure that Mr. Armstrong mentioned included that type of expenditure which we see expanding in the future. The really large sinks, if you like, for capital will be ventures such as we are undertaking at Cold Lake to recover heavy oil which is too viscous to flow into conventional wells for ventures such as and including the Syncrude Project and perhaps for, although we cannot say with any authority at this point in time, coal gasification, but in general the entire spectrum of new energy sources.

Mr. Trudel: You mentioned Cold Lake, Mr. Chairman, to the witness again, but this is nothing new at Cold Lake as far as Imperial Oil is concerned. I think you have been in and out of there for the last 40 years looking at it in various ways, not spending large amounts of money, and I was wondering why you would all at once assume such interest as far as Cold Lake is concerned.

Mr. Lougheed: Let me just comment on Cold Lake. We really have been exploring in Cold Lake in the sense of trying to figure out how to get the heavy viscous oil out of the ground for about nine years. We are enlarging our pilot tests which involve the injection of steam to heat the reservoir to reduce the viscosity of the oil. In other words, make it more fluid so it will move into the well. Just an ordinary well there might produce about one barrel a day, and by putting steam in the ground we are able to get the production up to 50 barrels a day.

We are in the midst of enlarging our pilot operations in Cold Lake, which are really a research type of pilot, by spending, I guess, this year \$12.5 million—yes, \$12.5 million this year—and our encouragement really is that as the values in terms of the marketplace for oil and for energy go up, we realize that by the 1980's this might be an economic source for energy supply where we would have a very, very large steam injection scheme injecting the equivalent of 300,000 barrels of water converted into steam each day, and attempt to get out maybe in the order of 100,000 barrels of oil a day, but the economics of this venture into the 1980's will depend on what the price and government take is at that time. We are doing the research now on the basis that it would be probably economic.

Mr. Trudel: With all due respect, sir . . .

The Chairman: You still have one minute Mr. Trudel.

Mr. Trudel: I am going to leave that subject, but I just want to make a remark, Mr. Chairman. With all due respect, Mr. Lougheed, you are just stating on a larger scale what has been done for some years at Cold Lake or other places. In other words, the steam, the injection and so on is nothing new as far as research . . .

[Interpretation]

M. Trudel: C'est la raison pour laquelle je vous ai posé la question. J'ai vu la citation que vous venez de répéter. 600 millions de dollars est beaucoup plus des 60 millions de dollars que vous avez dépensés l'année passée.

M. McIvor: Oui, le chiffre de 60 millions de dollars avait trait à l'exploration conventionnelle pour le pétrole et le gaz. Le chiffre de 6 milliards de dollars mentionné par M. Armstrong comprenait les dépenses qui vont augmenter à l'avenir. Si vous voulez, les plus grandes dépenses seront liées à des projets tels que celui que nous entreprenons actuellement à Cold Lake pour récupérer du pétrole lourd qui est trop visqueux pour couler dans les puits normaux; ainsi que pour des projets comme le projet Syncrude et . . . Quoique nous ne pouvons pas le dire actuellement avec certitude . . . la transformation en gaz du charbon. En général, il va s'agir de toute la gamme des nouvelles sources d'énergie.

M. Trudel: Vous avez mentionné Cold Lake, monsieur le président, mais de l'avis d'Imperial Oil, il n'y a rien de nouveau à Cold Lake. Depuis 40 ans, vous commencez et vous laissez aller des projets là-bas, vous ne dépensez pas d'énormes montants. Tout d'un coup, je me suis demandé pourquoi vous vous intéressez tellement à Cold Lake.

M. Lougheed: J'aimerais faire des commentaires sur Cold Lake. En effet, nous explorons la région de Cold Lake dans ce sens que nous essayons depuis 9 ans de trouver le moyen d'extraire du sol le pétrole visqueux et lourd. Nous étendons nos projets-pilotes qui comprennent l'introduction de la vapeur afin de chauffer le réservoir, réduisant ainsi la densité du pétrole. Autrement dit, on va le rendre plus fluide afin de l'acheminer jusqu'au puits. Si on avait un puits ordinaire, on aurait une production d'un baril par jour; mais la vapeur permettra d'obtenir une production de presque 50 barils par jour.

Nous sommes en train d'étendre nos opérations-pilotes à Cold Lake, et il s'agit vraiment de recherche dont les coûts s'élèveront à 12.5 milliards de dollars cette année . . . Oui, 12.5 millions de dollars cette année. Ce qui nous encourage c'est que tant que les valeurs du marché du pétrole et de l'énergie continuent à augmenter, nous nous rendons compte du fait, que dans les années 1980, ceci pourrait être une source économique d'énergie. Nous aurions un très vaste réseau d'injection à la vapeur qui introduira l'équivalent de 300,000 barils d'eau transformée en vapeur chaque jour, et nous pourrions essayer d'en sortir à peu près 100,000 barils de pétrole par jour. Pourtant, la rentabilité de ce projet de 1980 dépendra sûrement des prix et de ce que le gouvernement retiendra alors. Nos recherches se fondent actuellement sur l'hypothèse que ce projet sera probablement rentable.

M. Trudel: Avec tout le respect que je vous dois, monsieur . . .

Le président: Il vous reste une minute, monsieur Trudel.

M. Trudel: Avant d'abandonner ce sujet, j'aimerais faire un commentaire, monsieur le président. Monsieur Lougheed, vous dites d'une façon plus générale ce qui a été fait depuis quelques années à Cold Lake et ailleurs. Autrement dit, la vapeur, l'injection etc., n'ont rien de neuf en ce qui concerne la recherche . . .

[Texte]

Mr. Lougheed: Oh no, our work at Cold Lake is really quite ahead of all the work that has been done. There has been steam stimulation done in areas where wells produce, let us say, in California, 50 barrels a day and improve them to 150 barrels and that type of thing where the viscosity was not very high, but at Cold Lake the viscosity is extremely high.

Mr. McIvor: If your question, sir, is directed at the fact that we are doing what could be characterized as the same old thing, it is to some extent true, but this is not due to the lack of our searching very hard for better ways to do this and we have some research programs underway.

Some people have been more harsh than you and called it a brute-force-in-ignorance approach, but it is working.

M. Trudel: ... monsieur le président, si vous me permettez une remarque ...

Le président: Monsieur Trudel.

M. Trudel: Ce n'est pas une autre question, mais une simple observation. Vos clients offrent des réponses trop longues pour mes questions.

Le président: Merci.

Mr. Barnett.

Mr. Barnett: Mr. Chairman, I have some questions which I would like to relate for reference purposes to the summary presentation that has been made tonight. First of all, in respect of the question of the Continental margin as established by the 1958 Law of the Sea Conference. There is some ambiguity about the phraseology in that convention as I understand it. It was, I think, 200 metres or the outer limits of exploitability. There appeared to be a growing recognition of accepting the continental margin in the sense of it being at the outer edge of the continental rise.

• 2050

I gather from some of your earlier remarks that as far as is known at present, there are no major sedimentary basins below the main ocean floor that are likely to be oil producing areas. How important is it in offshore exploitation to know the exact definition of a geographic outer limit of a country for purposes of seabed exploitation? Are there any areas of known exploration in which you are involved or of which you know, where the exact geographic definition on a map is of real importance?

Mr. Lougheed: The exact definition of the outside edge of the continental margin is certainly subject to some error, but not a very large one. The seismic surveys will give a pretty good picture of where the edge of the continental margin is within quite a small distance.

Mr. Barnett: If agreement is reached at the Law of the Sea Conference which, in effect, tightens up the 1958 convention and which would permit the launching of a survey to define the boundary between national and international jurisdictions, this is something that could progress at a more or less leisurely pace without interfering with oil exploration. Is that a fair assumption?

[Interprétation]

M. Lougheed: Oh non, nos travaux à Cold Lake sont tout à fait à l'avant-garde de tout ce qui s'est fait jusqu'ici. Il y a eu de la stimulation à la vapeur dans les régions où les puits produisent, disons, en Californie, 50 barils par jour. Et ceci afin de porter la production à 150 barils là où le niveau du produit visqueux n'était pas très élevé. Pourtant, à Cold Lake, ce niveau est extrêmement élevé.

M. McIvor: Monsieur, si votre question a trait au fait que nous faisons ce qui a déjà été fait par le passé, vous avez partiellement raison. Pourtant, ceci ne découle pas du manque de recherche de notre part. Nous avons actuellement des programmes de recherche.

D'autres personnes ont été moins gentilles que vous. Elles l'ont appelé une approche de force brute à cause de l'ignorance générale du sujet, mais c'est efficace.

Mr. Trudel: ... Mr. Chairman, if you will allow me to make a remark ...

The Chairman: Mr. Trudel.

Mr. Trudel: It is not another question, rather it is a remark. Your customers are giving answers that are too long for my questions.

The Chairman: Thank you.

Monsieur Barnett.

M. Barnett: Monsieur le président, j'ai quelques questions que j'aimerais lier à l'exposé qui a été présenté ici ce soir. Tout d'abord, relativement à la question d'une marge continentale établie par la Conférence sur le Droit de la mer qui a eu lieu en 1958. Il y a une certaine ambiguïté dans le libellé de cette convention de la façon dont je l'interprète. Il s'agit, je crois, de 200 mètres ou des limites extérieures de l'exploitabilité. Il semble que l'on reconnaisse de plus en plus la plate-forme continentale comme s'étendant aux confins de la pente continentale.

Je suppose, d'après vos remarques précédentes, que l'on ne connaît à l'heure actuelle aucun bassin sédimentaire important situé sous le fond océanique qui soit susceptible de contenir des gisements pétroliers. Dans quelle mesure est-il important en matière de prospection *offshore* de connaître exactement la définition de la limite géographique extérieure d'un pays aux fins de l'exploitation des ressources sous-marines? Y a-t-il des zones de prospection que vous connaissez ou la définition géographique exacte revêt une grande importance?

M. Lougheed: La définition exacte de la limite extérieure de la plate-forme continentale est susceptible d'être erronée mais pas de façon importante. Les relevés sismiques donneront une bonne image du bord de la plate-forme continentale lorsque la plate-forme continentale est peu étendue.

M. Barnett: Si on parvient à un accord à la conférence sur le droit de la mer afin de renforcer la convention de 1958 et de mettre en train une étude destinée à définir la limite entre les juridictions nationales et internationales, ce travail pourrait progresser relativement lentement sans gêner à la prospection pétrolière. Est-ce exact?

[Text]

Mr. Lougheed: Yes.

Mr. Barnett: I turn now to the bottom of page 3 of your statement: all subsea resources beyond the greater of 200 miles or the edge of the continental margin should be developed under an international regime . . .

I find myself a little puzzled by that statement. I listened to some of the discussions at the UN this fall on this alternative between the continental margin or 200 miles whichever is the greater. All of the discussion, as I understood it, related to national jurisdiction either by way of ownership or by management of the living marine resources above the seabed, rather than to any suggestion that we would retreat from the 1958 convention position of the continental shelf being under national jurisdiction for seabed exploitation.

Unless I am in error, my understanding of the Canadian position as it has been stated, was not to retreat from the continental margin on the seabed itself but to seek to secure marine management control, at least to 200 miles or to the outer limits, in line with what appeared to be a growing trend from nations interested in marine resources in areas where the ocean depth comes closer to the shore than 200 miles. Can you give any rationale for suggesting that we should agree on only 200 miles for our continental shelf on the Atlantic for purposes of oil exploration?

Mr. Lougheed: First of all, our position is no different from that of the Department of External Affairs. We are recommending that Canada have the mineral rights out to the edge of the continental margin, or 200 miles whichever is greater, and outside of that distance—off the Grand Banks, that area might be 350 miles offshore—would be the international régime. The reason there needs to be an international régime is that the partition of the Atlantic Ocean between nations would be somewhat difficult. At the same time many of the nations of the world felt that any resources that were economically recoverable from outside the continental margin or outside 200 miles, whichever is greater, should be shared by all the signatory nations.

• 2055

As far as the fisheries part of it is concerned there has been discussion that has been out to 200 miles and there has been some discussion that it be out to the continental margin if it were greater. But I did not really think that was a particularly important issue.

Mr. Barnett: It is an important issue for people like myself who sit on the Fisheries Committee.

Mr. Lougheed: Yes but I am saying I did not really think that in the U.N. there had been discussion of the continental margin being the main issue. It was more the 200 miles.

Mr. Barnett: I think that is true of most countries. But what is puzzling me slightly about Imperial oil taking this position—let us take the Pacific coast for a moment where the Continental Shelf is narrow . . .

[Interpretation]

M. Lougheed: Oui.

M. Barnett: Je passe maintenant à la page 3, la fin de votre déclaration: toutes les ressources sous-marines situées au-delà de la limite de 200 milles ou au-delà de la plate-forme continentale devraient être développées sous contrôle international . . .

Cela me surprend quelque peu. Je me suis intéressé à certains des débats qui ont eu lieu aux Nations Unies à l'automne de cette année au sujet de cette alternative entre la marge continentale ou la limite des 200 milles, suivant laquelle est la plus éloignée. Si j'ai bien compris, tous ces débats portaient sur l'éventualité d'une juridiction nationale s'exerçant soit au moyen de la propriété directe soit au moyen de la gestion des ressources marines vivantes et il n'était pas du tout question de revenir sur le principe contenu dans la convention de 1958 voulant que la plate-forme continentale dépende de la juridiction nationale en matière d'exploitation du fond océanique.

Sauf erreur de ma part, la position canadienne n'est pas de renoncer à la plate-forme continentale en ce qui concerne les fonds marins eux-mêmes mais plutôt de chercher à obtenir la gestion des ressources marines au moins jusqu'à une limite de 200 milles ou la limite extérieure de la plate-forme, conformément à la tendance qui se dégage parmi les pays côtiers situés dans des régions où les fonds océaniques se rapprochent jusqu'à moins de 200 milles de la côte. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi nous devrions réclamer que 200 milles de notre plate-forme continentale sur l'Atlantique aux fins de la prospection pétrolière?

M. Lougheed: Tout d'abord, notre position ne diffère nullement de celle du ministère des Affaires extérieures. Nous recommandons que le Canada réclame les droits miniers jusqu'à la limite extérieure de la plate-forme continentale ou jusqu'à la limite de 200 milles, suivant laquelle est la plus éloignée, et qu'au-delà de cette limite s'exercerait le régime international. La raison pour laquelle il faut un contrôle international est qu'il serait difficile de partager l'océan Atlantique entre les pays côtiers. En même temps, beaucoup de pays estiment que les ressources économiquement exploitables à l'extérieur de la plate-forme continentale ou au-delà de la limite des 200 milles devraient être partagées par tous les pays signataires.

En ce qui concerne la pêche, on a débattu la question de savoir si les droits devraient s'étendre jusqu'à 200 milles au-delà si la plate-forme continentale est plus large mais je ne pense pas que ce soit un problème particulièrement important.

M. Barnett: C'est un problème important pour des gens comme moi qui siégeons au Comité des pêches.

M. Lougheed: Oui, mais je ne pense pas qu'aux Nations Unies la question de la plate-forme continentale soit le plus grand problème. Il s'agit surtout de la limite des 200 milles.

M. Barnett: C'est vrai de la plupart des pays. Ce qui me surprend quelque peu dans la position de l'*Imperial Oil*—prenons par exemple la Côte pacifique où la plate-forme continentale est étroite.

[Texte]

Mr. Lougheed: We are still saying 200 miles.

Mr. Barnett: ... are you suggesting that there may be areas beyond the Continental Shelf on the Pacific which would be of interest from the point of view of oil exploration?

Mr. Lougheed: No, not really. We are agreeing with the position of the Department of External Affairs that it be 200 miles or the continental margin, if that were farther than 200 miles.

Mr. J. B. Murphy (Administrative Services Manager, Imperial Oil Limited): Mr. Chairman, may I?

The Chairman: Yes.

Mr. Murphy: The idea of 200 miles is a good one, because as we discussed earlier, 200 miles is relatively easy to measure seaward. One would only have to measure 188 miles from the edge of the territorial sea if that were defined as 12 miles.

Mr. Barnett: Yes.

Mr. Murphy: It is an easy line to put on a map and in the majority of cases it includes the continental margin. If we accept 200 miles, that eliminates the need to do these surveys all around the world to define accurately the continental margin because it is inside the 200 miles.

Mr. Barnett: I am interested in the fact that you emphasized this point; I was trying to relate it to your own particular area of interest.

I am not sure how my time is going, Mr. Chairman. I would like to ask one or two questions which arise from the references on page 6 to IMCO. The suggestion here is:

We believe that IMCO is the only technically competent body to deal with ship-source pollution, and that Law of the Sea should recognize this fundamental IMCO role.

I sense that there is a great deal of opposition to that. It may not be a question of technical competence of IMCO, but to the concept, which appears to me you are suggesting or endorsing, that IMCO should in effect have the last word on the question of the management of the régime which deals with ship-source pollution. A great many countries, and certainly there is a body of opinion in Canada as well, are concerned that IMCO in effect is dominated by what are often referred to as shipping states and that the particularly smaller coastal states that are not involved in shipping are not convinced that despite some technical know-how IMCO will be an effective body from the point of view of controlling ship-source pollution in the high seas. You say Imperial is involved in tanker trade in a small way. From that I inferred you were talking about your coastal tanking operations.

• 2100

Mr. Lougheed: Well, also importing. But maybe Mr. Harry Abel could comment on IMCO versus the Law of the Sea and why we feel that it would be better that IMCO look after the shipping regulations than through the Law of the Sea.

[Interprétation]

M. Lougheed: Nous nous en tenons toujours aux 200 milles.

M. Barnett: ... Voulez-vous dire qu'il y a des zones au-delà de la plate-forme continentale pacifique qui seraient intéressantes du point de vue de la prospection pétrolière?

M. Lougheed: Non, pas réellement. Nous sommes d'accord avec la position du ministère des Affaires extérieures qui s'en tient à la limite des 200 milles ou à la plate-forme continentale si celle-ci dépasse les 200 milles.

M. J. B. Murphy (directeur des services administratifs, Imperial Oil Limited): Monsieur le président, puis-je intervenir?

Le président: Oui.

M. Murphy: La notion de 200 milles est bonne car, comme on l'a dit précédemment c'est une distance relativement facile à mesurer. Il suffirait de mesurer 188 milles à partir de la limite de la mer territoriale si celle-ci est de 12 milles.

M. Barnett: Oui.

M. Murphy: C'est une ligne facile à tracer sur une carte et dans la majorité des cas elle englobe toute la plate-forme continentale. Si nous acceptons la limite de 200 milles cela supprime la nécessité d'effectuer tous ces relevés dans le monde entier pour définir avec précision le contour de la plate-forme continentale car celle-ci est située à l'intérieur de ces 200 milles.

M. Barnett: Il est intéressant que vous insistiez sur ce point, j'essayais simplement de la relier au domaine qui vous intéresse particulièrement.

Je ne sais pas s'il me reste beaucoup de temps, monsieur le président. J'aimerais poser une ou deux questions au sujet de la référence à l'IMCO à la page 6. On y lit:

Nous sommes d'avis que l'IMCO est le seul organisme compétent pour traiter de la pollution par les bateaux et que la Conférence sur le droit de la mer devrait reconnaître ce rôle fondamental de l'IMCO.

J'ai l'impression que cela soulève beaucoup d'opposition. Le problème n'est pas la compétence technique de l'IMCO mais le concept général, que vous semblez accepter, voulant que l'IMCO ait le dernier mot en matière de gestion du régime anti-pollution. Un grand nombre de pays, et également une partie de l'opinion au Canada, craignent que l'IMCO ne soit dominé dans la pratique par ce que l'on appelle souvent les pays navigateurs et que les petits pays côtiers qui n'ont pas une flotte importante ne sont pas convaincus que l'IMCO, malgré sa capacité technique ne soit pas en mesure de contrôler la pollution par bateaux en haute mer. Vous dites qu'Imperial fait également dans une petite mesure le transport de pétrole. J'en déduis que vous parliez de vos opérations de cabotage pétrolier.

M. Lougheed: Nous faisons également l'importation. Peut-être M. Harry Abel pourrait-il nous parler du rôle de l'OMCI vis-à-vis du droit de la mer et pourquoi nous pensons qu'il vaudrait mieux que l'OMCI s'occupe de la réglementation des transports et non la Conférence du droit de la mer.

[Text]

Mr. W. H. Abel (Manager, Marine Department, Imperial Oil Limited): I think the reason for that statement relates to the fact that, as you say, in the IMCO convention and the states that were represented there, it did represent the seagoing nations. I would suggest that they, therefore, had not only an inherent interest but also some capability and know-how in looking at the technological aspects of pollution control and ship design and the rest.

Our comment related to trying to keep that technical aspect within IMCO and not opening it up to the general discussion of the Law of the Sea Conference because of the fact that in the Law of the Sea Conference there are a lot of landlocked states that really have no basic knowledge or expertise in the shipping area and in the pollution area. I think this is what we were thinking of and our view is that from a technical point of view the competency lies rather in the seagoing nations rather than in the ones that are not.

Mr. Barnett: Does your reference to an umbrella treaty imply that IMCO should operate within a policy framework?

Mr. Abel: Sure, sure.

Mr. Barnett: Set by the Law of the Sea Conference?

Mr. Abel: Yes, that is correct.

Mr. Barnett: Well, I think if that is really the point you are trying to make I feel a bit better about it.

Mr. Abel: The jurisdictional area is really the interest of the Law of the Sea rather than the interest of IMCO.

Mr. Barnett: IMCO deal with the technical aspect but operate under a decision made on a broader base.

Mr. Abel: Right.

Mr. Barnett: Thank you.

The Chairman: Mr. Fraser.

Mr. Fraser: Thank you, Mr. Chairman. There have been recent Canadian proposals presented to the United States government for negotiations on the tanker route situation on the West Coast. Very briefly, those proposals include suggestions for negotiation on alternative routes for oil tankers, co-operation in combatting oil spills and providing compensation—there has been some mention that some agreement is about to be signed on that—the establishment of navigation controls and joint planning to reduce the danger of collisions or groundings. Could you as briefly as possible give your own company's view of these negotiations and objectives.

Mr. Abel: I am afraid I am not familiar with the exact negotiations that are going on.

Mr. Fraser: I think I can say that at the moment all that has happened is that a Canadian note has been sent to our American friends.

Mr. Abel: Yes. I think certainly from the point of view of establishing traffic routes—traffic separation and greater control, this type of thing—which as you know in seaways are sophisticated to a high degree, this is a major step towards reducing any risks and hazards involved in shipping operations and we certainly support that effort by Canada in endeavouring to work together to obtain the highest degree of safety in that area.

[Interpretation]

M. W. H. Abel (directeur, Département maritime, Imperial Oil Limited): Je pense que la raison tient au fait que, comme vous dites, L'OMCI représente les pays disposant d'une grosse flotte marchande. J'estime que, par conséquent, cette organisation porte un intérêt naturel et peut-être une compétence supérieure pour étudier les aspects technologiques du contrôle de la pollution et de la conception des navires etc . . .

Notre position vise à conserver à l'OMCI cet aspect technique et à ne pas en faire l'objet d'un débat général à la Conférence du droit de la mer étant donné qu'à celle-ci siègent des pays non côtiers qui n'ont pas de connaissances particulières en matière de transport maritime et de pollution océanique. Nous pensons que du point de vue technique la compétence appartient davantage aux pays transporteurs plutôt qu'à ceux qui ne le sont pas.

M. Barnett: Est-ce que votre référence à un traité-couverture implique que l'OMCI devrait fonctionner à l'intérieur d'un cadre politique bien défini?

M. Abel: Certainement.

M. Barnett: Fixé par la Conférence du droit de la mer?

M. Abel: Oui, c'est cela.

M. Barnett: Si c'est vraiment là votre intention, mes craintes en sont quelque peu apaisées.

M. Abel: La zone juridictionnelle intéresse davantage la Conférence du droit de la mer plutôt que l'OMCI.

M. Barnett: L'OMCI s'occuperait de l'aspect technique mais opérerait dans un cadre plus large qui lui serait opéré.

M. Abel: C'est cela.

M. Barnett: Je vous remercie.

Le président: Monsieur Fraser.

M. Fraser: Je vous remercie, monsieur le président. Le Canada a présenté récemment des propositions au gouvernement américain en vue de négocier le trajet des pétroliers sur la côte-ouest. Très brièvement, ces propositions portent notamment sur la négociation d'un trajet de rechange pour les pétroliers, la collaboration dans la lutte contre les déversements de pétrole et le paiement de compensations—on prétend qu'un accord est sur le point d'être signé à ce sujet—la mise en place d'un contrôle de la navigation et une planification commune pour réduire le danger de collisions ou d'échouements. Pourriez-vous nous indiquer aussi brièvement que possible la position de votre compagnie au sujet de ces négociations et de ces objectifs.

M. Abel: Je ne sais pas ce qui se dit au cours de ces négociations.

M. Fraser: Tout ce qu'il y a eu pour l'instant c'est que le gouvernement canadien a envoyé une note aux États-Unis.

M. Abel: Oui. Du point de vue de l'établissement du trajet—séparation des navires et plus grand contrôle, ce genre de choses—qui sont une chose très compliquée sur une route maritime, ce serait un grand pas vers une réduction des risques inhérent à ce genre de transport et nous soutenons sans réserve tous les efforts du Canada visant à atteindre une plus grande sécurité dans ce domaine.

[Texte]

Mr. Fraser: I take it, despite whatever other negotiations are taking place on an international basis, that from your remarks you are in favour of these particular bilateral negotiations.

Mr. Abel: I think it is well within the confines of two parties to make whatever arrangements in their internal waters that they see fit.

Mr. Fraser: Is Imperial Oil operating tankers, either directly or indirectly, on the high seas or any other seas at the moment?

Mr. Abel: Yes, we are.

Mr. Fraser: What steps has Imperial Oil taken to bring these tankers and the training of the crews up to standards which would, as much as is humanly possible, cut down the risk of accident?

Mr. Abel: I can give you an example of that in the recent addition of a new radar for our 110,000 deadweight-ton ship that we operate. It has an anticollision mechanism on it. It is called a Marconi predictor; it is one of the latest technological advances that we know of. It has cost \$45,000 just for the radar itself, and of course we have had our crews trained in England to operate and maintain this particular equipment. I just cite that as an example, if you wish, of our efforts to acquire the latest technology and to utilize it to the best extent possible.

Mr. Fraser: I do not suppose there would be any quarrel with the suggestion that it is far more important to prevent the accident than to quarrel about compensation afterwards?

• 2105

Mr. Abel: An ounce of prevention is worth a pound of cure, that is right.

Mr. Fraser: Is Imperial, as a corporation, using chartered vessels?

Mr. Abel: Yes.

Mr. Fraser: How much control do you have over the standards of those vessels and their crews?

Mr. Abel: The standard of performance of the unit itself, the crews themselves, is set by the owner. We do not charter a vessel that we know has a poor performance record. We check out; for instance, we check out in Canada. We hire a small vessel and we checked out the individual piece of equipment first to assure ourselves that it did not have any high risk, and we assured ourselves that the crew were properly qualified and met all the requirements of Canadian law.

Mr. Fraser: Are you satisfied that in vessels that are chartered you have sufficient control on the charter arrangements so that you could step in and literally impose your own views of what the standards ought to be upon the owners of the charter vessel?

Mr. Abel: I do not know just how to answer that question, in the sense that there are certain rights that an owner has. I think the way to answer that question would be that if we felt we were chartering a ship that had any degree of risk related to its performance, the standards of equipment or people, we would then cancel that charter. It is not our intention to employ anyone who operates in a standard that is not acceptable.

[Interprétation]

M. Fraser: Je suppose donc que, malgré les autres négociations en cours sur le plan international, vous êtes en faveur de ces négociations bilatérales particulières.

M. Abel: Je pense qu'il est parfaitement du ressort des deux parties de conclure tous les arrangements qu'elles souhaitent dans leurs eaux intérieures.

M. Fraser: Est-ce que Imperial Oil a des pétroliers en haute mer ou ailleurs à l'heure actuelle?

M. Abel: Oui.

M. Fraser: Quelles mesures Imperial Oil a-t-elle prises pour faire accéder ces pétroliers et leurs équipages aux normes permettant de réduire les risques d'accidents autant qu'il est humainement possible de le faire?

M. Abel: Pour ne citer qu'un exemple, nous avons installé récemment un nouveau radar sur notre navire de 110,000 tonnes de port-lourd. Il est muni d'un mécanisme anticollision appelé prédicteur Marconi; c'est l'un des appareils les plus perfectionnés que nous connaissions. Ils nous en a coûté \$45,000 rien que pour le radar et bien entendu il nous a fallu entraîner nos équipages en Angleterre pour le faire fonctionner et l'entretenir. C'est un exemple des efforts que nous faisons pour acquérir les techniques les plus perfectionnées et les utiliser au mieux.

M. Fraser: Je suppose que vous êtes d'accord avec la proposition qu'il vaut bien mieux prévenir les accidents plutôt que de se battre pour les compensations ensuite?

M. Abel: Il vaut mieux prévenir que guérir, c'est exact.

M. Fraser: Est-ce que Imperial Oil utilise des navires affrétés?

M. Abel: Oui.

M. Fraser: Quel contrôle exercez-vous sur les normes de ces navires et de leur équipage?

M. Abel: Nous ne connaissons que la performance du navire lui-même, l'équipage étant choisi par le propriétaire. Nous n'affrètons pas de bateau qui a mauvaise réputation. Nous vérifions; par exemple, nous vérifions au Canada. Nous avons affrété un petit navire et nous avons d'abord vérifié individuellement les équipements pour nous assurer qu'il n'y avait pas de risque et nous nous sommes également assurés que l'équipage était qualifié et satisfaisait à toutes les conditions de la législation canadienne.

M. Fraser: Êtes-vous convaincu que vous exercez un contrôle suffisant sur les navires affrétés, au point de pouvoir imposer votre point de vue sur les normes de sécurité au propriétaire du navire?

M. Abel: Je ne sais pas trop comment répondre à la question car le propriétaire possède également certains droits. Si un bateau ne présente pas toutes les garanties de sécurité en matière d'équipement ou d'équipage, nous ne l'affrèterions pas. Nous n'avons nullement l'intention d'employer quiconque ne respecte pas toutes les normes de sécurité.

[Text]

I might say that we pay premiums in our chartering operations to have the best quality of ship available. Actually, we pay a higher cost in some of our chartering efforts because we hire ships that are of a newer age and higher quality. We do not hire just anything that comes along, if that is what you are suggesting.

Mr. Fraser: Where is the ownership of most of these charter vessels?

Mr. Abel: They vary. From a flag point of view, we at times have Liberian and Panamanian. We have an Exxon in the United States that is under charter to us, a U.S. vessel in this case.

Mr. Fraser: In the event that these ships do cause a severe oil spill, what responsibility does your company have?

Mr. Abel: It depends on where the spill occurs. We are cargo owner, and as a cargo owner in certain aspects we are insured under our CRISTAL agreement to cover us for spills and to take action related to the clean-up cost.

Mr. Fraser: Are you satisfied that the use of charter vessels by your corporation is sufficiently well regulated that your own notions of safety are being translated into the operation of those vessels?

Mr. Abel: Yes, I would say so.

Mr. Fraser: Have there been standards set by IMCO? I understand there have been.

Mr. Abel: What sort of standards? For equipment, or for people or for what?

Mr. Fraser: For the ship, the equipment and the crew.

Mr. Abel: You are talking about the Convention of 1973?

Mr. Fraser: Yes.

Mr. Abel: The Convention outlines certain standards related to ship construction, the size of tanks within the ship. There are quite a large number of technical aspects of the ship design related to safety. There are also technical aspects related to pollution control procedures, monitoring equipment, this type of thing, to ensure control of pollution standards.

Mr. Fraser: Of the ships that you are using under charter at the present time, are you satisfied that all meet that standard?

Mr. Abel: Yes, I would say so. I cannot think of any one that would not get a pollution prevention certificate when that Convention becomes law.

Mr. Fraser: And that is also true of your own ships?

Mr. Abel: Yes.

Mr. Fraser: Do you have ships owned by yourselves?

Mr. Abel: Yes, we do.

Mr. Fraser: Can you comment on what your own company's view is with respect to the Arctic Waters Pollution Prevention Act and whether you feel that this should be replaced by an international convention or agreement or arrangement.

[Interpretation]

Nous payons des primes pour obtenir les navires de la meilleure qualité possible. En fait, ces navires nous coûtent davantage car nous ne prenons que les plus récents et les mieux équipés. Nous n'affrêtons pas le premier navire qui se présente à nous, si c'est cela que vous voulez dire.

M. Fraser: A qui appartiennent la plupart de ces bateaux affrétés?

M. Abel: C'est variable. En ce qui concerne leur pavillon, nous en avons des libériens et des panaméens. Nous avons un bateau américain appartenant à Exxon.

M. Fraser: En cas de déversement par ces navires, quelle responsabilité avez-vous?

M. Abel: Cela dépend de l'endroit où le déversement se produit. Nous sommes les propriétaires du chargement et en tant que tels nous sommes assurés dans le cas de notre CRISTAL pour les déversements et le coût du nettoyage.

M. Fraser: Êtes-vous convaincu que vos opérations d'affrètement sont suffisamment bien contrôlées pour que vos exigences de sécurité soient effectivement suivies dans le fonctionnement de ces navires?

M. Abel: Je pense que oui.

M. Fraser: Est-ce que l'OMCI a fixé des normes? Je crois qu'elle l'a fait.

M. Abel: Quelles sortes de normes? Pour l'équipement, les équipages ou quoi?

M. Fraser: Pour le bateau, l'équipement et l'équipage?

M. Abel: Parlez-vous de la convention de 1973?

M. Fraser: Oui.

M. Abel: La convention définit certaines normes en matière de construction de navires, de dimension, de citernes. Dans un bateau il existe un grand nombre d'aspects ayant trait à la sécurité. Il y a également des aspects techniques ayant trait à la sécurité. Il y a également des aspects techniques ayant trait aux procédures de contrôle de la pollution, l'équipement de surveillance, ce genre de chose afin d'assurer le respect des normes de contrôle de la pollution.

M. Fraser: Parmi les navires que vous affrêtez à l'heure actuelle, êtes-vous convaincu que tous répondent à ces normes?

M. Abel: Je pense que oui. Je n'en vois aucun qui n'obtiendrait pas le certificat de prévention de la pollution une fois que la convention entrera en vigueur.

M. Fraser: Et c'est également vrai de vos propres navires?

M. Abel: Oui.

M. Fraser: Avez-vous également des bateaux qui vous appartiennent?

M. Abel: Oui.

M. Fraser: Quelle est la position de votre compagnie en ce qui concerne la Loi sur la prévention de la pollution dans les eaux arctiques et pensez-vous qu'elle devra être remplacée par une convention ou un accord international?

[Texte]

• 2110

Mr. Abel: I think that the Canadian Arctic is a special area. The seas there are a special area, and we recognize the fact that Canada was in a position where it had to take this particular view of passing legislation, if you wish, in advance of what we hope will become international recognition of the fact that the Arctic waters are a special area and require special protection, and we hope that this will become an international standard. As you know, in Article 9 the Canadian delegation very strongly supported what we think was a very admirable resolution that probably should be reintroduced at the Law of the Sea Conference. If it is actually one which we think is a great compromise, it will probably facilitate the recognition of the Arctic water as a special area.

Mr. Fraser: I think I have time for about one more question, Mr. Chairman. I wonder if you could turn to page three of your yellow-bound brief. You say in the second subparagraph:

Coastal states should permit the continuation of oil and gas exploration and development in the continental margin, pending any new international agreement. The UN Moratorium is "advisory" and involves no legal force.

What problems do you see if that policy is pursued? Do you run into the situation of a mad scramble of finders-keepers as opposed to any rational or, let us say, a less rational plan for the exploration of those resources.

Mr. Lougheed: What is referred to in the paragraph that you have referred to is that the UN Moratorium was that there should be no exploration outside the edge of the continental margin. I gather your question is, assuming there is no resolution at the Law of the Sea Conference, what would happen?

Mr. Fraser: Perhaps you can explain a bit more clearly what you mean by this paragraph. Perhaps I do not fully understand what you mean.

Mr. Lougheed: We are saying in the first sentence of this paragraph that in Canada the government should continue to permit exploration out to the edge of the continental margin. We are also saying in this paragraph that the UN Moratorium really only applies outside the continental margin, but there are some nations that would say that the UN Moratorium applies to only outside 200 miles, and we have some continental margin outside that.

Mr. Fraser: Your position is that lacking any other form of agreement the coastal state should continue to allow exploration in that area?

Mr. Lougheed: Out to the edge of the continental margin.

The Chairman: Mr. Walker.

Mr. Barnett: That is in line with the 1958 convention.

Mr. Lougheed: Yes.

[Interprétation]

M. Abel: Je pense que l'Arctique canadien est tout à fait spécial. La Mer arctique est une mer spéciale et nous reconnaissons que le Canada était tenu d'adopter cette législation en anticipant ce qui nous espérons deviendra une reconnaissance internationale du caractère spécial des eaux arctiques qui nécessitent une protection spéciale et nous espérons que cette législation deviendra une norme internationale. Comme vous le savez, l'article 9 de la Loi canadienne contient une résolution admirable qui devrait être introduite également à la Conférence sur le droit de la mer. C'est un excellent compromis et nous espérons qu'il facilitera la reconnaissance des eaux arctiques comme présentant un caractère spécial.

M. Fraser: Je crois avoir le temps de poser encore une question, monsieur le président. Je vous prie de vous reporter à la page 3 de votre mémoire à couverture jaune. Vous dites dans le deuxième sous-paragraphe:

Les pays côtiers devraient autoriser la poursuite de la prospection et de l'exploitation du gaz et du pétrole sur la plate-forme continentale dans l'attente de tout accord international nouveau. Le moratoire des Nations-Unies est «consultatif» et n'a pas de force légale.

Quels problèmes entrevoyez-vous si cette politique est maintenue? Pensez-vous que tout le monde va se précipiter, chacun gardant ce qu'il trouve, plutôt que d'avoir un plan de prospection rationnel des ses ressources.

M. Lougheed: Ce qui est dit dans le paragraphe que vous citez est que le moratoire des Nations-Unies ne prévoit que l'arrêt de la prospection au-delà de la plate-forme continentale. Je suppose que vous voulez savoir ce qui se passera si aucune résolution n'est adoptée à cet effet à la Conférence sur le droit de la mer?

M. Fraser: Peut-être pourriez-vous expliquer un peu plus clairement ce que vous entendez par ce paragraphe. Je ne comprends pas très bien ce que vous voulez dire.

M. Lougheed: Nous disons dans la première phrase de ce paragraphe que le gouvernement canadien doit continuer à autoriser la prospection jusqu'à la limite de la plate-forme continentale. Nous disons également que le moratoire des Nations-Unies ne s'applique vraiment qu'au-delà de la plate-forme continentale tandis que certains pays prétendent que le moratoire des Nations-Unies s'applique à l'extérieur de la limite des 200 milles et nous avons des portions de plate-forme continentale situées à l'extérieur de cette limite.

M. Fraser: Votre position est donc que, en l'absence de tout autre accord, l'État côtier devrait continuer à autoriser la prospection dans cette zone?

M. Lougheed: Jusqu'à la limite de la plate-forme continentale.

Le président: Monsieur Walker.

M. Barnett: Cela est conforme à la Convention de 1958.

M. Lougheed: Oui.

[Text]

The Chairman: Mr. Walker.

Mr. Walker: Thank you, Mr. Chairman. I appreciate these gentlemen appearing tonight. I think I should suggest that these two groups, the witnesses and those of us below the salt really represent different constituencies. Our constituency, of course, includes you people and I would like to think that your constituency, Imperial Oil, includes us and all the Canadian people, and I hope we can grow closer together in representing constituencies that are very closely wedded. I want to ask some very short questions, but maybe I should first say how pleased I was to read that very nice article about your former president, Mr. Twaits. I do not know whether he has resigned yet. He is a tremendous hockey fan and Hockey Night in Canada is a great institution, maybe second only to yours, although I do not think they make as much money as you people do.

Mr. Fraser: We have had football in the House all day and now you are talking hockey!

Mr. Walker: So, if you would care to take to Mr. Twaits, at least from one member of this Committee, my best wishes. He is a good Canadian citizen.

Mr. McIvor: Thank you very much. I will be very glad to do that.

• 2115

Mr. Walker: Having said that, how many dry wells did you—and you know the story I am talking about; it was in the Arctic—drill before you hit Leduc? And that was the last well, I understand, before you were going to pack it all up.

Mr. McIvor: One hundred and thirty-three.

Mr. Walker: One hundred and thirty-three.

Mr. McIvor: The one hundred and thirty-fourth was Leduc.

Mr. Walker: What leads you to keep on drilling dry wells? You may think this is a funny question. I do not mean it to be humorous. There must come an economic point sometime where . . .

Mr. McIvor: I think perhaps the most difficult decision there ever is to make in the exploration process is the one you have just defined, and that is when to quit. At that particular time . . .

Mr. Walker: Something like politics, I may say.

Mr. McIvor: I cannot really speak for that particular time, but it was certainly in everyone's interest to develop some indigenous supply at that time. I guess we existed largely on faith. It did go on and on and on, and perhaps as you read in the article, very many people were very concerned about it. We had a meeting of almost anybody who could bring anything to that particular issue and we decided on one more go and it was good.

Mr. Walker: Has your company anything to do with the drilling off Sable Island? Are you involved in that?

[Interpretation]

Le président: Monsieur Walker.

M. Walker: Je vous remercie, monsieur le président. J'apprécie beaucoup les témoins qui comparaissent ce soir. Je pense que ces deux groupes, c'est-à-dire d'un côté les témoins et de l'autre côté nous-mêmes représentons des intérêts différents. Nos intérêts, bien sûr, vous englobent vous et j'aimerais penser que les intérêts d'Impérial Oil nous englobent nous et toute la population canadienne et j'espère que nous pourrions réaliser une alliance étroite entre ces intérêts différents. J'aimerais poser quelques brèves questions mais je tiens tout d'abord à dire combien j'ai été heureux de lire un excellent article sur votre ancien président, M. Twaits. Je ne sais pas s'il a déjà démissionné. C'est un fanatique du hockey et la soirée du hockey est une grande institution qui vient directement au deuxième rang après la vôtre, bien que je ne pense pas qu'elle fasse autant de profits que vous.

M. Fraser: Nous avons entendu parler de football toute la journée à la Chambre et maintenant vous parlez de hockey.

M. Walker: Veuillez donc présenter à M. Twaits les meilleurs vœux d'au moins un des députés de ce comité. C'est un très bon citoyen canadien.

M. McIvor: Je vous remercie, je n'y manquerai pays.

M. Walker: Ceci dit, combien de puits avez-vous forés sans succès avant de tomber sur Leduc, et vous voyez de quoi je veux parler, c'est dans l'article? Et je pense que c'était le dernier puits, après lequel vous deviez abandonner.

M. McIvor: 133.

M. Walker: 133.

M. McIvor: Leduc a été le 134^e.

M. Walker: Qu'est-ce qui vous amène à poursuivre des forages infructueux? Vous trouverez peut-être ma question amusante. Je ne veux pas faire d'esprit. Il doit y avoir une limite économique au-delà de laquelle . . .

M. McIvor: Je pense que la décision la plus difficile à prendre en cours d'exploration est celle que vous venez de définir, et c'est quand abandonner. A ce moment-là . . .

M. Walker: Je dirais que c'est un peu comme la politique.

M. McIvor: Je ne peux vraiment préciser ce moment particulier, mais il était certainement de l'intérêt de tout le monde que nous trouvions des réserves sur place à ce moment-là. Je pense que nous vivions surtout d'espoir. Cela se poursuivait sans cesse, et comme vous l'avez peut-être vu dans l'article, beaucoup de gens s'inquiétaient de la situation. Nous avons réuni presque tous les gens qui pouvaient contribuer à la solution du problème et nous avons décidé de faire un dernier essai et c'est tout.

M. Walker: Votre compagnie a-t-elle quel que chose à voir avec les forages au large de l'île des Sables? Y participez-vous?

[Texte]

Mr. McIvor: No, we are not.

Mr. Walker: Why did you feel it was necessary to apply for two licences with your drilling 250 miles out—did I understand you to say?

Mr. McIvor: In the Province of Nova Scotia where we own deep acreage rights—and the federal government and Newfoundland—I guess it would seem prudent pending any outcome to have both of those sets of permits.

Mr. Walker: Maybe the Chairman can answer this: was there not a Supreme Court decision in connection with the authority to apply for licences for offshore drilling?

The Chairman: Are you asking for legal advice?

Mr. Lougheed: The answer to the question is yes. There was a Supreme Court decision which was only pertinent to British Columbia and the provinces in the east do not recognize necessarily that decision.

Mr. Walker: I see. Have you many capped wells at the present time in Canada—wells that are there, the oil is there and everything else—that you have capped and you are holding in reserve—underground storage? I am saying nonpumped underground storage.

Mr. McIvor: Which kind?

Mr. Walker: Nonpumped underground storage.

Mr. Lougheed: There are two kinds of wells that are capped. There are those up in the Mackenzie Delta where we have made discoveries. Of course, until there is a transportation system, and there has to be either for gas or oil, naturally you cannot produce the wells in those areas. There are not very many of those. In some remote areas in Northern Alberta and in Northeastern British Columbia there is the odd capped gas well, but no capped oil wells of any significance. If an oil well produces a reasonable amount of oil, you can usually afford to truck it to some pipeline terminal. It is only capped gas wells and there are very few. Not only does Imperial have very few; industry does not have very many capped gas wells.

Mr. Walker: On page 3 of your . . . This, incidentally, was in my judgment a good brief. It was nice and short and it was quite clear. On the bottom of page 3—and I think Mr. Barnett made reference to it:

—All subsea resources beyond the greater of 200 miles or the edge of the continental margin should be developed under an international regime for the benefit of all signatory nations.

I am wondering if we could not get a little philosophical here for the moment and talk as the poets do and ask why this is only for signatory nations and why some of the nations, the nonresource nations, should not be thought of in these terms.

Mr. Lougheed: A nonresource nation in your description was not willing to sign the Law of the Sea. I think those who have signed would say, why should we give them some of the revenue?

[Interprétation]

M. McIvor: Non.

M. Walker: Pourquoi avez-vous jugé nécessaire de demander deux permis de forage à 250 milles, si j'ai bien compris?

M. McIvor: En Nouvelle-Écosse où nous avons des droits d'exploration en profondeur—ainsi que le gouvernement fédéral et Terre-Neuve—il semblerait prudent d'obtenir les deux séries de permis, quel que soit le résultat.

M. Walker: Le président pourra peut-être répondre à cette question: la Cour suprême n'a-t-elle pas pris une décision à propos de la demande de forage au large des côtes?

Le président: Demandez-vous un avis juridique?

M. Lougheed: La réponse est oui. La Cour suprême a pris une décision ne s'appliquant qu'à la Colombie-Britannique, et les provinces de l'Est n'accepteront pas forcément cette décision.

M. Walker: Je vois. Actuellement, au Canada, y a-t-il beaucoup de puits coiffés—c'est-à-dire installés, avec du pétrole et tout le reste—que vous avez bouchés et que vous gardez en réserve, des réserves souterraines? Je parle de réserves souterraines non exploitées.

M. McIvor: De quel genre?

M. Walker: Les réserves souterraines non exploitées.

M. Lougheed: Il y a deux sortes de puits qui sont coiffés. Il y a ceux du delta du MacKenzie où nous avons fait des découvertes. Bien sûr, jusqu'à ce que nous ayons un moyen de transport, que ce soit pour le gaz ou pour le pétrole, on ne peut évidemment pas exploiter les puits de ces régions. Il n'y en a pas tellement. Dans certaines régions éloignées du nord de l'Alberta et du nord-est de la Colombie-Britannique, il y a également des puits de gaz coiffés, mais aucun puits important de pétrole coiffé. Si un puits produit suffisamment de pétrole, on peut généralement le transporter par camion jusqu'à un oléoduc. Il n'y a que des puits de gaz qui soient coiffés, et il y en a très peu. Ce n'est pas seulement *Imperial* qui en a très peu, mais également l'industrie.

M. Walker: A la page 3 de votre mémoire, qui d'ailleurs me semble excellent, bref, bien écrit et très clair, au bas de la page 3 donc, auquel a fait allusion M. Barnett, on peut lire:

—Toutes les ressources sous-marines situées au-delà de 200 milles ou de la limite de la marge continentale, soit la plus grande de ces distances, devraient être mises en valeur en vertu d'un régime international à l'avantage de tous les pays signataires.

Nous pourrions peut-être faire un peu de philosophie pour un moment et parler comme les poètes pour demander pourquoi les pays signataires seulement devraient être avantagés et pas les autres pays, qui n'ont pas de ressource.

M. Lougheed: Les pays qui n'ont pas de ressource, comme vous dites, n'ont pas voulu signer le document sur le droit maritime. Je pense que ceux qui ont signé se demanderaient pourquoi leur accorder une partie de revenus?

[Text]

• 2120

Mr. Walker: I do not follow that, would you give it again?

Mr. Lougheed: If there is any revenue from this international regime area to be shared the people who have signed the document would agree to share it. For anybody who did not sign, it would be just like a . . .

Mr. Walker: Would you think there would be resistance on the part of any nation, any land-locked nation who had no access to a sea of any kind? Do you think if they had the opportunity to sign such an agreement that they would refuse?

Mr. Lougheed: They may not sign it until there is any revenue; that might be 20 years away.

Mr. Walker: I see.

How would you propose that your company—and again we are dealing with a hypothetical question—in the development of the deep-sea resources would assist in the financing? What participation would there be on the part of your company?

Mr. Lougheed: As I said earlier, we really do not have any exploration ideas for minerals in the international regime area. There are some companies that do appear to have an interest in the area; Noranda was mentioned as being one of them.

Mr. Walker: If you did decide to do some work for these signatory nations and to get involved in something like this—have you conceived of this? Have you had any thoughts at all of participation?

Mr. Lougheed: I can conceive of it. Now what was the question?

Mr. Walker: How would you participate where you would not get, if you will, your full 100 per cent share of the profits of your work, where you would be confining yourself . . .

Mr. Lougheed: We do not know. With the high taxes and royalties in Canada we do not get anywhere near 100 per cent.

Mr. Walker: You may do worse.

Mr. Lougheed: What I said earlier is that when the international regime authority disposes of mineral rights, there are many different ways they could dispose of them; they could dispose of them on the basis of a competitive bid—such as, “we will give 20 per cent of the revenue”, like a royalty.

Mr. Walker: I see. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: I have exhausted the list of the first questioners. I know that some of our questioners would like to repeat. Mr. Munro? Mr. Hopkins, do you have questions to ask? Before we get to the second round we will try to get the members who did not ask any questions. Mr. Hopkins.

Mr. Hopkins: I have one key question to ask, Mr. Chairman, but I am quite prepared to take my turn around the table as long as I get it on.

[Interpretation]

M. Walker: Je ne comprends pas bien, pouvez-vous répéter?

M. Lougheed: S'il y a des revenus à partager dans ce régime international, les pays signataires du document conviendront de les partager. Pour ceux qui n'ont pas signé, cela revient à . . .

M. Walker: Pensez-vous que les pays qui n'ont aucun accès à la mer opposeraient une certaine résistance? Pensez-vous que s'ils pouvaient signer un tel accord, ils refuseraient?

M. Lougheed: Ils peuvent ne pas le signer avant qu'il n'y ait des revenus; cela peut prendre 20 ans.

M. Walker: je vois.

A votre avis, de quelle manière votre compagnie—et il s'agit encore une fois d'une question hypothétique—participerait-elle au financement de l'exploitation des ressources sous-marines? Quelle serait la participation de votre compagnie?

M. Lougheed: Comme je l'ai déjà dit, nous n'avons pas vraiment de principe d'exploration pour les minerais de la zone soumise au régime international. Certaines compagnies semblent s'intéresser à cette zone; on dit que Noranda en fait partie.

M. Walker: Si vous décidiez de travailler pour les pays signataires et de participer à un tel projet . . . Y avez-vous songé? Avez-vous envisagé une telle participation?

M. Lougheed: Je peux le concevoir. Quelle était votre question?

M. Walker: Quelle serait votre participation si vous ne pouviez garder la totalité de vos profits, si vous deviez vous limiter . . .

M. Lougheed: Nous ne savons pas. Etant donné l'importance des taxes et des redevances canadiennes, nous n'en gardons de toute façon pas la totalité.

M. Walker: Cela pourrait être pire.

M. Lougheed: Comme je l'ai dit tout à l'heure, lorsqu'une autorité internationale a des droits sur les minerais, il y a différentes façons dont elle peut s'en prévaloir, elle peut faire des offres concurrentielles, et offrir, par exemple, 20 p. 100 des revenus, comme une redevance.

M. Walker: Je vois. Merci, monsieur le président.

Le président: J'ai épuisé ma liste pour la première série de questions. Je sais que certains aimeraient poser d'autres questions. Monsieur Munro? Monsieur Hopkins, avez-vous des questions à poser? Avant que nous passions à la deuxième série, je vais donner la parole aux députés qui n'ont posé aucune question. Monsieur Hopkins.

M. Hopkins: J'ai une question importante à poser, monsieur le président, mais je suis disposé à attendre mon tour, pour autant que je puisse la poser.

[Texte]

An hon. Member: Go ahead.

Mr. Hopkins: I notice that the Imperial position stated on page 2 is that:

Imperial ... has a fundamental interest in the related issues of the width of territorial seas, and ...

number two,

... passage of commercial vessels through straits and other waters over which a coastal state simply claims or in fact has jurisdiction.

I consider this to be an extremely key point, because I think the Department of National Defence in Canada, and Canada as a United Nations peacekeeping nation to a very large degree in the world, must have a degree of interest in this same thing.

Mr. Lougheed: We agree.

Mr. Hopkins: Have you anything more specific to add to this? What is your input to the people who are going to attend the conference in Caracas in June and during the summer months?

Mr. Lougheed: I might ask Mr. Abel to answer that question.

Mr. Abel: I am not quite clear, sir, about what you are looking for. Why do we support the 12-mile limit, as an example?

Mr. Hopkins: No; there is no question in my mind about why you support it. I want to know what your approach is and your philosophy, and what input you are going to have to the Canadian representatives who are going to attend the Caracas conference.

Mr. Abel: We have not had an opportunity to discuss this with the people concerned. The only influence we have, as a company, to help the passage of this particular ... Outside our own area of interest in Canada, I do not know if we have very much interest. We have, as you know, a relationship with other affiliates and we do present our views to them. I am thinking particularly of Exxon in New York. We present our views just as we have here and they have in front of them our position related to these matters. We might have some influence on that.

• 2125

Mr. McIvor: We might be able to bring some technological expertise that these people might find to their benefit. For instance, the question was raised earlier of the actual definition of the continental margin. I am sure we could aid in that regard. It is a matter over which there is very little scientific controversy. We could perhaps amplify that for any attendees.

Mr. Hopkins: Obviously, if we are going to have any impact on this one particular issue, we must have support from other nations who have similar views.

[Interprétation]

Une voix: Allez-y.

M. Hopkins: Je vois qu'à la page 5, vous indiquez que:

L'Imperial Oil ... est fondamentalement intéressée aux questions connexes de la largeur des eaux maritimes territoriales et ...

deuxièmement,

... du passage des navires de commerce dans les détroits et les autres eaux sur lesquelles un État côtier réclame simplement ou possède de fait la compétence.

Je considère la question comme très importante, car je pense que le ministère canadien de la Défense, et le Canada en tant que pays-membre des Nations unies, chargés dans une grande mesure de la paix dans le monde, doivent également s'intéresser grandement à la question.

M. Lougheed: Nous sommes d'accord.

M. Hopkins: N'avez-vous rien de plus précis à ajouter? Qu'allez-vous dire à ceux qui vont participer à la conférence de Caracas en juin et au cours de l'été?

M. Lougheed: Je vais demander à M. Abel de répondre à votre question.

M. Abel: Je ne sais pas exactement ce que vous recherchez. Pourquoi, par exemple, nous sommes en faveur d'une limite de 12 milles?

M. Hopkins: Non, je pense savoir très bien pourquoi vous le faites. J'aimerais savoir quelle est votre conception, et ce que vous allez dire aux représentants canadiens qui vont participer à la conférence de Caracas.

M. Abel: Nous n'avons pas eu l'occasion d'en discuter avec les personnes intéressées. La seule exigence que notre compagnie peut avoir à cet égard ... En-dehors de la zone qui nous intéresse particulièrement au Canada, je ne sais pas si ce serait très intéressant. Vous savez que nous entretenons des relations avec d'autres groupes affiliés auxquels nous présentons nos points de vue. Je pense en particulier à Exxon de New York. Nous leur donnons notre avis comme nous venons de le faire ici afin qu'ils sachent ce que nous pensons des différents problèmes. C'est en cela que nous avons peut-être quelque influence.

M. McIvor: Peut-être serait-il bon que nous les fassions profiter de notre technologie. Par exemple, on parlait tout à l'heure de la définition réelle de la marge continentale. Je suis sûr que nous pourrions aider à cet égard. C'est une question sur laquelle il y a très peu de controverse scientifique. Peut-être certains seraient-ils intéressés.

M. Hopkins: Il va de soit que si nous voulons avoir une influence quelconque sur ce problème particulier, nous devons obtenir le soutien d'autres pays qui sont du même avis.

[Text]

Mr. Lougheed: Correct.

Mr. Hopkins: Has your company put forward any views or approaches to your affiliates or companies in other nations with similar views, and if so what are these?

Mr. Lougheed: Let me give you what might be more of a comment than an answer. I have been a member of a worldwide committee of Exxon's studying all the various aspects of the law of the sea and have attended a number of meetings—throughout the world, in the Exxon worldwide corporations most of the affiliates are Esso trademark companies.

We have helped to influence the Exxon company in terms of things like, say, jurisdiction of seabed resources. We have not had much influence when it comes to transiting the straits because there are other affiliates around the world who know much more about that problem than we do. But I do know that the whole issue of making sure that oil can be moved throughout the world and be able to go through some of the straits that would be less than 24 miles wide if the territorial sea is extended to 12 miles on each side, this issue of being able to transit straits, is quite important to the companies that are moving large volumes of oil in the world trade. If individual countries who have control of an international strait could put forth very stringent—so stringent that “you have to pay some remuneration to not meet the rules to go through my strait”—it could increase the cost of shipping oil throughout the world.

Mr. Abel: One example, I think, of where we have had some influence is the area of the ice-covered waters.

Mr. Lougheed: Yes, and we definitely influenced the Exxon company in its worldwide position that will be discussed by various Exxon affiliates with many different nations. But there should be consideration for the Arctic as a special area and outside the normal rules for transiting a strait.

Mr. Abel: As a matter of fact, Exxon supports the convention number 9, the draft convention that was defeated in the IMCO Convention. We had a definite role there in trying to influence that. We have a considerable influence worldwide, therefore, in their activities with other governments.

Mr. Hopkins: Yes. I notice here that even under normal conditions you support the 12-mile strait. How much support do you anticipate we have, worldwide, at this time for this particular . . .

Mr. Lougheed: For the 12-mile limit?

Mr. Hopkins: Yes.

Mr. Lougheed: I think the support on a worldwide basis is quite high.

Mr. Hopkins: I have one more question, Mr. Chairman, that I think is of crucial importance and which relates a great deal to Imperial Oil Limited.

• 2130

I can remember when we got our first radio on the farm, and I am not that old—it was through poverty more than it was through technical invention—and we used to listen to the nationwide hockey broadcasts of Foster Hewitt. What a great innovation this was to the farm communities in Canada. However, I recently had an opportunity to visit our Canadian Forces in Europe, in Cyprus and messages, but not a visit, to Egypt. I have also recently written a

[Interpretation]

M. Lougheed: C'est exact.

M. Hopkins: Est-ce que votre société a indiqué des points de vue ou approches à ces filiales ou sociétés implantées dans d'autres pays qui sont du même avis et dans l'affirmative quels sont-ils?

M. Lougheed: Plutôt que de vous répondre, j'aimerais faire ici une observation. Je suis membre d'un comité international d'Exxon qui étudie tous les divers aspects du droit de la mer et j'ai assisté à un certain nombre de réunions dans le monde entier. La plupart des filiales de la société internationale Exxon représente la marque Esso.

Nous avons une influence sur la société Exxon par exemple dans le domaine des ressources des fonds marins. Par contre lorsqu'il s'agit des transits des détroits, il y a d'autres filiales qui en savent beaucoup plus que nous. Mais je sais que tout le problème qui consiste à s'assurer que l'on peut transporter le pétrole dans le monde entier en passant par certains détroits qui auraient moins de 24 milles de large si les mers territoriales s'étendaient jusqu'à 12 milles de chaque côté, je disais donc que ce problème est extrêmement important pour les sociétés qui transportent de gros volumes de pétrole pour le marché mondial. Si différents pays qui exercent un contrôle sur un détroit international pouvaient imposer des mesures très strictes selon lesquelles il faudrait payer quelque chose pour passer un détroit par exemple cela risquerait d'augmenter le coût de transport du pétrole dans le monde entier.

M. Abel: Un exemple où je pense que nous avons quelque influence c'est le domaine des eaux couvertes de glace.

M. Lougheed: Oui, et nous avons certainement influencé la société Exxon quant à la position qu'elle connaît sur le plan international. Sa position sera discutée par diverses filiales Exxon dans bien des pays. Mais l'on devrait considérer l'Arctique comme une zone spéciale qui sort des règles normales du passage d'un détroit.

M. Abel: D'ailleurs Exxon soutient la convention numéro 9, le projet de convention qui a été renversé à la convention de l'OMCI. Nous avons joué là un rôle certain, notre influence est donc considérable au niveau international.

M. Hopkins: Oui et je remarque ici que même dans des circonstances normales vous soutenez le détroit de 12 milles. Dans quelles mesure estimez-vous être soutenu dans votre position . . .

M. Lougheed: Pour la limite de 12 milles?

M. Hopkins: Oui.

M. Lougheed: Je pense qu'au niveau international nous sommes assez largement soutenus.

M. Hopkins: Encore une question, monsieur le président, je pense qu'elle est très importante et elle touche beaucoup la société *Imperial Oil Limited*.

Je me souviens quand nous avons eu notre premier radio à la ferme, et je ne suis pas si vieux que cela . . . c'était à cause de la pauvreté plutôt que du manque d'invention technique . . . et nous écoutions les émissions de hockey de Foster Hewitt. C'était une très grande innovation pour les collectivités agricoles du Canada. Pourtant, j'ai eu récemment l'occasion de visiter nos forces canadiennes en Europe, sur l'île de Chypre, et d'adresser des messages vers

[Texte]

letter to Imperial Oil Limited to ask them if they would sponsor hockey broadcasts and sports events to our Canadian Forces in Europe, in Cyprus . . .

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Football, too?

Mr. Hopkins: . . . and Egypt. If for no other reason than putting this on the record tonight, I would like to ask the individuals present tonight, Mr. Chairman, to take this message back to the senior executives of the company, because there is one thing that our forces overseas really miss and that is up-to-date sports broadcasts.

I would like to see a renaissance period overseas of what we witnessed in the rural areas of Canada several years ago.

Mr. McIvor: I guarantee I will take that message back.

Mr. Hopkins: Thank you very much.

The Chairman: Mademoiselle Bégin for a short question.

Miss Bégin: A very short question, Mr. Chairman.

Monsieur le président, parce que je vais tous vous ennuyer avec ma voix. Je voudrais demander, et cela peut avoir l'air indirect, mais je trouve que c'est peut-être une question de base pour la compréhension des prises de position de l'*Imperial Oil Limited*. Le conseil d'administration, si je comprends bien, comporte à peu près 21 membres et l'exécutif, 10 membres. On me corrigera si je me suis trompée. Combien y a-t-il de Canadiens parmi ces personnes? J'ai vu un nom canadien-français, peut-être est-ce un Canadien.

Mr. McIvor: Does the question have to do with Imperial Oil Limited's board of directors?

Miss Bégin: Yes.

Mr. McIvor: There are currently eight members on the board of directors. Could I have the remainder of the question, please?

Miss Bégin: How many are Canadians?

Mr. McIvor: One hundred per cent.

Miss Bégin: May I ask a second question about the Canadian ownership, if I may put it that way, of the shareholders?

Mr. McIvor: Yes. The current distribution of ownership in Imperial Oil Limited is, I think at the latest count, about 69.4 per cent by the Exxon Corporation. The remainder is distributed primarily in Canada, but I cannot give you an exact figure as to how much non-Canadian ownership there is in the 30.6 per cent. It is primarily Canadian, but I am sorry I cannot give you an accurate figure as to the non-Canadian content in that.

Miss Bégin: Would you say—and this is my last question—from that that you have absolutely no difficulty whatsoever in reconciling your objectives as a private enterprise, in terms of expanding in a profitable way, with our national objectives as a country? This is in reference to the Law of the Sea Conference, of course, and what we are discussing now.

[Interprétation]

l'Égypte, sans m'y rendre. Récemment aussi, j'ai écrit une lettre à la société *Imperial Oil Limited* lui demandant si elle pourrait offrir des radiodiffusions de hockey et des événements sportifs à nos forces canadiennes en Europe, sur l'île de Chypre . . .

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Le football, aussi?

M. Hopkins: . . . et en Égypte. Si je ne fais que le dire pour les procès-verbaux ce soir, j'aimerais demander aux individus ici présents ce soir, monsieur le président, de rapporter mon message aux cadres de la société, parce qu'il y a une chose qui manque vraiment à nos forces à l'étranger, et ce sont des radiodiffusions des événements sportifs.

J'aimerais voir arriver à l'étranger ce dont nous avons été témoin dans les régions rurales du Canada il y a quelques années.

M. McIvor: Je vous promets de rapporter ce message à la société.

M. Hopkins: Merci beaucoup.

Le président: M^{lle} Bégin a une courte question à poser.

Mlle Bégin: Une très courte question, monsieur le président.

Mr. Chairman, because I am going to bore you with my voice. I should like to ask a question and, though it might seem indirect, I feel that it is fundamental to my understanding of Imperial Oil Limited's position. If I understand correctly, the board of directors has 21 members and the executive, 10 members. Correct me if I am wrong. How many Canadians are amongst them? I saw a French-Canadian name, perhaps that one is Canadian.

M. McIvor: Est-ce que la question a trait avec le conseil d'administration de la société *Imperial Oil*?

Mlle Bégin: Oui.

M. McIvor: A présent, il y a huit membres au conseil d'administration. Pourriez-vous répéter le reste de la question, s'il vous plaît?

Mlle Bégin: Combien sont Canadiens?

M. McIvor: Tous le sont.

Mlle Bégin: Puis-je poser une deuxième question sur la propriété canadienne, pour ainsi dire, des actionnaires?

M. McIvor: Oui. La distribution actuelle de propriété dans la société *Imperial Oil* est à peu près 69.4 p. 100 qui appartiennent à la Corporation Exxon. Le reste est distribué principalement au Canada, mais je ne peux pas vous donner un chiffre exact quant à la propriété des non-Canadiens qui est comprise dans le 30.6 p. 100. La plus grande partie est canadienne, mais je regrette que je ne puisse pas vous donner un chiffre précis quant au contenu non canadien.

Mlle Bégin: Diriez-vous—et ceci est ma dernière question—donc que vous n'avez pas de difficulté du tout à concilier vos objectifs en tant qu'entreprise privée, en termes d'une expansion rentable, avec nos objectifs nationaux en tant que pays? Ceci a trait à la Conférence sur le droit de la mer, bien entendu et à ce que nous discutons actuellement.

[Text]

Mr. McIvor: Is this a general question . . .

Miss Bégin: Yes.

Mr. McIvor: . . . that I could interpret or perhaps paraphrase as meaning to what degree do we control our own destiny?

Miss Bégin: No, not necessarily. You said that the eight-member board was 100 per cent Canadian, so I imagine you certainly control your own destiny. Separate from that, and then I think I will switch back to French to make sure that I express myself correctly.

Quand vous avez écrit le mémoire que vous présentez, qui paraît d'ailleurs très bien et où vous semblez généralement d'accord avec le document de base présenté par le Canada, vous êtes-vous beaucoup tordu le bras ou cela vous est-il venu naturellement?

Mr. Lougheed: The answer to the question is, we wrote the brief. I attended these various meetings which included people representing other parts of the world, but as far as we were concerned, we wrote the brief as a Canadian company to this Committee. We were, maybe, influenced in terms of my having attended these other meetings because my knowledge of the world-wide problems was higher, but in so far as what the Canadian position should be, I was not in any way influenced by anybody else.

Miss Bégin: It is okay.

The Chairman: Monsieur Munro.

Before I get to the second round of questioners, may I ask you, Mademoiselle, Messieurs, is it agreed that the brief presented by Imperial Oil Limited be printed as an appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence*?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Monsieur Munro.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): The longer I wait, the longer my questions become and the greater number I have.

To come back to the ice hockey, the films and so on, I might say that I agree with Mr. Hopkins in this particular submission. I do not know whether it was Imperial who sponsored the ice hockey games that were seen by me and some of my colleagues in 1964 and 1965 when we were a long way from home, but the thing I deplored was that after seeing them we had to burn them rather than send them back because of the copyright problems. However, that is another matter. I think it is a very fine thing that they should be distributed, but I think they ought to be saved and sent on to other people who would not have to see them in copyright areas.

In the 12-mile limit operation, which I think was also raised by a couple of those who asked questions before, I wonder whether the witnesses, Mr. Chairman, would care to comment on any limitations they might see to the very positive statement they made on page 4 of the presentation made tonight. In respect of the differences that might occur toward the states which have jurisdiction over these 12-mile limits as between different types of cargo, let us say oil cargo and dry cargo, do you think it is conceivable that some border states, let us just take Indonesia going through some of those areas there, might they wish to impose stricter limitations of one kind or another, double hauls and better crews. Would they make sure that you have better crews all the way around the world? You cannot use those passages with innocent passage unless

[Interpretation]

M. McIvor: Est-ce une question générale . . .

Mlle Bégin: Oui.

M. McIvor: . . . que je pourrais interpréter ou peut-être paraphraser comme voulant dire dans quelles mesures nous sommes les maîtres de notre propre destin?

Mlle Bégin: Non, pas nécessairement. Vous avez dit que le conseil des huit membres était à 100 p. 100 canadien. Donc, j'imagine que vous êtes les maîtres de votre propre destin. A part cela, et je crois que je vais retourner au français afin de m'assurer que je m'exprime de façon correcte.

When you wrote the brief that you presented to us—and which I might say seems to be quite praiseworthy—and in which you seem to be generally in agreement with the basic document presented by Canada, did you have to twist your arm a great deal or did that come to you naturally?

M. Lougheed: La réponse est qu'il a rédigé le rapport. J'ai assisté à ces diverses réunions auxquelles ont participé des représentants d'autres parties du monde, mais en ce qui nous concernait, nous avons rédigé le rapport à titre de société canadienne à l'intention de votre Comité. Peut-être avons-nous été influencés par le fait que j'ai assisté à ces autres réunions et que je sais que les problèmes mondiaux sont plus importants, mais pour ce qui est de la position canadienne, je n'ai été influencé par personne d'autre.

Mlle Bégin: C'est d'accord.

Le président: Monsieur Munro.

Avant de passer au deuxième tour, puis-je vous demander, mademoiselle, messieurs, si vous êtes d'accord pour que le rapport présenté par Imperial Oil Limited figure en annexe au procès-verbal d'aujourd'hui?

Des voix: D'accord.

Le président: Monsieur Munro.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Plus j'attends, plus mes questions sont nombreuses.

Pour revenir au hockey sur glace, aux films, etc., je peux dire que je suis d'accord avec M. Hopkins là-dessus. Je ne sais pas si c'était Imperial qui finançait les parties de hockey que certains de mes collègues et moi-même ont vues en 1964 et 1965 lorsque nous étions très loin de chez nous, mais j'avais déploré alors que nous dussions les brûler plutôt que de les renvoyer à cause des difficultés de copyright. Toutefois, la question n'est pas là. Je pense qu'il est très bien qu'on les distribue, mais je crois qu'on devrait les conserver et les envoyer à d'autres personnes qui ne les auraient pas vues dans des régions à copyright.

Pour le cas de la limite des 12 milles, qui a je crois déjà fait l'objet de quelques questions, je me demande si les témoins, monsieur le président, voudraient bien indiquer quelles réserves ils pourraient avoir quant à la déclaration très positive qu'ils font à la page 4 de leur rapport. Quant aux différences qui pourraient se produire entre les États qui font autorité sur ces limites de 12 milles pour ce qui est des divers types de cargos, disons par exemple les cargos pétroliers, pensez-vous qu'il est concevable que certains États frontaliers, prenons l'Indonésie qui traverse certaines de ces zones-là, puissent vouloir imposer des limites plus strictes de sorte ou d'autre, double cargaison et meilleurs équipages. Est-ce qu'ils s'assureraient que votre équipage est meilleur tout autour du monde? On ne peut utiliser ces passages qu'en se conformant à certaines règles car

[Texte]

you conform to certain rules because you are carrying a polluting type of product, whereas somebody with a cargo of lead which would go plumb right to the bottom if it hit a rock, they could not care less. Is there any distinction that is likely to be made in this area?

Mr. Lougheed: Let me just make one comment, that we are recommending that the law of the sea have a consistent set of rules for shipping worldwide that all nations would recognize in terms of the physical construction of ships and so on.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): All ships?

Mr. Lougheed: All ships, but in terms of pollution, in terms of the discharge standards within territorial seas, these would be imposed by the individual nation. In other words, Canada could impose particular discharge standards that might be different from Indonesia's.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Do you mean sluicing standards or discharging cargo?

Mr. Lougheed: Just discharging cargo into the ocean.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Discharging cargo into the ocean?

Mr. Lougheed: Yes.

Mr. Barnett: Tanker washings?

Mr. Lougheed: Yes, tank washings and so on. The individual nations could have their own discharge standards.

Mr. Abel: I think Article 9 really—I do not know if you have a copy, but we have one here—really exemplifies the position that Mr. Lougheed has just described quite well in terms of...

Mr. Lougheed: It summarizes in here.

Mr. Abel: Article 9, which Canada strongly supported at the IMCO convention, identifies the right of individual nations within their jurisdiction to...

• 2140

Mr. Lougheed: It is under the protection of the Marine Environment.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Oh, yes.

Mr. Lougheed: At the bottom of page 2, and 3, I think.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Yes, that is fine, but there is another area of interest too and that is cleaning the tanks themselves. We have heard in this Committee and I have formulated some of these criticisms myself that Canada, for example, is not going into the Law of the Sea Conference in a very strong position because it is not equipped with sufficient strength at sea and in the air to police the rules which we would like to see become international law. Would anyone care to comment on this? Does Imperial, for example, think we ought to have a stronger policing capability to be sure that, for example, ships that you charter are not flushing their bilges at sea somewhere just beyond the limits? Can we be sure that our surveillance is sufficiently omnipresent that we will detect this? Having done that, can we bring the ship to task and charge it with having committed a misdemeanour or whatever it is it has committed?

[Interprétation]

ou transporte un genre de produit polluant, alors que quelqu'un qui transporterait du plomb coulerait immédiatement s'il heurtait un rocher, et cela on s'en moque. Est-ce que l'on va faire une distinction dans ce domaine?

M. Lougheed: Permettez-moi juste d'observer quelque chose. Nous recommandons que le droit de la mer ait un ensemble de règles logiques pour les transports internationaux que tous les pays reconnaîtraient pour la construction des navires etc.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Tous les navires?

M. Lougheed: Tous les navires, mais pour la pollution, pour les normes de décharge dans les eaux territoriales, ces règlements seraient imposés par le pays concerné. Autrement dit, le Canada imposerait des normes de décharge particulières qui pourraient être différentes de celles de l'Indonésie.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Voulez-vous dire des normes de décharge ou de décharger le cargo?

M. Lougheed: Simplement de décharger les cargaisons dans l'océan.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Dans l'océan?

M. Lougheed: Oui.

M. Barnett: Lavage de pétroliers?

M. Lougheed: Oui, lavage, etc. Chaque pays aurait ses propres normes de décharge.

M. Abel: Je pense que l'article 9, je ne sais pas si vous en avez un exemplaire mais en voici un, montre très bien la position que vient de décrire M. Lougheed.

M. Lougheed: C'est en effet un résumé.

M. Abel: L'article 9, fortement appuyé par le Canada à la Convention de l'OMCI, définit le droit des divers pays de...

M. Lougheed: C'est couvert par la rubrique de l'environnement maritime.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je vois.

M. Lougheed: Je crois que cela figure au bas de la page 2 et à la page 3.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Voilà qui est parfait, mais il y a un autre problème, à savoir celui du nettoyage des citernes elles-mêmes. Comme nous l'avons déjà entendu dire devant le Comité et comme je l'ai moi-même exprimé en critiquant la situation, le Canada ne se présentera pas à la Conférence sur le droit de la mer dans une position très forte puisqu'il ne dispose pas d'assez de navires et d'avions pour faire respecter les règlements que nous aimerions voir intégrés dans le droit international. Quelqu'un a-t-il quelque chose à dire à ce sujet? La Société Imperial, par exemple, est-elle d'avis que nous devrions être davantage en mesure de faire respecter les règlements de manière à ce que nous puissions veiller à ce que les navires qu'elle affrète ne nettoient pas leurs cales en haute mer, juste au-delà des limites des eaux territoriales? Sommes-nous sûrs que notre réseau de surveillance est suffisamment omniprésent pour que nous puissions déceler les infractions de ce genre? Et, dans l'affirmative, pouvons-nous arraisonner le navire en infraction et tenter des poursuites en conséquence?

[Text]

Mr. Abel: If you depend on the armed forces to do this work, I think, in terms of the total world, we are in trouble. There are other ways to determine this; the IMCO convention, for instance, states certain things. The technology in one case, unfortunately, has not been completed at all; an automatic monitoring system on board ship which will monitor the discharge of water into the sea from the ship to ensure it identifies the quantity of oil in that mixture and then a record is kept so that when it comes into port you can examine it to see what it has discharged.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): A doctored black box?

Mr. Abel: At least this is where you adopt an international piece of equipment that has been sealed, you can do all sorts of things to keep people from dishonesty. And, also with today's method, it is pretty well known how much oil should be in a ship when it gets back to port depending on its distance and what quantities it can legally discharge. There is supposed to be an oil record book kept on board ships today; as a matter of fact, it is an international convention. On that basis you can determine how much oil has been discharged.

The technical black box that you speak of is a much more positive thing to do; one of the things that the IMCO Convention describes is the fact that there are certain limitations that the ship must meet. The enforcement aspect is the one I think that perhaps, is a little weak in the IMCO area; and it is in the jurisdictional area where, therefore, IMCO tries to stay out of, that you can solve this problem. For instance, in the IMCO areas, as I recall, if a ship is observed breaking the rules, then within the jurisdiction that state can take action under its own laws to do it, but if there is a suspected breakage of the law outside in the high seas, its only recourse today is to report the flag state. We think that is pretty weak. Some flag states are pretty good; some flag states are not going to take action. So there is another concept here which we think one should think about and think about in terms of the Law of the Sea Conference and that is port-state jurisdiction, whereby if a ship comes into port and it is reported on the high seas and there is documentation and evidence presented to the port state that there has been a disobedience, if you like, to the law, that port state then should have the right there and then to take action against that particular ship.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): If I am not mistaken, in Canada's position in the Law of the Sea, Canada claims jurisdiction for pollution purposes and antipollution purposes to 200 miles. One of the questions that I asked amongst that great mess of things that I asked about, was it the opinion of any member here? Does anyone care to venture an opinion that Canada is in a position with its present marine policing capabilities, whether it is naval, environmental, Royal Canadian Mounted Police, Immigration?

[Interpretation]

M. Abel: Si nous devons dépendre des forces armées pour ce faire, cela risque à mon avis d'entraîner des problèmes, de moins sur le plan mondial. Mais il existe d'autres moyens; la convention de l'OMCI contient notamment certaines dispositions. Malheureusement, la technologie n'est, dans un cas précis, pas à la hauteur; il s'agit d'un système automatique de surveillance placé à bord du navire et qui contrôle les eaux déversées par le navire en mer en enregistrant la teneur en hydrocarbure de ces eaux, de sorte que lorsque le navire en question relâche dans un port, il suffit de vérifier le relevé enregistré pour voir si un déversement quelconque a été effectué.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Une «boîte noire» truquée en quelque sorte?

M. Abel: C'est ce qui se produit lorsqu'on adopte à l'échelle internationale un dispositif scellé; c'est l'une des manières de forcer les gens à rester honnêtes. En outre, avec la méthode existant actuellement, on sait très facilement quelle est la quantité d'hydrocarbures que le navire doit avoir en cale lorsqu'il revient au port, compte tenu de la distance parcourue et des quantités qu'il peut légalement déverser. A l'heure actuelle, tous les navires sont censés avoir un registre des hydrocarbures transportés; en fait, cela entre dans le cadre d'une convention internationale. A ce moment, il est facile de déterminer les quantités qui ont été déversées.

La boîte noire dont vous parlez représenterait un dispositif beaucoup plus positif; la convention de l'OMCI dispose notamment que les navires doivent respecter certaines limites. Évidemment, l'application pratique de ces dispositions présente certaines lacunes dans le cadre de l'OMCI; en outre, ce problème peut être résolu dans le secteur de juridiction que l'OMCI essaie justement d'éviter. Si je me rappelle bien, dans l'optique de l'OMCI, si un navire est surpris en infraction dans les eaux territoriales d'un État, ce dernier peut prendre des mesures en vertu des lois nationales alors que s'il y a une infraction en haute mer, en dehors des eaux territoriales, le seul recours à l'heure actuelle est l'envoi d'un rapport au pays dont le navire bat pavillon. C'est évidemment insuffisant à notre avis. Certains États réagissent relativement vigoureusement alors que d'autres ne font rien. Il s'agit donc ici d'un autre concept auquel il faut réfléchir dans le cadre de la Conférence sur le droit de la mer, et il s'agit du concept de la juridiction de l'État dans un port duquel le navire fait relâche. Ainsi, si un navire qui fait relâche dans un port a commis une infraction en haute mer et si des preuves suffisantes sont présentées à l'État en question à l'appui de cette infraction, si vous voulez, l'État dans lequel le navire fait relâche à ce moment devrait avoir un droit de recours et avoir le droit de prendre des mesures à l'égard de ce navire.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Si je ne me trompe, lors de la Conférence sur le droit de la mer, le Canada réclame pleine et entière juridiction jusqu'à 200 milles en mer dans l'optique de la lutte contre la pollution. Parmi tout le fatras de questions que je viens de poser, je vais notamment demander ce que les députés en pensaient. Quelqu'un se hasarderait-il à formuler une opinion quant à la position actuelle du Canada pour ce qui est de l'application des dispositions en matière maritime, que ce soit sur le plan de la marine, de l'environnement, de la Gendarmerie royale ou de l'Immigration?

[Texte]

• 2145

Mr. H. H. Clare: (Coordinator, Environmental Protection, Imperial Oil Limited): Yes, I would like to offer an opinion on that. I believe that our Maritime Coastal Command within a short period of time could augment their surveillance capability to perform a decent and admirable task for Canada because the technology for surveillance and for detection is improving every day. Now, the Maritime Coastal Command do make flights at some distance from our shores and they are able to detect visually and by infra-red, and then their techniques are improving all the time through the National Research Council and by the use of world-wide technology the presence or absence of oil on the ocean surface. You have to put it in perspective that normally vessels coming to Canada would be loaded so they would not be, since we are on our eastern shores, the recipient of off-shore oil. And we are not an exporting nation in the normal sense, exporting oil products to someone else's shores. At the moment, because of the world supply situation we are moving crude oil from our West Coast but it is not really an export because it comes back into Canada on the eastern shores.

Mr. Fraser: Mr. Chairman, with the consent of the Committee I would like to ask a supplementary. I am in the hands of the Committee.

The Chairman: A very short one.

Mr. Fraser: Thank you very much. May I ask this specific question. How do you know if your ships or ships chartered by your company are washing their tanks and releasing oily water in the ocean? How do you know this, and can you control it? It seems to me there is a responsibility here to the owner of the product that is being carried.

Mr. Abel: Our ships are monitored on arrival in port as to the retaining of oil on board ship. On that basis and on the basis of the voyage they have taken we can easily determine the quantity they should have on board versus the quantity they have on board. As I was mentioning before, there is a finish to the walls where you can determine how much oil should be in the slop tank. On that basis you can determine it. I would like if I could just for a moment go back to this port state—coastal state if you do not mind. Have I answered your questions correctly and to your satisfaction, sir?

Mr. Fraser: Well, Mr. Chairman, all I want to know is whether you are satisfied that your corporation can control this and you are satisfied that this washing is not taking place by either your ships or ships chartered by you.

Mr. Abel: We are washing but we are not dumping it illegally into the ocean. You load on top.

The Chairman: Mr. Barnett, would you like to ask some questions?

Mr. Barnett: I think there is just one further point on the port nation state, if you would like to complete that remark. Then I have one or two questions that are related.

[Interprétation]

M. H. H. Clare (co-ordonnateur, Protection de l'Environnement, Imperial Oil Limited): Oui, j'aimerais le faire. Je crois qu'à très court terme notre commandement de la garde côtière pourrait accroître son potentiel de surveillance et accomplir pour le Canada une mission tout à fait décente vu que la technologie de la surveillance et de la détection s'améliore de jour en jour. A l'heure actuelle, le commandement de la garde côtière procède à des vols de reconnaissance à quelque distance des côtes, ce qui permet la détection visuelle et à l'infrarouge des infractions, et les techniques de détection en général s'améliorent constamment grâce, notamment, à la contribution du Conseil national de recherches et à l'adoption des techniques employées dans le monde entier pour déceler à la surface de l'océan la présence ou l'absence d'huile. Il faut partir du principe que les navires qui arrivent au Canada sont normalement chargés et que, puisque nous sommes à l'Est, ils ne viennent pas chez nous chargés d'une cargaison de pétrole. Au sens normal du terme, nous ne sommes pas un pays exportateur et nous n'exportons pas en règle générale de pétrole par voie maritime. Pour l'instant, compte tenu de la situation mondiale, nous exportons du pétrole brut à partir de la côte Ouest, mais il ne s'agit pas vraiment d'exportation, car ce pétrole nous revient par la côte Est.

M. Fraser: Monsieur le président, si le Comité y consent, j'aimerais poser une question supplémentaire. Je m'en remets au Comité?

Le président: Une toute petite question alors.

M. Fraser: Merci beaucoup. J'aimerais poser une question précise. Comment savez-vous si vos navires ou les navires que vous affrêtez nettoient leurs citernes et déchargent des eaux chargées d'huile dans l'océan? Comment pouvez-vous le savoir et comment pouvez-vous le contrôler? Il me semble que c'est là une des responsabilités du propriétaire du produit transporté.

M. Abel: Lorsque le navire arrive au port, nous procédons à une vérification des quantités d'hydrocarbure qui restent à bord. A ce moment, et compte tenu du voyage effectué, nous pouvons facilement déterminer les quantités qui auraient dû rester à bord par rapport aux quantités qui sont réellement à bord du navire. Comme je l'ai déjà dit, les parois des citernes sont recouvertes d'un enduit qui nous permet de déterminer les quantités d'hydrocarbure qu'on devrait trouver dans la citerne de décharge. J'aimerais, si vous me le permettez, revenir quelques instants au concept de l'État dont le navire bat pavillon. Mes réponses vous ont-elles satisfait, monsieur?

M. Fraser: Monsieur le président, je voulais simplement savoir si vous êtes sûrs que votre société peut exercer un contrôle à ce sujet et si vous êtes sûrs que vos navires ou les navires que vous affrêtez ne procèdent pas à une telle vidange.

M. Abel: Nous vidangeons nos citernes, mais nous ne procédons à aucun déversement illégal en mer. Les eaux de nettoyage et les eaux résiduelles sont mises en citernes sur le pont du navire.

Le président: Voudriez-vous poser des questions, monsieur Barnett?

M. Barnett: J'aimerais d'abord que vous terminiez vos observations à propos du concept du pays de relâche, après quoi j'aurais une ou deux questions à poser à ce sujet.

[Text]

Mr. Abel: There is another concept of coastal state which I think we were talking about in the sense of if a vessel is passing through the waters, the coastal state has reported that it has had a pollution incident or what have you, or outside the territorial waters, the concept of taking coastal action, stopping the ship there and then and taking it in, whether it occurred within the territorial or outside versus the port state concept I think is one one has to consider. Which one do you want to sit on here? The only thing I can think about coastal state interference on the high seas is that it depends where you are. If the ship is in a congested area, as an example, you are probably creating a hazard by trying to stop that ship at that point. But if you have a port-state convention in effect you can still catch the culprit, and that is what you are really after, to catch the culprit and take action against him. And as long as you have that port-state convention, you can soon catch him on our port-state convention. So if you want to make a point here, there are those two concepts you are quite familiar with. We sort of support the port-state convention rather than the coastal-state idea primarily because we think the coastal state one has some dangers.

Mr. Barnett: Mr. Chairman, this really follows right into the area of questioning I wanted to pursue because my impression is that we may be in favour of a port-state position, but generally speaking within IMCO there is not support for that concept and therefore our only recourse is to attempt to assert coastal-state jurisdiction for protection. But, on this matter of IMCO, I have never had an opportunity of attending an IMCO conference. I am not sure what the interrelationship is between IMCO and the countries that are involved in it and a body like the International Chamber of Shipping. But, considering this proposed draft Article 9, what action has Canada taken so far in some attempt to assert jurisdiction? I am thinking of, I think, Part XX of the Canada Shipping Act. It has to do with the oil-pollution regulations respecting shipping.

• 2150

When that bill was before a committee here, the president of the International Chamber of Shipping came from London and told the committee that if we passed this bill, there would not be a tanker come to a Canadian port. I do not think the experience of what has happened since that became law has borne out his threat—which is the only way I could interpret it at the time.

In the context of our coastal Law of the Sea Conference, can you comment on your experience with that section of the Canada Shipping Act? How would this fit into the concept of this draft Article 9? What has been your reaction to its terms and of the approach that has been taken to its administration?

I think you can see my point. Our evaluation of that particular act may have some bearing on the position we take in the Law of the Sea in this area of marine protection.

[Interpretation]

M. Abel: Nous parlons, je crois, d'un autre concept de l'État côtier dans la mesure où, si un navire traverse les eaux territoriales, et si l'état côtier a enregistré un cas de pollution, quel qu'il soit, dans les eaux territoriales ou à l'extérieur de celles-ci, il faut se demander si c'est à l'État côtier d'arraisonner le navire, de l'amener au port et de prendre les mesures appropriées indépendamment du fait que l'incident s'est produit dans les eaux territoriales ou à l'extérieur de celles-ci, ou si c'est au pays dans lequel le bateau en infraction fait relâche à prendre ces mesures. Quel est l'État impliqué? Pour ce qui est de l'ingérence de l'État côtier en haute mer, je puis tout simplement dire que cela dépend de l'endroit. Si le navire traverse une zone encombrée, et c'est un exemple, le fait d'essayer d'arraisonner ce navire peut probablement constituer un danger. Mais dans le cas d'une convention portant sur le pays de relâche, il est toujours possible d'arrêter le navire en infraction, en fait c'est ce que l'on veut, et de prendre les mesures qui s'imposent. Tant qu'il existe une convention portant sur le pays de relâche, il est toujours possible d'arrêter le navire en vertu de cette convention. Nous avons donc exposé les deux concepts. Nous serions plutôt en faveur de la convention portant sur le pays de relâche plutôt que le concept de l'État côtier, essentiellement parce que, à notre avis, la deuxième solution présente certains dangers.

M. Barnett: Monsieur le président, voilà qui correspond tout à fait aux questions que je voulais poser, car j'avais l'impression que nous étions davantage en faveur du concept du pays de relâche, mais dans l'optique générale de l'OMCI, ce concept n'est guère soutenu et il nous reste à ce moment la possibilité d'essayer de recourir au concept de la juridiction de l'État côtier pour assurer une protection accrue. Mais, dans l'optique de l'OMCI, je n'ai jamais eu la possibilité d'assister aux conférences de cette organisation et je ne connais pas très bien le lien entre l'OMCI et les pays qui font partie d'organismes comme la Chambre internationale de la navigation. Mais, compte tenu du projet de l'article 9, quelles sont les mesures prises jusqu'à présent par le Canada pour essayer d'établir une juridiction? Je pense ici à la Partie XX de la Loi sur la navigation. Cette partie traite des règlements sur la pollution par les hydrocarbures en matière de navigation.

Lorsque le bill a été renvoyé en comité, le président de la Chambre internationale de la navigation est venu de Londres pour dire au comité que si ce bill était adopté, plus aucun pétrolier ne viendrait au Canada. Je ne pense pas que cette menace se soit contrérisée depuis l'adoption de cette loi, et je parle ici de menace parce que c'est ma seule interprétation possible.

Dans le cadre de la Conférence sur le droit de la mer et des États côtiers, quelles seraient vos observations à propos de cet article de la Loi sur la navigation? Comment cet article pourrait-il correspondre au projet d'article 9? Comment avez-vous réagi par rapport à cet article et à l'attitude adoptée dans le cadre de son administration?

Vous voyez, je crois, où je veux en venir. Notre propre évaluation de cette loi peut avoir une certaine portée sur la proposition que nous adopterons au cours de la Conférence dans le domaine de la protection de l'environnement maritime.

[Texte]

The Chairman: Mr. Clare.

Mr. Clare: I want to answer the first part. I think the gentleman from London was referring to the part in the Canada Shipping Act which has yet to be proclaimed—the joint and several liability. You say that it has not happened. Joint and several has not been proclaimed. I do not know what is going to happen if it ever is proclaimed.

What the oil-tanker industry, and particularly the oil-cargo owners were saying was that if you impose this joint and several unlimited liability, we have no way of insuring our vessels or our cargo against a major incident. I just wanted to bring that point out. I will let Mr. Abel answer the second part of your question.

Mr. Abel: First of all, I think the main point of some of Canada's action was the fear that, in the international scene, you are going to have individual countries proliferating individual actions of different standards—all this sort of thing. This is why we have said that we support the early ratification of the IMCO convention because it at least sets a standard which we think is a great forward step in international prevention of pollution regulations.

We think it is important to try to push for an agreed-to standard because, if you do not, you are going to have worldwide chaos on the shipping front with individual countries taking different views and passing laws which are, in effect, internal. It is all going to end up with additional cost to the worldwide situation.

I think Article 9 is an attempt—which we think is perfectly justified—based on scientific evidence of special areas where environment is extremely sensitive, to achieve worldwide recognition of that. Our Arctic waters are a clear example of that and there may be other areas where, based on scientific knowledge, it is acceptable. You can have those kinds of exceptions. If I read Canada's position, we are not proposing to open the door and let anybody and everybody have different rules and regulations over and above the standard proposed by IMCO.

As I read the position papers, basically, Canada, except for this jurisdictional problem of flag-port coastal state, the IMCO Convention, is pretty solid. That and the recognition of Canada's peculiar position in the Arctic are the two weaknesses in the IMCO area, both of which, I think, can be solved under the Law of the Sea. If you get into this port state-jurisdictional area and get the draft article 9 back in to get international recognition. When you look at the people who voted for and against article 9, I would think maybe under the Law of the Seas Conference it would be acceptable. We hope it would be accepted and on that basis it would be a great advantage, not only to Canada but to the world.

[Interprétation]

Le président: Monsieur Clare.

M. Clare: J'aimerais répondre à la première partie de la question. Le président de la Chambre de la navigation qui était venu de Londres voulait parler, je crois, de la partie de la Loi sur la navigation qui devait encore être proclamée—il s'agissait de la responsabilité mixte et conjointe. Vous dites que cette menace ne s'est pas concrétisée. Mais la partie en question n'a pas été proclamée. Je ne sais pas ce qui se passerait si elle venait jamais à l'être.

Les compagnies de navigation et en particulier les propriétaires de pétroliers disaient que si vous imposez cette disposition en matière de responsabilité mixte et conjointe illimitée, il ne serait pas possible d'assurer les navires ni la cargaison en cas d'incident majeur. Je voulais insister là-dessus. Je vais laisser M. Abel répondre à la deuxième partie de la question.

M. Abel: Tout d'abord, si le Canada prend des mesures dans ce domaine, il faudrait craindre que, sur le plan international, de nombreux pays viennent à adopter des normes différentes ou des recours individuels. C'est pourquoi nous avons dit que nous étions favorables à une ratification aussi rapide que possible de la Convention de l'OMCI, car cette convention établit au moins une norme qui, à notre avis, est un pas important en avant dans le cadre des règlements internationaux sur la prévention de la pollution.

Il importe à notre avis d'essayer d'imposer une norme mutuellement acceptée car, dans la négative, ce serait le chaos dans le domaine de la navigation, les pays adoptant des points de vue et des lois différents, des lois qui seraient purement internes. Et tout cela ne ferait qu'aggraver la situation sur le plan mondial.

L'article 9 est à notre avis une tentative tout à fait justifiée basée sur des preuves scientifiques émanant de certaines régions dont l'environnement est particulièrement menacé, tentative qui vise justement à arriver à une reconnaissance du problème sur le plan mondial. Nos eaux dans l'Arctique en sont un bon exemple, il se peut qu'il y en ait d'autres, compte tenu de nos connaissances scientifiques. Il peut y avoir des exceptions de ce genre. Si j'étudie la position du Canada, je constate que nous ne proposons pas la prolifération des règlements nationaux individuels qui viendraient coiffer la norme proposée par l'OMCI.

D'après les documents de base, et à l'exception du problème de juridiction qu'entraînent les concepts de l'État côtier, du pays de relâche et du pays dont le navire bat pavillon, dans l'optique de la Convention de l'OMCI, la position du Canada est assez solide. Les deux faiblesses dans le domaine de l'OMCI sont justement celles-là et la reconnaissance de la situation particulière du Canada dans l'Arctique. Toutefois, ces deux problèmes peuvent à mon avis être résolus dans le cadre du droit de la mer. Pour ce qui est de la question de juridiction qui découle du concept du pays de relâche, il suffit de réintroduire le projet d'article 9 pour arriver à une reconnaissance de la situation sur le plan international. D'après ceux qui ont voté pour et contre l'article 9 je pense que peut-être dans le cadre de la Conférence sur le droit de la mer, il pourrait être acceptable. Nous espérons qu'il pourrait être accepté, et, en conséquence, ce serait très avantageux non seulement pour le Canada mais pour le monde entier.

[Text]

The Chairman: Your last question, Mr. Barnett.

• 2155

Mr. Barnett: Arising from the kind of questions Mr. Fraser was asking a bit earlier, we share—and some of you know about the Pacific coast—waters like the Strait of Georgia. He was questioning you about the standards of the ships that are under your jurisdiction, either directly or indirectly. On the assumption that it is reasonably administered within the available technical know-how, that a requirement on Canada's part that any ship carrying a cargo like oil into Canadian ports must comply with certain standards set by Canada, otherwise it does not come in, do you think that that would impose an unreasonable burden on the additional cost upon the importing of oil?

Mr. Abel: I guess you put your finger on the problem. This is really a problem imposing your own regulations. You start to deny yourself of ship availability on the world market basis and you are restricting therefore the selection of ships that are going to be used.

Mr. Barnett: You indicated you had done that up to a point yourselves.

Mr. Abel: If you pass regulations to impose further restrictions, further costly items, let us say on ship construction, you are going to limit yourself to availability of ships. Any time you do that, of course, you are putting into the hands of those owners some very strong bargaining position in terms of cost because they know that you cannot buy your service somewhere else; you have to buy it from them because you have rules in there that only they can meet. So one has to be careful about this. This is why it is important, I think that you endeavour to get international standards strong, get them put in place, and then you have a regulatory effect on the whole market and you bring the poor operator up to the level that you want and on that basis you have the most economic system.

Mr. Barnett: Perhaps we can have a further meeting with these gentlemen after the Law of the Seas Conference and assess the results and see where we go from there.

The Chairman: I would like to say we only have about four minutes until 10 o'clock. I understand most of the members would like to end this meeting around 10 o'clock.

Mr. Clare: Mr. Chairman, could I make just one remark to Mr. Trudel?

The Chairman: Yes.

Mr. Clare: He was talking about a special situation, perhaps in Indonesia.

Mr. Trudel: I hope I will not be deprived of my questions because I would like to use the four minutes that are left, Mr. Chairman.

[Interpretation]

Le président: Votre dernière question, monsieur Barnett.

M. Barnett: Suite aux questions posées, il y a quelques instants, par M. Fraser, nous partageons—et certains d'entre nous connaissent la côte du Pacifique—certaines eaux internationales comme le détroit de Georgie. M. Fraser a posé des questions sur les normes des navires qui relèvent de votre compétence, que ce soit directement ou indirectement. En supposant que l'administration soit raisonnablement effectuée dans le cadre des techniques existantes, que le Canada impose aux navires qui transportent des cargaisons comme du pétrole brut dans les ports canadiens le respect de certaines normes établies au Canada, à défaut de quoi il ne pourrait faire relâche dans les ports canadiens, pensez-vous que cela puisse, de manière déraisonnable venir grever davantage le coût de l'importation du pétrole?

M. Abel: Vous avez, je crois, mis le doigt sur le problème. Le problème c'est d'imposer nos propres règlements. Pour commencer, vous limitez le nombre de navires disponibles sur le marché mondial, et ensuite, vous limitez encore davantage le nombre de navires utilisables en imposant des restrictions.

M. Barnett: Vous avez dit que c'est ce que vous aviez déjà fait vous-même dans une certaine mesure.

M. Abel: Si vous adoptez les règlements imposant d'autres restrictions et obligez les constructeurs à grever davantage le prix des bateaux en les forçant d'ajouter d'autres dispositifs, vous limitez d'autant le nombre de navires utilisables. Si vous le faites, vous vous en remettez à tous ceux qui financièrement parlant, sont dans une position de négociation extrêmement forte parce qu'ils savent que vous ne pouvez trouver ailleurs ce que nous ne pourrions trouver que chez eux; vous devrez aller chez eux, car seuls eux peuvent respecter les règlements que vous avez adoptés. Il faut donc être très prudent. C'est pourquoi il importe, je pense, d'essayer d'assurer aux normes internationales une base solide et de les faire adopter de manière à créer des répercussions réglementaires sur l'ensemble du marché, et d'amener le petit exploitant au niveau que vous souhaitez, ce qui vous permettra enfin d'arriver au système le plus économique.

M. Barnett: Nous pourrions peut-être rencontrer à nouveau ces messieurs après la Conférence sur le droit de la mer pour étudier les résultats de celle-ci et voir quelle direction prendre.

Le président: J'ajouterai qu'il ne nous reste que 4 minutes avant 22 heures. Je pense que la plupart des membres aimeraient que notre réunion se termine vers 22 heures.

M. Clare: Monsieur le président, puis-je faire remarquer quelque chose à M. Trudel?

Le président: Oui.

M. Clare: Il parlait d'une situation particulière, celle de l'Indonésie, peut-être.

M. Trudel: J'espère ne pas être privé de mon temps de parole car j'aimerais utiliser les 4 minutes qui restent, monsieur le président.

[Texte]

The Chairman: Yes.

Mr. Clare: In the IMCO convention signed in 1973 there are five annexes. The first annex deals specifically with oil pollution and sets all kinds of discharge standards and performance standards. The second annex has to do with polluting materials such as chemicals, which you are talking about, so that any other materials that are nonpolluting, such as dry cargo, would not have to comply with the kind of regulations, and you are quite right; there would be different standards of ships to carry those.

The Chairman: Mr. Trudel.

Mr. Trudel: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: You have a question, Mr. Hopkins?

Mr. Hopkins: On a point of order. I do not want to take the time . . .

The Chairman: Would you divide the time between you, Mr. Trudel, and . . .

Mr. Hopkins: No, I would just like to say I am willing to give him my extra time tonight. But I would like to suggest that the steering committee consider having Imperial Oil back before this Committee because I think other than the hearings we have had directly with the Minister and his officials, this is probably one of the most meaningful meetings we have had and I am sure there are many of us who would like to ask other questions. I would like you to very seriously take this matter to the steering committee and ask that they be back before us again.

The Chairman: Yes, Mr. Hopkins, it will be brought to the attention of the steering committee.

Mr. Hopkins: I have some very pertinent questions here, as other members have, and with that I devote the rest of my time to my honourable colleague.

Mr. McIvor: We would be glad to appear should you so decide.

The Chairman: Mr. Trudel.

Mr. Trudel: Thank you, Mr. Chairman. This question is to Mr. Abel. Do you attach any value, Mr. Abel, to the mineral wealth other than gas and oil offshore, such as nodules containing manganese, iron and other minerals?

• 2205

Mr. Lougheed: Mr. McIvor could answer that one. It is not in Mr. Abel's area.

Mr. McIvor: I do not believe we can really answer your question directly. As Mr. Lougheed and I indicated earlier, the answer to that question would have to come from an engineering and technological study to see whether this could be accomplished within reasonable cost. And when you phrase your question: "Do we attach any value", I am afraid that we would have to answer that we as an organization simply do not know.

[Interprétation]

Le président: D'accord.

M. Clare: La Convention de l'OMCI signée en 1973 comporte 5 annexes. La première traite tout particulièrement de la pollution par le pétrole et établit toute une gamme de normes de déversement et de normes de comportement. La seconde annexe vise les polluants comme les produits chimiques, ceux dont vous parlez, de sorte que les non-polluants, les cargaisons sèches, par exemple, ne sont nullement visées par les règlements de ce genre, et ici vous avez tout à fait raison; ces cargaisons sont donc transportées par des navires répondant à des normes tout à fait différentes.

Le président: Monsieur Trudel.

M. Trudel: Merci, monsieur le président.

Le président: Avez-vous une question, monsieur Hopkins?

M. Hopkins: J'invoque le Règlement. Je ne tiens pas à empiéter sur le temps de parole . . .

Le président: Pouvons-nous diviser le temps qui reste entre M. Trudel et vous-même, quitte à . . .

M. Hopkins: Non, je voulais simplement dire que j'étais disposé à lui abandonner le temps supplémentaire dont je dispose ce soir. Toutefois, je voulais demander que le comité directeur envisage la possibilité de faire revenir les représentants de la société Imperial Oil devant le Comité car à mon avis, exception faite des réunions que nous avons eues avec le ministre et ses fonctionnaires, il s'agit probablement de l'une des réunions les plus utiles que nous ayons eues, et je suis persuadé que bon nombre d'entre nous aimeraient poser davantage de questions. Avec beaucoup de sérieux, j'aimerais que vous portiez cette question à l'attention du comité directeur en demandant que ces témoins puissent à nouveau comparaître devant nous.

Le président: Certainement, monsieur Hopkins, la question sera portée à l'attention du comité directeur.

M. Hopkins: Tout comme d'autres membres, d'ailleurs, j'ai quelques questions très pertinentes à poser et, ceci dit, j'abandonne le reliquat de mon temps de parole à mon honorable collègue.

M. McIvor: Nous serions heureux de revenir si vous en décidiez ainsi.

Le président: Monsieur Trudel.

M. Trudel: Merci, monsieur le président. Ma question s'adresse à M. Abel. Monsieur Abel, mis à part le gaz et le pétrole sous-marins, attachez-vous une valeur quelconque aux minéraux comme le manganèse et le fer qui sont contenus dans les nodules qu'on trouve au fond de l'océan?

M. Lougheed: M. McIvor pourrait répondre à cette question. Elle n'est pas de la compétence de M. Abel.

M. McIvor: Je ne pense pas que nous puissions répondre directement à votre question. Comme nous l'avons déjà indiqué, M. Lougheed et moi, la réponse à cette question devrait découler d'une étude technologique et technique de rentabilité. Lorsque vous nous demandez si nous attachons une valeur quelconque à ces minéraux, nous devons, j'en ai peur, répondre qu'en tant qu'organisation nous ne le savons pas.

[Text]

Mr. Trudel: All right.

The next question has nothing to do with that. It has to do with the number of ships that you operate under Imperial Oil, Imperial Oil Shipping or Seaway Bunkers Limited, in Canada.

Mr. Abel: We have 14, including three bunking barges. They are not really big ships.

Mr. Trudel: You mentioned earlier that some of them were equipped with anti-collision, radar and other equipment. How recent are your ships? In what order? Have you got one that is one year old, five that are ten years old? Could you give us an idea of whether the ships in your fleet are all recently equipped or have been replaced recently?

Mr. Abel: The newest ship we have, the *Imperial St. Clair*, came into the water about 12 days ago, I guess. It is a vessel built to ply both the Great Lakes and the coastal waters.

Most of our domestic fleet has been built since 1967. We have two older ships in the lakes but they have always operated in fresh water; and, of course, if they operate in fresh water, they really never wear out.

The oldest ship we have is the *Imperial St. Lawrence*: it will be 20 years old in 1977. So what does that make it: 1957? She will be at about the end of her tether within two years. Twenty years is normally what we feel is the acceptable life of an ocean-going vessel. At that time, I can see better things, speaking from a marine manager's point of view, with regard to having new ships. I am putting a plug in here for my budget.

The Chairman: This will be your last question, Mr. Trudel.

Mr. Trudel: I am going to have a double-folded question, then.

Are all your ships equipped with the equipment that you mention on the 110,000 ton deadweight?

And in what year was the ship built that was involved in the last collision in the seaway?

Mr. Abel: You asked two questions. In reply to your last question first, the answer is: 1948, the *Sarnia*.

The answer to the other question is that we replace radars as they break down or when we deem it necessary from a technological advancement point of view. We have the Marconi Predictor on the *Ottawa*, a 110,000 ton ship. We have a Decca Plotter—these are just technological expressions but they are of about the same calibre—on the new *Imperial St. Clair*. It has a slightly lower capability than the Predictor but in recognition of what it is doing in the services end, it is perfectly adequate.

We have ordered another new one, a Decca Plotter also, but I do not know whether it is for the *Bedford* or the *Quebec*, right now. However, it is for one other one on our coast. So, in terms of the best available technology, three of those ships now have those radars on.

[Interpretation]

M. Trudel: Parfait.

La question suivante n'a absolument rien à voir avec ce domaine. Il s'agit du nombre de navires qui battent pavillon de l'*Imperial Oil*, de l'*Imperial Oil Shipping* ou de la *Seaway Bunkers Limited* au Canada.

M. Abel: Nous en avons quatorze, y compris trois chalandes pour le transport du mazout. Mais il ne s'agit pas de très gros bateaux.

M. Trudel: Vous avez dit que certains de ces navires étaient munis de radar et d'autres dispositifs anti-collision. Quel est l'âge de ces bateaux? En quel état sont-ils? Ont-ils un an, ont-ils cinq ans? Pourriez-vous nous donner une idée de la date à laquelle vos navires ont été rééquipés ou remplacés?

M. Abel: Notre navire le plus récent est l'*Imperial St. Clair* qui a été mis à l'eau il y a environ douze jours, je pense. Il s'agit d'un navire destiné à la navigation sur les Grands lacs et dans les eaux côtières.

La plupart de nos navires intérieurs remontent au plus à 1967. Nous avons sur les grands lacs deux navires plus anciens, mais ils ont toujours navigué en eau douce et, comme vous le savez, l'usure est pratiquement nulle en eau douce.

Notre plus ancien navire est l'*Imperial St. Lawrence*, qui aura vingt ans en 1977. Cela remonte donc à 1957. Dans les deux prochaines années, il devrait être retiré du service. Nous considérons que vingt ans est en règle générale la durée d'existence acceptable d'un navire océanique. A ce moment-là, et j'exprime ici le point de vue d'un administrateur de flottes, je puis envisager une amélioration pour ce qui est de l'acquisition de nouveaux navires. Lorsque je fais cette allusion, je pose un jalon pour mon budget.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Trudel.

M. Trudel: Je vais donc poser une question en deux parties.

Tous vos navires sont-ils munis du dispositif dont vous avez parlé pour les navires de 110,000 tonnes de port en lourd?

Et quelle est l'année de construction du navire qui a été impliqué récemment dans une collision sur la Voie maritime?

M. Abel: Vous avez posé deux questions. Pour répondre d'abord à votre dernière question, il s'agit du *Sarnia*, qui a été construit en 1948.

Pour ce qui est de l'autre question, nous remplaçons les radars au fur et à mesure qu'ils sont hors service ou quand nous le jugeons nécessaire suite au progrès technologique. Nous avons installé un avertisseur Marconi à bord de l'*Ottawa*, un navire de 110,000 tonnes. Nous avons installé un radio-sondeur Decca, ce sont des expressions techniques à peu près équivalentes, à bord de notre nouveau bâtiment, l'*Imperial St. Clair*. Son potentiel est légèrement inférieur à celui du Marconi mais, compte tenu de l'utilisation du navire, il convient parfaitement.

Nous avons commandé un nouveau radio-sondeur Decca, mais nous ne savons pas encore si nous allons l'installer à bord du *Bedford* ou du *Québec*. Quoi qu'il en soit, il sera installé à bord de l'un de nos navires côtiers. Ainsi donc, trois de nos navires sont maintenant dotés du radar le plus récent.

[Texte]

All ships have two radar systems to start off with, so that, from that point of view, if one breaks down the other one applies. Each time you buy a piece of radar equipment, you buy it with the latest technology. Radars generally go out about every five or six years, so you have a turnover. So it is pretty good in terms of technological changes. You can bring radar up to scratch pretty regularly.

Mr. Trudel: Are there any with computers?

Mr. Abel: Well, the Predictor has a mini-computer.

Mr. Trudel: Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Je tiens à remercier les principaux témoins et les conseillers de la compagnie *Imperial Oil Limited* d'être venus ce soir devant notre Comité. La prochaine réunion aura lieu jeudi de cette semaine à 11 h 00 dans cette salle alors que nous entendrons les représentants du bureau national d'Oxfam Canada.

[Interprétation]

Tous les navires sont dotés d'emblée de deux systèmes radars, ce qui fait que si l'un des deux cesse de fonctionner, l'autre peut le remplacer. Chaque fois que l'on achète un dispositif radar, on achète, bien entendu, le modèle le plus récent. Les radars sont généralement mis hors service après cinq ou six ans, et le roulement est donc constant. Nous suivons donc d'assez près les progrès technologiques. Nous sommes donc très régulièrement à la pointe du progrès.

M. Trudel: Certains de ces radars sont-ils couplés à un ordinateur?

M. Abel: Le radio-sondeur Marconi est couplé à un mini-ordinateur.

M. Trudel: Merci, monsieur Monsieur le président.

The Chairman: I wish to thank our main witnesses and advisers of the Imperial Oil Limited Corporation for having appeared tonight before this Committee. Our next meeting will be held this week on Thursday, in the same room, and we shall hear the representatives of the Oxfam Canada national office.

APPENDIX "F"

IMPERIAL OIL LIMITED

SUBMISSION

TO THE STANDING COMMITTEE

ON EXTERNAL AFFAIRS & NATIONAL DEFENCE

IN THE MATTER OF

THE THIRD UNITED NATIONS

LAW OF THE SEA CONFERENCE

Mr. Trudell: You mention that... (faint text)

I wish to thank you... (faint text)

The Chairman: This will be your... (faint text)

Mr. Trudell: I am going to have a... (faint text)

Are all your ships equipped with... (faint text)

And in what way was the ship... (faint text)

Mr. Trudell: You ask two questions... (faint text)

The answer to the other question... (faint text)

We have ordered a Decca... (faint text)

Mr. Trudell: Thank you, Mr. Chairman... (faint text)

Mr. Trudell: You mention that... (faint text)

Mr. Trudell: I am going to have a... (faint text)

Are all your ships equipped with... (faint text)

And in what way was the ship... (faint text)

Mr. Trudell: You ask two questions... (faint text)

The answer to the other question... (faint text)

We have ordered a Decca... (faint text)

We have ordered a Decca... (faint text)

INTRODUCTION

The Third United Nations Conference on the Law of the Sea, scheduled for the summer of 1974 in Caracas, will have a major impact on Canada. At the same time, Canada will have a major impact on the Conference, as one of the most influential voices on Law of the Sea issues. As such, she is in a position to influence the quality and hopefully the outcome of many of the United Nations discussions.

Imperial Oil Limited, as an offshore explorer and operator of a modest tanker fleet, is vitally interested in the outcome of the Law of the Sea Conference. Our concern was made evident in June 1973 when we submitted a summary of Imperial's positions on three of the key seabed issues to Mr. J.A. Beasley, at that time Director General of the Bureau of Legal Affairs in Ottawa. These positions related to Jurisdiction of Seabed Resources, Transit Through Straits Used for International Navigation and Ocean Dumping.

We appreciate the recent invitation from Georges-C. Lachance, Chairman of the Standing Committee on External Affairs and National Defence, to submit the following brief to the Committee. It comments on:

- . Jurisdiction of Seabed Resources

- including the related International Seabed Area.

- . Transit

- including Width of Territorial Seas,
Transit Through Straits Used for International
Navigation.

- . Protection of the Marine Environment

- . Marine Scientific Research

JURISDICTION OF SEABED RESOURCES

BACKGROUND SUMMARY

Through United Nations sponsorship, the world's nations are seeking an international definition of the extent of coastal state jurisdiction over seabed resources. The outcome will have a profound effect on the development of world resources and particularly on Canadian resources.

Canada, with a shoreline on three oceans and with the second largest Continental Margin in the world, has a proprietary interest in seabed resource jurisdiction. The Continental Margin is the natural extension of Canada's land mass out to sea and comprises the continental shelf, the continental slope and the continental rise (Figure 1). Its width in some cases extends well beyond 200 miles (Figure 2).

The 1958 Geneva Convention on the Continental Shelf confers on coastal states the rights to seabed exploitation, "to where the depth of the adjacent waters admits to the exploitation of the natural resources of the said areas." On this basis and on the basis of existing practices, Canada contends that she has sovereign rights over the natural resources of this potentially rich area, which includes the entire Continental Margin.

The U.S. Government, which once preferred a narrow definition of exclusive coastal state jurisdiction, has now backed away from this approach and is willing to discuss an "economic resource zone" which might extend seaward some 200 miles. On the functions of an international regime, industrialized states generally favour a regulatory body not operating for its own account. The developing states favour a regime with very extensive powers including controls over production and price; such a regime could operate for its own account.

The UN General Assembly Moratorium Resolution of December 1969 declared that pending the establishment of an international regime:

"(a) States and persons, physical or juridical, are bound to refrain from all activities or exploitation of the resources of the area of the seabed and ocean floor, and the subsoil thereof, beyond the limits of national jurisdiction; and (b) No claim to any part of that area or its resources shall be recognized."

The next important international step will result from the December 17, 1970, UN General Assembly adoption of a resolution convening in 1974, a Convention on the Law of the Sea:

"which would deal (along with other matters such as free transit and fishing) with the establishment of an equitable international regime -- including an international machinery -- for the area and resources of the seabed and the ocean floor and the subsoil thereof beyond the limits of national jurisdiction, a precise definition of the area, and a broad range of related issues"

The result is expected to be a compromise which will include an economic resources zone for specified purposes and broad coastal state jurisdiction. Coastal states may be given jurisdiction over most of the continental margin. An international regime may control the remainder, enforcing explicit regulations, including leasing, and operating both as licensor and for its own account.

IMPERIAL POSITION

Current and future activities in exploration, production and transportation can be affected by the outcome of this effort. In the short term, withholding decisions on attractive continental margin areas can only delay the discovery of urgently needed hydrocarbons. In the long term, control or possible exclusion of competitive enterprise could result in undeveloped resources. Consequently, from a national or world point of view, the development of energy sources could be so encumbered and delayed as to affect standards of living.

Therefore, Imperial believes that:

- Coastal states signatory to the 1958 Convention on the Continental Shelf now have exclusive jurisdiction to the subsea and subsoil resources out to the seaward edge of the continental margin and should reaffirm those rights.
- Coastal states should permit the continuation of oil and gas exploration and development in the continental margin, pending any new international agreement. The UN Moratorium is "advisory" and involves no legal force.
- Final UN resolution should clearly affirm coastal state jurisdiction to the subsea and subsoil resources out to the seaward edge of the continental margin or 200 miles, whichever is greater.
- A coastal state should develop its seabed resources according to its own policies and regulations, subject only to international agreement on regulations concerning the following principles: (1) Preventing unreasonable interference with other uses of the ocean, and (2) Protecting the ocean from pollution.

- Where the adjacent ocean lying between nations is entirely within the continental margin, the equi-distance rule should ordinarily apply, in accordance with current international law, subject only to special arrangements between the countries involved.

- All subsea resources beyond the greater of 200 miles or the edge of the continental margin should be developed under an international regime for the benefit of all signatory nations.

- An international regime to be constituted for the management of the seabed resources beyond the continental margin should be charged with overseeing the development of resources in the most efficient and timely manner. Its management should report to a balanced board consisting of signatory nations and not be hampered from the outset with detailed specific leasing rules or other restrictions embedded in treaty. It should operate on a non-discriminatory basis with incentives for the attraction of capital and technology on a fair and competitive basis. Its objective would be to promote exploitation through terms and arrangement which would necessarily have to be at least as attractive to investors as those offered by adjoining coastal states for resources under their jurisdiction. Where practical, the international regime should not duplicate other available international institutions, such as the International Court of Justice.

In all aspects of ocean resource development, an effective balance must be struck between the need for energy and conservation of resources; effective pollution control and costs thereof -- emphasis being placed on wise, multiple use of the oceans and seabed with present and future generations in mind.

TRANSIT THROUGH WATERS USED FOR INTERNATIONAL NAVIGATION

BACKGROUND SUMMARY

The primary objective of maritime interests in the Law of the Sea Conference is the reaffirmation of the right of transit or unimpeded passage through all waters necessary to international navigation. A renewed effort to reach a common definition of the breadth of "territorial seas" is of fundamental importance to maritime nations. General agreement on a uniform width will limit the geographic extent to which coastal states exercise paramount jurisdiction over commercial transit.

The exclusive rights exercised by coastal states in their territorial seas have been limited in recent years by international acceptance of the principle of "innocent passage", which allows for the unhampered transit of vessels bound to and from the high seas as long as they do not compromise the "peace, good order and security" of the coastal state. Today, the concept of "innocent passage" has been widely challenged, especially by developing states. Moreover, Canada seeks to modernize the concept, permitting the coastal state to submit such passage to its own anti-pollution regulations.

Canada established its own territorial seas at twelve miles in 1970 and would like to see the conference agree on such a breadth provided coastal states' interests in the marine environment are adequately protected. The United States has offered to accept the twelve-mile limit for territorial seas if enough other states do likewise, but subject to reaffirmation of the right of passage for all vessels through straits connecting high seas which, by virtue of the new twelve-mile limit, would lie within one or more coastal states' territorial seas. More than 100 straits, previously considered to be "high seas", would lie within one or more coastal states' jurisdiction with an extension of the territorial sea to twelve miles.

IMPERIAL POSITION

Imperial has a fundamental interest in the related issues of (1) the width of territorial seas, and (2) passage of commercial vessels through straits and other waters over which a coastal state simply claims or in fact has jurisdiction.

In each case there are two basic requirements. First, international agreement on the breadth of territorial seas and on the right to transit all waters (except internal waters) should have the acceptance of a very large majority of coastal and maritime states. Second, the agreement should, wherever possible, preclude states from unilaterally increasing the width of newly-agreed limits of territorial seas and/or from attempting to modify the right of passage by imposing ship-operating or other standards varying from those agreed upon internationally.

Imperial recognizes the Canadian Government's desire to protect its Arctic waters from pollution and to have an international agreement with operating standards pertaining specifically to ice-infested Arctic waters. Imperial also recognizes the need for pollution control machinery beyond the territorial limit to protect Canada's coastline. In summary, Imperial:

1. Supports a uniform width of twelve miles for territorial seas.
2. Supports the concept of a right of passage for commercial vessels through straits used for international navigation; and through such territorial seas as may be necessary for access to straits.

3. Supports international agreements covering commercial vessels transitting all seas except internal waters but including straits used for international navigation, which will include general principles pertaining to safe navigation and pollution control.

4. Supports special international agreements covering commercial vessels transitting ice-covered waters except internal waters, but including straits used for international navigation. These will include general principles pertaining to safe navigation and pollution control for such ice-covered waters.

PROTECTION OF THE MARINE ENVIRONMENT

BACKGROUND SUMMARY

All nations accept, at least in principle, the idea that the marine environment must be preserved from pollution. Protection of the marine environment has been discussed at two major conferences recently: the United Nations Conference on the Human Environment held in Stockholm in 1972, and the Intergovernmental Maritime Consultative Organization (IMCO) Conference in 1973.

The Stockholm Conference adopted a Declaration on the Human Environment, an achievement of considerable stature. Principle 21 states that:

"States have, in accordance with the Charter of the United Nations and the principles of international law, the sovereign right to exploit their own resources pursuant to their own environmental policies, and the responsibility to ensure that the activities within their jurisdiction or control do not cause damage to the environment of other states or of areas beyond the limits of national jurisdiction."

The Stockholm Conference also endorsed a Statement of Objectives, which reads:

"The marine environment and all the living organisms which it supports are of vital importance to humanity and all people have an interest in assuring that this environment is so managed that its quality and resources are not impaired. This applies especially to coastal nations, which have a particular interest in the management of coastal area resources. The capacity of the sea

to assimilate wastes and render them harmless and its ability to regenerate natural resources is not unlimited. Proper management is required and measures to prevent and control marine pollution must be regarded as an essential element in this management of the oceans and seas and their natural resources."

The various principles adopted at the Stockholm Conference have been referred to the Third Law of the Sea Conference for translation into binding treaty obligations.

The 1973 IMCO Conference of maritime states resulted in an International Convention for the Prevention of Pollution from Ships, which will come into force one year after it has been ratified by at least 15 maritime states. During the course of the IMCO Conference, the most contentious single issue concerned the degree to which individual states should retain sole rights to enact more stringent local legislation in respect to ship design and equipment of foreign vessels.

Canada considers that coastal states should be empowered to prescribe and enforce their own anti-pollution standards to the extent necessary, over and above internationally agreed rules, not only in their territorial waters but within their areas of jurisdiction beyond. The Canadian delegation spoke strongly in favour of Draft Article 9 which pertained to Powers of Parties to the Convention. Draft Article 9 just failed to gain a two-thirds majority and reads:

"(1) Nothing in the present Convention shall be construed as derogating from the powers of any Party to the Convention to take more stringent measures, where specific circumstances so warrant, within its jurisdiction, in respect of discharge standards."

"(2) A Party shall not, within its jurisdiction, in respect of ships to which the Convention applies other than its own ships, impose additional requirements with regard to ship design and equipment in respect of pollution control. The requirements of this paragraph do not apply to waters the particular characteristics of which, in accordance with accepted scientific criteria, render the environment exceptionally vulnerable."

"(3) Parties which adopt special measures in accordance with the present Article shall notify them to the Organization without delay. The Organization shall inform Parties to the Convention about these measures."

The provisions of Draft Article 9 would have allowed special regulations for ice-covered waters or waters with high ice concentrations, if it were agreed that these waters are exceptionally vulnerable to pollution.

IMPERIAL POSITION

Imperial strongly endorses the principles and objectives outlined at the 1972 Stockholm Conference, and therefore takes the following position relative to preserving the marine environment:

1. As a strong supporter of the 1973 IMCO convention, Imperial favours early ratification of this convention.

2. We support Canada's approach that the Law of the Sea should elaborate an "umbrella" treaty which would link all other pertinent treaties pertaining to the realm of marine environment. However, we believe that treaties of a technical nature such as those developed by IMCO should not be reopened for substantive discussion by Law of the Sea. We believe that IMCO is the only technically competent body to deal with ship-source pollution, and that Law of the Sea should recognize this fundamental IMCO role.

3. We recognize Canada's concern for its ice-covered waters and those with high ice concentrations. We believe there should be special international agreements pertaining to ship design, equipment and operating procedures in waters that are exceptionally vulnerable to pollution.

MARINE SCIENTIFIC RESEARCH

Marine scientific research is any study, fundamental or applied, intended to increase knowledge of the marine environment, including all its resources and living organisms. It embraces all related scientific activity. Knowledge resulting from marine scientific research is part of the common heritage of all mankind, and such knowledge and information of a non-proprietary or non-military nature should be exchanged and made available to the whole world.

The foregoing statements have been taken from a Working Paper submitted by the Canadian Delegation to a United Nations Committee of the Peaceful Uses of the Seabed and Ocean Floor, dated July 25, 1972. The definition and basic principle of Marine Scientific Research is extremely well stated. Other principles from the Working Paper are well worth reiterating:

- Marine scientific research shall be conducted in a reasonable manner, and shall not result in any unjustifiable interference with other uses of the marine environment; nor shall other uses of the marine environment result in any unjustifiable interference with marine scientific research.
- The availability to every State of information and knowledge resulting from marine scientific research shall be facilitated by effective international communication of proposed major programmes and their objectives, and by publication and dissemination through international channels of their results.

- Marine scientific research in areas within the jurisdiction of a coastal State shall only be conducted with the consent of the coastal State.

If such consent is granted, the coastal State shall have the right to participate or to be represented in such marine scientific research and shall have the right of utilizing samples, the right of access to data and results, and the right to require that the results be published.

- Marine scientific research concerning the seabed and ocean floor, and the subsoil thereof, beyond the limits of national jurisdiction shall comply with any regulations developed by a competent international organization to minimize disturbance and prevent pollution of the marine environment and interference with exploration and exploitation activity.

Obviously, Canada's position on Marine Scientific Research is one of encouragement with wide dissemination of findings. At the same time Canada recognizes that scientific research undertaken in the jurisdictional area of a coastal state should only be undertaken with its prior consent, and must have due regard for pollution control regulations, non-interference with other uses of the marine environment, and must be conducted in accordance with the rules and recognized principles of international law.

IMPERIAL POSITION

Imperial supports the Canadian Government position on Marine Scientific Research.

RECOMMENDATIONS

1. Imperial is in general agreement with the Canadian Government stance on all key ocean issues. However, we find it difficult to obtain a feeling for the Canadian Government's priorities. There is no doubt in our minds that Canada must establish its priorities and be prepared to give way on certain lesser ones in order to gain those of prime importance.
2. We believe that the 1973 IMCO Convention is a major step forward in control of ship-generated pollution and therefore recommend that Canada proceed with early ratification of the Convention.
3. The IMCO Convention should not be reopened for discussion by Law of the Sea. However, the intent of Draft Article 9, which failed to gain a two-thirds majority at the IMCO Conference, could be pursued further by Canada at the Law of the Sea Conference. It would allow Canada to have additional controls over ice-covered waters, at the same time prohibiting unilateral national regulations in less unusual areas. We are opposed to the granting of rights to coastal states to impose local or non-international standards beyond territorial waters, other than as outlined in Draft Article 9.
4. In the matter of Seabed Resource Jurisdiction, Canada will undoubtedly encounter some resistance to extending coastal state jurisdiction beyond 200 miles. To ensure that the portion of the Continental Margin beyond 200 miles is included within coastal state jurisdiction, we recommend that Canada place this matter high on its list of priorities.

SCHEMATIC REPRESENTATION OF THE SEABEDS AND OCEAN FLOOR

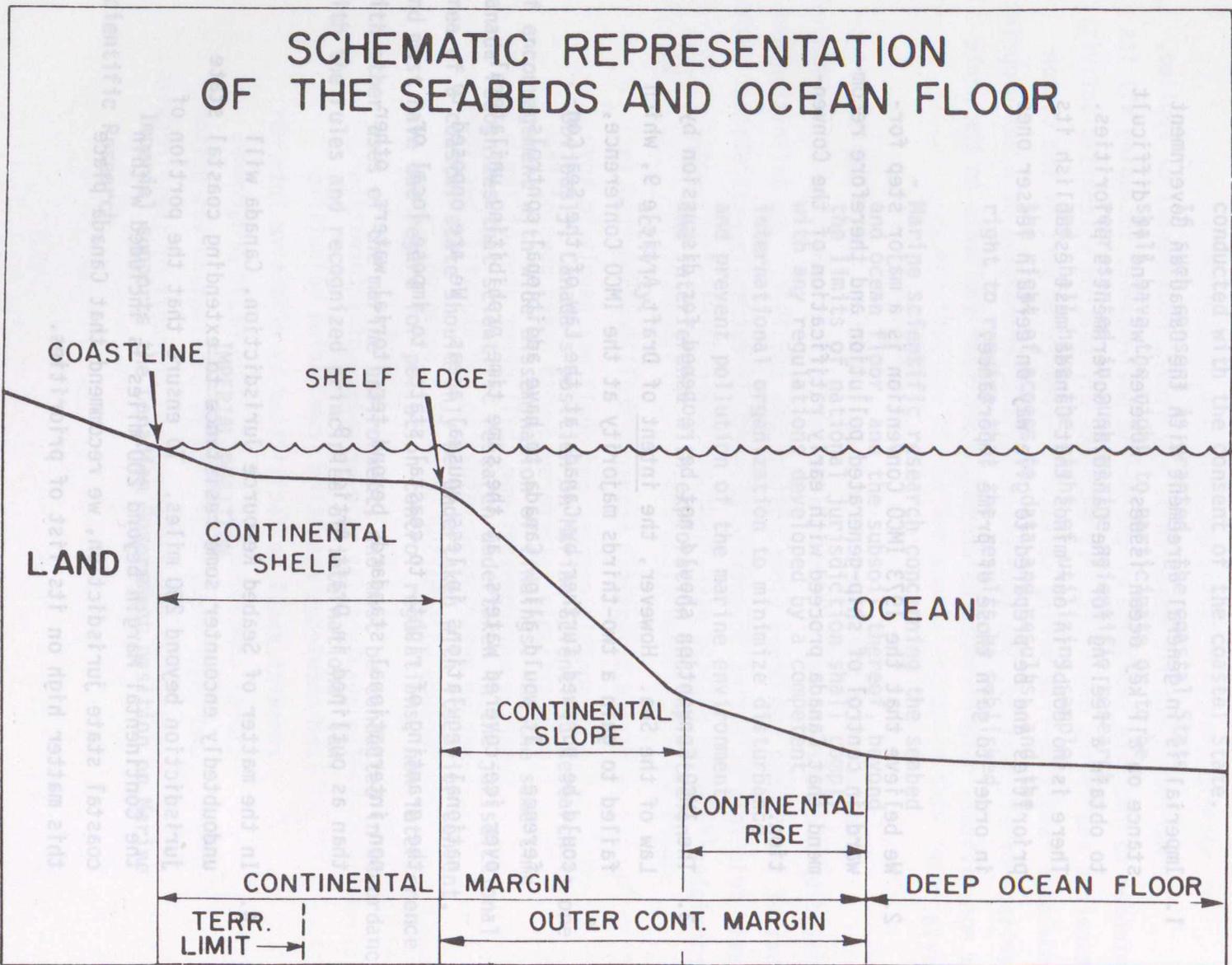
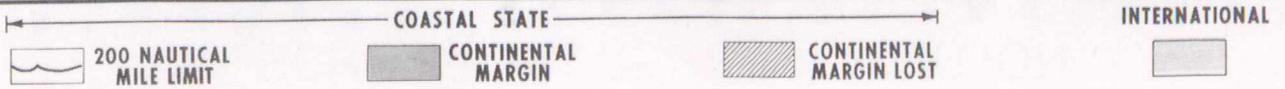


Figure 1

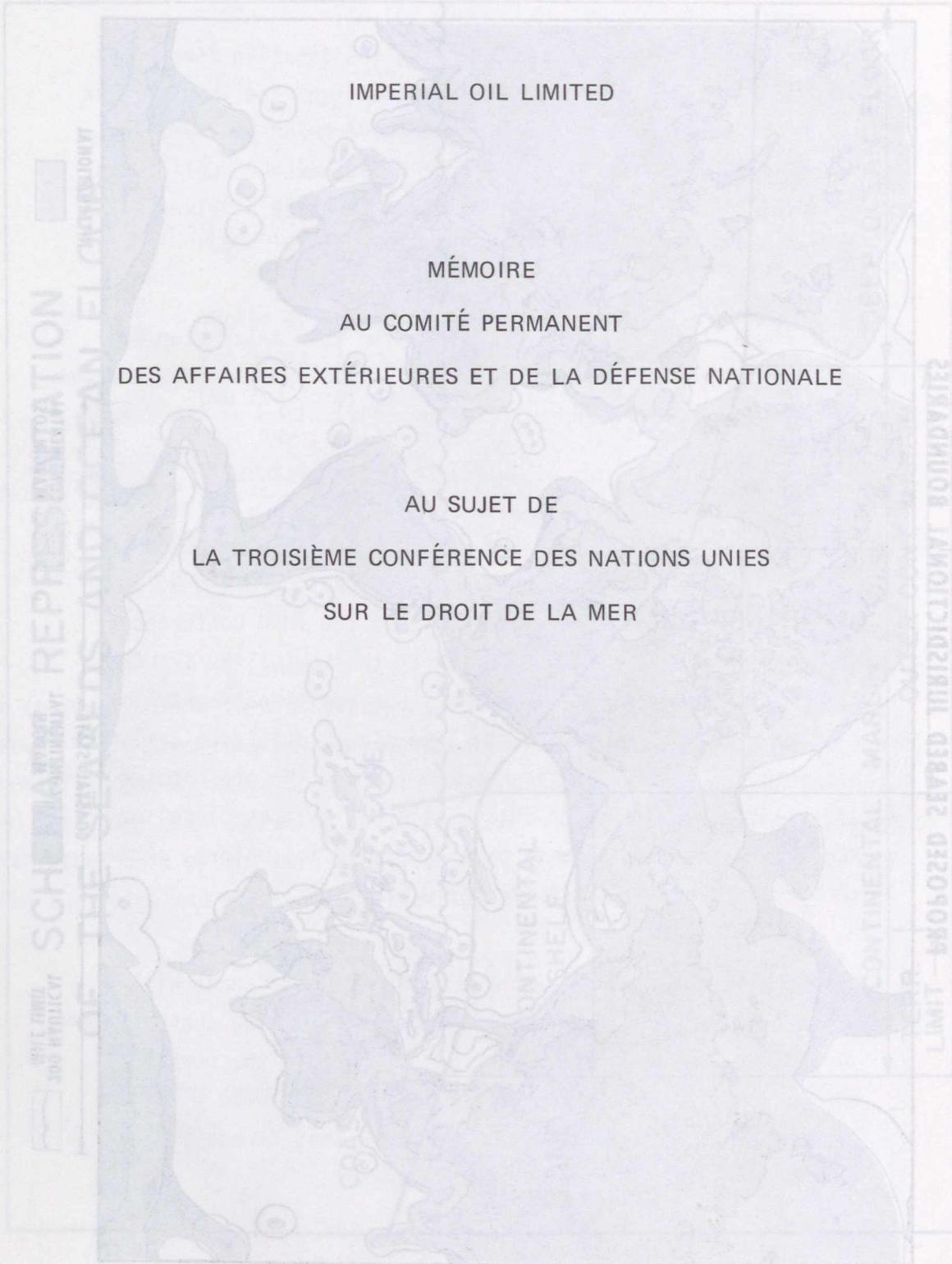
Marine scientific research conducted within the jurisdiction of a coastal State shall only be conducted with the consent of the coastal State.

PROPOSED SEABED JURISDICTIONAL BOUNDARIES



APPENDICE «F»

Figure 1



INTRODUCTION

La Troisième Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer, prévue pour l'été de 1974 à Caracas, aura des conséquences majeures pour le Canada. De même, le Canada jouera un rôle majeur à la Conférence car sa voix est l'une des plus écoutées en matière de droit maritime. A ce titre, il est en mesure d'influencer la qualité et peut-être même les résultats des négociations au sein des Nations Unies.

Imperial Oil Limited, en tant que société qui pratique la prospection en mer et qui possède une petite flotte de pétroliers, est directement intéressée par les résultats de la conférence sur le Droit de la Mer. Nous avons exprimé notre préoccupation en juin 1973 lorsque nous avons soumis un résumé de notre position sur trois des principaux problèmes que posent les fonds marins à M. J. A. Beasley qui était alors directeur général du bureau des Affaires juridiques à Ottawa. Ces prises de position portaient sur la juridiction des ressources des fonds marins, le transit par les détroits servant à la navigation internationale et les déversements dans l'océan.

Nous sommes reconnaissants de l'invitation que nous a adressée M. Georges C. Lachance, président du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale à présenter le mémoire suivant au comité.

Le mémoire traite de:

- La juridiction des ressources des fonds marins
 - et notamment la zone internationale de fonds marins.
- Le transit
 - et notamment la largeur des mers territoriales, le transit à travers les détroits utilisés pour la navigation internationalé.
- La protection de l'environnement marin
- La recherche scientifique en milieu marin

APPENDICE B
JURIDICTION SUR LES RESSOURCES DES FONDS MARINS

RESUME DE LA SITUATION

Sous l'égide des Nations unies, les pays du monde entier cherchent à mettre au point une définition internationale de la limite de la juridiction des États riverains sur les ressources des fonds marins. La décision qui sera prise aura de profondes répercussions sur l'exploitation des ressources mondiales, et canadiennes en particulier.

Le Canada, bordé par trois océans et possédant la deuxième plus importante plate-forme continentale du monde, est directement intéressé par la réglementation des ressources des fonds marins. La plate-forme continentale est le prolongement naturel du sol canadien dans la mer et comprend le plateau continental, la pente continentale et le talus continental (figure 1). Par endroits, sa largeur dépasse nettement les 200 milles (figure 2).

La Convention de Genève de 1958 sur le plateau continental confère aux États riverains le droit d'exploiter les fonds marins, "...aussi loin que la profondeur des eaux adjacentes autorise l'exploitation des ressources naturelles desdites zones." Se fondant sur ce texte et sur la coutume, le Canada prétend à la souveraineté sur les ressources naturelles de cette zone à l'avenir prometteur, qui englobe l'ensemble de la plate-forme continentale.

Le gouvernement américain, qui préférait jadis une définition étroite des droits exclusifs des États riverains, a abandonné cette position et se déclare disposé à discuter d'une "zone de ressources économiques" qui pourrait s'étendre jusqu'à 200 milles des côtes. Pour ce qui est des fonctions d'un organisme international, les pays industrialisés se montrent en général favorables à la création d'un organisme de contrôle non autonome. Les pays en voie de développement préfèrent un organisme ayant des pouvoirs très étendus, y compris sur la production et les prix; un tel organisme pourrait fonctionner de manière autonome.

Le moratoire de l'Assemblée générale des Nations unies de décembre 1969 indique que jusqu'à ce qu'un organisme international soit créé:

- (a) Les États et les personnes, physiques ou morales, doivent éviter toute activité ou exploitation des ressources de la zone des fonds marins et océaniques, et des sous-sols de ceux-ci, au-delà des limites de la juridiction nationale; et
- (b) la revendication d'une partie quelconque de cette zone ou de ses ressources ne sera reconnue en aucun cas."

Le grand événement international qui a suivi a été l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies, le 17 décembre 1970, d'une résolution prévoyant la réunion en 1974 d'une conférence sur le Droit de la mer:

"qui porterait (entre autres questions, comme le libre passage et la pêche) sur la création d'un organisme international équitable - comprenant un mécanisme international - pour la zone et les ressources des fonds marins et océaniques et le sous-sol de ceux-ci au-delà des limites de la juridiction nationale, la définition précise de la zone et un grand nombre de sujets connexes..."

On prévoit qu'il en résultera un compromis englobant les notions de zone de ressources économiques, dans des cas bien précis, et de juridiction très vaste des États riverains. Ceux-ci pourront obtenir la juridiction de la plus grande partie de la plate-forme continentale. Un organisme international pourrait en contrôler le reste, par l'application de règlements explicites, y compris pour les concessions, en accordant des licences et en agissant pour son propre compte.

LA POSITION DE LA SOCIÉTÉ IMPERIAL

Le résultat de cette entreprise peut affecter les conditions actuelles et futures de prospection, de production et de transport. A court terme, remettre à plus tard les décisions concernant les secteurs intéressants de la plateforme continentale ne peut que retarder la découverte d'hydrocarbures très recherchés. A long terme, la réglementation ou même l'élimination des entreprises concurrentielles pourrait entraîner la sous-exploitation des ressources. Par conséquent, qu'on se place d'un point de vue national ou international, retarder ou entraver l'exploitation des sources d'énergie pourrait affecter le niveau de vie.

Imperial considère donc que:

- Les États riverains signataires de la Convention de 1958 sur le plateau continental ont actuellement des droits exclusifs sur les ressources de la mer et du sous-sol marin situées au large des côtes, jusqu'à la limite de la plate-forme continentale, et devraient réaffirmer ces droits.
- Les États riverains devraient autoriser la poursuite de la prospection et de l'exploitation du pétrole et du gaz sur la plate-forme continentale, jusqu'à la signature de tout nouvel accord international. Le moratoire de l'O.N.U. a une valeur "indicative" et n'a pas force exécutoire.
- La résolution définitive de l'O.N.U. devrait affirmer clairement les droits des États riverains sur les ressources sous-marines et le sous-sol marin jusqu'à la plus éloignée des limites suivantes: l'extrémité de la plate-forme continentale ou 200 milles au large des côtes.

- Les Etats riverains devraient exploiter les ressources de leurs fonds marins selon leurs propres politiques et règlements, sous l'unique réserve d'accords internationaux sur les règlements concernant les principes suivants: (1) la prévention d'interférences préjudiciables aux autres utilisations des océans, et (2) la protection des océans contre la pollution.
- Dans le cas d'un océan situé entre des pays repose entièrement sur la plate-forme continentale, la règle de l'équidistance devrait normalement s'appliquer, conformément au droit international actuel, sous l'unique réserve d'accords particuliers conclus entre les pays intéressés.
- Toutes les ressources sous-marines se trouvant au-delà de la plus éloignée des limites suivantes: 200 milles au large des côtes ou l'extrémité de la plate-forme continentale, devraient être réglementées par un organisme international, à l'avantage de tous les pays signataires.
- Un organisme international créé en vue de l'administration des ressources sous-marines situées au-delà de la plate-forme continentale devrait être chargé d'en surveiller l'exploitation de la façon la plus efficace et la plus opportune possible. Les dirigeants de celui-ci devraient relever d'un conseil équilibré, composé des pays signataires, et ne pas être liés a priori par des règlements précis et détaillés sur les concessions ou d'autres restrictions imposées par traité. Ils devraient agir sans discrimination et attirer les capitaux et les techniques de façon juste et concurrentielle. Ils devraient avoir pour objectif la promotion de l'exploitation dans les conditions et par des accords

qui seraient nécessairement au moins aussi avantageux pour les investisseurs que ceux des États riverains voisins pour les ressources relevant de leur juridiction.

Si possible, l'organisme international ne devrait pas faire double emploi avec d'autres organisations internationales, comme la Cour internationale de justice.

Dans tous les secteurs de l'exploitation des ressources océaniques, il faut trouver l'équilibre entre les besoins énergétiques et la conservation des ressources, une lutte efficace contre la pollution et le prix de celle-ci, en mettant l'accent sur une exploitation prudente et diversifiée des océans et en tenant compte des générations actuelles et futures.

TRANSIT À TRAVERS LES EAUX UTILISÉES POUR LA NAVIGATION INTERNATIONALERESUMÉ DE LA SITUATION

L'objectif essentiel des participants à la Conférence sur le Droit de la Mer est de voir réaffirmé le droit de transit ou le passage libre dans toutes les eaux nécessaires à la navigation internationale. Il est très important pour les nations maritimes que l'on se mette d'accord sur une définition commune de la limite des "mers territoriales". Un accord général prévoyant une délimitation uniforme limiterait géographiquement la juridiction suprême qu'exercent les États riverains sur le transit commercial.

Les droits exclusifs exercés par les États riverains dans leurs mers territoriales ont été limités ces dernières années par l'acceptation internationale du principe du "passage inoffensif", qui permet le transit libre des navires allant vers la haute mer ou en provenant tant qu'ils ne portent pas atteinte "à la paix, au bon ordre et à la sécurité" de l'État riverain. Récemment, la notion de "passage inoffensif" a été largement remise en question, surtout par les pays en voie de développement. De plus, le Canada essaie de moderniser cette notion et de faire en sorte que les navires en transit se soumettent aux règlements anti-pollution de l'État riverain.

Le Canada a établi la limite de ses mers territoriales à 12 milles en 1970 et aimerait que la conférence entérine cette limite à condition que les intérêts des États riverains en matière d'environnement marin soient suffisamment protégés. Les États-Unis ont proposé d'accepter la limite de 12 milles pour les mers territoriales si un nombre suffisant d'autres États le font également, mais sous réserve de la réaffirmation du droit de passage pour tous les navires dans les détroits reliant deux zones de haute mer qui, en vertu de la nouvelle limite de 12 milles, se trouveraient alors comprises dans les eaux territoriales

d'un ou de plusieurs États riverains. Plus de 100 détroits, autrefois considérés comme zone de "haute mer", relèveraient alors de la juridiction d'un ou de plusieurs États riverains, si les limites de la mer territoriale étaient portées à 12 milles.

LA POSITION DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE

II Les questions connexes de la limite des mers territoriales et du passage des navires marchands dans les détroits et dans les eaux sur lesquelles un État riverain prétend avoir ou a effectivement juridiction sont d'un intérêt primordial pour Imperial.

Dans l'un et l'autre cas il faut s'assurer de deux choses essentielles. Tout d'abord, un accord international sur la limite des mers territoriales et sur le droit de transit dans toutes les eaux à l'exception des eaux intérieures devrait être ratifié par la plus grande majorité des États riverains et maritimes. Ensuite, lorsque cela est possible, l'accord devrait interdire que des États ne décident unilatéralement de repousser les limites nouvellement acceptées des mers territoriales ou qu'ils n'essayent de modifier le droit de passage en imposant des normes de circulation et autres règlements différant des normes internationales adoptées.

Imperial comprend le désir du gouvernement canadien de vouloir protéger ses eaux arctiques de la pollution et en arriver à un accord international prévoyant des normes de circulation qui portent précisément sur les eaux de l'Arctique encombrées par les glaces. Imperial admet également le besoin d'un mécanisme de lutte contre la pollution au-delà des limites territoriales, afin de protéger la ligne du rivage canadien. En résumé, Imperial favorise:

1. la limite uniforme de 12 milles des mers territoriales.

2. le droit de passage pour les navires marchands dans les détroits destinés à la navigation internationale et dans les mers territoriales permettant d'accéder aux détroits.
3. des accords internationaux sur le transit des navires marchands dans toutes les mers à l'exception des mers intérieures, et également les détroits destinés à la navigation internationale. Des principes généraux connexes sur la sécurité de la navigation et la lutte contre la pollution.
4. des accords internationaux spécifiques pour les navires marchands qui transitent dans les eaux encombrées de glaces à l'exception des eaux intérieures, et également dans les détroits utilisés pour la navigation internationale. Des principes généraux connexes sur la sécurité de la navigation et la lutte contre la pollution dans ces eaux encombrées de glace.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARINBREF HISTORIQUE

Toutes les nations acceptent, du moins en principe, l'idée que l'environnement marin doit être protégé de la pollution. La protection de l'environnement marin a récemment fait l'objet des discussions de deux conférences importantes: la Conférence des Nations unies sur l'environnement humain qui s'est tenue à Stockholm en 1972, et la Conférence de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI) en 1973.

La Conférence de Stockholm a adopté une déclaration sur l'environnement humain, un document d'une importance considérable. Le principe 21 déclare:

"Conformément à la charte des Nations unies et aux principes du droit international, les États ont le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources en vertu de leur propres politiques sur l'environnement et la responsabilité de s'assurer que les activités qui relèvent de leur juridiction ou de leur contrôle n'endommagent pas l'environnement d'autres États ou régions au-delà des limites de leur juridiction nationale."

La Conférence de Stockholm a également entériné une déclaration d'objectifs qui se lit comme suit:

"L'environnement marin et tous les organismes vivants qui en dépendent sont d'une importance vitale pour l'humanité et tous les peuples ont intérêt à faire en sorte que cet environnement soit géré de telle façon que sa qualité et ses ressources n'en souffrent pas. Cela s'applique tout particulièrement aux nations riveraines qui doivent s'intéresser tout spécialement à la gestion des ressources

des régions riveraines. Le pouvoir que possède la mer d'assimiler les déchets et de les rendre inoffensifs, ainsi que ses possibilités de régénération des ressources naturelles, ne sont pas illimités. Une bonne gestion est indispensable et des mesures destinées à prévenir et à contrôler la pollution marine doivent être considérés comme un élément essentiel de cette gestion des océans et des mers et de leurs ressources naturelles."

Les différents principes adoptés à la Conférence de Stockholm ont été renvoyés à la troisième Conférence du Droit de la Mer qui devra leur donner la forme de traités obligatoires.

La Conférence des États maritimes de 1973, dans le cadre de l'OMCI a abouti à une convention internationale pour la prévention de la pollution des navires qui entrera en vigueur un an après sa ratification par 15 nations maritimes au moins. Au cours de la Conférence de l'OMCI, la question la plus controversée a été de savoir dans quelle mesure les États devraient se réserver les droits exclusifs d'adopter des lois nationales plus sévères sur la construction des bateaux et le matériel équipant les navires étrangers.

Le Canada estime que les États riverains devraient avoir le pouvoir d'adopter et de faire respecter leurs propres normes anti-pollution lorsque cela sera nécessaire, même si ces normes doivent aller au-delà des règlements internationaux convenus, et ce, non seulement dans leurs eaux territoriales, mais également jusqu'aux limites de leur juridiction. La délégation canadienne a fermement défendu le projet d'article 9 qui traitait des pouvoirs des parties à une convention. Le projet d'article 9 a presque obtenu

une approbation des deux tiers et se lisait comme suit:

"(1) Aucune disposition de la présente convention ne peut être interprétée comme une dérogation des pouvoirs que possède n'importe quelle partie à la convention de prendre des mesures plus sévères lorsque des circonstances particulières l'exigent, dans les limites de sa juridiction, au sujet des normes de déversement des déchets."

"(2) Dans les limites de sa juridiction, une partie ne doit pas, au sujet des navires liés par la Convention, autres que ses propres navires, imposer des règles supplémentaires en matière de construction navale et de matériel destiné au contrôle de la pollution. Les exigences de ce paragraphe ne s'appliquent pas aux eaux dont les caractéristiques particulières rendent l'environnement exceptionnellement vulnérable, et cela conformément aux critères scientifiques acceptés."

"(3) Les parties qui adoptent des mesures particulières conformément au présent article doivent en avertir immédiatement l'organisation. L'organisation, de son côté, fait connaître ces mesures aux parties à la Convention."

Les dispositions du projet d'article 9 auraient permis l'adoption de règlements spéciaux pour les eaux couvertes de glace ou les eaux qui contiennent de fortes concentrations de glace s'il avait été convenu que ces eaux étaient exceptionnellement vulnérables à la pollution.

POSITION DE LA SOCIÉTÉ IMPERIAL

La Société Imperial est fermement convaincue de la validité des principes et des objectifs énoncés lors de la Conférence de Stockholm en 1972, et, par conséquent, adopte la position suivante au sujet de la préservation de l'environnement marin:

1. Approuvant entièrement la convention de l'OMCI de 1973, la Société Imperial est en faveur d'une ratification rapide de cette convention.
2. Nous partageons le point de vue du Canada selon lequel le Droit de la Mer devrait mettre au point un traité général qui constituerait un lien entre tous les autres traités relatifs à l'environnement marin. Néanmoins, nous estimons que les traités à caractère technique, tels que ceux qui ont été négociés par l'OMCI ne doivent pas faire l'objet de nouvelles discussions prolongées dans le cadre du Droit de la Mer. Nous croyons que l'OMCI est le seul organisme techniquement compétent pour traiter de la pollution par les navires et que le Droit de la Mer doit s'incliner devant ce rôle fondamental de l'OMCI.
3. Nous reconnaissons le bien-fondé des préoccupations du Canada au sujet de ces eaux couvertes de glace ainsi que des eaux contenant de fortes concentrations de glace. Nous estimons nécessaires des accords internationaux spéciaux dans les domaines de la construction navale, du matériel et des méthodes de navigation dans les eaux qui sont exceptionnellement vulnérables à la pollution.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN MILIEU MARIN

On entend par recherche scientifique en milieu marin, toute étude fondamentale ou appliquée, visant à accroître la connaissance du milieu marin, y compris toutes ses ressources et organismes vivants. Elle englobe toutes les activités scientifiques s'y rattachant. Les connaissances tirées de cette recherche sont inhérentes au patrimoine commun de toute l'humanité et de tels connaissances et renseignements ne relevant ni de la juridiction nationale ni du militaire devraient être échangés et accessibles au monde entier.

Ces déclarations sont tirées d'un document de travail soumis par la délégation canadienne au Comité des Nations unies sur les utilisations pacifiques des fonds marins le 25 juillet 1972. L'énoncé de la définition et du principe de base de la recherche scientifique en milieu marin y est parfait. D'autres principes contenus dans ce document de travail méritent d'être réitérés:

- La recherche scientifique en milieu marin devra être faite d'une manière raisonnable, et ne devra pas d'une manière injustifiable gêner d'autres utilisations du milieu marin, pas plus que d'autres utilisations du milieu marin ne devront d'une manière injustifiable gêner la recherche scientifique en milieu marin.
- L'accessibilité pour chaque état aux renseignements et aux connaissances tirés de la recherche scientifique en milieu marin devra être facilitée par une véritable communication internationale des principaux projets de recherche ainsi que leurs objectifs, et par la publication et la transmission de leurs résultats par les voies internationales.

- La recherche scientifique en milieu marin dans des régions relevant de la juridiction d'un état côtier ne devra être faite qu'en accord avec cet état.

Si un tel accord est conclu, l'état côtier devra être en droit de participer ou d'être représenté dans un tel programme et devra être en droit d'utiliser les échantillons, d'accéder aux données et aux résultats, et d'exiger que les résultats soient publiés.

- La recherche scientifique en milieu marin concernant

les fonds marin et son sous-sol faite au-delà des limites de la juridiction nationale devra se conformer aux règlements élaborés par un organisme international compétent pour minimiser les perturbations causées au milieu marin, empêcher sa pollution et toute entrave aux activités de prospection et d'exploitation.

Il est donc évident que le Canada encourage la recherche scientifique en milieu marin et préconise la divulgation généralisée de ses résultats. Simultanément, le Canada reconnaît que la recherche scientifique entreprise dans la zone relevant de la juridiction d'un état côtier ne devrait l'être qu'après accord préalable de celui-ci, que ce faisant elle doit suivre les règlements de contrôle de la pollution, ne pas gêner les autres utilisations du milieu marin et se faire conformément aux règles et principes reconnus du droit international.

LA POSITION DE LA SOCIÉTÉ IMPERIAL

Imperial soutient la position du gouvernement canadien en matière de recherche scientifique en milieu marin.

RECOMMANDATIONS

1. Imperial est d'une manière générale d'accord avec la position du gouvernement canadien concernant tous les problèmes clés de l'océan. Néanmoins, nous éprouvons des difficultés à saisir les priorités du gouvernement canadien. A notre avis, il ne fait aucun doute que le Canada doit établir ses priorités et être prêt à céder sur certains points mineurs afin de remporter ceux de première importance.
2. Nous pensons que la Convention de l'OMCI de 1973 a marqué un pas en avant décisif dans la lutte contre la pollution par les hydrocarbures et nous recommandons par conséquent que le Canada ratifie au plus tôt cette convention.
3. On ne devrait pas rouvrir la convention de l'OMCI lors de la Conférence sur le Droit de la Mer. Toutefois, le sujet du projet d'article 9, qui n'est pas parvenu à enlever la majorité des deux tiers lors de la Conférence de l'OMCI, pourrait être remis à l'étude par le Canada lors de la Conférence sur le Droit de la Mer. Cela permettrait au Canada d'exercer des contrôles supplémentaires sur les eaux couvertes de glace, interdisant en même temps des règlements nationaux unilatéraux dans des régions moins inhabituelles. Nous nous opposons à l'accord de droit aux états côtiers leur permettant d'imposer des normes locales ou non-internationales au-delà des eaux territoriales, autres que celles exposées dans le projet d'article 9.
4. Pour ce qui est de la juridiction sur les ressources des fonds marins, il ne fait aucun doute que le projet canadien d'extension de la juridiction des états côtiers au-delà de 200 milles rencontrera une certaine opposition. Afin de s'assurer que cette partie de la plate-forme continentale au-delà des 200 milles relève de la compétence des états riverains, nous recommandons que le Canada fasse occuper à cette question le haut de sa liste de priorités.

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DES FONDS MARINS

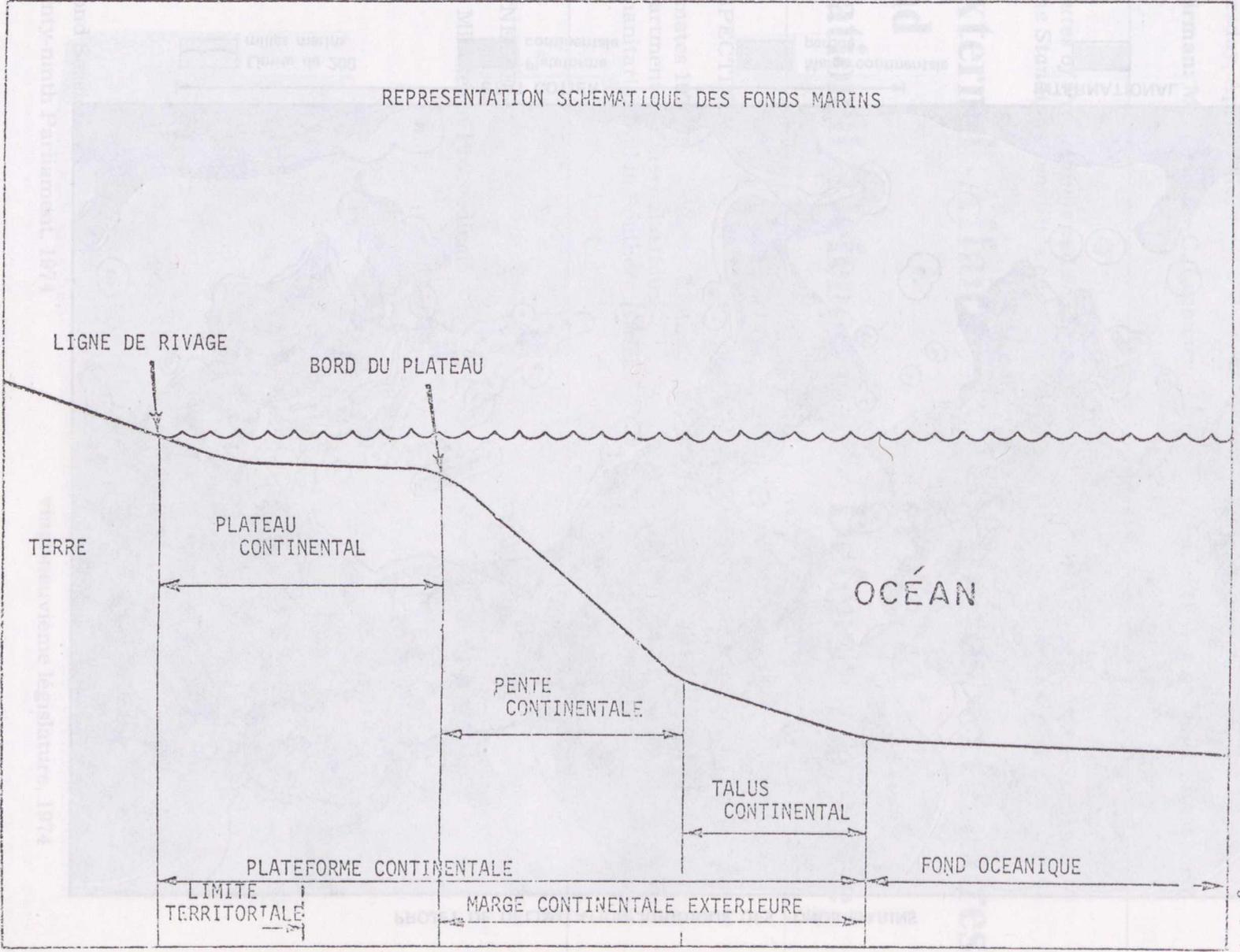


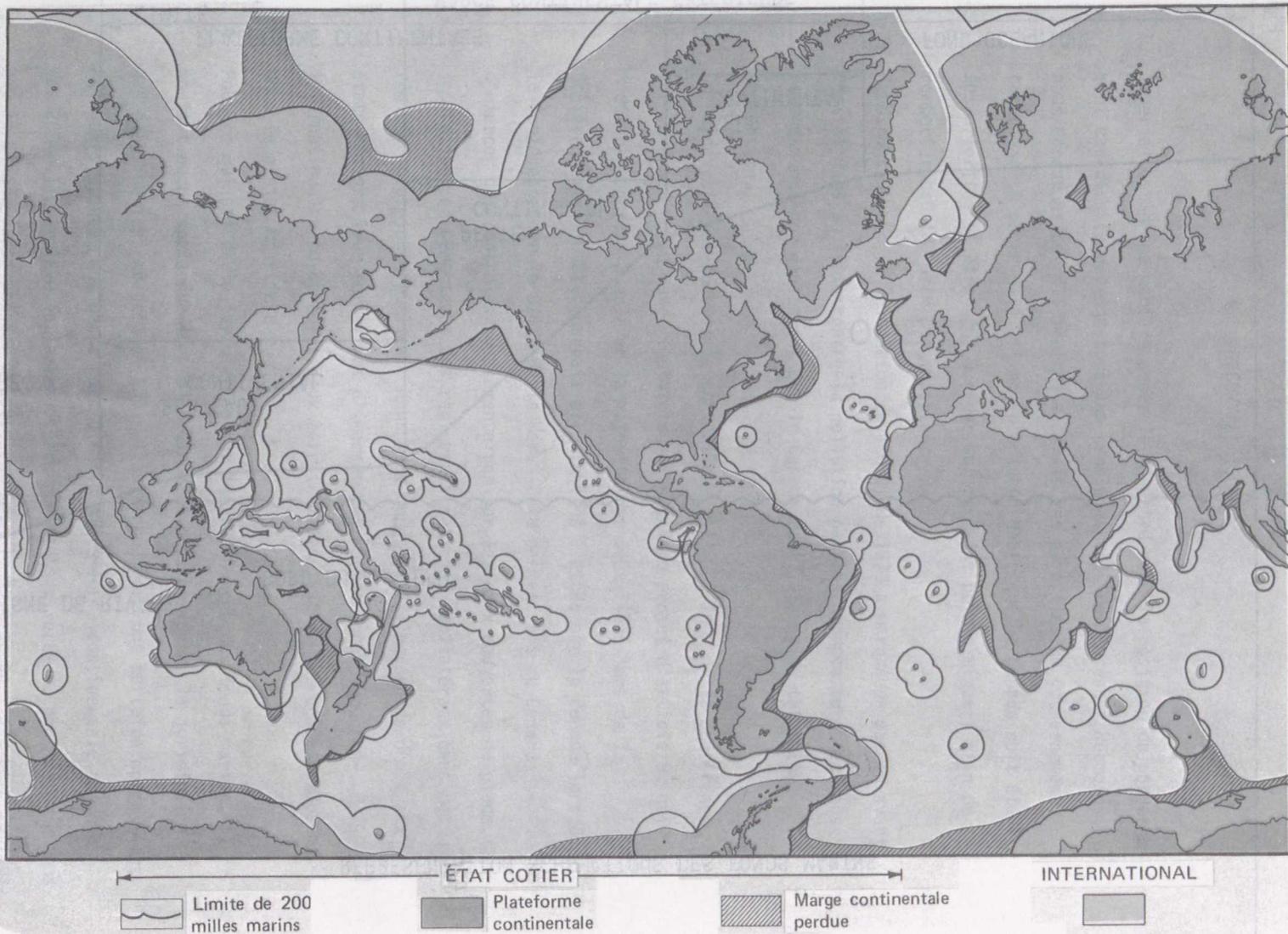
Figure 1

Second Session
Twenty-ninth Parliament, 1974
The Honourable Member for
the Maritime Legislature, 1974

Paschale n° 12

Issue No. 12

PROJET DE DELIMITATION JURIDIQUE DES FONDS MARINS



Issue No. 12

Fascicule n° 12

Thursday, April 25, 1974

Le jeudi 25 avril 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

Président: M. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

External Affairs and National Defence

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Department of External Affairs—
Humanitarian Aid in Southern Africa

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1974-1975
Ministère des Affaires extérieures—
L'aide humanitaire en Afrique australe

WITNESSES:

(See Minutes of Proceedings)

TÉMOINS:

(Voir les procès-verbaux)

Second Session

Twenty-ninth Parliament, 1974

Deuxième session de la

vingt-neuvième législature, 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance
Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Messrs.

Bégin (M ^{lle})	Fairweather
Brewin	Gendron
Carter	Grier
Crouse	Haliburton
Cyr	Hees
Douglas	Hopkins
Dupras	Howie

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Président: M. Georges-C. Lachance
Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messieurs

Langlois	Pelletier (<i>Sherbrooke</i>)
Laprise	Railton
Macquarrie	Rowland
Matte	Stackhouse
McCain	Stollery
McKinnon	Wagner
Munro (<i>Esquimalt-Saanich</i>)	Walker—(30)

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

On Thursday, April 25, 1974:

Messrs. Stevens, Howie, Langlois and Railton replaced Messrs. Haliburton, Fraser, Railton and Trudel.

On Thursday, April 25, 1974:

Mr. Haliburton replaced Mr. Stevens.

Conformément à l'article 65(4)b) du Règlement

Le jeudi 25 avril 1974:

MM. Stevens, Howie, Langlois et Railton remplacent MM. Haliburton, Fraser, Railton et Trudel.

Le jeudi 25 avril 1974:

M. Haliburton remplace M. Stevens.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, APRIL 25, 1974

(13)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 11:15 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Lachance, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Brewin, Danson, Douglas, Gendron, Hopkins, Howie, Lachance, Langlois, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Pelletier (*Sherbrooke*), Railton, Stackhouse, Stevens, Stollery and Wagner.

Other Members present: Messrs. Harney, Rondeau and Trudel.

Witnesses: Representing OXFAM-Canada: Messrs. Jacques Jobin, Executive Director, and Meyer Brownstone, Chairman of Political Affairs Committee; Dr. Agostinho Neto, President of the People's Liberation Movement in Angola.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the Estimates of the Department of External Affairs for the fiscal year ending March 31, 1975. (See *Minutes of Proceedings, Tuesday, March 12, 1974, Issue No. 1*).

Ordered,—That the answers to questions asked at previous meetings, namely,

1. Use of Official Languages in the Department of External Affairs;
2. Objects of Expenditure, as detailed on Pages 7-12 & 7-13 Estimates 1974-75; and
3. News Summaries,

be printed as appendices to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (See *Appendices G, H, and I*).

Mr. Jobin made a preliminary statement.

Agreed,—That Dr. Agostinho Neto, President of the People's Liberation Movement in Angola be invited to appear as a witness.

Dr. Neto made a statement.

The witnesses answered questions.

Ordered,—That the brief of OXFAM-Canada on Humanitarian Aid in Southern Africa be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (See *Appendix J*).

At 12:45 o'clock p.m., the Committee adjourned until 9:30 o'clock a.m. Tuesday, April 30, 1974.

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 25 AVRIL 1974

(13)

[Texte]

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 11 h 15 du matin, sous la présidence de M. Lachance.

Membres du Comité présents: MM. Brewin, Danson, Douglas, Gendron, Hopkins, Howie, Lachance, Langlois, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Pelletier (*Sherbrooke*), Railton, Stackhouse, Stevens, Stollery and Wagner.

Autres députés présents: MM. Harney, Rondeau et Trudel.

Témoins: Pour représenter OXFAM-Canada: MM. Jacques Jobin, directeur exécutif et Meyer Brownstone, président du Comité des affaires politiques; Dr Agostinho Neto, président du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA).

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi ayant trait au ministère des Affaires extérieures pour l'année financière se terminant le 31 mars 1975. (Voir *procès-verbaux du mardi 12 mars 1974, fascicule n° 1*).

Il est ordonné,—Que les réponses à certaines questions posées lors de séances antérieures, soit,

1. Emploi des langues officielles au Ministère des Affaires extérieures;
2. Articles de dépenses tels qu'énumérés aux pages 7-12 et 7-13 du Budget des dépenses 1974-1975;
3. Résumés de nouvelles,

soient imprimées en appendice aux Procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui. (Voir *appendices G, H, et I*).

M. Jobin fait un exposé préliminaire.

Il est convenu,—Que le Dr Neto, président du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA) soit invité à comparaître comme témoin.

Le Dr Neto fait une déclaration.

Les témoins répondent aux questions.

Il est ordonné,—Que le mémoire présenté par OXFAM-Canada sur l'aide humanitaire en Afrique australe soit imprimé en appendice aux Procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui. (Voir *appendice J*).

A 12 h 45 de l'après-midi, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 9 h 30 du matin le mardi 30 avril 1974.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le jeudi 25 avril 1974

• 1115

[Text]

Le président: A l'ordre. Nous continuons ce matin l'étude de la politique proposée par le gouvernement d'accorder de l'aide humanitaire à l'Afrique australe.

Avant de présenter nos témoins, j'aimerais demander aux membres du Comité s'ils sont d'accord que soient imprimées en appendice aux procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui les réponses à certaines questions qui ont déjà été posées et dont copie a été envoyée aux membres du Comité, à savoir des réponses sur la question de l'emploi des langues officielles du ministère des Affaires extérieures, réponses donnant des articles de dépenses tels qu'énumérés aux pages 7-12 et 7-13 du Budget des dépenses 1974-1975, et trois résumés de nouvelles. Ce sont des questions qui ont été posées, je crois, par M. Trudel, M. Pelletier et des réponses qui ont été données par le Ministère. Je suis sûr que les députés ont pris connaissance... I am sure that the members have seen the answers which were circulated to all the members, and it would be in accordance with our procedures to have these answers incorporated into the proceedings of the Committee.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Réponses toujours désirables.

The Chairman: Whether they are good or bad, I do not know. Whether they will satisfy the questioners or not is up to them.

Comme le gouvernement propose d'accorder cette aide humanitaire à l'Afrique australe, par l'intermédiaire des organisations non gouvernementales, nous avons invité aujourd'hui des représentants d'un de ces groupes qui s'intéressent particulièrement à la question d'aide humanitaire à l'Afrique australe, c'est-à-dire les représentants d'OXFAM-Canada qui sont nos témoins aujourd'hui.

May I take this opportunity to mention the names of two distinguished visitors who are attending our meeting today. I apologize at the beginning if I do not give the right pronunciation.

One of our distinguished visitors is Mr. Brinkhorst, Secretary of State of the Dutch Ministry of Foreign Affairs, and also Dr. M. Neto, the President of the MPLA, the liberation movement in Angola.

As members have already received a copy of the brief presented by OXFAM Canada, I will invite our witnesses to make an introductory statement, if they wish, after which we will proceed with questions.

Mr. Jobin, will you introduce the members of your committee who are with you today?

• 1120

M. Jacques Jobin (directeur exécutif, OXFAM-Canada): Oui. D'abord j'aimerais présenter M. Meyer Brownstone, président du comité des affaires politiques du Conseil d'administration d'OXFAM-Canada. Avant de vous lire une déclaration d'OXFAM qui est un peu plus générale, j'aimerais d'abord vous exprimer le regret de notre président, M. Hugh Kinleyside qui, après une carrière remarquable dans le monde de la coopération internationale, à l'heure de sa retraite est président volontaire de notre conseil d'administration. M. Kinleyside regrette de ne pas avoir pu assister à cette réunion.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Thursday, April 25, 1974

[Interpretation]

The Chairman: Order this morning we shall be continuing our study of the government's proposed policy to grant humanitarian aid to Southern Africa.

Before introducing our witnesses, I should like to ask the members of the Committee for their permission to have the answers to questions which have already been asked appended to today's Minutes of Proceedings and Evidence since members have already received a copy of these replies dealing with the use of the official languages in the Department of External Affairs as well as the object of expenditure enumerated on pages 7-12 and 7-13 of the 1974-75 estimates and three new summaries. I believe these questions were asked by Mr. Trudel and Mr. Pelletier and the answers have been provided by the department. I am sure that the members are aware of it. Je suis sûr que les députés ont pris connaissance des réponses qui ont été distribuées à tous les membres du comité, leur incorporation au procès-verbal et témoignages se fera conformément à notre procédure.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Answers which we are always pleased to have.

Le président: Je ne saurais vous dire si elles sont bonnes ou mauvaises. C'est à ceux qui ont posé les questions d'indiquer s'ils sont satisfaits.

Since it is the government's intention to grant his humanitarian aid to Southern Africa through non-government organizations, we have with us today one group which is particularly interested in this question, namely, OXFAM-Canada which has accepted our invitation.

J'aimerais saisir cette occasion de présenter les deux visiteurs distingués qui assistent à notre réunion aujourd'hui. Je m'excuse si je ne prononce pas bien leurs noms.

Je vous présente d'abord M. Brinkhorst, secrétaire d'État du ministère hollandais des affaires étrangères et le docteur M. Neto, président du MPLA, le mouvement populaire pour la libération de l'Angola.

Comme certains membres ont déjà reçu un exemplaire du mémoire soumis par OXFAM-Canada, j'invite nos témoins à faire une déclaration préliminaire s'ils le désirent et nous passerons ensuite aux questions.

Voulez-vous présenter, monsieur Jobin, les membres de votre organisme qui vous accompagnent?

Mr. Jacques Jobin (Executive Director, OXFAM-Canada): Yes. First of all, I would like to present Mr. Meyer Brownstone, Chairman of the Political Affairs Committee of the OXFAM-Canada Board of Directors. Before reading the rather general introduction prepared by OXFAM, I would like to convey to you the regret of our President, Mr. Hugh Kinleyside, at being unable to attend this meeting. Mr. Kinleyside has had a remarkable career in the world of international co-operation, and now that he has retired, is voluntary Chairman of our Board of Directors.

[Texte]

Non-sectarian and without political affiliation, OXFAM gives aid to any person or organization capable of concrete programs, of shelter, food, health, education, and in this process enables the emergence of a greater consciousness of one's possibilities as an individual or as a member of a society or nation.

OXFAM has been active in Canada since 1963 and during those 10 years we have been involved to developmental projects in the relief of suffering, emergency relief programs and programs of public education related to international development. But this is not sufficient. From time to time, we must also take a public stand either to denounce the causes of underdevelopment and humiliation or to denounce injustice in all its forms. We may also, and today is an example, come forward to stand in support of new policy that we deem in line with our endeavours.

We wish to support the government in its effort to channel funds through agencies for the relief of suffering among the people of Angola, Mozambique, Guinée-Bissau and Namibia. Canadians have for a number of years supported agencies involved in the field of emergency relief and humanitarian aid. Canadians have answered generously to the call of Biafra, Bangladesh, and more recently, to Ethiopia and the Sahel area. Canadians are generous and compassionate and the government must reflect their will.

OXFAM since 1943 has quietly performed with compassion and efficiency a work of relief and solidarity with our fellow men in need wherever they may be. As a group of OXFAM, we are now active around the world. We hope that with the support of the Canadian government we can further our work in the southern Africa region.

Before inviting questions from the Committee, I would like to stress our desire as the OXFAM delegation to see the Committee address questions directly to Dr. Neto whom we are fortunate to have present in this room. So, this delegation would welcome a decision by the Committee to address questions directly to Dr. Neto, if the Committee wishes to do so.

The Chairman: Is it the wish of the Committee to have Dr. Neto sit at this table to answer questions, if members want to ask questions?

Mr. Wagner.

Le président: Monsieur Wagner.

M. Wagner: Monsieur le président, parlant au nom de mes collègues, je vous avoue que c'est avec enthousiasme que j'accueille cette suggestion et nous serions très heureux de pouvoir entendre le D^r Neto et lui poser les questions qui nous viennent à l'esprit.

Je soumets tout simplement qu'il est malheureux qu'il doive venir ainsi de façon indirecte, alors que nous nous aurions souhaité qu'il soit reçu officiellement au pays par le ministre des Affaires extérieures du Canada. Je pense que c'est peut-être une espèce de compensation à l'injustice qui lui est faite, que nous, du Comité, nous le recevions ici aujourd'hui.

[Interprétation]

Non-confessionnel et libre de toute affiliation politique, Oxfam apporte une aide financière à toute personne ou organisme capable de mettre sur pied des programmes concrets se rapportant à l'abri, à la nourriture, à la santé et à l'éducation. De cette façon, Oxfam permet la manifestation d'une plus grande prise de conscience des possibilités de l'individu que ce soit en tant que particulier ou membre d'une société ou d'une nation.

Depuis 1963, Oxfam a été très actif au Canada et, pendant ces dix années, il s'est occupé, au moyen de projets de développement, de soulager la souffrance et de mettre sur pied des programmes de secours d'urgence et d'éducation publique se rapportant au développement international. Mais cela ne suffit pas. De temps en temps, Oxfam doit également prendre publiquement position soit pour dénoncer les causes du sous-développement et de l'humiliation, soit pour dénoncer l'injustice sous toutes ses formes; il faut également, comme aujourd'hui par exemple, appuyer ouvertement une nouvelle politique que nous jugeons en accord avec les efforts d'Oxfam.

Oxfam désire appuyer le gouvernement dans ses tentatives en vue d'envoyer, par l'intermédiaire d'organismes, des fonds destinés à soulager la souffrance parmi les peuples d'Angola, du Mozambique, de la Guinée-Bissau et de Namibie. Depuis un certain nombre d'années, les Canadiens ont appuyé financièrement les organismes s'occupant d'apporter des secours d'urgence et une aide humanitaire. Ils ont répondu avec générosité aux appels lancés par le Biafra, le Bangladesh et dernièrement par l'Éthiopie et la région du Sahel. Les Canadiens sont généreux et compatissants et le gouvernement doit refléter leur volonté.

Depuis 1943, par solidarité pour les autres hommes dans le besoin où qu'ils soient, Oxfam a discrètement accompli avec compassion et efficacité une œuvre de soulagement. Comme Oxfam a maintenant des bureaux dans un grand nombre de pays, il travaille partout dans le monde. Nous espérons qu'avec l'appui du gouvernement canadien nous pourrions poursuivre notre œuvre dans la région de l'Afrique australe.

Avant de demander au Comité de poser des questions, j'aimerais indiquer que nous aimerions que le Comité pose ses questions directement à M. Neto puisque nous avons la chance de l'avoir ici. Donc notre délégation OXFAM aimerait que le Comité accepte de poser directement ses questions à M. Neto.

Le président: Si telle est la volonté du Comité, M. Neto viendra s'asseoir ici pour répondre aux questions, si les membres veulent poser des questions?

Monsieur Wagner.

The Chairman: Mr. Wagner.

Mr. Wagner: Mr. Chairman, on behalf of my colleagues, I would like to say that I am very pleased to welcome this suggestion and we would be very happy to hear Dr. Neto and to ask him any questions that could come to our mind.

It is very unfortunate that Dr. Neto has to present himself in such an indirect way when we would have wished to have him officially received in Canada by the Minister of External Affairs. I believe it might a sort of compensation to welcome him here today.

[Text]

Le président: D'autres députés voudraient-ils ajouter quelque chose?

Mr. Brewin.

Mr. Brewin: Mr. Chairman, I would just like to add a word, that we do very much welcome the opportunity to meet and hear from Dr. Neto. We know something of his distinguished career and we think we are fortunate to have him.

Mr. Danson: Mr. Chairman, I would also like to say how happy and fortunate we are to have Dr. Neto with us, and how pleased I am that I understand he has been received by officials of the Department of External Affairs and by the government.

The Chairman: Any other comments?

Is it the wish of the members of the Committee that Dr. Neto sit at this table to answer questions of the members?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: May I ask Dr. Neto to come to the table?

Are we ready for questioning? Mr. Wagner, you are the first questioner.

M. Wagner: Monsieur le président, j'aimerais poser deux questions: l'une au représentant d'OXFAM, et la deuxième peut-être au D^r Neto.

• 1125

Premièrement, lors des séances précédentes du Comité, on a fait, à plusieurs reprises, mention d'une déclaration publiée dans le *Toronto Star* du 13 février, qui avait été émise par le modérateur de l'Église unie du Canada et je cite:

Nous ne faisons pas de dons pour acheter des armes bien que nous ne puissions être certains que telle n'est pas la façon dont ils sont utilisés.

J'aimerais savoir des représentants d'OXFAM, quelle assurance ils ont que leur argent et leurs approvisionnements servent au Mouvement de libération de l'Afrique australe à des fins non militaires.

Mr. Brownstone: Mr. Chairman, if I might answer this question, my understanding is that the liberation movements are not dependent on any donation from Canada or any other country for the purchase of arms—that the arms which are used in the liberation struggle are given by countries and groups not involving Canada, not involving Canadians.

The second point I would make is that in terms of our own expenditures, and we have had some experience now with projects in both Angola and in Mozambique, we have had members of OXFAM visiting these areas personally being able to see how the funds were expended, in the case of Mozambique, for the improvement of exchange, for the development of transportation facilities and for medical purposes.

So we have complete assurance that the funds which we have allocated to these movements are being spent purely for nonmilitary uses and are not being diverted for other purposes.

[Interpretation]

The Chairman: Are there any members who wish to add something?

Mr. Brewin.

M. Brewin: Monsieur le président, j'ajouterai que nous sommes très heureux d'avoir l'occasion de recevoir et d'entendre M. Neto. Nous savons la carrière éminente de M. Neto et nous nous considérons comme chanceux de l'avoir parmi nous.

M. Danson: Monsieur le président, j'aimerais aussi dire combien nous sommes heureux et chanceux d'avoir ici M. Neto et combien je suis heureux de savoir, d'après ce que je comprends, qu'il a été reçu par les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures et par le gouvernement.

Le président: Y a-t-il d'autres remarques?

Est-ce que le Comité est d'accord pour que nous invitons M. Neto à venir s'asseoir ici à la table pour répondre aux questions des députés?

Des voix: D'accord.

Le président: Monsieur Neto, permettez-moi de vous demander de venir ici.

Sommes-nous prêts à poser des questions? Monsieur Wagner, vous êtes le premier sur la liste.

Mr. Wagner: Mr. Chairman, I would like to ask two questions: one is directed to the representative of OXFAM and the second one would be directed to Dr. Neto.

Firstly, at previous meetings of this Committee, several references were made to a statement published in the February 13 edition of the *Toronto Star* attributed to the moderator of the United Church of Canada which I will quote:

We do not make any contributions for the purchase of arms although we cannot be sure that they are not being put to this use.

I would like to know from the OXFAM representatives what assurance they have that their money and supplies sent to the Southern Africa Liberation Movement are not put to military use?

M. Brownstone: Monsieur le président, si vous permettez, j'aimerais répondre à cette question. Si je comprends bien, les dons contribués par le Canada ne servent pas à l'achat d'armes et les armes utilisées dans la lutte pour la libération proviennent d'autres pays et de groupes auxquels les Canadiens ne participent pas.

Deuxièmement, nous avons pu vérifier l'utilisation de nos contributions puisque nous avons une certaine expérience dans des projets en Angola et en Mozambique. Des membres d'OXFAM ont visité ces régions et on pu examiner l'usage des fonds. Dans le cas du Mozambique, l'argent permet à l'amélioration des échanges, à l'expansion des réseaux de transport et à des fins médicales.

Nous avons une pleine assurance que les fonds que nous avons alloués à des mouvements servent à des usages purement non-militaires et ne sont pas détournés à d'autres fins.

[Texte]

M. Wagner: Merci, monsieur le président, j'en arrive à ma deuxième question à monsieur Neto. Il s'agit d'une question d'ordre générale. Est-ce que monsieur Neto pourrait expliquer aux membres du comité ce qui se passe actuellement dans son pays, quel effet du coup d'État qui, apparemment, aurait été perpétré cette nuit et quelles seront les conséquences de ce coup d'État sur le travail effectué par le Mouvement dont monsieur Neto est le chef?

M. Neto (Mouvement pour la libération de l'Angola): Je voudrais tout d'abord vous remercier tous de m'avoir accepté ici comme témoin et profiter de cette occasion pour parler au nom de notre peuple qui se bat contre le colonialisme portugais et pour l'indépendance. Notre mouvement, qui a été formé en 1956, est un mouvement de libération, qui cherche à conquérir ce que nous avons perdu au XV^e siècle, c'est-à-dire l'indépendance politique et économique de notre peuple. Nous avons essayé des moyens pacifiques. Pendant des années, nous avons essayé de persuader le Portugal à nous écouter, à négocier avec nous pour que le pouvoir politique passe aux mains du peuple angolais. Nous n'avons pas été écoutés et c'est ainsi qu'en 1961, nous avons déclenché une lutte armée qui sévit aujourd'hui sur une très grande partie de notre territoire, sur un tiers du territoire dans la partie orientale, dans le territoire du Cabinda et aussi au centre de notre pays, tout près de Luanda, la capitale. Cette action militaire est un moyen que nous utilisons pour arriver à la négociation avec les portugais. Je dois dire que même aujourd'hui, nous serions prêts à nous asseoir à une table avec le gouvernement portugais pour discuter du problème d'indépendance de notre peuple.

Sur ce qui se passe au Portugal, je dois dire que nous ne sommes pas encore très bien renseignés parce que nous n'avons pas les moyens suffisants pour obtenir des nouvelles.

• 1130

Notre mouvement pense que la situation au Portugal a été provoquée principalement par les guerres qui se développent en Guinée-Bissau, au Mozambique et en Angola et aussi par l'attitude des démocrates portugais au Portugal même où le fascisme opprime la population, où la population déserte, (il y a 100,000 déserteurs en Europe), et où les paysans, les travailleurs et les fonctionnaires ne sont pas contents du régime. Tous ces éléments concourent à la situation de crise au Portugal.

Tout récemment, le général Antonio Spínola, vice-chef de l'état-major, a écrit un livre sur l'avenir du Portugal dans lequel il exprime ses idées sur la manière de changer le système. Nous ne sommes pas totalement d'accord avec le général Spínola, mais ce que nous savons c'est qu'il faut un changement. Nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec la formule de fédéralisme ou de formation d'une communauté portugaise incluant l'Angola. Pour nous, ce n'est qu'une autre forme de domination, une autre forme de soumission politique à l'ancienne métropole. Nous avons connu déjà cette façon d'agir et l'expérience historique nous fait réfléchir et apporter des réserves sur les solutions présentées par le général Spínola. Mais de quelle façon? Nous sommes encore persuadés que le général Spínola n'est pas seul. Il y a Marcello Caetano qui joue un peu derrière le rideau. Marcello Caetano, à notre avis, sera de la même opinion que Spínola. Cependant, il y a un rôle différent à jouer dans ce coup.

[Interprétation]

Mr. Wagner: Thank you, Mr. Chairman. My second question is directed to Doctor Neto. It concerns a rather general subject. Could Doctor Neto explain to the members of this Committee what is presently taking place in his country, the consequences which the coup d'État which occurred last night on the work carried out by the movement which Doctor Neto heads?

Dr. Neto (Angola Liberation Movement): First of all, I should like to express my thanks to you for having accepted me here as a witness and providing me with this opportunity to speak on behalf of our people which is engaged in a struggle against Portuguese colonialism and for its independence. Our movement, formed in 1956, is a liberation movement, the aim of which is to reconquer what we lost in the fifteenth century, namely our political and economic independence. We began by using peaceful means and for years attempted to persuade Portugal to hear our pleas that political power be transferred into the hands of the Angolian people. No attention was paid to us and it is for this reason that in 1961 we began an armed struggle which is being carried out over a vast part of our territory, one third of the eastern part of our country is involved, also the territory of Cabinda and in the centre of our country, near the capital, Luanda, fighting is taking place. This military action is the means we are using to reach the stage of negotiation with the Portuguese and I hasten to point out that even today we would be willing to sit down at a table with the Portuguese government to discuss the independence of our people.

I must say that I am not very well informed about what is taking place in Portugal since we do not have sufficient means to obtain news.

Our movement believes that the situation in Portugal was caused mainly by the wars developing in Guinea-Bissau, Mozambique and Angola, and also by the attitude of the Portuguese democrats in Portugal itself where fascism is oppressing the population, where there is desertion by the population (there are 100,000 deserters in Europe) and where the peasants, workers and civil servants are dissatisfied with the regime. All these elements contribute to the crisis situation in Portugal.

Quite recently, General Antonio Spínola, Assistant Chief of Staff, wrote a book on the future of Portugal, in which he expresses his ideas about ways of changing the system. We do not agree totally with General Spínola, but we do know that there must be changes. We do not agree completely with the federal formula under which there would be a Portugal community that would include Angola. To us, that would be just another form of domination, another form of political submission to the former parent country. We are already acquainted with such procedure, and our historical experience of it leads us to stop and think, and to have reservations about solutions suggested by General Spínola. How, then? We are still sure that General Spínola is not alone. Marcello Cretano is active in the wings. We believe Marcello Cretano is in agreement with Spínola. However, his role in this coup is a different one.

[Text]

Mais les événements des prochains jours nous apprendront peut-être la vérité et le développement de cette situation.

Je veux réaffirmer ici que notre peuple ne cessera pas le combat avant d'arriver à l'indépendance complète. Ce que nous voulons, c'est l'indépendance et non pas le fédéralisme ou toute nouvelle forme de soumission de notre pays.

M. Wagner: Comme corollaire, si vous me permettez une dernière question...

Le président: Oui.

M. Wagner: Comme corollaire à ces propos, pourriez-vous nous dire, monsieur Neto, ce que vous attendez du gouvernement canadien en particulier, ou plutôt peut-être du Parlement canadien, au-delà d'une déclaration de sympathie pour la justice de votre cause et tout ça? Qu'est-ce que vous attendez de façon plus précise et qui pourrait vous faciliter la tâche dans la poursuite de votre idéal?

M. Neto: Notre mouvement cherche un soutien parmi les différents pays du monde et c'est ce soutien que nous voudrions avoir du Canada: un soutien politique et un soutien matériel. Du point de vue moral, je crois qu'il n'y a pas de doute que dans le monde entier et particulièrement au Canada, il existe un sentiment en notre faveur. Il y a une solidarité avec notre peuple qui veut être indépendant. Votre passé, démontre que vous avez aussi eu le sentiment de vous battre pour l'indépendance de votre pays. Donc s'il y a eu dans le passé une ressemblance historique, nous pouvons croire que maintenant aussi vous pourrez avoir de la sympathie pour notre cause. Or, cette sympathie existe. Nous l'avons senti hier et aujourd'hui. Nous avons besoin d'un soutien politique. Les résolutions de l'ONU ont déjà été diffusées non seulement par les assemblées générales des Nations Unies, mais aussi par ses agences spécialisées et par des conférences particulières. Ainsi, celle qui s'est passée à Oslo en 1973 ou 1972, je ne suis pas sûr, montre bien que cette façon d'agir, de prendre des décisions sur les colonies n'est pas positive. Mais passer du stade des résolutions, à celui des faits, c'est encore mieux. Les décisions des Nations Unies vont dans le sens de reconnaître les Mouvements de libération comme les représentants véritables des peuples respectifs. Nous voudrions voir appliquer cette décision des Nations Unies ici, au Canada. Cela est très important parce que cela nous aide à avoir une voix dans le monde. En effet, en parlant ici, un pas a été fait. Tout à l'heure nous avons eu une réunion au ministère des Affaires extérieures avec des hauts fonctionnaires qui nous ont parlé aussi de ces problèmes et avec qui nous avons discuté. Cela ce sont des pas très importants, très positifs que nous apprécions beaucoup.

• 1135

Nous voudrions enfin que le gouvernement canadien puisse arriver à un stade, où par des actes concrets, par des actes officiels concrets il démontrerait cette solidarité et cette reconnaissance des Mouvements de libération en tant que représentants des peuples respectifs.

Et du point de vue «matériel», évidemment qu'il y a cette formule qu'on a trouvée, heureusement, pour aider les mouvements de libération en général, ce grand thème de l'aide humanitaire. On peut se demander si cette aide est réellement seulement humanitaire, ou si elle ne serait pas employée pour faire la guerre, comme on a demandé tout à l'heure. Nous devons être très francs, réalistes, pour voir que tout ce que nous faisons dans notre pays, c'est pour

[Interpretation]

But developments in the next few days will inform us more about the reality and direction of this situation.

I should like to re-affirm here that our people will not cease fighting until they achieve full independence. We want independence, not federalism, which is just another form of subordination for our country.

Mr. Wagner: As a corollary to that, if you will allow me one last question...

The Chairman: Yes.

Mr. Wagner: As a corollary to what you have said, could you tell us, Mr. Neto, what you want from the Canadian government in particular, or perhaps rather from the Canadian Parliament, other than a statement of sympathy for the justice of your cause and so on? Do you have any more precise requests that might contribute to your struggle towards your ideal?

Mr. Neto: Our movement is seeking for support from the various countries of the world, and we should like to have such support from Canada: political and material support. From the moral point of view, I believe there is no doubt that the whole world and especially Canada have sympathy for our cause. There is solidarity for our people, who want to be independent. Your past shows that you too have felt the need to fight for the independence of your country. Because of this historical resemblance in the past, we feel that we can now expect to have your sympathy for our cause. This sympathy already exists. We have been aware of it yesterday and today. We need political support. The United Nations resolutions have already been broadcast, not only by the General Assemblies of the United Nations, but also by its specialized agencies and at specific conferences. As for example, the conference which was held at Oslo in 1973 or 1972, I do not recall which, which clearly demonstrated that this course of action, of taking decisions concerning the colonies is not a positive one. But for these concepts to pass from the resolution stage to that of fact, is even better. The rulings of the United Nations show a tendency to recognize the liberation movements as being the real representatives of the respective peoples. We would like to see these decisions taken by the United Nations, applied in Canada as well. This is very important because it would allow us to be heard in the world. In effect, my being present to speak here today, is a step forward. A short while ago we had a meeting with the Minister of External Affairs and his officials, with whom we discussed these problems. These are very important steps, very positive steps which we appreciate very much.

We would like to see the Canadian government arrive at a position, or in the form of concrete actions, by means of concrete official actions, which would demonstrate this solidarity and this recognition of liberation movements as the representatives of the people.

In regard to the "material" level, this special formula, fortunately, of humanitarian aid, has been of great help to the liberation movements in general. We may ask ourselves the question, if this aid is truly only humanitarian, or whether it is not employed for military ends, as was asked awhile ago. To be quite frank, and realistic, it must be realized that everything which is being done in our country is being done to achieve independence. If we have

[Texte]

conquérir l'indépendance. Si nous avons des écoles, c'est pour préparer notre futur. Si nous soignons nos malades, c'est pour les préparer pour la lutte, lutte politique ou lutte militaire. Si nous récupérons nos mutilés, c'est pour qu'ils servent notre pays. Donc, toute notre action, soit-elle une action dite civile ou militaire, c'est une action pour l'indépendance. Mais évidemment, cette démarcation est bonne parce qu'elle évite des conflits, elle évite de mauvaises interprétations sur le caractère ou le but de l'aide qui est donnée. Nous avons besoin dans nos zones libérées, pour notre population, de nourriture, nous avons besoin d'organiser et de réaliser des projets agricoles. Nous avons besoin de développer nos écoles et nos hôpitaux. Tout ça nous aidera beaucoup à reconstruire notre pays.

Le président: Puis-je me permettre, docteur Néto, de vous dire qu'il y a plusieurs députés qui aimeraient vous poser des questions ainsi, évidemment, qu'à M. Jobin. Alors, vous serait-il possible de donner des réponses un peu plus brèves afin que le plus de députés possible puissent poser des questions. Si vous voulez terminer celle que vous aviez commencé de donner.

M. Neto: Je voudrais terminer seulement en disant que de l'équipement militaire, des armes, nous ne recevons seulement de l'OUA et des pays socialistes de l'Est. C'est tout.

M. Wagner: Merci.

Le président: Monsieur Pelletier.

M. Pelletier (Sherbrooke): Monsieur le président, j'aimerais d'abord poser une question aux responsables d'OXFAM.

Il m'apparaît qu'OXFAM n'a peut-être pas été à la hauteur de la situation ou du rôle qu'elle s'était donné, quand on connaît la plupart des endroits visités par OXFAM. L'information que vous faites, vous l'avez faite surtout dans les milieux universitaires, dans les milieux collégiaux, dans les milieux scolaires alors que la population en général n'a vraiment pas été touchée de la même façon que les milieux universitaires. Et on sait très bien que les milieux universitaires sont peut-être plus sensibilisés aux problèmes des pays du Tiers-Monde et des luttes de libération qui sont engagées dans plusieurs pays, que les autres couches de la population.

• 1140

Ce n'est pas une accusation, mais c'est peut-être un reproche. Personnellement, je trouve que vous vous adressez beaucoup trop à l'élite canadienne, beaucoup plus à des gens qui sont sans doute plus sensibilisés aux problèmes du sous-développement qu'à la population en général. Ce qui fait dire à plusieurs personnes que, lorsque vous retournez dans vos comtés pour parler du sous-développement ou des questions touchant les problèmes du Tiers-Monde, vous êtes beaucoup moins écoutés parce que la population n'est pas tellement au courant et elle est beaucoup moins sensible à la pauvreté dans le monde qu'à la pauvreté chez elle, c'est-à-dire dans nos comtés respectifs. Alors, j'aimerais savoir si, dans votre philosophie, vous avez l'intention de continuer de cette façon-là? Est-ce que vous avez des projets pour amener l'information à un niveau beaucoup plus populaire que ce que vous faites actuellement?

M. Jobin: Je suis très heureux de la question et cela me donne l'occasion de parler de la philosophie de la coopération internationale, en général, et du secteur privé de coopération internationale surtout. C'est un phénomène

[Interprétation]

schools, they are being used to prepare our future. If we heal our sick, it is to prepare them for the fight, be that fight political or military. If we are rehabilitating the less fortunate, it is in order that they may serve our country. Therefore, all our actions, be they civil or military, are actions for independence. But evidently, this distinction is a useful one as it avoids conflicts, this distinction avoids misinterpretations as to the character or the goals of the aid which is given. What we need in our liberated zones, for our population, is food; we need to organize, and actualize agricultural programs. We must develop our schools and our hospitals. All this will be of great help in reconstructing the country.

The Chairman: May I point out to you, Dr. Neto, that several Ministers would like to ask questions of you, as well as to Mr. Jobin. Would it be possible for you to give us shorter answers in order that as many members as possible have the opportunity to ask questions. If you would like to finish the one which you are on now . . .

Mr. Neto: I will conclude simply by saying that the military equipment, the arms which we are receiving, come only from the Federation of Arab States and the Socialist countries of the Eastern Bloc. That is all.

Mr. Wagner: Thank you.

The Chairman: Mr. Pelletier.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Mr. Chairman, I would first of all like to ask a question of the representative of OXFAM.

It seems to me that OXFAM was perhaps not on top of the situation or on top of the role which it assumed, when we consider the majority of the places visited by OXFAM. The publicity which you produce is directed in the main at university setting, college setting, or generally academic settings such that the public at large has not had the same exposure to these questions as the members of the academic world. It is well known that people of the university milieu are probably more aware of the problems of the Third World and of the fight for liberation which is going on in many countries, than other segments of the population.

This is not an accusation, but perhaps more of a reproach. Personally, I feel you are addressing yourself to a Canadian elite, to people who are, undoubtedly, more aware of underdevelopment, than to the public at large, which leads many people to say, when we find ourselves returning to our ridings to talk about underdevelopment or problems in the Third World, the people do not listen very closely because they are not informed and they are much less aware of the poverty which exists in the world as compared to the poverty where they live, that is, in our respective ridings. Therefore, I would like to know, if, in your philosophy, you intend to continue in this same manner? Do you have any programs which strive to make this information much more available on a much wider and popular level, than is being done at present?

Mr. Jobin: I am very pleased with your question as it gives me the opportunity to speak of our philosophy, and of international co-operation in general, and of the private sector and international co-operation in particular. This is

[Text]

qui est très nouveau, c'est très récent. Cela ne fait que 10 ans, et on est en période de formation. Alors, ceux qui y travaillent, sont des universitaires, des gens qui ont fait des études, disons, qui leur facilitent l'ouverture de certains secteurs de la population. Je serai le premier à admettre qu'on peut tombé dans la facilité, en disant: «Bien, on sent une certaine affinité avec un certain milieu de population au Canada, on va y travailler et puis au moins on aura des résultats».

OXFAM, par exemple, depuis deux, trois ans, remet en question cette réalité des agences non gouvernementales et essaie de former son personnel d'une façon interne, en vue de toucher des milieux plus populaires, sans dire un milieu strictement défavorisé, mais avoir une présence plus large. OXFAM, au Québec, depuis le mois d'octobre, a fait ses preuves dans ce domaine-là: avec la crise de l'Éthiopie, par exemple, avec Yvon Deschamps, ou avec des artistes connus qui parlent de coopération internationale et puis qui y travaillent, nous avons réussi en quelques mois, nous avons eu de l'argent de chauffeurs de taxi, qui arrêtaient devant le bureau pour nous donner \$5. Ce n'était, ni la corporation multinationale qui venait nous donner \$100 en disant «merci beaucoup pour votre travail,» mais c'était un chauffeur de taxi qui nous donnait \$5, qui en ramassait dans son milieu.

Donc, nous sommes conscients de ce phénomène, mais je suis prêt à admettre avec vous que, dans le domaine de la coopération, en général, cela a fait partie des erreurs du départ, je crois. Maintenant, tous les organismes, tels SUCO, Développement et Paix, ont pris cette orientation depuis quelques années.

M. Pelletier (Sherbrooke): Ce qui m'amène, monsieur le président, à ma deuxième question qui est un peu la suite de cela. Il y a plusieurs organismes, naturellement, qui s'occupent de coopération internationale et de sensibilisation de la population aux problèmes internationaux, surtout les problèmes du Tiers-Monde. Or, vous avez très souvent des programmes éclairs, c'est-à-dire, vous essayez de sensibiliser la population à un problème, par exemple, lorsqu'il y a eu cette famine en Afrique, et les problèmes d'Éthiopie. Mais, il n'y a rien de continu dans votre affaire, c'est-à-dire, que vous agissez pendant un certain temps; par exemple, le Pain partagé, c'est une autre forme, vous avez le SUCO, il y en a au moins une trentaine. On a l'impression qu'il n'y a aucune coordination et les opérations qu'ils font sont très souvent limitées. On fait pleurer les gens pendant quelques jours et après cela les problèmes du Tiers-Monde sont tellement loin, c'est à des milliers de milles. A mon avis la grande erreur de la plupart de ces organismes est que vous n'avez pas de continuité. Et je ne sais pas si on a prévu au sein d'OXFAM et d'autres organismes qui collaborent avec vous, une stratégie de sensibilisation, parce que le problème que soulève M. Neto par exemple devient très difficile à comprendre pour la population canadienne, on s'implique directement dans une guerre civile finalement, alors qu'ils ne sont même pas conscients des problèmes beaucoup plus cruciaux, des problèmes fondamentaux du Tiers-Monde qui est la faim.

• 1145

Alors, je pense qu'il y a des étapes à franchir. J'ai eu dans mon comté, des discussions au sujet d'Opération Angola et la façon avec laquelle cela a été perçu par le public. Ils n'ont pas eu l'écho que j'aurais souhaité qu'ils aient dans le public de ma région parce qu'on s'est dit: «C'est très beau, ils ont une guerre de libération, mais

[Interpretation]

a very new and very recent phenomenon. It has been with us only about 10 years, and is still in a stage of development. Therefore, those who are working at it, are academicians, student, let us say, which makes much easier for them to reach certain sectors of the population. I would be the first to admit, that this facility has its drawbacks, whereby we might say: "Well, we feel a certain affinity to a certain segment of the Canadian population, and we will work with this sector and at least we will have some results".

OXFAM, for example, in the last two or three years, has been reviewing this question, this fact, of nongovernmental agencies, and has been trying to train its staff, within the agency, with a view to reaching a wider, more popular, segment of the population, in order that its presence might be felt to a larger degree. OXFAM, in Quebec, has since the month of October, made advances in this area; in regards to the crisis in Ethiopia, with Yvon Deschamps, or with well known artists who talk on international co-operation and work for it, we have succeeded in a few months, for example, in getting money from taxi drivers, who would stop by your offices to donate \$5. This is not a question of multinational corporations who would come and give \$100 and say, "Thank you very much for the work that you are doing", but a taxi driver who would give us \$5, which he gathered in his own milieu.

Therefore, we are very conscious of this phenomenon, but I am ready to admit along with you, that in the area of co-operation, in general, these are errors which have been with us since the beginning, I think. Now, all agencies, such as CUSO, Peace and Development have taken this orientation for the last few years.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Which brings me, Mr. Chairman, to my second question which is related to the first. There are several organizations, naturally, which are concerned with international co-operation and with making the population aware of international problems especially the problems in the Third World. Thus, you often find crash programs, that is, you try to alert the population to a problem. For example, when this famine occurred in Africa and the problems in Ethiopia. But there is no continuity in your program, that is, you are active only part of the time; for example, the sharing program, is another form. There is CUSO, and at least 30 others. We get the impression that there is no co-ordination and that the operations carried out are very often of a limited nature. You arouse people's sympathies for a few days, and after that, the problems of the Third World become, once again, far removed, thousands of miles away. In my opinion, the biggest mistake made by the majority of these organizations is that there is no continuity. I do not know whether or not if OXFAM and other organizations which co-operate with you, have a general strategy to inform the public, because the problem raised by Mr. Neto for example, becomes very difficult for the Canadian population to understand, that we are directly involved in a civil war while they are not even aware of much more crucial problems, fundamental problems in the Third World, that is hunger.

Therefore, I think certain steps have to be taken. I have had discussions in my riding in regards to Operation Angola, and the way in which this is seen by the public. There was not as much reaction as I would have liked on the part of the public in my area because people were saying: "that is all very well, they have had a war for

[Texte]

est-ce que la faim dans le monde n'est pas plus importante?» Alors, pour revenir à l'information que vous faites au sein d'OXFAM, à mon humble avis, elle est trop sectorielle, elle est trop segmentée et il n'y a pas assez de continuité. Et c'est ce qui nuit à la sensibilisation à des problèmes comme ceux qui a soulevés M. Neto tout à l'heure.

Le président: Est-ce que vous parlez de la faim ou du problème de la famine?

M. Pelletier: La famine, la faim, les problèmes de la pauvre nourriture.

Le président: C'est cela.

M. Jobin: Est-ce que vous voulez que je réponde?

M. Pelletier (Sherbrooke): Oui, oui.

M. Jobin: Je ne dirais pas que c'est ce qui nuit, mais peut-être que nous manquons de force financière, parce que nous n'avons pas suffisamment de fonds pour des programmes d'éducation. Mais il y a un autre phénomène, c'est-à-dire que depuis deux ans à OXFAM, par exemple, nous avons autorisé, au niveau du conseil d'administration l'octroi de 10 p. 100 du budget à l'éducation du public, et puis le reste va dans le Tiers-Monde. Alors, ce que nous sommes, nous sommes un organisme d'aide aux pays en voie de développement qui travaillent à l'étranger dans des secteurs à populations défavorisées et que nous approchons à travers leurs propres méthodes. Nous ne faisons strictement que financer des projets, qui sont des projets des autochtones là-bas, en contrôlant l'évolution du projet ensuite à travers nos directeurs d'outre-mer. Ce que nous devons devenir, c'est ce que vous venez de décrire, et nous devons le devenir parce que nos politiciens et parce que nos universités et parce que tout un secteur de la population au Canada n'en parlent pas de la coopération internationale. Ils n'en parlent pas à cause de la population qui ne répond pas, et la population ne répond pas parce que personne, personne...

Une voix: ... n'en parle.

M. Jobin: ... tout le monde veut être applaudi quand son discours est fini. Alors, si nous acceptons de parler, de dire la vérité telle qu'elle est, bien à ce moment-là il est certain que notre auditoire est moins réceptif; quand nous parlons de la campagne Angola et que nous disions «zones à libérer», tout cela, vous pouvez de votre point de vue dire que c'est une erreur stratégique. C'est certainement une erreur dans le sens d'embarquer la population, mais celui qui finit par comprendre ce qu'il y a derrière des mots, lui il est embarqué, mais pour longtemps, par exemple, bien souvent!

M. Pelletier (Sherbrooke): C'est sûr. J'ai juste une...

Le président: Votre dix minutes est passé.

M. Pelletier (Sherbrooke): Vous avez bien tenu le...

Le président: Ah oui, oui.

M. Pelletier (Sherbrooke): Monsieur le président, c'est un problème très intéressant vous savez.

[Interprétation]

liberation, but is not global hunger a more important question?" Therefore, to get back to the publicity produced by OXFAM, in my humble opinion, it is much too selective as to its audience, much too segmented and lacks continuity. And this is what is hindering public awareness of problems such as those raised by Mr. Neto awhile ago.

The Chairman: Are you speaking of unger or of the problem of famine?

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Famine, hunger, and the problems of malnutrition.

The Chairman: Thank you.

Mr. Jobin: Would you like me to answer?

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Yes, yes.

Mr. Jobin: I would not say that that is a hindrance. But perhaps we are lacking in financial force, because we lack funds for educational programs. But another phenomenon enters into play and that is, for the last two years at OXFAM, for example, we have authorized, at the administrative level the granting of 10 per cent of our budget to educating the public, and the rest of the money goes to the Third World. Therefore, what; we are, is an organization giving aid to developing countries working abroad among those sectors of the population which are disadvantaged and which we attempt to reach using their own methods. We supply only financial aid to programs and projects, which are projects established by the natives, by controlling the evolution of the project by means of our directors overseas. What we should become is that which you have just described, and we should become that because our politicians and our graduates and the whole segment of the Canadian population does not even discuss international co-operation. They do not talk about it because of the lack of response from the population, and the population does not respond because no one, no one...

A Member: ... talk about it.

Mr. Jobin: ... everyone seeks recognition when his speech is over. Therefore, if we accept to talk about it, to describe the truth as it is, you can be sure that our audience will be less receptive at that point; when we spoke of the Operation Angola and we said "zones to be liberated", all of that, you must admit that from our point of view that it was a strategic error. Certainly it was an error in the sense that it plunged the population into the issue, but whoever can get to an understanding of what lies behind the words, he does get involved, but for a long time, for example, often.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): That is for sure. I have just one...

The Chairman: Your 10 minutes is up.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): You have taken into account...

The Chairman: Oh, yes, yes.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Mr. Chairman, it is a very interesting problem, you know.

[Text]

The Chairman: Mr. Harney.

Mr. Harney: First of all, Mr. Chairman, I notice on page 4 of the brief submitted by OXFAM a list of countries that have participated through nongovernmental agencies such as OXFAM in giving aid and that list includes Denmark, Sweden, Norway and Holland. Could the list include West Germany and Finland as well?

Mr. Brownstone: Yes, it could.

Mr. Harney: So all you have here is a sample of the total of the countries. How many countries have been involved in this kind of participation?

Mr. Brownstone: It is difficult to give an exact number.

Mr. Harney: A rough figure would do.

Mr. Brownstone: I would say 10 to 12, of this sort.

Mr. Harney: So it is a fairly significant . . .

Mr. Brownstone: Yes, it is indeed.

Mr. Harney: Moving on to a different point, OXFAM will have noticed, as indeed so many of us have, Mr. Chairman, that there has been a fairly distinct shift in Canadian Government policy with regard to this problem in this area. Where, in the past, I suppose the policy of the Canadian government could have been described as doing good by stealth, you know speaking to foreign ministers at the right moment following appropriate conferences, now there has been an emergence into the open of the desire to help and it is fairly concrete. Would the witnesses from OXFAM care to amplify on how this new policy could even yet be improved, or are you willing to stay with what we have now as a suggested policy?

• 1150

Mr. Brownstone: Mr. Chairman, we regard the government's current posture as an important step in formal recognition of the liberation struggles and what they mean to Canadians and to humanity generally. We are, of course, as Canadians, not fully satisfied with even this very significant step. We would look forward to as much more direct relationship between the Government of Canada representing the people of Canada and the liberation movements, some of whom, as you know, have attained effective control in their countries and have received recognition by other countries in the world. Guinea-Bissau is now recognized by some 70 countries and has recognition at the U.N., and we would look forward to the Government of Canada behaving accordingly with respect to the liberation movements in Africa.

For the time being in OXFAM we will work co-operatively and constructively with the emerging policy which can be of very significant use. However, we do not in this brief and do not now minimize the need to go further and go further quickly. We are convinced in OXFAM that Canada as well as other countries must make an early choice in terms of where we stand with respect to Africa. We feel that the time is growing very short, indeed, if as you wait the situations may become even more acute and more polarized than they are now, the choice will be far more difficult for Canadians, and we would stress early recognition, early, more formal recognition of the liberation movements in Africa as being highly desirable and highly realistic.

[Interpretation]

Le président: Monsieur Harney.

M. Harney: Premièrement, monsieur le président, à propos du mémoire présenté par OXFAM, à la page 4, il y a une liste de pays qui ont participé à travers des agences nongouvernementales telles que l'OXFAM, en donnant de l'aide, et cette liste inclut le Danemark, la Suède, la Norvège et la Hollande. L'Allemagne de l'Ouest et la Finlande ne pourraient pas faire partie de cette liste aussi?

M. Brownstone: Oui, ils le pourraient.

M. Harney: Alors, ce que vous aviez ici est un échantillon du total des pays. Combien de pays sont impliqués dans ce genre de participation?

M. Brownstone: C'est très difficile de donner un chiffre exact.

M. Harney: Une approximation suffirait.

M. Brownstone: Je dirais 10 à 12, de ce genre.

M. Harney: Un chiffre assez important alors.

M. Brownstone: Oui, assez important.

M. Harney: Pour continuer une autre question, l'OXFAM s'est rendu compte, comme plusieurs parmi nous, monsieur le président, qu'il y a eu un changement assez précis dans la politique du gouvernement canadien à l'égard des problèmes dans ce domaine. Alors que, par le passé, on aurait pu décrire la politique du gouvernement canadien comme étant bonne mais furtive, c'est-à-dire que l'on glissait un mot aux ministres des Affaires étrangères au bon moment à la suite d'une conférence appropriée, maintenant cette politique est plus ouverte et a pour objectif de prendre des mesures concrètes. J'aimerais que les témoins de l'OXFAM nous disent comment cette politique pourrait être encore améliorée ou bien s'ils sont satisfaits de ce qu'elle est maintenant.

M. Brownstone: Monsieur le président, nous considérons la position actuelle du gouvernement comme une étape importante vers la reconnaissance officielle des luttes de libération et de leur importance pour les Canadiens et l'humanité en général. En tant que Canadiens, nous ne sommes, bien entendu, pas entièrement satisfaits de cette étape même très importante. Nous aimerions des relations bien plus directes entre le Gouvernement du Canada qui représente le peuple canadien et les mouvements de libération dont certains, comme vous le savez, ont pris le contrôle effectif de leur pays, ayant été reconnus par d'autres puissances mondiales. La Guinée-Bissau est maintenant reconnue par 70 pays et est représentée aux Nations Unies et nous aimerions que le gouvernement canadien agisse en conséquence vis-à-vis des mouvements de libération d'Afrique.

Pour l'instant, OXFAM travaillera de façon constructive en collaboration avec le gouvernement dont la nouvelle politique peut se révéler extrêmement utile. Cependant, nous ne voulons pas minimiser la nécessité d'aller plus loin et plus rapidement. OXFAM est convaincu que le Canada aussi bien que les autres pays doivent choisir sans équivoque leur position vis-à-vis de l'Afrique. Nous craignons que le temps vienne à manquer et que si nous attendons que les situations se précisent davantage et que la polarisation devienne plus prononcée, ce choix sera plus difficile à faire pour les Canadiens et c'est pourquoi nous insistons pour une reconnaissance officielle rapide des mouvements de libération d'Afrique.

[Texte]

Mr. Harney: Mr. Chairman, could I call upon the knowledge and the expertise of the witnesses from OXFAM to comment on another aspect of our relation with the Portuguese colonies of southern Africa. Obviously now by a decision of policy the government has decided to move towards some kind of concrete aid to the intermediary of nongovernmental organizations, but relations with groups and with countries not only have to do with aid and not only have to do with formal recognition, they also have to do with trade, and it is known that Canada does trade with Angola in particular and does receive raw materials, supplies, from Portuguese-controlled Africa. Would it be any help in the furtherance of the movement of independence in these countries, in these areas, for Canada to take a more restrictive view of trade with the regimes in these areas?

Mr. Brownstone: Well, this is clearly our position and we made known very clearly to the Government of Canada on many occasions that this should be another developing aspect of Canada's relationship with Africa. The activities of some Canadian corporations particularly in Angola, is really—I was going to use the word «supplementary»—but underlies the ability if the Portuguese to continue a repressive regime in Angola, and I point particularly to the Gulf Oil of Canada company which plays an extremely exploitive role in Angola, contributes almost nothing to the Canadian economy but in fact is a Canadian company operating under Canadian laws. This sort of problem I think is an essential element in the whole relationship.

• 1155

It is not simply a matter of our linkage to the Portuguese government and the people of Portugal, it is our linkage to corporations that in fact are Canadian corporations, operating at the economic level and using their economic power to support the kind of regime which we find in Portuguese Africa, particularly. Our position has been for a long time that our approach should be at a variety of levels—at the political level, at the economic level—affecting not only the formal linkages between the Government of Canada and the Government of Portugal through NATO and other organizations, but through our ability to do something about Canadian corporations operating in that part of the world.

M. Harney: Je me demande si je peux poser une question, monsieur le président, au docteur Neto. Est-ce que le docteur Neto croit que la participation du Portugal à l'OTAN donne au Portugal une forme d'appui moral et aussi matériel dans sa régression des mouvements de libération dans l'Afrique australe?

M. Neto: Bien sûr, le Portugal profite surtout de l'équipement militaire qui est mis à sa disposition à cause de son appartenance à l'OTAN, pour l'utiliser contre les peuples de l'Afrique. Nous avons récupéré des armes, plusieurs armes et pas seulement en Angola mais aussi au Mozambique et en Guinée. Ce sont des armes de l'OTAN. Nous avons demandé plusieurs fois à quelques pays de l'OTAN d'établir un mécanisme de contrôle de ces armes, de façon, qu'elles servent au but pour lequel elles sont fournies au Portugal. Mais il semble que ce mécanisme de contrôle est difficile à établir; et le fait est que le Portugal fait la guerre contre nous avec les armes de l'OTAN. Et nous ne sommes pas, justement, dans la zone, de l'Atlantique Nord.

[Interprétation]

M. Harney: Monsieur le président, j'aimerais faire appel aux connaissances et à la compétence des témoins de l'OXFAM afin qu'ils nous donnent leur point de vue sur un autre aspect de nos relations avec les colonies portugaises d'Afrique australe. De toute évidence, le gouvernement a décidé d'orienter sa politique vers des formes d'aide plus concrètes par l'intermédiaire d'organismes non gouvernementaux mais les relations internationales ne se limitent pas à l'aide humanitaire et à la reconnaissance officielle, elles englobent également le commerce et on sait bien que Canada a des échanges commerciaux avec l'Angola, en particulier, et reçoit des matières premières et divers autres produits de l'Afrique portugaise. Serait-il utile aux mouvements d'indépendance de ces pays si le Canada adoptait une attitude commerciale plus restrictive vis-à-vis de ces régimes?

M. Brownstone: C'est tout à fait notre position et nous avons fait savoir à maintes reprises au gouvernement canadien que ce devrait être là un autre aspect nouveau des relations du Canada avec l'Afrique. Les activités de certaines sociétés canadiennes, particulièrement en Angola, contribuent nettement au maintien du régime répressif portugais en Angola. Et je voudrais citer ici particulièrement la société Gulf Oil du Canada qui joue un grand rôle en Angola sans que cela contribue en rien à l'économie canadienne. Ce genre de problème est un élément essentiel de toutes nos relations.

Il ne s'agit pas simplement de nos liens avec le gouvernement et le peuple portugais, mais avec des sociétés, qui sont en fait des sociétés canadiennes fonctionnant au niveau économique et se servant de leur puissance économique pour appuyer le genre de régime qu'on trouve en particulier en Afrique portugaise. Depuis longtemps, nous soutenons que notre action devrait se situer à divers niveaux, aux niveaux politique et économique, et influencer non seulement sur les liens officiels entre le gouvernement canadien et le gouvernement portugais par l'intermédiaire de l'OTAN et d'autres organismes, mais grâce à notre pouvoir de pression sur les sociétés canadiennes qui opèrent dans cette partie du monde.

Mr. Harney: Mr. Chairman, I would like to ask Doctor Neto a question. Does Doctor Neto believe that the fact that Portugal belongs to NATO give it some kind of moral and physical support in its repression of Southern Africa's liberation movements?

Dr. Neto: Portugal, of course, takes mainly advantage of the military equipment it can get through its belonging to NATO and uses it against the African peoples. We found quite a few weapons, not only in Angola but also in Mozambique and in Guinée. They are NATO weapons. Several times we asked a few NATO countries for some control mechanisms on those weapons so they are used for the purpose they were sold to Portugal. But it seems this control mechanism is difficult to establish, and, in effect, Portugal fights us with NATO weapons. The point is we are not in the North Atlantic zone.

[Text]

M. Harney: Monsieur le président, est-ce que je pourrais demander au docteur Neto s'il pourrait décrire au Comité, exactement quelle est l'étendue du contrôle exercé par le mouvement de libération, l'étendue du contrôle civil sur la population de son pays? C'est-à-dire quel pourcentage de la population est sous le régime du mouvement de libération, quel pourcentage du territoire et de quelle façon s'exerce ce contrôle? Est-ce un contrôle démocratique, ou bien autoritaire ou quoi?

M. Neto: Notre mouvement de MPLA exerce son action dans trois zones: au Cabinda, l'enclave qui se trouve entre les deux Congos; dans la zone toute proche de Luanda, la capitale et dans la zone orientale. La totalité de la superficie de notre zone d'opération est d'environ un tiers de la superficie totale du territoire. Mais la population est très clairsemée dans ces zones surtout dans la zone orientale, parce que la grande majorité de la population en Angola est cantonnée dans la moitié occidentale où il y en a 90 p. 100. Donc, nous avons sous notre contrôle environ 500,000 personnes sur 5 millions.

M. Harney: Vous avez dit 100,000 personnes.

M. Neto: Cinq cent mille.

M. Harney: Cinq cent mille personnes. Pourriez-vous répondre...

Le président: Vous voulez en appeler au Règlement, monsieur Pelletier?

M. Pelletier (Sherbrooke): Une question de clarification, monsieur le président, qui peut devenir un rappel au Règlement, parce qu'après tout, M. Neto...

Le président: Ce sera retranché du temps de M. Harney, alors.

M. Harney: Justement, vous pourrez la poser après. Si je pouvais revenir à la fin de ma première question, quelle sorte de contrôle le mouvement de libération exerce-t-il sur la population qui est maintenant libérée. Est-ce que vous avez développé des formes politiques qui engagent la population ou est-ce un contrôle qui est purement militaire ou autoritaire ou quoi?

M. Neto: Nous avons établi dans les zones libérées des comités populaires, des comités d'action populaire pour l'éducation politique de la population et pour le contrôle de cette population. C'est ainsi que, par exemple, quand nous avons un projet agricole, ce sont des comités populaires qui le mettent en application. Et c'est le même comité qui contrôle la population de cette zone, qui se charge de la construction des écoles par exemple et des dispensaires médicaux. C'est donc de cette façon que notre mouvement travaille.

Le président: M. Pelletier invoque le Règlement.

• 1200

M. Pelletier (Sherbrooke): Oui. M. Neto a dit tout à l'heure que l'armement de l'OTAN était utilisé en Afrique. Or il n'y a pas d'armement de l'OTAN dans les pays de l'OTAN, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'armement qui est donné à un autre pays ou qui est prêté ou loué ou vendu à un autre pays. Chaque membre de l'OTAN a des forces qu'il peut mobiliser en cas de besoin, mais je ne crois pas qu'il y ait des pays membres de l'OTAN qui prêtent ou donnent de l'armement à d'autres pays membres de l'OTAN.

[Interpretation]

Mr. Harney: Mr. Chairman, I should like to ask Doctor Neto to tell the Committee exactly to what extent the liberation movement has a control over his country's population. That is, what percentage of the population is under the liberation movement's regime, what percentage of the land and in which way is the control exerted? Is it a democratic control, an authoritarian one or what?

Dr. Neto: Our liberation movement is active in three different zones: In Cabinda, which is between the two Congos; in the zone near Luanda, which is the capital; and in the Eastern zone. Our operating zones' total service is approximately one third of the whole country's surface but population is very much scattered in these zones, especially in the Eastern zone, because the majority of Angola's population, 90 per cent of it is in the Western zone. So, we have approximately 500 people under control out of 5 million.

Mr. Harney: You said 100,000 people.

Dr. Neto: Five hundred thousand.

Mr. Harney: Five hundred thousand people. Could you answer...

The Chairman: Do you have a point of order Mr. Pelletier?

Mr. Pelletier (Sherbrooke): A point of clarification, Mr. Chairman, which could become a point of order because, in fact, Doctor Neto...

The Chairman: Then it will be on Mr. Harney's time.

Mr. Harney: You could precisely ask your question later. I would like to come back to the end of my first question: What kind of a control does the liberation movement have over the now liberated population? Have you developed political structures implying a participation of the people or is it a strictly military or authoritarian control?

Dr. Neto: In the liberated zones we have established popular committees for the political education of the people and for its control. When we have, for instance, an agricultural project, it is implemented by the particular committee. It is the Committee in control of this zone which looks after the construction of schools, for example, and medical dispensaries. This is the way in which our movement works.

The Chairman: Mr. Pelletier, on a point of order.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Mr. Neto said that NATO arms are being used in Africa. It was my understanding that there were no NATO arms as such, no arms were given, lent or sold to another country. Each member of NATO has forces which it can mobilize in case of need but I do not think any member countries of NATO lend or give arms to other member countries of NATO.

[Texte]

Le président: Ce n'est pas un rappel au Règlement, monsieur Pelletier, je m'excuse. Monsieur Rondeau.

M. Pelletier (Sherbrooke): C'était une question de clarification.

Le président: Peut-être que si les témoins veulent répondre plus tard à ce rappel au Règlement qui n'en n'est pas un, alors peut-être...

Monsieur Rondeau s'il vous plaît.

M. Rondeau: Ma première question s'adresse au représentant d'OXFAM. Au premier paragraphe je lis: «Aide dans les pays et territoires administrés par les blancs».

Comment se fait-il qu'on semble accorder de l'aide seulement aux pays ou aux territoires qui sont administrés par les blancs? Comment se fait-il que là-dedans on ne spécifie pas beaucoup d'autres pays qui ont d'autres administrations que blanches?

M. Jobin: Je ne vois pas à quelle phrase vous vous référez.

M. Rondeau: Au titre du paragraphe: «Aide dans les pays et territoires administrés par les blancs». Je comprends que les questions qu'on nous a soumises relèvent de vos mémoires antécédents traitant des endroits où l'aide OXFAM semble avoir été donnée et il semble que cela se fasse particulièrement dans les pays qui sont administrés par les blancs.

M. Jobin: En Afrique du Sud.

M. Rondeau: En Afrique du Sud.

M. Jobin: Très bien.

M. Rondeau: Oui. Si on parle de mouvements de libération, comment se fait-il qu'on ne parle pas des autres pays qui sont dominés par d'autre chose que des blancs et qui n'ont pas d'autre forme de gouvernement? En Afrique, il y a exactement 33 nations qui sont dominées, non pas par des blancs, mais qui n'ont aucune option démocratique actuellement, et OXFAM semble ne pas fournir d'aide dans ces pays qui sont dominés par d'autres que par des blancs.

M. Jobin: Nous avons centré notre mémoire sur la question de l'aide humanitaire aux mouvements de libération et souligné dans un des premiers brouillons qu'OXFAM existe depuis 1943 et qu'elle a travaillé en Afrique du Sud depuis 1950, en offrant de l'aide humanitaire dans les Bantustans, par exemple, ou dans différents projets en cours dans les pays d'Afrique du Sud. Maintenant nous avançons avec notre temps et avec la conscience des peuples. Maintenant, notre politique est d'aider les mouvements de libération; mais OXFAM est un organisme et il y a 13 directeurs outremer, répartis comme suit: 5 en Afrique et les autres en Asie et en Amérique latine. On a au moins 600 projets en Inde. C'est un organisme international. Il y a six OXFAM dans différents pays. Et OXFAM-Canada participe au travail d'OXFAM-International. Alors dans ce sens-là, nous aurions été mieux de souligner, l'ampleur du travail d'OXFAM. Mais ici, nous nous sommes vraiment centrés strictement sur l'aide aux mouvements de libération.

Alors quand on dit que nous aidons dans les zones contrôlées par les blancs, c'est que traditionnellement, OXFAM est là depuis toujours. Alors nous changeons de politique, devant cette réalité nouvelle-là.

[Interprétation]

The Chairman: I am sorry, but this is not a point of order, Mr. Pelletier. Mr. Rondeau.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Then it is a point of clarification.

The Chairman: Perhaps, in which case, the witnesses may answer later on if they want to.

Mr. Rondeau, please.

Mr. Rondeau: My first question is addressed to the OXFAM representative. I am referring to the first paragraph under the heading: "Aid to countries and territories administered by whites".

Can you explain to me why assistance is given to only those territories administered by whites? Why are no other countries included which do not have white administration?

Mr. Jobin: Which sentence exactly are you referring to?

Mr. Rondeau: To the paragraph heading: "Aid to countries and territories administered by whites". If I remember the details of your previous briefs concerning areas in which OXFAM assistance is given, it seems to me that countries with white administrations are in the majority.

Mr. Jobin: In South Africa.

Mr. Rondeau: In South Africa.

Mr. Jobin: Yes.

Mr. Rondeau: Yes. Referring to these liberation movements, why is there no reference to countries which are not dominated by white administration? There are exactly 33 nations in Africa, some of which are governed in a completely undemocratic way, and OXFAM does not seem to provide any aid to these countries if the ruling class is not white.

Mr. Jobin: The main subject of our brief is the question of humanitarian aid to liberation movements and we pointed out in one of the first drafts that OXFAM has been existent since 1943 and has been working in South Africa since 1950, providing humanitarian aid to the Bantustans, for instance, and involved in various projects under way in South African countries. We have been evolving with the times and the awareness of the people we serve. OXFAM is an international organization with 13 overseas directors, 5 in Africa and the others in Asia and Latin America. We have at least 600 projects in India. As I said, this is an international organization and OXFAM Canada takes part in the work of International OXFAM. We feel it is important to emphasize the universal aspect of OXFAM's involvement but, at the present time, we are limiting ourselves to the question of aid to liberation movements.

When it is pointed out that we are offering help to areas controlled by whites, we can only reply that OXFAM has always been active in these zones. Our policies change with the evolving situation.

[Text]

• 1205

Partout dans le monde, nous aidons ceux qui sont mal pris. Prenez les Biharies, par exemple, qui ne veulent pas être reçus par le Bangladesh, et ne peuvent être reçus par le Pakistan, ni les Indes. Cependant, nous serons toujours prêts à les accepter, sans nous poser de questions politiques. OXFAM, c'est la tradition! Notre organisme aide les gens qui en ont besoin, et on transforme l'argent en soins médicaux, en nourriture et en vêtements. Je comprends votre question, et j'en profite pour donner plus de renseignements sur OXFAM.

M. Rondeau: Pourriez-vous, s'il vous plaît, me donner votre définition du mouvement de libération et du mouvement terroriste?

M. Jobin: C'est une bonne question.

M. Rondeau: Si OXFAM utilise de beaux mots, ils doivent avoir une définition; des mouvements de libération et des organisations de terroristes? Cela nous renseignera sur la façon dont OXFAM procède dans l'évaluation de l'aide qu'elle accorde à différents groupes. Est-ce qu'OXFAM aide des mouvements de libération qu'on peut admettre au Canada, mais qui, dans certains autres pays du monde sont considérés comme terroristes et susceptibles d'être aidés par d'autres pays qui ont des vues totalement différentes de celles du Canada lui-même. C'est pour cette raison que je voudrais connaître votre définition d'un mouvement de libération autre qu'un mouvement par les armes terroristes?

M. Jobin: Un mouvement de libération, c'est un mouvement qui...

M. Rondeau: C'est n'importe quoi.

M. Jobin: ... qui tâche par ses activités de permettre à l'homme d'être lui-même et de s'exprimer dans ce qu'il est.

La libération prend différentes formes: économique, politique, et nationale pour le pays qui, disons obtiendrait une reconnaissance politique en même temps que la libération politique. A OXFAM quand on parle de libération, on parle d'aider quelqu'un à épanouir toutes ses capacités. S'il y a des contraintes et bien, on essaie alors de les abolir avec lui. Notre conseil d'administration détermine ce qui, pour nous, est un mouvement de libération. Par exemple, le travail qu'on fait à Calcutta, en Indes, je le définis comme un travail de libération. Le travail qu'on fait dans les zones libérées d'Angola, c'est également un travail de libération.

C'est un travail de libération qu'on fait aussi en Amérique Latine, en mettant sur pied des coopératives. On aide l'homme à épanouir toutes ses facultés quelle que soit la structure politique qui l'entoure. Mais si la structure politique est oppressive comme dans les zones d'Angola, à ce moment-là, nous mettons nos œufs dans un panier et nous aidons à la libération, telle qu'elle est conçue dans cette région.

M. Rondeau: D'accord. Alors, comment se fait-il...

Mr. Brownstone: Do you mind if I respond perhaps a little more strongly than Mr. Jobin?

We, after all, are citizens of Canada. We do not believe in violence, we are certainly not terrorists and we are not dupes. We recognize the ugly necessity of violence in Africa in the case of Angola or Mozambique, violence which was really enforced on the Africans in Africa who tried every other nonviolent means to achieve what we call liberation. This, to me, is what liberation means. It means, essentially, nonviolence, it means building something. Our whole effort has been to support the building process. As I

[Interpretation]

All over the world, we help people who are in trouble. For example, the Biharis. They do not want to go to Bangladesh and cannot go to Pakistan or India. Nonetheless, we are ready to help them without asking any questions of a political nature. This is the OXFAM tradition. Our organization helps people in need and money is used to pay for medical help, food and clothing. I understand your question, and I am taking advantage of it to give more information about OXFAM.

Mr. Rondeau: Could you make the distinction for me between a liberation movement and a terrorist movement?

Mr. Jobin: That is a good question.

Mr. Rondeau: If OXFAM uses fine-sounding words, the organization must be able to say what it means by a liberation movement and a terrorist organization. This would help us see how OXFAM determines the help it gives different groups. Does OXFAM help liberation movements, the members of which could be admitted into Canada, but which certain other countries look upon as terrorist movements? Such groups might be receiving help from other countries, which have views diametrically opposed to those of Canada. This is why I would like to know how you distinguish a liberation movement from a terrorist movement?

Mr. Jobin: A liberation movement which...

Mr. Rondeau: It could be anything at all.

Mr. Jobin: ... tries through its activities to permit man to express himself and evolve.

Liberation may assume different forms. Where is the economic, political and national liberation of the country achieving political recognition. When we in OXFAM speak of liberation, we mean helping someone exploit his potential. If there are obstacles we try to overcome them with him. Our Board of Directors defines a liberation movement for us. For example, I would define the work being done in Calcutta as liberation work. And the same goes for the work being done in the liberated part of Angola.

Setting up Co-Ops in Latin America is also part of this work. We help men fully develop their potential, whatever the political milieu in which they live. But, if the political climate is oppressive, as is the case in Angola, we put all our eggs in one basket and help in the fight for liberation, as it is understood in that area.

Mr. Rondeau: Yes, but how come...

M. Brownstone: Me permettriez-vous de parler avec un peu plus d'insistance que M. Jobin?

Après tout, nous sommes tous citoyens Canadiens. Nous ne sommes pas en faveur des moyens violents, nous ne sommes pas terroristes, mais nous ne sommes pas dupes non plus. Nous reconnaissons la nécessité malheureuse des moyens violents d'Afrique dans les cas de l'Angola ou de la Mozambique, mais les Africains qui se servent maintenant de la force ont déjà essayé tous les autres moyens non violents pour atteindre ce que nous appelons la libération. Voilà ce que c'est pour moi, la libération. Elle signifie, au

[Texte]

indicated to Monsieur Wagner, we avoid direct involvement in the necessary violence which is now prevalent in Africa. It is the only means through which these people can achieve liberation. What does that mean? It means what we have in Canada, which is a way of expressing ourselves, a way of developing ourselves without the kinds of repression that exist objectively in Africa. Frankly, Mr. chairman, I get very impatient with suggestions that OXFAM or a group of Canadians similar to us support violence, support terrorism or do not know the difference between terrorism and liberation.

Le président: Une dernière question très courte.

• 1210

M. Rondeau: Oui. Comment se fait-il que, si l'on regarde l'aide d'OXFAM, particulièrement en Afrique, parce que c'est le sujet de ce matin, cette aide va aux mouvements de libération qui sont dirigés contre les Blancs et qu'OXFAM, d'après le matériel que j'ai, n'aide pas à d'autres pays qui auraient besoin d'un mouvement de libération aussi pour avoir la liberté politique qu'ils n'ont même pas dans certains pays où l'on fait actuellement la guerre? Pourquoi, par exemple, au Malawi ou en Tanzanie, OXFAM n'aide-t-elle presque pas à la formation de mouvements de libération? Je comprends que mon ami du NPD n'est pas d'accord pour qu'on libère la Tanzanie actuellement, mais, à mon sens, il y a là un mouvement de libération qui devrait être aidé, et OXFAM devrait être là pour faire la libération de la Tanzanie autant que dans d'autres pays où ce sont des Blancs qui sont au pouvoir.

Mr. Harney: On a point of order, why do you not help Ian Smith? What is the matter with you?

Mr. Brewin: On a point of order, Mr. Chairman, I do not think the record of this Committee should allow it to rest that Tanzania is not a free and democratic country. It certainly is, there is no doubt about it. I do not think it is suitable that we should cast suspicions of that sort on a fellow member of the Commonwealth.

The Chairman: I think we should pass to another question. Mr. Stackhouse.

Mr. Stackhouse: Mr. Chairman, I would like to ask some questions to Dr. Neto please.

He indicated that the arms received by the liberation movements have been received, according to reports, from Communist and Eastern countries. I would like to continue that discussion and ask him to what extent participants in the liberation movements have received training in Communist countries and what percentage of the people participating in the movements might consider themselves ideologically Communist?

Le président: Je pense, monsieur Rondeau que nos témoins peuvent y répondre à la suite des prochaines questions.

M. Rondeau: Je vais les écouter.

[Interprétation]

fonds, la non violence et la construction. Tous nos efforts ont appuyé ce procédé de construction. Comme je l'ai indiqué à M. Wagner, nous évitons tout engagement direct dans ces mouvements violents qui sont si répandus actuellement en Afrique. C'est la seule façon dont ces Africains peuvent se libérer. Qu'est-ce que cela signifie? Cela veut dire que, au Canada, nous avons une société qui nous permet de nous exprimer et de nous cultiver, une société qui ne connaît pas l'oppression qui existe en Afrique. A vrai dire, je perds patience quand j'entends dire que OXFAM ou d'autres organismes canadiens semblables sont en faveur de la force et des actes violents, et qu'ils appuient le terrorisme sans savoir la différence entre le terrorisme et les mouvements de libération.

The Chairman: One last short question.

Mr. Rondeau: Yes, With respect to the help which OXFAM extends to African countries, since Africa is under discussion this morning, how come this help is being extended to liberation movements fighting against the Whites? According to the information I have, OXFAM does not help other countries which need a liberation movement if they are to achieve political freedom, and it would appear that the organization does not even help those countries in which there now exists a state of war. Why is it that OXFAM is helping so little towards the liberation movements in Malawi and Tanzania? My NDP colleague does not think that Tanzania should be liberated at this time. But, in my opinion a liberation movement does exist there which should be helped, and OXFAM should be helping to liberate Tanzania and other countries where there is a White minority in power.

M. Harney: J'invoque le Règlement. Pourquoi pas ne pas aider Ian Smith?

M. Brewin: J'invoque le Règlement. Je ne pense pas qu'il devrait figurer dans le procès verbal de ce comité une déclaration selon laquelle la Tanzanie n'est pas un pays libre et démocratique, car c'est un pays démocratique et libre. Je ne pense pas que nous devrions répondre avec soupçon de cette manière sur un autre pays membre du Commonwealth.

Le président: Je pense que nous ferions bien de passer au prochain orateur. Monsieur Stackhouse.

M. Stackhouse: J'ai quelques questions à poser au Dr. Neto.

Il nous a fait savoir que les armes reçues par les mouvements de libération ont été, selon les rapports, en provenance du pays de l'est et du pays communiste. J'aimerais poursuivre cette question. Pourrait-il nous dire dans quelles mesures les membres de ces mouvements de libération reçoivent une formation dans les pays communistes et quel pourcentage de ceux qui participent à ces mouvements peuvent se considérer, du point de vue idéologique, des communistes?

The Chairman: I think that our witnesses could continue with their answer to your questions, Mr. Rondeau, after they have answered these questions.

Mr. Rondeau: I shall listen to them.

[Text]

Le président: Parfait.

M. Neto: C'est une question très importante et je vous remercie de l'avoir posée. Parfois, le rapport des mouvements de libération avec les pays socialistes qui sont dirigés par des partis communistes, donne l'idée que les mouvements de libération sont des satellites ou qu'ils sont complètement soumis à la politique de ces pays. Et de cette façon, par exemple, le MPLA qui est soutenu par la presque totalité des pays socialistes, nous serions ou Chinois ou Russes ou quelque chose d'autre mais pas des Angolais. Je veux exprimer ici notre point de vue et exposer notre action. Nous sommes, nous nous considérons, nous nous définissons toujours comme un mouvement indépendant, un mouvement non-aligné, un mouvement qui lutte pour l'indépendance. Aussi, il y a dans notre mouvement toutes les tendances politiques qu'on peut trouver, ceux qui ont des sympathies pour le communisme et ceux qui n'ont pas de sympathie pour le communisme. Il y a de toutes les tendances religieuses là-dedans, mais ce qui est important c'est l'orientation du mouvement vers l'indépendance. Évidemment que nous apprécions beaucoup que ces pays socialistes nous donnent une aide inestimable, dans la guerre, mais cela ne veut pas dire que nous importons leurs idées, leur orientation politique, leur façon d'organiser le pays. Et pour cela nous sommes ici au Canada, par exemple: Nous avons la liberté de contacter tous les pays. Cela ne veut toutefois pas dire que demain nous adopterons en Angola, un système pareil à celui du Canada. Ce n'est pas précisément pour cela, mais pour avoir notre indépendance et la liberté de nous organiser comme nous le voulons et selon les intérêts de notre pays.

Donc, l'influence des pays communistes ne nous amène pas à adopter la position des pays socialistes.

• 1215

Mr. Stackhouse: Mr. Chairman, could Dr. Neto indicate to us what percentage of people participating in his movement actively have had any training in Communist countries?

M. Neto: Dans les pays socialistes, des étudiants suivent les cours normaux dans les écoles secondaires, et techniques, et dans les universités. Des cadres sont également préparés militairement. Donc, peut-être 50 p. 100 de nos militants sont formés dans tous les domaines dans les pays socialistes, et les autres, dans les pays africains et dans d'autres pays d'Europe.

Mr. Stackhouse: Thank you. I want to ask some questions of the Oxfam representatives, Mr. Chairman.

On page four of their brief, they indicate some countries that have participated in the kind of aid that is now requested of Canada, and the number has been said by one of the witnesses to include perhaps 10 or 12 countries. Would the witnesses inform the Committee if the governments of Great Britain, Australia and New Zealand, as Commonwealth countries, have been asked to give the kind of aid that Canada is now being asked to give or is proposing to give, and what has been the response of those governments?

Mr. Brownstone: Mr. Chairman, I have no information on that question. We have Oxfams in Australia and in Britain who have been involved, in part, in situations like this.

[Interpretation]

The Chairman: Fine.

Dr. Neto: The question is a very important one, and I am glad you asked it. The links which exist between the African liberation movements and socialist countries under a Communist regime sometimes gives the impression that these liberation movements are satellites of these countries and that they are completely dominated by their policies. According to this way of reasoning, you would have to consider the Angolans in the Angola Liberation Movement as Chinese or Communists, since this movement receives the support of almost all socialist countries. At this point, I would like to express our point of view and our policy. We consider ourselves and define ourselves as an independent, nonaligned movement fighting for independence. Within our movement, you will find people of all political convictions, those in favour of Communism and those against it. You will find people of all religious beliefs in the movement, but the most important thing here is the orientation of the movement towards the fight for independence and freedom. Obviously, we very much appreciate the help which socialist countries give us in this struggle, but that does not mean that we import their political ideas or their ways of organizing a society. We are free to contact all countries. However, that does not mean to say that tomorrow we, in Angola, will adopt a system parallel to that in Canada. It is not really for that reason, but rather to have our independence and freedom to organize our country as we see fit, according to the interests of our country.

Therefore, the influence of communist countries does not lead us to adopt the position adopted by socialist countries.

M. Stackhouse: Monsieur le président, est-ce que M. Neto pourrait nous donner le pourcentage des personnes qui dans son mouvement ont reçu leur formation dans les pays communistes?

Mr. Neto: In socialist countries, students take the normal courses in secondary schools and technical schools and in universities. Management is also prepared, militarily speaking, therefore, perhaps 50 per cent of our militants are trained in all fields in socialist countries. The others are trained in African countries and in other European countries.

M. Stackhouse: Merci. J'aimerais poser quelques questions aux représentants d'OXFAM.

A la page 4 de leur mémoire, ils ont indiqué des pays qui avaient choisi ce genre d'aide qui est maintenant demandé au Canada et il y en aurait, comme l'a dit un des témoins, peut-être 10 ou 12. Est-ce que les témoins pourraient nous dire si les gouvernements de Grande Bretagne, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Commonwealth ont été sollicités pour fournir ce même genre d'aide que l'on demande en ce moment au Canada ou que le Canada se propose de donner et quelle a été la réponse de ces gouvernements?

M. Brownstone: Monsieur le président, je n'ai pas de renseignement sur cette question; nous avons OXFAM en Australie et en Angleterre qui se sont occupés partiellement de ces questions.

[Texte]

Mr. Stackhouse: At the moment, there is no participation by those governments in this kind of aid program?

Mr. Brownstone: Not that I know of, Mr. Chairman.

Mr. Stackhouse: Coming back to Dr. Neto. I wonder, Mr. Chairman, if he could give the Committee the benefit of his thinking on possible attitudes to the liberation movement in Portugal, if one is set up and is successful in the light of the current *coup d'état*. If the result is a change of ruler there, does he expect a change of attitude by the new Portuguese government to the situation in Africa? I know I am asking him to prognosticate and so on but I think that, since we have a man such as Dr. Neto at the meeting, we might at least hazard the possibility of getting a prediction.

M. Neto: Oui, je crois que nos relations sont prévisibles. Nous nous battons pour être indépendants et non pas pour devenir des ennemis du Portugal. Nous nous battons pour que notre pays ait le droit de décider par lui-même, mais après cette indépendance politique et économique, évidemment les liens historiques que nous avons avec le Portugal vont nous amener à avoir des relations culturelles, techniques et économiques avec ce pays. Notre mouvement n'a pas l'intention par exemple, d'expulser tous les Portugais qui sont en Angola parce que nous aurons acquis l'indépendance. Voilà notre politique et notre attitude envers le Portugal. Après l'indépendance, nous pensons rétablir des relations justes avec le Portugal et nous souhaitons que le gouvernement portugais reconnaisse notre indépendance.

Mr. Stackhouse: Do you think the Junta is likely to accept your demand for independence if it becomes the government?

• 1220

An hon. Member: Nobody knows.

Mr. Stackhouse: I know nobody knows but I must ask because Doctor Neto has said . . .

Mr. Harney: He knows something we do not.

M. Neto: Ce n'est pas bien gentil.

The Chairman: Could you put your question again?

Mr. Stackhouse: If the *coup d'état* is successful and a new government is established, perhaps a military junta, would you expect it to recognize and accept your demands for liberation in Africa?

M. Neto: Je ne suis pas sûr que cette junta militaire reconnaîtra notre droit à l'indépendance. Je crois que ce qui va sortir, c'est une nouvelle manœuvre pour trouver une nouvelle forme de domination de notre pays.

Mr. Stackhouse: Mr. Chairman, may I ask a final question of the OXFAM Canada representatives. Is it contemplated that any OXFAM Canada personnel stationed in the liberated areas of southern Africa involving humanitarian aid programs will include Canadian personnel, and if so, what provision might be made for the safety of those Canadians?

[Interprétation]

M. Stackhouse: Pour l'instant ces gouvernements ne participent donc à aucun genre de programmes d'assistance?

M. Brownstone: Pas autant que je sache, monsieur le président.

M. Stackhouse: A nouveau, je me demande, monsieur le président, si M. Neto pourrait nous indiquer ce qu'il pense que ferait éventuellement le gouvernement révolutionnaire du Portugal si on en établit un à la suite du coup d'État en face du mouvement de libération. S'il y a un changement de chef est-ce que le nouveau gouvernement du Portugal changerait son attitude vis-à-vis de l'Afrique? Je sais que je lui demande de faire des prévisions mais puisque nous avons M. Neto ici je me hazarde à lui demander une prédiction.

Mr. Neto: Yes, I think that our relations are predicable. We are fighting for independence, not to become Portugal's enemy, but we are fighting for our country to have the right to decide for itself; however, after there is political and economic independence, obviously the historic tie that we have with Portugal is going to lead us to maintain cultural, technical and economic relations with that country. For example, our movement in no way intends to expel all Portuguese who are in Angola because we will have become independent. That is our policy and our attitude towards Portugal. After independence, we intend to re-establish fair relations with Portugal and we hope that the Portuguese Government will recognize our independence.

M. Stackhouse: Est-ce que vous pensez que la junta acceptera votre demande d'indépendance si elle établit un gouvernement?

Une voix: Personne ne sait.

M. Stackhouse: Je sais que personne ne sait mais je dois demander parce que M. Neto a dit . . .

M. Harney: Il sait quelque chose que nous ne savons pas.

Dr. Neto: That is not very kind.

Le président: Pourriez-vous de nouveau poser votre question?

M. Stackhouse: Si le coup d'état réussit et qu'un nouveau gouvernement est formé, peut-être une junta militaire, pensez-vous qu'il acceptera vos exigences pour la libération de l'Afrique?

Dr. Neto: I am not sure that this military junta will recognize our right to independence. I think what is going to happen is a new manœuvre to find a new form of domination of our country.

M. Stackhouse: Monsieur le président, puis-je poser une dernière question aux représentants d'OXFAM Canada. Envisage-t-on d'envoyer du personnel canadien d'OXFAM dans les régions libérées d'Afrique australe dans le cadre des programmes d'aide humanitaire et si oui, quelle disposition pourrait-on prendre pour assurer la sécurité de ces Canadiens?

[Text]

Mr. Jobin: This is obviously a possibility because we do not... We accept projects after we have done some research on them and, more importantly, we need to have a Canadian view of the situation where we are at work. We need information services in Canada and for our work here of making the people more conscious, as Mr. Pelletier was saying. We need to have Canadians who can enter perhaps with their eyes as Canadians, the situation for Canadians here. But the normal procedure in those cases, as in all similar agencies, is that staff members in this position are quite aware of the dangers and, you know, it is part of their job.

The role of the Canadian government in this is to us in some question because we have lived in difficult situations in countries where we do not have an embassy but where either the British High Commission or other high commissions have been able to help us. A situation like this one I think would need further discussions between us and the Canadian government before such a visit would be envisaged, but the visit would take place. I cannot today say what we would request from the Canadian government so far as safeguards are concerned and I do not think we can request any in this type of situation because the Canadian government is not represented inside those liberated areas as yet.

The Chairman: Thank you. Before I give the floor to Mr. Danson, may I remind members of the Committee that it is 12.22 p.m. and ask if they could restrain their questioning to one very important one they would like to be answered. When do the members of the Committee want to adjourn the meeting?

An hon. Member: One o'clock.

Une voix: Midi et trente.

M. Stollery: Je propose 13 h 00, parce que je n'ai pas encore posé de question.

Le président: Oui, je le sais, mais tout le monde ne pourra pas poser sa question parce que...

M. Stollery: Nous avons commencé à 11 heures et quart, monsieur le président.

Le président: Oui, étant donné que nous avons commencé un peu plus tard, est-ce que les membres du Comité voudraient continuer un peu?

Mr. Danson: Let us compromise on 12.45 p.m.

Le président: Midi quarante-cinq, cela va? Si vous voulez poser des questions courtes.

M. Langlois: Quatre minutes par questionneur.

Le président: Oui, quatre minutes par questionneur, cela va?

Mr. Danson: Well, thank you, Mr. Chairman. I just wonder how productive we are being, as a Committee, of if OXFAM Canada are in the questioning that has been taking place here today. I do not think it is our role, and I think it is counterproductive to our purpose, to be discussing really and passing judgment on the nature of the liberation movements. Our prime concern is to be getting aid to people. I think one of the great successes of Canadian aid has been its noninvolvement politically and its willingness to enter into controversial areas, it is true, and I do not suggest that we should not address ourselves to that question, but our purpose now is to give aid to people who need it and I think we have been skirting around that subject. Even in the final paragraph of the brief, I think

[Interpretation]

M. Jobin: C'est évidemment une possibilité car nous ne... Nous acceptons les projets après les avoir étudiés et, surtout, nous avons besoin de former un point de vue canadien de la situation dans les lieux où nous travaillons. Nous avons besoin de services d'information au Canada pour notre travail ici, qui est de donner conscience à la population comme M. Pelletier l'a dit. Nous avons besoin de Canadiens sur place qui peuvent expliquer la situation aux gens ici. Mais la procédure normale dans les cas de ce genre, comme le font d'autres organismes similaires, et que les membres du personnel sur le terrain sont parfaitement conscients des dangers qu'ils courent, ils savent que cela fait partie de leur travail.

Le rôle du gouvernement canadien dans cela soulève pour nous quelques questions car nous avons connu des situations difficiles dans des pays où nous n'étions pas représentés par une ambassade, ou soit le Haut Commissariat britannique ou les représentants d'autres pays ont pu nous aider. Je pense que nous devrions discuter avec le gouvernement canadien de cette situation particulière avant que des visites sur place soient envisagées, mais celles-ci devraient avoir lieu. Je ne peux pas dire aujourd'hui quel genre de garanties nous demanderions au gouvernement canadien et je ne pense d'ailleurs pas qu'il puisse nous en offrir aucune, car le gouvernement canadien n'est pas représenté dans les régions libérées.

Le président: Je vous remercie. Avant de donner la parole à M. Danson, je tiens à rappeler aux députés qu'il est 12 h 22 et je leur demande de limiter le nombre de leurs questions et de ne poser que les plus importantes. Quand les députés veulent-ils ajourner?

Une voix: Une heure p.m.

An hon. Member: Twelve thirty.

Mr. Stollery: I propose 1.00 p.m. because I have not yet had time to ask a question.

The Chairman: Yes, I know but everybody will not be able to because...

Mr. Stollery: We have only started at 11.15 a.m., Mr. Chairman.

The Chairman: Yes. As we have started a little bit late, maybe the members would have wanted to stay a little bit longer?

M. Danson: Faisons un compromis à 12 h 45.

The Chairman: Twelve forty-five, is that all right? Your questions should be shorter.

Mr. Langlois: Four minutes for each questioner.

The Chairman: Yes, four minutes for each questioner, is that agreeable?

M. Danson: Je vous remercie, monsieur le président. Je me demande quelle est l'utilité de nos débats ou de la présence ici d'OXFAM Canada étant donné la nature de nos questions. Je ne pense pas que notre rôle doive être de débattre et de juger la nature des mouvements de libération. Notre principale préoccupation doit être d'aider. Si l'aide canadienne a eu tant de succès c'est en raison de sa neutralité politique et du fait qu'elle s'adresse souvent à des régions très controversées et je ne prétends pas que nous ne devons pas réfléchir à cette question mais notre principal objectif est d'aider les peuples qui en ont besoin et jusqu'à présent nous avons évité ce sujet. Même dans le dernier paragraphe du mémoire, je pense qu'OXFAM adopte une position plutôt politique. Je crois que M. Jobin

[Texte]

OXFAM take a rather political position. I think Mr. Jobin referred to "the generous and compassionate approach of Canadians" and I think that is what we should be doing. But that is a personal opinion. I would like to see that aid developed as rapidly as possible with the support of the Canadian people and perhaps we can lead Canadian people into a better understanding of what is happening in that part of the world.

I would like to know from Mr. Jobin and Mr. Brownstone what the experience to date has been in the scale of the aid and the nature of the aid from other countries such as Norway, Sweden, Holland, Denmark, West Germany and Finland. Has it been of the nature that Canada is proposing and what successes have been achieved? What has the scale been from those countries as well?

Mr. Brownstone: I am afraid I have to search, Mr. Chairman, through this rather large file. The scale has been generally larger than anything that I think Canada is proposing and certainly much larger than anything OXFAM has been able to do up to this point.

OXFAM's experience has been uniformly excellent: the aid has been well-used largely in fields such as education and health; minimally in economic development. All I can report to the Committee is that the experience has been excellent to date, excellent because of the way in which the liberation movements are organized now to deal with civil problems, the real problems of development.

Once areas are secured, they are able to establish—for the first time in history in these countries—schools which are universally available. They are able to introduce agriculture which is nutritious, developmental and not exploitative like the typical colonial type of agriculture. They are beginning to develop health services for the first time in the recent history of these countries. By that criterion any aid is effective and useful.

Mr. Danson: Thank you. May I have one more question? I would like to ask Dr. Neto what he feels the greatest area of need is or the type of aid where Canada could be most effective in the liberated areas of your country and other countries in Southern Africa.

M. Neto: En ce moment, le domaine qui nous préoccupe est justement le domaine agricole. Il nous faut développer des projets agricoles pour nous faire des réserves de nourriture et aussi évidemment, des projets pour l'éducation et l'assistance médicale. Mais la priorité va aux projets agricoles.

Mr. Danson: Has the aid been largely agricultural coming through OXFAM and other international groups?

Mr. Brownstone: Our aid has been primarily agricultural, either for producing or exchanging agricultural commodities or for transporting it.

Mr. Danson: To what extent have Canadians been involved in this region until now through OXFAM or other international bodies, as individuals on the ground in Africa?

[Interprétation]

a parlé de "l'attitude généreuse et compréhensive des Canadiens" et c'est précisément ce que nous devrions faire. Bien sûr, ce n'est là que mon point de vue personnel. J'aimerais que cette aide se développe aussi rapidement que possible avec l'appui de la population canadienne et peut-être pourrions-nous amener ainsi notre peuple à mieux comprendre ce qui se passe dans cette partie du monde.

J'aimerais que M. Jobin ou Brownstone nous dise quelle est la nature et l'importance de l'aide versée par les autres pays tels que la Norvège, la Suède, la Hollande, le Danemark, l'Allemagne de l'Ouest et la Finlande. Est-elle du même ordre de grandeur que l'aide canadienne et quels ont été les succès enregistrés? Quel est jusqu'à présent l'ordre de grandeur de l'aide de ces autres pays?

M. Brownstone: Je crains que je vais devoir consulter ce dossier plutôt volumineux, monsieur le président. L'ordre de grandeur a généralement été plus important que l'aide canadienne et certainement beaucoup plus importante que toute ce qu'a pu faire l'OXFAM jusqu'à présent.

L'expérience de l'OXFAM ne révèle que des résultats excellents. L'aide a été très bien utilisée dans des domaines tels que l'éducation et la santé et dans une moindre mesure pour le développement économique. Les résultats se sont montrés excellents jusqu'à présent, surtout grâce à la façon dont les mouvements de libération se sont organisés pour résoudre les problèmes civils, c'est-à-dire ceux du développement.

Une fois qu'une région est libérée, ils sont en mesure d'y ouvrir pour la première fois dans l'histoire de ces pays des écoles ouvertes à tous. Ils sont en mesure de créer une agriculture pour nourrir la population et contribuent au développement et exploitent moins les travailleurs que l'agriculture de type colonial. Ils commencent à développer les services de santé pour la première fois dans l'histoire récente de ces pays. Selon tous ces critères, toute aide est tout à fait utile et efficace.

M. Danson: Je vous remercie. Puis-je poser une dernière question? J'aimerais demander à M. Neto dans quel domaine les besoins sont les plus importants ou quel est le genre d'aide canadienne qui serait la plus efficace dans les régions libérées de son pays et des autres pays d'Afrique Australe.

Mr. Neto: At this time, our concern deals mainly with agriculture. We have to develop agricultural projects in order to get food reserves and also, of course, projects for education and health, but our priority goes towards agriculture.

M. Danson: L'aide versée par l'intermédiaire d'OXFAM et d'autres groupes internationaux est-elle principalement de nature agricole?

M. Brownstone: Notre aide a été principalement agricole, soit qu'il s'agisse de produire ou d'échanger les produits agricoles soit de les transporter.

M. Danson: Dans quelles mesures les Canadiens se sont-ils rendus sur place, soit dans le cadre de leurs activités dans OXFAM ou dans d'autres organismes internationaux?

[Text]

Mr. Brownstone: Do you mean directly?

Mr. Danson: Directly.

Mr. Brownstone: In the liberated areas?

Mr. Danson: Yes.

Mr. Brownstone: Minimally. We have had one of our board members in Mozambique. Obviously mobility is very, very difficult since it is all on foot and since there are threats and dangers throughout a lot of the territory despite the fact that there is effective control. The Portuguese use air very effectively in some of the liberated areas requiring a great deal of caution. There is continuous danger from this source.

A larger number of us have worked in Tanzania where we were able to meet with people from FRELIMO and the Mozambique Institute and developed a first-hand relationship that way, and we have had some visits to Canada of people from the liberation areas. Our experience within the areas up to this point is very limited and we hope to expand it.

Mr. Danson: Is the nature of our aid undersized primarily or is there a growing need or a greater need for personnel, technicians and people who can assist in administration and technically in the program?

• 1230

Mr. Brownstone: There is a very limited demand so far for technical aid of that sort: it is largely for supplies. The liberation movements have made increasing use of the United Nations technical organizations, such as FAO, to meet some of their technical needs.

The Chairman: Mr. Munro.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Thank you, Mr. Chairman. My first question is directed to Mr. Brownstone.

OXFAM is not the only organization which is expecting to benefit from the recently-announced policy of the Canadian government to assist in this area. Could I ask what sum OXFAM expects from the Canadian government? Or what total amount the Canadian government is thinking of for OXFAM? Have you any idea?

Mr. Brownstone: I have no idea whatever, Mr. Chairman. We are in a position, I think, to utilize a fairly substantial sum of money, although, as Committee members might expect, the administration of funds sometimes is not that rapid. We need direct contact with the people in the liberated areas; we need prepared project applications; we need to understand them here: the relationship simply is not a unilateral kind of gift relationship.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): I do not have the estimates in front of me but do you remember offhand what the sum is in this area for all...

Mr. Brownstone: I do not think there is a sum, Mr. Chairman.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): There is not?

[Interpretation]

M. Brownstone: Vous voulez dire directement?

M. Danson: Directement.

M. Brownstone: Dans les régions libérées?

M. Danson: Oui.

M. Brownstone: Très peu. L'un des membres de notre conseil d'administration s'est rendu au Mozambique. Il est extrêmement difficile de s'y déplacer étant donné qu'il faut voyager à pied et la menace de nombreux dangers dans ce territoire bien qu'il soit libéré. Les Portugais se servent très efficacement de l'aviation dans les régions libérées ce qui nécessite beaucoup de prudence. Il y a des dangers perpétuels de cette provenance.

Un grand nombre d'entre nous ont travaillé en Tanzanie où nous avons pu rencontrer les représentants du FRELIMO et de l'Institut du Mozambique et nouer de cette façon d'excellentes relations, et nous avons également reçu au Canada la visite de représentants de ces mouvements. Notre expérience directe dans ces régions reste très limitée et nous espérons la développer.

M. Danson: Notre aide doit-elle être principalement financière ou bien y a-t-il un besoin croissant de personnel, de techniciens qui sachent gérer administrativement et techniquement le programme?

M. Brownstone: La demande pour une aide technique de cette sorte est très limitée, il s'agit surtout de fourniture. Les mouvements de libération font appel de plus en plus aux organisations techniques des Nations Unies, telle que la FAO, pour subvenir à leurs besoins techniques.

Le président: Monsieur Munro.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je vous remercie, monsieur le président. Ma première question s'adresse à M. Brownstone.

Oxfam n'est pas la seule organisation qui espère des avantages de la politique récemment annoncée du gouvernement canadien de verser une aide à cette région. Puis-je demander quelle somme Oxfam s'attend à recevoir du gouvernement canadien? Avez-vous une idée?

M. Brownstone: Je n'en ai aucune idée, monsieur le président. Nous sommes en mesure d'utiliser une somme plutôt substantielle encore que, comme les députés le savent, l'administration de ces crédits n'est pas toujours très rapide. Nous avons besoin de contacts directs avec la population des régions libérées; il nous faut des propositions de projets élaborées et nous avons besoin de les comprendre ici car il ne doit pas s'agir seulement de cadeau, de relation à sens unique.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je n'ai pas les prévisions sous les yeux mais vous souvenez-vous du montant global de la somme pour cette région...

M. Brownstone: Je ne pense pas qu'une somme ait été fixée, monsieur le président.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Ce ne l'est pas?

[Texte]

Mr. Brownstone: No, not for this purpose.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Have you any idea? Hundreds of thousands?

Mr. Brownstone: Hundreds of thousands, yes.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): It is in that area?

Mr. Chairman: Mr. Gérin-Lajoie will be in a better position to answer this question. He will be in front of our Committee next week.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): I notice that OXFAM is interested in giving aid in the form of shelter, food, health and education, according to the first paragraph of the statement, and I am wondering if, in such other cases where these forms of assistance are required by those in need—for example, and this is drawing on the past history, perhaps, of OXFAM, in the Palestinian refugee camps—has OXFAM been working there? Were they present and were they able to do much in Kenya when there were certain racial activities there which created refugees? And in Uganda, was Oxfam there helping?

Mr. Jobin: This is really going back into its history but, in the international involvement...

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): No, I am talking about OXFAM, Canada.

Mr. Jobin: No, not to my knowledge. OXFAM Canada has not been involved in the refugee camps of Palestine, for example, but we have been deeply involved in Bangla Desh and in Biafra.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Not in Uganda or Kenya?

Mr. Jobin: Not in Uganda or Kenya, no. You see those situations, like the Mau-Mau situation, were...

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): No, not as far back as the Mau-Mau. I am talking about some of these post Mau-Mau situations.

Mr. Jobin: Like which?

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Like the Indians who...

Mr. Jobin: Oh, yes. Oh, yes. The movement of the Asians from Kenya.

We have offered services in those situations but the major involvements of OXFAM Canada in the last few years with disasters which involved major funds were Biafra and Bangla Desh.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Je me permets de poser une question également à docteur Neto. Une des questions que j'avais à poser l'a déjà été et la réponse est déjà donnée, c'est-à-dire l'origine des armes et l'entraînement militaire des militants des forces de libération des pays. J'imagine que, puisque les armes sont fournies par les pays de l'Est, il n'est pas question d'en acheter clandestinement puisqu'on peut les acheter ouvertement grâce aux fonds recueillis dans les différentes parties du monde, ou qu'elles sont fournies gratuitement, je ne sais pas. Mais je veux savoir si ces mêmes pays qui ont fourni des armes, ont versé des sommes pour fins sociales comme OXFAM en demandent maintenant du Canada: Par «fins sociales», j'entends éducation, santé, hébergement et nourriture. Ou alors leur aide aux mouvements de libération va-t-elle uniquement à l'effort militaire ou aux armements?

[Interprétation]

M. Brownstone: Pas pour cet objectif.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Avez-vous une idée? Des centaines de milliers?

M. Brownstone: Oui, des centaines de milliers.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Pour cette région?

Le président: M. Gérin-Lajoie sera mieux en mesure de répondre à cette question. Il doit comparaître devant le comité la semaine prochaine.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): J'ai remarqué qu'Oxfam veut fournir une aide sous forme de logement, de nourriture, de médicament et en matière d'éducation, comme il est dit dans le premier paragraphe du mémoire et je me demande si Oxfam a fourni des formes d'assistance de ce genre dans d'autres cas, par exemple dans les camps de réfugiés palestiniens, si ce n'est pas à remonter trop loin en arrière. Oxfam était-il présent au Kenya à la suite des troubles raciaux qui ont amené de nombreux réfugiés? Et en Uganda?

M. Jobin: Cela remonte assez loin dans l'histoire mais, en ce qui concerne l'aide internationale...

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Non, je veux parler d'oxfam Canada.

M. Jobin: Pas à ma connaissance. Oxfam Canada n'a pas travaillé dans les camps de réfugiés de Palestine mais a beaucoup fait au Bangla Desh et au Biafra.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Pas en Uganda et au Kenya?

M. Jobin: Non. Voyez-vous, dans ces pays, au moment de la révolte Mau-Mau...

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Non, je ne veux pas remonter jusqu'au Mau Mau. C'est après je veux dire.

M. Jobin: Par exemple?

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Dans le cas des Indiens qui...

M. Jobin: Ah oui. L'exode des Asiatiques du Kenya.

Nous avons offert nos services dans ces occasions mais ces dernières années nous avons sans doute travaillé au Biafra et au Bangla Desh.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): I would like to direct also a question to Dr. Neto. One of the questions I had has already been asked and the answer given. It was about the origin of the weapons and the military training of the members of the liberation movements. As the weapons are being given by Eastern countries, I believe they do not have to be bought secretly and that they can be bought openly with funds collected in various parts of the world, or maybe they are given free, I do not know. But I would like to know if the countries which have given the arms, which have given this money for social aims like OXFAM are asking now the same from Canada. By social aims, I mean education, health, lodging and food. Then, their assistance to the liberation movement is only military and armament?

[Text]

• 1235

M. Neto: L'aide donnée par les pays socialistes de l'Est est une aide multiforme. Elle n'est pas seulement militaire mais aussi, comme je l'ai mentionné, elle porte sur le domaine de l'éducation, allant dans les écoles secondaires, techniques, professionnelles et dans des universités.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Et dans les pays libérés...

M. Neto: Dans notre pays, ils donnent aussi une aide humanitaire de la même façon que la Suède ou la Hollande, c'est-à-dire une aide en nourriture, en vêtements etc.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Aide administrée par des organismes comme OXFAM, OXFAM-Est, ou quelque chose comme cela?

M. Neto: Non, c'est toujours par nous-mêmes.

Le président: Monsieur Stollery.

M. Stollery: Oui, monsieur le président. Merci.

J'ai une question à poser à M. le docteur Néto. Je veux savoir s'il prévoit pour l'Angola d'après la fin de l'époque portugaise, une société multiraciale ou bien uniraciale?

M. Neto: Je crois qu'aujourd'hui il est difficile d'imaginer une société uniraciale, que ce soit en Europe, en Amérique ou en Afrique. Il serait trop idéaliste de penser que seulement des Africains angolais seraient en Angola. Nous avons déjà plus de 200,000 métis dans notre pays qui sont des Angolais. Il y a des descendants des Portugais qui se considèrent comme des Angolais. Nous n'avons pas l'intention de les chasser de notre pays. Donc, la réalité est là. C'est la réalité que nous devons accepter.

M. Stollery: Merci, monsieur le docteur, parce que j'avais peut-être mal compris votre réponse à une autre question d'un membre du Comité. J'avais comprises que vous alliez expulser les Portugais... Alors, vous parliez des fonctionnaires portugais ou quoi? De quoi est-ce que vous avez parlé quand vous avez dit cela?

M. Neto: Je crois qu'il y a un malentendu.

M. Stollery: C'est peut-être un malentendu, oui.

M. Neto: Je n'ai pas dit qu'il fallait expulser. J'ai dit le contraire.

M. Stollery: Ah, bon, alors, mon collègue et moi avons mal compris.

Il y a autre chose que je veux savoir, monsieur le président. On a beaucoup parlé de cette question des investissements dans l'Afrique portugaise, des investissements canadiens, mais, à mon avis, pas tellement des investissements des autres. On nous donne comme exemple des gens qui assistent les mouvements populaires d'Afrique comme les Suédois. Or je viens de lire que la Suède a aidé au Mozambique à la construction de deux chantiers construits par Lischnaabe. Lischnaabe est une compagnie avec deux participants suédois Broschtums et Kockums. Selon cet article, la Suède a des investissements de 100 millions de dollars canadiens au Portugal et dans les colonies africaines du Portugal. Alors, je veux savoir, monsieur, si la Suède a beaucoup d'investissements dans l'Angola parce que les renseignements que j'ai pu trouver portaient plutôt sur le Mozambique. Est-ce que vous pouvez nous renseigner sur la question des investissements dans l'Afrique orientale portugaise ou l'Angola?

[Interpretation]

Mr. Neto: The assistance which the socialist countries of the East are giving is multiaid. It is not only military, but as I have said before, it relates to education going from secondary schools, technical, professional and also in universities.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): And in the liberated countries...

Mr. Neto: In our country, they are giving humanitarian assistance as it is done by Sweden or Holland, that is to say, assistance in food, clothing and so on.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Is this assistance administered by agencies like OXFAM, OXFAM East or something like this?

Mr. Neto: No, it is always by ourself.

The Chairman: Mr. Stollery.

Mr. Stollery: Yes, Mr. Chairman. Thank you.

I have a question to direct to Dr. Neto. I would like to know if he envisages for Angola, after the end of the Portuguese domination, a multiracial or a unracial society?

Mr. Neto: I think it is now very difficult to think in terms of a unracial society whether it be in Europe, in America or in Africa. It would be too idealistic to think that there would be only Angolese Africans in Angola. We have already more than 200,000 Métis in our country who are Angolese people. There are Portuguese descendants who consider themselves as Angolese. We have no intention to throw them out of our country; so we have to take into account the fact.

Mr. Stollery: Thank you, Doctor. Maybe I did not quite understand you gave to another question of another member of the Committee. I did understand that you were going to throw out of Angola the Portuguese... So you were talking about Portuguese civil servants or what?

Dr. Neto: I think there is a misunderstanding here.

Mr. Stollery: Maybe it is a misunderstanding. Yes.

Mr. Neto: I did not say we had to get rid of them; on the contrary.

Mr. Stollery: So my colleague and myself, we did not understand exactly what it was.

There is another point, Mr. Chairman. We talked a lot about this investment in Portuguese Africa; a column of the Canadian investments but in my opinion not enough of the investments of other countries. We are given as example people who are helping popular movements in Africa like Swedish people. But I just read that Sweden has given assistance to Mozambique for the construction of two yards, constructed by Lischnaabe. Lischnaabe is a company with two Swedish participants; Broschtums and Kockums. By what is said in that editorial, Swedish have invested \$100 million in Portugal and in African colonies of Portugal. What I want to know is if Sweden has made a lot of investment in Angola as all the information I got were on Mozambique. Could you give us some details on the question of investment in Portuguese Eastern Africa or Angola?

[Texte]

Le président: Monsieur Stollery, lorsque vous parlez de 100 millions de dollars canadiens, vous voulez dire dollars U.S.

M. Stollery: Dollars, ou 300,000 kronas suédois.

Le président: Oui.

• 1240

M. Neto: Je ne suis pas très bien renseigné sur les problèmes économiques, mon collègue, Ross l'est davantage. Si M. le président permet qu'il réponde à cette question.

Ce que je peux dire c'est qu'il y a des investissements suédois, au Portugal, en Angola et dans d'autres régions dominées par le Portugal. Cela, c'est une réalité aussi, c'est une contradiction peut-être, nous ne pouvons pas exiger qu'on aille vers un but dans un moment à l'autre. Nous combattons pour qu'on cesse ces investissements, mais si on n'a pas encore réussi à avoir des résultats, nous serons patients et nous parlerons toujours contre les investissements, comme nous parlons toujours en faveur de la reconnaissance des mouvements de libération, même si cette reconnaissance n'est pas encore acquise.

Le président: La dernière question, monsieur Stollery.

M. Stollery: Merci, monsieur le président. Je veux savoir s'il y a beaucoup d'investissements canadiens en Angola à part les importations du café? Est-ce que nous faisons les investissements en Angola, les compagnies canadiennes?

M. Neto parle en Portugais.

Une voix: On ne pourrait pas traduire cela?

Le président: Je m'excuse mais cela ne peut pas être traduit...

Est-ce que M. Neto pourrait répondre à cette question en français?

M. Neto: Non, je ne peux pas, il faudrait des précisions parce que je ne suis pas expert de ces questions.

Le président: Monsieur Gendron, s'il vous plaît.

M. Gendron: Monsieur le président, le docteur Neto a fait mention tout à l'heure de la nécessité de sensibiliser les peuples aux problèmes du racisme à travers le monde et je voudrais faire écho, si vous me le permettez. Je pense que cela a un intérêt particulier. A la dernière conférence de la réunion interparlementaire à Bucharest la semaine dernière sur ce sujet d'éliminer toutes les formes de discrimination raciale et particulièrement celles de l'apartheid, je veux rappeler que le Canada fait assez bonne figure, puisqu'on invitait un représentant du Canada, et en l'occurrence votre humble serviteur, à présider le comité des résolutions à cet effet. Il va sans dire que les résolutions qui ont été acceptées par 32 pays contre aucun avec deux abstentions invitaient et soulignaient la nécessité de supprimer dans les plus courts délais le racisme et la discrimination raciale sous toutes ses formes et qu'on se rende ainsi conformes aux résolutions des Nations Unies. Non seulement on invite des peuples à se conformer à ces résolutions, non seulement on les invitait aussi à faire reconnaître à travers le monde cette nécessité, mais une résolution soumise en particulier par la France recommandait qu'à l'école même on devait donner des informations pour montrer l'enrichissement qui pouvait résulter pour l'ensemble de l'humanité de la coexistence des différentes civilisations et des différentes cultures et que toute référence raciste soit exclue des manuels scolaires. On faisait également un point que vous avez, docteur, souligné, que tous les émigrés, par suite de cette discrimination raciale reçoivent

[Interprétation]

The Chairman: Mr. Stollery, when you are talking about \$100 million Canadian, do you mean U.S. dollars?

Mr. Stollery: Dollars or 300,000 Swedish kronas.

The Chairman: Yes.

Mr. Neto: I am not very well informed about economic problems. My colleague, Ross, is better acquainted with this subject. Perhaps he may answer this question.

I do know that there are Swedish investments in Portugal, in Angola and in other regions dominated by Portugal. This is the situation as it exists. There may be some contradiction, but we cannot expect that our aims will be accepted instantly. We are trying to have these investments stopped, but if we have not yet succeeded in obtaining results, we will be patient and will continue our campaign against these investments and we will attempt to have deliberation movements recognized if this recognition is not yet given.

The Chairman: your last question, Mr. Stollery.

Mr. Stollery: Thank you, Mr. Chairman. I would like to know if there are many Canadian investments in Angola apart from our importing of coffee? Are Canadian companies making investments in Angola?

Mr. Neto: Replies in Portugais.

An hon. Member: Could that be translated?

The Chairman: I am sorry but I do not think it can be done.

Could Mr. Neto answer the question in French?

Mr. Neto: No, I cannot. I am unable to give some of the specifics since I am not an expert in the matter.

The Chairman: Mr. Gendron, please.

Mr. Gendron: Mr. Chairman, Dr. Neto spoke of the necessity of making people aware of the problems of racism throughout the world and I should like to concur in his remarks. I think that this is a subject of particular interest. At the most recent meeting of the Interparliamentary Conference in Bucarest last week, ways to eliminate all forms of racial discrimination, particularly apartheid, were discussed. Canada, represented in my person, was asked to preside over the Committee making resolutions to this effect. It goes without saying that the resolutions were accepted by 32 countries with no opposing voices and two obstructions, this served once again to stress the importance of doing away with racism and racial discrimination in all its forms and the need to respect the United Nations resolutions. Not only were people invited to observe these principles but a concrete proposal was made to have this idea re-enforced throughout the world in a motion presented by France to the effect that schools should emphasize the enrichment which would accrue to all of humanity from the the co-existence of different civilizations and cultures. It was also recommended that any racist references be excluded from school books. A point which you referred to, Dr. Neto, was also raised. Namely, that people obliged to leave their country as a result of racial discrimination should receive special treatment in the countries which accept them so that they can adapt and continue to earn their living.

[Text]

dans différents pays des traitements particuliers pour les aider à s'adapter et à pouvoir travailler et gagner leur vie.

Mais vous pourrez peut-être conclure que ce sont là des vœux pieux qui, en définitive, n'ont guère d'écho auprès des gouvernements respectifs, bien qu'on invite les parlementaires, et nous étions des parlementaires de 70 days à travers le monde, à faire pression auprès de chacun de leurs gouvernements respectifs pour qu'ils adoptent ces résolutions contre le racisme et qu'on mette tout en œuvre par des moyens pacifiques pour que les pays aient le droit à la coexistence, à leur libération et à leur affranchissement. Dans ce domaine de la sensibilisation cependant, il faut se rappeler un vieil axiome que les gouvernements agissent selon les pressions qu'ils subissent. Et ces pressions-là consistent à faire venir à ce sentiment-là les populations mêmes. Je me souviens il y a trois semaines à peine, j'allais dans mon comté rencontrer M. Roy qui tenait à Cabano une assemblée. Je faisais 450 milles sous la pluie verglaçante pour m'y rendre et j'étais presque l'un des seuls à m'y trouver. Qu'on ait de la difficulté, à sensibiliser la population à ces graves problèmes, c'est un fait. Mais puisque le monde est devenu un grand village, je pense qu'il faut mettre en œuvre, je dirais beaucoup plus, non pas de propagande je n'aime pas le mot, mais beaucoup plus de moyens de diffusion pour faire connaître ces problèmes de racisme à travers le monde, d'amener la population à comprendre qu'il y va de sa paix et de sa joie de vivre et que partout ce sont des foyers d'incendie si on laisse exister à travers le monde ces crimes d'apartheid.

• 1245

Alors je pose la question à savoir: est-ce que vous avez vraiment mis l'accent sur ces modalités d'information? Je vous félicite d'ailleurs de votre visite et de venir sensibiliser ce Comité interparlementaire à ce problème particulier.

Le président: Est-ce que vous voulez que M. Jobin réponde à cette question, monsieur Gendron?

M. Jobin: La réponse est simple, c'est que nous faisons de notre mieux pour sensibiliser le plus de monde possible au problème du racisme dans le monde et aux problèmes connexes.

M. Gendron: Monsieur le président, est-ce qu'il n'y aurait pas intérêt pour le Comité à ce que cette résolution, ce projet de résolution, soit en appendice aux procès-verbaux et qu'en somme il définisse un peu l'idéal poursuivi par les parlementaires à travers le monde et en particulier par les parlementaires canadiens sur cette question fort sérieuse?

Le président: Vous avez déjà lu, je crois, cette résolution.

M. Gendron: Non, non je n'en ai fait qu'un bref résumé.

Le président: Comme les membres du Comité n'ont pas tous vu ce document, monsieur Gendron, ce serait difficile que nous le mettions en appendice aujourd'hui, mais peut-être pourriez-vous en faire distribuer un exemplaire par l'entremise du secrétaire et que la prochaine fois, s'il y a lieu, nous acceptions ou non qu'il soit en appendice. D'accord?

[Interpretation]

You may think that these are merely pious wishes which would not be followed by the governments approving them. Nonetheless, parliamentarians representing 70 countries throughout the world were asked to exert pressure on their respective governments so that these resolutions against racism be adopted and that all peaceful means be used to ensure that countries enjoy the rights to freedom and co-existence. In this particular area, we must keep in mind the principle that governments act according to the pressures which are brought to bear on them and this pressure come from a swell of popular sentiment. I remember an incident which occurred three weeks ago when I was returning to my constituency to see Mr. Roy who was holding a meeting in Cabano. I did 450 miles in freezing rain to get there, and I was one of very few who made it. It is a fact that it is difficult to make people aware of these serious problems. But since the world has become a global village, I think it has become necessary to apply much more, I will not say propaganda—it is a word I do not like—but many more means of publicity to make these problems of racism known throughout the world, and to bring people to understand that their own peace and happiness are at stake, and that it is like ignoring a forest fire if one allows these kinds of apartheid to exist throughout the world.

So, to come to my question, have you really stressed these means of informing the public? In this connection, let me congratulate you on your visits and the awareness it has brought to this Interparliamentary Committee with respect to this particular problem.

The Chairman: Would you like Mr. Jobin to answer this question, Mr. Gendron?

Mr. Jobin: The answer is simple, we are doing our best to make the world as aware as possible of the problem of racism in the world, and of the other related problems.

Mr. Gendron: Mr. Chairman, would it not be a good idea for the committee to have this resolution, this draft resolution, printed as an appendix to the Minutes, so as to define to some extent, the ideal of Parliamentarians throughout the world and particularly that of members of the Canadian Parliament in respect of this very serious matter?

The Chairman: I believe you have already read this resolution.

Mr. Gendron: No, I merely summed it up briefly.

The Chairman: Since members of the committee have not all seen this document, Mr. Gendron, we can hardly have it appended today, but perhaps you could distribute a copy through the secretary, so that next time, assuming that we pass it, it may be appended. Are you agreed?

[Texte]

M. Gendron: D'accord.

Le président: Je suis obligé de suivre les directives des membres du Comité et de lever cette séance. Je tiens à remercier, au nom des membres du Comité, les témoins qui sont venus devant nous aujourd'hui. Êtes-vous d'accord que l'exposé présenté par OXFAM soit imprimé en appendice aux procès-verbaux de la séance d'aujourd'hui?

Des voix: D'accord.

Le président: Alors la réunion du Comité est ajournée, au mardi 30 avril, alors que nous entendrons M. Paul Gérin-Lajoie.

[Interprétation]

Mr. Gendron: I agree.

The Chairman: I now have to follow the instructions of members of the committee and adjourn this meeting. I would like to thank on behalf of the committee members, the witnesses who have come before us today. Are you agreed that the OXFAM presentation should be printed as an appendix to the Minutes of today's meeting?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: The committee meeting is adjourned to Tuesday, April 30, 1974, when we shall hear Mr. Paul Gerin-Lajoie.

APPENDIX "G"
APPENDICE «G»

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Sans coté

Unclassified

Ottawa, le 26 février 1974

Ottawa, February 26, 1974.

Dossier: 3-2-1

File: 3-2-1

Circulaire administrative

Circular Document

N° 14 / 74 (ABC)

Admin. No. 14/74 (ABC)

AUX: CHEFS DE MISSION
DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DIRECTEURS

TO: HEADS OF POST
DIRECTORS GENERAL
DIRECTORS

Emploi des langues officielles
au Ministère

Use of Official Languages
in the Department

L'application de la politique du gouvernement du Canada en matière de bilinguisme a déjà conduit à l'adoption de la Loi sur les langues officielles, à la nomination d'un Commissaire des langues officielles, à la nomination de conseillers ministériels en bilinguisme, à la publication d'un rapport sur la création de districts bilingues, à la formation d'unités de langue française et à l'identification et à la désignation de postes bilingues au sein de la fonction publique.

The implementation of the Government's policy regarding bilingualism has already resulted in the following: - adoption of the Law on Official Languages, the appointment of a Commissioner on Official Languages, the appointment of departmental Advisers on Bilingualism, the publication of a report on the establishment of bilingual districts, the creation of French-language units and the identification and designation of bilingual positions within the public service.

2. Il incombe à notre Ministère d'appliquer les principes de base de la politique touchant le bilinguisme formulée par le gouvernement du Canada, c. à d.:

2. It remains the duty of the Department to apply the basic principles of the federal government's bilingualism policy, i.e.:

- 1) assurer aux langues anglaise et française l'égalité de statut, de droit et de privilège, au Canada comme à l'étranger;
- 2) offrir au public et aux voyageurs les services de notre Ministère dans les deux langues officielles;

- 1) the granting of equal status, rights and privileges to the English and French languages in Canada and abroad;
- 2) the provision of the Department's services to the travelling public in both official languages;

- | | |
|---|--|
| <p>3) permettre aux fonctionnaires de notre Ministère de communiquer et de travailler dans la langue officielle de leur choix;</p> <p>4) assurer la surveillance des employés et les services centraux dans les deux langues officielles;</p> <p>5) prendre les dispositions nécessaires pour permettre aux employés de formuler leurs griefs dans la langue officielle de leur choix;</p> <p>6) mettre les Canadiens au courant de l'existence et du rôle du Commissaire des langues dans le respect des droits linguistiques de chacun.</p> | <p>3) allowing employees of our Department to communicate and work in the official language of their choice;</p> <p>4) providing the supervision of employees and central services in both official languages;</p> <p>5) taking the necessary steps to allow employees to set forth their grievances in the official language of their choice;</p> <p>6) acquainting Canadians with the existence of the Commissioner of Official Languages and with his role in obtaining respect for the language rights of all.</p> |
|---|--|

Egalité des deux langues officielles

3. Il incombe aux directions et aux missions publiant des directives, avis, instructions et tout autre document de portée générale et administrative destinés à être distribués au public et parmi le personnel de notre Ministère de s'assurer de la simultanéité de distribution des textes dans les deux langues officielles.

4. Les manuels d'administration utilisés par notre Ministère sont traduits et distribués. Les nouveaux manuels devront être publiés simultanément dans les deux langues officielles.

5. La correspondance est rédigée dans la langue de l'auteur ou dans celle du destinataire, selon les dispositions déjà prévues dans nos directives.

6. La papeterie officielle est bilingue et les cartes de visite et les cartons d'invitation doivent respecter un juste équilibre linguistique en tenant compte de la langue du destinataire.

7. Les plaques, affiches, avis utilisés par nos directions doivent être dans les deux langues officielles; les mêmes dispositions s'appliquent aux missions en

Equality of the Two Official Language

3. It is incumbent upon divisions and missions publishing directives, notices, instructions or any other documents of a general administrative nature for distribution to the public and to the staff of the Department to ensure that texts are distributed simultaneously in both official languages.

4. The administrative manuals used in the Department have been translated and distributed. New manuals will have to be published simultaneously in both official languages.

5. Correspondence is written in the language of the author or that of the addressee, in accordance with provisions already set out in our directives.

6. Official stationery is bilingual and visiting and invitation cards must reflect a fair language balance taking into account the language of the addressee.

7. Signs, posters and notices used by divisions must be in both official languages; the same provisions apply to missions, but with allowance for the use of a third

faisant la part cependant de l'utilisation d'une troisième langue le cas échéant, y compris les tableaux indicateurs situés à l'entrée des édifices publics et à chacun des étages occupés par nos missions; les mêmes dispositions s'appliquent à l'inscription de nos missions dans les annuaires téléphoniques et autres documents publics utilisés à l'étranger.

Service au public voyageur

8. La Loi sur les langues officielles établit que le public voyageur a droit aux services fournis par notre Ministère dans les deux langues officielles.
9. Les missions veilleront donc à s'assurer que les affiches, circulaires et avis destinés au public voyageur soient publiés et distribués simultanément dans les deux langues officielles.
10. De même, la documentation officielle offerte par les missions doit être bilingue et il convient de respecter un juste équilibre linguistique dans le cas des revues, journaux et autres périodiques mis à la disposition du public.
11. Les réceptionnistes, les téléphonistes et les autres employés appelés à venir en contact avec le public en général, particulièrement avec les voyageurs canadiens, devront graduellement parler nos deux langues officielles. Si, de l'avis de la mission, la chose s'avérait, dans certains cas, impossible, une décision finale ne pourra être prise qu'après consultation avec le Ministère. A l'étranger, les téléphonistes doivent identifier nos missions dans les deux langues officielles.
12. Les communiqués de presse et toute la documentation de base se rapportant au Canada et destinés à être distribués au public devront être bilingues. On verra à constituer des trousseaux de documentation et des listes de volumes, de périodiques et de films, etc. dans les deux langues officielles.

language where appropriate, as on directories displayed at the entrances to public buildings and on each storey occupied by our missions; the same applies to inscriptions of our posts in telephone books and other public documents used abroad.

Service to the Travelling Public

8. The Official Languages Act provides that the travelling public is entitled to services provided by the Department in both official languages.
9. Missions will therefore see to it that posters, circulars and notices addressed to the travelling public are published and distributed simultaneously in both official languages.
10. Similarly, official documentation provided by missions must be bilingual and a fair language balance should be reflected in the case of newspapers, magazines and other periodicals made available to the public.
11. Receptionists, telephone operators and other employees required to come into contact with the general public, particularly with Canadian travellers, will gradually have to speak our two official languages. In the rare cases where in the mission's opinion this would prove impossible, the final decision will be taken only after consultation with the department. Telephone operators abroad shall identify our missions in both official languages.
12. Press releases and all basic documentation on Canada intended for distribution to the public will have to be bilingual. Arrangements will be made to provide bilingual briefing kits and lists of books, periodicals, films and so on.

13. Les bibliothèques et filmothèques du Ministère, au Canada et à l'étranger, devront, nonobstant l'existence d'une troisième langue, respecter une juste proportion de livres, de journaux et autres publications, ainsi qu'une juste proportion de films et de diapositives dans les deux langues officielles.

Communications officielles

14. Les missions reçoivent souvent des messages ou communications destinés à un organisme ou à un gouvernement de leur pays d'accréditation qui sont rédigés dans une langue officielle du Canada autre que la langue de communication usuelle (anglais ou français) avec cet organisme ou ce pays. Pareille situation impose à nos missions le soin d'assurer une fidèle traduction ou adaptation de la communication. Cela crée ainsi un surcroît considérable de travail et comporte des risques d'interprétation, plus particulièrement s'il s'agit de renseignements d'ordre technique ou scientifique.

15. Par voie de conséquence, nous recommandons à tous les auteurs de télégrammes ou autre correspondance destinés à un tiers de rédiger leur texte dans la langue officielle du Canada utilisée avec les pays ou l'organisme en question.

16. En cas d'urgence, il peut se révéler préférable d'ajouter dans le texte original les mots essentiels ou les termes techniques dans l'autre langue officielle du Canada, soit dans le corps du message ou en annexe. Au besoin, et dans le cas de textes à présenter en français, les auteurs peuvent demander la collaboration des rédacteurs attachés à ABC.

17. Lorsqu'une lettre ou un message est expédié à plusieurs missions auprès de pays où les langues de communication sont le français et l'anglais, il faut prendre bien soin d'expédier à chaque mission le texte dans sa langue de communication avec les autorités concernées.

13. Notwithstanding the existence of a third language, libraries and film libraries of the Department, in Canada and abroad, shall maintain a fair proportion of books, newspapers, other publications, films and slides in the two official languages.

Official Communications

14. Quite often posts receive messages for oral or written transmission to the organization or Government to which they are accredited which are drafted in a Canadian language other than the language of communication (English or French) used with that organization or country. Such procedure obliges the post to produce a faithful translation or adaptation of the communication. This increases their workload and involved risks inherent in such an interpretation, particularly if the message is of a technical or scientific nature.

15. In view of the above, we recommend to all originators of messages or other correspondence intended for a third party to send the text in the official language of Canada which is to be used in the actual communication with that party.

16. If time does not permit, it may be sufficient to add the translation of the essential words or technical terms in the body of the original text or as an annex. If necessary, in cases of messages to be drafted in French, originators can call upon the writers of ABC for assistance.

17. When a message or a letter has several addressees using French and English, the originator must ensure that each mission is provided with the appropriate version, in the language of communication with the authorities concerned.

18. Nos directions appelées à acheminer vers l'étranger des messages ou communications émanant d'autres ministères ou organismes doivent informer leurs correspondants dans ces ministères ou organismes de la teneur de la présente directive. Il appartiendra à ces ministères ou organismes de fournir le texte dans la langue officielle du Canada utilisée dans la communication avec le gouvernement ou l'organisme international.

Commissaire des langues officielles

19. Au Canada comme à l'étranger, il importe de placer bien en vue du public et des employés les affiches émanant du bureau du Commissaire des langues officielles. Il est nécessaire de bien renseigner les Canadiens sur leurs droits linguistiques et sur la protection que leur assure le Commissaire au Canada et auprès de nos missions à l'étranger.

20. Dans les missions, les présentes directives s'appliquent à tous les représentants des autres ministères et organismes relevant de l'autorité du chef de mission.

21. Toutes les plaintes, critiques ou observations touchant le bilinguisme et son application dans nos directions et missions (Affaires extérieures) doivent être immédiatement acheminées vers le Conseiller ministériel en bilinguisme (ABC) avec les commentaires pertinents.

22. La présente circulaire remplace les circulaires administratives 67/71 et 5/73. Elle fera partie du chapitre 11, du Manuel de Pratiques administratives, qui paraîtra cette année.

18. Divisions having to forward some messages originating from other departments or agencies shall inform their colleagues in these departments or agencies of the contents of this circular. It will be the responsibility of these departments or agencies to provide the text in the official language of Canada used as a language of communication with the Government or international organization.

The Commissioner of Official Languages

19. In Canada and abroad, notices issued by his office shall be placed where they will be readily visible to the public and to employees. It is essential that Canadians be well informed about their language rights and about the protection they are accorded by the Commissioner in Canada and in their dealings with our posts abroad.

20. In our posts, these directives apply to all representatives of other departments and agencies under the jurisdiction of the Head of mission.

21. Any complaints, criticisms or observations concerning bilingualism and its implementation in our divisions and posts (External Affairs) should be forwarded immediately to the Departmental Adviser on Bilingualism (ABC) with appropriate comments.

22. This circular supersedes Circular Documents Admin. Nos. 67/71 and 5/73. It will be part of Chapter 11 of the Manual of Procedures, which will be issued this year.

APPENDIX "H"

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRSESTIMATES 1974-75BREAKDOWN OF TRANSPORTATION & COMMUNICATIONSUNCLASSIFIED

REF: Objects of Expenditure,
as detailed on Pages 7-12 &
7-13 Estimates 1974-75

The breakdown between Transportation and Communications for the two fiscal years is as follows:

	<u>Estimates 1974-75</u> \$(000's)	<u>Forecasted Expenditure 1973-74</u> \$(000's)
Transportation	8,347.	7,085.
Communications	8,836.	7,494.
	<u>17,183.</u>	<u>14,579.</u>

Transportation includes travelling and transportation expenses of Departmental employees both at Headquarters and at Missions Abroad; relocation expenses for departmental employees and their dependents posted abroad and returning to Canada on termination of their postings; travelling and transportation expenses of Departmental employees, employees of other government departments and non-public servants in connection with Canadian Representation at International Conferences. Also included is ordinary postage, airmail, airfreight on Diplomatic mail and all other postal charges, as well as, cost of transportation of goods both in Canada and between Headquarters and Missions Abroad.

Communications includes all costs of communications services by telephone, telegram, cable both at Ottawa and at Missions Abroad and the Telecommunications system operated by the Department for communications between Headquarters and Missions Abroad. It also includes Courier Services operated by the Department for Diplomatic mail transmission between Canada and Missions Abroad.

APPENDICE «H»

Ministère des Affaires ExtérieuresBudget des dépenses 1974-75Analyse des Dépenses des Transports et CommunicationsSans Cote

Ref: Articles de dépenses
tel qu'énumérés aux
page 7-12 et 7-13 du
Budget des dépenses
1974-75

Les dépenses des transports et communications se détaillent
comme suit pour les deux années fiscales:

	Budget des dépenses 1974-75 \$(000's)	Dépenses prévues pour 1973-74 \$(000's)
Transports	8,347.	7,085.
Communications	8,836.	7,494.
	<u>17,183.</u>	<u>14,579.</u>

Transports comprend les dépenses de voyages et transports des employés du Ministère aussi bien à l'administration centrale qu'aux Missions à l'étranger; les frais de déménagement et voyage des employés du Ministère et personnes à charge qui sont mutés à l'étranger ou qui retournent au Canada à la fin de leur affectation; frais de voyage et transports pour les employés du Ministère ainsi que des autres Ministères et des personnes qui ne sont pas de la Fonction publique, pour la représentation canadienne aux Conférences internationales; comprend aussi les dépenses pour la poste ordinaire et par avion, fret aérien pour la poste ordinaire et par avion, fret aérien pour le courrier diplomatique et toutes autres dépenses pour l'expédition du courrier, ainsi que le coût du transport de marchandises et biens au Canada et entre l'administration centrale et les missions à l'étranger.

Communications comprend toutes les dépenses pour les services de communication par téléphone, télégrammes, câbles commerciaux, aussi bien à Ottawa qu'aux Missions à l'étranger et du système de télécommunication maintenu par le ministère pour la transmission des messages entre l'administration centrale et les Missions à l'étranger. Cet article comprend aussi les dépenses pour le service de Courrier que le Ministère entretient pour l'acheminement du Courrier diplomatique entre le Canada et les Missions à l'étranger.

APPENDIX "T"

NEWS SUMMARIES

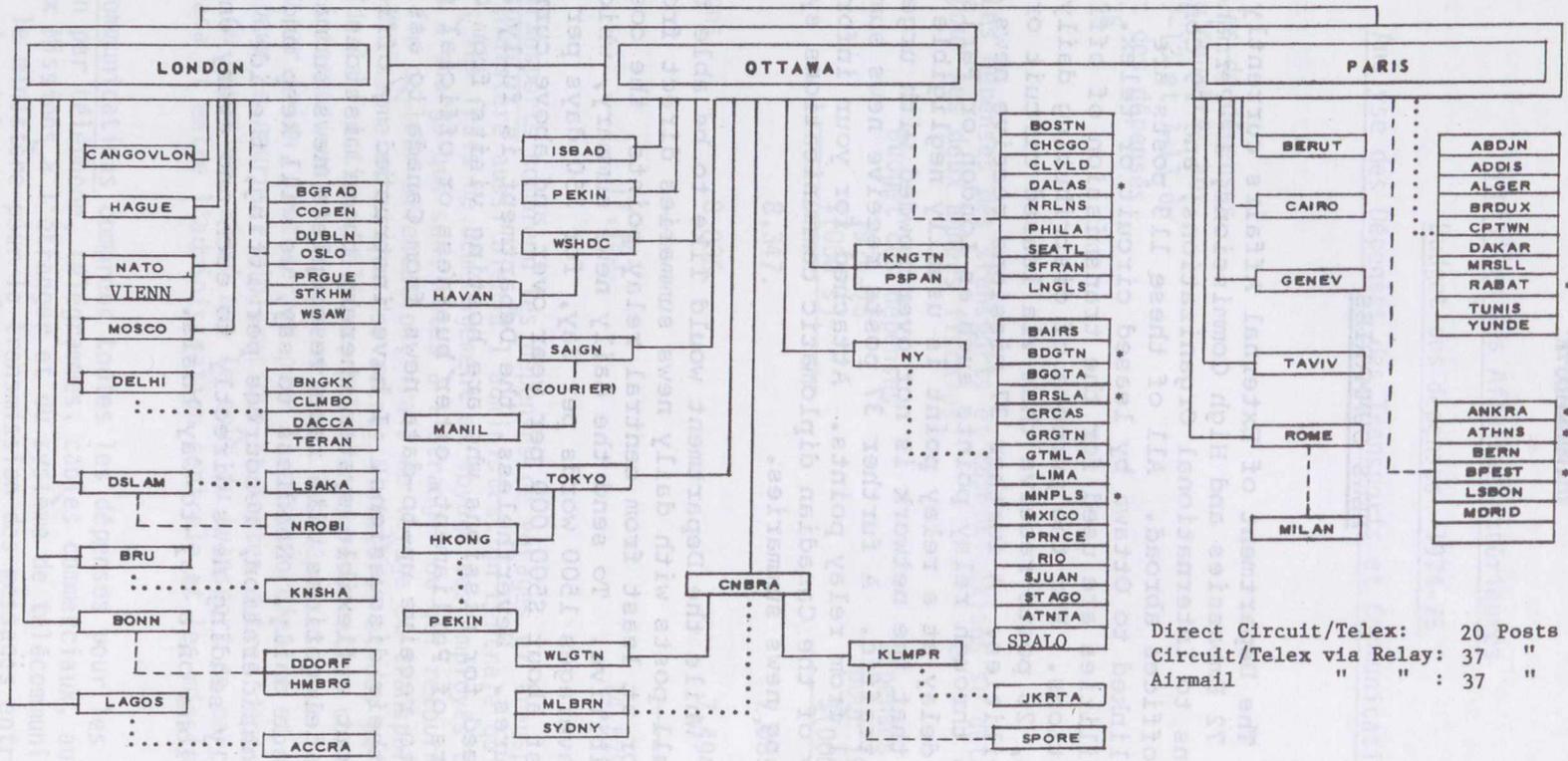
The Department of External Affairs currently maintains 72 Embassies and High Commissions, 12 Permanent Delegations to International Organizations, and 29 Consular or other offices abroad. All of these 113 posts are directly linked to Ottawa by leased circuit or telex. These facilities are used for the transmission of official communications. For the purpose of distributing daily news summaries, 20 posts receive them via leased circuit or telex facilities. A further 37 missions receive news summaries through relay points such as London or Paris. The time delay at a relay point is usually negligible provided that the network is not overcrowded with urgent official traffic. A further 37 posts receive news summaries by airmail from relay points. Attached for your information is a copy of the Canadian diplomatic communications system for routing news summaries.

While the Department would like to be able to provide all posts with daily news summaries direct from Ottawa, or at least from central relay points, the costs are prohibitive. To send the daily news summary, which at present averages 1500 words per day, for 250 days per year, would cost about \$500,000 per year over and above current expenditures. Nevertheless, the Department is fully aware of the need for missions who are hosting visits from Canada by Members of Parliament, other business or official delegations to receive up-to-date news from Canada to assist them in their discussions. I have instructed my officials to work out a flexible system whereby those missions hosting official delegations will receive complete news summaries from Canada daily. Needless to say, we will keep under active consideration, resources permitting, the idea of ultimately sending news directly to each and every one of our missions on a day-to-day basis.

CANADIAN DIPLOMATIC COMMUNICATION SYSTEM
COMMUNICATION INSTRUCTION 1(A) (JUNE 15/73)

UNCLASSIFIED

ROUTING CHART FOR NEWS SUMMARIES



LEGEND

LINE	—————
TELEX	- - - - -
AIRMAIL
* AMENDMENTS/A ADDITIONS	

NOTE

Please destroy previous editions of this instruction.

DISTRIBUTION

ALL CDCS COMCENTRES (2 EA)	150
TELEGRAPH SYSTEMS	3
PDA	1
POP FAI FPR (2 EA)	6
SPARE	20
TOTAL	180

Direct Circuit/Telex: 20 Posts
 Circuit/Telex via Relay: 37 "
 Airmail " " : 37 "

ME-2925

APPENDICE «I»

RESUMES DE NOUVELLES

A l'heure actuelle, le ministère des Affaires extérieures maintient à l'étranger 72 ambassades et hauts-commissariats, 12 délégations permanentes auprès d'organisations internationales et 29 bureaux consulaires et autres. Ces 113 missions sont directement reliées à Ottawa par un circuit loué en permanence ou par télex. Ces installations servent à la transmission des communications officielles. Vingt missions reçoivent les résumés de nouvelles par circuit loué en permanence ou par télex et 37 missions, par des points de relais comme Londres ou Paris. Dans ce dernier cas, le délai ainsi occasionné est souvent négligeable pourvu que le réseau ne soit pas surchargé de communications officielles urgentes. Enfin, 37 missions reçoivent les résumés de nouvelles par courrier aérien en provenance des points de relais. Vous trouverez ci-joint, à toutes fins utiles, un schéma illustrant le réseau canadien de communications diplomatiques utilisé pour l'acheminement des résumés de nouvelles.

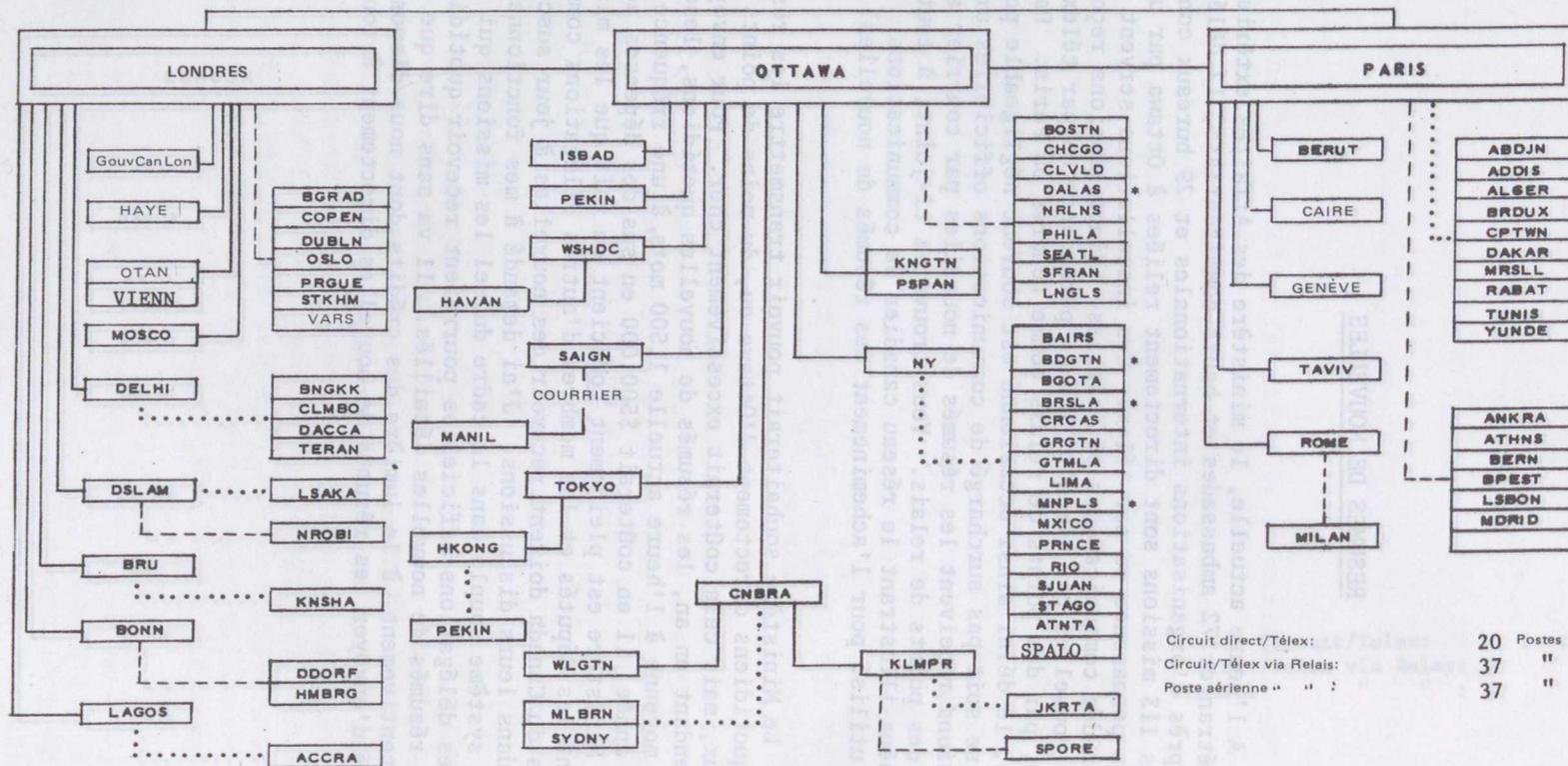
Le Ministère souhaiterait pouvoir transmettre les résumés de nouvelles quotidiens directement d'Ottawa ou, du moins de points de relais centraux, mais cela coûterait excessivement cher. Pour envoyer directement pendant un an, les résumés de nouvelles quotidiens, lesquels renferment en moyenne à l'heure actuelle 1,500 mots, à une fréquence de 250 jours par année, il en coûterait \$500,000 en sus des dépenses actuelles. Néanmoins, le Ministère est pleinement conscient du fait que les missions qui accueillent les députés et les membres d'autres délégations commerciales ou officielles du Canada doivent recevoir des nouvelles à jour susceptibles de les aider dans leurs discussions. J'ai demandé à mes fonctionnaires d'élaborer un système souple dans le cadre duquel les missions qui accueillent les délégations officielles pourraient recevoir quotidiennement du Canada des résumés de nouvelles détaillés. Il va sans dire que nous étudierons attentivement, à la lumière des crédits dont nous disposons, la possibilité d'envoyer les résumés de nouvelles directement à toutes nos missions.

RÉSEAU CANADIEN DES COMMUNICATIONS DIPLOMATIQUES

INSTRUCTION SUR LES COMMUNICATIONS I(A) (15 juin 1973)

NON CLASSIFIÉ

TABLEAU D'ACHEMINEMENT DES RÉSUMÉS DE NOUVELLES



LÉGENDE

LIGNES —————

TÉLEX - - - - -

AVION ·······

*MODIFICATIONS/ADJONCTIONS

NOTE

Veuillez détruire les éditions
antérieures de la présente
instruction

Circuit direct/Télex:	20 Postes
Circuit/Télex via Relais:	37 "
Poste aérienne " " :	37 "

DISTRIBUTION

TOUS CENTRES COM SCCD (2 ch)	150
SYSTÈMES TÉLÉGRAPHIQUES	3
PDA	1
POP FAI LIB (2 ch)	6
RÉSERVE	20
TOTAL	180

APPENDIX "J"

OXFAM-CANADA: HUMANITARIAN AID IN
SOUTHERN AFRICA

BRIEF FOR THE STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL AFFAIRS

AND NATIONAL DEFENCE

PRESENTED BY: OXFAM-CANADA

THURSDAY, APRIL 25, 1974

OXFAM-Canada welcomes the recent statement by the Secretary of State for External Affairs, the Honourable Mitchell Sharp, concerning humanitarian aid for Liberation movements in Southern Africa. The decisions to allow CIDA to contribute to projects of a humanitarian or development nature and to contribute through Canadian Non-Governmental Organizations are concrete and positive steps towards the recognition of the legitimate struggle by the indigenous people of Southern Africa to achieve human dignity and the right to self-determination.

OXFAM, since its establishment as a voluntary agency in Canada, has been involved in providing humanitarian relief and development assistance to peoples of the Third World. Through this experience and in our participation in the international OXFAM organization, we have come to recognize the full implication of our commitment to the promotion of a more equitable pattern of global development. OXFAM has through its humanitarian projects tried to improve the material conditions of life for the rural and urban poor living in the Third World. Our recent projects in Southern Africa have reflected this concern. The struggle for self-determination and social justice, in the context of colonialism and racial oppression, is certainly a necessary pre-condition for meaningful development in that region.

This struggle against racist and colonialist white-minority regimes in South Africa, Namibia, the Portuguese colonies and Zimbabwe (S. Rhodesia) has been a long and arduous one. Every significant

effort of peaceful and non-violent protest has been met with increased repression. In South Africa, we have witnessed the elaborate construction of an effective police-state to silence those who protest the brutal and inhuman consequences of apartheid upon the daily lives of African people. Likewise, Portuguese colonialism has been at once the most primitive and the most extreme modality of colonialism in Africa. For the vast majority of African people, the historical experience of Portuguese colonialism has meant and continues to mean forced cultivation of commercial crops for minimal returns and the subjection to a system of forced or 'contract' labour on government projects or private estates. The lessons of the Sharpsville massacre in South Africa and the massacre of peaceful demonstrators at Mueda in 1960 by the Portuguese in Mozambique were not lost upon those Africans who were struggling against the daily violence of racism and colonialism. At this point, they realized that all available channels for peaceful change had been exhausted and that liberation in Southern Africa could only be achieved through armed struggle. We agree that, desirable as it is, peaceful evolution is not possible.

Thus, since the early 1960's, liberation struggles have been waged with growing success in each of the Portuguese colonies. They have gained increasing recognition from the international community through the United Nations, the World Council of Churches and the Commonwealth as well as the politically independent countries of Africa.

For the liberation movements in the Portuguese colonies, it was apparent from the beginnings that the struggle against colonialism was not only a military one. For to achieve success and create the conditions for a free society, it was imperative that the struggle be rooted amongst the vast majority of rural peasants. It is crucial to note that this initiates unmistakably the foundations for a truly democratic society in direct contrast with Portuguese repression based on a military state. At the invitation of the P.A.I.G.C., the liberation movement in Guinea-Bissau, a United Nations mission of the special committee on decolonization visited the liberated areas of Guinea-Bissau in April 1972. They reported the extent of the popular basis of support for the P.A.I.G.C. which they witnessed:

That the struggle for the liberation of the territory continues to progress and that Portugal no longer exercises any effective administrative control in the large areas of Guinea-Bissau are irrefutable facts. According to P.A.I.G.C. the liberated areas now comprise between two-thirds and three-quarters of the territory. This has been verified by many foreign observers and journalists. It is also evident that the population of the liberated areas unreservedly support the policies and activities of the national liberation movement, P.A.I.G.C., which after nine years of military struggle, exercises de facto administrative control in those areas, and is effectively protecting the interests of the inhabitants in spite of Portuguese activities. *

Not only in Guinea-Bissau, where the recent elections and declarations of independence by the P.A.I.G.C. have been recognized by over 70

* "UN Special Mission to Guinea (Bissau): Three Member Mission of Special Committee on Decolonization Visits Liberated Areas of West African Territory" Objective Justice Vo. 4, No. 3, July - Sept. 1972 - p. 12

countries, but also Mozambique and Angola, independent observers have attested repeatedly to the development of popular political administration and a programme for social and economic reconstruction. These programmes have been an integral part of their struggle for national liberation.

It is these efforts towards the building of a new society that have been given material support by international organizations and non-governmental agencies such as OXFAM as well as a great many countries including Denmark, Sweden, Norway and Holland.

The major aspect of OXFAM-Canada's co-operation with the liberation movements has been with FRELIMO in Mozambique and one project with MPLA in Angola. As soon as possible, we hope to extend this range of projects to include SWAPO in Namibia and the P.A.I.G.C. in Guinea-Bissau. These projects are received only through careful and direct contacts with the liberation movements themselves.

OXFAM-Canada has given two grants to FRELIMO through the Mozambique Institute in Dar es Salaam, Tanzania. Both grants, the first in 1971 and the second in 1973, were for \$25,000 to be used by FRELIMO in the development of the economy of the liberated zones in Mozambique. We have also contributed \$10,000 towards the purchase of an eight-ton truck for FRELIMO.

The Mozambique Institute was established in 1963 in Tanzania to provide secondary school education and to train Mozambicans

as medical personnel, teachers and agricultural specialists so necessary for any development effort. The Institute now has a more broadly defined function under the leadership of Janet Mondlane, the widow of the late president of FRELIMO, Dr. Eduardo Mondlane, who was assassinated by the Portuguese in 1969. It now describes itself as 'a fund-raising and technical assistance institution which helps to finance and assist the educational, cultural, medical and social services as well as the economic development of the Mozambican people'. While institutionally separate from FRELIMO, it works in close co-operation with the Department of Education and National Culture, the Directorate of Health Services, the Section of Social Welfare, the Department of Information, the Women's Section and the Commission on Development of the Mozambique Liberation Front.

FRELIMO has already begun the long and difficult task of social and economic reconstruction in the liberated zones of northern Mozambique while the military and political efforts are successfully extending these zones further to the south. In Niassa, Cabo Delgado and Tete provinces, a programme which encompasses the fields of education and health as well as production and commerce is underway.

After several centuries of Portuguese colonialism, between 95% and 98% of the African population are still illiterate. This is not surprising when one considers that only a small proportion of African children have been able to attend school (and few beyond

the primary level). This was particularly true in northern Mozambique where the only contact with the Portuguese for the African population remained in the necessity to grow cotton for Portuguese concession companies. FRELIMO has been very active in promoting primary education. They have encouraged the establishment of primary schools throughout the liberated areas, often located in clearings in the bush and mobile for security from Portuguese air attacks. In contrast to Portuguese colonial education which is oriented towards integrating the African into Portuguese 'civilization', FRELIMO's educational programme is concerned with linking education with the struggle to create a free and equal society in Mozambique for Africans, the practical needs of an agricultural society, as well as the teaching of a basic knowledge of reading, arithmetic and history.

FRELIMO has also been able to establish a health programme for the first time in those areas which it now controls. Along with the creation of health centres, varying from first aid and emergency posts to area hospitals where a large number of diseases are treated and minor surgery carried out, a programme of preventive medicine through vaccinations for endemic diseases and health education are encouraged.

To promote the economic development of the liberated areas, FRELIMO has been faced with equally demanding tasks. The distortions of the African subsistence economy through the forced cultivation

of cotton, which resulted in malnutrition and disease under the Portuguese, have begun to be corrected throughout the northern provinces. Yet the conditions of war do not favour the establishment of an integrated exchange economy. Thus, the emphasis in production has been to encourage the growing of food crops such as maize, wheat, cassava, peas, beans, potatoes and rice for consumption. To enable the purchase of necessary agricultural implements, seeds, textiles, soap, items which are generally unavailable in northern Mozambique, groundnuts, rye, cashew nuts, tobacco and rubber are grown for export. Again, for security reasons, co-operative fields are often scattered amongst open clearings in the midst of forests.

Transportation is yet another serious problem facing the export sector of the economy. Products must be carried on shoulders from the place of production long distances to eight exchange centres serving the liberated areas. (See Annex). Exchange is under a barter system whereby producers receive credits for export products which are then sold in Tanzania for items necessary to import into the liberated zones from Tanzania. Because of the war situation in which civilian villages are bombed and crops destroyed by Portuguese troops, some commercial posts are mobile, but drawing the same itinerant pattern so that in general the area of population served is constant. It is thus through the close co-operation between FRELIMO and the people of Mozambique that the embryo of a liberated society, built upon the principles of self-reliance and social justice, is being constructed.

In her report to OXFAM in June of 1973, Janet Mondlane stated that "the development of production and commerce in Mozambique is essential to the successful growth of the new society we are building oriented by our determination to free our country from exploitation, both internal and external". She encouraged OXFAM to continue its support in this sector of FRELIMO's development effort. Our first grant contributed towards the establishment of inventory to be stored in Tanzania as supplies for exchange centres in Mozambique and towards the construction of marketing facilities. Over the past several years, the exchange of products has been expanded dramatically. The second grant went towards the further purchases of inventory including a variety of seeds, agricultural tools and implements and veterinary medicines, drugs and vaccines. Both grants are accountable through the Mozambique Institute and have been combined with substantial contributions from the Swedish International Development Authority of the Government of Sweden and the Development Commission of the World Council of Churches for the purchase of agricultural and commercial equipment and material by the Institute. The truck, which was financed jointly with the Toronto Committee for the Liberation of the Portuguese African Colonies, will be used to transport this inventory as well as drugs, school supplies and clothing to the Mozambique border from Tanzania as well as to transport export crops back into Tanzania from border exchange centres. Transportation within northern Mozambique itself is still mainly by foot.

OXFAM-Canada also gave a grant of \$30,000 to MPLA, the liberation movement in Angola, through the Canadian African Relief Services Committee, in 1973. In the liberated areas of Angola, there has been wide-spread use of defoliants by the Portuguese which have destroyed the cassava crop, one of the basic food sources of the population. The people have consequently been forced to diversify their food supply. Under the guidance of the National Trade Union of Angola and its staff of agronomists, a planned introduction of garden crops is underway. Carrots, lettuce, onions, tomatoes, corn, soya beans as well as vegetables from locally available seeds will be grown. Project funds have been used for the purchase of seeds for this programme. The purchase of unassembled radios and other communication equipment is needed to facilitate easier communications between scattered communities. For Canadians, with our vast and isolated north, there need be no elaborate explanation of the essential nature of a radio link between isolated settlements. This will enable MPLA to respond more quickly to food and health emergencies in these communities when Bombed and attacked by Portuguese forces. Tools are for the repair of trucks which are used to transport medical supplies, clothing, and food from Tanzania to Lusaka, Zambia, from where they are then carried into eastern Angola.

OXFAM-Canada, through the projects it supports and in its educational programme in Canada, will continue to contribute

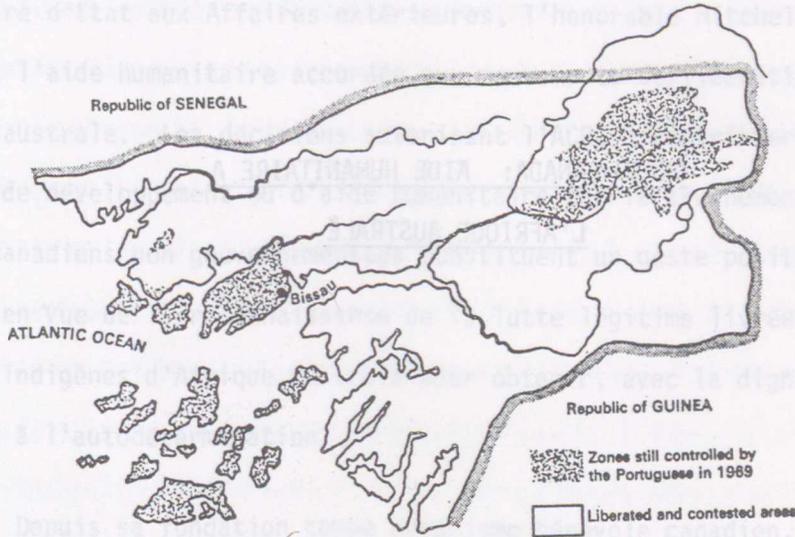
to efforts to transform the social, economic and political conditions which prevent the realization of social justice, self-determination and human dignity. Southern Africa, where colonialism and racism are responsible for the most brutal forms of social inequality and human degradation, is one area of concern to OXFAM. We thus welcome and encourage the participation of the Canadian Government in the funding of long-term development projects to assist the economic and social programme of the liberation movements in the liberated zones of southern Africa.

Yet we must also note that the government's proposed programme is the result of the continuing success of the liberation movements, particularly in the Portuguese colonies, and the increasing international recognition of the legitimacy of their struggle. In this light, we must not lose sight of the fact that Canada also maintains a policy of continued trade and investment in Southern Africa which directly support the viability of the white-minority regimes. The recent study by the Canadian YWCA, Investment in Oppression, could find little evidence which would support the often-heard thesis of liberalization of apartheid through the influence of foreign trade and investment in South Africa and Namibia. Only recently, Canada has given tacit support to Portugal's utilization of the NATO alliance for weapons without which a small country like Portugal would be unable to continue its colonial wars.

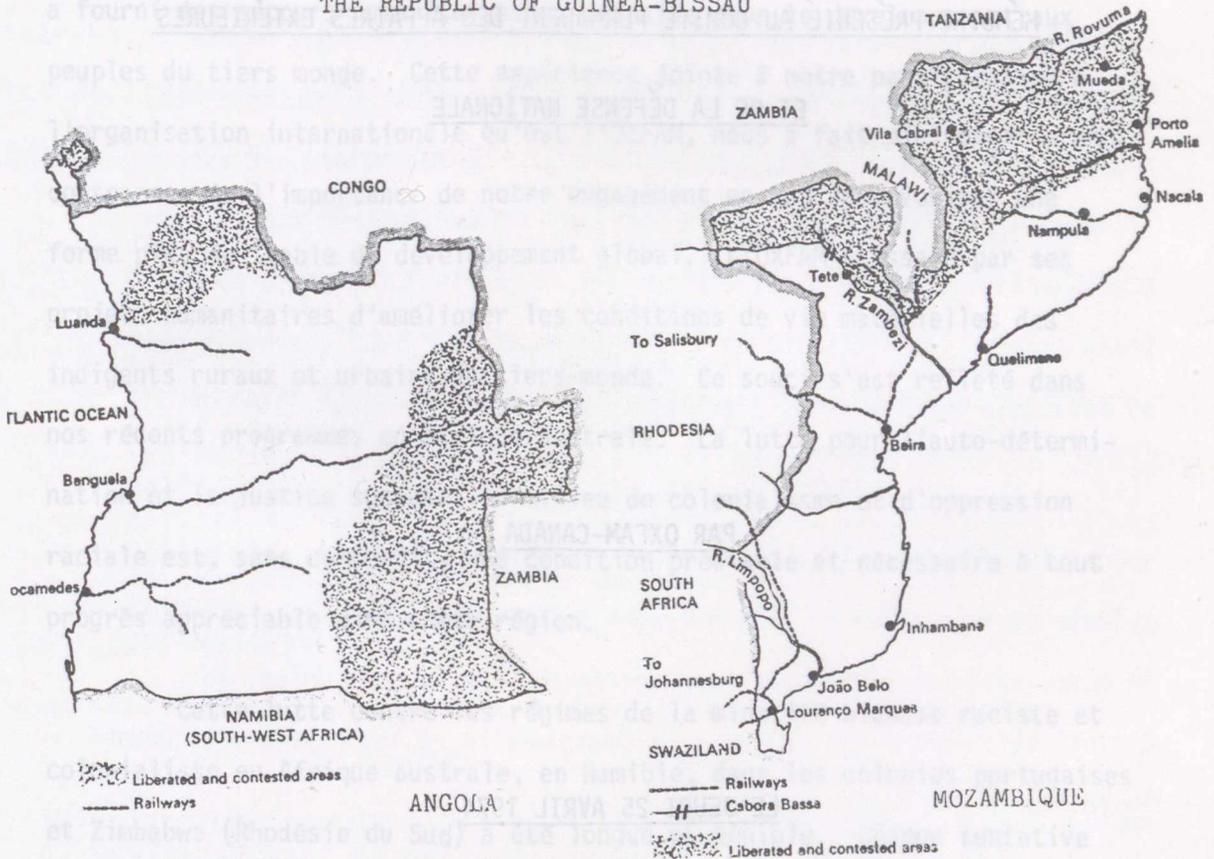
In conclusion, we would encourage the Standing Committee to recommend that the government act quickly to implement its proposed policy of humanitarian and developmental aid as an initial but important step in the development of a new overall policy towards Southern Africa. For, it is certain that the liberation movements will continue to escalate their struggle throughout the region. The issue facing the Canadian government will soon be a much sharper one than that of humanitarian aid. In its statements before the United Nations and with this present policy, the Canadian government has begun to recognize that there is only one position that merits our support.

Yet given our continued military and trade linkages in Southern Africa, there is present the danger that we might be drawn closer to the other position. Clearly, the Standing Committee should look beyond the issue of humanitarian aid and approach the question of Southern Africa by examining the larger issue of Canadian involvement in the area as a whole. We would welcome the opportunity to present a brief on this question.

ANNEX: THE LIBERATED AREAS OF THE PORTUGUESE AFRICAN COLONIES



THE REPUBLIC OF GUINEA-BISSAU



APPENDICE «J»

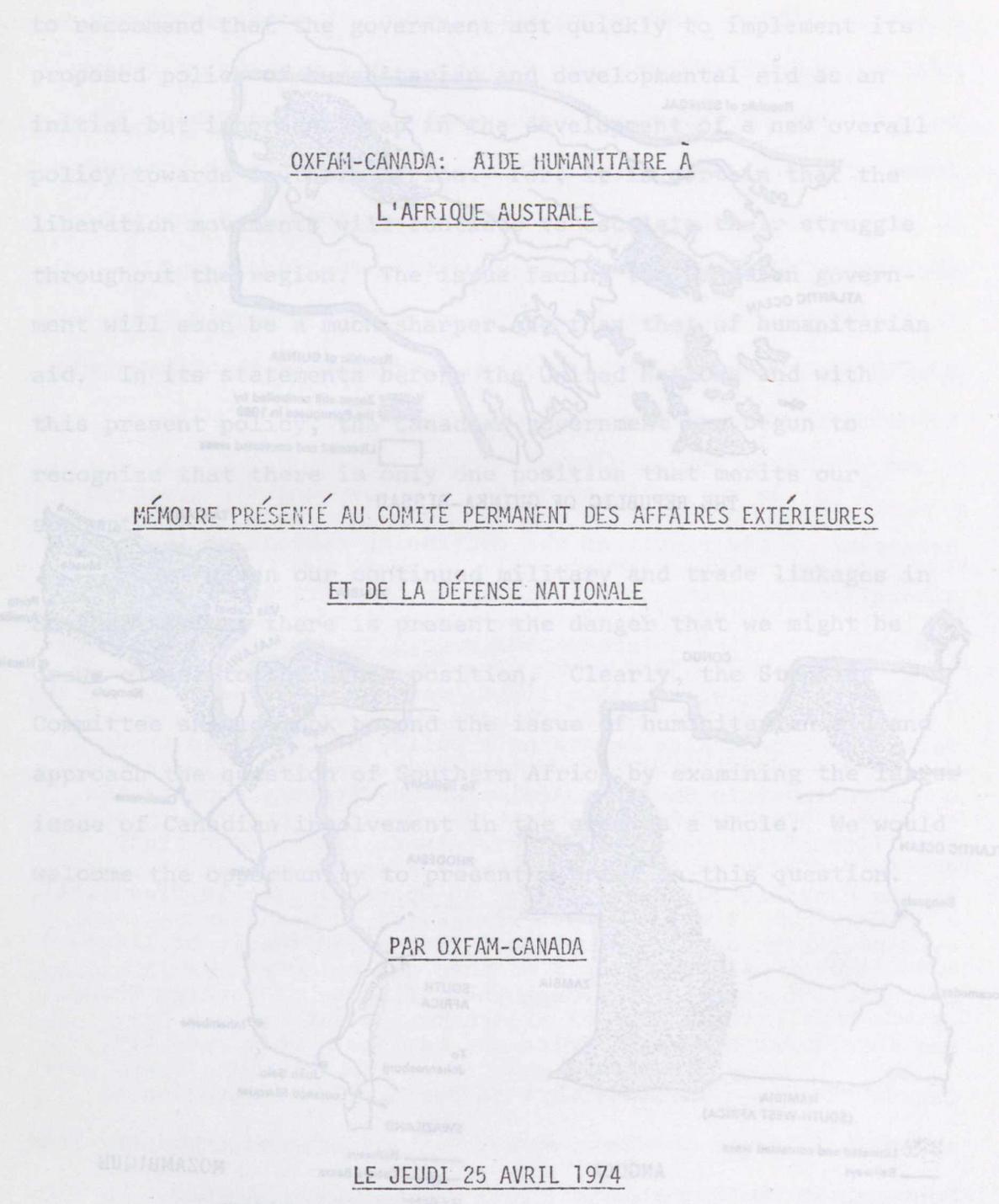
OXFAM-CANADA: AIDE HUMANITAIRE À
L'AFRIQUE AUSTRALE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ET DE LA DÉFENSE NATIONALE

PAR OXFAM-CANADA

LE JEUDI 25 AVRIL 1974



OXFAM-Canada accueille favorablement la récente déclaration du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, touchant l'aide humanitaire accordée aux mouvements de libération en Afrique australe. Les décisions autorisant l'ACDI à contribuer à des projets de développement ou d'aide humanitaire par le truchement d'organismes canadiens non gouvernementaux constituent un geste positif et concret en vue de la reconnaissance de la lutte légitime livrée par les peuples indigènes d'Afrique australe pour obtenir, avec la dignité humaine, le droit à l'autodétermination.

Depuis sa fondation comme organisme bénévole canadien, l'OXFAM a fourni des secours humanitaires et une aide pour le développement aux peuples du tiers monde. Cette expérience jointe à notre participation à l'organisation internationale qu'est l'OXFAM, nous a fait pleinement prendre conscience de l'importance de notre engagement en vue de favoriser une forme plus équitable de développement global. L'OXFAM a essayé par ses projets humanitaires d'améliorer les conditions de vie matérielles des indigents ruraux et urbains du tiers-monde. Ce souci s'est reflété dans nos récents programmes en Afrique australe. La lutte pour l'auto-détermination et la justice sociale, en milieu de colonialisme et d'oppression raciale est, sans contredit, une condition préalable et nécessaire à tout progrès appréciable dans cette région.

Cette lutte contre les régimes de la minorité blanche raciste et colonialiste en Afrique australe, en Namibie, dans les colonies portugaises et Zimbabwe (Rhodésie du Sud) a été longue et pénible. Chaque tentative

de protestation pacifique et non violente a suscité des répressions plus vives. En Afrique du Sud, nous avons assisté à l'institution d'un État policier efficace chargé de réduire au silence ceux qui protestent contre les conséquences brutales et inhumaines de la ségrégation exercée chaque jour sur le peuple africain. De la même manière, le colonialisme portugais a été à la fois le modèle le plus primitif et le plus extrême du colonialisme en Afrique. Pour la grande majorité du peuple africain, l'expérience historique du colonialisme portugais a signifié et signifie encore une culture forcée de denrées commerciales en retour de profits minimes, et l'assujettissement à un régime forcé de travail "à forfait" sur des exploitations gouvernementales ou privées. Les Africains qui luttèrent contre la violence quotidienne du racisme et du colonialisme n'ont pas oublié le massacre de Sharpville en Afrique du Sud et celui de manifestants pacifiques à Mueda en 1960, par les Portugais de Mozambique. C'est alors qu'ils se sont rendu compte que tous les moyens pour amener un changement pacifique avaient été épuisés et que la lutte armée pouvait seule assurer la libération de l'Afrique australe. Nous convenons que, si désirable qu'elle soit, l'évolution pacifique est impossible.

Ainsi, depuis les premières années de la décennie 60, les luttes successives de libération ont remporté des succès croissants dans chaque colonie portugaise ainsi qu'une reconnaissance toujours plus grande dans la communauté internationale représentée par les Nations Unies, le Conseil oecuménique des Églises, le Commonwealth et les pays politiquement indépendants d'Afrique.

En ce qui concerne les mouvements de libération dans les colonies portugaises, il est apparu dès le début que la lutte contre le colonialisme n'était pas complètement militaire. En effet, pour réussir et créer les conditions préalables à une société libre, il était primordial que la lutte soit ancrée dans la grande majorité des paysans ruraux. Il est capital de noter que c'est inévitablement ainsi que sont jetées les bases d'une véritable société démocratique en contraste direct avec la répression portugaise fondée sur un État militaire. Sur l'invitation du P.A.I.G.C., le mouvement de libération de la Guinée-Bissau, une mission du Comité spécial de la décolonisation des Nations Unies a visité les régions libérées de la Guinée-Bissau en avril 1972. La délégation a fait état de l'étendue de l'appui populaire au P.A.I.G.C. dont elle a été témoin :

"Il est irréfutable que la lutte pour la libération des territoires continue d'avancer et que le Portugal n'exerce plus de contrôle administratif efficace sur de vastes secteurs de la Guinée-Bissau. Selon le P.A.I.G.C., les régions libérées comprennent maintenant entre deux-tiers et trois-quarts du territoire. Bon nombre d'observateurs étrangers et de journalistes l'ont vérifié. Il est également évident que la population des régions libérées appuie sans réserve la politique et l'action du mouvement de libération nationale, le P.A.I.G.C., qui après neuf ans de lutte militaire, exerce, de fait, le contrôle administratif de ces régions, et protège de façon efficace les intérêts des habitants en dépit des activités portugaises.*

* "Mission spéciale de l'O.N.U. en Guinée-portugaise: Une mission du Comité spécial de décolonisation composé de trois membres visitent les régions libérées du territoire africain de l'ouest". Objectif Justice Vol. 4, n° 3, juillet-septembre, 1972 - page 12.

Les observateurs indépendants ont témoigné à plusieurs reprises du développement d'un gouvernement politique populaire et d'un programme de reconstruction sociale et économique, non seulement en Guinée-Bissau, où les récentes élections et les déclarations d'indépendance faites par le P.A.I.G.C. ont été reconnues par 70 pays, mais également au Mozambique et en Angola. Ces programmes font partie intégrante de leur lutte pour la libération nationale.

Ce sont ces efforts en vue de construire une nouvelle société qui ont reçu l'appui matériel d'organismes internationaux et non gouvernementaux comme OXFAM ainsi que d'un bon nombre de pays tels que le Danemark, la Suède, la Norvège et la Hollande.

La collaboration d'OXFAM-Canada avec les mouvements de libération s'est manifestée surtout avec FRELIMO en Mozambique et il existe un autre projet avec le MPLA en Angola. Dès que possible, nous espérons étendre cette gamme de projets afin d'inclure le SWAPO en Namibie et le P.A.I.G.C. en Guinée-Bissau. Ces projets ne sont adoptés qu'à la suite de contacts prudents et directs avec les mouvements de libération eux-mêmes.

OXFAM-Canada a accordé deux subventions à FRELIMO par l'entremise de l'Institut du Mozambique à Dar es Salaam, en Tanzanie. Les deux subventions, la première en 1971 et la deuxième en 1973, s'élevaient à \$25,000 et devaient servir à FRELIMO pour développer l'économie des zones libérées du Mozambique. Nous avons également apporté la somme de \$10,000 en vue de l'achat d'un camion de 8 tonnes destiné à FRELIMO.

L'Institut du Mozambique a été créé en 1963 en Tanzanie dans le but de dispenser l'enseignement secondaire et de former des médecins, des enseignants et des ingénieurs agricoles, si nécessaires à toutes les formes de développement. L'Institut remplit maintenant une fonction plus largement définie sous la direction de Janet Mondlane, veuve de l'ancien président de FRELIMO, le Docteur Edwardo Mondlane, assassiné par un portugais en 1969. Cet organisme se qualifie maintenant lui-même d'institution trésorière et d'aide technique, qui aide et finance les services sociaux, médicaux, culturels, et scolaires, tout en favorisant le développement économique de la population du Mozambique. Bien qu'institutionnellement séparé de FRELIMO, il travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Education et de la Culture nationale, la Direction générale des Services de santé, la section de l'Aide sociale, le ministère de l'Information, le Bureau des femmes et la Commission sur le développement du Front de libération du Mozambique.

FRELIMO a déjà entamé la longue et difficile tâche de la reconstruction socio-économique dans les zones libérées du Mozambique nord, tandis que l'action militaire et politique réussit à étendre ces dernières plus bas vers le Sud. Dans les provinces de Niassa, de Cabo Delgado et de Tete, un programme qui englobe les domaines de l'éducation et de la santé, de même que la production et le commerce, est en cours.

Après plusieurs siècles de colonialisme portugais, de 95 p. 100 à 98 p. 100 de la population africaine est toujours illettrée. On ne s'en étonne pas si l'on considère que seule une infime proportion des enfants africains ont pu fréquenter l'école (et très peu au-delà du niveau primaire).

Cette situation s'est révélée tout particulièrement en Mozambique du nord où les seuls contacts du peuple africain avec les Portugais étaient axés sur la cultivation du coton pour le compte des concessionnaires portugais. Le FRELIMO s'est employé activement à promouvoir l'instruction primaire. Cet organisme a encouragé l'établissement d'écoles primaires dans toutes les régions libérées, souvent situées dans des clairières de la brousse et mobiles, à l'abri des attaques aériennes des Portugais. Contrairement à l'éducation coloniale de ces derniers qui vise à intégrer les Africains dans la 'civilisation' portugaise, le programme d'éducation que propose le FRELIMO est axé sur l'instruction reliée à la lutte en vue de créer, en Mozambique, une société libre et égale pour tous les Africains, sur les besoins d'ordre pratique d'une société agricole, ainsi que sur l'enseignement des rudiments de la lecture, de l'arithmétique et de l'histoire.

Le FRELIMO aussi a réussi à mettre sur pied dans ces régions maintenant sous son contrôle, et cela pour la première fois, un programme d'hygiène. En plus de la création de centres sanitaires, variant des postes de premiers soins et d'urgence aux hôpitaux régionaux où l'on traite un grand nombre de maladies et où l'on pratique des interventions chirurgicales mineures, cet organisme soutient un programme de médecine préventive par voie de vaccinations contre les maladies endémiques et d'éducation sanitaire.

En vue de promouvoir le développement économique des régions libérées, le FRELIMO a dû faire face à des tâches aussi impératives les unes que les autres, La distorsion de l'économie africaine de subsistance que cause la culture forcée du coton et qui entraîne, sous le régime portugais, la malnutrition et la

maladie, commence à se corriger dans les provinces du Nord. Toutefois, les conditions de guerre ne favorisent pas l'établissement d'une économie d'échange intégrée. Aussi, dans le domaine de la production, on s'est employé à encourager la culture des céréales vivrières telles que le maïs, le blé, la cassave, les pois, les haricots, les pommes de terre et le riz pour consommation. Afin de favoriser l'achat des instruments aratoires, des grains, des textiles et du savon nécessaires, des articles, généralement non disponibles en Mozambique du nord, les noix, le seigle, les noix d'acajou, le tabac et le caoutchouc sont cultivés aux fins d'exportation. Ici encore, pour des raisons de sécurité, les plantations en coopérative sont souvent établies dans des clairières, au milieu des forêts.

Le transport pose encore un autre problème grave au secteur exportation de l'économie. On doit parcourir de longues distances en transportant sur ses épaules les produits de la plantation à huit centres d'échanges desservant les régions libérées. (voir l'appendice). Les échanges se font en vertu d'un système de troc dans le cadre duquel les producteurs reçoivent des crédits pour les produits destinés à l'exportation, alors vendus en Tanzanie contre les articles qu'il est nécessaire d'exporter de la Tanzanie vers les zones libérées. En raison de la guerre, alors que les villages occupés par les civils sont bombardés et les récoltes détruites par les troupes portugaises, certains centres commerciaux sont mobiles, tout en conservant le même itinéraire de sorte que, en général, le secteur de la population servi est constant. C'est ainsi que prend forme, grâce à l'étroite collaboration du FRELIMO et du peuple de la Mozambique, l'embryon d'une société libérée, fondée sur des principes d'indépendance et de justice sociale.

Dans son rapport de 1973, à OXFAM, Janet Mondlane a affirmé que "le développement de la production et du commerce au Mozambique est essentiel pour une croissance heureuse de la nouvelle société que nous construisons, mûes par notre détermination de libérer notre pays de l'exploitation intérieure et extérieure". On a encouragé l'OXFAM à continuer d'appuyer ce secteur de l'effort de développement du FRELIMO. Notre première subvention a contribué à créer un stock devant être emmagasiné en Tanzanie à titre d'approvisionnements pour les centres d'échanges du Mozambique et pour la construction d'installations de mise en marché. Au cours des quelques dernières années, l'expansion de l'échange des produits a été dramatique. La deuxième subvention a contribué à acheter d'autres marchandises, dont une foule de graines, d'outils et d'instruments aratoires, de médicaments, de drogues et de vaccins pour les animaux. Ces deux subventions relèvent de l'Institut du Mozambique et ont été combinées aux contributions substantielles de l'organisme de développement international du gouvernement suédois et de la Commission de développement du Conseil oecuménique des églises pour l'achat, par l'Institut, d'équipement et de matériel agricole et commercial. Le camion, qui a été financé conjointement avec le Comité de Toronto de libération des colonies portugaises en Afrique, sera utilisé pour transporter ces marchandises, ainsi que les médicaments, les fournitures scolaires et l'habillement, de la Tanzanie à la frontière du Mozambique, de même que pour ramener des centres d'échanges frontaliers à la Tanzanie les récoltes destinées à l'exportation. Dans le nord du Mozambique lui-même les transports se font toujours surtout à pied.

En 1973, OXFAM-Canada a également accordé une subvention de \$30,000 au MPLA, mouvement de libération de l'Angola, par l'intermédiaire du Comité canadien des services de secours en Afrique. Dans les régions libérées de l'Angola, les Portugais ont largement utilisé des produits provoquant la défoliation qui ont détruit les récoltes de manioc, une des sources fondamentales d'alimentation de la population. En conséquence, cette dernière a dû diversifier ses approvisionnements. Sous l'égide du syndicat national de l'Angola et de ses agronomes, l'introduction planifiée de plantes potagères est en cours. On cultivera les carottes, la laitue, les onions, les tomates, le maïs, le soja, ainsi que les légumes provenant des graines que l'on peut obtenir localement. Les fonds consacrés aux projets ont été utilisés pour l'achat de graines. L'achat de radios et autre matériel de communication en pièces détachées est nécessaire pour faciliter les communications entre les collectivités éparpillées. Avec notre nord immense et isolé, il n'est pas nécessaire d'expliquer en détail aux Canadiens la nature essentielle de liens radio-phoniques entre les villages isolés. Cela permettra au MPLA de répondre plus rapidement aux urgences alimentaires et sanitaires de ces collectivités lorsqu'elles sont bombardées et attaquées par les forces portugaises. Les outils sont destinés à la réparation des camions qui sont utilisés pour transporter les médicaments, l'habillement et l'alimentation de la Tanzanie à Lusaka, en Zambie, d'où elles seront transportées dans l'est de l'Angola.

OXFAM-Canada, grâce à ses programmes à l'étranger et à son programme éducatif au Canada continuera de participer aux efforts déployés en vue de transformer les conditions sociales, économiques et politiques qui empêchent d'atteindre la justice sociale, l'auto-détermination et la dignité humaine. L'Afrique australe, où on attribue aux méfaits du colonialisme et du racisme les formes les plus odieuses de disparité sociale et de dégradation humaine, est une région qui préoccupe beaucoup OXFAM. Nous encourageons donc et nous favorisons la participation du gouvernement canadien au financement de programmes de développement à long terme ayant pour but d'appuyer le programme économique et social des mouvements de libération dans les régions libérées de l'Afrique australe.

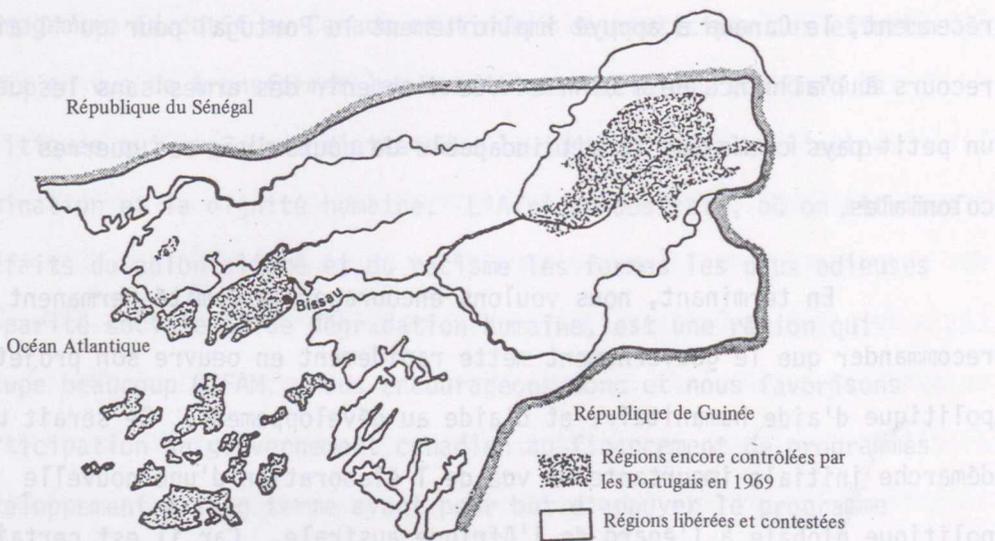
Cependant, nous devons aussi signaler que le programme proposé par le gouvernement résulte du succès constant des mouvements de libération, surtout dans les colonies portugaises, et qu'il est le fait d'une reconnaissance accrue sur le plan international du caractère légitime de leur lutte. Dans cette optique, nous ne devons pas oublier que le Canada maintient aussi sans interruption en Afrique australe une politique de commerce et d'investissement qui vient appuyer directement la viabilité des régimes minoritaires blancs. L'étude faite récemment par le YMCA canadien, Investment in Oppression, a trouvé peu de preuves à l'appui de la thèse souvent reprise comme quoi la libéralisation de l'apartheid s'opère grâce à l'influence du commerce et des

investissements étrangers en Afrique australe et en Namibie. Tout récemment, le Canada a appuyé implicitement le Portugal pour qu'il ait recours à l'alliance de l'OTAN en vue d'obtenir des armes sans lesquelles un petit pays comme lui serait incapable de poursuivre ses guerres coloniales.

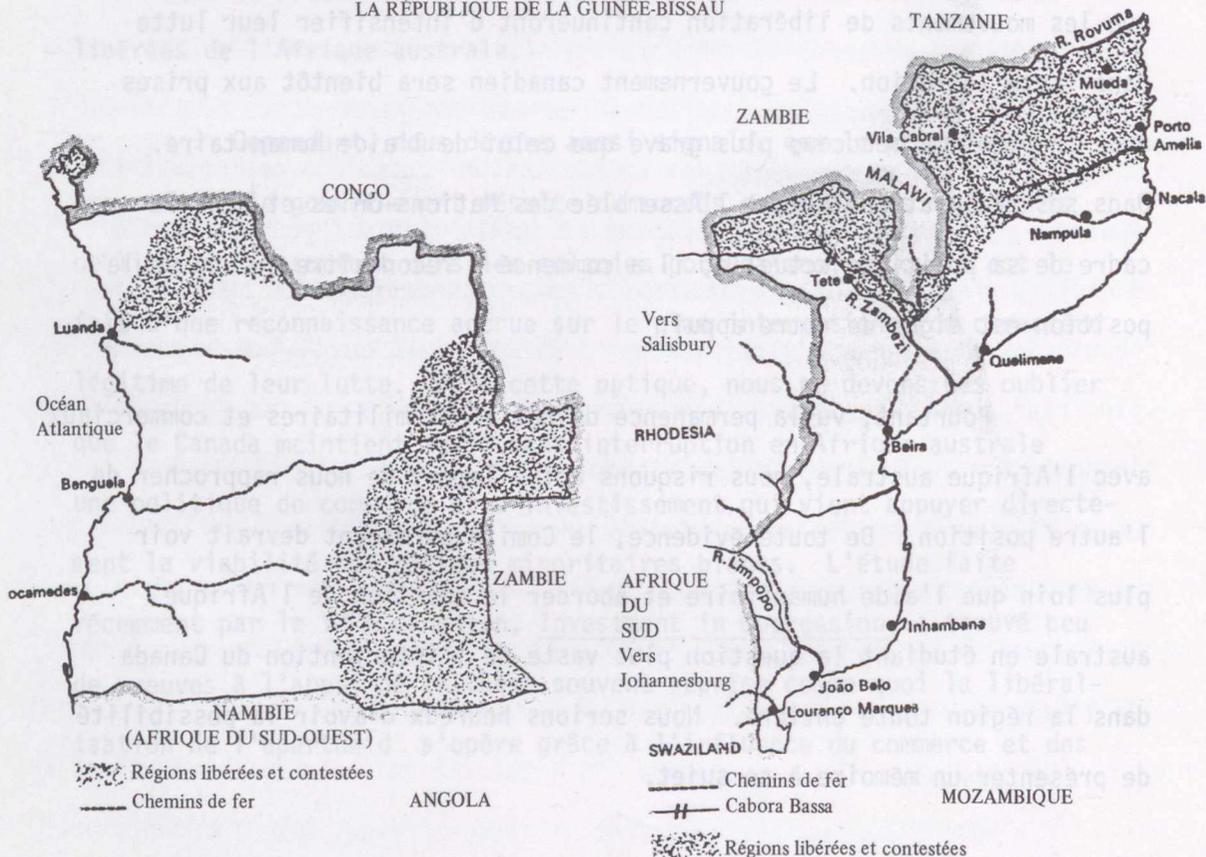
En terminant, nous voulons encourager le Comité permanent à recommander que le gouvernement mette rapidement en oeuvre son projet de politique d'aide humanitaire et d'aide au développement. Ce serait une démarche initiale importante en vue de l'élaboration d'une nouvelle politique globale à l'égard de l'Afrique australe. Car il est certain que les mouvements de libération continueront d'intensifier leur lutte dans toute la région. Le gouvernement canadien sera bientôt aux prises avec un problème beaucoup plus grave que celui de l'aide humanitaire. Dans ses déclarations devant l'Assemblée des Nations-Unies et dans le cadre de sa politique actuelle, il a commencé à reconnaître qu'une seule position est digne de notre appui.

Pourtant, vu la permanence de nos liens militaires et commerciaux avec l'Afrique australe, nous risquons actuellement de nous rapprocher de l'autre position. De toute évidence, le Comité permanent devrait voir plus loin que l'aide humanitaire et aborder la question de l'Afrique australe en étudiant la question plus vaste de l'intervention du Canada dans la région toute entière. Nous serions heureux d'avoir la possibilité de présenter un mémoire à ce sujet.

ANNEXE: LES RÉGIONS LIBÉRÉES DES COLONIES PORTUGAISES EN AFRIQUE



LA RÉPUBLIQUE DE LA GUINÉE-BISSAU



Issue No. 13

Fascicule n° 13

Tuesday, April 30, 1974

Le mardi 30 avril 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

Président: M. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

External Affairs and National Defence

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

CONCERNANT:

Estimates 1974-75
Canadian International Development
Agency

Budget des dépenses 1974-1975
Agence canadienne de développement
international

WITNESS:

TÉMOIN:

(See Minutes of Proceedings)

(Voir les procès-verbaux)

Second Session
Twenty-ninth Parliament, 1974

Deuxième session de la
vingt-neuvième législature, 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

Président: M. Georges-C. Lachance

Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messrs.

Messieurs

Bégin (M^{lle})

Gendron

Laprise

Nelson

Brewin

Grier

Macquarrie

Pelletier (Sherbrooke)

Carter

Haliburton

Matte

Railton

Crouse

Hees

McCain

Rowland

Cyr

Hopkins

McKinnon

Stackhouse

Dupras

Howie

Munro (Esquimalt-

Stollery

Fairweather

Langlois

Saanich)

Wagner

Walker—(30)

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

Conformément à l'article 65(4)(b) du Règlement

On Tuesday, April 30, 1974:

Le mardi 30 avril 1974:

Mr. Nelson replaced Mr. Douglas.

M. Nelson remplace M. Douglas.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 30, 1974
(14)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 9:40 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Lachance, presiding.

Members of the Committee present: Miss Bégin, Messrs. Brewin, Crouse, Danson, Dupras, Gendron, Lachance, Macquarrie, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Nelson, Pelletier (*Sherbrooke*), Rowland, Wagner and Walker.

Other Member Present: Mr. Harney.

Witness: From the Canadian International Development Agency: Mr. Paul Gérin-Lajoie, President.

The Committee proceeded to the consideration of its Order of Reference relating to the Estimates of the Canadian International Development Agency for the fiscal year ending March 31, 1975.

The Chairman called

Vote 25—Operating Expenditures—\$17,685,000

Vote 30—Grants and Contributions—\$332,000,000

Vote L35—Development Loans—\$217,289,000

Mr. Gérin-Lajoie made a preliminary statement.

Ordered.—That the statement by Mr. Paul Gérin-Lajoie be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (*See Appendix "K"*).

Ordered.—That the Draft Resolution adopted by the Committee on Non-Self-Governing Territories and Ethnic Questions at the Inter-Parliamentary Meetings in Bucarest—Romania, April 15 to 20, 1974, be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (*See Appendix "L"*).

Mr. Gérin-Lajoie answered questions.

Mr. Wagner moved, seconded by Mr. Crouse,—That the report made by the consulting firm of Price-Waterhouse on the turnover of personnel within CIDA be made available to the Committee.

And debate arising thereon;

Mr. Brewin moved,—That the above motion be amended by striking out the word "Committee" and substituting therefor the words "Subcommittee on Agenda and Procedure who will decide, after they have looked at it, whether it would be harmful to publish it, and report back to the Committee."

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 30 AVRIL 1974
(14)

[Texte]

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 9 h 40 du matin sous la présidence de M. Lachance.

Membres du Comité présents: Mlle Bégin, MM. Brewin, Crouse, Danson, Dupras, Gendron, Lachance, Macquarrie, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Nelson, Pelletier (*Sherbrooke*), Rowland, Wagner et Walker.

Autre député présent: M. Harney.

Témoin: De l'Agence canadienne de développement international: M. Paul Gérin-Lajoie, président.

Le Comité entreprend l'étude de son Ordre de renvoi ayant trait à l'Agence canadienne de développement international pour l'année financière se terminant le 31 mars 1975.

Le président appelle

le Crédit 25—Dépenses de fonctionnement—\$17,685,000

le Crédit 30—Subventions et contributions—\$332,000,000

le Crédit L35—Prêts pour le développement—\$217,289,000

M. Gérin-Lajoie fait un exposé préliminaire.

Il est ordonné.—Que la déclaration de M. Gérin-Lajoie soit imprimée en appendice aux Procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui (*voir Appendice K*).

Il est ordonné.—Que le Projet de résolution adopté par la Commission pour les territoires non autonomes et l'étude des questions ethniques, lors des réunions interparlementaires tenues à Bucarest, Roumanie, du 15 au 20 avril 1974, soit imprimé en appendice aux Procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui (*voir Appendice L*).

M. Gérin-Lajoie répond aux questions.

M. Wagner propose, appuyé par M. Crouse,—Que le rapport d'enquête qui émane de la firme Price-Waterhouse touchant le roulement du personnel à l'intérieur de l'ACDI soit remis entre les mains des membres du Comité.

Il s'élève un débat;

M. Brewin propose,—Que la motion soit modifiée en remplaçant le mot «Comité» par les mots «sous-comité du programme et de la procédure qui décidera, après en avoir pris connaissance, s'il doit être rendu public, et fera rapport au Comité en conséquence.»

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le mardi 30 avril 1974.

• 0942

[Texte]

Le président: A l'ordre! Nous sommes heureux d'accueillir ce matin le président de l'Agence canadienne de développement international, M. Paul Gérin-Lajoie. Il est venu nous présenter les prévisions budgétaires de l'Agence. M. Gérin-Lajoie a déjà fait distribuer aux membres du Comité une copie de sa déclaration et il a accepté de revenir devant ce Comité jeudi après-midi à 15 h 30, cette semaine, étant donné le grand intérêt que portent les membres du Comité aux activités de l'ACDI. Je suis sûr que les députés auront beaucoup de questions à lui poser. Je ne voudrais pas limiter les débats mais il y a un intérêt particulier que les députés portent à la question de l'aide humanitaire à l'Afrique australe. Je crois que M. Gérin-Lajoie a quelques mots à nous dire avant de passer à la période des questions. Monsieur Gérin-Lajoie.

M. Paul Gérin-Lajoie (président, Agence canadienne de développement international): Merci, monsieur le président. Comme vous l'avez signalé, j'ai préparé à l'intention des membres de votre Comité, une déclaration écrite qui a été transmise à l'avance à tous les membres et il y a un moment j'ai fait distribuer le texte de certaines modifications qui ne changent pas le sens mais qui apportent des précisions utiles. Je souhaiterais, monsieur le président, que ces derniers changements soient intégrés au document original qui sera, je pense, selon votre coutume, publié en annexe au compte rendu de la séance de ce Comité.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, j'ai voulu dans ma déclaration écrite, attirer votre attention sur l'ampleur et la gravité des problèmes majeurs auxquels doit faire face l'humanité toute entière et plus particulièrement cette vaste majorité des hommes que constituent les populations démunies, les populations déshéritées de la terre. Votre Comité a pour objet l'étude des crédits requis pour le fonctionnement de l'Agence canadienne de développement international, mais par-delà les budgets, par-delà les programmes, il faut bien garder à l'esprit leur véritable objectif qui est d'aider à résoudre ou, à tout le moins, à atténuer les misères des hommes. C'est pourquoi j'ai voulu sans détour, poser les vraies questions de 1974. Les gens auront-ils assez de nourriture à manger? Les gens auront-ils assez de carburant et de matières premières pour échapper à un plus grand appauvrissement? Les gens auront-ils assez d'espace vital pour vivre décemment? Les gens auront-ils accès à une éducation fondamentale qui leur permette de réaliser leurs possibilités en tant qu'êtres humains? Et alors, face à ces problèmes, doit-on se demander, quelle est la réponse de la Communauté internationale, quelle est la réponse du Canada?

• 0945

Il faut bien dire que les événements de la fin de 1973 et du début de 1974 auront servi à mettre brutalement en lumière la large mesure d'interdépendance des nations et par voie de conséquence l'impérieuse nécessité d'une étroite collaboration ou coopération entre les peuples. L'absence de coopération signifie en effet l'isolement, la pénurie de certains produits essentiels, les tensions sociales internes, les affrontements internationaux, tous autant de germes de violence et de conflits armés.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Tuesday, April 30, 1974

[Interprétation]

The Chairman: Order, please. We are pleased to have with us this morning the President of the Canadian International Development Agency, Mr. Paul Gérin-Lajoie. He will be presenting the estimates for the agency. Mr. Gérin-Lajoie has already had a copy of his statement distributed to members of the Committee and he has agreed to return to this Committee this Thursday afternoon at 3.30 in view of the great interest which the members of the Committee have shown in the activities of CIDA. I am sure that you have a great many questions to ask him. I do not want to limit the debate but I know that the question of humanitarian aid to Southern Africa has evoked a great interest. I believe that Mr. Gérin-Lajoie has a few words to say before we begin our questions. Mr. Gérin-Lajoie.

Mr. Paul Gérin-Lajoie (President, Canadian International Development Agency): Thank you, Mr. Chairman. As you pointed out, I prepared a written statement delivered beforehand to all members of the Committee and a moment ago I had the text of certain modifications distributed. They do not involve any changes in meaning but do make useful clarifications. I hope, Mr. Chairman, that these changes can be included in the original document which, according to your practice, will be appended to the proceedings of today's meeting.

Mr. Chairman, ladies and gentlemen, in my written declaration I wanted to draw to your attention the extent and gravity of the major problems confronting the entire human race and, more particularly, the vast majority of the world's population consisting of the deprived and depossessed. Your Committee will be examining the votes of funds required for the operation of the Canadian International Development Agency but, beyond the matter of budgets and programs, we must keep in mind our true objective which is to help resolve or, at least, attenuate the sufferings of human poverty. It is for this reason that I feel obliged to formulate these vital questions of 1974. Will people have enough food to eat? Will people have enough fuel and raw materials to escape further impoverishment? Will people have enough space to live in dignity? Will people have access to the fundamental education that will enable them to fulfill their potential as human beings? In response to these basic questions, we must decide on the attitude of the international community and the reaction of Canada.

It is obvious that events at the end of 1973 and the beginning of 1974 have made brutally clear the great extent to which nations are interdependent and thus the absolute necessity for close co-operation and collaboration between people. Lack of co-operation results in isolation, a shortage of certain essential goods, internal social tensions, international clashes, all these phenomena carrying within them the seeds of violence and armed conflicts.

[Text]

La coopération, au contraire, sous ses formes diverses, économique, culturelle, politique, rapproche les peuples, favorise les échanges, développe la coopération mutuelle, établit des conditions favorables à la paix sociale et internationale. S'il est une forme de coopération entre toutes qui émerge par sa valeur humaine, c'est bien la coopération au développement, face aux inégalités entre les peuples, qui résultent non seulement de l'histoire mais aussi d'un système économique mondial toujours trop lent à se transformer, elle vise à les compenser si non à les corriger. Elle opère des transferts de ressources, de techniques de technologie que les lois du laisser faire économique n'arrivent aucunement à produire d'elles-mêmes. Ainsi peut-elle contribuer à une plus grande équité entre les peuples et à un type de relations plus humaines entre les nations.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, si j'insiste à ce moment-ci sur la haute valeur humaine de la coopération au développement et sur l'importance d'y affecter des ressources croissantes, c'est que les périodes de tension économique ou sociale portent généralement au repliement sur soi, à l'étude étroite de ses propres problèmes, à l'oubli de ce qui se passe à l'extérieur de son propre milieu. Il faut résister à pareille tentation parce qu'elle est fondée sur un intérêt mal compris et sur une courte vue des choses. De tels écueils doivent être évités par les peuples qui ont le sens de la dignité et par les hommes qui sont placés dans des postes de haute responsabilité.

Une attitude généreuse à l'égard de la coopération devrait être d'autant plus facile et naturelle aujourd'hui que le Canada n'a guère souffert des malheurs qui affligent un grand nombre de nations et que, dans certains cas, il en tire même de grands bénéfices. Non seulement est-il près de se suffire à lui-même en matière de ressources naturelles essentielles mais il bénéficie de prix considérablement accrus sur le marché international pour ses plus importantes exportations. Il y a bien davantage. Nous retirons des prix beaucoup plus élevés pour nos produits vendus aux pays développés, soit, mais nous retirons aussi les mêmes avantages de nos ventes commerciales aux pays en voie de développement.

En 1974, si nous vendons à ces pays les mêmes quantités qu'en 1973, nous en retirerons une somme de 300 millions de dollars de plus que l'an dernier. Nos prévisions d'assistance au développement ne comprennent toutefois qu'une augmentation de 150 millions de dollars. Ai-je besoin de dire que nous suivons la situation de très près et que nous tiendrons le Conseil des ministres pleinement informé.

Le rôle du Canada dans le domaine de la coopération au développement ne se limite pas à des contributions financières quelque importantes qu'elles soient. Notre apport technique ou technologique est aussi de première importance pour la grande majorité des pays en voie de développement. Également, faut-il mentionner la signification de la présence canadienne. Présence dans les pays en voie de développement eux-mêmes, présence dans les conseils internationaux, organisations internationales, consortiums, groupes consultatifs, réunions de chefs d'agence de développement, etc. Par notre présence, par nos interventions, nous contribuons pour une part à influencer l'esprit et l'orientation de la coopération au développement.

A travers ces interventions, à travers nos actions les plus diverses, nous poursuivons sans cesse le même objectif. Celui dont je faisais le titre de mon message annuel de janvier dernier: «L'homme d'abord», «Focus On Man». Par nos contributions aux organismes internationaux, nos sub-

[Interpretation]

Co-operation, on the other hand, under its different economic, cultural and political forms, brings people together, encourages exchanges, develops mutual co-operation and establishes favourable conditions for social and international peace. Co-operation for development is the form of co-operation which stands above all others because of its human value since it seeks to compensate if not correct the inequalities existing between peoples as a result of history and the slow changes in the world economic system. Through such co-operation, transfers of resources, techniques and technology are made since they could never possibly occur if left up to the laws of a "laissez faire" economic system. In this way, an attempt is made to establish greater equity among peoples and a more human relationship between nations.

Mr. Chairman, ladies and gentlemen, if I am stressing the great human value attached to development co-operation and the importance of allocating increased resources, it is because in periods of economic and social tension the tendency is to draw back into an attitude of self-interest which gives full importance to one's own problems and disregards what is taking place outside. We must resist this temptation because it is based on an ill-conceived principle of self-interest and a short sighted view. This danger must be avoided by people who understand the meaning of human dignity and by those occupying positions of great responsibility.

A generous attitude to co-operation should come all the more easily and naturally to Canada because it has not suffered any of the misfortunes which a great many nations are undergoing and, in some cases, it is even benefitting from them. Not only is Canada self-sufficient as far as essential natural resources go but it is obtaining considerably increased prices on the international market for its most important exports. Furthermore, I hasten to point out that while we may receive higher prices for our products sold to developed countries, we are also obtaining the same advantages, on sales to developing countries.

If we sell the same quantities to these countries in 1974 as in 1973, we will enjoy a net increase of \$300 million over the previous year's sum. The increase in our development assistance estimates is only \$150 million. It goes without saying that we are keeping a close watch over the situation and that we will keep the Cabinet fully informed.

Canada's role in the field of co-operation for development is not limited to financial contributions, no matter how important they may be. Our technological aid is also of vital importance for most developing countries. Then, there is also the significance of Canadian presence. Canada is present in developing countries themselves, in international bodies and organizations, consortiums, advisory groups, meetings of heads of development agencies, etc. Through our presence and our actions, we exercise an influence on the spirit and orientation of co-operation for development.

Our varied activity is carried out with one objective in mind, namely, that which was stated as the title of my yearly message last January: "Focus on Man", "L'homme d'abord". Our participation in international organizations, our grants to nongovernment organizations, our agree-

[Texte]

ventions aux organisations non gouvernementales, nos accords avec divers gouvernements, les projets que nous finançons, nous visons toujours à améliorer le sort des hommes, à les dégager d'une misère endémique, à leur fournir un peu des moyens de prendre en main leur propre développement.

C'est par rapport à cet objectif qu'il faut mesurer le résultat des activités de l'ACDI.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, la séance de votre comité constitue pour l'Agence, l'événement de l'année potentiellement le plus important, parce que non seulement elle soumet notre gestion à votre analyse et à votre critique, mais parce qu'elle nous amène à confronter les objectifs et les politiques de la coopération canadienne, à votre jugement et à votre volonté comme représentant l'ensemble des Canadiens.

C'est dans cet esprit que je suis ici à votre disposition.

Mr. Chairman, I now place myself in the hands of your Committee.

Le président: Merci, monsieur Gérin-Lajoie.

Is it agreed that the statement of Mr. Gérin-Lajoie, as well as the amendments to the statement, be appended to today's proceedings?

Some hon. Members: Agreed.

Le président: Le Comité consent-il également à ce que soit imprimé en annexe aux procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui le Projet de résolution adopté par la Commission pour les territoires non autonomes et l'étude des questions ethniques lors des réunions interparlementaires tenues à Bucharest en Roumanie du 15 au 30 avril 1974 et dont copie a été envoyée à tous les membres du Comité la semaine dernière?

Des voix: D'accord.

Le président: Monsieur Wagner.

M. Wagner: Merci monsieur le président. Dans ces propos, il y a quelques instants, le président de l'ACDI nous a invités à une attitude généreuse vis-à-vis la coopération. Pour ce qui est d'une attitude généreuse, nous en sommes. Quant aux buts visés par l'ACDI, il est évident que nous applaudissons avec enthousiasme. Cependant, il y a quand même dans le fonctionnement de l'ACDI, dans ses activités passées, plusieurs points d'interrogation. Pour nous, le dossier de l'ACDI est probablement le dossier le plus important de tous ceux du ministère des Affaires extérieures. Nous avons l'intention de nous pencher sur ce dossier-là et de poser quelques questions bien précises entre autres. Quant à moi je me limiterai à des questions de deux ordres. Voici une constatation sur les rouages internes de l'ACDI. Il semble qu'il y ait des indices de malaise parmi les cadres, notamment, quant au moral du personnel de l'ACDI. D'après les renseignements et les témoignages fournis par des personnes qui travaillent à l'agence, il semble qu'en moyenne, un agent du personnel reste à l'ACDI environ 18 mois. Il y aurait donc une rotation assez extraordinaire que atteindrait, semble-t-il, en moyenne, 50 p. 100 dans la plupart des secteurs, ce qui est assez stupéfiant.

[Interprétation]

ments with different governments and the projects which we finance all aim at improving the human condition, at eradicating endemic poverty and at providing people with some of the means which will enable them to take control of their own development.

The result of CIDA activities should be measured in relation to this objective.

Mr. Chairman, ladies and gentlemen, today's meeting could constitute the potentially most important event of the year because you will not only be subjecting our management to your analysis and criticism but you will also, in your capacity as representatives of the Canadian population, be giving measured consideration to the objectives and policies of Canadian development.

It is in such a spirit that I have come to answer your questions.

Monsieur le président, je reste entièrement à la disposition du comité.

The Chairman: Thank you, Mr. Gérin-Lajoie.

Est-il convenu que la déclaration de M. Gérin-Lajoie et les modifications qu'il y a apportées soient incluses en annexe aux comptes rendus de la séance d'aujourd'hui?

Des voix: D'accord.

The Chairman: Is it also agreed that we append to today's meetings of proceedings and evidence the draft resolution passed by the commission for non self-governing territories and the study of ethnic questions dealt with at the inter-Parliamentary meetings held at Bucharest in Romania from April 15 to April 30, 1974, copies of which were sent to all members of the Committee last week?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Mr. Wagner.

Mr. Wagner: Thank you, Mr. Chairman. In his remarks, the President of CIDA asked us to assume a generous attitude as far as co-operation is concerned and, limiting ourselves to this particular field, we are in complete agreement. As for the objectives of CIDA, we are obviously very enthusiastic in our support. However, we are confronted with several unresolved questions when we consider the actual operation of CIDA. In our opinion, the CIDA file is probably the most important coming under the Department of External Affairs. We intend to give close examination to this file and to ask several precise questions. My own will be limited to findings on the internal operation of CIDA. There seems to be signs of an uneasy climate affecting staff morale at CIDA. According to information I have received by people working at the agency, it appears that a Personnel Officer stays with CIDA for an average period of 18 months. This is a rather extraordinary turnover which apparently averages 50 per cent in most sectors, an astounding situation indeed.

[Text]

• 0955

Il semble également que plusieurs membres du personnel ayant quitté leurs fonctions ces derniers temps, ont manifesté leur mécontentement quant au fonctionnement intérieur de l'ACDI, en particulier au sujet de certaines contradictions dans la politique suivie par l'ACDI. Et en conséquence, j'aimerais savoir si ce malaise est connu du président de l'ACDI; si une agence de consultants notamment *Price Water House Associates* a été chargée d'effectuer une enquête à ce sujet; si un rapport a déjà été remis confirmant les craintes que nous avons au sujet des difficultés internes au sein du personnel de l'agence. Si cela est exact, comment l'explique-t-on? Des interviews ont-elles été faites par les représentants de l'agence lors des départs de ces employés, a-t-on déterminé les raisons de ces départs et, en somme, est-ce un problème sur lequel l'ACDI se penche et auquel elle attache de l'importance? En définitive, comme dans tous les secteurs de l'activité gouvernementale, des fonds publics sont en jeu et nous aimerions avoir l'assurance que tout va bien dans ce domaine. C'est ma première question.

M. Gérin-Lajoie: Monsieur le président, j'ai donné l'assurance au député de Saint-Hyacinthe et aux membres du comité, que la haute direction de l'ACDI et en particulier, moi-même, portons une attention toute particulière au climat de travail à l'intérieur de l'agence. Il est exact que nous avons connu depuis quelques années, et je veux parler de celles que j'ai passées moi-même à l'ACDI depuis la fin 1970, un roulement de personnel assez considérable qui me semble être au-delà de la normale. C'est donc dans ce contexte que j'ai demandé à une agence de consultants d'examiner la situation et de me donner certains conseils sur la façon d'améliorer la situation, le cas échéant. Avec l'aide de nos consultants, nous avons constaté que le roulement de personnel à l'ACDI est peut-être un peu plus élevé que dans la moyenne des ministères ou institutions du gouvernement fédéral. Cela ne se produit pas de façon absolument égale dans tous les secteurs de l'agence. Nous constatons que dans les secteurs créés plus récemment, ce phénomène est plus manifeste. Nous avons également constaté avec l'aide de nos consultants que le personnel de l'ACDI est composé en grande partie de jeunes, qui sont entrés à l'agence au cours des deux ou trois dernières années, alors que nos activités et notre budget ont connu une grande expansion. Ces jeunes ont une motivation toute particulière, en ce sens que plusieurs d'entre eux, qui entrent dans l'ACDI, ne le font pas nécessairement pour faire carrière au gouvernement fédéral comme tel, avec la mobilité que cela implique généralement d'un ministère à un autre, mais que les jeunes y viennent spécifiquement pour participer à des activités de développement international. Beaucoup de ces jeunes viennent d'organismes privés qui leur ont permis de travailler sur le terrain, qu'il s'agisse de jeunes de SUCO, qu'il s'agisse de jeunes universitaires ou de personnes qui ont pu travailler à d'autres titres dans des pays en voie de développement. Je pense qu'il est normal que des jeunes qui arrivent avec un idéal et une motivation, dois-je dire, un peu particuliers pour des fonctionnaires, puissent sentir assez rapidement, au cours de leurs premiers mois de travail, ou ressentir, devrais-je dire, des frustrations de tous les rouages administratifs auxquels ils doivent se plier. Cela est incontestablement une partie de l'explication pour le grand roulement de personnel.

[Interpretation]

It would also seem that several staff members who recently resigned expressed their discontent with the internal operation of CIDA, particularly regarding certain contradictions in the policy followed by the agency. I would like to know whether the President of CIDA is aware of these unhealthy climates; whether a consulting firm, namely, *Price Waterhouse Associates*, was retained to conduct an investigation into this and whether a report has already been submitted confirming our apprehensions about internal staff difficulties in the agency. If such is the case, how do you explain it? Were resigning employees interviewed by agency representatives to determine the causes of their departure, is the agency studying this matter and does it consider it to be important? As in all sectors of government activity, public funds are at stake here and we would like to be assured everything is all right in this field. This is my first question.

Mr. Gérin-Lajoie: Mr. Chairman, I can assure the member for Saint-Hyacinthe and the other members of the Committee that the CIDA executives, and myself in particular, are very concerned about the working atmosphere in the agency. It is true that in the past few years, I can only refer to those in which I was involved with the agency work, that is since 1970, there has been a considerable turnover, an excessive one in fact. In view of this, I asked a consulting firm to look into the situation and to give me advice on ways in which it could be improved, if necessary. With the help of our consultants, we found that the turnover rate at CIDA is perhaps somewhat higher than the average in other federal government institutions or departments. The rate varies somewhat according to the sector of the agency. In those sectors which were created more recently, the phenomenon is more pronounced. Furthermore, it was also noted that a large percentage of CIDA staff is made up of young people hired in the past two or three years, a period in which our activities and budget were greatly expanded. These young people have a somewhat particular motivation in that many of them do not intend to pursue a career in the federal government, with all the interdepartmental mobility which such a name implies, but are specifically interested in taking part in international development activities. Many of them come through private organizations and have a practical experience, whether it be with CUSO or with university groups carrying out projects in developing countries. I think it is to be expected that young people with this idealistic motivation which is not always to be found in public servants experience feelings of frustration during their first months of work because of all the administrative details with which they must comply. This undoubtedly furnishes a partial explanation for the high turnover rate.

[Texte]

• 1000

Il y a aussi le fait que la croissance rapide du budget des activités de l'ACDI nous oblige à recruter chaque année un nombre de personnel proportionnellement plus considérable que la plupart des autres ministères du gouvernement fédéral. Il faudra peut-être faire exception pour un ministère, comme celui de l'Expansion économique régionale, qui est un nouveau ministère des dernières années et qui a pris lui aussi une expansion très rapide. Mais cela demeure exceptionnel.

A la lumière des constatations faites avec l'aide de nos consultants, quels sont les moyens que nous prenons pour améliorer la situation? Tout d'abord un programme de formation du personnel à l'intérieur même de l'ACDI. La direction du personnel a reçu le mandat de mettre sur pied un programme de formation interne intensif permettant de répondre à tous les besoins d'un nouveau personnel dans un cadre d'activités aussi spécialisé que celui de l'ACDI, aussi spécialisé et en même temps aussi complexe.

Nous avons également pris des dispositions pour rendre nos méthodes et mécanismes de gestion plus conformes aux exigences d'une administration aussi grande que celle qu'est aujourd'hui l'ACDI par rapport à ce qu'elle pouvait être, disons, il y a quatre ou cinq ans, alors que pendant cette période de temps, pendant la période des derniers cinq ans, pour être précis, le chiffre de l'assistance canadienne au développement international a presque triplé. Le budget voté par le Parlement a doublé exactement; ce qui a presque triplé, c'est le montant des sommes actuellement utilisées chaque année.

Alors j'ai confiance, monsieur le président, qu'à la faveur des dispositions dont je viens de parler et de certaines autres, le roulement de personnel sera moins considérable et que le personnel particulièrement motivé que nous avons à l'intérieur de l'ACDI trouvera au travail, une satisfaction à la mesure de ses aspirations de manière que ces gens n'aient rien à envier à quelque autre institution gouvernementale que ce soit.

• 1005

M. Wagner: Le budget ayant doublé, les dépenses ayant triplé, est-il exact, qu'au cours de la dernière année, il y ait eu 115 départs et 125 engagements, c'est-à-dire un gain net de 10 dans le personnel?

M. Gérin-Lajoie: Au cours de l'année 1973-1974?

M. Wagner: Oui.

M. Gérin-Lajoie: Non, l'augmentation a été beaucoup plus considérable. De mémoire, le personnel a augmenté d'un chiffre net de près de 100 personnes. Au 31 mars 1973, le nombre total du personnel de l'ACDI était de 978 et au 31 mars 1974, il était de 956; dont une augmentation nette de 75 ou un petit peu plus.

M. Wagner: Comme les explications données au sujet...

M. Dupras: Monsieur le président, j'ai une question supplémentaire, si le député de St-Hyacinthe veut bien me la permettre.

M. Wagner: D'accord.

M. Dupras: Moi, j'ai compris que le nombre était de 978 en 1973 et 956 en...

[Interprétation]

There is also the fact that the rapid growth in budget and activities has forced us to recruit a proportionately higher number of new staff every year than most other federal government departments. I do not include a department such as DREE which was recently set up and has also been expanding very rapidly. This is, nonetheless, an exceptional situation.

In view of the findings of our consultants, you are probably interested in knowing what measures we intend to take to improve the situation. First of all, there will be an internal staff-training program. The Personnel Branch has been instructed to set up an intensive internal training program allowing us to meet the needs of new staff in the context of specialized and very complex activities.

We have also taken steps to see that our management methods are adapted to the requirements of a vastly expanded administration. The situation has greatly changed in the past four or five years. Over this period of five years, Canadian assistance to international development has almost tripled. The budget approved by Parliament has doubled and the actual amount of money used each year has almost tripled.

I am confident, Mr. Chairman, that, as a result of the measures which are referred to and certain others, the turnover rate will be lessened and that the very highly-motivated staff which we have at CIDA will find that the work provides satisfaction proportionate to their aspirations so that our personnel will have nothing to envy any other government institution.

Mr. Wagner: With this doubling of the budget and tripling of your disbursements, is it true that last year there were 115 resignations and 125 new staff members hired, in other words, a net increase of 10?

Mr. Gérin-Lajoie: You are speaking about 1973-1974?

Mr. Wagner: Yes.

Mr. Gérin-Lajoie: No, the increase was much more considerable. Speaking from memory, I would say the total increase was almost 100 people. As of March 31, 1973, the total staff of CIDA numbered 978 and on March 31, 1974, it was 956, an increase of 75 or slightly more.

Mr. Wagner: Since the explanations given about...

Mr. Dupras: Mr. Chairman, I have a supplementary question, if the member from Saint-Hyacinthe will allow it.

Mr. Wagner: Yes.

Mr. Dupras: I understood that the number was 978 in 1973 and 956 in...

[Text]

M. Gérin-Lajoie: Huit cent soixante-dix-huit.

M. Dupras: Ah! Excusez-moi, c'est parce que vous aviez dit 978.

M. Gérin-Lajoie: Je m'en excuse; 878 et maintenant 956.

M. Dupras: D'accord.

M. Wagner: Comme le président a mentionné tout à l'heure que 1 ou 2 raisons expliquaient en partie le roulement assez spécial à l'intérieur de l'ACDI, est-ce que vous consentiriez à remettre aux membres du Comité le rapport qui a été remis à l'ACDI par *Price Waterhouse* à la suite de leur étude?

M. Gérin-Lajoie: Le rapport en question, monsieur le président, est un rapport qui a été fait à l'administration de l'Agence et on comprendra que c'est un document de travail interne, non destiné à la consommation publique. C'est d'ailleurs un rapport qu'on ne peut pas considérer comme final, c'est le résultat d'une étude à un stade donné; les consultants continuent de travailler avec nous en ce moment-ci et il serait totalement, je pense, injuste pour ce personnel de l'Agence de rendre public un document qui est à la fois administratif et incomplet.

M. Wagner: Monsieur le président, je me permets de différer d'opinion avec le président et je sais que les membres de mon Comité le feront en même temps. Je pense que c'est un rapport extrêmement important et je vois de mes collègues d'en face qui me font signe qu'ils sont d'accord. C'est un rapport extrêmement important et qui touche au fonctionnement d'un des secteurs les plus essentiels du gouvernement, qui implique des sommes extrêmement considérables. De plus, vu le malaise confirmé par le président lui-même, je pense qu'il est indispensable que ce premier rapport de *Price Waterhouse* soit remis aux membres de ce Comité afin que nous puissions l'évaluer en regard des déclarations du président de l'ACDI, en regard d'autres renseignements que nous avons, nous aussi à titre confidentiel, et afin que nous puissions en arriver à nos propres conclusions là-dessus.

Je ne pense pas que, dans ce domaine-là, la direction de l'ACDI doive se placer au-dessus de la Commission parlementaire et du Parlement.

M. Gérin-Lajoie: Monsieur le président, je veux bien assurer le député de Saint-Hyacinthe que je ne désire absolument pas me placer au-dessus du Comité parlementaire et du Parlement; je pense avoir signalé, ou du moins j'ai voulu signaler clairement que le document en question est un document de travail et je suis sûr que le député de Saint-Hyacinthe, est lui-même, étant donné sa longue expérience des affaires publiques, pleinement conscient que des documents de travail internes de quelque ministère que ce soit, ne se prêtent généralement pas à la diffusion publique. Ce sont des documents, je dis bien, de travail qui ne font état que de certains éléments de la réalité et qui, par conséquent, prêteraient aux interprétations les plus mal fondées, s'ils étaient rendus publics hors de contexte.

M. Wagner: Alors, monsieur le président, j'insiste pour que ce document soit déposé entre les mains des membres du Comité.

Le président: Je dois vous dire, monsieur Wagner, qu'il faudrait que cela soit fait sous forme de proposition.

[Interpretation]

Mr. Gérin-Lajoie: Eight hundred and seventy-eight.

Mr. Dupras: Oh, I am sorry. It was because you said 978.

Mr. Gérin-Lajoie: Excuse me, it was 878. It is now 956.

Mr. Dupras: I see.

Mr. Wagner: Since Mr. Gérin-Lajoie alluded to one or two reasons partially explaining the particularly high turnover rate within CIDA, would you agree to tabling for the members of the Committee the report submitted to CIDA by *Price Waterhouse* following their investigation?

Mr. Gérin-Lajoie: The report you are referring to, is a report on the agency management and you realize that is an internal working document not intended for the public. Nor has it reached the final stage, the findings of the inquiry up until a particular point only are contained; the consultants are still working on this and, in my opinion, it would be quite unfair for the agency's staff to make such a document public since it is both incomplete and was intended only for administration.

Mr. Wagner: Mr. Chairman, allow me to express my disagreement with the Chairman of CIDA. I know that the other members of the committee will go along with me. This is an extremely important report and I see from the reaction of my colleagues opposite that they agree with me. Because of its importance and its examination of the operation of one of the most essential sectors of government involving great amounts of money and in view of the uneasiness confirmed by the President himself, I think it is vital for this report to be made available to members of the committee so that we may be able to assess it along with the statements of Mr. Gérin-Lajoie and taking into account any other confidential information which we may be party to so that we can make our own conclusions on this.

I do not think that in such an affair CIDA management has any right to set itself above a parliamentary committee and parliament itself.

Mr. Gérin-Lajoie: Mr. Chairman, let me assure the member for Saint-Hyacinthe that I have absolutely no intention of setting myself above a Parliamentary committee and Parliament. I thought I had made it clear that this is a working paper and I am sure that the member for Saint-Hyacinthe realizes, from his long experience in public affairs, that internal working documents, whatever their source may be, do not lend themselves to public study. As I said, they are working documents that contain only elements of the total picture which means they could be used for completely justified interpretations if they were made public out of context.

Mr. Wagner: Mr. Chairman, I insist that this document be tabled for the members of the Committee.

The Chairman: In that case, you have to formulate this as a motion.

[Texte]

• 1010

M. Wagner: Alors, monsieur le président, j'insiste pour que ce document soit déposé entre les mains des membres du Comité.

Le président: Je dois vous dire, monsieur Wagner qu'il faudrait que cela soit fait au moyen d'une proposition.

M. Wagner: Alors, je fais la proposition à cet effet-là.

Le président: Est-ce qu'il y a quelqu'un pour appuyer?

Mr. Walker: Mr. Chairman, is this a document that is already in evidence? Is this not a study that is being made now?

The Chairman: The member for Saint-Hyacinthe refers to a document, or that is my understanding anyway, which is what I might call a progress report, a document placed in our hands in the course of a study which, as I said, has not been completed.

Mr. Walker: That was my understanding. Mr. Chairman, we are getting into an area here of production of papers. There have been debates in the House on this very subject. I really think, and I hope my colleague, Mr. Wagner, might agree, that this preliminary report—is it not a little premature at this stage?

I feel that your motion could well be entertained and perhaps debated when the final report is ready. But to make a decision on a final report on the basis of a progress report, I am afraid I just do not see the usefulness of an exercise such as that right now.

The Chairman: Do other members want to speak on this matter? Mr. Brewin.

Mr. Brewin: Mr. Chairman, I am a little puzzled as to how to react to this motion. I am entirely friendly to CIDA and all its purposes, but I cannot quite see the necessity for keeping this document secret. If there is some good reason why it should be secret, I would like to hear it. If not, and in the general pursuance of what I think is the importance of having full investigation of the operations of government, I must feel bound to support the motion.

Le président: Ce n'est pas absolument essentiel, mais enfin.

Monsieur Dupras.

M. Dupras: Monsieur le président, mon intérêt porte énormément sur la gestion de l'Agence et il me semble que de plus en plus le Parlement exerce de moins en moins d'autorité sur l'Agence; des sommes fabuleuses sont investies chaque année, \$600 millions en 1973, et il semble exister des malaises qui sont difficiles à cacher. Un rapport a été préparé par Price-Waterhouse, l'étude a été demandée par l'Agence, une somme assez importante a été investie pour que ce rapport soit préparé et j'estime qu'il est absolument légitime que nous, qui avons à répondre des sommes d'argent qui sont dépensées ou déboursées par le gouvernement canadien, ayons un tel document en main, monsieur le président.

Le président: Monsieur Pelletier.

M. Pelletier (Sherbrooke): Monsieur le président, je pense que l'ACDI est devenue un État dans un État et on ne sait pas trop ce qui se passe. Je suis entièrement d'accord avec le député de St-Hyacinthe. On dit qu'il y a un malaise, cela est évident et c'est connu. Je pense que même si c'est un document préliminaire, s'il pouvait clarifier la situation, il devrait nous être remis sans délai.

[Interprétation]

Mr. Wagner: I insist that this document be filed with the Committee.

The Chairman: You would have to make a motion to that effect.

Mr. Wagner: Very well, I move that the document be filed with the Committee.

The Chairman: Who will second it?

M. Walker: S'agit-il d'un document qui a déjà été déposé? Ne s'agit-il pas d'une étude que l'on fait actuellement?

Le président: Le député de Saint-Hyacinthe fait allusion à ce que j'appellerai un rapport provisoire, du moins, c'est ainsi que je le comprends, c'est-à-dire, à un document qui a été déposé avec nous et qui fait partie d'une étude qui n'a pas été terminée.

M. Walker: C'est ainsi que je l'ai compris. Il y a déjà eu des débats à la Chambre concernant la présentation de documents. Serait-il prématuré que de demander la présentation de ce rapport préliminaire maintenant?

Il y aura lieu, je pense, de considérer votre motion une fois que le rapport définitif sera prêt. Mais, je vois mal l'utilité de prendre une décision concernant un rapport définitif en se basant sur le rapport préliminaire.

Le président: Y a-t-il d'autres membres du comité qui aimeraient faire des remarques? Monsieur Brewin.

M. Brewin: Je ne sais trop comment réagir. J'appuie pleinement l'ACDI, mais je vois mal pourquoi ce document devrait être confidentiel. S'il y a une bonne raison pour cela, j'aimerais la connaître. Sinon, je dois appuyer la motion, étant donné l'importance que j'accorde à l'examen détaillé du fonctionnement du gouvernement.

The Chairman: It is not really necessary.

Mr. Dupras.

Mr. Dupras: I am especially interested in the management of CIDA, and it would seem to me that Parliament has less and less control over this organization. Huge sums of money are invested in it every year, for example, \$600 million in 1973, and there would appear to be difficulties which are difficult to cover up. Price-Waterhouse prepared a report, CIDA itself asked that this study be carried out, and a fairly large sum of money was invested in the preparation of the report. We are responsible for money spent or paid out by the Canadian government, and I therefore think it only fair for us to have access to such a document.

The Chairman: Mr. Pelletier.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): As I see it, CIDA has become a kind of state within a state, and nobody seems to know quite what is going on. I agree completely with the hon. member from Saint-Hyacinthe. It is obvious that problems do exist, as has been mentioned. Even if we are dealing here with a progress report, it should be tabled with this Committee without any further delay, if it could throw some light on this situation.

[Text]

The Chairman: Mr. Rowland.

Mr. Rowland: Mr. Chairman, one of the more compelling reasons for maintaining the confidentiality of internal documents is in order to protect the public servants who normally prepare them, so that they can give frank and full advice to their ministers. That is what I am told.

I am not entirely impressed by that argument. But a document which is prepared by an outside consultant at the expense of the government is not something which will reflect upon the confidence and the opinions of the public servants. By making it public you in no way compromise their abilities to advise their ministers as frankly as they might wish. I see no reason why this particular document should not be placed before this Committee, especially a committee like this which operates more than any other committee of the House of Commons on the basis of some kind of consensus.

The Chairman: Mr. Munro.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Mr. Chairman, I do not propose to delay the vote on this particular motion, but I shall be speaking along these lines in support of this particular motion later in the hour, if my turn shows up.

• 1015

The Chairman: Mr. Danson.

Mr. Danson: Mr. Chairman, because we are intensely interested in the work of CIDA and admire it so much, we also share concerns with their difficulties. I would be most interested in the report of Price Waterhouse, unless Mr. Gérin-Lajoie could indicate to us some reason why it might be detrimental to have this report at this time.

Mr. Gérin-Lajoie: Mr. Chairman, I would like to offer these observations: of course, I shall stand by the wishes of the Committee, that goes without saying. I would like to mention that the work of consultants in a case like this, and in this particular instance it is a fact, includes not only recommendations, not only observations by the consultants that have made the study, but they show also reports of interviews which have been conducted with the staff of the agency. Such interviews are always conducted with the understanding that full confidentiality will be preserved. If this assumption were not made it is obvious, I think, that people would be less open, less frank in making their statements, in making their observations to the persons conducting the interviews.

This is really the point that worries me somewhat at this stage. I would like to be and to appear to be both of them, very open with the members of the Committee and very forthcoming, and I would like to put at your disposal every possible information, whether in writing or otherwise, that may help your Committee in conducting its study of the operations of CIDA.

Naturally, I have indicated only too briefly in my opening remarks the importance I attach and we in CIDA attach to the work of this Committee. Canadian co-operation in international development should be an involvement of the Canadian people, not just of a group of civil servants. We in CIDA certainly welcome very heartily the increased interest shown by the members of the Committee. I wish it to be very clear that the only reason for my showing some hesitation to place the document in front of you until you have really decided to ask for it, is to protect the confidentiality of statements that have been made by members of our staff.

[Interpretation]

Le président: Monsieur Rowland.

M. Rowland: Une des raisons les plus importantes pour laquelle on insiste sur la confidentialité de documents internes est de protéger les fonctionnaires publiques qui les préparent, pour qu'ils puissent donner des conseils francs au ministre. C'est ce qu'on m'a dit.

Ce n'est pas un raisonnement qui m'impressionne. Cependant, un document qui est préparé par des conseillers de l'extérieur aux dépenses du gouvernement ne va pas refléter sur la confiance et les opinions des fonctionnaires publiques. En leur rendant public, vous nous compromettez de quelque façon que ce soit leurs capacités de conseiller leurs ministres d'une façon franche et ouverte. Je ne vois pas pourquoi ce document particulier ne soit pas déposé avec le comité, surtout dans le cas d'un comité comme le nôtre lequel, plus encore que les autres comités de la Chambre, fonctionne en se basant sur l'accord général de tous les membres du comité.

Le président: Monsieur Munro.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je ne cherche pas à retarder la mise aux voix de cette motion particulière, étant donné que je vais appuyer cette motion plus tard au cours de la réunion, si l'occasion se présente.

Le président: Monsieur Danson.

M. Danson: Monsieur le président, comme nous nous intéressons beaucoup au travail de l'ACDI et que nous l'admirons tellement, nous partageons également ses inquiétudes. Je serais extrêmement intéressé par le rapport de Price Waterhouse sauf si M. Gérin-Lajoie me disait pourquoi cela pourrait pour le moment poser certaines difficultés.

M. Gérin-Lajoie: Monsieur le président, j'aimerais faire les remarques suivantes: Il est évident que je me plierai finalement aux désirs du Comité. J'aimerais faire remarquer que le travail des conseillers dans un cas comme celui-ci représente non seulement des recommandations, des observations de leur part mais également des rapports d'entrevues avec le personnel de l'agence. Ces entrevues sont toujours menées étant convenu que les résultats devraient en rester confidentiels. Si l'on ne donnait pas cela pour acquis, je crois qu'il est certain que ces personnes seraient moins disposées à répondre franchement et à faire des observations devant ceux qui les interrogent.

C'est en fait cela qui m'inquiète pour le moment. J'aimerais me montrer aux membres du Comité très coopérant et tout à fait disposé à leur fournir toutes les informations nécessaires, par écrit ou autrement, pour qu'ils étudient les activités de l'ACDI.

Naturellement, je n'ai mentionné que trop rapidement dans mon introduction l'importance que l'attache au travail de votre Comité. La coopération canadienne au développement international devrait être le fait de tout le peuple canadien; et non pas seulement d'un groupe de fonctionnaires. A l'ACDI nous accueillons certainement très favorablement cette recrudescence d'intérêt manifestée par les membres du Comité. Je voudrais qu'il soit tout à fait clair que si j'ai quelques hésitations à déposer ce document, c'est seulement pour protéger le caractère confidentiel des déclarations faites par certains membres de notre personnel.

[Texte]

Mr. Danson: Is it possible, Mr. Gérin-Lajoie, to isolate those areas? I can understand the need for confidentiality so that the people reporting to the consultants can speak freely. Is it possible to isolate those portions of the report, or is there a portion of the report that has conclusions, recommendations and general reviews? Are they a continuing part of the report? I do not want to sound like Watergate, because we want people to be able to feel free to report to such groups, but is it possible to isolate that portion?

Mr. Gérin-Lajoie: Actually, Mr. Chairman, the answer is yes, in that the consultants have submitted to us their observations and recommendations in a way that is separate from the testimony. Indeed, I would welcome a suggestion like the one you implied, that we submit what the consultants themselves would consider to be their report, separate from what we might call, in the real inquiry testimonies or supporting material.

The Chairman: I think, Mr. Danson, that we should give all the members who want to speak on this motion . . .

• 1020

Mr. Danson: I would like to draw attention to that portion, because I think it is rather significant. I do not know if it would be acceptable to Mr. Wagner and the other members of the Committee, but if we had the observations and conclusions of the Price Waterhouse report, without the whole body of the testimony, we could deal with one at a time. If we find that is satisfactory we might, after seeing it, make a decision about whether or not we want to ask for the rest of the report in the future.

Mr. Wagner: How could we reach the conclusion that the conclusions of Price Waterhouse are accurate if we do not have the observations?

Mr. Danson: I think we would be able to have a better idea about that after seeing the report.

Le président: M^{lle} Bégin, M. Macquarrie ensuite.

Mlle Bégin: Monsieur le président, j'ai fait le même raisonnement et selon moi, quand il s'agit d'une étude sur le personnel, il faut en respecter le caractère confidentiel, par ailleurs, ce même comité a découvert un roulement de personnel extrêmement significatif et beaucoup plus important en fait d'argent au ministère de la Défense nationale mais nous n'avons même pas pensé à exiger que ce ministère fasse son travail et commande une telle étude. Selon moi, M. Gérin-Lajoie nous a expliqué leur prise de responsabilités, ils ont commandé une étude, elle n'est pas terminée. Je me demandais si le député de Saint-Hyacinthe accepterait ce que mon collègue vient d'ébaucher c'est-à-dire que les propositions faites à la suite d'études soient déposées au Comité pour qu'il les examine, ce qui est notre travail me semble-t-il en tant que parlementaire au lieu de nous intéresser à des interviews internes de personnel, notre travail doit être positif et non se limiter à la recherche de scandales éventuels ou d'incidents qui n'ont pas lieu.

[Interprétation]

M. Danson: Est-ce qu'il est possible, monsieur Gérin-Lajoie, d'isoler ces sections? Je comprends qu'il est nécessaire de garder les propos de ces personnes confidentiels afin qu'ils puissent s'exprimer en toute liberté devant les conseillers. Est-il possible alors d'isoler ces portions précises des rapports, ou y a-t-il une section du rapport dans laquelle on pourrait trouver les conclusions, les recommandations et le résultat d'étude générale? Est-ce que les entrevues font partie intégrantes du rapport? Je ne voudrais pas faire penser à Watergate, car nous voulons certainement que les gens se sentent libres de s'exprimer devant de tels groupes, mais est-il possible de séparer cette portion du reste?

M. Gérin-Lajoie: Oui, monsieur le président, nous le pouvons car les conseillers nous ont soumis leurs observations et recommandations d'un côté et les témoignages d'un autre. J'accepte volontiers la proposition que vous suggérez et qui consiste à présenter ce que les experts conseils considéreraient comme le rapport, qui est distinct de ce que nous appelons l'enquête même, les témoignages ou les documents à l'appui.

Le président: Monsieur Danson, nous devrions donner à tous les députés qui veulent parler au sujet de cette motion . . .

M. Danson: J'aimerais attirer votre attention sur ce point qui est très important à mon avis. Je ne sais pas si M. Wagner ou les autres membres du Comité sont d'accord, mais si nous avions des observations et des conclusions du rapport Price Waterhouse, même sans la section des témoignages, nous pourrions pour suivre. Nous pourrions, après ces études, prendre de décision de demander que le reste du rapport nous soit ou non remis.

M. Wagner: Comment pouvons-nous établir que les conclusions du rapport Price Waterhouse soient exactes, si nous n'examinons pas les observations.

M. Danson: Nous serons en mesure de le faire après avoir vu le rapport.

The Chairman: Miss Bégin, followed by Mr. Macquarrie.

Miss Bégin: Mr. Chairman, I have done the same reasoning, and I am of the opinion that, in a study concerning personnel, one has to respect the confidentiality of the study. On the other hand, this same Committee has noticed a staff turnover which is very impressive and, in terms of money, more significant than at the National Defence Department where we did not see fit to ask the department to do its work and entertain such a study. I think that Mr. Gérin-Lajoie has well explained the responsibility of the agency in ordering such a study which is not yet terminated. Would the member for Saint-Hyacinthe accept my colleagues suggestion that the proposals made following the study be referred to the Committee for examination. It is our tudy as Parliamentarians to do so instead of devoting our time to know the result of internal staff interviews. I believe our work should be positive and not restricted to the search of eventual scandlas, incidents that did not take place.

[Text]

The Chairman: Mr. Macquarrie.

Mr. Macquarrie: I would preface my comments by indicating that I am a long time enthusiast for CIDA and for the External Air Office that was its predecessor. But I am little disturbed that if a preliminary report should not be released it would be better to release an expurgated version of that document. I am a little concerned about the expurgation suggestion. Surely we are not contemplating such terrible recrimination and retribution that those people who honestly made an appraisal of an institution would stand in fear and trembling. I think we had better ask for the document so that we can make the fullest possible appraisal and so that no shadow stands over this splendid organization.

Le président: Monsieur Gendron.

M. Gendron: Monsieur le président . . .

Le président: Je demanderais aux députés de faire des commentaires très concis.

M. Gendron: Est-ce que j'aurais une toute autre réputation, monsieur le président?

Le président: Non, cela ne s'applique pas à vous en particulier, monsieur Gendron.

M. Gendron: Monsieur le président, je voulais savoir si cette enquête n'a eu pour objet que d'étudier les problèmes de mobilité et de personnel ou si les programmes concernés étaient aussi inclus dans cette étude?

Mé Gérin-Lajoie: Les programmes n'entraient pas dans le cadre de l'étude, il s'agissait simplement d'étudier la question de mobilité du personnel et d'en analyser les causes. C'était le seul but de l'enquête et les travaux à l'heure actuelle ne porte, que sur cet aspect de la question.

The Chairman: Mr. Walker.

Mr. Walker: Mr. Chairman, I would just like to make this one point, if I could. My total concern is the content of the interviews that the interviewer may have had with members of the staff. I have no idea how they were conducted, but I can imagine, if we think the turnover is bad now, it might be greatly increased if those interviews consisted of an interviewer's asking a person what he thought about his Program Director and he said, "He has got a hole in his head. He does not know what he wants. I do not why he is in that particular job", and then the person's name was mentioned in these reports. I cannot think of anything that would destroy morale in a department more than setting person against person and making it public knowledge.

• 1025

Certainly if the report is a review of the plans and the programs and the general administration of CIDA, that is one thing. But if we are in fact going to have a publication where John Smith is talking about people he has to work with every day and he has been asked for an honest assessment of their capabilities, and he says it, and that becomes public knowledge, if you were concerned, Mr. Wagner, about the turnover now, I suggest the turnover will be double that kind of turnover, and very, very destroying.

[Interpretation]

Le président: Monsieur Macquarrie.

M. Macquarrie: Je dois dire tout d'abord que je suis depuis longtemps un admirateur de l'ACDI et du Bureau de l'aide extérieure, son prédécesseur. La suggestion qu'on puisse obtenir au lieu d'un rapport intérimaire, une version épurée, me trouble un peu. On ne s'attend certainement pas à ce que les personnes qui ont fait un travail d'évaluation d'une institution nous fasse connaître des récriminations telles que leurs auteurs vivraient maintenant dans la crainte que cela soit dévoilé. Il nous faudrait, je crois lire le document pour mieux l'apprécier et pour qu'aucun doute ne plane sur cette magnifique organisation.

The Chairman: Mr. Gendron.

Mr. Gendron: Mr. Chairman . . .

The Chairman: I would ask the members to make very concise remarks.

Mr. Gendron: Do I have such a reputation, Mr. Chairman?

The Chairman: No, this remarks does not apply to you in particular, Mr. Gendron.

Mr. Gendron: Mr. Chairman, did this inquiry have for an object to study the problems of personnel mobility or the programs of the agency also included.

Mr. Gérin-Lajoie: The programs were not part of the study, only the question of personnel mobility and an analysis of the causes. They were the only objective of this inquiry and the activities pursued at this moment bear only on this aspect of the question.

Le président: Monsieur Walker.

M. Walker: Monsieur le président, j'aimerais soulever un point. Je me préoccupe du contenu des entrevues que les experts-conseils ont eues avec les membres de votre personnel. Je ne sais pas comment ces entrevues se sont passées, mais je puis imaginer, si le roulement est aussi rapide actuellement, qu'il s'en trouvera augmenté dans le cas où l'interviewer aurait demandé par exemple à une personne ce qu'il pensait de son directeur des programmes et qu'il a répondu: «Il en a trop dans la tête. Mais c'est parce qu'il veut. Je ne sais pas pourquoi on lui a donné ce poste», et que le nom de la personne de l'employé soit ensuite mentionné dans les rapports. Je ne connais rien qui fasse baisser le moral davantage dans un ministère que d'indisposer un membre du personnel contre un autre au vu et au su de tous.

Que le rapport consiste en une étude des plans et des projets et un exposé de l'administration générale de l'ACDI, c'est une chose. Mais s'il s'agit d'un rapport dans lequel un tel parle de ceux avec qui il travaille tout les jours, et si cette personne donne une évaluation honnête des capacités de ses collègues, et si on rend ce rapport public, le roulement de personnel qui vous inquiète déjà, monsieur Wagner, redoublera et créera une situation nuisible à l'extrême.

[Texte]

If names can be bleeped, if you can bleep out or blank out the names in a report, that is fine. Then nobody knows who is saying what. This is my very real concern about the morale of the staff at CIDA, if names were to come out, particularly when I presume that when they were interviewed they were told: "This is entirely confidential. Say whatever you want, and that is fine." I see a very, very bad thing if names are mentioned in this at all.

The Chairman: Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: Mr. Chairman, my good friend Mr. Walker has expressed an opinion with which I cannot agree. The logic of it escapes me somehow or other. If the witnesses are giving evidence in confidentiality—I understand the President has already seen this report—who is it confidential from? Surely it will be a protection for this witness to be able to be certain that members of Parliament are possibly going to take his side, if he is critical of his management, rather than have it an "in house" operation where only the senior staff and the President of the organization see it. The logic of the argument escapes me entirely.

Mr. Walker: And our confidence in the officials at CIDA.

Mr. McKinnon: Presumably if we were utterly confident, we would have been against them having this report done. I do not know if we ever asked, or whether we approved of PriceWaterhouse being brought into it or not. But they are investigating it, I think certainly on behalf of the people we have a right to see it.

The Chairman: Mr. Crouse.

Mr. Crouse: Mr. Chairman, having seconded Mr. Wagner's motion, I feel that we should as a Committee have a right to study the document that has been prepared by PriceWaterhouse. I read on page 14 of the report by the Chairman that CIDA has financed dams, nuclear plants, geological surveys, hydro electric plants, transmission lines, rural electrification and other energy projects. Consequently there may be some disagreement within CIDA as to the right course being followed in certain countries. If this has been expressed by members of the staff who are public servants, who are on government payroll, then I think we, as a Committee, should have a right to know this and to know their views. We would certainly be getting first-hand information if we had an opportunity to study this document.

Mr. Gérin-Lajoie: I would like to say that this is not the nature of the document. The document has to do with problems of personnel administration, and not the substance of our projects and programs. As I said, my only concern is that if this report is made public, I am sure it will hamper the pursuance of the work. Not only would there be a risk of being unfair to some people who have given some information, whether their names are mentioned or not, because by implication it is very often easy to identify persons without the names appearing in print in the document, but also I am concerned with the action that has to be taken within the agency. I have already set up a committee of my nice-president of administration, my nice-president of bilateral programs and my Director of Personnel to see how some of the recommendations that already emerged can be implemented and how we should proceed and what steps we should take to improve this situation. I do not want to make this appear too dramatic

[Interprétation]

C'est très bien si vous ne nommez pas les personnes dans le rapport. Mais c'est la morale de l'ACDI qui me préoccupe, et surtout ce qui va se produire si des noms se rendent publics alors qu'on a dit aux personnes concernées qu'ils pourraient dire tout ce qu'ils voulaient, parce que tout était confidentiel. Ce serait une bien mauvaise chose si quelque nom que ce soit était mentionné.

Le président: Monsieur McKinnon.

M. McKinnon: Je ne suis pas d'accord avec M. Walker. Je n'arrive pas à saisir la logique de ces remarques. Si les témoins donnent des témoignages confidentiels et j'ai cru comprendre que le président avait déjà vu ces rapports, à qui cache-t-on la nature confidentielle de ces témoignages? Il serait sûrement préférable pour le témoin de savoir que certains députés vont peut-être le défendre, surtout s'il critique l'administration. Ce serait mieux d'agir ainsi que d'en faire une étude interne à laquelle seul les cadres et le président de l'organisme auront accès. Je ne comprends pas ce raisonnement.

M. Walker: Il s'agit également de notre confiance en les fonctionnaires de l'ACDI.

M. McKinnon: Je suppose que si nous avons pleinement confiance en ces fonctionnaires, nous n'aurions pas été en faveur de ce rapport. Je ne sais pas si nous avons posé des questions à ce propos, ou si nous avons approuvé l'inclusion du rapport Price Waterhouse; mais si on enquête, je pense que nous avons le droit de voir cette étude au nom de nos électeurs.

Le président: Monsieur Crouse.

M. Crouse: Maintenant que nous avons appuyé la motion de M. Wagner, je pense que, en tant que comité, nous avons le droit d'étudier le document qui a été préparé par Price Waterhouse. A la page 14 du rapport, on lit que l'ACDI a financé des barrages, des centrales nucléaires et hydro-électriques, des études géologiques, des lignes de télécommunication, des projets d'électrification ruraux, et d'autres projets dans le domaine de l'énergie. Par conséquent, il se peut qu'il y ait des désaccords à l'intérieur de l'organisme quant aux mesures à adopter dans certains pays. Si une telle opinion a été exprimée par des membres de l'organisme qui sont fonctionnaires, je pense que nous avons le droit de le savoir. Nous aurions certainement des renseignements de première main si nous pouvions étudier ces documents.

M. Gérin-Lajoie: J'aimerais vous faire remarquer que telle n'est pas la teneur du document. Le document examine nos problèmes dans le domaine de l'administration du personnel, et ne concerne pas le projet et le programme. Comme je l'ai dit, la seule chose qui me préoccupe, c'est la répercussion que la publication de ce rapport pourra avoir sur le travail accompli par notre organisme. Tout d'abord, il y a le risque qu'on soit injuste à l'égard de ces employés qui donnent des renseignements, qu'il soient nommés ou pas, étant donné qu'il est souvent facile de les identifier même si les noms ne paraissent pas. Les mesures adoptées à l'intérieur de l'organisme me préoccupent également. J'ai déjà établi un comité qui comprend un vice-président chargé de l'administration, un vice-président chargé des programmes bilatéraux, et d'un directeur du personnel, afin d'étudier la mise en œuvre des recommandations que nous avons pu identifier jusqu'ici et de songer aux mesures que nous devrions adopter afin d'améliorer la situation.

[Text]

but I have a very strong feeling that this work would be hampered. That is my only preoccupation.

The Chairman: Mr. Dupras.

• 1030

Mr. Dupras: Mr. Chairman, the more we prolong this debate on the withholding of the report, the more we are going to excite curiosity in the country. I am not speaking for the others but my intentions are very honourable in seeking information as to what is contained in the report. Speaking as a member of the steering committee, Mr. Chairman, perhaps the steering committee could have a look at it and weigh the confidentiality of the report and make a report to the Committee before we table the entire report.

Le président: Monsieur Pelletier.

M. Pelletier (Sherbrooke): Monsieur le président, Gérin-Lajoie vient de nous dire qu'il y a quatre personnes qui font partie d'un comité spécial. Pourrions-nous connaître les noms de ces personnes-là?

M. Gérin-Lajoie: Le vice-président, programmes bilatéraux, Jacques Gérin; le vice-président à l'administration, Clement Hobbs; le directeur du personnel, Jacques Noël. Ce sont les trois personnes qui font partie du comité interne de l'Agence.

M. Pelletier (Sherbrooke): Comité interne qui va étudier quoi?

M. Gérin-Lajoie: Qui va étudier les recommandations et qui va proposer au président les gestes concrets à poser pour améliorer la situation.

The Chairman: Mr. Brewin.

Mr. Brewin: Mr. Chairman, in view of the discussion, I would like to make an amendment which would be that we ask the president of CIDA to submit this to our steering committee and that the steering committee look at it and if they think it would be harmful to publish it, they can so decide and report back to the Committee. If they think it that would do no harm and that indeed the public and the Committee are entitled to the report, then they can decide affirmatively to see the report. So, I would like to move that by way of amendment to the motion.

Mr. Gérin-Lajoie: Mr. Chairman, I would like to agree entirely with the proposal. If it is the wish of the committee, I shall very willingly offer to do it.

Le président: J'aimerais entendre les commentaires de M. Wagner, sur cette question.

M. Wagner: Oui, je pense que c'est une solution très sage pour éviter les difficultés qu'on anticipe. Si ce rapport peut être déposé entre les mains du comité directeur, celui-ci l'examinera et décidera s'il faut le rendre public au Comité.

Mr. Walker: Just on a point of information, I take it that whatever recommendation the steering committee come up with, that is what will be done. Or do they refer their decision to this full Committee?

The Chairman: This matter will have to be referred to the whole Committee.

[Interpretation]

Sans vouloir dramatiser, je dois vous dire que j'ai bien l'impression que nous aurions de la difficulté à accomplir notre tâche si le rapport était rendu public. C'est la seule chose qui me préoccupe.

Le président: Monsieur Dupras.

M. Dupras: Plus on prolonge ce débat autour du refus de communiquer ce document, plus on excite la curiosité de la population. Je ne parle pas au nom de tout le monde, mais mes intentions sont honnêtes quant à mon désir de savoir quelle est la teneur de ce rapport. En tant que membre d'un comité directeur, je pense que ce dernier devrait étudier l'aspect confidentiel du document avant que le rapport ne soit déposé.

The Chairman: Mr. Pelletier.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): Mr. Gérin-Lajoie has just told us that he has established a special committee made up of four people. Could we have the names of these four people?

Mr. Gérin-Lajoie: Mr. Jacques Gérin, Vice-President, Bilateral Programs; Mr. Clement Hobbs, Vice-President, Administration; and Mr. Jacques Noël, Director of Personnel. These are the three people making up the internal committee.

Mr. Pelletier (Sherbrooke): What is this internal committee going to study?

Mr. Gérin-Lajoie: It is going to study the recommendations which have been made and will propose to the President the steps to take in order to improve the situation.

Le président: Monsieur Brewin.

M. Brewin: J'aimerais proposer un amendement selon lequel le président de l'ACDI devrait communiquer ce rapport à notre Comité directeur qui l'étudierait. Si les membres du Comité pensent qu'il serait nuisible de le rendre public, ils pourront le dire autant au Comité. Si, cependant, ils sont d'avis qu'il ne serait pas nuisible de le rendre public, et que le public et le Comité ont le droit d'avoir accès à ce rapport, ils peuvent adopter une décision affirmative. Voilà donc l'amendement que j'aimerais proposer.

M. Gérin-Lajoie: J'appuie cette proposition, et j'ai le plaisir de communiquer leur rapport au comité directeur si c'est le désir de ce comité.

The Chairman: I should like to hear what Mr. Wagner has to say about this matter.

Mr. Wagner: I think it would be a very good way to avoid creating any further problems. A copy of the report could be filed with the steering committee, which will examine it and decide whether or not it should be made public.

M. Walker: La décision du Comité directeur est-elle adoptée automatiquement, ou a-t-on besoin de l'approbation du Comité plénier?

Le président: La décision finale sera prise par le Comité plénier.

[Texte]

Mr. Walker: Thank you.

The Chairman: Is it the wish of the Committee that this document be given to the Clerk so that it be studied at the next meeting of our steering committee, which I hope will be in the near future?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Let us carry on with our question period now. The next questioner is Mr. Danson.

Mr. Danson: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Gérin-Lajoie, I am particularly interested in the proposed initiatives on aid to the areas that are freed by independence movements in southern Africa and wondered to what extent the agency has explored this situation. Has it had personnel on the ground, and to what extent do you think you can fulfill this role? I am particularly interested, following the testimony of Doctor Neto before the Committee last week, I guess it was, that the primary need in the liberated areas is in agriculture, in how you feel that your agency can best fulfill this role. What preparations have you made, what is your assessment of the needs, and our ability to supply those needs?

Mr. Gérin-Lajoie: Mr. Chairman, we have not made any assessments of the needs. The Canadian government through CIDA offers some help—financial, I assume—to people in liberated areas of territories of European countries in Africa or areas near the liberated ones where people from the liberated areas happen to be.

Actually proposals have been made to us through nongovernmental organizations. At this stage we have had one formal request which has come from the Canadian Council of Churches. It is a proposal for a grant by CIDA on a matching basis with moneys collected by the Canadian Council of Churches with the intentions that the money be sent to the World Council of Churches which has its secretariat and seat in Geneva. It would be required to help the World Council of Churches in carrying out its program of aid to people in liberated areas or areas near the liberated ones of territories of European countries in Africa.

This is to my knowledge the only specific request we have had although there have been informally, and not within the framework of our operations, suggestions that other nongovernmental organizations in Canada might make similar requests to CIDA. So the program of the World Council of Churches would have to do with health and education.

Mr. Danson: There would be no CIDA personnel involved directly *per se*. It would be the supplying of funds to nongovernmental agencies such as OXFAM, World Council of Churches and people of that nature.

Mr. Gérin-Lajoie: That is the situation at the present time. However, Mr. Chairman, I must say that if we were to provide significant grants in numbers and in dollar terms, we would seriously consider sending some of our staff to examine the situation on the spot to determine that our aid really reaches the people for whom it is intended and is used for the purposes for which it is intended. Although we do not do it at present because we do not yet provide such grants, we would probably do it in the future.

[Interprétation]

M. Walker: Merci.

Le président: Est-ce le désir du Comité que ce document soit remis au greffier, pour qu'on puisse l'étudier à la prochaine réunion du Comité directeur qui aura lieu bientôt j'espère?

Des voix: D'accord.

Le président: Passons donc aux questions. M. Danson a la parole.

M. Danson: Merci, monsieur le président.

Monsieur Gérin-Lajoie, je m'intéresse surtout à l'aide qu'on propose d'accorder aux régions d'Afrique australe qui ont été libérées par des mouvements de libération. Dans quelle mesure l'organisme a-t-il exploité cette situation? Y trouve-t-il des membres de votre Organisation, et pensez-vous que vous allez pouvoir jouer un rôle utile là-bas? Je me rapporte surtout aux témoignages du docteur Néto, qui a comparu devant le Comité la semaine dernière, et qui nous a dit que les régions libérées avaient surtout besoin d'assistance dans le domaine de l'agriculture. Selon vous, comment votre organisme peut-il accomplir cette tâche? Comment avez-vous préparé et comment avez-vous évalué les besoins et vos moyens d'y répondre?

M. Gérin-Lajoie: Monsieur le président, nous n'avons pas fait d'évaluation des besoins. Le gouvernement canadien par l'intermédiaire de l'ACDI, a offert une certaine aide, financière je suppose, aux personnes résidant dans les secteurs libérés des territoires européens en Afrique ou dans les régions avoisinantes où vivent des gens de ces secteurs libérés.

En réalité, les propositions que nous avons reçues nous sont parvenues d'organisations non gouvernementales. Nous n'avons reçu, jusqu'à maintenant, qu'une demande officielle du Conseil canadien des églises. Il s'agit d'une demande de subventions de l'ACDI qui doit grossir les sommes recueillies par le Conseil canadien des églises et cet argent devant être envoyé au Conseil mondial des églises qui a son secrétariat et son siège social à Genève. Cet argent doit aider le Conseil mondial des églises à appliquer son programme d'aide aux habitants des régions libérées ou des régions avoisinant les secteurs libérés des territoires européens en Afrique.

A ma connaissance, c'est la seule demande précise que nous ayons reçue, même si on nous a suggéré officieusement que d'autres organisations non gouvernementales du Canada présenteraient peut-être des demandes semblables à l'ACDI. Le programme du Conseil mondial des églises s'intéresse à la santé et à l'éducation.

M. Danson: Le personnel de l'ACDI ne participerait donc pas à ces activités. Il s'agirait simplement de mettre de l'argent à la disposition d'agences non gouvernementales comme l'OXFAM, le Conseil mondial des églises et d'autres organisations de même nature.

M. Gérin-Lajoie: Pour le moment, oui. Toutefois, monsieur le président, je dois ajouter que si l'ACDI offrait des sommes importantes et un grand nombre de subventions, nous songerions sérieusement à envoyer sur place des membres de notre personnel pour vérifier si notre aide atteint vraiment les personnes désignées et si elle est utilisée aux fins prévues. Même si nous ne le faisons pas pour le moment, parce que nous n'avons pas encore offert de telle subventions, nous le ferons probablement à l'avenir.

[Text]

I hesitated a moment when I said that we do not at this stage provide such grants. That is not quite correct. We do provide grants, for instance, for scholarships for students who are within Rhodesia and with the acceptance of the Rhodesian government. We also do provide humanitarian assistance for scholarships for students from liberated areas who happen to study in other countries and we do it through some existing international organization, whether it be the Association of African Universities or whether it be the World University Service. We already provide grants for such educational purposes in such a form more or less, but what we would plan to do now would be a step further in providing assistance for activities taking place in liberated areas which has not been the case up to now.

Mr. Danson: I notice the priority you give on page 3 of your document is the provision of food, have you enough to eat? I imagine this takes different forms, either in agricultural development or straight relief as in the drought areas in Africa.

I was impressed by the emphasis you put on it, by the concern I find Canadians have and by the words of Mr. Neto who was before us that the need is for agricultural development in the liberated areas.

I was wondering whether you had developed a set of priorities at all, even in your own mind or amongst your people in CIDA, as to the nature of the type of aid we would look upon most favourably and try to give emphasis, or will we be guided very much by the nongovernmental agencies and their delivery systems and expertise?

Mr. Gérin-Lajoie: In the early stage, Mr. Chairman, we will certainly be guided by the recommendations of the nongovernmental agencies. That certainly will be our attitude for a first phase of the project and a first phase means a period extending over quite a number of months.

However, as I mentioned a moment ago, if we were to start within a month or two to provide grants, for instance, to the Canadian Council of Churches, we would most probably have some people on the spot within the next 12 months, let us say, examining the situation and undoubtedly the reports we would get from such a person or persons would help us to devise a policy for future times.

Mr. Danson: Have you had an opportunity to access the effectiveness of the program of these nongovernmental agencies in the past, their past performance?

Mr. Gérin-Lajoie: Not in a systematic manner, Mr. Chairman, but we, let us say, are satisfied generally that what the World Council of Churches—to take the most obvious example—has done has been of great help from the public health and education viewpoint.

Mr. Danson: Thank you, Mr. Chairman. The next area that the report deals with is that of fuel and raw materials. I would like to ask a specific question—I would even make a suggestion—relating to raw materials. I was, as many of us are, aware that the impact of the world fuel crisis has had a particularly devastating impact on some of the developing countries. Some of us attended the Indian High Commission when the High Commissioner pointed out the effects this is having in his country largely because of the cost, I believe, and the dollars it is using up for pretty basic sort of stuff such as fuel for cooking and for kerosene, not for the luxury type of things or things we take for granted

[Interpretation]

J'ai hésité un peu en disant que nous n'offrons pas de telles subventions actuellement. Ce n'est pas tout à fait juste. Nous offrons des subventions par exemple pour des bourses d'études aux étudiants qui sont en Rhodésie après avoir obtenu l'autorisation du gouvernement rhodésien. Nous offrons également une aide humanitaire sous forme de bourses d'études aux étudiants des secteurs libérés qui étudient actuellement dans d'autres pays. Nous le faisons par l'intermédiaire d'organisations internationales, que ce soit par l'Association des universités africaines ou le Service mondial des universités. Nous accordons déjà des subventions à des fins éducatives, mais, à l'heure actuelle, nous nous proposons d'aller plus loin en finançant les activités dans les zones libérées, ce que l'on ne faisait pas avant.

M. Danson: A la page 3 du document, vous donnez priorité à l'approvisionnement de denrées alimentaires. A-t-on assez à manger? Je suppose que cette assistance se fait surtout sous forme d'aide au développement agricole ou par un secours direct aux zones frappée par la sécheresse.

C'était une priorité que vous avez soulignée, et j'ai été impressionné par l'intérêt que le Canada manifeste à cet égard et par les paroles de M. Neto, qui a comparu devant nous et qui nous a dit que le besoin le plus pressant dans les zones libérées était le développement agricole.

Avez-vous établi, vous personnellement, ou l'Agence de façon générale, des priorités quant au genre d'assistance que nous appuierons de façon particulière, ou êtes-vous guidés par les agences non gouvernementales et par leurs spécialistes dans le domaine des livraisons?

M. Gérin-Lajoie: Nous nous laisserons guider certainement, au début, par les recommandations des agences non gouvernementales et cette première étape s'étendra sur plusieurs mois.

Cependant, comme je l'ai mentionné il y a un moment, si nous commençons à accorder des subventions d'ici un mois ou deux au Conseil canadien des Églises, par exemple, nous aurons probablement des représentants sur place d'ici douze mois. Ils examineront la situation, et leurs rapports nous aideront à formuler nos politiques futures.

M. Danson: Avez-vous eu l'occasion d'étudier l'efficacité des programmes des agences non gouvernementales par le passé?

M. Gérin-Lajoie: Pas de façon systématique. Mais, de façon générale, nous sommes contents du travail accompli dans le domaine de la santé publique et de l'éducation par le Conseil oecuménique des Églises, pour choisir l'exemple le plus probant.

M. Danson: Dans leur rapport, il est également question de matières premières et de combustibles. Comme nous le savons tous, la crise de l'énergie a fait des ravages dans quelques-uns des pays en voie de développement. Plusieurs d'entre nous étaient présents à la Haute Commission de l'Inde lorsqu'on nous a parlé de l'impact de la crise de l'énergie en Inde, et cela surtout à cause des coûts. Dans ces pays, le kérosène coûte plus cher que les combustibles utilisés pour la préparation des aliments. Il est moins question là-bas des articles de luxe que dans les pays développés. Mais nous avons appris à ce moment-là que l'Inde a 94 milliards de tonnes de charbon, y compris le

[Texte]

in our more developed economies. We learned at that time that India itself has coal reserves, some 94 billion tons of coal reserves, both coking and noncoking coal which at current rates of consumption exceed 1,000 years' reserves, and that does not include some tertiary reserves that go up to another 25 billion tons.

This intrigued me, I must say, as a source of energy itself and as a potential for the extraction of oil and gas. I have been pursuing this with the people from India and other countries and an interesting sidelight on it is that South Africa has what appears to be one of the most sophisticated, efficient and profitable techniques in their SASOL project for extracting oil from coal deposits. This brings up a difficult political situation, as you can imagine.

• 1045

Nevertheless, the technology appears to be available for the extraction of oil from coal and certainly, on a much larger scale, gas from coal. I wonder if CIDA would concern itself with assisting the Indian government to extract this gas and oil from coal more efficiently, perhaps encouraging some exchange of technology which might be very beneficial to the Indian people and possibly to other countries in the world as well.

Mr. Gérin-Lajoie: Let me assure the member that we have under active consideration at the present time the question of coal extraction in India. Our energy special adviser in CIDA has been studying this question for some time already, particularly since the energy crisis came to the point we know of in the last few months. Indeed, CIDA would be very forthcoming if there appeared to be both a willingness on the part of India and a usefulness in developing that sector of exploitation of natural resources in India.

Mr. Danson: Is that all the time I am entitled to, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes, your time has expired, I am afraid. Shall I put your name on the list for the second round?

Mr. Danson: Yes, please.

The Chairman: Mr. Brewin.

Mr. Brewin: Mr. Chairman, I wonder if I might open by making a brief comment, and that is that we in our party are enthusiastic supporters of CIDA and the work it is doing. Some of us have had the opportunity of seeing its operations in practice in various developing countries and we entirely support the program. Indeed, I want to ask the president whether or not—since this does not flow from his report—there is a certain inadequacy of over-all response both by Canada and other developed countries. I refer particularly to what is said at page 18 of the amended notes that that

... an ominous slowdown has interrupted our movement toward the goal.

That is, the goal of 0.7 per cent of the gross national product has actually slowed down in the past year rather than advancing. That is correct, is it not?

Mr. Gérin-Lajoie: It is correct, Mr. Chairman, but the explanation is that the gross national product, both as a result of inflation and as a result of the economic activity in Canada, has grown so fast—faster than was anticipated—since the estimates of CIDA were determined nearly two years ago for the year 1973-74. So that explains the slowdown in the percentage of gross national product which has gone to CIDA's operations.

[Interprétation]

charbon qui est converti en coke et celui qui ne l'est pas, lesquelles réserves devraient satisfaire à ses besoins pendant 1000 ans au rythme de la consommation actuelle. Remarquez, cela ne comprend pas les 25 milliards de tonnes de charbon tertiaire.

Le charbon est une sorte d'énergie en soi, et il est toujours possible de le convertir en pétrole et en gaz. J'en ai parlé avec les représentants de l'Inde et de certains autres pays, et il paraît que l'Afrique du Sud utilise une technique rentable, efficace et complexe. Il s'agit du projet SASOL qui est un procédé pour obtenir du pétrole à partir des gisements de charbon. Cela crée une situation politique difficile comme vous pouvez l'imaginer.

Néanmoins, la technologie semble exister en matière d'extraction de pétrole à partir du charbon, et certainement, de gaz dans une beaucoup plus large mesure. Je me demande si l'ACDI aiderait le gouvernement indien à extraire ce gaz et ce pétrole à partir du charbon de façon plus efficace, en encourageant peut-être certains échanges de techniques, qui pourraient être très bénéfiques pour les Indiens et vraisemblablement pour d'autres pays aussi.

M. Gérin-Lajoie: Permettez-moi de vous assurer, monsieur, que nous étudions très activement pour le moment la question de l'extraction du charbon en Inde. Notre conseiller spécial en énergie étudie la chose depuis déjà quelque temps et particulièrement depuis que la crise de l'énergie a atteint le degré que nous connaissons ces mois derniers. Il est vrai que l'ACDI y est tout à fait disposée si cela semblait être le désir de l'Inde et s'il apparaissait utile de développer ce secteur d'exploitation des ressources naturelles en Inde.

M. Danson: Ne me reste-t-il plus de temps, monsieur le président?

Le président: Non, c'est fini je crois. Dois-je mettre votre nom sur ma liste pour le prochain tour?

M. Danson: Oui, s'il vous plaît.

Le président: Monsieur Brewin.

M. Brewin: Monsieur le président, je me demande si je pourrais tout d'abord faire une observation rapide à savoir que dans notre parti, nous soutenons avec enthousiasme l'ACDI et son œuvre. Certains d'entre nous ont eu l'occasion de constater ses réalisations dans divers pays en voie de développement et nous soutenons entièrement son programme. Je voudrais d'ailleurs demander au président si—car cela ne semble pas évident à la lecture de son rapport—la réponse générale du Canada et d'autres pays industrialisés ne semble pas inadéquate. Nous pensons tout particulièrement à ce qu'on lit à la page 18 de la déclaration amendée:

... ainsi un ralentissement inquiétant est venu interrompre l'ascension vers notre objectif.

En effet, l'objectif de 0.7 p. 100 du produit national brut indique un ralentissement plutôt qu'une accélération. C'est bien exact?

M. Gérin-Lajoie: En effet, monsieur le président, mais l'explication est que le produit national brut, suite à l'inflation et à la situation économique au Canada a augmenté très rapidement... plus rapidement qu'on le pensait ou qu'on le prévoyait depuis que le budget de l'ACDI a été fixé, il y a près de deux ans pour l'année 1973-1974. Cela explique donc le ralentissement dans le pourcentage de produit national brut consacré aux activités de l'ACDI.

[Text]

Mr. Brewin: Mr. Chairman, I think the President has, on page 10, quoted the President of the World Bank as saying:

"official development assistance is acutely inadequate".

Do you accept that view of Mr. McNamara?

Mr. Gérin-Lajoie: I certainly do accept that view of Mr. McNamara, which is shared by other persons like the outgoing Chairman of the Development Assistance Committee of OECD, Ambassador Martin of the U.S.

Mr. Brewin: Just one more of these quotations. On page 11, you refer to the Pearson Commission of five years ago as saying:

that the volume of development assistance is woefully short of what is needed.

I know you have travelled around the world. Is that statement consistent with your own experience?

Mr. Gérin-Lajoie: Yes, indeed, it is, Mr. Chairman. I might stress two points. First, the total volume of development assistance in the world is totally inadequate in relation to the needs of developing countries. In addition to that, it should be said, I think, that all industrialized countries do not share entirely proportionately the burden of development assistance. Canada on the whole stands in a pretty good position among industrialized countries—this ought to be mentioned—although it does not stand first. So I certainly would agree with the statement or the implication of what the member says, that there is a need for more development assistance the world over, and secondly, that there is a need for more development assistance from Canada in particular.

• 1050

Mr. Brewin: Mr. Chairman, if I may switch my subject a bit, I would like to ask about an organization which has come to my attention recently, the Canada World Youth, a program by which I understand 300 young Canadians and 300 young people from developing countries meet and work together. I think you have some knowledge of this program, do you not?

Mr. Gérin-Lajoie: Quite so, Mr. Chairman. This program was initiated I believe three years ago with the financial assistance of the department of the Secretary of State of Canada. That department, for a number of reasons, I understand, has decided not to continue its financial assistance. I would not like to go into the merit of the decision; that is not my responsibility, of course. But the decision not to continue was not based on the fact that the program was not valuable because there has been an evaluation made by the department of the Secretary of State, which has been made available to CIDA, showing that the program is valuable, both from the point of view of Canada and the point of view of the partner countries in those exchanges. The suggestion has been made that CIDA might take over that responsibility from the department of the Secretary of State to provide financial assistance to that non-governmental organization. The situation has been examined and is still under consideration.

I had the opportunity when I was in Senegal recently, a month or two ago, to go on the spot in the countryside and examine how a project was operated, how our young Canadians and young Senegalese work together, and I was very favourably impressed by what I call the development education value of that project. I think it helps prepare young—in that case, young Senegalese—to become real

[Interpretation]

M. Brewin: Monsieur le président, je pense qu'à la page 10, le président de l'Agence a cité une déclaration du président de la Banque mondiale:

... l'assistance officielle au développement est tout à fait inadéquate.

Êtes-vous d'accord là-dessus avec M. McNamara?

M. Gérin-Lajoie: Certainement et ce point de vue est partagé par d'autres personnes comme le président sortant du Comité d'assistance au développement de l'OCBE, l'ambassadeur Martin des États-Unis.

M. Brewin: Encore une citation. A la page 11, vous citez un rapport de la Commission Pearson, il y a 5 ans:

... que le volume d'aide au développement est pitoyablement insuffisant.

Vous avez parcouru le monde. Est-ce que cette déclaration vous semble justifiée.

M. Gérin-Lajoie: Oui, certainement, monsieur le président. Je pourrais ajouter: tout d'abord, le volume total d'aide au développement est totalement insuffisant si l'on considère les besoins des pays en voie de développement. En outre, il faut dire je crois que tous les pays industrialisés ne se partagent pas très proportionnellement la charge de l'aide au développement. Dans l'ensemble le Canada est assez bien placé par rapport aux autres pays industrialisés—il faut le reconnaître—mais il n'arrive certainement pas en tête. Je suis donc tout à fait d'accord avec la déclaration selon laquelle il est nécessaire d'accroître dans le monde entier l'aide au développement et deuxièmement que l'aide du Canada en particulier doit être accrue.

M. Brewin: Monsieur le président, si je puis changer un peu de sujet, j'aimerais vous interroger sur un organisme auquel je me suis intéressé récemment, à savoir Jeunesse Canada Monde, qui permet je crois à 300 jeunes Canadiens et 300 jeunes des pays en voie de développement, de se réunir et de travailler ensemble. Je crois que vous êtes au courant de ce programme, n'est-ce pas?

M. Gérin-Lajoie: Certainement, monsieur le président. Ce programme a été mis sur pied je crois il y a trois ans grâce à l'assistance financière du Secrétariat d'État. Pour différentes raisons, je crois que ce ministère a décidé de ne pas continuer à financer ce projet. Je ne veux pas juger cette décision; cela ne me regarde pas, bien sûr. Mais la décision n'est pas venue du fait que le programme aurait été jugé mauvais car le Secrétariat d'État en a fait une appréciation, dont l'ACDI a pu prendre connaissance, qui montre qu'il est au contraire précieux à la fois pour le Canada et pour ses partenaires dans ces échanges. On a suggéré que l'ACDI reprenne l'affaire en main. Ceci est encore à l'étude.

Lors de mon récent voyage au Sénégal, j'ai eu l'occasion il y a un mois ou deux, de me rendre sur les lieux et d'examiner la façon dont se déroulait le programme, comment les jeunes Canadiens et les jeunes Sénégalais travaillaient ensemble, et j'ai été très favorablement impressionné par ce que je qualifierais de valeur éducative inhérente au programme. Je pense qu'il aide en effet les

[Texte]

and fruitful development agents within their country. An interesting aspect also of that project is the counterpart of life in a developing country to life in Canada. When the young Senegalese, in that case—because there are a dozen countries in which that program operates—when the young Senegalese came to Canada they did not live in large cities, unlike students in universities, but they lived in small places like Îles-de-la-Madeleine or—I do not recall which place in New Brunswick and another one in Northern Ontario. So it has characteristics which are of great value. Eventually a decision has to be taken as to whether or not CIDA takes over that program from the financial assistance point of view on the basis of a judgment to be made as to whether it is more appropriate at this stage to put \$2 million or \$3 million of CIDA's funds in such a program or to put the same amount of money in additional resources for other CIDA programs in any country whatever. That is a difficult judgment to make under present circumstances but that is the judgment that has to be made.

Mr. Brewin: If I might say so, I believe some of us, and certainly myself, think this is an extremely valuable project and we hope to be able to support it.

• 1055

Mr. Chairman, my next question is more perhaps by way of notice of a question that I would like to ask later, because it may be that the information is not immediately available. I am interested in our aid programs throughout the whole of Viet Nam. Under the Paris agreement, Viet Nam was divided into South Viet Nam, and territories occupied by the PRG and North Viet Nam. I would like to have the details of our aid in these three areas and the background. Unless you have them at your fingertips now, sir, I will ask you to bring them to our next meeting.

Mr. Gérin-Lajoie: I will bring those figures with me, Mr. Chairman, but I would like to mention right now that we have had a bilateral program with the Government of South Viet Nam for some years. We have provided no bilateral assistance—that is from government to government—to the PRG or the North Vietnamese government. The only reason—as regards the North Vietnamese government, at any rate—for this is that that government has given no indication whatsoever of an interest in involving itself in such a co-operation program with Canada. When Mr. Sharp visited Hanoi, just over a year or so ago, he indicated that Canada would be willing to involve itself in a bilateral program with the Hanoi Government but there was no response.

On the other hand, Canada has provided financial assistance intended for North Viet Nam through the Canadian Red Cross and, eventually, the International Red Cross.

Mr. Brewin: Is my time up, Mr. Chairman?

The Chairman: I am afraid it is.

Mr. Brewin: Could you put me on the list again, please.

[Interprétation]

jeunes—dans ce cas de jeunes Sénégalais—à devenir de réels agents de développement au sein de leur pays. Autre aspect intéressant, la contre-partie que représente cette vie dans un pays en voie de développement et au Canada. Lorsque les jeunes Sénégalais dans ce cas—car le programme touche une douzaine de pays—sont venus au Canada, ils n'ont pas vécu dans de grandes villes, à la différence des étudiants, mais dans des lieux tels que les Îles de la Madeleine ou—je ne me souviens plus où exactement au Nouveau-Brunswick et dans le nord de l'Ontario. Ce sont donc là des caractéristiques très précieuses. Il faudra en fin de compte prendre une décision. L'ACDI devra juger s'il est mieux qu'elle reprenne ce programme en y investissant 2 ou 3 millions de dollars ou si elle doit au contraire consacrer ces ressources supplémentaires à d'autres programmes autre part. C'est une décision difficile à prendre dans les circonstances actuelles mais il faudra y arriver.

M. Brewin: Si vous me le permettez, je crois que certains d'entre nous, et certainement moi-même, croyons qu'il s'agit là d'un projet extrêmement valable et nous espérons pouvoir l'appuyer.

Monsieur le président, ma prochaine question est plutôt un avis de question que j'aimerais poser plus tard, car il se peut que les renseignements ne soient pas disponibles immédiatement. Je m'intéresse à nos programmes d'aide au Vietnam. En vertu des accords de Paris, le Vietnam a été divisé de la façon suivante, le Vietnam du Sud, les territoires occupés par le GRP et le Vietnam du Nord. J'aimerais savoir quelle aide nous offrons à ces trois secteurs et quel en est l'historique. A moins que vous n'avez ces détails présents à l'esprit, monsieur, vous pourriez nous les fournir lors de la prochaine réunion.

M. Gérin-Lajoie: J'apporterai ces chiffres lors de la prochaine réunion, monsieur le président, mais j'aimerais signaler que nous avons depuis quelques années un programme bilatéral avec le gouvernement du Vietnam du Sud. Nous n'avons pas fourni d'aide bilatérale, c'est-à-dire d'un gouvernement à l'autre, au GRP ou au Vietnam du nord. La seule raison c'est, du moins pour le Nord-Vietnam, que ce gouvernement n'a pas demandé d'aide ou ne s'est pas montré du tout intéressé par un programme de coopération avec le Canada. Lorsque M. Sharp s'est rendu à Hanoi, il y a un peu plus d'un an, il a souligné le fait que le Canada voulait bien participer à un programme bilatéral avec le gouvernement d'Hanoi, mais cela est resté sans réponse.

Par ailleurs, le Canada a offert une aide financière prévue pour le Vietnam du Nord, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge canadienne puis de la Croix-Rouge internationale.

M. Brewin: Me reste-t-il encore du temps, monsieur le président?

Le président: J'ai bien peur que non.

M. Brewin: Voulez-vous de nouveau m'inscrire sur la liste?

[Text]

The Chairman: Yes.

By the way, we have to leave this room by eleven o'clock to make way for another committee which is to sit here.

Mr. Gérin-Lajoie: May I ask Mr. Brewin if he still wishes to have those figures of assistance?

Mr. Brewin: Yes, I would like the details; and I would like to know at the same time whether, since Mr. Sharp was in Hanoi, you or any member of CIDA has made any effort to find out whether the Hanoi attitude is that they will reject aid. I know they are accepting it from Australia, Sweden and other countries and am wondering whether we have really made a real effort to help them or not.

Mr. Rowland: Mr. Chairman, with respect to something that our witness has said about the meeting between Mr. Sharp and the Hanoi government, I happened to be present at the time when the suggestion was made to Prime Minister Pham Van Dong of North Viet Nam that Canada was willing to provide assistance and that all North Viet Nam need do was ask. The response was not one of indifference but on rather different grounds. It was simply that if Canada felt, as a responsible member of the world community, that she had a duty to assist a country which had been ravaged by war, then Hanoi would be only too willing to receive that aid. It was more a question of who was to be the initiator rather than indifference to receiving aid from Canada. It may be that we require some revision in our approach, that is all.

The Chairman: I hear the bell ringing eleven o'clock and I still have a list of questioners. So I am going to keep the list for the next meeting. Mr. Munro is next on the list.

Is there any other point before we adjourn?

An hon. Member: The next meeting is when?

The Chairman: The next meeting will be on Thursday afternoon in room 308 at half-past three. M. Paul Gérin-Lajoie sera encore avec nous.

The meeting is adjourned.

[Interpretation]

Le président: Très bien.

Incidentement, nous devons quitter cette pièce à 11 heures, car un autre comité doit y siéger.

M. Gérin-Lajoie: M. Brewin désire-t-il toujours obtenir ces chiffres concernant l'aide fournie?

M. Brewin: Oui, j'aimerais en connaître les détails; j'aimerais également, puisque M. Sharp s'est rendu à Hanoï, que vous me disiez si vous-même ou un autre membre de l'ACDI avez tenté de savoir pourquoi Hanoï ne semble pas vouloir accepter d'aide. Je sais qu'ils en acceptent de l'Australie, de la Suède et d'autres pays et je me demande si nous avons fait vraiment un effort pour les aider.

M. Rowland: Monsieur le président, je relève un argument que le témoin vient de soulever concernant la visite de M. Sharp au gouvernement d'Hanoï, j'étais présent lorsqu'on a suggéré au premier ministre du Nord-Vietnam, M. Pham Van Dong, que le Canada était disposé à aider le Nord-Vietnam et qu'il lui suffisait pour cela d'en faire la demande. Ce n'est pas que le Nord-Vietnam ait fait preuve d'indifférence, mais si le Canada se croyait responsable de la collectivité mondiale et à ce titre estimait que son devoir était d'aider un pays ravagé par la guerre, Hanoï n'aurait été que trop heureux d'accepter son aide. Il fallait surtout savoir qui devait prendre l'initiative et que ce n'était pas de l'indifférence à l'aide offerte par le Canada. Il se peut très bien que nous soyons obligés de réviser un peu nos attitudes.

Le président: L'horloge sonne 11 heures et nous avons encore d'autres témoins. Je vais conserver cette liste pour la prochaine réunion. Monsieur Munro, vous serez le premier à prendre la parole.

Avez-vous d'autres questions à soulever avant l'ajournement?

Une voix: A quand la prochaine réunion?

Le président: Jeudi prochain, à la pièce 308, à 15 h 30. Mr. Paul Gérin-Lajoie will be attending.

La séance est levée.

CIDA

APPENDIX "K"

ACDI

Notes for a Statement by Mr. Paul Gérin-Lajoie, President of
the Canadian International Development Agency, to the Standing
Committee on External Affairs and National Defence.

Ottawa, April 30, 1974

This year, the meeting of your committee to consider CIDA's estimates takes on a special sense of significance and urgency. 1974 is a critical year for developing countries, one of disarray, retrenchment and profound hardship for many of them. Therefore, I greatly value my appearance before you as an opportunity to convey to Parliament the concerns of the Agency about what is now happening in the area of development and what impact the emerging international context is having on the scope and quality of Canada's development cooperation.

CIDA's budget request in 1974 can perhaps be best understood in the framework of the Second Development Decade. You may recall that in 1969 the Pearson Report was published. I became President of CIDA in 1970, the year of the publication of Canada's Foreign Policy Review and of the global programming of goals and activities for the Second Development Decade. Within this context the years 1969 to 1974 have been a time of progress for CIDA:

- we have streamlined and consolidated our administration;
- we have almost tripled our official development assistance between 1968-69 and 1973-74 from \$210 million to \$584 million;
- we have moved towards meeting internationally accepted development targets proposed in the United Nations;
- we have emphasized sectors where recognized Canadian competence converges with the needs of our development partners;
- we have searched for innovative and creative ways to make self-reliant development possible for our partners in cooperation;
- we have strengthened our participation in international organizations of various kinds;
- we have increased awareness of international development across Canada through an active information program;
- and through our Special Programs Division, we have actively supported the involvement of individual Canadians in international development.

Through these years I have attempted to ensure, through consultations and on-the-spot visits, that the Agency's focal point is always the overseas terrain where development cooperation is carried out

and where the results of this cooperation are most visible. CIDA's first question has been "What do you need?" rather than "What can we offer?"

Against this backdrop of balanced expansion and continuity in Canada's development assistance, the world suddenly in 1974 finds itself confronted by a set of far-reaching, closely intertwined, and ominously grave development problems. The forward strides promised in the Second Development Decade are being fundamentally threatened. Although the forces creating this crisis have long been building up, their rapid unleashing on an already precarious development situation has, in the words of Kurt Waldheim, "brought us face to face with a global emergency". The pattern of world development in the next five years may be vastly different from what anybody thought even a few months ago.

The Special Session of the United Nations' General Assembly, the first convened specifically to discuss raw materials and development, has focussed world attention on these problems and has emphasized the importance of the broadest possible dialogue and cooperation if longer-term solutions are to be found. The problems of 1974, discussed at the Special Session, are remarkably intractable and tend to compound each other; more importantly, they cannot be considered solely in terms of statistics and abstractions. We must see the problems on the scale of individual human beings as they go about their daily lives. We must grasp their effect on the Calcuttan factory worker, the Brazilian farmer, the Senegalese fisherman. It is these people who must be the centre of our concern and the focal point of our cooperation. So the questions of 1974 are:

Will people have enough food to eat?

Will people have enough fuel and raw materials to escape further impoverishment?

Will people have enough space to live in dignity?

Will people have access to the fundamental education that will enable them to fulfill their potential as human beings?

These urgent questions must be answered directly and effectively if Mankind is to avoid a significant deterioration of the world's condition.

I realize that members of the Committee are already aware of the dimensions of the present situation. I therefore wish to give only a summary picture stressing points of special significance for Canada's development cooperation.

I. Will People Have Enough Food to Eat?

Even more pressing than the lack of raw materials, inadequate education and high birth rates is the lack of food. No other problem will have more immediately tragic consequences for humanity. In 1973 and 1974, the world's food situation has taken a considerable turn for the worse to the extent that millions of human beings will suffer from hunger and malnutrition during this year.

Crucial to the world's food problem is the fact that grain stocks now are the lowest in twenty years, despite record or near-record autumn harvests in most of the grain-growing developed nations, including Canada. Any significant crop failure later this year will mean major disaster.

In some areas, disaster has already struck, for the drought afflicting the chest of Africa, from Senegal to Ethiopia, is even worse than last year. In some places, the desert is encroaching southward as fast as five miles a year. Earlier estimates for 1974 food aid were revised drastically upwards in February, and it is now estimated that the Sahel region will require 725,000 metric tons of food aid provisions this year.

In addition, the skyrocketing price of fertilizer has placed it out of reach of many farmers in developing countries. The cost of urea, for example, a nitrogen-rich fertilizer, has more than tripled in the last two years. The recent steep rise in the price of oil is aggravating this problem by further boosting the cost of all nitrogen-rich, oil-based fertilizers. Since high-yield varieties require much fertilizer, this agricultural input is absolutely essential if the enormous forward strides in food production over the last few years are not to be lost. Reduction in fertilizer usage spells calamity.

It has been estimated that in India, for example, this year's drop in nitrogen fertilizer will lower grain output by between five and seven million tons, enough to feed 28 to 40 million people at present rates of consumption. In 1975, if there is no assistance, the decline may exceed ten million tons. Since world grain reserves are low, any repeat of the 1972 weather failures -- when India was forced to use 9 million tons of reserves from its Green Revolution and import an additional 2 million -- would make that country's situation very difficult indeed.

So far, no accurate estimate can be made about the size of the 1974 crop in developing countries since this depends largely on rainfall in the last weeks of cultivation. It is not surprising, however, that so reputable a figure as Dr. Norman E. Borlaug, called the Father of the Green Revolution, should have predicted in mid-January that as many as 20 million people may die in 1974 if crop shortages occur.

The medium and long-term situations also offer cause for concern. A cooling of the world's temperature by less than one degree over 20 years has led to an inexorable southern shift of the monsoon rains and will therefore continue to affect agricultural production in many developing countries for an unforeseeable period of time.

Meanwhile, food production and population growth have been running a neck-to-neck race; the world's food supply, growing at 2.7 per cent annually over the last ten years, has just barely managed to keep pace with population increases of 2.5 per cent a year in the Third World. The proportion of hungry people in relation to total population has therefore remained relatively stable, roughly between 10 and 15 per cent of the world's population. Since, however, this group is increasing in absolute numbers, we are in many ways perpetuating a dietary status quo for a greater number of people.

The critical question is whether food production will be able to keep pace with the probable doubling of the world's population in the next 40 years and the probable doubling of the population of developing countries in the next 25. The task of merely keeping up is itself immense;

to go further and significantly improve people's diets may be impossible.

Much hope has been placed on the continuation of the Green Revolution. In fact, newly developed high-yielding disease resistant varieties have enabled some areas of the globe to double and triple productivity. Yet the success of the Green Revolution depends largely on massive inputs of fertilizer and water, both of which must be available at reasonable prices.

The World Food Conference, to be held in Rome in November, is the first time when all nations, including China and the Soviet Union, will meet to examine the food problem from a global perspective and to find some paths towards solutions. The Conference is expected to study a World Food Security Plan which means establishing on a national basis cereal reserves to ensure safer world levels for such commodities. This, of course, assumes that we can first overcome the present food shortages and produce during the years ahead larger quantities than those required to meet projected needs.

II. Will People Have Enough Fuel and Raw Materials to Escape Further Impoverishment?

The Secretary of State for External Affairs has familiarized Members of the Committee with the profile of the energy crisis. The rapid tripling of oil prices caught most developing and industrial nations unawares. Throughout 1974 and 1975, the world will register the broad range of repercussions of this price jump.

Oil-importing developing countries can be put into two categories. In one, we find countries such as Brazil, Mexico, Malaysia, that can cope with the immediate problems because of accumulated reserves, continued high export prices and ready access to capital markets. CIDA's major concern is the other group, made up of populous low-income countries with little economic resilience, ones that will require increased aid if they are to sustain their development. India, Sri Lanka and Bangladesh fall into this category.

The drain on the balance of payments of such countries is severe. Poor countries have no slack in their energy consumption. They must either cut back on oil imports, with grave effects on their development, or keep the oil faucet fully open by reducing other imports vital for development, including everything from machinery, fertilizers and food, to trucks and cement. Therefore a slowdown, if not a reversal, of economic growth and an aggravation of external debt are virtually unavoidable for many countries. World Bank statistics illustrate the magnitude of the dislocation: developing countries spent \$3.7 billion for oil in 1972 and if they maintain their oil consumption at 1972 levels (which is unlikely), their oil bill may be \$15 billion or higher in 1974. The increase alone in their oil expenses will almost certainly exceed the \$8.5 billion that developing countries received in assistance in 1973.

The implications of the price jump on the domestic situations of many developing nations are widespread and acute. Everything from home-cooking, housing, employment, and transportation to inflation rates and political stability are likely to be seriously affected. Economic forecasts prepared before the price rise are now being totally revised.

For example, the impact of the oil price rise on Bangladesh, a country of 72 million inhabitants, is disastrous. It has seriously affected the balance-of-payments situation of a country heavily reliant on food imports. As much as 25 per cent of Bangladesh's foreign exchange earnings are currently used for food purchases, so the steep increase in oil prices has left little room for non-food and non-oil imports. It is probable that food-related imports -- such as fertilizer, farm equipment and seed -- will have to be cut back with middle and long-term adverse effects on agricultural production. New industries any distance away from Bangladesh's small hydro-electric installations and natural gas reserves will lack oil. The unemployment situation will worsen. The astronomical rise in prices of kerosene and cooking oil threatens domestic stability. Even the anticipated improved position of jute as a foreign exchange earner for Bangladesh comes nowhere near compensating for the rise in the oil bill.

The increase in oil prices is accompanied by overall dramatic increases in the prices of key commodities and raw materials. Wheat, rapeseed, lead, zinc, rubber, cotton, sugar cane, cocoa, prefabricated steel are some examples from a wide range of items. Developing countries which export large amounts of any such commodities for which prices have substantially risen will obtain sizable new revenues, partially offsetting heavy price increases in oil. However developing countries that are not major exporters of these products are doubly if not triply burdened; they must pay more for oil and imported commodities as well as for oil-based manufactured goods coming from industrial countries. Many of the land-locked countries of Africa, including those of the Sahel region, fall into this category.

III. Will People Have Enough Space to Live in Dignity?

Aggravating the problems of food and resources is the question of rapidly increasing populations. About 3.8 billion human beings inhabit this earth, and their numbers are increasing by about 80 million a year, almost four times the population of Canada. If current rates continue unchanged, the world's population shall have doubled in less than 40 years. The population of the developing countries alone, already at 2.6 billion, will double in 25 years. This rapid increase, as high as 3.5 per cent a year in some countries, is putting awesome pressures on the world's food supply, on the environment, on cities, housing, employment, and educational resources. Rapid population increases are depriving countries of the vital margin that makes more self-reliant development possible.

The United Nations proclaimed 1974 World Population Year to focus attention on population questions. The World Population Conference, to be held in Bucharest this August, will study the threat of overpopulation and will concentrate especially on solutions to the problem's most tragic aspect-- that by far the larger share of the increase will take place in the world's poor countries.

The key to the population question is the impact of family planning programs. If it is recognized that couples have the right to have only as many children as they want, many couples cannot exercise this right because they lack the necessary information and because they live in such psychological and social conditions as to deny them the liberty to plan their family size. Family planning programs can have a decisive effect on population growth only if integrated with a wide variety of changes leading to socio-economic development. Social and cultural patterns determining fertility are slow to change. Experience shows that the standard of living and the general health of the population must be improving before a meaningful drop in birth rates will take place. Therefore no simple global solutions exist for the population question. The factors are so complex and intertwined that some demographers believe that growth rates will not fall significantly in the near future, and that-- barring natural disasters-- the world's population will double by the year 2015. The situation is particularly bleak in Asia, where more than half the world's people live. High growth rates in Pakistan and Bangladesh, for example, and discouraging results in India's family planning programs bear out this forecast.

IV. Will People Have Access to the Fundamental Education that will Enable Them to Fulfill their Potential as Human Beings?

It is not enough for people to survive; they must live meaningful lives. For improving the quality of life, education remains a critical component in the world's poor nations. Expanded and improved education is a basic requirement for overall development, including increased agricultural production and progress in family planning. Education is the key to greater self-reliance and autonomy, and enables broad masses of peoples to participate in their own development.

Yet the problems facing the world in the area of education remain immense. Over one billion people in the world have no access to a minimal education. That includes literacy, numeracy, knowledge of citizenship, of the physical and social environment, and of health and nutrition. Over 700 million adults are illiterate. One hundred million school-age children in developing countries are not attending school. Fewer than 5 per cent of

the world's young people have access to higher education. Vocational training facilities barely exist. Educating vast numbers of people is a huge task which often absorbs an inordinately large part of the budgets of developing countries. Rapidly increasing populations make it especially difficult for developing countries to respond effectively to the burgeoning needs for education.

The shortcomings and relative high cost of traditional educational methods have led educators, over the past two years, to seek new, more efficient techniques for fundamental learning. These are emerging now and in some countries they are already established. Much remains to be done through research and experimentation. Canada is participating in such efforts with several other countries and multilateral organizations.

The problems of 1974 and beyond, regarding food, raw materials, population, and education, threaten distress for large numbers of the world's people. A few of our development partners are experiencing a deep uncertainty about the future course of their development and some are battling for survival. International cooperation faces a crucial test in 1974, for it is apparent that the peoples of the world taken together have the tools, the know-how, and the resources to meet these problems. Canada and other countries realize that these difficulties can only be overcome through a strengthened sense of commitment to assistance and through a common search for equitable solutions.

V. The Response of the International Community

How has the international community reacted to the challenges posed by the current problems?

Many international organizations have responded positively and constructively. Such institutions as the World Bank, the Food and Agriculture Organization, the International Monetary Fund and various regional banks reacted early to the new situation and are playing a leading role in taking action and in analyzing for the governments and peoples of the world the magnitude and implications of the present crisis. Through the Development Aid Committee of OECD, traditional donor nations have been collectively studying the nature of the problems.

Some international institutions are considering adapting their policies to provide balance of payments support and to give greater priority to the food and energy sectors. Aid and lending institutions have shown interest in making sure that their resources be allocated towards improving the lot of those countries and peoples hardest hit by the unfolding events. Additional development funds are being sought from oil-exporting countries as well as from traditional donors.

As repositories of expertise and experience, international institutions are being seen as effective mechanisms for transferring increased aid, and new ones are in the process of being created, to further facilitate the transfer of funds.

Most industrial nations have agreed in principle not to cut back on aid. Indeed, the official communiqué at the Washington Conference stated that a strenuous effort must be made "to maintain and enlarge the flow of development aid bilaterally and through multilateral institutions, on the basis of international solidarity embracing all countries, with appropriate resources". Speaking on behalf of the European Economic Community, Walter Scheel reiterated this wish at the United Nations Special Session. However, tentative indications are that many of these countries will be experiencing inflation and balance of payments problems in the course of 1974, and that increases in aid budgets will probably keep pace neither with rising GNP nor with the erosion of the aid program's real value through inflation. The United States in particular has shown a declining interest in development cooperation. Only a renewed commitment to assistance in the spirit of the Marshall Plan will enable industrial nations to assist adequately the countries worst hit by the present situation, and to remain on course to reach by the end of this decade the target of 0.7 per cent of GNP for the transfer of official development funds to developing countries.

In an address to the Board of Governors of the World Bank last September, the President of the Bank said that "official development assistance is acutely inadequate". Mr. McNamara made this statement before the oil price rises of last October and before the situations of many developing countries became critical. It is therefore not surprising that

one of the conclusions of the Pearson Commission, five years ago, is still highly relevant today: that the volume of development assistance is woefully short of what is needed.

Considerable interest has been focussed over the last months on how major oil exporters might transfer part of their oil revenues to countries particularly stricken by the rise in oil prices and potential food shortages. Canada believes that all countries with appropriate resources have a responsibility to assist those especially affected by the crisis of 1974.

Several factors are determining the response of oil-exporting developing countries to the situations of less well-off developing countries. On the one side, a group of these countries--Indonesia, Nigeria, and Algeria--are densely populated and have low per capita incomes, so they will use most if not all of their newly acquired oil revenues for domestic employment. On the other side, for such countries as Saudi Arabia and the Persian Gulf Emirates the concepts and forms of development assistance are so new that it may take time for them to become full-fledged contributors. Moreover, the staff, the managerial skills and the development know-how to administer large aid programs cannot be acquired and organized overnight.

Nevertheless, some oil-exporting nations have already shown willingness to transfer funds to hard-hit developing countries. My visits to the World Bank, the Inter-American and African Development Banks, and my consultations with various finance ministers of developing countries in Africa and Latin America have confirmed that there is some movement on this front, bilaterally and multilaterally, both in the support of existing institutions and in the creation of new ones.

Saudi Arabia, for example, has pledged \$50 million to the World Food Program, displacing Canada as the second largest single contributor in this pledging period.

Kuwait has indicated it is willing to increase significantly allocations to the bilateral program it has operated since 1967, and to extend eligibility for assistance to non-Arab countries.

Venezuela has not only offered to repay previous loans on an accelerated schedule, but has agreed in principle to make available large amounts of money for a fund to be administered by the Inter-American Development Bank.

Iran, too, has been forthcoming. It has agreed to repayment before maturity of a large part of its foreign debt and will considerably enlarge its bilateral assistance fund extending its program to at least a dozen countries. In addition, Iran has agreed to lend money to the International Monetary Fund to help with the balance-of-payments difficulties of member countries, and to lend money to the World Bank for development projects. Iran has offered, as well, to provide in 1974 about \$150 million for a new fund or institution which could offer loans on concessional terms to non-oil producing developing countries.

The member states of the Organization of Petroleum Exporting Countries have also decided to set up a special development assistance fund, although they have yet to agree on the details.

Canada recognizes this forward movement. However, we must realize that even if the major oil producers are forthcoming in development assistance, the lead time in implementing proposals of this nature may be,

for a variety of reasons, one year or longer. Meanwhile it is the continuing responsibility of traditional donors such as Canada to set an example by responding quickly, in accordance with our resources and capabilities, to the urgent needs of our development partners.

VI. The Response of Canada, 1971 to 1974

In the first half of the Second Development Decade CIDA was actively involved in the sectors which have acquired particular importance in 1974. Because of our experience in these fields, Canada's development assistance program is now able to make a contribution in helping countries overcome their current social and economic difficulties.

In its cooperation programs, for example, Canada has traditionally attached importance to food relief and agricultural development. Our total agricultural assistance program was \$182 million in 1973. Of this amount, \$93 million was in bilateral and multilateral food aid. Also, Canada currently has about 120 agricultural and rural development projects in 48 countries, plus many small projects of Canadian private organizations.

Through personnel and funds, Canada has actively supported the establishment and development of agricultural research institutes that are continuing the quest for high-yielding, disease resistant varieties of crops. In conjunction with several other donors, Canada has recently decided to increase its support for such institutes, through both CIDA and the International Development Research Centre, to \$5 million in the 1974-75 fiscal year.

Following my visit in July 1973 to the Sahel region of Africa, I set up a special unit in CIDA to plan and develop, in cooperation with other contributor countries and organizations, an innovative and dynamic program not only for the immediate relief but also for the longer-term development of the stricken area covering six countries. The unit is currently preparing a five-year comprehensive rural development program, the largest and the most significant that we have ever undertaken.

Canada has, for some years, been aware of how important the energy sector is for the economic growth of developing countries, and has concentrated funds on energy development and distribution. Since 1970, CIDA's disbursements in this sector have totalled just over \$250 million, almost double the disbursements for the previous 16 years. Through its projects, CIDA has financed dams, nuclear plants, geological surveys, hydro-electric plants, transmission lines, and rural electrification. Our energy projects have provided the basis for industrial expansion and diversification in many developing countries and have improved the lives of millions of people.

In the area of population, Canada has been funding three multilateral institutions: the United Nations Fund for Population Activities, the International Planned Parenthood Federation, and the World Health Organization. In the 1973-74 fiscal year they received about \$4.5 million from CIDA. Canada's bilateral role has been mainly supportive, through making films, providing educational equipment, and organizing workshops for family planning projects. In addition, Canada has been preparing for the World Population Conference by consulting with the public in all regions of Canada and by participating in the preliminary international consultations taking place on each continent.

The development of education has, in the last few years, received great emphasis in CIDA's programs. Activities in this area have included: teacher training; pilot educational television projects, such as in the Ivory Coast; the provision of scholarships to thousands of Third World nationals; and the founding and expansion of vocational schools, medical schools, and universities. CIDA is emphasizing education projects that have a distinct multiplier effect in rural settings, in meeting immediate needs, and in facilitating, through vocational training for example, development administration. And an educational function is inherent in every CIDA project, for each is designed to enable host country nationals

to run it once Canadian personnel leave. Canada is currently participating in the search for new modes and approaches to fundamental education -- for example, at the international educational conferences held in Bellagio, Italy, and in the Task Forces that these conferences are creating on specific topics in education.

VII. The Response of Canada, 1974

Reorienting of programs. Early in 1973, we had already started looking at CIDA's existing operations and programs and working on a strategy for the years 1975-1980. This exercise, involving not only all of CIDA but also other Government Departments, was considered as our part of the United Nations' overall assessment of results at the mid-point of the Second Development Decade.

While this exercise has now reached an advanced stage, it is taking on a new significance and will be much influenced by the international events of 1973 and early 1974 which will leave a possibly unprecedented imprint on the years 1975-1980. This new "strategy" should begin to have an impact on CIDA's programs in the second part of 1974.

CIDA is already conducting an in-depth examination of our operating programs in order to determine what readjustments and reallocations can be made, and how additional sums of money could be best used to provide immediate short-term relief to countries most severely hit. This examination, which requires looking at the situation country by country and project by project, has been going on for some weeks and has already led to a number of most obvious conclusions with respect to some countries. Thus Bangladesh, India, and the Sahelian countries, for example, will benefit from special measures by Canada's cooperation program.

Additional funding. Critical for Canada's ability to respond to the present crisis facing developing countries is the amount of money available for our development cooperation programs. The financial

magnitude of our assistance can best be examined from the perspective of the Second Development Decade.

During the five year period from 1968-69 to 1973-74, the volume of appropriations for Canada's program of development cooperation grew by nearly 100 per cent, from \$288 million to \$565 million, an average of slightly over 15 per cent a year. The 1973-74 level represents .46 per cent of GNP. If approved by Parliament, the appropriation of \$638 million for the 1974-75 fiscal year would constitute a similar 15 per cent rise. These are substantial increases.

Our disbursements for the same period increased at a much faster rate than appropriations, using part of the funds accumulated during CIDA's early years. The increase has been of the order of 180 per cent, or nearly threefold, from \$210 million to \$584 million, representing an average rise of 22 per cent per year. The 1973-74 level represents .47 per cent of GNP.

Over the last twelve months the Canadian consumer's buying power was affected by an inflation rate of about 10.4 per cent. Business and government have also felt the impact of inflation. CIDA's programs, however -- in view of the large proportion of food and other commodities and manufactured goods -- have been hit by a dramatically higher rate, affecting a considerable part of the total budget. For some sectors of CIDA's budget the increase in prices has been more than 100 per cent over the last two years. Serious hyper-inflation is eroding the real value of Canada's cooperation programs.

TABLE I
OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE:
THE RELATIONSHIP BETWEEN APPROPRIATIONS,
DISBURSEMENTS AND GNP
1967-68 to 1974-75

Fiscal Year	GNP (\$Millions)	ODA (Appropriations) (\$Millions)	% GNP	ODA (Disbursements) (\$Millions)	% GNP
1967-68	67,531	253.2	.37	191.4	.28
1968-69	74,470	288.6	.39	210.6	.28
1969-70	81,395	338.7	.42	277.1	.34
1970-71	86,777	383.7	.44	346.3	.40
1971-72	95,777	431.2	.45	395.1	.41
1972-73	106,480	491.0	.46	507.3	.48
1973-74	124,000*	565.0	.46*	584.8	.47*
1974-75	**	638.0	**	732.8*	**

* Estimated

** Not available

Wheat is the most striking example, reflecting market conditions; its price has more than doubled in 18 months. In 1972-73, Canada sent \$86 million in food aid, mostly wheat. If we were to send in 1974 the same quantity of food aid (roughly 790,000 tons) at prices we have known in the first months of this year, it would cost about \$196 million, an increase of \$110 million. And this does not include the cost of shipping, which has risen by over 100 per cent in the same period.

Until recently it was believed that with appropriations and disbursements for development cooperation increasing at the average annual rates of the past five years, Canada would reach by the end of this decade the figure of 0.7 per cent of GNP, the internationally accepted target. Canada accepted this goal as its contribution to implementing the global strategy for the Second Development Decade. We had already been moving toward it, for the volume of our official development disbursements increased from .28 per cent of GNP in 1968-69 to .48 per cent in 1972-73. However, Canada's GNP has been growing recently at such a pace that the ratio between disbursements of official development assistance and GNP did not increase in 1973-74 over the figure of 1972-73. (According to present estimates, there would even have been a slight decrease from .48 to .47 per cent). This is the first time since 1968-69 that the ratio of disbursements to GNP has not increased. Thus, an ominous slowdown has interrupted our movement toward the goal. If Canada is to continue moving toward the 0.7 per cent target, then we must increase our allocations for official development assistance by considerably more than the pace of recent years both in terms of appropriations and disbursements.

The humanitarian, political, and economic reasons for development assistance elaborated in the 1970 White Paper are perhaps stronger now than ever before. In humanitarian terms, it would be a denial of conscience and human solidarity for rich nations not to respond adequately to the plight of poor nations. Politically, we must realize that neglect would take its toll on international peace and stability, and make the world an even more dangerous, complicated place to live. Economically, we must realize that in an increasingly interdependent world, developing countries are becoming a powerful factor and making their influence felt on many economic and political decisions that concern the international community. New and

satisfactory international monetary and trading systems cannot just be elaborated among industrial countries; such systems will depend on the cooperation of developing countries for their success.

The questions arise, "Why Canada? What should be Canada's share?"

Few Canadians appreciate that when compared with other countries, and despite our inflation rate, Canada remains so far relatively unscathed by the present distress of nations, and is in some cases very much a beneficiary. As the Secretary of State for External Affairs stated to you, Canada is "more nearly self-sufficient in key natural resources than any other country in the world except the USSR". As owner of a particularly large share of the world's resources in comparison to its population, Canada has an unusually strong capacity to respond to the present plight of developing countries: we can expect this capacity to strengthen as we import less oil and exploit more fully our own natural resources.

Canada has recently benefitted and is continuing to benefit from substantially increased international market prices for many of its major export commodities. Both developing and industrialized countries are paying higher prices for our goods. Some developing countries have the rising costs of Canadian imports offset by the rising prices of their exports to Canada - for example, in sugar and coffee. Other developing countries are not finding themselves in such a balanced position. It is estimated that if Canada and its development partners trade in 1974 exactly the same quantities as last year, and if commodity prices remain at current 1974 levels, then our balance of trade surplus with these countries, which was at the \$272 million level in 1973, would rise to at least \$600 million. Such an increase - more than \$300 million - would be more than double the projected \$150 million increase in development assistance disbursements for 1974-75.

It has already been announced that Cabinet has authorized CIDA to disburse during the fiscal year 1974-75 a sum of \$100 million beyond the ceiling previously set. This brings our total disbursement authority to \$733 million. The additional sum of money does not require a supplementary budget appropriation since it will be taken from the backlog of funds that CIDA accumulated in the period when its appropriations were larger than its disbursements.

The \$100 million, together with some reallocation of existing funds, will be of value in enabling CIDA to accelerate the pace of implementation of projects of vital significance to the countries hardest hit and for providing them with additional balance-of-payments support, mainly in the form of food and fertilizer.

VIII. Conclusions

At stake in 1974 are many of the gains of a quarter century of development. The Second Development Decade is in serious jeopardy; the next five years will be crucial for much of the Third World. We are confronting an emergency situation which threatens broad portions of humanity, perhaps for a long period of time. With measured haste, it is necessary this year to provide more assistance to those countries worst hit by the unfolding events. Our first goal must be to lend a hand in minimizing the damage and suffering, and in bracing developing countries to withstand oncoming shocks.

We must not, on the other hand, forget the longer-term goal of development cooperation, which is to help developing countries take charge of their own development in accord with their own aspirations. We must not delude ourselves about the effort involved. There is no instant development and there are no easy take-offs for the vast majority of Third World countries. It cannot be merely a question of a decade or even a quarter century.

Cooperation in international development may very well become a permanent feature for reallocating, on the principle of equity, some of the globe's basic resources, in much the same way as we do between various regions of Canada. And the recent dramatic changes in the relative value of basic resources and in the relative wealth of countries show how rapidly the positions of so-called "donor" and "recipient" countries may change. Canada today is clearly among the most favoured group of nations, and I suggest that we should bear a corresponding share of responsibility for cooperation in international development.

CIDA

ACDI

APPENDICE « K »

Déclaration de M. Paul Gérin-Lajoie,
président de l'Agence canadienne de développement
international, devant le Comité permanent des
Affaires extérieures et de la Défense nationale,
le 30 avril 1974

Cette année, la réunion de votre Comité pour l'étude des prévisions budgétaires de l'ACDI revêt une importance et une urgence particulières. Pour les pays en voie de développement, 1974 constitue une année critique, où il va falloir faire face, dans bien des cas, à des menaces de désordres inattendus, de régressions et de dures privations. J'apprécie donc énormément l'occasion qui m'est donnée de me présenter devant vous et de transmettre de la sorte au Parlement les préoccupations de l'Agence devant ce qui se passe dans le domaine du développement et devant les conséquences que le contexte international actuel peut avoir sur l'étendue et la qualité de la coopération canadienne au développement.

Il sera peut-être plus facile de comprendre les demandes de crédits de l'ACDI en 1974 si on les place dans le cadre de la Deuxième décennie du développement. Vous vous rappelez que le Rapport Pearson paraissait en 1969. Je devenais président de l'ACDI en 1970, année de la parution de la Déclaration de politique étrangère du gouvernement canadien et de la programmation globale des objectifs et des projets de la Deuxième décennie du développement. Dans ce contexte, l'ACDI a connu une période très fructueuse entre 1969 et 1974:

- nous avons mis au point et consolidé notre administration;
- nous avons presque triplé notre aide officielle au développement entre 1968-1969 et 1973-1974, passant de \$210 millions à \$584 millions;
- nous nous sommes rapprochés des objectifs de développement proposés aux Nations unies et acceptés internationalement;
- nous avons mis en valeur les domaines où la compétence canadienne correspondait aux besoins de nos partenaires en voie de développement;
- nous avons cherché des moyens nouveaux et dynamiques de faciliter le développement autonome chez nos partenaires de la coopération;
- nous avons accru notre participation à divers organismes internationaux;
- grâce à un vigoureux programme d'information, nous avons éveillé au Canada un plus grand intérêt à l'égard du développement international;

- par l'entremise de notre Division des programmes spéciaux, nous nous sommes appliqués à encourager la participation des citoyens canadiens au développement international.

Pendant toutes ces années, grâce à des consultations et à des visites sur les lieux, je me suis efforcé d'assurer que l'objet principal de l'Agence reste toujours le tiers-monde où s'exécute le développement et où apparaissent de façon plus sensible les résultats de la coopération. La première question que pose toujours l'ACDI est: "Qu'est-ce qu'il vous faut?" et non pas: "Que pouvons-nous vous offrir?"

Au beau milieu de l'expansion et de la continuité équilibrées que connaissait l'aide canadienne au développement, voici que le monde se trouve soudain plongé, en 1974, dans une série de problèmes de développement qui sont extrêmement sérieux, étroitement enchevêtrés et d'une portée fort grave; ils menacent le fondement même des réalisations qu'annonçait notre Deuxième décennie du développement. Bien que les forces qui suscitent ces difficultés ne soient pas d'origine récente, leur déclenchement inopiné, dans une situation déjà plutôt précaire, nous a mis en face de ce que Kurt Waldheim qualifie de "crise globale". L'évolution du développement mondial des cinq prochaines années peut différer grandement de l'idée qu'on s'en faisait il y a à peine quelques mois.

La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, la première qui ait été spécialement convoquée pour étudier la question des matières premières et du développement, a attiré l'attention mondiale sur ces problèmes et elle a souligné l'importance qu'il y a d'établir un dialogue et une coopération les plus larges possible si l'on veut trouver des solutions à plus long terme. Il peut sembler que les obstacles surgis au cours de 1974 et examinés lors de cette session extraordinaire sont presque insurmontables; ils tendent d'ailleurs à se conjuguer les uns avec les autres et, ce qui importe davantage, c'est qu'on ne peut pas les envisager en fonction de simples statistiques ou de vagues abstractions.

Nous devons les percevoir à l'échelle des besoins de chaque être humain, selon sa propre façon de vivre. Il nous faut en analyser les effets sur le travailleur d'usine de Calcutta, l'agriculteur du Brésil, le pêcheur du Sénégal. Ce sont ces gens qui doivent occuper le centre de nos préoccupations et de notre coopération. Dès lors, voici les questions que nous avons à nous poser en 1974:

- Les gens auront-ils assez de nourriture?
- Les gens auront-ils assez de carburant et de matières premières pour échapper à un plus grand appauvrissement?
- Les gens auront-ils assez d'espace vital pour vivre décemment?
- Les gens auront-ils accès à une éducation fondamentale qui leur permettra de réaliser leurs possibilités en tant qu'êtres humains?

Il faut répondre à ces questions urgentes de façon directe et efficace pour éviter une détérioration sérieuse de la situation mondiale.

Je sais que les membres du Comité connaissent déjà les dimensions du problème actuel. Je me contenterai donc d'en faire un tableau succinct pour situer les points qui importent particulièrement à la coopération canadienne au développement.

I. Les gens auront-ils assez de nourriture?

La pénurie de vivres est une question encore plus pressante que le manque de matières premières, l'insuffisance d'instruction et les taux élevés de natalité. Aucune autre menace ne peut avoir de conséquences plus immédiates et plus tragiques pour l'humanité. En 1973 et en 1974, la situation mondiale de l'alimentation a subi une détérioration marquée, au point que des millions d'êtres humains vont souffrir de famine et de malnutrition cette année.

A cet égard, notons un fait crucial: les stocks de céréales sont à leur niveau le plus bas depuis vingt ans, malgré des récoltes record, ou peu s'en faut, l'automne dernier, dans la plupart des pays producteurs, y compris le Canada. La moindre chute de rendement cette année provoquerait des désastres extrêmement graves.

C'est déjà le cas pour certaines régions; en effet, la sécheresse qui afflige les pays d'Afrique, du Sénégal à l'Ethiopie, est encore pire que l'an dernier. En certains endroits, le désert gagne le sud à une allure aussi rapide que cinq milles par année. En février, on a augmenté de façon considérable les prévisions d'aide alimentaire faites auparavant pour 1974 et on estime en ce moment que la région du Sahel aura besoin de 725 000 tonnes métriques de vivres cette année.

En outre, la montée en flèche des prix des engrais les rend inaccessibles à nombre d'agriculteurs des pays en voie de développement. Le prix de l'urée, fertilisant riche en azote, a plus que triplé au cours des deux dernières années. La forte augmentation récente du prix du pétrole aggrave le problème en ce qu'elle entraîne une majoration des prix de tous les engrais à base de pétrole, riches en azote. Si l'on ne veut pas compromettre les progrès énormes qu'on a réalisés en matière de production alimentaire ces dernières années, il faudra de toute nécessité maintenir l'abondance des récoltes des variétés à rendement élevé qui exigent beaucoup d'engrais. Toute diminution dans l'emploi des engrais risque d'être catastrophique.

On prévoit qu'en Inde, par exemple, l'usage réduit des engrais azotés, cette année, entraînera une baisse de rendement de cinq à sept millions de tonnes de céréales, quantité qui suffirait à nourrir de 28 à 40 millions de personnes, au taux de consommation actuel. En 1975, en l'absence de quelque remède, cette perte atteindra peut-être dix millions de tonnes. Etant donné que les réserves de céréales sont basses, le retour d'une mauvaise saison comme celle de 1972 compliquerait gravement la situation de ce pays. Cette année-là, l'Inde dut sortir 9 millions de tonnes des réserves de céréales qu'elle avait réussi à constituer grâce à la Révolution verte et importer 2 autres millions de tonnes.

Jusqu'à présent, on ne peut faire aucune estimation précise des récoltes de 1974 dans les pays en développement; elles sont en grande partie tributaires des chutes de pluie au cours des dernières semaines de culture.

Il n'est toutefois pas surprenant d'entendre un homme de la réputation du Dr Norman E. Borlaug, appelé le père de la Révolution verte, prédire à la mi-janvier qu'en 1974 jusqu'à 20 millions de personnes peuvent mourir si les récoltes sont mauvaises.

La situation à moyen et à long termes n'est pas moins préoccupante. Un refroidissement de la température mondiale de moins d'un degré sur une période de 20 ans a provoqué un déplacement inexorable des moussons vers le sud et il continuera d'influer sur la production agricole de bien des pays en voie de développement pendant un laps de temps imprévisible.

Dans l'intervalle, la production alimentaire et la croissance démographique sont nez à nez dans la course; les approvisionnements mondiaux en vivres, qui ont augmenté de 2.7 p. 100 par année au cours des dix dernières années, ont juste réussi à compenser une hausse de population de 2.5 p. 100 par année dans le tiers-monde. La proportion des affamés en regard de la population totale est donc restée sensiblement la même, soit entre 10 et 15 p. 100 de la population du globe. Pourtant, étant donné que ce groupe s'accroît en chiffres absolus, nous ne faisons que perpétuer, à bien des égards, un statu quo alimentaire pour un plus grand nombre de personnes.

Ainsi, on en revient à la question critique: la production alimentaire suffira-t-elle à tenir le coup face au redoublement probable de la population universelle au cours des prochains 40 ans et au redoublement probable de la population des pays en voie de développement au cours des prochains 25 ans? C'est déjà une tâche immense que de maintenir l'équilibre actuel; il peut bien se révéler impossible d'améliorer d'une façon substantielle le régime alimentaire des populations du tiers-monde:

On a mis beaucoup d'espoir dans l'expansion de la Révolution verte. De fait, de nouvelles variétés résistant aux maladies et à grand rendement ont permis, dans certaines régions du globe, de doubler, voire de tripler la production. Mais la réussite de la Révolution verte dépend surtout de l'emploi massif d'engrais et de l'irrigation qui doivent rester accessibles à des prix raisonnables.

La Conférence mondiale sur l'alimentation, qui aura lieu à Rome en novembre, constitue la première occasion où tous les pays du monde, y compris la Chine et l'Union soviétique, se rencontreront pour étudier le problème de l'alimentation dans une perspective globale et trouver des voies de solution. La Conférence est censée examiner un Plan mondial de sécurité alimentaire qui exigera l'établissement, dans les différents pays, de réserves de céréales capables d'assurer des niveaux d'approvisionnement plus sûrs de ces denrées. Néanmoins, elle suppose que l'on puisse combler, au préalable, la pénurie actuelle de vivres et produire, au cours des prochaines années, des quantités supérieures à celles qui permettent simplement de répondre aux besoins prévus.

II. Les gens auront-ils assez de carburant et de matières premières pour échapper à un plus grand appauvrissement?

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a présenté aux membres du Comité un tableau de la crise de l'énergie. Le triplement rapide du prix du pétrole a pris par surprise la plupart des pays industrialisés ou en voie de développement. En 1974 et 1975, le monde va commencer à ressentir la gamme étendue des répercussions de ce brusque changement.

On peut ranger en deux catégories les pays en développement qui importent du pétrole. La première comprend des pays comme le Brésil, le Mexique, la Malaysia qui peuvent se tirer d'affaires, dans l'immédiat, à cause des réserves accumulées, de ressources encore élevées provenant de l'exportation et de la facilité d'accès aux marchés de capitaux.

C'est l'autre groupe qui inquiète surtout l'ACDI; il est formé de pays peuplés, à faible revenu et dépourvus de sérieuse résistance économique; il leur faudra une aide accrue pour maintenir leur développement. L'Inde, Le Sri Lanka et le Bangla-Desh tombent dans cette catégorie.

La balance des paiements de ces pays est sérieusement compromise. Leur consommation d'énergie ne sert qu'aux besoins essentiels. Ils doivent ou bien réduire leurs importations de pétrole et accepter les effets sérieux qu'en subira leur développement, ou bien garder les robinets de pétrole grand ouverts et restreindre l'importation d'autres denrées

essentielles à leur développement, tout ce qui va de la machinerie, des engrais et des vivres aux camions et au ciment. Il s'ensuit donc que, pour bien des pays, un ralentissement, sinon un revirement de la croissance économique et une augmentation de la dette extérieure sont pratiquement inévitables. Les statistiques de la Banque mondiale illustrent bien l'ampleur de ce bouleversement: les pays en développement ont consacré 3.7 milliards de dollars à l'achat de pétrole en 1972; s'ils maintiennent leur consommation au niveau de 1972 (ce qui est peu probable), ils devront déboursier à ce poste 15 milliards de dollars ou plus en 1974. La seule majoration de leurs dépenses en pétrole va presque à coup sûr dépasser les 8.5 milliards de dollars que les pays en voie de développement ont reçus, en 1973, sous forme d'assistance.

Les conséquences que la hausse des prix exercera sur les situations intérieures de bien des pays en voie de développement sont multiples et profondes. L'alimentation familiale, le logement, l'emploi, le transport, la lutte contre l'inflation, la stabilité politique, rien ne sera épargné. On est en train de réviser de fond en comble les prévisions économiques qui ont été préparées avant la hausse des prix.

Par exemple, la majoration du prix du pétrole est désastreuse pour le Bangla-Desh, pays de 72 millions d'habitants; elle influe sérieusement sur la balance des paiements d'un pays qui compte pour beaucoup sur l'importation des vivres. Il consacre en ce moment à l'achat de produits alimentaires, jusqu'à 25 p. 100 des revenus de ses échanges commerciaux; ainsi, la hausse rapide du prix du pétrole ne laisse guère de place à l'importation des produits non alimentaires et non pétroliers. Il est probable qu'il faille réduire l'importation des produits reliés à l'alimentation — notamment les engrais, l'outillage agricole et les grains de semence — et en subir les conséquences défavorables à long terme sur la production agricole. Les industries nouvelles, qui sont quelque peu éloignées des petites installations hydro-électriques et des réserves de gaz naturel du Bangla-Desh, auront à souffrir de la pénurie du pétrole. La situation de l'emploi va empirer. La hausse astronomique du prix du pétrole lampant et de l'huile à frire menace la stabilité

sociale. Même l'avantage anticipé du jute en tant que produit d'échange favorable au Bangla-Desh est loin de pouvoir compenser la hausse du prix du pétrole.

Des augmentations générales dramatiques du coût des denrées essentielles et des matières premières vont de pair avec la hausse du prix du pétrole. Le blé, le colza, le plomb, le zinc, le caoutchouc, le coton, la canne à sucre, le cacao, les pièces d'acier préfabriquées ne constituent que quelques exemples parmi une foule de produits de ce genre. Les pays en voie de développement qui exportent des quantités considérables de ces produits, qui ont connu une majoration des prix, vont obtenir un supplément important de revenus qui suffiront à compenser en partie les hausses considérables des prix du pétrole. Néanmoins, les pays en développement qui ne sont pas en mesure d'exporter ce genre de produits subiront un double et peut-être un triple désavantage: ils devront payer à un prix plus élevé le pétrole et les denrées importées, de même que les produits à base de pétrole fabriqués dans les pays industriels. Nombre de pays africains sans débouchés sur la mer, notamment ceux de la région du Sahel, appartiennent à ce groupe.

III. Les gens auront-ils assez d'espace vital pour vivre décemment?

L'augmentation rapide des populations contribue à aggraver le problème de l'alimentation et des ressources. La population du globe atteint les 3.8 milliards d'êtres humains; elle augmente d'environ 80 millions par année, soit environ quatre fois la population du Canada. Au rythme actuel, la population du globe aura doublé dans moins de 40 ans. Celle des pays en voie de développement, qui atteint en ce moment les 2.6 milliards, aura doublé dans 25 ans. Cet accroissement rapide, qui atteint les 3.5 p. 100 par année dans certains pays, exerce des pressions redoutables sur les approvisionnements alimentaires du monde, l'environnement, les villes, le logement, l'emploi et l'instruction; il enlève à certains pays la marge vitale qui permet un développement autonome.

Les Nations unies ont fait de 1974 l'Année mondiale de la population afin d'attirer l'attention de tous sur les problèmes démographiques.

La Conférence sur la population, qui se tiendra à Bucarest au mois d'août, étudiera la menace de la surpopulation et se penchera avant tout sur les solutions applicables à l'aspect le plus tragique du problème - l'augmentation la plus importante est prévue dans les pays pauvres du monde.

L'incidence des programmes de planification des naissances constitue la clef du problème. Même si l'on reconnaît aux couples le droit de ne pas avoir plus d'enfants qu'ils n'en veulent, il arrive souvent que ce droit ne soit que théorique, ou bien parce que les couples manquent de renseignements sur les moyens d'exercer ce droit, ou encore parce que leur milieu psychologique et social leur enlève la liberté de l'exercer. Les programmes de planification des naissances ne peuvent avoir une influence décisive sur la croissance démographique que s'ils sont intégrés dans un vaste éventail de changements menant au développement socio-économique. Les schèmes sociaux et culturels qui règlent la fertilité sont lents à se transformer. L'expérience montre qu'il faut améliorer le niveau de vie et la santé générale de la population avant d'obtenir une baisse du taux de natalité. Il n'existe donc pas de solutions globales simples dans ce domaine. Les éléments du problème sont si complexes et si emmêlés que certains démographes croient que les taux de croissance ne diminueront guère dans un proche avenir et que — hormis des désastres naturels — la population du globe aura doublé en l'an 2015. La situation est particulièrement alarmante en Asie, où vit déjà plus de la moitié du monde. Les taux de croissance élevés au Pakistan et au Bangla-Desh, par exemple, ainsi que les piètres résultats des programmes de planification des naissances en Inde viennent appuyer ce pronostic.

IV. Les gens auront-ils accès à une éducation fondamentale qui leur permettra de réaliser leurs possibilités en tant qu'êtres humains?

Il ne suffit pas de survivre; il faut pouvoir vivre convenablement et dignement. L'éducation demeure un élément important dans l'amélioration de la qualité de la vie dans les pays pauvres du monde. Une instruction

plus poussée constitue une condition essentielle du développement général, y compris l'augmentation de la production agricole et la réussite de la planification des naissances. L'instruction est la clef d'une autonomie et d'une auto-suffisance accrues; elle permet à de grandes masses de population de participer à leur propre développement.

Et pourtant les problèmes auxquels le monde fait face en matière d'éducation restent immenses. Plus d'un milliard de gens n'ont même pas accès à une formation primaire, c'est-à-dire à apprendre à lire et à compter, à connaître les droits et devoirs du citoyen, leur environnement physique et social, les règles d'hygiène et de nutrition. Plus de 700 millions d'adultes sont analphabètes. Dans les pays en voie de développement, cent millions d'enfants d'âge scolaire ne fréquentent pas l'école. Moins de 5 p. 100 des jeunes gens du monde ont accès à l'enseignement supérieur. Les installations de formation professionnelle existent à peine. L'instruction généralisée constitue une tâche énorme absorbant souvent une partie excessive des budgets des pays en voie de développement qui, à cause de l'accroissement rapide de la population, ont de la difficulté à satisfaire aux exigences nouvelles dans ce domaine.

Les faiblesses et le coût relativement élevé des méthodes d'enseignement traditionnelles ont amené les éducateurs, au cours des deux dernières années, à chercher des techniques nouvelles et plus efficaces, applicables à la formation de base; elles font aujourd'hui leur apparition et certains pays ont même déjà commencé à les pratiquer. Il reste encore beaucoup à faire en matière de recherche et d'expérimentation. Le Canada participe à ces efforts au côté de plusieurs autres pays et organismes multilatéraux.

Les problèmes de 1974 et des années subséquentes, en ce qui a trait à l'alimentation, aux matières premières, à la démographie et à l'éducation menacent une grande partie de la population mondiale. Quelques-uns de nos partenaires éprouvent une profonde incertitude touchant l'orientation future de leur développement et certains doivent même lutter pour leur survie. La coopération internationale doit passer, en 1974, un test décisif, car les pays du monde, mis ensemble, ont sûrement les outils, les techniques et les ressources voulus pour surmonter ces difficultés; à cette fin, le Canada et les autres pays le savent bien, il faudra renforcer notre sens de l'engagement envers la coopération et rechercher ensemble des solutions équitables.

V La réponse de la communauté internationale

De quelle façon la communauté internationale a-t-elle réagi aux défis que posent les problèmes de l'heure?

Nombre d'organismes internationaux ont répondu de façon positive et constructive. La Banque mondiale, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds monétaire international ainsi que diverses banques régionales ont réagi dès le début à l'évolution de la situation et jouent un rôle de premier plan en adoptant des mesures concrètes et en analysant, pour le compte des gouvernements et des nations du monde, l'ampleur et les conséquences de la crise actuelle. Les Etats donateurs traditionnels étudient ensemble la nature du problème par l'entremise du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

Quelques organismes internationaux envisagent la possibilité de modifier leurs programmes pour offrir un appui à la balance des paiements et donner une priorité plus élevée aux secteurs de l'alimentation et de l'énergie. Les établissements d'aide et de prêt tiennent à s'assurer que leurs ressources servent à améliorer le sort des pays les plus durement frappés par cette série d'événements. On cherche à obtenir des fonds de développement supplémentaires de la part des pays exportateurs de pétrole aussi bien que des pays donateurs habituels.

On reconnaît que les organismes internationaux, grâce à leur réserve de technique et d'expérience, constituent des mécanismes efficaces pour l'acheminement des fonds accrus d'aide; de plus on cherche à créer de nouveaux moyens pour faciliter le transfert des fonds.

La plupart des pays industrialisés ont accepté en principe de ne pas réduire l'aide. De fait, le communiqué officiel de la Conférence de Washington déclarait qu'il fallait travailler ardemment "à maintenir et à augmenter le volume de l'aide au développement au plan bilatéral et par l'entremise des institutions multilatérales, sur la base de la solidarité internationale englobant tous les pays pourvus des ressources voulues". Parlant au nom de la Communauté économique européenne, M. Walter Scheel réitérait ce vœu lors de la Session extraordinaire des Nations unies. Toutefois, on prévoit que beaucoup de ces pays seront aux prises avec des problèmes d'inflation et de balance des paiements en 1974 et que

l'accroissement des budgets de l'aide au développement ne suivra probablement pas la hausse du PNB, et ne suffira pas à compenser la baisse de la valeur réelle des programmes d'aide, due à l'inflation. Aux Etats-Unis, en particulier, l'intérêt pour la coopération au développement a fléchi. Ce n'est que par un engagement renouvelé, dans l'esprit du Plan Marshall, que les Etats industrialisés pourront fournir une aide suffisante aux pays les plus durement touchés par la présente situation et pourront espérer atteindre avant la fin de la décennie l'objectif de 0.7 p. 100 du PNB, en aide officielle au développement.

Dans une allocution devant le Conseil des Gouverneurs de la Banque mondiale, en septembre dernier, le président de cet organisme affirmait que "l'aide officielle au développement était sérieusement insuffisante." M. McNamara faisait cette déclaration avant la montée des prix du pétrole en octobre et avant que la situation ne soit devenue critique dans bien des pays en voie de développement. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que l'une des conclusions à laquelle arrivait la Commission Pearson, il y a cinq ans, reste fort d'actualité; elle constatait que le volume de l'aide au développement était pitoyablement inférieur aux besoins.

Au cours des derniers mois, on a montré un intérêt considérable dans la possibilité pour les grands exportateurs de pétrole de transférer une partie de leurs revenus aux pays qui sont particulièrement exposés à la pénurie éventuelle de nourriture et à la hausse des prix du pétrole. Le Canada croit que tous les pays qui possèdent les ressources voulues ont la responsabilité d'aider ceux qui sont les plus touchés par la crise de 1974.

Plusieurs facteurs contribuent à déterminer l'attitude que les pays en développement exportateurs de pétrole ont à l'égard des autres pays en développement moins bien pourvus. D'une part, certains de ces Etats — Indonésie, Nigeria et Algérie — sont densément peuplés et n'ont pas un revenu par habitant élevé; c'est ainsi qu'ils vont appliquer la plus grande partie, sinon la totalité de leurs nouvelles ressources à leur développement intérieur. D'autre part, le concept et les formes d'aide au développement sont si nouveaux pour l'Arabie Saoudite et les émirats du golfe Persique, par exemple, qu'ils mettront du temps à devenir des pays donateurs à part entière. En outre, on ne peut trouver ni utiliser du jour au lendemain les cadres, les techniques administratives et la connaissance du développement qu'exigent les grands programmes d'aide.

Cependant, quelques pays exportateurs de pétrole se sont déjà montrés disposés à transférer des fonds aux pays en voie de développement sérieusement touchés. Les visites que j'ai faites à la Banque mondiale, aux Banques interaméricaine et africaine de développement, ainsi que les entretiens que j'ai eus avec plusieurs ministres des finances de pays en voie de développement d'Afrique et d'Amérique latine confirment qu'on bouge de ce côté, aux plans bilatéral aussi bien que multilatéral, tant pour appuyer les organismes existants que pour créer de nouvelles institutions.

L'Arabie Saoudite, par exemple, s'est engagée à verser 50 millions de dollars au Programme d'alimentation mondiale, remplaçant ainsi le Canada au deuxième rang des donateurs pour la période actuelle de financement.

Le Kuwait a indiqué qu'il était prêt à augmenter de façon substantielle ses allocations au programme bilatéral qu'il a mis sur pied, en 1967, et à en étendre l'accessibilité aux pays non arabes.

Le Venezuela a non seulement offert de rembourser des prêts antérieurs à un rythme accéléré, mais encore il a accepté, en principe, de verser des montants considérables à un fonds qui serait administré par la Banque interaméricaine de développement.

L'Iran a suivi ce mouvement. Il a accepté de rembourser avant échéance une partie substantielle de sa dette extérieure et augmentera considérablement ses fonds d'aide bilatérale étendant son programme à au moins une douzaine de pays. De plus, l'Iran a accepté de prêter de l'argent au Fonds monétaire international afin d'aider les Etats membres à rétablir leur balance de paiements, ainsi qu'à la Banque mondiale pour des projets de développement. Il a également offert de verser, en 1974, quelque 150 millions de dollars à un nouveau fonds ou à un nouvel organisme qui consentiraient des prêts à des conditions de faveur aux pays en voie de développement non producteurs de pétrole.

Les Etats membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont aussi décidé de créer un fonds spécial d'aide au développement; il leur reste à s'entendre sur les détails.

Le Canada reconnaît que c'est un progrès. Néanmoins, il faut nous rendre compte que même si les grands producteurs de pétrole participent maintenant à la coopération au développement, les délais de mise en oeuvre de propositions semblables peuvent atteindre, pour diverses raisons, un an ou plus. Entre-temps, il incombe aux donateurs traditionnels comme le Canada, de donner l'exemple et de répondre rapidement, selon nos ressources et nos moyens, aux besoins urgents de nos partenaires dans le développement.

VI La réponse du Canada, de 1971 à 1974

Au cours de la première moitié de la Deuxième décennie du développement, l'ACDI s'est occupée activement des secteurs qui ont pris une importance particulière en 1974. Par suite de l'expérience acquise dans ces domaines, le programme canadien d'assistance au développement peut aujourd'hui aider les pays à surmonter leurs difficultés sociales et économiques.

Par exemple, nos programmes de coopération ont toujours attaché une grande importance aux secours alimentaires et au développement agricole qui, à eux seuls, absorbaient la somme de 182 millions de dollars en 1973. De ce montant, 93 millions de dollars allaient à l'aide alimentaire aux plans bilatéral et multilatéral. De même, le Canada subventionne environ 120 projets de développement agricole et rural dans 48 pays, sans compter quelques entreprises de moindre importance menées par des organismes privés.

Le Canada a affecté du personnel et des fonds à l'établissement et au perfectionnement d'instituts de recherche agricole qui s'efforcent sans cesse de découvrir des variétés de cultures à haut rendement et résistant aux maladies. En collaboration avec plusieurs autres donateurs, le Canada vient de décider de porter son appui à ces instituts, par l'intermédiaire de l'ACDI et du Centre de recherches pour le développement international, à 5 millions de dollars au cours de l'année fiscale 1974-1975.

A la suite de la visite que j'ai faite dans la région africaine du Sahel, en juillet 1973, j'ai chargé une section spéciale de l'ACDI de préparer, en collaboration avec d'autres pays et organismes participants, un programme nouveau et dynamique destiné non seulement à apporter des secours immédiats, mais aussi à assurer le développement à plus long terme de cette région éprouvée qui regroupe six pays. Cette section est en train de mettre

sur pied un programme quinquennal intégré de développement rural, le plus vaste et le plus important que nous ayons jamais entrepris.

Depuis quelques années, le Canada, conscient de la place que le secteur de l'énergie occupe dans la croissance économique des pays en voie de développement, consacre des fonds plus importants au développement de sources d'énergie et à la distribution des produits. Depuis 1970, les crédits accordés par l'ACDI à ce secteur ont dépassé 250 millions de dollars, soit presque le double des déboursés des 16 années antérieures. L'ACDI a financé divers projets: barrages, centrales nucléaires et hydro-électriques, relevés géologiques, lignes de transmission et électrification rurale. Nos projets dans ce domaine ont fourni une base à l'expansion et à la diversification industrielles dans nombre de pays en voie de développement et ont contribué à améliorer l'existence de millions d'êtres humains.

Dans le secteur démographique, le Canada a fourni des fonds à trois organismes de coopération multilatérale qui s'occupent de problèmes de cet ordre: le Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population, la Fédération internationale pour le planning familial et l'Organisation mondiale de la santé. Pour l'exercice financier 1973-1974, l'ACDI leur a versé quelque 4.5 millions de dollars. Au plan bilatéral, notre rôle a surtout consisté à appuyer des projets: réalisation de films, fourniture de matériel éducatif, organisation d'ateliers sur la planification des naissances. Nous nous sommes également préparés à la Conférence mondiale sur la population en rencontrant le public de toutes les régions du Canada et en participant aux consultations internationales préliminaires qui ont lieu sur chaque continent.

L'éducation a eu une part importante dans les programmes de l'ACDI ces dernières années. Les projets dans ce domaine comprenaient: la formation de professeurs, un projet pilote de télévision éducative, en Côte d'Ivoire, l'octroi de bourses d'études à des milliers d'étudiants et de stagiaires du tiers-monde, la création et l'expansion d'universités, de facultés de médecine et d'instituts de formation technique. De plus, l'ACDI s'intéresse tout particulièrement aux projets d'éducation qui ont un effet multiplicateur précis dans les milieux ruraux; nous tentons de répondre aux besoins immédiats et de faciliter, grâce à la formation professionnelle, la gestion du

développement. En outre, tous les projets de l'ACDI possèdent une dimension éducative, car ils doivent assurer la formation d'autochtones pour prendre la relève lorsque le personnel canadien se retirera des projets. Le Canada contribue également à la recherche courante qui se fait sur l'éducation de base. Par exemple, nous participons activement aux séances de la Conférence internationale sur l'éducation à Bellagio, en Italie, ainsi qu'aux groupes de recherche que forment ces assises sur divers problèmes d'enseignement.

VII La réponse du Canada en 1974

Réorientation des programmes. Dès le début de 1973, nous commençons à examiner les programmes et les opérations de l'ACDI et à préparer une stratégie pour les années 1975-1980. Cette révision, à laquelle participaient, non seulement l'ACDI mais aussi divers autres ministères fédéraux, faisait partie de l'évaluation pronée par les Nations unies pour mesurer les progrès accomplis depuis le début de la Deuxième décennie du développement.

Même si cet exercice est maintenant avancé, il prend cependant une nouvelle importance et sera fortement marqué par les événements qu'a connus le monde en 1973 et au début de 1974 et qui marqueront de façon inattendue les années 1975-1980. Cette nouvelle stratégie devrait se refléter dans les programmes de l'ACDI dès la deuxième moitié de 1974.

L'ACDI a déjà lancé une étude en profondeur de ses opérations afin de déterminer quelles réorientations et quelles nouvelles allocations peuvent être faites, et comment des sommes d'argent supplémentaires pourraient être utilisées pour assurer le bien-être immédiat et à court terme dans les pays le plus sérieusement atteints. Cette étude, qui demande un examen pays par pays, projet par projet, est en marche depuis quelques semaines; pour quelques pays, nous avons même déjà tiré certaines conclusions. C'est ainsi que des mesures spéciales seront adoptées dans le programme canadien de coopération pour le Bangla-Desh, l'Inde et les pays du Sahel.

Des fonds supplémentaires. La masse financière qui peut être allouée aux programmes d'aide au développement influe grandement sur la capacité du Canada de réagir à la crise à laquelle font face actuellement les pays en voie de développement. C'est dans la perspective de la Deuxième décennie du développement que nous devons l'examiner.

TABLEAU I
AIDE OFFICIELLE AU DÉVELOPPEMENT
RAPPORT ENTRE LES ALLOCATIONS, LES DÉBOURSÉS ET LE PNB
1967-1968 à 1974-1975

Année financière	PNB (en millions de dollars)	AOD (allocations en millions de dollars)	% PNB	AOD (déboursés en millions de dollars)	%PNB
1967-1968	67,531	253.2	.37	191.4	.28
1968-1969	74,470	288.6	.39	210.6	.28
1969-1970	81,395	338.7	.42	277.1	.34
1970-1971	86,777	383.7	.44	346.3	.40
1971-1972	95,777	431.2	.45	395.1	.41
1972-1973	106,480	491.0	.46	507.3	.48
1973-1974	124,000 *	565.0	.46 *	584.8	.47 *
1974-1975	**	638.0	**	732.8 *	**

* Prévisions

** Chiffres non disponibles

Durant la période de cinq ans, couvrant 1968-1969 à 1974-1975, le volume des allocations au programme canadien de coopération au développement a augmenté d'environ 100 p. 100, allant de \$288 millions à \$565 millions, ceci à un rythme d'environ 15 p. 100 par année. En 1973-1974, nous avons atteint .46 p. 100 du PNB. Sous réserve de l'approbation du Parlement, les allocations pour l'année fiscale 1974-1975 seront de \$638 millions, soit encore une augmentation de 15 p. 100 environ sur les chiffres de l'an dernier. Ce sont là des augmentations importantes.

Nos déboursés pour la même période ont augmenté à un rythme beaucoup plus rapide, utilisant les fonds accumulés durant les premières années d'opération de l'ACDI. Nos déboursés ont triplé, passant de \$210 millions à \$584 millions, ce qui représente une augmentation de 22 p. 100 par année environ ou de 180 p. 100 au total. En 1973-1974 nous avons atteint .47 p. 100 du PNB.

Au cours des douze derniers mois, un taux d'inflation d'environ 10.4 p. 100 a marqué le pouvoir d'achat du consommateur canadien. Le monde des affaires et le gouvernement ont également ressenti les effets de ce phénomène. Toutefois, les programmes de l'ACDI - qui comportent une grande proportion de vivres, de produits de base et de produits manufacturés - ont subi un taux d'augmentation beaucoup plus important, qui a absorbé une part considérable du budget total. Pour certains postes, la majoration a dépassé les 100 p. 100 au cours des deux dernières années. Une hyperinflation grave diminue la valeur réelle des programmes de coopération du Canada.

Le blé constitue l'une des illustrations les plus frappantes des conditions du marché; le prix en a plus que doublé depuis 18 mois. En 1972-1973, le Canada a expédié pour plus de 86 millions de dollars en secours alimentaires, surtout en blé. Si nous devons distribuer la même quantité en 1974 (soit à peu près 790 000 tonnes), au prix en vigueur durant les premiers mois de l'année, il en coûterait environ 196 millions de dollars, une augmentation de \$110 millions, sans compter le coût d'expédition qui a monté de 100 p. 100 au cours de la même période.

Jusqu'à tout récemment, on croyait qu'en maintenant le rythme d'augmentation des allocations et des déboursés que l'on a connu au cours des cinq dernières années, nous pourrions atteindre à la fin de cette décennie, le chiffre de 0.7 p. 100 du PNB, l'objectif accepté internationalement. Le Canada s'était lui-même fixé cet objectif qui devait représenter sa contribution à l'établissement d'une stratégie globale pour la Deuxième décennie du développement. Nous nous en approchions, car le volume de nos déboursés officiels est passé de .28 p. 100 du PNB en 1968-1969 à .48 p. cent en 1972-1973. Toutefois, le PNB canadien a monté si rapidement ces derniers temps que le rapport entre les dépenses en aide officielle au développement et le PNB n'a pas dépassé en 1973-1974 le chiffre qu'il atteignait en 1972-1973. (D'après les prévisions actuelles, il y aurait même eu une diminution de .48 à .47 p. 100.) Pour la première fois depuis 1968-1969, le rapport entre les déboursés et le PNB n'a pas augmenté. Ainsi, un ralentissement inquiétant est venu interrompre l'ascension vers notre objectif. Si le Canada tient à atteindre l'objectif de 0.7 p. 100, il lui faudra augmenter son aide officielle au développement de façon beaucoup plus sensible que durant les dernières années, aussi bien en termes d'allocations que de déboursés.

Les raisons humanitaires, politiques et économiques que le Livre blanc sur l'aide au développement invoquait en 1970 sont peut-être plus impérieuses aujourd'hui que jamais auparavant. En termes humanitaires, ce serait un manque de conscience et un refus de solidarité humaine pour les pays riches que de ne pas réagir d'une façon convenable aux malheurs des pays pauvres. Du point de vue politique, nous devons nous rendre compte que le désintéressement nuirait sérieusement à la paix et à la stabilité internationales et ferait de notre globe un endroit encore plus dangereux et plus compliqué. Au plan économique, il faut bien constater que dans un monde de plus en plus interdépendant, les pays en voie de développement voient leur puissance s'accroître et ils font sentir leur influence sur nombre de décisions d'ordre économique et politique qui intéressent la collectivité internationale. Les pays

industrialisés ne peuvent élaborer seuls des systèmes internationaux satisfaisants en matière de monnaie et de commerce; en effet, la réussite de ces programmes dépendra de la coopération des pays en voie de développement.

On peut se demander: "Pourquoi le Canada? Quelle devrait être sa participation?"

Peu de Canadiens se rendent compte que, en regard des autres pays et malgré le taux d'inflation que nous connaissons, le Canada n'a guère souffert des malheurs qui affligent plusieurs nations en ce moment et que, dans certains cas, il en tire des grands bénéfices. Comme vous le disait le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le Canada est "plus près de se suffire à lui-même en matière de ressources naturelles essentielles que n'importe quel autre pays, à part l'URSS." En tant que propriétaire d'une partie très grande des ressources mondiales, en regard de sa population, le Canada a des moyens d'une puissance exceptionnelle pour répondre aux besoins actuels des pays en voie de développement: nous pouvons nous attendre à ce que ces moyens augmentent encore à mesure que diminueront nos importations de pétrole et que nous exploiterons davantage nos propres ressources naturelles.

Le Canada a bénéficié et continue à bénéficier de prix sans cesse croissants sur le marché international pour ses plus importantes exportations. Les pays industrialisés ainsi que les pays en voie de développement doivent payer plus cher pour nos produits. Pour certains pays en voie de développement, les prix plus élevés qu'ils doivent payer pour nos produits sont compensés par les prix plus chers qu'ils reçoivent pour leurs exportations vers le Canada, comme le sucre et le café par exemple. D'autres pays en voie de développement ne se retrouvent pas dans une situation aussi avantageuse. On prévoit que si le Canada connaît exactement le même volume d'échanges commerciaux avec ses partenaires en voie de développement en 1974, et si les produits se maintiennent aux prix actuels, l'excédent de la balance commerciale du Canada vis-à-vis ces pays s'élèvera à \$600 millions, contre \$272 millions en 1973. Cette augmentation de plus de \$300 millions représente plus de deux fois les augmentations prévues de \$150 millions pour les dépenses d'assistance au développement en 1974-1975.

On a déjà annoncé que le Cabinet avait autorisé l'ACDI à déboursier un montant de 100 millions de dollars de plus que le maximum déjà fixé pour l'année fiscale 1974-1975, ce qui porte le total de nos déboursés autorisés à 733 millions de dollars. Cette majoration n'exige aucun supplément budgétaire étant donné qu'elle proviendra des réserves que l'ACDI avait accumulées au temps où les crédits étaient supérieurs aux déboursés.

Ce montant de 100 millions de dollars, de même qu'une nouvelle répartition des fonds existants, permettront à l'ACDI d'accélérer la mise en oeuvre de projets d'importance vitale pour les pays les plus durement touchés et d'offrir un appui à la balance des paiements, principalement sous la forme d'engrais et d'aide alimentaire.

VIII. Conclusion

L'enjeu pour 1974, ce sont les nombreux gains que nous avons réalisés dans un quart de siècle de développement. La Deuxième décennie du développement est sérieusement menacée; les cinq prochaines années marqueront une période cruciale pour le tiers-monde. Nous faisons face à une situation d'urgence qui menace de vastes sections de l'humanité, et peut-être pour une longue période de temps. Cette année, nous nous efforcerons, avec une diligence mesurée, d'accroître notre aide aux pays les plus touchés par les récents événements. Nous devrions avoir pour premier objectif de contribuer à réduire les méfaits et les souffrances et de préparer les pays en développement à résister aux secousses à venir.

D'autre part, n'allons pas oublier que l'objectif à long terme de la coopération est d'aider les pays en voie de développement à prendre en charge leur propre développement selon leurs propres aspirations. Il ne faut pas nous faire d'illusions sur les efforts à faire. Il n'y a pas de développement instantané et il n'y a pas de décollages rapides dans le cas de la plupart des pays du tiers-monde. Il n'est pas question d'une simple décennie, voire d'un quart de siècle pour le faire.

La coopération au développement international peut fort bien devenir, conformément au principe d'équité, un élément permanent pour assurer la répartition des ressources mondiales de base, un peu comme nous le faisons entre les diverses régions du Canada. En outre, les changements dramatiques touchant la valeur des ressources de base et la richesse relative des pays montrent la rapidité avec laquelle les positions des pays "donateurs" et des pays "bénéficiaires" peuvent se transformer. Aujourd'hui, le Canada se range nettement parmi le groupe de pays les plus favorisés et je ne fais que proposer que nous assumions une part correspondante de responsabilité en matière de coopération au développement international.

APPENDIX "L"

INTER-PARLIAMENTARY MEETINGS

BUCHAREST - ROMANIA

APRIL 15-20, 1974

CL/114/74/Apartheid/DR

April 19

STUDY OF THE PRINCIPLES AND MEASURES THAT SHOULD SERVE
TO PREVENT AND ELIMINATE ALL FORMS OF RACIAL DISCRIMINATION
IN PARTICULAR THAT OF APARTHEID

Draft Resolution adopted by the Committee on Non-Self-Governing
Territories and Ethnic Questions, by 32 votes to 0, with 2 abstentions

Rapporteur: Mr. C. Delorme (France)

The 61st Inter-Parliamentary Conference,

Emphasizing the need for the earliest elimination of all forms of racism and racial discrimination which is recognized solemnly by the United Nations Charter and by the 1960 Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples,

Expressing the conviction that apartheid is one of the most barbaric forms of racism and a crime against humanity, and represents a serious threat to international peace and security,

Condemning further implementation of the policy of colonialism, racial discrimination and apartheid in the Republic of South Africa, Southern Rhodesia, Namibia, Angola, Mozambique, the Cape Verde Islands and in parts of Guinea-Bissau, especially the illegal occupation by the Republic of South Africa of Namibia,

Noting the persistent refusal of racist régimes to respect the many United Nations Resolutions and to terminate the practice of racial discrimination and apartheid and enable the indigenous population to achieve their right to self-determination and independence,

Noting that the aim of racial discrimination and apartheid is to dominate other nations and their territories and that, similar to colonialism, they represent a constant threat to the sovereignty and territorial integrity of neighbouring African States and a source of conflict in Africa,

Condemning the continued support given to racist régimes in the world, through military, economic or political co-operation, which is contrary to the United Nations Resolutions,

Recognizing the legitimacy of the struggle for self-determination and independence of nations whose territories are under colonial and racial domination and military occupation,

Appreciating Resolution 2918 (XXVII, November 14, 1972) of the United Nations General Assembly on the recognition of the liberation movements as the sole legitimate representatives of the peoples struggling against colonialism, racial discrimination and apartheid,

Stressing the importance of the Decade for Action to Combat Racism and Racial Discrimination which was proclaimed by the United Nations in December 1973,

Bearing in mind the important role which the United Nations Specialized Agencies can have in extending assistance to nations fighting against colonialism, racial discrimination and apartheid and for self-determination, freedom and independence,

1. Calls upon the Parliaments and Governments of all States

- to ratify and implement the International Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Apartheid and the International Convention on the Elimination of all Forms of Racial Discrimination, as well as all other international instruments with similar aims;
- to extend full support to the Decade for Action to Combat Racism and Racial Discrimination through extensive publicity, by taking concrete measures, by supervising the enforcement of the existing laws or by initiating legislation against all forms of racism;
- to refrain from any military, economic or political co-operation with racist régimes which may help or encourage such régimes to pursue a policy of racial discrimination and apartheid;
- to comply with Resolution 1761 (XVII of November 6, 1962) of the United Nations General Assembly on the severing of relations with South Africa;
- to implement Resolution 2918 (XXVII, November 14, 1972) of the United Nations General Assembly concerning the recognition of the liberation movements as the sole legitimate representatives of the peoples struggling against colonialism, racial discrimination and apartheid and to give moral and material support to their struggle against colonial and racist régimes;
- to welcome the creation of the independent State of Guinea-Bissau;

2. Expresses the hope that the Parliament of the Republic of Guinea-Bissau will assume, as soon as possible, its rightful place within the Inter-Parliamentary Union;
3. Recommends that information given in schools show the enrichment of all mankind from coexistence among the various civilizations and cultures and that all racist references be deleted from school textbooks;
4. Requests that an effort be made on behalf of immigrant workers, particularly as regards education, vocational training, housing and employment;
5. Requests that co-operation be established between countries requesting and those supplying manpower with a view to creating and developing industries in the latter countries where immigrant workers could, on their return, find employment;
6. Calls upon the Parliaments of all countries
 - to bring their influence to bear on their respective Governments for the dissemination of information on immigrant workers, particularly through the mass communications media, which would stress the contribution made to the community by each nationality;
 - to initiate, through their respective Governments, legislation concerning the political, economic and cultural rights of immigrant workers;
 - to support all steps taken nationally and internationally with a view of establishing an international agreement on minimum conditions and rights to be secured for immigrant workers and their families.

APPENDICE «L»

RÉUNIONS INTERPARLEMENTAIRES
BUCAREST - ROUMANIE

15-20 AVRIL, 1974

CL/114/74/Apartheid/DR
19 avril

ETUDE DES PRINCIPES ET MESURES DEVANT SERVIR
À PREVENIR ET ELIMINER TOUTES LES FORMES DE
DISCRIMINATION RACIALE, NOTAMMENT CELLE DE L'APARTHEID

Projet de résolution adopté par la Commission pour
les territoires non autonomes et l'étude des questions ethniques
par 32 voix contre 0 et 2 abstentions
Rapporteur : M. C. Delorme (France)

La 61e Conférence interparlementaire,

soulignant la nécessité de supprimer dans les moindres
délais le racisme et la discrimination raciale sous toutes
leurs formes, nécessité reconnue solennellement par la Charte
des Nations Unies et par la Déclaration de 1960 sur l'octroi
de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux,

convaincue que l'apartheid est l'une des formes les
plus barbares du racisme et un crime contre l'humanité et qu'il
représente un grave danger pour la paix et la sécurité inter-
nationales,

condamnant le maintien de la politique de colonialisme,
de discrimination raciale et d'apartheid dans la République
d'Afrique du Sud, en Rhodésie du Sud, en Namibie, en Angola,
en Mozambique, dans les Iles de Cap Vert et dans certaines
parties de la Guinée-Bissau, et en particulier l'occupation
illégale de la Namibie par la République d'Afrique du Sud,

notant le refus obstiné des régimes racistes de
respecter les nombreuses résolutions des Nations Unies, de
mettre fin à leurs pratiques de discrimination raciale et d'apar-
theid et de permettre à la population autochtone d'exercer son
droit à l'autodétermination et à l'indépendance,

notant que le but de la discrimination raciale et de l'apartheid est d'imposer une domination sur d'autres nations et leurs territoires et que, comme le colonialisme, ils constituent une menace permanente contre la souveraineté et l'intégrité territoriale d'Etats africains voisins et une source de conflit en Afrique,

condamnant le maintien de l'aide apportée aux régimes racistes du monde, au moyen d'une coopération militaire, économique ou politique, en dépit des résolutions des Nations Unies,

reconnaissant la légitimité de la lutte pour l'autodétermination et l'indépendance des nations dont les territoires sont soumis à une domination coloniale et raciale ainsi qu'à une occupation militaire,

appréciant la Résolution 2918 (XXVII, 14 novembre 1972) de l'Assemblée générale des Nations Unies relative à la connaissance des mouvements de libération comme les seuls représentants légitimes des peuples qui luttent contre le colonialisme, la discrimination raciale et l'apartheid,

soulignant l'importance de la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, qui a été proclamée par les Nations Unies en décembre 1973,

considérant l'importance du rôle que les institutions spécialisées des Nations Unies peuvent jouer en accordant une aide aux nations qui luttent contre le colonialisme, la discrimination raciale et l'apartheid, pour l'autodétermination et l'indépendance,

1. invite les Parlements et les Gouvernements de tous les Etats;

- à ratifier et à mettre en oeuvre la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid et la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, ainsi que tout autre instrument international ayant des objectifs analogues;

- à apporter toute leur aide à la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale en faisant une vaste propagande, en prenant des mesures concrètes, en contrôlant l'application des lois existantes ou en prenant l'initiative de lois contre toutes les formes de racisme;

- à s'abstenir d'apporter aux régimes racistes toute coopération militaire, économique ou politique qui pourrait les aider ou les encourager à poursuivre une politique de discrimination raciale et d'apartheid;

- à se conformer à la résolution 1761 (XVII, 6 novembre 1962) de l'Assemblée générale des Nations Unies relative à la rupture des relations avec l'Afrique du Sud;
 - à mettre en oeuvre la Résolution 2918 (XXVII, 14 novembre 1972) de l'Assemblée générale des Nations Unies relative à la reconnaissance des mouvements de libération comme les seuls représentants légitimes des peuples qui luttent contre le colonialisme, la discrimination raciale et l'apartheid et à soutenir moralement et matériellement leur lutte contre les régimes coloniaux et racistes;
 - à saluer la création de l'Etat indépendant de Guinée Bissau;
2. exprime l'espoir que le Parlement de la République de Guinée Bissau occupera, le plus tôt possible, la place qui lui revient au sein de l'Union interparlementaire;
 3. recommande qu'à l'école les informations données montrent l'enrichissement résultant pour l'ensemble de l'humanité de la coexistence des différentes civilisations et des cultures et que toutes les références racistes soient exclues des manuels scolaires;
 4. demande qu'un effort soit réalisé en faveur des travailleurs immigrés, particulièrement en matière d'éducation, de formation professionnelle, de logement et d'emploi;
 5. demande qu'une coopération s'instaure entre pays demandeurs et pays fournisseurs de main-d'oeuvre en vue de favoriser la création et le développement d'entreprises dans ces derniers où les travailleurs immigrés pourraient à leur retour trouver un emploi;
 6. fait appel aux Parlements de tous les pays
 - pour qu'ils usent de leur influence auprès de leurs Gouvernements respectifs pour que des informations soient données, notamment grâce au moyen de communication de masse, en ce qui concerne les travailleurs immigrés et valorisent l'apport de chaque nationalité à la communauté;
 - pour qu'ils prennent l'initiative, par l'intermédiaire de leurs Gouvernements respectifs, de lois établissant les droits politiques, économiques et culturels des travailleurs immigrés;
 - pour qu'ils appuient toutes les mesures prises sur le plan national et international en vue de l'élaboration d'un accord international sur les conditions et droits minimaux à garantir aux travailleurs immigrés et à leur famille;

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 14

Fascicule n° 14

Thursday, May 2, 1974

Le jeudi 2 mai 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

Président: M. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

External Affairs and National Defence

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Canadian International Development
Agency

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1974-1975
Agence canadienne de développement
international

WITNESSES:

(See Minutes of Proceedings)

TÉMOINS:

(Voir les procès-verbaux)

Second Session

Twenty-ninth Parliament, 1974

Deuxième session de la

vingt-neuvième législature, 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Messrs.

Barnett	Gendron
Bégin (Mlle)	Haliburton
Brewin	Harney
Carter	Hees
Crouse	Hopkins
Cyr	Howie
Dupras	Langlois
Fairweather	Laprise

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Président: M. Georges-C. Lachance

Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messieurs

Macquarrie	Rowland
Matte	Stackhouse
McCain	Stollery
McKinnon	Wagner
Munroe (<i>Esquimalt- Saanich</i>)	Walker—(30).
Pelletier (<i>Sherbrooke</i>)	
Railton	

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

On Tuesday, April 30, 1974:

Mr. Harney replaced Mr. Grier.

On Wednesday, May 1, 1974:

Mr. Barnett replaced Mr. Nelson.

Conformément à l'article 65(4)(b) du Règlement

Le mardi 30 avril 1974:

M. Harney remplace M. Grier.

Le mercredi 1^{er} mai 1974:

M. Barnett remplace M. Nelson.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 2, 1974

(15)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 3:40 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Lachance, presiding.

Members of the Committee present: Miss Bégin, Messrs. Brewin, Crouse, Danson, Dupras, Gendron, Haliburton, Harney, Lachance, Macquarrie, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Railton, Rowland, Stackhouse and Walker.

Witness: From the Canadian International Development Agency: Mr. Paul Gérin-Lajoie, President.

The Committee proceeded to the consideration of its Order of Reference relating to the Estimates of the Canadian International Development Agency for the fiscal year ending March 31, 1975. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, April 30, 1974, Issue No. 13.*)

The witness answered questions.

Ordered,—That figures and explanations with respect to aid to Viet Nam, North, South and PRG be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (*The above document will appear as an appendix to a subsequent issue.*)

The witness answered further questions.

At 5:45 o'clock p.m., the Committee adjourned until 9:30 o'clock a.m., Friday, May 3, 1974.

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 2 MAI 1974

(15)

[Traduction]

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 3 h 40 de l'après-midi sous la présidence de M. Lachance.

Membres du Comité présents: Mlle Bégin, MM. Brewin, Crouse, Danson, Dupras, Gendron, Haliburton, Harney, Lachance, Macquarrie, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Railton, Rowland, Stackhouse and Walker.

Témoin: De l'Agence canadienne de développement international: M. Paul Gérin-Lajoie.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi ayant trait à l'Agence canadienne de développement international pour l'année financière se terminant le 31 mars 1975. (*Voir procès-verbal du mardi 30 juin 1974, fascicule n° 13.*)

M. Gérin-Lajoie répond aux questions.

Il est ordonné,—Que les chiffres accompagnés d'explications au sujet de l'aide au Viet Nam Nord, Sud et GPR soient imprimés en appendice aux procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui. (*Ledit document paraîtra en appendice à une date ultérieure.*)

L'interrogatoire se poursuit.

A 5 h 45 de l'après-midi, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 9 h 30 du matin le vendredi 3 mai 1974.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le jeudi 2 mai 1974

• 1540

[Text]

Le président: Il nous fait plaisir d'accueillir encore une fois le Président de l'Agence canadienne de développement international qui assiste de nouveau à notre Comité pour discuter du budget des dépenses de l'Agence.

J'ai gardé la liste de mardi dernier des membres qui désiraient poser des questions, et comme je le disais la dernière fois, M. Munro sera le premier député à poser des questions.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Thank you, Mr. Chairman. I hope I did not mislead you when I suggested that I was going to embark on a series of questions.

I have something which, to my way of thinking, is even more important than some of the questions we can ask at this Committee of our witness. However, I am glad the witness is here because it gives us a chance to enter into an exchange on these basic concepts and principles that I think it is time we got to. I have been wondering, as a matter of fact, for several months now, how best we in this Committee could get at the substance of CIDA's operations.

I do not disagree with anything basically along the motherhood lines outlined by our witness in his presentation of April 30. I agree with him completely that there is bound to be an increase in the burden on developing countries as a result of the new prices for petroleum. No one can question that, and this on top of their current indebtedness to the rest of the world is just going to make life for them even more difficult.

There is, we all know, a famine in the Sahara and I am happy to note that we are doing something about it. The food shortage in the world—another comment; this next harvest could bring disaster to many parts of the world. No one questions these statements. No one questions that CIDA is doing what it can about these things.

I come here not to praise Caesar but to find out whether his concepts of CIDA are the ones with which I can agree, whether he himself is satisfied that CIDA has been and will continue to be able to attack the problems of development, even in selected areas where those problems need to be attacked. I very much doubt that this Committee is the place, constituted as it is, provided with the skimpy documentation made available to us, and limited as we are to 10- to 15- minute periods of uncoordinated questioning and answering.

In these circumstances I feel that we get neither at the philosophy of CIDA's program nor at the financing behind this philosophy, and frequently we do not really get at any of the projects on which CIDA is embarked. We are, in a manner, rubber stamping. We will change nothing, I am satisfied. We will change nothing of CIDA's estimates in this Committee, and this Committee is not all that different from a number of other committees on which I have served. The Committee structure is just not geared to

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Thursday, May 2, 1974

[Interpretation]

The Chairman: It is a pleasure to have before us once more the Chairman of the Canadian International Development Agency to discuss the budgetary estimates of the agency.

I kept from last Tuesday a list of the members wanting to ask questions and, and as I said last time, Mr. Munro will be the first to ask questions.

Monsieur Munro.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je vous remercie, monsieur le président. J'espère que je ne vous ai pas induit en erreur lorsque j'ai dit que j'allais m'embarquer dans une série de questions.

Je vais dire quelque chose qui est encore plus important que les questions que nous pouvons poser au témoin à ce comité. Je suis quand même heureux que le témoin soit ici car nous pourrions ainsi nouer un dialogue au sujet des principes fondamentaux. En fait, cela fait plusieurs mois que je me demande comment ce comité pourrait le mieux aborder la substance des opérations de l'ACDI.

Ce n'est pas que je désapprouve les grandes lignes définies par notre témoin dans sa présentation du 30 avril. Je conviens parfaitement qu'il devra nécessairement y avoir une augmentation de l'aide aux pays développés à la suite de l'augmentation du prix du pétrole. Personne ne peut mettre cela en doute car, s'ajoutant à leurs dettes déjà existantes, les pays du reste du monde vont trouver leur tâche rendue encore plus difficile.

Nous savons tous que la famine règne au Sahel et je suis heureux de noter que nous agissons pour la soulager. La pénurie de nourriture dans le monde est telle qu'une prochaine récolte insuffisante pourrait être désastreuse pour le monde. Personne ne met cela en doute. Personne ne doute que l'ACDI fait ce qu'elle peut à cet égard.

Je ne suis pas venu ici pour féliciter César mais pour déterminer si les concepts de l'ACID sont ce qu'ils devraient être, si lui-même est satisfait du rôle de l'ACDI et continuera à être en mesure de s'attaquer aux problèmes de développement, et particulièrement dans les régions choisies où l'action est la plus urgente. Je doute très fort que ce comité soit le lieu pour ce faire étant donné son organisation, la documentation parcimonieuse qui nous est remise et la limite de 10 à 15 minutes que nous devons respecter en posant nos questions disparates.

Dans ces conditions, j'ai l'impression que nous n'arrivons pas à saisir les principes fondamentaux du programme de l'ACDI, ni son financement ni, le plus souvent, les projets individuels que l'ACDI réalise. Une certaine manière, nous ne faisons qu'approuver. Je suis convaincu que nous ne changerons rien du tout. Nous ne changerons rien au budget de l'ACDI au sein de ce comité, et d'ailleurs ce comité n'est pas très différent de tous les autres auxquels j'ai siégé. La structure même des comités n'est pas faite pour modifier, pour

[Texte]

change, to get a bearing and exert some sort of pressure to make the particular subjects under consideration take a somewhat different direction.

What is the relationship, I ask myself—and I consider this very important—between CIDA's program and the need or otherwise of Canada entering into a sugar agreement or a cocoa agreement or a cotton agreement or a rubber agreement? I feel myself that there is a relationship. I do not know whether CIDA has an input into this or whether it does not, or whether it should.

Does the President of CIDA feel that Canada's aid program is making the slightest dent on development? Can he be specific in India, in Haïti, in Mali, in Sénégal? What about the areas of concentration we once heard of? How did Haïti get into the program. Is it an area of concentration? Do we want to give aid to Haïti? Why?

I have another set of questions on the 1971 report, which was presented here by our witness on February 4. I am sorry, it was only on the report of 1970-71; this report, Canada and the Developing World. The table of net official per capita receipts shows some staggering and startling spreads—I can put it forward here for the witness if he does not have it available—from \$7.33 per capita in Barbados, the Leeward, Windward and Belize complex, for example, to \$0.40 in the Camerouns, \$0.16 in India, and \$0.07 in Nigeria. These are per capita receipts from Canadian sources.

Set side by side with these are per capita receipts from all donor countries to these same countries and many others, and this is something like \$33.74 for Barbados—this complex, Barbados, Leeward, Windward and Belize, \$6.27 for the Camerouns—five times less, \$2.03 for India; \$1.62 for Nigeria. Even Canada's proportion to the all-donor category varies widely from this. Why is this? And in respect to emergency aid, what would the results be of an inquiry into the aid offered to Nicaragua during the earthquake last year, for example, with what was actually expended on that.

Or let me come to another area of basic interest. In making his presentation to this Committee in 1971—and here I refer to the actual statement that was circulated and published in 1971—the President said that at the top of his five major priorities was one that he defined as

“Taking fuller account of the local and social impact of our assistance.”

Out of that, I suggest, come a couple of questions.

One, what does the President mean, really, by “social impact” in a specific program? Do his officers have a definition on the wall in front of them so that when considering a shopping list of projects that are always being presented to them—I know, they come in flocks—can they say, “Well, this project has more, or let us say less, social impact than that one and therefore it will be given more consideration, or else be rejected out of hand.”

The second question arising out of this priority is, is he satisfied that all the projects undertaken by CIDA since 1971 have met this criterion, more completely than those that have been rejected, say?

[Interprétation]

exercer une influence et imprimer une orientation dans les matières qui leur sont soumises pour étude.

Je m'interroge sur la relation qui existe entre les programmes de l'ACDI et la nécessité pour le Canada de conclure un accord sur le sucre, ou le cacao, ou le coton ou le caoutchouc? Je pense qu'une telle relation existe. Je ne sais pas si l'ACDI a un rôle à jouer à cet égard ou non, ou même s'il serait bon qu'elle le fasse.

Le président de l'ACDI estime-t-il que le programme d'aide canadien apporte une contribution visible au développement? Peut-il être précis sur ses effets en Inde, en Haïti, au Mali, au Sénégal? Qu'en est-il des régions de concentration dont on parlait jadis? Comment a-t-on décidé d'intégrer Haïti dans le programme? Est-ce une région de concentration? Avons-nous intérêt à aider Haïti? Pourquoi?

J'ai encore une autre série de questions sur le rapport de 1971 qui a été présenté le 4 février. Ce rapport, le Canada et le Monde en Voie de Développement contient un tableau de l'aide per capita versé aux différents pays avec des écarts saisissants. J'ai ici le tableau sous les yeux. Les chiffres passent de \$7.43 per capita aux Barbades, c'est-à-dire l'ensemble Leeward, Windward et Belize jusqu'à \$0.40 au Cameroun, \$0.16 en Inde et \$0.07 au Nigéria.

Ce sont les chiffres de l'aide canadienne per capita. Dans la colonne à côté, se trouve l'aide per capita de tous les pays donateurs à ces mêmes pays et là encore elle s'étale de \$33.74 pour l'ensemble des Barbades, \$6.27 pour le Cameroun—soit cinq fois moins—\$2.03 pour l'Inde, \$1.62 pour le Nigéria. Même la part du Canada dans ces dons varie considérablement. Pourquoi cela? Dans le cas des secours d'urgence, quel serait le résultat d'une enquête sur l'aide offerte au Nicaragua à la suite du tremblement de terre de l'année dernière, par exemple. Passons à un autre problème.

Dans sa présentation à ce comité en 1971—et je cite textuellement—le président a déclaré que la première de ses cinq priorités était:

«tenir compte davantage de l'impact local et social de notre aide».

Cela amène à se poser un certain nombre de questions.

Premièrement, qu'entend le président dans la pratique par «impact social» dans un programme particulier? Est-ce que ses collaborateurs ont une définition affichée sur le mur en face d'eux de façon à l'avoir toujours présente à l'esprit lorsqu'ils étudient les projets d'aide possible—je sais qu'ils sont nombreux—et pouvoir dire que tel projet à plus ou moins d'impact social que tel autre et par conséquent nous envisagerons une aide plus favorable ou le rejeterons carrément.

La deuxième question qui découle de cette priorité est si le président est convaincu que tous les projets entrepris par l'ACDI depuis 1971 respectent ce critère, et le respectent davantage que les projets qui ont été rejetés, par exemple?

[Text]

I do not honestly expect the President to be able to answer these questions in their detail this afternoon, and this is one of the reasons that has prompted me to develop this line of thought. I am sorry to have taken so long in my remarks, but I hope I have made my point, which is this: We cannot here in this Committee, Mr. Chairman, alter anything that is proposed in these estimates.

It has been tried, in the last estimates, the last supplementary estimates and these estimates. We are not going to do anything of that kind. We can learn more about some of them, but we cannot change them. We cannot learn all we want to know about all of them and we are kidding ourselves if we think otherwise. Nor can we in this Committee as constituted get at the basic purpose and aims of Canada's spending over half a billion dollars on development assistance, let alone satisfy ourselves that it is being well spent. Whether, for example, the organization of CIDA is properly adjusted to accomplish a purpose; this Committee has not yet had a chance even to consider, certainly not to evaluate.

The President, I suggest, Mr. Chairman, is bound to say that his projects are good, good, good. But what does that mean? Good for whom? And are we getting anything like the share we ought? For example, are we getting from international banks—the International Bank for Reconstruction Development, World Bank and various continental development banks—the share that is even remotely related to our financial contributions to those institutions? And if not, why not? Because our quotations are too high? Or is it even of interest to Canadians that there should be a relation between our contributions and the benefits devolving upon Canadians. We have never even considered these matters. And these, I think, are fundamental to the considerations that this Committee should be undertaking.

I could go on to ask a million more questions. Rather than do so, I would like to suggest that we give really careful consideration to setting ourselves up as a CIDA committee to go into the whole meaning, in Canadian terms, of a development assistance program, and to do our utmost to decide whether we really want it to run as it is now being run, or whether we should get it off on an entirely different foot—as a drive, let us say, to get tariff concessions for the developing countries in Canada's markets. For example, why should we not open up our markets to goods that are produced in the developing countries? Maybe that should be CIDA's job; as a means of developing cadres through third-country training is another—and I have mentioned it before; the President is fully aware of my interest in this particular aspect. Or should we just go on as we are now doing but in fewer countries? And if so, in which ones?

We have had special sessions on the Law of the Sea in this Committee, Mr. Chairman. Why should we not turn our attention, in another series of sessions, to CIDA or, more properly, to Canada's development assistance motivations? Let me put it in those terms. This may mean that we should set up as a subcommittee to devote itself solely to the problems of development assistance. Do we want this Crown-agency type of approach, for example? Or departmental agency, where we are barely able to question the Minister in the House? Are we satisfied with the few opportunities we have to ask

[Interpretation]

Franchement, je ne m'attends pas à ce que le président puisse répondre en détail à toutes ces questions cet après-midi et c'est une des raisons pour lesquelles j'ai développé toutes ces idées. Excusez-moi d'avoir fait un discours aussi long mais j'espère avoir fait comprendre mon argument qui est que nous ne pouvons pas ici, au sein de ce comité, changer quoi que ce soit à ces prévisions budgétaires.

On a essayé de le faire dans le dernier budget, dans le dernier budget supplémentaire et encore dans le présent budget. Nous ne réussirons à rien faire de cette sorte. Nous pouvons en apprendre davantage à leur sujet, mais pas les changer. Nous n'apprendrons jamais tout ce que nous voulons savoir sur toutes les dépenses et ce serait nous bercer d'illusions que de le croire. Nous ne pouvons pas non plus, au sein de ce comité, mettre en question les objectifs fondamentaux de l'aide au développement du Canada pour un montant de plus d'un demi milliard de dollars, ni même simplement nous convaincre que cette somme est bien dépensée. Ce comité n'a jamais non plus eu la possibilité de se pencher sur la question de savoir si l'ACDI est organisé comme il convient dans la poursuite d'un objectif donné.

Le président ne peut dire autre chose que de dire que ses projets sont excellents. Que cela signifie-t-il? Bons pour qui? Obtenons-nous la part qui nous revient? Par exemple est-ce que les banques internationales, la Banque internationale de reconstruction et de développement, la Banque mondiale et les diverses autres Banques continentales de développement, nous accordent-elles une part proportionnelle à nos contributions financières à ces banques? Sinon, pourquoi pas? Les Canadiens ont-ils seulement intérêt à ce qu'il y ait un lien entre nos contributions et les avantages que nous en retirons. Nous n'avons jamais abordé ces questions. Pourtant, ce sont là les considérations fondamentales auxquelles le comité devrait s'attacher.

Je voudrais poursuivre et poser encore un million de questions. Plutôt que de le faire, je propose d'envisager très sérieusement de constituer un comité spécial d'examen de l'ACDI, pour étudier tous les principes du programme d'aide au développement, et décider si nous voulons qu'elle soit maintenue dans sa forme actuelle, ou bien si nous ne devrions pas partir d'un pied différent, de chercher par exemple à obtenir des concessions tarifaires pour les pays en voie de développement sur le marché canadien. Par exemple, pourquoi ne pas ouvrir nos frontières aux marchandises produites dans les pays en voie de développement? Peut-être l'ACDI devrait-elle faire cela, peut-être devrions-nous également former des cadres dans ces pays, etc. Le président sait parfaitement combien je m'intéresse à cet aspect particulier. Devrions-nous maintenir notre orientation actuelle mais en la limitant à un plus petit nombre de pays? Et si oui, lesquels?

Le Comité a tenu des séances spéciales consacrées à la Conférence sur le droit de la Mer, monsieur le président. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant au sujet de l'ACDI, ou plutôt des motivations de l'aide au développement du Canada? Cela pourrait signifier que nous allons nous réunir en sous-comité consacré exclusivement aux problèmes de l'aide au développement. Voulons-nous maintenir l'ACDI comme une société de la Couronne, par exemple? Ou plutôt en faire un organisme ministériel, alors que nous sommes à peine capables d'obtenir une réponse des ministres à la Chambre?

[Texte]

a few questions of the President of CIDA in this Committee? This whole question, I contend, deserves our most careful attention. After all, we are making decisions about somewhere between 2 per cent and 3 per cent of the total annual government spending. We should have a more effective means of studying that sort of expenditure than we now have.

I have not spoken at all about the organizational side of the picture. That too, we covered slightly at our last session, but that too is a matter that should concern us in this Committee. We have already heard of a high turn-over of personnel. That should cause us to raise our eyebrows and should deserve our closest attention if we believe, as I am sure we all do, that a Canadian development assistance program of one kind or another, should continue to be a feature of Canada's governmental process. But is it going on the way we want it to go on? I think this Committee should concern itself with that problem. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Well, it is . . .

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Yes, I know. I made my little statement this time.

The Chairman: Mr. Gérin-Lajoie.

Mr. Gérin-Lajoie (President, Canadian Development Agency): Mr. Chairman, could I offer a comment? I was deeply interested by Mr. Munro's comments. It brought me back, in my mind, to the period when I was a member of an assembly in Quebec and had been pre-occupied by the same problem. I have sat, particularly, on opposition benches after occupying the seat of a minister, and I felt all the frustrations of not being able to play the role we believe we are called upon to play.

I must say, secondly, that your observations do not only bring me back to my days in Quebec but also to more recent times within CIDA when we have on many occasions, among ourselves, raised that very question.

• 1555

It is a pity, we say to ourselves, that Parliament cannot go into the study of our policies and orientations and the real substance of our work. Is there any solution to the question? May I offer one or two broad avenues?

One, for instance, might be that the members of any particular party might agree among themselves to share their time and set down among themselves their questions and take, let us say, a full half-hour, one hour, to put their questions on paper among themselves. It could even be done possibly by the steering committee. That I do not know. It is an idea only.

Another idea, which would be in a different framework because it would not be within the framework of the operations of this Committee as such, is that we would be very willing in CIDA to have any group of members of Parliament for discussion with an agenda determined by the members, with our co-operation if they so wish but they have the very efficient co-operation of the secretariat of the Committee, which fully serves the purpose, I would assume. We would be very willing and pleased to greet any number of members of Parliament for any number and length of

[Interprétation]

Sommes-nous satisfaits des quelques possibilités que nous avons de poser des questions au président de l'ACDI au sein de ce Comité? Toute cette question mérite notre attention la plus vive. Après tout, toutes ces décisions portent sur quelque 2 à 3 p. 100 du budget annuel total du gouvernement. Il faudrait que nous puissions étudier ces dépenses de façon plus efficace que maintenant.

Je n'ai pas encore parlé du tout de l'aspect organisationnelle de la question. Elle aussi a été effleurée trop rapidement à la dernière session. On nous a déjà parlé d'un taux de rotation élevé du personnel. Cela devrait nous amener à hausser les sourcils si nous voulons, comme je suis convaincu que c'est le cas de tout le monde, qu'un programme canadien d'aide au développement reste à l'avenir l'une des caractéristiques de l'effort gouvernemental canadien. Ce sont toutes là des questions auxquelles nous devrions chercher des réponses. Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Et bien . . .

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Oui, je sais, c'est un petit discours que j'ai fait là.

Le président: Monsieur Gérin-Lajoie.

M. Gérin-Lajoie (président, agence canadienne de développement): Monsieur le président, je tiens à dire que l'intervention de M. Munro m'a beaucoup intéressé. Il m'a amené, en esprit, à la période où j'étais député à l'Assemblée du Québec et me préoccupais de ce même problème. J'ai siégé, en particulier, sur les bancs de l'Opposition après avoir occupé le fauteuil de ministre et j'ai ressenti moi également la frustration de ne pouvoir jouer le rôle qui nous incombe.

Deuxièmement, je dois vous dire que vos observations ne me ramènent pas seulement à cette époque au Québec, mais également à une période plus récente, où, au sein de l'ACDI même, nous nous sommes posé les mêmes questions.

C'est dommage, nous disons-nous, que le Parlement ne puisse pas étudier nos politiques, nos orientations et le sens de nos travaux. Est-ce qu'il y a une solution à ces questions? Puis-je vous en offrir une ou deux?

Par exemple, les députés d'un parti particulier pourraient se mettre d'accord entre eux afin de partager leur temps et de rédiger une liste de questions. Ils pourraient prendre une demi-heure ou bien une heure pour établir la liste des questions. Ceci pourrait être fait par le comité directeur. Je ne sais pas. C'est une idée tout simplement.

Il y a aussi une autre idée dans un cadre différent, à l'extérieur des fonctions de ce comité comme tel. Nous serions tout à fait prêts à l'ACDI à recevoir n'importe quel groupe de députés pour des pourparlers dans le cadre de l'ordre du jour qui serait établi par les députés avec notre collaboration, s'ils le voulaient. Mais ils disposent de la collaboration très efficace du Secrétariat des comités, qui répond aux besoins, j'en suis certain. Nous serions tout à fait prêts à recevoir n'importe quel groupe de députés pour n'importe quel nombre de réunions, dont la durée serait fixée par les députés

[Text]

sessions they would like to have here in the Parliament Buildings or in our own buildings if they felt it useful, or possible, or appropriate.

These are my brief comments, Mr. Chairman.

Le président: Je pense qu'à ce moment-ci il serait bon de faire remarquer que j'ai eu le plaisir de présider un Comité sur l'aide au développement international qui a fait un rapport assez volumineux et substantiel vers le mois de juin 1972. Alors, tout le programme de l'aide au développement a été étudié en profondeur.

Monsieur Dupras.

M. Dupras: Merci, monsieur le président.

Monsieur Gérin-Lajoie, en 1970 je pense, l'ancien président, celui qui vous a précédé à l'ACDI, M. Maurice Strong, ne croyait pas que cette agence devait être une société de la Couronne. Il lui semblait que si, par exemple, la direction de l'Agence était assumée par un membre du Cabinet par exemple, plutôt que par un fonctionnaire, les relations entre l'Agence et les pays recevant de l'aide du pays, les relations pourraient être un peu plus faciles. Est-ce que vous êtes de cet avis-là, est-ce que vous avez des observations à faire sur les opinions que M. Strong a exprimées en 1970?

M. Gérin-Lajoie: Monsieur le président, c'est une question à la fois objective et subjective. Subjective, non pas en ce qui concerne le président, mais en ce qui concerne le rôle d'individu dans un système politique comme le nôtre.

Je pense, à tout peser, que le fait de ne pas être une société de la Couronne fait de l'ACDI et, en somme, du programme canadien de co-opération et de développement international, quelque chose qui est plus enraciné dans les affaires publiques canadiennes. Et des membres du Comité, dont vous-même, monsieur Dupras, l'autre jour, avez fait allusion au fait que les membres du Parlement et en particulier les membres de ce Comité ont le sentiment de ne pas saisir complètement le fonctionnement de l'ACDI. Alors ce serait encore plus difficile s'il s'agissait, je pense, d'une société de la Couronne comme telle.

D'autre part, au sujet de l'idée d'avoir un ministre titulaire en exclusivité des affaires de l'ACDI, il y a là aussi du pour et du contre. Actuellement, il y a un ministre titulaire de l'ACDI qui est le secrétaire d'État aux affaires extérieures. En ayant une situation comme celle-là, l'ACDI se trouve à avoir comme porte-parole au Conseil des ministres ce qu'on peut indubitablement appeler objectivement et subjectivement un ministre «senior». Un ministre «senior» à cause de la fonction aux Affaires extérieures, ministre «senior» aussi dans les circonstances actuelles, et je pense que cela a toujours été comme cela, parce que c'est un des membres du Cabinet le plus expérimenté qui occupe la fonction.

• 1600

Alors, cela donne du poids à l'ACDI, aux objectifs et aux programmes de l'ACDI à l'intérieur du Cabinet. S'il y avait comme ministre titulaire un autre ministre que celui des Affaires extérieures, on peut penser, mais là je ne veux pas, évidemment, présumer ou préjuger de ce que ferait un premier ministre dans une hypothèse comme celle-là, mais on peut présumer qu'il s'agirait d'un ministre qui ne serait pas aussi «senior» parmi le groupe de ministres que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Eh bien, l'ACDI ne

[Interpretation]

eux-mêmes, soit ici dans l'édifice du Parlement, soit dans nos propres édifices, s'ils le jugent utile ou convenable.

C'était mes commentaires, monsieur le président.

The Chairman: I think that I might now point out to you that I had the pleasure of chairing a committee on international development assistance which made a rather voluminous report in June 1972. All the development assistance program was studied in depth.

Mr. Dupras.

Mr. Dupras: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Gérin-Lajoie: I believe it was in 1970 that the former president who preceded you at CIDA, Mr. Maurice Strong, said that he felt that CIDA should be a Crown corporation. He seemed to think that if, for example, the administration of CIDA were to be taken over by a member of the Cabinet, rather than by a civil servant, the relations between CIDA and countries receiving aid from Canada would be somewhat more relaxed. Are you of this opinion as well? Do you have any remarks to make on the opinion that Mr. Strong expressed in 1970?

Mr. Gérin-Lajoie: Mr. Chairman, it is a question which is both objective and subjective. It is subjective, not as far as the president is concerned, but rather as far as the role of the individual in a political system like ours is concerned.

Weighing both sides of the coin, I think that the fact that CIDA is not a Crown corporation and that the Canadian program of international co-operation and development is not one either is something that is deeply rooted in Canadian public affairs. Members of this Committee, including yourself, Mr. Dupras, the other day alluded to the fact that members of Parliament, and in particular the members of this Committee, feel that they really do not understand how CIDA operates. I think that it would be even more difficult if CIDA were a Crown corporation per se.

On the other hand, concerning the idea of having a minister who would be solely concerned with CIDA's business, there are both pros and cons to consider. At the present time, there is a minister responsible for CIDA, and he is the Secretary of State for External Affairs. By having a situation like that, CIDA has, as its spokesman in the Cabinet, a person who one can doubtlessly qualify, both objectively and subjectively, as a senior minister. He is a senior minister because of his portfolio in External Affairs, but he is also a senior minister under the present circumstances. I think this has always been thus, because it is one of the most experienced members of the Cabinet who holds the position.

This gives weight to CIDA itself and to CIDA's goals and programs expressed within the Cabinet. If the minister responsible were someone other than the Minister of External Affairs, one might think—and here I obviously do not want to presume what a Prime Minister might do in a hypothetical situation like that—however, one might think that the minister appointed would not be as senior a minister as the Secretary of State for External Affairs. Well, once again I should like to repeat that it is something that is

[Texte]

pourrait peut-être pas, encore là je répète que c'est une chose bien délicate sur laquelle vous m'invitez à me prononcer, ne pourrait peut-être pas avoir totalement le même poids moral à l'intérieur du Cabinet. Mais cela, c'est de la pure spéculation, c'est sûr. Je pense qu'auprès des pays étrangers cela ne changerait pas beaucoup les choses, parce que, à l'heure actuelle, tout le prestige du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada se trouve derrière l'ACDI aux yeux des pays étrangers; par ailleurs, le président de l'ACDI est le premier fonctionnaire responsable auprès du ministre, alors auprès des pays étrangers, il peut consacrer tout le temps, il le fait dans une large mesure actuellement, plus qu'un ministre qui, de par ses fonctions politiques, est plus attaché, je pense, au pays ici.

Enfin, tout cela ce sont des observations qui demeurent générales et bien personnelles.

M. Dupras: S'il fallait par exemple que l'ACDI soit sous l'administration, la gérance ou la gestion d'un ministre du Cabinet «junior», il ne faut pas accepter la prémisse qu'il y a une résistance au sein du Cabinet pour ce qui est de la politique de l'ACDI, et je pense que ce n'est pas ce qui existe actuellement, monsieur Lajoie,

M. Gérin-Lajoie: Bien, d'abord, je ne faisais pas allusion à de la résistance. Je pense que récemment quand l'ACDI a proposé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures que le budget que nous sommes autorisés à utiliser au cours de 1974-1975, soit augmenté de 100 millions de dollars, je pense qu'il ne faut pas se demander s'il y a de la résistance ou non au programme de l'ACDI. En fait le problème tel qu'il se posait était de deux ordres, je pense: l'un c'est, y avait-il lieu... , était-il même concevable politiquement, d'accorder une telle augmentation à l'ACDI sans l'accorder à d'autres ministères qui avaient aussi leurs priorités et leurs demandes? D'autre part, comment le ministre des Finances allait-il faire face lui-même à la situation? Alors le fait que le même ministre porte-parole pour l'ACDI et pour toutes les relations étrangères du Canada en fasse la demande, je pense que cela donnait un poids considérable quand on pense, entre autres, que c'est le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada qui a été appelé à représenter notre pays et son gouvernement à la Conférence de Washington en février, à la dernière assemblée générale des Nations Unies, je pense que le fait d'avoir ce porte-parole unique pour les affaires étrangères du Canada et pour le programme de l'ACDI donnait au Canada une voix beaucoup plus ample, et par conséquent plus forte.

Mais encore une fois, c'est un aspect des choses, je pense que vous me placez dans une situation un petit peu embarrassante en m'invitant à pousser ce débat particulier.

• 1605

M. Dupras: Monsieur le président, je vous remercie. Je voudrais m'éloigner un peu de ce sujet-là et poser une question à M. Gérin-Lajoie sur les activités d'OXFAM. On apprenait aujourd'hui par un communiqué qui nous était transmis par le secrétaire d'État qu'OXFAM Canada allait profiter d'un octroi ou d'une subvention de \$3,060 en vue de voir à la mise au point d'une nouvelle technique d'interprétation du développement international avec l'aide de deux étudiants. Est-ce que vous êtes au courant de cette aide et est-ce que les activités d'OXFAM Canada vous sont familières?

[Interprétation]

extremely touchy that you are asking me to speak about, if that were the case, CIDA might not have the same moral weight within the Cabinet. However, this is pure speculation on my part. I think that it would not change much as far as foreign countries are concerned, because at the present time all the prestige for Secretary of State for External Affairs is behind CIDA, in so far as foreign countries are concerned. Also, the President of CIDA is the prime official who has to answer to the Minister. He has to devote a great deal of time, as he does right now, to foreign countries. This he can do to an even greater extent than a minister who, by his very political duties, is more attached to his own country.

However, all these are to be thought of as purely personal general observations.

Mr. Dupras: If, for example, CIDA were given over to the administration or management of a junior Cabinet member, we should not necessarily accept the premise that there would be resistance within the Cabinet as far as CIDA's policy is concerned. I think that this is exactly the case at the present time, Mr. Lajoie.

Mr. Gérin-Lajoie: First of all, I did not refer to any resistance. I think that, recently, when CIDA suggested to the Secretary of State for External Affairs that the budget we had been authorized to use during 1974-1975 should be increased by \$100 million, there was no question of possible resistance to CIDA's program. In fact, the problem was twofold: first of all, they had to decide if it was politically possible to give such an increase to CIDA without giving increases to other departments who also have their priorities and make requests; secondly, how was the Minister of Finance going to be able to face up to the situation? I think that the fact that the man who made the request was the minister responsible for CIDA and for all Canada's external affairs gave the request considerable weight, particularly when you think that it is Canada's Secretary of State for External Affairs who was asked to represent our country and its government at the Washington conference last February, at the latest general assembly of the United Nations. I think that Canada has a greater and, consequently, a stronger voice because we have the same spokesman for external affairs and for the CIDA program.

However, once again, this is only one aspect of the situation. I think that you are putting me in a somewhat embarrassing situation by asking me to discuss this particular question.

Mr. Dupras: Thank you, Mr. Chairman. I should like to get away from this particular topic and ask Mr. Gérin-Lajoie a question on OXFAM activities. Today, I read in a communiqué that we were sent by the Secretary of State that OXFAM Canada was going to receive a \$3,060 grant for setting up a new technique in interpreting international development with the help of two students. Are you aware of this assistance? Are you familiar with OXFAM Canada's activities?

[Text]

M. Gérin-Lajoie: Dans l'ensemble, je suis assez au courant des activités d'OXFAM Canada, évidemment pas dans tous les détails, il y a un grand nombre d'organismes au Canada. OXFAM est un organisme qui a une assez longue histoire remontant aux années qui ont immédiatement suivi la première grande guerre. Parti d'Angleterre, le mouvement s'est étendu au Canada et a eu un très grand succès au Canada. Et c'est un organisme qui contribue non seulement à aider les pays en voie de développement mais à sensibiliser l'opinion dans les pays industrialisés où elle fonctionne. Au Canada, par exemple, il y a eu une situation vraiment typique, il y a environ un an ou un peu moins, alors qu'est survenue la grande sécheresse en Éthiopie. C'est OXFAM, précisément OXFAM Québec qui mis sur pied un programme assez important de sensibilisation du public, et qui a recueilli des sommes dépassant le million de dollars.

Alors, OXFAM se dépense dans ce genre d'activités en grande partie. J'ai vu aussi des travaux d'OXFAM sur le terrain, au Bangladesh au moment de la lutte pour l'indépendance. Disons que, dans l'ensemble, mon opinion qui concorde avec une opinion, je pense, assez généralisée est qu'OXFAM fait un travail très utile pour les pays en voie de développement, principalement, je ne sais pas si j'ai raison de dire principalement dans les situations d'urgence, mais aussi pour faire face à des problèmes à plus long terme en ce qui touche la santé. Je pourrais prendre l'exemple du creusage de puits dans certains cas et d'autres projets moins considérables comme celui auquel vous faites allusion.

M. Dupras: Cette situation, monsieur le président, vise surtout à soutenir et à encourager l'activité des diverses organisations bénévoles servant la collectivité par la prise en charge d'une part de leurs frais de gestion. On parle de donner du travail à 1,200 étudiants et de mobiliser 5,600 bénévoles, est-il possible qu'autant d'étudiants et de bénévoles soient mobilisés avec une somme de \$3,060 ou bien est-ce que c'est tout le mouvement qui sera aidé de ce montant de \$3,060?

M. Gérin-Lajoie: Ah oui, bien sûr. Nos subventions, monsieur le président, ne sont que des subventions d'appoint. Le programme que mentionne le communiqué que vous lisez-là, que je ne me souviens pas d'avoir vu, mais par la lecture que vous venez d'en donner, je devine que c'est un programme qui est financé par les fonds d'OXFAM avec notre aide; mais les \$3,000 qui viennent de l'ACDI ne sont qu'un soutien.

M. Dupras: Merci.

The Chairman: Mr. Crouse.

Mr. Crouse: Thank you, Mr. Chairman. My question relates to an article, Mr. Chairman, that I noticed in the *Journal* of April 26 under the title "Exchange Group Needs Canadians", and the article states:

The Canada World Youth is looking for participants for a cultural exchange with 10 or more developed countries. Canadians between the ages of 16 and 20 are eligible to apply. Announcements will be mailed next month to all schools and universities as well to Canada Manpower Centres and labour unions in an attempt to reach everybody, C.W.Y.

[Interpretation]

Mr. Gérin-Lajoie: Generally speaking, I am quite well informed about OXFAM Canada's activities, although I obviously do not know all the details, since there are a large number of organizations in Canada. OXFAM is an organization with a rather long history going back to the years that immediately followed the first World War. The movement got its start in England and then spread to Canada where it was most successful. It is an organization that contributes not only to assistance for developing countries, but also to heightening the general awareness of the people in the industrialized countries in which it operates. In Canada, for example, there was a really typical situation about a year or so ago when Ethiopia was hit by drought. It was OXFAM—and more precisely, OXFAM Quebec—that set up a rather widespread program to make the public more aware of this, and for which purpose it collected more than \$1 million.

OXFAM generally concentrates on that type of activity. I also saw some of OXFAM's work in the field, at Bangladesh, during the fight for independence. Let us say, that generally speaking, I agree with the generally held opinion that OXFAM is doing very useful work for developing countries. I do not know if I would be right in saying that it is principally in emergency situations, but it also does deal with longer term problems that have to do with health care. I could take the example of the drilling of wells in certain cases, and that of other less important projects like the one that you refer to.

Mr. Dupras: Mr. Chairman, this situation is chiefly intended to support and encourage the activity of a variety of voluntary organizations serving the community by taking charge of a part of the administrative costs. They are talking about getting work for 1,200 students and mobilizing 5,600 voluntary workers. Is it possible that so many students and voluntary workers would be mobilized with only \$3,060, or will the entire movement be helped by this \$3,060?

Mr. Gérin-Lajoie: Oh, yes, of course. Mr. Chairman, our grants are not only make-up grants. The program that the communiqué you just read mentioned—and which I do not remember having seen—is, I think, a program that is financed by OXFAM funds in addition to our help. However, the \$3,060 coming from CIDA are only for support.

Mr. Dupras: Thank you.

Le président: Monsieur Crouse.

M. Crouse: Merci, monsieur le président. Ma question a trait à un article que j'ai vu dans le numéro du 26 avril du *Journal* et intitulé «Un groupe d'échange a besoin de Canadiens», et l'article se lit comme suit:

M. Jacques Hébert, président de Jeunesse mondiale Canada, déclarait jeudi que Jeunesse mondiale Canada cherche des participants à un échange culturel avec 10 ou plus pays industrialisés. Les Canadiens de 16 à 20 ans sont admissibles. Le mois prochain, les avis seront envoyés à toutes les écoles et universités, ainsi qu'au centres de la Main-d'œuvre du

[Texte]

President Jacques Hébert said Thursday. Successful applicants will live and work with young people from the exchange countries for a total of nine months. Half that time will be spent in the exchange country and the other half in Canada. The program started in 1972. The countries participating with Canada include the Camerons, Costa Rica, Fiji, Malaysia, Mexico and Tunisia. Representatives from all 10 countries have been attending a five-day conference on international youth exchanges at the Chateau Laurier. The conference closed Thursday with Mr. Hébert's announcement.

• 1610

I believe this program started with funding under the Secretary of State Department in the order of something like \$2 or \$3 million, but I believe I am correct in stating that the Secretary of State has backed away from this project this year. I am wondering if this project will be funded by CIDA and if this type of exchange group would be one of CIDA's priorities.

Mr. Gérin-Lajoie: In answer to question one, Mr. Chairman, it is correct that the Department of the Secretary of State has decided not to renew the program. CIDA has been considering the possibility of taking upon its aegis the financing of the activities of that organization.

We have examined the results of an evaluation made by the Department of the Secretary of State and we came to a favourable conclusion: that the program was a worthwhile one from the point of view of Canadians who participate in the program—that is not CIDA's first concern—and also from the point of view of young people in developing countries. From that point of view we came to the conclusion that there is real value in such a program.

I had the opportunity myself to visit one such project in Senegal fairly recently, a month or so ago, and I was very favourably impressed by what the young people are doing. I had also very favourable reports from all the people I met, first of all the Senegalese people themselves and the Canadian Embassy people.

At the present time I said CIDA is considering taking on the financing of that activity and that organization. We, in CIDA, have submitted the matter to the Secretary of State for External Affairs who now has it under consideration.

Mr. Crouse: Mr. Chairman, this is interesting.

Mr. Harney: Under consideration, but not under the aegis.

Mr. Crouse: Mr. Chairman, this is interesting, in that, it would appear funds are then not yet available or finally approved, if I understand the witness correctly.

Mr. Gérin-Lajoie: Quite correct.

Mr. Crouse: And yet we have a definitive announcement made by Mr. Hébert, the president of this organization, which would

[Interprétation]

Canada et aux syndicats, afin que tout le monde soit renseigné. Les candidats heureux vont vivre et travailler avec des jeunes gens des pays participant à l'échange pendant 9 mois au total. Le participant va passer la moitié de son temps dans le pays étranger et l'autre moitié de son temps au Canada. Le programme a débuté en 1972. Les pays participants avec le Canada comprennent le Cameroun, Costa Rica, Fiji, la Malaisie, le Mexique et la Tunisie. Les représentants des 10 pays ont assisté à une conférence de 20 jours sur les échanges internationaux de jeunes gens au Château Laurier. La conférence a terminé jeudi avec la déclaration de M. Hébert.

C'est le Secrétariat d'État qui a commencé à financer ce programme, dont le budget était d'environ 2 ou 3 millions de dollars; toutefois, je crois avoir raison de dire que le secrétariat d'État a renoncé à financer ce projet cette année. Je me demande donc s'il le sera par l'ACDI et si ce genre d'échange de groupe constitue une priorité pour celle-ci.

M. Gérin-Lajoie: Pour répondre à la première question, monsieur le président, il est exact que le secrétariat d'État a décidé de ne pas renouveler le programme. L'ACDI a envisagé la possibilité d'assurer le financement des activités de cet organisme.

Nous avons examiné les résultats d'une étude faite par le secrétariat d'État et nous en avons conclu ce qui suit: que le programme était tout à fait valable du fait qu'il permettait à des jeunes Canadiens d'y participer et surtout parce qu'il permettait à des jeunes gens des pays en voie de développement de venir au Canada. C'est à partir de ce dernier élément, que nous en avons conclu que ce programme était extrêmement valable.

J'ai eu l'occasion de voir par moi-même les activités d'un projet réalisé au Sénégal il y a à peu près un mois et j'ai été très favorablement impressionné par le travail de ces jeunes gens. J'ai également reçu des rapports très favorables de toutes les personnes que j'ai rencontrées, que ce soit des sénégalais ou des membres du personnel de l'ambassade canadienne.

J'ai dit, qu'à l'heure actuelle, l'ACDI envisageait d'assurer le financement de cet organisme. L'ACDI a soumis cette proposition au ministre des Affaires extérieures qui l'étudie maintenant.

M. Crouse: Monsieur le président, c'est extrêmement intéressant.

M. Harney: Vous étudiez cette possibilité, ce n'est donc pas encore fait.

M. Crouse: Monsieur le président, ceci est extrêmement intéressant car il semble alors que les fonds ne sont pas encore disponibles puisqu'ils ne sont pas définitivement approuvés. J'espère avoir bien compris le témoin.

M. Gérin-Lajoie: Oui, vous m'avez compris.

M. Crouse: Or, M. Hébert, le président de cet organisme a fait une déclaration très précise en laissant entendre qu'on lui avait

[Text]

imply that he has already been given some indication that all is in order and he can proceed. To me this would appear like undue pressure on you or on the Minister. I cannot help but wonder why the Minister vacillated, why he turned down the project originally and why it was necessary then for you to sort of take it over. Now with the combined pressure of you and this type of announcement you place the Minister in an almost impossible position. Just how did this chain of circumstances develop?

Mr. Gérin-Lajoie: Well the whole situation has been somewhat complex. First of all, the program was started, as you mentioned, in the Department of the Secretary of State, I mean the proposal to fund the non-governmental organization that is involved. When the budget requested from the government grew last year and this year, the Secretary of State felt that such an amount was somewhat out of proportion to the other small programs they have in the Department of the Secretary of State, particularly for exchange purposes among students. I understand, not from first-hand information I must say, that this is why the Department of the Secretary of State has decided not to go on with the proposal.

When the Secretary of State for External Affairs first considered the matter with the information we were able to supply to him, the question was considered by the Minister in this fashion. Is it a better use of \$2 million or \$3 million at this stage to put it in such an organization or would it be a better use to make it serve for, let us say, famine-stricken people or populations with other very acute problems?

At one moment, the Minister felt that under the circumstances, going ahead, he was not able to recommend taking over the funding of that program by CIDA. But the matter was at that point when I made a visit to one country I have mentioned and was able to report to the Minister as I referred to a moment ago and this is where the matter stands now. Now, the member is referring to a press report of a meeting with which I or CIDA as a whole had nothing to do. It is a meeting which has been organized, sponsored and held by the organization itself under the Chairmanship, I believe, of Mr. Hébert; so if the member has any question as to the significance of such a release or the context of it, I think I am not a person in a position to answer.

• 1615

Mr. Crouse: Mr. Chairman, I find the reply most interesting and I am reminded by the witness' comments somewhat of the words that were used by a prominent Cabinet Minister who is reported as saying, "What is a million?" The witness says \$2 million or \$3 million. He tosses around millions just as though they were unimportant. My question primarily is if this has not, as yet, been approved by either the Secretary of State or even by CIDA, under whose authority would the Canada World Youth make this type of announcement? Who would be funding the bills right now for announcements being made, mailed to all schools, universities, manpower centres, labour unions in an attempt to reach everybody? This seems to me to be considerable pressure being applied by this organization without any real basis, in fact, as to who is to pay the bills. I just wonder under whose authority they have proceeded in this fashion.

The Chairman: May I try to answer this question, Mr. Crouse? This is a private organization; it is not a government organization.

[Interpretation]

donné le feu vert. A mon avis, cela constitue une pression tout à fait inopportune sur vous ou sur le ministre. Je ne peux m'empêcher de me demander pourquoi le ministre a hésité pour ensuite refuser de financer le projet, et pourquoi vous avez dû alors assurer la relève. Ce que vous venez de dire et la déclaration de M. Hébert vont sans doute mettre le ministre dans une situation assez embarrassante. Comment en sommes-nous arrivés là?

M. Gérin-Lajoie: Toute cette situation est assez complexe. Tout d'abord lorsque le programme a été lancé par le secrétariat d'État, c'est-à-dire que c'est ce ministère qui assurait le financement de cet organisme non gouvernemental. Lorsqu'il constata que le budget présenté au gouvernement l'année dernière et cette année avait considérablement augmenté, le secrétariat d'État a estimé que cette somme était sans doute démesurée par rapport aux autres programmes plus modestes qu'il organisait surtout dans le domaine des échanges entre étudiants. C'est la raison, me semble-t-il, le secrétariat d'État a décidé de ne plus financer cet organisme.

Lorsque le ministère des Affaires extérieures a envisagé la possibilité de financer un tel organisme, selon les renseignements que nous avons pu lui fournir, le ministre s'est posé les questions suivantes: Dans la situation actuelle, vaut-il mieux d'utiliser ces deux ou trois millions de dollars au financement d'un tel organisme, ou vaut-il mieux envoyer ces fonds à, par exemple, des peuples frappés par la famine ou connaissant d'autres problèmes très sérieux?

Pendant un moment, le ministre a estimé, qu'étant donné les circonstances, il n'était pas en mesure de recommander le financement de ce programme par l'ACDI. Les choses en étaient là lorsque je me suis rendu dans le pays que j'ai mentionné tout à l'heure; j'ai pu alors faire un rapport au ministre et nous en sommes là. Le député parle d'une déclaration faite à la presse à la suite d'une réunion avec laquelle moi-même et l'ACDI n'ont rien à voir. Cette réunion a été organisée et financée par l'organisme en question, sous la présidence de M. Hébert. Ainsi, M. le député pourrait poser des questions quant à la signification d'une telle déclaration, ce n'est pas à moi qu'il doit les poser.

M. Crouse: Monsieur le président, cette réponse est extrêmement intéressante, et elle me rappelle les paroles d'un ministre du Cabinet assez important qui avait dit: «Qu'est-ce qu'un million?» Or, le témoin parle de deux ou trois millions de dollars. Il n'est pas à un million près. Mais je voudrais savoir, étant donné que ces sommes n'ont pas encore été approuvées ni par le secrétariat d'État ni par l'ACDI, par qui le président de Jeunesse Canada Monde a été autorisé à faire une telle déclaration? Qui est responsable des conséquences de telles déclarations, et qu'elles peuvent être envoyées aux écoles, aux universités, aux centres de main-d'œuvre, aux sections syndicales dans le but d'atteindre tout le monde? A mon avis, cet organisme a exercé, par là, une pression considérable sans savoir exactement qui va payer la facture. Je voudrais simplement savoir qui a autorisé cet organisme à faire une telle déclaration.

Le président: Je vais essayer de répondre à votre question, monsieur Crouse. Il s'agit d'un organisme privé, et non pas d'un

[Texte]

This is an internal document of this private organization. I know Mr. Hébert is in this room right now.

Mr. Crouse: That is why I am asking the questions; I realize that Mr. Hébert is here. I think in the interests of his own organization as well as those of the members of this Committee we should have, at least, some understanding of where \$2 million or \$3 million of the taxpayers' money will be spent.

Mr. Gérin-Lajoie: We cannot . . .

Mr. Crouse: If it is being spent.

Mr. Gérin-Lajoie: If, that is the question. If I may, sir, refer to the observations as regards the unpreciseness of the figure between \$2 million and \$3 million, I would like to be very precise as to the reason why I used that language.

Actually, the amount requested is \$3 million.

Mr. Crouse: Oh, it is up \$1 million from the last time. That is what I wanted to know, the exact amount that was being contemplated.

Mr. Gérin-Lajoie: Mr. Chairman, I am sorry to be meticulous about the wording. I said "requested"; I did not say "contemplated". A request is one thing; what CIDA, for instance, to be precise, considers granting is another matter. At this stage we have not reached the point of determining exactly what amount we would be called upon or willing to grant. We are only at the stage of taking a decision, on principle, as to whether such an organization should be financed by CIDA. If we were to do it for this year, most obviously it would not be for a single year only, so that is why we are concerned particularly with the question of principle. Eventually, when we come to determine an amount for any grant that might be decided upon, well, we will be as precise as is needed.

• 1620

Mr. Haliburton: May I ask a supplementary, Mr. Chairman?

The Chairman: I am afraid you will have to take it on your own time.

Mr. Haliburton: Oh, all right. Thank you.

The Chairman: I will be coming to you later on.

I have the name of Mr. Rowland. I thought Mr. Harvey was first on my list, but Mr. Rowland is, so whoever wants to speak first.

Mr. Rowland: Oh, I will not give him a chance to debate it.

Mr. Chairman, I would just like to indicate to our witness what I would like to do so he could judge the timing of his answers accordingly.

I have three questions which require specific factual replies and one question which would require a more discursive response from

[Interprétation]

organisme gouvernemental., et ce document est interne à cet organisme. Je sais que M. Hébert est présent dans cette salle.

M. Crouse: C'est la raison pour laquelle je pose ces questions, je sais bien qu'il est ici. Dans son intérêt, et dans celui des membres de ce comité, nous devrions savoir comment seront dépensés ces deux ou trois millions de dollars qui nous viennent de la poche du contribuable.

M. Gérin-Lajoie: Nous ne pouvons pas . . .

M. Crouse: Si ces fonds peuvent être dépensés.

M. Gérin-Lajoie: C'est bien là la question. Si j'ai manqué de précision quant à ces chiffres de deux ou trois millions de dollars, je voudrais, par contre, vous donner les raisons très précises qui m'ont fait employer un tel langage.

En fait, le montant demandé est de trois millions de dollars.

M. Crouse: Il a alors monté de 1 million de dollars depuis la dernière fois. Je voulais savoir le montant exact qui était envisagé.

M. Gérin-Lajoie: Monsieur le président, je suis désolé d'être un peu pointilleux sur les mots, mais j'ai dit: «demandé» et non pas «envisagé». Demander est une chose, envisager en est une autre. A l'heure actuelle, nous n'avons pas encore déterminé exactement le montant que nous approuverons ou que nous verserons. Nous ne sommes qu'à la phase d'une prise de décision sur le principe, c'est-à-dire sur la question de savoir si une telle organisation doit être financée par l'ACDI. Nous le faisons pour cette année, il est évident que nous le ferions également pour les années suivantes, aussi il faut décider maintenant de la question du principe. Lorsque nous en viendrons à déterminer le montant de toute subvention qui pourrait être décidé, nous serons aussi précis que nécessaire.

M. Haliburton: Puis-je poser une question supplémentaire, monsieur le président?

Le président: Je crains qu'il ne vous faille la prendre sur votre propre temps de parole.

M. Haliburton: Très bien, je vous remercie.

Le président: Je reviendrai à vous plus tard.

J'ai le nom de M. Rowland. Je pensais que M. Harvey était le premier sur la liste, mais c'est M. Rowland qui y est, donc c'est à l'un de vous deux.

M. Rowland: Je ne vais pas lui laisser le temps de discuter.

Monsieur le président, je veux indiquer mes intentions au témoin afin qu'il puisse répartir ses réponses en conséquence.

J'ai trois questions qui nécessitent des réponses courtes et précises et une qui demandera plus longtemps. Je vais donc

[Text]

him. If I could put the three first questions and get brief replies, I hope that we could devote a little more time to the fourth one.

First, at our last meeting, Mr. Brewin, my colleague, asked Mr. Gérin-Lajoie, if he would provide us with precise figures on aid to Viet Nam—North, South and PRG. Are those figures now available, and if so, could they be appended to the proceedings of the Committee? I do not think they need to be read out here; they could be appended if they are available.

Mr. Gérin-Lajoie: Mr. Chairman, I have not got that in a form to be handed over to the Clerk, but this may be done after the meeting, yes.

Mr. Rowland: Would it be agreeable, Mr. Chairman, that the figures on aid to the three areas in Viet Nam be handed to the Clerk afterwards for appending to our proceedings of today?

The Chairman: Well, I am afraid, we will have to see the figures before appending them.

Mr. Rowland: Well, will you give consideration to that?

The Chairman: Yes.

Mr. Rowland: Thank you. The second question is . . .

Mr. Walker: Mr. Chairman, on a point of order.

While we are on this subject, if the Committee has agreed to do this, should there not be footnotes? Figures, Mr. Rowland, can be pretty misleading. Surely figures relating to requests are a very important part of the statistics. Should there not be footnotes rather than just the straight figures.

Mr. Rowland: Well, we had the explanation last time anyway, but I have no objection as long as we get the figures.

Mr. Gérin-Lajoie: Mr. Chairman, what I propose to do, unless I have a different direction from your Committee, is file with the Chairman or the Clerk a three- or four-page document giving figures and explanations.

The Chairman: And we will have them delivered to the members.

Mr. Rowland: Well, I hoped it might be part of today's proceedings.

The Chairman: If the members of the Committee agree, it will be appended to today's proceedings.

Some hon. Members: Agreed.

Mr. Rowland: My second question: Has Canada been invited by any international agency, such as the World Bank, the International Development Bank, or the Asian Development Bank, to join in the consortium to provide financial assistance to the government of South Viet Nam, and, if so, what is the status of such an application?

[Interpretation]

commencer par poser les trois premières questions en espérant des réponses assez brèves de façon à ce que je puisse allouer davantage de temps à la quatrième.

D'abord, à la dernière séance, M. Brewin, mon collègue a demandé à M. Gérin-Lajoie de nous fournir des chiffres précis sur notre aide au Vietnam du Nord, du Sud et au gouvernement provisoire. Avez-vous ces chiffres maintenant et pourraient-ils être annexés au procès-verbal de ce Comité? Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de les lire, on pourrait simplement les annexer.

M. Gérin-Lajoie: Monsieur le président, je n'ai pas ces chiffres sous une forme que je pourrais remettre au greffier, mais cela pourrait être fait après la séance, certainement.

M. Rowland: Serait-il possible, monsieur le président, que ces chiffres sur l'aide au Vietnam soient remis au greffier par la suite et annexés au procès-verbal?

Le président: Je crois qu'il ne nous faille voir les chiffres avant de pouvoir décider.

M. Rowland: Voulez-vous y songer?

Le président: Oui.

M. Rowland: Je vous remercie. La deuxième question est . . .

M. Walker: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Pendant que nous y sommes, si le Comité a accepté cela, ne devrait-on pas faire des renvois en bas des pages? Des chiffres peuvent facilement vous induire en erreur, monsieur Rowland. Ne faudra-t-il pas rajouter des explications plutôt que de donner des chiffres bruts?

M. Rowland: Nous avons eu les explications la dernière fois, mais je n'ai pas d'objection aussi longtemps que nous avons les chiffres.

M. Gérin-Lajoie: Monsieur le président, ce que je propose de faire, à moins d'avis contraire de la part du Comité, est de déposer auprès du greffier ou du président un document de trois ou quatre pages contenant les chiffres et des explications.

Le président: Et il pourra être distribué aux députés.

M. Rowland: J'espérais qu'il pourrait être annexé au procès-verbal d'aujourd'hui.

Le président: Si le Comité l'accepte, il sera annexé au procès-verbal d'aujourd'hui.

Des voix: D'accord.

M. Rowland: Ma deuxième question: le Canada a-t-il été invité par un organisme international, tel que la Banque mondiale, la Banque internationale de développement ou la Banque de développement de l'Asie, à participer à un consortium en vue de fournir une aide financière au gouvernement du Sud-Vietnam et si oui, où en est l'étude de cette demande?

[Texte]

Mr. Gérin-Lajoie: At present, Canada has been asked by the World Bank and the Asian Bank as well, if it would join with others in contributing to some plan for that region. Canada has expressed a preference for an international program of reconstruction which would be co-ordinated by a body acceptable to all parties, indeed, the so-called recipient country, of course, as well as donor countries.

Canada did not support initiatives from the Republic of Viet Nam, the U.S.A. and the World Bank last May for a consultative group under the aegis of the World Bank, and which would have been limited to South Viet Nam. We have not agreed to that. We felt conditions at the time did not offer a favourable development climate. In addition, the proposal did not include the other countries of the region.

• 1625

Mr. Rowland: Mr. Chairman, can the witness give us any idea of the magnitude of the assistance being contemplated?

Mr. Gérin-Lajoie: I do not have the figures in front of me, but quite large figures were considered at the time. I must say that there was a subsequent joint Asian development bank and World Bank proposal for a consultative group for the whole of Indo China, but until now it has met with very little success. So it has not come into being.

Mr. Rowland: It is my understanding that Canada through international agreement is virtually bound to provide about 495,000 metric tons of wheat in terms of aid each year. With the current prices of wheat, I wonder if the increase in the CIDA budget is sufficient to meet the increased costs involved in supplying this amount, or whether there is going to have to be some adjustment in CIDA's programming to accommodate or meet that obligation, given the higher costs of that commodity.

Mr. Gérin-Lajoie: There have had to be adjustments, of course, and part of the additional \$100 million disbursement which has been authorized by Cabinet for this new fiscal year will be used for that purpose. Members of the Committee may know that Canada has participated in the negotiation of new agreements, negotiations which took place in Europe last fall, and Canada has agreed to continue supplying such a quantity of food for countries in need of it.

In order to meet that commitment, we have had to readjust our budget, and this was made possible by the new funds which were authorized by Cabinet.

Mr. Rowland: Coming back now to something Mr. Munro began to deal with, and that is really the philosophy of aid, it would seem that there are perhaps three major objectives which a country pursues in any aid program. One is genuine altruism, a genuine belief that it wishes to assist other countries in development. Another would be pursuit of enlightened self-interest and generation of goodwill through an aid program. A third would be the development of interesting trading patterns, I suppose.

There also appears to me to be perhaps six categories of aid. There is emergency aid in the sense of disasters, and then a kind of

[Interprétation]

M. Gérin-Lajoie: La Banque mondiale et la Banque d'Asie ont demandé au Canada de se joindre à d'autres pays et contribuer à un plan pour cette région. Le Canada a exprimé sa préférence pour un programme international de reconstruction qui serait coordonné par un organisme acceptable par toutes les parties, c'est-à-dire les pays bénéficiaires ainsi que donateurs.

Le Canada n'a pas soutenu les initiatives de la République du Vietnam, des États-Unis et de la Banque mondiale en mai dernier pour la constitution d'un groupe consultatif sous l'égide de la Banque mondiale et dont l'action se serait limitée au Vietnam du Sud. Nous n'avons pas accepté cette proposition. Nous avons pensé que les conditions à ce moment-là ne seraient pas un climat favorable au développement. En outre, la proposition n'englobait pas les autres pays de cette région.

M. Rowland: Monsieur le président, le témoin peut-il nous donner une idée de l'importance de l'aide envisagée?

M. Gérin-Lajoie: Je n'ai pas les chiffres ici, mais c'était très important. Je dois préciser qu'il y a par la suite, une autre proposition de la Banque de développement d'Asie et de la Banque mondiale en vue de la constitution d'un groupe consultatif pour l'ensemble de l'Indochine, mais cette proposition ne rencontrait que peu de succès. Elle n'a donc pas vu le jour.

M. Rowland: Je crois savoir que le Canada est pratiquement tenu par un accord international à fournir à peu près 495,000 tonnes métriques de blé chaque année au titre de son aide. Étant donné le prix actuel du blé, je me demande si l'augmentation du budget de l'ACDI est suffisante pour équilibrer le coût accru de cette aide ou bien s'il ne faudra pas réajuster les programmes de l'ACDI de façon à respecter cet engagement.

M. Gérin-Lajoie: Et il nous a fallu faire des ajustements, bien entendu, à cause de cette dépense supplémentaire de 100 millions de dollars et qui a été autorisée par le Cabinet pour la nouvelle année financière sera affectée à cette fin. Les membres du comité savent que le Canada a participé à la négociation de nouveaux accords en Europe en automne dernier et a convenu de continuer à fournir cette quantité de nourriture pour les pays qui en ont besoin.

Afin de respecter cet engagement, il nous a fallu réajuster notre budget, ceci a été rendu possible par les crédits supplémentaires autorisés par le Cabinet.

M. Rowland: Revenons à un point effleuré par M. Munro, c'est-à-dire les principes de notre aide, il me semble qu'un pays comme le nôtre, peut poursuivre trois principaux objectifs avec son programme d'aide. L'un serait d'un altruisme sincère de volonté sincère de venir en aide aux autres pays. Le deuxième serait la poursuite des intérêts éclairés du pays au moyen du programme d'aide; le troisième serait de développer des circuits commerciaux intéressants.

Il me semble également qu'il y a six catégories d'aide. Il y a l'aide d'urgence, en cas de catastrophe, puis une aide destinée à combler

[Text]

aid to meet continuing shortfalls of production in developing countries, especially in the area of food supplies, medical supplies and so forth, which would not be of emergency proportions but a continuing demand. A third would be actual developmental assistance in terms of assisting them in developing their agriculture, medical services and what have you. A fourth would be assisting them in providing an infrastructure necessary for industrial development. A fifth would be providing actual industrial machinery, technicians, managerial skills, consultants and what have you. I suppose the sixth and an increasingly important one would be adjustments in trade policy.

Leaving the sixth aside, not because it is not important but because it really is not apropos of what I wish to hear the witness comment on, it would seem to me that when you get into the fourth and fifth categories, the provision of an effective infrastructure and the actual provision of hardware for industry, technical skills and what have you, there is a possibility of an agency such as CIDA running into conflicts with departments such as Industry, Trade and Commerce, whose major job is to find markets for Canadian goods and the kind of advice which the agency and the department would be giving to the government with respect to the allocation of money. I wonder if that is the case? What machinery is there for resolving those disputes and, if it is the case, if we might not especially look at the provision of actual hardware and high-technology equipment as not being so much part of our aid program, but maybe extending the funding to the Export Development Corporation so that they could get involved and remove that possible area of conflict from our aid program, and whether there is not also, because of the genuine objective, and I think a legitimate objective in some ways, for a country to see some return on its investment in aid, that occasionally CIDA's aid programs might not be distorted. One could even say on occasion prostituted by the desire to see this return made, not necessarily on the part of CIDA but on the part of other government departments which have other fish to fry, and I am again asking for a subjective response on the part of the witness, but I would be very interested in hearing it.

• 1630

Mr. Gérin-Lajoie: Of course, this is a perennial subject of discussion within CIDA, and I am sure in the whole Canadian community that is interested in development co-operation. I have the feeling that we often have a tendency to exaggerate the "conflict", which is the expression you used.

I think we should first mention that developing countries, our partners in development, represent a very small proportion of the total export market of Canada. I believe that only—I am speaking from memory—5 per cent of total exports of Canada go to developing countries. I give that figure under subjective correction. Experience has shown over the last 25 years we have been involved, since the early days of the Colombo Plan, that CIDA programs have served very little as an *entrée* and as a stimulus for commercial export markets as such, although nowhere in government, particularly in Industry, Trade and Commerce, would they accept the plain statement that CIDA helps the developing countries in acquiring from Canada industrial equipment or raw materials, as far as that goes, and does not serve at all and should not be considered as serving as a catalyst for eventual trade. Although that would not be admitted, the facts are that up to now, and we have experience of

[Interpretation]

une insuffisance de production dans les pays en voie de développement et notamment en matière de nourriture, de fournitures médicales, etc., qui serait développé pour des besoins non pas d'urgence mais plus permanents. Une troisième forme serait la véritable aide au développement, c'est-à-dire de l'agriculture, des services médicaux, etc. Quatrième aide, elle serait infrastructurelle, nécessaire pour le développement industriel. La cinquième forme serait la fourniture de machines industrielles, de techniciens, d'experts, etc. La sixième et qui prend de plus en plus d'importance serait le réajustement de la politique commerciale.

Laissons de côté la sixième forme, non qu'elle ne soit pas importante, mais parce que ce n'est pas d'elle que je veux parler maintenant. Il semble qu'en ce qui concerne la quatrième et cinquième catégorie, c'est-à-dire les formes infrastructurelles et la livraison de machines, de procédés techniques, etc., un organisme tel que l'ACDI pourrait entrer en conflit avec des ministères tels que celui de l'Industrie et du Commerce dont la tâche principale est de trouver des débouchés pour les produits canadiens qui pourraient être pour le gouvernement, une série de conseils contradictoires à ceux de l'Agence. J'aimerais savoir si c'est le cas. Si oui, quel mécanisme existe-t-il pour résoudre ce conflit et s'il ne vaudrait pas mieux faire plutôt notre contribution en machines-outils et autres techniques par l'intermédiaire de la Société de développement des exportations qui pourrait résoudre ce conflit éventuel et que les programmes d'aide de l'ACDI ne soient pas influencés par la volonté—légitime d'une certaine façon, de retirer des avantages de cet investissement. On pourrait même dire à l'occasion que notre aide est constituée par le désir d'obtenir de tels avantages, non pas nécessairement de la part de l'ACDI, mais de la part des autres ministères du gouvernement qui ont des objectifs différents. Bien entendu, c'est une réponse subjective que je demande au témoin, mais je serais très intéressé de l'entendre.

M. Gérin-Lajoie: Bien entendu, c'est là un sujet de discussion permanent au sein et, je suis sûr, au sein de toute la communauté canadienne intéressée à cette aide. J'ai l'impression qu'on a souvent tendance à exagérer le «conflit» pour reprendre l'expression que vous avez utilisée.

Il faut mentionner tout d'abord que les pays en voie de développement, nos partenaires en l'occurrence, représentent une très petite proportion du marché total d'exportation du Canada. Pour vous citer un chiffre de mémoire, je crois que seul 1 1/5 p. 100 des exportations totales du Canada sont à destination des pays en voie de développement. L'expérience a montré, au cours des 25 dernières années, c'est-à-dire depuis le début du lancement du plan Colombo, que les programmes de l'ACDI n'ont que très peu servi à ouvrir de nouveaux marchés et à stimuler nos exportations, encore que personne au sein du gouvernement, et surtout du ministère de l'Industrie et du Commerce, n'accepterait l'affirmation que l'ACDI ne joue pas du tout le rôle de catalyseur d'un commerce éventuel. Même si on ne l'admet pas, les faits sont là pour le prouver et nous avons derrière nous une expérience de 25 années, du moins en Asie, pour le prouver. Il faut dire également que l'ACDI a adopté jusqu'à

[Texte]

25 years, with Asia at any rate, it has not served that end. I might also point out that up to now CIDA has had a pretty responsive attitude to developing countries. That is, we have considered requests from developing countries much more than proposing projects to them. Actually, we hardly do any project proposals. The only behaviour that may be considered close to it would be that in the course of discussing with the representatives or the officials of any particular country what Canada's participation may be in the implementation of their own internal national development plan and we may offer observations as to what the Canadian expertise and the Canadian capabilities would be in relation to that plan. On the whole, I think that would be the only initiative we would take. So, we being mostly responsive to requests, we can make an assumption that in most cases, at any rate, requests that come to us correspond to needs of a particular country, and needs which are usually expressed in their own national development plan. So when the requests come to us there is hardly any possibility of real conflict with Canadian commercial interests. Suppose a country— you always take the most obvious example, I suppose—asks for locomotives from Canada, we examine whether they need locomotives and, particularly, if that need is expressed in their own national development plan to make sure that it is not some kind of promotional interest from Canada that is behind the request of the country.

• 1635

Mr. Rowland: Could I put it a little more baldly? It can be very brief, Mr. Chairman. In the witness' opinion, should CIDA be in the business of supplying aeroplanes and locomotives or could that be more appropriately done through the aegis of another government agency to leave CIDA free to do what might be more precisely called developmental work?

Mr. Gérin-Lajoie: That is a point which I would certainly be willing, not only willing, I would wish to discuss at some point in detail because I realize it is debatable. I will only mention that when we supply aeroplanes and locomotives and whatever else of that type, we do it to poor countries who are not in a position to pay, even to meet the terms of the Export Development Corporation which requires, of course, an interest, more or less at the commercial rate, just slightly under the commercial rate. So when a country like—I do not know—Nepal needs aeroplanes to service the essential needs of some inland communities in the Himalaya Mountains, I take it that they could not get those aircraft on a more commercial basis.

Le président: Mademoiselle Bégin.

Mlle Bégin: Merci monsieur le président. J'ai été admise à défendre les intérêts de l'ACDI, de l'agence dont les crédits sont à l'étude dès les premières semaines de ma campagne électorale. Les gens de la circonscription que je représente critiquaient vivement notre aide à l'étranger. Je sais très bien qu'elle représente à peu près 3 p. 100 du budget du gouvernement, mais qu'elle reste à moins d'un demi p. 100 du produit national brut. Cela m'a d'autant plus frappée, qu'au début de l'automne cette année, à la dernière assemblée générale de l'ONU, j'ai été obligée d'entendre Mubutu nous accuser de tous les crimes de la terre parce que nous attachions des liens au type d'aide que nous donnons aux pays dits en voie de

[Interprétation]

présent une attitude plutôt souple vis-à-vis les pays en voie de développement. C'est-à-dire que nous attendons plutôt que ces pays nous proposent des projets plutôt que d'en prendre l'initiative nous-mêmes. En fait, nous n'en proposons pratiquement jamais. La seule chose qui pourrait se rapprocher de cela est que dans le courant des discussions avec les représentants d'un pays donné de ce que pourrait être la participation canadienne au développement national, vont faire observer une capacité éventuelle de l'industrie canadienne à résoudre les problèmes de ce plan. C'est à peu près la seule initiative que nous prenons. Aussi, dans la plupart des cas, les demandes que l'on nous adresse correspondent aux besoins du pays particulier en fonction de son plan de développement national. Par conséquent, lorsque nous recevons les demandes, il y a très peu de possibilité d'un véritable conflit avec les intérêts commerciaux canadiens. Supposons qu'un pays . . . et on prend toujours l'exemple le plus évident, je crois, fait une demande de locomotives de la part du Canada. Nous décidons s'ils ont vraiment besoin de locomotives, et, particulièrement, si ce besoin est exprimé dans leur propre plan de développement national, afin d'être certains qu'il ne s'agit pas d'un genre d'intérêt publicitaire de la part du Canada qui mène ce pays à faire la demande.

M. Rowland: Est-ce que je pourrais le mettre de façon plus simple? Monsieur le président, je peux le dire très brièvement. De l'avis du témoin, est-ce que l'ACDI devrait fournir des avions et des locomotives aux pays, ou est-ce qu'on pourrait faire ceci de façon plus convenable par l'entremise d'une autre agence du gouvernement, afin de libérer l'ACDI de ces travaux de développement?

M. Gérin-Lajoie: C'est une question que je serais tout à fait prêt à discuter en détail parce que je sais bien que la question est contestable. Je vais tout simplement dire maintenant que, lorsque nous fournissons des avions et des locomotives, etc., nous les fournissons aux pays défavorisés qui ne peuvent pas payer, même aux termes de la Loi sur l'expansion des exportations qui, bien entendu, exige des intérêts à presque le taux commercial. Par conséquent, lorsqu'un pays comme le Népal a besoin d'avions pour desservir les besoins fondamentaux des collectivités dans l'Himalaya, je comprends qu'il ne pourrait pas obtenir ces avions sur une base plus commerciale.

The Chairman: Miss Bégin.

Miss Bégin: Thank you, Mr. Chairman. As early as the first weeks of my election campaign, I had to defend the interests of CIDA, the agency whose vote we are considering. The people in my riding were quite vociferous in their criticism of our foreign aid policy. I know that it only represents 3 per cent of the total government budget and that it is less than one-half a per cent of the gross national product. I was particularly struck by this when, at the beginning of this past autumn, at the last General Assembly of the United Nations, I had to hear Mr. Mubutu accuse us of all the crimes on earth because there were "strings" attached to the type of aid that we were giving so-called developing countries. I understand that

[Text]

développement. Je peux faire la part des choses des jeux politiques dans les paroles du chef de l'État du Zaïre, mais il reste que je suis très frappée, c'est une opinion personnelle, que les Canadiens, et pour cause, soient très peu sensibilisés aux questions de nature internationale et que dans un moment de crise intérieur, car nous sommes beaucoup plus chanceux que la masse des pays occidentaux, de malaise intérieur, tel celui que nous vivons, l'inflation, la crise des problèmes de l'énergie, etc.) les citoyens d'un pays, et toutes les personnes préoccupées de la chose publique le savent, sont portés à se regarder eux-mêmes encore beaucoup plus.

Je voudrais donc vous poser quelques questions en regard de votre responsabilité, si vous voulez faire ce que vous jugez être les objectifs du Canada en matière d'aide au développement international, ce que vous faites donc dans notre pays pour sensibiliser la population, car vous en avez besoin. Une petite crise comme celle qui a éclaté il y a quelques semaines au sujet d'un \$100,000 additionnel d'aide au fonds international pour la Namibie montre combien nous sommes sensibles et croyons tout de suite à des démons dès que l'on parle de l'étranger et très particulièrement de cet inconnu que sont les pays en voie de développement. Qu'est-ce que vous avez fait cette année à cet égard? Je sais que vous avez fait quelques discours, mais séparément de cela; est-ce que, par exemple, vous avez négocié avec Radio-Canada, qui est un organisme public, à responsabilité publique, un programme régulier d'information en aide internationale, ou quelles sont les formes, enfin, les programmes concrets, les entreprises concrètes, ou les initiatives d'un avenir immédiat que vous avez en tête, pour sensibiliser les Canadiens? Par ailleurs, trouvez-vous que l'opinion publique canadienne est une entrave à votre travail, en ce moment précis que nous vivons? Je voudrais ajouter personnellement, que j'ai été frappée dans votre distinction en ce qui touche à un organisme comme Jeunesse Canada Monde, tout à l'heure, entre les bénéfiques que les Canadiens en retirent et que vous avez notés comme étant très productifs, par opposition aux bénéfiques que les jeunes des autres pays, dits en voie de développement, peuvent en retirer. Je prétends que les Canadiens doivent, surtout les jeunes Canadiens, obtenir ou enfin développer un sentiment international à travers un projet comme celui de Jeunesse Canada Monde qui me semble formidable et auquel je souhaite bonne chance dans sa requête auprès de votre organisme.

• 1640

Alors je vous laisse sur ces questions.

M. Gérin-Lajoie: Je pense que l'initiative la plus significative que nous avons prise au cours des deux ou trois dernières années, pour contribuer à la sensibilisation du public canadien, a été le programme de subventions aux organisations privées pour les programmes d'éducation et de sensibilisation du public, que ces organisations ont mis sur pied. Les organisations à travers tout le Canada nous ont soumis des projets, une fois que notre programme fut annoncé. Et je pense que les résultats de ce programme sont, à ce moment-ci, assez satisfaisants, du point de vue de cette acquisition nouvelle d'une conscience des choses du développement international par des secteurs de l'opinion public canadienne.

Mlle Bégin: Puis-je vous demander une précision, tout de suite monsieur Gérin-Lajoie? Si vous permettez, monsieur le président? Est-ce que vous voulez dire, par exemple, que la population du

[Interpretation]

there was a certain degree of politicizing in what the head of state of Zaïre said: however, I was most struck by the fact—and this is a personal opinion—that Canadians are not very aware of international questions. At a time of domestic crisis (for we are much luckier than most western countries in so far as inflation and the energy crisis are concerned) the citizens of Canada, and everyone who works in public knows this, are not to examine themselves a bit more closely.

I should therefore like to ask you several questions about your responsibility; whether or not you are carrying out the goal set by Canada for international development assistance; what you are doing in our country to make Canadians more aware of the situation, because there is a need for that. A small crisis like the one that blew up several weeks ago concerning the \$100,000 of additional moneys for the international fund for Namibia shows how little we are aware of it. All of a sudden, we believe in the devil as soon as someone talks about foreign countries, and particularly, about the unknown factor of developing countries. What have you done this year in this vein? I know that you have made several speeches, but aside from that. For example, have you negotiated with the CBC, which is a public organization, with a public responsibility, for a regular information program concerning international assistance? What are the concrete programs and initiatives that you have in mind, in the immediate future, for making Canadians more aware of the situation? In addition, do you feel that Canadian public opinion hinders your work, at the present time in which we are living? I should like to add that, personally, I was somewhat surprised when you were discussing Canada World Youth earlier that you made the distinction between benefits that Canadians obtain from it—which you noted as being very productive—and those benefits that young people in other developing countries can gain from it. I feel that Canadians—and particularly young Canadians—should develop an international feeling through a project like that of Canada World Youth. I think it is a very good project and I certainly hope that its request is well received by your organization.

Now, you can answer my questions.

Mr. Gérin-Lajoie: I think that the most significant initiative we have taken during the past two or three years in contributing to the increasing awareness of the Canadian public was the program of grants to private organizations for education and public awareness programs set up by these organizations themselves. Organizations throughout Canada submitted projects to us when our program was announced. I think that the results of this program are, at present, quite satisfactory from the point of view of this new awareness of international development that has taken root in Canadian public opinion.

Miss Bégin: Might I ask you for a specific detail, Mr. Gérin-Lajoie? Through you, Mr. Chairman, do you mean that, for example, the population of Quebec is going to be better acquainted

[Texte]

Québec va connaître notre aide à l'étranger à travers SUCO? C'est peut-être à cela que vous faites allusion en ce moment, des organismes de ce type-là?

M. Gérin-Lajoie: Les organismes de ce type-là, je me réfèrais à une activité particulière de SUCO, ce n'est pas tellement les gens qu'ils envoient à l'étranger, cela a une valeur en soi, c'est autre chose; je parlais du programme «Sensibilisation du public», qui est un programme pour éduquer les gens, pour leur faire connaître davantage la coopération de développement international. Mais je m'empresse de dire ceci: c'est qu'une option a été prise à un moment donné, l'option qu'il valait mieux travailler sur des petits groupes en profondeur que d'essayer de répandre une grande information de masse. Je ne dis pas que nous ne contribuons pas à ce que l'information de masse soit répandue. Nous avons un service d'information et de direction générale des communications, qui contribue très largement à diffuser de l'information et je pense qu'il y a un progrès notable qui s'est fait depuis quelques années dans ce domaine-là, mais tout cela demeure bien en-deçà disons, de mes aspirations.

Alors, j'insiste sur cette différence; c'est que les programmes de sensibilisation du public se sont adressés à des groupes restreints, puisque le but de ce programme était de faire du travail en profondeur pour que les gens sachent, non seulement qu'il y avait de la misère dans le Sahel, mais le pourquoi des choses. Quels sont les moyens apportés pour corriger la situation? Comment il faut amener la population à se développer elle-même dans ces pays-là pour qu'elle puisse prendre en main ses propres responsabilités? Ce sont des idées tellement nouvelles, on a tellement été élevés, à mon avis, dans une idée de charité, simplement de dons de biens matériels, ou don de sa personne, que l'idée d'aider les autres à se développer eux-mêmes, c'est quelque chose de totalement nouveau pour la masse de notre population.

Alors, pour atteindre cet objectif, on a pensé qu'il serait mieux de faire du travail en profondeur dans des groupes restreints, mais je vous avoue que quant à moi, cela me laisse beaucoup sur mon appétit, parce que je trouve que cela n'atteint pas la masse. Et si on voit la chose du point de vue de l'opinion publique canadienne, que vous représentez, les députés, eh bien, je me demande jusqu'à quel point vous avez l'impression que vos électeurs sont plus sensibilisés aujourd'hui qu'ils pouvaient l'être il y a trois ans.

Mlle Bégin: Je suis contente de vous avoir entendu dire la toute dernière partie de votre remarque et je voudrais savoir si vous avez essayé d'inclure un budget cette année-ci dans les prévisions budgétaires que nous étudions à une information auprès du grand public. Je ne connais pas les débuts de cette pensée qui a fait qu'on ait voulu travailler avec des petits groupes en profondeur. Mais je sais une chose auprès du vaste public, c'est que les biais, les distorsions, les préjugés et les prises de position très souvent vives, pour ne pas dire quelquefois extrémistes, de petits groupes sont malheureusement le véhicule que vous avez pour que le grand public vienne à connaître l'aide du Canada à l'étranger et c'est fort malheureux très souvent. C'est ce qu'on appelle un boumerang et cela fait exactement, je me permets de le suggérer, l'effet contraire de ce que, moi, je voudrais voir, c'est-à-dire une dimension internationale dans l'information qu'ont les Canadiens surtout. Alors je suis bien contente d'avoir entendu la fin de votre phrase,

[Interprétation]

with our foreign aid through CUSO? Perhaps you were referring to that earlier, to organizations of this type?

Mr. Gérin-Lajoie: Organizations of this type . . . I was referring to a particular activity of CUSO in that it is not really a question of the people they send abroad. That has a value in itself, but it is something else. I was talking about the "public awareness" program to educate people, to make them better acquainted with international development and co-operation. However, I should like to say the following: it is an option that was taken at a certain point in time, that is, that it would be better to work in small groups in depth, rather than to try to spread out a general information program for the masses. I am not saying that we are not contributing to the dissemination of this mass information. We have an information service at communications headquarters which contributes, to a very great extent, to the dissemination of information. I think that there has been a marked progress in the past few years in this particular field; however, all that is outside of my aspirations.

I should like to insist on the following difference: public awareness programs are directed to small groups, since the goal of the program is to do in depth work so people know, not only that there was unhappiness and poverty in Sahel, but that there was a reason for these things. What are the means with which we will be able to correct the situation? How can we help the population develop itself so it can take its own responsibilities in hand? These are such new ideas. In my opinion, we have always been raised in the idea of charity, of gifts, of material things, or of gifts of the person himself. We did not have the idea of helping other people help themselves. This is something totally new for the great majority of our people.

To reach this objective, we thought it would be better to do in depth work in small groups; however, I must admit that I find it leaves quite a lot to be desired because it has not reached the masses. If you consider the matter from the point of view of Canadian public opinion, from the point of view of the people you, as members of Parliament, are representing, I wonder to what extent you feel that your electors are more aware today than they were perhaps three years ago.

Miss Bégin: The last part of your remark pleased me, and I should like to know if you tried to include in this year's budget the estimates we are studying with respect to ways of communicating information to the public. I do not know how the idea that we wanted to work with small groups in depth began. I am acquainted with the distortions, the prejudices and the exaggerated or even extreme attitudes adopted by small groups, which groups are unfortunately used by you to communicate to the public Canada's foreign aid policy. This has had something of a boomerang effect, the very opposite of what I would like to see happen. I would like to see more of an international dimension in the information Canadians receive about these policies. The last part of your remarks, therefore, pleases me very much, but have you tried to take it into account in the budget? I am sorry that I do not have the Blue Book, the Estimates for 1974-75 but I do have your annual report. It is a complicated document for anyone who is not an

[Text]

mais avez-vous essayé d'y inclure un budget? Je m'excuse, je n'ai pas le Livre bleu du Budget des dépenses 1974-1975, j'ai votre rapport annuel qui est un document fort complexe pour un non-comptable. Je n'ai rien trouvé au titre de budget d'information qui vise le grand public, sous quelque forme que ce soit; que ce soit à travers des transactions avec Radio-Canada, qui est notre société d'État ou à travers toute autre initiative.

M. Gérin-Lajoie: De mémoire, je n'ai pas les chiffres devant moi non plus, on me montre des choses ici que je ne comprends pas non plus de prime abord.

Mlle Bégin: Est-ce qu'on pourrait savoir . . .

M. Gérin-Lajoie: Mais il y a un chiffre de l'ordre de \$150,000 qui est consacré au service d'information, de mémoire, et qui sert à quoi? Il sert à la diffusion de certains documents. En ce qui concerne la télévision, très peu, premièrement parce que c'est très cher, deuxièmement, parce qu'avec Radio-Canada on ne peut pas faire très facilement ce qu'on veut, mais par ailleurs, je me permets de dire, mademoiselle Bégin, que j'interprète, ce n'est pas de l'interprétation, je comprends vos observations comme étant une invitation à donner plus d'ampleur à nos programmes d'information du public et en particulier en utilisant dans toute la mesure où c'est possible la télévision.

Mlle Bégin: Est-ce que vous me permettez une dernière question, monsieur le président? Vous l'avez permis à mon prédécesseur . . .

Le président: Une toute petite.

Mlle Bégin: Je ne vous le demande pas, je la pose.

Je voudrais ajouter, puisqu'on parle d'aide à l'étranger aux pays en voie de développement, ce ne sont pas des cadeaux que nous faisons les trois quarts du temps. Or, je vous pose juste une bonne question finale, j'en avais plusieurs qui étaient plus précises, mais une seule bonne question finale.

Sur les quelque 700 millions de dollars qui représentent votre budget, quel chiffre absolu diriez-vous revient, pour ne pas dire ne quitte pas, mais enfin revient directement ou indirectement dans l'économie canadienne?

Une voix: A travers quoi?

Mlle Bégin: A travers généralement, j'imagine, le prêt bilatéral et le contenu canadien de nos services et tout le reste.

M. Gérin-Lajoie: Y compris les salaires qui sont payés à tous les Canadiens qui . . .

Mlle Bégin: Oui, qui sont à l'étranger.

M. Gérin-Lajoie: Qui s'en vont à l'étranger. Environ 50 p. 100.

Mlle Bégin: Du budget global, bon, cela va, merci.

M. Gérin-Lajoie: Global, tenant pour acquis qu'une proportion du budget global, près de 30 p. 100, 28 p. 100 va aux organisations

[Interpretation]

accountant. In this document I did not have any reference to a program for the communication of information to the public either through the CBC, the national network, or through any other communication network.

Mr. Gérin-Lajoie: I do not have the information at my fingertips. Things are being pointed out to me here which I do not fully understand first time around.

Miss Bégin: Could we know . . .

Mr. Gérin-Lajoie: But there is one figure of \$150,000 used by an information service. What was this money used for? It was used for the communication of certain information and documents. Little of this is done over television, first of all because it is very expensive and, secondly, it is difficult to do what one wishes with the CBC. I interpret your remarks, Miss Bégin, as a request for us to concentrate more time and money to our information programs aimed at the general public with a particular emphasis to the use of television, where this is possible.

Miss Bégin: May I have one last question, Mr. Chairman? The speaker before me had one.

The Chairman: One small question.

Miss Bégin: I am going to ask it then.

Since we have been speaking of financial help granted to developing countries, I think it should be pointed out that these are not gifts we are offering them. I therefore have one question to ask you, even though I had a number of others.

Out of the \$700 million included in your budget, how much comes back directly or indirectly into the Canadian economy?

An hon. Member: In what way?

Miss Bégin: By means of bilateral loans and the Canadian content of the services we offer and so forth.

Mr. Gérin-Lajoie: Including the salaries paid to all Canadians who . . .

Miss Bégin: Yes, who are abroad.

Mr. Gérin-Lajoie: Or who go abroad. Approximately 50 per cent.

Miss Bégin: Fifty per cent of the total budget. Thank you.

Mr. Gérin-Lajoie: Yes, out of the total budget, taking for granted that 28 per cent of the total budget goes out to multilateral

[Texte]

multilatérales, c'est-à-dire aux Nations Unies, par tous ces organismes-là. Alors il y a une très petite proportion de cet argent qui revient chez nous, en contrat ou autrement, une petite, mais très petite. Alors il s'agit des programmes bilatéraux dont plus de 60 p. 100 reste au Canada.

Mlle Bégin: Merci.

The Chairman: Mr. Haliburton.

Mr. Haliburton: I am interested that Miss Bégin just indicated that your budget, Mr. Gérin-Lajoie, is \$700 million. The way I read the estimates it is \$568 million. And in your opening statement to the Committee that you said it was \$584 million in 1973-1974, whereas my estimates say it was \$502 million. There is more than a million or two missing. Can you check us out on exactly how much money you are asking for?

Mr. Gérin-Lajoie: I will try and make that as clear as possible, Mr. Chairman. Let us start from the end. Miss Bégin referred to the estimated disbursements for this new fiscal year, 1974-75. The amount of the estimate is precisely \$733 million. You do not have that figure in the Blue Book because it includes not only the amount you are being called upon to vote at this time but also part of the accumulated costs during the previous years. So the amount that you are called upon to vote this year is \$638 million.

● 1650

I have to be more precise than that. You are not called upon to vote under the heading of CIDA because the figure of \$638 million first of all does not include the administration budget of CIDA; it is only the official aid budget. If you add the cost of administration, which is about \$18 million, it should be added to \$638 million.

Secondly, you should subtract from \$638 million the amounts which are actually in the Department of Finance, but for aid purposes. The money going to the World Bank group is some aid money, but in the estimates of Finance.

We could provide those figures in detail, Mr. Chairman, and I am very sorry for this, but I suppose that CIDA and I in particular are not the main persons to blame for the way the estimates are presented. There is an organization in government called Treasury Board and there is also a tradition of presenting estimates, which goes very far back. That possibly suggests to me that on some other occasion, next year, we could produce for the members of the Committee separate mimeographed documents giving those details.

Mr. Haliburton: Telling us what you are spending.

Do I understand from what you said, Mr. Gérin-Lajoie, that you are able to accumulate your funds from year to year if you do not spend them all this year, that you may have additional funds next year to spend which will not have to be voted again by the House?

[Interprétation]

organizations, that is, to the United Nations and organizations of this nature. A very small percentage of this money comes back into the Canadian economy through contracts or in other ways, but it is a very small percentage. In so far as bilateral programs are concerned, more than 60 per cent of the money remains in Canada.

Miss Bégin: Thank you.

Le président: Monsieur Haliburton.

M. Haliburton: Le fait soulevé par Mlle Bégin, à savoir que votre budget total se chiffre à 700 millions, m'intéresse beaucoup. J'avais compris qu'il était de 568 millions. Dans votre déclaration préliminaire au Comité, vous avez dit que le budget était de 584 millions en 1973-1974, alors que mon Budget des dépenses dit que le budget était de \$502 millions. Il y a donc une somme de plusieurs millions qui manque. Pourriez-vous nous dire exactement combien d'argent vous demandez?

M. Gérin-Lajoie: Je vais tâcher d'y jeter le plus de lumière possible.

Commençons par la fin. Mlle Bégin a parlé des débours prévus pour la nouvelle année financière 1974-1975. Le montant du budget est exactement de 733 millions de dollars. Ce chiffre ne figure pas dans le Livre bleu, car il comprend non seulement le montant qu'on vous demande d'adopter, mais aussi une partie des coûts accumulés au cours des dernières années. Le montant qu'on vous demande donc d'approuver cette année est de 638 millions de dollars.

Je vais être plus précis. On ne vous demande pas d'approuver ce budget sous la rubrique de l'ACDI car ce chiffre de 638 millions de dollars ne comprend pas le budget administratif de cette agence; il s'agit simplement du budget de l'aide officielle. Si vous ajoutez les coûts administratifs, qui représentent environ 18 millions de dollars, il faut les ajouter à 638 millions de dollars.

En second lieu, vous devez soustraire de 638 millions de dollars les fonds qui relèvent du ministère des Finances et qui sont destinés à l'aide extérieure. Par exemple, les fonds qui sont versés à la Banque mondiale constituent des fonds d'aide, mais ils relèvent du budget des Finances.

Nous pourrions vous donner le détail de ces chiffres, monsieur le président, mais je crois que l'ACDI et moi-même ne sont pas les principaux responsables de la façon dont les budgets sont présentés. Vous savez comme moi qu'un organisme du gouvernement s'appelle le Conseil du Trésor et qu'il existe également une vieille tradition quant à la présentation du budget. L'année prochaine, nous pourrions peut-être fournir aux membres du Comité des documents séparés leur donnant tous ces détails.

M. Haliburton: Dites-nous exactement ce que vous dépensez.

Si je vous comprends bien, monsieur Gérin-Lajoie, vous pouvez, d'une année à l'autre, accumuler les fonds que vous n'avez pas dépensés l'année précédente. De cette façon, vous pouvez dépenser des fonds supplémentaires l'année suivante sans que ceux-ci aient été approuvés par la Chambre?

[Text]

Mr. Gérin-Lajoie: That is correct, sir. That has been the situation at least since CIDA was constituted under its present organization in 1966 and it is in accordance with the wording passed by Parliament at the time and has a permanent value, that is, it stays from year to year.

Mr. Haliburton: Does that apply to the budget for foreign aid as well as the operational budget?

Mr. Gérin-Lajoie: It does not apply to the administrative vote. It does not apply to the votes for multilateral organizations like UNDP or other organizations.

Mr. Haliburton: That would be operational in a sense too, would it not?

Mr. Gérin-Lajoie: No, they are not operational. They are grants or loans to international organizations and it does not apply to the section having to do with grants to nongovernmental organizations.

• 1655

This non-lapsing status applies mainly to the funds voted for the bilateral programs, and the reason for this is that it has been recognized in the past, and it is still recognized, that it is not possible with a developing country to plan a project and spend the money within the period of a single fiscal year.

Members may recall that when the Government of Canada, let us say Public Works, signs a contract with a private firm in Canada for a contract, it always says, "This contract will apply only inasmuch as Parliament votes the sums of money each year". We do not have such a clause in our contracts with developing countries because it was felt by government that this would have destroyed the whole purpose of foreign aid.

Mr. Haliburton: So the funds that are left on hand are funds that are still committed to the same purpose as they were voted for, but simply unexpended within that year. In other words, they would be all voted within the first year of a three-year program, or something like that, and held by your organization rather than relying on the House to vote the necessary funds for the second and the third year of the program.

Mr. Gérin-Lajoie: The House votes appropriations each year and whatever is spent is spent, and what is not spent is accumulated. But I must say that during the last fiscal year, and the previous fiscal year as well, the last two, we in CIDA have had a level of expenditure, a level of disbursements as we call them, slightly higher than the appropriation. Three years ago we started for the first time using fully the amount of the appropriations, and a little over.

Mr. Haliburton: This is my last question, Mr. Chairman. I would like to save a little time for Mr. McKinnon.

When you went to Sénégal you were very much impressed with what you saw the young people doing there. You said that in

[Interpretation]

M. Gérin-Lajoie: C'est exact, monsieur. C'est ce que nous faisons depuis la création de l'ACDI, en 1966, conformément au texte adopté par le Parlement à cette époque et qui est encore en vigueur.

M. Haliburton: Cela s'applique-t-il au budget de l'aide extérieure, aussi bien qu'au budget d'exploitation?

M. Gérin-Lajoie: Cela ne s'applique pas au crédit administratif, pas plus qu'au crédit pour les organisations multilatérales comme l'UNDP, ou d'autres organismes.

M. Haliburton: Cela relève du budget d'exploitation, en un certain sens?

M. Gérin-Lajoie: Non. Il s'agit de subventions ou de prêts versés à des organismes internationaux et cela ne figure pas dans la section concernant les subventions versées aux organismes non gouvernementaux.

Ce statut permanent s'applique essentiellement aux fonds votés pour les programmes bilatéraux et la raison en est que l'on s'est aperçu dans le passé et c'est le cas encore aujourd'hui, qu'il n'est pas possible dans le cas d'un pays en voie de développement de prévoir un projet et de déboursier les fonds au cours d'une simple année fiscale.

Les membres du Comité se souviendront que lorsque le Gouvernement du Canada, disons les Travaux publics, signe un contrat avec une entreprise privée canadienne, on y dit que: «Ce contrat ne s'appliquera que dans la mesure où le Parlement vote les crédits chaque année». Nous n'avons pas de clause semblable dans nos contrats avec les pays en voie de développement, car le gouvernement a estimé que cela irait à l'encontre du principe de l'aide étrangère.

M. Haliburton: Ainsi les fonds qui demeurent disponibles sont ceux qui ont été prévus pour le même objectif, mais qui n'ont pas été déboursés au cours de l'année. En d'autres termes, ils seraient tous votés au cours de la première année d'un programme de trois ans, ou à peu près, et conservés par votre organisation au lieu d'attendre que la Chambre vote les crédits nécessaires à la seconde et la troisième année du programme.

M. Gérin-Lajoie: Tous les ans la Chambre vote des allocations et ce qui est dépensé est dépensé, et ce qui n'est pas dépensé est conservé. Mais je dois dire qu'au cours de la dernière année fiscale, et c'est le cas pour l'année fiscale précédente, pour les deux dernières années fiscales, nous avons à l'ACDI conservé un niveau de dépenses, conservé des débours comme nous les appelons, légèrement supérieurs aux allocations. Il y a trois ans nous avons pour la première fois utilisé entièrement les sommes allouées et un peu plus.

M. Haliburton: Ce sera ma dernière question, monsieur le président. Je voudrais conserver du temps pour M. McKinnon.

Lorsque vous vous êtes rendu au Sénégal, vous avez été fort impressionné par ce qu'y faisaient les jeunes Sénégalais. Vous en

[Texte]

general terms three or four times. Could you be more specific about exactly what they were doing that impressed you?

Mr. Gérin-Lajoie: It is the whole organization, let us say of having a group of young Canadians and a group of young Sénégalaise. At that time I think there were a dozen of each, more or less, in that particular project in a small village of Sénégal, not in a large city or not in a city at all. They were specifically working on erecting a community centre for that village, a small community centre, with partly local materials and partly materials brought in from the capital, Dakar.

Apart from working on the erection of a particular building like that, the group participated in the life of the community. They participated in helping the people of the community to organize the different activities, either of a character *de divertissement* or of a more permanent value character, for instance, helping to organize a co-operative. That is one example.

Mr. Haliburton: Leadership and social organization.

Mr. Gérin-Lajoie: Yes. What I wanted to say along that line precisely—what impressed me more is not really the physical result, a building or something else, of the work done by those young people, but it is the fact that the young people involved in the project developed themselves a consciousness of what development means. It means, of course, assuming new responsibilities much more than putting one brick on top of the other.

They did not only develop that capacity as what I call development agents, but they contributed to developing that development agent capability in the whole community in which they happened to live. They developed a sense of *débrouillardise*. They developed a sense of self-help among the whole population of the village.

• 1700

I was impressed by the fact that the judgment they had did not come only from minister or deputy minister types of persons or embassy people but, let us say, the *préfet* of a place, and I raised with him a very topical question for a Canadian—that these young Canadians coming here on such projects do not contribute to the disturbance of local peace, and they do not bring in ideas which are too foreign to your people and would produce some kind of imbalance in the social mentality of the environment? And the answer of the *préfet* was no, on the contrary they bring a very positive element which does not operate at all as a disturbing force but as a creative force and as a catalyst for bringing local people to assume more responsibilities themselves in the life of the community.

Mr. Haliburton: I would like to pass for now.

The Chairman: You have used your time. I will come back to you later on, Mr. McKinnon.

Dr. Railton is next.

Mr. Dupras: Are we going to go beyond 5 o'clock, Mr. Chairman?

[Interprétation]

avez parlé à trois ou quatre reprises en termes généraux. Pourriez-vous être plus précis et nous dire ce qui vous a impressionné?

M. Gérin-Lajoie: Il s'agit de toute l'organisation, disons le fait d'avoir un groupe de jeunes Canadiens et Sénégalais. A cette époque, je crois qu'il y en avait une douzaine d'entre eux, affectés à un projet particulier dans un petit village sénégalais, non pas dans une grande ville. Ils travaillaient essentiellement à la construction du Centre communautaire de ce village, un petit centre communautaire, en utilisant essentiellement les matériaux locaux et ceux achetés à la capitale, Dakar.

A côté de la construction de cet édifice en particulier, le groupe participait à la vie communautaire. Il aidait les gens de la communauté à organiser les différentes activités, soit de caractère récréatif soit de valeur plus permanente, par exemple, en organisant une coopérative. C'est là un exemple.

M. Haliburton: La direction et l'organisation sociale.

M. Gérin-Lajoie: Oui. Ce que je voulais dire à ce sujet, ce qui m'a impressionné davantage n'est pas réellement l'aspect concret, un immeuble ou autre, du travail effectué par ces jeunes gens, mais le fait que ces jeunes gens impliqués dans le projet ont eux-mêmes pris conscience de ce que ce développement signifiait, c'est-à-dire, bien sûr, le fait d'assumer de nouvelles responsabilités plus que le fait de mettre une brique au-dessus de l'autre.

Ils ont non seulement développé cette capacité en tant qu'agents de développement, mais ils ont aidé au développement de cette capacité au sein même de la communauté où ils vivaient. Ils ont suscité un sentiment de *débrouillardise* au sein de la population de ce village.

J'ai été impressionné par le fait que ce jugement ne venait pas seulement du sous-ministre ou des gens de l'ambassade, mais, disons, du préfet local et j'ai avec lui abordé une question importante pour un Canadien, à savoir que les jeunes Canadiens affectés à de tels projets ne troublent pas la paix locale et n'apportent pas d'idées trop étrangères aux jeunes Sénégalais et qui produiraient une espèce de déséquilibre dans la mentalité sociale de l'environnement. Le préfet m'a répondu que non, qu'au contraire ils apportaient un élément très positif qui ne fonctionne pas du tout comme élément de trouble mais comme force créative et comme catalyseur en amenant les indigènes à assumer d'avantage de responsabilités eux-mêmes dans la vie de la communauté.

M. Haliburton: Je passe la parole maintenant.

Le président: Votre temps est écoulé. Je reviendrai à vous plus tard, monsieur McKinnon.

M. Railton a maintenant la parole.

M. Dupras: Allons-nous siéger au-delà de 17 heures, monsieur le président?

[Text]

The Chairman: We usually adjourn around 5.30. If it is the wish of the Committee, I still have the names of Dr. Railton, Mr. McKinnon, Mr. Harney and Mr. Gendron, and I think we should try to finish our list before adjourning.

Mr. Gendron: We are not sitting tomorrow morning?

The Chairman: Yes we are, but not on this particular matter. We have as witness tomorrow the Minister of Justice for Newfoundland, the Honourable Alex Hickman, on the matter of the law of the sea.

Mr. Railton: Thank you, Mr. Chairman. I am certainly interested in the work of this CIDA organization.

Could the witness tell me what organizations of the same type, if they do exist, exist in the United Kingdom, France, Germany and the United States?

Mr. Gérin-Lajoie: Indeed, Mr. Chairman, they do exist, with variance as to their specific constitution, but there is an equivalent in all the developed industrialized countries.

Mr. Railton: I know there is foreign aid from all these countries and many more, but do they have a Crown corporation like we have in Canada?

Mr. Gérin-Lajoie: In Canada it is not a Crown corporation, really. CIDA has the status of a department of government. Actually it is a department. The president of CIDA has the status of a deputy minister. In 1968 the Foreign External Affairs Office had its name, but only the name, changed into The Canadian International Development Agency and the name of the director of the External Aid Office at the time was changed to President, and so forth, in order to conform to the new mentality which was developing, considering development of the partnership and co-operation exercise more than a one-way street aid and charity affair, and also to bring it in more conformity with the language more commonly used internationally at that time. So we are a department of government.

Mr. Railton: Taking the analogy a step further, we are on many Committees and in the Standing Committee on Health and Welfare we discuss many, many ways of spending money for health and welfare—I will not bring that up—and we have such research bodies under the department as the National Research Council and the Medical Research Council, amongst others. Are these councils much the same type of body as CIDA so far as government control is concerned? We do not control these other things directly, say what they have to do, but we do have some guidelines. We have guidelines on how the money is spent and how much we get. Is it the very same way that we decide how much money we give CIDA? You have no certain percentage of budget or anything like that allotted to you, you have to come each year and you can be given more or you can be cut back?

[Interpretation]

Le président: Nous ajournons généralement vers 17h30. Si le comité le désire, il nous reste les noms de MM. Railton, McKinnon, Harney et Gendron, et je pense que nous pourrions en terminer de cette liste avant l'ajournement.

M. Gendron: Ne siégerons-nous pas demain?

Le président: Oui, mais pas à ce sujet en particulier. Demain nous accueillerons le ministre de la Justice de Terre-Neuve, à propos du droit de la mer. Il s'agit de l'honorable Alex Hickman.

M. Railton: Monsieur le président, je vous remercie. Je m'intéresse particulièrement aux fonctions de l'ACDI.

Le témoin pourrait-il me dire s'il existe des organisations semblables au Royaume-Uni, en France, en Allemagne et aux États-Unis?

M. Gérin-Lajoie: En fait, monsieur le président, il y en a qui varient selon leurs constitutions spécifiques, mais il existe des organisations équivalentes dans tous les pays industrialisés.

M. Railton: Je sais que tous ces pays dispensent une aide à l'étranger, mais disposent-ils d'une société de la Couronne comme celle que nous avons au Canada?

M. Gérin-Lajoie: Au Canada il ne s'agit pas vraiment d'une société de la Couronne. L'ACDI a le statut de ministère gouvernemental. En fait il s'agit d'un ministère. Le président de l'ACDI a le statut de sous-ministre. En 1968, le Bureau des affaires extérieures a changé son nom, mais son nom uniquement, en Agence canadienne de développement international et le titre du directeur du Bureau de l'aide extérieure a été changé à l'époque en celui de président, et ainsi de suite, afin de respecter la nouvelle mentalité qui se faisait jour, c'est-à-dire que l'on pensait que la mise en place d'une collaboration et d'une coopération n'était pas à sens unique ni une simple question de charité, et pour faire en sorte qu'il y ait une plus grande conformité avec la langue ordinairement employée à l'époque sur le plan international. Ainsi, nous sommes un ministère gouvernemental.

M. Railton: Pour pousser la comparaison plus loin, nous participons à de nombreux comités et au Comité permanent de la santé et du bien-être nous discutons des nombreuses façons de dépenser des fonds pour la santé et le bien-être—je ne vais pas aborder ce sujet—et nous avons des organismes de recherches dépendants du ministère comme le Conseil national de recherches et le Conseil de la recherche médicale, entre autres. Est-ce que du point de vue du contrôle gouvernemental ces conseils sont semblables à l'ACDI? Nous ne contrôlons pas ces organismes directement, nous ne leur disons pas ce qu'ils doivent faire, mais nous avons certaines lignes directrices. Par exemple, sur l'importance des fonds et la façon de les dépenser. En est-il de même quand nous décidons des sommes à allouer à l'ACDI? Nous n'avons pas de pourcentage certain dans le budget qui vous soit alloué, vous vous présentez tous les ans et on peut vous accorder davantage ou moins d'argent selon le cas?

[Texte]

• 1705

Mr. Gérin-Lajoie: Quite true, like any department, I think, not council or whatever other special organizations, we are really a government department and we happen to have the same Minister as head of our agency as the External Affairs Department, but we are a department in the same way as External Affairs.

Mr. Railton: The only thing that worries me about it, Mr. Chairman, and I do say I have some worry about it, is the fact that we are dealing with many others countries. The Department of National Health and Welfare is entirely Canadian in its expenditures, whereas CIDA is engaged in operations, I think you said in 44 countries in your report.

Mr. Gérin-Lajoie: Seventy.

Mr. Railton: Seventy.

Mr. Gérin-Lajoie: Seventy.

Mr. Railton: So really you have to be very, very careful that you are expressing the real policy of the Department of External Affairs I would think. Is that correct?

Mr. Gérin-Lajoie: Indeed.

Mr. Railton: So the matters of aid and trade are the two things that you concentrate on. In the matter of aid, as you have mentioned before, it is emergencies, the famines and the real food requirements which have to be made up for the rest of the world. This is very straightforward, we are giving somebody something which they need and they cannot do without or we are going to have millions starving.

In the case of industrial aid could not this be done just as well, I would like to know what you think of this, through the Department of Industry, Trade and Commerce that negotiates, deals with all kinds of countries, both developed and undeveloped countries?

Mr. Gérin-Lajoie: You may recall, sir, that before 1960 the foreign aid operations of Canada were under the responsibility of the Department of Industry, Trade and Commerce. That is how it started in the days of the Colombo Plan. It was transferred to a newly created external aid office, then transformed into CIDA. I believe it should remain the way it is at the present time because co-operation in international development has become in all industrialized countries a function of its own, with its own characteristics and different from foreign trade, from foreign affairs, from the activities of other departments which operate abroad in some cases. The Department of National Health and Welfare has some activities abroad, a small one, small, but they are there just the same. It was realized, of course, has always been realized that CIDA although it had an identity of its own and a purpose of its own should not operate in a vacuum and should be very much co-ordinated with the rest of Canadian government policy and activities and this is why the Canadian government when it first set up the external aid office and then CIDA established a system of

[Interprétation]

M. Gérin-Lajoie: C'est exact. Comme tout ministère, je pense, non pas comme les conseils ou autres organisations particulières, nous sommes en fait un ministère gouvernemental, et le chef de notre agence se trouve de fait le ministre du ministère des Affaires extérieures, mais nous sommes un ministère dans le même sens que le ministère des Affaires extérieures.

M. Railton: Ce qui m'inquiète, monsieur le président, et je dis que cela m'inquiète, est le fait que nous traitons avec de nombreux pays. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est de par ses dépenses entièrement canadien, alors que l'ACDI est engagée dans des opérations avec, vous avez dit, 44 pays.

M. Gérin-Lajoie: Soixante-dix.

M. Railton: Soixante-dix.

M. Gérin-Lajoie: Soixante-dix.

M. Railton: Ainsi, vous devez faire très attention au fait que vous exprimez la vraie politique du ministère des Affaires extérieures. Est-ce exact?

M. Gérin-Lajoie: En effet.

M. Railton: Ainsi la question de l'aide et du commerce sont deux choses qui vous intéressent en particulier: à propos de l'aide, comme vous l'avez dit auparavant, il s'agit des situations d'urgence, des disettes, et des exigences alimentaires destinées au reste du monde. Il s'agit donc d'une question directe, nous accordons aux gens ce dont ils ont besoin, sinon il y aurait des millions de personnes qui mourraient de faim.

Je voudrais savoir si selon vous, dans le cas de l'aide industrielle, on ne pourrait pas agir de la même façon par l'intermédiaire du ministère de l'Industrie et du Commerce, qui négocie, qui traite avec toutes sortes de pays, à la fois développés et en voie de développement?

M. Gérin-Lajoie: Vous vous souviendrez, monsieur, qu'avant 1960 les opérations d'aide à l'étranger menées par le Canada dépendaient du ministère de l'Industrie et du Commerce. C'est ainsi que les choses ont commencé à l'époque du plan du Colombo. Ces fonctions ont été transmises au nouveau bureau d'aide extérieure, lui-même transformé en ACDI. Je pense que les choses devraient rester ainsi à l'heure actuelle, car la mise en place de la collaboration internationale est devenue indépendante dans tous les pays industriels, avec ses propres caractéristiques, et différente du commerce extérieur, des affaires extérieures, des activités des autres ministères qui traitent avec l'étranger. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a des activités à l'étranger, peut-être minimes, mais existantes.

On s'est bien sûr rendu compte que l'ACDI, tout en ayant une identité propre et des objectifs propres ne devait pas fonctionner en vase clos et devait collaborer avec le reste de la politique gouvernementale et des activités du Canada, et c'est pourquoi le

[Text]

interdepartmental consultation which operates I would say very extensively. As with any mechanism we can look for improvements, indeed, but it operates extensively. There is what we call the Canadian International Development Board at the top which is composed of deputy ministers: External Affairs, Finance, Industry, Trade and Commerce, Treasury Board, Governor of the Bank of Canada, and myself. We meet two or three times a year, possibly four; it depends on subject matters.

But at the lower level, middle-management level in government, there is an interdepartmental committee on development assistance. That meets, either as a full committee or in subcommittees for individual subjects, very often, significantly more than once a month.

Mr. Railton: This is intergovernmental?

Mr. Gérin-Lajoie: Interdepartmental.

Mr. Railton: Interdepartmental, I see.

Mr. Gérin-Lajoie: In addition to this there are daily, and many times a day, communications and consultations between officers in CIDA and officers in other government departments, External Affairs, Industry, Trade and Commerce—and Treasury Board of course; that is a different situation. So there is a very, very extensive system of communication and exchange. For instance, we have been considering this morning what we call the annual memorandum of allocations presented to Cabinet. Here you are called upon to vote more or less global figures, but not figures country by country. Cabinet decides how much goes to each country.

Mr. Railton: That is what I understand.

Mr. Gérin-Lajoie: Cabinet decides. Cabinet decides on the recommendation of Mr. Sharp, who operates with my recommendation. I recommend to Mr. Sharp only after I have had a meeting of this board of deputy ministers. And the board of deputy ministers considers the situation only after the interdepartmental committee at the lower level has considered the whole proposal. There was a meeting this morning that some of my vice-presidents attended, and this was not the first meeting. This was the last of a long process of meetings. I may appear very eager about this, but I am very pleased that you gave me the opportunity to explain.

Mr. Railton: I feel very much reassured. I am very glad you told me this, sir.

Could I ask one more very short question? Having been in a few of these countries—India and central transverse Africa, Tanzania, Kenya, Uganda, and Nigeria—I am interested to know if they have about the same proportion of aid. When it comes to India you are pushing both food, I suppose, and industrial know-how and material. Is that the reason it is so big in India rather than in these other countries, or is it purely a matter of need? Is the need greater per capita, and so on? I just want to know what your idea is.

[Interpretation]

gouvernement, lorsqu'il a tout d'abord créé le bureau d'aide extérieure et ensuite l'ACDI, a mis en place un système de communication interministérielle qui fonctionne énormément. Comme dans le cas de tout mécanisme, on peut apporter des améliorations, en fait, mais jusqu'à présent cela a très bien fonctionné. C'est ce que nous appelons la Commission canadienne de développement international composée au sommet de sous-ministres; Affaires extérieures, Finances, Industrie, Commerce, Conseil du Trésor, du gouverneur de la Banque du Canada et de moi-même. Nous nous réunissons deux à trois fois l'an, peut-être quatre, cela dépend des sujets.

Au niveau inférieur, celui de la gestion intermédiaire au gouvernement, il y a un comité interministériel sur l'aide au développement. Les réunions à ce niveau ont lieu soit en comité plénier, soit en sous-comités, selon les sujets, et très souvent plus d'une fois par mois.

M. Railton: S'agit-il de réunions intergouvernementales?

M. Gérin-Lajoie: Interministérielles.

M. Railton: Je vois.

M. Gérin-Lajoie: En plus de cela, il y a plusieurs fois par jour des communications et des consultations entre les fonctionnaires de l'ACDI et ceux des autres ministères gouvernementaux: Affaires extérieures, Industrie et Commerce, Conseil du trésor, bien sûr; la situation est différente. Il y a donc un système de communication et d'échange très important. Par exemple, nous avons examiné ce matin ce que nous appelons le mémoire annuel d'allocations présenté au Cabinet. Vous y êtes amenés à voter sur des sommes plus ou moins globales et non pas des sommes par pays. Le Cabinet décide des sommes allouées à chacun des pays.

M. Railton: C'est ce que j'ai compris.

M. Gérin-Lajoie: Le Cabinet décide: il décide sur des recommandations de M. Sharp, qui se fonde sur mes propres recommandations. Je ne fais de recommandations à M. Sharp qu'après m'être réuni avec la Commission des sous-ministres. Et cette commission examine la situation après que le comité interministériel au niveau inférieur ait examiné l'ensemble de la proposition. Il y a eu une réunion ce matin à laquelle ont assisté certains de mes vice-présidents, et ce n'était pas la première réunion. C'était la dernière d'une longue série de réunions. Je me montre peut-être très passionné, mais je suis heureux que vous m'ayez donné l'occasion d'expliquer les choses.

M. Railton: J'en suis très rassuré et je suis heureux de ce que vous m'avez dit, monsieur.

Puis-je poser une courte question? Vous étant rendu dans de nombreux pays, en Inde et en Afrique centrale, en Tanzanie, au Kenya, en Uganda et au Nigéria, je voudrais savoir si ces pays bénéficient de la même aide. Lorsqu'il s'agit de l'Inde, vous proposez des denrées alimentaires, je suppose, des connaissances techniques et du matériel. Est-ce la raison pour laquelle cette aide est si importante en Inde par rapport aux autres pays, ou s'agit-il uniquement de besoins? Le besoin est-il plus important par habitant, et ainsi de suite? Je voudrais savoir ce que vous en pensez.

[Texte]

Mr. Gérin-Lajoie: The amount per capita is actually very small in India. Mr. Munro was drawing my attention and the attention of the Committee earlier today to the fact that in India the per capita contribution is only . . . well, under a dollar anyway. I think it is 16 cents. It is 16 cents per capita in India in view of the large population. In the Caribbean Islands it goes up to \$6, \$8, in some cases \$10, per head.

Mr. Railton: Everybody objects, saying they think we are doing too much for India in contradistinction to some other countries. But is it purely that; it is just a huge country.

The Chairman: I am glad it was a short question.

Mr. Railton: Thank you.

Mr. Gérin-Lajoie: We should never forget that the population of India is close to 600 million.

Mr. Railton: That is right.

The Chairman: Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: Thank you, Mr. Chairman. My questions will be about the Canada World Youth Organization. I understand that the annual program is coming to an end now, around this time of the year. Two hundred and forty started, I gathered from this paper. How many are finishing it?

Mr. Gérin-Lajoie: I am not sure I got the question. Are you asking if the number finishing is the same as the number starting?

Mr. McKinnon: Yes. Did you have many dropouts among the Canadian youth that you sent overseas some six months ago?

Mr. Gérin-Lajoie: Mr. Chairman, the member realizes it is not youth CIDA, we have nothing to do with this. But, from the information I got from the organization itself and from the Department of the Secretary of State—where the program was and still is, for the time being—there has been a very small number of dropouts, insignificant, from the knowledge I have.

Mr. McKinnon: Thank you very much. Maybe I could go on to the next question.

I understand from this it is a private company. Could you tell me what percentage of private funds they are able to get towards their budget of \$2 million last year and \$3 million this year—or whatever it is.

Mr. Gérin-Lajoie: From the information I have, very little, insignificant.

Mr. McKinnon: Would you say \$10,000 was insignificant? These adjectives rather concern me.

Mr. Gérin-Lajoie: I hate to answer this question because I take it that hardly any money is coming from private sources at this stage.

[Interprétation]

M. Gérin-Lajoie: En fait, les besoins par habitant sont relativement restreints en Inde. M. Munro a souligné à mon attention et à celle du Comité, ce matin, le fait qu'en Inde la contribution par habitant est inférieure à un dollar. Je pense qu'elle est de 16c. Il s'agit donc de 16c. par habitant en Inde par rapport à la population globale. Pour les Caraïbes, cette contribution est de l'ordre de \$6 à \$8, parfois de \$10 par habitant.

M. Railton: Tout le monde se plaint que nous accordons beaucoup trop à l'Inde par rapport à d'autres pays. Mais cela vient simplement du fait que ce pays est très vaste.

Le président: Je suis content qu'il s'agisse d'une brève question.

M. Railton: Je vous remercie.

M. Gérin-Lajoie: Il ne faut pas oublier que la population de l'Inde est proche de 600 millions.

M. Railton: C'est exact.

Le président: Monsieur McKinnon.

M. McKinnon: Je vous remercie, monsieur le président. Mes questions porteront sur la CWYO. Je crois que le programme annuel est près de se terminer maintenant. D'après ce document, il y a eu 240 programmes. Combien d'entre eux sont terminés?

M. Gérin-Lajoie: Je ne suis pas certain d'avoir compris votre question. Voulez-vous savoir si le nombre de ceux qui terminent est le même que celui de ceux qui ont commencé?

M. McKinnon: Oui. Avez-vous eu beaucoup de défections parmi les jeunes Canadiens que vous avez envoyés à l'étranger il y a environ six mois?

M. Gérin-Lajoie: Monsieur le président, le député se rendra compte qu'il ne s'agit pas de l'ACDI, nous n'avons rien à voir avec cela, mais d'après les renseignements que j'obtiens de cette organisation du secrétariat d'État, dont dépend toujours le programme, à l'heure actuelle le nombre des défections est minime, pour autant que je sache.

M. McKinnon: Je vous remercie. Puis-je passer à la question suivante?

D'après cela je me rends compte qu'il s'agit d'une compagnie privée. Pourriez-vous me dire quel est le pourcentage des fonds privés qui ont contribué au budget de 2 millions de dollars l'an dernier et de 3 millions de dollars cette année?

M. Gérin-Lajoie: D'après mes renseignements, ce pourcentage est minime.

M. McKinnon: Diriez-vous que \$10,000 ne sont pas importants? Ces qualificatifs me préoccupent.

M. Gérin-Lajoie: Je ne voudrais pas répondre à cette question car je crois que très peu d'argent émane de sources privées maintenant.

[Text]

It has been indicated to me that the plans of the organization are to procure some money from private sources in Canada and that, in the course of a few years to come—let us say a period of three years—they would progressively increase the amount of money that they would get from private sources so that the proportion of public funds would be diminishing from year to year. But I answered the question as to the present situation. To my knowledge, it is not significant.

Mr. McKinnon: At 240 people on a budget of \$2 million, it works out to over \$8,000 per young person sent overseas to provide an "intensive educational, self-enhancing experience for young people." This does not compare all that favourably with CUSO. CUSO sends young people overseas and, with all respect to this Canada World Youth Group, I would think a CUSO person overseas leaves as much residual development assistance behind as perhaps people in this organization do, and at considerably less cost.

According to my information, this is causing a certain amount of material jealousy—I suppose that would be one way to put it—by CUSO. CUSO seems able to attract more private funds and to leave more behind in the country when they come back home. I would submit that they also have an intense educational and self-enhancing experience while they are also productive.

Mr. Gérin-Lajoie: As regards the amount of funds that CUSO gets privately, it is more than insignificant but it remains pretty small. Out of the \$7 million which is, I believe, the total budget of CUSO, under \$1 million, much under \$1 million, comes from private sources.

If I may, I would like to correct some figures. The number of 240 persons has been mentioned as operating under that organization, with a budget of somewhat under \$3 million. I do not have the exact figure of this year, \$3 million was mentioned as a target for next year. I believe this is the number of Canadians involved in the project. But there is an equal number of people from developing countries. So the total number of persons operating under the project is double the figure of 240—apart from other staff from developing countries as well as from Canada. I understand, subject to correction, that the total number of persons involved in the project, at this stage, is 600. And my information has been to the effect that the amount per head is comparable to that of CUSO.

• 1720

Mr. McKinnon: Of course, it says in here a large part of the 1972-73 pilot project received financial assistance from the Secretary of State department with exchange countries having also undertaken to share a large proportion of the expenses. If you will throw those figures into the hopper too, I suppose it in turn readjusts the calculation per person.

Mr. Gérin-Lajoie: I am glad you are mentioning this aspect, sir, because this was indicated to me when I was in Senegal: the government pays for the expenses even of Canadians when they are in the country over there.

Mr. McKinnon: How many of these young people who went overseas last year are now employed either by Canada World Youth or by some other government organization, probably under CIDA, connected with it. Do you have any knowledge of that?

[Interpretation]

On m'a dit que les plans de l'organisation visaient à obtenir de l'argent des sources privées au Canada et que cela, au cours des prochaines années, disons trois ans, permettra d'augmenter peu à peu les sommes provenant de fonds privés afin que la proportion des fonds publics diminue, mais j'ai répondu à la question concernant la situation actuelle. A ma connaissance, ce pourcentage est minime.

M. McKinnon: Pour 240 personnes et un budget de 2 millions de dollars on arrive à \$8,000 par personne envoyée à l'étranger pour assurer une expérience enrichissante et éducative à des jeunes gens. Cela ne se compare pas très favorablement avec le SUCO qui envoie également des jeunes à l'étranger et sans vouloir m'attaquer au CWYO, je pense que la personne envoyée par le SUCO fournit une assistance beaucoup plus importante et à meilleur marché.

Selon mes renseignements, cela suscite une certaine jalousie, je suppose de la part du SUCO. Celui-ci semble vouloir attirer davantage de fonds privés et laisser davantage de bien dans les pays visités. J'ajouterai que tout en étant productives, les jeunes qui sont envoyés retirent une expérience éducative et enrichissante très importante.

M. Gérin-Lajoie: En ce qui concerne l'importance des fonds versés par des sources privées au SUCO, je dois dire que, sans être négligeables, ils ne sont pas très importants. Sur un budget de 7 millions de dollars le SUCO obtient moins d'un million de source privées.

Je voudrais maintenant corriger certains chiffres que vous avez cités. On a parlé de 240 personnes travaillant dans cette organisation et disposant d'un budget de quelque 3 millions de dollars. Je n'ai pas le chiffre exact, mais 3 millions de dollars est la somme prévue pour l'année prochaine. Je pense que c'est le nombre de Canadiens mêlés dans ce projet, mais il y a également un nombre égal d'étrangers en provenance de pays en voie de développement. Ainsi le nombre total de personnes engagées dans ce projet est le double de 240, sans compter le personnel des pays émergents et du Canada également. Si j'ai bien compris, le nombre total de personnes employées maintenant est de quelque 600. Mes renseignements me disent que les sommes par personne sont semblables à celles du SUCO.

M. McKinnon: Bien sûr, on dit ici qu'une part importante du projet expérimental de 1972-1973 a reçu une aide financière du Secrétariat d'État en échange avec les pays qui ont entrepris également d'assumer une part importante de dépenses. Si vous utilisez également ces chiffres, je pense que la somme attribuée par personne va être modifiée.

M. Gérin-Lajoie: Je suis très heureux que vous mentionniez ce sujet, monsieur, car on m'en a parlé lorsque j'étais au Sénégal: le gouvernement paye les dépenses des Canadiens qui se trouvent dans ces pays.

M. McKinnon: Combien de jeunes Canadiens ont été envoyés à l'étranger l'an dernier et sont maintenant employés par CWY ou par d'autres organismes gouvernementaux, sous l'égide de l'ACDI? Pouvez-vous me répondre?

[Texte]

Mr. Gérin-Lajoie: I have no knowledge, Mr. Chairman; I doubt very much that there is any significant number because the young Canadians who went overseas under the aegis of that organization are young people between the ages of 16 and 20, that is, before they enter university. Most of those coming back do go to university or other studies when they do get back. This is the information I got in general terms. I have no statistics and I am not in a position to be more precise.

Mr. McKinnon: I must confess, Mr. Chairman, that I was rather annoyed to be phoned by a person who was with you last year under this and is still employed in some capacity with Canada World Youth. This person suggested that I should be visited by them, although the trip would have entailed quite a considerable expense, so that they could point out to me the advantages of this program and the desirability of its budget being approved. I really must state, Mr. Chairman, that this is counter-productive on their part. I would much rather not have this happened.

Mr. Harney: It is called lobbying. That is what it is.

Miss Bégin: Are you not a politician?

Mr. McKinnon: I am not accustomed to having people who are in government employ approach me to have their programs given any kind of preference.

Mr. Gérin-Lajoie: Mr. Chairman, I would like to bring in the precise information. I do not . . .

Mr. McKinnon: I will be glad to provide it to you afterwards.

Mr. Gérin-Lajoie: The names. I hope the member appreciates that that organization has nothing to do with the government except receiving money. Their staff is private staff; it is not government staff. I thought I understood from the member that he said the person visiting him was a member of that organization so that means not a government employee.

Mr. McKinnon: You can place your interpretation on it if you like. My interpretation is based on what you have told me of the financing of this organization, that it is almost entirely government financed.

Mr. Gérin-Lajoie: Yes, but it remains a private body with its charter as a private organization.

Mr. McKinnon: It is in a very enviable position then.

The Chairman: Mr. Harney.

Mr. Harney: On the same token, Mr. Chairman, I was visited by a government employee who lobbied me on behalf of Canada World Youth. He was a president of one of our universities. He says he works for one of our universities and the university is funded by the government so he must be a government employee. And I failed to be shocked. My sensitivities are not well enough developed.

[Interprétation]

M. Gérin-Lajoie: Je n'en sais absolument rien, monsieur le président; je ne crois pas que ce nombre soit très important car les jeunes Canadiens qui sont allés à l'étranger sous l'égide de cette organisation sont âgés de 16 à 20 ans, c'est-à-dire avant d'entrer à l'université. La plupart de ceux qui reviennent entrent dans les universités ou suivent d'autres études. Tels sont mes renseignements. Je n'ai pas de statistiques et je ne saurais vous répondre plus précisément.

M. McKinnon: Monsieur le président, je dois dire avoir été fort préoccupé par l'appel téléphonique d'une personne qui travaillait avec vous l'an dernier et qui est toujours employée sous l'égide de CWY. Cette personne m'a proposé de recevoir leur visite même si les déplacements coûtent cher pour qu'ils puissent m'indiquer les avantages de ce programme et l'intérêt à en approuver le budget. Je dois dire, monsieur le président, que c'est là une attitude négative de leur côté. Je préférerais que cela ne se produise pas.

M. Harney: C'est ce que j'appelle des intrigues.

Mlle Bégin: N'êtes-vous pas homme politique?

M. McKinnon: Je ne suis pas habitué à ce que des gens qui sont au gouvernement viennent m'expliquer les avantages de leurs programmes.

M. Gérin-Lajoie: Monsieur le président, je voudrais apporter des précisions. Je ne pense pas . . .

M. McKinnon: Je serais heureux de vous donner tous les détails par la suite.

M. Gérin-Lajoie: Les noms. J'espère que le député reconnaîtra que cette organisation n'a rien à voir avec le gouvernement sinon lorsqu'il s'agit d'argent. Le personnel est privé; il ne s'agit pas d'un personnel gouvernemental. Si j'ai bien compris, le député a dit que cette personne lui rendant visite appartenait à cette organisation et par conséquent il ne s'agit pas d'un employé du gouvernement.

M. McKinnon: Vous pouvez interpréter les choses comme vous voulez. Si j'ai bien compris ce que vous avez dit, cette organisation est financée presque entièrement par le gouvernement.

M. Gérin-Lajoie: Oui, mais elle demeure un organisme privé ayant une charte comme organisation privée.

M. McKinnon: C'est là une position très enviable.

Le président: Monsieur Harney.

M. Harney: A ce propos, monsieur le président, j'ai reçu la visite d'un employé du gouvernement qui a cherché à m'influencer au nom de CWY. C'est le président de l'une de nos quatre universités. Il m'a dit travailler pour l'une de nos universités, université subventionnée par le gouvernement et par conséquent il doit être employé du gouvernement. Je ne m'en suis pas étonné, peut-être que mes sentiments ne sont pas suffisamment évolués.

[Text]

I think it is important to note, Mr. Chairman, that should CIDA undertake to fund this organization, then next year we could ask the President of CIDA all kinds of very hard, specific questions about the Canada World Youth program and proceed to get some very specific answers. It is also important to note that the very large part of the function of the Canada World Youth is educational. It is self-educational not only for young people but people from overseas coming to Canada. The cost per person is roughly equivalent to what we, in Canada, call a BIU. The people in the universities know what that means; that is the amount of money that each university gets to educate a young person for one year, so it is certainly within range as an educational expenditure. The other thing that is really worthwhile noting is that unlike many other—I am leading to a question, by the way, Mr. Chairman; I thought I would tell you. . .

The Chairman: May I tell you that there are six minutes left and I still have Mr. Gendron who would like. . .

• 1725

Mr. Harney: And, like many other programs, this particular one does seem to do a very good job of engaging into it a very good cross-section of Canadian youth; that is to say, people from all classes and not simply people who go to university and who are designated for professional training and so on. So, because it is rather singular, by my question at the end of these remarks, I would be encouraging CIDA to take a very, very happy consideration of the application by Canada World Youth.

One point I wanted to make, Mr. Chairman—and I am sorry that Mr. Munro has gone because he seemed to be despairing of the ability of this Committee to influence, or even to inspect accurately, the functions of CIDA, and indeed, of other government departments.

On November 16, 1973, a long, long time ago, in another committee—not this one, but a committee of the House—I asked Mr. Gérin-Lajoie if there were any prospect of the government, or CIDA, proffering aid to the liberated areas in Portuguese Africa, and he said that at the time it could not be done because, and I quote:

As regards the Portuguese territories, there the one answer, apart from the scatterization aspect, is the fact that those territories are not independent countries. We are not, and could not, under our present rules, provide help or aid . . .

or whatever he calls it . . .

. . . to the Portuguese territories.

That was a long time ago—November 16. Since then, a lot has happened. There has been a change. Has there been a change in the rules?

Mr. Gérin-Lajoie: The answer is no, Mr. Chairman. I must recognize that I was not precise enough at the time I gave that answer. I had in mind bilateral projects; that is, from government to government. But when we consider providing funds to a non-governmental organization in Canada for work to be done in

[Interpretation]

Je pense qu'il est important de remarquer, monsieur le président, que si l'ACDI subventionnait cette organisation, nous pourrions l'an prochain demander au président de l'ACDI toutes sortes de questions particulières à propos du programme de CWY et chercher des réponses précises. Il est également très important de remarquer que la majeure partie des fonctions de cette organisation sont de nature éducative. Fonctions auto-éducatives non seulement pour les jeunes gens mais pour les étrangers qui viennent au Canada. Le coût par personne est équivalent en gros à ce que nous appelons au Canada BIU. Les universitaires savent ce que cela signifie. Il s'agit de la somme d'argent que chaque université touche pour former un étudiant par année, et par conséquent cela est de l'ordre des dépenses d'enseignement. L'autre chose qui est également utile de remarquer est que contrairement à beaucoup d'autres—et je m'apprête à susciter une question, en passant, monsieur le président, je pensais pouvoir vous dire . . .

Le président: Puis-je vous dire qu'il vous reste six minutes et j'ai encore le nom de M. Gendron . . .

M. Harney: Et comme de nombreux autres programmes, ce programme en particulier semble être excellent en ce sens qu'il fait appel à une grande variété de jeunes Canadiens; c'est-à-dire, des gens de toutes classes et non pas uniquement des universitaires ou des gens destinés à des professions libérales et ainsi de suite. Ainsi, comme cela est plutôt particulier, à la fin de ces remarques, j'encouragerais l'ACDI à étudier de façon très favorable les demandes du CWY.

Je voudrais faire une remarque, monsieur le président, et je regrette que M. Munro soit parti car il semblait douter de la possibilité que ce Comité a d'influencer ou même de contrôler précisément les fonctions de l'ACDI et en fait d'autres ministères gouvernementaux.

Le 16 novembre 1973, il y a fort longtemps, au cours d'un autre comité, celui de la Chambre, j'ai demandé à M. Gérin-Lajoie s'il avait d'autres prévisions du gouvernement, ou de l'ACDI, à l'égard de l'aide aux régions libérées en Afrique portugaise, et il m'a déclaré à l'époque que cela n'était pas possible parce que, et je cite:

En ce qui concerne les territoires portugais, la seule réponse, sans mentionner la question de l'éparpillement, est le fait que ces territoires ne sont pas des pays indépendants. Nous ne pouvons pas en vertu de règles actuelles, accorder une aide . . .

ou quel que soit le nom . . .

. . . aux territoires portugais.

Cela était le 16 novembre, il y a longtemps. Depuis, beaucoup de choses se sont produites, il y a eu un changement. A-t-on également changé les règles?

M. Gérin-Lajoie: La réponse est non, monsieur le président. Je dois reconnaître qu'à l'époque où j'ai donné cette réponse, je n'ai pas été assez précis. Je pensais à des projets bilatéraux, c'est-à-dire de gouvernement à gouvernement, mais lorsque l'on envisage d'accorder des fonds à une organisation non gouvernementale au

[Texte]

developing countries, the same rules do not apply because we do not deal with governments.

So, at the present time, this is why we are not only considering giving aid to people of liberated areas of African territories of European countries but have already done it in particular forms, as I mentioned the other day—and I should be precise—in the form of funds to the Commonwealth Scholarship Fund, which does, in turn, provide scholarships for students. Well, let us not call that liberated areas. I am putting into the same bag a number of fundings.

That applied, for instance, to students in Rhodesia, who are within Rhodesia, and get funds through the Commonwealth Trust Fund—this is the precise name—for Rhodesian Africans. This we have done in the past; and we have also provided funds to the United Nations' fund for southern Africans. This is, as the name indicates, through the United Nations' system. We have also provided funds or grants to the International University Exchange Fund.

So those are various nongovernmental channels we have used to provide assistance for the general purposes that have been mentioned.

• 1730

Mr. Harney: Mr. Chairman, a few weeks ago the President of CIDA attended a meeting of the Inter-American Development Bank, Santiago, Chile. We were told at the meeting I referred to just now last year that Canada was not at that time contemplating any programs of aid or credit to Chile at that time.

Are we then now through the Inter-American Development Bank providing directly or indirectly credits or aid to Chile?

Mr. Gérin-Lajoie: Indirectly, yes, Mr. Chairman. We provide funds to the Inter-American Development Bank. We became a full-fledged member two years ago. The funds that we put in the bank are no longer under our control once we are in the bank, with the single qualification that we sit on the board of directors and on the board of governors as one member.

Mr. Harney: Mr. Chairman, could I ask Mr. Gérin-Lajoie if Canada has imposed any strictures or made any representations on the board of the bank with regard to proffering credit or aid to Chile?

Mr. Gérin-Lajoie: No, Mr. Chairman, and this was to be the second part of my answer. In multilateral organizations Canada has always, I understand—I would not like to speak too globally for External Affairs but it is my understanding that Canada does not use its membership on the board of international organizations to promote what we might call bilateral purposes, and a year ago Mr. Minister Stanbury represented Canada at the meeting of the Inter-American Development Bank which took place in Kingston, Jamaica, at that time and criticized countries, implicitly at least, which were not mentioned by name, I believe, that used their

[Interprétation]

Canada pour faire du travail dans des pays en voie de développement, les mêmes règles ne s'appliquent pas car nous ne traitons pas avec les gouvernements.

Ainsi, à l'heure actuelle, c'est la raison pour laquelle non seulement nous envisageons d'accorder de l'aide aux résidents des zones libérées des territoires africains appartenant aux pays européens et nous l'avons déjà fait sous plusieurs formes, comme je l'ai dit l'autre jour, et je peux être précis, sous la forme de fonds versés à la Caisse des bourses d'études du Commonwealth, qui à son tour accorde des bourses aux étudiants. Eh bien, ne parlons donc pas de territoires libérés. Je mets sous la même rubrique plusieurs subventions.

Cela s'est appliqué, par exemple, aux étudiants de Rhodésie, qui résident à Rhodésie, et obtiennent des fonds grâce aux Fonds de fiducie du Commonwealth, c'est là le nom exact, fonds destinés aux Africains de Rhodésie. C'est ce que nous avons fait dans le passé; et nous avons également accordé des fonds aux Fonds des Nations Unies pour les étudiants d'Afrique du Sud. Cela, comme le nom l'indique, est un régime des Nations Unies. Nous avons également accordé des fonds et des subventions au Fonds international d'échange universitaire.

Ainsi, il s'agit là de voies non-gouvernementales dont nous servons pour accorder de l'aide selon les objectifs généraux qui ont été mentionnés.

M. Harney: Monsieur le président, il y a quelques semaines, le président de l'ACDI a assisté à une réunion de la Banque de développement interaméricain, à Santiago, Chili. Cette réunion avait eu lieu l'année dernière, et on nous avait dit, à l'époque, que le Canada n'envisageait pas des programmes d'aide ou de crédits au Chili, à cette époque.

A l'heure actuelle, accordons-nous directement ou indirectement, par l'intermédiaire de la Banque de développement inter-américain, des crédits ou de l'aide au Chili?

M. Gérin-Lajoie: Indirectement, oui, monsieur le président. Nous fournissons des fonds à la Banque de développement interaméricain. Nous sommes devenus membres de cette banque il y a deux ans, et nous n'avons plus aucun contrôle sur les fonds que nous y versons. Nous faisons simplement partie du Conseil d'administration et du Conseil des gouverneurs, en tant que pays membres.

M. Harney: Monsieur le président, je voudrais demander à M. Gérin-Lajoie, si le Canada a demandé au Conseil d'administration de la Banque d'organiser des programmes de crédits ou d'aide pour le Chili?

M. Gérin-Lajoie: Non, monsieur le président, et c'était là la seconde partie de ma réponse. Je ne voudrais pas parler au nom des Affaires extérieures, mais au sein d'organismes multilatéraux, le Canada ne s'est jamais servi de son statut de membre du Conseil d'administration de tel organisme pour poursuivre ce que nous appelons des objectifs bilatéraux; il y a un an, le ministre Stanbury représentait le Canada lors d'une réunion de la Banque de développement interaméricain qui a eu lieu à Kingston, en Jamaïque. A cette époque, ils avaient critiqué, tout au moins implicitement, les pays qui se servaient de leur position au sein

[Text]

position on international organizations to promote interests which we consider to be of a national or strictly bilateral nature. This Canada does not do, and on the board of governors and the board of directors of the Inter-American Development Bank we have not opposed and are not opposing and will not oppose any loans being made to the Government of Chile, which is a member of the bank or any loan which is being proposed in the normal course of events. What Canada does with its bilateral money is one thing, but what international organizations do with respect to any particular country is another matter, and I believe I have made it clear that Canada does not wish to use its membership in that bank to promote bilateral purposes. We are there to participate in the life of an institution intended for helping developing countries in Latin America to develop without respect to the type of political regime they have.

Mr. Harney: Perhaps in six months hence we will see a change in that policy too.

Mr. Chairman, I have one more question, if I may be allowed.

The Chairman: I am sorry. Your time is finished.

Mr. Harney: I have just a very brief question.

Could I ask the President whether Canada's presence on the board is simply to report back to Parliament or to the government here what the decisions of the IADB are and not to influence the decisions whatsoever?

Mr. Gérin-Lajoie: On the contrary, it is to try to influence the decisions as much and as deeply as possible but in accordance with development criteria which have been established. One of our purposes on that bank precisely has been to contribute as much as we can to depoliticize that bank.

The Chairman: I would be very happy if we could give a few minutes to Mr. Gendron, who has been waiting a long time.

• 1735

Le président: Monsieur Gendron.

M. Gendron: Merci monsieur le président, nous allons tenter de terminer sur une note philosophique. Je citerai le père Lebreton qui disait «on a plus à apprendre des pays en voie de développement qu'on peut leur en apprendre». Et j'ai eu des illustrations par M. Lajoie dans ses réponses à d'autres de mes collègues que nous avons cette attitude, je dirais, d'envisager avec humilité notre approche à l'aide aux pays étrangers et faire en sorte de les faire participer.

Bien que, et je suis d'accord avec ma collègue, M^{lle} Bégin, bien au point de vue publicitaire tout ce que j'ai entendu, à l'occasion à Radio-Canada, c'était la critique inverse selon laquelle on tentait de chapeauter nos programmes dans les pays étrangers de projets qui à toute fin pratique n'étaient guère utiles aux pays que nous voulions aider. Je poursuis l'idée de M^{lle} Bégin, à savoir que nous avons besoin de vendre chez nous ce produit davantage et que peut-être le slogan que vous connaissez: «Je donne à ma province alors que le

[Interpretation]

d'organismes internationaux pour promouvoir des intérêts nationaux ou strictement bilatéraux. Le Canada se refuse d'agir ainsi, et lorsque nous siégeons au Conseil des gouverneurs ou au Conseil d'administration de la banque de développement inter-américaine, nous ne nous opposons jamais à ce que des prêts soient offerts au gouvernement du Chili, ce pays étant un membre de la Banque. Le Canada, certes, conclut des accords bilatéraux, mais cela est autre chose. Je crois avoir été clair. Nous sommes membres de cette banque parce que nous voulons participer aux programmes d'aide offerts aux pays en voie de développement d'Amérique Latine, quelque soit le régime politique du pays en question.

M. Harney: D'ici six mois, on assistera peut-être à un changement de cette politique.

Monsieur le président, je voudrais encore poser des questions, si vous me le permettez.

Le président: Je suis désolé, mais votre temps est terminé.

M. Harney: Je serai très bref.

Puis-je demander au président de l'ACDI, si la présence du Canada à ce conseil consiste simplement à rapporter au Parlement ou au gouvernement les décisions de cette banque, et à ne les influencer en aucune manière?

M. Gérin-Lajoie: Au contraire, nous essayons d'influencer les décisions autant que possible, mais conformément aux critères qui ont été établis en ce qui concerne le développement. L'un de nos objectifs dans ce domaine, a été précisément d'appliquer cette banque.

Le président: Je voudrais pouvoir accorder quelques minutes à M. Gendron, qui attend depuis longtemps.

The Chairman: Mr. Gendron.

Mr. Gendron: Thank you, Mr. Chairman. We are going to try to finish our meeting on a philosophical note. I quote Father Lebreton who said, "We have more to learn from developing countries than we can teach them." Mr. Lajoie illustrated this in his answers to my colleagues that we should have this attitude of humility vis-à-vis our approach to foreign aid and that we should make them participate in the programs.

I quite agree with my colleague, Miss Bégin, that, so far as publicity is concerned, all I heard from time on the CBC was the contrary criticism that we were trying to cover our programs in foreign countries by projects which, for all practical purposes, were hardly useful to the countries we wanted to help. I am following up Miss Bégin's idea that we need to sell this product a little bit more here at home and that perhaps the slogan that you know: "I give to my provinces, while Canada gives to foreigners", still has some echoes

[Texte]

Canada donne aux étrangers», a encore des échos dans notre population et il n'y a qu'une chose à faire pour renverser cette situation.

Mais est-ce que vous pourriez, par quelques illustrations, bien indiquer que votre façon de procéder pour l'aide dans les pays étrangers rencontre la philosophie de base de ma citation du début?

M. Gérin-Lajoie: Vous indiquez cela par un exemple aujourd'hui?

M. Gendron: L'illustration de programmes en cours actuellement qui indiquerait bien qu'en définitive vous tentez dans votre programme, non pas d'inculquer les pays en voie de développement de nos propres philosophies, notre propre façon de concevoir les choses, mais bien de nous prêter à eux et les aider à concevoir leur propre développement.

M. Gérin-Lajoie: Alors plutôt que de vous donner un exemple d'une chose déjà réalisée, je vais vous parler, ce qui est un terrain beaucoup plus délicat pour nous mais je vais le faire quand même, vous parler de quelque chose qui est en voie d'élaboration seulement. C'est notre programme d'activités dans la région du Sahel. On a beaucoup parlé du Sahel depuis un an en particulier, on a parlé de la grande détresse qui exige des secours d'urgence en aide alimentaire, en transport, en médicaments, ainsi de suite. Mais nous sommes, comme toute la communauté internationale et comme les dirigeants de ces pays-là, bien préoccupés par le plus long terme. C'est bien beau d'aider les gens à survivre un an, mais qu'est-ce qu'on fait pour les aider à sortir de cette situation d'instabilité permanente, de précarité permanente? Alors nous avons été en contact avec d'autres pays qui se proposent de faire des choses, nous sommes en contact avec le réseau des Nations Unies qui est coordonné par un adjoint de M. Waldheim à New-York, et plus fondamentalement avec un bureau conjoint, un secrétariat interétat qui a été constitué par les six pays du Sahel et qui a son siège dans la capitale de l'un d'entre eux à Ouagadougou. A l'heure actuelle, ce que nous envisageons c'est de mettre en forme un programme d'ensemble pour la région du Sahel qui tienne compte des problèmes de ces pays-là.

Je dois dire qu'il y a peut-être une chose préliminaire qui aiderait à comprendre ce que l'on fait à la suite de la visite que j'ai faite dans certaines régions du Sahel l'été dernier, nous avons étudié la chose à l'ACDI et nous avons constitué une unité administrative pour le Sahel. Avant cela on avait le Sénégal avec des pays de l'intérieur, la Côte d'Ivoire avec des pays de l'intérieur puisqu'on a 2, 3 ou 4 pays par unité administrative dans l'ACDI. Nous avons changé cette organisation-là pour prendre des pays de l'intérieur, les pays du Sahel pour en faire une seule unité administrative, les confier à un responsable qui aurait comme tâche primordiale de développer, d'élaborer en coopération avec les intéressés un programme d'ensemble typiquement axé sur les besoins de cette région-là, et pas quelque chose, juste un souffle d'un moment, un coup de vent, mais un programme de 5 ans. En fait nous avons des sommes assez considérables à l'esprit. Le montant n'est pas encore déterminé, c'est pourquoi je ne suis pas en mesure de mentionner les chiffres mais pour vous donner une idée de l'approche d'ensemble que nous cherchons à utiliser plutôt que projet par projet, je vais vous mentionner que ce programme-là, qui sera réparti sur cinq ans

[Interprétation]

in our population. There is only one thing to do to change the situation.

By means of a few examples, could you indicate that your way of distributing aid in foreign countries is comparable to the basic philosophy of the quotation I referred to at the beginning?

Mr. Gérin-Lajoie: Indicate that through an example today?

Mr. Gendron: The indication of ongoing programs that would indicate definitively what you are trying to do in your program, not to influence developing countries with all our own philosophies, with our own way of perceiving things, but how to help them set up their own development.

Mr. Gérin-Lajoie: Instead of giving you an example of something that has already been accomplished, I am going to tell you about something that is just being implemented, even though it is a somewhat more delicate question. It is our program of activities in the Sahel region. For the past year we have heard a great deal about Sahel and in particular about the extreme distress in that country which has required emergency aid in the form of food, transportation, medication, etc. However, like the international community and the leaders of those countries, we are very much pre-occupied by the long-term. It is all well and good to help these people survive for a year; however, what can you do to get them out of this situation of permanent instability, of permanent precariousness? We got in touch with other countries that want to help them do things; we got in touch with the United Nations network that is co-ordinated by an assistant of Mr. Waldheim in New York and with an interstate secretariat which was set up by the six countries of the Sahel and which has its headquarters in the capital of one of those countries, in Ouagadougou. At present, what we are planning to do is set up an over-all program for the Sahel region which would take into account the special problems of those countries.

I might say that there is perhaps a preliminary which might help you understand what we are doing. Following a visit that I made to various regions of Sahel last summer we studied the matter at CIDA. We set up an administrative unit for the Sahelian countries. Before that there was Sénégal with inland countries and the Ivory Coast with inland countries. Since we had two, three or four countries per administrative unit in CIDA. We changed this organization to include the inland countries, the Sahelian countries and to make a separate administrative unit for them. We gave them to a person responsible whose task it would be to develop and set up in co-operation with the parties concerned an over-all program which would be oriented on the needs of the region. It would not be just a will-o-the-whisp, a straw in the wind, but rather a five-year program. In fact we are thinking in terms of large amounts of money. The amount has not yet been set. That is why I cannot mention any figures; however, to give you an idea of the over-all approach that we are wanting to use instead of the project by project approach, I am going to tell you that this program, which will spread out over five years, might well be a program involving

[Text]

pourrait bien être un programme de l'ordre de 100 millions de dollars. Sur cinq ans, je dis bien et pour six pays. Il peut bien s'avérer que ça soit 75 millions ou autre chose. Je vous donne cela pour vous donner une idée de l'ordre de grandeur des choses sur lesquelles nous cherchons à travailler pour éviter les petits gestes éparpillés d'un côté et de l'autre et tenter de faire une action aussi intégrée que possible.

• 1740

Qu'est-ce que cela pourrait comporter? Je ne suis pas en mesure de vous le dire en détail mais je peux vous donner des exemples. Un programme comme celui-là pourrait comporter par exemple des travaux d'irrigation, des travaux d'identification des sols pour déterminer les cultures les plus appropriés, un programme de fertilisation des sols, un programme d'éducation en rapport avec le type de vie qui existe dans ces milieux-là, avec les moyens de communication qui existent et les besoins de la jeunesse et de la population adulte de ces pays. Cela pourrait même comprendre—ce n'est pas exclu du tout—certains développements d'exploitation des richesses naturelles (parce qu'il y a des richesses naturelles dans le sud du Sahel). Et si on parle d'un développement intégré d'une région pour améliorer à long terme le niveau de vie d'une population, il faut penser à un programme qui comprend une diversité d'éléments comme ceux-là. Et puis, il faut parler de production agricole, et à ce moment-là on peut être appelé à parler de commercialisation et de distribution.

Alors, je m'excuse, j'ai peut-être parlé un peu longuement mais c'est difficile d'exposer ces choses-là de façon absolument concise.

Le président: Ca va?

M. Gendron: Une dernière question, monsieur le président, très courte.

Vous étiez très pessimiste lors de l'une de vos conférences de presse parce que la montée en flèche du prix du pétrole et de l'énergie en général contrebalançait et rendait à peu près nulle l'aide qu'on donnait aux pays étrangers. Est-ce que les nouvelles ententes de l'OPEP et la levée de l'embargo, dont vous faites mention dans votre rapport, vous portent à croire qu'on a lieu d'être plus optimistes?

M. Gérin-Lajoie: La réponse est oui. On n'a pas encore des choses bien précises. Les pays arabes ou les pays exportateurs de pétrole en général ont mentionné qu'ils étaient disposés à faire toutes sortes de choses. Quand je dis toutes sortes, c'est de l'aide bilatérale à tel ou tel pays, c'est de contribuer à un fonds de la Banque mondiale ou au Fonds monétaire international, comme dans le cas de l'Iran. C'est de constituer un fonds à eux-mêmes. Ils ont mentionné une grande diversité de possibilités, le Vénézuéla, à la Banque interaméricaine de développement a mentionné qu'il était prêt à mettre à la disposition de la Banque des sommes très considérables; le chiffre n'a pas été mentionné, mais on pense que cela peut aller jusqu'à un milliard de dollars juste dans une première année. Que 20 p. 100 de cette somme-là pourrait être prêté sans intérêt par le Vénézuéla.

Alors, ce sont toutes des choses qui ont été mentionnées et qui ne sont pas encore réalisées. Alors on ne peut pas exprimer une satisfaction complète et finale mais pour employer votre expression on a raison d'être optimiste.

[Interpretation]

\$100 million. I repeat it would be on a five-year basis and would involve six countries. It might well involve \$75 million or more. I am saying this to give you an idea of the scale on which we want to work to avoid those small miserly gestures, on the one hand, and, on the other, to try to take as integrated action as is possible.

What might that involve? I cannot tell you in great detail; however, I can give you some examples. A program like that might involve irrigation work, ground identification work in order to determine the most appropriate culture, fertilization programs. There might also be an education program with respect to the type of life in those areas, taking into consideration the means of communication that exist and the needs of the young and the adult populations in these countries. It might even include—that is to say it would not exclude—certain developments in the exploiting of natural resources (because there are natural resources in the Southern Sahelian countries). If you talk about an integrated development of a region in order to improve, on a long-term basis, the population standard of living, you have to think about a program that includes a diversity of elements like those I just mentioned. You have to talk about agricultural production, and then you have to talk about trade and distribution.

I am sorry, perhaps I spoke at too great a length; however, it is difficult to outline these questions concisely.

The Chairman: All right?

Mr. Gendron: One last question, Mr. Chairman.

You were very pessimistic in one of your press conferences because of the skyrocketing prices of oil and energy in general which counterbalance and even nullify the assistance that we give foreign countries. Have the new agreements concluded by the Organization of Oil Exporting Countries and the raising of the embargo, about which you spoke in your report, led you to believe that we might be a bit more optimistic?

Mr. Gérin-Lajoie: The answer is yes. Things still are not very precise, though. The Arab countries or the oil exporting countries in general mentioned that they were ready to do all kinds of things. When I say all kinds of things, I mean bilateral aid to a given country. I mean contributing to a fund of the World Bank or the International Monetary Fund, as in the case of Iran. I mean setting up a fund themselves. They mentioned a wide range of possibilities. Venezuela, at the Inter-American Development Bank Meeting mentioned that it was ready to put at the disposal of the Bank some very large sums of money. The figure was not mentioned; however, you might think that it will go as high as \$1 billion in only one year. Twenty per cent of this amount might be lent interest free by Venezuela.

All kinds of things were mentioned, but they have not yet been concretized. Consequently, we cannot say that we are completely satisfied; however, to use your expression, we can be optimistic.

Issue No. 15

[Texte]

M. Gendron: Merci.

Le président: Je tiens à remercier M. Gérin-Lajoie et ses hauts fonctionnaires de l'Agence d'être venus ici cet après-midi.

La prochaine réunion du Comité aura lieu demain.

This Committee will meet tomorrow morning at 9:30 in this room to hear the Honourable T. Alex Hickman, the Minister of Justice of Newfoundland, on the Law of the Sea.

This meeting is adjourned.

External Affairs
and
National Defence

Fascicule n° 15

[Interprétation]

Mr. Gendron: Thank you.

The Chairman: I should like to thank Mr. Gérin-Lajoie and his officials from CIDA for coming here this afternoon.

The next meeting of the Committee will take place tomorrow.

Le Comité va se réunir demain matin à 09 h 30 dans cette pièce pour entendre l'honorable T. Alex Hickman, le ministre de la Justice de Terre-Neuve, au sujet de la Conférence sur le Droit de la mer.

La séance est levée.

Affaires extérieures
et de la
Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Department of External Affairs

United Nations Law of the Sea
Conference

APPEARING:

The Hon. T. Alex Hickman,
Minister of Justice,
Province of Newfoundland

WITNESSES:

(See Minutes of Proceedings)

Second Session
Twenty-ninth Parliament, 1974

CONCERNANT:

Estimates des dépenses 1974-1975
Département des Affaires extérieures

Conférence internationale sur le droit de la mer

COMPARAÎSSANT:

L'hon. T. Alex Hickman,
Ministre de la Justice,
Province de Terre-Neuve

TÉMOINS:

(Voir les minutes des débats)

Deuxième session de la
vingt-neuvième législature, 1974

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 15

Friday, May 3, 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 15

Le vendredi 3 mai 1974

Président: M. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

External Affairs and National Defence

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Department of External Affairs

United Nations Law of the Sea
Conference

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1974-1975
Ministère des Affaires extérieures

Troisième Conférence des Nations
Unies sur le Droit de la Mer

APPEARING:

The Hon. T. Alex Hickman,
Minister of Justice,
Province of Newfoundland.

COMPARAÎT:

L'hon. T. Alex Hickman,
Ministre de la Justice,
Province de Terre-Neuve.

WITNESSES:

(See Minutes of Proceedings)

TÉMOINS:

(Voir les procès-verbaux)

Second Session
Twenty-ninth Parliament, 1974

Deuxième session de la
vingt-neuvième législature, 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

Président: M. Georges-C. Lachance

Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messrs.

Messieurs

Barnett
Bégin (M^{lre})
Brewin
Carter
Crouse
Cyr
Dupras

Fairweather
Gendron
Haliburton
Harney
Hees
Hopkins
Howie

Langlois
Laprise
Macquarrie
Matte
McCain
McKinnon
Munro (*Esquimalt-
Saanich*)

Pelletier (*Sherbrooke*)
Railton
Rowland
Stackhouse
Stollery
Wagner
Walker—(30)

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

Available from Information Canada, Ottawa, Canada

En vente à Information Canada, Ottawa, Canada

MINUTES OF PROCEEDINGS

FRIDAY, MAY 3, 1974

(16)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 9:37 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Lachance, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Barnett, Brewin, Crouse, Danson, Gendron, Hopkins, Lachance, Langlois, Macquarrie, McKinnon, Munro (Esquimalt-Saanich), Railton and Walker.

Other Member present: Mr. Marshall.

Witness: The Government of Newfoundland represented by the Hon. T. Alex Hickman, Minister of Justice.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the Estimates of the Department of External Affairs for the fiscal year ending March 31, 1975. (See Minutes of Proceedings, Tuesday, March 12, 1974, Issue No. 1).

The witness made a preliminary statement and answered questions.

Ordered,—That the paper entitled—Newfoundland's position re Fisheries—Law of the Sea Conference—submitted by the Government of Newfoundland, be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence (See Appendix "M").

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned until 8:00 o'clock p.m. Tuesday, May 7, 1974.

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE VENDREDI 3 MAI 1974

(16)

[Texte]

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 9 h 37 du matin, sous la présidence de M. Lachance.

Membres du Comité présents: MM. Barnett, Brewin, Crouse, Danson, Gendron, Hopkins, Lachance, Langlois, Macquarrie, McKinnon, Munro (Esquimalt-Saanich), Railton et Walker.

Autre député présent: M. Marshall.

Témoin: Le Gouvernement de Terre-Neuve représenté par l'honorable T. Alex Hickman, Ministre de la Justice.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi ayant trait au Ministère des Affaires extérieures pour l'année financière se terminant le 31 mars 1975. (Voir procès-verbal du mardi 12 mars 1974, fascicule n° 1).

Le témoin fait un exposé préliminaire et répond aux questions.

Il est ordonné,—Que le document intitulé—Position de Terre-Neuve sur les pêches—Conférence sur le droit maritime—présenté par le Gouvernement de Terre-Neuve, soit imprimé en appendice aux Procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui. (Voir Appendice «M»).

A 11 heures du matin, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 8 heures du soir le mardi 7 mai 1974.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Friday, May 3, 1974

• 0935

[Text]

The Chairman: Order. We are delighted to have with us this morning the Honourable Alex Hickman, Attorney General and Minister of Justice of Newfoundland, who has come to speak in support of the brief presented to our Committee by the Government of Newfoundland. The Honourable Alex Hickman is accompanied by Mr. Cabot Martin, Legal Adviser to the Department of Mines and Energy of Newfoundland.

Before we proceed with today's meeting, I would like to remind members interested in this Law of the Sea study that we shall be having an extremely important meeting next Tuesday at 8 p.m. with Ambassador Pardo, the former Maltese Ambassador whose initiatives at the United Nations are largely responsible for the Law of the Sea Conference's being held this year in Caracas. Ambassador Pardo is one of the world's foremost experts on this subject and I know members will not want to miss this opportunity to hear his views.

Mr. Hickman, the members of our Committee have already had an opportunity to study your brief and we will be glad to hear any introductory comments you might care to make before we proceed with the questioning.

Hon. T. Alex Hickman (Government of Newfoundland, Minister of Justice): Mr. Chairman and gentlemen, may I thank you for inviting a representative of the Government of Newfoundland to appear before the Committee and to try to emphasize some of the points in our brief. We believe in our province that the Law of the Sea Conference can have very far-reaching results certainly on Newfoundland's economy and, I suspect, most of Eastern Canada. I will not trespass upon the time of the Committee by reading the brief. However, there are a couple of points in particular which cause us some concern in so far as the strategy that appears to be developing on the part of the Government of Canada for the Law of the Sea Conference.

One is, I believe, a very fundamental difference that exists between those who are allegedly expert in these matters over what is known as the economic zone concept and the species concept. I have to confess I did not know what these concepts meant until someone else told me. As you are aware, the position paper, the *Third United Nations Conference on the Law of the Sea*, prepared by the federal government indicates that Canada will support a five-power draft treaty which we believe is clearly the economic zone approach in that it claims sovereign rights to the resources of the adjacent 200-mile zone or the edge of the Continental Shelf, whichever is the greater.

Having established that very desirable position and agreed with some of the developing nations to co-sponsor this treaty, it seems that we became rather weak-kneed and said, "We did not really mean what we said or we did not intend to say what we meant, and we are not going to take the full benefit of our sovereign rights to exclude foreign fishing and to establish the terms under which such fishing would be permitted, including the collection

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le vendredi 3 mai 1974

[Interpretation]

Le président: A l'ordre. Nous avons le plaisir d'accueillir ce matin l'honorable Alex Hickman, procureur général et ministre de la Justice de Terre-Neuve, qui comparait pour appuyer le mémoire présenté à notre Comité par le gouvernement de Terre-Neuve. L'honorable Alex Hickman est accompagné de M. Cabot Martin, conseiller juridique du ministère des Mines et de l'Énergie de Terre-Neuve.

Avant de procéder plus loin, j'aimerais rappeler aux députés qui sont intéressés par cette étude sur le droit de la mer que nous tiendrons une réunion très importante mardi soir prochain à 20 h 00 avec l'ambassadeur Pardo, ancien ambassadeur maltais dont les initiatives aux Nations Unies sont en grande partie responsables de la tenue de cette conférence sur le droit de la mer cette année à Caracas. M. l'ambassadeur Pardo est l'un des grands experts mondiaux de cette question et je sais que les députés ne voudront pas manquer cette occasion d'entendre ses opinions.

Monsieur Hickman, les membres du Comité ont déjà eu l'occasion d'étudier votre mémoire et ils entendraient avec plaisir les remarques préliminaires que vous aimeriez faire avant que nous passions aux questions.

L'hon. T. Alex Hickman (Gouvernement de Terre-Neuve, ministre de la Justice): Monsieur le président, messieurs, j'aimerais vous remercier de m'avoir invité en tant que représentant du gouvernement de Terre-Neuve à comparaître devant le Comité afin d'essayer de souligner certains aspects de notre mémoire. Nous, terre-neuviens, croyons que la Conférence sur le droit de la mer peut avoir des répercussions considérables sur l'économie de Terre-Neuve, à tout le moins, ainsi que, j'en ai l'impression, sur la majorité de l'Est du Canada. Je ne vais pas abuser du temps du Comité en lisant le mémoire. Toutefois, il y a quelques questions qui nous causent une certaine inquiétude compte tenu de la stratégie que semble vouloir adopter le gouvernement du Canada pour la Conférence sur le droit de la mer.

En tout premier lieu, je crois qu'il existe une différence tout à fait fondamentale entre ceux qui sont supposément les experts en la matière quant à ce qui est connu sous les appellations de concepts de zones économiques et de concepts par espèce. Je dois admettre que je ne savais pas ce que signifiaient ces concepts avant qu'on ne me les explique. Ainsi que vous le savez, le document de position, la Troisième conférence des Nations-Unies sur le droit de la mer, préparé par le gouvernement fédéral, indique que le Canada appuiera un projet de traité parrainé par cinq nations, lequel, à notre avis, est nettement en faveur du concept des zones économiques en ce sens qu'il réclame des droits de souveraineté sur les ressources dans la zone adjacente de 200 milles ou jusqu'à la marge du plateau continental, le plus grand territoire étant adopté.

Ayant défini cette position fort souhaitable et ayant convenu avec certains pays en voie de développement de parrainer ce traité, il semblerait que nous ayons quelque peu manqué de courage en ajoutant: «Nous ne voulions pas vraiment dire ce que nous avons dit ou nous n'avions pas l'intention de dire ce que nous voulions dire et nous n'alions pas tirer pleinement profit de nos droits souverains pour interdire la pêche aux étrangers et pour établir les

[Texte]

of the full economic rent associated with such fishing activity.

• 0940

As I understand it, under the economic zone approach, it would be the exclusive right and prerogative and obligation of the Government of Canada to decide the maximum sustainable yield of any particular species, and then decide to issue licences to any foreign fishing countries permitting them to fish for a particular species in a particular area, but we would have the final decision.

Under the species approach it seems to be quite different. This is where we are somewhat alarmed at the qualifications that have been indicated by the federal government in this treaty, which is being co-sponsored, that there will be recognition of traditional rights.

As we see it, this would still give the fishing countries who frequent the North Atlantic the right to negotiate, almost the same as is happening with ICNAF, on the maximum sustainable yield; the kinds of species that would be caught, and the amount each year.

I have had the opportunity to read—and I commend it to the Committee—a very interesting article by a Dr. Frances T. Christie, Jr., who is a fisheries economist, entitled *Northwest Atlantic Fisheries Arrangements—a Test of the Specie Approach*. It is found in Volume I of the *Ocean Development and International Law Journal*.

Dr. Christie points out very convincingly, in our opinion, that the species approach is diametrically opposed to the economic zone approach, and that there are some very obvious defects of the species approach that can only be cured by adopting the economic zone regime.

If you use the species approach, there obviously will be a great deal of physical and economic waste, an incentive for foreign fleets to engage in destructive fishing practices and an incentive for foreign fishing fleets to overcapitalize. Probably this would increase the management costs.

This is, gentlemen, more than an academic concern to people in my province because we are seeing a very shattering reduction in the fish production. What happens outside the 3-mile or 12-mile limit is of great concern to our fishermen, because approximately 40 to 50 per cent of our landings are from inshore fishermen.

We have found, for instance, in the northeast part of our province, particularly the Labrador section, that during the past two or three years the cod fishery has been almost a total blank. We suspect that this is due to overfishing on the Hamilton Bank.

There seems to be some sympathy among many of the fishing nations for the 200-mile or the edge-of-the-continental-shelf approach. We have to be in a position to make that effective to then license the kind of fishing that is going to go on in the areas that come under our jurisdiction.

We in eastern Canada do not have anything like the fishing capacity that we should have or that is necessary to maintain our plants at a full operational capacity. Our concern is that the foreign fleets, with their much larger capacity and more modern ships, will take advantage of the continuation of the species quota system.

[Interprétation]

conditions dans lesquelles une telle pêche serait permis, y compris la collecte du plein loyer économique associé à de telles activités de pêche.»

A mon avis, selon le concept de zone économique, le gouvernement du Canada aurait le droit et la prérogative ainsi que l'obligation exclusive de décider du rendement maximal continu de chaque espèce; il pourrait ensuite décider de donner des permis de pêche à des pays étrangers pour leur permettre de capturer certaines espèces dans certaines régions, mais la décision finale nous reviendrait.

Le concept par espèce semble très différent. Nous sommes quelque peu alarmé par les restrictions que le gouvernement fédéral semble avoir intiquées dans ce traité qu'il co-parraine, soit que l'on reconnaîtra les droits traditionnels.

A notre avis, cela donnerait toujours aux pays pêcheurs qui fréquentent l'Atlantique nord le droit de négocier, presque de la même façon que cela se fait à l'ICNAF, le rendement maximal continu, le type d'espèce et le volume des prises annuelles.

J'ai eu l'occasion de lire un article fort intéressant, que je recommande au comité, écrit par M. Francis T. Christie, jr., économiste en pêcheries, intitulé: *Northwest Atlantic Fisheries Arrangements—a Test of the Specie Approach*. Il a paru dans le Volume I de la revue *Ocean Development and International Law Journal*.

M. Christie souligne de façon très convaincante, à notre avis, que le concept par espèce est diamétralement opposé au concept des zones économiques et que le concept par espèce comprend des défauts très évidents qui ne peuvent être évités que par l'adoption du régime des zones économiques.

L'utilisation du concept par espèce entraînera inévitablement un gaspillage considérable en terme réel et économique; il encouragera les flottilles étrangères à pratiquer des méthodes de pêche destructives et encouragera ces flottilles à surinvestir. Cela augmenterait sans doute les frais de gestion.

Cette question, messieurs, constitue plus qu'un sujet d'inquiétude théorique pour les gens de ma province, car, nous avons constaté une réduction fracassante de la production. Ce qui se passe à l'extérieur de la limite de trois milles, ou de 12 milles, inquiète beaucoup nos pêcheurs, car environ 40 à 50 p. 100 de nos débarquements proviennent des pêcheurs côtiers.

Nous avons, par exemple, constaté dans le nord-est de la province, en particulier au Labrador, que la pêche de la morue était presque nulle depuis deux ou trois ans. Nous soupçonnons que cela soit attribuable à une pêche excessive sur le banc de Hamilton.

Beaucoup de nations pécheuses semblent être fort sympathiques à l'idée d'une limite de 200 milles, ou de la marge du plateau continental. Nous devons être en mesure d'appliquer cela de façon efficace pour réglementer le genre de pêche qui se fera dans les régions qui relèveront de notre juridiction.

Dans l'Est du Canada, nous n'avons guère la capacité de pêche que nous devrions avoir, ni celle qui est nécessaire pour maintenir nos usines en pleine activité. Nous craignons que les flottilles étrangères, avec leurs capacités beaucoup plus élevées et leurs navires beaucoup plus modernes, prennent avantage du maintien du système de contingentement par espèce.

[Text]

They can very quickly in the season use up their quota without too much concern as to whether they are fishing in spawning areas, as to whether they are destroying and wasting certain stocks or species that they have no real interest in, whereas in Eastern Canada, and particularly in Newfoundland, our whole industry is based on a fairly uniform production throughout the season. We will most definitely find, and have found, that if this continues it will continue very much to the detriment of the Canadian east coast fishermen, and I suspect the same may apply on the Pacific coast. I am trying to say that I think we would like to see Canada, when it goes to the Law of the Sea Conference, pay a little less attention to being a good international citizen and show a bit more muscle, a bit more courage and a bit more concern for the primary producer in a very vital industry on the east and west coasts of the nation.

• 0945

The other concern that we have, and it is a very real one in a couple of areas, is the control of the continental margin of 200 miles or more with respect to mineral exploitation and mineral development. The indications we have received show fairly conclusively, I hope, that there is a great deal of oil and gas potential off our shores. It has been estimated by people who insist that it is more than guesswork that in the Newfoundland offshore area there is an ultimate potential of 28 billion barrels of oil and 180 trillion cubic feet of gas. This represents about 25 per cent of Canada's total potential.

We feel that again there should be no compromise on the part of the federal government as to which nation is going to negotiate and manage the mineral resources and mineral potential that we believe is off our shores.

We also have another issue, and it is one which is probably not too relevant to this meeting. Namely, who owns the offshore mineral rights, whether it is the province or the federal government. We genuinely believe, based on a great deal of legal research, that particularly because of our late entry into union we have a very strong case, a case that any court would have real difficulty, if they followed the law as opposed to becoming a policy-making body, in denying our ownership to that area as a province, but apparently some people disagree. I see by the press this morning there is a veiled threat that we may be sued. I do not suppose any of us like to wind up in court, but if we are going to wind up in court with a strong case, we will if we have to.

Very simply, that is the concern that is developing in our province. We are very grateful that the Government of Canada has agreed to allow the provinces to send one adviser to the Law of the Sea Conference, and there has been a request and a suggestion that there may be provincial ministerial representation as well in an advisory capacity, but that has not yet been clarified.

[Interpretation]

Elles peuvent utiliser très rapidement, en début de saison, leur contingentement sans trop s'inquiéter de savoir s'ils pêchent dans des régions de fraie, s'ils détruisent et épuisent certains stocks ou certaines espèces qui ne les intéressent pas vraiment, tandis que dans l'Est du Canada, et en particulier à Terre-Neuve, toute notre industrie est fondée sur une production assez uniforme pendant toute la saison. Nous allons certainement découvrir, nous l'avons déjà constaté, que si la situation se maintient, elle sera nettement au désavantage des pêcheurs de la côte Est du Canada; je soupçonne qu'il en soit de même pour la côte du Pacifique. J'essaie de dire que je pense que nous aimerions voir le Canada, lorsqu'il se rendra à la Conférence sur les droits de la mer, prêter un peu moins d'attention à son rôle de bon citoyen international pour faire preuve d'un peu plus de vigueur, d'un peu plus de courage et d'un peu plus d'intérêt pour les producteurs primaires d'une industrie vitale sur les côtes Est et Ouest de la nation.

Une autre question nous préoccupe, et elle se posera véritablement dans quelques années; il s'agit du contrôle de la marge continentale ou de la limite de 200 milles ou plus en ce qui a trait à l'exploitation et à la mise en valeur des ressources minérales. Selon les indications que nous avons reçues, il semblerait assez certain qu'il existe, et je l'espère, des ressources potentielles considérables en pétrole et gaz naturel le long de nos côtes. Certaines personnes, qui insistent pour dire que ce n'est pas une devinette, estiment que la région côtière de Terre-Neuve contiendrait un potentiel éventuel de 28 milliards de barils de pétrole et de 180 trillions de pieds cubes de gaz naturel. Cela représente environ 25 p. 100 du potentiel total du Canada.

Nous estimons à nouveau que le gouvernement fédéral ne devrait faire aucun compromis sur la question de la nation qui négociera et gèrera les ressources et le potentiel minéral qui existe selon nous le long de nos côtes.

Il y a aussi une autre question, qui n'est peut-être pas très appropriée à la réunion d'aujourd'hui. Il s'agit de la question de la propriété des droits minéraux côtiers, à savoir la province ou le gouvernement fédéral. Nous sommes sincèrement convaincus, suite à des recherches juridiques poussées, en particulier à cause de notre entrée tardive dans la Confédération, que nous avons une cause excellente, une cause que tout tribunal aurait beaucoup de mal, s'il respectait la Loi au lieu de se transformer en organisme chargé d'énoncer des politiques, à nier nos droits de propriété à cette région en tant que province; il semblerait toutefois que certaines personnes ne soient pas d'accord. Je constate dans les journaux de ce matin qu'il y a une menace voilée de poursuite contre nous. Je ne pense pas qu'aucun d'entre nous aime se retrouver devant les tribunaux, mais si nous nous y retrouvons avec une bonne cause, nous nous y rendrons s'il le faut.

Voilà, très simplement, les inquiétudes qui existent dans notre province. Nous sommes très reconnaissants du fait que le gouvernement du Canada ait accepté de permettre aux provinces d'envoyer un conseiller à la Conférence sur le droit de la mer; on a aussi demandé et suggéré qu'il y ait une représentation ministérielle et provinciale en plus de conseillers, mais cette question n'a pas encore été clarifiée.

[Texte]

The Chairman: Mr. Hickman, I know that the members are anxious to ask you some questions. Mr. Crouse will be the first questioner.

Mr. Crouse: Thank you, Mr. Chairman. First of all, on behalf of the Committee I would like to welcome Mr. Hickman, the Minister of Justice, who is appearing before the Committee today, and to thank him for the courtesy he has extended to the Committee in presenting us with a copy of his brief on the Third Law of the Sea Conference.

As a Nova Scotian and a member from Atlantic Canada, I know he realizes that I share his concern. We recognize that the Third Law of the Sea Conference is perhaps one of the most important conferences which will take place so far as we, in Atlantic Canada, are concerned in history. We are being robbed of our resources on the Atlantic Coast and unless some international agreement is reached, the open piracy which we are experiencing on the high seas will place our primary industry in such a position that it will not be able to survive.

• 0950

In the presentation being made by the Government of Canada, we note one or two things, Mr. Chairman. I presume Mr. Hickman has read these, but I think it might be just advisable to put them on the record at this time and to base a few questions on them. For example, on page 11 of the presentation which will be made by the government at the conference it states that:

(1) Coastal states should maintain their exclusive sovereign rights over sedentary species as they are now recognized under the 1958 Convention on the Continental Shelf: these would include organisms, like crabs, which, at the harvestable stage, either are immobile on or under the seabed, or are unable to move except in constant physical contact with the seabed or the subsoil.

(2) Coastal states should have the exclusive right to manage and conserve coastal species, that is, those species which are free-swimming and generally found over the continental shelf or in similar nutrient-rich areas, and should acquire preferential rights over their harvest, to the limit of their capacity.

(3) Coastal states should have exclusive rights for the management and harvesting of anadromous species, such as salmon, throughout their migratory range, recognizing only the right of other states to fish for these species when such fish are found in their own waters, subject to agreement with the state of origin; this would of course imply a ban on high seas fishing for anadromous species and special bilateral arrangements, as just mentioned, when these species are harvested by states other than the state of origin.

And finally:

(4) As to wide-ranging species, such as tuna and whales, Canada favours the establishment of international arrangements, while recognizing that certain coastal states in the waters of which these stocks spend part of their life, have special interests in their management and harvesting.

[Interprétation]

Le président: Monsieur Hickman, je sais que les députés attendent anxieusement de vous poser des questions. M. Crouse va débiter.

M. Crouse: Merci, monsieur le président. J'aimerais tout d'abord, au nom du comité, souhaiter la bienvenue à M. Hickman, ministre de la Justice, qui comparait aujourd'hui devant le comité, et le remercier de sa courtoisie à l'égard du comité en nous faisant parvenir un exemplaire de son mémoire à propos de la troisième Conférence sur le droit de la mer.

En tant que résident de la Nouvelle-Écosse et de la région atlantique du Canada, je n'ignore pas qu'il sait que je partage ses inquiétudes. Nous sommes conscients du fait que la Troisième conférence sur le droit de la mer est peut-être l'une des conférences les plus importantes de l'histoire en ce qui nous concerne, de la région atlantique du Canada. On nous vole nos ressources de la côte atlantique et, à moins qu'une entente internationale ne survienne, la piraterie effrontée que nous subissons en haute mer mettra notre industrie primaire dans une telle situation qu'elle ne pourra survivre.

Dans la présentation faite par le gouvernement du Canada, nous notons une ou deux choses, monsieur le président. Je présume que M. Hickman a lu ce document, mais je pense qu'il serait souhaitable de les citer maintenant pour fonder quelques questions à leur propos. Par exemple, à la page 11 du mémoire que soumettra le gouvernement à la Conférence, on peut lire ce qui suit:

1) Les États riverains doivent maintenir leurs droits souverains exclusifs à l'égard des espèces sédentaires telles qu'elles sont définies par la Convention de 1958 sur le plateau continental; ces espèces comprennent des organismes, comme les crabes, qui, au stade où ils peuvent être pêchés sont soit immobiles sur le lit de la mer ou au-dessous de ce lit, soit incapables de se déplacer si ce n'est qu'en contact physique constant avec le lit de la mer ou le sous-sol.

2) Les États riverains doivent avoir le droit exclusif de gérer et de préserver les espèces côtières, c'est-à-dire les espèces qui nagent librement et que l'on trouve généralement sur le plateau continental ou dans des régions analogues riches en éléments nutritifs, et doivent acquérir des droits préférentiels touchant leur prise dans la limite de leur capacité.

3) Les États riverains doivent avoir des droits exclusifs de gestion et d'exploitation des espèces anadromes, comme le saumon, à toutes les étapes de leur migration; les autres États n'ayant le droit de pêcher ces espèces que lorsque ces poissons existent dans leurs propres eaux et sujet à un accord avec l'État d'origine; cela implique évidemment l'interdiction de la pêche en haute mer des espèces anadromes et des arrangements bilatéraux spéciaux lorsque ces espèces sont exploitées par des États autres que l'État d'origine.

Et enfin:

4) En ce qui concerne les espèces à grands déplacements, comme le thon et les baleines, le Canada est en faveur de la conclusion d'arrangements internationaux tout en reconnaissant que certains États côtiers dans les eaux desquels ces stocks de poisson passent une partie de leur existence ont des intérêts particuliers dans leur gestion et leur exploitation.

[Text]

Now those are the four concepts being put forward and I can appreciate Mr. Hickman's concern because we have already seen, for example, in Newfoundland and in Nova Scotia the whaling industry completely abolished by the actions of the present government in the hope of conserving the supply of whales through international agreement—through the 14-nation International Whaling Commission. However, this has simply not worked out, Mr. Chairman. The Russians and the Japanese are indiscriminately catching the sperm whale and the mink whale, and our efforts to conserve this diminishing species have all been for nought, because they are still being decimated by Russia and Japan. This, despite the fact that we put our industry out of business; we put our people who were engaged in that industry out of business. Consequently, the question of determining who shall fish and for what species we shall fish has really not been satisfied by international agreement. This is why we look at international arrangements with some distrust.

Finally, and here is the point on which I would like to base a few questions, we see on page 12 that the Government of Canada states:

It is with these factors in mind, that the Canadian delegation to the Seabed Committee has co-sponsored . . .

I point out that they have already put this point forward.

. . . has co-sponsored, together with the delegations of India, Kenya, Sri Lanka, Senegal and Madagascar, a set of draft treaty articles which would permit the coastal state to claim

(a) *exclusive sovereign rights* in the management and harvest of all living resources within 200 miles off its coast, as well as

(b) *preferential rights* in respect of such resources in areas adjacent to this zone . . .

thus giving Canada the sort of control it wishes to have over fisheries beyond 200 miles, out to the edge of the continental margin. In co-sponsoring these draft articles, Canada has made clear that in the Canadian view, at least, they would not preclude continued foreign fishing, under Canadian management authority, in the areas within Canada's jurisdiction.

Mr. Chairman, my question to Mr. Hickman is this: to what extent does this position, as proposed by the Government of Canada, differ from his own position?

• 0955

Mr. Hickman: As we see it, Canada in co-sponsoring this treaty says if it is accepted we will have sovereign rights over the 200 miles offshore or the edge of the continental shelf, whichever is the greater. May I add that the continental shelf extends far beyond 200 miles. The southern tip of the Grand Banks, which is a very prime fishing area as far as we are concerned, is beyond that, as is Flemish Gap.

[Interpretation]

Voilà donc quatre principes qui sont énoncés et je peux comprendre l'inquiétude de M. Hickman, car nous avons déjà vu, par exemple, à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, l'industrie de la pêche à la baleine être complètement abolie par les mesures du gouvernement actuel dans l'espoir de conserver les populations de baleines grâce à un accord international: soit par l'intermédiaire de la Commission internationale de la baleine, qui compte 14 nations. Or, cela n'a tout simplement pas fonctionné, monsieur le président. Les Russes et les Japonais prennent sans distinction le cachalot et la baleine franche et nos efforts pour conserver cette espèce en voie de disparition ont été inutiles, car elles sont toujours décimées par la Russie et le Japon. Cela se poursuit, malgré que nous ayons mis un terme à notre industrie, que nous ayons mis un terme aux gens qui pratiquaient cette industrie. Par conséquent, la question de la détermination de ceux qui pêcheront et des espèces qu'ils pêcheront n'a pas vraiment été réglée par un accord international. Voilà pourquoi nous nous méfions quelque peu des accords internationaux.

Voici enfin la citation sur laquelle j'aimerais fonder quelques questions. Le gouvernement du Canada déclare, à la page 13:

C'est en tenant compte de ces facteurs que la délégation canadienne au Comité des fonds marins a appuyé, avec . . .

Je souligne qu'ils ont déjà présenté cet argument.

. . . a appuyé, avec les délégations de l'Inde, du Kenya, du Sri Lanka, du Sénégal et de Madagascar, un projet d'articles qui permettraient à l'État côtier de revendiquer

a) *des droits souverains exclusifs* sur la gestion et l'exploitation de toutes les ressources biologiques se trouvant à l'intérieur d'une zone de 200 milles, de même que

b) *des droits préférentiels* sur de telles ressources dans les régions adjacentes à cette zone

(ce qui donnerait au Canada la sorte de pouvoir qu'il désire sur les pêches au-delà de 200 milles, jusqu'aux limites de la marge continentale). En appuyant ce projet d'articles, le Canada a fait savoir qu'il ne les interprétait pas comme signifiant que les États qui pratiquent la pêche dans les zones canadiennes de 200 milles devraient brusquement y mettre un terme mais comme signifiant que dans ces zones, la pêche se déroulerait sous son autorité.

Monsieur le président, ma question à M. Hickman est la suivante: Dans quelle mesure est-ce que cette position, telle que proposée par le gouvernement du Canada, diffère de sa propre position?

M. Hickman: Donc en parrainant ce traité, le Canada estime que nous aurons des droits de souveraineté jusqu'à 200 milles du rivage ou bien jusqu'à la limite du Plateau continental s'il va plus loin. Je dois dire d'ailleurs que Plateau continental va beaucoup plus loin que 200 milles. La limite extrême des Grands Bancs est une très bonne zone de pêche, pour nous, mais elle se trouve au delà, de même que Flemish Gap.

[Texte]

Mr. Crouse: Right.

Mr. Hickman: As I say, this will give us sovereign rights over the area. If you have a sovereign right, it seems to me that flowing from that right is absolute jurisdiction, absolute right to dictate the management of the area, to decide who is going to fish there and the production from that particular part of our jurisdictional area, but the last part of the proposal on page 12 where the Government of Canada says that they would not preclude continued foreign fishing under Canadian management authority in the areas within Canada's jurisdiction, is where we differ. We say that they should be precluded if, as a result of our fishing experience on the east coast and whatever research and statistics have been provided, it is clear that, say, Portugal can land or fish for so many thousand tons of cod on the southern edge of the Grand Banks this year, Portugal would then apply to the Government of Canada for a licence to fish for cod in an area over which Canada has absolute jurisdiction, and a licensing fee would be charged. These licences could possibly be interchangeable or assigned to other nations.

For instance, I am told that the Spanish have absolutely no interest in fishing for haddock, what is left of it out there. Under the species theory if you agree, say, with Portugal that she can land or fish for 20,000 tons of cod on the southern tip of the Grand Banks, and during a concentrated fishing effort there is some haddock as well and the Portuguese have no interest in haddock, they will throw them away. If under the economic zone theory you issue a licence to Portugal for cod and East Germany for haddock, you can possibly count on both species being put to good economic use and there will not be any waste. There has been a tendency to throw away, as you know, the specie that does not particularly appeal to the nation fishing in that area. I think we would be quite justified in licensing, not only from the point of view of managing the stock, but this will require a great deal of surveillance and protection for our fishermen, both inshore and offshore which is just not present at this time.

We can see very, very little indication of an effort to protect Canadian fishermen, even under the ICNAF arrangements, from the exploits of more powerful, wealthier and better equipped nations, from a technological point of view. Then if we have money left over, if we want to be the good samaritan, and we have some money from our licensing that the developing nations can use to develop their fisheries, surely some can be made available because there appears to be a great deal of concern over the developing nations, I guess some justifiable concern, but we would be quite wrong, I think, in adopting the position that we are a very affluent nation and we are prepared to sacrifice a resource that is being depleted at an alarming rate simply to maintain that image.

Mr. Crouse: This raises a very interesting point, as the witness is aware. There are two concepts which apply to fishing. Canadians, for example, have one motive, they fish for profit, while many of the vast fleets that come from

[Interprétation]

M. Crouse: Exact.

M. Hickman: Donc ainsi nous aurions souveraineté sur toute cette zone. En ayant des droits de souveraineté, il me semble que de ce fait nous avons entière juridiction, droit absolu de décider de la gestion de la zone, de décider des pays qui seront autorisés à pêcher et de la production en provenance de cette zone du point de vue juridictionnel, mais la dernière partie de la proposition qui se trouve à la page 12, selon laquelle le Gouvernement du Canada ne s'opposerait pas à ce que des pêcheurs étrangers continuent à venir pêcher sous l'autorité d'une direction canadienne dans les zones où le Canada aurait juridiction, ne nous conviendrait guère. Nous pensons qu'il faudrait interdire cela si, à la suite de l'expérience que nous avons de la pêche sur la côte est, et lorsque nous aurons fait des recherches et obtenu des statistiques, il apparaît clairement que le Portugal, par exemple, pourra pêcher ou débarquer tant de milliers de tonnes de morue à l'extrémité-sud des Grands Bancs cette année, le Portugal demanderait alors au Gouvernement du Canada un permis pour pêcher la morue dans cette région pour laquelle le Canada aurait juridiction totale, et on demanderait une certaine redevance en échange du permis. Ces permis pourraient être échangés et accordés à d'autres nations.

Par exemple, on me dit que les Espagnols s'intéressent peu à la pêche à l'aiglefin, ou du moins à ce qu'il en reste. Si l'on est d'accord pour accepter la théorie des espèces, par exemple, on déciderait que le Portugal pourrait pêcher ou débarquer 20,000 tonnes de morue à la pointe sud des Grands Bancs, et si lorsque les Portugais pêchent beaucoup de poissons, quelques aiglefins se trouvent mêlés au reste, et en admettant que les Portugais ne veulent pas d'aiglefins, ils les rejettent. Si en vertu de la théorie des zones économiques, on octroie un permis au Portugal pour la morue et à l'Allemagne de l'Est pour l'aiglefin, on peut s'attendre à ce que ces deux espèces soient utilisées de façon rentable et qu'il n'y aura pas de perte. On a généralement tendance à jeter, comme vous le savez, l'espèce qui n'intéresse pas particulièrement le pays qui pêche dans cette zone. Je pense que nous aurions certaines raisons de mettre en vigueur ce système permis, non seulement du point de vue du peuplement du poisson, mais cela exigera également une surveillance et une protection accrues pour nos pêcheurs, qu'il s'agisse des pêcheurs côtiers ou des pêcheurs de haute mer, chose qui n'existe pas à l'heure actuelle.

On semble faire vraiment très peu d'efforts pour protéger les pêcheurs canadiens, même aux termes des accords de la CIPANO, face aux actes des pays puissants, plus riches et mieux équipés, du point de vue technologique. Et puisqu'il reste de l'argent, si nous voulons nous montrer bons samaritains, et qu'une partie de cet argent provenant des permis puisse être utilisé par les pays en voie de développement pour leur permettre de développer leurs pêcheries, on pourra certainement en mettre une partie à leur disposition car on semble beaucoup se préoccuper des pays en voie de développement, et je pense que cela est justifié, mais nous aurions tort, je crois, d'adopter l'attitude selon laquelle nous sommes un pays très riche et que nous sommes prêts à sacrifier une ressource qui diminue avec une rapidité alarmante pour que cette image reste.

M. Crouse: Cela soulève une question très intéressante comme le sait sans doute le témoin. Il y a deux principes qui s'appliquent à la pêche. Les Canadiens, par exemple, ont un motif, ils pêchent pour faire du bénéfice, alors

[Text]

Communist countries where there is a state control, they fish for food. So they are really not all that concerned over how much money is expended on their fleets. They build these enormous factory ships. I think the *Vostock* is a 40,000 ton ship, which is quite capable of catching enormous quantities of fish. We, of course, operating under the profit principle, have a different motive. So, looking at what has occurred in the International Whaling Commission, I wonder if the Government of Newfoundland attaches great importance to achieving international agreement. How much importance do you attach to achieving international agreement at the Law of the Sea Conference?

• 1000

Mr. Hickman: If we can get international agreement and Canada can acquire sovereign rights over this area, this, as I see it, would be most desirable. But if we accept the watered-down approach that appears on page 12 of the position paper prepared by the federal government, this is still going to be the subject matter, the same sort of negotiations that prevail in ICNAF today and which are not being enforced, in our opinion, the way they should.

You see, if you have the species approach, the nations Mr. Crouse referred to who are not fishing for profit are not adverse at certain times of the year to make a dollar or two by selling their fish in our traditional markets, particularly in the United States. So if you have the species quota approach and Norway, in particular, and East Germany decide that in February or March they are going after cod, with their tremendous capacity, the Eastern Canadian fisherman, whose fishing capacity is considerably smaller and who must fish over a 12-month period, is going to find that suddenly the markets in the United States are being depressed by an abnormal influx into that market of fish caught by other nations. They just want to get in and get their quota and get out and go somewhere else.

Mr. Crouse: Thank you, Mr. Chairman. I will pass to my colleague.

The Chairman: Dr. Railton.

Mr. Railton: This is a very interesting subject, Mr. Chairman.

Mr. Crouse has had a lot of experience in his province, I am sure, and it is very interesting to get this brief from Newfoundland as well.

I think we all, as Canadians, feel very strongly that we should support the Province of Newfoundland to the utmost. I know I do. Yet the whole concept of the continental shelf is going to be subject to some argument by other countries in the world. Certainly it is only the big maritime countries which perhaps would stick together to achieve it.

In Canada, the United States and the eastern coast we have a very wide continental shelf, whereas a lot of countries do not. But the continental shelf from Europe out towards Iceland and so on is very wide too, is it not?

[Interpretation]

qu'une grande partie des flottes qui proviennent des pays communistes où l'État contrôle cette activité, pêchent pour avoir de la nourriture. Ces pêcheurs se préoccupent donc peu de l'argent qui est dépensé pour la flotte. Ils construisent ces énormes bateaux qui sont en même temps des usines. Je pense que le *Vostock* est un bateau de 40,000 tonnes, ce qui permet de prendre d'énormes quantités de poisson. Bien sûr, notre motif est différent puisque nous agissons selon le principe du bénéfice. Donc, en considérant ce qui s'est passé à la Commission internationale de la pêche à la baleine, je me demande si le gouvernement de Terre-Neuve attache beaucoup d'importance au respect de l'accord international. Quelle importance attachez-vous au respect de l'accord international de la Conférence sur le droit de la mer?

M. Hickman: Si nous pouvons obtenir un accord international et que le Canada puisse obtenir la souveraineté sur toutes zones, nous en serions très heureux car c'est une chose souhaitable. Mais si nous acceptons l'attitude mitigée de la page 12 du document indiquant la position du gouvernement fédéral, cela va provoquer de même que pour la CIPANO actuellement, le même genre de négociations et ces mesures ne sont pas appliquées comme elles devraient l'être, à notre avis.

Par contre, si nous partons du principe des espèces, les nations qu'a mentionnées M. Crouse et qui ne pêchent pas pour le bénéfice, ne s'opposeraient pas à certains moments de l'année à faire de l'argent en vendant leur poisson sur le marché traditionnel et surtout sur celui des États-Unis. Donc, si on adopte cette solution des quotas selon les espèces, et que la Norvège, essentiellement, ainsi que l'Allemagne de l'Est décide de pêcher la morue en février ou en mars, avec leur capacité importante, les pêcheurs canadiens de l'est, qui ont une capacité de pêche bien moindre, et qui doivent pêcher douze mois sur douze, verront soudain les marchés des États-Unis en état de marasme du fait d'une arrivée anormale sur le marché du poisson pris par les autres nations. Tout ce que ces pêcheurs veulent c'est d'avoir accès à cette zone, prendre leurs quotas et repartir ailleurs.

M. Crouse: Merci, monsieur le président. Je laisse la parole à mon collègue.

Le président: Docteur Railton.

M. Railton: C'est un sujet très intéressant, monsieur le président.

M. Crouse a beaucoup d'expérience dans cette province, je suis sûr, et le mémoire présenté par Terre-Neuve est également intéressant.

Je pense que, en tant que Canadiens, nous estimons tous que nous devrions appuyer la province de Terre-Neuve du mieux que nous pouvons. Je sais que c'est mon cas. Et pourtant, cette idée du plateau continental va sans doute être discutée par d'autres pays du monde. C'est certainement uniquement les grands pays maritimes qui pourraient peut-être s'entendre ensemble pour y parvenir.

La côte est du Canada et des États-Unis présente un très large plateau continental, alors que beaucoup de pays n'ont pas cette chance. Mais le plateau continental européen, qui remonte vers l'Islande est également très large, n'est-ce pas?

[Texte]

Mr. Hickman: Yes.

Mr. Railton: How do they feel about it? Are they after the same type of thing as Newfoundland?

Mr. Hickman: I would think most of these nations are. The U.S.A. and the U.S.S.R. and Japan earlier, I am told, indicated that they were supporting the species approach. But our advisor had detected a softening of attitude on the part of these nations. I am not familiar with this, but am I right in saying that Japan does not fish anymore for Pacific Coast salmon?

Mr. Railton: You would have to ask someone else; I do not know.

Mr. Hickman: We do know, for instance, that a nation like Norway, which has a pretty wide continental shelf, adopts the position that we as a province would like to see adopted.

Mr. Railton: I see.

What I am really anxious to know is how much support you have with the other maritime people that do a lot of fishing.

• 1005

Mr. Hickman: The strongest support, mind you, for the economic zone concept comes from the developing countries or the underdeveloped countries.

Mr. Railton: I see. In Africa?

Mr. Hickman: In Africa, and I would think those who co-sponsored the draft treaty, India, Madagascar and the African nations.

Mr. Railton: Iran has quite an interest in the Persian Gulf too. Is she on our side?

Mr. Hickman: I cannot answer that.

Mr. Railton: That could be a good point because they have a huge amount as Mr. Crouse knows. He and I were both there.

One other thing, is there a near correlation between what you are asking for, fishing rights, as there is with continental mineral development? In other words, you would ask for control of the fishing whether you kept it all for your province and this country. However, you would ask for control of the fishing at least on the Continental Shelf and boundaries probably between Newfoundland and the other provinces and a definite edge marked out. Would this be the same as you would have for development of mineral resources, oil and other things?

Mr. Hickman: The potential mineral resources that we feel we have off our coast appear to be in almost precisely the same area. Drilling for oil is going on in the Grand Banks, the Hamilton Bank, St. Pierre Bank, which is kind of a tricky situation because of French sovereignty in certain areas. At least they have farmed out some concessions on the Green Bank which is along the South Coast of the province too. We would anticipate that if Canada can acquire sovereignty over that area, the sovereignty will cover both the fishery and mineral development.

[Interprétation]

M. Hickman: Oui.

M. Railton: Quel est leur avis à ce sujet? Cherchent-ils à obtenir le même genre de chose que Terre-Neuve?

M. Hickman: Je pense que la plupart des nations le sont. Les États-Unis, l'U.R.S.S. et le Japon ont laissé entendre préalablement, qu'ils étaient prêts à appuyer la théorie des espèces. Mais notre conseiller a pu noter une attitude moins marquée de la part de ces pays. Je ne connais pas très bien la question, mais ai-je raison de dire que le Japon ne pêche plus le saumon de la côte pacifique?

M. Railton: Il vous faudra demander à quelqu'un d'autre; je ne le sais pas.

M. Hickman: Nous savons, par exemple, qu'un pays comme la Norvège, qui a un plateau continental assez important, adopte l'attitude que nous, en tant que province, aimerions faire adopter.

M. Railton: Je vois.

Ce que j'aimerais savoir, c'est quelle collaboration vous obtenez de la part des autres nations maritimes qui pêchent beaucoup.

M. Hickman: Les pays qui nous appuient le plus, et vous allez vous étonner, pour cette théorie des zones économiques sont les pays en voie de développement ou les pays sous-développés.

M. Railton: Je vois. En Afrique?

M. Hickman: En Afrique et également les pays qui ont parrainé le projet de traité, l'Inde, le Madagascar et les nations Africaines.

M. Railton: L'Iran a beaucoup d'intérêt également dans le golfe Persique. Ce pays est-il de notre côté?

M. Hickman: Je ne puis pas répondre.

M. Railton: Ce pourrait être une idée car ils ont de grosses quantités de poisson, comme le sait également M. Crouse. Nous sommes allés dans ce pays.

Y a-t-il autant de collaboration pour ce que vous demandez, les droits de pêche, et pour le développement des minéraux du plateau continental? En d'autres termes, vous demanderiez une certaine surveillance pour la pêche que vous puissiez tout garder pour votre province et ce pays ou non. Toutefois, vous demanderiez plus de surveillance pour les zones de pêche situées sur le plateau continental et sur les limites entre Terre-Neuve et les autres provinces et vous demanderiez certainement que la ligne soit bien définie. Est-ce la même chose que pour l'exploitation des ressources minérales, comme le pétrole?

M. Hickman: Les ressources minérales que nous pensons avoir au large de nos côtes semblent être presque dans la même zone. On est en train de faire des forages pour trouver du pétrole sur les Grands Bancs, sur le banc de Hamilton et sur le banc de St-Pierre, et cette situation est un peu difficile parce que la France a souveraineté sur certaines zones. Ce pays nous a tout de même accordé quelques concessions sur le banc Vert qui se trouve le long de la côte sud de la province également. Nous pensons que si le Canada arrive à obtenir la souveraineté sur toute cette région, la souveraineté vaudra aussi bien pour les pêcheurs que pour les ressources minérales.

[Text]

Mr. Railton: I am rather interested and I will not have much more time but I was wondering if you would tell me what is the present state of some of the big fishing things that you are doing about cod and halibut and all these things. What is the present status? Will these come back in numbers if they are properly farmed? Cod is down, you are not catching as many cod and processing as many cod, but it is not just the fact of competition. It is partly because there are not as many? Is that not so now?

Mr. Hickman: That is true. I understand that the supply of cod is still reasonably strong. Concerning a species like haddock, however, there is a figure here that to me is very devastating. In 1965 and 1966, the haddock landings amounted to 155,000 tons and 127,000 tons respectively. Then we saw a tremendous increase in activity on the part of Soviet fishermen, with the result that by 1971 haddock was down to 12,000 tons and still continuing to decline.

We were like a voice crying in the wilderness at that time. Our fishermen were saying that haddock is one of our main species. So it was, and in any fish plant in Newfoundland there was a very high percentage of haddock going through. In particular, the Russians are dragging over our spawning grounds and the haddock is going to disappear. The scientists and others did not show much concern for that kind of unsophisticated statement and allowed it to go on and then suddenly the haddock disappeared. If you go into a fish plant in Newfoundland today you just will not find haddock.

Our big concern right now is about the Yellowtail flounder which is probably the most profitable species we have going through the fish plants in Nova Scotia, and Newfoundland in particular. The rate of over-fishing of that species is going to result in two or three years in the yellow tail flounder's being in the same position as the haddock was and still is.

• 1010

Mr. Crouse: Might I ask, Mr. Chairman, with your indulgence, is it correct to state also that that yellow tail flounder is caught in an area that is approximately 400 miles from Newfoundland on the Grand Banks?

Mr. Hickman: Yes, certainly a minimum of 300, probably closer to 400. It is mostly on the southern tip of the Grand Banks.

Mr. Railton: I will not keep you long, just one question. Could you go into the matter of the policing? It would cost a lot to police all that sea territory, would it not, and you would have to have real patrol vessels and you would have to make sure that the rules of the sea and your own local rules are adhered to and then you would have to have a quota system worked out some way, so much for the home fisherman and so much for the foreign fisherman and divide it up some way. What are your ideas on that?

Mr. Hickman: To take it a step further, so much for the inshore fisherman.

Mr. Railton: True, that is the small boat fellow.

[Interpretation]

M. Railton: Cela m'intéresse beaucoup mais je crains de ne plus avoir beaucoup de temps. Je me demande si vous pourriez me dire quel est l'état actuel des espèces que l'on pêche beaucoup comme la morue et l'aiglefin et que fait-on à ce sujet? Ces peuplements de poisson pourront-ils se reconstituer si l'on fait ce qu'il faut? La morue diminue, on n'en prend pas autant qu'autrefois et on n'en traite pas autant, mais ce n'est pas le simple fait de la concurrence. Est-ce en partie parce qu'il n'y en a pas autant? Qu'en est-il actuellement?

M. Hickman: C'est exact. Mais je crois qu'il y a encore pas mal de morue. Pour les espèces comme l'aiglefin, toutefois, j'ai ici un chiffre qui me paraît très désolant. En 1965 et 1966, les prises d'aiglefin se sont élevées à 155,000 et 127,000 tonnes respectivement. Puis les pêcheurs soviétiques se sont mis à redoubler d'activité si bien qu'en 1971 il restait 12,000 tonnes d'aiglefin et ce poisson continue à diminuer.

Nous étions à ce moment-là en train de prêcher dans le désert. Nos pêcheurs affirmaient que l'aiglefin était l'une des espèces principales. C'était effectivement le cas et dans la plupart des usines de traitement du poisson de Terre-Neuve un gros pourcentage d'aiglefin entrait. Par ailleurs, les Russes pêchent à la drague dans nos frayères et l'aiglefin va disparaître. Les hommes de science ne semblent pas trop se préoccuper de ce genre de déclaration simpliste et ont permis que la chose continue puis tout à coup l'aiglefin a disparu. Si vous allez aujourd'hui dans une usine de traitement de poisson de Terre-Neuve vous n'arriverez pas à trouver d'aiglefin.

Nous nous préoccuons beaucoup en ce moment de la sériole qui est probablement l'une des espèces les plus rentables pour nos usines de Nouvelle-Écosse, et de Terre-Neuve essentiellement. Étant donné que l'on pêche beaucoup trop ce poisson, d'ici deux ou trois ans, la sériole sera dans la même situation que l'aiglefin et cette situation prévaut toujours.

M. Crouse: Puis-je demander, monsieur le président, avec votre indulgence, s'il est exact de dire également que la sériole est pêchée dans une zone qui se trouve à peu près à 400 milles de Terre-Neuve sur les grands bancs?

M. Hickman: Oui, du moins à 300 milles au minimum et certainement assez près de 400 milles. C'est surtout sur la pointe sud des Grands Bancs.

M. Railton: Je ne veux pas abuser de votre temps. Une simple question encore? Voulez-vous bien que nous parlions de la surveillance? Il pourrait être très coûteux de surveiller tout ce territoire maritime, et il faudrait des bateaux de patrouille afin d'être sûr que les règles de la mer et vos propres règles soient respectées. Ensuite il faudrait établir le système de quotas; tant pour les pêcheurs de la région, tant pour les pêcheurs étrangers et répartir les choses d'une manière ou d'une autre. Quelles sont vos idées à ce sujet?

M. Hickman: J'irai même plus loin, j'établirais un quota pour les pêcheurs côtiers.

M. Railton: Vous avez raison, ce sont ceux qui ont de petits bateaux.

[Texte]

Mr. Hickman: The small boat fisherman who has some very strong views toward the Canadian dragger fleet as well.

Mr. Railton: Yes, I see.

Mr. Hickman: There, I would not see any real problem because our territorial limits even now I think could be sustained at 12 miles and we can keep them out, but the efforts on the east coast of Canada to protect the eastern Canadian fisherman at this time, are, as I said earlier abysmal to say the least. We have a few fisheries patrol boats that for some strange reason will not go out on weekends and . . .

An hon. Member: Nothing new.

Mr. Hickman: . . . find it difficult to navigate after dark and are oblivious to the fact that foreign fishing fleets do fish at night and do come in. We get reports in our province that at certain times of the year along the northeast coast in particular at night you stand on shore almost think you are looking at Manhattan Island there are so many lights out there, but the patrol boats under their collective agreement just will not go out.

I would like to know what is happening to all the armed forces ships and aircraft that are supposed to be in eastern Canada. We have made strong representation without success to the government of Canada to show the military presence in Newfoundland, not because we want it as a pork barrel although we feel that if the only philosophy behind military expenditure is pork barrelling which it appears to be, then there is no reason why nine provinces should benefit and the tenth should not. We feel that if there was a military presence in the province of Newfoundland, then we could probably count on stricter surveillance at this time, and certainly, if as a result of the Law of the Sea Conference, Canada obtains greater rights, hand-in-glove with that will flow the responsibility to enforce them.

Mr. Railton: If we have the whole cost of the monitoring, this is what I mean, it is going to cost a lot of money—you cannot put a fence around that place—and it will take the profit out of fishing for Canada, this is what I mean. There has to be sort of a sawoff on how much you are going to spend monitoring and patrolling it and how much you are going to get out of it for the benefit of your population.

Mr. Hickman: We hope that if a licensing system is implemented some of the cost will be recovered by Canada through fairly substantial licensing fees that would have to be payable by other nations fishing in our waters.

The Chairman: Mr. Barnett.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, on a point of order, in view of what was said about national defence, is it not true that the Department of National Defence comes into the picture when requested to do so by the Department of Transport or at the request of the province itself, if this is the difficulty.

[Interprétation]

M. Hickman: Les pêcheurs qui ont de petits bateaux et qui ont certaines idées à l'égard des bateaux de pêche et la drague également.

M. Railton: Oui, je vois.

M. Hickman: Dans ce cas je ne verrais pas de problème véritable car nos limites territoriales même à l'heure actuelle pourraient être maintenues à 12 milles et à ce moment-là nous pouvons très bien les garder, mais les efforts que nous faisons sur la côte est du Canada pour protéger les pêcheurs de cette région sont pour l'instant déplorables, comme je l'ai déjà dit plus tôt. Il y a quelques bateaux de patrouille des pêcheries qui, pour une raison quelconque, ne prennent pas la mer pendant la fin de semaine et . . .

Une voix: Ce n'est pas nouveau.

M. Hickman: . . . qui estiment qu'il est difficile de naviguer dans l'obscurité et qui semblent oublier que les flottilles de pêche étrangères pêchent la nuit et viennent. Dans notre province, on nous dit qu'à certains moments de l'année le long de la côte nord-est en particulier, si vous restez la nuit sur le rivage, vous pourriez presque imaginer être sur l'île de Manhattan tellement il y a de lumières, mais les bateaux de patrouille en vertu de leur convention collective ne veulent pas prendre la mer.

J'aimerais savoir ce que font tous les bateaux et les avions des Forces armées qui se trouvent dans l'Est du Canada. Nous avons déjà fait valoir notre thèse sans succès auprès du gouvernement du Canada pour lui dire qu'il y ait une présence militaire à Terre-Neuve, non pas pour profiter du trésor public, bien qu'il nous semble que ce soit ces avantages partisans qui soient à la base des dépenses militaires, alors il n'y aucune raison pour que les neuf provinces en profitent alors que la dixième ne le peut pas. Nous pensons que s'il y a des militaires dans la province de Terre-Neuve, nous pourrions certainement compter sur une surveillance plus stricte à l'heure actuelle et si, à la suite de la Conférence sur le droit de la mer, le Canada obtient davantage de droits, nous leur donnerons certainement la responsabilité de les appliquer.

M. Railton: Si nous devons assumer tous les frais de cette surveillance, c'est bien ce que je veux dire, cela va nous coûter beaucoup d'argent—on ne peut pas mettre une barrière autour de la zone—et cela va diminuer les bénéfices de la pêche au Canada, c'est ce que je veux dire. Il faut que l'on sache en quelque sorte combien dépenser pour cette surveillance et cette patrouille et quels bénéfices en retirera votre population.

M. Hickman: Nous pensons que si un système de permis est mis sur pied, ces frais seront en partie recouverts par le Canada grâce à un système de redevances importantes pour les permis et que les autres pays devraient payer pour pouvoir pêcher dans nos eaux.

Le président: Monsieur Barnett.

M. Hopkins: Monsieur le président, j'invoque le Règlement, à propos de ce qui a été dit de la Défense nationale, il n'est pas vrai que le ministère de la Défense nationale se manifeste lorsque le ministère des Transports ou la province elle-même le lui demande, si des difficultés se présentent.

[Text]

The Chairman: I do not know whether our witness is in a position to answer that.

Mr. Hickman: I cannot answer that. I really do not know.

Mr. Hopkins: The point of order I want to make, Mr. Chairman is that under present . . .

The Chairman: Well, can I put your name down as a questioner?

Mr. Hopkins: . . . under the present set-up I think it is very unfair to attack the Department of National Defence when they are not directly assigned to that responsibility. Maybe they should be but at present they are not.

An hon. Member: You just raised another point of order.

• 1015

Mr. Crouse: If I may speak to that point of order, Mr. Chairman . . .

Mr. Chairman: I do not think it is a point of order.

Mr. Crouse: No, but it has been raised and we cannot let that sit on the record. One of the responsibilities of the Armed Forces is surveillance. The Argus fleet is based at Greenwood and they do overfly the Continental Shelf to endeavour to report the number of ships, foreign and otherwise, that are operating in the areas in which they are operating.

The Chairman: Order.

Mr. Crouse: Just to conclude, Mr. Chairman, if . . .

The Chairman: It is not a point of order. If Mr. Hopkins wants to have his name on the list, I will put his name on the list.

Mr. Crouse: They do give a report but they are not responsible.

It is a very important point, Mr. Chairman. It covers the whole surveillance of Atlantic Canada's Continental Shelf, an area which, if our concept is accepted at the Third Conference of the Law of the Sea, will add to Canada an area 40 per cent the size of all of Canada. Certainly, we cannot expect to put forward that type of concept without indicating that we intend to protect that which we claim is our own. This is a very important point and it should be settled right here, because we are crying out in Atlantic Canada for protection. We are crying out; we have been calling out ever since 1968, since this government took office, for surveillance, begging that something be added to our fleet which will protect our own fishing interests and our own people, all to no avail.

Mr. Benjamin: It is a very important point, Mr. Chairman.

The Chairman: I do not think it is a point of order but if members want to consider it as a point of order . . .

[Interpretation]

Le président: Je ne sais pas si notre témoin est en mesure de répondre.

M. Hickman: Non, je ne le puis pas. Je n'en sais vraiment rien.

M. Hopkins: Le rappel au Règlement que je voudrais faire, monsieur le président, c'est qu'étant donné . . .

Le président: Eh bien, puis-je mettre votre nom sur la liste?

M. Hopkins: . . . En vertu de la situation actuelle, je pense qu'il est très injuste d'attaquer le ministère de la Défense nationale puisque cette responsabilité ne lui incombe pas directement. Il se pourrait que ce soit nécessaire, mais à l'heure actuelle ce n'est pas le cas.

Une voix: Vous venez de faire un autre rappel au règlement.

M. Crouse: Si je puis parler de cette question de règlement, monsieur le président . . .

Le président: Je ne pense pas que ce soit un rappel au règlement.

M. Crouse: Non, mais la question a été soulevée et on ne peut tout simplement pas la laisser sans réponse. Une des responsabilités des forces armées est d'assurer la surveillance. La flotte d'Argus a pour base Greenwood et elle survole le plateau continental afin de repérer le nombre de navires, étrangers et autres, qui naviguent dans la région.

Le président: A l'ordre.

M. Crouse: Pour terminer, monsieur le président, si . . .

Le président: Il ne s'agit pas d'un rappel au règlement. Si M. Hopkins veut que je mette son nom sur la liste, je vais le faire.

M. Crouse: Ils font un rapport, mais il ne sont pas responsables.

C'est une question très importante, monsieur le président. Elle porte sur toute la question de la surveillance du plateau continental de la Région atlantique du Canada, une région qui, si notre concept est accepté lors de la Troisième Conférence sur le Droit de la Mer, ajoutera au Canada un territoire correspondant à 40 p. 100 de l'ensemble du territoire canadien. Il est évident que nous ne pouvons pas nous attendre à présenter ce genre de concept sans indiquer que nous avons l'intention de protéger ce que nous prétendons nous appartenir. Il s'agit d'une question très importante qui devrait être réglée dès maintenant, car nous réclamons, dans la Région atlantique, une protection à grands cris. Nous poussons les hauts cris; nous demandons de l'aide depuis 1968, depuis la prise du pouvoir par ce gouvernement, pour assurer la surveillance et nous implorons une addition quelconque à notre flotte afin de protéger nos propres intérêts de pêche et nos propres gens, sans succès.

M. Benjamin: C'est une question très importante, monsieur le président.

Le président: Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un rappel au règlement, mais si les députés veulent le considérer comme un rappel au règlement . . .

[Texte]

Mr. Hopkins: It is a hypothetical question, if. The point I am making is that at the present time the Department of National Defence has not been assigned that specific . . .

The Chairman: Order.

Mr. Crouse: But this is incorrect. It has been assigned; they have been asked to do surveillance on the Atlantic Coast.

Mr. Hopkins: They are doing surveillance duties but the Department of Transport is the one that must call them in. That is the point I am making. I am not arguing the point that we should not be doing it.

The Chairman: Mr. Barnett, please. I do not consider it to be a point of order at this time. If the members want to have their name on the list and discuss this matter later on, I think it is all right. I am afraid we are going astray with this discussion right now. Mr. Barnett, you have the floor; you are the next questioner. If you want to discuss this matter . . .

Mr. Barnett: I really had no intention of discussing it, Mr. Chairman.

The Chairman: But you have the floor; you are the next questioner.

Mr. Barnett: Mr. Hopkins intervened on what you said is not a point of order, just as you were calling on me. He said that our witness had made an attack on the Department of National Defence. In my hearing of him, he certainly did not. What he was calling for was exactly what was referred. He was calling for an additional assignment of role by National Defence to perform a function and there is a very distinct difference. These was none of this question about the province exercising, calling on, through aid to the civil power of the Armed Forces to assist them. The fisheries of Canada come under the jurisdiction of the federal government constitutionally. The question of to what degree does maritime patrol perform a surveillance function over protection of fisheries in addition to antisubmarine patrol and that sort of thing is a very germane point to this question.

Certainly Maritime Command on the Pacific Coast, centred in Comox in my constituency, does to a certain extent under an arrangement with the Department of Fisheries perform that role in identifying foreign fishing fleets or ships that may come into Canadian waters. We had a very recent example of them doing this; there is that role. The argument on the Atlantic Coast is that it is not being performed adequately or to the extent necessary to protect our fisheries; I think that should be perfectly clear. I listened carefully to Mr. Hickman and in no way did he make any attack on National Defence except to say that some of their expenditures, he thought, were ill directed.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, being that this has been brought up again, I think I should have a chance to clarify my point, too.

Mr. Barnett: I do not want this to come out of my time, Mr. Chairman, either.

The Chairman: Mr. Hopkins, I will put your name on the list. You will have time to discuss this matter later on.

[Interprétation]

M. Hopkins: C'est une question hypothétique. Je dis simplement qu'à l'heure actuelle, le ministère de la Défense nationale n'a pas la tâche spécifique . . .

Le président: A l'ordre.

M. Crouse: Mais ce n'est pas exact. Elle leur a été assignée; on leur a demandé de surveiller la côte Atlantique.

M. Hopkins: Ils font de la surveillance, mais c'est le ministère des Transports qui doit leur demander de le faire. Voilà ce que je dis. Je ne dis pas que nous ne devrions pas le faire.

Le président: Monsieur Barnett, s'il vous plaît. J'estime qu'il ne s'agit pas d'un rappel au règlement pour l'instant. Si les députés veulent que j'inscrive leur nom sur la liste afin d'en discuter plus tard, je suis d'accord. Je crains que nous nous éloignons du thème de la discussion. Monsieur Barnett, vous avez la parole; vous êtes le prochain. Si vous voulez discuter de cette question . . .

M. Barnett: Je n'avais aucunement l'intention d'en discuter, monsieur le président.

Le président: Mais vous avez la parole; vous êtes le prochain.

M. Barnett: M. Hopkins est intervenu lorsque vous avez dit qu'il ne s'agissait pas d'un rappel au règlement, au moment où vous me donniez la parole. Il a dit que notre témoin avait attaqué le ministère de la Défense nationale. Je l'ai écouté et il ne l'a certainement pas fait. On a mentionné justement ce qu'il avait demandé. Il a demandé que l'on donne à la Défense nationale un rôle additionnel afin qu'il s'acquitte d'une fonction et il y a là une différence très nette. On n'a pas du tout parlé de cette question de la province qui exerce, qui demande, des autorités civiles qui passent par l'intermédiaire des forces armées pour les aider. Les pêches relèvent de la compétence du gouvernement fédéral aux termes de la Constitution. La question de savoir dans quelles mesures la patrouille maritime accomplit des fonctions de surveillance et de protection des pêches en plus de ses patrouilles anti-sous-marines, et ce genre de question, ne sont pas du tout pertinentes.

Il est évident que le commandement maritime de la côte du Pacifique, qui a sa base à Comox, dans ma circonscription, accomplit dans une certaine mesure, suite à une entente avec le ministère des Pêches, certaines fonctions d'identification des flottilles de pêche étrangères, ou des navires qui pénètrent dans les eaux canadiennes. Nous avons eu un exemple très récent de cela; il y a ce rôle. L'argument sur la côte Est est que ce rôle n'est pas accompli de façon adéquate ou dans une envergure suffisante pour protéger nos pêches; je pense que cela devrait être clair. J'ai écouté avec attention M. Hickman et il n'a en aucune façon attaqué la Défense nationale si ce n'est pour dire que certaines de leurs dépenses étaient, à son avis, mal orientées.

M. Hopkins: Monsieur le président, étant donné que cette question est à nouveau soulevée, j'estime que je devrais avoir l'occasion de clarifier mes propos.

M. Barnett: Je ne veux pas que ceci soit pris sur mon temps, monsieur le président.

Le président: Monsieur Hopkins, je vais mettre votre nom sur la liste. Vous aurez l'occasion de discuter de cela plus tard.

[Text]

• 1020

Mr. Hopkins: I am not saying that the Canadian armed forces should not be involved when called in. The fact that I was trying to clarify was that I do not want to have the impression left on the record of this Committee that the Department of National Defence has the sole responsibility for the protection of her offshores. As a matter of fact when this matter is settled I am in sympathy with greater support. I want that made quite clear. However, the point I want to make now is that too often the Department of National Defence is attacked as the department that should be in control when, in fact, they have not been assigned that responsibility directly.

The Chairman: Mr. Barnett.

Mr. Barnett: Mr. Chairman, in a way I am glad that Mr. Hopkins has raised this point because there are certain aspects that may not be familiar to members who do not represent coastal areas.

The prime responsibility, as far as I am concerned, under the Coastal Fisheries Protection Act rests with the Department of the Environment. They are the ones, not the Department of Transport, who can, and should, to a greater extent be able to call on a support role from the Department of National Defence.

Mr. Chairman, I was . . .

The Chairman: I will give you some extra time, Mr. Barnett.

Mr. Barnett: What I really wanted to do was to explore a bit with Mr. Hickman the question of compatibility, the kind of position that Canada should take at the Law of the Sea Conference, vis-à-vis particularly, the Atlantic coast and the Pacific coast. As I indicated to him when I met him before the meeting convened, I represent a Vancouver Island constituency, as I am sure he is aware, the topographical situation is somewhat different on our Pacific coast; we have a relatively narrow continental shelf but we also have some rather important fisheries

I am very interested in his analysis of the dangers of what he calls the "species approach." I would suggest to him that he might be interested in the proceedings before the Committee on Fisheries and Forestry on the day before yesterday, Wednesday, May 1, 1974, at which we explored with a group of fishermen from British Columbia, the disaster situation that prevails in the Gulf of Alaska and the Bering Sea with respect to halibut. I think that is a prime example of what is concerning him as a person from the Atlantic coast. We do not even have as inclusive a management treaty as ICNAF provides on the Atlantic coast. Our halibut fishery is on the verge of extinction because of over-fishing for certain species by the fleets of Japan, the USSR and, to some extent, South Korea, for other species—ground fish, of which they are taking something like 2 billion pounds. In their incidental catch they have been taking our premature halibut, with the result that what had been a very well-managed halibut fishery between Canada and the United States is going the way of the haddock. I share his concern about the dangers of the species approach. It is important on the Pacific coast as well.

[Interpretation]

M. Hopkins: Je ne dis pas que les Forces armées canadiennes ne devraient pas jouer un rôle lorsqu'on leur demande. J'essayais tout simplement de préciser que je ne veux pas que le compte rendu des réunions du comité laisse l'impression que le ministère de la Défense nationale a la seule responsabilité de la protection des eaux côtières. En fait, lorsque cette question sera réglée, je suis tout à fait en faveur de meilleur appui. Je veux que cela soit très clair. Toutefois, je veux souligner que trop souvent le ministère de la Défense nationale est attaqué en tant que ministère qui devrait être responsable alors que, en fait, cette responsabilité ne leur a pas directement assigné.

Le président: Monsieur Barnett.

M. Barnett: Monsieur le président, je suis d'une certaine façon heureux que M. Hopkins ait soulevé cette question car il y en a certains aspects qui ne sont peut-être pas très familiers aux députés qui ne représentent pas des régions côtières.

La responsabilité première, en ce qui me concerne, au terme de la Loi sur la protection des pêcheries côtières, incombe au ministère de l'Environnement. C'est ce ministère, et non pas le ministère des Transports, qui peut et devrait, dans une large mesure, être en mesure de demander un rôle de soutien au ministère de la Défense nationale.

Monsieur le président, j'étais . . .

Le président: Je vais vous donner un peu plus de temps, monsieur Barnett.

M. Barnett: Je voulais enfin explorer quelque peu avec M. Hickman la question de la compatibilité du genre de position que le Canada devrait prendre à la Conférence sur les droits de la mer, vis-à-vis, en particulier, la côte atlantique et la côte pacifique. Ainsi que je lui disais avant le début de la réunion, je représente une circonscription de l'île de Vancouver. Il sait certainement, j'en suis sûr, que la situation topographique est quelque peu différente sur la côte du Pacifique; nous avons un plateau continental relativement étroit, mais nous avons aussi des pêcheries assez importantes.

J'ai été très intéressé par son analyse des dangers de ce qu'il appelle le «concept par espèce». Je lui suggérerais qu'il serait possiblement intéressé par le compte rendu de la réunion du comité des Pêches et Forêts tenue avant hier, mercredi le 1^{er} mai 1974, où nous avons discuté avec un groupe de pêcheurs de la Colombie-Britannique de la situation désastreuse qui prévaut dans le golfe de l'Alaska et la mer de Béring à propos du flétan. Je pense que c'est là un exemple parfait des questions qui l'inquiètent en tant que résident de la côte atlantique. Nous n'avons même pas un traité de gestion aussi exhaustif que ceux qui existent pour la côte atlantique dans le cadre de l'ICNAF. La pêche au flétan est presque sur le point de disparaître suite à une pêche excessive de certaines espèces par les flottilles du Japon, de l'U.R.R.S. et, dans une certaine mesure, de la Corée du Sud, pour d'autres espèces—les poissons de fond, dont ils capturent environ 2 milliards de livres. Dans leur prise, ils ont accessoirement capturé nos jeunes flétans et il en est résulté que la pêche du flétan, très bien gérée par le Canada et les États-Unis, subit le même sort que l'aiglefin. Je partage ces inquiétudes quant au danger du concept par espèce. C'est important aussi pour la côte du Pacifique.

[Texte]

One point I would like to ask him about in particular, because it is not mentioned in his brief—and I can understand that it is not—is the position of Newfoundland on another aspect of the Canadian approach, that is the question of our right to anadromous species, salmon, and the question of establishing at this Law of the Sea Conference the right of ownership of a country to these fish which originate in its streams. In many ways this is the most vital thing to us on the Pacific side because salmon is our basic and our most wealthy fishery. You did not mention the question of whether the Japanese are fishing Pacific salmon. They maintain a very extensive high seas fishery. At the moment they are fishing west of 175th meridian and fishing mostly Siberian salmon. But this does affect the Atlantic in connection with Atlantic salmon.

• 1025

Is your position one which would be prepared to support four square in the Law of the Sea Conference the position of the right of ownership, of a date of origin, of fish, like salmon, which reigns the oceans of the world in the course of feeding and then return to their streams to spawn and can be most economically taken when they are fully grown prior to entry to the streams.

Mr. Hickman: I would think, Mr. Chairman, I could say without any hesitancy that the position of the government in Newfoundland would be on all-fours with the position that has been put with respect to the West Coast of Canada because whilst our salmon fishery is not as extensive on the East Coast it is still a pretty valuable sector of the fishing industry. We have seen declining salmon stocks as a result of overfishing by other nations, not the country of origin, particularly the Danes. If this position can be sustained at the Law of the Sea Conference, and I hear that there is a very good possibility it will, certainly there will be enthusiastic support from the Government of Newfoundland and Newfoundland salmon fishermen.

We have had some very vexatious and knowing problems with a so-called fish licensing policy with respect to salmon on the East Coast that certainly has not met with the unanimous support from our salmon fishermen. Our salmon fishermen are not salmon fishermen per se. During the salmon season they are engaged in the salmon fishery but they also participate in other groundfish fishing during other times of the year. This, particularly the salmon and the lobster, supplemented their income a great deal. And now we find that if a man has been fishing for salmon for three or four years and he decides to take a year off and go to work in Churchill Falls and comes back next year to go salmon fishing some bright boy in Ottawa will say he is not really a bona fide salmon fisherman so he cannot have his licence because he has to be a traditional salmon fisherman. His family may have been participating in that industry for three or four generations but he has made the mistake of taking a year off. This is done, and

[Interpretation]

Il y a une question que j'aimerais plus particulièrement lui poser, car il n'en est pas fait mention dans son mémoire—je peux comprendre pourquoi—il s'agit de la position de Terre-Neuve sur un autre aspect de la position canadienne, soit la question de nos droits sur les espèces anadromes, le saumon, et la question de l'établissement à cette conférence sur le droit de la mer du droit de propriété du pays où ces poissons sont nés dans les ruisseaux. A maints égards, c'est là la question la plus vitale pour nous, du Pacifique, car le saumon constitue notre industrie de pêche la plus fondamentale et la plus rémunératrice. Vous n'avez pas parlé de la pêche du saumon du Pacifique par les Japonais. Ils exploitent une très importante flotte de pêche en haute mer. Ils pêchent actuellement à l'ouest du 175^e méridien et ils prennent surtout du saumon de Sibérie. Toutefois, est-ce que ceci touche la région atlantique en ce qui concerne le saumon de l'Atlantique?

Votre position serait-elle d'appuyer carrément à la Conférence sur les droits de la mer le principe du droit de propriété de l'état d'origine sur le poisson, comme le saumon, qui parcourt les océans du globe au cours de sa vie pour retourner aux ruisseaux de son origine afin de frayer et qui peuvent être capturés de façon la plus économique lorsqu'ils sont d'âge adulte au moment où ils pénètrent dans ces ruisseaux.

M. Hickman: Je dirais, monsieur le président, sans hésiter aucunement, que le gouvernement de Terre-Neuve serait carrément en faveur de la position qui a été énoncée quant à la côte ouest du Canada car, même si notre industrie de pêche du saumon n'est pas aussi développée sur la côte est, elle constitue néanmoins un secteur assez important de notre industrie de la pêche. Nous avons vu des populations de saumon décliner suite à une pêche excessive par d'autres nations, qui ne sont pas les pays d'origine, notamment par les Danois. Si l'on réussit à faire accepter cette position lors de la Conférence sur les droits de la mer, et j'entends dire qu'il y a de très bonnes chances pour que cela se fasse, vous aurez certainement l'appui enthousiaste du gouvernement de Terre-Neuve et des pêcheurs de saumon de Terre-Neuve.

Nous avons connu certains problèmes très vexants avec la prétendue politique de permis de pêche du saumon sur la côte est qui n'a certainement pas obtenu l'appui unanime de nos pêcheurs de saumon. Nos pêcheurs de saumon ne sont pas exclusivement intéressés au saumon. Pendant la saison du saumon, ils pêchent ce poisson, mais ils participent également à la pêche d'autres espèces de poisson de fond pendant le reste de l'année. Cette pêche, notamment celle du saumon et du homard, complétait fort bien leur revenu. Nous découvrons maintenant que si un homme qui pêchait le saumon depuis trois ou quatre ans décide de prendre une année pour aller travailler à Churchill Falls et qu'il revient l'année prochaine à la pêche au saumon, quelque fonctionnaire brillant à Ottawa lui dira qu'il n'est pas un véritable pêcheur de saumon et qu'il ne peut par conséquent pas avoir de permis car il n'est pas un pêcheur traditionnel de saumon. Sa famille peut fort bien avoir fait cette pêche pendant trois ou quatre générations, mais il a

[Text]

has been done, under the guise of conserving the salmon stocks in Canadian waters without getting at the root problem, which is the exploitation of that species outside Canadian waters, as we see it. If the Government of Canada succeeds in an acceptance of the principle that the country of origin, where the salmon are spawned, shall have jurisdiction and control over it then we will not be unhappy.

Mr. Barnett: I am interested in your impression that there is a good prospect of this concept succeeding at the Law of the Sea Conference. I was down at the UN for a week last fall when this whole question was to the fore and the impression I got was that there was much interest by the coastal states, particularly the emerging countries, in this coastal management-ownership concept and there was widespread support for the 200-mile limit, but since relatively few nations have an important salmon fishery we were on a sticker wicket in getting acceptance of this concept with reference to salmon, because not too many nations have even understood what was involved in it.

I would be interested if you have any recent information that has come to your attention on this point that you might give to us.

• 1030

Mr. Hickman: I am advised that this indication has come, I guess, from the various meetings and negotiations that have been going on with those who are preparing Canada's case. I guess it is a judgment decision or a personal assessment by those who have been involved in this field, but I am told that they have detected a softening in attitude.

The Chairman: Mr. Munro.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Mr. Chairman, I would like to thank the Minister for letting us have in advance the paper that we are now considering. I think it is very useful to have these views, particularly from a province such as Newfoundland which depends so much on the fishing industry.

As to the intervention on the point of order a few minutes ago, I would like to suggest that we consider this matter at a separate meeting. We have the advantage of having the Minister here today. I do not want to take any more time than that, but I do think it is worth considering, perhaps at a meeting amongst ourselves. I will say no more about it.

Mr. Chairman, on the in-shore-off-shore problem, on the management, spawning grounds and fishing grounds problem, large ships and small ships, dories and packers, if you like, the Minister mentioned the dangers that the fisheries are facing in Newfoundland as a result of the over-fishing in places such as the Hamilton Banks which are spawning grounds, particularly, I think you mentioned the cod. This, you suspect,—I think the word you used was "suspect"—is affecting the in-shore fishery which is the fishery particularly of interest to Newfoundland fishermen, and because the fish are not spawning or their spawning ground is being raided, the fish are not coming in such numbers to the in-shore fishery. I wonder whether in long range plans of the province, assuming that some sort of management or jurisdiction by the coastal state can be negotiated at the forthcoming conference, there are plans to encourage fish-

[Interpretation]

commis l'erreur de prendre une année de congé. Cela se fait, cela a déjà été fait, sous le prétexte de conserver les populations de saumon... dans les eaux canadiennes sans vraiment s'attaquer au problème de base, qui est, selon nous, l'exploitation de cette espèce à l'extérieur des eaux canadiennes. Si le gouvernement du Canada réussit à faire accepter le principe du pays d'origine, soit celui où le saumon fraie, et qu'il obtient la pleine juridiction et le contrôle de cette espèce, nous ne serons certainement pas mécontents.

M. Barnett: Je suis intéressé d'apprendre que vous avez l'impression qu'il y a de bonnes possibilités pour que ce principe soit accepté à la Conférence sur le droit de la mer. J'étais aux Nations Unies pendant une semaine l'automne dernier, au moment où toute cette question était en vedette et j'ai eu l'impression que les pays riverains, en particulier le pays en voie de développement, étaient très intéressés par ce principe de propriété de gestion et que l'on appuyait généralement le principe de la limite de 200 milles, mais étant donné que relativement peu de nations ont une industrie importante de pêche du saumon, nous aurions plus de mal à faire accepter ce concept en ce qu'il concerne le saumon, car peu de nations n'en comprenaient les implications.

Auriez-vous des renseignements plus récents à ce sujet et que vous pourriez nous communiquer?

M. Hickman: On me dit que c'est bien cela que nous avons appris au cours des différentes réunions et négociations qui ont eu lieu avec ceux qui préparent le cas du Canada. Je suppose qu'il s'agit d'une décision ou d'une évaluation personnelle faite par ceux qui se connaissent dans ce domaine. Cependant, on me dit qu'ils ont cru apercevoir une atténuation de leur part.

Le président: Monsieur Munro.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je remercie le ministre de nous avoir communiqué d'avance le document que nous étudions actuellement. Je pense qu'il est très utile d'avoir accès à ces opinions, surtout de la part d'une province comme Terre-Neuve, laquelle dépend en grande partie de l'industrie de pêche.

Quant au rappel au Règlement qui a été fait il y a quelques minutes, je propose qu'on le considère lors d'une autre séance. Le ministre est présent aujourd'hui, et je ne veux pas gaspiller le temps que nous pourrions lui accorder. Il vaut mieux régler cette question plus tard.

En ce qui concerne la pêche près des côtes et en pleine mer, la gestion des frayères et des zones de pêche, des dimensions des vaisseaux et ainsi de suite, le ministre a fait allusion au danger qui se présente à l'industrie de pêche à Terre-Neuve comme un résultat de la pêche excessive à des endroits tels que les bancs de Hamilton, lesquels sont des frayères, surtout en ce qui concerne la morue. Vous soupçonnez, et je pense que c'est bien le mot que vous avez utilisé, que cela nuit à la pêche qui se fait près des côtes, qui est l'aspect de l'industrie de pêche qui intéresse Terre-Neuve le plus, parce que les poissons ne fraient plus, étant donné que les frayères sont trop exploitées. Cela veut dire que les poissons se font moins nombreux dans les eaux près des côtes. Lors de la conférence qui aura lieu cet automne, je suppose que les états côtiers vont pouvoir établir une politique de gestion quelconque, dans laquelle

[Texte]

ermen to increase the size of their fishing vessels so as to go out further and perhaps even into the spawning grounds to fish more judiciously than is now the case, with the large vessels which you claim are over-fishing and I think they are over-fishing, or whether it is within the plans of the Newfoundland government to remain with the present sort of in-shore fishing in the expectation that the spawning grounds will generate the fish which will be carried by the currents or in a migration pattern—I am not sure which it would be—into those areas where the Newfoundland fishermen would be able to harvest them.

Mr. Hickman: So nobody will misunderstand that while our in-shore fishery is a very important branch of that industry, only 40 per cent of our fish landings come from the in-shore fishery activity . . .

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Only 40 per cent.

Mr. Hickman: . . . the other 60 per cent is from off-shore, the deep sea fishery. I do not foresee the need for large factory-type ships similar to those used by the European nations. Because of our geographic location, we are only a few hours steaming time from the Grand Bank or a day or a half day from Hamilton Bank, so that the size of the dragger we have now would appear to be satisfactory. Our concern is that we have in Newfoundland, and I suspect in Nova Scotia, a plant capacity that is not being fully utilized. If you are going to encourage plant operators to become involved in very substantial expenditures by adding to their dragger fleet, you have to give them some indication that the supply is going to be protected to justify that investment. For instance, my constituency of Burin, which is probably the largest—and Mr. Crouse may not agree with this—I am told it is the largest deep-sea fishing constituency in Eastern Canada, at least there are four fish plants there with a dragger fleet, I suppose, all told of 50 or 60. These plants, except during the season when the inshore fishery supplements the landings, are not operating at anything like full capacity and this makes it difficult for plant operators to maintain a work force. There are a lot of permanent jobs unfilled in fish plants in Newfoundland, and I suspect one of the reasons for this is that there is no guarantee of continuity of employment. We believe that under the economic zone approach, apart from deciding what the maximum sustainable yield for a particular species in any year is, Canada might very well come to the conclusion that we want to maintain for our own interests and use present stocks, say, of cod—even though we cannot harvest all the cod there—in the hope that this will encourage further fishing efforts on the part of eastern Canadian plants.

• 1035

Some experimental fishing was done with a larger type freezer dragger last year on the Hamilton Bank, and I think this was designed to ascertain whether that type of ship could fish nearer the ice, because around this time of year there is a lot of fishing going on at Hamilton Bank and our fishermen have traditionally stayed away from there. I am not certain of the results of that experiment. I have not heard any wild enthusiasm, but that does not necessarily mean that the results were not encouraging.

[Interprétation]

leurs zones de juridiction seront précisées. La province de Terre-Neuve établit-elle des plans à long terme afin d'encourager les pêcheurs de se servir de plus grands bateaux? Les pêcheurs pourraient à ce moment-là aller plus loin de la côte, peut-être jusqu'aux frayères. Il faudrait également leur dire qu'il ne faut pas trop exploiter les frayères, ce que les bateaux de grande dimension font actuellement. Ou encore, la province a-t-elle l'intention de ne pas abandonner l'industrie de pêche dans les eaux près de la côte, en attendant que les frayères produisent plus de poissons, lesquels seront emportés par les courants ou par les mouvements migrateurs, je ne sais lequel des deux sera plus exact, jusqu'aux eaux où les pêcheurs de la province pourraient les trouver.

M. Hickman: Bien que la pêche qui se fait dans les eaux près des côtes soit une partie importante de l'industrie, il faut se rendre compte que seulement 40 p. 100 de nos prises de poisson proviennent des eaux près de la côte.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): 40 p. 100 seulement.

M. Hickman: L'autre 60 p. 100 vient de la pêche qui est faite en haute mer. Je ne vois pas de nécessité d'utiliser les grands bateaux d'usine comme ceux qui sont utilisés par les pays européens. A cause de notre position géographique, nous ne sommes que quelques heures des Grands Bancs, ou un jour et demi du banc de Hamilton, et cela veut dire que les chalutiers dont nous nous servons actuellement suffisent à nos besoins. Ce qui nous préoccupe, c'est le fait que nous avons dans Terre-Neuve, et en Nouvelle-Écosse aussi, peut-être, une capacité en terme d'usine qui n'est pas utilisée autant qu'on pourrait le faire. Si vous voulez encourager les industriels à engager des sommes très importantes pour accroître leur flotte de petits chalutiers, il vous faudra les convaincre que leur investissement sera rentabilisé par exemple, ma circonscription de Burin, qui est la plus importante de l'est du Canada en ce qui concerne la pêche en haute mer, quoiqu'en pense M. Crouse, dispose de quatre usines de traitement du poisson et d'une flotte de 50 ou 60 petits chalutiers. Sauf pendant la période où la pêche intérieure complète la pêche en haute mer, ces usines ne fonctionnent pas à pleine capacité et il est très difficile au directeur de garder leur personnel. Beaucoup d'emplois permanents ne sont pas comblés dans des usines de traitement de poisson de Terre-Neuve, et la raison en est, à mon avis, qu'il n'y a aucune sécurité d'emploi. Dans le cadre de la méthode des zones économiques, quelque soit le rendement régulier maximum de chaque espèce de poisson pour une année donnée, le Canada devrait se décider de poursuivre ses propres intérêts et d'utiliser ses stocks actuels de morue ou autre, même si nous ne pouvons pas pêcher toute la morue qui s'y trouve, car cela permettrait d'encourager les activités de pêche dans les usines de l'Est du Canada.

L'année dernière, au banc d'Hamilton, on a essayé de pêcher avec des chalutiers munis de congélateur; on voulait se rendre compte que si cette catégorie de bateau pouvait pêcher plus près des glaces, car à cette époque de l'année, les activités de pêche sont très intenses au banc d'Hamilton, et nos pêcheurs, par tradition, n'y sont jamais allés. Je ne sais pas si cette expérience aboutira. Elle n'a pas suscité beaucoup d'enthousiasme, mais cela ne veut pas dire pour autant que les résultats ne sont pas encourageants.

[Text]

As a province we have set up a task force on fisheries and their report, which is confidential, has not yet been released. I hope it will set forth some fairly meaningful plans for the development of the fishery, and as a provincial government we have embarked upon a program that I will not say was met with enthusiasm by the fishing industry, as opposed to the fishermen, and by other governments when we first announced it. We have now embarked upon a trawler program and the idea is that through a Crown corporation we will build a trawler fleet and bring to Canada a scheme that is working very satisfactorily in European nations, namely, the auction system.

We have a lot of plants in Newfoundland, particularly on the northeast coast, in the Conception Bay area and around the Avalon Peninsula, which are primarily inshore fishing plants.

Mr. Crouse: On the west coast.

Mr. Hickman: On the west coast. These plants operate at full capacity for about six to eight weeks a year. Maybe it is a bit longer than that. It is during what we call the trap season, this is when the fish come to the land, but during certain months some of these plants shut down and others operate at very minimum capacity and I would say the margin of profit is very small, if indeed there is any profit at all. Our belief is that if we have our own trawler fleet and a trawler is out on the Grand Banks and she is coming to land with a load of cod or yellowtail, these plants can start bidding on her catch or a portion of her catch before that boat gets to shore. Then the highest bidder will get the catch from that particular boat and it will be delivered to the smaller plants. This should provide some continuity of employment. Otherwise, we do not see any way of keeping these plants operating on a year-around basis. To answer your question, we have made a very determined effort to try to increase our fishing capacity.

• 1040

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): There is only one other related question that I would like to ask. One of the variables that I missed out was steel hulls as against wooden hulls. The vessels you say are not all that interested in. This one ship did not seem to be too successful out in Hamilton Bank. Was it because it was a wood hull, or ...?

Mr. Hickman: None of our trawlers or draggers are—they are all steel, all of them.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): They have an ice resistance, not necessarily an ice-breaking capacity but an ice resistance.

Mr. Hickman: Not necessarily ice-breaking capacity, and I suspect some of them may not have the ice resistance that they should have. They are mostly stern draggers now. The side dragger has just about disappeared because it is difficult to crew them. As far as the wooden dragger is concerned, I have not seen one around Newfoundland for a long time. We have longliners which are wooden ships.

[Interpretation]

Notre province a constitué un groupe d'étude sur les pêches, et le rapport de ce groupe, qui est confidentiel, n'a pas été publié. J'espère qu'il permettra d'élaborer des plans précis pour le développement de la pêche. Notre gouvernement a également lancé un programme qui n'a pas suscité beaucoup d'enthousiasme de la part de l'industrie de la pêche, contrairement aux pêcheurs, et de la part des autres gouvernements lorsque nous l'avons annoncé. Nous avons donc lancé un programme de chalutier et nous avons l'intention, par l'intermédiaire d'une société de la Couronne, de construire une flotte de chalutiers et d'instaurer au Canada un système qui fonctionne très bien en Europe, à savoir le système des enchères.

Un grand nombre des usines de Terre-Neuve sont des usines de pêche intérieure, particulièrement sur la côte du Nord-est, dans la région de Conception Bay et aux alentours de la péninsule d'Avalon.

M. Crouse: Et sur la côte ouest.

M. Hickman: Oui. Ces usines fonctionnent à pleine capacité 6 à 7 mois par an, peut-être davantage. Il s'agit de la saison du piégeage, lorsque le poisson revient vers la terre; mais pendant certains mois, certaines de ces usines sont obligées de fermer alors que les autres fonctionnent au minimum de leur capacité; leur marge de bénéfice est alors très réduite s'il y en a. Nous pensons que si nous possédions notre flotte de chalutiers, et qu'un de ces chalutiers revenait de Grand Banks chargé de morues ou de limandes ferrugineuses, ces usines pourraient commencer à mettre aux enchères la totalité ou une partie de la prise, avant que le bateau ne revienne au quai. Ainsi, la prise irait au plus offrant et elle serait livrée à de petites usines. Cela permettrait d'assurer une certaine sécurité d'emploi. Si non, nous ne voyons pas comment ces usines pourraient fonctionner toute l'année. Pour répondre à votre question, nous nous sommes efforcés d'accroître notre capacité de pêche.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je voudrais vous poser une autre question à ce même sujet. J'ai oublié de vous poser la question des coques en acier par rapport aux coques en bois. Cela ne concerne pas les bateaux dont vous avez parlé. Était-ce parce qu'il avait une coque en bois que le bateau que vous avez envoyé au Bank Hamilton n'a pas eu beaucoup de succès ou est-ce parce que ...?

M. Hickman: Tous nos chalutiers et tous nos dragueurs ont une coque en acier.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Ils résistent donc aux glaces, mais ne sont pas forcément capables de les briser.

M. Hickman: Vous avez raison, mais je crains que certains d'entre eux ne résistent pas autant aux glaces qu'ils le devraient. La plupart d'entre eux sont des dragueurs de poupe. Le dragueur de bord a maintenant disparu car il était difficile de lui trouver un équipage. En ce qui concerne le dragueur en bois, je n'en ai pas vu un seul à Terre-Neuve depuis longtemps. Certains de nos paquebots ont une coque en bois.

[Texte]

The Chairman: Mr. Gendron.

Mr. Gendron: Mr. Chairman, as I intend to speak in French maybe the witness would like to take advantage of the translation apparatus.

Mr. Hickman: Fine. I have not figured out how to use that thing but I will do my best.

M. Gendron: Monsieur le président, j'ai trois questions; l'une s'adresse au juriste, l'autre au Terre-neuvien, et la troisième à la personne préoccupée par la pêche en particulier. Au juriste: vous avez décrit vous-même comme « *a tricky situation* », le fait que la France est présente à Saint-Pierre-et-Miquelon, et vous êtes d'avis que la France pourrait réclamer les mêmes droits de 200 milles tout le tour de Saint-Pierre-et-Miquelon, si nous, nous allions de l'avant avec cette même proposition. Je comprends que le Portugal aussi peut prendre avantage d'anciens traités sur le même problème.

Mr. Hickman: Well, the whole history of St. Pierre-Miquelon was a fairly special case. It was, as I understand it, and I grew up right across the water from St. Pierre, primarily a haven for fishermen, a shelter for fishermen, as opposed to being used to exploit the fishery, to have fishing operations conducted out of that port. My feeling is that we would be stretching our generosity a great deal if we decided that because under the Treaty of Paris, I think it was, which was signed in 1763, we allowed the French to maintain ownership of St. Pierre-Miquelon for the purpose of providing food and shelter to their fishermen or their ships when they are in distress suddenly this gives them a right of 200 miles on the continental shelf, for fishing or for mineral development. I believe one of the governments has been issuing permits for oil exploration on St. Pierre Bank. St. Pierre Bank has been traditionally a fishing ground of Newfoundland fishermen, not the French. To my knowledge, any fishing activity by the French so far as the offshore fishery is concerned has been pretty much confined to the Grand Bank. We would be rather alarmed if this should occur.

Indeed, I have had complaints from inshore fishermen along the south coast over the demarcation line on the 12-mile limit. You know St. Pierre really is almost inside the headlands of Fortune Bay and in establishing a base line the line comes away down into Fortune Bay and excludes certain small fishing banks. This has always been used by the Newfoundland fishermen and no one else because of the timidity of someone who apparently is rather concerned about offending France, and there has been great co-operation between the genuine residents of St. Pierre and those who live on the Burin Peninsula. They fish the same areas, but to extend that principle to refrain from keeping foreign druggers out of Fortune Bay we think is a bit much and one that cannot be sustained by any logic.

• 1045

M. Gendron: Ma deuxième question s'adresse aux Terre-Neuviens. Si nous sommes dans l'impossibilité, sur le plan international, d'obtenir ce que vous réclamez, préconiserez-vous une action comme celle de l'Islande dans la guerre de la morue avec la Grande-Bretagne? Est-ce que vous croyez que l'attitude du Canada devrait être d'entreprendre une action unilatérale pour protéger vos droits de pêche?

[Interprétation]

Le président: Monsieur Gendron.

M. Gendron: Monsieur le président, comme j'ai l'intention de parler en français, le témoin pourrait peut-être profiter de la traduction.

Mr. Hickman: Très bien. Je n'ai jamais utilisé cela, je ferai de mon mieux.

Mr. Gendron: Mr. Chairman, I would like to ask three questions: the first one to the lay man, the other to the Newfoundlander, and the third one to the fishery specialist. First of all, to the lay man: you describe as a tricky situation the fact that St. Pierre and Miquelon belongs to France; you feel that France could claim the same rights for 200 miles around St. Pierre and Miquelon if we submit the same proposition. I understand that Portugal, too, could take advantage of old treaties on the same problem.

Mr. Hickman: L'histoire de Saint-Pierre-et-Miquelon est très spéciale. J'ai grandi en face de Saint-Pierre, et on m'a toujours dit que c'était un paradis pour les pêcheurs; toutefois, ceux-ci n'étaient pas autorisés à pêcher ou avoir des activités de pêche dans ce port. Je pense que nous serions beaucoup trop généreux si nous décidions, qu'en raison du traité de Paris, qui a été signé, je crois, en 1763, nous permettions aux Français de garder leur droit de propriété sur Saint-Pierre-et-Miquelon pour donner asile à leurs pêcheurs ou à leurs bateaux qui se trouvent en détresse. Ils auraient tout d'un coup un droit de 200 milles sur le Plateau continental pour la pêche ou pour l'exploitation minière. Je crois qu'un gouvernement a émis des permits d'exploration de pétrole sur le bord de Saint-Pierre. Celui-ci est, par tradition, le lieu de pêche des terre-neuviens et non pas des français. Que je sache, les activités de pêche en haute mer des Français ont été limitées au *Grand Bank*. Nous serions très inquiets si cela se produisait.

J'ai naturellement reçu des plaintes, des pêcheurs de l'intérieur le long de la côte Sud, sur la ligne de débarcation de la limite des 12 milles. Vous savez que Saint-Pierre se trouve presque dans Fortune Bay, et si on établit une limite, celle-ci traverse Fortune Bay et exclut certains petits bans de poissons. Les pêcheurs de Terre-Neuve ont toujours pu aller dans cette zone et personne d'autres à cause de la timidité de certains qui semblent avoir peur de blesser la France et il y a toujours eu beaucoup de collaboration entre les résidents véritables de Saint-Pierre et ceux qui vivaient sur la Péninsule du Burin. Ils pêchent dans les mêmes zones, mais étendre ce principe pour éviter que l'on interdise aux bateaux de pêche à la drague étrangers de venir dans la Baie de Fortune, nous pensons que c'est un peu trop et que cela ne peut s'expliquer logiquement.

Mr. Gendron: My second question will be put to the Newfoundlanders. If we cannot, on the international level, get what you are asking for, would you consider taking the same actions as Iceland did in the cod war with Great Britain? Do you think that Canada should take a unilateral action to protect hier fishing rights?

[Text]

Mr. Hickman: As a Newfoundlander and as a representative of the South Coast of Newfoundland, on a sort of personal basis I have suggested from time to time that we might have to take unilateral action if there is no substantial progress at the Law of the Sea Conference. There was allegedly some progress at the ICNAF meetings two or three years ago and that sort of relieved the pressure, so people thought at the time, but I might be bold enough to suggest that Canada be half as courageous as Iceland.

M. Gendron: Voici ma troisième question: Nous avons été particulièrement sensibilisés, je dirais au problème de la disparition de la baleine par un document intitulé, je crois, *A Whale for the killing*. J'entendais M. Crouse qui disait comme vous-même que nous étions des bons samaritains, que nous nous privions de la possibilité de tirer profit de cette espèce et qu'en définitive les autres pays comme la Russie et le Japon n'observaient pas ces règles. J'aurais une double question, quelle était l'importance pour Terre-Neuve de la pêche à la baleine? Et est-ce que vous avez vous-même une opinion aussi pessimiste que ceux qui disent l'espèce est en voie d'extinction, ou si vous croyez que nos mesures visant à empêcher le droit de pêche à la baleine permettront véritablement sa survivance?

Mr. Hickman: We had two whaling factories in the province, Williamsport and Dildo, and certainly the Dildo plant appeared to be a very viable operation, but now within the past couple of years, because of our rather generous approach toward the harvesting of the whale resource, if that is the proper phrase, that plant to my knowledge is no longer operating, certainly not as a whaling factory. It is most unusual that we have to stand on shore and watch the Russians and the Japanese and others continue to prosecute the whale fishery and simply say we are being good boys but these naughty fellows out there are making a living and should not be making a living doing that, they should not be harvesting this species of fish. If everybody decided to call a halt for a few years, I do not think there would be very strong objection from any part of Eastern Canada. I would not say that the whaling industry has a very optimistic future at this time.

• 1050

The Chairman: I still have the names of three questions and we have only a few minutes before we adjourn. I have the names of Mr. Haliburton, Mr. Hopkins and Mr. Marshall. I am afraid we will have time only to give the floor to Mr. Haliburton for a few minutes.

Mr. Marshall: Mr. Chairman, as Mr. Hickman put his position so well and considering that I support him wholeheartedly, I could not add anything other than to criticize the Department of Fisheries a bit, but I will have every opportunity to do that again. So, in the interests of all, I will cancel my questions.

The Chairman: I think you made your point very well, Mr. Marshall. Mr. Haliburton for a few minutes.

Mr. Haliburton: Mr. Chairman, Mr. Hickman mentioned the difficulty that some fish plants in Newfoundland are having in trying to maintain a year-round operation. We have a very similar problem in Nova Scotia with many of our plants. How has the Newfoundland Government found

[Interpretation]

M. Hickman: En tant que Terre-Neuvien et en tant que représentant de la côte sud de Terre-Neuve, à titre personnel, j'ai suggéré de temps à autres que nous prenions des mesures unilatérales si aucun progrès marqué ne ressortira de la Conférence sur le Droit de la Mer. Certains progrès ont été faits lors des réunions de la CIPANO il y a deux ou trois ans et certains ont cru à ce moment-là que la situation s'améliorerait, mais je pense pouvant me montrer assez audacieux pour suggérer que le Canada se révèle au moins à moitié aussi courageux que l'Islande.

Mr. Gendron: Here is my third question: We have come to know the problem of the depletion of whales in a document titled "A Whale for the Killing", I think. I heard you and Mr. Crouse say that we were good Samaritans, that we were depriving ourselves of the possibility of benefiting from this species and that eventually the other nations such as Russia and Japan were not abiding by these rules. My question will be twofold: How important was the whale hunting for Newfoundland and are you as pessimistic as those who say that the species is depleting or do you think that the actions taken to prevent people from hunting whales will really enable it to survive?

M. Hickman: Nous avions deux usines de traitement de la baleine dans notre province, à Williamsport et à Dildo et l'usine de Dildo était une affaire tout à fait rentable, mais depuis deux ans du fait de notre attitude généreuse à l'égard du pillage de la baleine, si c'est là l'expression correcte, l'usine ne fonctionne plus, que je sache, en tout cas certainement pas comme usine de traitement de la baleine. C'est tout de même curieux que de devoir rester sur le rivage à regarder les Russes et les Japonais et d'autres encore qui continuent à chasser la baleine et nous disent simplement que nous sommes de bons enfants, mais ces affreux bons hommes gagnent leur vie de la sorte et ils ne devraient pas le faire en chassant cet animal, ils ne devraient pas contribuer à la disparition de cette espèce de poisson. Si tout le monde décidait d'arrêter cette chasse pendant quelques années, je ne pense pas que les gens de l'Est du Canada s'y opposent beaucoup. Je ne dirais pas que l'industrie de la baleine ait un avenir très optimiste en ce moment.

Le président: J'ai encore trois noms sur ma liste et il ne nous reste que quelques minutes avant la fin de la séance. J'ai les noms de MM. Haliburton, Hopkins et Marshall. Je crains que nous n'ayons le temps que de donner la parole à M. Haliburton pendant quelques minutes.

M. Marshall: Monsieur le président, puisque M. Hickman a fait valoir sa position si bien et étant donné que je suis tout à fait avec lui, je ne pourrais rien ajouter sinon critiquer le ministère des Pêches un petit peu, mais j'aurais certainement une autre occasion de le faire. Donc, dans l'intérêt de tout le monde, je veux bien oublier mes questions.

Le président: Je pense que vous vous êtes très bien fait comprendre, monsieur Marshall. M. Haliburton a la parole quelques minutes.

M. Haliburton: Monsieur le président, M. Hickman a dit que certaines usines de Terre-Neuve ont des difficultés à essayer de fonctionner toute l'année. Nous avons un problème semblable en Nouvelle-Écosse avec la plupart de nos usines. Que pense le gouvernement de Terre-Neuve à

[Texte]

the Department of Environment as far as regulating the standards of operation in those plants is concerned?

Mr. Hickman: Quality control and that sort of thing?

Mr. Haliburton: Quality control and general plant operating regulations for construction specifications, and so on. Is that giving any difficulty to plant operators in Newfoundland?

Mr. Hickman: I do not know how much involvement there is on the part of the Department of the Environment with design and specifications of plant expansion or new plants. I have not heard any real complaints as far as quality control is concerned.

Indeed, I believe the fish plant operators are miles ahead of the Department of the Environment when it comes to quality control because the market demands it now. If you want to get your product into the United States market on a continuing basis and establish a firm customer, you are going to have to have the kind of quality control that will produce the product they want.

I recall two or three years ago when the fishing industry was going through a depressed time, one plant in particular in my constituency had no difficulty in selling its production. It was one of the larger plants because they had imposed on themselves such rigid quality control that the demand continued in the United States for their production. The others weathered the storm but they had some tough times.

Mr. Haliburton: I think your area contains four large fishing plants. Would the industry in Newfoundland as a whole be a viable one if there were only large fishing plants based on offshore fishing operations? Is it necessary to continue these small seasonal plants in operation or could they be left—what is the fashionable word now—to rationalize themselves?

Mr. Hickman: Right now, if you can believe what you hear and read, most fish plants, even the seasonable ones, are pretty viable with the price of fish as it is today. We have to keep these small plants going particularly to take care of the trap fishery, the seasonal in-shore fishery. Most of our larger plants are concentrated along the south coast and the east coast along the Avalon, perhaps into Conception Bay, where you can operate without any fear of ice for 12 months a year.

Mr. Haliburton: What would be the social and economic effect if those small seasonal plants were permitted to perish?

Mr. Hickman: It would be absolutely disastrous. It really would. You have communities all around our coast, particularly the island part of the province. These are one-industry communities. Somehow they manage to survive, even on a seasonal operation. If you let these plants close down, the social impact would be pretty traumatic indeed. We have found, as a government, that there is a very strong demand from the Newfoundland people that this unfortunate resettlement policy that has been on-going for years, come to a halt. You were destroying a people's way of life.

[Interprétation]

l'égard du ministère de l'Environnement pour ce qui est des normes réglementant l'exploitation de ces usines?

M. Hickman: Le contrôle de la qualité, etc.?

M. Haliburton: Le contrôle de la qualité et les règlements de fonctionnement de l'usine de manière générale pour les normes de construction, etc... Est-ce que les constructeurs d'usines ont des difficultés de ce fait à Terre-Neuve?

M. Hickman: Je ne sais pas quelle est la participation du ministère de l'Environnement pour ce qui est des plans et des normes de construction pour les nouvelles usines ou celles que l'on veut agrandir. Je n'ai pas entendu de plaintes véritables pour ce qui est du contrôle de la qualité.

En fait, je crois que les industriels sont bien en avant du ministère de l'Environnement pour ce qui est du contrôle de la qualité du fait des demandes que le marché présente à l'heure actuelle. Si vous voulez que votre produit se vende sur le marché américain de façon permanente et vous faire un bon client, il vous faut contrôler la qualité pour que le produit corresponde à leurs exigences.

Je me souviens d'il y a deux ou trois ans, l'industrie de la pêche était dans une sorte de marasme, mais je dois dire que dans ma circonscription il y avait une usine en particulier qui n'avait aucune difficulté à vendre sa production. C'était l'une des plus grosses usines parce qu'elle s'était imposée des règles rigides de contrôle de la qualité de sorte que la demande en provenance des États-Unis pour leur produit continuait. Les autres ont réussi à survivre à la tempête mais ils ont eu des moments difficiles.

M. Haliburton: Je pense que dans votre région il y a quatre grosses usines. L'industrie de Terre-Neuve serait-elle rentable si vous n'aviez que de grosses usines qui s'occuperaient uniquement du large? Est-il nécessaire de continuer à laisser ces petites usines saisonnières marcher et ne pourrait-on pas faire en sorte—puisque le mot est à la mode—qu'elles se rationalisent?

M. Hickman: Dans l'immédiat, si je peux me fier à ce que je lis et à ce que j'entends, la plupart des usines de poisson, même celles qui fonctionnent de façon saisonnière, sont tout à fait rentables étant donné le prix du poisson à l'heure actuelle. Il faut absolument que ces usines continuent à fonctionner surtout pour le produit de la pêche aux crustacés, la pêche côtière saisonnière. La plupart de nos grandes usines sont concentrées le long de la côte sud et est le long d'Avalon, et peut-être même jusqu'à la baie de la Conception où on peut fonctionner 12 mois sur 12 sans craindre la glace.

M. Haliburton: Quels seraient les effets sociaux et économiques si ces petites usines saisonnières disparaissaient?

M. Hickman: Ce serait absolument désastreux. Il y a des collectivités tout au long de la côte, surtout dans l'île de Terre-Neuve. Ces collectivités ne vivent que d'une industrie. Elles arrivent tout de même à survivre; même en fonctionnant de façon saisonnière. Si vous laissez ces usines se fermer, socialement, l'effet serait tout à fait traumatique. En tant que gouvernement, nous avons pu constater que les Terre-Neuviens demandent que l'on arrête d'appliquer la malheureuse politique de relocation qui existe depuis un certain nombre d'années. En l'appliquant, on détruit complètement le mode de vie de ces gens.

[Text]

The Chairman: Before we adjourn our meeting, perhaps Mr. Hopkins would like to have half a minute to finish his question of privilege?

• 1055

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, Mr. Minister, these figures in tonnage which you mentioned are of great concern I am sure, not just to the fisheries people but to all of Canada because obviously we are all going to be affected by it.

As of now, the Department of National Defence does patrol and report to the Department of the Environment where problems lie in the fisheries. I am going to give you the wide open question here to explain it. What is your concept of what should happen now? The future of this country, if we gain these limits, is going to have to mean an expansion of the Armed Forces and the protection services, there is no question about it. What is your plan of what should be done, or you feel should be done, for greater protection of the fisheries at the present time in so far as the relationship between these various departments? I might say that I have been out on one of the Argus aircraft over the water and have had an experience with them.

Mr. Hickman: Not being as familiar with the Ottawa operations as you, gentlemen, are, I did not realize that the Department of National Defence would only become involved upon request of the Department of the Environment. My feeling is that by the time that request is made and processed it is going to be too late. If we get the kind of jurisdiction that we want and the obligation to protect our Canadian fishermen and to enforce these regulations, we cannot rely on these tiny little fishery boats to go out for a few hours a day. We are going to have to look to the armed services. This extends as much to search and rescue.

Last year, for instance, we lost a dragger in the middle of the winter behind St. Pierre somewhere. Fortunately there was no loss of life, but these men had to remain on board that boat, which was stranded in February which is not the warmest month of the year, until the next day when some helicopters came down from Summerside. You cannot rationalize that to a Newfoundland fisherman when he sees Gander Airport a hundred miles away and Argentina Naval Base, and there used to be a small naval operation out of St. John's. Today we only have enough armed servicemen in Newfoundland to turn out for a Memorial Day service; that is about it.

The Chairman: We have reached the limit of our time this morning. We are called to the House of Commons.

I would like to thank the witnesses, who were very good witnesses; I think we should be pleased.

Is it agreed that the submission of the Government of Newfoundland be printed as an appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence*?

[Interpretation]

Le président: Avant de lever la séance, peut-être M. Hopkins voudrait-il avoir une demi-minute pour en finir avec sa question de privilège?

M. Hopkins: Monsieur le président, monsieur le ministre, les chiffres de tonnage que vous avez donnés constituent, j'en suis sûr, un grand sujet de préoccupation, non seulement pour ceux qui prennent part à l'industrie de la pêche, mais également pour tout le Canada car nous allons tous être touchés.

Jusqu'ici, le ministère de la Défense nationale fait des patrouilles et envoie des rapports au ministère de l'Environnement lorsque ce sont les pêcheries qui causent des problèmes. Je vais vous donner maintenant ma question et puis vous l'expliquer. A votre avis, que devrait-il se produire maintenant? Si nous obtenons les limites recherchées, notre pays à l'avenir va devoir élargir ses forces armées et ses services de protection, cela ne fait aucun doute. A votre avis, que devrait-on faire pour mieux protéger les pêcheries à l'heure actuelle pour ce qui est des liens entre les divers ministères? Je dois dire que j'ai survolé la mer à bord d'un avion de l'Argus et j'ai donc un peu d'expérience.

M. Hickman: Ne connaissant pas aussi bien que vous messieurs, les organismes d'Ottawa, je ne savais même pas que le ministère de la Défense nationale pouvait intervenir sur la demande du ministère de l'Environnement. Mais il me semble que si une telle demande était faite avant que la réponse arrive, il sera trop tard. Si nous obtenons la juridiction que nous souhaitons avoir, et l'obligation de protéger nos pêcheurs canadiens, en mettant en application ces règlements, nous ne pouvons pas nous fier uniquement aux petits bateaux des pêcheries qui prennent la mer quelques heures par jour. Il nous faudra nous tourner vers les forces armées. Cela vaut également pour la recherche et le sauvetage.

L'année dernière, par exemple, nous avons perdu un bateau de pêche à la drague, au milieu de l'hiver, derrière St-Pierre. Heureusement il n'y a pas eu de disparition, mais il a fallu que ces hommes restent à bord du bateau qui a échoué en février, et ce mois n'est pas le plus chaud de l'année, jusqu'au lendemain pour que des hélicoptères arrivent de Summerside. Il est difficile d'expliquer cela à un pêcheur de Terre-Neuve lorsqu'il peut voir l'aéroport de Gander à 100 milles vers l'intérieur, et la base navale d'Argentia, ainsi que la petite base navale qui existait à St-Jean. A l'heure actuelle, des militaires qui se trouvent à Terre-Neuve ne se manifestent guère que pour une commémoration quelconque; c'est à peu près tout.

Le président: Nous sommes arrivés à la fin de notre séance de ce matin, on nous attend à la Chambre des communes.

J'aimerais remercier les témoins qui ont été d'excellents témoins; je pense que nous avons été très heureux de les avoir.

Est-il entendu que le mémoire du Gouvernement de Terre-Neuve soit imprimé en appendice au procès-verbal de ce jour?

[Texte]

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: I thank again the hon. Minister, and also Mr. Cabot Martin, for being with us today.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): We should probably invite them for another meeting.

The Chairman: Yes, Mr. Munro, we will keep this in mind.

This meeting stands adjourned until next Tuesday at 8 p.m., in Room 308, to hear Dr. Pardo.

[Interprétation]

Des voix: D'accord.

Le président: Encore une fois je remercie le ministre ainsi que M. Cabot Martin pour être venus nous voir aujourd'hui.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Sans doute devrions-nous les inviter pour une autre réunion.

Le président: Oui, monsieur Munro, j'y penserai.

La séance est levée jusqu'à mardi 20 heures, salle 308. Nous entendrons M. Pardo.

APPENDIX "M"

NEWFOUNDLAND'S POSITION RE FISHERIES - LAW OF SEA CONFERENCE

The Province of Newfoundland is deeply concerned with respect to the position that Canada proposes to take with respect to coastal fisheries jurisdiction at the forthcoming Law of the Sea Convention. The basis of Newfoundland's exceptions to the Canadian proposal are set out below as is Newfoundland's proposal. Canada must have alternative positions formulated in the event Newfoundland's proposal for full management and exclusive fishing rights were to be rejected by the Law of the Sea Conference. Developments since the adoption of the 1958 Convention on Fishery and Conservation of the Living Resources of the High Seas show that the distant water fishing nations do not speedily co-operate in the implementation of conservation schemes. Moreover, ensuring that Canadian fishermen have the unfettered right to catches matching their fishing capacity within the maximum sustainable yield is as important as proper management.

Thus, Canada's second-choice position must be that coastal states be entitled to full management rights and to catches equalling their fishing capacities within a 200 mile zone or to the edge of the continental margin whichever is greater, but that any surplus be allocated amongst non-coastal states by an ICNAF type organization.

In the absence of agreement to either proposal, Canada should join all like-minded coastal states in joint unilateral declarations implementing Newfoundland's original proposal. Needless to say, Canada should immediately begin to bolster its research, surveillance and enforcement capabilities to ensure that she can adequately respond to either of the three eventualities.

Because of the critical importance to Newfoundland of Canada's position vis-a-vis the fisheries, it is imperative that fisheries interests not be traded off to gain concessions in other areas. Furthermore, it is important that Canada's fisheries position be as clear as possible. Accordingly, the Government of Canada is urged to conduct its negotiations in such a way to ensure that its fisheries position is not nor does not appear to be

contingent upon the acceptance of schemes to prevent and regulate pollution of the marine environment or other matters under consideration by the Conference.

Criticism of Federal Proposal

Newfoundland disagrees strongly with the Federal Government's proposal regarding fisheries. It considers that the "species" approach is fallacious in biology, logic and law.

Biologically, the concept of "sedentary" species is not a practical working concept. There is a close ecological relationship between all benthic forms regardless of whether they are attached or not. For instance, "coastal" species, such as cod and flounder in the adult stage, feed on "sedentary" crustacea. At the same time the "coastal" herring's eggs are often attached to the bottom while "sedentary" crustacea larvae are free-floating. Again the "coastal" flounder lives part of its adult life buried in the sea bed.

It is not logical to say that the coastal state should have exclusive rights to take "sedentary" species in recognition of "the inter-relationship between the management of living and mineral resources" while at the same time ignoring not only the inter-relationship between the "sedentary" and "coastal" species pointed out above, but also the perhaps greater effect offshore mineral development would have on "coastal" species fisheries and the greater dependence of a coastal state's fishing economy on "coastal" species.

In law, the "species" approach perpetuates the legal fallacy concocted at the 1958 Law of the Sea Conference as an attempt to explain past exercises of exclusive fishing jurisdiction over such fisheries

as the Ceylon pearl fishery on the basis of their biology. The more proper description of the legal concept presented by these acts of jurisdiction would seem to be that where a coastal state can identify a legitimate interest in its surrounding waters, international law has always provided a legal mechanism by which that interest can be protected. Canada would be doing a great disservice to the movement for better management of marine resources and activities if a "species" approach were to cloud this essential proposition.

The Federal Government's "species" approach not only diverts attention from basic fisheries questions but also is defective in that it does not concentrate Canada's efforts to gain jurisdiction in the areas where they are needed. The so called "coastal" species are the most vital to Canada's fisheries and in particular to Newfoundland and yet it is singularly ironic that it is with reference to these species that Canada proposes to make the weakest claim.

Furthermore, the Federal paper on "The Marine Environment and Renewable Resources" dismisses areas beyond 200 miles by stating that. "However, almost 99 per cent of the Canadian fish catch is taken within 200 miles, and the portion of the stocks outside 200 miles would not in itself be sufficient to attract a great deal of foreign fishing. Thus Canadian interests would be substantially protected even by an agreement to extend fisheries jurisdiction to the 200 mile limit and no further".

This position, while possibly accurate for the rest of Canada, does not take into account large catches by Newfoundland trawlers beyond 200 miles or the great potential for future expansion in that area. Canada's proposal must reflect Newfoundland's unique broad continental margin.

Newfoundland's Proposal for a Fisheries Convention

Newfoundland proposes that Canada's position be that the coastal state have management and exclusive fishing rights to all of the fisheries of the continental margin or of a 200 mile zone whichever is greater. Where a coastal state is unable to catch the scientifically calculated maximum sustainable yield, licenses would be sold to other nations to capture the economic rent associated with harvesting the unutilized portion. A portion of the revenues so generated could be used to defray the costs of management, including control, surveillance and research and the remainder could fund a special program to provide training programmes, fishing gear and vessels and research programmes for the underdeveloped nations.

It is implicit in this proposal that developing coastal states would be permitted to retain all monies accruing from license fees for their own development. The actual method of allocation of licenses would have to be stipulated in some detail in any convention agreed to.

Where a species was exploitable in the fisheries zone of more than one coastal nation, harvesting by either coastal state would depend upon a mutually agreed upon arrangement between the States involved. Arbitration measures could settle any failure to agree.

All fishing on the high seas* would be regulated by ICNAF type international conventions which would be required to find a mutually agreed upon harvesting plan with those coastal states in whose zone species spend part of their life-cycle. The international conventions would further use a licensing scheme to capture the economic rent generated by high seas fishing which again would pay for management costs and a program for underdeveloped countries.

* The term "high seas" is used here to indicate those areas beyond a 200 mile zone or the continental margin whichever is greater.

These latter two mechanisms would negate the necessity of formulating "anadromous" and "wide-ranging" classifications.

Newfoundland's approach is based upon the propositions

(1) that coastal states have sufficient social and economic interests in the living resources of their adjacent continental margins to allow these states to develop their fisheries subject only to recognized principles of conservation; (2) that the international community (as opposed to certain members of it) has a special interest in the monetary and food value returns from the world fisheries, and (3) that management concepts should be based upon sound biological principles and good operational practices with due regard to the relationship of the movement of species and mineral development.

Matters in the Law of the Sea Topics Related to Fisheries

1. Territorial Sea

Newfoundland would like to point out the necessity of paying close attention to the concepts embodied in Article 4 of the Convention on the Territorial Sea and the Contiguous Zone. Article 4 would appear to provide for the use of baseline turning points further seaward than those currently used by Canada. If the Province is wrong in this interpretation then Canada should propose a formula allowing the baseline to be set so that the territorial sea encompasses a large portion of the traditional fishing grounds of the coastal state.

A graphic display of additional fishing grounds included within the territorial sea by use of possible changes in present baselines has already been transmitted to the Department of External Affairs.

2. Pollution Fund

As long as the separation of bargaining strategies suggested above is maintained, Newfoundland would suggest that all foreign fishing and support vessels operating in Canada's fishing zone be required to contribute to a pollution compensation fund to complement similar funds for Canadian fishing vessels and offshore oil activities in the same zone. The rate of such a fund would vary with the size and purpose of the vessel and would not be significant for Canadian trawlers.

3. Scientific Research

Newfoundland proposes that all research pertaining to the living resources of the continental margin be the sole responsibility of the coastal state but that foreign fisheries research vessels would be granted permission to conduct research activities provided that the coastal state supervises the research and has full access to the data obtained.

4. Continental Shelf Mineral Activities

Article 5 of the Convention on the Continental Shelf does not appear explicit enough with respect to what constitutes "unjustifiable" interference with fishing activities by mineral exploitation and to facilitate proper management vis-a-vis licensed foreign fishing vessels, a coastal state's responsibilities in this regard should be spelled out.

NEWFOUNDLAND'S POSITION - LAW OF THE SEA CONFERENCE

The Territorial Sea

Newfoundland feels that the present legal concept and 12 mile limit of the Territorial Sea is adequate, providing the measures proposed below with respect to the mineral and living resources of the continental margin are implemented.

However, Newfoundland would like to point out the necessity of paying close attention to the concepts embodied in Articles 4 and 11 of the Convention on the Territorial Sea and the Contiguous Zone. Article 4 would appear to provide for the use of baseline turning points further seaward than those currently used by Canada. If the Province is wrong in this interpretation then Canada should propose a formula allowing the baseline to be set so that the territorial sea encompasses a large portion of the traditional fishing grounds of the coastal state. A graphic display of the gains in fishing grounds is shown.

Newfoundland's proposal in this respect will have an even greater effect on the amount of continental margin within a 200 mile zone of the baseline especially in the crucial North East Newfoundland sector.

Newfoundland also proposes that any formula agreed to regarding baselines be broad enough to allow the Gulf of St. Lawrence to be declared internal waters and the twelve mile territorial sea to be measured from a baseline across the Cabot Strait and the Strait of Belle Isle.

Straits

The Federal Government's proposal on straits is supported but Newfoundland would like to add that Canada should maintain that neither the Strait of Belle Isle nor

the Cabot Strait are international straits. Newfoundland foresees activities in the Strait of Belle Isle such as a surface transportation link or submarine power cables which will require a degree of control over shipping which might not be easily exercised if the Strait were considered international.

Archipelagoes

The Province supports the federal government's position with respect to the Arctic archipelago.

Marine Pollution

The Province supports a strong stand by Canada with respect to the prevention of the pollution of the sea. In this regard we would appreciate information regarding the 1972 London Convention on Dumping and Canada's response to it.

Canada's proposal to prevent pollution is framed in such a way that the major shipping nations and the major military powers will be antagonized by its necessary restrictions on surface transport. This probability is noted in the federal government's working paper 4 on "Navigation" at page 3. It is imperative that proposals for pollution prevention and those dealing with the control and management of the living and mineral resources of the continental shelf be separate. In particular, coastal state management jurisdiction must not be tied to a pollution prevention competence over the whole continental margin. This would result in countries voting against Canada's fishing and mineral proposals because of their opposition to non-related pollution measures.

As long as the separation of bargaining strategies suggested above is maintained, Newfoundland would suggest that all foreign fishing and support vessels operating in Canada's fishing zone be required to contribute to a

pollution compensation fund to complement similar funds for Canadian fishing vessels and offshore oil activities in the same zone.

Fisheries

Newfoundland disagrees strongly with the Federal Government's proposal regarding fisheries. It considers that the "species" approach is fallacious in biology, logic and law.

Biologically, the concept of "sedentary" species is not a practical working concept. There is a close ecological relationship between all benthetic forms regardless of whether they are attached or not. For instance, "coastal" species, such as cod and flounder in the adult stage, feed on "sedentary" crustacea. At the same time the "coastal" herring's eggs are often attached to the bottom while "sedentary" crustacea larvae are free-floating. Again the "coastal" flounder, lives part of its adult life buried in the sea bed.

It is not logical to say that the coastal state should have exclusive rights to take "sedentary" species in recognition of "the inter-relationship between the management of living and mineral resources" while at the same time ignoring not only the interrelationship between the "sedentary" and "coastal" species pointed out above, but also the perhaps greater effect offshore mineral development would have on "coastal" species fisheries and the greater dependance of a coastal state's fishing economy on "coastal" species.

In law, the "species" approach perpetuates the legal fallacy concocted at the 1958 Law of the Sea Conference as an attempt to explain past exercises of exclusive fishing jurisdiction over such fisheries as the Ceylon pearlfishery on the basis of their biology. The more proper description of the legal concept presented by these acts of juris-

diction would seem to be that where a coastal state can identify a legitimate interest in its surrounding waters, international law has always provided a legal mechanism by which that interest can be protected. Canada would be doing a great disservice to the movement for better management of marine resources and activities if a "species" approach were to cloud this essential proposition.

Newfoundland's Proposal for A Fisheries Convention

Newfoundland proposes that Canada's position be that the coastal state have management and exclusive fishing rights to all of the fisheries of the continental margin or of a 200 mile zone whichever is greater. Where a coastal state is unable to catch the scientifically calculated maximum sustainable yield, licences would be sold to other nations to capture the economic rent associated with harvesting the unutilized portion. A portion of the revenues so generated would be used to defray the costs of management including control, surveillance and research and the remainder would fund a special program to provide training programmes, fishing gear and vessels and research programmes for the underdeveloped nations.

Where a species was exploitable in the fisheries zone of more than one coastal nation, harvesting by either coastal state would depend upon a mutually agreed upon arrangement between the States involved. Arbitration measures could settle any failure to agree.

All fishing on the high seas would be regulated by ICNAF-type international conventions which would be required to find a mutually agreed upon harvesting plan with those coastal states in whose zone species spend part of their life-cycle. The international conventions would further use a licencing scheme to capture the economic rent generated by

high seas fishing which again would pay for management costs and a program for underdeveloped countries.

These latter two mechanisms would negate the necessity of formulating "anadromous" and "wide-ranging" classifications.

Newfoundland's approach is based upon the propositions

(1) that coastal states have sufficient social and economic interests in the living resources of their adjacent continental margins to allow these states to develop their fisheries subject only to recognized principles of conservation; (2) that the international community (as opposed to certain members of it) has a special interest in the monetary and food value returns from the world fisheries, and (3) that management concepts should be based upon sound biological principles and good operational practices with due regard to the relationship of the movement of species and mineral development.

MINERALS OF THE CONTINENTAL MARGIN

Newfoundland supports the federal government's proposal that a coastal state has "sovereign rights" over the mineral resources of its continental margin including a portion of the rise. In this respect the nature of the laws which a coastal state can pass with respect to the exploration for and exploitation of the minerals of its continental margin should be made more explicit and should include the full range of laws ordinarily applicable to mineral developments on land (this would require a revision of Article 2 of the Convention on the Continental Shelf).

Newfoundland is also concerned that Article 5 of the Convention is not explicit enough with respect to what constitutes "unjustifiable" interference and to facilitate proper management vis-a-vis licenced foreign fishing vessels, a coastal state's responsibilities in this regard must be spelled out.

Newfoundland notes that it contends that the mineral resources of its continental margin belong to and are under the jurisdiction of the Province. Thus, in accordance with recognized constitutional practice no international obligation in respect to these resources can be effective until the consent of the Province has been obtained.

Scientific Research

Newfoundland proposes that all research pertaining to the living and mineral resources of the continental margin be the sole responsibility of the coastal state but that foreign fisheries research vessels would be granted permission to conduct research activities provided that the coastal state supervises the research and has full access to the data obtained. In the case of research pertaining to mineral resources, foreign research would be permitted only in extra-ordinary circumstances.

The Seabed beyond National Jurisdiction

Newfoundland supports the concept of an internationalized deep sea-bed and supports a fully competent sea-bed authority which would have the power to engage contractors or to enter into joint-ventures with states or their nationals to exploit the minerals of the sea bed on its own behalf. Newfoundland is against restricting the Authority to a licencing role.

APPENDICE «M»

POSITION DE TERRE-NEUVE SUR LES PÊCHES - CONFÉRENCE SUR LE DROIT MARITIME

La province de Terre-Neuve s'intéresse vivement à la position que le Canada a l'intention d'adopter en ce qui concerne la compétence sur les pêches littorales lors du prochain congrès du droit maritime. Les réserves de Terre-Neuve à l'égard de la proposition canadienne, ainsi que sa propre proposition, sont exposées plus loin. Le Canada doit pouvoir adopter une autre position si la proposition de Terre-Neuve en ce qui concerne la gestion entière et les droits de pêche exclusifs est rejetée lors de la Conférence sur le droit maritime. Depuis l'adoption en 1958 de l'accord sur la pêche et la conservation des ressources vivantes de la haute mer, les événements ont montré que les pays qui font la pêche dans des eaux éloignées ne se pressent pas de collaborer à la réalisation des programmes de conservation. De plus, la garantie aux pêcheurs canadiens du droit absolu à des prises en rapport avec la capacité de leur flottille de pêche et dans les limites de la production maximale est aussi importante que la gestion efficace des ressources.

Ainsi, le Canada doit adopter comme deuxième position que les pays du littoral ont droit à l'entière gestion et à des prises équivalant à la capacité de leur flottille de pêche dans une zone de 200 milles ou jusqu'à la limite du littoral continental, selon la zone la plus grande, mais que tout excédent doit être réparti entre les pays non littoraux par un organisme du genre de la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest.

Si aucune de ces deux propositions n'est acceptée, le Canada devrait se joindre à tous les pays du littoral qui sont du même avis pour présenter des déclarations conjointes unilatérales afin d'adopter la proposition initiale de Terre-Neuve. Il est superflu d'ajouter que le Canada devrait immédiatement commencer à améliorer ses capacités de recherche, de surveillance et d'application, afin de garantir qu'il pourra faire face à n'importe laquelle de ces trois possibilités.

A cause de l'importance décisive pour Terre-Neuve de la position du Canada à l'égard des pêches, il est impérieux de ne pas abandonner nos intérêts relativement à la pêche afin d'obtenir des concessions dans d'autres domaines. De plus, il importe de rendre la position du Canada à l'égard de la pêche aussi claire que possible. Par conséquent, nous demandons instamment au gouvernement du Canada de mener ses négociations de façon à garantir que sa position à l'égard de la pêche ne dépende pas et ne semble pas dépendre de l'acceptation de programmes en vue de prévenir et de régler la pollution de l'environnement marin ou de tout autre sujet à l'étude lors de la Conférence.

Critique de la proposition fédérale

Terre-Neuve s'oppose vivement à la proposition du gouvernement fédéral à l'égard de la pêche. Cette province considère que la formule des "espèces" est fautive du point de vue de la biologie, de la logique et du droit.

Du point de vue de la biologie, la théorie des espèces sédentaires n'est pas pratique. Il existe un étroit rapport écologique entre toutes les formes benthiques, fixes ou non. Par exemple, les espèces du littoral, comme la morue et le flet à l'âge adulte, se nourrissent de crustacés sédentaires, alors que les oeufs du hareng du littoral sont souvent fixés au fond, tandis que les larves des crustacés sédentaires flottent librement. En outre, le flet du littoral passe une partie de sa vie adulte enfoui dans le sol marin.

Il n'est pas logique de dire qu'un État du littoral devrait avoir le droit exclusif de pêcher les espèces sédentaires en invoquant "les rapports mutuels entre la gestion des ressources vivantes et des ressources minérales" tout en méconnaissant non seulement les rapports mutuels entre les espèces sédentaires et les espèces du littoral précitées, mais aussi les répercussions peut-être encore plus importantes que pourrait

avoir l'exploitation de mines au large des côtes sur la pêche des espèces du littoral et la plus grande dépendance de l'économie de la pêche d'un État du littoral sur les espèces du littoral.

Du point de vue du droit, la formule des "espèces" maintient l'erreur juridique commise lors de la Conférence de 1958 sur le droit maritime pour tenter d'expliquer par la biologie la compétence exclusive sur des pêches comme la pêche perlière du Ceylan. La meilleure explication du principe juridique qui a inspiré ces domaines de compétence semblerait être que lorsqu'un État du littoral peut prouver qu'il a un intérêt légitime dans ses eaux territoriales, le droit international a toujours prévu un mécanisme juridique pour protéger cet intérêt. Le Canada nuirait énormément au mouvement favorable à une meilleure gestion des ressources et des activités marines si la méthode des "espèces" qu'il préconise voilait cette proposition essentielle.

Non seulement la formule des "espèces" du gouvernement fédéral détourne-t-elle l'attention des questions fondamentales concernant la pêche, mais elle est encore insuffisante en ce sens qu'elle ne concentre pas les efforts du Canada en vue d'obtenir la compétence dans les domaines qui s'imposent. Les espèces dites du littoral sont les espèces les plus importantes pour la pêche au Canada et surtout pour Terre-Neuve, et il est très ironique que ce soit à propos de ces espèces que le Canada a l'intention de prendre sa position la plus faible.

En outre, le document fédéral sur "L'environnement marin et les ressources renouvelables" écarte la question des eaux au-delà de la zone de 200 milles de la façon suivante: "Près de 99 p. 100 des prises du Canada sont cependant faites à moins de 200 milles de la côte, et les populations de poisson à l'extérieur de la limite ne seraient pas suffisantes pour attirer beaucoup de pêcheurs étrangers. Les intérêts du Canada seraient protégés par un accord qui n'agrandirait les limites des droits de pêche qu'à 200 milles."

Même si cette position s'applique peut-être très bien au reste du Canada, elle ne tient pas compte des prises importantes par les chalutiers de Terre-Neuve à l'extérieur de la zone de 200 milles ou des grandes possibilités pour une expansion future dans ce domaine. La proposition du Canada doit refléter la position unique que donne à Terre-Neuve son grand littoral continental.

Proposition de Terre-Neuve pour une convention sur la pêche

Terre-Neuve propose que le Canada préconise que l'État du littoral ait des droits de gestion et des droits exclusifs de pêche pour toutes les pêcheries du littoral continental ou d'une zone de 200 milles, selon la zone la plus grande des deux. Si un État du littoral est incapable de prendre la production maximale calculée de façon scientifique, des permis seraient vendus à d'autres pays afin d'obtenir les avantages économiques que procurerait l'exploitation de la partie non utilisée. Une partie des recettes ainsi obtenues pourrait être affectée aux frais de gestion, y compris le contrôle, la surveillance et la recherche, et le reste pourrait servir à financer un programme spécial destiné à des programmes de formation, du matériel de pêche et des bateaux, ainsi que des programmes de recherche à l'intention des pays défavorisés.

Selon cette proposition les États émergents du littoral pourraient conserver aux fins de leur propre expansion tout l'argent obtenu grâce à la vente des permis. La façon d'accorder les permis devrait être précisée dans toute convention éventuelle.

Si une espèce peut être pêchée dans la zone de pêche de plus d'un pays du littoral, la pêche par l'un ou l'autre des pays en cause dépendrait d'une entente mutuelle entre ces États. Tout différend serait confié à l'arbitrage.

Toute pêche en haute mer* serait réglementée par des conventions internationales du genre de la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest qui devraient établir un plan de pêche accepté par tous les États du littoral dans les zones desquels certaines espèces passent une partie de leur vie. Les conventions internationales se serviraient en outre d'une méthode d'allocation de permis afin d'obtenir le revenu créé par la pêche en haute mer, ce qui encore une fois acquitterait les frais de gestion et un programme à l'intention des pays défavorisés.

* L'expression "haute mer" sert à indiquer les eaux à l'extérieur de la zone de 200 milles ou du littoral continental, selon la zone la plus grande des deux.

Ces deux derniers mécanismes supprimeraient la nécessité de distinguer entre les espèces anadromes et les autres.

La position de Terre-Neuve est fondée sur le principe que:

- 1) les États riverains ont suffisamment d'intérêts sociaux et économiques dans les ressources vivantes de leur plate-forme continentale pour permettre à ces pays de développer leur industrie de la pêche comme ils l'entendent à condition seulement qu'ils respectent les principes de la conservation;
- 2) que la communauté internationale (par opposition aux pays individuels qui la composent) est tout spécialement intéressée par la production en valeur monétaire et alimentaire de la pêche mondiale,
- et 3) que les concepts de gestion doivent être fondés sur des principes biologiques bien établis et de bonnes méthodes opérationnelles qui tiennent compte de l'inter-relation entre les déplacements des espèces et la mise en valeur des ressources minérales.

Aspects du droit de la mer intéressant la pêche

1. Mer territoriale

Terre-Neuve tient à souligner la nécessité d'étudier attentivement les principes entérinés dans l'article 4 de la Convention sur les mers territoriales et les zones contiguës. Cet article 4 semble établir une zone de dépassement de la ligne de départ plus au large que celle actuellement utilisée par le Canada. Si la province se trompe dans cette interprétation, le Canada devrait alors proposer une formule fixant la ligne de départ de telle façon que la mer territoriale englobe une large portion des zones de pêche traditionnelles de l'état riverain.

Une carte des zones de pêche supplémentaires englobées par la mer territoriale dans l'éventualité de diverses modifications des lignes de départ a déjà été communiquée au ministère des Affaires extérieures.

2. Fonds de pollution

Aussi longtemps que les stratégies de négociations proposées ci-dessus restent séparées, Terre-Neuve proposera que tous les navires étrangers opérant dans la zone de pêche du Canada soient tenus de contribuer à un fonds de compensation de la pollution qui viendrait compléter un fonds similaire auquel contribueraient les bateaux de pêche canadien et les sociétés pétrolières exerçant dans la même zone. L'importance de cette cotisation varierait avec le tonnage et l'activité du navire et serait faible pour les chalutiers canadiens.

3. Recherche scientifique

Terre-Neuve propose que toute la recherche portant sur les ressources vivantes de la plateforme continentale relève de la responsabilité exclusive de l'état riverain, mais que les navires scientifiques étrangers reçoivent l'autorisation d'effectuer des recherches à condition que l'état riverain concerné puisse exercer une surveillance et se voit communiquer sans restriction les résultats obtenus.

4. Activités minières sur le plateau continental

L'article 5 de la Convention sur le plateau continental ne semble pas suffisamment explicite en ce qui concerne une interférence "injustifiable" avec la pêche de la part des sociétés minières et il faudrait préciser les prérogatives de l'état riverain vis-à-vis des navires de pêche étrangers afin de permettre une meilleure gestion.

LA POSITION DE TERRE-NEUVE - CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

La mer territoriale

Terre-Neuve estime que le principe juridique actuel et la limite de 12 milles de la mer territoriale est approprié sous réserve que les mesures proposées ci-dessous concernant les ressources minières et vivantes de la plate-forme continentale soient adoptées.

Néanmoins, Terre-Neuve aimerait souligner la nécessité d'examiner attentivement les concepts entérinés dans les articles 4 et 11 de la Convention sur les eaux territoriales et les zones contiguës. L'article 4 semble établir une zone de dépassement de la ligne de départ plus au large des côtes que celle actuellement utilisée par le Canada. Si la province se trompe dans cette interprétation, alors le Canada devrait proposer une formule établissant une ligne de départ telle que la mer territoriale englobe une grande partie des zones de pêche traditionnelles de l'état riverain. Une carte des gains en zones de pêche est jointe à ce document.

La proposition de Terre-Neuve à cet égard aura des conséquences encore plus grandes sur l'étendue de plates-formes continentale comprise dans la zone de 200 milles à partir de la ligne de départ, particulièrement dans le secteur crucial nord-est de Terre-Neuve.

Terre-Neuve propose également que toute formule intéressant les lignes de départ soit suffisamment large pour que le Golfe du Saint-Laurent devienne eau intérieure et que la mer territoriale de 12 milles soit mesurée à partir d'une ligne de départ coupant à travers le Détroit de Cabot et le Détroit de Belle-Isle.

Détroits

Terre-Neuve soutient la proposition du gouvernement fédéral concernant les détroits, mais aimerait ajouter que le Canada devrait

insister pour que, ni le Détroit de Belle-Isle, ni le Détroit de Cabot ne soient déclarés internationaux. Terre-Neuve prévoit exercer des activités dans le Détroit de Belle-Isle telles que la construction d'un lien de surface ou la mise en place de câbles électriques sous-marins qui nécessiteront un certain contrôle sur la navigation, contrôle qui serait difficile à exercer si le Détroit était considéré comme international.

Archipels

La province appuie la position du gouvernement fédéral en ce qui concerne les archipels de l'Arctique.

Pollution marine

La province estime que le Canada doit adopter une position ferme en ce qui concerne la prévention de la pollution océanique. A ce sujet, nous apprécierions recevoir des informations concernant la Convention de Londres de 1972 sur les déversements et la position du Canada à ce sujet.

La proposition du Canada visant à prévenir la pollution est conçue de telle façon que les pays disposant d'une flotte marchande et militaire importante s'élèveront contre les restrictions inévitables qu'elle entraînerait sur les transports de surface. Cette probabilité a été notée dans le document de travail n° 4 du gouvernement fédéral sur la navigation, à la page 3. Il est impérieux que les propositions concernant la prévention de la pollution et celles traitant du contrôle et de la gestion des ressources vivantes et minières du plateau continental fassent l'objet d'une séparation. En particulier, les pouvoirs des états riverains en matière de gestion ne doivent pas être liés à leur compétence en matière de prévention de la pollution sur l'ensemble de la plate-forme continentale. Cela

pousserait des pays à voter contre les propositions du Canada en matière de pêche et d'exploitation minière en raison de leur opposition aux mesures anti-pollution qui n'ont rien à voir avec celles-ci.

Dans la mesure où l'on sépare les deux ensembles de propositions ci-dessus, Terre-Neuve suggère que tous les navires de pêche et autres navires étrangers opérant dans la zone de pêche du Canada soient tenus de contribuer à un fonds de compensation de la pollution qui viendrait compléter des fonds similaires auxquels cotiseraient les navires de pêche canadiens et les sociétés pétrolières exerçant dans la même zone.

Pêches

Terre-Neuve désapprouve vigoureusement la proposition du gouvernement fédéral concernant les pêches. Elle considère que l'approche fondée sur les "espèces" est fallacieuse aussi bien du point de vue de la biologie que de la logique et du droit.

Biologiquement, le concept "d'espèces" sédentaires ne correspond pas à la réalité. Il existe un lien écologique étroit entre toutes les formes de vie benthiques, qu'elles soient attachées au fond ou non. Par exemple, les espèces "côtières", telles que la morue et le flétan à l'âge adulte, se nourrissent de crustacés "sédentaires". En même temps, les oeufs du hareng "côtier" sont souvent attachés au fonds tandis que les larves des crustacés sédentaires flottent librement. De même, le carrelet "côtier" passe une partie de sa vie enterré au fond de la mer.

Il n'est pas logique de dire que l'état riverain devrait avoir le droit exclusif de pêcher les espèces "sédentaires" en raison de "l'inter-relation entre la gestion des ressources vivantes et minières" et ignorer ce faisant non seulement l'inter-relation entre les espèces "sédentaires" et "côtières", mais également les effets

encore plus grands que l'exploitation minière en mer aurait sur la pêche des espèces côtières et la dépendance du secteur de la pêche des états riverains vis-à-vis des espèces côtières.

En droit, cette distinction entre "espèces" perpétue l'absurdité juridique concoctée à la conférence sur le droit de la mer de 1958 en vue de justifier après coup par la biologie des droits de pêche exclusifs, tels que celui de Ceylan sur la pêche à l'huître perlière. Une meilleure interprétation du concept juridique à la base de cette pratique serait de dire que lorsqu'un état riverain peut arguer d'un intérêt légitime dans les eaux qui l'environnent, le droit international lui a toujours fourni un mécanisme juridique qui lui permet de protéger cet intérêt. Le Canada rendrait un bien piètre service au mouvement en faveur d'une meilleure gestion des ressources marines s'il laissait cette attitude obscurcir son objectif principal.

La proposition de Terre-Neuve: une convention sur la pêche

Terre-Neuve propose que le Canada adopte pour position que l'état riverain dispose du droit exclusif de gestion et de pêche sur la plate-forme continentale ou sur une zone de 200 milles, suivant laquelle des deux est la plus grande. Si un pays n'atteint pas le seuil d'exploitation maximum scientifiquement calculé, des licences seraient mises en vente à d'autres pays afin de tirer un revenu de la partie de la prise qu'il n'exploite pas. Une partie des revenus ainsi produits serait utilisée pour couvrir les frais de gestion et notamment le contrôle, la surveillance et la recherche, le restant étant affecté à un programme spécial de formation, d'investissements en navires et équipements de pêche et à des programmes de recherche pour les pays sous-développés.

Lorsqu'une espèce est exploitable dans la zone de pêche de plus d'un état riverain, l'exploitation par l'un ou l'autre devrait faire l'objet d'un accord bilatéral entre ces états. Une procédure d'arbitrage pourrait être décidée pour régler les différends.

Toute la pêche en haute mer serait réglementée par des conventions internationales de type CIPAN qui fixeraient un plan d'exploitation en accord avec les états riverains dans la zone de pêche desquels ces espèces passent une partie de leur cycle de vie. Ces conventions internationales établiraient en outre un système de licence pour la pêche en haute mer dont les revenus couvriraient les frais de gestion ainsi qu'un programme d'aide aux pays sous-développés.

Ces deux derniers mécanismes supprimeraient la nécessité d'établir des classifications "anadromes" et autres.

La position de Terre-Neuve est basée sur les prémisses suivantes:

1) que les états riverains ont des intérêts sociaux et économiques suffisants dans les ressources vivantes de leur plate-forme continentale pour permettre à ces états d'exploiter ces ressources comme ils l'entendent sous réserve simplement de respecter les principes reconnus de conservation; 2) que la communauté internationale (par opposition à certains pays particuliers) porte un intérêt spécial à la valeur monétaire et alimentaire de la pêche mondiale et 3) que les concepts de gestion doivent être basés sur des principes biologiques logiques et de bonnes méthodes opérationnelles qui tiennent compte des liens de cause à effet entre les mouvements des espèces et l'exploitation minière.

L'EXPLOITATION MINIÈRE DE LA PLATE-FORME CONTINENTALE

Terre-Neuve soutient la proposition du gouvernement fédéral voulant qu'un état riverain dispose de la souveraineté sur les ressources minières de sa plate-forme continentale, y compris une partie du talus.

A cet égard, la nature des législations qu'un état riverain peut adopter en matière de prospection et d'exploitation des ressources minières de sa plate-forme continentale devrait être précisée et pouvoir englober toute la gamme de législations qui s'appliquent ordinairement à l'exploitation minière sur terre ferme (cela supposerait une révision de l'article 2 de la Convention sur le plateau continental).

Terre-Neuve craint également que l'article 5 de cette Convention ne soit pas suffisamment explicite sur ce qui constitue une gêne "injustifiable", et afin de permettre une bonne gestion vis-à-vis des navires de pêche étrangers licenciés, il faut énoncer clairement les responsabilités de l'état riverain à cet égard.

Terre-Neuve tient à souligner qu'elle considère que les ressources minières de sa plate-forme continentale appartiennent et relèvent de la compétence de la province. Pour cette raison, et conformément à la Constitution, aucune obligation internationale concernant ces ressources ne pourra devenir effective sans le consentement de la province.

Recherche scientifique

Terre-Neuve propose que toutes les recherches portent sur les ressources vivantes et minières de la plate-forme continentale relèvent exclusivement de la compétence de l'état riverain, mais que des navires scientifiques étrangers reçoivent l'autorisation de poursuivre des recherches sous la supervision de l'état intéressé et sous réserve que ce dernier ait pleinement accès aux résultats obtenus. Dans le cas de la recherche minière, elle ne pourra être conduite par des étrangers que dans des cas très particuliers.

Issue No. 16

Les fonds océaniques au-delà de la zone de juridiction

Tuesday, May 7, 1974

Chairman: Mr. Georges-Lacombe

Terre-Neuve est en faveur de l'internationalisation des fonds océaniques abyssaux et soutient le concept d'une autorité internationale qui aurait pouvoir de conclure des contrats d'exploitation ou d'association avec des états ou leur ressortissants pour exploiter pour son compte les ressources minières des fonds océaniques. Terre-Neuve s'oppose à ce que le rôle de cette autorité se limite à la distribution de licences.

External Affairs
and
National Defence

Affaires extérieures
et de la
Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Department of External Affairs

United Nations Law of the Sea
Conference

CONCERNING:

Budgetary Estimates 1974-75
Ministère des Affaires extérieures

Troisième Conférence des Nations
Unies sur le Droit de la Mer

WITNESSES:

(See Minutes of Proceedings)

TÉMOINS:

(Voir les procès-verbaux)

Second Session
Twenty-ninth Parliament, 1974

Deuxième session de la
vingt-neuvième législature, 1974

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 16

Fascicule n° 16

Tuesday, May 7, 1974

Le mardi 7 mai 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

Président: M. Georges-C. Lachance

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

External Affairs and National Defence

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Department of External Affairs

United Nations Law of the Sea
Conference

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1974-1975
Ministère des Affaires extérieures

Troisième Conférence des Nations
Unies sur le Droit de la Mer

WITNESSES:

(See Minutes of Proceedings)

TÉMOINS:

(Voir les procès-verbaux)

Second Session
Twenty-ninth Parliament, 1974

Deuxième session de la
vingt-neuvième législature, 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Chairman: Mr. George-C. Lachance

Président: M. George-C. Lachance

Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messrs.

Barnett
Bégin (Miss)
Brewin
Carter
Crouse
Cyr
Douglas

Dupras
Fairweather
Fraser
Gendron
Haliburton
Hopkins
Howie

Messieurs

Langlois
Laprise
Macquarrie
Matte
Munro (*Esquimalt-
Saanich*)
Pelletier (*Sherbrooke*)

Railton
Rowland
Stackhouse
Stollery
Wagner
Walker—(30)

(Quorum 16)

Le greffier du Comité

Gabrielle Savard

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

Conformément à l'article 65(4)(b) du Règlement

On May 7, 1974:

Le 7 mai 1974:

Mr. Nelson replaced Mr. Harney
Mr. Fraser replaced Mr. Hees
Mr. Douglas replaced Mr. Nelson.

M. Nelson remplace M. Harney
M. Fraser remplace M. Hees
M. Douglas remplace M. Nelson.

CORRIGENDUM

Issue No. 11

In line 26 of the Evidence of April 23, 1974, right-hand column, page 11:9 the word "Moncton" should read "Malte".

CORRIGENDUM

Fascicule n° 11

A la ligne 26 des témoignages du 23 avril 1974, colonne de droite, page 11:9, le mot «Moncton» devrait se lire «Malte».

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 7, 1974

(17)

[Text]

The Standing Committee on External Affairs and National Defence met this day at 8:10 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Lachance, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Barnett, Brewin, Crouse, Douglas, Fairweather, Fraser, Gendron, Haliburton, Lachance, Macquarrie, McCain, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Railton, Rowland, Stackhouse and Wagner.

Witness: Dr. Arvid Pardo, Fellow and Co-ordinator of the Ocean Studies Program at the Woodrow Wilson International Centre for Scholars, Washington, D.C.

The Chairman presented the report of the Subcommittee on Agenda and Procedure as follows:

"The Subcommittee considered the matter referred to it, namely the resolution passed by the Committee on Tuesday, April 30,

That the report made by the consulting firm of Price-Waterhouse on the turnover of personnel within CIDA be made available to the Subcommittee on Agenda and Procedure who will decide, after they have looked at it, whether it would be harmful to publish it, and report back to the Committee.

and the letter dated May 3 received by the Chairman from Mr. Paul Gérin-Lajoie, President of the Canadian Development Agency, copy of which is to be sent to the Committee Members by the Clerk today."

The Subcommittee agreed to recommend that the matter be discussed from 9:30 p.m. to 10:30 p.m. this evening, following presentation by Dr. Arvid Pardo, on the Law of the Sea Conference.

The Chairman read Mr. Gérin-Lajoie's letter.

The Committee resumed the consideration of its Order of Reference relating to the Estimates of the Department of External Affairs for the fiscal year ending March 31, 1975. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, March 12, 1974, Issue No. 1.*)

Mr. Pardo made a preliminary statement.

Ordered.—That in view of the uncertainty regarding the future schedule of meetings and in order to complete the Committee's records, that the briefs of Noranda Mines Limited and the Canadian Chamber of Shipping be printed as appendices to the Minutes of Proceedings and Evidence of today. (*See Appendix "N" and "O"*)

Pursuant to an order of this Committee of Thursday, May 2, 1974, the document entitled *Expected Canadian Aid Program Disbursements in Indochina, 1973/74*, is printed as an appendix to the Minutes of Proceedings and Evidence of today. (*See Appendix "P"*)

The witness answered questions.

The Committee resumed consideration of the Estimates of the Canadian International Development Agency.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 7 MAI 1974

(17)

[Traduction]

Le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 20 h 10 sous la présidence de M. Lachance.

Membres du Comité présents: MM. Barnett, Brewin, Crouse, Douglas, Fairweather, Fraser, Gendron, Haliburton, Lachance, Macquarrie, McCain, McKinnon, Munro (*Esquimalt-Saanich*), Railton, Rowland, Stackhouse et Wagner.

Témoin: D^r Arvid Pardo, professeur et coordonnateur du Programme des études océanographiques au Woodrow Wilson International Centre for Scholars, Washington, D.C.

Le président présente le rapport du sous-comité du programme et de la procédure qui se lit comme suit:

«Le sous-comité a étudié la question qui lui a été référée, soit la résolution adoptée par le Comité le mardi 30 avril,

«Que le rapport dressé par la firme Price-Waterhouse sur le roulement du personnel de l'ACDI soit mis à la disposition du sous-comité du programme et de la procédure qui décidera, après en avoir pris connaissance, s'il serait préjudiciable de le publier et en fera rapport au comité.»

et la lettre du 3 mai que M. Paul Gérin-Lajoie, président de l'Agence canadienne de développement international, a fait parvenir au président, dont copie doit être envoyée aujourd'hui par le greffier aux membres du comité.»

Le sous-comité a convenu de recommander l'étude de cette question soit de 21 h 30 à 22 h 30 ce soir après le mémoire du D^r Arvid Pardo sur la Conférence sur le Droit de la Mer.

Le président fait lecture de la lettre de M. Gérin-Lajoie.

Le comité reprend l'étude de son ordre de renvoi portant sur le budget des dépenses du ministère des Affaires extérieures pour l'année financière se terminant le 31 mars 1975. (*Voir procès-verbal du mardi 12 mars 1974, fascicule n^o 1.*)

M. Pardo fait une déclaration préliminaire.

Il est ordonné.—Que, à cause de l'incertitude qui existe quant aux prochaines séances et afin de compléter les dossiers du comité, les mémoires de la Noranda Mines Limited et de la Canadian Chamber of Shipping soient imprimés en appendices aux procès-verbaux et témoignages de ce jour. (*Voir appendices «N» et «O»*)

Conformément à la décision du Comité du jeudi 2 mai 1974, le document intitulé *Programme d'aide du Canada à l'étude—Débours en Indochine, 1973-1974*, soit imprimé en appendice aux procès-verbaux et témoignages de ce jour. (*Voir appendice «P»*)

Le témoin répond aux questions.

Le Comité reprend l'étude du budget des dépenses de l'Agence canadienne de développement international.

Mr. Wagner moved,—That, if the Price-Waterhouse study on staff turnover in CIDA shall not be presented by 1:00 p.m. on May 8, 1974, to the subcommittee on Agenda and Procedure as ordered by the Committee on April 30, and the Chairman report to the House the Minutes of Proceedings and Evidence of April 30 and May 7, 1974.

After debate, the question being put on the said motion, it was agreed to on the following division: YEAS 13; NAYS 2.

At 10:10 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

M. Wagner propose,—Que si l'étude de Price-Waterhouse sur le roulement du personnel au sein de l'ACDI n'est pas présentée à 13 h 00, le 8 mai 1974, au sous-comité du programme et de la procédure, tel que l'a ordonné le comité le 30 avril, le président fasse rapport à la Chambre des procès-verbaux et témoignages du 30 avril et du 7 mai 1974.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée par 13 voix contre 2.

A 22 h 10, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le mardi 7 mai 1974

• 2011

[Texte]

Le président: Avant que nous commençons la séance de ce soir, je devrais mentionner que le sous-comité... The steering committee met this morning and decided that, with courtesy to our distinguished guest, we should have discussion about the report of CIDA from 9.30 to 10.30 tonight.

La discussion du rapport de M. Gérin-Lajoie aura lieu de 21 h. 30 à 22 h. 30 ce soir, afin que nous ayons avec M. Pardo une rencontre agréable et utile. Alors si vous êtes d'accord, nous poursuivrons donc notre réunion normale jusqu'à 21 h. 30 et de 21 h. 30 à 22 h. 30 nous discuterons du rapport de M. Gérin-Lajoie.

We are very pleased to welcome Dr. Pardo here this evening. He is one of the world's foremost experts on the Law of the Sea. He served from 1964 to 1971 as Malta's Permanent Representative to the United Nations, during which time he put forward an extremely ambitious draft treaty. He started, I think it is safe to say, the whole process of discussion that is now culminating in the third U.N. Law of the Sea Conference.

Dr. Pardo is uniquely qualified to discuss the international environment in which the conference will take place. We are honoured to have such a distinguished international figure here this evening.

• 2015

J'espère que l'ambassadeur Pardo comprendra que malgré nos présentes préoccupations, notre Comité accorde une très grande importance à sa visite à Ottawa et nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Je ne sais pas si son Excellence, l'ambassadeur Pardo, a des commentaires à faire avant que nous commençons notre période de questions.

Would you care to make any comments?

M. Arvid Pardo (ex-ambassadeur de Malte aux Nations Unies, Washington, D.C.): Aucun commentaire.

Le président: Alors nous allons immédiatement passer à la période des questions.

M. Pardo: Oui, j'ai un commentaire.

Le président: Bon. A vous les honneurs.

M. Pardo: Merci monsieur le président.

May I express first of all my deep appreciation for this invitation and for your kind words of welcome.

The question of the Law of the Sea may be usefully considered in the context of major contemporary global problems. Three of these are: rapidly increasing world population; widespread expectations of rising standards of living; rapidly intensifying industrialization.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Tuesday, May 7, 1974

[Interprétation]

The Chairman: Before we begin our meeting tonight, I ought to mention that the subcommittee... que le comité directeur s'est réuni ce matin et a décidé que, eu égard à notre distingué invité, nous devons nous réunir de 21h30 à 22h30 pour discuter du rapport de l'ACDI.

The discussion of the Gérin-Lajoie report will take place tonight from 9.30 to 10.30, so that we can have a pleasant and useful meeting with Mr. Pardo. Consequently, if you all agree, we are going to continue on the normal meeting until 9.30 and, from 9.30 to 10.30, we are going to discuss Mr. Gérin-Lajoie's report.

Nous avons le plaisir d'accueillir ce soir M. Pardo, l'un des plus renommés experts en matière de droit de la mer. De 1964 à 1971, il fut le représentant permanent de Malte aux Nations unies et, pendant cette période, il a soumis un projet de traité extrêmement ambitieux. C'est lui qui, peut-on dire, a lancé toute cette série de discussions qui atteignent aujourd'hui leur point culminant avec la troisième Conférence des Nations unies sur le droit de la mer.

C'est M. Pardo qui est le mieux qualifié pour nous parler du climat international dans lequel se tiendra cette Conférence. C'est pour nous un grand honneur d'accueillir ce soir une personnalité aussi distinguée de la scène internationale.

I hope that Ambassador Pardo will understand that, even if we do have some other pressing preoccupations at the present time, our Committee will certainly give great importance to his visit to Ottawa. We should like to welcome him very cordially.

I do not know if His Excellency, Ambassador Pardo, has any comments to make before we begin our question period.

Voulez-vous faire des observations?

Mr. Arvid Pardo (Former Maltese Ambassador to the United Nations, Washington, D.C.): No comment.

The Chairman: Then, we will proceed immediately with questioning.

Mr. Pardo: Yes, I do have some comments.

The Chairman: Good. The floor is yours.

Mr. Pardo: Thank you, Mr. Chairman.

Permettez-moi de vous dire tout d'abord que je vous suis extrêmement reconnaissant de cette invitation et de votre accueil chaleureux.

La question du Droit de la Mer peut être étudiée de façon utile dans le cadre des problèmes globaux qui sont à l'heure actuelle d'importance majeure. Trois de ces problèmes sont: la population mondiale qui augmente sans cesse; l'attente universelle d'une amélioration dans les niveaux de vie; l'industrialisation qui se répand rapidement.

[Text]

Irrespective of any measures of population control which may be adopted, world population, which was about 3.6 billion in 1970, will grow to at least 6 billion by the end of this century. The World Bank has stated that any prognostication about the future must take into account the inevitability of a world population several times larger than the present 3.6 billion.

World industrial output is growing at the rate of 7 per cent per annum. This is due both to intensifying industrialization in already industrialized countries, and to the rapid spread of industry in the developing world.

Widespread expectations of rising standards of living among the poor and not so poor are a major question within most countries and, aggravated by gross disparities in wealth, are a major factor in the confrontation between so-called developed and developing countries.

Multiplying populations require space, food, water in enormous and ever-increasing quantities. The problem is further compounded by rising expectations in the developing world. Intensifying world industrialization can only be sustained through the consumption of immense and ever-increasing quantities of water, raw materials and energy. Up to the present man has used intensively less than 20 per cent of our planet. There is no realistic possibility of providing from this portion of the world over the balance of this century the water, food and raw materials required by ever more urgent expectations and by populations and industrial output increasing at the present rate. We are therefore forced to utilize with increasing intensity those areas of our planet previously considered to be either worthless or inaccessible to sustained economic activity, in order to give us time to adopt and effectively to implement those measures of conservation, resource management and population control which are ultimately unavoidable. Thus the jungles of Amazonia are being cleared for agriculture, the deserts of Africa and Arabia are beginning to be intensively exploited for petroleum and hard minerals. The Arctic is being intensively explored and increasingly exploited. Significant resources have recently been found in the Antarctic and these too will be inevitably exploited, thus bringing about the collapse of the Antarctica Treaty.

Ocean space, however, is by far the largest and most valuable region of our planet which still awaits full utilization by man.

• 2020

Technological advance is enabling us to penetrate, use and intensively to exploit the oceans in all their dimensions for a wide range of purposes. In all probability, technological advance will enable us to integrate substantial portions of ocean space into our living environment.

Immense and inexorably growing needs for food, raw materials and energy give us compelling reason to utilize our technological capabilities. The ongoing revolution in our uses of the oceans is a fundamental fact which must be taken into full account in any serious discussion of needed changes in traditional law of the sea.

[Interpretation]

Sans tenir compte des mesures de contrôle de la population qu'on pourrait prendre, la population mondiale, qui se chiffrait à peu près 3.6 milliards en 1970, va augmenter à au moins 6 milliards avant la fin du siècle. La Banque mondiale a déclaré que toute prédiction doit tenir compte de l'accroissement inévitable de plusieurs fois la population mondiale actuelle de 3.6 milliards.

Le rendement industriel mondial accroît à un taux de 7 p. 100 par année. Cela résulte à la fois de l'industrialisation accrue dans les pays déjà industrialisés, et de la diffusion rapide de l'industrie dans les pays émergents.

L'attente universelle d'une augmentation dans les niveaux de vie parmi les personnes désavantagées est une question majeure dans la plupart des pays et, à cause des grands écarts dans le partage des richesses, c'est devenu un élément de grande importance dans la confrontation entre ce que l'on appelle les pays industrialisés et les pays en voie de développement.

Les populations qui se multiplient ont besoin de l'espace, de l'alimentation, et de l'eau en quantités énormes qui augmentent sans cesse. Le problème est encore plus compliqué par l'attente accrue dans les pays en voie de développement. On ne peut soutenir l'industrialisation mondiale accrue que par la consommation de quantités énormes, qui augmentent sans cesse, d'eau, de matières brutes et d'énergie. Jusqu'à présent, l'homme a utilisé, de façon intense, moins de 20 p. 100 de notre planète. Il n'y a pas de possibilité réaliste de fournir sur cette base jusqu'à la fin du siècle l'eau, les denrées alimentaires et les matières brutes requises par les besoins de plus en plus urgents et les populations et par le rendement industriel qui s'accroît au taux actuel. Par conséquent, nous sommes contraints d'utiliser avec plus d'attention ces régions de notre planète qu'auparavant on estimait être soit sans valeur, soit inaccessibles à l'activité économique soutenue, afin de nous donner le temps de modifier et de mettre en vigueur de façon efficace ces mesures de conservation, de gestion des ressources et de contrôle démographique qui sont en fin de compte inévitables. Par conséquent, les jungles de l'Amazonie sont en voie d'être préparées pour l'agriculture; on commence à exploiter de façon intense les déserts de l'Afrique et de l'Arabie dans la prospection du pétrole et des minéraux durs. On explore de façon accrue l'Arctique et on l'exploite de plus en plus. On a déjà découvert des ressources importantes dans l'Antarctique, et elles seront inévitablement exploitées, pour mettre ainsi fin au Traité sur l'Antarctique.

Pourtant, l'espace marin est de loin la région la plus grande et la plus précieuse de notre planète qui attend toujours l'utilisation totale par l'homme.

Le progrès technologique nous permet de pénétrer, d'utiliser et d'exploiter intensément les océans dans toutes leurs dimensions. Il est fort probable qu'il nous permettra également d'intégrer des portions importantes de notre espace océanique à notre milieu vital.

Les besoins immenses et inexorables en produits alimentaires, matériaux bruts et énergie nous obligent à utiliser nos ressources technologiques. La révolution qui se produit actuellement au niveau de l'utilisation des océans, est un fait fondamental dont il faut tenir pleinement compte dans toute discussion sérieuse sur les modifications nécessaires au droit traditionnel de la mer.

[Texte]

Ocean space covers more than two-thirds of our planet. It comprises the surface of the seas, the water column, the sea bed and its subsoil. The land underlying the seas has all the features of emerged land, a varied flora and fauna, mountains, plains, valleys and canyons. Ocean space contains more than three-quarters of the world's water resources, probably more hydrocarbons than land and certainly vastly greater quantities of a wide range of other minerals than are found on land.

Ocean space contains vast living resources which can make a far greater contribution to world food needs than they do at present. Some of the major living resources of the oceans, such as krill and marine plants, are still virtually unexploited.

Ocean space is not merely the last and greatest resource reserve of our planet, it is also a vital medium for international trade and for the maintenance of the strategic balance of power.

The oceans are a potential source of energy which awaits exploitation. They also offer a space for multiplying activities and are of a fundamental importance to climates.

Ocean space, finally, is the ultimate sink of the enormous, growing and increasingly toxic wastes produced by our expanding industrial society.

For the past three centuries, the law of the sea has been governed by the twin principles of sovereignty and freedom. Sovereignty of the coastal state, limited only by the doctrine of innocent passage, is recognized over a narrow belt of sea near the coast called the territorial sea. Beyond the territorial waters, freedom reigns, subject only to a reasonable regard for the interests of other states in their exercise of the same freedom.

The principle of sovereignty was based on the nature of an international community composed exclusively of sovereign states and on the security needs of coastal states in the technological conditions of three centuries ago. The principle of freedom of the seas was explicitly based on the assumption that the living resources of the seas were inexhaustible and that the oceans were sufficiently vast to accommodate all navigational uses. Implicitly, it was assumed that man could not seriously impair the quality of the marine environment and that the oceans are so vast and their uses so limited that serious conflicts of use were impossible.

The gradual extension and diversification of man's activities in the marine environment involved a similar gradual extension of the interests of states. The 1958 conventions, apart from codifying major areas of customary law, also recognized important concepts which have been developing in the practice of states during the previous 30 years. Among these were the concept of straight baselines, the concept of contiguous zones, the concept of the special interests of the coastal state in the maintenance of the productivity of the living resources of the sea in areas of the high seas adjacent to the territorial sea, and the concept of the legal continental shelf in which the coastal state exercises sovereign right for the purposes of resource exploration and exploitation.

[Interprétation]

L'espace océanique couvre plus des deux tiers de notre planète. Il comprend la surface des mers, la colonne d'eau, le lit de la mer et son sous-sol. Les terrains sous-marins ont tous les caractères des terres immergées, une flore et une faune variées, des montagnes, des plaines et des vallées et des gorges. L'espace océanique contient plus des trois quarts des ressources mondiales en eau, probablement plus d'hydrocarbures que la terre et certainement un vaste choix d'autres minéraux en beaucoup plus grande quantité que la terre.

L'espace océanique contient de vastes ressources vivantes qui peuvent contribuer beaucoup plus à l'alimentation mondiale qu'à l'heure actuelle. Certaines des plus grosses ressources vitales des océans, comme les plantes marines, etc. sont encore presque inexploitées.

L'espace océanique n'est pas seulement la dernière et la plus grande de nos réserves planétaires, c'est aussi un moyen vital de commerce international et de maintien de l'équilibre stratégique des puissances.

Les océans représentent un potentiel d'énergie qui n'attend qu'à être exploité. Ils offrent également un espace où l'on pourra multiplier les activités et sont d'une importance fondamentale en matière de climat.

Finalement l'espace océanique est l'ultime dépotoir des énormes déchets de plus en plus toxiques que produit notre société industrielle en expansion permanente.

Depuis trois siècles, le droit de la mer a été régi par les principes jumeaux de souveraineté et de liberté. Souveraineté de l'État côtier, limité seulement par la doctrine du passage innocent, inconnu sur une ceinture maritime étroite près de la côte nommée mer territoriale. Au-delà des eaux territoriales, la liberté existe, elle n'est sujette qu'à une considération raisonnable des intérêts des autres états dans l'exercice de cette même liberté.

Le principe de souveraineté était basé sur la nature d'une communauté internationale qui se composait exclusivement d'États souverains et sur les besoins de sécurité des États côtiers dans des conditions technologiques d'il y a 3 siècles. Le principe de liberté des mers était explicitement basé sur l'hypothèse que les ressources vivantes des mers étaient inépuisables et que les océans étaient assez vastes pour se plier à toutes les utilisations marines. On supposait implicitement que l'homme ne pourrait jamais sérieusement menacer l'environnement marin et que les océans sont si vastes et leurs utilisations si limitées que des conflits sérieux d'utilisation seraient impossibles.

L'extension et la diversification progressives des activités de l'homme dans le milieu marin ont fait que les intérêts des États ont parallèlement grandis. Les accords de 1958, en plus de codifier les grands domaines de droits coutumiers, ont également reconnu des principes importants qui s'étaient concrétisés dans la pratique au cours des 30 années précédentes. Notamment le principe des lignes de fonds, des zones contiguës, des intérêts spéciaux de l'État côtier quant au maintien de la productivité des ressources vivantes de la mer dans les régions hauturières adjacentes à la mer territoriale, et le principe du plateau continental légal selon lequel l'État côtier a des droits souverains en matière d'exploration et d'exploitation des ressources.

[Text]

• 2025

The conventions, however, set no maximum limit to straight base lines, failed to define the limits of fishery zones and defined ambiguously the limits of the legal continental shelf. Most importantly, the concept of the freedom of the seas was maintained unaltered.

The principle of the freedom of the seas is based on the assumption that the marine environment cannot be harmed seriously by man, that the uses of the sea are few and that their resources are inexhaustible. It is obvious that these assumptions are, at best, obsolescent. Visible contamination of some areas of the sea has aroused concern and requires the adoption of measures for the control of marine pollution which cannot be effective in a regime of freedom. We know that living resources of the sea are limited and can be depleted. Effective measures of conservation and management, however, cannot be implemented under the concept of the freedom of the seas. Intensified exploitation of offshore minerals requires the exercise of recognized authority to protect investments, control marine pollution and harmonize competing uses of ocean space. The host of emerging new uses of ocean space require greater legal regulations than freedom exercised with a reasonable regard to the interests of other states. Finally, the gradual emergence of technologies that can change the natural state of the marine environment over vast areas raises fundamental legal and political problems that cannot be solved in a regime of freedom.

Nor is there any reasonable prospect that multilateral negotiations within the framework of the specialized agencies of the United Nations can achieve, within a foreseeable future, results that could significantly alleviate the adverse effects to coastal states of the abuse of the high seas and of their resources which are the inevitable consequence of rapidly advancing technology, diversifying use and intensifying exploitation in a world of competitive national states.

Thus, coastal states are under increasing pressure to take unilateral, and occasionally regional, action to subject over wider uses of ocean space to their authority. This process is facilitated by the ambiguities and deficiencies of the 1958 Geneva Convention and by the fact that in the absence of international agreement on jurisdictional limits, it is widely, although not universally, recognized that a coastal state may extend its jurisdiction to a reasonable but undefined distance from its coast.

Thus, straight base lines are now sometimes hundreds of kilometres long, connect, not points on the coast but on near-by islands and occasionally are even defined by geographical co-ordinates without reference to land. Archipelago states claim the right to draw base lines connecting the outermost points of the outermost islands and drying reefs of the Archipelago, and hundreds of thousands of square miles of formerly high seas have thus been enclosed as internal waters over the past decade.

[Interpretation]

Néanmoins, les conventions n'établissent aucune limite maximum aux lignes droites de base, ne définissent pas les frontières des zones de pêche et définissent de façon ambiguë les frontières du plateau continental. Et surtout, le principe de la liberté de la mer a été maintenu sans changement.

Ce principe de la liberté des mers est fondée sur l'hypothèse que l'environnement maritime ne peut pas être gravement endommagé par l'homme, que les utilisations de la mer sont peu nombreuses et que les ressources maritimes sont infinies. Il est évident que ces hypothèses sont pour le moins désuètes. La contamination évidente dans certaines régions de la mer a soulevé des inquiétudes et exige pour lutter contre la pollution marine l'adoption de certaines mesures qui ne peuvent être efficaces sous un régime de liberté. On sait que les ressources vivantes de la mer sont limitées et peuvent être épuisées. Néanmoins, des mesures efficaces pour la conservation et la gestion ne peuvent pas être mises en vigueur à cause de ce principe de la liberté des mers. L'exploitation croissante des minéraux des fonds marins exige l'exercice d'une autorité reconnue afin de protéger les placements, de contrôler la pollution marine et d'harmoniser les utilisations concurrentielles des espaces marins. La diversité des nouvelles utilisations des espaces marines exige plus de contrôle juridique que l'exercice seul d'une liberté attentive aux intérêts des autres États. En outre, le développement graduel des technologies capables de changer l'état naturel de l'environnement maritime sur une superficie très vaste, soulève des problèmes politiques et juridiques fondamentaux impossibles à résoudre sous un régime de liberté.

Il ne semble pas non plus y avoir d'espoir raisonnables que les négociations multilatérales sous les auspices des organismes spécialisés des Nations unies pourraient, dans un avenir prochain, des résultats qui pourraient atténuer sensiblement les effets adverses pour les États maritimes des abus de la haute mer et de ses ressources, abus qui sont les conséquences inévitables d'une technologie accélérée, de l'utilisation diversifiée de la mer et de l'exploitation croissante dans un monde d'États concurrentiels.

Alors, les États maritimes sont toujours plus forcés de prendre des mesures unilatérales, et parfois régionales, afin d'assujettir de plus en plus les utilisations des espaces marins à leur autorité. Ce processus est facilité par les ambiguïtés et les lacunes de la Convention de Genève de 1958 et par le fait qu'en l'absence d'accord international sur les limites de compétence, on accepte de façon générale, sinon universellement, qu'un État maritime a le droit d'étendre sa compétence à une distance raisonnable mais indéfinie de ses côtes.

Ainsi, les lignes droites de base ont maintenant parfois des centaines de kilomètres de longueur, rejoignent non des points sur la côte, mais des îles voisines et même occasionnellement, ces lignes sont définies par des coordonnées géographiques sans référence au continent. Les États en archipels s'attribuent le droit de tirer ces lignes droites de base en reliant les points plus lointains des îles et des récifs à sec les plus loins de l'archipel, et des centaines de mille de milles carrés naguère considérés comme haute mer ont été déclarés eaux nationales depuis dix ans.

[Texte]

Fishery conservation zones recognized by the 1958 Geneva Convention have been vastly enlarged and unilaterally converted into exclusive fishery zones.

The ambiguous definition of the legal continental shelf in the 1958 Geneva Convention has encouraged states to assert that the continental margin and even sometimes the continental rise are part of the continental shelf. New types of special zones of coastal state jurisdiction such as pollution control zones, previously unknown in international law, have been recently claimed by some states.

Increasingly frequent unilateral action by states has caused a serious crisis in the Law of the Sea. Confusion as to what the law is, is increasing rapidly and with confusion, conflict.

• 2030

If present trends continue unchecked, there exists a serious possibility that ocean space would soon be covered by national claims of one type or another, and experience has shown that national claims to limited jurisdiction for a specific purpose, must rather quickly develop into the exercise of jurisdictional authority also for other purposes.

A division of ocean space between coastal states on the basis of sovereignty, however, is a solution as dangerous and as obsolete as the maintenance of the freedom of the seas. National authority can deal effectively with uses of the ocean connected with the extraction of mineral resources and occasionally with those connected with the exploitation of living resources. On the other hand, fragmentation of ocean space between 100 different sovereignties apart from endangering vital military interests of major maritime powers would be certain to hamper vital transnational uses of the marine environment such as overflight, navigation and scientific research which is an essential prerequisite to resource development and management.

Furthermore, control of marine pollution would be rendered very difficult. Finally, a division of the oceans would measurably increase world tension. Between 15 and 20 nations, most of them already rich, would appropriate some two thirds of the ocean and this would aggravate gross inequality between states and would inflict upon landlocked countries and states with narrow access to the oceans grave economic damage.

In conclusion, in contemporary circumstances, neither sovereignty nor freedom are suitable as a basis for an equitable and viable legal régime for the ocean space. A new, international, legal order for the oceans must be created based on a new principle which constrains both sovereignty and freedom in the common interest.

This must be the task of the Law of the Sea Conference which convenes next month at Caracas. This is no ordinary, international negotiation. The basic issue is the use of two thirds of the world and the allocation of far more than two thirds of the resources of the world. Nor, as so many believe, can these truly fundamental issues be viably resolved as in other international negotiations exclusively by seeking national political advantage and by harmonizing the perceived national interests of important groups of states.

[Interprétation]

Les zones de conservation des pêches reconnues par la Convention de Genève de 1958 ont été grandement élargies et unilatéralement converties en zones de pêche exclusives.

La définition juridique ambiguë du plateau continental dans cette Convention de Genève de 1958 a encouragé les États à maintenir que la marge continentale est parfois même le talus continental ou partie du plateau continental. Des nouveaux genres de zones spéciales de compétence des États maritimes comme les zones de contrôle de la pollution, antérieurement inconnues dans le droit international, ont été récemment réclamés par certains États.

La fréquence croissante d'actions unilatérales de la part des États a suscité une crise grave en ce qui concerne le droit de la mer. La confusion dans l'interprétation de la loi augmente rapidement, et avec cette confusion les conflits surgissent.

Si les tendances actuelles continuent sans restriction, la possibilité sérieuse existe que les espaces marins seront bientôt couverts par des revendications nationales d'une sorte ou d'une autre, et l'expérience démontre que les revendications nationales à une compétence limitée pour une fin particulière deviennent rapidement l'exercice de l'autorité pour d'autres fins.

Néanmoins, une division des espaces marins entre des États maritimes basée sur la souveraineté est une solution aussi dangereuse et aussi désuète que le maintien de la liberté de la mer. L'autorité nationale peut traiter efficacement l'utilisation de la mer par rapport à l'expression des ressources minières et d'occasion par rapport à l'exploitation des ressources vivantes. D'autre part, la division d'espaces marins entre 100 souverainetés différentes en plus de mettre en danger les intérêts militaires des puissances maritimes d'importance nuirait certainement aux utilisations transnationales importantes de l'environnement maritime comme le vol de passage, la recherche scientifique et navigationnelle qui sont des prérequis essentiels à la gestion et au développement des ressources.

En outre, le contrôle de la pollution marine serait très difficile. Aussi, une division des mers augmenterait considérablement la tension mondiale. Entre 15 et 20 pays, la plupart déjà riches, prendraient le deux-tiers de l'océan et ceci empirerait l'inégalité déjà vaste entre les États et imposerait des problèmes économiques très sérieux aux pays sans côte et aux États ayant accès étroit aux mers.

En conclusion, dans les circonstances contemporaines, ni la souveraineté ni la liberté est une base adéquate sur laquelle fonder un régime juridique, équitable et viable pour les espaces marins. Il faut créer un nouveau régime juridique international pour les océans fondé sur un nouveau principe qui restreint à la fois la souveraineté et la liberté au nom de l'intérêt commun de l'homme.

Ceci doit être la tâche de la Conférence sur le droit de la mer qui se réunira le mois prochain à Caracas. Celle-ci ne serait pas une négociation internationale ordinaire. Le problème sous-jacent est l'utilisation des deux-tiers du monde et la réaffectation de plus que deux-tiers des ressources mondiales. Contrairement à ce que pensent beaucoup de gens, ces questions très fondamentales ne peuvent pas être bien résolues de même façon que d'autres négociations internationales, c'est-à-dire exclusivement en cherchant pour soi les avantages politiques nationaux ni par l'harmonisation desdits intérêts nationaux de groupes importants d'États.

[Text]

No accommodation, no agreement concluded at Caracas or at Vienna next year, will be viable if the basic ecological unity of the marine environment is ignored, if the growing interdependence of the world is ignored, if we fail to set international standards for ocean use and fail to foresee the consequences of technological advance and if we fail, finally, equitably to provide for the needs of the poorest and weakest members of international communities.

A consensus appears to be developing among many coastal states that an accommodation can be achieved at Caracas on the basis of the following major points: a territorial sea extending 12 miles from the coast; an exclusive economic zone of patrimonial sea extending 200 miles from the coast with a legal continental shelf extending beyond the exclusive economic zones to the continental margin or continental rise; thirdly, the maintenance of the traditional freedom of the sea beyond the exclusive economic zone; fourthly, the creation of an international agency for the exploitation of seabed resources beyond national jurisdiction; and fifthly and finally, probably some strengthening of the existing intergovernmental fishery commissions and of the UN agencies dealing with the oceans, such as IMCO, IOC and FAO.

Of course, there remain some problems. A 12-mile territorial sea raises the question of whether passage through straits should be free or innocent; a 200-mile economic zone raises problems for long-distance fishing states; creation of a seabed agency raises various questions such as what should be the balance of power within the agency or whether the agency should exploit seabed minerals directly or by giving licences to states and so on.

• 2035

No doubt discussions on these and other points will be heated. But, basically, will the present law of the sea with the five major modifications which I have indicated be viable? I do not think so.

First, because no state—apart from Malta—has seriously addressed itself to the question of a precise definition of the limits of national jurisdiction. A twelve-mile territorial sea, without a precise definition of the criteria to be used for drawing base lines, is excessively vague.

Second, a 200-mile exclusive economic zone which permits the legal continental shelf to creep forward to the continental rise, means, in effect, the extension of exclusive national resource jurisdiction to 600 or 800 miles from the coast. It should also be remembered in this context that it is proposed that first, the smallest rocks and uninhabited islands should have the same broad economic zone as coastal states; second, that archipelago states should have the right to enclose vast sea areas; third, that within the economic zone the coastal state would have considerable jurisdictional powers with regard to nearly all uses of the sea.

[Interpretation]

Aucune détente, aucun accord conclu à Caracas ou à Vienne l'année prochaine, sera viable si l'intégrité écologique de l'environnement marin est ignoré, si on ignore en même temps l'interdépendance croissante du monde, si nous ne réussissons pas à établir des normes internationales pour l'utilisation des mers et ne prévoyons pas les conséquences des développements technologiques et, finalement, si nous ne parvenons pas à trouver des mesures équitables pour les besoins des membres les plus pauvres et les plus faibles de la collectivité internationale.

Un consensus semble se développer entre les États maritimes qu'on pourra parvenir à un accord à Caracas se basant sur les points suivants: Une mer territoriale allant de 12 milles de la côte; une zone économique de la mer patrimoniale exclusive allant 200 milles de la côte en plus du plateau continental légal dépassant ces zones économiques exclusives jusqu'à la marge continentale ou au talus continental; troisièmement, l'entretien de la liberté de la mer traditionnelle à l'extérieur de ces zones économiques exclusives; quatrièmement, la création d'une agence internationale pour l'exploitation des ressources des fonds marins hors les juridictions nationales; et cinquièmement, en dernier lieu, une amélioration des présentes commissions de pêcheries intergouvernementales et des agences de l'ONU traitant de la mer, comme l'IMCO, IOC et le FAO.

Évidemment, il nous reste des problèmes. Une mer territoriale de 12 milles soulève la question du droit libre de passage dans les détroits; la zone économique de 200 milles soulève des problèmes pour les États qui font de la pêche à longue distance; la création d'une agence du fond marin soulève diverses questions comme la distribution d'autorité au sein de l'agence, l'exploitation des ressources minières des fonds marins de façon directe de la part de l'agence ou l'émission de permis aux États, etc . . .

Il ne fait aucun doute que les discussions qui auront lieu notamment à ce sujet seront extrêmement animées. Mais, essentiellement, le droit actuel de la mer et les cinq modifications d'importance que j'ai mentionnées est-il viable? Je ne le pense pas.

Ceci est tout d'abord dû au fait qu'aucun état à l'exception de Malte ne s'est sérieusement attaché à la question de la définition précise des limites de la juridiction nationale. Une limite de douze milles pour les eaux territoriales est extrêmement vague tant qu'il n'y a pas de définition précise du critère applicable lors de l'établissement de la ligne de base.

En second lieu, une zone économique exclusive de 200 milles permettant au plateau continental de s'avancer jusqu'à la pente continentale signifie en fait une extension de la juridiction nationale exclusive en matière de ressources naturelles jusqu'à 600 ou même 800 milles du littoral. Il convient également de se rappeler dans cette optique qu'il est proposé que, tout d'abord, les petits affleurements rocheux et les îles désertes jouissent de la même zone économique au sens large que les états côtiers; en second lieu, les états constitués par un archipel doivent avoir le droit de se constituer d'importantes zones maritimes; en troisième lieu, au sein de la zone économique, l'état côtier aurait des pouvoirs juridictionnels considérables pour pratiquement toutes les utilisations de la mer.

[Texte]

In short, present proposals, in effect, divide the greater part of ocean space between coastal states and insure through the maintenance of the principle of the freedom of the seas and the vague definition of national jurisdictional limits that the remainder of the oceans will be appropriated by coastal states within a decade or little more. The creation of an international sea-bed agency can do nothing to stop this process and, whatever the constitution of this agency may be, can do very little to develop sea-bed minerals. The agency will remain another bureaucratic, rather expensive and very marginal agency like several existing United Nations agencies.

Finally, I do not think the present developing coastal state consensus will produce a viable law of the sea because, apart from Malta and a few other states—very few—no state has seriously addressed itself to the vital question of emerging new uses of ocean space and to the revolution which is taking place in our uses of the ocean and the interaction between different uses of the oceans.

What are the consequences, for instance, of the erection of artificial islands, off-shore industrial areas, perhaps even some off-shore cities? Do they have a territorial sea? Do coastal states have the right to emplace such installations wherever they wish and what then would be the consequences to navigation? What about the consequences of the emplacement of off-shore nuclear power stations in the oceans? What about off-shore storage tanks and their effect on navigation? I could give many more examples.

In the meantime, an equitable and viable solution of the problems of ocean space will become more difficult with the passage of time; competitive national development of ocean resources will lead to gross waste—as is now the case in fisheries—and could have a damaging impact on land producers of certain minerals; legal uncertainties will continue to exist; eventually the oceans and the manner of their use could become an additional major source of world tension and conflict.

As I have already indicated, the present law of the sea and the twin principles of sovereignty and freedom on which it is based can no longer serve the interests of the international community. A new international legal order in the oceans must be created and it can only be based on the concept that ocean space and its resources are a common heritage of mankind.

Only in this way can we hope to alleviate, at least temporarily, the consequences of rapidly rising populations and world industrialization. Only in this way can we hope to develop efficiently and equitably ocean space and hope to contain the environmental deterioration inherent in its development, and avoid the dangerous misuse of powerful technologies. In fact, only in this way can states

[Interprétation]

Pour résumer, les propositions actuelles reviennent en fait à diviser la majeure partie des étendues océaniques entre les divers états côtiers et à faire en sorte que, grâce au respect des principes de la liberté des mers et à une vague définition des limites juridictionnelles nationales, que le reste des océans puisse être annexé par les états côtiers en l'espace d'une décennie, guère plus. La création d'un organisme international du contrôle du lit de la mer ne pourra rien faire pour arrêter cette évolution et, quelle que puisse être l'organisation de cet organisme, il ne pourra pas faire grand-chose pour mettre en valeur les minéraux du lit de la mer. Il s'agira d'un nouvel organisme bureaucratique coûteux et très marginal qui ressemblera fort à plusieurs organismes existants des Nations unies.

Enfin, je ne pense pas que l'accord qui est en train de s'exprimer au sein des états côtiers puisse engendrer un droit de la mer qui soit viable car, à l'exception de Malte et de quelques autres états, très peu, en fait, aucun état n'a encore essayé sérieusement de résoudre la question vitale des nouvelles utilisations des étendues océaniques qui commencent à être envisagées, ni celle de la véritable révolution qui est en train de se produire dans le cadre de l'utilisation que nous faisons des océans, et encore moins des rapports réciproques qu'engendrent les différentes utilisations des océans.

Quelles sont par exemples les conséquences de la création d'îles artificielles, de zones industrielles flottantes, voire encore de villes flottantes? Ont-elles des eaux territoriales? Les états côtiers ont-ils le droit d'implanter de telles installations où ils le désirent et quelles en seraient les conséquences pour la navigation? Quelles seraient les conséquences de l'érection en pleine mer de centrales nucléaires? Quelles seraient les conséquences, pour la navigation par exemple, de la création de réservoirs de stockage en pleine mer? Je pourrais vous donner bien d'autres exemples.

Dans l'intervalle, plus nous attendrons, plus il nous sera difficile de résoudre de manière juste et viable les problèmes que posent les étendues océaniques; le développement concurrentiel des ressources océaniques au niveau national s'accompagnera d'un gaspillage démesuré, comme celui qu'on enregistre à l'heure actuelle dans l'industrie de la pêche, et un tel développement pourrait avoir des conséquences extrêmement néfastes pour les producteurs de certains minéraux en terre ferme; il continuera à y avoir des incertitudes sur le plan juridique: en fin de compte, les océans et leurs diverses utilisations pourraient devenir une nouvelle et importante source de tensions et de conflits à l'échelon mondial.

Comme je l'ai déjà dit, le droit de la mer sous sa forme actuelle et les principes jumeaux de la souveraineté et de la liberté sur lesquels il se base ne peuvent plus longtemps répondre aux intérêts de la collectivité internationale. Un nouvel ordre juridique international doit être créé pour les océans, et cet ordre ne pourra se fonder que sur la thèse selon laquelle les étendues océaniques et leurs ressources sont l'héritage commun de toute l'humanité.

Ce n'est que de cette manière que nous pouvons espérer pallier, temporairement du moins, les conséquences de la rapidité de l'accroissement démographique et de l'industrialisation. Ce n'est que de cette manière que nous pouvons espérer mettre en valeur de manière efficace et juste les étendues océaniques, pallier les conséquences de la destruction du milieu naturel qui est la suite logique de

[Text]

have some assurance of being able to protect their own interest in the oceans outside their own jurisdiction.

• 2040

A new international order on ocean space must be based on assumptions that reflect realities, for instance, that we have now the technological capability to cause significant changes in the natural state of the marine environment over vast areas, that we can affect through these changes the climates of the world.

The uses of the oceans are increasingly interlinked and it is becoming impossible to separate the uses of the surface of the seas, the water column, from those of the seabed; and I could go on with several other assumptions. However I do not wish to abuse your patience, Mr. Chairman, by discussing in detail the various fundamental assumptions on which a new order in the ocean should be based.

Before concluding, however, perhaps I could very briefly outline my concept of a new order for the oceans. Ocean space would be divided into only two zones, national ocean space and international ocean space. National ocean space would extend 200 miles from the coast. The limits of national ocean space would be carefully defined. Rocks and very small islands would have a maritime jurisdiction not exceeding 12 miles. In the context of a 200-mile jurisdictional zone the archipelago concept is unnecessary.

Within national ocean space the coastal state would have comprehensive jurisdictional powers for nearly all purposes, but it would not have sovereignty. In other words, the sovereign powers of the coastal state would be subject to treaty limitations, the violation of which would lead to legal liability. The limitations I have in mind refer to the use of certain technologies and to the implementation of general standards of pollution control and living resource management. It is obvious that the way a neighbouring state manages its living resources affects the living resources of other neighbouring states.

There would be international limitations also on the powers of the coastal state to control navigation, overflight and scientific research, and a few other such limitations of a general nature that are essential in the general interest.

Since I do not recognize the need for the concept of the territorial sea, I do not feel the dilemma of free passage and innocent passage. I think the problem can be satisfactorily settled within the concept of passage under treaty-defined conditions, the violation of which would lead to legal liability. I believe tolls for passage through certain states are inevitable, and therefore suggest that these should be established in consultation with the coastal state by the international institutions I advocate.

Finally, an important duty of the coastal state would be to share, on a limited and agreed basis with the international community, the benefits derived from resource exploitation within national jurisdiction. International ocean space and its resources would be administered on

[Interpretation]

cette mise en valeur et éviter un recours abusif et dangereux à des technologies par trop puissantes. En fait, c'est seulement ainsi que les États peuvent être assurés de protéger leurs propres intérêts dans les océans qui ne relèvent pas de leur juridiction.

Le nouvel ordre international sur les océans doit être réaliste; par exemple, nous possédons maintenant la compétence technologique nécessaire pour transformer considérablement le milieu naturel marin sur de vastes surfaces et nous pouvons, par ces transformations, modifier le climat terrestre.

Les utilisations des océans ont de plus en plus de liens entre elles et il devient impossible de séparer les utilisations de la surface des mers, de la colonne d'eau, de celles du fond marin; je pourrais énoncer plusieurs autres postulats. Toutefois, je ne veux pas abuser de votre patience, monsieur le président, et discuter en détail des divers postulats fondamentaux sur lesquels devrait reposer un nouvel ordre sur les océans.

Toutefois, avant de terminer, je pourrais peut-être brièvement énoncer la conception d'un nouvel ordre sur les océans. L'espace marin devrait être divisé en deux zones seulement: l'espace marin national et l'espace marin international. L'espace marin national devrait se terminer à 200 milles des côtes. Les limites de l'espace marin national devraient être soigneusement définies. Les rochers et les très petites villes auraient une juridiction maritime ne dépassant pas 12 milles. Dans le contexte d'une zone de juridiction de 200 milles, le concept de l'archipel n'est pas nécessaire.

À l'intérieur de l'espace marin national, l'état riverain aurait des pouvoirs juridictionnels complets à presque toutes fins pratiques, mais il n'aurait pas souveraineté. En d'autres termes, les pouvoirs souverains de l'état riverain seraient limités par des traités, dont le non-respect entraînerait une responsabilité légale. Les limitations auxquelles je songe portent sur l'utilisation de certaines techniques et la mise en vigueur de normes générales de lutte à la pollution et de gestion des ressources vivantes. Il est évident que le mode de gestion des ressources vivantes adopté par un état influe sur les ressources vivantes des états voisins.

Il y aurait également des limitations internationales sur les pouvoirs des états riverains en matière de contrôle de la navigation, de survol et de recherche scientifique, ainsi que certaines limitations d'ordre général essentielles à l'intérêt commun.

Étant donné que je ne reconnais pas le besoin d'un concept de mer territoriale, je ne reconnais pas le dilemme du passage libre et du passage innocent. Je pense que ce problème peut être réglé à la satisfaction générale en adoptant le principe du passage aux termes de conditions définies par un traité, dont le non-respect entraînerait une responsabilité légale. Je crois que le paiement de droits de passage à certains états est inévitable et je suggère donc qu'il soit établi en consultation avec les états riverains par les institutions internationales que je propose.

Enfin, les états riverains auraient le devoir important de partager, de façon limitée et convenue avec la communauté internationale, les bénéfices de l'exploitation des ressources sous juridiction nationale. L'espace marin international et ses ressources seraient gérés au nom de la commu-

[Texte]

behalf of the international community by a new international institutional system, perhaps linked to the United Nations system but certainly not part of it. The new international system would include appropriate organs for the management and exploitation of both the living and the nonliving resources of ocean space beyond national jurisdiction.

Since there is a diversity of social systems in the world the manner of resource exploitation should be flexible and would include both the issue of licences directly to states or directly to corporations, or joint ventures, or even, perhaps in a remote future, direct exploitation. The important objective, at least with regard to minerals, should be that exploitation should take place in the measure needed to achieve and to maintain in so far as possible, price stability.

• 2045

The institutional system would not be confined exclusively to resource development but would formulate standards of ocean use and would have to be consulted by the coastal state with regard to actions which might lead to significant and extensive changes in ocean currents, temperature and salinity of sea water beyond national jurisdiction. It would also have to be consulted with regard to nuclear explosions in the marine environment and a few other similar matters.

Other important activities of the institutional system which I envisage could be scientific research and preservation of the marine environment. In this connection I envisage a system of international marine parks. The institution would also act, and this would be an important function, as a channel for the equitable sharing within the international community of the benefits derived from resource exploitation in the international area.

I believe that the new international system must be balanced in such a way as realistically to reflect both world population and the preponderance of maritime interest of states. Without such a balance the decisions of the institutions would be unenforceable. Malta and other states have made specific proposals in this respect.

Finally, the new institutions would also comprise a credible system for the compulsory settlement of disputes.

I apologize, Mr. Chairman, for the length of my statement and for its many omissions and deficiencies. Thank you, sir.

The Chairman: Thank you very much, Dr. Pardo.

Before we start the question period, I would like to bring something to the attention of the members of the Committee. In view of the uncertainty regarding the future schedule of our meetings, and in order to complete the Committee's records, is it the wish of the members of the Committee that the briefs of Noranda Mines Limited and the Canadian Chamber of Shipping, which were distributed to members of the Committee, be printed as appendices to the Minutes of Proceedings and Evidence of today?

Some hon. Members: Agreed.

[Interprétation]

nauté internationale par un nouvel organisme international, relié sans doute aux Nations Unies, mais n'en faisant certainement pas partie. Ce nouvel organisme international engloberait les organismes appropriés de gestion et d'exploitation des ressources vivantes et minérales de l'espace marin qui n'est pas sous juridiction nationale.

Étant donné les divers régimes sociaux du monde, le mode d'exploitation des ressources devrait être souple et englober l'émission de permis directement aux états, ou directement à des sociétés, ou des entreprises conjointes ou même peut-être dans un avenir éloigné, l'exploitation directe. L'objectif premier, du moins au niveau des mineurs, devrait être une exploitation permettant d'atteindre et de maintenir autant que possible une stabilité des prix.

Le mandat de cet organisme ne se limiterait pas exclusivement à la mise en valeur des ressources, mais à l'élaboration de normes d'utilisation des océans; il devrait tenir compte des consultations avec l'État côtier en ce qui concerne tout ce qui pourrait amener à modifier considérablement les courants océaniques, la température et la salinité de l'eau de mer au-delà de l'autorité nationale. L'État côtier devrait également avoir son mot à dire en ce qui concerne les explosions nucléaires pratiquées dans le milieu marin et quelqu'autres affaires similaires.

Je pourrais également avoir d'autres activités importantes comme la recherche scientifique pour la préservation du milieu marin. J'envisagerais là un système de parcs marins internationaux. L'organisme en question jouerait également le rôle d'intermédiaire, et cela me semble une fonction importante dans le partage équitable des produits de l'exploitation des ressources au niveau international.

Je devrais refléter de façon réaliste la population mondiale et la prépondérance de l'intérêt maritime des États. Sans cet équilibre les décisions des organismes ne pourraient être appliquées. Malte et d'autres États ont fait des propositions précises à cet égard.

Enfin, j'y verrais un mode plausible de règlement obligatoire des différends.

Veuillez excuser, monsieur le président, la longueur de ma déclaration et ses maintes lacunes. Merci, monsieur.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Pardo.

Avant de passer aux questions, j'aimerais porter quelque chose à l'attention des membres du Comité. Étant donné que le programme de nos prochaines réunions est assez incertain, et afin de compléter les dossiers du Comité, les membres du Comité souhaitent-ils que les documents soumis par *Noranda Mines Limited* et la *Canadian Chamber of Shipping* soient imprimés en annexe au procès-verbal d'aujourd'hui?

Des voix: D'accord.

[Text]

The Chairman: Mr. Crouse.

Mr. Crouse: Thank you, Mr. Chairman. I wish to join with you on behalf of the Committee in welcoming Dr. Pardo to Ottawa this evening. I believe I express the views of all the members when I say how grateful we are to him for the comprehensive statement he has presented to us. It certainly gives us as Committee members a new outlook on the complex questions which must be dealt with and which we must endeavour to solve at the third Law of the Sea Conference.

I have only a few questions and then I will pass to my colleagues, Mr. Chairman. Dr. Pardo stated that in his view the present concepts, if I heard him correctly, which will be presented at the Law of the Sea Conference, are inadequate and that what is really required is a new international order on ocean space based on assumptions that reflect realities. He stated that no coastal state consensus has been reached and that no state seriously addressed itself to the question of new uses of the ocean.

• 2050

Our own Minister of Environment and of Fisheries, when speaking last evening to the key representatives of the processing industry, fishing industry, in Canada stated among other things—and I am quoting him now from page 10 of his speech...

We are two months from the Law of the Sea Conference. One of primary goals is jurisdiction for the coastal states to 200 miles or the edge of the continental shelf, whichever is larger. We believe that this kind of extension is absolutely essential to the wise and intelligent management of our fisheries resource and we believe that we are going to get it.

Is Dr. Pardo, sufficiently familiar with our entire Canadian position to predict how successful Canada might be in attaining this very goal that our Minister has set forth.

Dr. Pardo: Thank you. I believe there are good prospects of success.

Mr. Crouse: That is a very good answer.

Dr. Pardo: Is that too short?

Mr. Crouse: No, that is fine. My next question then, Dr. Pardo, in the light of your own comments, would Canada be justified in taking unilateral action on specific issues on which no agreement was reached at the conference in the light of the scope of our continental shelf and in the light of the resources, both in fisheries and in minerals, which are known to be on that shelf?

Dr. Pardo: Unilateral action by one state inevitably invites unilateral action by other states and this in turn undermines what little remains of traditional law of the sea and introduces confusion and conflict on the ocean. Whether or not Canada would be justified would depend on the interests involved, I assume. If the interests were of a vital nature, no doubt she would.

[Interpretation]

Le président: Monsieur Crouse.

M. Crouse: Merci, monsieur le président. Je voudrais comme vous, remercier monsieur Pardo d'être venu ce soir à Ottawa. Je crois que je ne trahirais personne ici en lui disant comment nous lui sommes reconnaissants de nous avoir présenté cet exposé aussi complet. Cela nous donne certainement une nouvelle vision des questions complexes qui doivent être traitées et que nous devons nous efforcer de résoudre à la troisième conférence du droit de la mer.

Je voudrais seulement poser quelques questions et je passerai ensuite la parole à mes collègues, monsieur le président. M. Pardo a déclaré qu'à son avis les concepts actuels, si j'ai bien compris, qui seront exposés à la Conférence du droit de la mer, sont insuffisants et que ce qui est réellement nécessaire, c'est un nouvel ordre international en matière d'espace océanique, lequel se fonderait sur des données reflétant la réalité. Il a déclaré qu'on n'était pas arrivé à un accord entre les États côtiers et qu'aucun État ne s'était véritablement penché sur la question des nouvelles utilisations de l'océan.

Notre propre ministre de l'Environnement a dit hier soir, alors qu'il s'adressait aux principaux représentants de l'industrie de transformation et de l'industrie de la pêche au Canada, et je cite la page 10 de son discours,

Nous sommes maintenant à deux mois du commencement de la Conférence sur le Droit de la mer. L'un de nos principaux objectifs est la reconnaissance de la juridiction des états côtiers jusqu'à celle des limites la plus étendue à savoir 200 milles ou le bord du plateau continental. Nous croyons qu'une prolongation de ce genre est absolument vitale si nous voulons gérer nos pêcheries avec sagesse et intelligence, et nous croyons que nous allons obtenir gain de cause.

M. Pardo connaît-il suffisamment la position d'ensemble du Canada pour nous dire si notre pays a de bonnes chances d'atteindre l'objectif énoncé par notre Ministre?

M. Pardo: Merci. Je crois que les chances sont bonnes.

M. Crouse: Voilà une excellente réponse.

M. Pardo: Est-elle trop courte?

M. Crouse: Non, c'est parfait. J'aimerais maintenant vous demander, monsieur Pardo, si compte tenu des observations que vous avez vous-même formulées, le Canada pourrait avec raison prendre unilatéralement des mesures à propos de questions précises qui n'auraient fait l'objet d'aucun accord au cours de la conférence, dans l'optique de la largeur de notre plateau continental et des ressources connues, tant du point de vue des pêcheries que de celui de l'exploitation des minéraux, que recèle ce plateau?

M. Pardo: Toute mesure prise unilatéralement par un État invite inévitablement les autres états à agir de la même manière, ce qui à son tour sape le peu qui reste du droit de la mer traditionnel, sème la confusion et engendre des conflits à propos des étendues océaniques. La question de savoir si une telle mesure se justifierait ou non de la part du Canada dépendrait, je le suppose, des intérêts en jeu. S'il s'agit d'intérêts vitaux, je suppose que sans aucun doute une telle mesure se justifierait.

[Texte]

Mr. Crouse: I presume, Dr. Pardo, that we would take this type of action not only in the interest of Canada, but in the interest of all fishing nations. For example, we in Canada believe unless the coastal state is given the right to manage its resources that these resources will be seriously depleted. This, for example, applies to our salmon which spawn in our rivers and return to our rivers and unless we have the right to manage this resource and other states recognize this right, salmon may well become as extinct as the dodo.

Second, the lobsters on our continental shelf, for example, whether it be the deep sea lobster fishing operation or those which are beyond the 12-mile limit but close to our shores such as 20 miles from our shore, these lobsters when they spawn add to the future of the lobster industry as the eggs from a lobster rise to the surface and spawn on the surface as I know Dr. Pardo is well aware. Consequently, unless the coastal state is given the right to manage its resources especially as it applies to the fisheries, in our view many of our fisheries resources could through over-fishing be completely destroyed. It is for this reason that we wish to adopt or have accepted our viewpoint that coastal states should have the right to manage the fishing resources.

In your brief you mention the question of passage through international straits should a territorial sea of 12 miles be adopted and we realize that this is a divisive one. The United States has proposed that there be free transit through international straits rather than the more restricted innocent passage through territorial waters. Do you feel, Dr. Pardo, that the U.S. proposal will gain sufficient acceptance to be adopted at the Third Law of the Sea Conference?

Dr. Pardo: It is certain that the living resources of the sea require management; absolutely certain effective management is overdue. Whether the coastal state is by itself competent and able to manage its fishing resources is another matter. In the case of many states, even the extension of 200 miles would not enable them to control the bulk of the stock of any particular fish and therefore they would not be able to manage effectively on a national basis. There would have to be at least regional management. This observation does not apply to Canada, obviously.

• 2055

With regard to anadromous resources like salmon, there should be management both within and outside national jurisdiction.

In other words, the fish should be managed outside national jurisdiction and conserved. There should be a reciprocal management. I doubt whether in the case of anadromous resources, even assuming that there were a prohibition to fish salmon outside the 200-mile limit—assuming there was a 200-mile limit—this would be sufficient to protect the salmon, but this is purely a doubt.

[Interprétation]

M. Crouse: Je suppose, monsieur Pardo, que nous prendrions une mesure de ce genre non seulement dans l'intérêt du Canada, mais également dans l'intérêt de toutes les nations qui pratiquent la pêche commerciale. Nous estimons par exemple au Canada que tant qu'un État côtier n'a pas le droit de gérer ses propres ressources, ces ressources risquent fort d'être gravement épuisées. Ceci s'applique par exemple au saumon qui fraie dans nos rivières et y retourne ultérieurement et si nous n'avons pas le droit de gérer cette ressource naturelle et si les autres états ne nous reconnaissent pas ce droit, le saumon pourrait très bien disparaître tout comme le dodo.

En second lieu, par exemple, et qu'il s'agisse de la pêche au homard en haute mer ou de la pêche au-delà des eaux territoriales de 12 milles mais à 20 milles ou plus de nos côtes, les homards viennent frayer sur le plateau continental, ce qui assure l'avenir de l'industrie du homard puisque les œufs montent à la surface et que la fraie se produit à la surface également comme le sais, sans aucun doute M. Pardo. En conséquence, tant que l'État côtier n'a pas le droit de gérer ses propres ressources, et ceci s'applique tout particulièrement aux pêches, à notre avis ces ressources, et notamment celles-là, pourraient complètement disparaître suite à une exploitation abusive. C'est pour cette raison que nous désirons faire adopter notre point de vue sur lequel les états côtiers doivent avoir le droit de gérer leurs propres ressources en matière de pêche.

Vous parlez dans votre mémoire de la question du droit de passage dans les détroits internationaux en cas d'adoption du critère des eaux territoriales de 12 milles, et nous comprenons qu'il s'agit d'une question sur laquelle les points de vue se partagent. Les États-Unis ont proposé le libre passage dans les détroits internationaux au lieu d'un passage plus restreint, quoiqu'innocent, dans les eaux territoriales. Pensez-vous, monsieur Pardo, que la proposition américaine pourra rallier suffisamment de voix pour être adoptée au cours de la Troisième Conférence sur le Droit de la mer?

M. Pardo: Il est sûr que les ressources biologiques de la mer doivent être gérées; il ne fait absolument aucun doute qu'une gestion efficace s'impose depuis longtemps. Mais la question de savoir si les états côtiers savent et peuvent gérer leurs propres ressources en matière de pêche est évidemment tout à fait différente. Dans le cas de nombreux états, même l'extension de la limite de 200 milles ne leur permettrait pas de contrôler l'ensemble d'une espèce particulière de poisson et par conséquent ils ne pourraient pas exercer une gestion efficace sur le plan national. Il faudrait pour le moins avoir une gestion raisonnable. Cette observation ne s'applique pas au Canada, évidemment.

En ce qui concerne les ressources anadromes comme le saumon, la gestion devrait être à la fois interne et externe à la juridiction nationale.

En d'autres termes, la gestion devrait s'exercer en dehors de la juridiction nationale et y être conservée. Il devrait y avoir une gestion réciproque. Je doute que dans le cas des ressources anadromes, même en supposant que l'on interdise la pêche du saumon en dehors de la limite de 200 milles, si il y avait une limite de 200 milles, que cela suffise à protéger le saumon, mais bien sûr ce n'est qu'un doute.

[Text]

With regard to the question of free transit through straits proposed by the Soviet Union and I think also by the United States, it is obvious that the coastal states have certain interests to protect, and, therefore I doubt very seriously whether the conference can accept the concept of free transit. On the other hand, I very much doubt that the conference can accept the concept of innocent passage because innocent passage, that is passage which does not affect the good order, security and so on of the coastal state, is an arbitrary concept. It is the coastal state that interprets what is innocent and what is not innocent with regard to passage, and a coastal state, of course, in interpreting this concept and taking into account conflicts in the world can interpret the concept in a discriminatory fashion. Therefore, I do not believe either of these concepts is viable.

Mr. Crouse: I have one further question and then I will yield, Mr. Chairman. Canada claims, Dr. Pardo, that the Northwest Passage is not an international strait but many maritime states do not agree with our position. Do you feel that our position is tenable in terms of present international law?

Dr. Pardo: I would reply with another question. What is present international law, taking into account the very numerous and frequent unilateral actions by states?

Mr. Crouse: I am not in a position to answer that one, Mr. Chairman, because obviously we are in no man's land and, of course, this is one of the problems that we will face when we come to the Law of the Sea Conference. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Dr. Railton.

Mr. Railton: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Pardo, do you believe it would be very wise to have a 200-mile limit?

Dr. Pardo: I do not think it is wise, sir but I think it is inevitable. I do not see how this can be avoided. I myself would prefer much more thoroughgoing internationalization of ocean space but I do not think this is politically practicable.

Mr. Railton: In the case of the land-locked countries and in the case of the under-developed countries, how would you go about sharing resources when they have no access anyway by ships and so on to either fish or maybe enough money to drill and all the rest of it? This agency that you spoke about earlier would be in charge of all this activity?

Dr. Pardo: Sir, I envisage an institutional system for the oceans, not an agency but an institutional system parallel to the United Nations system which would administer the oceans and manage their resources. This system would have an independent revenue through licensing of ocean exploitation both of highly migratory species of fish, such as tuna, and of exploitation of mineral resources, such as manganese nodules, and also possibly in the future there will be other sources of revenue. For instance, the production of power in the ocean environment beyond national jurisdiction could be highly theoretical but it may be possible to produce power commercially by the utilization of temperature differentials in the sea—the surface water, and so on and so forth. There would be thus, revenues.

[Interpretation]

En ce qui concerne la question du transit libre dans les détroits tel que le propose l'Union Soviétique et je crois également les États-Unis, il est évident que les états côtiers ont certains intérêts à protéger et par conséquent je doute fort que la conférence puisse accepter ce concept. D'un autre côté, je doute fort également que la conférence puisse accepter le concept du libre passage car ce libre passage qui n'affecte pas le bon ordre, la sécurité et ainsi de suite de l'état côtier est un concept arbitraire. Il appartient à l'état côtier d'interpréter ce qui est innocent et ce qui est innocent en matière de transit, et l'état côtier, bien sûr, en interprétant ce concept et en tenant compte des conflits à travers le monde que agir de façon discriminatoire. Par conséquent, je ne pense pas que l'un ou l'autre de ces concepts soit valable.

M. Crouse: J'ai une autre question et je céderai mon tour ensuite, monsieur le président. Monsieur Pardo, le Canada prétend que le Passage du Nord-Ouest n'est pas un détroit international mais de nombreux états maritimes ne partagent pas notre point de vue. Pensez-vous que notre position est défendable du point de vue de la loi internationale actuelle?

M. Pardo: Je vais vous répondre par une autre question. Quelle est la loi internationale actuelle si l'on tient compte des nombreuses et fréquentes actions unilatérales prises par les états?

M. Crouse: Je ne suis pas à même de répondre à cette question, monsieur le président, car bien sûr nous sommes en terrain neutre et, c'est l'un des problèmes que nous connaissons lorsque nous nous rendrons à la Conférence du Droit de la Mer. Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Monsieur Railton.

M. Railton: Je vous remercie, monsieur le président. Monsieur Pardo, pensez-vous qu'il serait avisé d'avoir une limite de 200 milles?

M. Pardo: Je ne pense pas que cela soit avisé, monsieur, mais je pense que c'est inévitable. Je ne vois pas comment on pourrait l'éviter. Moi-même, je préférerais de beaucoup recourir à l'internationalisation de l'espace maritime mais je ne pense pas que cela soit pratique d'un point de vue politique.

M. Railton: En ce qui concerne les pays enfermés à l'intérieur des terres et les pays sous-développés, que pensez-vous du partage des ressources lorsque ces pays n'ont pas d'accès marit pour pêcher ou peut-être même suffisamment d'argent pour faire des forages et ainsi de suite? L'organisme dont vous avez parlé au gravant se chargerait-il de toutes ces activités?

M. Pardo: Monsieur, j'envisage un système institutionnel pour les océans, non pas un organisme mais un système institutionnel semblable au système des Nations Unies qui gèrerait les océans et administrerait leurs ressources. Ce système devrait disposer de revenus indépendants grâce à un octroi de permis pour l'exploitation des océans à la fois en ce qui concerne les espèces de poissons migrateurs comme le thon et l'exploitation des ressources minérales, comme le manganèse, et peut-être dans l'avenir y aura-t-il d'autres sources de revenus. Par exemple, la production d'électricité dans l'environnement océanographique au-delà de la juridiction nationale pourrait être très théorique mais il est possible de produire de l'électricité commercialement en utilisant les différences de températures de l'océan—la surface de l'eau, et ainsi de suite. On créerait ainsi des revenus.

[Texte]

• 2100

If my concepts were accepted, there would also be a contribution from what the coastal state received within its 200-mile zone. On the basis of a formula to be elaborated, because there are many possible formulas, all these revenues would be equitably distributed to the international community, not merely to developing countries but to all countries—land-locked and coastal—in varying proportions.

Mr. Railton: Like equalization payments.

The other things are just some little particular points.

In North America, apart from Central America, we have three main countries. The Gulf of Mexico would have to be divided between the United States and Mexico, would it?

Dr. Pardo: On the basis of a 200-mile limit, about nine tenths of the Gulf of Mexico would be divided between the United States, Mexico, Jamaica; then there are the Cayman Islands and Haiti and so on. So it would pretty well come under national jurisdiction.

Mr. Railton: That whole area of the Bahamas and the north coast of South America would be pretty hard to divide up, would it not?

Dr. Pardo: The Bahamas have not yet participated in the negotiations on the law of the sea, but they will participate at Caracas. My information is that they will insist on the archipelago concept. Thus, we might see that there would be division here at about 20 miles from the coast of the United States.

Mr. Railton: Proceeding on up the coast to the Grand Banks and neighbouring Newfoundland, the question of St. Pierre and Miquelon was brought up the other day. Would these be a sort of 12-mile area in the centre of a 200-mile area? How would you get around that?

Mr. Fairweather: How would he get around that or would we get around that?

Mr. Railton: How would we get around it?

Dr. Pardo: The question of islands is very important. I do not think—but I may be mistaken—Canada has made any specific proposals in this respect. I believe Canada has endorsed the archipelago concept, but I do not think it has made any specific proposals with respect to islands and the national jurisdiction that should be attributed to different types of islands. Of course islands can vary in size from Australia, which is virtually a continent—I think Australia has the choice of whether it wants to be considered an island or a continent—and Rockall which is only about half the size of this room. Yet Rockall would have a continental shelf under...

The Chairman: Excuse me, Ambassador.

Mr. Crouse: What was the last one? The size of it?

Dr. Pardo: About half the size of this room. This is Rockall and this is very important to the United Kingdom, because on the basis of Rockall, the United Kingdom could claim 160,000 square miles of the eastern Atlantic.

[Interprétation]

Si on acceptait mon concept, il y aurait également une contribution de ce que l'État côtier reçoit à l'intérieur de sa limite de 200 milles. A partir d'une formule qu'il faut mettre au point, car il y a plusieurs formules possibles, ces revenus seraient tous équitablement distribués à la communauté internationale, non pas uniquement aux pays en voie de développement mais à tous les pays, les pays enfermés à l'intérieur des terres et les pays côtiers, selon des proportions variables.

M. Railton: Des paiements de péréquation en quelque sorte.

Les autres points que je voulais aborder sont des questions de détail.

En Amérique du Nord à l'exception de l'Amérique centrale, il y a 3 pays principaux. Il faudrait diviser le Golfe de Mexico entre les États-Unis et le Mexique, n'est-ce pas?

M. Pardo: A partir du concept d'une limite de 200 milles, environ les 9 dixièmes du Golfe de Mexico seraient divisés entre les États-Unis, le Mexique et la Jamaïque; ensuite il y aurait les Îles Cayman et Haïti. Cela pourrait très bien dépendre d'une juridiction nationale.

M. Railton: Toute cette région des Bahamas et la côte nord, l'Amérique du Sud serait très difficile à diviser, n'est-ce pas?

M. Pardo: Les Bahamas n'ont pas encore participé aux négociations de droit de la mer, mais elles assisteront à la Conférence de Caracas. Mes renseignements m'amènent à penser qu'ils vont insister sur le concept de l'archipel. Ainsi, nous pourrions voir une division à environ 20 milles de la côte des États-Unis.

M. Railton: En continuant vers la côte de Grand Banks et Terre-Neuve, se pose la question de St-Pierre et Miquelon. Y aurait-il une zone de 12 milles au centre d'une zone de 200 milles? Comment allez-vous régler ce problème?

M. Fairweather: Comment va-t-il régler ce problème ou comment allons-nous le régler?

M. Railton: Comment allons-nous régler ce problème?

M. Pardo: La question des îles est très importante. Je ne pense pas, sauf erreur de ma part, que le Canada ait fait des propositions spécifiques à cet égard. Je pense que le Canada a admis le concept de l'archipel, mais je ne sais pas si des propositions spécifiques ont été faites en ce qui concerne les îles et la juridiction nationale qui seraient attribués aux différents types d'îles. Bien sûr, les îles peuvent varier en taille, comme l'Australie qui est en fait un continent, je pense que l'Australie a le choix d'être considérée comme une île ou comme un continent, et Rockall qui n'a que la moitié de la taille de cette pièce. Cependant, Rockall disposerait d'un plateau continental...

Le président: Veuillez m'excuser, monsieur l'ambassadeur.

M. Crouse: Quelle était la dernière île? Quelle est sa taille.

M. Pardo: Environ la moitié de la taille de cette pièce. Il s'agit de Rockall qui est très importante pour le Royaume-Uni, car à partir de Rockall le Royaume-Uni pourrait réclamer 160 mille carrés de l'océan Atlantique orientale.

[Text]

Mr. Railton: That is very interesting.

What would your concept of the 200-mile mean? That there is complete control by the coastal state for 200 miles? That is, that all farming of species and that sort of thing and even development of minerals, oil drilling and that sort of thing would come under their own jurisdiction unquestionably. That is, would they have that whole strip without any interference?

• 2105

Dr. Pardo: I distinguish between allocation of resources and management of resources with regard to fisheries particularly. The coastal state would have exclusive rights to exploit the fisheries, but would have the obligation to manage its fisheries in accordance with certain basic international guidelines, for instance, not to destroy fish spawning areas, not to pollute its waters in such a way as to diminish the amount of fish outside its national jurisdiction and so on. Certain general norms which are absolutely essential for fishery management and this would limit in this sense the jurisdiction of the state.

Mr. Railton: One final question, sir. I was just wondering about the policing and that sort of thing, making sure that they enjoy their fishing in that area undisturbed by other powers. This would be at the expense of the government concerned, would it not?

Dr. Pardo: Sir, you have raised a very serious question with regard to policing, a question which is becoming of very great importance in the North Sea at the present time, and this with the development of hydro carbon resources.

How to prevent an offshore oil storage tank containing several million barrels of oil from being, for instance, sabotaged? These will require measures of security which I do not think many states have yet thought about.

Looking a little bit further ahead with nuclear power plants offshore which already are coming, this again will require certain measures of security which may be somewhat costly.

Mr. Railton: Thank you very much.

The Chairman: Mr. Barnett.

Mr. Barnett: Mr. Chairman, as I was telling Mr. Pardo before the meeting began, I had the very interesting experience of hearing him address the United Nations General Assembly in 1967. As a green observer at the United Nations, I have a vivid recollection of the ripple of excitement that went through the Assembly when you—I happen to have kept a copy of the text of your speech, sir, and I was looking through it—rose and said that you understood that Malta had raised the question of the seabed and of the ocean floor in the United Nations General Assembly which aroused some stonishment, if not suspicion. The reaction of your audience, I think, confirmed that a lot of people were waiting to hear just what you might have to say.

There was one reference and I was interested in the variations on your theme which you introduced to the Committee tonight. You said for example:

[Interpretation]

M. Railton: Cela est très intéressant.

Qu'entendez-vous par un concept de 200,000? Cela veut-il dire qu'il y aura un contrôle total exercé par l'État côtier sur une zone de 200,000? C'est-à-dire, que toute l'exploitation des espèces de poisson et ainsi de suite et même l'exploitation des minéraux, les forrages de pétrole dépendraient entièrement de cet État côtier? En d'autres termes, tout ce territoire leur appartiendrait sans interférence?

M. Pardo: Je fais une distinction entre l'attribution des ressources et la gestion des ressources, surtout en ce qui concerne les pêches. L'état riverain aurait le droit exclusif d'exploitation des pêches, mais il aurait l'obligation de gérer ces pêches conformément à certains principes internationaux de base: par exemple, ne pas détruire les zones de frai du poisson, ne pas polluer ces eaux de telle façon à diminuer la quantité de poisson à l'extérieur des eaux sous sa juridiction nationale, etc. Certaines normes générales sont absolument essentielles à la gestion des pêches et elles limiteraient en ce sens la juridiction de l'état.

M. Railton: Une dernière question, monsieur. Je m'interroge à propos des services de police, des choses du genre, afin de s'assurer que les États peuvent exploiter l'industrie de la pêche dans cette région sans interférence d'autres nations. Cela se ferait aux frais du gouvernement en cause, n'est-ce pas?

M. Pardo: Monsieur, vous avez posé une question très grave en matière de police, une question qui prend de plus en plus d'importance dans la Mer du Nord actuelle, suite à la mise en valeur des ressources en hydrocarbure.

Comment prévenir, par exemple, le sabotage d'un réservoir d'entreposage de pétrole en haute mer qui contient plusieurs millions de barils de pétrole? Comment prévenir le sabotage de pipeline en mer? Il faudra des mesures de sécurité qui n'ont pas encore été envisagées par beaucoup d'États.

Si l'on envisage dans un avenir un peu plus éloigné des réacteurs nucléaires installés en mer, qui sont en voie de réalisation déjà, il faudra à nouveau certaines mesures de sécurité qui seront peut-être quelque peu dispendieuses.

M. Railton: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Barnett.

M. Barnett: Monsieur le président, ainsi que je le disais à M. Pardo avant le début de la réunion, j'ai déjà connu l'expérience très intéressante de l'entendre s'adresser à l'Assemblée générale des Nations Unies en 1967. En tant que nouvel observateur aux Nations Unies, je me souviens très bien de la vague d'excitation qui a parcouru l'Assemblée lorsque vous vous (j'ai justement une copie du texte de votre discours, monsieur, et j'ai jeté un coup d'œil), êtes levé et avez dit que vous compreniez pourquoi Malte avait soulevé la question des fonds marins à l'Assemblée générale des Nations Unies, ce qui a créé un certain étonnement, si ce n'est de la méfiance. Je crois que la réaction de votre auditoire confirmait le fait que beaucoup de gens attendaient d'entendre ce que vous aviez à dire.

Il y avait une référence, et j'ai été intéressé par les variations sur ce thème que vous avez donné ce soir au Comité. Vous avez dit, par exemple:

[Texte]

We do not believe that it would be wise to make the United Nations itself responsible for administering an international regime.

Then you went on to talk in general terms about an agency rather along the lines you have discussed tonight.

At one point you said and I think perhaps you were being hopeful:

On the assumption that an agency would be created in the year 1970, that technology will continue to advance and exploitation will be commensurate with presently known resources of the ocean floor and the exploration right of leases will be granted at rates comparable to those existing under national jurisdiction.

• 2110

We believe that by 1975, the gross annual income of the agency will reach a level conservatively estimated at \$6 billion.

Having in mind the events that have taken place in the value of resources and so on since 1967, I wonder if you have any estimate in your mind as to what the revenues of such an agency might be today if it had been established in 1970?

Mr. Pardo: Thank you very much for asking me this question and reminding me of what I said six years ago.

I was envisaging at that time an agency which would have the management of seabed resources beyond the 12-mile limit. Now, of course, it is 200 miles; there is no question about that. Beyond the 12-mile limit, I believe the estimate I gave then—it is seven years ago now—is very conservative. Beyond the 12-mile limit as of now we would be producing probably more than \$5 or \$6 billion worth of hydrocarbons alone, when one considers the offshore exploitation which is taking place in the world at the present time.

As far as I can recall, at the present time 10 per cent of total world production of gas comes from the oceans and approximately 20 per cent of petroleum is produced offshore. Within a very few years, by the end of this decade, these percentages will increase by at least 50 per cent.

Then, of course, in addition, there are the manganese nodules and other minerals. Furthermore, the progress of technology may—this is speculative—perhaps within ten years or so make possible the recovery of massive quantities of minerals from sea water. As far as I know, no one has yet investigated what the consequences of massive exploitation of sea water for minerals would be on an ecological basis.

But there are many, many; as I said, this is speculative. Going further into the future—and this is highly speculative and I hope you will never quote me on this—if fusion power ever becomes possible the oceans would be vital in this because they will furnish the deuterium necessary for fusion power.

So there are many, many things. I think my estimates seven years ago were, on the whole, rather conservative on the basis of national jurisdiction as I had envisaged it at the time.

[Interprétation]

Nous ne croyons pas qu'il serait sage de rendre les Nations Unies elles-mêmes responsables de l'administration d'un régime international.

Vous avez ensuite parlé de façon générale d'un organisme assez semblable à celui décrit ce soir.

A un moment donné vous avez dit, et je pense que vous étiez peut-être optimiste:

En supposant qu'un organisme pourrait être créé en 1970, que les techniques vont continuer à se perfectionner et que l'exploitation sera proportionnelle aux ressources actuellement connues du fonds marin et que des baux de droit d'exploration seront accordés à des rythmes comparables à ceux existants sous juridiction nationale.

Nous croyons que d'ici 1975, le revenu annuel brut de l'agence atteindra tout au moins \$6 milliards.

Si l'on tient compte des faits saillants dans le domaine de la valeur des ressources depuis 1967, je me demande si vous auriez à l'esprit quelque idée de revenus qu'aurait à l'heure actuelle une telle agence si elle avait été établie en 1970?

M. Pardo: Je vous remercie de me poser cette question et de me rappeler ce que j'ai déclaré il y a six ans.

J'envisageais à ce moment-là la création d'une agence qui assurerait la gestion des ressources du lit de la mer au-delà de 12 milles. Actuellement, cette limite est de 200 milles; il n'y a aucun doute là-dessus. Au-delà de cette limite de 12 milles, je crois que l'estimation que j'ai donnée à l'époque—il y a maintenant sept ans—était plutôt en deça de la réalité. Au-delà de cette limite de 12 milles nous produirions probablement à l'heure actuelle plus de 5 ou 6 milliards d'hydrocarbure si l'on tient compte de l'exploitation en haute mer qui se fait à l'heure actuelle dans le monde entier.

Sauf erreur, à l'heure actuelle 10 p. 100 de la production mondiale de gaz naturel provient des océans et environ 20 p. 100 du pétrole est exploité en haute mer. D'ici quelques années ces pourcentages augmenteront d'au moins 50 p. 100.

Il ne faut pas oublier non plus les gisements de manganèse et autres minéraux. De plus, le progrès de la technologie pourra—c'est une simple hypothèse—d'ici dix ans ou à peu près permettra d'extraire de fortes quantités de minéraux de la mer. Pour autant que je sache, personne n'a encore étudié quelles seraient les conséquences écologiques d'une exploitation massive des minéraux provenant de l'eau de mer.

Sans doute ces répercussions seraient nombreuses; comme je l'ai déclaré, ce n'est qu'une hypothèse. Si l'on regarde un peu plus loin dans l'avenir—et cela est tout à fait théorique—si l'on parvient à maîtriser l'énergie nucléaire, l'importance des océans deviendra vitale dans la mesure où ils fourniront le deuterium nécessaire.

Il y a donc beaucoup de choses à envisager. Mes prévisions d'il y a sept ans étaient dans l'ensemble plutôt en deça de la réalité et se fondaient sur la juridiction nationale telle que je l'envisageais à cette époque.

[Text]

Mr. Barnett: At the conclusion of your remarks you made a formal request:

... to appoint a small but widely representative group to consult together and to elaborate a draft resolution which, hopefully, may be acceptable to all or, at least, to the great majority of Member States.

Perhaps you could tell us briefly what followed as a result of that request.

Mr. Pardo: Thank you, sir. What followed was that an ad hoc committee of the General Assembly was established to study this question. The ad hoc committee reported at the 1968 General Assembly; the ad hoc committee had 45 members, if I recall correctly.

After the 1968 report to the General Assembly, a permanent committee was established by the General Assembly and the membership was increased as well; I forget exactly how many members it had. Substantive examination of the possible principles to be included in a United Nations declaration on principles for the seabed was started. This debate lasted for three years until 1970. In 1970, there was issued a United Nations declaration on principles governing the exploitation of resources of the seabed.

• 2115

At the same General Assembly—I am afraid I was indirectly the cause of this—another resolution was passed calling for a Law of the Sea Conference in 1973. The conference on the Law of the Sea would examine not merely the question of creating an agency for the seabed but also all other questions relating to the law of the sea, including, of course, the question of fisheries, the question of straits and so on. I am afraid I do not have the resolution with me.

This, in turn, changed the whole framework within which the problem was considered at the United Nations. It is now no longer the question of the seabed, but rather the question of the future law of ocean space, the legal framework within which man will conduct his activities in ocean space, in other words, a far more complicated, a far vaster and a far more important question.

The Chairman: Time, Mr. Barnett.

Mr. McCain.

Mr. McCain: Mr. Chairman, I am particularly grateful to Dr. Pardo who has given us such an enlightening introduction. Ordinarily, I would have been jealous of the time he consumed, but I can assure him that in this instance, I am not.

Some hon. Members: Hear, hear!

Mr. McCain: I do find, however, that I would like to make a comment or two on some of the remarks which he made in the general way. I think I am compelled as a member representing a fishing community to become maybe a little local in my aspect, and, perhaps, I cannot reflect the philosophy which you have reflected in the broad, international and future aspect of the subject which you have been discussing. Your position requires foresight and international co-operation, which does not at this moment in time, seem to be at hand.

[Interpretation]

M. Barnett: En conclusion, vous nous avez officiellement demandé:

... de nommer un groupe restreint mais très représentatif qui préparerait un projet de résolution susceptible d'être accepté par tous, ou, du moins, par la grande majorité des états membres.

Vous pourriez peut-être nous dire brièvement quel a été le résultat de cette demande.

M. Pardo: Merci, monsieur. A la suite de ma demande, on a créé un comité *ad hoc* de l'assemblée générale afin d'étudier cette question. Ce comité a présenté un rapport à l'assemblée générale de 1968; il était composé de 45 membres, si j'ai bonne mémoire.

Après la présentation de l'assemblée générale de 1968 a créé un comité permanent dont on a augmenté le nombre de membres; j'oublie quel en était exactement le nombre. On a commencé à examiner les principes que l'on pourrait ajouter à la déclaration des Nations Unies concernant le lit de la mer. Ce débat a duré trois ans et fut clos en 1970. A cette date les Nations Unies ont présenté une déclaration sur les principes gouvernant l'exploitation des ressources du lit marin.

A la même assemblée générale—je crois que j'en ai été indirectement la cause—une autre résolution fut adoptée en vue de la convocation d'une conférence du droit de la mer en 1973. Celle-ci examinerait non seulement la création d'un organisme chargé du lit de la mer mais également d'autres problèmes touchant le Droit de la mer, notamment bien sûr la question des pêches, des détroits etc. Je crois malheureusement que je n'ai pas ici le texte de cette résolution.

Cela a également changé tout le cadre dans lequel fut étudié le problème aux Nations-Unies. Ce n'est plus la question du lit de la mer, mais plutôt du droit futur de l'espace océanique, du cadre légal dans lequel l'homme pourra mener ses activités dans l'espace océanique, autrement dit d'une question infiniment plus compliquée, plus vaste et plus importante.

Le président: C'est l'heure, monsieur Barnett.

Monsieur McCain.

M. McCain: Monsieur le président, je suis particulièrement reconnaissant à M. Pardo de nous avoir présenté une introduction aussi intéressante. En temps normal, j'aurais trouvé qu'il prenait trop de temps, mais je peux lui assurer que dans le cas présent, il n'en est rien.

Des voix: Bravo!

M. McCain: Toutefois, j'aimerais faire une observation ou deux sur certaines de ses remarques générales. Je pense que je suis obligé, comme représentant d'une circonscription nouée à la pêche, de me limiter à ma région et de ne pas refléter l'optique générale, internationale dont vous avez parlé. Votre place vous oblige à voir plus loin et à envisager une coopération internationale qui ne semble pas pour le moment réelle.

[Texte]

But the problems that we have on the coast of Canada are with us now. They are at hand and they cannot tolerate the procrastination if the resources are to remain important to the people of this coast or any other coast. It is of particular importance to those who, for generations, have been dependent upon this resource as their only source of livelihood. They are now being depleted. They are being exploited in a very short-sighted manner detrimental both to the coast of Canada and to those tens of thousands of people who live there. It is internationally detrimental in perhaps an even greater way because if the exploitation of these resources continued undiminished while international negotiations take place *ad infinitum* it will be an irreparable loss to the food supply of this country as well as the world.

While being superficially selfish, at the same time we can be excellent international citizens if we present a firm position for the preservation of a strong resource. When I refer to our being selfish, I also refer to the preservation of enough of that resource to at least maintain the industry, which has been traditionally Canadian since settlement took place on these shores in any form. The 200-mile limit and the rights and privileges and responsibilities that go with it, I think, must include the jurisdictional control of the Government of Canada over these resources.

You may say, why do I give you a lecture, sir, when you are the expert, and you may wish to interpret it this way. I assure you, sir, that there is no accusation involved in what I have to say but, too often, too many people go offshore to negotiate for Canada without having the specific knowledge of the effect of the negotiations upon the livelihood of the Canadians at home. I wish to impress upon you, sir, that these livelihoods are very real and the sufferings are not imaginary. This is a very short time period ahead of us if we are to retain a productive fishing industry on the east and west coasts of Canada in a realistic way.

• 2120

Researchers have contributed a great deal of knowledge about the living habits of the fish. They have helped in the preservation of the specie; they are a great source of information for international negotiators; but they are lax in one thing, sir: they do not have the opportunity to sail the sea and do not apprehend the diminishing of the supply of a particular specie nearly as soon as the fisherman himself.

We have had a presentation recently, for instance, from the Pacific coast strongly suggesting to government that we must protect the halibut run; and I take this only as an example and without meaning any neglect for the east coast of Canada which has comparable situation—I cite this as an example due to lack of time. For six years they have been pleading with the Government of Canada to make some type of international arrangement whereby that specie may be protected and for six years nothing has been accomplished. They are now down from a multimillion-pound catch to a 200,000-pound catch in the last year. I refer you, sir, to the last meeting of the Fisheries and Forestry Committee.

[Interprétation]

Mais les problèmes que nous connaissons sur la côte canadienne sont actuels. Ils sont là et ne peuvent supporter de temporisation si l'on veut conserver des ressources importantes sur cette côte ou une autre. Cela compte beaucoup pour ceux qui depuis des générations dépendent de ces ressources pour vivre. Elles diminuent considérablement actuellement. Elles sont exploitées de façon tout à fait imprévoyante et dangereuses, à la fois pour la côte canadienne et pour les dizaines de milliers de personnes qui vivent là-bas. C'est même peut-être encore plus dangereux au niveau international car si l'exploitation de ces ressources continue comme cela pendant que s'éternissent les négociations internationales, cela représentera une perte irréparable en matière de réserves alimentaires.

Tout en étant superficiellement égoïste, on peut également être d'excellents citoyens internationaux en présentant une position ferme en matière de préservation des ressources. Quand je dis que nous sommes égoïstes, je pense également à la préservation de ressources suffisantes pour permettre au moins de maintenir l'industrie, traditionnellement canadienne depuis l'établissement de la population sur ces côtes. La limite de 200 milles et les droits, privilèges et responsabilités qui l'accompagnent doivent, je crois, comprendre le contrôle juridique du gouvernement canadien quant à ses ressources.

Peut-être me demanderez-vous pourquoi j'ai l'air de vous en apprendre alors que c'est vous l'expert. Je puis vous assurer que je n'accuse personne, mais il arrive trop souvent qu'on négocie au nom du Canada en ignorant les répercussions que ces négociations auront sur le mode de vie de nos concitoyens. Or ces problèmes sont très réels et les difficultés éventuelles nullement imaginables. Il nous reste peu de temps pour sauver l'industrie de la pêche tant sur la côte Est que Ouest du Canada.

Les travaux de recherche ont élargi nos connaissances concernant le mode de vie des poissons. Ils ont également aidé à assurer la survie des espèces et sont une source de renseignements à laquelle puissent les négociateurs internationaux. Le seul point faible c'est que les personnes engagées dans ces recherches ne vont pas en haute mer si bien que ce n'est que longtemps après les pêcheurs eux-mêmes que les chercheurs se rendent compte de la diminution du nombre de telle ou telle espèce.

Ainsi un mémoire nous a été soumis récemment par des pêcheurs du Pacifique invitant le gouvernement en termes énergiques à protéger le flétan et je vous cite ce cas à titre d'exemple uniquement et non pas pour minimiser l'importance de la côte Est. Cela fait six ans déjà qu'ils demandent au gouvernement fédéral de prendre des mesures au niveau international en vue d'assurer la sauvegarde de l'espèce et rien n'a été fait jusqu'à présent. La prise de flétan est tombée de plusieurs millions de livres à 200,000 livres cette année. Pour plus de renseignements, je vous renvoie au compte rendu de la dernière réunion du Comité des pêches et forêts.

[Text]

I could use this as time for questions, but I hope you will not consider that I have imposed upon you, sir, by maybe making some feelings of the coastal members of this Parliament known to you. There must be some participation in the preparation of our position by fishermen and fishing organizations. And by this I mean, sir, the people who are active in the boats; not the ones who run the canning, processing and distribution industry but the guy in the boat who is familiar with the run, the accessibility, the availability of supply of that particular specie and what is happening to it, because only this man can put in your hands the very emergent position that we are in if we are to preserve our species.

On the east coast, our international negotiations have deprived many of the longstanding fishing families of a livelihood and if the proper access to this resource is not developed for our fishermen and if proper policing of this resource is not established for world purposes, we will find ourselves, in many species on the east coast, in identically the same position as that outlined by those interested in halibut not too long ago before the Fisheries and Forestry Committee.

I am concerned about one particular recommendation in the Canadian structure in one of the papers given to us—page 2, item 4—and I must add: if we are to have an international seabed régime as proposed, by whom will it be dominated? Will we have a voice in our own affairs? Will we have an adequate voice so that we may express on behalf of the international structure of this world the proper claims, the proper devices for preservation of this vital food resource which is presently being depredated, scavenged—you can use any word you wish but it is diminishing to a dangerous degree.

I thank you, sir, for your patience in listening to my remarks and hope they may be part of future negotiations.

Dr. Pardo: I very much appreciate your observations. I am very much aware of the problem of at least some Canadian fisheries. There are other species of fish that are being depleted: the Atlantic herring, haddock, and so on. It is a human problem, a social problem.

I think there is no chance now of interminable international negotiations. There is a time limit set to these negotiations at the Conference of The Law of the Sea and this time limit is the progress of technology. Within two or three years, we are going to have the exploitation of the manganese nodules in the Pacific, southwest of Hawaii. Mr. Howard Hughes is already there. As I mentioned, exploitation is taking place already.

Mr. Crouse: Now you know where he is.

Dr. Pardo: More or less.

Within two or three years the dams will break with regard to fishing. In other words, there is this time limit, it may be two years, it may be three years, I am not quite sure, but there is a precise time limit.

I would very respectfully suggest that if the gun is jumped at this juncture the law of the sea as a whole will collapse. There is no question about that. In the interests of international ecology, if for nothing else, it might be wise to give this limited time to international negotiations and see if something cannot be achieved. I am pretty sure that the Canadian position is quite firm in any case on this point, and there is no question about it.

[Interpretation]

J'aurais bien entendu pu utiliser mon temps pour poser des questions mais j'espère que vous aurez trouvé utile d'entendre le point de vue de certains députés de nos régions côtières. J'estime en effet que les pêcheurs et leurs organisations doivent pouvoir participer à l'élaboration de notre politique. Et j'entends par là les pêcheurs eux-mêmes et non pas les représentants des conserveries et des distributeurs. En effet, seuls les pêcheurs sont réellement au courant de la situation et vous donnez donc le dernier renseignement qui pourrait nous aider à sauver nos espèces marines.

De nombreuses familles de pêcheurs de la côte Est se trouvent sans moyen de subsistance à la suite de négociations internationales et si les mesures qui s'imposent ne sont pas prises d'urgence, la situation sur la côte Est sera identique à celle qui nous a déjà été exposée relativement au flétan lors d'une récente réunion du Comité des pêches et forêts.

Je m'intéresse plus particulièrement à une recommandation figurant dans un des documents qui nous a été soumis récemment et notamment à la page 2 paragraphe 4; si un accord international sur les fonds marins est conclu, qui est-ce qui aura le dernier mot et serons-nous toujours libre de régler nos propres affaires? Sera-t-il encore possible d'assurer la sauvegarde de cette espèce qui actuellement est en voie de disparition rapide du fait de cette surexploitation.

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'écouter et j'espère que vous tiendrez compte de mes remarques lors des négociations futures.

M. Pardo: J'ai trouvé vos remarques fort intéressantes et je sais que certaines pêcheries canadiennes se trouvent effectivement en difficulté. Mais il y a d'autres espèces qui furent exploitées, notamment le hareng de l'Atlantique, l'aiglefin etc. C'est donc un problème humain et social.

Je ne pense pas que cette fois-ci les négociations internationales s'étirent indéfiniment. En effet la conférence sur le droit de la mer sera limitée dans le temps par le progrès de la technologie elle-même. Ainsi d'ici 2 à 3 ans, les nodules du manganèse du Pacifique au Sud-Ouest d'Hawai seront mis en exploitation. Je vois que M. Howard Hughes est arrivé. Donc, ainsi que je viens de le dire, l'exploitation a déjà commencé.

M. Crouse: Vous savez maintenant où il est.

M. Pardo: Oui, plus ou moins.

Il y a donc ce délai de deux ou trois ans.

Si on part trop tôt à l'attaque, la notion même du droit de la mer risque d'être abandonnée. Donc, dans l'intérêt même de l'écologie internationale, il serait plus prudent de permettre aux négociations internationales de se dérouler pour voir si quelque chose sera réalisé. En tout état de cause, la position canadienne a été clairement définie.

[Texte]

With regard to the balance of power, either within a seabed authority or within the international institutional system which I advocate, this to my mind is indispensable: there must be a balance there. The United States has made certain proposals with regard to this; I have made certain proposals; the Soviet Union has made other proposals, and so on. However it is essential—and this the developing countries must accept—that there be a balance. Otherwise the authority itself would not be established and this whole exercise would fall apart. This is my conviction.

Whether such a balance will be established, and the terms on which it will be established, is another matter. I do not know. No doubt the Canadian delegation at the Law of the Sea Conference will have its own views on this, but I do not know; it will depend on negotiations.

Mr. McCain: Our fishermen have been precluded from knowledge of the presentation to be made, from participation in the making of the presentation. They have attended some of these meetings and have been virtually locked out. They have been passed presentations to be made and they have been taken back within a matter of hours. They have had experiences which are rather humiliating, when they had been invited to help in the formation of policy.

Mr. Chairman, I know I have exceeded my time. I thank you very much for the generosity of the Committee, but I must say one more thing. We cannot wait for 150 nations to negotiate. If, in the very near future, we do not get concrete results from the multinational structure of negotiation, then we must within months get groups of nations together or we will be without certain species in both the northwest Atlantic and in the Pacific ocean. We do not have the time to allow further—if I may use the word—raping of the resource to the detriment of our Canadian people and of the world which requires food so badly.

Thank you, Mr. Chairman, very much.

The Chairman: Thank you, Mr. McCain.

Mr. Fairweather.

Mr. Fairweather: I want to emphasize that I am speaking for myself. I happen to be a devotee of the witness and I am delighted to see him again. His book on this subject and his many articles have been an inspiration to many people in the world.

I want to try to put things in just about as apocalyptic terms as the last speaker and suggest that if the Law of the Sea Conference at Caracas goes the way I am afraid it is going to go, we are going to have in the oceans rather what the developed world did to the continent of Africa in the last century, only now we are under the water instead of over it. Is that put in terms that are too dramatic?

Dr. Pardo: No, they are not too dramatic at all. And not only will there be this race to extend maritime sovereignty, there will also be a very serious danger that intensified exploitation of the oceans may result in rather serious environmental degradations, particularly in those areas of the oceans, such as the North Sea, and the Mediterranean very soon, that are going to be very intensively exploited.

• 2130

Mr. Fairweather: My second point is, because we are creatures in the western world who love jurisprudence, what has man done in space that might be an example to man under the ocean? Is there not jurisprudence that might be helpful as man races to divide the spoils of the seabed?

[Interprétation]

Il est indispensable, à mon avis, d'assurer un équilibre des pouvoirs, soit au sein d'un organisme spécifiquement chargé des fonds marins, soit au sein d'une organisme international. Les États-Unis ont fait certaines suggestions à cet égard, de même que l'Union soviétique et j'en ai fait aussi. Il est toutefois essentiel qu'il y ait un certain équilibre et cette notion doit être admise par les pays en voie de développement, sans quoi ce projet risque de tomber à l'eau.

Il est bien entendu trop tôt pour prévoir les modalités et les conditions d'un pareil équilibre. La délégation canadienne à la Conférence sur la droit de la mer présentera bien entendu sa position mais tout dépend des négociations.

M. McCain: Nos pêcheurs n'ont pas été informés du contenu du mémoire et n'ont pas davantage participé à son élaboration. On les a en fait empêchés d'assister à ces réunions. On leur a simplement distribué des copies du mémoire qui serait soumis et ensuite renvoyés immédiatement. On leur a donc infligé un traitement humiliant alors qu'ils croyaient pouvoir participer à l'élaboration de la politique.

Je sais, monsieur le président, que j'ai dépassé mon temps de parole. Je remercie les membres du Comité de leur générosité mais j'ai une chose à ajouter. Nous ne pouvons attendre que 150 pays prennent le temps de négocier. Si des résultats ne sont pas obtenus très prochainement par ces négociations, il faut dans les mois à venir réunir certains des pays; sans quoi nous risquons de voir disparaître certaines espèces dans le nord-ouest de l'Atlantique et dans l'océan Pacifique. On ne peut plus permettre l'exploitation sauvage de nos ressources alors que le monde entier manque de produits alimentaires.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie, monsieur McCain.

Monsieur Fairweather.

M. Fairweather: Je tiens à souligner d'emblée que je parle uniquement en mon propre nom. Il se fait que je suis un admirateur du témoin et enchanté de le voir ici aujourd'hui. Son livre et ses nombreux articles sur ce sujet ont été une source d'inspiration dans le monde entier.

Je vais brosser une image aussi apocalyptique que le rapport précédent en disant que si la Conférence sur le droit de la mer qui doit avoir lieu à Caracas se déroule comme je le crains, nous aurons fait dans les océans ce que le monde développé a fait sur le continent africain au siècle dernier. Est-ce là un langage trop énergique?

M. Pardo: Pas du tout. Et non seulement y aura-t-il cette course à la souveraineté maritime, mais aussi le danger très grave qu'une surexploitation des océans puisse porter gravement atteinte à l'environnement, en particulier dans les océans, dans la mer du Nord, et très bientôt dans la Méditerranée, qui vont être exploitées d'une manière très intensive.

M. Fairweather: Étant donné que nous sommes l'émanation du monde occidental, qui adore la jurisprudence, la seconde question est de savoir ce qu'a fait l'homme dans l'espace qui pourrait servir d'exemple à l'homme sous les océans. N'existe-t-il pas une jurisprudence qui pourrait aider l'homme à se partager les richesses du sol marin?

[Text]

Dr. Pardo: There is a treaty with regard to outer space and the use of the moon. I am not an expert on this subject, but I think for the last seven or eight years there have been discussions at the United Nations of the limits of outer space. My information is that the limits of outer space have not yet been defined. This, of course, has a certain importance with regard to certain types of elements and so on. So I do not think outer space is a good precedent for the ocean negotiations.

Mr. Fairweather: Unfortunately.

Lastly, Dr. Railton gave a rather good example a few minutes ago—the natural resources of this country are owned, under our constitution, by the provinces. It is a very interesting parallel, it seems to me, with what might happen in the oceans. Those provinces with very few resources to exploit and get royalties from get equalization payments from the nation. In a sense, if we are greedy about this, we meaning coastal states, we may have the resources, fine, but we will be busy with land-locked states and underdeveloped nations equalizing their share through another, as transfer payment.

Dr. Pardo: That is right.

Mr. Fairweather: So I assume what the ambassador hopes is that we do this through an authority or regime so that there is not a beggar relationship, and that in the common heritage there would be an equal opportunity to this international resource. Is that really your theme, sir?

Dr. Pardo: I would hope for this. Of course, in international relations, and given present institutions in the world, one cannot hope for perfect justice. But at least some equalization of the benefits derived from ocean use should be attempted.

Mr. Fairweather: Thank you.

The Chairman: It is 9.30.

Mr. Barnett: I wish we had time to ask Dr. Pardo something about the Mediterranean but I guess we will have to save that for another occasion.

The Chairman: Thank you, Ambassador Pardo. It is 9.30, and it seems to the Chair that we have to discuss another matter. But before we proceed with the discussion on the other matters I would like, on behalf of the members of the Committee, to thank Ambassador Pardo very much for having accepted to be a witness tonight. I would like to thank him very much for his answers and for coming before our Committee.

M. Pardo: Merci beaucoup, monsieur le président, et veuillez aussi exprimer mes remerciements aux membres du Comité. Merci.

The Chairman: Gentlemen, we have to discuss a request that was made by some members of the Committee to forward to our steering committee a copy of the report on staff turnover in CIDA.

• 2135

May I read to you a letter which I received from Mr. Paul Gérin-Lajoie, the President of CIDA which was circulated to the members of the Committee dated May 3, 1974 which reads as follows:

[Interpretation]

M. Pardo: Il existe un traité sur l'espace et sur l'utilisation de la lune. Je ne suis pas expert en la matière, mais je pense que depuis sept ou huit ans, on discute aux Nations Unies des limites de l'espace. D'après mes renseignements, ces limites ne sont pas encore définies. La question, bien sûr, a une certaine importance à l'égard de certains types d'éléments, et ainsi de suite. Je ne pense pas que l'espace constitue un bon précédent pour les négociations océaniques.

M. Fairweather: Malheureusement.

Enfin, au Canada—M. Railton en a donné un bon exemple tout à l'heure—d'après notre constitution, les ressources naturelles sont la propriété des provinces. Il me semble qu'on pourrait tirer un parallèle très intéressant avec la situation future des océans. Les provinces qui ont très peu de ressources à exploiter et desquelles tirer des redevances, obtiennent des versements de péréquation. En un sens, si nous sommes sévères—par nous, entendons les États riverains—nous aurons peut-être des ressources, mais nous devons nous occuper des États non riverains et des pays sous-développés qui procéderont à la péréquation de leur part au moyen de paiements de transferts.

M. Pardo: C'est exact.

M. Fairweather: Je présume donc que l'ambassadeur espère que nous le ferons au moyen d'une autorité ou d'un organisme, pour qu'il n'y ait pas de relations de mendicité, et que tous aient un accès équitable à cet héritage commun, les ressources internationales. Est-ce bien cela?

M. Pardo: J'espère une telle solution. Bien sûr, en matière de relations internationales, et étant donné les institutions actuelles du monde, on ne peut espérer une justice parfaite. Mais il faut au moins rechercher la péréquation des richesses tirées des océans.

M. Fairweather: Je vous remercie.

Le président: Il est 9 h 30.

M. Barnett: J'aurais aimé que nous posions des questions à M. Pardo sur la Méditerranée, mais j'imagine que nous devons le faire une autre fois.

Le président: Je vous remercie, Excellence. Il est 9 h 30, et j'estime que nous devons passer à un autre sujet. Mais avant de continuer la discussion, j'aimerais, au nom du Comité, remercier son Excellence, l'ambassadeur Pardo, d'avoir accepté notre invitation ce soir. Je tiens à le remercier d'être venu répondre à nos questions.

Mr. Pardo: Thank you very much, Mr. Chairman, and do express my thanks to the members of the Committee. Thank you.

Le président: Messieurs, nous devons discuter d'une demande faite par certains membres du Comité de présenter à notre comité directeur un exemplaire du rapport sur les changements de personnel à l'ACDI.

Puis-je vous lire une lettre que j'ai reçue de M. Paul Gérin-Lajoie, président de l'ACDI, qui a été distribuée aux membres du Comité. Elle est datée du 3 mai 1974 et elle se lit comme suit:

[Texte]

On April 30 I was asked to make available to your Steering Committee a copy of the report on staff turnover in CIDA which had recently been prepared at my request by a firm of consultants.

I thought it advisable to bring this matter to the attention of the Honourable Mitchell Sharp, Secretary of State for External Affairs, through whom CIDA reports to Parliament. The Minister informed me it would be preferable if the request for this document was made directly in the House of Commons.

In thanking you for your kindness, I wish to assure you that I am available to your Committee at any time.

Yours sincerely,

(signed) Paul Gérin-Lajoie.

Any questions? Mr. Wagner.

M. Wagner: Monsieur le président, nous avons pris connaissance ce matin, comme vous venez de l'indiquer au Comité, de cette lettre expédiée par le président de l'ACDI, lettre qui nous a surpris, non seulement par sa teneur, mais également par l'extraordinaire désinvolture et je dirais outrecuidance avec laquelle le président de l'ACDI se comporte vis-à-vis les membres de ce Comité. Je me permets de vous rappeler, monsieur le président, que le président de l'ACDI avait donné au Comité l'assurance qu'il ferait parvenir au comité directeur le rapport d'évaluation de personnel préparé par Price-Waterhouse et que maintenant, en vertu de cette lettre du 3 mai, M. Gérin-Lajoie revient sur sa parole, refuse de se conformer à la motion amendée, accueillie unanimement par le Comité et refuse de remettre le document exigé.

Une simple lecture du procès-verbal du 30 avril 1974 suffit pour nous indiquer qu'il n'y avait pas l'ombre d'un doute quant à l'obligation de M. Gérin-Lajoie de se conformer aux demandes du Comité. En effet, le procès-verbal rappelle que, appuyé par M. Crouse, j'avais proposé que le rapport d'enquête qui émane de la firme Price-Waterhouse, touchant le roulement du personnel à l'intérieur du l'ACDI, soit remis entre les mains des membres du Comité. Sur cette proposition, s'est élevé un débat et par la suite, M. Brewin a proposé que la motion soit modifiée en remplaçant le mot «comité» par les mots «Sous-comité du programme et de la procédure» qui décidera, après en avoir pris connaissance, s'il doit être rendu public et fera rapport au Comité en conséquence. L'amendement a été accepté, la proposition telle que modifiée a été acceptée et nous avons continué à interroger le président de l'ACDI. Les faits sont clairs, et c'est pourquoi nous en arrivons à la conclusion que les privilèges des membres du comité et des membres de la Chambre ont été bafoués par l'attitude du président de l'ACDI.

• 2140

Il y a dans toute cette affaire un principe vital en jeu. On a noté un comportement semblable à celui du président de l'ACDI, dans un autre pays, en d'autres circonstances.

Nous en concluons monsieur le président, que ce mépris des droits du comité, cette suffisance dont a fait preuve le président de l'ACDI, sont non seulement une atteinte aux règlements de la Chambre, mais constituent évidemment un manque de politesse et de respect des plus élémentaires dont un fonctionnaire du gouvernement devrait faire

[Interprétation]

Le 30 avril on m'a demandé de mettre à la disposition de votre sous-comité une copie du rapport sur le roulement du personnel à l'ACDI qui a été récemment préparé à ma demande par un cabinet d'experts-conseils.

Je pensais qu'il était souhaitable d'attirer l'attention sur cette question de l'honorable Mitchell Sharp, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, par l'intermédiaire duquel l'ACDI fait rapport au Parlement. Le ministre m'a informé qu'il serait préférable que la demande de ce document soit directement présentée à la Chambre des communes.

En vous remerciant de votre amabilité, je tiens à vous assurer que je demeure à l'entière disposition de votre Comité.

Agréez, monsieur, mes salutations distinguées.

(signé) Paul Gérin-Lajoie.

Des questions? Monsieur Wagner.

Mr. Wagner: This morning, as you have told the Committee, we have read this letter sent by the President of CIDA, a letter which surprised us, not only by its content, but also by the extraordinary cheekiness, I would say presumptuousness, with which the President of CIDA is acting towards the members of this Committee. I would like to remind you, Mr. Chairman, that the President of CIDA has given to the Committee the assurance that he would send to the steering committee the report on the evaluation of personnel prepared by Price-Waterhouse and that now, in this letter dated May 3, Mr. Gérin-Lajoie goes back on his word, refuses to conform himself to the amended motion, unanimously carried by the Committee, and refuses to table the requested document.

A simple reading of the proceedings of April 30, 1974 is enough to show us that there was no doubt whatsoever that Mr. Gérin-Lajoie had to conform himself to the requests of the Committee. The proceedings note that, seconded by Mr. Crouse, I had proposed that the report from the firm Price-Waterhouse on the personnel turnover within CIDA be given over to the members of the Committee. There was a debate on this motion and later on, Mr. Brewin proposed that the motion be modified by replacing the word "committee" by the words "subcommittee on program and procedure" who would decide, after reading it, if it had to be made public and thus reported to the Committee. The amendment was accepted and the amended motion was carried; we then continued questioning the President of CIDA. The facts are clear and that is why we conclude that the privileges allowed members of the Committee and Members of the House of Commons have been flouted by the attitude of the President of CIDA.

There is in this matter a vital principle at stake. A position similar to that of the President of CIDA has been observed in another country in different circumstances.

We have concluded, Mr. Chairman, that this disregard of the Committee rights, this attitude of self-conceit adopted by the President of CIDA, not only circumvents the House rules, but constitutes an evident lack of courtesy and most elementary respect on the part of a high official as regards Parliament. I can find no justification for this behaviour in

[Text]

preuve envers le Parlement. Je ne trouve aucune justification à ce comportement dans le fait que le président de l'ACDI se cache derrière l'autorité du ministre. Au contraire, il s'agit là d'une attitude qui rend sa décision encore plus répréhensible.

Pour compléter cet argument et passer à une étude rapide des règlements de la Chambre, je voudrais rappeler ce que ces règlements comportent.

Standing Order 65(8), whereby the House has empowered standing committees to send for papers and records, except when the House otherwise orders, is perfectly clear. There is no doubt about the extent of this article. If the Committee considers, and it has considered, that the document is relevant to its terms of reference, and there is no House order expressly and specifically forbidding the Committee to demand its production, then the document must be produced by the witness or he is in contempt not only of the Committee but of the House.

An order from Mr. Sharp is not an order from the House. If we consider the reference in the letter written by Mr. Gérin-Lajoie, Mr. Sharp appears to be trying to invoke Standing Order 48(1) which is an entirely different procedure. Even if it were relevant, it is over-ruled under the rule of statutory interpretation which holds that a later provision is an exception to an earlier provision, since the draftsmen must have had the earlier provision in mind when drafting the later provision.

I would like to refer, Mr. Chairman, to various pronouncements on this point which we find in Beauchesne and in May's *Parliamentary Practice*. For instance in Beauchesne, fourth edition, Article 289 reads as follows, and I quote this portion of the article:

Disobedience to the orders of the committee is a contempt of the House by which the committee was appointed provided the orders are within the scope of the committee's authority.

The following instances are given in May's fifth edition:

Disobedience to orders for the attendance of persons made by the committee duly authorized on that behalf...

and I underline this last portion:

Disobedience to orders for the production before committees of papers or other documents.

That is the end of the quotation. I also refer to *Erskine May's Parliamentary Practice* 17th Edition, page 702, and I quote:

• 2145

Nor can a witness refuse to produce documents in his possession on the ground that, though in his possession, they are under the control of a client who has given him instructions not to disclose them without his express authority.

[Interpretation]

the fact that the President of CIDA takes refuge behind ministerial authority. On the contrary, this attitude renders his decision most reprehensible.

As the conclusion of this argument and so as to pass quickly to the examination of the House rules, I would like to recall what the rules involve.

Le Règlement 65(8), en vertu duquel la Chambre autorise les comités permanents à obtenir documents et dossiers, sauf lorsque la Chambre l'ordonne autrement, est parfaitement clair. La portée de cet article ne permet aucun doute. Si le Comité estime que le document a une portée relative à ces ordres de renvoi, et qu'aucune ordonnance de la Chambre n'interdit expressément et explicitement au Comité d'en exiger la production, le document doit être produit par le témoin, sinon il se rend coupable de mépris non seulement à l'égard du Comité mais à l'égard de la Chambre.

Un ordre de M. Sharp n'est pas une ordonnance de la Chambre. Lorsqu'on examine la référence faite par M. Gérin-Lajoie à la lettre écrite, M. Sharp semble vouloir faire appel au Règlement 48(1) qui vise une procédure entièrement différente. Même si cela était pertinent, cela se subordonnerait à l'interprétation du règlement qui stipule qu'une disposition subséquente constitue une exception à une disposition antérieure, puisque les auteurs du texte doivent avoir eu connaissance de la disposition antérieure au moment de rédiger la disposition subséquente.

J'aimerais, monsieur le président, me reporter aux diverses décisions rendues sur ce point et qui se trouvent dans Beauchesne et de May. Je cite d'après la quatrième édition de Beauchesne, une partie de l'article 289:

La désobéissance aux ordres d'un comité constitue un acte de mépris envers la Chambre qui a décrété l'institution dudit comité, mais il faut que les ordres relèvent du mandat du comité en question.

Les citations suivantes sont extraites de la cinquième édition de May:

La désobéissance aux ordres de comparaître donnés par le comité à l'égard des personnes en vertu des droits qui lui sont conférés...

Je souligne cette dernière partie de la citation:

La désobéissance aux ordres de production de dossiers ou de documents exigés par le comité.

C'est la citation. J'ai aussi mentionné *Erskine—May's Parliamentary Practice* 17^{ième} édition, page 702 et je cite:

Un témoin ne peut pas non plus refuser de produire des documents qu'il possède pour la simple raison que, bien qu'étant en sa possession, ils appartiennent à un client qui en a le contrôle et qui lui a donné des instructions pour ne pas les révéler sans son autorisation expresse.

[Texte]

Further on that same page:

If a witness refused to answer a question properly put to him, or to produce a paper which he has been directed to produce, the matter is usually reported to the House.

Et en conséquence, monsieur le président, devant cette attitude, nous désirons protester contre ce que j'appelle à bon droit la désinvolture du président de l'ACDI, et nous désirons protester contre cet accroc aux privilèges des membres de cette Chambre.

Et en guise de conclusion, je voudrais proposer la motion suivante.

This motion which I propose would read as follows: That this Committee, having ordered at its meeting on April 30, 1974, that the President of the Canadian International Development Agency present to the subcommittee a copy of the Price-Waterhouse Study referred to at that meeting, and the President of CIDA having informed the Committee Chairman in a letter dated May 3 of his reluctance to comply with this order: I move that if the Price-Waterhouse Study on staff turnover in CIDA shall not be presented by one p.m. on May 8, 1974, to the Subcommittee on Agenda and Procedure as ordered by the Committee on April 30, the Chairman report to the House the Minutes of Proceedings and Evidence of April 30 and May 7.

The Chairman: Mr. Brewin.

Mr. Brewin: Mr. Chairman, I would like to state my entire support and concurrence with the motion and with the remarks made by Mr. Wagner. I think what has happened here raises some questions of basic principle. I think we are in face of a challenge to the proper functioning of committees which are, after all, representatives of the House. The basic principle involved here is whether the committees of this House are to function without the veto of a minister of the Crown. This, in effect, is what this letter from Mr. Gérin-Lajoie announces, that this Committee, having ordered or required that a document be produced to its subcommittee is then told that the Secretary of State for External Affairs, a minister of the Crown, is being consulted and he thinks it would be preferable that the document not be produced. As Mr. Wagner has stated, this is in clear contradiction of the explicit wording of Standing Order 65(8) of the Standing Orders of the House of Commons which says in very clear language:

(8) Standing committees shall be severally empowered to examine and enquire into all such matters as may be referred to them by the House, and, to report from time to time, and, except when the House otherwise orders, to send for persons, papers and records, . . .

This is a perfectly clear statement that the committees of this House are entitled to get records unless the House orders to the contrary. The House has not ordered to the contrary. Mr. Sharp, the Secretary of State for External Affairs cannot speak for the House and it is a clear breach, in my view, of the privileges of the House, not only a breach of the privileges of the House, but a reminder of the arrogance with which we are sometimes treated by members of the executive. I hope this Committee will adopt this motion and insist on its being carried out. We may not be at a stage of the proceedings of this House where it will be easy to carry this thing through, but I think we owe it to

[Interprétation]

Ups bas à la même page il est encore dit:

Si un témoin refuse de répondre à une question qui lui a été correctement posée, ou de produire un document qu'on lui a ordonné de produire, la question est généralement renvoyée à la Chambre.

Therefore, Mr. Chairman, we have to deal with a similar attitude and we want to protest against what I will rightly call the off-handedness of the President of CIDA, and we want to protest against that breach of the privileges of the Members of the House of Commons.

As a conclusion, I will propose the following motion.

La motion que je propose est la suivante: Que le Comité, ayant ordonné lors de sa réunion du 30 avril 1974 que le président de l'Agence canadienne de développement international présente au sous-comité un exemplaire de l'étude Price-Waterhouse mentionné lors de la réunion, et le président de l'ACDI ayant informé le président du comité dans une lettre en date du 3 mai de sa réticence à se conformer à cet ordre: je propose que si l'étude Price-Waterhouse sur les changements de personnel à l'ACDI n'est pas présentée avant 13 h. 00 le 8 mai 1974 au sous-comité du Programme et de la procédure comme l'a ordonné le comité le 30 avril, le président renvoie à la Chambre les procès-verbaux du 30 avril et du 7 mai.

Le président: Monsieur Brewin.

M. Brewin: Monsieur le président, j'aimerais dire que j'appuie totalement cette motion et que je suis tout à fait d'accord avec les remarques faites par M. Wagner. Je pense que ce qui s'est produit ici soulève quelques questions de principe essentielles. Je crois qu'on essaie de contrecarrer le bon fonctionnement des comités qui sont, après tout, les représentants de la Chambre. Le principe de base dont il est question ici est de savoir si les comités de la Chambre peuvent fonctionner sans veto de la part d'un ministre de la Couronne. C'est effectivement ce qu'annonce la lettre de M. Gérin-Lajoie, car on annonce effectivement au comité, lequel a ordonné et exigé qu'un document soit produit à son comité-directeur, qu'on est en train de consulter le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, un ministre de la Couronne et qu'on estime qu'il serait préférable que le document ne soit pas produit. Comme M. Wagner l'a dit, cela est tout à fait en contradiction avec les termes précis du Règlement 65(8) de la Chambre des communes qui dit très clairement.

(8) Les comités permanents sont autorisés individuellement à faire étude et enquête sur toutes les questions qui leurs sont déférées par la Chambre et à faire rapport à ce sujet à l'occasion; sauf lorsque la Chambre en ordonne autrement, ils sont autorisés à convoquer des personnes et à exiger la production de document des dossiers . . .

Voici une déclaration tout à fait claire du droit qu'ont les comités de la Chambre à obtenir des documents à moins que la Chambre n'ordonne le contraire. Or, la Chambre n'a pas ordonné le contraire. M. Sharp, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne peut se prononcer pour la Chambre, ce qui s'oppose nettement aux privilèges de la Chambre et nous rappelle l'arrogance que nous avons parfois à subir de la part des membres de l'exécutif. J'espère que ce Comité adoptera cette motion et insistera pour qu'en soient appliquées les mesures. Nous ne sommes peut-être pas au stade de la procédure de la Chambre où il serait facile de faire passer ceci, mais j'estime que pour le bon fonctionne-

[Text]

the successful functioning of committees representing Parliament to take a strong line and to insist that we not be fobbed off from making inquiries. It is a perfectly proper inquiry. This report of Price-Waterhouse was an outside report on the administration of this publicly-supported body of CIDA, an organization of which I entirely approve and support. However, we are charged on behalf of the House with a function of inquiry into it, but are told that the Minister does not think we should look at these documents. We are perfectly prepared to be reasonable. It was suggested that some of the documents might prejudice certain individuals and that is the very reason why we said we will look at it in camera, in standing committee and perhaps devise a method which will ensure no individual will be damaged. There is no question of security here. There is no question so far as I know of privilege. We are just to be subject to the edict of the Secretary of State for External Affairs. I hope this Committee has the gumption to express itself firmly and to insist this not be done to a Committee of the House.

Le président: Monsieur Gendron.

• 2150

M. Gendron: Monsieur le président, vous me permettez de faire un retour dans le passé au sujet de deux personnes qui faisaient, jadis, partie de l'équipe du tonnerre; nous avons aujourd'hui des éclairs qui illuminent différemment, je dirais, le ciel de notre Comité. Toutefois, ce que je voudrais déterminer, c'est la ligne de responsabilité. Nous avons un système de gouvernement responsable devant la Chambre et un haut fonctionnaire, si haut soit-il, dans la ligne d'autorité et de représentation, se doit de faire rapport à son ministre, qui, lui, est responsable devant les chambres, et non pas le fonctionnaire, quel que soit le rang que lui-même occupe.

Sur ce plan, je pense qu'il conviendrait peut-être à ce Comité d'inviter le ministre responsable au Comité et à la Chambre, à comparaître devant ce Comité, et expliciter son opinion au sujet de la question à savoir si ce rapport mérite d'être soumis devant ce Comité ou être débattu à la Chambre des communes.

Le président: Monsieur Gendron, est-ce que vous avez terminé vos remarques?

M. Gendron: Oui, monsieur.

Le président: Ah! Monsieur Fairweather.

Mr. Fairweather: It is somewhat remarkable that this debate is going on in 1974, it sounds very much to me like 1874. The only reason for which a government is entitled to withhold a document, it seems to me, is if it goes to the basis of the security of the state, that is in defence, and a great deal has been written. As a matter of fact, Donald Wall, who is now with the Parole Board, has just finished a 60-page secret document on secrecy. That shows the passion governments have for a concept that I feel is very much out of date. We have an obsession with secrecy. Unfortunately it is an obsession that is very much part of the British tradition and with great respect to my friend and colleague, Mr. Gendron, and you, Mr. Chairman, it is not part of the French tradition. It is one of the features of the British tradition that this Committee should try to exorcise from our proceedings.

[Interpretation]

ment des comités représentant le Parlement nous devons adopter une ferme attitude et insister pour qu'on ne nous empêche pas de faire des enquêtes. C'est une enquête parfaitement justifiée. Le rapport de Price-Waterhouse est un rapport de l'extérieur sur l'administration de cet organisme public qu'est l'ACDI, organisme que j'approuve et appuie entièrement. Toutefois, la Chambre nous impose comme fonction d'enquêter à ce sujet or, on nous dit que le ministre ne pense pas que nous devons examiner les dossiers. Nous sommes prêts à nous montrer raisonnables. Il a été suggéré que certains documents pourraient être préjudiciables à des particuliers et c'est pourquoi nous avons convenu de les examiner à huis clos, en comité permanent, et d'essayer de trouver une méthode qui garantisse qu'aucun particulier ne subira de préjudice. Il n'est pas question ici de sécurité. Il n'est pas question jusqu'à présent, que je sache, de privilège. Nous devons simplement nous soumettre à l'édit du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. J'espère que ce Comité a assez de jugement pour s'imposer afin d'empêcher que l'on agisse de la sorte à son égard.

The Chairman: Mr. Gendron.

Mr. Gendron: Mr. Chairman, allow me to go back and recall two persons that sometimes past were part of a thundrous team; I would say that we have today different flashes that brightened the sky of the Committee. However, what I would like to find out is the line of transmission of responsibility. We have a responsible form of government in the House and a high official, no matter how lofty his position, in the line of authority and representation, must report to his minister who, in turn, is responsible to the House and not the high official whatever his rank.

At this level, I think it would be appropriate for the Committee to invite the minister responsible to the Committee and to the House to appear before this Committee and express his views on the matter and declare whether this report should be tabled before the Committee or debated in the House of Commons.

The Chairman: Mr. Gendron, are you through with your comments?

Mr. Gendron: Yes, sir.

The Chairman: Ah! Mr. Fairweather.

M. Fairweather: C'est assez remarquable que d'entendre un tel débat en 1974; cela ressemble plutôt à 1874. La seule raison pour laquelle un gouvernement est autorisé à retenir un document, me semble-t-il, c'est dans la mesure où il peut porter atteinte à la sécurité de l'État, concernant la défense, et on a beaucoup écrit à ce sujet. En fait, Donald Wall, qui fait maintenant partie du bureau de libération conditionnelle, vient de terminer un écrit confidentiel de 60 pages sur le secret officiel. Cela démontre la passion qui anime les gouvernements au sujet d'un concept qui, quant à moi, est périmé. Nous sommes obsédés par le secret d'État. Malheureusement, cette obsession s'intègre à la tradition britannique et malgré tout mon respect à l'égard de mon ami et collègue, M. Gendron, et à votre égard monsieur le président, cela ne s'intègre pas à la tradition française. C'est l'un des éléments de la tradition britannique que notre comité doit essayer d'extirper.

[Texte]

• 2155

I know on good authority that this document in no way has anything to do with the security of the nation of Canada and its outward manifestations. It has to do with an extraordinary situation where there is a very serious turnover of personnel in one of the agencies under the Minister of External Affairs and the turnover should concern this Committee very deeply.

I hope we will support this motion. It is now bipartisan and I would have hoped there would be Liberals because, as I understand the tradition of the Liberal party, one of openness, they would see fit to end once and for all a worship at the altar of secrecy that is not decades but centuries out of date.

The Chairman: Mr. Railton.

Mr. Railton: Mr. Chairman, I am completely out of my depth as far as the legalistic side is concerned. I think there has been a lot of passionate speeches here about something that may not require passion.

Simply to me and trying to look at things practically, the civil servant in question Mr. Gérin-Lajoie has referred it to his Minister and purportedly the Minister has told him not to produce it. He did not say when or forever or anything like that. I think the best that we can do is stop making speeches at the present time condemning people until we hear both sides of the question. I agree with Mr. Gendron that we ought to have the Minister explain it. Thank you.

Le président: Monsieur Rowland.

M. Rowland: Tout d'abord, monsieur le président, je voudrais parler des remarques de M. Gendron. Quant à moi, il a fait une erreur fondamentale; en effet, il ne s'agissait pas d'une décision des fonctionnaires, mais de ce Comité qui a demandé les documents en question; les fonctionnaires n'avaient pas décidé de nous donner ces documents mais c'est nous qui les avons demandés. And it is not a question either, as the gentlemen just said, that the Minister said not to produce it. That aggravates me even more.

Mr. Railton: On a point of order, I think the Ministerial right is that he can say that.

Mr. Rowland: The Minister can say it but not to a Committee of this House. If anyone is going to tell this Committee...

Mr. Railton: He can tell his civil servants...

Mr. Rowland: I have the floor now. I listened to you quietly. If anyone can tell this Committee that it has made an error in requesting that document, it is not the Minister. It is the Speaker of the House who can say that we have violated a rule. And if we have violated a rule, well then we will discuss it in the House of Commons. The Minister said that it would be wrong to produce the document.

[Interprétation]

Je sais de bonne source que ces documents n'ont rien à voir avec la sécurité de la nation canadienne et de ses manifestations extérieures. Ce document traite d'une situation extraordinaire c'est-à-dire du roulement sans précédent du personnel de l'une des agences qui relèvent du ministre des Affaires extérieures et ce roulement excessif pourrait devenir une préoccupation très grave des membres du comité.

J'espère que nous appuierons cette motion. On l'accuse maintenant d'être sectaire et j'aurais aimé que les libéraux soient plus nombreux car si je comprends bien la tradition du parti libéral qui est celle d'une grande ouverture d'esprit, ces députés verraient qu'il faudrait mettre fin une fois pour toute à cette attitude qui consiste à vouloir garder tout secret, attitude dépassée non seulement depuis plusieurs décennies, mais depuis des siècles.

Le président: Monsieur Railton.

M. Railton: Monsieur le président, je n'ai aucune compétence que ce soit quant au côté juridique de la suggestion. A mon avis, il y a eu beaucoup de discours passionnés au sujet d'une question qui n'en demandait pas tant.

Il me semble alors, si l'on s'en tient au côté pratique des choses, que le fonctionnaire en question, M. Gérin-Lajoie, en a fait rapport au ministre et avec raison le ministre ne lui a pas demandé de produire ce document. Il n'a pas spécifié de date ni déclaré qu'on agirait ainsi dorénavant. Il vaudrait mieux alors que nous ne fassions pas d'autres discours à l'heure actuelle susceptible de condamner certaines personnes avant que nous ayons entendu les deux versions. Je suis d'accord avec M. Gendron pour dire que ce serait au ministre de nous donner une explication. Merci.

The Chairman: Mr. Rowland,

Mr. Rowland: First of all, Mr. Chairman, I would like to comment on Mr. Gendron's remarks. As far as I am concerned he made a fundamental error in fact since this was not decided by public servants but by this Committee which has asked the relevant papers. These officials have decided not to give us these documents but it is us who had asked for them. Le problème n'est pas, contrairement à ce qu'a déclaré ce député, que le ministre ait donnée l'ordre de ne pas nous le donner.

M. Railton: J'invoque le Règlement car je crois que le ministre a droit de faire une telle déclaration.

M. Rowland: Le ministre peut le déclarer mais pas à un comité de la Chambre. Si quelqu'un a l'intention de dire au comité...

M. Railton: Il peut le dire à ses fonctionnaires...

M. Rowland: C'est moi qui ai la parole maintenant. Je vous ai entendu sans faire d'intervention. Si quelqu'un a le droit de dire à notre comité qu'il a fait une erreur en demandant d'obtenir un certain document, ce n'est sûrement pas le ministre. C'est l'Orateur de la Chambre qui a le droit de dire que nous avons commis ou violé le Règlement. Et si nous avons violé le Règlement nous en discuterons à la Chambre des communes. Le ministre a déclaré que ce serait une erreur de produire ce document.

[Text]

I think the only reason that has ever convinced me at all that documents produced by departments should be classified as confidential is this. Public servants in internal documents make known their full and frank opinions to their political chiefs in order to give them the best possible advice and if that kind of opinion were made public, there is a danger that the frankness of the public servant might disappear because he knows that his opinions are going to be made public.

I am not entirely convinced by that argument. But my gosh, Mr. Chairman, when you get a document produced by Price Waterhouse, which is an outside consultant, it is paid for by public money, not government money. The Liberal backbenchers have their research departments just as do the Conservatives, just as do the NDP. This was paid for by public money. It is a study by an outside consultant of the operations of a government department. There is no attempt to grind any political axes. This Committee more than any other of the 25 that sit operates on the basis of consensus. There is no one here who is out to do a hatchet job on CIDA; at least if there is someone I would be surprised. It is not an opinion of a public servant that is in question; it is a document produced by an outside consultant. I think that it is faulty reasoning for the Minister to think that just because a document which may or may not be critical of CIDA—I do not know; I have not seen it—could be produced, the reaction of the opposition will be to flagellate the government with it. Besides, that is a question which is beside the point. What we want to know is what this outside consultant, who was good enough to be hired by CIDA to study their problems, thinks about their operation. It does not compromise the public servants. This Committee has agreed that if public servants' opinions are involved, that public servants' names are involved, those names and those opinions will not go beyond the steering committee. We have asked that it be referred to the steering committee for study. This is not a kind of crusade or witch hunt; it is a simple request for information which was requested by the government, paid for by the public purse and produced by a group which is outside the public service, and I think we have every right to demand that. No minister is going to tell the Committee, in my opinion, what it can or cannot demand. If we have violated a rule of the House, that is for the Speaker to tell us, and he will, but I think that this Committee has a duty to report that we have requested this report.

The Chairman: Mr. McKinnon.

• 2200

Some hon. Members: Question.

Mr. McKinnon: I would simply like to put on record, Mr. Chairman, that obviously the one we feel to be the culprit is Mr. Sharp, not Mr. Gérin-Lajoie. His evidence on April 30:

MR. GÉRIN-LAJOIE: Mr. Chairman, let me assure the member for Saint-Hyacinthe that I have absolutely no intention of setting myself above a Parliamentary committee . . .

I might state here that Mr. Danson and Mr. Dupras of the Liberal party expressed their opinion that this report should be made available to the Committee. Mr. Gérin-Lajoie says again:

[Interpretation]

Voilà la seule raison qui m'ait jamais convaincu que les documents produits par le ministère devraient être considérés comme confidentiels. Dans certains documents internes les fonctionnaires font valoir leur franche opinion à leur chef politique, afin de leur donner les meilleures conseils et si ces opinions étaient rendues publiques il y aurait danger que la franchise du fonctionnaire en question disparaisse puisqu'il saurait alors que son point de vue serait rendu public.

Je ne suis pas entièrement convaincu par cet argument, mais voyons, monsieur le président, lorsque vous obtenez un document produit par Prince Waterhouse qui est un Cabinet d'expert-conseils, leurs frais sont payés par les deniers publics et non pas par l'argent du gouvernement. Les députés de l'arrière-banc du parti libéral ont leur service de recherche tout comme les Conservateurs ou le NPD. Ces services sont couverts par les deniers publics. C'est une étude du fonctionnement d'un ministère du gouvernement menée à bien par un expert-conseil venant de l'extérieur. On n'y relève aucune tendance politique. Ce Comité, plus que les 25 autres qui siègent, fonctionne d'après un consensus. Personne ici n'essaye de déclarer la guerre à l'ACDI, du moins, si c'était le cas, cela me surprendrait. Il n'est pas question de l'opinion d'un fonctionnaire, il s'agit de l'œuvre d'un expert-conseil venant de l'extérieur. Je crois que le ministre a tort de croire que la simple existence d'un document qui critique ou ne critique pas l'ACDI, je ne sais pas, je ne l'ai pas vu, pourrait amener l'opposition à s'en servir comme d'une arme contre le gouvernement. De plus, cela est hors de question. Ce qui nous intéresse c'est de savoir ce que cet expert venant de l'extérieur, que l'ACDI a jugé assez comptent pour étudier le problème, pense de son fonctionnement. Cela ne compromet pas les fonctionnaires. Ce Comité a convenu qu'advenant le cas où les points de vue de fonctionnaires, les noms de fonctionnaires seraient en cause, ces noms et ces points de vue ne sortiraient pas du comité directeur. Nous avons demandé que la question soit renvoyée au comité directeur pour que celui-ci puisse l'étudier. Il ne s'agit ni d'une croisade ni d'une chasse aux sorcières, le gouvernement a tout simplement demandé des renseignements qu'il a payés des deniers publics à un groupe n'appartenant pas à la fonction publique; et je pense qu'il a tout à fait le droit de la faire. Aucun ministre ne peut dicter au Comité ce qu'il peut ou ne peut pas exiger. Si nous avons violé un règlement de la Chambre, c'est à l'Orateur de nous en avertir, et il le fera, mais je pense que ce Comité a le devoir d'annoncer qu'il a exigé ce rapport.

Le président: Monsieur McKinnon.

Des voix: Passons au vote.

M. McKinnon: Monsieur le président, de toute évidence, c'est M. Sharp que nous incriminons et non pas M. Gérin-Lajoie. Le 30 avril il nous disait:

M. GÉRIN-LAJOIE: Monsieur le président, permettez-moi de rassurer le député de Saint-Hyacinthe, je n'ai absolument pas l'intention de m'ériger au-dessus d'un comité parlementaire . . .

J'ajouterais ici que MM. Danson et Dupras du parti libéral ont déclaré qu'à leur sens ce rapport devait être soumis au Comité. M. Gérin-Lajoie dit encore:

[Texte]

... of course, I shall stand by the wishes of the Committee, that goes without saying ...

... I would like to be and to appear to be both of them, very open with the members of the Committee and very forthcoming, and I would like to put at your disposal every possible information ...

Some hon. Members: Hear, hear.

Mr. McKinnon: And so he should. At that time he knew what our rights were and what his rights were. He ended up his final remarks:

MR. GÉRIN-LAJOIE: Mr. Chairman, I would like to agree entirely with the proposal. If it is the wish of the Committee, I shall very willingly offer to do it.

The amendment was then put and this was the answer from the Chairman:

THE CHAIRMAN: Is it the wish of the Committee that this document be given to the Clerk so that it be studied at the next meeting of our steering committee, which I hope will be in the near future?

SOME HON. MEMBERS: Agreed.

Now something happened to Mr. Gérin-Lajoie after he left here to take away his entire spirit of co-operation and present us with this put-down this morning.

I would simply like to add on my own behalf that if the answer to this is no, that we are denied this document, it seems to me the committee system is simply a put-on.

Some hon. Members: Hear, hear.

Mr. McKinnon: It is doing exactly the opposite of what it is supposed to do. Instead of conducting a complete investigation, we end up as a camouflage screen which actually keeps the public from finding out what the government is doing. And we are worse than useless if we do not get that document.

An hon. Member: Hear, hear.

The Chairman: Mr. Barnett.

An hon. Member: Question.

Mr. Barnett: Mr. Chairman, as you know I was not involved in the aspects of the Committee's proceedings that raised this matter. Quite frankly, the thing that strikes me as being most extraordinary about this, in view of the fact that the doctrine of ministerial responsibility was enunciated over here, is that if there was any question about this document coming before the Committee, why is not this letter to the Committee from the responsible minister rather than from a man who is described as a civil servant?

An hon. Member: That is good point.

• 2205

Mr. Barnett: That is all I have to say about it, Mr. Chairman.

[Interprétation]

... évidemment, je me plierai aux désirs du Comité, cela va sans dire ...

... Je voudrais apparaître comme étant et être effectivement très ouvert avec les membres du Comité mais également devancer leur désirs; je voudrais aussi mettre à votre disposition tous les renseignements possibles ...

Des voix: Bravo.

M. McKinnon: Et il fait bien. A ce moment-là, il savait à quoi s'en tenir quant à nos droits et quant à ses propres droits. Il a terminé en disant:

M. GÉRIN-LAJOIE: Monsieur le président, je suis en accord complet avec la proposition. Si c'est là le désir du Comité, je vous offrirai volontiers de le faire.

L'amendement fut mis au vote et le président répondit:

LE PRÉSIDENT: Le Comité désire-t-il que ce document soit transmis au greffier pour que nous puissions l'étudier à la prochaine séance de notre comité directeur qui se tiendra, je l'espère, dans un avenir prochain?

DES VOIX: D'accord.

Il est arrivé quelque chose à M. Gérin-Lajoie après qu'il nous ait quitté, quelque chose qui lui a enlevé tout son esprit de coopération et l'a poussé à nous offrir cette déception ce matin.

J'ajouterais simplement en mon propre nom que si la réponse à cette question est non, que si on nous refuse ce document, je considérerai le système des comités comme un simple leurre.

Des voix: Bravo.

M. McKinnon: C'est précisément le contraire de ce qui devrait se produire qui se produit. Au lieu de lancer une enquête générale, nous finissons par servir d'écran de camouflage pour cacher au public ce que le gouvernement fait. Et si nous n'obtenons pas ce document, nous devenons pire qu'inutiles.

Une voix: Bravo.

Le président: Monsieur Barnett.

Une voix: Le vote.

M. Barnett: Monsieur le président, comme vous le savez je n'étais pas là lorsque cette question a été soulevée au cours d'un Comité précédent. Franchement, ce qui me semble le plus extraordinaire dans cette affaire, étant donné la doctrine de la responsabilité ministérielle que nous avons entendue énoncer, c'est que, puisque le Comité a du mal à obtenir ce document, pourquoi la lettre qui nous a été adressée ne provient-elle pas du ministre responsable plutôt que d'une personne que l'on nous décrit comme un fonctionnaire?

Une voix: C'est un bon point.

M. Barnett: C'est tout ce que j'avais à dire à ce propos, monsieur le président.

[Text]

Le président: Monsieur Gendron.

M. Gendron: Monsieur le président. A la suite des remarques de M. Rowland, je voudrais tout de même que nous nous rappelions de ceci. J'ai posé moi-même la question à M. Gérin-Lajoie. J'ai dit: «Est-ce que ce rapport est fait dans le but de faire une évaluation des programmes et de leur mérite, ou si ce rapport n'avait que pour mission d'étudier les problèmes du personnel, de leur mobilité? » Et la réponse de M. Gérin-Lajoie, qui est consignée aux procès-verbaux, précisait bien que c'était uniquement dans le but d'étudier les problèmes du personnel, de leur mobilité, ce qui impliquait la confidentialité et pourrait créer de l'embarras chez certaines personnes qui, en définitive, en toute confiance, ont répondu aux questions des enquêteurs. Alors, c'est cette question de confidentialité en somme qui est devant le Comité et on ne pas le mérite des programmes exécutés par ACIDI.

Et j'en reviens, monsieur le président, à ceci: si le Comité veut bien à cet égard s'adresser à celui qui est responsable devant le Parlement et responsable, en somme, devant nous, les députés, c'est le ministre lui-même, nous devrions l'inviter à paraître devant le Comité, répondre à nos questions et répondre à cette question de privilège qu'a soulevée M. Wagner.

M. Rowland: Mais monsieur le président, nous avons discuté tout cela lors de la dernière réunion et nous avons décidé, en tant que Comité que s'il y a des problèmes au point de vue du personnel et de toutes les choses auxquelles M. Gendron a fait allusion, cela serait déterminé par notre sous-comité du programme et de la procédure et c'est à nous de décider, pas un fonctionnaire public et pas un ministre de la Couronne. Nous sommes un comité de la Chambre des communes.

The Chairman: Mr. Haliburton.

Mr. Haliburton: Mr. Chairman, I am a late comer but everyone is getting their two cents worth in.

It seems to me that what the purpose of the report was is not relevant; what its contents are is not relevant; who prepared it or why they prepared it is not relevant to the discussion. The reason for the refusal is possibly relevant but only to the extent that, as I understand it, the only basis on which the government could refuse to provide the report would be one of privilege. There has been no suggestion that there is any privilege involved; it is simply a matter of a minister expressing a preference. There does not seem to be any reason to delay voting on it any further.

The Chairman: Mr. Railton.

Mr. Railton: Mr. Chairman, in a conversation like this in the House the other day it was pretty well decided that interdepartmental papers or conversations purely for the information of a department are certainly not in the same class as other papers. Therefore, I do not think there is any point in bringing this to the question at all. I think the first thing we should do is to get the Minister's reaction to see why he ordered it and that would settle the question anyway.

Mr. Fairweather: . . . why the civil servant did not have the guts to put the report . . .

[Interpretation]

The Chairman: Mr. Gendron.

Mr. Gendron: Mr. Chairman, following the remarks of Mr. Rowland, I would like anyway to remind everyone of this. I myself asked this question to Mr. Gérin-Lajoie. I said: "Has the report been made so as to do an evaluation of programs and their merits, or did this report have only for object to study the personnel problems, their mobility?" The answer of Mr. Gérin-Lajoie, which is noted in the proceedings, specify that it was only intended to study the problems of personnel, of their mobility, which implied confidentiality and could create embarrassment for certain people who had answered in all confidence the questions of the consultants. Thus, it is in short this question of confidentiality which is before the Committee and not the merit of programs realized by CIDA.

Mr. Chairman, I come back to this: if the Committee is ready in that regard to contact the person responsible before Parliament and responsible, in short, before us, the members, that is the Minister himself, we should invite him to come before the Committee, to answer our questions and to answer this question of privilege raised by Mr. Wagner.

Mr. Rowland: But, Mr. Chairman, we already discussed all this at our last meeting and we had decided, as a Committee, that if there were problems at the level of personnel and of all these things referred to by Mr. Gendron, this would be determined by our subcommittee on program and procedure and we had to decide, not a civil servant, not a minister of the Crown. We are a committee of the House of Commons.

Le président: Monsieur Haliburton.

M. Haliburton: Monsieur le président, je suis un nouveau, mais tout le monde met son grain de sel.

Il me semble que l'objectif du rapport n'est pas pertinent; que son contenu n'est pas pertinent, que son auteur ou sa raison d'être ne sont pas pertinents au débat. La raison du refus est peut-être pertinent, mais seulement dans la mesure où, à mon avis, la seule raison pour laquelle le gouvernement pourrait refuser de fournir ce rapport en serait un de question de privilège. On a aucunement suggéré qu'il y avait là une question de privilège; il s'agit simplement d'une question ou d'un ministre fait connaître sa préférence. Il ne semble pas y avoir de raison de retarder plus longtemps le vote.

Le président: Monsieur Railton.

M. Railton: Monsieur le président, dans une conversation du même genre qui se poursuivait à la Chambre l'autre jour, il a été décidé que les documents ou conversations interministériels destinés uniquement à l'information d'un ministère ne faisaient certainement pas partie de la même catégorie que les autres documents. Par conséquent, je ne pense pas qu'il soit utile de voter sur cette question. Je pense que nous devrions tout d'abord obtenir la réaction du ministre afin de voir pourquoi il a ordonné cela; cela réglerait de toute façon la question.

M. Fairweather: . . . pourquoi un fonctionnaire n'a pas eu le courage de déposer le rapport . . .

[Texte]

Mr. Railton: I do not think the civil servant has the right to do so without consulting his Minister.

Mr. Haliburton: That is right; it is an order of the Committee and obviously ...

Mr. Railton: We cannot order a civil servant to do it; it has to be done through the Minister.

The Chairman: There is a motion that reads as follows:

• 2210

That if the Price-Waterhouse Study on staff turnover in CIDA shall not be presented by one p.m. on May 8, 1974, to the Sub-Committee on Agenda and Procedure as ordered by the Committee on April 30, the Chairman report to the House the Minutes of Proceedings and Evidence of April 30 and May 7.

Are the members of the Committee ready for the question?

M. Gendron: Avons-nous le quorum pour passer au vote, monsieur le président?

The Chairman: The quorum is 16. I will ask the Clerk of the Committee if we have ...

Mr. Fairweather: Come on have a vote.

The Chairman: I am sorry, Mr. Fairweather, but somebody asked if we had a quorum.

All those in favour of the motion please raise their hands? Those against?

Motion agreed to.

The Chairman: Any other matter?

Mr. Brewin: If, as I hope, wisdom prevails and our wishes are made known and this report is produced, will you somehow or other get the steering committee together to deal with it?

The Chairman: As soon as we receive any report from the Chairman of CIDA on this particular matter, I will inform the members of the steering committee.

The meeting is adjourned to the call of the Chair.

[Interprétation]

M. Railton: Je ne pense pas que ce fonctionnaire ait le droit de le faire sans consulter son ministre.

M. Haliburton: C'est vrai; c'est un ordre du comité et il est évident.

M. Railton: Nous ne pouvons ordonner à un fonctionnaire de le faire; il faut passer par le ministre.

Le président: Il y a une motion qui se lit comme suit:

Que si l'étude Price-Waterhouse sur la rotation du personnel de l'ACDI n'est pas soumise avant une heure de l'après-midi le 8 mai 1974 au sous-comité du programme et de la procédure comme l'a indiqué le comité le 30 avril, le président dépose à la Chambre le procès-verbal du 30 avril et du 7 mai.

Les membres du comité sont-ils prêts à voter?

Mr. Gendron: Do we have the quorum to put the question, Mr. Chairman?

Le président: Le quorum est de 16. Je vais demander au greffier du comité si nous avons ...

M. Fairweather: Allons-y, votons.

Le président: Je suis désolé, monsieur Fairweather, mais on a demandé si on avait un quorum.

Tous ceux qui sont en faveur de la motion, veuillez lever la main. Ceux qui sont contre.

La motion est adoptée.

Le président: Autres questions?

M. Brewin: Si, comme je l'espère, la sagesse prévaut et ce rapport est présenté, vous réunirez d'une façon ou d'une autre le comité directeur à ce sujet?

Le président: Dès que nous recevrons un rapport du président de l'ACDI là-dessus, j'en aviserai les membres du comité directeur.

La séance est levée jusqu'à nouvel ordre.

APPENDIX "N"

Statement of
 NORANDA MINES LIMITED
 to the House of Commons
 COMMITTEE ON EXTERNAL AFFAIRS AND
 NATIONAL DEFENCE
 concerning the Canadian position at the
 THIRD UNITED NATIONS CONFERENCE ON THE LAW
 OF THE SEA

February 25th, 1974

STATEMENT OF
 NORANDA MINES LIMITED

INTRODUCTION

We wish to thank the Committee for the opportunity to make a presentation and express our interest on matters that will be considered at the forthcoming Law-of-the-Sea Conference and which will be of concern to us.

We have had discussions with personnel of the Department of Industry, Trade and Commerce; Energy, Mines and Resources; and External Affairs. These people have been informed of our limited involvement in a research and development program to develop the technology to recover manganese nodules from the deep seabed and the extraction of metals from the nodules.

LAW-OF-THE-SEA CONFERENCE

It would be most difficult to substantiate any commercial operation resulting in the production of metals from seabed manganese nodules without a reasonable assurance that the undertaking will be politically and legally secure. There would have to be a reasonable degree of confidence that the freedom to explore and harvest the seabed resources will not be frustrated or seriously challenged and that work being conducted will enjoy legal and political protection against interference or infringement by others. The title to the metals obtained should be recognized and respected provided the agreed upon regulations are met. The metals would have to enjoy the same competitive market conditions that now exist. We would wish to know

- the law and authority which would govern our operations;
- with whom we must deal;
- if royalties, taxes or other fees are involved, to whom they should be made;
- from whom we may expect protection.

It has been demonstrated that the manganese nodules on the ocean bed contain significant amounts of metal such as copper, nickel, and cobalt. Investigations to date indicate that the extraction of these metals is technically and economically feasible. Only certain nations, however, possess the required technology, capital and entrepreneurship to conduct the more advanced research and development, full scale pilot activities and economic evaluation necessary to determine the feasibility of a system which will furnish the increasing world wide metal demand.

APPENDICE «N»

Mémoire présenté par
 NORANDA MINES LIMITED
 AU COMITÉ DES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DE LA
 DÉFENSE NATIONALE
 de la Chambre des communes
 relativement à la position du Canada
 A LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
 SUR LE DROIT DE LA MER

le 25 février 1974

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR
 NORANDA MINES LIMITED

INTRODUCTION

Nous tenons à remercier le Comité de nous fournir l'occasion de présenter ce mémoire. Nous désirons, également, exprimer notre opinion sur certains sujets qui seront débattus à la prochaine Conférence des Nations-Unies sur le droit de la mer. Les résultats de ces débats auront des effets sur l'industrie minière.

Nous avons eu des entretiens avec des représentants des ministères de l'Industrie et du Commerce, de l'Énergie, des Mines et des Ressources naturelles, et des Affaires extérieures. Nous leur avons fait part de notre participation dans une certaine mesure à un programme de recherche et de mise en valeur de connaissances technologiques en vue de la récupération de nodules de manganèse du lit de l'océan et de l'extraction de métaux de ces concrétions.

CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

Il serait extrêmement difficile d'établir le bien fondé d'une exploitation commerciale de métaux extraits de nodules de manganèse provenant du lit de l'océan sans la certitude que l'entreprise puisse légalement et politiquement être menée à bien. L'exploration et l'exploitation des ressources du fond marin doivent s'effectuer librement, sans entrave ou contrainte sérieuse, à l'abri de toute ingérence juridique et politique. Le droit de propriété des métaux extraits devrait être reconnu et respecté si les dispositions prévues sont observées. Le marché de ces métaux devrait être également basé sur les lois actuelles de la compétition. Nous désirerions connaître

- les lois et les juridictions qui régleraient notre exploitation;
- les autorités avec lesquelles nous aurions à transiger;
- les receveurs des redevances, impôts ou autres frais qui devraient être versés;
- les organismes qui nous assureraient la protection légale que nous serions en droit d'attendre.

Il a été prouvé que les nodules de manganèse du lit de l'océan sont riches en cuivre, nickel et cobalt. Les études entreprises démontrent que l'extraction de ces métaux est techniquement et économiquement rentable. Seulement un petit nombre de pays possèdent la technologie, les capitaux et l'esprit d'entreprise nécessaires pour mener à bien des programmes majeurs de recherches et de mise en valeur. Des projets pilotes d'envergure et des études de rentabilité s'imposent pour établir la nécessité d'un système destiné à répondre à une demande croissante de métaux dans le monde.

There is a conflict of interests and perspectives concerning the economic consequences that may result from this new additional major source of mineral resources from the seabed. Great concern has been expressed for the economy of affected nations particularly in respect to the supply, prices and markets of metals. It is of the utmost importance that we proceed on a step-by-step basis in an effort to come to grips with and overcome this "fear of the unknown". If a company is willing to spend considerable sums of money and effort towards the elimination of these fears we consider it wrong that it should be restricted in its efforts. In fact we feel that a company should be encouraged to embark on a program that will develop the system and make use of this resource whose overall viability has not been adequately ascertained. Such a development will ultimately benefit all mankind.

CANADIAN POSITION PAPER

We have read the Canadian position paper with interest. It should be appreciated that a vast amount of technological investigation is required before a deep sea extraction industry can be initiated. It is unlikely that there will be sufficient technology available to allow commercial exploitation of mineral resources of the deep seabed before the end of this decade. It has been stated that only the small number of countries that have the necessary advanced technology will benefit from the harvesting of the manganese nodules. This is not entirely true, as the supply of metals concerned must be considered on a world-wide basis. The demand for nodules is derived from the need for the metals they contain. If the capital and operating costs of recovering and processing the nodules are less than the revenue derived from the metals, then the nodules will be recovered.

The following statement is made in the Canadian Position Paper:

"Since it is expected that the nodules will be mined primarily for their nickel content, and since Canada is the world's major producer and exporter of nickel, it is evident that this new source cannot be ignored by Canada. It would, therefore, seem to be clearly within Canada's national interest not only to promote the establishment of an orderly regime in the area for the benefit of mankind in general, and of developing countries in particular, but also to see that Canadian economic interests are protected."

We would like to clearly establish that Noranda is participating in a deep seabed research and development project primarily to sustain its position as one of the world's major producers and exporters of copper. This also has an economic impact on Canada and is in the country's interest to maintain. It would be short sighted to attempt to deny the development of a new source of needed resource in order to try and protect an existing resource.

We should also comment on the statement in the Canadian Position Paper to the effect that the regime should protect Canada's mineral industry from undesirable effects that a substantial increase in production of nickel could have on Canadian industry. The Canadian position should also bear in mind that Canadian resources of copper and several other minerals are being depleted, we would therefore hope that a Canadian position would encourage new sources of these minerals which fortunately are found lying on the deep seabed.

Cette nouvelle source additionnelle importante de ressources minérales provenant du lit des mers occasionne déjà des conflits d'intérêts et de perspectives de nature économique. L'approvisionnement, les prix et les marchés des métaux influencent directement l'économie des pays affectés. Il est absolument essentiel de procéder par étapes afin de bien circonscrire le problème et de maîtriser cette «peur de l'inconnu». Nous ne croyons pas qu'on doive restreindre les efforts d'une compagnie disposée à dépenser des sommes considérables d'argent et d'énergie dans le but d'éliminer cette crainte. Les compagnies doivent être encouragées à entreprendre des programmes qui favoriseraient la mise au point d'un système préconisant l'utilisation de cette nouvelle source d'approvisionnement dont la rentabilité est prouvée. Une telle mise en valeur sera bénéfique à l'humanité toute entière.

DOCUMENT RELATIF À LA POSITION DU CANADA

Nous avons parcouru le document canadien avec un vif intérêt. Des connaissances technologiques très étendues devront être recueillies bien avant qu'une industrie d'extraction minière en mer profonde puisse être mise sur pied. Il existe probablement très peu de données technologiques permettant l'exploitation commerciale des ressources minérales du lit de l'océan d'ici la fin de cette décennie. Il est fait mention dans le document canadien que peu de pays possèdent les connaissances technologiques avancées nécessaires pour bénéficier de la récupération des nodules de manganèse. Cette affirmation n'est pas tout à fait exacte, puisque la répartition de ces métaux doit être envisagée à l'échelle mondiale. La nécessité de récupérer les nodules résulte de la demande des métaux qu'ils contiennent. La récupération et le traitement des concrétions ne s'effectueront que si les capitaux et les frais d'exploitation exigés sont moindres que les revenus.

Le document relatif à la position du Canada cite ce qui suit:

«Les nodules seront exploités essentiellement à cause de leur teneur en nickel. Le Canada produit et exporte le plus de nickel au monde. Le Canada ne peut donc négliger cette nouvelle source d'approvisionnement. Le Canada doit favoriser l'établissement d'un régime bien structuré dans ce domaine pour le bien de l'humanité et celui des pays en voie de développement. Le Canada doit également assurer la protection de ses intérêts économiques».

La société Noranda participe à un projet de recherches et de mise en valeur des fonds marins essentiellement dans le but de maintenir sa position parmi les plus importants producteurs et exportateurs de cuivre au monde. Cette situation, naturellement, a un impact sur l'économie canadienne. Il est dans le meilleur intérêt du pays qu'elle soit maintenue. S'opposer à la mise en valeur d'une nouvelle source d'approvisionnement dans le but de protéger les ressources connues, serait sous-estimer la demande future.

Nous tenons aussi à commenter la déclaration contenue dans le document canadien. Nous la citons: «Le régime à établir doit protéger l'industrie minière du Canada des effets indésirables qu'une production de nickel considérablement accrue pourrait avoir sur l'industrie canadienne». La position canadienne, à notre avis, devrait tenir compte de l'épuisement des sources d'approvisionnement de cuivre et de plusieurs autres minéraux au Canada. Nous espérons que la position du Canada face à cette situation favorisera l'exploitation de nouvelles sources d'approvisionnement de ces métaux qui gisent dans le lit des océans.

It is of interest to note that the recovery of manganese nodules is more a fishing operation than it is a mining operation. It is a harvesting of a self-generating resource found on the ocean bed.

RECOMMENDATION

It is necessary to delineate the steps for both an orderly development of technology for recovery and processing of nodules and for an acceptable legal regime. These steps can be taken concurrently. For example: research and development programs are now being undertaken by private enterprise from different nations and at the same time, a legal regime is being structured to determine the guidelines under which the results of successful research and development may be brought to fruition. Each of these concurrent paths will take time, and in themselves must be developed in stages. Later on, as these paths are progressing, knowledge and experience gained will prove that economic benefits will accrue for the benefit of all nations. This will dispell the belief, based on speculation, that economic hardships will result from the availability of new sources of metals.

We recommend that an international transitional arrangement be drawn up. This would deal with the immediate need to continue with research and development programs and at the same time to establish guidelines upon which a permanent international agreement would be based. Such an agreement would include administrative procedures needed to implement the regulations as well as the issuing of permits or licenses and the legal protection of areas. Because this interim legal regime will cover the period of technological development, it should be a multi-national arrangement drawn up among all nations participating in the research and development phase, with the sanction of the United Nations. As it becomes more apparent that the results of the research and development might be successful, more nations would become involved. The regulations would then be developed to encompass those requirements derived from the research endeavours and timed to coincide with the approaching commercialization stage.

It must be remembered that the research and development is extremely costly, with a considerable amount of risk involved. Before a pound of metal is produced commercially, many hundreds of millions of dollars will have to be spent by the nations best able to do so.

REASONS FOR NORANDA'S INTEREST IN NODULE RECOVERY

As a natural resource operator we are at all times on the alert for opportunities to explore for new mineral deposits. The program in which we are a participant is confined to the specific question of recovery of nodules from the seabed beyond the boundaries of national jurisdiction. This is clearly a long-term project, the program is essentially research and development, and like other such activities, there is no certainty of success.

La récupération de nodules de manganèse constitue davantage une opération de cueillette, de pêche, qu'une exploitation minière. Il s'agit simplement de recueillir ces nodules dont la reproduction est constante dans le fond marin.

RECOMMANDATION

Il est nécessaire de bien définir les étapes d'une élaboration bien ordonnée des connaissances technologiques pour la récupération et le traitement des nodules et de l'établissement d'un régime juridique approprié. Ces étapes peuvent être franchies concurremment. L'entreprise privée poursuit présentement dans divers pays des programmes de recherches et de mise en valeur. Un régime juridique est parallèlement à l'étude afin d'établir l'exploration des découvertes technologiques. Chacune de ces démarches comportera différentes étapes qui s'échelonnent dans le temps. Ce cheminement démontrera que tous les pays retireront des avantages économiques des connaissances et de l'expérience acquises. Ce procédé dissipera la croyance, purement spéculative, que l'exploration de nouvelles sources d'approvisionnement de métaux engendrera des difficultés économiques.

Nous recommandons qu'un accord international provisoire soit rédigé. Ce document devrait traiter de la nécessité de poursuivre des programmes de recherches et de mise en valeur dans l'immédiat, et de définir les directives qui serviront de base à une entente internationale permanente. Cette entente devrait prévoir les règlements de contrôle, l'émission des permis, la protection prévue par la loi des territoires visés. Nous suggérons que ce régime juridique intérimaire couvre la période durant laquelle la technologie sera mise au point. Nous proposons d'en faire un accord multinational, sanctionné par les Nations-Unies. Toutes les nations engagées dans la phase de recherches et de mise en valeur pourraient participer à cet accord technologique qui résultera des recherches entreprises et permettra à un plus grand nombre de pays d'y participer. Les découvertes suivant les recherches et la commercialisation nécessiteront des nouveaux règlements.

La recherche et la mise en valeur sont extrêmement coûteuses. Elles comportent des risques considérables. Avant qu'une seule livre de métal ne soit vendue, plusieurs centaines de millions de dollars devront être dépensés par les pays producteurs.

RAISONS POUR LESQUELLES NORANDA S'INTÉRESSE À LA RÉCUPÉRATION DE NODULES

À titre d'exploitants de ressources naturelles, nous sommes toujours à l'affût de débouchés d'exploration pour la découverte de nouveaux gisements de minéraux. Le programme auquel nous participons se limite exclusivement à la récupération de nodules du lit des mers au-delà des limites de juridiction nationale. Il s'agit rigoureusement d'un projet à long terme dont le programme est essentiellement axé sur la recherche et la mise en valeur. Ce projet, comme toute autre activité de même nature, ne comporte aucune garantie de succès.

The production of copper, nickel and cobalt from nodules may be accomplished at costs comparable to conventional land operations and, possibly, at lower costs. Obviously this would affect land mining operations in which we ourselves are heavily involved. It would be unwise for Canadians not to acquire an expertise in a venture that might otherwise have an adverse effect on its own industry. This would be an insurance measure as well as a possible source of future revenue derived from the meeting of both the national demand for metals and the export market demand.

This same reasoning applies to Noranda. The grade of copper available from the seabed nodules is nearly twice that which we now obtain from most of our land based open pit mines. We spend millions of dollars searching for new mines in Canada and abroad and we will continue this exploration effort at an unreduced rate. Our efforts in the oceans must be considered as part of our "exploration mix". This mix makes good business sense because of the many uncontrollable variables that affect the mining business at home, abroad and on the seabed. In the case of the oceans, however, the risks involve more the recovery than the search. The opportunity to participate in a consortium approach is a practical way of entering in this new venture because of the high capital costs and high risks.

The good grade resources and their location is proven; the question then rests on the judgement that mining systems can and will be perfected to make this new source economically viable. As with any land mine, the day that it ceases to be economically viable, work will stop until the situation again changes.

It constitutes a rational insurance policy to become involved in this new source of metals to a degree sufficient to acquire the technology so that Noranda and Canada will be able to maintain its competitive position in world markets and its security for national self-sufficiency.

CONCLUSION

The Canadian abstention on the moratorium on seabed research and development was wise at the time. Should the resolution again be brought forward for consideration, we would recommend that Canada vote against the resolution.

The purpose of the research and development on the recovery of nodules is the acquisition of knowledge. We feel strongly that there should not be a license fee for this activity. However there is a requirement for the issue of permits by an international authority, to register the activity and ensure freedom from interference. We would have no objection to a license fee for the recovery of nodules for the purpose of using or selling the metals extracted on a commercial basis. The amount of this fee should be negotiated during the development of the more permanent international legal regime.

We are in agreement with the concept of the payment of royalties. However, there is insufficient financial information to determine the basis or the amount of the royalties. The amount should enable a satisfactory rate of return to be made, commensurate with the risk, and should take into account the amounts spent by companies on the research

La production de cuivre, de nickel et de cobalt à partir de nodules peut être réalisée à des coûts comparables ou inférieurs à ceux d'une exploitation régulière de mine sur un continent. L'exploitation minière continentale dans laquelle nous sommes sérieusement engagés s'en trouverait affectée. Les canadiens ne doivent pas refuser de prendre part à une initiative qui, s'ils s'en éloignaient, pourrait fort bien avoir des effets néfastes sur leur propre industrie minière. Leur participation constituerait en quelque sorte une protection, aussi bien qu'une source possible de revenu pour l'avenir. Ces nouveaux débouchés permettraient de répondre à la demande de métaux au pays et sur les marchés extérieurs.

Ce même raisonnement s'applique à Noranda. La teneur en cuivre des nodules provenant des fonds marins est presque deux fois celle présentement obtenue de la plupart de nos exploitations minières continentales dans les mines à ciel ouvert. Nous dépensons des millions de dollars pour la prospection de nouvelles mines au Canada et à l'étranger. Nous n'entendons pas diminuer le rythme de nos efforts d'exploration. Les recherches entreprises dans les océans font partie de notre programme d'exploration. C'est un bon investissement vu les variantes incontrôlables qui affectent l'industrie minière chez-nous, à l'étranger et dans le lit des mers. La récupération comporte plus de risques que l'exploration des ressources provenant des océans. La recherche à frais partagés est une formule particulièrement avantageuse, en raison des capitaux importants engagés et des grands risques encourus.

La haute teneur en minerai des ressources et leur localisation sont établies. Il importe de déterminer si des systèmes d'exploitation minière pourront être mis au point pour rendre cette nouvelle source d'approvisionnement économiquement rentable. Le cas est semblable à celui d'une exploitation minière continentale. Le jour où elles cessent d'être économiquement rentables, les opérations s'arrêtent jusqu'à ce qu'un changement se produise.

Participer à cette nouvelle entreprise, c'est prendre une mesure de protection rationnelle pour Noranda et pour le Canada. Cette participation permettra d'acquérir les connaissances qui assureront à la fois le maintien d'une position compétitive sur les marchés mondiaux et aussi la production minière qui répondra aux besoins nationaux.

CONCLUSIONS

L'abstention du Canada lors de la déclaration d'un moratoire sur la recherche et la mise en valeur des fonds marins a été une sage décision au moment où elle a été prise. Nous recommandons que le Canada vote contre un tel délai si cette résolution devait être à nouveau mise à l'étude.

La recherche et la mise en valeur de nodules ont pour but l'acquisition des connaissances. Nous sommes d'avis qu'aucuns frais de permis ne devraient être perçus pour ces recherches. Une autorité internationale devrait exiger des permis d'enregistrement des opérations en vue d'enrayer les ingérences. Nous n'aurions aucune objection à ce que des frais de permis soient perçus pour la récupération de nodules dont les métaux seraient vendus ou utilisés à des fins commerciales. Le montant de ces frais devrait être négocié au cours de l'élaboration de l'entente internationale permanente.

Nous sommes d'accord avec le principe de versement de redevances. Les renseignements d'ordre financier disponibles ne sont pas suffisants pour en établir la base ou le montant. La somme perçue devrait permettre à l'exploitant une bonne marge de revenus, proportionnelle au risque. Les redevances devraient également tenir compte des

and development. The payment of an international royalty and a national royalty should not be required on metals obtained from the nodules. It is in Canada's interest to encourage the processing of the nodules in Canada and the marketing of the metals as exports from Canada.

The control of the marketing of metals in any way, would result in an international, world-wide cartel and must be avoided. This would depress the market on metals obtained from land resources.

As far as can be foreseen, the recovery of the metals on the high seas would not prejudice fishing interests. Similarly transportation interests would not be prejudiced. The rules for safety and navigation on the high seas would, of course, be applicable.

We have no plans to study continental shelf areas. Metals are of insignificant grade and this area would remain the traditional preserve of primarily fishing interest.

In all our efforts as national resource operators, we are conscious of the need to protect the environment and we take effective action to do so. It follows that our studies into a new sphere of operations will pay particular attention to whatever environmental aspects there may be. Environmental studies made to date have indicated that there will be no adverse environmental impact on ocean life due to the recovery of nodules.

An agreement to establish an international transitional arrangement, as recommended, would be a significant achievement of the Law-of-the-Sea Conference. This would enable work to progress concurrently on the technological front and on the legal front. We are confident that the Canadian delegation at the Law-of-the-Sea Conference will ensure that the establishment of an international authority will not result in restrictive measures. It is important that the mandate of the authority encourages the development of the resources in an orderly manner.

débours encourus par les compagnies dans leurs programmes de recherches et de mise en valeur. Le paiement de redevances internationales et nationales ne devrait pas être exigé sur les métaux provenant des nodules. Il y va de l'intérêt du Canada que le traitement des nodules se fasse au Canada et que les métaux soient exportés comme matières premières canadiennes.

Le contrôle de la commercialisation des métaux, de toute façon, résulterait en un cartel international. Cette situation doit être évitée. Ceci occasionnerait un fléchissement du marché des métaux provenant d'exploitations minières continentales.

La récupération des métaux en haute mer ne nuirait pas aux pêcheries ni au transport maritime. Les règles de sécurité et de navigation en haute mer devraient être nécessairement respectés.

Nous n'avons aucune intention d'entreprendre des recherches dans les régions du plateau continental. Les nodules y ont une plus faible teneur en minerai. Cette étendue maritime serait essentiellement réservée aux pêcheurs.

Nous sommes conscients de la nécessité de protéger l'environnement et prenons toutes les mesures nécessaires à cet effet. Nous accordons une attention toute spéciale aux aspects du milieu dans l'exploitation des ressources nationales. Les études démontrent qu'aucun effet défavorable sur la flore ou la faune marine n'est à prévoir suite à la récupération des nodules.

L'acceptation des participants, de mettre au point un accord international provisoire, dans le sens de notre recommandation, serait sans doute une réalisation importante à la Conférence sur le droit de la mer. Cette décision assurerait l'évolution des recherches tant sur le plan technologique que juridique. Nous avons confiance que la délégation canadienne à la Conférence sur le droit de la mer verra à ce que la mise en place d'une autorité internationale ne donne pas lieu à l'imposition de mesures restrictives. Il est de première importance que le mandat de cette autorité favorise la mise en valeur des ressources de façon bien ordonnée.

CONCLUSION

The Canadian position on the restoration of seabed resources and development was clear at the time. It was the conviction of the Canadian delegation that the recovery of nodules would be a significant achievement of the Law-of-the-Sea Conference. This would enable work to progress concurrently on the technological front and on the legal front. We are confident that the Canadian delegation at the Law-of-the-Sea Conference will ensure that the establishment of an international authority will not result in restrictive measures. It is important that the mandate of the authority encourages the development of the resources in an orderly manner.

APPENDIX "O"

CANADIAN CHAMBER OF SHIPPING

1005 Commonwealth Building
77 Metcalfe Street
Ottawa, Canada
K1P 5L6

March 20, 1974

The Chairman and Members,
Parliamentary Standing Committee
on External Affairs and
National Defence,
Ottawa, Canada.

Gentlemen:

We are grateful for the opportunity provided to submit the consensus of views of our members with respect to certain issues to be considered at the Third United Nations Conference on the Law of the Sea, to be held in Caracas this summer.

Our remarks will be confined to those issues which pertain to international shipping, while quickly acknowledging that our members do not operate any significant number of Canadian-registered ocean-going ships. Nevertheless, we are concerned that there may exist the possibility of impractical and unnecessarily restrictive measures being developed at the Conference to the detriment of Canada's extensive export and import seaborne trade.

It seems to be generally accepted that the economic well-being and livelihood of all countries depend on international trade—and a large part of Canada's international trade moves by sea. Given Canada's abundant natural resources and our consequential export trade in grain, ore, lumber, wood products and other basic materials, as well as manufactured goods, it is obviously desirable that no unnecessary constraints be imposed which might hamper this trade so vital to the continuing development and economic well-being of our country.

In our view, it is important that Canada, and indeed all states, regardless of whatever line they may take on other issues should do nothing to add to the cost of carriage of goods by sea. Without disregarding our national interests, we would hope that Canada will not condone or support any unilateral proposals, pertaining to the "shipping issues", which might jeopardize the prospects of international agreement on any rules which may be under consideration at the Conference. We feel that internationally-agreed-upon regulations should apply equally to ships of all flags. We are also of the opinion that the enforcement of such regulations should not be at sea but in port.

TERRITORIAL WATERS

It seems likely that agreement will be reached at the Conference (consistent with Canada's present position) on a twelve-mile standard for the breadth of territorial waters. We have no objection as such to a twelve-mile territorial limit, but as limits of national jurisdiction increase, so does the importance of safeguarding the interests of ships passing through waters of national control.

APPENDICE «O»

CHAMBRE CANADIENNE DU COMMERCE MARITIME

1005 Édifice Commonwealth
77 rue Metcalfe
Ottawa, Canada
K1P 5L6

Le 20 mars 1974

Au président et aux membres du
Comité permanent des affaires
extérieures et de la défense
nationale,
Ottawa, Canada.

Messieurs,

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de vous présenter les vues de nos membres à l'unanimité en ce qui a trait à certaines questions qui seront étudiées lors de la Troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer qui aura lieu à Caracas cet été.

Nos commentaires se borneront aux questions qui se rattachent au commerce maritime international, tout en reconnaissant sans hésiter que nos membres n'exploitent pas un grand nombre de navires au long cours portant pavillon canadien. Quoi qu'il en soit, nous nous intéressons au cas où il pourrait y avoir des mesures irréalisables et inutilement restrictives aux dépens de l'exploitation d'envergure et du commerce d'importation maritime canadien.

On semble accepter de façon générale que le bien-être et le mode de vie de tous les pays dépendent du commerce international et d'une grande part des mouvements commerciaux et internationaux par mer du Canada. Étant donné que le Canada a d'abondantes ressources naturelles et que notre important commerce d'exportation de grains, de minerais, de bois, de produits du bois et d'autres matériaux de base, ainsi que de nos produits fabriqués, il est évidemment souhaitable qu'aucune contrainte inutile ne soit imposée qui puisse empêcher la continuation du développement de notre commerce et de l'économie, si vitale pour notre pays.

À notre avis, il est important que le Canada et tous les États, sans tenir compte de la direction qu'ils suivent sur d'autres sujets, ne devraient rien ajouter au coût du transport des marchandises par mer. Sans négliger nos intérêts nationaux, nous espérons que le Canada ne permettra pas ou ne soutiendra pas aucune proposition unilatérale, ayant trait aux questions de commerce maritime, qui pourrait nuire aux perspectives d'accord international sur toute question concernant le commerce maritime lors de la Conférence. Nous pensons que les règlements qui ont été acceptés sur un plan international devraient s'appliquer également aux navires marchands portant d'autres drapeaux. Nous sommes aussi d'avis que la mise en vigueur de tous les règlements ne devrait pas être faite en mer mais au port.

EAUX TERRITORIALES

Il semble probable qu'un accord sera signé à la Conférence (conforme à la position actuelle du Canada) sur une longueur de 12 milles pour la largeur des eaux territoriales. Nous n'avons aucune objection en tant que telle à une limite territoriale de 12 milles mais quand on augmente les limites de la juridiction nationale, on augmente également l'importance de la sauvegarde des intérêts des navires

The right of innocent passage, therefore, takes on added significance as territorial limits are increased.

As for the scope of the right of innocent passage, ship operators are in accord with the definition in the 1958 Convention on the Territorial Sea as it is interpreted. However, it is recognized that the definition has given rise to some confusion, and clarification as to the scope of the right may be desirable. In any clarification, the basic principle should be retained, but it might be appropriate to spell out that all passage is innocent unless it clearly falls within a limited number of categories of activities such as, for example, the exercise of a warlike act or a deliberate act of interference with the coastal state.

POLLUTION CONTROL ZONE

It may be expected that there will be a substantial case made at the Conference for coastal states to be granted the right to create a 188-mile pollution control zone (co-existent with a 188-mile economic zone) stretching from the outer limit of the territorial sea.

What has been said concerning the importance of preserving ship operators' rights in extending territorial waters must apply a fortiori to any additional zone in which the states may wish to exercise jurisdiction for pollution purposes.

As a general principle, the industry is anxious that the Conference should affirm that waters beyond territorial limits are high seas and that in such waters, ships are intitled to the traditional freedom of the high seas. Any limits on this freedom must be severely restricted.

ARCHIPELAGOS—INTERNATIONAL STRAITS

Proposals are likely to be advanced at the Conference to the effect that waters within the outer limits of archipelagos should be regarded as internal waters and, on the other hand, that the waters within narrow straits used for international navigation should be granted special status—a status mid-way between territorial waters and high seas which would give rise to a "right of transit" for passing vessels.

It is the right of innocent passage that ship operators are anxious to maintain and the industry sees no reason why this right should not apply equally to the waters of archipelagos and to international straits as to "ordinary" territorial waters.

INTERNATIONAL STANDARDS

As the importance of rights of passage increases with the extension of jurisdiction, so does it become increasingly important that the regulations which the world's 118 coastal states may be entitled to impose on ships, whether in territorial waters or in a pollution control zone, should conform to standards agreed internationally. There are three reasons:

1. The practical consequences of a new Bill are not always fully appreciated by its authors. Examination by world experts at IMCO can test the soundness of new ideas and proposals; those which receive their endorsement will normally be readily accepted by both governments and ship operators. As a consequence, the required measures may be widely introduced even before the appropriate convention has come into force.

passant par les eaux sous contrôle national. Le droit de passage libre, par conséquent, ajoute une autre signification aux limites de territoires qui ont augmenté.

En ce qui a trait à la portée du droit du passage libre, les exploitants de navires sont d'accord avec la définition donnée dans la Convention de 1958 sur la mer territoriale telle qu'elle est interprétée. Cependant, on reconnaît que la définition a donné lieu à une certaine confusion et qu'une clarification quant à la portée du droit peut être souhaitable. Dans toute clarification, le principe de base devrait être gardé mais on pourrait trouver approprié d'expliquer que tout le passage est libre à moins qu'il ne fasse clairement partie d'une quantité limitée de catégories d'activités telles que par exemple, l'exercice d'actes préparatifs à la guerre ou un geste délibéré d'ingérence dans l'État côtier.

ZONE DE CONTRÔLE DE LA POLLUTION

On peut s'attendre à ce qu'il y ait un accord substantiel qu'on signalera à la Conférence pour que les États côtiers bénéficient du droit de créer une zone de contrôle de la pollution de 188 milles (en même temps qu'une zone économique de 188 milles) à partir de la limite extérieure des eaux territoriales.

Ce qu'on a dit concernant l'importance de préserver les droits des opérateurs de bateaux en élargissant la limite des eaux territoriales, doit à plus forte raison, s'appliquer à toutes les zones supplémentaires dans lesquelles les États peuvent vouloir exercer leur juridiction pour lutter contre la pollution.

L'industrie tient à ce que la Conférence affirme que les eaux dépassant les limites territoriales soient en haute mer où les bateaux ont droit à leur liberté traditionnelle d'y naviguer. Toute atteinte à cette liberté doit être sévèrement réprimée.

ARCHIPELS—DÉTROITS INTERNATIONAUX

Des propositions seront probablement avancées à la Conférence pour que les eaux à l'intérieur limites extérieures des archipels soient considérés comme des eaux internes et, d'autre part, pour que les eaux dans les détroits utilisés pour la navigation internationale bénéficient d'un statut spécial, à mi-chemin entre ceux des eaux territoriales et de la haute mer qui donnerait «un droit de transit» aux bateaux navigant.

C'est le droit de passage libre que les opérateurs de bateaux tiennent à maintenir et l'industrie ne voit pas pour quelle raison ce droit ne s'appliquerait pas également aux eaux des archipels et aux détroits internationaux comme aux eaux territoriales «ordinaires».

NORMES INTERNATIONALES

Comme l'importance du droit de passage augmente avec l'extension de la juridiction, il devient donc de plus en plus important que les règlements que les 118 États côtiers du monde peuvent avoir le droit d'imposer aux navires, qu'ils soient dans des eaux territoriales ou dans une zone de contrôle de la pollution, se conforment aux normes acceptées sur le plan international. Il y a trois raisons:

1. Les conséquences sur le plan pratique d'un nouveau bill ne sont pas toujours complètement appréciées par ses auteurs. L'examen par des experts mondiaux à l'IMCO peut vérifier la sagacité des nouvelles idées et des nouvelles propositions; ceux qui reçoivent leur approbation normalement bien disposés envers le gouvernement aussi bien opérateurs de navires. En conséquence, les mesures exigées peuvent être largement introduites même avant que la convention approuvée soit entrée en vigueur.

2. However reasonable individual national legislation may be, even can minor differences between the laws of states can cause major practical difficulties for world shipping and consequently world trade.

3. Even if national laws are identical, there may, in the absence of any international agreement, be serious problems owing to the fact that a shipowner instead of satisfying one state (the flag state) must satisfy separately and individually every coastal state to which his ship may go. For example, shipowners have said that they can live with the compulsory insurance provisions of the International Convention on Civil Liability for Oil Pollution Damage; they could not live with a situation where every coastal state had to separately be satisfied of a ship's financial responsibility—even if the requirements under national legislation were less stringent than those in the Convention.

The need for rules to be applied internationally pertains to all regulations imposed on international shipping, but it is of greatest importance in relation to requirements concerning the construction, design, equipment, manning and indeed insurance of ships. For other forms of regulations, such as traffic controls, the same principle of international agreement should be followed, and it is worthy of note that, for example, the principle has worked well in relation to the traffic separation schemes approved by IMCO. Nevertheless, it is recognized that there may be special local circumstances which justify national rules on minor matters of an essentially navigational character. Such local rules might perhaps relate to such questions as the speed of passage through certain waters in conditions of poor visibility.

This exception is the sole qualification to the general rule which shipowners could accept. At last October's Marine Pollution Conference in London, it was suggested that coastal states should be empowered to enact their own construction and equipment standards where their waters were especially vulnerable. While certain waters as the Arctic may demand special requirements, there is no reason why interested states should not formulate proposals for consideration in international bodies such as IMCO in the normal way.

In maintaining the need for coastal states to apply solely international standards to ships in passage through their waters, it is recognized that states whose ports vessels enter may, subject to their obligations under individual international conventions, impose unilateral regulations on these vessels. This possibility does not, however, give rise to such great anxiety since states whose trade ships carry are not likely to hamper unreasonably normal shipping operations.

2. Si raisonnable que la législation individuelle nationale puisse être, même de petites différences entre les lois des États peuvent occasionner des difficultés presque très importantes pour la marine marchande mondiale et par conséquent, pour le commerce mondial.

3. Même si les lois de l'État sont identiques, elles peuvent, en l'absence de tout accord international, devenir des problèmes sérieux dû au fait qu'un propriétaire de navire doit contenter plus qu'un pays (son pays d'immatriculation) mais il doit aussi contenter séparément et individuellement tous les États côtiers par lesquels son bateau passera. Par exemple, les propriétaires de bateaux ont déclaré qu'ils pouvaient vivre en suivant les dispositions d'assurance obligatoire de la convention internationale sur les assurances civiles pour les dommages de pollution de l'eau, par le pétrole, ils ne pourraient pas vivre dans une situation où chaque état côtier devrait être séparément disposé à accepter la responsabilité financière d'un navire, même si les obligations en vertu de cette la Loi nationale étaient moins sévère que celles de la Convention.

La nécessité de règlements qui soient appliqués de façon internationale s'accorde à tous les règlements imposés sur les navires internationaux, mais elle a encore de plus grande importance lorsqu'il s'agit de règlements concernant la construction, la conception, l'équipement, les travaux et l'assurance des bateaux. Pour les autres formes de règlements, tel que le contrôle du trafic, le même principe d'accord international devrait être suivi et il vaut la peine, par exemple, que le principe s'est montré à la hauteur des circonstances quand il s'est agi des plans de séparation du trafic approuvé par l'IMCO. Quoi qu'il en soit, il est recommandé et reconnu qu'il peut y avoir des circonstances locales spéciales qui justifient les règlements nationaux où les questions mineures d'un caractère essentiellement lié à la navigation. De tels règlements locaux, peuvent peut-être se rapporter à ces questions, telle que la vitesse du passage dans certaines eaux dans des conditions de faible visibilité.

Cette exception est la seule à la règle générale que les propriétaires de navires pourraient accepter. Lors de la Conférence sur la pollution de la mer, qui a eu lieu à Londres, en octobre dernier, on a proposé que les États côtiers devraient avoir le pouvoir de décréter leurs propres normes de construction et d'appareils aux endroits où leurs coûts sont particulièrement vulnérables. Tandis que certaines eaux, comme l'Arctique, peuvent nécessiter certaines exigences, il n'existe aucune raison pour laquelle les États intéressés ne devraient pas soumettre, de façon normale, des propositions à l'étude d'organismes internationaux comme l'IMCO.

En maintenant le besoin des seuls États côtiers à appliquer les normes internationales aux navires passant sur leurs eaux, ils reconnaissent que les États où les navires d'un port peuvent entrer, sont assujettis aux mêmes obligations en vertu des conventions internationales, peuvent imposer des règlements unilatéraux sur ces bateaux. Cette possibilité n'a pas donné lieu, pourtant, à une si grande inquiétude étant donné que ceux dont les navires marchands circulent ne peuvent empêcher sans raison les opérations normales du commerce maritime.

ENFORCEMENT

Traditionnellement, l'enforcement par le pays d'immatriculation a été la méthode d'assurer l'obéissance aux règlements internationaux tout en ne causant que peu d'ingérence dans les opérations normales de la marine marchande. Ce système est de plus en plus critiqué comme moyen inefficace d'assurer la garantie, en particulier avec le règlement défini sur la prévention de la pollution maritime. Cette critique est à bien des égards hors de propos puisque les problèmes que pose la juridiction d'un pays d'immatriculation sont d'abord d'obtenir une preuve suffisante de la perpétration d'un délit. Ces difficultés demeureront quel que soit l'État qui engage des poursuites en se basant sur la preuve disponible. La véritable solution à ces difficultés serait l'amélioration du mécanisme pratique d'inspection des navires et de leur lignes de bord ayant trait au pétrole dans les ports de chargement et de déchargement et dans les bassins de radoub.

Nothing should be agreed at the Law of the Sea Conference which will detract from the value of the vital bond between shipowner and his flag state, although it may well be desirable to consider restating the obligations of states in respect of the vessels which fly their flags.

The industry believes that the system of flag state jurisdiction constitutes the most effective means of ensuring adequate enforcement action while reducing to a minimum the possibility of interference with ships' normal trading operations. Nevertheless, it is recognized that pressures from some countries at the Law of the Sea Conference for "more effective" enforcement measures may make it desirable to consider a possible complement to flag state jurisdiction, if the more extreme demands for arbitrary interference by a coastal state with ships in passage in a wide coastal zone are to be avoided. However, as far as possible, efforts must be made to ensure that whatever is agreed, enforcement action should be taken not at sea, but in port.

ALTERNATIVE ONE

Shipowners would resist any suggestion that coastal states should, as a general rule, be permitted to board ships at sea with a view to investigating, or indeed arresting for, the commission of an alleged offence under national or international regulations. Boarding at sea may increase the evil which it is intended to avoid since safety of navigation may be directly imperilled by inexpert action. Furthermore, if boarding lead to arrest and the institution of proceedings by the coastal state, the financial penalty for the shipowner is likely to dwarf any penalty imposed by the Courts even if the ship is found guilty. If it is not found guilty, there will be little chance of any compensation for the time lost.

However, if some complement to flag state jurisdiction proves necessary, demands for wide powers for coastal states to board or arrest at sea—whether in territorial sea or a pollution control zone—might be avoided if coastal states were permitted to interfere in cases where there had been a flagrant breach of an international Convention to which the coastal or flag state were party. Only if it proves clearly impracticable so to restrict the rights of coastal states to intervene, might it be desirable to propose that a system of port state jurisdiction might be preferable to any form of coastal state jurisdiction.

MISE EN VIGUEUR

De façon traditionnelle, la mise en vigueur par le pays d'immatriculation a été la méthode d'assurer l'obéissance aux règlements internationaux tout en ne causant que peu d'ingérence dans les opérations normales de la marine marchande. Ce système est de plus en plus critiqué comme moyen inefficace d'assurer la garantie, en particulier avec le règlement défini sur la prévention de la pollution maritime. Cette critique est à bien des égards hors de propos puisque les problèmes que pose la juridiction d'un pays d'immatriculation sont d'abord d'obtenir une preuve suffisante de la perpétration d'un délit. Ces difficultés demeureront quel que soit l'État qui engage des poursuites en se basant sur la preuve disponible. La véritable solution à ces difficultés serait l'amélioration du mécanisme pratique d'inspection des navires et de leur lignes de bord ayant trait au pétrole dans les ports de chargement et de déchargement et dans les bassins de radoub.

On ne devrait rien adopter lors de la Conférence sur le droit de la mer qui aurait pour effet de nuire à la valeur du bien vital qui existe entre l'armateur et l'État d'immatriculation bien qu'il soit peut-être souhaitable de songer à énoncer de nouveau les obligations des États relativement aux navires qui battent leur pavillon.

L'industrie estime que le régime de la juridiction du pays d'immatriculation est le moyen le plus efficace d'assurer des mesures coercitives suffisantes tout en réduisant au minimum la possibilité d'intervention dans les opérations commerciales normales des navires. Cependant, on reconnaît que, lors de la Conférence sur le Droit de la mer, certains pays insisteront pour qu'il y ait des mesures d'application «plus efficaces»; c'est pourquoi il serait peut-être souhaitable de songer à la possibilité d'instituer un complément à la juridiction du pays d'immatriculation si l'on veut éviter l'intervention arbitraire trop extrême d'un État côtier doté d'un vaste littoral. Toutefois, dans la mesure du possible, il faut tenter de veiller à ce que les mesures coercitives ne soient pas prises en mer, mais au port, quelle que soit l'entente intervenue.

PREMIER CHOIX

Les armateurs refuseraient toute proposition voulant que les États côtiers, en règle générale, puissent arraisonner un navire en mer en vue d'enquêter ou de procéder à une arrestation pour la perpétration d'un prétendu délit en vertu des règlements nationaux ou internationaux. Arraisonner un navire en mer peut augmenter le danger qu'on veut éviter, puisque la sécurité de la navigation peut être directement menacée par des mesures maladroites. En outre, si l'arraisonnement mène à l'arrestation et à l'institution de mesures par l'État côtier, il est peu probable que l'armateur ait à payer quoi que ce soit, même si le tribunal le déclare coupable. S'il est déclaré innocent, il est peu probable qu'il soit dédommagé pour le temps perdu.

Toutefois, si un complément à la juridiction du pays d'immatriculation s'avère nécessaire, on pourra peut-être éviter de faire face aux demandes des États côtiers qui exigent le pouvoir d'arraisonner ou d'arrêter un navire en mer,—qu'il s'agisse de la mer territoriale ou d'une zone de contrôle de la pollution,—en accordant à ces États côtiers le droit d'intervenir dans les cas où il y a eu violation flagrante d'une convention internationale dont l'État côtier ou le pays d'immatriculation est signataire. Il faudra peut-être proposer le régime de juridiction du pays portuaire comme étant préférable à toute forme de juridiction de l'État côtier, s'il est nettement impossible de restreindre les droits d'intervention de ces derniers.

ALTERNATIVE TWO

One possible complement worthy of close consideration is the concept of port state jurisdiction, first aired at the IMCO Marine Pollution Conference last October. The basic principle behind such a scheme would be that the authorities in the port to which a vessel sailed would investigate and if necessary prosecute for pollution offences upon receipt of reports from other states. A system along these lines would clearly need to be surrounded with adequate safeguards if it were to provide a workable arrangement for the enforcement of international pollution standards which would not give rise to unreasonable interference with normal operations. The following safeguards are suggested to be essential for the implementation of port state jurisdiction:

Place

The port state would be entitled to act on its own initiative in respect of offences committed within its territorial sea or pollution control zone.

The port state could act upon a complaint from a third state in respect of an offence committed within the territorial waters or pollution control zone of that third state.

The port state may act upon a complaint from a flag state in respect of an offence committed on the high seas.

Time

Port state jurisdiction should apply only in respect of offences on the voyage to the port state from the last port of call.

There should be a limit of six months for the institution of proceedings.

Priorities

There should be provisions on multiplicity of proceedings as follows:

Whenever one Contracting State has instituted proceedings, no other proceedings in respect of the same violation may be instituted by any other Contracting State except the Administration. Any proceedings instituted by a Contracting State other than the Administration in respect of a violation outside its territorial sea, shall be suspended in the event of proceedings by the Administration.

Fines

There should be a provision as follows:

The penalties shall be adequate in severity to discourage any such unlawful discharge but shall not be other than fines imposed by the state of the administration of the ship, or with its consent.

Release of Vessel

A ship in respect of which port state jurisdiction is invoked should be free to sail once reasonable security has been provided.

A system along the above lines would, it is submitted, constitute a favourable alternative to extensive coastal state jurisdiction. With a system of port state jurisdiction as outlined, it would not be necessary for the complainant state to board suspect vessels at sea—investigation and prosecution could take place in port.

DEUXIÈME CHOIX

Il vaut la peine d'étudier sérieusement la notion d'une juridiction portuaire, sujet abordé pour la première fois à la Conférence sur la pollution maritime de l'IMCO en octobre dernier. Le principe fondamental de cette thèse serait que les autorités du port où s'est amarré un navire enquêteraient et au besoin engageraient des poursuites pour délit ayant trait à la pollution après avoir reçu des rapports d'autres États. Il faudrait qu'un régime de ce genre comporte suffisamment de garanties si l'on veut que les normes internationales de pollution soient mises en vigueur sans intervenir inutilement dans le domaine des opérations normales. Les garanties suivantes sont considérées comme étant essentielles à la mise en vigueur d'une juridiction portuaire.

Endroit

L'État portuaire aurait le droit d'agir de son propre chef relativement aux délits commis au sein de ses eaux territoriales ou de sa zone de contrôle de la pollution.

L'État portuaire pourrait prendre des mesures à la suite d'une plainte formulée par un troisième état relativement à un délit commis au sein des eaux territoriales ou de la zone de contrôle de la pollution de ce troisième état.

L'État portuaire peut prendre des mesures à la suite d'une plainte formulée par un pays d'immatriculation relativement à un délit commis en haute mer.

Temps

La juridiction de l'État portuaire ne s'appliquerait que dans le cas de délits commis par un navire en route vers l'État portuaire.

On ne devrait pouvoir engager aucune poursuite après six mois.

Priorités

Il devrait y avoir des dispositions quant au nombre de poursuites:

Quand un état contractant a engagé des poursuites, nulle autre ne peut être engagée relativement à la même infraction par un autre état contractant sauf l'Administration. Toutes poursuites engagées par un état contractant autre que l'Administration relativement à une infraction commise à l'extérieur de ses eaux territoriales sont suspendues dans le cas où l'administration interviendrait.

Amendes

Il devrait y avoir une disposition du genre de celle qui suit:

Les sanctions doivent être suffisamment sévères pour décourager tout déversement illégal, mais ne peuvent être imposées que par l'état de l'administration du navire ou avec son consentement.

Libération du navire

Un navire dans le cas duquel on invoque la juridiction de l'état portuaire devrait être libre de naviguer de nouveau quand il a été établi qu'il est raisonnablement sûr de le faire.

Nous soumettons qu'un régime de ce genre pourrait très bien remplacer la juridiction extensive de l'état côtier. Grâce au régime de juridiction portuaire, tel qu'énoncé, l'état portant plainte n'aura pas à arraisonner les navires en mer—l'enquête et les poursuites en justice se feront au port.

DISCRIMINATION

In implementing rules and enforcing them, states should treat ships of all flags alike. There should be no discrimination in treatment whether on political or economic grounds. Discrimination undermines the interdependence so necessary for the continuance of business on an international scale. For this reason, there should be no question of introducing a specially "low" standard for the ships of certain countries.

Respectfully submitted,

CANADIAN CHAMBER OF SHIPPING

J. J. Burke,

General Manager.

DISCRIMINATION

Lors de la mise en vigueur et de l'application des règlements, les états devraient traiter tous les navires également. Il ne devrait pas y avoir de discrimination que ce soit pour des raisons politiques ou économiques. La discrimination ruine l'interdépendance nécessaire à la bonne marche des affaires à l'échelle internationale. C'est pourquoi, il ne devrait pas être question d'introduire une norme particulièrement peu élevée pour les navires de certains pays.

Respectueusement soumis,

Le directeur général

J. J. Burke

De la Chambre canadienne du commerce maritime.

APPENDIX "P"

EXPECTED CANADIAN AID PROGRAM
DISBURSEMENTS IN INDOCHINA
1973/74*

Red Cross

Canada has contributed \$400,000 in 1973/74 to the relief activities of the Red Cross Indochina Operations Group in the four Indochina countries. In addition, a grant of \$180,000 was made to the Red Cross towards the construction of a new Red Cross Centre in Saigon which will house a blood bank, a children's convalescent centre and administrative offices.

Republic of Vietnam (RVN)

In the RVN food aid has formed a major part of the official Canadian bilateral program. During 1973/74 \$614,255 has been spent on powdered milk for distribution to provincial mother and child health centres, hospital infant wards and orphanages and \$178,444 for canned fish in support of refugee relief assistance. Canada has also supplied \$188,000 of BCG, DPT, Sabin anti-polio, and DT vaccines in continuing support of the RVN's immunization program. Two new public health oriented projects became fully operational during 1973/74: a) In An Giang province where Canada is assisting in a public health training and demonstration centre over a five year period at a total cost of \$1.4 million. The construction and equipping of the main centre and two satellites was completed and turned over to the Ministry of Health. A five man Canadian team is presently being fielded. Expenditures last year totalled \$379,000 b) In Saigon, Canada is assisting in the establishment of the Physiotherapy School of the National Rehabilitation Institute through the provision of Canadian experts and equipment. The total cost of the project over five years will be about \$1.2 million of which \$163,000 has been spent this year.

Canada is also assisting in the planning of a municipal water supply and distribution system for Qui Nhon, South Vietnam's fourth largest city, through the provision of engineering services for the field investigations and subsequent design of the system. Total cost of the project is expected to be about \$620,000; about 7,000 will be spent this year. Finally, expenditures totalling about \$42,000 covered miscellaneous project expenditures.

CIDA also provided assistance through support of the activities of non-governmental organizations. In 1973/74 \$181,400 were spent in support of six educational, agricultural and social development totalling \$1,503,734. These projects include the Unitarian Service Committee's agricultural project, Canadian Save the Children Fund's "Home for Street Boys", the Redemptorist Fathers installation of a village water supply system, The Jesuit's Alexandre de Rhodes educational T.V. project in Saigon, Foster Parent Plan's social worker education program, and the Red Cross for the services of a consultant in rehabilitation and development work.

APPENDICE «P»

PROGRAMME D'AIDE DU CANADA À L'ÉTUDE
DÉBOURS EN INDOCHINE
1973-1974*

Croix rouge

En 1973-1974, le Canada a, pour sa part, donné \$400,000 au groupe de la Croix rouge qui œuvre dans les quatre pays d'Indochine. Il a accordé en outre une subvention de \$180,000 pour la construction à Saigon d'un nouveau centre qui comprendra une banque de sang, un centre de convalescence pour enfants et les bureaux de l'administration.

République du Vietnam (RVN)

Au Vietnam, les secours donnés sous forme d'aliments ont constitué la majeure partie du programme bilatéral officiel du Canada. En 1973-1974, le Canada a acheté pour \$614,255 de lait en poudre qu'il a distribué aux mères et aux enfants dans les centres provinciaux de santé, dans les pouponnières des hôpitaux et dans les orphelinats, et pour \$178,444 de conserves de poisson, pour appuyer le programme d'aide aux réfugiés. Le Canada a de plus dépensé \$188,000 en sérum BCG, DPT, Sabin anti-polio et DT pour soutenir l'appui qu'il apporte au programme d'immunisation dans la république du Vietnam. Deux nouveaux programmes orientés vers la santé publique ont commencé à fonctionner au cours de 1973-1974: a) Dans la province d'An Giang, où le Canada subventionne un centre de démonstration et de formation en hygiène publique pour une période de cinq ans et à un coût total de 1.4 million de dollars. La construction et l'équipement du centre principal et des deux satellites est terminée; ils ont été remis au ministère de la Santé. Une équipe canadienne de cinq hommes est actuellement sur les lieux. L'an dernier, les dépenses se sont chiffrées à 379,000 dollars. (b) à Saigon, le Canada prête son concours à la création de l'École de physiothérapie de l'Institut national de réadaptation par l'apport d'experts et d'équipements canadiens. Le coût total du projet sur cinq ans se chiffrera à environ 1.2 millions dont 163,000 dollars ont été dépensés cette année.

Le Canada participe également à la planification d'un système municipal d'approvisionnement d'eau et de distribution à Qui Nhon, quatrième ville du Sud Vietnam, grâce à des ingénieurs qui enquêtent sur place et qui conserveront ensuite ce système. On s'attend à ce que le coût global du projet soit d'environ 620,000 dollars; on dépensera environ 7,000 cette année. Enfin, des dépenses se chiffrent à environ 42,000 dollars ont couvert les frais de divers projets en général.

L'ACDI a également offert son aide en participant aux activités d'organismes non-gouvernementaux. En 1973-1974, on a dépensé 181,400 dollars dans six projets d'ordre éducatif, agricole et social, pour un total de 1,503,734 dollars. Ces projets comprennent le projet agricole du Comité du service unitaire, le fonds canadien pour les enfants: «Foyer pour les enfants de la rue», l'installation d'un système d'approvisionnement d'eau d'un village réalisé par les Pères Rédemptoristes, le projet de télévision éducative des Jésuites d'Alexandre de Rhodes à Saigon, le programme éducatif des travailleurs sociaux des foyers nourriciers, et la Croix-rouge pour les services d'un conseiller en réadaptation et en travaux de développement.

Laos and the Khmer Republic

In Laos and the Khmer Republic political conditions have inhibited to some extent the planning and implementation of assistance programs; consequently Canadian assistance is presently limited to the provision of teaching personnel and training programs. These projects have cost about \$98,300 for the Khmer Republic and \$277,200 for Laos during 1973/74. We are currently attempting to identify suitable relief-oriented projects in the Khmer Republic to help meet the pressing needs of the civilian refugees. In Laos, however, with the brightening prospects for a climate conducive to economic and social development an appropriate development program is being discussed with the Laotian authorities.

On the non-governmental organization (NGO) side a contribution of \$1,700 to the Club 2/3 (Collège Marie-Victorin) has supported a \$3,400 project in Laos and a \$38,000 grant has assisted the Asian Christina Service Committee in five educational, agricultural and social development projects totalling \$515,627 in Laos and South Vietnam. There are no NGO projects in Khmer at the present time.

Democratic Republic of Vietnam (DRVN)

At the present time there are no bilateral or NGO programs in the DRVN, and no requests for assistance have been received. DRVN authorities are aware however of the basis on which Canadian bilateral assistance programs operate and of Canada's willingness to help in the rehabilitation of all the countries of Indochina if asked to do so.

Mekong Committee

Canada also assists in the economic development in Indochina through participation in specific Mekong Committee sponsored projects. Although, last year there has been no disbursements, Canada has negotiated for the purchase and transportation equipment for the irrigation component of Prek Thnot dam in the Khmer Republic in 1973/74.

Le Laos et la République Khmer

Au Laos et dans la République Khmer, les conditions politiques ont freiné dans une certaine mesure la planification et la mise en œuvre des programmes d'assistance; aussi l'aide canadienne se limite-t-elle actuellement à fournir un personnel enseignant et des programmes de formation. Ces projets ont coûté environ \$98,300 pour la République Khmer, et \$277,200 pour le Laos, en 1973-1974. Nous essayons à l'heure actuelle, de savoir quels sont les programmes axés sur le secours, qui permettraient à la République Khmer de répondre aux besoins pressants des réfugiés civils. Au Laos, cependant, vu les perspectives optimistes quant à un climat propice au développement économique et social, nous étudions avec les autorités laotiennes un programme appropriée de développement.

Du côté des organismes non-gouvernementaux (ONG) une contribution de \$1,700 a été faite au Club 2/3 (Collège Marie-Victorin) pour aider à la réalisation d'un projet de \$3,400 au Laos et une subvention de \$38,000 a aidé l'Asian Christina Service Committee à exécuter cinq projets de développement éducatif, agricole et social totalisant \$515,627 au Laos et au Sud-Vietnam. Il n'y a, à l'heure actuelle, aucune activité non gouvernementale dans la République Khmer.

République démocratique du Vietnam (RDVN)

Il n'y a pas actuellement de programmes bilatéraux ni d'organisations non gouvernementales dans la République démocratique du Vietnam, et aucune demande d'aide n'a été reçue. Les autorités de la République démocratique du Vietnam savent cependant comment fonctionnent essentiellement les programmes d'aide bilatérale du Canada. Elles savent également que ce dernier est prêt à aider à la reconstruction de tous les pays d'Indochine si on le lui demande.

Comité du Mékong

Le Canada aide également au développement économique en Indochine en participant à des projets particuliers parrainés par le Comité du Mékong. Bien qu'aucun débours n'ait été effectué l'année dernière, le Canada a négocié, en 1973-1974, l'achat et le transport de matériel d'irrigation pour le barrage de Prek Thnot de la République Khmer.

*All figures given as disbursement for 1973-74 are interim; final figures are expected in June.

*Tous les montants des débours pour l'année 1973-1974 sont provisoires nous attendons en juin les chiffres définitifs.

"APPENDIX"

«APPENDICE»

CANADIAN AID PROGRAM DISBURSEMENTS

DÉBOURS CONCERNANT LE PROGRAMME
D'AIDE DU CANADA

	South Viet-Nam	Laos	Khmer
1973/74 ⁽²⁾⁽¹⁾	\$ 1,931,799	278,900 ⁽³⁾	98,300
1972/73 ⁽¹⁾	2,896,200	162,700	49,600
1971/72.....	2,489,226	202,231	30,568
1970/71.....	1,563,332	232,146	33,019
1969/70.....	2,571,444	361,999	214,236
1968/69.....	2,876,363	251,698	208,814
1967/68.....	1,529,487	392,235	171,941
1966/67.....	1,124,069	234,922	158,837
1965/66.....	683,469	24,126	71,605
1964/65.....	566,358	92,770	115,092
1963/64.....	407,673	77,435	220,925
1962/63.....	316,325	5,548	119,658
1961/62.....	248,785	NIL	NIL
1960/61.....	471,274	23,567	33,983

	Vietnam du Sud	Laos	Khmers
1973/74 ⁽²⁾⁽¹⁾	\$ 1,931,799	278,900 ⁽³⁾	98,300
1972/73 ⁽¹⁾	2,896,200	162,700	49,600
1971/72.....	2,489,226	202,231	30,568
1970/71.....	1,563,332	232,146	33,019
1969/70.....	2,571,444	361,999	214,236
1968/69.....	2,876,363	251,698	208,814
1967/68.....	1,529,487	392,235	171,941
1966/67.....	1,124,069	234,922	158,837
1965/66.....	683,469	24,126	71,605
1964/65.....	566,358	92,770	115,092
1963/64.....	407,673	77,435	220,925
1962/63.....	316,325	5,548	119,658
1961/62.....	248,785	NIL	NIL
1960/61.....	471,274	23,567	33,983

1. Does not include contributions to Red Cross Indochina Operations Group for relief activities in the four countries of Indochina.

2. Interim figures.

3. Does not include grant totalling \$38,000 for an NGO project in Viet-Nam and Laos.

1. Ne comprend pas les contributions versées au groupe d'activités de la Croix-Rouge en Indochine pour les secours apportés dans les quatre pays d'Indochine.

2. Chiffres provisoires.

3. Ne comprend pas la subvention totale de \$38,000 destinée à un projet d'une organisation non gouvernementale au Vietnam et au Laos.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 17

Wednesday, May 8, 1974

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 17

Le mercredi 8 mai 1974

Président: M. Georges-C. Lachance

Standing Committee on

External Affairs and National Defence

Comité permanent des

Affaires extérieures et de la Défense nationale

RESPECTING:

Estimates 1974-75
Canadian International Development
Agency

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1974-1975
Agence canadienne de développement
international

The First Report to the House

Le premier rapport à la Chambre

Second Session

Twenty-ninth Parliament, 1974

Deuxième session de la

vingt-neuvième législature, 1974

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL
AFFAIRS AND NATIONAL DEFENCE

Chairman: Mr. Georges-C. Lachance
Vice-Chairman: Mr. Barnett J. Danson

Messrs.

Barnett	Dupras
Bégin (M ¹¹)	Fairweather
Brewin	Fraser
Carter	Gendron
Crouse	Haliburton
Cyr	Hopkins
Douglas	Howie

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE
NATIONALE

Président: M. Georges-C. Lachance
Vice-président: M. Barnett J. Danson

Messieurs

Langlois	Pelletier (Sherbrooke)
Laprise	Railton
Macquarrie	Rowland
Matte	Stackhouse
McCain	Stollery
McKinnon	Wagner
Munro (Esquimalt- Saanich)	Walker—(30)

(Quorum 16)

Le greffier du Comité
Gabrielle Savard
Clerk of the Committee

REPORT TO THE HOUSE

Wednesday, May 8, 1974.

The Standing Committee on External Affairs and National Defence has the honour to present its

FIRST REPORT

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence of Tuesday, April 30, 1974 and Tuesday, May 7, 1974 (*Issues Nos. 13 and 16*) is reported.

Respectfully submitted

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mercredi 8 mai 1974.

Le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale a l'honneur de soumettre son

PREMIER RAPPORT

Le Comité fait rapport d'un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages du mardi 30 avril 1974 et du mardi 7 mai 1974, (*fascicules nos 13 et 16*).

Respectueusement soumis

Le président

GEORGES LACHANCE

Chairman

HOUSE OF COMMONS

Second Session

Twenty-ninth Parliament, 1974

CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session de la

vingt-neuvième législature 1974

External Affairs and National Defence

Affaires extérieures et de la Défense nationale

Index

Issues Nos.

1 to 17

Organization meeting:

Tuesday, March 5, 1974

Last meeting:

Wednesday, May 8, 1974

Fascicules n°

1 à 17

Séance d'organisation:

Le mardi 5 mars 1974

Dernière réunion:

Le mercredi 8 mai 1974

CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session de la
vingt-neuvième législature 1974

HOUSE OF COMMONS

Second Session
Twenty-ninth Parliament 1974

Comité permanent des

Standing Committee on

Affaires extérieures
et de la
Défense nationale

External Affairs
and
National Defence

Index

Fascicules n°

1 à 17

Séance d'organisation:

Le mardi 2 mars 1974

Dernière réunion:

Le mercredi 8 mai 1974

Issue Nos.

1 to 17

Organization meeting:

Tuesday, March 5, 1974

Last meeting:

Wednesday, May 8, 1974

CANADA

HOUSE OF COMMONS

Standing Committee on External Affairs and
National Defence

2nd Session, 29th Parliament, 1974

INDEX

Abel, W. H., Manager, Marine Dept., Imperial Oil Ltd.

Marine pollution control, oil spills 11:16-9, 23-4, 27-32,
34-5

Africa

See

Central Africa
Developing Nations
Individual countries
Portuguese Colonies
South Africa

Agora Television Series

Financing, participation 10:17

Amoco Canada Petroleum Co.

Imperial Oil, joint exploration, Grand Banks, Nfld. 11:7

Angola

Liberation movement (MPLA) 4:13, 21
History, aims 12:7-8, 19, 24
Liberated areas 9:34-5, 37; 12:7, 14, 51
Military assistance, training 12:9, 17-8, 23
Non-military activities 9:34, 37; 12:14, 43, 48
OXFAM, assistance 12:43, 48
Political, moral support requested 12:8-9

See also

Portuguese Colonies
Southern Africa

Arctic Waters Pollution Prevention Act

International standard 11:18-9

Armed Forces

See

Canadian Armed Forces

Arms

See

Weapons

Bahamas

Third United Nations Conference on the Law of the
Sea, participation 16:17

Barnett, M.P. (Comox-Alberni)

Estimates 1974-75

Canadian International Development Agency 16:31
External Affairs Dept.—United Nations Law of the
Sea Conference 1:14-6, 21-3, 25; 2:15; 11:13-6, 19, 27,
29-32; 15:15-8; 16:18-20

Béchar, Albert, M.P. (Bonaventure-Îles de la Madeleine)

Estimates 1974-75—External Affairs Dept.—United
Nations Law of the Sea Conference 2:19-20, 22

Bégin, Monique, M.P. (Saint-Michel)

Estimates 1974-75

27549—14

CANADA

CHAMBRE DES COMMUNES

Comité permanent des Affaires extérieures
et de la Défense nationale

2^e session 29^e législature

INDEX

ACDI

Voir

Agence canadienne de développement international

AID

Voir

Association internationale de développement

**Abel, M. W. H., Directeur, Service marine,
Imperial Oil Limited**

Transport maritime, pétrole 11:16-9, 23-4, 27-32, 34-5

**Affaires extérieures et Défense nationale, Comité
permanent**

ACDI, difficultés étude approfondie 14:4-8

Motion

Dépôt rapport Price-Waterhouse roulement per-
sonnel ACDI; amendée, adoptée 13:3, 10-7;
16:24-5

Si étude Price-Waterhouse non présentée à sous-
comité programme procédure, rapport à Chambre,
adoptée 16:4, 27-33; 17:3

Procédure et organisation 1:4-5, 6-8; 9:4-5, 27-8

Refus M. Gérin-Lajoie déposer document demandé
16:25-33

Affaires extérieures, Ministère

ACDI, contrôle 10:20-1

Bilinguisme 8:16-8; 12:28-32

Budget dépenses 1974-75

Aide au développement 5:16

Assistance militaire 10:18

Crédit 1—Intérêts du Canada à l'étranger—

Dépenses fonctionnement 8:3, 4, 23-4

Programme du Commonwealth pour la jeunesse
10:17-8

Information, programme télévision 10:17

Langues étrangères, formation 10:8

Télécommunications, transport 8:24-5; 10:16-7; 12:34,
37-8

Afrique

Famine, aide 3:9; 5:17; 13:48

Afrique australe

Évolution politique 9:11

Mouvements de libération 9:11, 29, 31-2, 36-7; 12:8-9,
55

Activités militaires, non-militaires 4:21-2; 9:5-6, 29,
34; 12:21, 55, 56-7, 58-9

(Dans) Colonies portugaises, légitimité reconnue par
Canada 9:18, 19

Ingérence extérieure 4:6, 12

Légitimité 9:31-2

Membres, allégeance politique 4:6; 12:17-8

Pays communistes, liens, sécurité Occident 9:39;
12:9, 17

- Canadian International Development Agency 13:13;
14:17-20, 29
External Affairs Dept. 5:25-6; 10:11-3
Humanitarian Aid in Southern Africa 4:13-6;
9:23-6
United Nations Law of the Sea Conference 1:19,
30; 2:4-7; 11:25-6
National Defence Dept. 6:23-6
- Brewin, F. Andrew, M.P. (Greenwood)**
Estimates 1974-75
Canadian International Development Agency 13:11,
16, 19-22; 16:27-8, 33
External Affairs 5:16-9; 8:21-3
Humanitarian Aid in Southern Africa 4:21-5; 9:22;
12:6, 17
National Defence Dept. 6:29-31
Organization meeting 1:7-8
- Brownstone, Meyer, Chairman, Political Affairs Com-
mittee, OXFAM-Canada**
Humanitarian assistance to Southern Africa 12:6, 12-3,
16-9, 21-3
- CIDA**
See
Canadian International Development
Agency
- CRISTAL**
See
Contract Regarding an Interim Supplement to Tanker
Liability for Oil Pollution
- CUSO**
See
Canadian University Service Overseas
- Campbell, K. M., Manager, Fisheries Council of Canada**
Third United Nations Conference on the Law of the
Sea 1:16-8, 20, 24-7, 29; 2:4-22
- Canada Shipping Act**
Oil pollution regulations, Imperial Oil, comments 11:
30-1
- Canada World Youth**
CUSO, comparison 14:28
Formation, CIDA financial assistance, considerations
13:20
Funding
CIDA, consideration 14:10-3, 30
Private, public 14:27-8
Non-governmental organization 14:12-3, 29
Programs completed, number 14:27
Selection of candidates 14:30
Senegal program
Educational value, example 13:20-1
Success 14:11, 22-3
- Canadian Armed Forces**
Cadets 6:32, 36-7
Continental defence, participation 6:11
European contingent 6:8, 11
Food airlift, South Sahara countries 6:33-4
ICCS, withdrawal 6:33
Modernization and renewal program 6:13-4
- Régions libérées 4:8-9, 22-3; 9:11, 13, 34, 36-7; 12:21,
64
Violence
Ingérence extérieure, effets 4:5, 6, 12, 26
Justification, nécessité 4:21-2; 9:5, 29:38; 12:16, 24
Répression 4:6, 11-2, 21-2
Réprobation Canada 3:16; 4:6; 9:11
- Politique canadienne**
Ambivalence 9:11, 17, 18, 19, 20-1, 22, 26, 42-3;
12; 62-3
Comparaison politiques Hollande, pays scandinaves
9:12
- Population autochtone**
Aide
Confédération internationale des syndicats libres
9:9-10
Conseil canadien des Églises 9:7
Conseil mondial des Églises 4:5, 7; 9:7, 39
Fonds de lutte contre le racisme 9:7
Gouvernements nationaux 5:11; 9:39; 12:12, 18-9,
21, 56
Grande-Bretagne, Australie, Nouvelle-Zélande
12:18-9
Hollande, pays scandinaves 9:12, 39; 12:12, 21, 56
Internationale 5:11; 9:38, 39; 12:12, 18-9, 21, 56
(à) Mouvements de libération 9:7, 9-10, 12, 39
(à) Mouvements violents 4:5
OXFAM 4:7; 9:23, 39; 12:21, 56, 60-2
Service universitaire canadien outre-mer (SUCO)
9:23
Service universitaire mondial canadien (SUMC)
9:23, 24
Toronto Committee for the Liberation of Portu-
guese African Colonies 9:23
- Aide Gouvernement canadien**
Afrique du Sud 4:27
Agence canadienne de développement inter-
national, rôle 3:14-5; 4:19; 9:7, 31; 13:17-8;
14:30-1
Autorités locales, approbation 3:15; 4:8, 21, 29;
5:5-7, 22
Bénéficiaires, militantisme politique considéré
3:15; 4:6, 12, 29, 30
Botswana, Lesotho, Swaziland 4:6, 16, 29-30
Colonies portugaises 4:16; 5:16; 9:7; 12:8-9
Conformité
Commonwealth 3:14, 16; 4:23; 5:10-2; 9:10, 30,
33
Condammation verbale de politiques racistes
9:10
Organisation des Nations Unies 9:6, 30, 33
Contrôle 3:15; 4:7, 20-1, 23-4; 9:7, 12, 22-3; 13:17,
18
Crédits affectés 5:22; 9:12, 41; 12:22-3
Développement 4:29
Directe 4:21, 26-7, 31-2; 9:12
Éducation, bourses, subventions 3:14; 4:6, 12, 21,
27, 28-30; 9:23, 24; 13:18
Fins pacifiques 3:15; 4:7
Humanitaire strictement 9:10
Ingérence, considérations 3:15; 4:19-20; 5:22; 9:40
Intérêts économiques considérés 9:40-1
Mouvements de libération 3:15; 9:6, 7, 10, 12, 17,
18, 19-20, 38-9; 12:8-9
(Par) Nations-Unies 3:14

- NATO, participation, capabilities 6:11, 20-1, 27-9
 NORAD, participation 6:29-30
 Peacekeeping activities 6:6, 31
 ICCS 6:27, 33
 Middle East 6:30, 31, 33; 7:15-6
 Personnel
 Conditions of service, improvement 6:37
 Francophones, increase 6:37
 In Europe, payment 7:10-1
 Recruitment 6:37
 Regulars, others, quantity 6:32
 Retirement age reached 6:25-6; 7:6
 Training programs 6:24-5; 7:6-7
 Turnover rate 6:24-6; 7:6
 Women 6:37-8
 Reserves
 Increase 6:7, 35
 Role, change, revitalization 6:13, 15, 35-6
 Role, military, non-military 6:5-6, 7, 30-1, 34-5
 Surveillance, Atlantic Canada's continental shelf,
 significance 15:14-6
 See also
 National Defence Department
- Canadian Chamber of Shipping**
 Alternatives one, two 16:42-4
 Archipelagos, International straits 16:40
 Brief, External Affairs, National Defence Depts. 16;
 39-44
 Discrimination 16:44
 Enforcement, operations 16:42
 International Standards 16:40-1
 Pollution control zone 16:40
 Territorial waters 16:39-40
- Canadian Council for International Cooperation**
 Statement, Southern Africa liberation movements 4:
 21-2
- Canadian Council of Churches**
 Humanitarian assistance to Southern Africa
 Brief 9:29-32
 Canadian government policy, position 9:5-8, 29-32
 CIDA grant requested 9:7, 31
 Military struggles, assistance 9:7-8, 31-2
 Proposal, grants by CIDA 13:17-8
 See also
 World Council of Churches
- Canadian Embassies, Consulates, Missions**
 Bagdad, embassy opening planned 3:6; 8:7, 14, 15
 Bilingualism, policy, capacities 8:16-7; 12:28-32
 Canadians abroad, assistance, protection 5:7-8; 8:8-10,
 18, 26; 9:13, 21-2, 41-2; 12:19-20
 Communications
 Equipment, efficiency 8:24-6
 Network, description, chart 12:35-6
 Government delegations abroad, assistance 8:18
 Jeddah, embassy opened 3:6; 8:6-7, 14
 Total offices abroad 8:24-5; 12:35
 Viet Nam 8:21-2
- Canadian International Development Agency**
 Assistance
 Bangladesh 9:41
 Chile 10:10-1; 14:31-2
 Countries affected, energy crisis 3:8; 5:16-7; 13:18,
 14:34
 (Par) Organismes bénévoles nationaux, inter-
 nationaux 3:14; 4:7, 20-1, 23, 31-2; 5:6; 9:12,
 22-3
 Conseil canadien des Églises 9:7, 31; 13:17
 Conseil mondial des Églises 4:7, 20, 24; 13:17
 OXFAM 4:7, 9, 20, 23-4; 9:23; 12:6, 22
 Personnel canadien, présence, statut, sécurité 5:7-
 8, 10; 9:13, 21-2, 41-2; 12:19-20, 21-2
 Politique 3:14-6; 5:8, 20-1, 23-4; 9:10, 11-2, 17, 18,
 19, 20, 22, 38; 14:30-1
 Positions
 Congrès du travail du Canada 9:8-10
 Conseil canadien des Églises 9:5-8, 29-32
 OXFAM 12:5, 12, 52-64
 Southern Africa Information Group 9:12-4,
 33-43
 Pressions au Canada 4:25, 31
 Priorité, pertinence, principe 4:8, 9, 13-6, 27;
 5:9-10, 11, 20-1, 22, 23-4; 9:8, 9, 32, 33
 Réfugiés 3:14, 15
 Régions libérées 3:15; 4:8, 22; 5:6-7; 12:8; 13:17
 Rhodésie 3:15; 4:6, 21, 27, 29; 13:18
 Secteurs, modalités 3:15; 4:26-7, 29; 5:6; 9:7, 41;
 12:6, 21, 22; 13:18; 14:30-1
 Tanzanie, Zambie 4:30
 Violence favorisée, armes, considérations 3:16;
 4:6, 12, 15, 21, 26, 32; 5:11; 9:13, 21, 38-9, 42;
 12:6, 16-7
 Reconnaissance diplomatique canadienne, principes
 5:8-9; 9:40
 Régime politique, social 9:5, 10-1, 29; 12:53-4
 Afrique du Sud 4:5, 7-8, 17, 18, 26; 9:8, 16-7; 12:54
 Changement, moyens pacifiques, possibilités 4:5, 7-8,
 17, 26, 27; 9:6, 30
 Colonies portugaises 4:8, 9-11; 9:9, 10, 11, 29, 33-4;
 12:54
 Condamnations 9:8-9
 (Par) Canada 3:14; 4:26, 27-8; 5:9-10, 11, 20-1, 23-4;
 9:8, 11, 40; 10:9
 (Par) Commonwealth 3:16
 (Par) Organisation des Nations Unies 3:15-6
 (Par) Réunions interparlementaires, Bucarest, Rou-
 manie, 1974 12:25-6; 13:70-2
 Répression si opposition 4:5, 11-2; 12:53-4
 Rhodésie 9:34
 Rupture relations, sanctions, effets
 Commerciales 4:12-3, 27; 10:13; 12:13
 Diplomatiques 4:12-3, 27; 10:13
 Violence oppression vs violence
 libération 4:21, 32-3; 9:8, 31, 38
 Relations économiques avec Canada
 Commerce, implications 9:10, 11, 17, 25, 26-7, 40-1;
 12:13, 62-3
 Compagnies canadiennes, activités 4:28; 9:10, 26, 42;
 10:11-3; 12:13
 Voir aussi
 Angola
 Colonies portugaises
 Guinée Bissau
 Mozambique
 Namibie
 République Sud-africaine
 Rhodésie
- Afrique centrale**
 Pays indépendants, système socio-politique 4:16-7

- Emergency, Nicaragua earthquake 14:5
Ethiopia, famine 5:17
European countries in Africa, liberated areas 13:17;
14:30-1
Sahel 14:33-4
South Sahara countries, food airlift, famine 6:34;
14:4
Southern Africa, indigenous peoples
Beneficiaries 3:15; 4:6-7, 12, 15, 19-22, 29, 30, 32;
5:22; 9:18, 19-20, 31-2, 38; 12:8-9
Freeze 9:14
Humanitarian, developmental nature 3:14-6; 4:5-6,
8, 12-6, 22, 23, 26-7, 29, 33; 5:6-7, 10-1, 20, 22-4;
9:5-14, 20, 29-43; 12:22, 40, 49-50
Independence movements, agricultural, financial
needs 13:17
Through non-governmental, international agencies
3:14-6; 4:6-7, 19-21, 23-5, 26-7, 31-2; 5:6, 22; 9:7,
12, 14, 18, 19, 22, 31, 41; 12:5, 16, 22-3, 40
Value 9:12, 41
United Nations Relief and Works Agency for Pal-
estine Refugees in Near East 8:14
Viet Nam 5:18-9; 8:22-3; 13:21-2; 14:14-5
Assistance programs, development
Approach, publicity, 1974 questions 13:25-32; 14:6,
8, 32
Categories, areas of concentration 8:11-3; 13:18, 25;
14:5-6, 14-7, 25
Criticism of policy, problems 14:6, 17, 25-6
Estimates, net increase, 1974 13:6
Proportions of aid 14:26, 33
Budget increase, additional funding 8:11-3; 13:6, 9, 30-
42; 14:15, 19-22, 25
Developing countries
Canadian exporting percentile 14:16
Requests for aid 14:17
Documents, secrecy 16:28-31
Estimates 1974-75 13:5-22, 24; 14:4-34
Governmental management
Interdepartmental communications 13:11; 14:24-6
President, attitudes, breach of privileges 16:25-7
Secretary of State, External Affairs, responsibility
14:6-9, 11-2, 24-5
Gross national product, slowdown 13:19
International agencies, joint financial contributions 14:
14-5
Non-governmental agencies, grants supplied 13:17-8;
14:22, 29-30
Public awareness programs, grants 14:18-20, 25
Report 1970-71, "Canada and the Developing World"
14:5-6, 8
Responses
Canada 13:36-42; 14:18-20, 25
International community 13:32-6; 14:4-5
Role, activities, increase 10:20-1; 13:5-9, 17, 20, 24-5;
14:5-9, 14-8
Second Development Decade, progress, instability 13:
24-5, 43
Staff
Internal training program, improvement 13:9
Morale 13:7, 15
Number, increase 13:9-10
Price-Waterhouse Associates, investigation, report
13:8-16; 16:24-33
Turnover rate, discontentment, explanations 13:7-10;
14:7
- Afrique du Sud**
Voir
République sud-africaine
- Agence canadienne de développement international**
Aide
Approche, philosophie 14:32-4
Bilatérale, adaptation aux conditions changeantes 3:8
Énergie 13:19
Inde 14:26-7
Industrielle 14:25-6
Information aux Canadiens, sensibilisation 14:17-20
1974 13:60-5
Montants versés 13:61-3
Normes, règlements 14:30
Population autochtone Afrique australe
Contributions organismes non gouvernementaux
3:14-5; 4:20-1; 9:7-31; 13:17-8; 14:31
Ingérence politique 4:19-20
Réfugiés 3:15
Régions libérées 3:15; 13:17
Rôle 4:19-21; 9:38; 13:17-8; 14:31
Voir aussi
Afrique australe
Préoccupations
Alimentation, agriculture 13:47-50, 58-9
Éducation 13:53-4, 59-60
Énergie, carburants 13:50-2, 59
Espace vital, démographie 13:52-3, 59
Réévaluation politique 13:60
Régions particulières 13:60
Sahel 14:33-4
Technique, commerciale, conflit intérêts commer-
ciaux, coordination 14:15-7, 26-5
Vietnam 16:45-7
Bilan 1969-74 13:45-6
Budget 3:8; 13:6, 45, 61-2, 63
Fonds reportés à année suivante 14:21-2
Part revenant au Canada 14:20-1
Pourcentage P.N.B., objectif 0.7% 13:19, 63
Budget dépenses 1974-75 13:58, 61-3, 65; 14:21-2
Aide au développement 5:16; 13:58, 61-3, 65
Inflation, ajustements nécessaire 14:15
Contrôle par min. Affaires extérieures, Parlement 10:
20-1
Coopération, importance 13:5-6, 54, 63-4
Jeunesse Canada Monde, prise en main programme
considérée 13:20-1; 14:10-3, 22-3, 30
Objectifs 13:6-7, 46, 65; 14:15-7
Organisations équivalentes à l'étranger 14:24
OXFAM Canada, subvention 14:9-10
Personnel, roulement, moral 13:7-10
Comité, améliorer situation 13:15, 16
Price-Waterhouse Associates, enquête 13:8, 10-7,
16:24-5
Parlementaires, difficultés étude approfondie 14:4-8
Statut 14:8-9, 24-5
- Aide au développement**
Accroissement nécessaire, réévaluation 3:6-8; 5:16; 8:13.
13:6, 20, 46, 54, 60, 66
Alimentation 3:9-10; 8:11-2; 13:18
Canada, responsabilités 13:64
Conférence internationale sur l'énergie, Washington
(11-13 fév. 1974), position canadienne 3:8

- Steering committee, formation, recommendations 13:16-7; 14:7
See also
 Canada World Youth
 Developing Countries
 OXFAM
 Price-Waterhouse Associates
- Canadian Labour Congress**
 Humanitarian assistance to Southern Africa
 Canadian government policy, position 9:9-10
 Indirect assistance 9:9
 Measures against South African, Portuguese governments, urged 9:8
 Report, Trade Union Conference, publicity 9:16
 Self-determination, colonized peoples, position 9:9-10
- Canadian University Service Overseas**
 Funding, budget 14:28
 Humanitarian assistance to Southern Africa 9:13, 23, 39
- Canadians Abroad**
 Assistance, protection, Canadian government 5:7-8; 8:8-10, 18, 26; 9:13, 21-2; 12:19-20
 Voting privileges 8:20-1
- CANDU Nuclear Reactors**
 Sales
 Israel 10:5
 Safeguard provisions 8:8; 10:5-6
 Saudi Arabia 8:8; 10:5-6
 Turkey 10:5
- Caribbean Nations**
 Commonwealth Caribbean Heads of Government Meeting, not planned 8:15-6
- Carr, Major-General W. K., Chief, Air Operations, National Defence Dept.**
 Military aircraft 7:19, 23
- Central Africa**
 Independent nations, political systems 4:17
- Chile**
 Assistance from Canada 10:10-1
 Inter-American Development Bank, meeting, assistance 10:10-1
- China, People's Republic of**
 Canada, relations 3:12; 8:5
- Clare, H. H., Coordinator, Environmental Protection, Imperial Oil Ltd.**
 Marine pollution, oil spills 11:29, 31-3
- Commonwealth Heads of Government Meetings**
 1971—Racist policies, Southern African nations 5:11-2
 1973—Assistance, indigenous peoples, Southern Africa 3:14, 16; 4:23; 5:10-1; 8:15-6; 9:33
- Commonwealth of Nations**
 Racist policies, Southern African nations, position 3:14, 16; 4:23; 5:10-2; 8:15-6; 9:30
- Conference on Security and Co-operation in Europe**
 Canada, participation 3:11; 6:29
 Link, discussions, NATO, Warsaw Pact countries, mutual and balanced forces reductions 6:29
- Énergie 13:50-2
 Inadéquation aide officielle 13:20, 56
 Programme canadien 13:6, 45, 58-66
 Agriculture, alimentation 13:58-9
 Association internationale de développement, re-financement 3:8
 Coordination interministérielle 14:25-6
 Démographie 13:59
 Éducation 13:59-60
 Énergie 13:59
 Institutions multilatérales, participation 3:8
 1974 13:60-5
 Réponse mondiale 13:55-8; 14:34
Voir aussi
 Agence canadienne de développement international
- Aide humanitaire en Afrique australe**
Voir
 Afrique australe
- Alimentation**
 Aide
 Canada
 Pressions sur autres pays 8:12-3
 Rôle 3:10; 5:15; 8:11-3
 Organisation de coopération et de développement économique 8:13
 Conférence prévue, Rome, novembre, 1974 3:9, 10; 5:17-8; 13:50
 Problèmes, famine 3:9; 5:17; 8:11; 13-47-50
- Ambassades, consulats**
 Assistance
 Délégations canadiennes 8:18
 Voyageurs canadiens 8:8-10, 26
 Bilinguisme 8:16-7
 Nombre 8:24-5
 Téléx, utilisation 8:24, 25
- Amérique latine**
 Changements politiques 3:5
- Angola**
 Investissements étrangers 12:24-5
 Mouvements de libération 9:37
 Mouvement populaire pour la libération de l'Angola
 Activités 12:8-9, 14
 Aide militaire 12:9, 17, 23
 Allégeance politique, idéologique 12:17-8
 Appui international 12:56
 Canada, soutien possible 12:8, 21
 Contrôle, zone, population, mécanismes 12:14
 Historique, revendications, objectifs 12:7-8, 19, 24
 OXFAM, aide 12:61
 Pays socialistes, aide 12:9, 17, 18, 23-4
 Portugal, relations, intentions 12:19
 Régime politique, social, lutte armée 9:33-4; 12:61
 Relations commerciales avec Canada 12:13
- Année mondiale de la population**
 Participation canadienne 3:9
- Arabie Saoudite**
 Réacteur CANDU, achat 8:8
 Relations diplomatiques, Canada 3:6; 8:6, 7

- Consultative Assembly of the Council of Europe**
Canadian, European parliamentarians, exchange visits 3:11
- Continental Margin**
See
Seabed
- Contract Regarding an Interim Supplement to Tanker Liability for Oil Pollution**
Imperial Oil Ltd., coverage 11:18
- Convention on the Continental Shelf (1958)**
Coastal states, Canada, jurisdiction, subsea, subsoil resources 11:5
- Corbini, Eymard G., M.P. (Madawaska-Victoria)**
Estimates 1974-75
External Affairs Dept. 3:18
United Nations Law of the Sea Conference 2:10-2
- Crouse, Lloyd R., M.P. (South Shore)**
Estimates 1974-75
Canadian International Development Agency 13:15; 14:10-3
External Affairs Dept.—United Nations Law of the Sea Conference 1:18-21; 2:21; 15:7-10, 12-5, 20; 16:14-6
- Cyr, Alexandre M.P. (Gaspé)**
Estimates 1974-75
External Affairs Dept.
Humanitarian Aid in Southern Africa 4:28
United Nations Law of the Sea Conference 2:20-1
- Danson, Barnett, M.P. (York-North)**
Estimates 1974-75
Canadian International Development Agency 13:12-3, 17-9
External Affairs Dept. 3:18; 5:4, 10-5; 8:8-10, 24
Humanitarian Aid in Southern Africa 12:6, 20-2
United Nations Law of the Sea Conference 1:15-8
National Defence Dept. 7:13-6
Organization meeting 1:8
- Danson, Barnett, M.P. (York-North), Committee Vice-Chairman**
Estimates 1974-75—National Defence Dept. 6:12
- Defence Construction (1951) Limited**
Estimates 1974-75, Vote 25—Expenses ... 6:44; 7:4
- Developing Nations**
Assistance from Canada
Increase, reassessment 3:7-8; 5:16-8
Military Assistance Program 10:18
Fertilizer, food supply 3:7, 9
Imported commodities, price increases 3:7-8
Petroleum
Price increases, effect 3:6-8
Producing nations, Middle East, economic assistance 3:6
World Bank designations, areas urgently needing assistance 3:8; 5:16-7
World economic situation, effect 3:9
See also
Canadian International Development Agency
Food Supply
World Population Year (1974)
- Association internationale de développement**
Refinancement, participation canadienne 3:8
- Australie**
Équipement défense, discussions avec Canada 7:15
- Bahreïn**
Relations diplomatiques, Canada 3:6
- Balance des paiements**
Pénurie énergie, effets 3:5
- Banque inter-américaine de développement**
Chili, investissements 10:10-1; 14:31
Position canadienne 14:31-2
- Banque mondiale**
Aide pays voie développement 3:8; 5:16-7
- Barnett, Thomas, député (Comox-Alberni)**
Budget dépenses 1974-75
Affaires extérieures, Min.—Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 1:14-6, 21-3, 25; 2:15; 11:13-6, 19, 27, 29-32; 15:15-8; 16:18-20
Agence canadienne de développement international 16:31
- Béchar, Albert, député (Bonaventure-Iles de la Madeleine)**
Budget dépenses 1974-75—Affaires extérieures, Min.—Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 2:19-20, 22
- Bégin, Monique, député (Saint-Michel)**
Budget dépenses 1974-75
Affaires extérieures, Min. 5:25-6; 10:11-3
Aide humanitaire en Afrique australe 4:13-6; 9:23-6
Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 1:19, 30; 2:4-7; 11:25-6
Agence canadienne de développement international 13:13; 14:17-20, 29
Défense nationale, Min. 6:23-6
- Bangla-Desh**
Pétrole, hausse prix, effets 13:51-2
- Bilinguisme**
Ambassades, consulats 8:16-7; 12:28-32
- Botswana**
Aide humanitaire canadienne 4:6, 16, 29-30
- Brewin, F. Andrew, député (Greenwood)**
Budget dépenses 1974-75
Affaires extérieures, Min. 5:16-9; 8:21-3
Aide humanitaire en Afrique australe 4:21-5; 9:22; 12:6, 17
Agence canadienne de développement international 13:11, 16, 19-22; 16:27-8, 33
Défense nationale, Min. 6:29-31
Réunion d'organisation 1:7-8
- Brownstone, M. Meyer, Président, Comité Affaires politiques, OXFAM-Canada**
Aide humanitaire à Afrique australe 12:6, 12-3, 16-7, 18-9, 21-3

Douglas, T. C., M.P. (Nanaimo-Cowichan-The Islands)

Estimates 1974-75—External Affairs Dept. 10:9-11

Duffy, Robert, Journalist, Toronto Star

Appearance before Committee, purpose 4:4-5
Humanitarian Assistance to Southern Africa
Discussion 4:7-28, 30-3
Remarks 4:4-7

Dupras, Maurice, M.P. (Labelle)

Estimates 1974-75
Canadian International Development Agency 13:9-11,
16; 14:8-10
External Affairs Dept. 5:24-5; 8:18-21
United Nations Law of the Sea Conference 1:26-8;
2:12, 15
National Defence Dept. 6:10-1, 20; 7:6, 22-4

EEC

See
European Economic Community

Eastern Europe

Canada, relations 3:11-2

Embassies, Consulates, Missions

See
Canadian Embassies, Consulates, Missions

Energy

Developing nations, production increase, necessity 5:15;
13:18, 25
New forms, development 3:5; 5:14-5
Resources, increased demand 3:5; 13:18, 25
Washington Energy Conference, purpose, results 3:5
See also
Oil and Gas

Environment Department

Coastal Fisheries Protection Act, responsibility 15:16
Newfoundland, plant operation, involvement 15:23

Estimates

See
Individual departments

Europe

See
Eastern Europe
European Economic Community
Western Europe

European Economic Community

Relations
Canada 3:10-1; 5:12-3; 8:18-9, 26-8
Prime Minister, visit 8:27-8
United States 5:12-3; 8:19

Export Development Corporation

Commercial loans
Israel 10:6
Purpose 10:7

External Affairs Dept.

CIDA activities, control 10:20-1; 13:6-7
Commonwealth Youth Program, participation, expenditures 10:17-8

CEE

Voir
Communauté économique européenne

CICS

Voir
Commission internationale de contrôle et de surveillance (Vietnam)

CSCE

Voir
Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe

Cambodge

Voir
Khmer, République

Campbell, M. K. M., Directeur-gérant, Conseil canadien des pêcheries

Conférence sur droit marin, position 1:16-8, 20, 22,
24-6; 2:4-22

Canadiens à l'Étranger

Droit de vote 8:20-1
Protection 5:7-8, 10; 8:8-10, 26; 12:19-20

Carr, Major-Général, W. K., Chef opérations aériennes, Min. Défense nationale

Avions de combat, choix appareil 7:19

Chambre canadienne de commerce maritime

Droit mer, position 16:39-44

Chili

Aide canadienne 10:10-1; 14:31
Banque inter-américaine de développement, investissements 10:10-1; 14:31

Chine, République populaire

Relations avec Canada 3:12; 8:5, 7

Clare, M. H. H., Coordonnateur, Protection environnement, Imperial Oil Limited

Droit mer, protection environnement 11:29, 31-3

Colonies portugaises

Aide humanitaire canadienne 4:16; 5:16; 9:7, 23
Fédéralisme proposé 12:7-8
Investissements étrangers 12:24-5
Mouvements de libération 9:18, 19, 34, 36:7; 12:55-7, 58-9
Régime politique, social 4:8, 9-11, 29; 9:33-4; 12:54, 57-8
Régions libérées 12:64
Voir aussi
Angola
Mozambique
Guinée Bissau
Portugal

Comité du Mékong

Aide canadienne 16:45-7

Commission économique des Nations Unies pour Europe

Canada, membre 1973 3:11

Commission internationale de contrôle et de surveillance (Vietnam)

Participation canadienne 6:27, 33

Estimates 1974-75

- Vote 1—Canadian Interests Abroad—operating expenditures 8:3, 4, 23-4; 10:16-7; 12:33
 Vote 10—Canadian Interests Abroad—Grants, contributions 8:3-4; 10:17-8
 Vote 25—Canadian International Development Agency—Operating expenditures 13:3
 Vote 30—Canadian International Development Agency, Grants, contributions 13:3
 Vote L35—International Development Assistance, development loans 13:3
 Foreign language training, personnel 10:8
 Travel and communications, expenditures 8:23-4; 10:16-7; 12:33
See also

Canadian Embassies, Consulates, Missions
 Canadian International Development Agency
 Foreign Relations
 Individual countries organizations

External Affairs and National Defence Standing Committee

- Chairman, Vice-Chairman, election 1:4
 CIDA, support 13:19
 Motions
 ...If Price-Waterhouse study staff turnover on CIDA not presented by May 8, Chairman will report to House, minutes of Apr. 30, May 7 16:33
 ...Price-Waterhouse Associates, report turnover of CIDA personnel, made available, amended 13:3, 10-1, 13, 15-6
 ...Report of Price-Waterhouse, personnel turnover in CIDA, availability to Subcommittee, report... Agreed 16:3, 27
 Organization 1:4-5
 Price-Waterhouse report on CIDA staff, right to review 13:15-6
 Procedure 1:6-8; 9:4-5, 17-9, 27-8; 14:14
 Subcommittee on Agenda and Procedure, membership 1:4

Fairweather, Gordon, M.P. (Fundy Royal)

- Estimates 1974-75
 Canadian International Development Agency 16:28-9, 32-3
 External Affairs Dept.—United Nations Law of the Sea Conference 16:17, 23-4
 National Defence Dept. 7:9-12

Fisheries

- Charts, proposed boundaries, extension 1:13-6
 Cod supply, Newfoundland 15:12
 Eastern Canada, fishing problems 15:5-6; 16:21
 Fish farming, protection 2:8-9
 Haddock supply, Newfoundland 15:12
 Halibut disaster, Pacific Coast 15:16; 16:21-2
 International management, sovereignty 1:10-1, 27, 31, 33-5; 2:11, 13-4
 Lobster, continental shelf 16:15
 Pelagic species, management 1:11, 31, 35
 Pricing control 15:12-5; 16:18
 Profits 15:9-10
 Pulse fishing 1:12, 39
 Salmon, anadromous species
 High seas catches, foreign nations 1:17-8, 26-8, 32-3; 2:10, 16-7, 19, 21; 16:15
 Industry value, size 2:4-5, 15

Commonwealth

- Afrique australe, politique raciste, position 3:14, 16; 4:23; 5:10-2
 Consultation, pays Antilles-Canada 8:15-6

Communauté économique européenne

- Relations avec
 Canada 3:10-1; 5:12-3; 8:18-9, 26-8
 États-Unis 3:11; 5:12-3; 8:19

Confédération internationale des syndicats libres

- Aide à Afrique australe 9:9-10
 Membres 9:16

Conférence alimentaire mondiale, Rome, Novembre 1974

- Sujets, participation canadienne 3:9, 10; 5:17-8; 13:50

Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, troisième

- Canada
 Importance pour 1:32; 11:55, 58; 15:7, 39, 43; 16:20-1
 Influence 11:55
 Conclusions négatives, action unilatérale proposée 36-7; 2:7-8, 10; 15:21-2, 38; 16:14-5
 Jurisprudence, parallèle 16:23-4
 Position

Canadienne

- Contacts à l'étranger, recherches appui 1:21-3, 26; 2:6-7, 11, 14-5; 11:23-4
 Pêches 15:5-6, 7-8, 47
 Pêcheurs, participation 16:23
 Principes sous-jacents 2:13-4; 11:56
 Recherches en milieu marin 11:68-9
 Ressources minérales 15:6
 Zone économique, 200 milles 11:14-5; 15:4; 16:14
 Chambre canadienne de commerce maritime 16:39-44
 Conseil canadien des pêcheries 1:9-12, 18-20, 31-7; 2:7, 11-2
 Anadromes, propriété pays d'origine 1:9-10, 16-8, 21-3, 27, 29, 31, 33, 34; 2:5-6, 11, 19
 Buts 1:9, 34
 Espèces pélagiques, gestion organisme international 1:11, 31, 33, 35-6, 2:11
 Marge continentale, souveraineté état côtier 1:10-1, 27, 31, 35; 2:7, 11-2
 États-Unis 2:21; 11:56; 16:15
 Gouvernement, Livre Blanc, déclaration ministre 1:11; 2:11-2
Imperial Oil Limited 11:4-7, 14-5, 54-72
Noranda Mines Limited 16:34-8
Pacific Trollers' Association 1:12-4, 38-9
 Anadromes, saumons 1:13, 39
 Pays concernés 15:11, 18
 Réunions préparatoires 1:11; 16:10
 Terre-Neuve, gouvernement 15:4-6, 8-13, 17:21-2, 38-51

Résultats anticipés 16:23

Tâche, difficultés, urgence 16:9-12, 20, 22-3

Voir aussi

Droit de la mer

Pêche

Pétrole

[Index des témoignages du Comité permanent, Affaires extérieures et Défense nationale, 29^e législature, 1^{er} session, 1973-74]

- Licensing policy, East Coast 15:17
 Management, national jurisdiction 16:15
 Pacific coast, significance 2:22; 15:17
 Right to harvest 1:9-11, 13, 16-8, 21-3, 26-9, 33-4, 39; 2:5-7, 9-10, 11-3; 15:18
 United States, negotiations border area interceptions 1:26, 29, 39; 2:6, 12-3
 Seal harvest ban effect 2:20
 200 mile limit, Canadian control, draft articles 15:8-9
 Yellow tail flounder, Newfoundland 15:12
Zone
 Buffer 1:12-3
 Continental slope, margin 1:12, 13-4, 15, 36; 2:7-8, 10-2, 18
 Establishment, control 1:11-2, 20, 23-6, 36; 2:7-8, 10-1, 16-8, 21
 12 mile limit 1:16, 2:7; 11:24, 26
 200 mile limit 1:11-2, 33, 35-6, 39; 2:5, 10-2, 16-8
See also
 14-Nation International Whaling Commission
 Marine Pollution
 Newfoundland, Province
 Seabed
 Third United Nations Conference on the Law of the Sea
- Fisheries and Forestry Committee**
 Pacific Coast, halibut disaster 15:16
- Fisheries Council of Canada**
 Anadromous fish, Canadian position, publicity 1:21-3; 2:6-7
 Membership 1:9, 31
 Proposal, 12-mile fishing zone 2:7
 Seal harvest ban, position 2:20
 Third United Nations Conference on the Law of the Sea, brief, recommendations to Committee 1:9-12, 17-8, 20, 23, 29, 31-7; 2:7-8, 10-2, 18-9
See also
 Fisheries
 Third United Nations Conference on the Law of the Sea
- Fisheries Department**
 Foreign fishing fleet, identification 15:15
- Food Aid Program**
Canada
 Assistance, various forms 8:11, 12
 CIDA, administration 8:11, 13
 Costs, increase 3:8
 Nature, scope, comparison other countries 8:12-3
 Reallocation assistance, under consideration 8:13
 Role, financing, reexamination 3:10
 Germany, Japan 8:12
 Organization for Economic Co-operation and Development, Development Assistance Committee, terms, improvement, discussion 8:13
See also
 Canadian International Development Agency
 Food Supply
- Food Supply**
 Buffer stocks, creation 5:18
 Developing nations
 Africa, depletion, famine 3:9; 5:17; 8:11-2
 Asian subcontinent, shortfall anticipated 3:9; 8:11-2
- Conférence internationale sur l'énergie, Washington, 11-13 février 1974**
 Aide aux pays en voie de développement, position canadienne 3:8
 Participation Canada 3:5-6
 Sujets abordés 3:5
- Conférence mondiale de la population, Bucarest, août 1974**
 Participation canadienne 3:9; 13:53, 59
- Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe**
 Rôle Canada 3:11, 6:29
- Conférence sur l'environnement humain, Stockholm, 1972**
 Droit mer 11:6, 64-5
- Congrès du travail du Canada**
 Aide humanitaire Afrique australe, position 9:8-10
- Conseil canadien des Églises**
 Aide humanitaire Afrique australe
 Position 9:5-8, 29-32
 Programme 9:7, 31; 13:17
- Conseil canadien des pêcheries**
 Conférence sur droit mer, position 1:9-12, 18-20, 31-7
 Présentation, membres 1:9, 31, 37
- Conseil de l'Europe**
 Relations avec Canada 3:11
- Conseil mondial des Églises**
 Aide population autochtone Afrique australe 4:7, 24; 13:17
 Libération par violence, position 9:8, 31
- Corbin, Eymard G., député (Madawaska-Victoria)**
 Budget dépenses 1974-75
 Affaires extérieures, Min. 3-18
 Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 2:10-2
- Crouse, Lloyd R., député (South Shore)**
 Budget dépenses 1974-75
 Affaires extérieures, Min. Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 1:18-21; 2:21; 15:7-10, 12:5, 20; 16:14-6
 Agence canadienne de développement international 13:15; 14:10-3
- Cyr, Alexandre, député (Gaspé)**
 Budget dépenses 1974-75
 Affaires extérieures, Min.
 Aide humanitaire en Afrique australe 4:28
 Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 2:20-1
- Danson, Barnett J., député (York-Nord)**
 Budget dépenses 1974-75
 Affaires extérieures, Min. 3:18; 5:4, 10-15; 8:8-10, 24
 Aide humanitaire en Afrique australe 12:6, 20-2
 Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 1:15-8
 Agence canadienne de développement international 13:12-3, 17-9
 Défense nationale, Min. 7:13-6
 Réunion d'organisation 1:8

Fertilizers, shortages 3:7, 9; 5:18
 Food production increase, necessity 5:15, 18
 Increased demands 3:7
 Shortages, food reserves 5:17
 World Food Conference, 1974 3:9-10; 5:17-8; 8:12
See also
 Food Aid Program

Foreign Loans, Grants

Canadian manufacturers, benefits, protection 10:7-8
 Types, purpose 10:6-7

Foreign Relations

Chile 10:10-1
 China, People's Republic of 3:12; 8:5
 Conference on Security and Co-operation in Europe, participation 3:11; 16:29
 Consultative Assembly of the Council of Europe, parliamentarians, exchange visits 3:11
 Developing nations, assistance 3:6-10; 5:16-8
 Diversification 3:10, 16
 Eastern Europe 3:11-2
 European Economic Community 3:10-1; 5:12-3; 8:18-9, 26-8
 France 5:23, 24; 8:28
 Guinea-Bissau, recognition 5:8-9; 9:25-6; 10:9-10; 12:12
 International co-operation, importance 3:16-7
 International organizations, membership, role
 ICCS 6:27, 33
 NATO 3:11; 5:12-3; 6:11, 20-1, 27-9; 8:20; 10:18-9
 NORAD 6:29-30
 United Nations Economic Commission for Europe 3:11
 Iran 10:4-5, 14-6
 Iraq 3:6; 8:7, 14, 15
 Israel 10:4-6, 14, 15
 Japan 3:12
 Middle East 3:5, 6; 6:30, 31, 33; 7:15-6; 8:5, 6-7; 10:4-5, 14-6
 Namibia 5:21; 9:26, 40
 Rhodesia, non-recognition, economic sanctions against 5:21; 9:24, 40
 Saudi Arabia 3:6; 8:6-7, 8, 14; 10:5-6
 South Africa 4:18-9; 5:21; 9:40
 Southern Africa, humanitarian assistance 3:14-6; 4:4-33; 5:6-11, 20-4; 9:5-43; 12:4-27, 39-51
 Sovereign states, recognition criteria 5:8-9; 10:9-10
 Soviet Union 3:11-2; 8:10-1
 Turkey 10:7
 United States 3:13-4; 5:12-3; 10:5
 Viet Nam, assistance 5:18-9; 8:22-3
 Viet Nam, Democratic Republic of, diplomatic recognition 8:21-2
 Viet Nam, Provisional Revolutionary Government (Viet Cong), non-recognition 8:22
 Western European states 3:11; 8:19
See also
 Canadian International Development Agency
 External Affairs Department
 Individual countries, organizations

14-Nation International Whaling Commission

Conservation endangerment international agreement failure 15:8, 10

Danson, Barnett J., député (Yord-Nord) Vice-président du Comité

Budget dépenses 1974-75—Défense nationale, Min. 6:12

La Défense dans les années 70

Objectifs 6:34-5

Défense 1973

Publication, min. Défense nationale 6:5, 21, 35

Défense nationale, Ministère

Aéronautique, projets 6:40

Aéronefs

Avions

Combat, CF-5, autres appareils 6:40; 7:18-9, 22

Patrouilleurs 6:15; 7:15

Australie, intérêts 7:15

Long rayon d'action, achat prévu 6:10-1, 16, 40; 7:15

Vente au Venezuela 7:22-3

Boeing 707, matériel canadien, pourcentage 6:11

Hélicoptères, achat, améliorations 6:40; 7:23

Armement

Blindage, tanks 6:20; 7:19, 25

Chars Centurions 6:8-10, 12; 7:5, 9, 23-4, 25

(en) Europe 6:8-10, 12; 7:5, 19, 25

Politique 6:8-9, 11

Base Gagetown, constructions 6:26-7

Bases, rationalisation, fermeture 7:16-7

Budget, pourcentage budget national, comparaison pays OTAN 7:13

Budget dépenses 1974-75

Aéronefs et moteurs 6:16

Considérations générales 6:39-44; 7:13

Crédit 1—Services défense—Dépenses fonctionnement 6:15-6, 18

Crédit 5—Services défense—Dépenses en capital 6:10, 16

Crédit 10—Services défense—Subventions, contributions 6:16-7, 18

Crédit 25—Construction de défense (1951) Limitée 6:44

Information 6:15-6, 18

Jumelles militaires, achat 6:17

Munitions et bombes 6:16, 17, 18

Camions, état, achats 6:19, 20, 40-1

Commandement maritime

Avions Argus 6:14; 7:4

Bateau «porteur-d'eau» 6:23

Destroyers porte-hélicoptères (DHD) 6:11, 16, 23, 39-40

Droit mer, garde côtière 6:14, 27

Équipement, diminution 6:13-4; 7:4

Flotte, disponibilité 6:21-2

Navires recherche océanographique 6:22-3

Collaboration autres ministères 6:41

Commission internationale de contrôle et de surveillance au Vietnam 6:27, 33

Communication, automatisation, projet SAMSON 6:41

Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe 6:29

Conseil de recherche pour la défense, redéfinition fonctions 6:42-3; 7:20-2

Construction de Défense Limitée 6:44

Construction prévue 1974-75 6:41

Équipement

Fortier, D'Iberville, Assistant Under-Secretary of State for External Affairs, External Affairs Dept.

Canadian embassies, consulates, missions, bilingualism policy 8:17

France

Canada, relations 5:23, 24; 8:28

Fraser, John A., M.P. (Vancouver South)

Estimates 1974-75—External Affairs Dept.—United Nations Law of the Sea Conference 11:16-20, 29

Gendron, Rosaire, M.P. (Rivière du Loup-Témiscouata)

Estimates 1974-75
Canadian International Development Agency 13:14; 14:32-4; 16:28, 32-3
External Affairs Dept.
Humanitarian Aid in Southern Africa 12:25-6
United Nations Law of the Sea Conference 15:21-2

Gérin-Lajoie, Paul, President, Canadian International Development Agency

Estimates 1974-75 13:3-22; 14:7-35
Statement 13:5-6

Greenpeace Incident

Canadian government action 5:23-4

Guinea-Bissau

Liberation movement 4:13, 22; 5:7, 8-9; 9:7, 11, 34, 37; 12:42, 51
Control, official recognition 5:8-9; 9:11, 25-6, 31; 10:9-10; 12:12, 42-3
See also
Portuguese Colonies
Southern Africa

Haliburton, Charles, M.P. (South Western Nova)

Estimates 1974-75
Canadian International Development Agency 14:21-3; 16:32-3
External Affairs Dept.—United Nations Law of the Sea Conference 15:22-3

Harney, John P., M.P. (Scarborough West)

Estimates 1974-75
Canadian International Development Agency 14:11, 29-32
External Affairs Dept. 5:20
Humanitarian Aid in Southern Africa 4:31-3; 12:12-4, 17, 19

Hees, George, M.P. (Prince Edward-Hastings)

Estimates 1974-75
External Affairs Dept. 8:26-8
National Defence Dept. 6:8-10, 19

Hendricksen, Kjell, Vice-Chairman for Nova Scotia, Fisheries Council of Canada

Third United Nations Conference on the Law of the Sea 1:19-20, 22-3, 25-6, 28

Hickman, Hon. Alex., Attorney General, Minister of Justice, Govt. of Newfoundland

Statement 15:4-6
Third United Nations Conference on the Law of the Sea 15:8-24

Australie, discussions 7:15
Fabrication canadienne 6:11, 20, 41
Investissements, comparaison pays OTAN 7:14-5
Politique, planification 6:8-9, 11, 14
Force d'urgence des Nations Unies (Moyen-Orient) 6:33
Fusées, têtes nucléaires 6:17, 18; 7:8-9
Institut de recherches, Suffield, Alb., fermeture 7:17-8
NORAD
Fermeture système radar 7:12-3
Participation 6:29-30
Objectifs 6:34
Organisation mesures d'urgence civile du Canada 6:43
OTAN
Normalisation matériel 7:11
Participation 6:8-10, 11, 12, 20, 27, 28-9, 35
Personnel 6:5, 32-3
Bilinguisme 6:39
Civil 6:38-9
Programme modernisation et renouvellement 6:13, 39-42
Voir aussi
Forces armées canadiennes

Démographie

Année mondiale de la population 3:9; 13:52-3
Augmentation rapide, conséquences 13:52-3

Douglas, T. C., député (Nanaimo-Cowichan-The Islands)

Budget dépenses 1974-75—Affaires extérieures, Min. 10:9-11

Droit de la mer

Actions unilatérales 1:11-2, 20, 32, 33, 36-7; 2:7-8, 10; 15:21-2, 38; 16:8, 9, 14-5
Commerce 16:39-44
Conférence sur l'environnement humain, Stockholm, 1972 11:6, 64-5
Délimitation
200 milles 16:16, 18
Eaux territoriales 11:14-5, 58-9, 70-2; 15:45; 16:8, 10, 12, 15, 16, 17, 39
Îles, archipels 16:17, 40
Zone côtoyant deux états 16:17
Détroits, juridiction 15:45-6; 16:10, 15, 16, 40
Eaux internationales, passage, limite 12 milles 11:5-6, 23, 24, 26-7, 61-3; 15:45; 16:10
Eaux recouvertes glaces 11:7, 24, 62, 63, 66, 67; 15:46
Espace national, international, concept 16:12-3
Évolution, historique 1:32-3; 11:57; 16:7-9
Fonds marins, représentation schématique 11:71
Liberté des mers, souveraineté, considérations 16:8-9
Navigation, réglementation internationale 16:40-4
Navires, normes internationales construction, sécurité, protection environnement 11:27, 65; 16:41
Négociations Canada-États-Unis, Canada-Danemark 1:26; 11:16-7
Océans
Richesses, importance 16:7, 19
Source nécessaire aliments, matières premières 16:5-6
Organisation Nations Unies, activités 16:20
Organisme international, système institutionnel 16:12-3, 16, 19, 24
Partage ressources, bénéfiques 16:16, 17, 24
Pêcheries, propriété, gestion
Concepts zone économique, par espèces 15:5-6, 10, 16, 39-40, 47-8

Honey, Rev. Floyd, Secretary General, Canadian Council of Churches

Humanitarian assistance to Southern Africa
 Discussion 9:16, 19-22
 Statement 9:5-8

Hopkins, Leonard D., M.P. (Renfrew North-Nipissing East)

Estimates 1974-75—External Affairs Dept.—United Nations Law of the Sea Conference 11:23-5; 15:13-6, 24

House of Commons

Parliamentary Practice, House rules 10:26-30

Howie, J. Robert, M.P. (York-Sunbury)

Estimates 1974-75
 External Affairs Dept.
 Humanitarian Aid in Southern Africa 4:26-8
 United Nations Law of the Sea Conference 2:8-10, 15
 National Defence Dept. 6:26

Hull, Lt.-General A. C., Vice-Chief of Defence Staff, National Defence Dept.

Military equipment, capabilities 6:18, 28-9; 7:7-11, 18-20, 22

ICCS

See
 International Commission of Control and Supervision

ICNAF

See
 International Convention of the Northwest Atlantic Fisheries

IDA

See
 International Development Association

IMCO

See
 Intergovernmental Maritime Consultative Organization Conference (1973)

Imperial Oil Ltd.

Board of Directors, number Canadian, ownership 11:25
 Canada-U.S. negotiations, tanker route, West Coast, view 11:16
 Capped wells, reserves 11:21
 Chartered vessels, control of standards, ownership 11:17-8
 Continental margin mineral rights, similar view, External Affairs Dept. 11:14
 Explorations
 Arctic, Leduc discovery 11:20
 Canada only 11:10-1
 Cold Lake, operations 11:12-3
 Expenditures, capital 11:11-2
 Quebec, Eastern Canada 11:7
 Subsidy, mining ventures, considerations 11:3, 33
 Exxon Oil, affiliations, similar view 11:23-4
 Interests 11:4
 International régime, deepsea resources, profits 11:22
 Investment, drilling technology 11:9

Droits préférentiels zone adjacente à zone 200 milles 15:8

Ententes bilatérales, deux états riverains 15:49

Espèces

Anadromes (Saumons ...) 1:9-10, 11, 13, 16-8, 21-3, 27-8, 29, 33, 34; 2:5-6, 9-10, 11, 13, 19; 15:7, 17-8; 16:15

Côtières 15:7

Pélagiques (haute mer) 1:11, 33, 35-6; 2:11; 15:7, 42, 49

Sédentaires 15:7, 39-40, 47-8

Marge continentale 1:10-1, 33, 35; 2:11

Organisme international, conventions 15:38, 42, 49; 16:10

Quotas 15:10, 16, 39-40, 47-8

Réserves, conservation 16:20-2, 23

Zone réservée

Accords internationaux, possibilité, valeur 2:12-3; 15:9-10

Contrôle 1:20, 23-6; 2:9, 16-8; 15:9, 12-5, 24; 16:15, 18

Forces armées canadiennes 15:13-6, 24

Ministère responsable 15:16

200 milles ou limite plateau continental 1:11-2, 35-6, 38-9; 2:4-5; 15:8-9, 38, 40-1, 48; 16:19, 14, 18

Permis, redevances pour navires étrangers 15:9, 13, 41, 48

Principe, application 1:11-6, 27, 38-9; 2:7-8; 15:43, 44, 48, 49; 16:15

Tampon 1:12-3

Tracée limites 1:13-6, 36, 38-9; 2:7-8, 10, 18; 15:38, 43, 45; 16:9

Pêches et ressources minérales, corrélation 15:11, 44, 47, 48

Plateau continental canadien

Américains pêchant 1:13, 17

Contrôle, mécanismes, garde-côtes 1:20, 23-6

Étrangers pêchant 1:12; 15:5-6

France, Saint-Pierre et Miquelon 1:20; 15:21

Pollution

Contrôle 1:18-20, 36; 11:6-7, 27-31, 60, 62, 63, 64-7; 15:46-7

Arctique, eaux couvertes de glace 11:7, 18-9, 24, 62, 63, 66, 67

Juridiction, normes internationales 11:30-1, 64, 66, 67

Loi sur navigation, Canada 11:30-1

Organisation intergouvernementale consultative navigation maritime, compétence 11:6-7, 15-6, 18, 28, 30, 31, 65-6, 67, 70

Réseau surveillance canadien 11:27-31

Zone 188 milles 16:40

Effets sur poissons 1:18-9

Fonds de compensation, création 15:44, 47

Recherches en milieu marin 11:7, 68-9; 15:44, 50; 16:37-8

Ressources fond et sous-sol

Accord international provisoire proposé 16:36-8

États, compétence, juridiction 11:5, 56-60, 70; 15:6, 11, 49-50; 16:34-8

Marge continentale, prospection juridiction 11:19, 58

Minéraux 11:8, 10; 15:49-50; 16:13, 16, 34-8

Moratoire Assemblée générale Nations Unies, 1969 11:19, 57, 58; 16:37

- "Jurisdiction of Seabed Resources", drilling beyond limits, permission 11:8-9
 Nova Scotia, offshore drilling, licences 11:21
 Port-state convention, support 11:30
 Position paper, submission, summary 11:4-7
 Private enterprise, national objective, reconciliation 11:25-6
 Ships in operation, age, number, radar systems 11:34-5
 Sponsors sports broadcasts, forces overseas 11:24-5
 Tanker operations, location, safety standards 11:16-7
 Third Law of the Sea Conference
 Approach, philosophy 11:23
 Positions 11:4-7, 37-50
 Jurisdiction of seabed resources 11:5, 37-41
 Marine scientific research 11:7, 37, 49-50
 Protection of marine environment 11:6, 37, 45-8
 Transit 11:6, 37, 42-4
 Recommendations 11:4-7, 51
 12-mile limit, support 11:24
 200 mile, mineral right extension,
 External Affairs Dept., similar view 11:14
- India**
 CIDA, foreign aid, amount per capita 14:27
 Coal extraction, CIDA considerations 13:19
 Energy crisis, effects 13:18-9
- Industry, Trade and Commerce Dept.**
 Foreign aid operations, responsibility before 1960 14:25
- Inter-American Development Bank**
 Canadian contributions 10:10-1
 Chile, meeting, assistance 10:10-1
- Intergovernmental Maritime Consultative Organization Conference, 1973**
 Annexes, five 11:33
 Marine environment protection 11:6, 27
 Port-state convention, support 11:30
 Results 11:6
 Ships
 Design, equipment, discharge standards 11:6, 18, 28
 Pollution prevention, regulations, Imperial Oil support 11:7, 15-6, 18, 30-1
 Rights of passage, regulations, reasons, enforcement 16:40-2
- International Commission of Control and Supervision**
 Canada
 Continuing expenses 6:27
 Withdrawal 6:33
- International Confederation of Free Trade Unions**
 Humanitarian assistance, Southern Africa 9:9
 Membership 9:9, 16
- International Convention for Northwest Atlantic Fisheries**
 Canadian fishermen, protection efforts 15:9-10, 29, 35
 Management, northwest Atlantic continental margin species 1:10, 33, 35
- International Convention for the Prevention of Pollution from Ships (1973)**
 Formation 11:6
- International Development Association**
 Canadian contribution 3:8
 Loans, developing nations 3:8
- Organisme international de contrôle, création 11:56, 57, 59-60; 15:51; 16:10, 11, 16
 Zone
 Internationale 11:9-10, 14, 21-2; 15:51
 Territoriale, délimitation 11:13, 58, 70-2
 Surveillance, sécurité 16:18
 Voir aussi
 Conférence sur le droit de la mer, troisième
 Pêche
 Pétrole
- Droits de l'homme**
 Défense, participation canadienne 5:25
- Duffy, M. Robert, Journaliste, Toronto Star**
 Aide humanitaire, Afrique australe
 Discussion 4:7-33
 Exposé 4:4-7
 Comparution, raisons 4:5
- Dupras, Maurice, député (Labelle)**
 Budget dépenses 1974-75
 Affaires extérieures, Min. 5:24-5; 8:18-21
 Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 1:26-8; 2:12-15
 Agence canadienne de développement internationale 13:9-11, 16; 14:8-10
 Défense nationale, Min. 6:10-1, 20; 7:6, 22-4
- Économie mondiale**
 Intérêts canadiens 3:9; 13:6
 Pays en voie développement, effets 3:9; 13:5-6
 Stabilité, efforts 3:6
- Éducation**
 Pays en voie développement 13:53-4
- Église unie du Canada**
 Afrique australe, aide 4:31
- Égypte**
 Voir
 République Arabe Unie
- Énergie**
 Action échelle internationale, rôle Canada 5:14-5; 13:19
 Conférence internationale, Washington, fév. 74 3:5
 Situation mondiale 3:7; 13:50-2
 Voir aussi
 Pétrole
- États-Unis**
 Achat armes canadiennes 10:5
 MLW Worthington Ltd., respect politiques canadiennes 10:12
 Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, participation 8:20
 Politique étrangère réorientée 3:12-3
 Relations avec Canada 3:10-1, 12-4; 5:12-3
 Communauté économique européenne 3:11; 5:12-3
 Vietnam sud, aide militaire 5:19-20
- Éthiopie**
 Famine, aide 5:17; 13:48
- Europe**
 OTAN, Pacte de Varsovie, équilibre des forces 10:18-9

Interparliamentary Conference, Bucharest

Racism, condemnation 12:25-6

Iran

Arms sales from Canada 10:4-5, 14-6
Hostilities with Iraq 10:14-6
Persian Gulf, fishing interests 15:11

Iraq

Arms sales to, Canadian refusal 10:14-6
Canadian embassy, opening planned 3:6; 8:7, 14, 15
Hostilities with Iran 10:14-5

Israel

Arms sales to, Canadian refusal 10:4-5, 15
CANDU nuclear reactor, purchase 10:5-6
Export Development Corporation, loans 10:6, 14

Japan

Canada, relations 3:12

Jobin, Jacques, Executive Director, OXFAM-Canada

Humanitarian assistance to Southern Africa
Discussion 12:9-11, 15-6, 20, 23, 26
Statement 12:4-5

Killick, J. R., Chief of Supply, National Defence Dept.

Military equipment 6:20; 7:9, 22-4

Kirkwood, D. H. W., Acting Deputy Minister, National Defence Dept.

Estimates, 1974-75
Discussion 6:22, 27, 29; 7:7-22, 24-5
Statement 7:5-7

Lachance, Georges-C., M.P. (Lafontaine), Committee Chairman

Estimates 1974-75
Canadian International Development Agency 13:5, 7, 10-1, 16-7; 14:4, 8, 12-4; 16:24-5, 33
External Affairs Dept. 3:4, 17-9; 5:4, 14-5, 25-6; 8:4-5, 24-6; 10:4, 19
Humanitarian Aid in Southern Africa 4:4, 28-9, 33; 9:4-5; 12:4, 11
United Nations Law of the Sea Conference 1:14-5, 30; 2:20-1; 11:4
National Defence Dept. 7:4
Organization Meeting 1:6-8

Laprise, Gérald, M.P. (Abitibi)

Estimates 1974-75
External Affairs Dept.—United Nations Law of the Sea Conference 11:7-8
National Defence Dept. 7:12

Law of the Sea Conference*See*

Second United Nations Conference on the Law of the Sea
Third United Nations Conference on the Law of the Sea
United Nations Conference on the Law of the Sea, 1958

Leir, Rear Admiral R. H., Chief, Maritime Operations, National Defence Dept.

Fleet deployment 6:21-3

Europe de l'Est

Relations avec Canada 3:11-2

Europe de l'Ouest

Relations avec Canada 3:11

Europe des Neufs*Voir*

Communauté économique européenne

Exxon

Pétrole, prospection, forage 11:11

FUNU*Voir*

Force d'urgence des Nations Unies
(Moyen-Orient)

Fairweather, Gordon, député (Fundy-Royal)

Budget dépenses 1974-75
Affaires extérieures, Min.—Troisième
Conférence Nations Unies sur Droit Mer 16:17, 23-4
Agence canadienne de développement international 16:28-9, 32-3
Défense nationale, Min. 7:9-12

Force d'urgence des Nations Unies (Moyen-Orient)

Soutien logistique canadien 6:33; 7:15-6

Forces armées canadiennes

Afrique, transport vivres 6:33-4
Allemagne, armement 6:8-10, 12; 7:5, 19, 25
Cadets 6:36-7
Effectifs 6:5, 32
Conditions de service 6:37
Féminins 6:37-8
Qualité, efficacité 6:5, 8
Recrutement 6:37
Roulement, taux 6:23-4; 7:6, 7
Salaires en Europe, taux de change 7:10-1
Événements sportifs, radiodiffusion à l'étranger 11:24-5, 26
Fonctions non militaires 6:6, 31, 34-5; 7:7
Maintien paix, opérations 6:6, 30-1
Commission internationale de contrôle et de surveillance au Vietnam 6:33
Force d'urgence des Nations Unies (Moyen-Orient) 6:33, 36; 7:15-6
Rôle, importance 6:5-6, 7
Réserves 6:7, 36
Modifications rôle 6:15, 35-6; 7:8
Voir aussi
Défense nationale, Ministère

Fortier, M. D'Iberville, Sous-secrétaire d'État adjoint, Affaires extérieures

Bilinguisme au ministère 8:17

Fraser, John A., député (Vancouver Sud)

Budget dépenses 1974-75, Affaires extérieures, Min.—Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 11:16-20, 29

FRELIMO (Front de libération du Mozambique)*Voir*

Mozambique

Loans

See

Foreign Loans, Grants

Lougheed, D. D., Vice-President, General Manager, Production Dept., Imperial Oil Ltd.

Imperial Oil interest Third United Nations Law of the Sea Conference 11:8, 10-5, 19, 21-4, 26-7, 33
Position paper, submission, summary 11:4-7

McCain, Fred, M.P. (Carleton-Charlotte)

Estimates 1974-75—External Affairs Dept.—United Nations Law of the Sea Conference 16:20-3

McIvor, D. K., Senior Vice-President, Director, Imperial Oil Ltd.

Activities 11:7-9, 11-3, 25-6, 33
Statement 11:4

McKinnon, Allan B., M.P. (Victoria)

Estimates 1974-75
Canadian International Development Agency 13:15; 14:27-9; 16:30-1
External Affairs Dept.—United Nations Law of the Sea Conference 1:15, 28-9; 2:21
National Defence Dept. 6:15-9; 7:6-7

MacLean, J. Angus, M.P. (Malpeque)

Estimates 1974-75
External Affairs Dept. 10:6-9
Humanitarian Aid in Southern Africa 4:16-9
United Nations Law of the Sea Conference 2:12-5

Macquarrie, Heath, M.P. (Hillsborough)

Estimates 1974-75
Canadian International Development Agency 13:14
External Affairs Dept. 5:4-10, 14; 8:13-6; 10:14-6
Humanitarian Aid in Southern Africa 4:7-9

Maione, Romeo, Director, International Affairs Dept., Canadian Labour Congress

Humanitarian assistance to Southern Africa
Discussion 9:16-7
Statement 9:8-10

Marine Pollution

Clean-up 1:18-20, 36
Coastal-state, port-state convention, consideration 11:30-1; 16:9
Control zone 16:40
Fishing industry, losses 1:18-9
Oil discharge, rules, ship monitoring 2:8; 11:27-9

Maritime Coastal Command

Surveillance capability, offshore oil 11:29

Middle East

Canada

Arms sales belligerent nations, refusal 10:4-5, 14-6
Assistance Arab nations 10:14, 15
Diplomatic relations, extension 3:6; 8:5, 6-7
Peacekeeping activities 6:30, 31, 33; 7:15-6
Petroleum producing nations
Canadian discussions, petroleum 3:5, 6
Development own, other economies 3:6
See also

Individual countries

GRP

Voir

Vietnam, Gouvernement révolutionnaire provisoire

Gendron, Rosaire, député (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

Budget dépenses 1974-75
Affaires extérieures
Aide humanitaire en Afrique australe 12:25-6
Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 15:21-2
Agence canadienne de développement international 13:14; 14:32-4; 16:28, 32-3

Gérin-Lajoie, M. Paul, Président, Agence Canadienne de développement international

Budget dépenses 1974-75
Discussion 13:8-10, 12-3, 15-22; 14:7-34
Exposé 13:5-7, 44-66

Greenpeace, navire

Défense citoyens canadiens, attitude France 5:23, 24

Guinée Bissau

Aide humanitaire canadienne 9:33
Mouvements de libération, régions libérées 4:13, 22; 5:7, 8-9; 9:7, 11, 37-8; 12:55-6
Reconnaissance diplomatique canadienne 5:8-9; 9:11, 25, 26; 10:9-10; 12:12

Haliburton, Charles, député (South Western Nova)

Budget dépenses 1974-75
Affaires extérieures, Min., Troisième conférence Nations Unies sur Droit Mer 15:22-3
Agence canadienne de développement international 14:21-3; 16:32-3

Harney, John P., député (Scarborough Ouest)

Budget dépenses 1974-75
Affaires extérieures, Min. 5:20
Aide humanitaire en Afrique australe 4:31-3; 12:12-4, 17, 19
Agence canadienne de développement international 14:11, 29-32

Hees, George, député (Prince Edward—Hastings)

Budget dépenses 1974-75
Affaires extérieures, Min. 8:26-8
Défense nationale, Min. 6:8-10, 19

Henriksen, M. Kjell, Vice-président pour Nouvelle-Écosse, Conseil canadien des pêcheries

Conférence sur droit mer, position 1:19, 25-6, 28

Hickman, hon. T. Alex, Ministre Justice, Province Terre-Neuve

Conférence sur droit mer, position
Discussion 15:7-14, 17-24
Exposé 15:4-6

Honey, Révérend Floyd, Secrétaire général, Conseil canadien des Églises

Aide humanitaire en Afrique australe
Discussion 9:16, 19-20, 22
Exposé 9:5-8

Hopkins, Leonard D., député (Renfrew Nord-Nipissing Est)

Budget dépenses 1974-75

Milroy, Lt.-General W. A., Assistant Deputy Minister, (Personnel), National Defence Dept.

Personnel, Canadian Forces 6:24-6

Morry, T. C., Associate Assistant Deputy Minister (Personnel), National Defence Dept.

Canadian, forces in Europe, payment 7:10

Mozambique

Liberation movement (FRELIMO) 4:11, 13
Assistance, OXFAM, other groups 9:23; 12:22, 43, 47
Liberated areas 4:8-9, 22-3; 9:11, 34-5, 37; 12:22, 44, 51

Military, social activities 4:21-2; 9:34; 12:43-7
Multi-racial society, establishment, attempt 4:8, 10
World Council of Churches, assistance to guerilla groups 4:5

See also

Portuguese Colonies
Southern Africa

Munro, Donald, M.P. (Esquimalt-Saanich)

Estimates 1974-75
Canadian International Development Agency 13:12; 14:4-7
External Affairs Dept.
Humanitarian Aid in Southern Africa 4:29-31; 12:22-4
United Nations Law of the Sea Conference 1:14, 24-6; 11:8-10, 26-8; 15:18-20
National Defence Dept. 6:20-3; 7:19-22

Murphy, J. B., Administrative Services Manager, Imperial Oil Ltd.

Continental margin, 200-miles, discussion 11:15

NATO

See
North Atlantic Treaty Organization

NORAD

See
North American Air Defense

Namibia

Canadian position towards 5:21; 9:26, 40

National Defence Department

Bilingualism and biculturalism program 6:39
Budget
Capital expenditures, percentage, comparison other NATO countries 7:14-5
Increase 6:42; 7:13
Inflation, effect 6:42; 7:13
Percentage national budget, comparison other NATO countries 7:13-4
Canada Civil Emergency Measures Organization, re-organization 6:43
Canadian Forces bases
Consolidation policy 7:16-7
Gagetown, increase, personnel, training facilities 6:26-7
St. Jean, modernization project 6:41
Capital Program, increased Canadian content 6:41
Civilian employees 6:32, 38-9
Defence in the 70's (White Paper, 1971) 6:34

Affaires extérieures, Min., Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 11:23-5; 15:13-6, 24

Howie, J. Robert, député (York-Sunbury)

Budget dépenses 1974-75
Affaires extérieures, Min.
Aide humanitaire en Afrique australe 4:26-8
Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 2:8-10, 15
Défense nationale, Min. 6:26

Hull, Lt. Général A.C., Vice-chef, État-major, Défense, Min. Défense nationale

Budget dépenses 1974-75 6:11, 28-9; 7:7-11, 18-20, 22

IMCO

Voir
Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime

Imperial Oil Limited

Actionnaires, proportion canadiens 11:25
Conférence sur droit mer, 1974
Contacts à l'étranger, influence 11:23-4
Position 11:4-7, 25-6, 54-72
Recommandations 11:70
Conseil d'administration, membres canadiens 11:25
Hockey, radiodiffusion à l'étranger, Forces armées 11:24-5, 26
Intérêts miniers; fond, sous-sol marins 11:8, 33
Pétroliers possédés, affrétés; sécurité, protection environnement 11:17-9, 29, 32, 34
Prospection
Capitaux investis 11:11-2
Cold Lake, injection vapeur, expérience 11:12-3
Sol canadien 11:7, 11, 20-1
Sous-sol marin 11:8-9, 10-1, 22
Puits coiffés 11:21

Inde

Agriculture, alimentation 13:48
Aide canadienne 14:26-7
Ressources, développement 5:14, 15, 18
Situation énergétique 13:18-9

Indochine

Aide canadienne 5:18-9; 8:22-3; 13:21; 14:14; 16:45-7

Irak

Relations avec Canada 8:14, 15; 10:15

Iran

Relations avec Canada 8:26; 10:4-5, 14-6

Israël

Crédits accordés 10:5-6
Réacteur CANDU, intérêts 10:6

Japon

Relations avec Canada 3:12

Jeunesse Canada Monde

Activité après séjour à l'étranger 14:28-9
Bilan 14:27
Fonds, sources, statut 14:27-8, 29, 30
Programme, ACDI, prise en charge considérée 13:20-1; 14:10-3, 22-3, 30
SUCO, comparaison, moyens financiers, efficacité 14:28

- Defence 1973, annual review 6:5, 21-3, 28-9, 32, 34-5; 7:7
- Defence Research Board
 Functions, redefinition 6:42-3; 7:20-2
 Personnel to be under Public Service jurisdiction 7:21-2
- Dempster Highway, Arctic Circle, bridge construction 6:41
- Equipment
 Aircraft
 Argus Maritime Patrol Aircraft 6:14, 40; 7:4
 Boeing Aircraft Company, Lockheed Aircraft Corporation, contracts 6:40
 Canadian-manufactured parts, percentage 6:11
 CF-5's
 Dual seat aircraft, construction, Canadair 6:40; 7:22
 Sale to Venezuela 7:22-3
 Fighter aircraft, replacement 7:18-9
 Helicopters
 Procurement 6:40
 Sea Kings, improvement, quantity 6:40; 7:23, 25
 Long-range patrol aircraft (LRPA) 6:10-1, 14, 16, 40, 41
 Purchases, criteria 6:14-5
 Aircraft and engines, expenditures 6:16
 Ammunition and bombs 6:16-8
 Atomic warheads, control, use 6:17-8; 7:8-9
 Australia, joint purchases 7:15
 DDH (Designated Destroyer Helicopter) destroyers 6:11, 14, 16, 39-40
 Europe, capability, condition 6:8-10, 12, 19
 Marine Command, cutback 6:13-4
 Modernization and renewal program 6:39
 Purchases, type 6:11, 12-3
 Tanks
 Centurions, condition, repairs, quantity 6:8-9, 12; 7:5, 9, 23-4, 25
 Rental, European operations 6:12-3
 TOW (tube-launched optically-guided wire-controlled) antitank missile system 7:5
 Use, continuance 6:9-10, 13, 20
 Trucks, replacement 6:19-20, 40-1
- Estimates 1974-75
 Summary, breakdown 6:42-4
 Vote 1—Defence Services—Operating expenditures 6:3, 4, 15-6, 43; 7:4
 Vote 5—Defence Services—Capital expenditures 6:10, 16-8, 39-41, 43-4; 7:4
 Vote 10—Defence Services—Grants and contributions 6:43; 7:4
 Vote 25—Defence Construction (1951) Limited—Expenses 6:44; 7:4
- Gravel airstrips, construction, Northwest Territories 6:41
- Information expenditures, increase 6:15-6
- Marine operations
 Fleet deployment, Pacific area 6:22-3
 Ocean research vessels 6:22-3; 7:20
 Vessels, operational, crew capabilities 6:21-3
- Objectives, primary, collateral 6:34-5
- Protection of offshores, responsibility 15:13-6, 24
- Radar stations, closing 7:12-3
- Royal Military College, Kingston, science and engineering facilities, updated 6:41
- Jobin, M. Jacques, Directeur exécutif, OXFAM-Canada
 Aide humanitaire à Afrique australe
 Discussion 12:9-11, 15-6, 20, 23, 26
 Exposé 12:4-5
- Khmer, République
 Aide canadienne 16:46-7
- Killick, M. J. R., Chef, Approvisionnements, Min. Défense nationale
 Matériel militaire 6:20; 7:9, 22-4
- Kirkwood, M. D. H. W., Sous-ministre intérimaire (Politiques), Min. Défense nationale
 Budget dépenses 1974-75 6:22, 27, 29; 7:5-25
- Lachance, Georges-C., député (Lafontaine), Président du Comité
 Budget dépenses 1974-75
 Affaires extérieures, Min. 3:4, 17-9; 5:4, 14-5, 25-6; 8:4-5, 24-6; 10:4, 19
 Aide humanitaire en Afrique australe 4:4, 28-9, 33; 9:4-5; 12:4, 11
 Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 1:14-5, 30; 2:20-1; 11:4
 Agence canadienne de développement international 13:5, 7, 10-1, 16-7; 14:4, 8, 12-4; 16:24-5, 33
 Défense nationale, Min. 7:4
 Réunion d'organisation 1:6-8
- Laos
 Aide canadienne 16:46, 47
- Laprise, Gérald, député (Abitibi)
 Budget dépenses 1974-75
 Affaires extérieures, Min.—Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 11:7-8
 Défense nationale, Min. 7:12
- Leir, Contre-Admiral R. H., Chef, Opérations maritimes,
- Min. Défense nationale
 Flotte, disponibilité 6:21-3
- Lesotho
 Aide humanitaire canadienne 4:6, 16, 29-30
- Liban
 Crédits canadiens accordés 10:15
- Lougheed, M. D. D., Vice-président et directeur général, Service production, Imperial Oil Limited
 Conférence sur droit mer
 Discussion 11:8-15, 19, 21-4, 27, 33
 Exposé 11:4-7
- MPLA
 Voir
 Mouvement populaire pour la libération de l'Angola
- McCain, Fred, député (Carleton-Charlotte)
 Budget dépenses 1974-75—Affaires extérieures, Min., troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 16:20-3
- McIvor, M. D. K., Premier Vice-président et directeur, Imperial Oil Limited
 Conférence sur droit mer

- SAMSON project** (replacement, defense communications system) 6:41
 State of alert, declaration 7:8
 Suffield, Alta., Defence Research Establishment, phase out 7:17-8
See also
 Canadian Forces
- National Health and Welfare Dept.**
 Activities, operations abroad 14:25
- Neto, Dr. Agostinho, President, People's Liberation Movement in Angola**
 Humanitarian assistance to Southern Africa
 Discussion 12:8-9, 13-4, 18-19, 21, 24-5
 Statement 12:7-8
- Newfoundland, Province**
 Cod supply 15:12
 Fish protection, unilateral action 15:21-2, 26
 Fish plants
 Seasonal, closing, implications 15:23
 Vessels, steel hulls, ice-breaking capacity 15:20
 Year-round operation, difficulties 15:19, 22-3
 Fishing
 Saint Pierre banks 15:21
 Task force, confidential report, plans 15:20
 Haddock supply 15:12
 Inshore fishery
 Activity 15:18-9
 Plants, "trap" season 15:20
 Protection 15:12-3
 Military presence, enforcement 15:13, 24
 Offshore fishery, dragger fleet, experimental fishing 15:19
 Over-fishing, spawning grounds, danger 15:18-9
 Salmon, anadromous species ownership question, position held 15:17-8
 Third U.N. Conference on the Law of the Sea
 Effects on economy 15:4, 29
 Position
 Fisheries, control 15:10-1, 26-37
 Mineral resources oil and gas offshore 15:11, 36
 Trawler program 15:20, 28
 Whale hunting significance plant closings 15:22
 Yellow tail flounder, supply 15:12
- Noranda Mines Ltd.**
 Nodule recovery, interest, reasons 16:36-7
 Third United Nations Conference on the Law of the Sea
 Canada position paper, agreement 16:35-8
 Mineral resources, seabed 16:34-5
 Recommendations 16:36
- North American Air Defence**
 Agreement, Canada, renewal, reassessment 6:29-30
 Air defence resources, reduction 6:30; 7:12
 Establishment, air defence system 7:12
- North Atlantic Treaty Organization**
 Armaments 10:19
 Canada, role, participation 3:11; 5:12-3; 6:11, 20-1, 27-9; 8:20; 10:19
 Equipment procurement, standardization 7:11
- Discussion 11:8-9, 11-3, 20-1, 25-6, 33
 Exposé 11:4
- McKinnon, Allan B., député (Victoria)**
 Budget dépenses 1974-75
 Affaires extérieures, Min.—Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 1:15, 28-9; 2:21
 Agence canadienne de développement international 13:15; 14:27-9; 16:30-1
 Défense nationale, Min. 6:15-9; 7:6-7
- MacLean, J. Angus, député (Malpègue)**
 Budget dépenses 1974-75
 Affaires extérieures, Min. 10:6-9
 Aide humanitaire en Afrique australe 4:16-9
 Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 2:12-5
- Macquarrie, Heath, député (Hillsborough)**
 Budget dépenses 1974-75
 Affaires extérieures, Min. 5:4-10, 14; 8:13-6; 10:14-6
 Aide humanitaire en Afrique australe 4:7-9
 Agence canadienne de développement international 13:14
- Maione, M. Roméo, Directeur, Service Affaires internationales, Congrès du Travail du Canada**
 Aide humanitaire en Afrique australe
 Discussion 9:16-7
 Exposé 9:8-10
- Marché commun**
Voir
 Communauté économique européenne
- Marché international**
 Pétrole, hausse prix, effets 3:5
 Position Canada 13:6, 64
- Marge continentale**
Voir
 Droit de la mer
- Milroy, Lt. Général W. A., Sous-ministre adjoint (Personnel), Min. Défense nationale**
 Effectifs Forces Armées, roulement 6:24-6
- MLW Worthington Ltd.**
 Filiale canadienne, respect politique canadienne 10:12
- Morry, M. T. G., Sous-ministre associé (Personnel), Min. Défense nationale**
 Salaires, ajustement taux européens 7:10
- Mouvement populaire pour la libération de l'Angola**
Voir
 Angola
- Moyen-Orient**
 Canada, embargo, vente équipement militaire 10:4-5, 14
 Relations avec Canada 3:6; 5:23; 8:5, 6-7; 10:13, 15
- Mozambique**
 Front de libération du Mozambique (FRELIMO) 4:8-9, 11, 13, 21-3; 9:11, 37; 12:56, 57, 58-9
 Investissements étrangers 12:24-5
 OXFAM, aide 12:60

- Mutual and balanced forces reductions, discussions
 Warsaw Pact countries 3:11; 6:29; 10:18-9
- Revitalization alliance, proposal, Dr. Kissinger 3:11; 5:13
- United States—Western European tensions 5:12-3; 8:20
See also
- Conference on Security and Co-operation in Europe
 Warsaw Pact Countries
- Nuclear Reactors**
See
 CANDU Nuclear Reactors
- Oil and Gas**
 Drilling, beyond Continental Rise 11:10
 Exploration, beyond Continental Shelf, Pacific 11:15, 19
 Newfoundland offshore area, potential 15:6
 Price increases, effect
 Balance of payments 3:5-6
 Developing nations 3:6-8
 Producing nations, Middle East
 Canadian discussions 3:5, 6
 Development, own, other economies 3:6
 Research and development, increase 3:5
 Shortages 3:5
See also
 Energy
 Seabed
- Olausen, Harry, M.P. (Coast Chilcotin)**
 Estimates 1974-75—External Affairs Dept.—United Nations Law of the Sea Conference 2:7-8
- O'Toole, Larry J., Assistant Under-Secretary of State for External Affairs, External Affairs Dept.**
 Canadian offices abroad 8:24
- OXFAM**
 Activities, history, organization 12:5, 11, 15-6, 23, 40; 14:9-10
 Administrative costs 14:10-1
 Bangladesh, assistance, independent fight 14:10
 Grant, International development, interpretation 14:9
 Humanitarian assistance, Southern Africa 4:6, 9, 20, 23-4; 9:13, 39
 Brief, Canadian branch 12:39-51
 Canadian government policy, position 12:5, 40, 49-50
 CIDA grant requested 12:22-3
 Funds, use 12:6, 21
 Liberation movements, support, assistance 9:23; 12:6, 12, 15-7, 22, 40, 43, 47-9
 Liberation movements, definition assistance 12:15-7
 Publicity 12:9-11, 26; 14:10
- Pacific Trollers' Association**
 Buffer zone, Canadian protection 1:12-3
 Canadian seaward limit, extension 1:13-4
 Membership 1:12
 Pulse fishing 1:13
 Salmon, right to harvest, anadromous species 1:13
 Third United Nations Conference on the Law of the Sea, brief, recommendations 1:38-9
See also
 Fisheries
 Third United Nations Conference on the Law of the Sea
- Palestinian Refugees**
 Assistance from Canada 8:14
 Immigration to Canada 8:14-5
- Régime politique, social 9:33-4; 12:57-8
 Société multi-raciale, tentative établissement 4:8, 10
- Munro, Donald, député (Esquimalt-Saanich)**
 Budget dépenses 1974-75
 Affaires extérieures, Min.
 Aide humanitaire en Afrique australe 4:29-31; 12:22-4
 Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 1:14, 24-6; 11:8-10, 26-8; 15:18-20
 Agence canadienne de développement international 13:12; 14:4-7
 Défense nationale 6:20-3; 7:19-22
- Murphy, M. J. B., Directeur, Services administratifs, Imperial Oil Limited**
 Marge continentale, délimitation 11:15
- Namibie**
 Mouvements de libération 9:37
 Statut politique 9:40
- Neto, Dr Agostinho, Président, Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA)**
 Présence au Comité appréciée 12:5-6
 Témoignage, activités, revendications MPLA 12:7-9, 13-4, 18-9, 21, 24-5
- NORAD**
 Fermeture système radar 7:12-3
 Participation canadienne 6:29-30
- Noranda Mines Limited**
 Récupération nodules manganèse, juridiction, droit mer 16:34-8
- Northwest Atlantic Fisheries Arrangements—A Test of the Specie Approach, in Ocean Development and International Law Journal, F. T. Christie**
 Concept zone économique, zone par espèces 15:5
- OCDE**
Voir
 Organisation de coopération et de développement économique
- ONU**
Voir
 Organisation des Nations Unies
- OTAN**
Voir
 Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
- Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les Palestiniens**
 Aide du Canada 8:14
- Olausen, Harry, député (Coast Chilcotin)**
 Budget dépenses 1974-75—Affaires extérieures, Min.—Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 2:7-8
- Oman, Sultanat**
 Relations diplomatiques, Canada 3:6
- Organisation de coopération et de développement économique**
 Aide au développement 8:13

Pardo, Dr. Arvid, Fellow and Co-ordinator, Ocean Studies Program, Woodrow Wilson International Centre for Scholars, Washington, D.C.

Statement 16:5-13

Third United Nations Conference on the Law of the Sea, considerations 16:13-24

Pelletier, Irenée, M.P. (Sherbrooke)

Estimates 1974-75

Canadian International Development Agency 13:11, 16

External Affairs Dept. 8:16-8

Humanitarian Aid in Southern Africa 12:9-11

United Nations Law of the Sea Conference 1:23-4

Organization meeting 1:7

Petroleum

See

Oil and Gas

Population

See

World Population Year (1974)

Portugal

Coup d'état

Causes 12:7

Effect, Portuguese colonies 12:7-8, 19, 24

Draft dodgers, deserters, assistance 9:16

Immigration 9:15-6

Military conscription, purpose, effects 9:11, 15-6; 12:7

Portuguese colonies

Military budget, troops deployed 4:32-3; 9:11, 15, 21, 39

Military casualties, prisoners of war 9:15

NATO weapons used 12:13, 14, 49

See also

Portuguese Colonies

Southern Africa

Portuguese Colonies

Coup d'état, Portugal, effect 12:7-8, 19, 24

Education and health services 9:33-4; 12:44-5

Liberation movements, Africa, CIDA assistance 4:10-1, 21-2; 9:7, 11, 15, 29, 34, 37; 12:41-2; 14:31

Portugal

Military budget, troops deployed 4:32-3; 19:11, 15, 39

Military casualties, prisoners of war 9:15

NATO weapons used 12:13, 14, 49

Swedish companies, investments 12:24-5

See also

Angola

Guinea-Bissau

Mozambique

Portugal

Southern Africa

Pratt, Professor Cranford, University of Toronto

Humanitarian assistance to Southern Africa

Discussion 9:15, 20-1, 25-7

Statement 9:10-2

Price-Waterhouse Associates

Report, CIDA personnel

Interviews confidential, risk involved 13:10-6; 16:28-31

Mobility of staff 13:14

Observations, recommendations 13:12-3

Turnover rate, implications 13:8-10, 14; 16:24-33

Organisation des Nations Unies

Condamnation politique raciale, Afrique australe 3:15-6

Session extraordinaire, Assemblée Générale re développement, matières premières 3:9; 13:46

Voir aussi

Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

Canada, rôle, position 3:11; 5:12-3; 6:8-10, 11, 12, 20, 27, 28-9, 35; 8:20

États-Unis, attitude 8:20

Normalisation matériel 7:11

Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime

Prévention pollution, compétence, normes 11:6, 15-6, 18, 28, 30, 31, 33, 65-6, 70

O'Toole, M. Larry J., Sous-secrétaire d'État adjoint, Affaires extérieures

Bureaux à l'étranger 8:24

OXFAM

Aide

Pays administrés par Noirs 12:15-6, 17

Population autochtone Afrique australe 4:7, 9, 23-4; 9:23; 12:21, 56, 60-2

Personnel canadien sur place 12:19-20, 21-2

Politique canadienne, opinion 12:5, 12, 52-64

Régions éprouvées, expérience 12:23, 53

Information, sensibilisation population 12:9-11, 26

Mouvement de libération, mouvement terroriste, définition 12:16-7

Présentation, buts, programme 12:5, 15-6, 53

OXFAM Canada

Présentation, activités 14:10

Technique interprétation développement international, mise au point 14:9-10

Oxford Committee for Famine Relief

Voir

OXFAM

Pacific Trollers' Association

Conférence sur droit marin, position 1:12-4, 38-9

Présentation 1:12, 38

Pacte de Varsovie

Armements, blindés 6:21; 7:7

Palestiniens

Aide canadienne 8:14-5

Pardo, Dr Arvid, Professeur et coordonnateur, Programme études océanographiques, Woodrow Wilson International Center for Scholars, Washington D.C., É.-U.

Conférence sur droit mer

Discussion 16:14-24

Exposé 16:5-13

Pays en voie de développement

Aide

Nécessité accroître 3:6-8; 5:16-7; 8:13; 13:5-6, 20, 46

Répartition, réévaluation 3:7; 8:13

Railton, Samuel V., M.P. (Welland)

Estimates 1974-75

Canadian International Development Agency 14:24-7; 16:29, 32-3

External Affairs Dept.—United Nations Law of the Sea Conference 15:10-3; 16:16-8

Reid, Major General R. A., Chief, Land Operations, National Defence Dept.

Canadian Forces Base, Gagetown 6:26-7

Report to the House

First 17:3

Rhodesia

Black population, improvement condition 4:26

Canada, non-recognition 5:21; 9:40

CIDA, scholarship grants, provision 13:18

Education services 9:24, 34

Liberation movement 4:11, 13; 5:5; 9:29, 37

Scholarships, educational assistance from Canada 3:15; 14:5-6, 21, 27, 29; 5:6; 9:23-4

Trade sanctions against 4:27-8; 5:21; 9:30, 40; 10:13

See also

Southern Africa

Richardson, Hon. James, Minister of National Defence

Estimates 1974-75

Discussion 6:8-11, 13-5, 18-31

Remarks 6:5-7

Statement 6:32-44

Ritchie, A. E., Under Secretary of State for External Affairs, External Affairs Dept.

Canadian foreign policy 8:4-28; 10:8, 15

Rondeau, Gilbert, M.P. (Shefford)

Estimates 1974-75—External Affairs Dept.—Humanitarian Aid in Southern Africa 12:15-7

Ross, Rear Admiral D. A., Chief of Personnel, Careers and Senior Appointments, National Defence Dept.

Canadian Forces personnel, retirement 7:7

Rowland, Douglas, M.P. (Selkirk)

Estimates 1974-75

Canadian International Development Agency 13:12, 22; 14:13-7; 16:29-30, 32

External Affairs Dept. 8:11-3

United Nations Law of the Sea Conference 1:14

National Defence Dept. 6:12-5, 20; 7:4, 16-9

Sahara Desert

Famine, CIDA assistance 14:4

Saint Pierre-Miquelon

200 mile limit, rights 15:21

Sanger, Clyde, Southern Africa Information Group

Humanitarian assistance to Southern Africa

Discussion 9:15, 19, 21-4

Statement 9:12-4

Saudi Arabia

Canadian embassy opened, Jeddah 3:6; 8:6-7, 8, 14

CANDU reactor, purchase 8:8

Alimentation, situation 3:9-10; 5:15, 17-8; 8:11-3; 13:47-50

Économie mondiale, répercussions 3:9; 13:6

Éducation 13:53-4

Énergie, besoins, coûts hausse, effets 3:7; 13:50-2

Prix, hausse

Denrées agricoles 3:7, 8, 9

Produits de base 3:7-8

Transports 3:8

«Révolution verte», engrais 3:7, 10; 13:48, 49

Pays producteurs de pétrole

Prosperité utilisation développement 3:6, 7; 13:56-7; 14:34

Rôle dans institutions financières 3:6

Pêche

Anadromes, (saumons...)

Droits 1:9-10, 16-8, 21-3, 27, 29; 2:5-6

Prises en zones internationales 1:27-8

Baleine, interdiction 15:8, 22

Côte est

Chalutiers, résistance aux glaces 15:20

Situation, besoins, projets 15:18-20

(d') Épuisement 1:13, 39

Évolution depuis 1945 1:32-3; 2:7

Forage sous-marin, effets sur 2:8

Japon 1:28; 2:16

Phoque, interdiction chasse, effets sur réserves 2:20

Pisciculture, avenir, utilisation chaleur résiduelle usines nucléaires 2:8-9

Réserves 15:12, 16; 16:21-2, 23

Saumon

Bateaux-pirates, prises, contrôle 2:16-7

Côte est, ouest 2:21-2

Danemark 1:17, 26; 2:6, 17

États-Unis, négociations 1:13, 17, 29; 2:6, 13

Industrie, prises, chiffre d'affaires 2:4, 5, 15

Limitation opérations internationales 1:17; 2:9-10; 15:17-8

Permis 15:17-8

Réserves 1:28-9

Zones de pêche 2:5

Usines

Réglementation, normes qualité 15:22-3

Saisonniers, rationalisation 15:23

Zones réservées

Contrôle, mécanismes 1:20, 23-6; 2:9, 16-8

Limites 1:11-3, 35-6, 38-9; 2:4-5, 7, 18

Voir aussi

Conférence sur le droit de la mer, troisième

Droit de la mer

Pelletier, Irénée, député (Sherbrooke)

Budget dépenses 1974-75

Affaires extérieures, Min. 8:16-8

Aide humanitaire en Afrique australe 12:9-11

Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 1:23-4

Agence canadienne de développement international 13:11, 16

Réunion d'organisation 1:7

Péninsule indienne

Besoin aide 5:17; 13:51

- Seabed**
 International ecology, balance of power 16:22-3
 International régime
 Mineral rights, disposal 11:19; 16:10
 200 mile limit, development 11:21; 16:19
 Resources
 Coastal state jurisdiction, authority, ownership, management of fisheries 15:18, 27; 16:8-12, 15, 18
 Continental margin
 Exploration effect 2:8
 Ownership, management 1:10-1, 27, 31, 33, 35, 38-9; 2:8, 11-2; 11:21
 Continental Shelf, Canadian, European width 15:10-1
 Living, management 16:8, 15, 18
 Mineral
 Experimental work 11:10; 16:34-5
 Rights, federal-provincial ownership 15:6, 11
 Oil and Gas
 Drilling outside Continental Rise 11:10; 16:18
 Exploration beyond Continental Shelf 11:15
 Minerals total world production 16:17
 Policing, control 15:12-5, 24; 16:18
 12 mile limit, fishing zone 1:16; 2:7; 11:24, 26; 16:10, 12
 200 mile limit
 Fisheries control, Canadian draft-treaty articles 15:8, 29; 16:10, 12, 15-7
 Islands, proposals re control 16:17-8
 Mineral exploitation, development, control 15:6; 16:13, 17-8
 St. Pierre-Miquelon, rights 15:21; 16:17
See also
 Convention on the Continental Shelf, 1958
 Marine Pollution
 Oil and Gas
- Second United Nations Conference on the Law of the Sea, 1960**
 12 mile fishing zone, problems 2:7
See also
 Third United Nations Conference on the Law of the Sea
 United Nations Conference on the Law of the Sea, 1958
- Sharp, Hon. Mitchell, Secretary of State for External Affairs**
 Canadian foreign policy
 Discussion 5:6-26; 10:4-21
 Statement 3:4-17
 Humanitarian assistance to Southern Africa 3:14-6; 5:6-11, 20-4
 Statement, United States withdrawal from Viet Nam, quoted in *The Globe and Mail*, March 2, 1974 5:19-20
- Ships**
 International standards 11:32; 16:39-44
 Pollution, oil retaining, port arrival 11:29
 Tankers
 Canada-U.S. routes, West Coast, negotiations 11:16
 Canadian standards, oil imports 11:32
 Cleaning, policing capability 11:27-9
 Route, West Coast, Canada-U.S. negotiations 11:16-7
See also
 Canadian Chamber of Shipping
- South Africa**
 Apartheid system, purpose, results 4:5, 7-8, 16-7, 26; 9:8
- Pétrole**
 Hausse prix, effets
 Balance paiement canadienne 3:5; 13:50-1
 Commerce mondial 3:5; 13:52
 Engrais, coût 13:48
 Inflationnistes 3:5-6
 Pays en voie développement 3:7; 13:50-2
 Position canadienne 3:6
 Pollution, déversement, contrôle 11:27-31
 Coût, implication 11:32
 Prospection, forage
 Exxon 11:11
 Imperial Oil Limited 11:7, 8, 10-2, 20-1, 22
 Marge continentale, importance définition 11-13
 Sol canadien 11:7, 11
 Sous-sol marin 11:8-10
 Techniques forage 11:9
 Zone internationale 11:9-10, 14, 21-2
 Transport, pétroliers
 Imperial Oil Limited 11:17-8
 Négociations canado-américaines 11:16-7
- Plateau continental**
Voir
 Droit de la mer
- Pollution marine**
 Contrôle 1:18-20, 36; 11:6-7, 27-31, 60, 62, 63, 64-7
 Effets sur poisson 1:18-9
- Portugal**
 Coup d'état, 25 avril 1974 12:7-8
 Impact sur politique coloniale 12:19
 Défense bloc occidental, valeur 9:39-40
 Politique coloniale 9:9, 10, 11, 29, 33-4; 12:54, 57-8
 Participation OTAN, implications 12:13, 14, 63
 Pressions internationales pour décolonisation 9:9, 10, 20; 10:9
 Spinola, Général, commentaires 4:10-1; 9:37-8; 12:7
 Soldats, conscription, prisonniers, déserteurs 9:15-6; 12:7
Voir aussi
 Colonies portugaises
- Pratt, Prof. Cranford, Université de Toronto**
 Aide humanitaire en Afrique australe
 Discussion 9:15, 20-1, 25-7
 Exposé 9:10-2
- Prêts commerciaux**
 Sociétés multinationales, usage 10:7-8
- Programme du Commonwealth pour la jeunesse**
 Contribution canadienne 10:17-8
- Qatar**
 Relations diplomatiques, Canada 3:6
- RDV**
Voir
 Vietnam, République démocratique
- Railton, Samuel V., député (Welland)**
 Budget dépenses 1974-75
 Affaires extérieures, Min.—Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 15:10-3; 16:16-8
 Agence canadienne de développement international 14:24-7; 16:29, 32-3

Arms not supplied by Canada 5:21
 Black nations 4:5, 7-8, 17-8
 Black workers, trade unions 9:16-7
 Liberation movement 4:12, 13; 5:5; 9:29
 Military attaché to Canada not replaced 4:18-9
 SASOL project, oil extraction from coal 13:19
 Trade sanctions against, value, suggestion 4:12-3, 27-8;
 9:8, 9-10
See also
 Southern Africa

Southern Africa

Canadian companies, operations 4:28; 9:26-7, 40-1, 42;
 10:11-3; 12:13, 25
 Canadian trade with, Portugal, oppressing regimes,
 benefit 9:21, 26; 12:13
 Indigenous peoples
 Assistance from
 Canadian Council of Churches 9:7, 31
 Communist countries 9:11, 39; 12:9, 17-8, 23-4
 CUSO 9:13, 23, 39
 International Confederation of Free Trade Unions
 9:9
 Other agencies, organizations 9:13, 39
 Outside groups, harmful effects 4:5, 7
 OXFAM 4:6, 9, 20, 23-4; 9:13, 23, 39; 12:5, 6, 12,
 15-7, 22, 40, 43, 47-9
 Scandinavian countries, Holland, Finland, West
 Germany 5:11; 9:12, 15, 39; 12:12, 18, 24, 43, 47
 Toronto Committee for the Liberation of the
 Portuguese African Colonies 9:13, 23; 12:47
 United Church of Canada 4:7, 20-1, 23, 25, 29
 United Nations organizations 5:11
 United Nations resolution 4:14, 23
 World Council of Churches 4:5, 6, 9, 19, 24; 9:7-8,
 31, 39; 12:47
 WUSC 9:13, 23, 24, 34
 Assistance from Canada
 Agreement, body in control of given area 3:15;
 4:8, 29; 5:5-7
 Arms, cash excluded 3:15; 5:7; 9:12, 41-2
 Beneficiaries, militants, non-militants 3:15; 4:6-7,
 12, 15, 19-22, 29, 30, 32; 5:22; 9:18, 19-20, 31-2,
 38; 12:8-9
 Botswana, Lesotho, Swaziland 4:6, 16, 29-30
 Canadian personnel, protection, safety 5:7-8; 9:13,
 21-2, 41-2; 12:19-20
 Canadian policy
 Ambivalence 9:9, 11, 17, 19-21, 22, 24-5, 26-7, 30,
 42; 12:13, 49-50
 Comparison Holland, Norway, Denmark, Finland,
 Sweden 9:12, 15, 39
 Parliamentary approval, urgency 9:14
 CIDA, role 3:14-6; 4:6-7, 15, 19-21, 23-5, 26-7, 31-2;
 5:6, 8, 22; 9:7, 12, 14, 18, 19, 22, 31, 38, 41; 12:5,
 8-9, 16, 22-3, 40, 49-50
 Educational assistance 3:14, 15; 4:5, 13-6, 21, 27-31;
 5:6; 9:23-4, 38
 Humanitarian, development nature 3:14-6; 4:5-6, 8,
 12-6, 22, 23, 26-7, 29, 33; 5:6-7, 10-1, 20, 22-4; 9:9-14,
 20, 42; 12:22, 40
 Canadian Council of Churches, position 9:5-8, 29-32
 Canadian Labour Council, position 9:9-10
 New Democratic Party, position 5:16
 OXFAM, position 12:5, 40, 49-50

Rapport à la Chambre

Premier 17:3

Réacteurs CANDU

Vente, conditions 8:8; 10:5, 6

Reid, Major-Général R. A., Chef, Opérations terrestres, Min. Défense nationale

Base Gagetown, école maniement armes 6:26-7

Relations commerciales canadiennes

Afrique australe, condamnation 9:10, 11, 25, 26-7, 40-1
 Prêts commerciaux 10:7-8

Relations extérieures canadiennes

Afrique australe

Commerce, investissements 9:10, 11, 25, 26-7, 40-1;
 10:11-3; 12:13

Position canadienne face à racisme 3:14-6; 5:9-10,
 11, 20-1, 23-4; 9:11-2, 17, 18, 19, 20-1, 22, 40, 42-3

Reconnaissance diplomatique 5:8-9, 21; 9:40; 12:12

Aide extérieure, ministères responsables, coordination
 14:25-6

Arabie Saoudite 3:6; 8:6, 7, 8; 10:5, 6

Armes, fourniture, politique 10:4-5, 14-6

Assistance militaire 10:18

Buts, philosophie 3:10, 16-7

(En tant que) Pays en voie de développement 3:16-7

(En tant que) Pays industrialisé 3:16

Politique, commercial séparé 10:13

Chili, aide 10:10-1; 14:31

Chine, République populaire 3:12; 8:5, 7

Commission économique des Nations Unies sur
 l'Europe 3:11

Commonwealth 3:14, 16; 4:23; 5:10-2

Antilles 8:15

Communauté économique européenne 3:10-1; 5:12-3;
 8:18-9, 26-7

Visite Premier Ministre 8:27-8

Conférence sur sécurité et coopération en Europe 3:11

Conseil de l'Europe 3:11

Coopération, importance, rôle 3:16-7; 13:6

États-Unis 3:10-1, 12-4; 5:12-3; 10:5

Europe, réduction mutuelle forces (OTAN, Pacte de
 Varsovie) 10:18-9

Europe de l'Est 3:11-2

Europe de l'Ouest 3:11

Fonction crise énergétique 3:5-7

Guinée-Bissau, reconnaissance 5:8-9; 9:11, 25, 26;
 10:9-10; 12:12

Inde, aide canadienne 14:26-7

Indochine, aide, représentation 5:18-9; 8:21-3; 13:21,
 22; 14:14; 16:45-7

Irak 8:14, 15; 10:15

Iran 8:26; 10:4-5, 14, 15-6

Israël 10:5-6

Japon 3:12

Liban 10:15

Mouvements de libération Afrique, reconnaissance
 12:12

Moyen-Orient 3:6; 5:23; 8:5, 6-7; 10:5, 14-5

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)
 3:11; 5:12-3; 8:20

Palestiniens, aide 8:14-5

Pays producteurs de pétrole 3:6

- Southern Africa Information Group, position 9:13, 33-43
- Refugees 3:14
- Through non-governmental, international bodies 3:14-6; 4:6-7, 19-21, 23-5, 26-7, 31-2; 5:6, 22; 9:7, 12, 14, 18, 19, 22, 31, 41; 12:5, 18, 22-3, 40
- Value 9:12, 41
- Violence, indirect result 3:16; 4:6, 12, 20, 32; 9:13, 21, 38-9, 42; 12:8-9
- Liberation movements
- Casualties 4:11-2
- Liberated areas 4:8-9, 22-3; 5:7; 9:7, 11, 13, 34-5, 37; 12:51
- Military assistance, training 4:26; 9:13; 12:9, 17-8, 23
- Military, non-military activities 4:21-2; 9:5-6, 29, 34, 39
- Sovereignty, legitimacy, recognition 5:5, 8-9; 9:11, 17; 12:12
- Statements
- Canadian Council for International Co-operation 4:21-2
- Primate, Anglican Church 9:8
- Support
- Canada 9:10, 22; 12:12, 50
- Communist nations 9:11, 39; 12:9, 17-8, 23-4
- Native population 9:11
- Violence 3:16; 4:6-7, 11, 15, 20-2, 23, 26, 32-3; 5:6, 11; 9:5-6, 8, 11, 15, 30-2, 38-9, 42; 12:6, 8-9, 16-7, 41
- Treatment of Canada, condemnation 3:14-6; 5:9-10, 20-1, 22-4; 9:17, 20, 29, 33; 12:25
- Commonwealth Heads of Government Meeting, 1971, statement 5:11-2
- Commonwealth Heads of Government Meeting, 1973, position 3:14, 16; 4:23; 5:10-1; 8:15-6; 9:33
- Interparliamentary Conference, Bucharest, resolutions 12:25-6
- United Nations condemnation 3:15-6; 5:21; 9:17, 33, 40; 12:8
- Trade sanctions against Canada, position 5:20-1; 10:13
- Rhodesia, United Nations Security Council approval 5:21
- Value, suggestions 4:12-3, 27-8; 9:8, 9-10, 26-7; 10:13; 12:13, 49
- See also*
- Humanitarian, international groups, organizations
- Individual countries
- Southern Africa Information Group**
- Humanitarian assistance to Southern Africa
- Brief 9:33-43
- Canadian government policy, position 9:13, 33-42
- Role, location, activities 9:13
- Soviet Union**
- Canada, relations 3:11-2; 8:10-1
- Haddock fishing, increased activity 15:12
- Stackhouse, Reginald F., M.P. (Scarborough East)**
- Estimates 1974-75
- External Affairs Dept. 5:21-3; 8:5-6
- Humanitarian Aid in Southern Africa 4:11-3; 12:17-9
- Stockholm Conference 1972**
- See*
- United Nations Conference on the Human Environment
- Politique déterminant commerce, aide, considération 5:20-1
- Portugal, sujet colonies 9:20; 10:9
- Prêts, subventions, conditions 10:6-8
- Reconnaissance diplomatique, critères 5:8-9; 10:9-10
- Gouvernements en exil 5:9
- Relations diplomatiques, établissement
- Arabie Saoudite 3:6; 8:6, 7
- Bahreïn, Qatar, Oman, Union des Émirats arabes 3:6
- Yémen (République arabe et République populaire démocratique) 3:6
- Relations États-Unis—Communauté européenne, effets 5:12-3; 8:19
- République Arabe Unie 10:15
- République sud africaine, attaché militaire non-bien-venu 4:18-9
- Rhodesie, non reconnue 5:21; 9:40
- Syrie 10:15
- Union Soviétique 3:11-2; 8:10
- Vietnam, aide, représentation 5:8-9; 8:21-3; 13:21, 22; 14:14; 16:45-7
- Voir aussi*
- Aide au développement—Programme canadien
- Relations internationales**
- Conséquences besoins ressources
- Alimentaires 3:5, 9-10
- Énergétiques 3:5
- Industrielles 3:5, 9
- République Arabe du Yémen**
- Relations diplomatiques, Canada 3:6
- République Arabe Unie**
- Crédits canadiens accordés 10:15
- République Populaire Démocratique du Yémen**
- Relations diplomatiques, Canada 3:6
- République sud-africaine**
- Aide canadienne 4:27
- Apartheid 4:17; 9:8
- Évolution politique vers disparition 4:7-8, 17, 26
- Canada, relations diplomatiques 4:18-9
- États noirs créés, conséquences 4:5, 7-8, 17, 18
- Forces internes pour changement politique, social 4:5, 7-8
- Régime politique, social 4:5, 7-8, 17, 18, 26; 9:16-7; 12:54
- Syndicats noirs interdits 9:16-7
- Ressources marines et sous-marines**
- Voir*
- Droit de la mer
- Pêche
- Pétrole
- Ressources minérales**
- Fond et sous-sol marin 11:8, 10; 15:49-50; 16:13, 16, 34-8
- Réunion des chefs de Gouvernement du Commonwealth, août 1973**
- Afrique australe, aide autochtones 3:14, 16
- Réunions interparlementaires. Bucarest, Roumanie, avril 1974**
- Projet résolution adopté par Commission pour terri-

Stollery, Peter A., M.P. (Spadina)

- Estimates 1974-75
 - External Affairs Dept.
 - Humanitarian Aid in Southern Africa 4:9-11; 9:14-7; 12:24-5
 - United Nations Law of the Sea Conference 2:15-7
 - National Defence Dept. 6:19

Tankers

- See
 - Ships

Third United Nations Conference on the Law of the Sea

- Archipelagos—International straits 16:40
- Atlantic Canada, significance 15:7
- Bahamas, participation 16:7
- Boundary definition, national-international jurisdiction, survey 11:13
- Briefs to Standing Committee 1:31-9
- Canada-U.S. negotiations, tanker routes, West coast 11:16
- Canada's position
 - Economic zone approach, 200 mile limit, sovereign rights, support 15:4-5, 8-11, 19; 16:10
 - Fishing zones, establishment 1:10-3, 27, 32-3, 35-6; 2:7-8, 10-2; 16:20-1
 - Five-power draft treaty, support 15:4, 11
 - Imperial Oil Ltd., recommendations, marine preservation 11:4-7
 - Management control to 200 miles 2:10-2; 11:14-5, 28; 16:22
 - Noranda Mines Ltd., agreement 16:35-8
 - Pollution jurisdiction, 200 miles, claim 11:28-9
 - Presentation coastal states, concept, claims 15:7-8
 - Provincial ministerial representation 15:6
 - Similarities, U.S. 2:21
 - "Species approach", dangers, supporting nations 15:5, 10-1, 16, 27-8, 34-5
 - Summary 1:11; 11:4
 - Warships, passage, international straits 2:21
- Coastal States
 - Fisheries, management 16:18
 - Straits, free transit, protection of interest 16:16
 - Unilateral action, conflicts, Canada 16:9-10, 14-6, 18
 - Context, world needs, use of ocean space 16:5-13
- Fishing zones, extension, management, applications
 - licences 1:11-2, 20-1, 23-6, 36; 2:16-8, 21; 15:9, 13, 17; 16:9
- IMCO, technical competence, recognition 11:15-6
- Institutional system, new, activities 16:13, 16-7
- International colony balance of power, considerations 16:23
- Nonresource nations, 200 mile development, benefits 11:21-2; 16:16-7
- Port-State jurisdiction 11:28-30
- Principles, 3 centuries, sovereignty, freedom, elimination 16:7-9, 11-2
- 200 mile area, question of islands, control 16:17-8
- See also
 - Fisheries
 - Fisheries Council of Canada
 - Marine pollution
 - Seabed
 - Second United Nations Conference on the Law of the Sea, 1960
 - Ships
 - United Nations Conference on the Law of the Sea, 1958

toires non autonomes et étude questions ethniques 13:70-2

Racisme, condamnation 12:25-6

Rhodésie

- Aide humanitaire canadienne 3:15; 4:6, 21, 27, 29
- Conditions sociales 9:34
- Mouvement de libération 4:11, 13; 5:5; 9:37
- Non-reconnaissance par Canada 5:21; 9:40

Richardson, hon. James, Ministre de la Défense nationale

- Budget dépenses 1974-75
 - Discussion 6:8-15, 18-31
 - Exposé 6:5-7, 32-44
- Déclarations hors Chambre des Communes, raisons 6:13

Ritchie, M. A. E., Sous-secrétaire d'État, Affaires extérieures

- Budget dépenses 1974-75 8:6-28; 10:8

Rondeau, Gilbert, député (Shefford)

- Budget dépenses 1974-75—Affaires extérieures, Min.—
 - Aide humanitaire en Afrique australe 12:15-7

Ross, Centre-Amiral D.A., Chef, Personnel, Nominations supérieures, Min. Défense nationale

- Effectifs, départ 7:7

Rowland, Douglas, député (Selkirk)

- Budget dépenses 1974-75
 - Affaires extérieures, Min. 8:11-3
 - Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 1:14
 - Agence canadienne de développement international 13:12, 22; 14:13-7; 16:29-30, 32
 - Défense nationale, Min. 6:12-5, 20; 7:4, 16-9

SUCO

- Voir
 - Service universitaire canadien outre-mer

Sahel

- Famine, aide 5:17; 13:48, 58-9; 14:33-4

Sanger, M. Clyde, Southern Africa Information Group

- Aide humanitaire en Afrique australe
 - Discussion 9:15, 21-4
 - Exposé 9:12-4

Sénégal

- Coopération canado-sénégalaise, construction centre communautaire 14:11, 22-3

Service universitaire canadien outre-mer

- Fonds, sources 14:28
- Jeunesse Canada Monde, comparaison moyens financiers, efficacité 14:28

Sharp, hon. Mitchell, Secrétaire d'État, Affaires extérieures

- Aide humanitaire, Afrique australe, Guinée Bissau 3:14-6; 5:4-12, 20-1, 23-4; 10:9-10, 12-4
- Politique extérieure canadienne
 - Discussion 5:6-24; 10:5-21
 - Exposé 3:4-17

- Toronto Committee for Liberation of Portuguese African Colonies**
Humanitarian assistance, Southern Africa 9:13, 23; 12:47
- Trade Sanctions**
Against Rhodesia, United Nations Security Council approval 5:21
Canadian policy 5:20-1
Value 4:12-3, 27-8; 9:8, 9-10, 26-7; 10:13; 12:13, 49
- Trades Union Conference (Great Britain)**
Report, South Africa, black workers, trade unions 9:16-7
- Trudel, Jacques, M.P. (Montréal-Bourassa)**
Estimates 1974-75
External Affairs Dept. 8:23-6; 10:16-9
United Nations Law of the Sea Conference 11:10-3, 33-5
National Defence Dept. 6:20; 7:7
- Turkey**
CANDU nuclear reactor, purchase 10:5-6
- Turnill, Eric, National Vice-Chairman, Fisheries Council of Canada**
United Nations Conference on the Law of the Sea, Third Discussion 1:16-7, 19, 21-7, 29
Statement 1:9-12
- United Church of Canada**
Assistance to indigenous peoples, Southern Africa 4:7, 20-1, 23, 25, 29
- United Nations**
Mineral rights, international regime 11:9-10
Southern African countries, racist policies, position 3:15-6; 5:21; 9:17, 30; 9:33, 40
Special Session, General Assembly, discussion, raw materials, development 3:9
See also
Third United Nations Law of the Sea Conference
- United Nations Conference on the Human Environment, 1972**
Marine environment, protection 11:6
Third Conference on the Law of the Sea positions, formulation 11:6
- United Nations Conference on the Law of the Sea, 1958**
Ambiguities, deficiencies 11:13; 16:8-9
Codification of customary law, recognition of developing concepts 16:7-8
Continental Shelf, national jurisdiction 11:14; 16:7
Fishery conservation zones, enlargement 16:9
See also
Second United Nations Conference on the Law of the Sea, 1960
Third United Nations Conference on the Law of the Sea
- United Nations Economic Commission for Europe**
Canada, membership 3:11
- United Nations General Assembly, 1967**
Value, resources, international regime, considerations 16:18-9
- United Nations Moratorium**
Oil and gas exploration, Continental margin "advisory" 11:19
- Southern Africa Information Group**
Aide humanitaire Afrique australe, position 9:12-4, 33-43
Présentation 9:13
- Stackhouse, Reginald F., député (Scarborough-Est)**
Budget dépenses 1974-75—Affaires extérieures, Min.-5:21-3; 8:5-6
Aide humanitaire en Afrique australe 4:11-3; 12:17-9
- Stollery, Peter A., député (Spadina)**
Budget dépenses 1974-75
Affaires extérieures, Min.
Aide humanitaire en Afrique australe 4:9-11; 9:14-7; 12:24-5
Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 2:15-7
Défense nationale, Min. 6:19
- Swaziland**
Aide humanitaire canadienne 4:6, 16, 29-30
- Syrie**
Crédits canadiens accordés 10:15
- Tanzanie**
Aide humanitaire canadienne 4:30
Régime politique 12:17
- Terre-Neuve, Gouvernement**
Conférence sur droit maritime, position 15:4-6, 8-13, 17, 21-2, 38-51
Pêche, planification 15:18-20
Propriété droits minéraux côtiers affirmée 15:6, 11, 50
- Terre-Neuve, Province**
Pêche, baisse de productivité 15:5
- Trudel, Jacques, député (Montréal-Bourassa)**
Budget dépenses 1974-75
Affaires extérieures 8:23-6; 10:16-9
Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 11:10-3, 33-5
Défense nationale, Min. 6:20; 7:7
- Turnill, M. Eric, Vice-président national, Conseil canadien des pêcheries**
Conférence sur droit mer position
Discussion 1:16-29
Exposé 1:9-12
- UNRWA**
Voir
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les Palestiniens
- URSS**
Voir
Union soviétique
- Union des Émirats arabes**
Relations avec Canada 3:6
- Union des Républiques Socialistes Soviétiques**
Voir
Union soviétique

United States

- Foreign policy, reorientation 3:12-3
- Relations
 - Canada
 - Economic 3:13
 - Energy, resource development 3:13
 - Environment 3:14
 - European Economic Community situation, effect 5:12-3
 - European Economic Community 3:11; 5:12-3
 - Viet Nam, Republic of, military assistance 5:19-20
 - Withdrawal 5:19-20

Viet Cong

See

- Viet Nam, Provisional Revolutionary Government

Viet Nam

- Assistance from Canada 5:18-9; 8:22-3
- See also
 - Viet Nam, Democratic Republic of
 - Viet Nam, Provisional Revolutionary Government

Viet Nam, Democratic Republic of

- Diplomatic recognition by Canada 8:21-2
- Reconstruction aid from Australia 8:23
- See also
 - Viet Nam

Viet Nam, North

See

- Viet Nam, Democratic Republic of

Viet Nam, Provisional Revolutionary Government

- Non-recognition by Canada 8:22
- Political prisoners 5:24-5
- United States
 - Military aid 5:19-20
 - Withdrawal 5:19-20
- See also
 - Viet Nam

Viet Nam, South

See

- Viet Nam, Provisional Revolutionary Government

WUSC

See

- World University Service of Canada

Wagner, Claude, M.P. (Saint-Hyacinthe)

- Estimates 1974-75
 - Canadian International Development Agency 13:7-13, 16; 16:25-7
 - External Affairs Dept. 10:20-1
 - Humanitarian Aid in Southern Africa 9:17-22; 12:5-9

Walker, James E., M.P. (York Centre)

- Estimates 1974-75
 - Canadian International Development Agency 13:11, 14-6; 14:14
 - External Affairs Dept. 10:4-6
 - Humanitarian Aid in Southern Africa 4:14, 19-21, 31; 9:5
 - United Nations Law of the Sea Conference 1:15-6; 11:20-2
 - National Defence Dept. 7:8-9

Union soviétique

- Relations avec Canada 3:11-2
- Unification familles 8:10-1

Vietcong

Voir

- Vietnam, Gouvernement révolutionnaire provisoire

Vietnam

- Canada
 - Aide 5:18-9; 8:22-3; 13:21; 14:14; 16:45-7
 - Représentation 8:21
- Commission internationale de contrôle et de surveillance 6:27, 33
- Organismes internationaux, aide 8:23

Vietnam du Nord

Voir

- Vietnam, République populaire

Vietnam du Sud

Voir

- Vietnam, République

Vietnam, Gouvernement révolutionnaire provisoire

- Relations avec Canada, aide 8:22; 13:21

Vietnam, République

Aide

- Canada 13:21; 14:14-5; 16:45, 47
- Internationale 14:14-5
- Militaire américaine 5:19-20
- Prisonniers, traitement, attitude Canada 5:24-5

Vietnam, République populaire

Aide

- Australienne préférée 8:23
- Canada 13:21, 22; 14:14; 16:46
- Reconnaissance, représentation canadienne 8:21-2

Voyageurs canadiens

- Situation difficile, aide ambassade 8:8-10, 26

Wagner, Claude, député (Saint-Hyacinthe)

Budget dépenses 1974-75

- Affaires extérieures, Min. 10:20-1
- Aide humanitaire en Afrique australe 9:17-22; 12:5-9
- Agence canadienne de développement international 13:7-13, 16; 16:25-7

Walker, James E., député (York-Centre)

Budget dépenses 1974-75

- Affaires extérieures, Min. 10:4-6
- Aide humanitaire en Afrique australe 4:4, 19-21, 31; 9:5
- Troisième Conférence Nations Unies sur Droit Mer 1:15-6; 11:20-2
- Agence canadienne de développement international 13:11, 14-6; 14:14
- Défense nationale, Min. 7:8-9

Williams, M. R., Président, Comité international, Pacific Trollers' Association

- Conférence sur droit mer, position
 - Discussion 1:14-5, 25, 28-9
 - Exposé 1:12-4

Warsaw Pact Countries

- Armaments 7:7; 10:19
- Mutual and balanced force reductions, discussions
NATO countries 3:11; 6:29; 10:18-9

Weapons

- Arms sales
 - Defence production sharing agreement with United States 10:5
 - Iran 10:4-5, 14-6
 - Refusal, belligerent Middle Eastern nations 10:4-5, 14-6

Western Europe

- Relations, Canada 3:11; 8:19

White Paper

- See*
 - Third United Nations Conference of the Law of the Sea, Canada's position

Williams, R., Chairman, International Committee, Pacific Trollers' Association

- Third United Nations Conference on the Law of the Sea
 - Discussion 1:14-5, 28-9
 - Statement 1:12-4

World Bank

- Designation, areas affected energy crisis, urgently needing assistance 3:8; 5:16-7

World Council of Churches

- Appeal, assistance, Portuguese draft dodgers, deserters 9:16
- Central Committee statement, liberation movements 9:8, 31
- CIDA
 - Approval public health assistance education 13:17-8
 - Supplying funds, indirect involvement 13:17
- Humanitarian assistance to Southern Africa 4:6-7, 9, 20, 24; 9:39; 12:47
- Funds, programs 9:7, 31
- Mozambique guerilla groups, assistance 4:5
 - See also*
 - Canadian Council of Churches

World Food Conference (1974)

- Food supply problems, solutions, discussion 3:9, 10; 5:17-8; 8:12

World Population Year (1974)

- Bucharest Conference, August 1974 3:9
- Canada, participation 3:9

World University Service of Canada

- Educational assistance to Rhodesia 9:13, 23, 24, 34

Zambia

- Canadian aid, education 4:30

Appendices

- A—Fisheries Council of Canada, brief... United Nations Law of the Sea Conference 1:31-7
- B—Pacific Trollers' Association, brief 1:38-9
- C—Statement, Hon. James Richardson, Minister of National Defence, Defence Estimates, 1974-75 6:32-44

Worthington

- Voir*
 - MLW Worthington Ltd.

Yémen

- Voir*
 - République Arabe du Yémen
 - République Populaire Démocratique du Yémen

Zambie

- Aide humanitaire canadienne 4:30

Appendices

- A—Conseil canadien des pêcheries, mémoire re Conférence Nations Unies sur droit mer, troisième 1:31-7
- B—*Pacific Trollers' Association*, mémoire re Conférence Nations Unies sur droit mer, troisième 1:38-9
- C—Richardson, hon. James, Déclaration re budget dépenses 1974-75, min. Défense nationale 6:32-44
- D—Conseil canadien des Églises, Mémoire sur Aide humanitaire à Afrique australe 9:29-32
- E—*Southern Africa Information Group*, Ottawa, Mémoire sur Aide humanitaire à Afrique australe 9:33-43
- F—*Imperial Oil Limited*. Mémoire re Conférence Nations Unies sur Droit Mer, troisième 11:54-72
- G—Ministères Affaires extérieures, emploi langues officielles 12:28-32
- H—Ministère Affaires extérieures, Budget dépenses, 1974-75, Dépenses transport et communications 12:34
- I—Réseau canadien des communications diplomatiques, résumés de nouvelles 12:37-8
- J—OXFAM-Canada: Aide humanitaire à Afrique australe. Mémoire 12:52-64
- K—Déclaration M. Paul Gérin-Lajoie, Président, ACDI (30 avril 1974) 13:44-46
- L—Réunions interparlementaires, Bucarest, Roumanie, 15-20 avril 1974 13:70-2
- M—Terre-Neuve, Gouvernement, position re Conférence Nations Unies sur droit mer, troisième 15:38-51
- N—*Noranda Mines Limited*, mémoire re Conférence Nations Unies sur droit mer, troisième 16:34-8
- O—Chambre canadienne du commerce maritime, mémoire re Conférence Nations Unies sur droit mer, troisième 16:39-44
- P—Programme d'aide du Canada à l'étude, débours en Indochine, 1973-74 16:45-7

Témoins

- Abel, M. W. H., Directeur, Service marine, Imperial Oil Limited
- Brownstone, M. Meyer, Président, Comité Affaires politiques, OXFAM-Canada
- Campbell, M. K. M., Directeur-gérant, Conseil canadien des pêcheries
- Carr, Major-Général W. K., Chef Opérations aériennes, Min. Défense nationale
- Clare, M. H. H., Coordonnateur, Protection environnement, Imperial Oil Limited
- Duffy, M. Robert, Journaliste, Toronto Star

- D—Canadian Council of Churches, brief on Humanitarian Aid in Southern Africa... 9:29-32
- E—Southern Africa Information Group, brief... on Humanitarian Assistance to the Peoples of Southern Africa 9:33-43
- F—Imperial Oil Ltd., submission on the Third United Nations Law of the Sea Conference 11:37-53
- G—Use of Official Languages in the Department of External Affairs 12:28-32
- H—Department of External Affairs, Estimates 1974-75, Breakdown of Transportation and Communications 12:33
- I—Canadian Diplomatic Communication System, news summaries 12:35-6
- J—OXFAM-Canada: Humanitarian Aid in Southern Africa, brief 12:39-51
- K—Statement, Paul Gérin-Lajoie, President, Canadian International Development Agency (April 30, 1974) 13:23-43
- L—Inter-parliamentary meetings, Bucharest-Romania, April 15-20, 1974 13:67-9
- M—Newfoundland's position re Fisheries—Law of the Sea Conference 15:26-37
- N—Noranda Mines Ltd., statement concerning Third United Nations Conference on the Law of the Sea 16:34-8
- O—Canadian Chamber of Shipping, letter to Committee, March 20, 1974 16:39-42
- P—Expected Canadian Aid Program Disbursements in Indochina, 1973-74 16:45-7

Witnesses

- Abel, W. H., Manager, Marine Dept., Imperial Oil Ltd.
- Brownstone, Meyer, Chairman, Political Affairs Committee, OXFAM-Canada
- Campbell, K. M., Manager, Fisheries Council of Canada
- Carr, Major-General W. K., Chief, Air Operations, National Defence Dept.
- Clare, H. H., Coordinator, Environmental Protection, Imperial Oil Ltd.
- Duffy, Robert, Journalist, Toronto Star
- Fortier, D'Iberville, Assistant Under-Secretary of State for External Affairs, External Affairs Dept.
- Gérin-Lajoie, Paul, President, Canadian International Development Agency
- Hendricksen, Kjell, Vice-Chairman for Nova Scotia, Fisheries Council of Canada
- Hickman, Hon. T. Alex, Minister of Justice, Govt. of Newfoundland
- Honey, Rev. Floyd, Secretary General, Canadian Council of Churches
- Hull, Lt-General A. C., Vice-Chief of Defence Staff, National Defence Dept.
- Jobin, Jacques, Executive Director, OXFAM-Canada
- Killick, J. R., Chief of Supply, National Defence Dept.
- Kirkwood, D. H. W., Acting Deputy Minister, National Defence Dept.
- Fortier, M. D'Iberville, Sous-secrétaire d'État adjoint, Affaires extérieures
- Gérin-Lajoie, M. Paul, Président, Agence canadienne de développement international
- Henricksen, M. Kjell, Vice-président pour Nouvelle-Écosse, Conseil canadien des pêcheries
- Hickman, hon. R. Alex, Ministre Justice, Province Terre-Neuve
- Honey, Rév. Floyd, Secrétaire général, Conseil canadien des Églises
- Hull, Lt-Général A.C., Vice-Chef, État-major de la Défense, Min. Défense nationale
- Jobin, M. Jacques, Directeur exécutif, OXFAM-Canada
- Killick, M. J. R., Chef, Approvisionnements, Min. Défense nationale
- Kirkwood, M. D. H. W., Sous-ministre intérimaire (Politiques), Min. Défense nationale
- Lougheed, M. D. D., Vice-président et directeur général, Service production, Imperial Oil Limited
- McIvor, M. D. K., Premier Vice-président et directeur, Imperial Oil Limited
- Maione, M. Roméo, Directeur, Service Affaires internationales, Congrès du Travail du Canada
- Milroy, Lt-Général W. A., Sous-ministre adjoint (Personnel), Min. Défense nationale
- Morry, M. T. G., Sous-ministre associé (personnel), Min. Défense nationale
- Murphy, M. J. B., Directeur, Services administratifs, Imperial Oil Limited
- Neto, D' Agostinho, Président, Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA)
- O'Toole, M. Larry J., Sous-secrétaire d'État adjoint, Affaires extérieures
- Pardo, D' Arvid, Professeur et coordonateur, Programme études océanographiques, Woodrow Wilson International Center for Scholars, Washington, D.C., É.-U.
- Pratt, Prof. Cranford, Université de Toronto
- Reid, Major-général R. A., Chef, Opérations terrestres, Min. Défense nationale
- Richardson, hon. James, Ministre, Défense nationale
- Ritchie, M. A. E., Sous-secrétaire d'État, Affaires extérieures
- Ross, Contre-Amiral D. A., Chef, Personnel, nominations supérieures, Min. Défense nationale
- Sanger, M. Clyde, Groupe d'information sur l'Afrique australe
- Sharp, hon. Mitchell, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
- Turnill, M. Eric, Vice-président national, Conseil canadien des pêcheries
- Williams, M. R., Président, Comité international, Pacific Trollers' Association

Pour pagination voir Index par ordre alphabétique

